Albert Lemoine

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CXXI. — 1er JANVIER 1894.

Digitized by the Internet Archive
in 2024 with funding from
Getty Research Institute

https://archive.org/details/revuedesdeuxmond1894unse

REVUE

DES

DEUX MONDES

LXIVe ANNÉE. — QUATRIÈME PÉRIODE

TOME CENT VINGT ET UNIÈME

PARIS

BUREAU DE LA REVUE DES DEUX MONDES

RUE DE L'UNIVERSITÉ, 15

1894

THE GETTY CENTER
LIBRARY

LES JUIFS

SOUS LA DOMINATION ROMAINE

HÉRODE LE GRAND

I

Dans cet enfer de Judée, autour d'un culte qui n'avait rien de supérieur aux religions du reste du monde, mais qui rapportait à ses exploiteurs des sommes prodigieuses, s'agitaient les passions les plus vives, la cupidité, la cruauté, les mauvaises mœurs. L'esprit d'Israël n'est pas là; le christianisme ne viendra pas de Jérusalem; le père de Jésus est probablement déjà né en Galilée, mais il faut que toute destinée s'accomplisse. Avant d'arriver à Jésus, nous avons à traverser Hérode. Hérode a maintenant trente-sept ans. Il est en réelle possession du pouvoir, mais de nombreux ennemis l'entourent. Douze ans s'écouleront encore avant qu'il puisse songer à ce qui fait la jouissance et la gloire d'un souverain.

Hérode était un superbe Arabe, intelligent, habile, brave, fort de corps, dur à la fatigue, très adonné aux femmes. Méhémet-Ali, de notre temps, donne parfaitement sa mesure et sa limite. Capable de tout, même de bassesses, quand il s'agissait d'atteindre l'objet de son ambition, il avait un véritable sentiment du grand; mais il était en dissonance complète avec le pays qu'il avait voulu gouverner. Il rêvait un avenir profane, et l'avenir d'Israël était

purement religieux. Aucun mobile supérieur ne paraît l'avoir dominé. Cruel, passionné, inflexible, tel qu'il faut être pour réussir dans un mauvais milieu, il ne considérait en tout que son intérêt personnel. Il voyait le monde comme il est, et, nature grossière, il l'aimait. La religion, la philosophie, le patriotisme, la vertu n'avaient pas de sens pour lui. Il n'aimait pas les Juifs; peut-être aima-t-il un peu l'Idumée ou, pour mieux dire, Ascalon. C'était, en somme, une fort belle bête, un lion à qui on ne tient compte que de sa large encolure et de son épaisse crinière, sans lui demander le sens moral. Après tout, il valait bien Jean Hyrcan et Alexandre Jannée. Étranger à toute idée religieuse, il réussit un moment à faire taire le fanatisme ; mais son œuvre ne pouvait être qu'éphémère. Le génie religieux d'Israël anéantit bien vite toute trace de ce qu'il avait créé. Il ne resta de lui que des ruines grandioses et une affreuse légende. Le peuple, en ses légendes, n'a jamais complètement tort. Hérode n'essaya pas de tuer Jésus, qui ne naquit que quatre ans après sa mort; mais il travailla à l'inverse du christianisme; il n'empêcha rien, il ne fit rien; à sa mort, il descendit dans le néant : il avait fait sa volonté, non celle de Dieu.

Sa volonté était des plus simples. Il voulait dominer pour les profits qu'on en tire. Il ne tenait pas à gouverner le peuple juif plutôt qu'un autre peuple. Souvent même il dut trouver que le sort l'avait loti de sujets désagréables. Les Juifs étant à sa portée, il voulait être leur roi. Il avait un avantage : c'était, tout en étant circoncis, d'être un étranger. La Judée ne pouvait plus avoir un souverain national. Antipater, son père, avait fait les trois quarts du chemin dans ce programme : remplacer les Asmonéens affaiblis avec le secours de la grande force du temps, les Romains. Hérode acheva ce qui restait à faire. Dans les grandes luttes du temps, il fut un *desultor* habile, passant rapidement du parti vaincu au parti vainqueur. Pour comble de bonheur, Auguste, en ses jours, fit régner la grande paix romaine. Appuyé au roc inébranlable de l'amitié d'un dieu, il fut dieu lui aussi. Celui qui était admis à cet Olympe devenait un associé de Jupiter : *ille deûm vitam accipiet.*

Une malveillance universelle de tous les partis hiérosolymitains accueillit le *demi-juif* que la nomination du sénat et l'exploit de Sosius venaient de leur donner pour roi. Les premiers actes d'Hérode entré dans Jérusalem furent terribles. Il fit exécuter quarante-cinq des plus notables partisans d'Antigone et confisqua leurs biens. On alla jusqu'à secouer les morts pour faire tomber l'or et l'argent qu'on pouvait avoir cachés dans leur lin-

ceul. Ces ressources lui furent fort utiles pour se conserver la faveur d'Antoine, qui était bonne, mais coûtait cher.

Au fond, Hérode n'était pas Juif de cœur; nous croyons même qu'il haïssait le judaïsme; c'était un Hellène, comme Antiochus Épiphane, mais un Hellène bien plus sage, qui ne songea jamais comme le roi de Syrie à la suppression du judaïsme. Il eût voulu un judaïsme libéral, tolérant, comme nous rêvons un catholicisme doué des mêmes qualités (qui ne serait plus un catholicisme). Il faisait à ses coreligionnaires d'apparence toutes les concessions possibles. Une des plus importantes fut de s'être interdit, comme les Asmonéens, de mettre son portrait sur ses monnaies. Sur aucun des monumens qu'il fit bâtir à Jérusalem il n'y avait d'images figurées (1). Pour les mariages de ses filles, il exigea toujours la circoncision de ses gendres. L'Arabe Syllæus, qui épousa sa sœur Salomé, fut amené par lui à embrasser le judaïsme. Il respecta toujours beaucoup les deux pharisiens illustres Saméas et Pollion et il les dispensa du serment de fidélité. Mais il se réservait personnellement des licences que les pharisiens devaient trouver excessives. Hors de Palestine, il n'observait pas la Loi : il élevait des temples païens; ses fêtes, même à Jérusalem, étaient des violations des préceptes les plus sacrés. Son entourage hellénique, sa vie toute grecque, étaient chez un roi des Juifs des inconséquences flagrantes. On dirait que, sous son règne, le sanhédrin n'exista pas, tant il eut un rôle insignifiant.

Il se riait à la lettre des grands prêtres, qui furent un jouet dans sa main. A Hananel succéda un inconnu, Jésu fils de Phabi, et à celui-ci un certain Simon fils de Boëthus, dont la fille passait pour la plus belle personne de Jérusalem. Hérode en devint amoureux, résolut de l'épouser, et, pour élever la famille jusqu'à lui, fit le père grand prêtre. Le chef de cette famille, Boëthus, d'Alexandrie, était un juif helléniste, riche, mondain, assez ressemblant à Hérode lui-même. Ce Boëthus et les siens passaient pour des mécréans, des épicuriens. Trois membres, au moins, de cette famille occupèrent le souverain pontificat dans la seconde moitié du règne d'Hérode et sous Archélaüs. Ils furent le centre d'un groupe que l'on confondit souvent avec les sadducéens, et qu'on appela les *Boëthusim*, mot synonyme d'impies, matérialistes, incrédules. Un gros parti raisonnable se forma ainsi ; mais, comme

(1) L'aigle sur la porte du temple (Jos., *Ant.*, XVII., VI; *B. J.*, I, XXXIII, 1) et l'aigle sur la monnaie (Schürer, I, 327, note) paraissent devoir s'expliquer par l'hypothèse que, dans les derniers temps de sa vie, Hérode aurait eu moins d'égards pour les préjugés de ses sujets.

nous l'avons déjà dit, il n'osait s'avouer. Quand il voulait agir, il était obligé de se mettre derrière les pharisiens.

Chose singulière, Hérode trouva souvent les pharisiens assez traitables. Ces rigoristes firent au « demi-juif » une guerre moins vive qu'ils ne l'avaient faite à leurs souverains nationaux, Jean Hyrcan, Alexandre Jannée. Durant son long règne, ils s'occupèrent à peine de lui, tant ils étaient absorbés par la Loi et avaient peu de souci du pouvoir temporel. Les deux plus connus des pharisiens, Pollion et Saméas (Schemaïa et Abtalion), avaient, pendant le siège, conseillé de lui ouvrir les portes. On se rappelle que Saméas avait d'abord montré contre Hérode une grande fermeté. Mais bientôt les deux docteurs virent dans la victoire le doigt de Dieu et conseillèrent la résignation. Le parti pharisien admit en quelque sorte deux mondes, séparés par une cloison : le monde juif légal et le monde de la cour, pour lequel la Loi n'existait pas, surtout quand on pouvait invoquer la raison d'État. Hérode, dès que la politique est en cause, n'est plus Juif; ses mœurs sont purement et simplement celles d'un Grec et d'un Romain (1).

Les restes de la maison asmonéenne donnaient à Hérode bien plus d'embarras. Les descendans des dynasties légitimes deviennent des fléaux quand la déchéance les a frappés. Ces embarras étaient d'autant plus graves qu'ils pénétraient jusque dans l'intérieur de sa propre famille. Il avait épousé Mariamne, à la fois petite-fille d'Aristobule II par son père Alexandre, et de Hyrcan II par sa mère Alexandra. Cette dernière des Asmonéennes est le seul caractère qui repose un peu l'historien au milieu de tant d'horreurs. C'était une princesse d'une rare beauté, irréprochable dans ses mœurs, de la mine la plus imposante, digne et fière, courageuse et altière, respectant son nom et sa naissance, mais se créant beaucoup d'ennemis, surtout dans la famille de son mari, par son caractère entier et absolu. Hérode l'adorait, mais n'était pas heureux avec elle; car elle faisait peu de chose pour gagner ses bonnes grâces. Alexandra, sa mère (fille de Hyrcan II), était une femme méchante, intrigante et lâche; elle ne cessait de faire à son gendre la plus ardente opposition. Tout ce monde féminin était au plus mal avec Cypros, mère d'Hérode, et Salomé, sa sœur. Les scènes étaient perpétuelles; des tragédies étaient à prévoir.

Hyrcan II, prisonnier chez les Parthes, désirait son retour à Jérusalem; Hérode le désirait aussi, pour être plus sûr de lui. Hyrcan rentra donc et fut d'abord avec le nouveau roi dans la

(1) Esclaves mis à la torture, etc.

meilleure intelligence. Comme, à cause de sa mutilation, il ne pouvait être rétabli dans le pontificat, Hérode fit venir de Babylone un prêtre inconnu et insignifiant, nommé Hananel, à qui il conféra la dignité de grand prêtre. Alexandra fut outrée; elle regardait cette haute fonction comme appartenant de droit à son jeune fils Aristobule, frère de Mariamne, jeune homme de dix-sept ans, d'une remarquable beauté. Ce qui faisait la force d'Alexandra, c'est qu'elle avait des relations intimes avec Cléopâtre, reine d'Égypte, toute-puissante elle-même sur Antoine. Mariamne agit de son côté. Hérode fut obligé de céder. Il déposa Hananel et le remplaça par Aristobule. Le jeune grand prêtre eut un succès extraordinaire à la fête des Tabernacles de l'an 35. Quelques mois après, il payait cher ses honneurs précoces. Pendant une fête à Jéricho, Hérode l'amena se baigner dans une des grandes piscines qui entouraient le palais, et où déjà nageaient des petits jeunes gens de la maison à qui il avait donné le mot. Hérode avait mis les choses sur le ton de l'espièglerie. Les petits jeunes gens, pour continuer, s'amusèrent à tenir sous l'eau la tête du jeune grand prêtre. Il faisait sombre dans la piscine; ils la tinrent assez de temps pour qu'il fût noyé. Hananel fut établi à sa place sur-le-champ.

On devine la rage d'Alexandra. Elle agit de nouveau auprès de Cléopâtre, pour qu'elle fît évoquer le cas par Antoine. Hérode consentit à l'assignation et se rendit auprès d'Antoine à Lattakié. Cette fois encore sa caisse le sauva. Cléopâtre eut beau pousser à sa perte, elle dut s'entendre dire par son amant qu'il ne faut pas être si curieux des actions des princes. Antoine le renvoya blanc comme neige. Mais la haine des deux femmes, excitée encore par des intrigues dont nous omettons le détail, arrivait à son comble.

La plus mauvaise carte du jeu d'Hérode était l'antipathie de Cléopâtre, qui ne l'aimait pas et qui, de plus, convoitait la Judée. En 34, Antoine lui donne toute la côte de Palestine et Jéricho. Hérode se résigna à prendre à ferme, pour deux cents talens par an, les terres qui naguère faisaient partie de son domaine immédiat. Après cela, il lui fallut encore paraître satisfait et recevoir avec un visage rayonnant Cléopâtre à Jérusalem. Cléopâtre essaya de se faire aimer de lui, sans doute pour le perdre s'il cédait (1). Hérode fut très prudent; un instant, il songea à se débarrasser de cette femme, qui était dans sa main. Il se contenta de la combler de présens et de la reconduire avec les plus grands honneurs jusqu'à la frontière d'Égypte.

(1) Jos., *Ant.*, XV, IV, 2. Tout cela n'a pu être su que par Hérode lui-même et est, par conséquent, un peu douteux.

La guerre civile entre Antoine et Octave (32 av. J.-C.) fournit à Hérode une belle occasion de montrer son habileté politique. Il voulait d'abord se joindre avec une armée à Antoine; Cléopâtre lui ordonna d'aller combattre le roi nabatéen, dont elle ne recevait plus régulièrement le tribut. Ce fut pour lui un bonheur immense. La bataille d'Actium (2 septembre 31) se livra sans lui. Par la défaite d'Antoine, il perdait un puissant protecteur; mais du même coup il était débarrassé de Cléopâtre, sa pire ennemie. Sans attendre la mort d'Antoine et de Cléopâtre, qui n'eut lieu qu'un an après, Hérode prit son parti avec décision et résolut de se rendre auprès d'Octave. Pour plus de sûreté, cependant, il fit, avant de partir, tuer le vieil Hyrcan, âgé de plus de quatre-vingts ans, qui pouvait rallier encore les légitimistes du parti asmonéen. Chaque absence de Jérusalem mettait le soupçonneux Hérode dans des transes; il se rassurait en faisant mettre à mort ceux qui lui paraissaient pour le moment les plus dangereux (1).

Au printemps de l'an 30, il vit Auguste à Rhodes. En l'abordant, il se dépouilla des ornemens royaux, parut en suppliant. Il avait été un parfait ami d'Antoine : il aurait la même amitié pour Octave; son amitié ne ferait que changer de nom. C'était sincère : Hérode était bien décidé à être toujours pour le Romain le plus puissant. Octave le crut sans peine et le confirma dans tous ses titres. Pendant l'été de l'an 30, il reçut Octave à Acre, puis il aida efficacement l'armée romaine dans les marches d'été le long de la côte de Palestine.

En août de l'an 30, après la mort d'Antoine et de Cléopâtre, Hérode vit Octave de nouveau. Il gagna cette fois pleinement sa partie. Auguste lui rendit Jéricho et tout ce qu'Antoine avait retranché de son domaine; il y ajouta quelques villes : Gadare, Hippos, Samarie, Gaza, Anthédon, Joppé et la tour de Straton. Hérode accompagna le vainqueur jusqu'à Antioche. L'année qui devait, selon les apparences, entraîner sa perte avait été bonne pour lui. Il avait échangé la protection d'un patron fantaisiste, destiné à mal finir, dominé qu'il était par la femme la plus dangereuse du monde, contre l'appui du patron le plus sûr, destiné comme lui à durer de longues années.

L'année suivante (29) fut horrible. Malgré tout ce qui s'était passé, Hérode aimait plus éperdument que jamais la séduisante et altière Mariamne. Celle-ci, à ce qu'il paraît, sans repousser entièrement ce beau lion terrible, l'aimait beaucoup moins. Mais

(1) C'est cette disposition, bien aperçue par le sentiment populaire, qui créa la légende chrétienne (Matth., II), Hérode faisant tuer tout, dès qu'il entend parler d'un roi des Juifs autre que lui.

par derrière, l'atroce Salomé lui disait tous les jours : « Il faut la tuer. » Pendant ses absences, il avait coutume de charger un homme de confiance de l'observer et de la faire mourir s'il ne revenait pas (1). Il avait paru, en particulier, craindre qu'Antoine ne songeât à prendre la femme qu'il aurait laissée veuve par sa mort. Hérode aurait dû être rassuré par le caractère fier et digne de Mariamne. Mais il est sûr qu'en politique la conduite d'Alexandra et de Mariamne était de nature à justifier tous les soupçons. Ces deux femmes semblaient courir d'elles-mêmes à leur perte. Dans une espèce de conseil privé, Hérode fit condamner à mort la femme qu'il adorait. Alexandra, dans cette circonstance, fut hideuse. Voyant qu'un sort semblable la menaçait, elle voulut détourner le coup, feignant de ne partager en rien les sentimens de sa fille. Au moment où on la conduisait au supplice, elle sortit furieuse, se jeta sur la malheureuse, la frappant au visage, lui tirant les cheveux, l'appelant mauvaise femme, ingrate, qui n'avait que ce qu'elle avait mérité. Ce fut dans la foule un cri d'horreur. Mariamne ne dit pas un mot, ne changea pas de couleur. Elle mourut sans vouloir regarder sa mère.

Hérode avait obéi, en cette circonstance, à sa folle dureté. Après le supplice, sa passion se réveilla ; dans son délire amoureux, il croyait voir présente la femme qu'il adorait et qu'il avait tuée. Il lui parlait, l'appelait, donnait ordre de la faire venir. Pour s'étourdir, il se jeta dans des débauches sans nom, dans une furie de chasses et de courses éperdues. Il faillit en mourir à Samarie. Le bruit de sa mort se répandit à Jérusalem. Alexandra voulut en profiter pour prendre le pouvoir (2). Elle chercha à gagner les commandans des deux forteresses de Jérusalem. Hérode enfin la fit tuer (28 av. J.-C.). Il revint à la santé, mais conserva une étrange irritation physique et morale. Sous le moindre prétexte, il envoyait au supplice ses serviteurs, ses meilleurs amis. Tous les despotes orientaux suivent, comme des machines lancées, la même pente fatale.

L'ambitieux cependant survécut. Tandis qu'il exista un reste des Asmonéens, Hérode ne put demeurer en repos. Une famille parente, ce semble, des Asmonéens s'était signalée, sous Antigone-Mattathiah, par son zèle légitimiste ; on les appelait « les fils de Baba ». Au moment du danger, un riche Iduméen, Costobare, les avait sauvés, et depuis douze ans, Hérode, malgré ses soupçons, n'avait pas

(1) Les deux récits de Josèphe, *Ant.*, XV, II, 5, et XV, VI, 5, sont sûrement des doublets d'un même récit, provenant de sources différentes, que Josèphe, selon un procédé très ordinaire dans la rédaction des Évangiles, a juxtaposés.

(2) Autre doublet peut-être entre Jos., *Ant.*, XV, III, 7, et XV, VII, 8.

réussi à découvrir leur retraite. Costobare, qui menait à la fois beaucoup d'intrigues, avait épousé Salomé, la sœur d'Hérode; un jour, fatiguée de son mari, Salomé révéla tous ses secrets à Hérode, qui fit sur-le-champ mettre à mort Costobare et les fils de Baba. Il n'y avait plus désormais un seul descendant des Hyrcan qui pût lui faire ombrage ou, comme dit l'historien juif, s'opposer aux violations de la Loi.

Selon les Juifs, ce moment de la vie d'Hérode marqua dans son existence un progrès dans la perversion, en ce sens que jusque-là il avait gardé quelques apparences de judaïsme, et que désormais sa vie fut une injure à la religion et aux lois du pays. C'est là une appréciation juive. En tout temps, la vie d'Hérode fut une injure aux lois morales. Ce qu'il y eut de nouveau, quand il n'eut plus rien à craindre pour son trône, c'est qu'il récolta les fruits du crime, qui sont, dans l'ordre politique, tout différent de l'ordre moral, un pouvoir fort, la prospérité, l'art. Les vingt ans qui vont suivre sont d'un caractère qui ne s'était pas vu depuis Salomon. Tenant moins compte des préjugés juifs, Hérode s'engagea, hors de la Loi, en effet, dans ce qui est le couronnement d'un pouvoir établi, les grands travaux d'art et d'utilité publique, les œuvres toutes profanes qu'on ne pouvait guère accomplir sans manquer à la Loi. Nous serions indulgens pour ces manquemens, si, d'un autre côté, ces œuvres n'eussent été en réalité bâties sur le sable, la vocation du peuple n'étant pas de cette nature et l'appelant ailleurs.

Comme Octave, Hérode était sorti de la période des cruautés nécessaires; il passait à l'ère des œuvres brillantes, qui font tout pardonner.

. . . . . .

Pour se justifier d'avoir fait massacrer les janissaires, Méhémet-Ali ne disait qu'une seule chose : « Si je ne les avais pas tués, ils m'auraient tué. » C'était vrai. Pour être, il faut détruire son ennemi : sans cela il vous détruira. Les meurtres odieux d'Aristobule, de Mariamne, étaient la condition de ce qui va suivre. Vouloir Hérode sans ses crimes, c'est vouloir le christianisme sans ses rêves, la révolution « sans ses excès ». Certainement, si Hérode n'eût pas supprimé Alexandra, Alexandra l'eût supprimé. Maintenant, grâce à l'extermination des derniers Asmonéens et à l'amitié d'Auguste, il est vraiment roi. Il va passer aux œuvres qui pèsent lourdement sur les peuples, mais font ce qu'on appelle les grands souverains.

II

A ce nouveau point de vue, on ne peut vraiment refuser à Hérode le titre de Grand, qui lui a souvent été décerné. Comme éclat, son règne égala celui de Salomon; quelque chose de large, de libéral, le domine; un vrai sentiment de la civilisation le conduit. Ce n'était nullement un Juif. Il aimait la mode et ce qui était alors à la mode, la vie grecque, avec toutes ses recherches, toutes ses élégances. Ses édifices rappelèrent les ouvrages de la plus belle antiquité. Il est inconcevable qu'un petit État ait pu suffire à de tels prodiges (1), quand on sait que d'ailleurs, pour marcher dans cette voie, Hérode allait se heurter contre les idées les plus étroites. Une majorité inflexible de vieux retardataires refusa, comme du temps d'Antiochus Épiphane, d'abandonner les anciennes mœurs et d'embrasser l'hellénisme. Hérode nous apparaît ainsi comme une sorte de khédive éclairé, faisant jouer l'opéra au Caire, patronnant des arts que ses sujets ne comprennent pas, que la religion officielle condamne, faisant taire les murmures des orthodoxes, parce qu'il s'est appuyé sur l'Europe et qu'il est presque seul détenteur de la richesse du pays.

La reconnaissance pour Auguste fut le premier mobile de ces innovations si éloignées du goût juif.

Presque toutes les provinces instituèrent, vers l'an 27 avant Jésus-Christ, des jeux quinquennaux en l'honneur d'Auguste. Hérode ne resta pas en arrière du mouvement général. Pour la célébration de ces jeux, il fallait un théâtre, un amphithéâtre, un hippodrome. Hérode improvisa tout cela. Jérusalem eut en peu de mois tous les édifices contre lesquels elle avait si énergiquement protesté cent cinquante ans auparavant. Le théâtre, situé probablement au sud de la ville (2), était richement décoré; de pompeuses inscriptions rappelaient la gloire du maître du monde. Il n'y avait pas de statues; mais parmi les motifs de décoration, il y avait des trophées affectant la forme humaine, qui excitèrent l'animadversion des Juifs. Hérode eut beaucoup de peine à les calmer. Il fut obligé d'aller lui-même au théâtre, de démon-

(1) Le tombeau de David, déjà pillé par Jean Hyrcan, dut être une ressource bien insuffisante.

(2) Un théâtre a été découvert par M. Schick à un kilomètre à peu près au sud de Bir-Eyyoub (*Palest. Expl. Fund*, 1887, p. 161-166). Josèphe dit que le théâtre était *dans* Jérusalem; mais cela doit sans doute s'entendre par à peu près. Si le théâtre et l'amphithéâtre eussent été dans l'intérieur de la ville, il en serait question, comme il est question de l'hippodrome, dans les accidens du siège. L'amphithéâtre était probablement dans le plateau au nord de Jérusalem.

ter ces mannequins devant les plus obstinés, et de leur montrer que ce n'était qu'un assemblage de bûches de bois portant des accessoires. Ces nigauds éclatèrent de rire. Tout devenait difficile avec des esprits étroits, sans instruction, obstinément renfermés dans leur culture bornée.

Ces nigauds pourtant avaient du bon et devançaient à quelques égards le sentiment moral du monde. Les jeux quinquennaux furent splendides. Hérode les avait fait annoncer dans tous les pays circonvoisins. Les populations y vinrent en foule, sans distinction de race ni de religion. Rien n'égala la splendeur des costumes, l'éclat des concours d'athlètes, de musiciens. Il y eut aussi des combats de bêtes, où de malheureux condamnés furent exposés à la dent des animaux féroces. Les bêtes étaient rares et chères; mais ce qui ailleurs n'excitait que l'enthousiasme de la foule fut accueilli avec indignation à Jérusalem. Les pharisiens protestèrent et trouvèrent horrible qu'on cherchât son plaisir dans le péril que couraient des malheureux. Toutes les vieilles mœurs leur paraissaient renversées; mais il n'y avait plus moyen de résister: le moindre murmure était puni de mort.

L'art de bâtir était, du temps d'Auguste, dans un de ses meilleurs momens, et la Palestine, le sous-sol même de Jérusalem, offraient des matériaux de premier choix. Hérode eut évidemment à sa disposition des architectes excellens et une population d'ouvriers sûrement étrangers à Israël. Lui-même, sans doute, voyait les plans et s'intéressait aux travaux.

Il y eut ce qu'on peut appeler un style hérodien, d'un aspect général ressemblant au dorique (1), à Jérusalem surtout, caractérisé en Palestine par le monolithisme et l'emploi des superbes matériaux fournis par le sous-sol, ailleurs par l'emploi des colonnes de granit, de porphyre, de syénite, de marbres venus d'Égypte. Une sorte de jalousie du sort s'est attachée à ces monumens. Peu d'entre eux ont subsisté jusqu'à nos jours; mais ce qu'on en voit par les yeux de l'esprit provoque la plus grande admiration.

Le culte d'Auguste était devenu la religion principale des provinces. Les temples de Rome et d'Auguste se multipliaient de toutes parts. Hérode en édifia pour son compte quatre ou cinq, à Césarée, à Sébaste, au Panium, en Batanée. Ces temples, surtout celui de Césarée, purent compter entre les plus beaux du temps. Il n'osa pas en élever à Jérusalem. Outre le théâtre, l'amphithéâtre et l'hippodrome dont nous avons parlé, il se construisit dans cette

(1) Les colonnes des portiques du temple, cependant, étaient de style corinthien.

ville un palais qui parut une merveille. En raison de l'interdiction de la peinture et de la sculpture, Jérusalem ne prêtait pas à un art complet; Hérode y suppléa par la délicatesse du travail du marbre et une fine polychromie. Ses parcs étaient délicieux, pleins d'arbres, de ruisseaux, de bassins, de tours pour les pigeons ramiers. Les fortifications massives qui l'entouraient servaient en même temps à la défense de l'Acra. Hérode donna aux tours les noms de Phasaël, de Mariamne, d'Hippicus (1). Cette dernière, conservée jusqu'à nos jours, à l'entrée de Jérusalem, est un des ouvrages du monde qui font la plus vive impression (2). Il travailla aussi à la vieille tour Baris, qui dominait le temple du côté nord; mais, du nom de son premier protecteur, il l'appela Antonia. Jéricho dut probablement son théâtre, son amphithéâtre, son hippodrome, à Hérode, qui souvent y fit sa résidence.

C'étaient sans doute plus ou moins des hommages à Auguste que les constructions élevées par Hérode hors de Palestine, et dont le nombre étonne vraiment. La vie, si brillante et si jeune, des villes de Phénicie à cette époque, fut en partie l'œuvre des Hérodes. Délivrées du spectre noir du judaïsme, qui menaçait de les dévorer, ces villes semblèrent revivre. Empêchés, d'ailleurs, en Judée, de donner carrière à leur goût pour les arts, les princes de la dynastie hérodienne se rabattirent volontiers sur les villes voisines. Hérode les combla de bienfaits, et ses dons s'étendirent jusqu'aux villes de la Grèce. Ascalon, Acre, Tyr, Sidon, Byblos, Béryte, Tripoli, Damas, Antioche, Rhodes, Chio, Nicopolis (Actium), Athènes, Lacédémone, reçurent des marques de sa générosité en fait d'érections monumentales. A Rhodes, le temple d'Apollon Pythien, à Antioche, la grande colonnade de la rue principale furent son ouvrage. Il était le bailleur de fonds du monde grec. Apprenait-il qu'une ville avait à réparer un édifice de gloire hellénique, tout de suite il envoyait l'argent nécessaire. Ayant ouï dire que les jeux olympiques étaient devenus pauvres et mesquins, il fit des fondations pour les prix et les sacrifices, si bien qu'une belle inscription lui conféra le titre d'agonothète perpétuel. Il y avait quelque chose de bizarre à ce que l'argent des pieux Juifs fût appliqué à des fins si profanes (3). L'État, par le mécanisme de l'impôt, fait que le contribuable borné par-

(1) Cet Hippicus paraît avoir été un favori d'Hérode.

(2) C'est la tour qu'on appela tour de David au moyen âge.

(3) Hérode, n'étant pas grand prêtre, ne touchait sûrement rien du temple; mais les cadeaux qu'il se faisait attribuer devaient être énormes.

ticipe à une foule d'œuvres qui lui sont indifférentes ou même antipathiques.

Plus solide, au point de vue d'un Juif sensé, fut la gloire qu'il s'acquit par ses créations de villes nouvelles. Samarie, ville bien plus hellénique que samaritaine depuis Alexandre, avait été affreusement victime du fanatisme asmonéen. Pompée et Gabinius l'avaient déjà relevée. Hérode (27 av. J.-C.) en fit une ville splendide, qu'il appela *Sébaste*, du nom grec d'Auguste (1). Il en augmenta beaucoup le périmètre et y installa six mille colonistes, vieux soldats et habitans des environs. Une superbe colonnade dominait la ville, et les restes s'en voient encore aujourd'hui.

Sa grande création de Césarée fut plus belle encore. Le port de Joppé était très mauvais; la Palestine, alors comme aujourd'hui, avait besoin d'un grand port qui la dispensât d'être tributaire d'Acre pour communiquer avec l'Occident. L'emplacement de la petite ville sidonienne appelée tour de Straton, parut à Hérode plus avantageux. Il commença par un *kæsarion* ou temple de Rome et d'Auguste, le plus beau qu'il eût élevé, et dont les colonnes, bizarrement transportées de leur place, font aujourd'hui notre admiration sur la *piazzetta* de Venise (2). Le temple, situé sur une colline au fond du port, était d'un effet admirable, surtout vu de la haute mer. Deux statues colossales y trônaient, celle d'Auguste en Jupiter olympien, celle de Rome en Junon. La dédicace s'en fit avec des jeux et une pompe extraordinaire, l'an 10 avant Jésus-Christ.

Le môle du port fut un chef-d'œuvre de construction, par la perfection du travail, les difficultés vaincues, le choix des matériaux, les raffinemens de commodité qu'il offrait aux gens de mer. Presque toutes les provinces avaient des villes du nom de Césarée (3). Hérode donna ce nom à la première de ses créations. Ses vues politiques furent moins justes. Il voulut que la population de la ville fût composée par moitié de Juifs et de païens, vivant les uns à côté des autres, en pleine liberté, sous leurs lois. L'*amixia* des Juifs se vit ici par une triste expérience. Le Juif palestinien d'alors, comme maintenant le musulman, ne pouvait exister qu'en régnant sur ses voisins. La vie sociale dans Césarée fut impossible. Les rixes y furent continues; les massacres,

(1) Aujourd'hui *Sébastieh*.

(2) Les deux colonnes de la *piazzetta* (une troisième est enterrée dans la vase, sous le débarcadère des gondoles) furent enlevées par les Vénitiens des décombres de Césarée.

(3) Suétone, *Aug.*, 60.

effroyables. A partir de la fin du Ier siècle, l'élément païen domina tout à fait; Jérusalem ne fut plus qu'une sous-préfecture dépendante de Césarée.

Après Auguste, Agrippa tint la seconde place dans les souvenirs reconnaissans d'Hérode. Des deux grandes salles du palais royal de Jérusalem, l'une s'appelait « salle de César », l'autre « salle d'Agrippa ». Anthédon reçut le nom d'Agrippium ou d'Agrippias. Les souvenirs de son père, de sa mère, de son frère se retrouvent dans les noms d'Antipatris succédant à Capharsaba, de Cypros, citadelle de Jéricho, de Phasaëlis, dans le Ghor. Lui-même, il donna son nom et toutes ses complaisances à l'*Herodium*, grande et superbe villa fortifiée, qu'il fit bâtir sur une colline isolée, à une lieue à peu près au sud-est de Bethléem. Les traces qui s'en voient encore donnent l'idée d'un superbe séjour; les chasses surtout devaient être aux environs tout à fait délicieuses. Alexandrium, Hyrcanie, Machéro, Massada, remises en état, constituaient un ensemble de forteresses comme peu de royautés en ont jamais possédé (1). Les constructions de Machéro, entreprises en quelque sorte contre nature, ces chambres d'une beauté merveilleuse, ces citernes inépuisables au milieu du site le plus terrible, élevées comme un défi au désert arabe, frappèrent d'admiration tous ceux qui les virent.

Beaucoup d'œuvres excellentes, supposant de la vigueur, de la suite dans les idées, une force armée bien entretenue, recommandèrent également Hérode aux bons appréciateurs des choses gouvernementales. Il fit cesser le brigandage dans les parages à l'est du lac de Génésareth, qui jusque-là avaient été livrés aux pilleries des nomades, en y établissant des colonies d'Iduméens et de Juifs babyloniens. Il plaça des colonies militaires à Gaba, en Galilée, à Hésébon. Le commerce, l'industrie, florissaient, et, plus d'une fois, le roi fit des actes inspirés par un sentiment libéral. Quand l'expédition d'Ælius Gallus partit pour traverser l'Arabie, avec le caractère d'une espèce d'expédition scientifique armée, cinq cents Juifs s'y joignirent et prirent leur part des difficultés énormes de l'entreprise.

L'hellénisme triomphait sur toute la ligne. Alexandre et Aristobule, fils d'Hérode et de Mariamne, faisaient leur éducation à Rome depuis l'an 23. Ils demeuraient dans la maison d'Asinius Pollion, étaient reçus dans celle d'Auguste. Cela dura cinq ou six

(1) La superbe construction rectangulaire d'Hébron est bien dans le style hérodien; mais, si elle était d'Hérode, Josèphe le saurait et le dirait; car il est très bien renseigné sur les constructions d'Hérode, et il l'est très peu sur celles d'Alexandre Jannée.

ans. Ils purent connaître Virgile et Horace. Les rhéteurs grecs, du reste, remplissaient Jérusalem. Le cercle littéraire d'Hérode était tout hellénique. La philosophie péripatéticienne s'y enseignait hautement, et nul effort n'était tenté pour mettre d'accord la science grecque avec les enseignemens de la *Thora*.

Dans cette espèce d'académie, qui n'arriva point à laisser d'elle une bien longue trace, Nicolas de Damas fut l'étoile de première grandeur. C'était un homme vaniteux, mais fort instruit, issu d'une grande famille de Damas, profondément versé dans la philosophie péripatéticienne. Il s'attacha à Hérode et fut conseiller intime dans les dix ou quinze dernières années de sa vie. Hérode n'avait reçu dans sa jeunesse aucune éducation hellénique; sur ses vieux jours, il prit goût à ces curiosités. Nicolas lui enseigna la philosophie grecque, la rhétorique, l'histoire. Il paraît que, pendant le voyage d'Hérode en Italie (18 av. J.-C.), il ne cessa, sur le navire, de causer philosophie avec lui. Il avait dix ans de moins qu'Hérode. Nous le verrons s'employer pour son maître dans les négociations les plus importantes, et continuer ses fonctions auprès d'Archélaüs. Le plus grand service, sans contredit, qu'il rendit à Hérode fut d'écrire cette vaste histoire universelle, en cent quarante-quatre livres, où les temps contemporains étaient traités avec les plus grands développemens. Si la vie d'Hérode nous est si bien connue, nous le devons surtout à Nicolas de Damas. Josèphe ne fit que l'extraire, en modifiant ses appréciations, mais en laissant les exagérations adulatrices. Si Hérode écrivit ses Mémoires, il usa probablement pour cela de la plume de Nicolas de Damas.

Ptolémée, frère de Nicolas de Damas, occupait une place importante à la cour du roi, auprès duquel on trouve encore un ou deux autres lettrés du nom de Ptolémée (1). Andromachos et Gemellus étaient deux Grecs distingués, qui prirent part à l'éducation de ses fils et tombèrent dans la disgrâce lors des troubles domestiques. Un certain Lacédémonien, Euryclès, joue dans ces affaires un triste rôle; un rhéteur, Irénée, semble aussi y avoir été mêlé. Le roi avouait parfois qu'il avait plus de penchant pour les Grecs que pour les Juifs. Le souvenir de la conversion forcée de son grand-père, le sentiment du ridicule dont sa circoncision le couvrait aux yeux des Grecs et des Romains, lui faisaient comme une chape de plomb qu'il portait avec impatience et avec une secrète révolte (2).

(1) Ptolémée, auteur d'une vie d'Hérode (probablement Ptolémée d'Ascalon), paraît un biographe du 1er siècle de notre ère.

(2) La génération suivante des Hérodes fut bien plus dévote. Voir *Orig. du christ.*, index.

Ses relations avec Rome continuaient d'être excellentes. Hérode ne cessa jusqu'au bout de posséder les bonnes grâces d'Auguste. La position d'un *rex amicus atque socius* n'était pas toujours commode : ces pauvres rois, hors de leur royaume, à Rome surtout, avaient bien des couleuvres à avaler. Là, dépouillant la pourpre et le diadème, ils n'étaient plus que de simples cliens. On les voyait, vêtus de la toge, entourer le César et s'empresser de lui rendre les plus bas offices. Les gens comme il faut, à Rome, n'avaient pour ces *reges* aucune estime. Dans leurs États, au contraire, ils étaient tout. Ils avaient sur leurs sujets droit de vie et de mort, et Rome, contente de sa suzeraineté, s'immisçait rarement dans leurs affaires intérieures. Leur pouvoir n'était pas par lui-même héréditaire. Pour obtenir qu'il le devînt, ils étaient obligés de redoubler de bassesses et de cadeaux.

Les *reges socii* n'avaient pas le droit de battre des monnaies d'or; rarement on leur permettait la monnaie d'argent. Hérode n'émit jamais que de la monnaie de cuivre. On s'étonne de cette infériorité; car, par ailleurs, sa situation ne fit que grandir. En l'an 20, Auguste vint en Syrie, et Hérode alla lui faire sa cour. En 18 ou 17, il alla à Rome voir ses deux fils Alexandre et Aristobule, qui y faisaient leur éducation; Auguste lui permit de les ramener avec lui en Judée. Il fit encore deux voyages près d'Auguste en 12 et 10.

Hérode fut aussi toujours le courtisan assidu d'Agrippa. Pendant le séjour d'Agrippa à Mitylène (23-21 av. J.-C.), il lui rendit visite. En l'an 15, Agrippa vint en Judée, offrit une hécatombe au temple de Jérusalem et donna un festin aux Hiérosolymites. La foule fut enchantée de sa piété, et le reconduisit jusqu'à la mer en lui jetant des fleurs. En l'an 14, Hérode fait une nouvelle visite à Agrippa; il traverse avec lui toute l'Asie Mineure, ayant en sa compagnie Nicolas de Damas. Les Juifs d'Ionie vinrent se plaindre à Agrippa qu'on les gênât dans l'exercice de leur religion, en particulier dans l'envoi des sommes à Jérusalem. Hérode fit plaider pour eux devant Agrippa par Nicolas de Damas, et ils obtinrent gain de cause.

Ces empressemens étaient largement récompensés. Hérode devenait de plus en plus puissant. Son domaine reçut de notables accroissemens, par suite de la faveur d'Auguste et d'Agrippa. Le tyran Zénodore, qui s'était formé, dans le nord du lac Houlé, à Panéas, dans la Batanée, la Trachonitide et le Hauran, un domaine assez étendu, encourageait d'une façon déplorable le

(1) Suétone, *Aug.*, 60.

brigandage, qui a toujours été endémique en ces contrées. Le pays de Damas en était infesté. Auguste donna à Hérode l'investiture de ces provinces. Son domaine s'étendit ainsi jusqu'aux montagnes du Hauran. Il existe encore, près de Canatha, un bel édifice, — un *Augusteum* peut-être, — probablement construit par lui, et la base d'une statue qui lui fut érigée par un Arabe du pays. Le pays était à cette époque fort sauvage. La civilisation n'y avait pas pénétré. Hérode commença l'œuvre qui en fit, dans les premiers siècles de notre ère, une région extrêmement riche. L'ordre fut du même coup rétabli à Damas. Hérode obtint à cette époque, pour son frère Phérore, la tétrarchie de la Pérée. Il fut ainsi, dans la Syrie du sud, le grand agent de la paix romaine, le mainteneur de l'ordre contre les nomades et les brigands.

Quoique le titre de roi des Juifs fût territorial et n'impliquât pas une juridiction sur les Juifs de la *diaspora*, Hérode exerçait à l'égard de ces derniers une sorte de protectorat, leur servant de défenseur ou leur fournissant des avocats devant les Romains. Sa famille, au 1er siècle de notre ère, jouera ce rôle d'une manière encore plus caractérisée.

Le règne d'Hérode fut, comme on voit, un très beau règne profane. Le progrès était immense. Si Israël avait été susceptible d'être tenté par la gloire mondaine, il eût salué son maître dans ce roi, circoncis après tout, qui lui donnait toutes les prospérités. Mais il était voué à l'idéal religieux. Il ne fit que se cabrer. Ces grandes choses, il faut bien le dire, n'avaient rien de national; ce n'était pas la nation qui les faisait : elles passaient par-dessus la tête d'Israël sans le toucher. Au vrai Juif, les travaux d'Hérode paraissaient des œuvres sans but ou des œuvres de pur égoïste qui s'imagine qu'il vivra toujours. Dans les gouvernemens qui coûtent cher, le peuple voit l'impôt qu'il paie et non le résultat atteint par l'impôt. Derrière tant de belles créations, le Juif s'obstinait à ne voir que les charges du peuple. « Malheur, dit le livre d'Hénoch, à qui bâtit sa maison avec la sueur de ses frères! Toutes les pierres de ces constructions profanes sont autant de péchés. »

Les plaintes de ces piétistes chagrins étaient sévèrement réprimées. Une police impitoyable faisait taire les murmures; les rassemblemens étaient interdits; de nombreux espions rapportaient au roi tout ce qui se passait. Deux ou trois conspirations, provoquées par les scandales des jeux scéniques, par le paganisme des monumens publics, ou par la formalité, nouvellement introduite, du serment politique, furent étouffées dans le sang. Le courage des victimes fut admirable; un parti de sicaires, mettant leurs poignards au service de la Loi, se forma; la soif des supplices devint ar-

dente, comme du temps des Macchabées; mais une bonne police vient à bout de tout. Les citadelles, notamment Hyrcanie, regorgeaient de gens qu'on mettait à mort après une courte détention. Les soldats, tous mercenaires, Thraces, Germains, Galates (1), frappaient à tort et à travers. Fort de l'autorité romaine, Hérode pesait sur ce petit monde d'un poids infini. Il avait trouvé l'élément lourd qui calme les fermentations méridionales. La rage était dans les cœurs; le silence était absolu.

Même quand tu es seul avec toi-même, ne maugrée pas contre le roi au fond de ta chambre à coucher, ne dis pas un mot contre l'homme puissant; car l'oiseau du ciel pourrait saisir tes paroles et les faire voyager; la gent ailée (2) pourrait rapporter ce que tu as dit.

III

L'extrême liberté avec laquelle Hérode traitait les choses juives l'amena à une idée dont la hardiesse nous étonne. Le temple rebâti par Zorobabel avait cinq cents ans; le style en devait paraître mesquin. Les palais voisins, par leur splendeur, lui faisaient honte. D'un autre côté, l'or abondait dans les trésors du temple et dans ceux du roi. Entraîné par son goût pour les bâtimens, Hérode conçut le projet extraordinaire de reconstruire l'édifice sacré et de l'agrandir considérablement.

Quand il communiqua cette idée aux Juifs, l'étonnement et la crainte furent extrêmes. On soutenait que toutes les richesses du roi ne suffiraient pas à un tel ouvrage; et si, le vieux temple démoli, on se trouvait dans l'impossibilité d'achever la construction du nouveau, quelle situation! Hérode rassura les timorés en leur disant que l'ouvrage ne serait commencé que quand on aurait en réserve les fonds nécessaires pour le terminer. L'opposition céda ou fut étouffée. Au fond, l'idéalisme d'Israël le rendait indifférent aux questions de pierres. Son peu de goût pour l'art faisait qu'il n'attachait aucun prix au style de l'édifice. Pourvu que le sacrifice ne fût pas interrompu, — et l'on prit pour cela les précautions les plus minutieuses, — le reste était d'importance secondaire. Le grand prêtre Simon, fils de Boëthus, paraît ne s'être mêlé de rien; il était d'ailleurs dans la main du roi d'une manière absolue.

L'ouvrage fut commencé l'an 19 av. J.-C. Les parties essentielles furent achevées en huit ans. Les portiques accessoires exigèrent beaucoup plus de temps; le tout ne fut terminé qu'en

(1) Les Thraces étaient de race gauloise. Dès le ve siècle avant J.-C., ils jouaient dans les villes grecques le rôle de soldats de police.

(2) Les mouchards du temps.

l'an 63, à la veille de la grande révolte. Le temple nouveau ne vécut ainsi à l'état complet que six ou sept ans. Quand Jésus et ses disciples s'y promenèrent, bien des choses, dans l'entourage de l'édifice central, n'existaient encore qu'à l'état provisoire.

Ce fut un travail des plus grandioses et vraiment colossal (1). Non seulement Hérode ne se servit d'aucune partie des vieilles constructions, mais il détruisit le soubassement et doubla en superficie le terre-plein, le poussant jusqu'aux restes de l'ancien palais de Salomon, qui formèrent l'angle sud-est. Les remblais portèrent l'enceinte rectangulaire, — le haram actuel, — à une hauteur immense au-dessus des vallées environnantes. On avait le vertige en y plongeant les yeux (2). La grande allée à quatre rangs de colonnes qui dominait le val de Cédron était une vraie merveille. On l'appelait le portique de Salomon. Les portes en contre-bas du talus, communiquant avec l'intérieur par des escaliers souterrains, n'interrompaient pas les colonnades.

On reproduisit toutes les dispositions du temple de Zorobabel, en les agrandissant. L'autel des sacrifices, refait par Judas Macchabée, fut reconstruit sur le même modèle. La prescription de bâtir l'autel avec des pierres non taillées, provenant du Livre de l'alliance, maintenant considéré comme synchronique de tout le code mosaïque, fut peut-être tournée par quelque artifice architectural (3).

Les matériaux étaient superbes, extraits pour la plupart du sous-sol de Jérusalem (4). Cette belle pierre *maléki* porte aux blocs de grandes dimensions. Le *mur occidental*, que les Juifs aujourd'hui vont baiser, en donne un spécimen ; les blocs ont en moyenne six ou huit mètres de long. Les portiques offraient la coupe d'une basilique à trois nefs ; les soffites étaient en bois peints et ciselés. Le module de la colonne (5) des portiques était environ de $1^{m},75$, la longueur de 12 mètres. Un passage souterrain (6) menait le roi de la tour Antonia à la porte orientale du temple. Là se trouvait une tribune en forme de tour, où il était à l'abri de la malveillance de la foule.

(1) Voir Vogüé, *Temple de Jérusalem*, pl. XV et XVI.

(2) Les fouilles anglaises à l'angle sud-est ont confirmé l'assertion de Josèphe.

(3) On se demande si Zorobabel et Judas Macchabée observèrent la prescription supposée mosaïque.

(4) Vogüé, *Temple de Jérusalem;* Perrot et Chipiez, *Hist. de l'art*, t. IV, p. 178-218.

(5) Colonne trouvée par Clermont-Ganneau. *Archæol. Researches in Palestine.* Cf. *Journ. des Débats* du 24 oct. 1871.

(6) Noter l'escalier souterrain, avec sa colonne monolithe et ses ornemens juifs au plafond.

La distinction des parties réservées au grand prêtre, aux prêtres, aux Juifs laïques, aux femmes, aux non-Juifs, était rigoureuse. Des inscriptions hautaines (1) excluaient les païens. Jésus ne put manquer de les voir, et sûrement ce haram divisé en compartimens, où chacun était parqué suivant sa classe, dut lui paraître le contraire de son église, ouverte à tous.

Les précautions les plus minutieuses furent prises pour que rien, dans le travail de la reconstruction, ne fût de nature à blesser les puritains (2). Les prêtres présidèrent aux travaux de bâtisse et de menuiserie. Hérode n'entra pas une seule fois dans les parties d'où les laïques étaient exclus. Le *naos* fut construit par les prêtres seuls en dix-huit mois. Il se forma des légendes pour expliquer la hâte qu'avait le ciel de voir s'achever le travail sacré. La dédicace se fit avec solennité ; le roi à lui seul fit immoler trois cents bœufs. Les Juifs pieux se montrèrent assez contens et ne ménagèrent pas l'expression de leur admiration. Hérode eut là un moment de popularité juive qui dut lui paraître chose assez neuve. La gloire, au sens grec, était le mobile principal de sa vie. Ce temple prodigieux fut la grande œuvre de son règne. Il s'en pavana sur ses vieux jours. Le temple du monde fut la gloriole d'un vieillard. Voilà qui est un peu mesquin.

Ajoutons que ce temple dura peu. Il fut comme l'effort suprême qui précède la fin. Jésus le vit et n'aima que la veuve qui jetait une petite monnaie dans le tronc. L'église chrétienne n'en sortit pas : elle sortit de la synagogue et de la basilique, non du temple. Au point de vue de l'architecture, le temple, boîte fermée, ou plutôt boîte dans une boîte, à la façon égyptienne, avec son haram rectangulaire, comme les grands temples de Syrie et les Caabas arabes, donna la mosquée. Le temple d'Hérode, cependant, eut sa grande destinée historique, puisque les chrétiens de la première église de Jérusalem y furent fort attachés. Jacques, frère du Seigneur, y passait, dit-on, ses journées en prières. La dévotion y commença (3). Le monde très pieux où se recruta le premier christianisme fut dévot au temple ; on y allait comme maintenant les personnes religieuses vont à l'église passer des heures en prières. Et ces prières-là furent des prières exaucées ; ce furent les soupirs, les larmes des habitués de ce

(1) Le dé de pierre portant l'inscription en grec a été conservé. Clermont-Ganneau, Acad. des Inscr., *Comptes rendus*, 1872, p. 170-192.

(2) Ce qu'on raconta plus tard d'un aigle d'or consacré sur la grande porte du temple est peut-être une invention de sectaire, destinée à fomenter une révolution. Ou bien il faut dire que, dans ses derniers temps, Hérode s'appliqua moins à ne pas blesser les susceptibilités juives.

(3) Cela est sensible surtout dans l'Évangile de Luc.

lieu qui produisirent la plus grande révolution religieuse de l'histoire, une révolution qui n'a pas encore dit son dernier mot.

IV

Par la reconstruction du temple, Hérode compléta une similitude qui dut être rappelée fréquemment dans les harangues de ses adulateurs. C'était vraiment un « nouveau Salomon » que celui qui avait procuré à ses États une prospérité sans exemple, accumulé des richesses, goûté des jouissances infinies, construit des palais merveilleux, donné la paix à ses sujets, bâti le temple de Dieu. Pour plusieurs, c'était là un haut éloge; pour d'autres, il s'y mêlait les pensées d'une philosophie triste. Toutes ces splendeurs ne pouvaient rien contre la vieillesse, la maladie, la mort. Le roi employait tous les artifices pour dissimuler son âge, se teignait les cheveux; rien n'y faisait. Le créateur de tant de merveilles arrivait à sa fin, sans savoir ce qui se passerait après lui, sans savoir à qui seraient ces trésors, ces palais. Sa vie n'avait été qu'une série d'inquiétudes, de soucis. Et, en définitive, à quoi bon travailler ainsi pour le vide? Vanité des vanités (1)!

Le premier Salomon avait été perdu par les femmes; le second le fut aussi. Hérode fut marié dix fois; on lui connaît au moins quinze enfans. Toujours la coutume juive avait reconnu aux rois le droit d'avoir plusieurs femmes. Les Asmonéens, cependant, ne paraissent jamais avoir profité de ce droit. Hérode en usa largement. Sa grande faute fut son mariage avec Mariamne l'Asmonéenne, qui introduisit dans sa famille les prétentions dynastiques contre lesquelles il avait lutté victorieusement au début de sa carrière. Nous avons vu cette situation contre nature aboutir au meurtre de Mariamne, suivi d'affreux remords. Douze ans après, la situation se reproduisit presque la même. Alexandre et Aristobule, les fils de Mariamne, revinrent de Rome, où ils avaient fait leur éducation dans le monde le plus brillant. Ils plurent beaucoup à Jérusalem; on leur trouva de la dignité, un air tout royal; on se souvint de leur mère, de leurs ancêtres, souverains légitimes du pays. Ils eurent un parti : les princes sont presque toujours perdus par leur parti.

Le soupçonneux Hérode ne fut pas sans voir tout cela. Sa sœur Salomé, pleine d'une haine sombre contre tout ce qui restait du sang asmonéen, et son frère Phérore envenimèrent la chose. On calomnia les jeunes princes; peut-être aussi ne furent-ils pas

(1) Ecclésiaste, II, 20 et suiv. C'est ce qui porte à placer sous Hérode la composition de l'Ecclésiaste; mais nous croyons le livre un peu plus ancien.

exempts de reproche. La popularité les portait; on leur prêtait la pensée de venger la mort de leur mère ; cette pensée, ils l'avaient sans doute. On prétendait que, quand ils voyaient sur des femmes de leur père des vêtemens qui avaient appartenu à Mariamne, ils s'emportaient, leur disaient qu'on leur arracherait ces belles robes, qu'elles iraient vêtues de sacs. Le crime engendre le crime. Il est sûr que l'œuvre d'Hérode courait le plus grand danger qu'elle eût rencontré jusque-là. La famille asmonéenne une fois rétablie, le fanatisme qu'il avait comprimé allait reparaître ; son règne aurait été non avenu.

Hérode dissimula d'abord ; il fit épouser à Aristobule Bérénice, fille de Salomé ; à Alexandre, Glaphyra, fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce. Les jeunes princes devinrent plus imprudens. Pour apaiser leur orgueil, Hérode donna une haute place à la cour à Antipater, fils de Doris, sa première femme, qui jusque-là avait été tenu à l'écart. Il ne cachait pas qu'il le destinait au trône après lui ; il le présentait à Auguste et à Agrippa comme devant être son successeur.

L'an 12, le vieux roi prit un parti décisif ; il se rendit en Italie avec Alexandre et Aristobule, pour les accuser devant Auguste. Il trouva ce dernier à Aquilée. Auguste fut plein de tact. Sur un signe de lui, les deux fils de Mariamne tombèrent aux pieds de leur père, qui leur ouvrit les bras. Antipater feignit de prendre part à l'émotion générale ; Hérode donna trois cents talens pour les largesses qui se firent lors de l'inauguration du théâtre de Marcellus ; tous revinrent en Judée.

Les intrigues de cour reprirent de plus belle. Les femmes, les eunuques, les valets s'en mêlèrent. Ce brillant palais de marbre devint un enfer. Les tortures se succédaient sans trêve, appliquées à tort et à travers, sur le moindre soupçon. Hérode, par momens, paraissait fou ; il poussait des cris terribles durant son sommeil. Les malheureux mis à la question mouraient presque tous. On fabriqua des fausses lettres. Dans ce feu croisé d'intrigues et de délations, le grand prêtre Simon, fils de Boëthus, fut destitué et remplacé par Matthias, fils de Théophile, qui appartenait, au moins par ses alliances, à la famille de Boëthus.

Si, dès ce moment, Hérode ne fit pas subir à ses fils le sort de leur mère, c'est que deux gros embarras l'arrêtèrent. Archélaüs, roi de Cappadoce, vint à Jérusalem pour défendre sa fille et son gendre, et calma un peu les choses. D'un autre côté, Hérode, vers le même temps, encourut assez sérieusement la disgrâce d'Auguste, pour une expédition contre les Arabes, où l'on ne voit pas bien quels furent les torts du roi. Nicolas de Damas, en cette cir-

constance, lui rendit des services signalés. Le nuage qui s'était un moment élevé dans les relations de l'empereur et du roi se dissipa. Cette réconciliation fut l'arrêt de mort des deux princes. Auguste permit à Hérode de tenir à Béryte, la ville romaine du pays, une sorte de conseil supérieur de la famille et des hauts fonctionnaires de la province, où la conduite des jeunes gens serait examinée. Ce singulier tribunal, composé de cent cinquante membres, conféra à Hérode le droit de traiter les accusés comme il l'entendrait. Les Romains seuls, en particulier Sextius Saturninus et ses trois fils, trouvèrent cela excessif. Nicolas de Damas engagea aussi le roi à la clémence. Le parti du vieil ambitieux était pris : les deux fils de Marianne furent étranglés à Sébaste (an 7 av. J.-C.). Pour le coup, le spectre d'une résurrection asmonéenne était écarté.

Hérode était comme tous les créateurs ; il regardait sa création comme sa propriété et prétendait en disposer après sa mort. Antipater, pour le moment, était hors de ligne et déclaré héritier présomptif. Mais rien n'était plus possible avec la volonté du roi, obstiné dans son plan général, devenu versatile dans les questions de détail. Antipater trouvait que son père vivait trop longtemps, ou on le lui faisait dire. Des débauches secrètes venaient compliquer le tout ; ces ambitieux étaient par-dessus le marché des gens de mauvaise vie. Les tortures d'esclaves recommencèrent d'une effroyable manière. A propos de la mort de Phérore, on parla de poison. Tout le monde fut suspect. Le manque absolu de sentiment moral qui caractérisait cette cour finissait par arriver à l'impossibilité de vivre ; tous cherchaient à exterminer tous. Auguste et les hauts fonctionnaires romains mettaient seuls un peu de raison dans ce monde de scélérats. Un moment même, Hérode songea à faire tuer sa sœur Salomé, qui avait inauguré à la cour ce système horrible de délations et de meurtres. Antipater fut chargé de chaînes et destiné au supplice.

Sur ces entrefaites, Hérode tomba malade et vit qu'il allait mourir. Alors ce fut une fièvre galopante de fureurs et de résolutions contradictoires. Chaque jour il change son testament, selon qu'une veine de soupçons chasse l'autre. En général, il inclinait vers les enfans qu'il avait eus de la Samaritaine Malthacé. Un moment, ce fut Antipas, son plus jeune fils, qui eut tout ; puis il rentra dans ses hésitations. Le roi mourant était plus méchant que jamais ; l'approcher était dangereux. Ce qui l'irritait surtout était la pensée que sa mort serait un sujet de joie pour ses sujets.

La terreur qu'inspirait sa garde, composée de Germains, de Thraces, de Galates, était telle qu'on continuait d'exécuter les or-

dres qu'il donnait. Le fanatisme, cependant, comprit qu'un grand poids allait cesser de peser sur lui. A la nouvelle de sa fin prochaine, deux docteurs très connus, et qu'entourait une nombreuse jeunesse, Judas fils de Sariphée et Matthias fils de Margaloth, poussèrent leurs élèves à purifier la ville des scolies païennes qu'Hérode y avait introduites. Ils montaient surtout les esprits à propos d'un aigle d'or que, sans doute pour quelque fête romaine, on avait appliqué en guise de trophée sur la porte principale du temple. Les deux docteurs ordonnèrent à leurs élèves d'aller abattre cet aigle, même au péril de leur vie. En plein jour, les jeunes fanatiques y coururent et mirent l'aigle en pièces. On arrêta les deux docteurs et une quarantaine d'exaltés. C'était la mort qu'ils voulaient. Conduits devant le roi, ils réclamèrent en quelque sorte ce qu'ils avaient mérité. Hérode rassembla les notables de la nation au théâtre et s'y fit porter en litière. Il fut menaçant, tous tremblèrent. L'assemblée demanda le supplice des coupables. Les chefs furent brûlés vifs; le grand prêtre Matthias fils de Théophile, qui avait pactisé avec l'émeute, fut remplacé par son beau-frère, Joazar fils de Boëthus.

La maladie du roi faisait des progrès effrayans. On le transporta aux eaux de Callirhoé, près de Machéro; on lui fit prendre des bains d'huile chaude; il faillit mourir. On le ramena à son palais de Jéricho. Il fit répandre de fortes largesses parmi les soldats. Dans son délire (1), il ne parlait que des moyens atroces par lesquels on pourrait amener les Juifs à être tristes le jour de sa mort; il rêvait de massacres; il cherchait à se tuer. Un moment le palais se remplit de hurlemens. Antipater, de sa prison, entendit ces cris, crut son père mort, et voulut persuader aux geôliers de le laisser sortir. Le chef des geôliers resta incorruptible et transmit au vieux roi la proposition que lui avait faite Antipater. La rage du mourant n'eut plus de bornes. Se dressant sur son coude, il ordonna de tuer son fils et de l'enterrer sans pompe à Hyrcanie. Auguste, que cette triste histoire avait fort ennuyé, dit en apprenant ce meurtre : « Voilà un homme dont il vaut mieux être le porc que le fils (2). »

Hérode vécut cinq jours après le meurtre d'Antipater. Pendant ce temps, il trouva moyen de changer encore une fois de testament. Archélaüs reçut la Judée et la couronne royale; Antipas

(1) On ne peut prendre au sérieux ce que raconte Josèphe, *Ant.*, XVII, VI, 5; IX, 2; *B. J.*, I, XXXIII, 6, 8. Peut-être y eut-il des otages renfermés dans l'hippodrome de Jéricho, qu'on relâcha après la mort du tyran. Le même conte se lit dans le Talmud, attribué à Jannée. Derenbourg, *Palestine*, p. 163-164.

(2) Macrobe, *Saturn.*, II, ch. IV.

eut la tétrarchie de Pérée et de Galilée; Philippe eut l'ancien pays de Zénodore; Panéas, la Gaulanitide, la Trachonitide, la Batanée, aussi avec le titre de tétrarque (1). Salomé, tous les membres de la famille hérodienne, Auguste, Julie, reçurent des legs énormes.

Les funérailles furent superbes, présidées par Archélaüs. Le corps fut porté de Jéricho à Hérodium sur une litière d'or capitonnée de pierres précieuses; le drap mortuaire était écarlate, le corps vêtu de pourpre, la tête ceinte du diadème, surmonté d'une couronne d'or, le sceptre à la main. Toute la famille était groupée alentour. L'armée suivait, divisée en ses différens corps : d'abord les gardes du roi, puis le régiment thrace, puis les Germains, puis les Galates. Puis venaient le gros de l'armée, comme si l'on allait à une expédition, et cinq cents domestiques portant des parfums. Hérode fut enterré dans son château favori. Le tombeau d'Hérode que l'on voyait près de Jérusalem n'était qu'un cénotaphe.

Le jour de la mort d'Hérode figura dans l'*album* des fêtes d'Israël comme un jour de joie. Le christianisme naissant, dans ses légendes, peignit aussi Hérode sous les plus noires couleurs. La famille de Jésus, en particulier, paraît avoir été contre lui une officine de calomnies. Il crut arrêter le christianisme dans son germe; il voulut tuer le petit Jésus; il extermina les innocens de Bethléem. La liste des crimes réels d'Hérode est assez longue pour qu'on ne l'amplifie pas de crimes apocryphes. Jésus n'était pas né quand Hérode mourut à Jéricho. Mais, en un sens, il est très vrai qu'Hérode voulut tuer Jésus. Si son idée d'un royaume juif profane eût prévalu, il n'y aurait pas eu de christianisme. Israël ne connut plus désormais de poigne comme la sienne; la liberté profita de l'affaiblissement de l'autorité. Hérode Antipas, Hérode Agrippa, les procurateurs romains, seront de faibles obstacles au développement des mouvemens intérieurs dont Israël porte le germe en son sein.

Ernest Renan.

(1) Le mot tétrarque ou tétradarque est ancien grec. Il signifie chef de tétrade ou de quartier d'un pays divisé en plusieurs parties.

LE

SOCIALISME ET LA LIBERTÉ

La liberté, croyons-nous, est l'essence même du progrès. Un certain nombre de socialistes professent ouvertement l'opinion contraire. Saint-Simon proscrit la liberté, qui n'est, à l'entendre, qu'un élément de destruction propre aux « époques critiques », mais ne saurait être un principe de vie dans les « époques organiques (1) ». On pourrait même se demander, écrit Dupont-White, qu'on peut classer parmi les socialistes inconsciens, si *Progrès* et *Liberté* sont choses compatibles en elles-mêmes (2). A vrai dire, tous les pontifes de la secte ne tiennent pas le même langage. Si M. Domela Nieuwenhuis, chef des socialistes hollandais, proclame sans détour que « la question sociale ne trouve point sa solution dans les parlemens, mais dans la rue », l'ancien officier allemand von Vollmar, que les *jeunes* qualifient, il est vrai, de « socialiste rassasié », préconise, au moins pour un temps, le parlementarisme, et Liebknecht, Liebknecht lui-même a lancé ce prudent aphorisme : « Parlementaire dans les moyens qu'il emploie, le parti est révolutionnaire quant aux buts qu'il poursuit. » Au demeurant, ce parti demande généralement, sans se soucier de l'énorme contradiction dans laquelle il tombe, une liberté politique sans frein, une servitude économique sans limites. Le programme d'Erfurt (octobre 1891) réclame non seulement le suffrage universel égal, direct, et le scrutin secret, pour tous les membres de l'empire âgés

(1) Comme celle dans laquelle il est temps d'entrer, poursuit-il, après la période critique, ouverte depuis que la réformation de Luther a détruit le moyen âge, époque organique.

(2) *L'Individu et l'État*, p. 256. Voir le même ouvrage, p. 280.

de plus de vingt ans, *sans distinction de sexe*, dans toutes les élections et dans tous les votes, mais encore « la suppression de toute limite des droits politiques, sauf aux personnes sous tutelle; la législation directe par le peuple au moyen du droit d'initiative et de *veto;* l'autonomie administrative du peuple dans l'empire, l'État, la province et la commune; l'élection des fonctionnaires par le peuple; l'abolition de toutes les lois qui bornent et oppriment la libre expression de l'opinion; le droit d'association et de réunion; l'abolition de toutes les lois qui, au point de vue du droit public et privé, subordonnent la femme à l'homme, etc. »

Nous nous proposons de montrer que le socialisme aboutit, par l'établissement de la tyrannie économique, à la suppression de toutes les libertés.

I

Il en est ainsi, sans nul doute, du communisme proprement dit.

Le *Manifeste de* 1814 (*Das kommunistische Manifest*), œuvre fondamentale de Karl Marx, énonce trois propositions essentielles. La première et la plus importante est ainsi conçue : « Suppression de la propriété privée, qui n'existe, pour le petit nombre, qu'à condition de ne pas exister pour la foule. » Comme tout le monde ne peut pas être propriétaire, personne ne doit l'être. M. P. Lafargue exprimait la même pensée sous une autre forme, en mai 1892, dans une conférence faite à l'hôtel de la Société de géographie : « Le prolétariat, maître des pouvoirs de la commune et de l'État, imitera l'exemple que lui a donné la bourgeoisie au siècle dernier; après avoir exproprié politiquement la classe capitaliste, il l'expropriera économiquement; il *socialisera* la propriété capitaliste : alors il y aura non seulement mise en commun des moyens de production, mais encore mise en commun des moyens de jouissance. » En Australie, dans les colonies de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, dominées par les radicaux socialistes, les Chambres ont été saisies de propositions tendant à faire passer la terre, par voie d'expropriation, dans les mains de l'État.

Supprimer la propriété privée, c'est tarir la source même de toute liberté dans la race humaine. L'homme naît assurément propriétaire non seulement de ses membres, mais encore de son esprit. Il a reçu ses facultés variées et puissantes pour les employer. C'est violer audacieusement la loi de sa nature que de lui lier les pieds et les bras ou de condamner son intelligence à l'éternelle torpeur. Mais s'il emploie ces facultés, c'est d'abord, selon toute ap-

parence, pour acquérir ce qui lui manque : pour se vêtir, s'il a froid ; pour se nourrir, s'il a faim. L'emploi naturel et nécessaire des facultés humaines consiste donc, pour l'homme, à recueillir le fruit de son travail. On ne peut pas le lui ravir, même au nom de la communauté, sans porter à sa liberté la plus grave de toutes les atteintes. Cette démonstration a été faite mille fois, et cependant elle est encore à refaire. Le plus implacable des esclavages est cette séquestration totale de la personne humaine, cette confiscation absolue du travail humain.

La propriété s'individualise d'autant plus nécessairement que les hommes naissent avec des facultés très inégales. L'un, robuste et laborieux, produit beaucoup ; l'autre, paresseux et débile, produit peu. Sans doute il n'en est pas ainsi de tous les animaux qui vivent en communauté. Que de fois on nous a dépeint les abeilles voltigeant sur les arbustes sans se tromper dans leur choix, puis, à leur retour dans la ruche, y travaillant en architectes infaillibles ! On a remarqué souvent que, parmi ces mouches industrieuses, il n'y a ni diligent ni paresseux, ni riche ni pauvre, parce que tout est gouverné par un guide invariable, l'instinct (1). Mais la société des hommes ne ressemble ni à la ruche ni à la fourmilière, parce que l'homme, né libre, diffère entièrement de l'animal, esclave de l'instinct. Étant libre, il est responsable : responsable, dans l'ordre moral, de ses bonnes et de ses mauvaises actions ; dans l'ordre économique, de son travail et de son inertie. C'est en vertu de cette responsabilité qu'il s'enrichira *lui-même* par l'un, qu'il s'appauvrira *lui-même* par l'autre. C'est ce qui semble intolérable à quelques réformateurs, et c'est pour eux un motif de chercher querelle à Dieu, si toutefois ils ne craignent pas de se compromettre en paraissant croire à l'existence de Dieu. Mais l'homme, quoique capable de retarder la marche de la civilisation ou même de marcher à reculons vers la barbarie, est impuissant à reconstruire l'édifice de la société sur un plan nouveau, contraire au plan divin. Il ne peut pas, sous prétexte de « corriger l'abus des suprématies naturelles » et de « redresser la nature (2) », anéantir le principe de la propriété privée parce que, ne pouvant pas extirper la liberté de l'âme humaine, il ne saurait tuer la responsabilité.

Les économistes, démontrant la légitimité de la propriété privée par sa nécessité sociale, ont établi que, si l'homme n'accumulait pas pour lui les fruits de sa pêche, de sa chasse, de sa

(1) Thiers, *De la Propriété*, liv. II, ch. IV.
(2) Expressions empruntées à *l'Individu et l'État*, p. 55.

culture, il ne se donnerait pas la peine de produire; qu'il renoncerait à tous les métiers exigeant du temps et de la réflexion s'il n'avait la certitude d'en recueillir les produits; enfin que, s'il s'arrêtait un instant dans son effort sur la nature, celle-ci redeviendrait sauvage. Il ne peut être contesté, par exemple, que la culture fut, de tout temps, rudimentaire sous le régime de la propriété collective et qu'un village arrivait très difficilement à défricher collectivement l'étendue inculte de son territoire. Laissant de côté les résultats, nous nous bornons à constater que le communisme, en paralysant par la suppression de la propriété privée le libre essor des facultés humaines, remplace l'organisation naturelle de la société par une organisation artificielle : « La société est une organisation qui a pour élément un agent intelligent, moral, doué de libre arbitre, perfectible (1), » ou elle n'est pas.

Cependant, dès que l'homme ne travaillera plus pour lui-même, mais pour la communauté qui lui commandera son travail, il faudra, pour empêcher la richesse et la pauvreté de renaître sous une forme quelconque, proscrire l'inégalité des salaires. Ce premier pas fait, comme l'ouvrier habile ou robuste ne se soucierait pas de dépenser pour autrui toute la force de ses bras, toute la fécondité de son intelligence, il deviendra nécessaire de le surveiller. On arrive par là même, ainsi que l'a fait ressortir M. Thiers (2), à « faire travailler sous les yeux les uns des autres les membres de la société nouvelle ». Il faudra donc forger une nouvelle chaîne, c'est-à-dire fonder l'obligation perpétuelle, universelle, inexorable du travail en commun. Mais si l'on accorde ensuite, après la remise des salaires, même égaux, la jouissance en particulier, l'hydre va renaître, parce que l'ouvrier sobre et laborieux sera certainement tenté, soit d'économiser pour sa famille, soit de prévoir pour son propre compte la maladie ou le chômage et de se réserver un pécule. Comme on ne déracinerait pas ce penchant, et comme on ne peut pas mettre incessamment une légion de surveillans aux trousses des travailleurs, la jouissance en commun devrait évidemment succéder au travail en commun. Quiconque mangerait hors de la table commune ou s'habillerait hors du magasin général serait un délinquant. Nous assisterions à l'établissement de la plus effroyable tyrannie que l'imagination puisse concevoir, mais toute accumulation secrète conduit à la formation d'un capital et, pour empêcher un tel abus, il n'est pas de sacrifice auquel on ne se résigne.

(1) Bastiat, *Harmonies économiques.*
(2) *De la Propriété*, liv. II, ch. II.

Toutefois, dans cette Jérusalem nouvelle, la famille reste une gêne. Selon l'organisation naturelle de cette société qui paraît si défectueuse aux communistes, l'homme choisit une femme, l'épouse, a des enfans et travaille pour eux. Qu'on les lui laisse, remarque encore M. Thiers, et vous n'extirperez plus de son cœur le désir de leur donner le bien de la communauté tout entière. Aussi Karl Marx a-t-il énoncé, dans son manifeste de 1847, cette seconde proposition : « Suppression de la famille, car la famille bourgeoise repose sur le capital et l'acquisition privée. » Cela suffit, et Karl Marx est, après tout, rigoureusement logique, car il n'y a pas, pour le travail individuel, pour l'appropriation individuelle, de stimulant plus énergique que la perspective, laissée au père, de transmettre à sa descendance le fruit de son labeur. Le communisme ne reculera donc pas devant cette seconde tentative, bien qu'elle soit le défi le plus éclatant à l'humanité, l'attentat le plus téméraire et le plus impardonnable à la liberté naturelle de l'homme. Tout le monde, aujourd'hui, peut vivre à sa guise, et quiconque se propose, comme un but idéal, de se vouer au bonheur des millions de femmes et d'enfans répandus sur le territoire national, peut garder le célibat. Il s'agit de *supprimer* la famille, c'est-à-dire de décréter l'obligatoire promiscuité des femmes et des enfans. La mère sera donc *tenue* d'abandonner sa fille (Karl Marx ne dit pas à quel moment) et de ne plus même la connaître; il sera donc *interdit* aux parens, car il y aura toujours des parens, de protéger l'enfance de leurs rejetons, à plus forte raison, cela va sans dire, de développer et de cultiver leur intelligence, de leur inculquer le sentiment du bien. Enfin, pour mieux discréditer la famille, on flanque le substantif d'une épithète malsonnante : « famille bourgeoise », a-t-on dit, comme si l'union légitime de l'homme et de la femme avec ses conséquences était l'apanage d'une classe et n'était pas contemporaine du genre humain! Cet incroyable effort pour faire descendre, par la plus odieuse des contraintes, l'homme au rang de la brute, mérite néanmoins, paraît-il, certains applaudissemens, puisqu'il faut à tout prix exterminer l'héritage pour empêcher la reconstitution de la propriété privée.

Mais Karl Marx ne s'arrête pas à mi-chemin, et la dernière proposition du manifeste est ainsi conçue : « Suppression de la nationalité. » Les prémisses mènent en effet à cette conclusion. Si je ne suis pas propriétaire de mon champ, disait déjà M. Thiers aux communistes de 1848, la France ne l'est pas davantage de ce qu'elle occupe du Rhin aux Pyrénées, l'Angleterre de ce qu'elle occupe du Pas de Calais aux îles Hébrides. Ce raisonnement a

troublé quelques traînards du communisme, et l'on trouve dans le programme de Gotha (mai 1875) cette phrase entortillée : « Le parti socialiste ouvrier d'Allemagne, bien qu'agissant *tout d'abord* dans le cadre national, a conscience du caractère international du mouvement ouvrier. » Mais M. Paul Leroy-Beaulieu a repris l'argumentation de l'illustre homme d'État avec un surcroît de vigueur et démontré (1) que non seulement on ne peut pas remplacer logiquement la propriété privée par la propriété communale ni par la propriété nationale, mais encore que, si la lune était par hasard habitée et qu'on trouvât quelque moyen de correspondre avec elle, les hommes de la terre devraient admettre ceux de la lune à partager la jouissance du sol terrestre. C'est ce que vient de faire encore, avec beaucoup de verve, M. Yves Guyot (2), commentant cette autre phrase du même programme : « L'affranchissement du travail exige la transmission des instrumens de travail à la société tout entière... » Tout entière? Mais alors cette organisation engloberait le Mongol errant du désert de Gobi, le Fuégien de la Terre de Feu, le Touareg du Sahara, qui devraient pouvoir réclamer leur part dans « la distribution du produit général du travail (3) ». On se récrie. Mais qu'est-ce donc alors que cette société « tout entière » et suivant quelle règle groupera-t-on les participans (4)?

C'est une nouvelle violation, et non la moins impudente, de la liberté humaine. Comment? je n'aurai plus le droit de rester Français, Anglais, Allemand, alors même que, de toutes mes forces et de toute mon âme, je voudrais rester citoyen de la France, de l'Angleterre et de l'Allemagne? Il faut, de toute nécessité, toujours en vue d'empêcher la reconstitution de la propriété privée, que je devienne, à mon corps défendant, citoyen de l'univers! Je ne pourrai pas plus abdiquer ma patrie que la conserver! Cependant M. Dupont-White, après avoir reproché vivement aux économistes de détourner le mot « liberté » de son véritable sens en tâchant de persuader aux peuples que leur liberté consiste à réserver la plus grande somme possible d'affaires à l'action des individus (5), s'écrie : « On ne s'y trompera pas : *la liberté que tout mortel adore*, c'est l'indépendance de la

(1) *Le Collectivisme*, 3e édit., p. 81.
(2) *La Tyrannie socialiste*, liv. II, ch. II.
(3) Voir encore le programme de Gotha.
(4) M. Yves Guyot se demande si l'on prétend constituer une seule société collectiviste, par exemple, entre les cent treize millions d'hommes qui habitent l'empire russe ou dans l'empire d'Autriche avec ses Allemands, ses Hongrois, ses Tchèques, ses Polonais.
(5) *L'Individu et l'État*, p. 3.

nation... Tout ce qui s'est osé, rêvé, tramé, chanté en son nom, tout cela, vu de près, n'est qu'une variante de cet éternel projet des peuples de s'appartenir. » Sans doute! L'indépendance d'un peuple est la première et la plus précieuse de ses libertés; mais voici que le communisme l'immole avec toutes les autres. Cette nation compacte, homogène, que l'affinité des races, la situation géographique, la communauté des traditions, des croyances, des souffrances, des intérêts, le sang versé sur les mêmes champs de bataille, un même patrimoine intellectuel, un même trésor de gloire, ont lentement formée, dont on ne peut distraire une parcelle sans la défigurer et sans l'atteindre jusqu'au fond du cœur, elle s'absorbe, elle s'abîme dans la confusion de toutes les races, elle se perd dans un gigantesque chaos. A l'indépendance des nations et, par conséquent, des membres qui composent chacune d'elles succède la complète unité dans l'absolue servitude (1). Tel est probablement le rêve des « internationalistes » qui, dans un journal français, *le Parti ouvrier*, s'efforcent de ruiner la superstition nationale et de ceux qui provoquèrent, après les dernières élections législatives, une bagarre sanglante dans les rues de Roubaix en poussant ce cri de ralliement : *A bas la Patrie!* ou, d'après une autre version : *A bas les patriotards* (2)!

II

Le collectivisme — du moins celui que l'ancien ministre autrichien Schœffle a décrit dans sa *Quintessence du socialisme* — diffère du communisme proprement dit en ce qu'il fait entrer en ligne de compte dans la répartition des produits non seulement la quantité, mais la valeur du travail accompli par chaque ouvrier. Il affecte, en outre, de conserver à chacun la libre détermination de ses besoins. Il se vante de ne pas supprimer complètement la richesse individuelle, détruisant la propriété privée des moyens de production, mais respectant la propriété privée des moyens de consommation, mettant en commun les moyens de production et non les produits. Il supprimerait la monnaie; mais, voulant conserver la mesure des valeurs, il lui substituerait des bons représentant l'unité de temps du travail social, eux-mêmes susceptibles de former une épargne, non un capital. Il permettrait donc une certaine épargne individuelle, non reproductive, en

(1) Cette partie de la thèse communiste est vivement combattue par quelques « indépendans » et notamment par M. Protot.

(2) M. J. Guesde, dans une lettre adressée au *Temps*, reconnaît qu'on a pu pousser le second cri, mais non le premier. (11 septembre 1893.)

même temps qu'il instituerait l'épargne collective; celle-ci sous sa forme la plus perfectionnée et reproductive. Le collectivisme déclare même qu'il respecterait l'héritage (1). Toutefois la ressemblance est grande entre les deux systèmes, et nous excusons volontiers les « socialistes révolutionnaires » français de prendre sans cesse dans le langage courant un mot pour l'autre (2). La liberté de l'homme et du citoyen est, sous l'un comme sous l'autre régime, anéantie.

Le collectivisme le plus modéré met tout au moins en commun la terre et les immeubles. Il débute donc, de toute nécessité, par une expropriation générale du sol, c'est-à-dire par une immense violation du droit. En effet, il est absolument démontré que les 100, 120 ou 150 milliards à emprunter par l'État français, s'il voulait indemniser pleinement les propriétaires actuels (un pareil emprunt ne pouvant se négocier qu'à un taux fort élevé), lui coûteraient annuellement un ou deux milliards de plus que ne rapporteraient les terres expropriées (3), et d'ailleurs cette opération gigantesque d'emprunt serait impossible, parce qu'il ne se rencontre pas dans tout le pays une somme de capitaux circulans disponibles, mobilisables, équivalente à la valeur des terres. Il faut donc trouver un expédient, et l'on en propose un certain nombre. L'État pourrait, comme l'y invite M. Gide (4), n'acquérir ces terres des particuliers que fort au-dessous de leur valeur. Il pourrait encore recourir au système des *annuités terminables*, imaginé par Schœffle : on payerait, par exemple, à l'exproprié, pendant quatre-vingt-dix-neuf ans, une somme égale à la rente de sa terre et, ce terme expiré, la communauté serait dégagée de toute indemnité. Ce sont deux formes, bien peu déguisées, de la spoliation, puisque, dans l'un comme dans l'autre cas, l'État donne le moins pour le plus, la partie pour le tout (5). C'est un acte de tyrannie violente, proscrit non seulement par la *déclaration des droits* de 1791, mais encore par celle de 1793, où sont inscrites ces deux maximes : « La loi doit protéger la liberté publique et individuelle contre l'oppression de ceux qui gouvernent... Nul ne peut être privé *de la moindre portion* de sa propriété sans son consentement, si ce n'est lorsque la nécessité publique légalement constatée l'exige, et sous la condition d'une *juste* et préalable indemnité. »

(1) P. Leroy-Beaulieu, *Le Collectivisme*, p. 8.
(2) Comp. Alfred Jourdan, *Le rôle de l'État dans l'ordre économique*, p. 331 et 355.
(3) Voir P. Leroy-Beaulieu, *Ib.*, p. 168.
(4) *De quelques nouvelles doctrines sur la propriété foncière*, p. 16.
(5) Comp. P. Leroy-Beaulieu, *Ib.*, p. 170.

Supposons toutefois l'expropriation consommée. Le collectivisme aboutit par la force des choses à la plus monstrueuse des contradictions. Le point de départ est, en effet, dans cette thèse de Herbert Spencer : chaque homme a le droit imprescriptible de posséder la terre ; sans la possession de cet instrument par excellence, il est esclave, il ne vit plus que par tolérance. Or que fera l'État, propriétaire unique du sol? Ira-t-il, d'aventure, en remettre à chacun la possession directe? C'est impossible. On a calculé, par exemple, que, si les réformateurs s'avisaient de partager le département de la Seine entre ses habitans, le partage n'en attribuerait pas deux ares par tête, c'est-à-dire la centième partie de ce qui serait nécessaire à chacun d'eux pour assurer sa subsistance. Il faut donc renoncer — les collectivistes le reconnaissent eux-mêmes — au morcellement indéfini. Va-t-on instituer, dès lors, pour que chacun se figure être propriétaire, l'exploitation directe de tout le sol par l'État? Mais nul n'oserait exposer à ce risque la vie nationale, tant il serait dangereux de joindre à tous les modes de centralisation qui existent sur le continent européen la centralisation de la production agricole et des approvisionnemens, tant il serait absurde de faire décréter à Paris, par un ministre de l'agriculture ou même dans chaque région par ses délégués, l'ordre des travaux et les conditions de l'exploitation! On est peu à peu réduit à choisir entre ces deux partis : la location à des sociétés coopératives agricoles, la location à de simples fermiers aux enchères. Mais les publicistes anglais qui s'attachent à la première de ces solutions paraissent ne pas se douter que, ces sociétés une fois constituées et leurs membres ayant contribué d'une manière ou de l'autre à l'actif social, leurs cadres seraient formés et fermés ; qu'une nouvelle classe de privilégiés naîtrait, peut-être plus étendue, mais non moins exclusive à coup sûr que celle des propriétaires actuels ; que le nouveau venu, l'immigrant, le naufragé n'y trouverait point sa place et serait réduit, pour vivre, à lui louer ses bras ; qu'au bout d'un certain temps la « question sociale » se poserait une seconde fois et tout serait à recommencer. Reste, il est vrai, l'affermage aux enchères, pour le compte de l'État, du sol nationalisé, le gouvernement créant en France, par exemple, cinquante mille fermes de mille hectares ou cent mille fermes de cinq cents hectares. Mais les plus proches parens des collectivistes : Laveleye, H. Spencer, par exemple, ont d'eux-mêmes aperçu le vice de ce régime et se sont demandé d'abord si c'était bien la peine de bouleverser toute l'organisation sociale pour substituer à des régisseurs nommés par les particuliers des régisseurs nommés par le gouvernement, ensuite si l'on arriverait à étancher par ce

procédé vulgaire la soif de bien-être et de progrès qui dévore l'humanité. M. P. Leroy-Beaulieu, la statistique en main, a prouvé qu'on n'améliorerait pas dans notre pays la situation des paysans en remplaçant huit millions et demi de propriétaires ruraux par cent mille fermiers de l'État. Quoi! pour élever tout le monde à la dignité de propriétaire, on exproprierait d'abord une si grande partie de la population! on commencerait par rompre le lien étroit et fort qui unit tant d'hommes à la terre natale! on leur infligerait cette déchéance matérielle et morale! A l'exception des cent mille fermiers, tous les autres travailleurs ruraux, plus de neuf millions, n'auraient désormais d'autre mode d'existence que le salaire! Mais la conclusion est au rebours des prémisses!

Est-il besoin d'ajouter que cette parodie du communisme, tout comme le communisme proprement dit, paralyse le libre essor des facultés humaines? Ne peut-on pas dire aux collectivistes comme aux communistes que la terre ne se couvre pas d'améliorations nouvelles dès qu'elle échappe à l'appropriation individuelle? que le simple tenancier, en sentant se rétrécir la sphère de ses espérances, rétrécit celle de ses travaux? que l'octogénaire ne plantera plus s'il ne songe à sa postérité? que le propriétaire est le seul agent des intérêts permanens et des améliorations lentes? que seul il décide les changemens organiques dans la destination des pièces de terre, défriche un bois, plante, convertit une terre arable en prairie, fait une vigne d'une garrigue? Par quelque ingénieuse combinaison qu'on substitue la propriété collective à la propriété privée, on arrête l'activité fructueuse de l'homme, on fait couler un poison dans ses veines, on glace officiellement son intelligence, on l'endort, on le plonge dans la nuit.

Encore n'avons-nous pris à partie qu'un collectivisme partiel et modéré, puisque le collectivisme total met en commun tous les moyens de production, exceptant à peine quelques outils très rudimentaires, par exemple l'aiguille à coudre. Les économistes répondent, non sans raison, qu'il n'est pas possible de tracer une ligne de démarcation nette entre les moyens de production et les moyens de consommation; que beaucoup de produits prennent, suivant l'intention du détenteur, l'un ou l'autre caractère. Les pommes de mon verger, les raisins de ma vigne sont des moyens de consommation si je les affecte à mon déjeuner, mais ils deviennent des moyens de production si j'en extrais du cidre ou du vin. Voici, par conséquent, une intolérable et nouvelle entrave à la plus élémentaire des libertés humaines.

puisque la communauté devra faire tous ses efforts pour empêcher la transformation accidentelle des moyens de consommation en moyens de production. On a réfuté par l'absurde toute l'argumentation de Schœffle en supposant que le propriétaire de la fameuse aiguille à coudre, au lieu de l'employer à son usage personnel, s'en sert pour raccommoder, moyennant une insignifiante rémunération, la chemise du voisin. L'équilibre légal est rompu, la nouvelle organisation sociale est en péril, et la gendarmerie de l'avenir n'a plus qu'à dresser procès-verbal.

Il est d'ailleurs impossible, ainsi que je l'expliquerai tout à l'heure, de laisser subsister la liberté de consommation en supprimant la liberté de production.

Quand on étudie l'organisation naturelle des sociétés humaines, on s'aperçoit que la plupart des phénomènes économiques s'opèrent d'eux-mêmes et sans que la puissance publique ait à s'en mêler, si ce n'est pour réprimer les atteintes portées à la liberté par la violence ou par la fraude. Il n'est pas besoin d'arrêtés ou de décrets pour que de grandes villes comme Paris, Londres, Berlin, soient approvisionnées abondamment et régulièrement : l'initiative individuelle, l'intérêt réciproque du producteur et du consommateur accomplissent paisiblement l'œuvre nécessaire. Mais en sera-t-il de même quand tous les moyens de production seront aux mains de la communauté? Non, sans doute, puisque la loi de l'offre et de la demande sera, par la force des choses, abrogée, puisque l'individu ne pourra plus concevoir, encore moins exécuter le dessein de se procurer, en échange des utilités qu'il possède, des utilités d'une autre nature. Pour justifier ce bouleversement et l'organisation artificielle qui doit en être la suite, les collectivistes ont imaginé le plus étrange sophisme. Ils se glorifient de substituer à la production libre, mais « inconsciente », la production unitaire et « socialement consciente ». D'abord il est faux que la production libre soit inconsciente ; elle sort de l'initiative privée, essentiellement déterminée dans ses motifs : c'est, au premier chef, une force harmonique et régulière. Ensuite, quand on propose, à l'exemple de Schœffle (1), de centraliser la direction de toutes les affaires de la production « sur un point économique, pour arriver à la distribution de tous les produits à toutes les catégories de besoins, en raison de la mesure de ces besoins manifestés dans toutes les branches de consommation », c'est-à-dire de remplacer la liberté des transactions par le mécanisme impuissant d'une agence officielle, illumi-

(1) *La Quintessence du socialisme*, trad. Malon, p. 66.

née par la statistique, on met une camisole de force à la famille humaine en même temps qu'on méconnaît ses besoins et qu'on se met hors d'état de les satisfaire.

Une autre erreur du collectivisme consiste à substituer le « capital collectif » au « capital privé » pour abolir la libre concurrence (1). D'abord les socialistes, afin de mieux pourfendre cet infâme capital privé, source de tous les maux, affectent, à l'exemple de Karl Marx, de ne voir dans l'industriel qu'une sorte de concrétion du capital et d'assimiler le capitaliste au capital personnifié. Rien n'est plus contraire aux faits, puisque ce capitaliste est un être vivant qui, par ses qualités ou ses défauts, augmente ou diminue la productivité du capital, fait naître ou disparaître la plus-value ou le profit (2). Il faut fermer les yeux à la lumière pour ne pas comprendre que le succès ou la chute d'une entreprise (par conséquent la fortune ou la ruine de l'employeur et des employés) dépend de la direction qu'on lui donne. Qui dirigera, si ce n'est l'intéressé? Qui saura trouver le moyen d'acquérir à bon marché les matières premières ou d'économiser du travail? Qui devra songer, du matin au soir et du soir au matin, au perfectionnement de la production? Lassalle a raillé spirituellement ces « soucis de la capitalisation » qui suivent à l'Opéra le seigneur des temps modernes et l'empêchent d'écouter la musique. Mais ce souci de toutes les heures est l'auxiliaire indispensable du travail manuel, et peut-être va-t-il préserver, dans quelques jours, les ouvriers du chômage.

Cependant il faut écraser à tout prix la libre concurrence. Je vais donc être obligé de me contenir, par crainte de surpasser mon voisin. Voilà ce qu'on obtiendra difficilement, si je ne me fais violence ou si l'on ne me fait violence, car, travaillant à ses côtés, je serai naturellement stimulé par le désir de faire davantage et de mieux faire. Mais quelle singulière façon de comprendre le progrès et d'aider au développement du genre humain! Je ne peux plus employer ma liberté qu'à me rapetisser moi-même et, si je me sentais capable de produire une œuvre exceptionnellement utile, je devrais m'arrêter à temps, quand j'aurais dû, par

(1) « Voici dans sa substance, dit Schœffle (*op. cit.*, p. 17 et 18), le programme du socialisme : remplacement du *capital privé*, c'est-à-dire du mode de production spéculateur privé, sans autre règle sociale que la libre concurrence, par le *capital collectif* qui produirait une organisation plus unifiée, sociale, *collective* du travail national. Ce mode de production collectiviste supprimerait la concurrence actuelle... » Schœffle ajoute que le système nouveau supprimerait les capitaux de prêt, le crédit, les fermages, le loyer, la Bourse de commerce en marchandises, le marché, les annonces, les réclames et par-dessus tout le numéraire métallique.

(2) P. Leroy-Beaulieu, *op. cit.*, p. 274 et 275.

quelque découverte, adoucir les maux ou soulager les misères des autres! On s'obstine, d'ailleurs, à ne voir dans le peuple qu'un producteur, dont les salaires sont abaissés par la concurrence; mais il ne produit pas une chose qu'il ne finisse par consommer lui-même. Même en admettant que la libre concurrence eût pour conséquence inévitable l'abaissement des salaires, on ne peut pas oublier qu'elle permet à l'ouvrier de tout se procurer, grains, vêtemens, logement même, en plus grande abondance, en qualité meilleure, à meilleur marché. Mais il est en outre établi, par des chiffres irrécusables, que l'ouvrier profite de la baisse survenue dans le prix d'achat des objets nécessaires à sa subsistance sans supporter une baisse correspondante dans ses salaires. En Angleterre, entre les années 1850 et 1883, les salaires ont augmenté de 40 pour 100 environ ; ceux des ouvriers mineurs ont doublé, dans notre pays, en quarante-sept ans ; en Allemagne, ils ont progressé, depuis un demi-siècle, de 75 à 150 pour 100 (1). Tels sont les fruits de la libre concurrence, et l'on oserait la détrôner au profit du monopole, comme si le monopole, fût-il exercé nominalement par la communauté, n'enchaînait pas du même coup, par l'inévitable arbitraire de ses procédés et de ses règlemens, toute économie, tout progrès, toute volonté de mieux faire, toute velléité d'agir!

Il n'est pas moins chimérique de tendre à remplacer l'épargne individuelle par l'épargne collective. Quelques modérés, comme Schœffle, prétendent encore, il est vrai, garder un *minimum* d'épargne individuelle; mais, comme l'État collectiviste détient tous les moyens de production et supprime la monnaie, cette épargne ne peut plus consister que dans le droit du travailleur économe, représenté par quelques bons de travail, d'obtenir gratuitement du dispensateur unique, dans sa vieillesse, quelques subsistances. Rien ne ressemble moins à cette épargne « capitalisée » des temps modernes qui imprime à l'industrie et au travail de tout un peuple une direction nouvelle (2). Qui pratiquera l'ordre et l'abstinence pour défoncer le champ inculte, pour améliorer la terre, pour agrandir ou consolider la maison ou l'atelier? Non; la sphère de l'ancienne épargne étant à ce point rétrécie, il faut bien se réfugier, comme l'a clairement aperçu Karl Marx, dans l'épargne collective. L'État collectiviste prélèverait donc sur les produits, avant toute répartition aux individus, une quote-part destinée non seulement à entretenir le capital national en son

(1) Yves Guyot, *op. cit.*, p. 97 et suiv. Comp. Thiers, *De la Propriété*, p. 251.

(2) Comp., sur la substitution de l'épargne capitalisée à l'épargne thésaurisée, P. Leroy-Beaulieu, *Ib.*, p. 230.

état actuel, mais encore à l'accroître. Laissons les économistes démontrer, chose assez facile! que, si l'État actuel amortit fort peu, l'État futur épargnant, sous forme d'impôt, économisera moins encore et que le total de ses réserves sera très inférieur dans notre pays, par exemple, aux deux milliards et demi ou aux trois milliards accumulés annuellement par l'épargne française. Ce qui nous paraît intolérable, c'est qu'on emploie, pour atteindre un tel but, une telle contrainte. Il est prodigieux qu'on bouleverse le monde pour empêcher les hommes de pratiquer ce double précepte de la morale antique : *Sustine et abstine*. C'est une étrange tyrannie que de me refuser le droit de prévoir, et de me lier les mains pour que mon travail accumulé ne puisse pas me servir à moi-même ni servir aux autres.

On lit encore dans la seconde Déclaration des droits de l'homme (juin 1793) : « Nul genre de travail, de culture, *de commerce*, ne peut être interdit à l'industrie des citoyens. » Quelques collectivistes modérés tentent inutilement de ne point paraître désavouer, en ce point, la signature de la Convention. Schœffle, par exemple, se trompe et ne trompe personne en essayant de soutenir, dans sa *Quintessence du socialisme*, que l'individu conservera, dans l'organisation artificielle de la société, la libre détermination de ses besoins. Il ne la conservera, répondons-nous, qu'avec l'agrément de l'État collectiviste, c'est-à-dire des gens qui le dirigeront. Je sais bien qu'on s'embarque à ce sujet dans des douceurs « congratulantes ». « L'État, s'il faut en croire M. Dupont-White (1), c'est l'homme moins la passion, l'homme à une hauteur où il entre en commerce avec la vérité même, où il ne rencontre que Dieu et sa conscience; il y a des types célèbres pour exprimer cela : Moïse sur le mont Sinaï, Numa dans le bois sacré du Capitole. » Sans doute, mais après Moïse, Bebel, qui promet une guerre d'extermination sociale; après Numa, Bakounine dont le programme, exposé dans la *Lettre à un Français*, fut exécuté ponctuellement par la Commune de Paris. Pourrai-je compter sur l'impartialité du vainqueur, devenu producteur unique? De quelques lumières qu'il soit inondé, ne va-t-il pas éliminer radicalement et passionnément, en ne produisant rien pour eux, ceux des besoins humains qui n'auront pas son approbation particulière? Non seulement il régnera sur mon estomac et je n'aurai plus, par exemple, de viande à me mettre sous la dent si le pouvoir tombe aux mains des « végétariens »; mais il sera le maître, le maître absolu de mon être intellectuel et mo-

(1) *L'Individu et l'État*, p. 172.

ral. Dans la société naturelle, la demande des produits en détermine l'offre : dans la société réorganisée, l'offre seule subsiste et règle tout au gré d'un producteur tout-puissant. Rien ne sera comparable à ce nouveau joug.

La liberté de consommation va donc succomber avec la libre détermination des besoins. D'abord tout le système aboutit manifestement à des *maxima* de prix fixés par l'autorité. Ensuite, puisque, dans l'organisation artificielle combinée par Schœffle, la répartition des produits s'opère en liquidant des bons de travail dans les magasins publics de livraison, se pose aussitôt la question suivante : comment remédierait-on à l'insuffisance des produits relativement aux bons de travail qui se présenteraient pour les réclamer? Du moment où la production a perdu sa boussole, c'est-à-dire la demande libre s'adressant à l'offre libre, ce problème est insoluble. La moindre erreur de cette immense administration publique chargée de tout apprécier et de tout prévoir suscitera tout à coup une crise terrible, celle des besoins inassouvis, celle de la famine inexorable. « Le collectivisme ne pourra donc vivre, conclut M. P. Leroy-Beaulieu, qu'en aboutissant au rationnement, non pas comme mesure exceptionnelle, mais comme procédé normal. »

La liberté du domicile est également abolie. A Java, où fleurit encore un régime de propriété collective mitigée, mais où le défrichement d'une terre communale inculte confère aux habitans un certain droit de propriété privée, ce nouveau propriétaire est lié néanmoins à la glèbe et, s'il quitte son village, son bien retourne à la commune. Il ne le quittera donc pas. Mais ce simulacre même de propriété privée disparaît dans la société réorganisée par le collectivisme moderne. « Le louage des logemens, écrit Schœffle (1), serait aussi supprimé, attendu que dans l'état socialiste toute perception de rentes sur les terres et sur les maisons devrait être absolument supprimée, comme on l'a déjà proclamé à Bâle, il y a dix ans... » Admirable innovation, si le loyer, comme ont immédiatement répondu les économistes, n'était pas le prix de la liberté du domicile. Il n'y a plus de maison à louer? Mais cela ne signifie pas que le premier venu puisse occuper de vive force un logement à sa convenance, car une bataille s'engagerait alors à chaque coin de rue. Le logement sera donc imposé, fixé par l'État : quand on en voudra changer, c'est à l'État qu'il faudra présenter sa requête. Souhaitons que l'État, « instrument humain, sous la main divine qui l'emploie », se soit

(1) *La Quintessence du socialisme*, p. 63.

assez « purifié, comme nous le promet Dupont-White (1), au contact des lois éternelles dont il est l'agent nécessaire » pour exaucer ou repousser en connaissance de cause, dans son infinie sagesse, les vœux de quiconque voudra déménager. Mais nous ne déménagerons plus sans que la collectivité s'en mêle.

En outre, la liberté des professions est nécessairement sacrifiée. Selon les lois de l'organisation naturelle, un mauvais médecin devient bon architecte et n'est comptable qu'à lui-même de sa résolution nouvelle. Il n'en sera plus de même dans l'organisation artificielle où la division même du travail et la classification des métiers auront été réglées par l'autorité publique. Aujourd'hui, si l'ouvrier se déplaît dans un atelier, il peut, du jour au lendemain, changer de patron; comment s'y prendra-t-il quand l'État sera devenu le patron universel? Il ne passera plus que par grâce d'un atelier dans un autre. Que fera-t-il si sa demande n'est pas agréée? Sous le régime de la liberté, la concurrence des patrons est sa sauvegarde. S'il se heurte, dans l'avenir, à des fonctionnaires élus qu'il n'aura pas élus, s'il n'appartient pas à cette majorité, dispensatrice unique de toutes les faveurs, quel espoir lui reste-t-il? Plus de protection aux faibles, plus d'asile aux persécutés. Le serf aura remplacé l'homme libre.

Ce ne sont là, dira-t-on peut-être, que des libertés civiles, et la liberté politique subsistera.

Mais d'abord la liberté politique ne peut guère se passer de la liberté civile. Celle-ci est la préface de celle-là. On l'a dit cent fois et sur tous les tons : les qualités et les vertus nécessaires à l'exercice de la liberté politique ne s'improvisent pas; elles ne s'acquièrent que par le développement spontané des énergies individuelles, par la pratique du devoir et de la responsabilité dans la vie civile. L'indispensable apprentissage de la liberté politique se fait dans la famille, aux champs, à l'atelier. C'est un lieu commun, que nous ne développerons pas.

Krapotkine et les anarchistes proprement dits parlent à point quand ils reprochent au socialisme d'organiser la tyrannie de l'État. Engels a beau leur répondre (2) que l'État, en s'emparant de la production, fait sa dernière étape et « qu'on aura désormais l'administration des choses au lieu du gouvernement des personnes ». Liebknecht a beau promettre, au Congrès de Halle (octobre 1890), que l'État, « institution réactionnaire », sera supprimé « sous toutes ses formes » ! De même que deux et deux font

(1) *L'Individu et l'État*, p. 174.
(2) *Die Entwickelung des Sozialismus von der Utopie zur Wissenschaft* (1883).

quatre, de même la collectivité future, être de raison, sera représentée par des fonctionnaires. Quelle tâche! Suivons du regard ces élus du peuple (1), astreints à diriger et à répartir non seulement le travail public concernant les chemins, les écoles, etc., mais tout le travail privé : le labourage, la pâture, la construction et la réparation des maisons particulières, la serrurerie, la menuiserie, etc. Les défauts des administrations publiques, dont nous nous plaignons déjà, s'accroîtront à mesure que la production sera plus vaste et plus compliquée. Qu'est-ce, à côté des budgets futurs, que le budget français actuel, de trois milliards ou trois milliards et demi, d'un mécanisme facile à saisir et n'impliquant, après tout, qu'une activité restreinte à certaines branches de services? Les « comités d'enquête », les « comités directeurs » de la production, chargés de pourvoir aux subsistances, aux vêtemens, au logement, à l'amusement même de tout un pays seront investis de fonctions colossales. Fourier qualifie d'*omniarques* ces maîtres de la production; M. Paul Leroy-Beaulieu dit qu'ils tiendront entre leurs mains la vie et la mort de leurs compatriotes, et ni l'un ni l'autre n'exagèrent. Il faudrait une grande dose de naïveté pour se figurer que la liberté politique peut se dégager de ce « solide engrenage organique » et survivre à la liberté civile. Deux ou trois partis subsisteront peut-être pour accaparer au profit de tel ou tel camp la distribution des produits; et l'appétit des places, de plus en plus nombreuses, ne connaîtra plus de bornes. Mais se figure-t-on qu'une pareille absorption de l'individu dans l'État laisse le moyen de garantir par une sage pondération des pouvoirs et par un harmonieux équilibre des institutions les droits et les intérêts de chacun? Après tout, quels droits, quels intérêts seront encore à défendre?

On n'a pas assez réfléchi que les satisfactions de l'intelligence supposent elles-mêmes, en général, l'emploi de certains objets sensibles, sans lesquels la pensée ne peut pas se manifester et se communiquer. Ne s'agît-il même pour l'orateur populaire que de réunir, sur une superficie de quelques mètres carrés, un certain nombre d'auditeurs, l'État, propriétaire unique du sol, peut lui contester le droit d'occuper un espace très étroit pour un temps très court. La liberté de la presse est encore plus clairement compromise, par cette simple raison qu'il faut un imprimeur pour imprimer. Or, sous le régime collectiviste, tous les caractères d'imprimerie, toutes les presses, tous les livres appartiendraient à

(1) Nous les supposons élus, quoique les collectivistes soient loin de s'entendre à ce sujet : « Pour le socialisme réalisé, dit Schœffle (*Ib.*, p. 52), le suffrage universel n'est pas absolument nécessaire. »

l'État. Il existe en France des conseils municipaux qui, de peur que le nom de Dieu ne souille les lèvres des enfans, le font rayer des livres classiques : si leurs favoris peuplent les comités directeurs de la production, tous les catéchismes, tous les livres de piété, tous les ouvrages qui ne seront pas marqués au coin de l'orthodoxie positiviste pourront donc être proscrits. Leurs adversaires, s'ils les dépossèdent, pourront prendre une revanche d'intolérance et défendre à leur tour la publication de tous les ouvrages qui ne seraient pas empreints d'un sentiment religieux déterminé. Ces prévisions ne sont pas purement chimériques, et Karl Marx, par exemple, pour justifier son anathème à la liberté religieuse, la compare à la liberté qu'aurait l'aiguilleur de manœuvrer les aiguilles et d'opérer les changemens de voie au gré de son caprice. Il est aisé de mesurer la profondeur de l'abîme. Jamais, depuis que le soleil luit sur le monde, on n'aurait réduit la pensée humaine à ce comble d'asservissement; jamais, par une conséquence inévitable, la liberté politique n'aurait été soumise à cette torture et chargée de tels fers.

Nous ne croyons donc pas sortir de notre cadre en étudiant, toujours au même point de vue, diverses applications de l'idée socialiste que les circonstances ont suggérées depuis un certain nombre d'années soit aux publicistes, soit aux hommes d'État.

III [1]

Bien que, d'après une motion du docteur Aveling, gendre et disciple de Karl Marx, votée le 4 septembre 1893 à Belfast par un congrès du « Parti indépendant du travail », la « question du travail » ne puisse pas être résolue tant que « tous les moyens de production et de distribution n'auront pas été nationalisés », les socialistes ne dédaignent pas de préparer cette victoire définitive par des conquêtes partielles. C'est ainsi qu'ils ont réclamé la suppression du salariat. Karl Marx l'avait demandée formellement dans son *Manifeste* de 1847. Je retrouve cette proposition littéralement transcrite dans plusieurs circulaires électorales de 1893. M. Lafargue a lancé cet aphorisme : « Tant que vous n'aurez pas aboli le salariat, vous n'aurez rien fait. » Le salaire, dit-on encore, c'est le vol organisé par le patron.

Il faut s'entendre. Personne ne soutient que « l' employé » ne doit pas être rémunéré de son travail. On ne blâme que le mode

(1) C'est à dessein, on le remarquera sans peine, que je n'examine pas chacune de ces questions sous ses diverses faces. Je me propose uniquement de faire ressortir l'antagonisme du socialisme et de la liberté.

rémunération. Mais d'abord de quel droit imposer à deux contractans les conditions de leur contrat? Cette question, nous la posons une fois pour toutes, car il faudrait la reproduire sans cesse à propos des restrictions innombrables et diverses que le socialisme entend mettre à la liberté des conventions. L'ouvrier demande du travail, le patron offre un prix. S'ils ne s'accordent pas, la convention n'est pas formée : s'ils s'accordent, ils s'obligent réciproquement l'un envers l'autre, dans la plénitude de leur indépendance. Ils ne sont pas en tutelle et, puisque leur capacité civile est complète, laissons-les faire. L'*employé*, dit-on, est à la discrétion de l'*employeur*. Il en serait ainsi sous le régime purement collectiviste, parce qu'il aurait affaire à l'*employeur* unique. Mais nous supposons en ce moment que l'organisation naturelle de la société subsiste encore et, par conséquent, que la concurrence des patrons, sauvegarde de l'ouvrier, n'est pas abolie. S'il ne conclut pas avec l'un, il conclura sans doute avec l'autre, et, s'il ne s'entend avec personne, c'est qu'il prise trop haut ses services. Enfin il faut recoudre après avoir taillé, c'est-à-dire remplacer le salariat après l'avoir supprimé. Par quoi? Selon toute apparence, par la participation *obligatoire* aux bénéfices. Nouvelle contrainte, car, si le salaire représente nécessairement une part des bénéfices, les intéressés sont assurément libres de traiter à forfait, ce qui peut diminuer la rémunération de l'ouvrier dans les années où l'on gagne beaucoup, mais ce qui l'assure dans les années où l'on ne gagne rien. Il n'est pas inutile de remarquer, en effet, que la participation obligatoire aux bénéfices, pure et simple (en admettant qu'elle n'implique pas la participation aux pertes), conduit l'ouvrier à manquer de pain toutes les fois que le bénéfice est nul. En aucune façon, m'ont répondu certains employés; nous serons alors rémunérés n'importe comment. En vérité! mais alors le salaire, le salaire exécré sort de son linceul et rentre par la grande porte! Il subsiste par la force des choses et prévaut contre les sophismes économiques. L'idée se transforme et nous apparaît dans toute sa simplicité : maintenir le salaire quand il est désavantageux au patron, l'abolir quand il est désavantageux à l'ouvrier. N'insistons pas.

L'abolition du salariat se heurtant à divers obstacles, un certain nombre de socialistes ont proposé, par exemple au congrès de Tours, d'établir l'égalité des salaires. C'est une nouvelle et non moins profonde atteinte à la liberté. D'abord, s'il s'agit d'établir cette égalité chimérique entre toutes les professions, on touche à l'absurde : si l'on prétend assimiler, quant à la rémunération, les métiers les plus faciles à ceux qui comportent de longs efforts,

des travaux préparatoires, un grand déploiement des facultés intellectuelles, par exemple les balayeurs aux ingénieurs, on ne trouvera plus d'ingénieurs. La fameuse *série des prix* de la Ville de Paris, dont l'application générale était encore réclamée, le 21 septembre 1893, par quelques centaines de terrassiers et de puisatiers parisiens, est d'ailleurs une protestation des plus significatives contre ce premier système : par exemple, les tailleurs de pierre pour ravalement y sont payés, à l'heure, quarante centimes de plus que les maçons ou les peintres; les plombiers dix centimes de plus que les menuisiers et cinq centimes de plus que les serruriers; les charpentiers en fer soixante-dix-sept centimes et demi de plus que les autres charpentiers : nul n'oserait proposer aux plus favorisés, même au nom de la démocratie, un absolu nivellement. Aussi l'on se rabat, en général, sur l'égalité du salaire dans la même profession (1). C'est sérieusement qu'on propose de dire au patron : Vous employez deux jardiniers ou deux imprimeurs; l'un travaille beaucoup, l'autre peu; l'un travaille bien, l'autre mal; nous vous défendons de les rémunérer inégalement. — Mais, répondra le patron, vous me ruinez en me liant ainsi les mains; car l'ouvrier laborieux, s'apercevant qu'il ne gagne rien à se donner du mal, ne s'en donnera plus et, d'autre part, obligé de hausser le salaire des plus paresseux, je paierai la moyenne du travail qui me sera livré bien au-dessus de sa valeur véritable. Certains publicistes se sont, il est vrai, figuré qu'on développerait chez l'ouvrier, par cette contrainte, des sentimens « altruistes » et qu'on l'amènerait à travailler, de toutes ses forces, par désintéressement, par pur amour de ses semblables. Les économistes n'ont pas de peine à démontrer que cette réversion de l'activité sur la paresse diminuerait la masse de la production générale et que l'ouvrier privé de son gain personnel ne serait pas même alléché par la vague perspective d'enrichir l'humanité. Nous nous bornons à constater que cette inique répartition est un outrage gratuit à la dignité du travailleur et qu'on ne sacrifie pas même au bien de la société la liberté des individus.

Fixons du moins, répliquent les socialistes, un *minimum* légal des salaires; et cette proposition, développée par le « groupe français » au congrès de Zurich (août 1893), vient d'être reprise par quelques feuilles radicales à l'occasion des troubles suscités dans les environs d'Aigues-Mortes par la concurrence des ouvriers

(1) Encore les mineurs grévistes du Pas-de-Calais réclamaient-ils, dans leur *ultimatum* du 25 septembre 1893, des tarifs différens selon qu'il s'agissait des ouvriers à la veine, des ouvriers à la corvée et raccommodeurs ou des rouleurs.

italiens et des ouvriers français. Mais d'abord que de difficultés dans la détermination de ce *minimum!* On évaluerait sans doute, pour les ouvriers de chaque région, un *minimum* de besoins matériels — peut-être, selon une formule d'Adam Smith, ce que coûte au juste l'entretien d'une famille de quatre personnes, — et ce premier chiffre servirait à fixer l'autre : l'embarras serait grand, car les besoins de chacun varient selon la santé, le tempérament et les habitudes. Admettons néanmoins que les pouvoirs publics, doués d'une clairvoyance exceptionnelle, touchent le but et marquent le point précis avec une exactitude infaillible : on ne saurait oublier que le problème a deux faces. Tous les patrons ne s'enrichissent pas; un grand nombre d'entre eux font même d'assez mauvaises affaires. Or, comme la baisse universelle des salaires dans une même industrie correspond nécessairement à quelque cause générale (guerre, émeute, épidémie, mauvaise récolte, disette, etc.) (1), il se peut que le patron soit placé dans cette alternative : réduire momentanément les salaires au-dessous du taux réglementaire ou fermer son usine. On aurait beau proclamer le droit au travail, même dans les rapports de « l'employeur » et de « l'employé », ou répéter après M. Ben Tillett : « Ce ne sont pas les prix qui doivent régler les salaires, mais les salaires qui doivent régler les prix; ces sophismes ne sauraient prévaloir contre la force des choses : le taux du salaire varie nécessairement avec les conditions économiques et sociales du marché, parce que nul ne peut contraindre « l'employeur » à se ruiner, moins encore à trouver, une fois ruiné, les moyens de continuer son commerce. La puissance publique elle-même est arrêtée dans ce nouveau mode d'intervention par un obstacle insurmontable : si le *minimum* possible est inférieur au *minimum* légal, il est seul légitime, étant seul praticable. Il faudra bien le subir, à moins que la collectivité ne se charge de combler la différence, ce qui serait absurde.

Par un motif analogue, on ne doit pas faire revivre cet arrêté de la Commune de Paris du 27 avril 1871 qui défendait d'inscrire au nombre des peines disciplinaires, dans les règlemens d'ateliers, une retenue quelconque sur les salaires. Le parti « socialiste ouvrier », ses programmes électoraux en font foi, tient beaucoup à remettre en vigueur cette mesure prohibitive, et la dernière Chambre des députés a cru devoir exaucer son désir en votant une proposition de M. Dumay, qui proscrivait les retenues et les

(1) Si d'aventure quelque baisse de salaire dépendait d'un caprice, la concurrence entre patrons d'une part, le droit de grève de l'autre, seraient les régulateurs du marché.

amendes. M. Yves Guyot a montré clairement que, si l'unique sanction des règlemens était désormais la mise à pied ou le renvoi, la situation des ouvriers aurait beaucoup empiré (1). Mais voici que les syndicats de mineurs réunis à Lens entendent parer à cet inconvénient en prohibant le congédiement des ouvriers de quarante ans, c'est-à-dire en conférant aux ouvriers de cet âge une sorte d'inamovibilité. Ceux-ci, quoi qu'ils fassent (2), ne seront comptables qu'envers eux-mêmes de leur inexactitude ou de leur indiscipline. Et les patrons? Ils ont le droit de se taire.

A quelle autorité peut-on commettre, en effet, la réglementation du travail et des salaires? Les syndicats d'ouvriers seraient investis, dans le programme du parti socialiste, de cette redoutable fonction. Le Grütli, vaste association radicale qui se propose depuis un demi-siècle d'accroître le bien-être matériel et moral des ouvriers suisses, ne s'est pas contenté d'acclamer, dans sa session de Neuchâtel (juillet 1893), les syndicats obligatoires, mais a demandé qu'on les chargeât de régler et de limiter la production. Le Congrès de Bienne (avril 1893) leur avait déjà donné le mandat de déterminer les conditions du travail, la journée normale, le taux du salaire, ajoutant que leurs décisions auraient « force de loi » pour tous les patrons et les ouvriers. Les *trades unions* jouent à peu près ce rôle en Australie, dans les colonies de Victoria et de la Nouvelle-Galles du Sud, en y maintenant par des procédés violens le taux factice des salaires (3). On arriverait, en suivant cet exemple, à constituer le plus monstrueux monopole au profit d'une infime minorité qui confisquerait toute l'activité nationale. M. Bernard-Lavergne a, dans un discours très vif, protesté, devant le Sénat français (4 juillet 1893), contre ces empiétemens, non seulement au nom de l'autonomie et de la liberté humaines, mais en invoquant la souveraineté du peuple et les principes de la Révolution française. A vrai dire, les habiles ne sont pas éloignés de croire qu'on dépasse le but, au moins pour le moment, en affichant cette prétention singulière, et là n'est pas en Europe, à l'heure présente, le véritable champ de bataille.

En 1875, on réclamait, à Gotha « la fixation de la journée de travail correspondant aux besoins de la société ». Les socialistes allemands avaient assurément sous les yeux la loi des États-

(1) *La Tyrannie socialiste*, p. 160 et 161.

(2) Le programme porte qu'il ne sera plus, à l'avenir, renvoyé d'ouvriers ayant encouru une condamnation, mais en exceptant le cas où la condamnation aurait porté préjudice à « l'employeur ».

(3) Voir un intéressant article de M. Chailley-Bert dans le *Moniteur des intérêts matériels* du 2 mai 1893.

Unis qui, depuis 1868, limitait à huit heures la journée de travail dans les chantiers fédéraux; mais ils savaient aussi que l'ouvrier pouvait, à sa convenance, d'après la jurisprudence américaine, travailler plus longtemps, étant présumé connaître les règlemens et les accepter par cela seul qu'il se laissait employer et payer (1). Une loi suisse de 1877 avait déjà réduit le travail des fabriques à onze heures, quand le régime des *quatre huit* se forma (vers 1880) dans quelques colonies australiennes : 8 heures de travail, 8 heures de repos, 8 heures de sommeil, 8 shillings de salaires. Si les trois premiers termes furent maintenus, du moins jusqu'à ces derniers temps (2), le quatrième fut, on pouvait le prévoir, promptement délaissé, rien ne pouvant empêcher les charpentiers, les gaziers, les plâtriers, les tondeurs de laine et beaucoup d'autres de gagner plus de 8 shillings par jour. On aspira donc exclusivement en Europe, comme en Amérique, au régime des *trois huit*. Dans l'enquête faite par la commission française du travail en 1890, sur 410 syndicats ouvriers, 186 demandèrent la journée de 8 heures sans travail supplémentaire, 48 la même journée avec travail supplémentaire, 2 une journée moindre, 38 seulement donnèrent une réponse négative. L'année suivante, le premier article du programme d'Erfurt (partie spéciale) fut ainsi rédigé : « Fixation d'une journée de travail normal, fixée à huit heures au maximum. » On sait enfin quelle fut, au dernier Congrès de Zurich, la tactique des meneurs allemands : malgré les efforts du groupe français, qui voulut tout embrasser au risque de mal étreindre, la majorité se concentra sur un seul point : la journée de huit heures; et revendiqua cette réforme avec toute l'énergie dont elle était capable.

Mais d'abord, pourquoi s'en tenir au régime des *trois huit?* Une surenchère démagogique devait s'organiser, et s'organisa. D'après M. Vaillant, il faudrait réduire la journée de travail à six heures, d'après M. Hyndmann à quatre, d'après M. Lafargue à trois, d'après MM. Reinsdorf et J. Noble de New-York à deux, d'après le docteur Joynes à une heure et demie. Cette spéculation à la baisse ne pouvait s'arrêter. M. J. Guesde, interpellé dans une réunion électorale, à Roubaix, par un contremaître qui lui reprochait de berner les ouvriers, a répondu, s'il faut en croire le *Journal des Débats* du 15 août 1893, que, si ces derniers travaillaient *une heure vingt minutes* par jour, cela suffirait aux besoins

(1) Voir sur la loi de l'État de New-York, de 1878, et sur l'interprétation qu'elle a reçue, Yves Guyot, *op. cit.*, p. 111.

(2) Aux dernières nouvelles, les *trades unions* de l'Australie demandent que la journée de travail soit réduite à six heures.

du peuple. Une heure vingt minutes, entendez-vous? De grâce, est-il avéré que cette solution soit définitive, et ne peut-on pas encore retrancher les vingt minutes?

On n'aboutit, d'ailleurs, en intervenant par voie d'autorité, qu'à des déterminations purement arbitraires. Chaque branche de l'industrie humaine a ses exigences et les besoins de l'heure présente ne sont plus déjà ceux d'hier. Les économistes anglais Senior et Wilson déduisaient de certains faits, jadis exacts, que le gain des fabricans était produit dans la dernière des dix ou onze heures formant la journée de travail : plusieurs de ces faits se sont modifiés, et la journée put être réduite à neuf heures ou à neuf heures et demie. Pourquoi les économistes contemporains croient-ils pouvoir reléguer les anciennes journées effectives de quatorze ou quinze heures dans la « période chaotique » de la grande industrie (1)? C'est que de grands progrès industriels ont amené, par le cours naturel des choses, une réduction graduelle de la journée dans presque tous les métiers, c'est que la force spontanée des ouvriers agissant collectivement s'est accrue, sous l'empire de nombreuses circonstances, et qu'ils en ont usé quelquefois hors de propos, mais quelquefois à propos pour se procurer tantôt une élévation légitime des salaires, tantôt une abréviation légitime de la durée du travail.

Ce qui semble intolérable, c'est que l'autorité publique s'interpose entre le patron et l'ouvrier adulte pour dire à l'un : « Tu ne feras pas travailler », à l'autre : « Tu ne travailleras pas plus de huit heures ou plus d'une heure vingt minutes. »

Le patron peut d'abord répondre qu'il a le droit de travailler, ayant le droit de vivre, et que la communauté n'a pas à s'immiscer dans l'exercice de ce droit élémentaire, ce qui suffirait. Mais il ajoutera sans doute qu'il ne peut pas réduire la journée de travail sans diminuer le salaire; car s'il reçoit, en échange d'une même somme, une moindre quantité de travail, il sera ruiné par tous ceux de ses concurrens étrangers qui ne subiraient pas le même joug. Ce second raisonnement fortifie le premier, car, jusqu'à ce qu'on ait établi l'État collectif unique, il est impossible de supposer que tous les peuples sans exception, malgré la diversité des intérêts et des mobiles, s'entendront pour établir une législation économique uniforme. Admettons qu'on passe outre, et le fabricant se trouvera pris dans ce dilemme : fabriquer plus cher et ne pas vendre, fabriquer à vil prix et vendre à perte. Quelque parti qu'il prenne, c'est la ruine. Aura-t-on du moins préservé l'intérêt

(1) Comp. P. Leroy-Beaulieu, *Essai sur la répartition des richesses*, chapitre XI.

de l'ouvrier, qu'on oppose, bien à tort, à celui du patron? Non, car si tous les patrons, dans une même branche d'industrie, sont réduits à se croiser les bras, leurs ouvriers sont réduits à chômer. Si l'on suscite, en limitant la durée du travail, une cause permanente de chômage, on leur coupe les vivres.

Mais l'ouvrier peut répondre à son tour : « De quel droit limiter mon travail? Je suis valide et robuste; le cabaret ne m'attire pas : il me plaît de travailler plus de huit heures et d'épargner pour mes vieux jours. J'ai d'ailleurs non pas seulement deux, comme Adam Smith le suppose, mais cinq enfans à nourrir, et le salaire dont mon voisin célibataire se contente ne me suffit pas. » C'est alors qu'un sophiste murmure à son oreille : « Tu travailleras moins, et tu ne seras pas moins payé. » Mais l'ouvrier clairvoyant sait à quoi s'en tenir : il comprend que, par la force des choses, en réduisant uniformément, dans un pays, la journée de travail, on abaisse la moyenne des salaires, à moins de tarifer aussi les prix de revient, ce qui n'est pas possible. C'est pourquoi les mineurs du Northumberland et du Durham s'opposèrent formellement au bill limitant à huit heures le travail des mines, que la Chambre des communes a cru devoir voter au mois de mai 1893. Les ouvriers cotonniers du Lancashire ont plusieurs fois déclaré que cette innovation serait funeste à l'industrie cotonnière anglaise (1). Stuart Mill avait reconnu lui-même qu'il faudrait, dans la plupart des cas, employer la contrainte. MM. Watson, Harford, Tait, secrétaires de diverses unions d'ouvriers, n'éprouvaient pas de leur côté le moindre doute à ce sujet et déclaraient nettement devant une commission de la même assemblée (avril 1893) : « Personne ne devrait être autorisé à gagner un sou une fois ses huit heures terminées, et celui qui, rentré chez lui, emploierait ses heures de loisir à faire des chaussures pour un magasin devrait être puni. » Nous n'insistons pas : MM. Watson, Harford et Tait ont achevé la démonstration.

Conséquens avec eux-mêmes, les docteurs en socialisme ont excommunié le travail à la tâche ou « marchandage ». Après la révolution du 24 février 1848, un décret du Luxembourg l'avait immédiatement aboli. Il faut lire, dans l'ouvrage que M. Thiers a publié sur : *la propriété* (septembre 1848), le chapitre VI du livre III : l'illustre homme d'État n'a pas écrit de page plus incisive et plus brillante. Un habile ouvrier, payé 5 francs par jour,

(1) Le congrès des *trades unions*, de Glasgow (septembre 1892), a rejeté seulement par 205 voix contre 155 une proposition transactionnelle, ainsi conçue : « Dans tout métier ou toute profession dont les ouvriers *organisés* désirent, en majorité, avoir une journée de huit heures, cette durée de travail doit leur être assurée par la loi. »

exécutait en dix jours une pièce de machine; son maître la lui commande au même prix en lui laissant le choix du temps; il la termine en sept jours et gagne un peu plus de 7 francs. Plus tard, il sera chargé d'exécuter le cylindre d'une machine à vapeur, valant deux ou trois mille francs, calculera ce qu'il lui faut de temps et de main-d'œuvre, s'adjoindra plusieurs auxiliaires, tirera d'eux le meilleur parti possible, arrivera par là même à gagner un très gros salaire, tout en trouvant le moyen de stimuler leur zèle par un supplément de paye. En fin de compte, il aura gagné deux, trois ou quatre fois plus que par le travail à la journée, obtenu les bénéfices d'une spéculation véritable sans risquer les capitaux de l'État ni ceux qu'il a lui-même épargnés. Voilà, disait alors M. Thiers, une « organisation du travail » toute trouvée, toute facile, qui est à la fois un système d'éducation, de surveillance, de rémunération exactement proportionnelle au travail produit : elle existait et vous l'avez détruite! « O les plus inconséquens des hommes! Vous voulez que l'ouvrier devienne entrepreneur et, dès qu'il l'est devenu, vous le détestez, vous l'appelez *marchandeur*, indigne tyran qui exploite l'homme! vous vantez le travail comme la plus sainte des vertus! vous voulez que l'homme travaille, qu'il s'applique, qu'il gagne, qu'il prospère, et, lorsqu'il vous a obéi, qu'il a réussi, qu'il a spéculé heureusement dans les limites qui lui conviennent, vous l'appelez usurpateur, tyran du prolétaire! Oui, pour vous plaire, il faut n'avoir pas réussi! Et voyez comme la fin couronne l'œuvre! Le lendemain du jour où le travail à la tâche était aboli, les bons ouvriers étaient découragés, les mauvais ne gagnaient pas plus, et les jeunes demeuraient sans ouvrage. »

Comme un grand nombre d'ouvriers associés, les « associés tailleurs », par exemple, avaient été, par la force des choses, amenés à rétablir très promptement le travail à la tâche, et l'épreuve de 1848 ayant complètement échoué, cette utopie fut discréditée pour un certain temps. Karl Marx recommença la lutte en ouvrant le feu contre le travail « intensif », c'est-à-dire en démontrant qu'il ne suffisait pas de réduire la journée de travail si l'ouvrier s'usait par un déploiement excessif de force musculaire ou de force nerveuse. Le congrès de Bruxelles vota donc à l'unanimité, le 22 août 1891, la suppression du travail aux pièces (1), et ce vœu fut renouvelé l'année suivante par le congrès de Tours.

(1) Dans les termes suivans : « Le congrès est d'avis que cet abominable système du surmenage est une conséquence du régime capitaliste, qui disparaîtra en même temps que celui-ci : il est du devoir des organisations ouvrières de tous les pays de s'opposer au développement de ce système. »

De même, au moment où j'écris ces lignes, l'abolition du travail en chambre figure au programme du congrès international des ouvriers gantiers qui se réunit à Grenoble (3 septembre 1893). Mais, encore une fois, si la société doit empêcher divers abus en prescrivant certaines mesures de salubrité, d'hygiène, de sécurité générale, elle ne saurait traiter les ouvriers majeurs, investis aujourd'hui presque partout des droits les plus étendus, comme des êtres incapables de se défendre. Certains excès du travail intensif ne légitiment pas la suppression du travail aux pièces. Aujourd'hui comme hier, l'ouvrier qui travaille aux pièces échappe à la surveillance tyrannique du patron, qui perd le droit de lui reprocher sa négligence ou sa paresse : n'étant plus astreint qu'à livrer dans des conditions déterminées la chose une fois promise, il acquiert une plus grande somme d'indépendance. Il a le droit absolu d'y aspirer. On peut rappeler aux congrès de Bruxelles et de Tours qu'ils avaient, dans ces mêmes sessions, réclamé l'abolition du salariat : en montrant le but aux travailleurs, ils lui défendaient de l'atteindre.

Le dixième congrès du parti ouvrier français, séant à Marseille, a dressé, comme on sait, un programme à l'usage des campagnes. Pour entraîner dans sa sphère d'action les deux couches de la démocratie rurale, il a proposé tout à la fois : pour les ouvriers agricoles de tarifer le prix du travail; pour les fermiers et métayers, de tarifer le prix des baux. Les deux propositions se tiennent et se valent. Tout ce que nous disons de l'une s'applique à l'autre.

La politique des syndicats ouvriers consistant à monopoliser le travail, ils entreprirent une croisade contre certains bureaux par l'entremise desquels se font actuellement plus des quatre cinquièmes des placemens d'ouvriers ou d'employés. C'est pour seconder cette campagne que MM. Mesureur et Millerand, Joffrin et Dumay saisirent la Chambre des députés d'un projet interdisant, sous des peines sévères, tout placement non gratuit. M. Yves Guyot combattit cette proposition avec un véritable talent (mai 1893), montrant que le rôle d'intermédiaire entre la demande et l'offre d'emploi est un service comme un autre, comportant une rémunération légitime, et que les cotisations payées aux syndicats par les ouvriers une fois placés seraient une forme de la rémunération, signalant en outre les conséquences abusives d'un monopole que le texte adopté par la commission législative affranchissait de tout contrôle. Il n'est presque pas de « revendication » socialiste qui ne tende à confisquer une liberté. Celle-ci devait gêner assurément chaque ouvrier en quête d'un emploi, puisqu'elle le contrai-

gnait dans ses démarches et l'exposait soit à la rancune, soit à la partialité d'un intermédiaire unique; mais elle préparait en outre, au grand détriment de la république, la dangereuse suprématie d'une infime minorité, c'est-à-dire de deux cent mille syndicataires sur l'ensemble de la population ouvrière et industrielle. La Chambre sentit ce péril, et la loi fut ajournée : les syndicats ont alors changé leur fusil d'épaule, et le piquant de l'aventure, c'est que, pour soustraire décidément les ouvriers à la « rapacité de l'intermédiaire », ils se sont érigés eux-mêmes en intermédiaires sans se soucier autrement de la gratuité. La redevance, au lieu d'être préalable, n'est touchée qu'après le placement (1).

Ce qui justifie, aux yeux des socialistes, cette entreprise persévérante, acharnée contre la liberté du genre humain, c'est la nécessité d'arrêter le développement excessif de la production. A côté de la plaie féodale qui vient de se fermer, écrivait Dupont-White en 1846 (2), une plaie nouvelle s'est ouverte, celle de l'industrie libre. Le régime de la libre production permet à tout venant d'élever manufacture, atelier, boutique, quel que soit le nombre des industries préexistantes; de recruter partout des ouvriers, de troubler les relations acquises, de ruiner les compétiteurs par la « surabondance des produits » et l'émulation du bon marché. La marche forcée des usines, la plénitude des magasins entraîne bientôt l'impossibilité de vendre que suit celle de produire, et le travailleur, après les malaises de l'intermittence, éprouve les désastres du chômage. Des brochures intitulées : *Crises pléthoriques*, *Anarchie de production*, ont été depuis cette époque répandues en Allemagne par les chefs de la secte; le programme d'Erfurt les résume dans une phrase laconique : « Les forces productives de la société actuelle sont devenues trop grandes. »

Il est incontestable que, même sous le régime de la liberté, la production ne s'adapte pas invariablement, avec une précision mathématique, aux besoins des consommateurs. Il n'en peut être autrement, les plus avisés ne pouvant pas tout prévoir. Il s'agit de savoir comment on pourrait suppléer à ce défaut de prescience et si chacun des remèdes proposés n'est pas pire que le mal. Nous avons déjà montré qu'on l'aggraverait en faisant de l'État un producteur unique, et que, la libre concurrence une fois écartée, chaque erreur aurait des conséquences incalculables. Tout porte à croire qu'on ne gagnerait pas davantage à concentrer la production entre un certain nombre d'associations ouvrières : il ne faut

(1) Voir le *Journal des Débats* du 19 août 1893.
(2) *Essai sur les relations du travail avec le capital*, ch. XVII.

attendre d'elles ni cette vigilance infatigable, ni cette prévoyance minutieuse que suscite l'intérêt personnel et que l'unité de direction tient en éveil. D'ailleurs on aurait déplacé, non supprimé la concurrence et ses effets, à moins que les associations ne s'entendissent entre elles pour limiter la production. Nous touchons donc à l'absurde, parce que nul n'est assez éclairé pour dire tout à coup, en connaissance de cause : Assez de fer, assez de draps, assez de vêtemens, assez de logemens. Nul n'est assez sûr de lui-même et du lendemain pour décréter que le prix des choses n'est plus en rapport avec leur utilité réelle et pour en déterminer la hausse par voie d'autorité. D'ailleurs on ne s'arrête pas sur cette pente et, comme le progrès d'une hausse factice peut sembler intolérable aux consommateurs, il faudra donc aussi, le cas échéant, décréter la baisse. Ce n'est pas impunément qu'on commence à détourner le cours naturel des choses : le plus simple et le plus sage est de laisser à la liberté le soin de corriger les maux de la liberté.

Si « la productivité du travail humain s'accroît dans des proportions gigantesques », c'est, lit-on dans le programme d'Erfurt, que « l'outil se transforme en machine ». Il y a longtemps que l'outil s'est révolté contre la machine. Personne n'ignore que les copistes ont brisé les premières presses, que les matelots ont détruit les premières chaloupes à vapeur. Proudhon décrivait en 1848, dans un style aussi violent que pittoresque, cette « sorte de choléra qui tantôt apparaît sous la forme de Gutenberg et tantôt revêt celle d'Arkwright ». Hier encore, les délégués d'une chambre syndicale parisienne demandaient au Parlement d'établir sur les machines un impôt équivalent au travail qu'elles épargnent. On ne comprend pas, en vérité, que cette erreur surannée résiste à l'étude impartiale et réfléchie des faits. L'invention de l'imprimerie a tué, sans doute, l'industrie des copistes; mais quel immense surcroît de travail elle procure à toute une armée de travailleurs! La transformation de la marine a dérangé quelques habitudes et froissé quelques intérêts; mais l'ancienne marine à voiles n'employait pas plus d'hommes que n'en occupent aujourd'hui les deux navigations réunies. En 1760, quand Arkwright prit son premier brevet pour une machine à filer, les filatures anglaises comptaient 7 900 ouvriers; elles en comptent aujourd'hui 500 000. Les chemins de fer ont ruiné les diligences, mais les compagnies françaises rémunèrent 230 000 employés (1). La perturbation provisoire que les machines apportent dans le marché du travail est, en général, largement compensée par un accrois-

(1) Comp. Yves Guyot, *La Tyrannie socialiste*, p. 68.

sement de la consommation qui correspond à la baisse des prix et, quoique l'application de la découverte économise immédiatement un certain travail, le nombre des ouvriers employés finit par augmenter. Il ne subsiste donc pas même un prétexte pour enfermer pendant plusieurs années au Conservatoire des Arts et Métiers, comme le proposa Proudhon, les nouveaux modèles. C'est ici qu'éclate la témérité, j'allais dire la folie du combat engagé contre la libre expansion des facultés humaines. Il faudrait, pour éviter un excès de production, marcher à reculons en maudissant tous ces grands inventeurs qui ont transformé la condition du genre humain. C'est une étrange entreprise que de bouleverser toute la société pour en arrêter le progrès, et je ne sache pas qu'on puisse mieux plaider la cause de la liberté.

On tente encore, pour arrêter l'excès de production, de supprimer ou de réduire le travail des femmes. Karl Marx a soutenu : 1° que la rémunération du chef baisse si les membres de la famille travaillent ; 2° que le salaire des femmes déprécie celui des hommes. Les économistes contemporains ont réfuté ces deux propositions, et je sortirais de mon cadre en reprenant leur démonstration. Je me borne à constater que l'*innovation* consiste non à laisser travailler les femmes, mais à les empêcher de travailler. Cependant leur droit a été reconnu dans tous les temps et dans tous les lieux ; il est égal à celui des hommes, et l'on ne peut pas les en priver sous le faux prétexte que, si tout le monde travaille dans la famille, la rémunération familiale n'augmente pas. Le congrès de Tours a voté (novembre 1892) la proposition suivante : « La femme mariée sera bannie de l'atelier. » Mais si le mari subit un chômage, s'il ne gagne pas, par sa faute, ou sans sa faute, de quoi subvenir aux besoins du ménage, s'il ne rapporte pas sa paye intégrale au logis? il faudra donc que la femme et les enfans implorent la charité publique! La loi française du 2 novembre 1892 fut un essai de transaction entre les partisans et les adversaires de la liberté industrielle. Nous laissons de côté, bien entendu, la partie de cette loi qui concerne le travail des enfans et des filles mineures, pensant que l'État a le droit d'intervenir pour protéger ceux qui ne peuvent pas se défendre. Mais fallait-il aussi réglementer le travail des femmes majeures? La Chambre des députés l'avait admis, malgré l'opposition de MM. Yves Guyot, F. Passy, Andrieux, Bernard Lavergne. Le Sénat fut tout d'abord, il est vrai, d'un autre avis (27 octobre 1891) ; mais, la Chambre ayant manifesté par l'organe de M. Jamais (21 novembre 1891) sa volonté de ne pas céder, il se laissa convaincre par M. Tolain (22 mars 1892). La Chambre des

députés, au contraire, céda sur la durée légale du travail, qu'elle avait fixée à dix heures, et que la Chambre haute porta définitivement à onze heures. Le Sénat avait aussi décidé (28 novembre 1889) que le travail de nuit ne devait pas être interdit aux femmes ; mais, désarmé par l'opposition inflexible de la Chambre, il fléchit sur le principe, en atténuant la portée de la nouvelle mesure par une série d'exceptions. Sans doute on retirait à peu près d'une main ce qu'on avait donné de l'autre ; mais il suffisait, pour le moment, aux députés, comme l'expliqua le baron Piérard dans un rapport ultérieur (1), d'avoir fait prévaloir l'idée de la réglementation contre les économistes et les libéraux. Cette loi, qui ne satisfaisait personne, souleva d'ailleurs, le même rapport en fait foi, de nombreuses protestations (2), et les ouvriers d'Abbeville, par exemple, s'enhardirent jusqu'à réclamer « la liberté entière du travail ». Nous ne pouvons pas leur donner tort. Quelques hommes d'État veulent faire au socialisme sa part ; ils n'y parviennent pas.

Les chefs du socialisme prêchent, avons-nous dit, l'abolition des nationalités. En effet la conception d'un État collectiviste flanqué d'États fondés sur le double principe de la propriété individuelle et de la liberté civile est incompréhensible. Dépourvu des organes nécessaires pour échanger ses produits avec le reste du monde, il serait contraint de se replier sur lui-même et, plongé rapidement dans une misère profonde, il n'aurait plus même les moyens de se défendre contre ses puissans voisins. Mais le troupeau tourne, cette fois, le dos aux pasteurs, et le socialisme scientifique est doublé d'un socialisme pratique qui le contredit avec une aveugle violence. Si le travail des femmes déprécie celui des hommes, le travail des étrangers ne déprécie-t-il pas celui des nationaux ? A quoi bon les coalitions, la proscription du travail aux pièces, la réclamation collective d'un plus fort salaire, etc., si des travailleurs, plus sobres et moins exigeans, subissent la loi du patron ? De là ces conflits entre Français et Belges dans le Nord et dans le Pas-de-Calais, entre Italiens et Français dans l'Hérault et dans les Bouches-du-Rhône, cette série de mesures prises par les États-Unis d'Amérique contre l'émigration européenne (3), australienne et chinoise, cette lutte à outrance qu'ont

(1) Annexe à la séance du 8 mai 1893.

(2) Comp. dans l'*Officiel* du 24 août 1893 le nouveau projet de loi déposé par la « commission du travail » sur le bureau de la Chambre.

(3) Comp. la récente correspondance entre le secrétaire d'État des affaires étrangères et le baron Fava, ministre d'Italie à Washington. Si les Italiens sont expulsés de divers États (notamment du Colorado), c'est uniquement parce qu'ils font baisser le prix de la main-d'œuvre.

entamée plusieurs colonies australiennes contre l'immigration par mer, ces propositions déposées en 1885 par les députés français Castelin, Lalou, Macherez, Brincard, Hubbard, frappant de taxes plus ou moins lourdes les résidens étrangers, cette autre proposition du même genre faite à la Chambre des communes par M. J. Lowther et qui réunit, en février 1893, 119 voix contre 234 (1). Voilà donc les agapes auxquelles le socialisme convie les pauvres et les affamés du monde moderne! Cependant, si la guerre peut être entreprise entre les États pour l'indépendance ou pour l'honneur, elle ne se justifie pas, entre les individus, par l'âpreté de la concurrence. Il appartient aux travailleurs de conclure un premier traité de paix générale, et cette paix-là devrait resplendir sans ombre, dès aujourd'hui, sur tout le genre humain. Nous croyons que la liberté du travail, c'est-à-dire le droit de vivre suit les étrangers sur notre territoire, à la condition qu'ils remplissent *tous les devoirs* imposés par l'hospitalité, comme elle doit suivre les Français au delà de nos frontières.

Le socialisme marque encore de son empreinte un certain nombre de lois proposées ou déjà votées dans plusieurs pays de l'Europe. Il s'agit d'imposer par décret la prévoyance ou l'épargne. Nous n'avons ni le temps ni l'envie de raconter l'histoire, déjà longue, et d'exposer les progrès de l'assurance obligatoire chez les peuples civilisés. On commence, en général, par se convaincre que l'industrie particulière est impuissante à conjurer les effets de certains fléaux, et l'on arrive promptement à déclarer que « l'État doit prêter son concours pour organiser la solidarité entre tous les propriétaires (2) ». On ne se dissimule pas qu'une atteinte est portée par là même à la liberté. Mais quoi! l'obligation de payer une prime sera-t-elle plus vexatoire que l'obligation de payer l'impôt? l'impôt est-il autre chose, en réalité, qu'une prime d'assurance contre le désordre, la guerre, le vol, le meurtre, etc. (3)? Ce qui semble décisif, c'est que, si l'assurance reste facultative, on ne peut pas persuader aux intéressés de s'adresser à l'État, celui-ci n'allant pas au-devant de la clientèle comme les sociétés privées (4). Ainsi, en France, malgré les grands avantages qu'offre aux tra-

(1) Après les troubles d'Aigues-Mortes, la *Petite République française* demanda que les patrons occupant des étrangers fussent au moins frappés d'une taxe équivalente à la différence entre les salaires payés aux Français et les salaires plus faibles payés aux ouvriers du dehors. Voir encore, dans les journaux du 23 septembre 1893, le compte rendu d'une réunion d'ouvriers terrassiers tenue à Paris, rue de Flandre.

(2) Voir la proposition de loi ayant pour objet la création d'une caisse nationale d'assurances mutuelles agricoles entre les communes gérée et administrée par l'État (annexe à la séance de la Chambre des députés du 6 mai 1893).

(3) Même proposition.

(4) Même proposition.

vailleurs la caisse nationale des retraites, elle n'a enregistré que 800 000 déposans sur 9 600 000 ouvriers; encore le nombre des adhésions spontanées a-t-il été presque nul (1). M. Gladstone, en Angleterre, n'a guère mieux réussi dans une entreprise analogue. Donc, si l'on ne peut pas obtenir immédiatement un système de pensions « servies par l'État », comme on le proposait naguère au congrès de Belfast, il faut du moins pousser de vive force à l'assurance par l'État : *compelle intrare*.

Mais ce raisonnement ne nous subjugue pas. D'abord l'impôt diffère absolument de la prime : tout le monde est tenu de contribuer aux dépenses nécessaires que l'État fait dans l'intérêt général, et personne n'est astreint à s'assurer dans son propre intérêt. Ensuite, si plusieurs tentatives de ce genre ont échoué, c'est que l'État sort de son rôle naturel et veut faire le commerce sans être suffisamment commerçant (2). Enfin, quand le travailleur ne veut pas s'assurer, il n'a pas toujours tort : dans le commerce maritime, par exemple, certains armateurs trouvent un avantage à « s'assurer eux-mêmes », c'est-à-dire à constituer un fonds de réserve assez important pour parer aux conséquences des sinistres ; de simples « employés » peuvent faire un calcul analogue. Après tout, s'ils se trompent, c'est leur affaire. Quand il s'agit, en 1883, d'imposer aux ouvriers mineurs des retenues obligatoires sur leurs salaires pour coopérer à l'établissement des caisses de secours, les délégués entendus par la commission d'enquête ne s'accordèrent pas : il n'est pas certain, dit l'un d'eux, qu'on accepte, au Creuzot ou à Montceau-les-Mines, cette obligation (3). S'il n'est pas démontré que le régime de liberté pèse à la majorité des intéressés (et la démonstration n'est pas faite), l'État excède manifestement son droit en les contraignant. Il ne doit pas, je le répète, entamer le salaire de l'un, le pécule de l'autre, sans son consentement formel, même avec l'intention de le lui rendre sous une autre forme.

La loi française du 27 décembre 1892 n'organise qu'un arbitrage facultatif en matière de différends collectifs entre patrons et ouvriers ou employés. On ne peut qu'approuver notre parlement d'avoir, en quelque sorte, convié les ouvriers et les patrons à soumettre les questions qui les divisent d'abord à des comités de conciliation, ensuite à des conseils d'arbitrage, en conférant même au juge de paix le droit d'intervenir d'office en certains cas (4).

(1) Comp. le projet de loi du gouvernement sur les retraites ouvrières, déposé le 6 juin 1891.

(2) Comp. Léon Say, *Le Socialisme d'État*, p. 59.

(3) Voir mes *Questions sociales et politiques*, p. 319.

(4) Nous faisons nos réserves sur l'article 13.

Mais les socialistes se proposaient un autre but et n'ont pas cessé d'y tendre. Il s'agissait de rendre l'arbitrage obligatoire. On s'aperçut aisément que, s'il était aisé d'employer la contrainte envers les patrons, il serait difficile, quelquefois périlleux de forcer la main aux ouvriers (1). M. Raspail proposait, à vrai dire, un expédient bizarre : on enlèverait aux récalcitrans le droit de se mettre en grève. Mais comment le leur enlever sans recourir à la force? Grave dissonance dans la discussion d'un projet où l'on s'efforçait de substituer à la violence le raisonnement, l'entente amiable, le débat préalable et réfléchi. L'arbitrage obligatoire fut donc repoussé.

Quelques hommes d'État tombent dans une double erreur. Les uns se figurent qu'ils peuvent, en jouant sur les mots, se déclarer socialistes sans adhérer aux véritables principes du socialisme. Ils s'abusent et n'abusent guère qu'eux-mêmes. Les gens que tentent les doctrines collectivistes connaissent aujourd'hui la valeur des mots : si l'on ne gagne pas leur faveur en tâchant de prouver qu'ils s'égarent, on perd leur confiance en feignant de leur laisser croire qu'ils ont raison sans leur donner raison. D'autres politiques s'imaginent qu'on peut battre les socialistes avec leurs propres armes, les enlacer et les museler en caressant deux ou trois de leurs projets, par exemple en exagérant, comme l'a fait M. de Bismarck, certaines attributions de l'État pour les tenir sous la tutelle de l'État et tourner plus sûrement contre eux, au bon moment, ses armes offensives et défensives. Autant de songes! Les chefs du socialisme contemporain sont des logiciens terribles : il n'est pas une concession qui n'en provoque une autre et, quand un doigt est mis dans l'engrenage, tout est broyé. « Je veux vous l'avouer franchement, disait Bebel au Reichstag, si quelque chose a favorisé l'agitation socialiste, c'est le fait que le prince de Bismarck s'est jusqu'à un certain point déclaré pour le socialisme; seulement nous sommes dans ce cas le maître et il est l'écolier. » Il faut avoir le courage de confondre l'erreur par la vérité, le socialisme par la liberté.

Enfin toute conquête, même partielle, du socialisme sur la liberté civile est un échec pour la liberté politique. Il en est surtout ainsi dans les pays que leurs mœurs et leurs traditions préparent incomplètement à cette liberté.

ARTHUR DESJARDINS.

(1) Voir le rapport de M. Lockroy (23 janvier 1892).

BERNADETTE DE LOURDES

MYSTÈRE

DERNIÈRE PARTIE

LA PERSÉCUTION

I

La nuit va finir. Les montagnes sortent énormes et légères de l'obscurité pâlissante. Au-dessus de Lourdes, à mi-chemin du pic de Ger, le Turon s'avance, surplombe la vallée. Il est nu, sans un poil de broussaille à ses pentes veloutées d'herbe rase. Une forme humaine se penche accroupie au sommet. C'est le grand exilé, le rôdeur triste, celui qu'on ne nomme pas. Les coudes aux genoux, la figure dans les mains, il regarde.

En bas, dans de vagues fumées, rampent les maisons de Lourdes. Noires avec de rares lumignons vacillans çà et là, on dirait un tas de charbons éteints où des braises achèvent de mourir. Le Mauvais fronce le sourcil. L'innocence du jour qui va poindre l'exaspère. Passe un crapaud. Lent et circonspect, il se traîne dans les clartés douteuses d'avant l'aube. Ses yeux, comme deux étoiles tristes, scrutent l'horizon.

LE MAUVAIS l'interpelle.

Eh! seigneur crapaud, d'où rentres-tu si tard? Du sabbat, sans doute; tu as dansé toute la nuit comme un perdu, et te voilà peinant à regagner ton gîte...

LE CRAPAUD s'arrête.

Pour le Malin, la plaisanterie est de mauvais goût. C'est toi, tu le sais bien, qui as inventé cette histoire de maléfice pour me brouiller avec la race humaine. Comme si ma laideur ne suffisait pas! Tu as fourni le dernier caillou pour me lapider...

LE MAUVAIS.

Ta philosophie me dégoûtait. Disgracié, maudit, victime plus qu'aucun de la Suprême Injustice, je te voyais résigné, soumis, indulgent au Persécuteur.

LE CRAPAUD.

Et je le suis encore. A quoi bon s'insurger quand on est sûr de n'avoir pas le dernier mot? Toi-même, es-tu bien certain de l'efficacité de ta malice? A quoi te sert-elle?

LE MAUVAIS.

A me venger.

LE CRAPAUD.

Et si, par hasard, ta soi-disant vengeance entrait dans le plan divin? Y as-tu réfléchi? Tu crois révolutionner le monde, et tu contribues peut-être à le régir. Tu sers à séparer le bon grain de l'ivraie. Opération toute mécanique. Tu fais aux mains de Dieu l'office d'un tamis.

LE MAUVAIS.

Mon ennemi, c'est mon maître. Je ne connais pas d'autre politique. J'intrigue, je conspire, je renverse. Après, ce sera peut-être pire, qu'importe? Au moins aurai-je la joie de voir flamber le Paradis. (Il s'arrête, songe un moment.) Me tromperais-je d'ailleurs, il est trop tard pour changer. Faire le mal est une occupation comme une autre; moins banale. Souffler une mauvaise pensée, accoucher une action criminelle, tout le monde n'y a pas la main. Et quand, la ficelle à peine tirée, le geste suit, docile, quand l'âme juste succombe prise au piège de la tentation, quel triomphe!

LE CRAPAUD.

Oui, mais la sainteté résiste quelquefois...

LE MAUVAIS.

Quelquefois, il n'est que trop vrai... (Il se penche en avant, allonge le doigt vers Lourdes qui s'ébauche lentement dans la clarté naissante.) Tiens, vois-tu cette maison en bas, près du château! Il y a là une certaine Berna-

dette qui va, j'en ai peur, me donner du fil à retordre. Une petite nigaude qui prétend avoir vu la Vierge-Mère. Et tout le monde y croit! Si je ne réussis pas à écraser le miracle dans l'œuf, voilà tout mon travail de cent ans compromis. Une société pourrie à souhait, prête à crever d'orgueil et de luxure... Et ce cadavre ressusciterait! Heureusement l'affaire ne marche pas si vite. L'enfant est seule encore; le clergé hésite; l'administration est partie en guerre contre le surnaturel. Rien n'est perdu. Que la petite, effrayée, se rétracte, ou, si elle persiste, qu'on l'enferme dans une maison de folles, le tour est joué, je reste le maître de la situation. (A voix basse.) Je suis ici pour ça; je manœuvre. Cette nuit j'ai envoyé les rêves qu'il fallait à Bernadette, au commissaire de police. J'ai montré la prison à la miraculée, l'avancement au fonctionnaire. Si j'avais pu amorcer l'évêque avec le chapeau rouge, l'affaire était dans le sac. Mais l'évêque est un saint. Pas de chance! Seul, le diable des scrupules pourra le neutraliser pendant quelques jours. En attendant, j'ai réussi à faire fermer la grotte. Et c'était l'essentiel.

LE CRAPAUD.

La grotte est fermée, mais le peuple est là qui prie derrière la clôture. Tout à l'heure, à minuit, il y avait plus de cent personnes. J'en viens.

LE MAUVAIS.

Toi aussi, sale bête!

Il soulève une pierre énorme, prêt à écraser le crapaud. Tout à coup un rayon du soleil levant le frappe au visage, et le visage, les mains, toute l'humanité visible du Mauvais se dissolvent en fumée. Le Mauvais a disparu.

II

Le bureau du commissaire de police; un endroit de honte et de souffrance, un purgatoire administratif, avec son mobilier sordide et hostile, ses chaises dépaillées, ses casiers poussiéreux. Le commissaire est assis, accoudé à une table de bois peinte en noir. Bernadette se tient debout devant lui, la figure éclairée par le jour gris de la fenêtre sans rideaux. Elle est calme et souriante, très pâle seulement parce que l'émotion du miracle l'a empêchée de dormir pendant la nuit.

LE COMMISSAIRE DE POLICE l'a interrogée la veille; il l'interroge une seconde fois. Depuis plus d'une heure, la patiente est sur la sellette, et le fonctionnaire n'a pas encore pu la prendre en défaut. Il s'impatiente.

Tu prétends maintenant que l'Apparition avait les cheveux

couverts par le voile. Comment se fait-il que tu aies parlé de ses cheveux blonds à la petite Jeanne?

BERNADETTE.

J'ai pu lui dire que la Dame était blonde, parce qu'elle avait les sourcils blonds. Sûrement je n'ai pas parlé de ses cheveux.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Elle l'a affirmé cependant. Vous mentez, elle ou toi, et rien ne prouve que ce soit elle. Tu te coupes à tout bout de champ, ma pauvre petite. Tu récites mal ta leçon. Il serait plus simple d'avouer que tu n'as rien vu. Écoute-moi; je ne suis pas si méchant que j'en ai l'air. Tiens, signe-moi seulement cette rétractation. Une croix de ta main, là, puisque tu ne sais pas écrire; une simple croix, et tout est fini, tu es libre, tu peux retourner chez ton père. (Il trempe la plume dans l'encre, l'offre à Bernadette.) Allons, signe.

BERNADETTE.

Si je dis la vérité, vous me retenez; si je mens, vous me laissez libre. Ce n'est pas juste, monsieur le commissaire.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Ah, c'est toi qui me fais la leçon à présent! C'est un peu fort! (Il repousse le papier, l'écritoire, se campe bras croisés devant Bernadette.) Regarde-moi, je te prie, et écoute bien ce que je vais te dire. Tu es une menteuse, entends-tu? une menteuse! A qui te confesses-tu, voyons? Au vicaire, n'est-ce pas? Oui, c'est cela; tout a été arrangé au confessionnal. On t'a expliqué ce qu'il fallait faire, on t'a soufflé ce qu'il fallait dire.

BERNADETTE, suffoquée, rouge d'indignation.

Ce n'est pas vrai! ce n'est pas vrai!

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Si le vicaire est innocent, c'est donc que ton père est coupable. C'est lui qui a monté le coup; une histoire pour attendrir le monde, pour attraper des sous aux dévotes...

BERNADETTE pleure.

Ce n'est pas vrai... ce n'est pas vrai!

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Encore! Prends garde. Les gendarmes sont là. (Il montre la porte.)

Si, dans cinq minutes, tu n'as pas tout avoué, je te fais conduire en prison.

BERNADETTE.

Ni dans cinq minutes, ni jamais. Je ne mentirai pas.

LE COMMISSAIRE DE POLICE se promène de long en large dans le bureau et en passant devant Bernadette.

Plus qu'une minute!

III

On frappe à la porte. On crie. Une voix d'imploration d'abord, puis de menace, c'est

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Il crie :

Ouvrez! Ouvrez!

Et du pied, de la main, de l'épaule, il cogne, il pousse, il va enfoncer la porte.

LE COMMISSAIRE DE POLICE ouvre et referme aussitôt.

Vous avez une façon d'entrer chez les gens! Que demandez-vous?

FRANÇOIS SOUBIROUS, calmé tout à coup, déférent, son bonnet à la main.

J'étais en peine pour l'enfant, je venais voir. Pauvre Bernadette! (Il l'embrasse.)

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Profitez-en pendant que vous y êtes. Si elle continue à faire la bête avec moi, je vous en préviens, vous ne la reverrez pas de quelques jours. Je vais être obligé de la coffrer.

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Ah! mon Dieu! quel malheur!

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Si le malheur arrive, ce sera bien votre faute. Bernadette n'est qu'une enfant; raisonnez-la un peu, conseillez-la comme il faut.

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Que voulez-vous que je lui dise?

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

D'avoir confiance en moi d'abord. Je ne suis pas votre ennemi;

j'exécute mes ordres, voilà tout. Qu'est-ce que je demande à la petite? Qu'elle écrive seulement une croix au bas de ce papier.

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Et sur ce papier, qu'y a-t-il?

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Rien. Une petite déclaration comme quoi votre fille n'est pas tout à fait sûre d'avoir vu la Sainte Vierge dans la Grotte.

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Et vous appelez ça rien? Malheureux, mais c'est sa condamnation dans l'autre monde que vous lui demandez de signer! Si vivante elle reniait la Sainte Vierge, morte, la Sainte Vierge la renierait à son tour...

BERNADETTE.

Soyez tranquille, père, votre fille ne signera pas.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

A votre aise; je vous donnais un conseil d'ami. Vous ne voulez pas? Ça vous regarde. Allez, marchez! Je marcherai, moi aussi!

FRANÇOIS SOUBIROUS.

Nous sommes de pauvres gens, monsieur le commissaire, de très pauvres gens, et ça nous ennuie bien de vous fâcher, parce que nous avons besoin de tout le monde. J'ai perdu ma journée hier à cause du miracle et j'ai bien peur de ne pas pouvoir travailler aujourd'hui. Il n'y a qu'une miche de pain à la maison, une miche déjà entamée, et je ne sais pas où je trouverai l'argent pour en acheter une autre. Tant pis! Le bon Dieu avant tout.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Vous parlez bien; dommage que je n'aie pas le loisir de vous entendre. Bonjour! votre fille et moi, nous allons faire une petite visite au procureur impérial. C'est lui, maintenant, qui décidera. Vous, l'honnête homme, vous allez me faire le plaisir de rentrer chez vous et par le plus court, vous m'entendez? Et, une fois rentré, je vous engage à vous tenir tranquille. On aura l'œil sur vous, je vous en avertis.

BERNADETTE.

Adieu, père! (Elle l'embrasse.) La pauvre maman, vous l'embrasserez pour moi, et Marie aussi, et mon petit frère. Ne l'oubliez pas, au moins! Et dites aux petits que Bernadette leur recommande

d'être bien sages. N'oubliez pas non plus d'avertir les sœurs que je ne peux pas aller à l'école. Adieu! Ne vous mettez pas en peine de moi. J'ai mon chapelet. Il me guérira du mal de languir si l'on me met en prison. (Ils s'embrassent encore. François Soubirous sort, et quelques minutes après sortent Bernadette et le commissaire de police.)

IV

De la foule les attend dans la rue. On s'attroupe sur leur passage. Au seuil des boutiques, sur les portes, des gens causent, gesticulent, bienveillans ou hostiles; et, à mesure que le petit cortège s'avance, le peuple augmente. Les artisans quittent l'atelier; les marchands le comptoir. On court, on se hâte pour voir passer celle que les uns appellent la sainte et les autres la folle; Bernadette passe, et des huées éclatent à sa figure.

DES OUVRIERS l'insultent.

Menteuse, canaille, on t'en fera manger de la prison!

UN FORGERON, qui tient un marteau à la main, le lève sur le front de Bernadette.

Pas la peine de cogner? tu as déjà reçu un bon coup là! (Bernadette se détourne.)

UN ENFANT galope après elle en tirant la langue.

Ah ah! Ah ah! Voilà pour toi, Bernadette!

A côté, presque en même temps, ce sont des gestes, des mots de compassion, d'amitié.

UNE SERVANTE s'arrête, son panier au bras.

Voyez comme elle est pâle, la pauvre enfant! (Elle montre le poing au commissaire de police.) Vous n'avez pas honte de tourmenter une innocente!

UN MAÇON, en train de monter un mur, se penche du haut de l'échafaudage.

Courage, Bernadette! Nous sommes tous avec toi.

UNE BLANCHISSEUSE sort de son atelier, prend les mains de Bernadette :

Ma petite Louise est bien malade. Prie la Sainte Vierge pour elle. Tu me le promets? (Bernadette a promis d'un signe. Elle passe.)

UNE RELIGIEUSE, une sœur de Nevers, se détourne en apercevant Bernadette.

Une enfant de l'école aux mains de la police, quelle honte! Voilà ce que c'est de manquer la classe!

Bernadette va défaillir, blessée au cœur; ses yeux se voilent, ses jambes fléchissent; et voici déjà devant elle, comme un visage sévère, la façade du tribunal.

V

Le procureur impérial interroge un accusé. Il faut faire antichambre. Un prisonnier est là qui attend son tour; voleur, vagabond? Bernadette s'assoit près de lui.

LE PRISONNIER la questionne.

Qui es-tu, toi? Tu regardes d'un air étonné. On dirait que c'est la première fois. Et ça te chagrine. Pas la peine, va. On s'habitue.

BERNADETTE.

Je suis Bernadette.

LE PRISONNIER.

C'est toi qui as vu la Vierge à la grotte Massabielle?

BERNADETTE.

C'est moi.

LE PRISONNIER.

Et c'est pour ça qu'on t'a arrêtée? On va donc nous relâcher, nous autres, puisque la prison maintenant c'est pour les honnêtes gens.

Il hausse les épaules. Au même instant la porte du cabinet s'ouvre. Correct en la solennité des tentures vertes et des acajous officiels,

LE PROCUREUR IMPÉRIAL apparaît.

C'est vous, la nommée Bernadette Soubirous? Entrez.

L'œil est dur, les lèvres minces. Paroles et regards tombent de haut sur l'accusée qui, interloquée d'abord, se redresse et tient tête. Brusque ou insinuant, selon les besoins de la cause, toujours impassible, le magistrat tourne et retourne l'enfant, essaie de la prendre à ses arguties professionnelles, et, à bout de ressources :

Pour une ingénue, on peut dire que vous ne manquez pas de réplique, ma petite. Malheureusement l'évidence vous condamne. Ce que vous affirmez avoir vu et entendu est impossible. Comprenez-vous? Vous mentez. Vous mentez par caprice, sans doute, pour le plaisir d'inventer une histoire et la malice de la faire croire aux autres. Allons, avouez votre espièglerie. La justice pour cette fois sera indulgente. Sinon, vous et vos complices présumés, je vous fais arrêter et poursuivre sous l'inculpation d'escroquerie. Choisissez!

BERNADETTE.

Que vous ai-je fait à tous? Ce n'est pas ma faute si j'ai vu la

Sainte Vierge, si la Sainte Vierge m'a parlé. Ce qu'elle m'a ordonné de faire, je l'ai fait; n'était-ce pas mon devoir? Maintenant vous me commandez de dire que je me suis trompée. Je ne puis pas. Monsieur le curé lui-même me dirait de mentir, je ne sais pas si je lui obéirais!

LE PROCUREUR IMPÉRIAL.

C'est bien. Vous pouvez vous retirer dans l'antichambre, jusqu'à ce qu'on vous rappelle.

Bernadette sort. Le procureur impérial se tourne vers le commissaire de police :

Vous le voyez, nous manquons d'élémens de poursuite; en poussant l'affaire plus loin, nous n'aboutirions qu'à une ordonnance de non-lieu. Je vais la renvoyer avec une semonce.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Avant de la relâcher, ne pourriez-vous pas faire appeler monsieur le curé de Lourdes? C'est un homme raisonnable avec qui l'on pourrait peut-être s'entendre. Cette rétractation que Bernadette nous refuse, s'il voulait, lui, il l'obtiendrait à coup sûr...

LE PROCUREUR IMPÉRIAL.

On peut essayer. (Il appelle un secrétaire, donne des ordres.) Dites que c'est pour une affaire urgente, que je l'attends. (Au commissaire de police.) Vous, laissez-nous seuls.

VI

Entre

LE CURÉ DE LOURDES, haute taille; carrure puissante, figure osseuse et énergique de paysan montagnard, solennisée par la dignité du prêtre; sourire large et cordial... Il s'incline devant le magistrat.

Vous m'avez fait appeler, monsieur le procureur?

LE PROCUREUR IMPÉRIAL lui indiquant un fauteuil.

Veuillez m'excuser; c'est au sujet de la petite Bernadette. Vous savez aussi bien que moi ce qui se passe. Vraies ou fausses, les visions de cet enfant ameutent le pays; bientôt, si l'on n'y mettait ordre, elles soulèveraient la France entière. Vous avez lu les journaux. L'impiété s'y donne carrière. Les passions mauvaises sont excitées; les ennemis de la religion relèvent la tête; le gouvernement s'est ému de cette situation. Dans l'intérêt même des idées religieuses, il désire que la cause première de ces scandales disparaisse, que le silence se fasse sur les apparitions. D'elle-même

aussitôt, cette agitation tombera. A Lourdes comme partout la vie reprendra son cours normal.

LE CURÉ DE LOURDES.

Je désire la paix dans ma paroisse aussi ardemment que le Gouvernement peut la souhaiter dans le pays. Que dois-je faire? Dans la limite de mes devoirs de prêtre, vous pouvez compter sur moi.

LE PROCUREUR IMPÉRIAL.

Je n'attendais pas moins de votre bonne volonté. Voici : que Bernadette, sans se donner un démenti formel, reconnaisse n'être pas entièrement sûre de la réalité des apparitions, et tout est aplani; enquêtes contradictoires, conflits entre l'administration et l'évêché, il n'est plus question de rien. Qu'est-ce que l'amour-propre d'une enfant de treize ans, à côté d'intérêts aussi graves? Nous avons espéré en vous, monsieur le Curé, pour faire entendre raison à Bernadette, pour obtenir d'elle ce sacrifice. Un mot vous suffira.

LE CURÉ DE LOURDES.

Et si l'apparition était véritable? Pensez-vous qu'avec un mot j'aie le pouvoir d'arrêter le surnaturel? Vous en prenez bien à votre aise avec la Sainte Vierge, monsieur le procureur. Cependant, je ne refuse pas d'intervenir, d'interroger Bernadette. Si quelque doute me vient sur la sincérité, sur la portée de ses affirmations, je serai le premier à lui conseiller de revenir sur ce qu'elle a dit.

LE PROCUREUR IMPÉRIAL.

Elle est là. Elle va paraître devant vous. (Il appuie sur un timbre. Entrent Bernadette et le commissaire de police.)

Aussitôt qu'elle aperçoit le prêtre,

BERNADETTE court à lui d'un élan, incline sa tête sous la main qui s'étend vers elle.

Monsieur le curé!

C'est comme un cri de détresse qui s'échappe de sa bouche. Si forte jusque-là contre l'injustice, elle faiblit tout à coup.

LE CURÉ DE LOURDES l'encourage.

Du calme, du calme, mon enfant. On supporte tout quand on a la conscience tranquille. Mais est-il bien sûr que la vôtre ne vous reproche rien? Voyons, s'il y a eu jusqu'ici quelque exagération dans vos récits, il est encore temps de vous reprendre. Rentrez en vous-même, Bernadette; une piété mal entendue peut égarer une âme juste; le désir d'être mieux vu de ses maîtresses, un zèle mal-

adroit pour la gloire de Dieu et de la Vierge ont suscité plus d'une fois de fausses visions, de faux miracles. Etes-vous bien sûre d'avoir vu la Sainte Vierge? Au nom de Dieu qui vous voit, de Dieu qui vous jugera un jour, au nom de votre salut éternel, je vous adjure de nous dire la vérité.

BERNADETTE.

J'en suis sûre.

LE CURÉ DE LOURDES.

Je vous crois, ma chère enfant. Et cependant, si cette faveur du ciel pouvait être mal interprétée, si elle pouvait devenir une occasion de scandale et de dispute, ne consentiriez-vous pas à vous rétracter quand même?

BERNADETTE.

La Sainte Vierge a su ce qu'elle faisait en me commandant de parler. Je ne me permettrai pas de la juger. Je ne suis que sa très humble servante.

LE CURÉ DE LOURDES.

Vous l'avez entendue, Messieurs. La sagesse de cette enfant confond vos calculs. Elle a raison. Nous n'avons qu'à nous incliner tous, à laisser agir la Grâce divine.

LE PROCUREUR IMPÉRIAL.

La Grâce divine n'est pas de mon ressort. Mais je ne trouve rien dans les paroles ni dans les actes de cette enfant qui tombe sous le coup de la loi. J'abandonne les poursuites. Vous êtes libre, Bernadette.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Un moment, monsieur le procureur impérial. Si le rôle de la justice est terminé, celui de l'administration commence. J'ai des ordres. L'administration admet comme vous la sincérité de Bernadette ; mais si Bernadette n'est pas une menteuse, c'est une malade. Monsieur le préfet l'a fait examiner par une commission de deux médecins. Leur rapport conclut à la possibilité de l'hallucination, c'est-à-dire à un commencement de folie. Cette folie en s'aggravant pourrait devenir dangereuse. Par mesure de précaution, monsieur le préfet a décidé de faire enfermer Bernadette à l'hospice de Tarbes. Voici l'ordre d'arrestation que j'ai reçu hier.

Le commissaire de police exhibe le papier officiel, le fait passer sous les yeux du procureur impérial et du curé.

Le procureur impérial lit et s'incline.

LE CURÉ DE LOURDES écarte le papier du geste.

Vous savez pourtant bien que cette enfant n'est pas folle. Vous qui l'interrogez, qui l'éprouvez, depuis deux jours, vous savez bien qu'elle a toute sa tête. (Il attire Bernadette à lui, l'appuie affectueusement à son épaule.) Que vous a-t-elle fait?

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Le rapport des médecins est là. L'ordre d'arrestation est formel.

LE CURÉ DE LOURDES.

Mais c'est une infamie! Vous voulez confisquer Bernadette. Et vous espérez que je prêterai les mains à cet abus de la force? Détrompez-vous, Messieurs. Ce n'est pas un complice que vous avez devant vous, c'est un adversaire. Faites votre devoir de policier ou de magistrat; moi je ferai mon devoir de prêtre.

LE COMMISSAIRE DE POLICE.

Je vais aviser monsieur le préfet.

LE CURÉ DE LOURDES.

Et moi, je vais en référer à Monseigneur l'Évêque. Nous irons jusqu'à l'Empereur s'il le faut. Allons, viens avec moi, petite.

Avant que le commissaire interloqué ait fait un mouvement pour l'en empêcher, il sort, emmenant Bernadette.

LE PROCUREUR IMPÉRIAL au commissaire.

Vous êtes battu. L'affaire tourne mal. Écoutez!

DES VOIX, sous les fenêtres, crient.

Vive Bernadette!

VII

A Biarritz; l'été. Le soir vient. La marée monte. Comme une troupe d'oiseaux fatigués, les vagues, à tire-d'aile, arrivent du large, s'abattent sur la falaise qui fume.

Muet, à la pointe de l'Atalaye, le sémaphore écoute gronder la mer, tandis que, vers le nord, sur la croupe incertaine et multiple du flot, le phare envoie son regard mystérieux. Les baigneurs sont rentrés. Les façades des hôtels s'illuminent. Dans le Port-Vieux, le long du quai, des bateaux de pêcheurs accostent avec des chocs d'avirons sur les bordages, des reflets de poissons qu'on décharge, sur les dalles. Solitaire, entre la dune et l'Océan, le palais impérial, la villa Eugénie, s'allume à son tour. Le dîner vient de finir : les portes à vitres grandes

ouvertes aspirent la fraîcheur des pelouses, l'embrun parfumé de la mer. Les convives se dispersent sur la terrasse, dans le parc. Les mauves délicats, les bleus pâles des robes flottent légers comme des fleurs dans l'herbe. Les jupes s'étalent très larges, noient les fauteuils en bambou; des fichus, des écharpes moussent sur les épaules, sur les gorges dont la blancheur çà et là s'épanouit.

Des dames d'honneur, des chambellans font cercle autour de l'impératrice. A l'écart, dans une allée, le prince impérial joue avec une pelle et du sable. Sa gouvernante le surveille. L'Empereur est assis sur la terrasse. Il fume une cigarette. L'Océan est devant lui ; le couchant envoie une vague lueur d'apothéose à son front blême. Il fume et il rêve. Sa journée d'empereur est finie. Il a travaillé avec ses ministres, cavalcadé avec ses aides de camp ; il a donné des audiences et distribué des faveurs. Il est libre maintenant. Il laisse ses pensées aller à la dérive sur le tumulte favorable des vagues. Pendant que près de lui, dans l'allée, le petit prince bâtit ses châteaux de sable, lui, l'impérial rêveur, fait et défait ses châteaux de songe. Et c'est dans son œil pâle, tantôt une clarté de ruse qui brille, tantôt une flamme d'orgueil qui s'allume. Il rêve, et sa pensée monte, plane, s'étale. Mais un souci brusquement l'arrête, l'oblige à descendre. Son œil se trouble, un pli mauvais sabre sa lèvre.

C'est l'affaire de Lourdes qui lui revient, cette insurrection du surnaturel en lutte contre les pouvoirs établis. Qui désarmera le premier?

L'Empereur hésite. Des influences le tiraillent en sens contraire. L'Impératrice est pour le miracle, le Prince Napoléon est contre. Que faire? Dans la journée même, un archevêque bien en cour a donné l'assaut à ses incertitudes. Il a capitulé presque et il l'a regretté aussitôt. Et maintenant, c'est de nouveau l'agacement du doute, de la volonté qui se dérobe. Comme si d'agir le soulageait de ne pas vouloir, l'Empereur jette sa cigarette éteinte, en roule une autre. Il fume, et son regard effleure vaguement les choses dans le parc, sur la terrasse, vers l'Océan. Distrait, il s'amuse à suivre l'écume des vagues à l'assaut de la falaise, la blancheur d'une épaule qui se meut dans l'obscurité bleue de la nuit.

Il regarde, et debout devant lui, dans son vêtement de rêve, un Esprit le dévisage, se penche sur sa pensée qui faiblit.

L'Esprit secoue la tête. Sévère, il quitte l'Empereur, descend dans le parc, s'arrête devant l'Impératrice, au milieu du cercle frivole, agité de paroles et de rires. Et les paroles et les rires continuent, mais l'Impératrice a cessé de les entendre. C'est Lourdes qu'elle voit maintenant, c'est la figure de la Vierge, sa figure attristée au-dessus de la grotte en interdit.

L'Esprit fait un geste. Et l'Impératrice se lève. Lente, elle va vers l'Empereur. Un cercle de respect s'élargit aussitôt autour d'eux, les isole.

Que lui dit-elle?

L'Empereur hésite encore un peu, puis acquiesce d'un mouvement de tête.

Et tout de suite, il appelle un secrétaire, dicte une dépêche :

« L'Empereur au Préfet des Hautes-Pyrénées. — Faites rapporter l'arrêté du maire et autorisez l'ouverture de la Grotte. »

Il signe :

« NAPOLÉON. »

RÉCIT

Ainsi furent abattues, par ordre de l'Empereur, les barrières qui empêchaient d'entrer dans la Grotte. Et les malades se portèrent en foule vers la source. Chaque jour, de nouveaux miracles attestaient la bonté de Dieu et la toute-puissante intercession de la Sainte Vierge.

Alors, dans sa sagesse, l'évêque de Tarbes ordonna une enquête, et les prêtres ayant interrogé Bernadette et les autres témoins du miracle, confirmèrent la vérité des apparitions. Aussitôt commencèrent les travaux de la basilique et de la grotte. Pendant que s'élevaient les murailles de l'église vouée à Notre-Dame, un sculpteur la représentait en marbre, telle qu'elle était apparue à Bernadette.

Et la statue fut inaugurée et bénite en grande pompe. Les villages et les hameaux de la montagne étaient descendus et les fidèles étaient venus en grand nombre de toutes les paroisses du diocèse. Une foule immense suivait la procession, et quatre cents prêtres en habits de chœur faisaient escorte à la Sainte Vierge.

Et Bernadette se réjouissait en son âme de ces choses; mais elle continuait à vivre obscure et pauvre comme avant les apparitions.

Et ce fut environ ce temps que sa mère vint à mourir; et elle mourut le jour de la fête de l'Immaculée Conception, comme si la Sainte Vierge voulait faire connaître à Bernadette que sa protection s'étendrait sur la défunte jusque dans l'autre vie.

Et Bernadette résolut alors de renoncer tout à fait au monde et de se consacrer à Dieu; et elle demanda aux Dames de Nevers de la recevoir comme postulante. Son temps étant venu d'entrer au noviciat, elle dit adieu à ceux de son voisinage et de sa parenté et, les ayant embrassés, elle partit pour le couvent de Saint-Gildard, près de Nevers, qui est la maison-mère de l'ordre.

Et jamais, depuis ce jour-là, ni vivante ni morte, on ne la revit à Lourdes. Une fois fermées sur elle, les portes du monastère ne se rouvrirent jamais.

Et ce furent pour la novice les années de la grâce, les années du travail paisible et de la contemplation active, sous l'œil de Dieu, de la Vierge et des Saints. Les appels de la cloche lui ôtaient la peine de vouloir, les versets de l'Évangile lui tenaient lieu de penser; et elle ne parlait guère, car, pareilles à des anges blancs, les prières lui faisaient une continuelle compagnie. Sa sainteté, librement épanouie à l'air de la montagne, comme une fleur sauvage, croissait maintenant et s'affinait dans le cloître comme une fleur de jardin cultivée par des mains pieuses.

Et Dieu, la voyant chargée d'œuvres et de mérites, pensait déjà à la retirer de ce monde. Mais avant que de la prendre en son saint para-

dis, il permit qu'elle fût éprouvée dans son corps par la maladie et passée au crible de la tentation.

LA TENTATION

I

A la croisière de deux chemins, pas loin de Nevers, un espace d'herbe rase, un poteau au milieu, portant des indications de ville, de distances. Une vieille femme est assise sur un tertre, adossée au poteau. Elle bâille. Passe

UN GUEUX, drapé dans des loques, la démarche aisée, le geste noble. Il s'arrête devant la vieille femme.

Le chemin de Nevers, s'il vous plaît?

LA VIEILLE FEMME montre le poteau du pouce, par-dessus son épaule.

Regardez là; vous en saurez tout de suite autant que moi.

LE GUEUX se renseigne d'un coup d'œil.

Merci. Vous venez de la ville peut-être?

LA VIEILLE FEMME.

Non. J'y vais comme vous; mais du pas dont vous marchez, nous n'irions pas loin ensemble. Je ne suis pas pressée...

LE GUEUX la dévisage; il ricane.

Et vous avez vos raisons pour ça, ma bonne. Il ferait beau voir galoper la Paresse!

LA VIEILLE FEMME.

Comment avez-vous fait pour me deviner sous cet accoutrement?

LE GUEUX.

Nous sommes, vous et moi, de vieilles connaissances. Mais que vous est-il arrivé depuis que je ne vous avais vue? Je vous croyais encore chez votre chanoine.

LA VIEILLE FEMME.

Ne m'en parlez pas; le pauvre homme s'est avisé de faire des économies; il ne garde qu'une chambrière, la Gourmandise. Mais vous, mon gentilhomme, — car vous êtes bien l'Orgueil,

n'est-ce pas? Comment ne vous ai-je pas remis tout de suite? — vous-même, ne me paraissez pas très remonté pour le quart d'heure...

LE GUEUX.

Pas trop. Ma clientèle diminue chaque jour. La platitude contemporaine le veut ainsi. Les gens trouvent l'orgueil trop cher; la vanité leur suffit.

LA VIEILLE FEMME.

Et vous espérez faire vos frais à Nevers?

LE GUEUX.

Affaire de service. Le maître m'a convoqué. Il s'agit d'une religieuse, d'une demi-sainte, qu'il faut faire chuter à tout prix. Le patron compte sur moi.

LA VIEILLE FEMME.

Alors nous travaillerons ensemble. Je vais à Saint-Gildard, moi aussi. Je dois tenter une novice, une pauvre petite qui s'oublie à dormir. Mais, j'y songe, comment allons-nous faire pour entrer dans le couvent?

LE GUEUX.

Soyez tranquille! Le patron trouvera bien quelque tour dans son sac, quelque travestissement ingénieux pour forcer la consigne. Qui sait? Peut-être ferai-je mon entrée déguisé en monseigneur, l'anneau pastoral au doigt, la croix d'or sur la poitrine? Un bel uniforme d'orgueilleux! Et vous, ma camarade, que diriez-vous si vous arriviez costumée en sœur quêteuse, les yeux baissés, l'aumônière à la main? (Il rit.) Nous verrons ça tantôt. Tâchons seulement de nous regarder sans rire! Au revoir, duchesse!

LA VIEILLE FEMME.

A bientôt, mon prince!

II

De grands murs blancs, d'une blancheur de baptême, des parterres bordés d'arbres émondés, conventuels, des fleurs pour des tisanes, des allées pour des processions, des statues pour des prières; un petit monde ordonné, docile, affectueux; et ce monde bien à part, en crainte de l'autre, malgré les clôtures et les verrous aux portes et les mousselines aux carreaux comme des cils effrayés sur les yeux : c'est le couvent de Saint-Gildard, la maison-mère des religieuses de la Charité et de l'Instruction chrétienne à Nevers. Une île de pureté, un clos de

silence. De la ville, on entend seulement la sonnerie des cloches, la prière grave des *Angelus* en communion avec les *Angelus* plus légers du couvent. De la Loire, toute voisine, monte jour et nuit, comme un conseil de soumission, la musique de l'eau qui chante, esclave heureuse!

C'est là que vit depuis douze ans, veillant et se parant pour les noces éternelles, la petite fiancée de Jésus, celle qui fut Bernadette, et que les anges nomment maintenant sœur Marie-Bernard. Humble abeille dans la ruche, elle est là, pareille aux autres, inclinée comme elles sous la règle, attendant l'heure bénie de la promesse, l'heure où elle reverra, face à face, et pour toujours, sa visiteuse de jadis, la Dame du rocher. Elle est humble et cependant glorieuse. L'Univers catholique retentit de son nom et de son œuvre. La douleur humaine crispe ses mains vers elle. Invisible pour sa modestie, l'auréole de sa sainteté rayonne au dehors, autour du couvent de Saint-Gildard, attirant de très loin les curieux et les malades.

III

Des visiteurs sonnent à la grille, entrent en pourparlers avec la sœur tourière. Ce sont des gens de campagne, un ménage demi-bourgeois, l'homme en redingote, la femme richement atournée, le chapeau fleuri, le corsage étincelant des orfèvreries familiales. Ils sont venus passer un acte chez le notaire, et comme ce sont de bons chrétiens, curieux de miracles et de pèlerinages, avant de rentrer chez eux, ils sont allés voir Bernadette.

Mais

LA SŒUR TOURIÈRE se récrie, lève les bras au ciel.

Voir sœur Marie-Bernard? vous n'y pensez pas! Pour lever la clôture, il faudrait une autorisation de monseigneur l'évêque. Et monseigneur ne la donne pas à tout le monde!

LA DAME insiste.

Au moins nous montrer sa cellule...

LA SŒUR TOURIÈRE.

Impossible. Tout ce que je puis faire, c'est de vous indiquer la fenêtre!...

LA DAME.

Oh! oui, je vous en prie; la fenêtre seulement.

Sans sortir de la loge, par la porte entre-bâillée,

LA SŒUR TOURIÈRE désigne, de l'autre côté de la cour, sur la haute façade blanche, une fenêtre pareille aux autres.

La troisième à gauche, au second. Y êtes-vous?

LA DAME.

La troisième, oui. (Elle se tourne vers son mari.) La vois-tu bien, toi? Oh, mon ami! Voilà sa cellule. Elle est peut-être là, derrière les carreaux! (Une émotion la secoue; elle s'agenouille, récite un *Ave Maria*, se relève.) Ce n'est que sa fenêtre et, pourtant, ça m'a fait quelque chose... Merci, ma sœur.

Les visiteurs sortent. Et d'autres se présentent. Ce sont des étrangers de passage à Nevers; un négociant avec sa femme et sa fille, petite pensionnaire en vacances. Ils ont admiré les curiosités de la ville, la cathédrale, le château ducal, les faïenceries; il ne leur reste plus à voir que Bernadette. La sœur tourière s'excuse de ne pas pouvoir la leur montrer. Et la dame se fâche. Ils viennent de loin et ils vont repartir.

LA SŒUR TOURIÈRE.

Bien d'autres sont venus, et de plus loin, qui s'en sont allés sans en avoir vu plus que vous. Pensez donc! Elle n'aurait pas une minute à elle pour prier Dieu, notre chère sœur, si elle laissait sa porte ouverte. C'est comme pour les lettres. Il lui en tombe ici chaque jour un paquet; encore une ce matin de l'Amérique du Sud! Que deviendrait-elle si elle était obligée de les lire!

LA DAME.

Elle ne les ouvre donc pas?

LA SŒUR TOURIÈRE.

Notre Révérende Mère les lit pour elle. Il y en a un grand coffre plein au galetas, qu'elle ne verra jamais. (La dame découragée va se retirer.)

LA JEUNE FILLE revient à la charge.

Ne pourrait-on pas au moins voir la chapelle?

La tourière consent. Elle les introduit, leur montre dans le chœur la stalle de Bernadette. La mère et la fille s'y assoient l'une après l'autre; l'une après l'autre elles s'agenouillent et prient, le front appuyé à l'accoudoir.

LA JEUNE FILLE, baisant le bois de la stalle.

Mère, quand je serai grande, vous me permettrez de me faire religieuse ici, chez les sœurs de Nevers? Comme ça, je serai sûre de voir Bernadette! (Les visiteurs sortent.)

Sonne

UNE OUVRIÈRE, une jeune femme avec un enfant sur les bras; l'enfant est pâle, la mère est radieuse.

Bernadette? c'est bien ici, n'est-ce pas? Je vais vous dire : ce

mignon-là se mourait du croup; nous l'avons guéri avec de l'eau de Lourdes. Et je venais le présenter à la Sainte.

LA SŒUR TOURIÈRE.

Sœur Marie-Bernard est cloîtrée; impossible de la voir.

L'OUVRIÈRE.

Vraiment! Oh! quel chagrin. J'aurais été si contente de la remercier! Alors, tenez, vous lui donnerez ça de ma part, je vous prie. Oh! c'est peu de chose. Une image! Nous sommes pauvres. Mais c'est de bien bon cœur. (Elle sort.)

De la bordure d'un champ mitoyen avec le jardin du couvent, des émondeurs causent, juchés à la cime de deux peupliers. Ils regardent par-dessus le mur du jardin.

PREMIER ÉMONDEUR.

Je te dis que c'est elle; elle sort de la sacristie; la voilà qui sarcle les fleurs...

SECOND ÉMONDEUR.

Elle s'arrête, elle tousse; vois cette tache de sang à son mouchoir. Elle a l'air bien malade...

PREMIER ÉMONDEUR.

Et ça ne l'empêche pas de trimer du matin au soir pour le service de la communauté. On l'avait mise infirmière, elle n'a pas pu faire le travail, et maintenant c'est elle qui s'occupe de la sacristie. Elle se tue; c'est comme une rage. Et dire que, si elle avait voulu, avec tout l'argent qu'on lui a offert, elle pourrait rouler carrosse et se dorloter comme une princesse.

SECOND ÉMONDEUR.

Chacun son goût. Faut croire que ça l'amuse de s'éreinter.

L'émondeur frappe une branche qui se détache et dégringole à terre avec un bruit de feuilles froissées.

IV

C'est au chevet de la chapelle; devant la sacristie, un tout petit parterre dans le grand jardin du couvent. Rien que des fleurs vouées à l'autel : les jacinthes et les lilas pour la joie du temps pascal, les roses pour les somptuosités de la Fête-Dieu, les lis pour les blancheurs de l'Assomption. Maintenant, ce sont, dans la tiédeur molle d'une soleillée d'automne, les fleurs d'arrière-saison, les chrysanthèmes blancs, les sauges, les scabieuses qui se préparent aux magnificences endeuillées

de la Toussaint, et plus tardifs encore, évocateurs de l'aube froide de la Nativité, les roses de Noël, les tussilages qui poussent. Une odeur fade, assoupie, de feuilles mortes et de verdure agonisante vient de la terre, mêlée à l'odeur funéraire de l'encens qui émane de la porte ouverte de la sacristie. Ses ciseaux à la main,

SŒUR MARIE-BERNARD suit les plates-bandes et coupe les fleurs mortes. Et en les coupant, elle songe.

Les veilleuses et les colchiques d'automne commencent sans doute à s'ouvrir dans les prairies de Lourdes, le long du gave, et la lande de Bartrès est toute rose de bruyères. Oh! cette odeur des bruyères en fleurs, cette odeur de miel, depuis combien d'années ne l'ai-je pas respirée? Il me semble qu'elle m'aiderait à vivre... (Penchée sur la plate-bande, elle retranche les fleurs pourries d'une touffe de chrysanthèmes.) Ceux-là, je les garde pour les deux grands bouquetiers du maître-autel. Ils finiront de mourir devant le Saint-Sacrement. (Elle se redresse, regarde un moment autour d'elle.) Après si longtemps, ça m'étonne encore, quand je lève les yeux, de voir ce grand morceau de ciel à la place des montagnes de chez nous. (Elle ferme les yeux, soupire.) Bientôt, s'il plaît à la Sainte Vierge et à Saint Joseph, ce sera le ciel tout entier que je verrai! (Elle sourit.)

A condition, cependant, de ne pas faire la paresseuse.

Elle reprend les ciseaux, se penche sur une corbeille de sauges.

Mon asthme a été cause que j'ai fait un mauvais rêve la nuit dernière. Il me semblait que j'étais encore à Lourdes. Nous ramassions du bois mort aux Espélugues avec ma mère. Mon fagot était lourd et la montée si raide que je ne pouvais pas venir à bout de le traîner. Ma mère était déjà en haut et me faisait signe de la suivre. Une suffocation m'a prise et je me suis réveillée. Ce n'était pas le fagot, c'était l'asthme qui m'étouffait. Ce matin, je ne peux pas me tenir sur mes jambes; tout me fait mal.

Elle laisse tomber ses ciseaux.

Je ne puis pas!

Elle s'assoit sur un banc, adossée au mur de la sacristie.

Il fait bon aujourd'hui, cependant. Le soleil luit, les abeilles bourdonnent comme en plein été; et cette fauvette, comme elle chante! Le vent me porte le bruit d'eau courante que fait la Loire; c'est comme le gave devant la Grotte.

Elle appuie la tête au mur, pose les mains à plat sur les genoux.

Le docteur me dit toujours que ça n'est rien. Il croit me faire

plaisir. S'il savait! Ce qu'il redoute est justement ce que j'espère. Mourir! oui; bien mourir! Mais pour bien mourir, il faut commencer par bien vivre. Le paradis ne se gagne pas en rêvant.

Elle se lève, entre dans la sacristie, revient avec un ouvrage, une broderie sur une bande de papier bleu très large.

Tirons l'aiguille, puisque je ne suis pas bonne à autre chose.

Elle brode.

Mon plaisir aurait été de tenir une classe, une classe d'enfans pauvres dans une école de faubourg. On est là, dans sa chaire, on a l'air grave, et devant vous, tout ce petit monde, ces figures attentives ou espiègles. On gronde, on complimente, on enseigne. J'aurais aimé ça! Chez nous, je me souviens, mon petit frère, ma petite sœur, ils avaient beau me battre, je ne pouvais pas me passer d'eux. Mais, voilà! Je ne serai jamais assez savante pour instruire les autres. Et puis, cette santé!

Elle tousse.

Il faut y renoncer! Je ne serai jamais sœur d'école ni sœur d'hôpital. Sacristine je suis, sacristine je mourrai. Qu'importe, après tout! Tous les chemins sont bons pour aller au ciel. L'an dernier notre Révérende Mère m'avait donné à orner des œufs de Pâques, des œufs en couleur. C'est amusant, mais très minutieux. On dessine à la pointe du burin; chaque trait marque. Un trait manqué, l'œuf est perdu. Cette année c'est l'aiguille qui marche : toute une aube à broder, en bas une guirlande d'épis de blé et de grappes de raisin, le reste, un semis d'étoiles.

Elle déplie le rouleau, examine le travail déjà fait.

Pas la moitié encore! Il y a des jours où il me semble que la brodeuse finira avant la broderie.

Elle replie la bande : penchée sur l'ouvrage, elle s'applique.

Si j'étais libre de choisir, je m'arrangerais mieux de la quenouille ou du tricot. Les doigts vont tout seuls; on peut penser à autre chose. Oh! les bonnes journées de prières que j'ai passées à Bartrès, quenouille en main, assise sur mes talons en compagnie de mes brebis et du bon Dieu! Avec la broderie, impossible. Il faut faire attention à chaque point. Ça n'a l'air de rien et ça me fatigue autant que de jardiner.

Elle tousse; une mauvaise quinte qui fait monter des gouttes de

sueur à son front et le sang à ses lèvres. Ses mains tremblent, laissent échapper l'ouvrage. Elle ferme les yeux, anéantie.

Je ne peux plus broder.

Un silence.

Penser même me fatigue. Lire plutôt ; une page de l'*Imitation* ou de la *Vie des Saints* me fait plus de bien que tous les remèdes.

Elle se lève, va prendre un livre à la sacristie.

La *Légende dorée*, un des livres que je préfère ; tous ces saints, ces saintes, c'est comme si on était déjà en paradis.

Elle feuillette le livre.

Où en étais-je restée hier? J'avais commencé la vie de Sainte Élisabeth de Hongrie. Oui, c'est cela : « Comme une fois elle passait dans un chemin étroit et rempli d'une boue profonde, marchant sur les pierres qui y étaient jetées, elle rencontra une vieille femme à laquelle elle avait fait autrefois beaucoup de bien, et cette vieille, refusant de céder le pas à la Sainte, la fit tomber dans la boue, et Élisabeth s'en tira sans murmurer et essuya ses vêtemens en riant... »

Elle s'arrête de lire, médite.

Sans murmurer, une fille de roi! Quelle leçon pour moi qui suis si prompte à me fâcher, si dure à la repartie. Qui suis-je cependant? une créature de rien, la dernière des dernières!

Elle reprend sa lecture.

« Le temps approcha où le Seigneur voulut retirer sa bien-aimée de la prison du monde. Tandis qu'elle gisait dans son lit, en prières, tourmentée par la fièvre et le visage tourné contre la muraille, les assistans l'entendirent chanter très harmonieusement, et comme on lui demanda le motif, elle dit : « Un oiseau qui s'est posé entre moi et la muraille a fait des accords si doux, qu'il m'a engagée aussi à chanter... »

Sœur Marie-Bernard ferme le livre.

Chaque fois que j'arrive à ce passage, c'est plus fort que moi ; il faut que je pleure. Que c'est beau, mon Dieu! que c'est beau, la fin d'une âme juste! Oh! cet oiseau du Ciel, cet oiseau de la Délivrance, quand me permettrez-vous de l'entendre, Seigneur Jésus!

V

UNE RELIGIEUSE au seuil de la sacristie appelle doucement.

Sœur Marie-Bernard?

SŒUR MARIE-BERNARD.

Que me voulez-vous?

LA RELIGIEUSE.

Ce n'est pas moi. C'est notre Révérende Mère qui vous prie de passer au parloir. Il y a un évêque qui vous demande.

SŒUR MARIE-BERNARD.

Un évêque... Et que me veut-il? Si vous répondiez à notre Mère que je suis souffrante. Ce n'est pas un mensonge, d'ailleurs.

LA RELIGIEUSE.

Allez le lui dire vous-même. Je ne me charge pas de la commission.

SŒUR MARIE-BERNARD.

Quel ennui, ces visites, ces curiosités qui me guettent! Comme si je n'étais pas pareille à vous autres, moins méritante peut-être. C'est une manie qu'ont les gens de me regarder de près comme une bête curieuse... A la chapelle, je sens des yeux braqués sur moi du haut de la tribune; en rang avec la communauté, je rencontre des regards qui me dévisagent, des doigts levés qui me désignent. C'est insupportable. Tenez, ces émondeurs là-haut sur ces peupliers, au delà du mur de clôture, je suis sûre qu'ils parlent de moi; depuis ce matin ils n'ont pas cessé de m'espionner... (Elle se lève, range les livres dans la sacristie.) Allons, puisqu'on me le commande, j'obéis, j'y vais.

VI

Monseigneur attend au parloir en compagnie de la Révérende Mère Supérieure. C'est un évêque missionnaire. Il a les épaules larges, le front étroit et les yeux fiévreux de l'apôtre. A sa barbe grisonnante, à sa peau hâlée, à ses joues caves, apparaissent les stigmates de climats meurtriers, l'usure des enfers exotiques qu'il a traversés et qu'il va affronter encore. Il explique à la Révérende Mère le pourquoi de sa visite. Avant de s'embarquer, de regagner sa paillote, son diocèse noir grouillant d'idoles et de supplices, le saint homme a voulu visiter la

petite amie de la Sainte Vierge, recommander son œuvre à Bernadette de Lourdes. Et la voilà qui entre, émue un peu, balbutiante avec son air loin de tout, son sourire fatigué et, sous les cils qui battent, le regard qui s'est empli jadis de la vision surnaturelle...

L'ÉVÊQUE contemple la voyante.

C'est vous, ma chère sœur, c'est vous? (Sa voix tremble; une larme lente glisse sur sa joue, sur sa barbe.) Il y a longtemps que je vous connais, ma sœur. J'étais jeune prêtre et nouveau missionnaire, quand nous vint là-bas, dans notre île, ce récit du miracle. Si vous saviez le bien que vous m'avez fait alors! Seul, loin de tout, avec mon troupeau tremblant de catéchumènes, vous m'avez montré le miracle près de moi, à portée de mes prières... Tout de suite, sans attendre les enquêtes, je me suis voué, moi et ma mission, à Notre-Dame de Lourdes. Et depuis, je n'ai pas cessé de penser à vous...

LA RÉVÉRENDE MÈRE.

Prenez garde, vous allez lui donner de l'orgueil, Monseigneur.

L'ÉVÊQUE.

De l'orgueil? pourquoi? (A Bernadette.) Vous n'avez été que la commissionnaire de la Sainte-Vierge. Je vous honore comme une relique vivante du miracle... Lourdes chante vos louanges autrement que je ne saurais le faire. Là, par exemple, votre humilité courrait quelques dangers.

LA RÉVÉRENDE MÈRE.

Aussi ma sœur ne s'y expose-t-elle pas. Depuis onze ans qu'elle est cloîtrée à Saint-Gildard, elle n'est pas retournée à Lourdes.

L'ÉVÊQUE.

Vraiment? Elle n'a pas vu les magnificences de la Basilique, le couronnement de la Vierge, cette procession de plus de cinquante mille fidèles, accompagnée et bénite par trente-cinq évêques et archevêques. Quelle journée! Rome elle-même n'a pas de solennités plus imposantes!

LA RÉVÉRENDE MÈRE.

Sœur Marie-Bernard n'y assistait pas.

SŒUR MARIE-BERNARD.

Ce que j'ai vu autrefois à la Grotte était encore plus beau! (Elle rougit.)

L'ÉVÊQUE.

Vous avez raison, ma sœur. Pour voir le plus magnifique tableau qui soit au monde, vous n'avez qu'à fermer les yeux et à vous souvenir. (Il se lève.) Allons, adieu, ma révérende mère. Sœur Marie-Bernard, promettez-moi de ne pas oublier ma mission dans vos prières.

SŒUR MARIE-BERNARD.

Je vous le promets, Monseigneur.

(Elle s'agenouille devant l'évêque, offre ses lèvres à l'anneau pastoral.)

L'ÉVÊQUE la bénit et, pendant qu'elle se relève, il saisit le chapelet qui pend à sa ceinture et le porte à ses lèvres, vivement.

Adieu, ma sœur. (L'évêque sort.)

VII

SŒUR MARIE-BERNARD rentre à la chapelle. Elle pense.

Il a baisé mon chapelet. Un évêque! Comment ne suis-je pas morte de confusion? Notre Mère en était tout interloquée. J'avais peur qu'elle ne me gronde. Ce n'est pas ma faute pourtant. Je ne pouvais pas faire d'affront à cet homme de Dieu. Quelle piété! Comme il a bien parlé de Lourdes! Lui qui a été partout, il n'a rien vu de pareil.

Cette procession de cinquante mille fidèles, quel spectacle! cinquante mille! Tarbes, et Bagnères-de-Bigorre, et Argelès ensemble n'en feraient pas la moitié! Et ces trente-cinq évêques avec leurs crosses en or et leurs mitres comme des soleils! Quel effet ça devait faire! Ah! si j'étais petit oiseau! si je pouvais voir sans être vue, regarder par le trou de la serrure!

On m'a raconté bien des choses sur Lourdes, sur les pèlerinages, sur le pèlerinage national surtout : la ville pleine de miracles, les boiteux, les paralytiques marchant, leur béquille en l'air, derrière le Saint-Sacrement. Des religieuses qui en arrivaient m'ont parlé des cérémonies, du trésor de la Basilique ; on m'a dit l'ostensoir de cent mille francs, la couronne aux douze étoiles d'or, la palme d'or du Saint Père, le tapis de la Manifestation nationale ; tant d'autres merveilles! Mais d'entendre parler de tout cela, ou de le voir, ce n'est pas la même chose. Mon confesseur ne me permet pas de revenir à Lourdes. Sans doute il craint que je ne tombe dans le péché d'orgueil, moi pauvre ver de terre! Je

n'irai pas, puisque c'est défendu : mais ce n'est pas l'envie qui me manque.

Sœur Marie-Bernard se recueille. Elle pense à Lourdes. De toute la force de son désir, elle évoque, elle appelle les images de la Grotte, de la Basilique. Et, tout à coup comme autrefois dans la prairie en face de la roche Massabielle, un trouble la saisit, le sang bat à ses tempes, ses oreilles bourdonnent, un cri s'étouffe dans sa gorge. Devant elle, autour d'elle, ce n'est plus la chapelle de Saint-Gildard ; c'est Lourdes : les maisons, le ciel, la couleur des rochers, l'odeur de la poussière... C'est le Lourdes d'été, la ville du voyage, des étrangers au seuil des hôtels, des calèches sur la blancheur des routes. Les grelots tintent, les fouets claquent, le soleil brûle ; c'est Lourdes. Voilà les ruelles obscures et les rochers blancs comme des piliers de marbre sous la coupole du ciel bleu, d'un bleu de Paradis. C'est Lourdes, mais dans un piétinement de foule, dans une rumeur de fête que Bernadette ne lui connaissait pas encore. Et cette fête est grave, cette foule est recueillie.

Ce ne sont pas les figures de lucre ou de plaisir qu'on est accoutumé de voir aux marchés ou aux fêtes votives ; ce sont des figures de fièvre ou de joie, mais d'une joie ou d'une fièvre intérieures.

Les hommes et les femmes portent tous des bidons en sautoir ; ils ont d'énormes chapelets autour du cou et des insignes pieux, des croix rouges, des sacrés-cœurs en drap épinglés à la boutonnière. Quelques-uns chantent des cantiques, d'autres récitent le chapelet en marchant. Des prêtres, des moines, toutes les livrées du sacerdoce sont là, pêle-mêle et, parmi, la tresse et le gland vert et or d'un chapeau d'évêque.

A des momens, la foule s'écarte ; une civière passe, portée par des brancardiers, et sur la civière, posée à plat ou appuyée au traversin, la tête couleur de cire, les yeux de résignation ou d'angoisse d'un malade. La civière s'en va et la tassée humaine se referme, continue à descendre vers la Grotte. C'est le chemin que Bernadette prenait autrefois quand elle allait glaner le bois mort le long du Gave ; mais combien changé depuis ! Sœur Marie-Bernard ne s'y reconnaît pas.

A la porte de la ville, là où finissaient les maisons, où commençaient les solitudes de rochers et d'herbages, Lourdes continue, la rue descend. Tout un quartier est sorti de terre ; des rues espacées, des alignemens de villas et d'hôtels, des façades de couvens, des enfilades de boutiques.

C'est la ville des pèlerins, la ville du miracle. Des flèches, des campaniles pointent au-dessus, bénissent les maisons du geste de leurs croix terminales, et toute blanche, au fond, légère, aérienne comme une chose de rêve, la Basilique avec son porche grêle et son clocher sonneur de cantiques plane au-dessus de la vallée.

Sœur Marie-Bernard suit la foule. Des figures d'étrangers la coudoient, des yeux d'inconnus la fixent, des paroles la frôlent. Elle va, étonnée ; elle lit des noms de rue, elle examine des étalages. Et, partout, l'image de la Vierge miraculeuse la poursuit : en affiches sur les murs, en enseignes au pignon des boutiques, en bibelots dans les

vitrines. C'est une obsession. Elle s'offre frappée en médailles, coloriée en images, gravée, imprimée, photographiée. La matière change, la figure, le mouvement, se reproduisent identiques. Agrandie ou rapetissée, montée en épingle ou coulée en fonte pour les églises, l'image s'impose avec son attitude d'imploration, son geste des mains jointes égrenant le chapelet. Et à côté de l'apparition, c'est aussi l'image de Bernadette. Des livres, des brochures portent son nom, d'innombrables photographies la représentent habillée en bergère, le chapelet entre les doigts, agenouillée devant la Grotte. Un panorama la fait voir un cierge à la main en face de l'apparition; et l'attitude est si vraie, le relief si puissant, qu'on dirait qu'elle est en vie.

Cette gloire gêne la sœur Marie-Bernard; elle baisse les yeux, s'efface dans la foule. Si on allait la reconnaître! Mais la rue finit brusquement; l'esplanade s'ouvre; la foule se divise. Les uns montent vers la Basilique, les autres descendent vers la Grotte. Prise dans un courant, sœur Marie-Bernard se laisse porter à la montée.

Et voici bientôt devant elle, ennuagée d'encens, fulgurante de cierges, bruissante d'oriflammes, Notre-Dame de Lourdes, l'église du Miracle. Les *ex-voto* la revêtent de marbre et d'or; des cœurs d'or cloués aux murs retracent en lettres immenses les ordres donnés par la Sainte Vierge à Bernadette. Depuis les mosaïques du pavé jusqu'aux verrières de la nef, tout parle du miracle, tout raconte les merveilles de l'Apparition. Et partout, à côté de la robe blanche de Marie, le capulet blanc de la petite montagnarde en extase. Des bas-reliefs la célèbrent, des vitraux la magnifient; et du haut de la chaire le prédicateur la propose en exemple à la catholicité tout entière. Sœur Marie-Bernard se trouble; une joie involontaire la soulève. Elle a peur d'elle-même; elle fuit, elle descend vers la Grotte.

Au bas des lacets, la foule se tasse, immobile; impossible d'avancer. Quelques-uns y renoncent, se couchent sur l'herbe des pelouses, dorment, las d'émotion, abîmés de fatigue, ivres de prier et d'adorer. D'autres, assis en rond, mangent et boivent, ouvrent des paniers, débouchent des bouteilles, se partagent des nourritures. Sœur Marie-Bernard attend. Une trouée se fait; des pèlerins se poussent à la suite d'une file de civières que les brancardiers portent à la Grotte. Sœur Marie-Bernard les suit; et, devant elle, déjà les piscines, la fontaine; la Grotte enfin!

Pèlerins, brancardiers, curieux sont là, les pieds cloués au sol, fascinés par l'attente. Plus de deux cents malades s'alignent à rangs serrés entre le rocher et le gave, couchés dans des voitures d'infirme, aplatis sur des civières; toutes les affres, toutes les épouvantes, toutes les hideurs de la souffrance humaine; toutes! Il y a des têtes de monstre, des figures sans yeux, sans nez, rongées par le cancer; il y a des visages vidés, couleur de terre, où saignent les pommettes, où vrillent les regards! Des dames, des hospitalières en tablier blanc se penchent sur les civières; des sœurs garde-malades soulèvent des têtes pâles, angoissées par le vertige des syncopes. Et sur ce peuple

hagard, sur les gémissemens et sur les râles, une voix plane, suppliante. C'est

UN PRÊTRE, un missionnaire à capuchon noir, debout dans la chaire, au seuil de la Grotte.

A pleine gorge, avec des gestes larges, il implore Dieu, il secoue les fidèles, il apostrophe les malades :

Sainte Vierge, ayez pitié de nous!

s'écrie-t-il. Et, docile, avec la même intonation,

LA FOULE répète :

Sainte Vierge, ayez pitié de nous!

LE PRÊTRE reprend :

Notre-Dame de Lourdes, guérissez nos malades!

Et

LA FOULE en écho :

Notre-Dame de Lourdes, guérissez nos malades!

Les voix montent, montent. Dieu est proche; en s'efforçant un peu, encore un peu, elles vont l'obliger à tourner la tête. Ce sont des prières et ce sont presque des ordres. A chaque invocation, les voix se font plus pressantes, les volontés plus âpres. Et ce n'est pas encore assez. Les gestes sont trop mous, les prières trop tièdes. Silence aux pèlerins. Laissez prier les malades.

LE PRÊTRE parle pour eux.

Seigneur, je crois en vous.

LES MALADES sanglotent.

Seigneur, je crois en vous.

LE PRÊTRE.

Vous êtes là, présent. Vous me voyez; vous m'entendez.

LES MALADES.

Vous êtes là, présent. Vous me voyez, vous m'entendez.

LE PRÊTRE.

Ayez pitié de moi, fils de David! guérissez-moi.

Le miracle tarde à venir et

[LE PRÊTRE se tourne vers la foule.

Humiliez-vous, mes frères, prosternez-vous devant le Dieu tout-puissant. Baisez la terre! tous! baisez la terre!

Sous le geste impérieux, les fronts s'abaissent, les genoux fléchissent, les lèvres vont chercher la poussière. Et le dialogue recommence, le dialogue tragique avec l'Invisible, avec celui qui ne veut pas répondre. Après les supplications, la récitation du chapelet; après le chapelet, la musique des hymnes.

Au signal du prêtre, les pèlerins s'agenouillent, se prosternent, et par momens ils demeurent immobiles, les bras en croix, comme un peuple de suppliciés. Les nerfs se tendent à la fin, les bouches se crispent, les voix se cassent. Souillées de poussière et de larmes, les figures se convulsent. Et les heures passent. Le soleil de quatre heures inonde la Grotte. Les flèches brûlantes pleuvent comme d'un ciel irrité sur la foule en prières. Et les malades se désespèrent. Une poitrinaire se pâme, évanouie; un enfant tombe du haut-mal; une hystérique en convulsion jette des cris rauques.

Alors, du haut de la Basilique, comme une voix du ciel, les cloches se mettent en branle. Secourables, elles parlent à la foule et, de la foule, une rumeur leur répond. Le bon Dieu arrive; la procession du Saint-Sacrement est sortie. De loin, on l'entend venir. Elle descend les lacets, elle fait le tour de l'Esplanade. La musique des hymnes s'écarte, puis se rapproche. Elle s'arrête enfin. Seule, dans la solennité du silence, tinte la sonnette annonciatrice de la présence divine. Dieu est là. L'ostensoir en avant dans ses mains gantées de l'écharpe blanche, le prêtre quitte le dais, s'avance vers l'autel. Il passe, et un frisson agite les malades. Les fronts se mouillent, les paupières battent. Un éclopé, pas loin de sœur Marie-Bernard, travaille à remuer sa jambe inerte; un hydrocéphale balance sa tête avec un gloussement qui doit être une prière. Et, seuls vivans dans un pauvre paquet d'os et de muscles ankylosés, noués en boule dans une corbeille, les yeux d'une rachitique roulent, désorbités, effrayans du désir de vivre, de la volonté de guérir. Tous regardent vers la Grotte. Tout à coup, d'une voiture d'infirme, une robe blanche se lève, des os craquent, des mains se tordent, un sanglot se brise. C'est un miracle. Rapide, chancelante, avec de brusques élans et des hésitations soudaines, la miraculée va vers la Sainte Vierge. Des cris, des bras levés lui font cortège. Le *Magnificat* éclate. Le ciel s'est ouvert. Trois miracles coup sur coup en descendent. Trois malades se lèvent. Frottant leurs yeux, ou jetant leurs béquilles, ils se hâtent avec ces attitudes gauches, ces mouvemens désappris et cette figure, toujours la même, des foudroyés de la grâce, cette figure d'ombre et de lumière, radieuse sous les stigmates de la maladie encore visibles, comme les bandelettes funéraires autour de Lazare ressuscité!

Déjà, du haut de l'autel, l'officiant a donné la bénédiction. Trois fois l'ostensoir a tracé en l'air le geste du crucifiement. Les fronts s'inclinent, se relèvent. Dieu s'en va.

Alors les plaintes des malades se font plus déchirantes. Oh! cette lutte désespérée avec le surnaturel, ces mains tendues qui n'étreignent que le vide! C'est, autour du Saint-Sacrement qui passe, comme une

émeute de prières, une révolte de gémissemens et de larmes. Des malades s'accrochent aux bâtons du dais, à la dalmatique du prêtre.

Près de Bernadette, une petite infirme s'agite avec des soupirs d'angoisse qui montent des profondeurs de son être comme d'un puits de douleur. Deux fois déjà, elle a essayé de descendre de sa civière ; tombée à terre, recouchée, elle essaie encore. Les sourcils barrés, dans un effort de volonté suprême, elle se penche. Des dames hospitalières la calment, la maintiennent avec des paroles, des gestes de douceur. Elle résiste. Elle veut se lever, elle veut marcher. Et cet entêtement à guérir fait pitié à la Voyante. La Voyante prie pour elle. Les yeux fixés sur l'ostensoir qui s'éloigne, elle prie de tout son cœur, de toute son âme. Et voici que, comme autrefois, à la même place, le Surnaturel se manifeste, visible cette fois dans un trait de feu qui va de la Voyante au Saint-Sacrement, du Saint-Sacrement à la malade. La malade se lève en jetant un cri de délivrance, et la vision s'évanouit.

C'est de nouveau, devant sœur Marie-Bernard, au lieu du tumulte du pèlerinage, du grand soleil d'été, le silence recueilli de la chapelle, la lumière pâle des vitraux.

VIII

La vision a disparu, mais l'émotion persiste; la Voyante est toute chaude encore, vibrante du miracle. Une force la soulève. C'est, après des années de sommeil, de vie dépouillée et languissante, comme un réveil brusque de la Grâce.

SŒUR MARIE-BERNARD regrette le gris intervalle, les journées mortes, les faveurs inemployées.

On a peut-être eu tort de ne pas utiliser le don que j'avais, de me mettre de côté comme un outil hors d'usage. Ma mission n'était peut-être pas terminée... Je ne suis rien ici, et je ne m'en plains pas. L'humilité est une grande vertu; c'est elle qui ouvre les portes du ciel... Il ne faudrait pas, cependant, qu'elle pût nuire aux œuvres, paralyser le zèle pour la maison de Dieu.

Qui sait ce que j'aurais pu faire encore, quelle nouvelle source de miracles la Sainte Vierge aurait pu ouvrir à ma demande !

Sœur Marie-Bernard s'exalte.

Non, ce n'est pas fini ! La vision que je viens d'avoir n'est qu'un avertissement de la Sainte Vierge. La Visiteuse de la Grotte va revenir.

Elle s'agenouille; les yeux fixés sur une image de Notre-Dame de Lourdes peinte en couleur dans une verrière au-dessus de l'autel, elle prie.

Parlez, Bonne Dame, parlez-moi. Que vous plaît-il que je fasse ?

Elle regarde l'image; et il lui semble que l'image va s'animer, que les lèvres vont s'ouvrir, que les yeux d'émail vont s'abaisser sur elle...

Je savais à peine prier quand la Sainte Vierge m'est apparue dans la grotte. A peine si je connaissais le chapelet et je le récitais mal. Pour qu'il soit efficace, il faut y joindre la méditation des quinze grands mystères de la Sainte Vierge. Alors seulement, c'est le vrai rosaire. Je vais le réciter.

Accoudée à sa stalle, la tête entre ses mains, sœur Marie-Bernard récite et médite.

J'aurais dû commencer par l'acte de consécration au Sacré-Cœur de Marie. Comment n'y ai-je pas pensé tout d'abord?

Elle dit l'acte de consécration et l'amende honorable. Elle appuie sur chaque mot, elle pèse sur chaque syllabe.

Cette fois, le miracle ne peut pas tarder...

Il tarde cependant. Et sœur Marie-Bernard redouble d'application. Ce sont les litanies maintenant, et elle les dit trois fois de suite, sans succès. Le vitrail ne parle pas. C'est du verre et de la couleur et rien de plus.

Et sœur Marie-Bernard s'accuse :

Je suis trop pressée aussi. Il n'y a pas une heure que je suis en prières et je me plains déjà, comme si le miracle était à mes ordres. Pardonnez-moi, bonne Vierge.

Elle recommence un chapelet. Et, après chaque dizaine, elle se prosterne, baise la terre en traçant avec ses lèvres un grand signe de croix :

Les épaules me font mal à crier. Tant mieux! Mes prières auront plus d'effet si je les offre à Dieu en même temps que mes douleurs. Je voudrais souffrir davantage.

Elle prie de nouveau, fait rouler entre ses doigts les grains du chapelet. Après deux dizaines, elle s'arrête :

Réciter n'est rien; il faudrait que chaque mot parte du cœur. Un seul élan va plus vite au but que tout un livre d'oraisons. Je ne sais pas comment je suis aujourd'hui. Il y a des momens où je ne puis pas voir un crucifix sans fondre en larmes. Il me semble alors que j'assiste à la Passion; j'entends blasphémer les Juifs, sangloter les Saintes Femmes; le précieux sang jaillit jusqu'à moi, m'inonde de sa rosée céleste. Je suis suppliciée, moi aussi;

les clous de la Croix déchirent mes pieds et mes mains, l'horreur du fiel emplit ma bouche! Aujourd'hui, rien; je suis là comme une pierre! Que vous ai-je fait que vous m'abandonniez, Sauveur Jésus? Quel péché ai-je commis, bonne Vierge, pour que vous vous détourniez de votre servante?

Sœur Marie-Bernard se recueille, fait son examen de conscience. Et une clarté, peu à peu, se fait en elle. Elle vient de chuter par orgueil. Les circonstances du péché lui reviennent nettement, l'une après l'autre, les artifices par où s'est insinuée la pensée mauvaise. Et elle s'étonne. Comme elle a eu bientôt fait de rouler la pente! Le baiser de l'évêque à son crucifix, la vision de Lourdes; il n'en a pas fallu davantage pour lui faire perdre pied. Et maintenant elle est au fond de l'abîme! Oh! ce faux zèle pour la gloire de Dieu, ces sommations outrageantes au miracle! Une angoisse la saisit tout à coup, elle a peur :

Je suis en état de péché mortel. Au secours, Sauveur Jésus! au secours, bonne Vierge! Je suis damnée, je suis damnée!

Les flèches de la contrition en même temps la transpercent :

Mon Dieu, je suis votre bourreau; c'est moi qui vous crucifie!

Un flot de larmes l'aveugle: elle va défaillir.

Pitié! Seigneur! Pitié! pardonnez-moi!

Elle s'évanouit.

LA MORT

I

Sœur Marie-Bernard est malade. Depuis trois mois elle se traîne, de son lit à son fauteuil, de plus en plus pâle, exténuée, lointaine. Elle a mal dans les os. La nécrose la fouille, la ronge, la détruit d'une pointe inexorable. Douce, résignée, elle s'écarte de la vie, elle descend vers le mystère. Et tout change, tout s'atténue, tout se déforme devant elle. Une vision blanche surgit par momens de l'obscur au-delà, mais combien incertaine encore! et avant de la saisir, quelle noirceur d'abîme! Elle souffre. Ce sont des élancemens aigus, des coups de couteau, des morsures de tenailles. Et des repos ensuite, comme pour donner à la maladie le temps de se raviver, de la faire souffrir davantage. Elle souffre et elle prie. Mais ce ne sont plus les prières appliquées, réfléchies qu'elle faisait en santé. Elle crie vers Dieu, ou elle récite des litanies comme en rêve, inconsciente, recommençant dix fois la même oraison. Les paroles sont les mêmes, la volonté aussi; mais elle n'est

plus seule avec Dieu maintenant; la maladie vit, agit en elle et malgré elle. Ses pensées s'évanouissent en rêves et ses rêves eux-mêmes lui échappent, s'en vont à la dérive. C'est une rapidité, une fuite de tout...

Sa piété est plus ardente et moins régulière. Il y a des trous dans ses méditations, des lassitudes dans ses élans. Toujours maintenant quelque chose d'elle se détache, flotte autour d'elle, la précède, semble-t-il, vers l'inconnu.

Elle lutte cependant. De son lit de malade, elle s'évertue à s'unir d'intention à la vie de la communauté, à suivre les avertissemens de la cloche, paisible ordonnatrice des travaux et des prières. Mais elle a beau faire, le lien se rompt insensiblement, les choses du couvent s'éloignent. En dépouillant la robe et le voile pour endosser sa livrée d'infirme, son manteau de lit et son bonnet blanc, il semble qu'elle soit devenue une autre personne. La nécrose peu à peu la dissout et l'allège. Elle est presque de l'autre monde déjà, un pied en l'air avec cette facilité de s'envoler qu'on a dans le rêve.

Et les jours passent, et les saisons changent. Le printemps vient, le carême va finir. Sœur Marie-Bernard ira-t-elle jusqu'à Pâques? Déjà les rites propitiatoires sont accomplis. Elles sont célébrées, les fiançailles de l'âme chrétienne avec la mort.

L'avant-veille du dimanche de la Passion, en présence de toute la communauté, les derniers sacremens ont été administrés à la mourante. Elle-même s'est unie aux prières; elle a récité les psaumes de la Pénitence, les litanies de la Bonne-Mort.

Sœur Marie-Bernard est prête. Et, autour d'elle, c'est avec la tristesse des adieux, à la compagne qui s'en va, le recueillement, le respect pour la Sainte qui commence. Des visages graves se penchent sur son sommeil; des mains pieuses soulèvent sa tête, remontent son oreiller; des voix attendries l'implorent au lieu de la consoler; se recommandent à elle.

Toute la vie de la communauté est suspendue; les récréations se font silencieuses, les psalmodies étouffées, les pas amortis. Nuit et jour devant les Saintes Images, aux pieds des statues préférées, ce sont des agenouillemens, des effusions, des contributions de soupirs et de larmes. Combien de ces saintes âmes se sont vouées, ont offert leur vie à Dieu pour sauver leur sœur?

Impitoyable avec ses alternatives de mieux et de plus mal, la maladie travaille. La fin est proche.

II

L'aube pointe aux carreaux de l'infirmerie. Le jour blanc jaunit la lueur défaillante des veilleuses; une hirondelle gazouille au bord du toit; un angélus tinte, mouillé de rosée. Et sur ces bruits légers qui viennent battre à la vitre, monte et décroît la respiration inégale de la malade. Sœur Marie-Bernard s'éveille. Après une longue nuit de souf-

frances et de prières, après des chapelets combien de fois quittés et repris, elle s'était assoupie sur le matin ; un assoupissement de quelques minutes, une torpeur angoissée, frissonnante, secouée de cauchemars, déchirée par les pointes rouges de la douleur.

Elle s'éveille, elle regarde. Et dans l'innocence du matin, la quotidienne sérénité des choses du couvent lui apparaît : les lits blancs alignés, le crucifix noir sur la muraille claire, et, plus près sur une table à portée de sa main et de ses lèvres, ses dévotions particulières, une image de Saint Bernard, une statuette de Saint Joseph, une figurine de Notre-Dame de Lourdes.

Machinalement, comme tous les matins, sœur Marie-Bernard fait le signe de la croix, offre son cœur à Dieu. Mais sa pensée n'y est pas, encore indistincte, retenue dans les vagues espaces d'épouvante, dans les pays de vertige qu'elle habitait pendant le sommeil. A peine si elle souffre maintenant, et elle s'effraye de ne plus souffrir. Cette souffrance qui s'en va, c'est le dernier lien qui se dénoue. Elle est seule, tout à fait seule. Et dans cette pâleur sépulcrale du matin, dans cette défaillance de tout son être, le cri des grandes détresses lui échappe.

SŒUR MARIE-BERNARD appelle.

Maman! Maman!

Elle se souvient :

Quand j'étais petite, à sept ans, j'ai eu une grosse fièvre de poitrine. Et c'était maman qui me soignait. Oh! que c'est bon d'être aimé, quand on souffre!

Elle pense :

Maman est morte, mon père est mort! Et depuis combien de temps n'ai-je pas vu mon frère et ma sœur? Ils ne m'écrivent pas et je ne sais rien d'eux. Peut-être seraient-ils venus s'ils m'avaient sue en danger. Et moi, je ne leur ai pas fait signe. Ne fallait-il pas se libérer de toutes les affections de la terre avant de paraître devant Dieu? Maintenant, il est trop tard. Pauvre Marie! Je t'aimais bien, pourtant!

La malade pleure. Et elle se repent d'avoir pleuré.

Pardonnez-moi, mon Dieu! Je me plains d'être seule, comme si je n'avais pas ma chère Mère supérieure, mes chères sœurs; vous, mon Dieu, vous qui m'avez aimé jusqu'à mourir en croix pour mon salut!

Elle prie, et une sueur d'angoisse mouille ses tempes :

Le moment approche. J'ai peur. Ayez pitié de moi, Seigneur Jésus!

Elle se trouble.

Je me suis confessée hier, et pourtant je ne suis pas tranquille. Si je n'étais pas en état de grâce! Je vais refaire mon examen de conscience.

Elle récapitule ses péchés.

Je ne trouve rien de plus. Mais je suis si faible! Qui sait si je n'aurai pas laissé échapper quelque faute grave. Une seule suffirait pour ma condamnation. Et quand même le compte y serait, encore faudrait-il que la contrition ait été suffisante. Sinon, l'enfer!

Sœur Marie-Bernard frissonne.

Hélas! mon Dieu, vous me jugerez plus sévèrement qu'une autre. Plus vos faveurs ont été éclatantes, plus votre justice sera terrible! L'enfer!

Elle le redoute, et elle le voit aussitôt : des chaudières bouillent, des lacs de soufre fument, des démons blasphèment à travers les flammes qui se tordent...

Au secours! au secours!

La malade appelle avec une voix d'agonie, une plainte de brebis sous le couteau du boucher.

Au secours!

Les infirmières accourent. Et déjà s'apaise l'orage d'épouvante où sombrait la mourante. Elle rassure les religieuses.

C'était le démon qui s'était jeté sur moi; je me croyais damnée. Ça passe maintenant. La Sainte Vierge m'a assistée avant vous. Remercions-la ensemble.

La malade prie, et sa figure change. Une sérénité se pose sur elle ; ses lèvres s'ouvrent pour un sourire, ses yeux tournés vers le crucifix se dilatent, se noient d'une félicité suprême. C'est l'extase. Le regard devient fixe, les lèvres remuent agitées de paroles intérieures; tout l'être se tend, s'offre en une douceur d'adoration. Et autour de la Voyante tout le reste disparaît : l'infirmerie pleine de monde, la communauté agenouillée devant son lit. Elle regarde le crucifix. Et un désir la soulève, la fait s'appuyer des deux mains, se jeter en avant comme pour une étreinte... Puis, le regard tombe, l'attitude s'affaisse.

La vision a disparu. C'est la mort qui arrive; mais la mort calme, liturgique. Encore une absolution, encore des prières, encore les gestes de l'adieu chrétien.

Les bras en croix, soutenue par les deux infirmières, impatiente et inerte, sœur Marie-Bernard appelle Celui qui doit venir. Il est là. Un dernier frisson secoue l'agonisante. Un dernier cri lui échappe :

Mon Dieu!

Ses yeux se voilent, sa bouche se crispe en un spasme suprême. Elle meurt.

ÉPILOGUE

Et c'est l'autre Vie qui commence. Pendant que s'allument en bas, aux quatre coins du lit de mort, les cierges funéraires, pendant que sonnent les cloches tristes, pendant que se tressent en guirlandes les fleurs du petit parterre, là-haut, dans la Vallée Heureuse, sonnent des carillons de joie, flambent des lumières d'apothéose, s'épanouissent des fleurs qui ne se faneront jamais.

Les ruisseaux chantent le long du chemin, l'herbe sent bon, les frênes se groupent amicalement sur les pentes, comme pour des rondes ingénues. Et Bernadette, en entrant, reconnaît la musique des ruisseaux, l'odeur de l'herbe, la feuille découpée des frênes.

Et son âme d'autrefois se joue légère à travers l'âme de la montagne. Le Paradis s'étale. Et celui qui donne la main à l'Élue, qui guide ses premiers pas dans l'herbe élyséenne,

L'ANGE GARDIEN lui explique le pays nouveau.

Ce village à gauche, dans les châtaigniers, c'est Saint-Savin; voici la flèche blanche de Saint-Pastour à travers les flèches noires des sapins et Saint-Sylve au sommet de sa montagne comme une statue sur un socle; plus loin, sur l'horizon nu de la lande, le clocher de Saint-Lanne se dresse solitaire comme un berger dans l'herbage.

L'AME DE BERNADETTE interroge encore.

Celles-là, vêtues de blanc, qui sont-elles?

L'ANGE GARDIEN.

Ce sont des aventines. Leur église est à droite, cachée par ce bouquet de hêtres. Elles sont venues laver au Gave le linge de la Sainte Table.

L'AME DE BERNADETTE.

Ange, dites-moi, verrai-je bientôt la Sainte Vierge?

L'ANGE GARDIEN.

Bientôt, chère âme. En attendant, voici du monde qui vient à votre rencontre.

Des villages, des hameaux, des processions sont sorties, descendent vers la Vallée. Des cloches tintent, des hymnes résonnent, des bannières flottent. Les Saints et les Saintes, suivis en longues troupes de leurs filleuls et de leurs filleules, viennent recevoir Bernadette, lui faire escorte jusqu'à l'église de la Sainte-Vierge.

Toute blanche avec son nimbe d'or tout neuf,

L'AME DE BERNADETTE s'avance au milieu des chasubles et des palmes. Et brusquement une inquiétude l'angoisse; elle se penche vers son guide, et à voix basse :

Mon père, ma mère, je ne les vois pas parmi les élus.

L'ANGE GARDIEN la rassure.

Ils habitent pourtant avec Dieu; mais le paradis est grand; peut-être ne savent-ils pas encore votre arrivée.

Le cortège marche et voilà déjà, dans les musiques et dans les fleurs, s'ouvrir Notre-Dame du Paradis, l'église de la Sainte Vierge. Saint Bernard est debout sur le seuil. Grave et radieux, il donne l'accolade à sa filleule. Et Marie et François Soubirous sont là aussi; ils s'inclinent devant l'auréole de la Sainte qui les embrasse. La foule s'écarte alors.

LA SAINTE VIERGE apparaît rayonnante sur un trône au fond du sanctuaire. Du bonheur émane d'elle, coule à torrens de ses lèvres qui sourient. Elle est habillée comme la Dame de la Grotte : même robe, même voile, même chapelet aux doigts. Seulement les roses qui fleurissaient sur ses pieds sont devenues des soleils et les grains de son chapelet autant d'étoiles.

Bernadette se prosterne, et l'office commence, en plain-chant grégorien, tel qu'il a été écrit et composé à Rome pour le jour anniversaire de l'apparition.

LES ÉLUS célèbrent le miracle de Lourdes.

« La quatrième année depuis la définition de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, aux bords de la rivière du Gave, près de la ville de Lourdes, du diocèse de Tarbes, en France, la Vierge elle-même s'est fait voir plusieurs fois dans le creux d'un rocher, en dessus de la grotte de Massabielle, à une jeune fille appelée Bernadette. »

ÉMILE POUVILLON.

M. GLADSTONE

ET

LA CHAMBRE DES LORDS

I

C'est le 1er septembre, à une heure moins dix du matin, qu'a pris fin le long, le stérile, l'insipide et désastreux débat sur le *home rule bill* de M. Gladstone dans la Chambre des communes. Les statisticiens, qui ont quelquefois de l'esprit, ont calculé que, pendant les soixante et une séances qui ont précédé, dans le Sénat américain, le rappel de la loi Sherman, il s'est dit vingt millions de mots. D'après cela je suppose qu'au cours des quatre-vingt-deux soirées, consacrées par la Chambre des communes à la discussion du *home rule*, environ trente millions de paroles ont dû passer par le gosier des orateurs. Trente millions de paroles perdues! Dans la quantité, il y en a eu d'amères et d'irritantes; il y en a eu de stupides; il y en a eu de spirituelles, d'honnêtes et de judicieuses, dans les deux sens : toutes ont été vaines. Il n'en reste plus que l'écho confus d'un long tumulte, qui s'affaiblit en s'éloignant. Il reste aussi le souvenir d'un triste pugilat qui tendrait à créer de nouvelles traditions et à faire de la vénérable enceinte du parlement quelque chose comme la « boîte aux gifles » dont les Genevois conservent la retentissante mémoire. Enfin il reste un vote par lequel une pauvre majorité de trente-quatre voix, facile à changer en minorité si l'on ne comptait que les voix anglaises,

a pris l'initiative d'une mesure équivalente au résultat d'une guerre civile et d'une révolution.

Comme on proclamait les chiffres du scrutin, et pendant que les applaudissemens ironiques des vaincus saluaient cette victoire à la Pyrrhus, un clerc glissait sous sa robe une copie de la loi et le procès-verbal du vote. Il traversait précipitamment la galerie qui réunit les deux Chambres et jetait le document sur la table de la haute assemblée. Là, devant quelques pairs (il n'en faut que trois pour que la Chambre soit en nombre), en moins de cinq minutes, on dépêchait cette formalité qui s'appelle la première lecture de la loi. Puis on s'ajournait au mardi suivant.

C'est, en effet, le mardi 5 septembre que la discussion s'est ouverte. Était-ce bien une discussion? Il y a eu un temps où une belle harangue, un argument éloquemment présenté passionnaient et retournaient une assemblée, où les convictions s'improvisaient à la lecture des discours. Aujourd'hui ce sont les discours qui s'improvisent et les convictions qui sont faites d'avance. Les batailles parlementaires ont perdu ce genre d'intérêt qui s'attache aux jeux de hasard et aux jeux de la guerre, à toutes les grandes parties dont l'issue reste obscure. De quoi s'agit-il? Il s'agit, pour les hommes en vue, de prendre position, de se composer une attitude, pour les chefs de groupes de préciser les raisons pour et contre au nom de cette légion de muets qui les suit. Tous les orateurs parlent à la cantonade, sans souci de ceux qui les écoutent, uniquement préoccupés de cet inconnu, ami ou ennemi, instruit ou illettré, qui, demain, après avoir avalé son thé ou en omnibus, déploiera le journal d'un geste brusque : c'est cet homme-là qui est leur dernier juge. Et l'observateur, notant ce symptôme, non sans tristesse, constate que la vie commence à se retirer des parlemens : ces instrumens de progrès et de justice sembleraient avoir fait leur temps, si les révolutionnaires n'avaient des moyens de leur façon pour y ramener l'intérêt et l'émotion.

Il faut en faire son deuil, l'éloquence de Chatham et de Burke est une arme aussi démodée que l'arc avec lequel les yeomen anglais ont combattu à Crécy et à Azincourt. Dans la discussion récente à la Chambre haute, aucun des nobles pairs n'a tenté d'être éloquent. Lord Spencer a « introduit » la loi en termes fort simples, où les journalistes du parti unioniste ont découvert des traces d'humilité et d'embarras. Je n'y ai vu qu'un peu de mélancolie. C'était le vieil argument en faveur du *home rule*, mais il prenait, dans la bouche de lord Spencer, l'autorité d'un témoignage personnel. Imaginez un homme de ce rang et de ce caractère qui vient dire à ses collègues : « J'ai été, pendant huit ans, le maître de l'Irlande

au nom du parlement. J'ai essayé d'y appliquer la loi; je l'ai fait, je crois, honnêtement et sans faiblesse. J'ai réussi à rétablir l'ordre matériel, mais je n'ai rien fondé, rien créé, rien laissé derrière moi; je n'ai pas contenté le peuple irlandais. Puisque nous avons essayé de tout et n'avons jamais pu gouverner l'Irlande, pourquoi ne laisserions-nous pas l'Irlande se gouverner elle-même? »

Le duc de Devonshire est venu ensuite demander à la Chambre des lords de repousser la loi par les raisons que voici. « La Chambre des pairs n'est pas issue du suffrage populaire; elle ne représente pas le principe démocratique qui triomphe partout et devant lequel il convient de s'incliner. Son rôle n'est pas de défendre les intérêts d'une classe contre la volonté de tous, ni de soulever une question de privilège contre une question de justice, mais de faire respecter la constitution du pays. Or, en ce moment, l'unité nationale est menacée. La Chambre des lords, en défendant cette unité, se mettra-t-elle en lutte avec le vœu populaire? Non, car les élections de 1892 ne se sont pas faites sur la question du *home rule*. Parmi les masses électorales qui ont envoyé à Westminster la faible majorité de M. Gladstone, combien ont cru voter pour le *Désétablissement* de l'Église galloise? combien pour la loi de tempérance? combien pour l'organisation du travail et le bill des huit heures? combien pour l'unification administrative de la capitale? combien, enfin, pour ce vaste et décevant programme de Newcastle qui promettait tant de choses, y compris la réforme de la Chambre des lords? Et comment le pays se serait-il prononcé en faveur d'un projet inconnu, dont M. Gladstone gardait le secret sous ce prétexte que, suivant le mot de Robert Peel, les médecins ne rédigent pas leur ordonnance avant d'avoir été appelés au chevet des malades? Si on interrogeait le pays sur cette grande question en mettant de côté les questions secondaires, les mouvemens locaux et les influences personnelles, si on lui demandait : « Voulez-vous, oui ou non, donner l'autonomie à l'Irlande? » la très grande majorité ferait une réponse négative. C'est à la Chambre des lords qu'il appartient de préparer les moyens par lesquels cette majorité fera enfin connaître sa volonté. »

On croit voir poindre là-dessous quelque chose qui ressemble à une pensée plébiscitaire et, en effet, si, pour la première fois dans sa longue destinée historique, l'Angleterre a regretté de ne pas posséder quelque forme de *referendum*, quelque moyen d'appel direct aux désirs de la nation, c'est assurément à ce moment aigu de la crise irlandaise où nous arrivons. Mais une telle idée ne peut qu'effleurer l'esprit des Anglais, elle n'y pénètre pas, elle ne trouverait point de lieu pour s'y implanter. Cette consultation nationale

dont parle le duc de Devonshire, c'est une élection générale, et le résultat du vote des lords, c'est, dans sa pensée, une belle et bonne dissolution.

Ainsi, de part et d'autre, s'est engagé le débat où, comme on voit, les deux thèses ne se répondent pas, où les adversaires sont hors de portée et ne se font même pas face. Les leaders de chaque parti n'avaient entre eux qu'une idée commune : se maintenir dans la région des principes; c'était pour eux, d'ailleurs, une obligation constitutionnelle, la discussion, en seconde lecture, portant toujours sur l'objet général d'une loi et non sur les détails d'exécution. Cela n'a pas empêché certains esprits de médiocre calibre, qui sont intervenus dans le débat après lord Spencer et le duc de Devonshire, d'y jeter, comme on devait s'y attendre, des personnalités et des arguties. Les deux premières soirées se sont ainsi traînées un peu languissamment. Le troisième jour, lord Rosebery a paru sur la scène.

Heureux lord Rosebery! Ce que le poète a si bien dit, on peut le lui appliquer :

Sa bienvenue au jour lui rit dans tous les yeux.

Il plaît beaucoup à la reine; il n'est pas moins sympathique à M. John Burns. Les extrêmes du parti ouvrier ont toute confiance en lui pour aller jusqu'au bout des revendications populaires, car il s'est fait soupçonner de socialisme : ce qui était encore fort à la mode il y a six mois. Il est, — chose profondément comique! — le candidat de lord Salisbury à la direction du parti libéral (quand M. Gladstone n'y sera plus), et, — chose encore plus plaisante! — il est probable que les libéraux accepteront le candidat de lord Salisbury. A quel autre ministre aurait-on pardonné comme on l'a fait la reculade de Bangkok, en lui escomptant les avantages et les beautés de l'État-tampon? L'autre jour, il n'a eu qu'à se présenter pour faire cesser la grève du charbon qu'on jugeait interminable, mais dont, en réalité, le gouvernement, la presse, le public, les patrons et les mineurs, tout le monde, enfin, étaient las. C'est un peu la chance de Pompée qui fut appelé grand pour avoir « fini » les victoires des autres. Au parlement, il a le droit de tout dire : on n'essaie pas de lui rendre ses coups, on les reçoit avec une sorte d'attendrissement, « Cher petit! Comme il frappe juste! Comme il frappe fort! Qu'il a d'esprit! » Le cher petit approche de la quarante-cinquième année. Il n'importe : lord Rosebery est un « jeune ministre ». Certains hommes savent garder jusqu'au premier cheveu gris tous les privilèges de l'enfant gâté.

J'ai parlé de chance. C'est un mot à moitié injuste. Lord Rose-

bery est un des hommes les plus intelligens, un des mieux doués parmi nos contemporains. Il a beaucoup lu et est allé partout. Sa rare culture, fortifiée par les « leçons de choses » qu'il s'est données à lui-même, l'étude sur pièces et sur place de toutes les questions vitales du temps, ce don d'expression qui ferait de lui l'un des premiers parmi les gens de lettres s'il avait à gagner sa vie avec son cerveau, ce dosage tout particulier de vivacité et de réserve, de verve et de subtilité, par-dessus tout cette jeunesse tenace, persistante, qui est le vrai critérium et le signe de la force, voilà, il me semble, de quoi sortir un homme de pair, même sans la complicité des dieux. Mais la caractéristique de lord Rosebery, c'est le choix des objets auxquels il applique son effort et l'art avec lequel il évite les questions qui lui déplaisent. Réorganisation du travail sur un plan nouveau; unification administrative de la métropole londonienne destinée à devenir la première entité municipale du monde; ébauche d'une fédération intercoloniale qui rendra toutes les parties de l'Empire britannique indépendantes et solidaires tout à la fois et développera, en dépit des antagonismes de race et d'intérêt, le grand patriotisme, le patriotisme « impérial » : il fait marcher de front ces trois questions. Quant au *home rule* irlandais, il en parle le moins possible. A ce point de vue, sa situation de pair qui, pour tout autre, eût été une gêne et un obstacle, l'a merveilleusement servi. Elle lui a fourni une admirable occasion de se taire, et il l'a saisie avec son à-propos habituel.

Cependant, on a beau être habile et être lord, il y a des momens où il faut parler. Dans ces cas-là, lord Rosebery s'exécute galamment. Lorsque, négligemment appuyé sur une boîte à dépêches, il a commencé son discours ou plutôt sa causerie sur le *home rule* dans la Chambre haute, il y a eu, à droite et à gauche, un éveil d'attention et comme un petit frisson de joie qui a couru sur les banquettes rouges, ainsi qu'il arrive au théâtre quand l'acteur à recette fait son entrée. Les parlemens, qui s'ennuient beaucoup, sont reconnaissans à ceux qui les amusent, et décidément lord Rosebery est amusant. Son exorde est, comme son attitude, familier, gouailleur, nonchalant, moderne au possible et, comme on dit à Londres, *up to date*.

Les nobles pairs qui viennent, l'un après l'autre, dire leurs raisons contre le *home rule bill* lui rappellent le début du discours d'Antoine dans la fameuse scène de Shakspeare : « Je viens enterrer César et non le louer. » En effet, le *bill* est parfaitement mort. Il était vivant à une heure moins dix, le 1er septembre, et il a attrapé la mort dans le couloir, entre les deux Chambres. Il est

même trop tard pour le disséquer : la Chambre des pairs n'est pas un amphithéâtre, c'est une Morgue pour le pauvre *bill*. Lord Rosebery assiste à l'ensevelissement comme un étranger, entré par hasard à une cérémonie funèbre, ou encore comme un « critique dans son fauteuil » : le mot y est. La discussion qui se poursuit lui semble purement académique, absolument dépourvue de toute réalité. Au fond, il s'agit non de parler, mais de voter. Est-ce une lutte entre deux partis? Non, car il n'y a plus qu'un parti dans la Chambre. Les autres... ils apparaissent clairsemés, et, suivant l'expression d'un poète (Sidney Smith!) « comme des quartiers d'oignon dans la salade... »

Ainsi parle l'étrange ministre, entièrement dépourvu de respect. Non seulement il fuit la solennité, mais il fait passer un mauvais quart d'heure aux gens solennels. Et qui est plus solennel que ce pompeux, vaniteux, prétentieux, encombrant et agressif personnage, le duc d'Argyll?

« On est bien aise, dit Montesquieu, de voir humilier ce Lépide. » Je ne sais trop par où le duc d'Argyll peut ressembler à Lépide, mais je remarque que toute la Chambre, amis et ennemis, rit sous cape pendant que lord Rosebery pique son noble collègue au bon endroit. « Le duc a souvent été sur le point de faire un discours sur le *home rule;* il va y arriver, il y touche..., tout à coup il est saisi d'un mal subit qui le paralyse. » Quel mal? C'est la *lues gladstoniana* qui est supérieure en violence et en acuité au *morbus spencerianus*. Et au milieu des sourires, lord Rosebery décrit les symptômes de l'accès, au cours duquel le duc a décrit M. Gladstone comme « un ministre impérieux, atteint de folie partielle ». C'est avec une malice ambiguë que l'orateur rappelle ces expressions, sans qu'on sache au juste de qui il s'égaie. Récapitulez maintenant, et comptez de combien d'hommes et de choses il s'est moqué dans ce seul exorde. De la Chambre des lords, de son parti, du *home rule bill*, de la poésie, du duc d'Argyll, de M. Gladstone et de lui-même.

Le mot de « critique dans un fauteuil » qu'il s'applique à lui-même me suggère une comparaison que je voudrais en vain retenir. Si vous pouvez vous figurer M. Jules Lemaître, Anglais, pair du Royaume-Uni, chef du Foreign-Office et, avec tout cela, resté Jules Lemaître, peut-être est-ce à peu près ainsi qu'il entamerait la défense du *home rule*. Réciproquement, si lord Rosebery était feuilletoniste aux *Débats*, sa façon de rendre compte des représentations du Théâtre-Libre offrirait parfois quelque analogie avec celle de notre brillant confrère... Et, pour continuer ma comparaison, qui me semble aussi suggestive qu'elle paraîtra inattendue,

l'homme d'État anglais comme l'écrivain français, tout en bouffonnant, sait parfaitement de quoi il parle, et donne la note juste avec le mot vrai.

En effet, il continue à peu près ainsi. Puisque le bill ne doit pas vivre, à quoi bon en critiquer ou en défendre les détails? Ce n'est pas sur la loi de M. Gladstone qu'on va voter, mais sur sa politique irlandaise. Vous préférez la vôtre, mais quelle est-elle? Êtes-vous sûrs qu'elle soit la meilleure? Êtes-vous sûrs seulement d'en avoir une? Pour moi, je ne suis sûr de rien en ce qui touche l'Irlande. On applaudit : il feint de prendre cet applaudissement pour un aveu. Et, ramassant la balle avant qu'elle ait touché terre, il s'écrie : « Vous non plus? Vous n'êtes sûrs de rien? A la bonne heure! Cela me laisse quelque espoir pour l'avenir. » Si vous repoussez le *bill* en seconde lecture, c'est-à-dire dans son principe, vous affirmez qu'il n'y a rien à faire en Irlande. Or, c'est la vérité contraire qui s'impose. Si nous voulons ne plus avoir l'Irlande « sur le dos », trois solutions sont possibles. Premièrement le maintien du *statu quo* avec la politique de répression poussée jusqu'à ses dernières limites, en prenant pour devise le *Don't hesitate to shoot*. En second lieu, l'Irlande privée de ses droits politiques et réduite à l'état de colonie de la couronne. Enfin, quelque large et généreuse expérience d'indépendance administrative sur laquelle les hommes intelligens des deux partis se mettraient d'accord. C'est là qu'il faut en venir, c'est là qu'on en viendra.

Lord Rosebery s'est rassis, ayant fait mieux qu'amuser la Chambre et parler sans rien dire pendant une heure un quart. Il a dégagé la question enterrée sous les décombres d'une loi ratée, et s'est fait pressentir, cette fois encore, en qualité d'arbitre. Peut-être est-ce lui qui finira la grève des législateurs, de même qu'il a fini la grève des charbonniers.

Si j'ai insisté sur l'homme et sur ses méthodes, c'est parce que les Français auront affaire à lui et ont, par conséquent, intérêt à le connaître. Il faut se méfier de lui, surtout après l'échec apparent qu'on lui a fait subir sur le Meinam. Il ne frappera jamais sans toucher, car il sait mieux que personne que l'eau n'est pas faite pour y donner des coups d'épée, mais des coups de rame.

II

Lorsque lord Herschell mit la question aux voix, et qu'une maigre rumeur approbatrice, puis une formidable négation vin-

rent, l'une après l'autre, des deux côtés de la Chambre, ce fut une chose gaie d'entendre le chancelier déclarer que les oui l'emportaient. *The ayes have it.* Mais la forme le veut ainsi, et ce n'est pas à Westminster qu'on lui manquera de respect. La protestation d'usage se produit, le vote régulier a lieu et, en joignant aux suffrages exprimés les bulletins écrits (*proxies*), — les lords ont le privilège de voter même quand ils sont absens, — on arrive au total suivant : 41 voix sont favorables au *bill*, 419 le repoussent. Pas même 1 contre 10! On s'attendait à une majorité énorme, écrasante; elle dépasse toutes les espérances des adversaires de M. Gladstone.

Quelques jours s'écoulent et voici qu'on commence à s'ébranler dans le camp libéral. D'abord paraît le manifeste de la Fédération Nationale Libérale. Il est hautain, provocant, ironique, comme il convient. Il contient la formule menaçante : *End or Mend*, qui est un équivalent anglais de « se soumettre ou se démettre ». (Les peuples, paraît-il, tiennent à la rime encore plus qu'à la raison.) Dans ce morceau de papier déclamatoire, où les phrases ont l'air de crier, il est dit que les lords céderont « suivant leur habitude », sinon les libéraux sont prêts à engager une lutte dont l'issue ne leur fait pas peur. Au bas de ce *quos ego*, on lit, entre autres, le nom, le terrible nom de Schnadhorst, l'organisateur de la victoire, et, au besoin, de la défaite. Ce nom vaut une armée.

M. Gladstone paraît à son tour sur la scène. C'est au cœur de son fief électoral, à Édimbourg, dans une salle dont l'acoustique répond exactement au volume de sa voix : quand on possède un *grand old man*, il faut savoir le soigner. Cette salle ne renferme que mille auditeurs, mais triés sur le volet : chacun en vaut dix. Demain, dans tous les journaux du monde, la mémorable harangue s'étalera et chacun pourra y puiser des argumens pour l'agitation qui commence.

M. Gladstone débute en constatant que l'Angleterre souffre d'une disette de lois (*a legislative famine*). Elle attend de ses représentans d'urgentes mesures, réclamées ou acceptées de tous. Qui donc « empêche la voie sans raison »? Vous seriez tentés de répondre : « C'est M. Gladstone par son obstination à imposer le *home rule*. » Mais M. Gladstone assure que c'est la Chambre des lords par son obstination à le repousser. Cette Chambre, dit-il, est fidèle à son rôle traditionnel. « Depuis un siècle, a affirmé quelqu'un, elle n'a rien fait pour la liberté populaire ni pour le progrès social. Durant ce temps elle a couvé tous les abus, protégé tous les privilèges. Elle a dénié la justice, retardé les

réformes. L'irresponsabilité sans l'indépendance, l'entêtement sans le courage, l'arbitraire sans le jugement et la fatuité sans l'intelligence : voilà ce qu'elle a été! » On applaudit la phrase. De qui est-elle? De M. Chamberlain. C'est là un de ces bons tours qu'on se joue entre politiciens. M. Gladstone déclare avec bonhomie que l'arrêt est un peu dur, et se met en devoir de le justifier, point par point, en récapitulant ce que j'appellerai le « record » législatif de la Chambre des pairs depuis 1832. Pourquoi cette date? Parce que l'année 1832 a assisté à une véritable révolution. Jusqu'à ce moment l'aristocratie gouverne non par la Chambre des lords, qui ne peut ni toucher au budget ni faire ou renverser un cabinet, mais par la Chambre des communes, dont les élections, grâce aux bourgs pourris, sont à sa merci. Après le bill de réforme, la Chambre des communes représente la nation, et la Chambre des pairs devient le dernier refuge de l'aristocratie vaincue. Dès lors, le conflit est en quelque sorte permanent. On croit revoir la bataille du Ciel et de l'Enfer dans le *Paradis perdu*. Comme le Satan de Milton, la Chambre haute semble avoir dit : « Mal, sois mon Bien! » En effet les lords ont toujours tort, les communes ont toujours raison. Dans plus d'une circonstance, après avoir montré quelques velléités belliqueuses, la Chambre des pairs a écouté à temps l'avis d'un leader expérimenté comme le duc de Wellington ou lord Aberdeen, d'un ami prudent et éclairé comme Disraeli. Elle s'est soumise et s'en est bien trouvée. Dans d'autres cas elle s'est entêtée. Six ans de suite (1835-1841) la Chambre des communes lui a envoyé une loi qui accordait à l'Irlande les libertés municipales; six ans de suite elle l'a rejetée, et elle ne l'a enfin acceptée qu'après l'avoir cruellement et odieusement mutilée, de façon à prévenir ses bienfaisans effets. Elle n'a pas permis qu'on touchât aux privilèges de l'Église protestante d'Irlande ni à la législation oppressive qui régissait, en ce pays, les rapports du propriétaire et du fermier. Qu'est-il arrivé? Un jour est venu où l'abaissement du cens électoral a ouvert les assemblées municipales de l'Irlande aux véritables élus du peuple; un autre jour où la Chambre des lords a dû assister, sans mot dire, à une modification radicale de cette loi sur les fermages dont elle avait défendu si âprement les moindres parcelles, où elle a dû contresigner la suppression de cette église officielle dont la plus légère prérogative lui semblait sacrée. Non seulement elle a été punie de sa résistance par la défaite finale des principes qu'elle soutenait, mais chacune de ces défaites a emporté un morceau de l'autorité qui lui restait. En 1832, pour venir à bout de son opposition au bill de réforme, on l'a inondée de pairs libéraux, et cette

brusque augmentation de nombre a diminué la valeur du titre. En 1860 elle a voulu barrer le passage à une réforme financière; on la lui a renvoyée l'année suivante, encadrée dans le budget qu'elle n'avait ni le pouvoir de modifier ni l'audace de rejeter en bloc. De ce jour-là date une nouvelle tradition qui lui a fait perdre le dernier vestige de son pouvoir financier. Ainsi c'est la règle invariable : toutes les fois que la Chambre héréditaire a osé avoir une volonté, elle a été vaincue; elle a été sévèrement, honteusement châtiée.

On dit que les professeurs se risquent trop souvent à politiquer. Les politiques, de leur côté, professent volontiers, et le « grand vieillard » ne fait pas exception à la règle. Dans le discours d'Édimbourg, la leçon d'histoire contemporaine est suivie d'une leçon de droit constitutionnel, qui prend la forme d'une réfutation par l'absurde. Cette assemblée sans mandat, dont on vient de raconter les témérités et les reculades, les méfaits et les punitions, vient de repousser une grande loi populaire, une loi de justice et d'amour, offerte par l'Angleterre à l'Irlande en expiation de ses erreurs séculaires. Et parce qu'il a plu à ce club aristocratique de tenir une conduite aussi inconsidérée, on somme le ministère de faire appel au pays! Ce n'est donc plus le chef du cabinet qui a le droit de dissolution? C'est donc la Chambre des lords? M. Gladstone déclare qu'une telle idée serait le comble de l'inconstitutionnalité, qu'elle serait tout simplement « de la haute trahison ». Cela paraît si évident, si logique que l'auditoire éclate en rires encore plus qu'en applaudissemens. L'orateur triomphe et n'a plus qu'à conclure. Les pairs ont beau « porter des noms retentissans » et « siéger dans une Chambre dorée », le peuple anglais saura, « avec l'aide du Tout-puissant, » leur tenir tête et faire respecter ses droits. Par les mots entre guillemets, on voit que M. Gladstone fait appel, quand il croit en avoir besoin, à la démocratie et à la religion, quelques esprits mal disposés diront peut-être à l'envie et à l'hypocrisie. C'est une question de mots; que ceux qui ont des oreilles entendent!

Ce beau discours, bien divisé et bien conduit, devait mettre le feu aux poudres, mais les poudres ont refusé de s'enflammer; il devait inaugurer une série de meetings d'indignation, mais l'indignation a manqué aux meetings. C'est M. Gladstone qui se trouve dans une situation fausse, précaire, menacée, et cette situation, je regrette de le dire, ne tend pas à s'améliorer. La grève du charbon, — une des plus épouvantables dont l'histoire industrielle se souvienne, — semble finie, mais tout le monde sait que c'est une trêve, non une paix. Attendez le 1er février et vous ver-

rez la lamentable impuissance des comités de conciliation. A peine le cauchemar de la grève était-il momentanément écarté que retentissait le cri périodique : « l'Angleterre en danger! » Lord Charles Beresford découvrait que la marine anglaise, dans la Méditerranée, est hors d'état de tenir tête aux forces combinées de la France et de la Russie. Est-ce vrai? Est-ce faux? Il n'importe! Une panique artificielle est née de cette révélation. Pour remédier au mal, que demande-t-on? La bagatelle de vingt-trois millions de livres sterling, venant après les vingt millions du *Naval Defence act*, voté en 1889. Toujours payer et toujours trembler! De là une mauvaise humeur qui se tourne contre le gouvernement. Volontiers on le ferait responsable du fatal coup d'éperon que le *Camperdown* a donné au *Victoria*. Je ne parle pas des tracas de l'Angleterre dans l'Afrique du Sud où le danger ne vient pas du petit roi Lobengula, mais de M. Cecil Rhodes qui prétend le vaincre tout seul, sans l'aide ni l'avis de personne. Je ne parle pas des complaisances compromettantes de M. Asquith qui a vraiment mal choisi son heure pour sourire aux anarchistes. Mais enfin, il y a plus que des points noirs : ce sont des grains qui viennent de tous les coins de l'horizon.

Pour obvier à la « famine de lois » que M. Gladstone dénonçait lui-même, le gouvernement a jeté en pâture au parlement et à l'opinion, pour la session d'automne, deux mesures d'une certaine importance. Mais étaient-ce, vraiment, les plus urgentes? L'Angleterre avait attendu huit siècles ses conseils paroissiaux ; elle aurait pu encore s'en passer huit mois de plus. Quant au bill sur la responsabilité des patrons, il met en péril, prétend-on, le principe de la liberté des contrats, attise la haine entre les classes. Pendant ce temps, les Gallois se morfondent, attendant toujours qu'on les débarrasse de leur église officielle qui ne répond pas à leurs croyances; en Écosse, le mécontentement des petits fermiers s'accentue et un frisson d'inquiétude parcourt une certaine fraction du monde religieux, parce que, là aussi, il y a une église à réorganiser et que l'arrangement projeté, ou prévu, ne donnera pas, ne peut donner satisfaction à tout le monde. Ces germes de mécontentement sont habilement exploités. M. Goschen, comme toujours, a paru sur les talons de M. Gladstone pour le réfuter. Lord Salisbury s'est montré à Cardiff : c'est la base d'opération des Unionistes pour reconquérir la principauté. Si M. Asquith s'est multiplié, lord Randolph Churchill a été encore plus ubiquiste. Les partisans de la tempérance réclament leur loi contre les cabarets. La démocratie londonienne, de son côté, grince des dents; elle a voulu manifester sa colère publiquement. Il a fallu toute

l'habileté de sir Charles Russell pour transformer l'ordre du jour de « blâme » en un ordre du jour de « regret ». Quelqu'un avait été plus loin que le blâme et parlé d'un coup de pied qui aurait envoyé le ministère rouler par terre.

Que dire enfin de l'Irlande, sinon qu'elle semble s'étudier à perdre toutes les sympathies qu'elle avait gagnées? Chaque jour, chaque heure rend plus apparente la faute commise par M. Gladstone lorsqu'il a sacrifié Parnell aux pudeurs des non-conformistes, aux méfiances de l'épiscopat catholique, et surtout aux jalousies des collègues du grand leader, aussi las d'obéir qu'ils étaient incapables de commander. Justin Mac Carthy est le soliveau qui succède à la grue. Dillon et O'Brien ne sont que des émeutiers. Healy s'est compromis par la bassesse de ses procédés. Blake, qu'on est allé chercher au Canada pour le replanter en terre anglaise, n'a pas pris : les hommes d'État ne se dépotent pas comme des géraniums. Sexton, le seul du groupe qui ait une réelle valeur, est en suspicion, parce qu'il n'obéit pas assez docilement à la consigne reçue de l'archevêché de Dublin. Le sentiment de l'Angleterre, en ce qui touche le *home rule*, c'est une profonde, incurable, mortelle lassitude. Le seul nom de *home rule* donne la nausée. Qu'on le sache ou non, qu'on l'avoue ou non, il y avait déjà un commencement de fatigue et de dégoût dans l'idée même d'où est sorti le mouvement actuel. La présence des Irlandais à Westminster détruisait le dualisme sans lequel le parlementarisme n'est qu'un ignoble marchandage ; elle faussait le jeu des institutions. « Puisqu'ils ne sont bons à rien, puisqu'ils troublent nos délibérations et nous diffament devant l'Europe, qu'ils aillent au diable et qu'on n'entende plus parler d'eux! » Mais on a réfléchi. Un parlement à College-Green, plus d'Irlandais à Westminster : alors c'est la séparation complète, l'Irlande étrangère, peut-être ennemie! Et que deviendrait le parti libéral, privé de ces quatre-vingts voix? Le bill de 1886 renvoyait les Irlandais légiférer au delà du canal Saint-Georges; celui de 1893 les garde à Westminster : maîtres chez eux, arbitres de la politique anglaise. La victime d'hier sera demain une privilégiée. Cela est énorme, monstrueux, cela n'a pas le sens commun, tout le monde le sent. On admet, avec lord Rosebery, qu'il faut « faire quelque chose », mais personne ne sait dire quoi.

Le curieux c'est que l'Irlande se rendort apathique, indifférente, apaisée par un commencement de bien-être matériel et par les hommages qu'on lui rend, dégoûtée peut-être par l'inintelligence et la mésintelligence de ses chefs. En Angleterre, neuf hommes sur dix, je devrais dire quatre-vingt-dix-neuf sur cent,

publiquement ou en secret, savent un gré infini aux pairs d'avoir déchiré le *home rule bill*. Voilà pourquoi l'éloquente parole de M. Gladstone n'a pas eu d'écho. Quant à la Chambre des lords, comme tous les pouvoirs menacés en vain, elle a grandi; on serait tenté de croire qu'elle commence une phase nouvelle de sa longue existence.

III

Donc ce discours qui sonnait la charge aux bourgeois d'Édimbourg et qui devait retentir aux oreilles de la Chambre héréditaire comme la trompette de Jéricho, ce terrible discours est tombé à plat. Ramassons-le, relisons-le, cherchons ce que valent et la leçon d'histoire et la leçon de droit.

D'abord il y a une omission vraiment extraordinaire que personne, à ma connaissance, n'a relevée, une défaillance de mémoire que je vous prie de ne pas attribuer aux quatre-vingt-quatre ans de l'orateur. Il n'a pas dit un mot d'un conflit entre les deux Chambres qui a eu lieu il y a vingt et un ans, alors qu'il était, pour la première fois, à la tête du ministère : conflit mémorable par sa durée, par son acuité, par l'effet qu'il a produit sur l'opinion publique, et par le dénouement sans analogue que M. Gladstone osa lui donner. Il s'agissait d'abolir cette chose d'ancien régime, la vénalité des grades militaires. Nous sommes, depuis cent ans, débarrassés de cette anomalie, et c'est une conquête effective de la démocratie française. Cette mesure ne devait et ne pouvait avoir, en Angleterre, qu'un effet moral et purement platonique. Après comme avant le *Purchase bill*, l'armée n'appartient qu'à une seule classe; elle demeure l'abrégé, l'image d'une société aristocratique. C'était à prévoir, et pourtant le public s'était engoué de la réforme proposée comme il s'engouera de tout acte de justice, même lorsqu'il doit rester stérile. La loi étant votée par les communes, les lords se portèrent à la défense du privilège menacé, mais d'une façon quelque peu hypocrite et sournoise. Ils ne vinrent pas soutenir qu'il est beau d'acheter ou de vendre une compagnie, de coter un régiment à la bourse, comme une mine ou un chemin de fer; mais ils prétendirent que le gouvernement n'avait pas accordé des compensations suffisantes aux propriétaires dépossédés; et, comme ils ne pouvaient prendre l'initiative d'une mesure financière, ni introduire un amendement de cette nature, ils se voyaient forcés, à leur grand regret, de rejeter la loi tout entière.

La colère fut générale. Il y eut une succession de meetings, une grêle d'articles, une marée de brochures. Toute l'Angleterre était

debout. M. Gladstone, alors au comble de sa popularité, — on l'appelait *people's William*, — crut pouvoir se permettre ce que nul autre ministre, en ce siècle, ne se fût permis; il fit une sorte de coup d'État, il passa outre à la résistance des lords en « décrétant » l'abolition de l'achat des grades au nom de la prérogative royale, et sous la forme d'un *warrant* émanant de la couronne. C'était à peine constitutionnel, tout juste légal, mais cela fut jugé délicieux. Tout est bon contre l'ennemi, et la Chambre des lords, c'était l'ennemi. Pourquoi M. Gladstone n'ose-t-il plus faire en 1893 ce qu'il osait en 1872? Pourquoi n'ose-t-il même pas s'en souvenir ni en parler? Si vous le lui demandez, il ne vous répondra pas. Mais je réponds pour lui : parce qu'en 1872 il avait le peuple anglais derrière lui, et qu'en 1893 il l'a, sinon contre lui, du moins devant lui et sur son chemin.

Quant à la liste des méfaits commis par la Chambre des lords depuis le bill de réforme, on peut la grossir indéfiniment. Tous les dix ans environ un homme de bonne volonté la revise et la remet au point. En 1872, c'était M. F. Bowen Graves dans une série d'articles de la *Fortnightly Review* intitulés : *Quarante années de la Chambre des lords*. En 1881, un anonyme, dont j'ai le travail sous les yeux, reprend l'œuvre et le titre en mettant *cinquante* ans au lieu de *quarante*. Je ne serais nullement surpris d'apprendre qu'un piocheur d'avenir du parti libéral, qui a envie de devenir *junior lord of the treasury*, prépare un travail analogue, pour l'amour de M. Gladstone. Ces pamphlets montrent la Chambre des lords jouant le rôle du traître dans ce drame de la politique qui est si souvent une farce. Elle défend imperturbablement tous les monopoles, tous les privilèges; elle est hostile à tous les progrès. On n'y oublie pas la légende de lord Darlington, revenant en poste pour voter contre le bill qui autorisait le premier chemin de fer, « parce que ce chemin de fer passait près des réserves où gîtaient ses renards et mettait en péril ses plaisirs de chasseur ». D'où le lecteur ignorant infère, sans même y réfléchir, que s'il n'avait tenu qu'aux pairs, il n'y aurait pas encore de chemins de fer en Angleterre.

En soixante ans, les pairs, qui possèdent l'initiative, n'ont-ils laissé aucun monument de leurs travaux nocturnes? N'ont-ils pas mis au monde une seule loi? Pardon, répond avec une douce mais pénétrante ironie l'auteur de *Fifty years of the House of lords :* ils ont créé quelque chose, ils ont doté l'Angleterre de... l'alderman. Comme on encastre un débris gothique en une bâtisse neuve, ils ont inséré l'alderman anglo-saxon, cette vieillerie sans usage défini et sans raison d'exister, au beau milieu du conseil

municipal, cette institution logique, moderne, populaire, vivace comme tous les organes nés du besoin. Ce trait achève, n'est-ce pas? la Chambre héréditaire, et il n'y a plus qu'à tirer l'échelle. La conclusion est laissée à ce qu'on appelle « l'intelligence » du lecteur. Elle est très simple. La Chambre des lords ne sert à rien, si ce n'est à faire du mal : supprimons-la.

M. Gladstone, dans le discours d'Édimbourg, lui reconnaît le « droit abstrait » de rejeter les bills qui viennent de la Chambre des communes. Qu'est-ce qu'un droit abstrait? Est-ce un droit dont on ne peut pas faire usage? Est-ce un droit pareil à celui que la reine possède de refuser sa sanction aux lois votées par les deux Chambres? Non évidemment, car la couronne n'a pas usé de son veto depuis cent-quatre-vingt-six ans, et, si elle en usait demain, il y aurait une révolution; tandis que la Chambre des pairs a usé de son pouvoir législatif plus de cent fois dans ce siècle, et personne n'a bougé. Ce n'est donc pas un droit « abstrait », comme il plaît au premier ministre de le baptiser, mais un droit « effectif ». La question est de savoir si elle s'en sert pour faire du mal, et s'il faut le lui arracher des mains.

Ceux qui y regarderont de près verront que, si la Chambre des lords n'a imprimé son estampille à aucune grande et large mesure de liberté et de justice, elle a quelquefois pris en considération des résolutions utiles, soulevé des problèmes intéressans, institué des enquêtes sérieuses, introduit de judicieux amendemens dans les lois qui lui étaient soumises. Ne pouvant tout discuter, je choisis un exemple, et, pour qu'il soit significatif, je l'emprunte à l'un des plus mauvais cas qui lui soient reprochés par ses ennemis. Il s'agit de l'abrogation des fameuses lois pénales contre les catholiques irlandais. Lois abominables, pires que les actes de proscription enfantés par le cerveau scélérat de Henry VIII, plus cruelles que la pique des soldats d'Ormond, de Mountjoy et de Cromwell qui pendaient les femmes enceintes et égorgeaient les enfans à la mamelle. Ces lois pénales, c'était la démoralisation lente, l'empoisonnement de l'âme d'une nation. Elles ne faisaient pas seulement un crime d'avoir dit, servi ou entendu la messe; elles récompensaient la délation et la trahison, installaient l'illégitimité et la bâtardise au foyer des honnêtes gens, rompaient les liens du mariage au bénéfice de l'époux ou de l'épouse adultère qui reniait sa foi religieuse, faisaient hériter d'un père vivant le misérable fils qui l'avait dénoncé. Ces lois, il est vrai, n'avaient guère été exécutées et, depuis longtemps, elles étaient lettre morte; cependant elles déshonoraient le *Statute-book* et, quand on vient à apprendre qu'en 1844 la Chambre des lords faisait des difficultés pour les supprimer, ce n'est pas de

l'étonnement qu'on éprouve, c'est de la colère et du mépris. Allez à la vérification du fait. Parmi ces lois pénales, celle que la Chambre des lords prétendait conserver, était une loi qui défendait d'ouvrir une école sans diplôme et sans autorisation. Il est vrai que la seule autorité, alors en possession de délivrer la licence d'enseigner, était l'autorité diocésaine protestante : ce qui plaçait le maître d'école catholique dans un douloureux état d'infériorité et de sujétion. Mais, quoi ! C'était un autre ordre de lois à amender, un système entier à refaire et qui, en effet, disparut plus tard. Il n'en est pas moins vrai que la Chambre des lords avait raison de limiter la liberté absolue de l'enseignement et de protéger le principe que, dans sa généreuse étourderie, la Chambre des communes avait balayé avec le reste.

Que ce soit par sagesse ou par mauvaise volonté, la Chambre des lords a souvent agi ainsi. Elle a donné au pays le temps de réfléchir. Elle n'a point fait de bien, elle n'a point fait de mal : son rôle n'est pas de « faire » ni d'inventer. Elle n'a empêché ucun progrès, elle en a retardé quelques-uns. Le bien lui-même ne doit pas s'accomplir trop vite, la vérité ne doit pas éclater trop brusquement, la pratique ne doit pas suivre la découverte de l'idée comme le bruit du tonnerre suit l'éclair. Il faut imiter la vie, si lente en ses transformations qu'elle semble immobile : c'est la seule règle dont nous soyons sûrs. La Chambre des lords est le frein de la machine politique dont la Chambre populaire est le moteur. Elle ne sert point à monter les côtes, mais à ne pas les descendre trop impétueusement. Créer une résistance est quelquefois plus difficile que de créer un mouvement et tout aussi nécessaire, car la résistance est le régulateur et la sauvegarde du mouvement. La Chambre des lords fait donc son devoir lorsqu'elle résiste. En termes familiers : elle est là pour cela. Mais d'où lui vient cette force de résistance ? Précisément du fait qu'on lui reproche de n'être point sortie de l'élection, d'être « sans mandat ».

Les électeurs du Midlothian ont ri de bon cœur, comme savent rire les Écossais quand ils ont compris une plaisanterie, lorsque M. Gladstone a parlé du droit de dissolution attribué à la Chambre des lords. En théorie, ce droit appartient à la reine, mais M. Gladstone a dédaigné de s'embusquer derrière cette vénérable fiction constitutionnelle. C'est le premier ministre, a-t-il dit, qui possède, en fait, le droit de faire appel au pays. Cette doctrine serait immédiatement endossée par le duc de Devonshire et probablement par le marquis de Salisbury. Considérez cependant ce qu'elle implique. Le premier ministre est la personnification du cabinet qui est lui-même la condensation de la Chambre des communes qui, à son tour, représente et incarne l'opinion du pays. Lors-

qu'une de ces expressions cesse de correspondre à la réalité, il faut que la dissolution ait lieu pour rétablir la constitution dans sa sincérité. Soit que le ministère ait perdu son unité, soit que l'harmonie ait cessé de régner entre le cabinet et la majorité dont il est l'organe, soit que la Chambre elle-même ait cessé de répondre au sentiment des électeurs, il faut en revenir au dernier juge, au seul maître, à la nation. Mais qui choisit l'heure? Qui décide de l'opportunité de cette consultation nationale? Qui met le ministère sur la sellette? Qui l'envoie devant ses mandataires naturels? C'est le ministère lui-même. En d'autres termes, c'est M. Gladstone qui ouvre la question de savoir si M. Gladstone garde, ou non, la confiance du pays. On se demande s'il n'y a pas un peu de ridicule et quelque danger dans cette situation, et si les États, où le droit de dissolution, placé entre les mains d'un roi ou d'un président de république (avec toutes les garanties constitutionnelles que l'on sait), n'est pas une simple forme, mais une puissance effective, ne sont pas plus près du parlementarisme juste et vrai que l'Angleterre d'aujourd'hui. Certes, j'admire le noble effacement de la reine, mais n'a-t-il pas contribué à développer jusqu'aux dernières limites cette omnipotence de la Chambre des communes qui touche aujourd'hui à l'absurde. Peu importe d'ailleurs quelle main signe l'ordonnance de dissolution. Il ne s'agit pas, on le comprend, d'un droit formel, mais d'une simple initiative. Il doit exister dans la machine politique, un rouage qui entre en jeu de lui-même, en certains cas, comme un « trop-plein » ou une soupape de sûreté. Il faut une sorte d'arbitre qui, sans se prononcer sur le fond des choses, rende nécessaire l'appel aux électeurs. Il faut que cet arbitre soit doué d'intelligence et d'indépendance; je serais même presque tenté de dire que l'indépendance est ici encore plus indispensable que l'intelligence. Qui peut conférer à un homme ou à une assemblée ce caractère privilégié? Le suffrage populaire? Non. L'investiture gouvernementale? Encore moins. L'inamovibilité? Ce n'est pas assez. L'hérédité? Oui, certainement.

L'hérédité est, à la fois, la force et la faiblesse de la Chambre des pairs. On peut se moquer d'un homme qui trouve un mandat législatif dans son berceau, mais on est contraint de reconnaître que cet homme-là ne sera jamais l'esclave de ses commettans ni de ses patrons.

M. Gladstone a eu la précaution d'affirmer son respect et sa sympathie envers les membres de la haute Chambre, considérés isolément; c'est le principe seul qu'il condamne. Je me permets de risquer la proposition inverse. J'ai peur qu'il y ait, dans la Chambre des lords, bon nombre de ganaches et quelques polis-

sons, mais je ne sais si le principe sur lequel elle repose a vraiment dit son dernier mot.

IV

A cette question : « Que représente la Chambre des lords? » Charles Kingsley répondait : « Elle représente toutes les cuillères d'argent du royaume. » J'ai déjà cité ici ce mot spirituel et significatif; j'y reviens encore. Il vaut un gros volume qui serait intitulé (à la mode ancienne) : *Du principe d'hérédité, de ses origines, de son développement; des causes qui ont amené son discrédit; des services qu'il a rendus et qu'il peut rendre encore.* Garderons-nous longtemps encore le droit de posséder des cuillères d'argent et de les transmettre à nos enfans? La question sociale peut en effet être résolue de deux façons : ou bien nous mangerons tous dans des cuillères de bois et d'étain; ou bien les cuillères d'argent passeront à ceux d'en bas qui, dès qu'ils seront en haut, rétabliront la propriété individuelle. Cette seconde solution est la plus probable. En attendant, chez nous, les cuillères d'argent ne sont pas représentées.

Dans l'Angleterre d'autrefois, il n'y avait qu'elles qui eussent la parole. Royauté, pairs spirituels, pairs temporels, communes, tous ces pouvoirs à des degrés divers représentaient l'hérédité. En effet, si les *Knights of the shires* et les *burgesses* étaient issus de l'élection, le corps électoral était formé de censitaires, et, si les évêques étaient nommés par le roi, ils n'étaient que les gérans d'une propriété anonyme, jamais transmise et toujours accrue. Aujourd'hui tout est changé. Les pairs spirituels ne comptent plus : de majorité qu'ils étaient, en 1525, dans la Chambre des lords, ils sont tombés à n'être plus que le trentième de l'assemblée actuelle. La propriété qu'ils détiennent, au nom de l'Église, est si menacée qu'on peut prédire sans trop d'impertinence qu'ils en seront les derniers administrateurs. La royauté va s'atténuant, s'amincissant comme la peau de chagrin du roman. Elle se confine dans des fonctions d'apparat et dans l'accomplissement de certains gestes périodiques qu'une poupée d'Edison pourrait exécuter à sa place. Chesterfield proposait une armée de figures de cire; peut-être viendra-t-il quelqu'un, au xxe siècle, qui proposera d'asseoir sur le trône un mannequin articulé. Quant à la Chambre des communes, depuis 1832 elle ne représente plus la propriété foncière, mais les opinions, et chaque réforme électorale qui se succède accentue ce caractère. Il n'y a donc plus que la Chambre des lords qui représente les intérêts héréditaires, et, au cas où vous admettriez le droit de ces intérêts à vivre et à se défendre, vous

devez admettre aussi que, si la Chambre des lords n'existait pas, le moment serait venu de l'inventer. Je l'ai entendu soutenir et je ne suis pas loin de le croire.

Tout d'abord, il importe de ne pas attribuer à la Chambre des lords un caractère archaïque qu'elle n'a point. Il ne faut point se la figurer comme un aréopage de vieillards à tête branlante, endormis sur leurs sièges d'un sommeil magique depuis plusieurs siècles. La Chambre des lords est moderne par deux raisons. D'abord elle contient un certain nombre de jeunes gens puisqu'on peut y prendre séance à vingt et un ans. Puis, la plupart des pairies actuellement existantes ne remontent pas au delà du commencement de ce siècle. Ce qui caractérise la Chambre haute, c'est qu'elle est une assemblée de propriétaires. On y introduit de temps à autre quelques supériorités intellectuelles, mais elles ne s'y acclimatent point. Tennyson n'y a paru que deux fois en dix ans. On y fait entrer aussi de vieux légistes, nécessaires à l'accomplissement des fonctions juridiques de la haute assemblée, et bon nombre d'anciens hommes d'État fatigués qui ont « cessé de plaire » et dont la voix ne domine plus les orages de la Chambre des communes. Tous gens capables et discrets dont la présence, la parole habile et discrète donnent aux débats le caractère d'une conversation académique où les coups de boutoir sont remplacés par des coups de patte. Ces intrus, sauf quelques exceptions, sont très vite assimilés et prennent les idées ambiantes, mais ils les prennent trop. Il leur reste toujours un je ne sais quoi du parvenu. Ils demeurent jusqu'au bout ce qu'ils ont été : hommes d'État, hommes d'affaires ou hommes de loi. Le pair n'existe, dans sa perfection, dans sa plénitude, qu'à la seconde génération. Alors il sera pair en tout et avant tout, à travers toutes les fonctions dont il pourra être revêtu. Son trait distinctif est une sorte d'indolence aisée et confiante, particulière à ceux qui sont nés dans la pourpre et qui sied assez bien au représentant de l'idée de perpétuité.

Les pairs sont choisis surtout parmi les membres de la noblesse de second ordre ou dans ces familles qui possèdent le sol, sinon depuis la conquête, au moins depuis la Réforme et depuis la spoliation des couvens. Et, en effet, une iniquité commise il y a trois cents ans commande le respect, surtout s'il s'y mêle un peu de cette sanglante violence qui, à distance, poétise et grandit tout. Les fortunes modernes deviennent aussi un titre à la pairie dès que les actions de chemins de fer font mine de se changer en prairies et en forêts. L'essentiel est d'être riche. Un lord pauvre est une monstruosité, un scandale. Ceux à qui ce malheur arrive se jettent dans des aventures pitoyables et dans de baroques indus-

tries, tombent plus bas que les autres. L'un s'est fait entrepreneur de spectacles et directeur d'une troupe ambulante; un autre pose des sonnettes électriques; un troisième est mort dans le dénûment, après avoir partagé l'existence des *cow-boys*. Mais que l'un de ces déclassés vienne à disparaître, tout aussitôt le titre, galvaudé, prostitué, traîné dans la boue, reprend son éclat et remonte à son niveau. Riche ou pauvre, le pair représente et défend la propriété héréditaire, il est le champion né de l'hérédité.

C'est l'hérédité qui fait le pair; elle ferait un pair du premier venu. Le bizarre lord Sherbrooke disait un jour : « Qu'arriverait-il si la reine élevait à la pairie tous les savetiers du royaume? Je n'en sais rien et je ne veux pas le savoir. » Il avait tort de s'épouvanter. Ce qui arriverait? Mais il n'arriverait rien du tout! M. Frederic Harrison, le chef de l'école positiviste en Angleterre, a repris pour son compte la plaisanterie de lord Sherbrooke. Il a conseillé, — sur ce ton demi-sérieux qui caractérise l'humour anglais, — d'en finir avec les résistances de la haute Chambre en y introduisant d'un seul coup cinq cents ramoneurs pris dans les rues de Londres. Cette fumisterie, — je crois que c'est le cas ou jamais d'user de cette expression, — me revenait en mémoire certain dimanche de ce dernier été, tandis que j'assistais à un très intéressant meeting de ramoneurs dans Hyde-Park. Je les ai entendus se concerter au sujet d'une loi dont ils étaient menacés par la philanthropie tatillonne de quelque protecteur maladroit. Ils le faisaient en bons termes, avec sagacité, avec calme, avec esprit et avec une tendance traditionnelle et conservatrice très marquée. Beaucoup avaient les mains lavées et quelques-uns possédaient des faux-cols en caoutchouc. Le principal orateur, M. Knight, fit allusion, dans sa péroraison « à Dieu tout-puissant », comme M. Gladstone à Édimbourg. Des mains propres, des faux-cols, une péroraison et de la religion, voilà tous les élémens de la respectabilité!

Aussi me suis-je dit que si ces braves gens avaient été bombardés pairs d'Angleterre, M. Frederic Harrison aurait bien pu être frustré dans ses espérances. Tout d'abord, en ouvrant les registres de la Chambre, ses nouveaux lords auraient vu qu'il y a plus de soixante ans, cette assemblée, tant calomniée, s'était élevée la première, avec indignation, contre la coutume barbare, qui obligeait les petits ramoneurs à grimper dans l'intérieur des cheminées, et ce détail n'aurait pas manqué de les attendrir. Il se serait trouvé aussitôt des marchands de savon pour leur ouvrir un crédit illimité et des héritières pour les épouser. Dans les premiers temps, lorsque le calorifère de la Chambre se serait dérangé, leur premier mouvement eût été de retrousser leurs manches et de cou-

rir aux tuyaux. Mais cela aurait passé vite. Leurs fils seraient parfaits. Au bout de trente ans, la Chambre des lords serait un peu plus conservatrice.

On fera peut-être remarquer qu'un certain nombre de personnes siègent dans la haute Chambre qui ne sont point investies de ce caractère d'hérédité. Les évêques d'abord, puis les pairs irlandais, dont la dignité est viagère, et les pairs écossais nommés seulement pour la durée d'une session. Mais ces exceptions confirment la règle. Pairs écossais et pairs irlandais ne sont que les délégués d'un corps de noblesse où les titres sont transmissibles de père en fils. Donc, eux aussi, ils représentent le principe de l'hérédité absolue. Quant aux prélats, on doute qu'ils soient véritablement pairs d'Angleterre, *pleno et optimo jure*. On comprendra que je ne puisse entrer ici dans les détails de l'argumentation, mais je me couvrirai du nom de lord Farnborough (si longtemps secrétaire des communes sous le nom d'Erskine May); c'est la première autorité en matière de coutume parlementaire.

Toutes les fois que des ennemis perfides ou des sauveurs mal inspirés ont essayé de réformer la Chambre des lords en substituant l'inamovibilité à l'hérédité, cette tentative s'est heurtée à une opposition ouverte ou à une sourde et invincible mauvaise volonté; elle a invariablement échoué. En 1856, le gouvernement conféra à un célèbre jurisconsulte des lettres patentes qui le nommaient pair, sa vie durant. Lord Lyndhurst provoqua, à ce sujet, une discussion qui a été recueillie en un gros volume. L'idée fondamentale, génératrice, qui aurait dû dominer tous ces discours s'y trouve noyée sous d'innombrables minuties. Il arrive souvent aux assemblées, comme aux hommes, de faire leur devoir sans bien savoir pourquoi, par je ne sais quel obscur instinct de la vie, analogue à celui qui pousse la plante à s'orienter vers le soleil. Cette discussion aboutit au vote d'une résolution, et les termes en étaient assez clairs pour que le gouvernement crût devoir déchirer les lettres patentes. Vingt ans plus tard, sous prétexte de faciliter à la haute assemblée l'exercice de ses attributions comme cour suprême de judicature, on l'enrichit de quelques légistes nommés à titre viager. Elle les subit avec une répugnance marquée. En 1888, une loi plus générale, introduite avec une certaine solennité, donne à la reine le droit de créer des pairs à vie. Cette fois, le fiasco est complet, la loi est morte avant d'avoir existé. Les *lifers*, — on les appelle, d'avance et par dérision, du même nom que les forçats à perpétuité, — ne pourront jamais prendre racine au milieu des pairs héréditaires. On commence à reconnaître qu'il faut supprimer les pairs ou les laisser

vivre comme ils ont toujours vécu : *sint ut sunt, aut non sint.* C'est dommage. Les statisticiens avaient calculé qu'il ne faudrait pas plus de cinq cents ans à la Chambre des lords pour se transformer et pour relever tout entière du nouveau principe. Mais la Révolution sociale aurait-elle attendu patiemment à la porte durant tout ce temps? Ceux qui ne sont pas statisticiens en doutent fort.

Carlyle et Dickens ont refusé d'être de la Chambre des lords, John Bright n'y est point entré ; Gladstone n'en sera pas, ni probablement Chamberlain, ni certainement Morley. Ces refus et ces dédains donnent l'idée que la vie et l'intelligence tendent à abandonner la Chambre haute. Personne, dans la presse, n'oserait la défendre théoriquement ni lui accorder un autre sentiment que le respect dû aux vieilles choses qui ont fait, en d'autres temps, un bon service. Beaucoup de gens trouvent naturel de les conserver comme on conserve des arquebuses à la Tour de Londres et des modèles de trois-ponts au musée naval de Greenwich. Mais au théâtre et dans la société, la place que tiennent les lords est toute différente. Au lieu de les souffrir, on les révère ; on les envie, loin de les mépriser. Dans les gros drames transpontins, le traître, le séducteur est souvent un grand seigneur. Plus souvent encore la récompense de la vertu est d'épouser un lord. Dans la pièce d'Arthur Pinero, intitulée *Times*, quel est le but suprême auquel tend Egerton Bompas, le marchand enrichi? Marier sa fille à un lord. Dans le *Cabinet minister*, du même auteur, où tendent les machinations de M. Lebanon, l'usurier, et de sa digne sœur, la modiste de grand chic? A frayer avec l'aristocratie, à obtenir des invitations chez un lord. Si vous vous trouvez, en Suisse, à table d'hôte, le voisin d'une dame anglaise et qu'elle veuille produire sur vous quelque impression, je vous le dis en vérité, le riz et les pruneaux, chantés par Alphonse Daudet, n'auront pas fait leur apparition sur la table avant qu'elle vous ait appris que le mari de sa cousine est allié à la propre tante d'un lord.

Qu'est-ce que cela prouve? Que les lois et les mœurs ne sont point d'accord, que la transformation des unes et des autres ne marche point d'une vitesse égale. Depuis trente ans, le *Statute-book* a été bouleversé : il faut aller jusqu'au Japon ou remonter jusqu'à la Révolution française pour trouver l'analogue d'un pareil changement. Pendant ce temps la « société » est demeurée stationnaire, si, même, elle n'a pas rétrogradé, si elle ne tend pas à partager entre un plus petit nombre de personnes l'influence, l'éclat et le bonheur. De là des contrastes qui confondent et qui troublent. Je signalais, l'an dernier, la situation étrange de l'ou-

vrier anglais, ruiné par la crise économique et porté au faîte par le mouvement démocratique, esclave de l'industrie et arbitre de la politique ; je l'appelais, je crois, un roi qui meurt de faim. Un lord n'est pas une anomalie moins saisissante. De privilégié il est devenu paria, il est hors la loi puisqu'il ne peut pas même voter. Dans toute l'étendue de l'empire britannique et peut-être dans le monde civilisé, il est la seule créature humaine à laquelle on ose dire publiquement que ses droits sont des droits « abstraits. » Et ce proscrit de l'opinion continue à régner sur la société.

A quoi peut aboutir un pareil état de choses ? A un conflit ou à un compromis ? Le compromis est dans l'esprit anglais ; il est aussi, si on envisage ces questions d'une certaine hauteur, dans la nature des choses. La démocratie en Angleterre (comme en France, aussi, je crois) a fait, dans ces dernières années, beaucoup de faux raisonnemens et de fausses démarches ; elle a trompé les espérances, aliéné les sympathies de beaucoup d'hommes qui dans leur jeunesse se seraient battus pour elle et qui, dans leur âge mûr, ne sont pas éloignés de la combattre. En quoi a-t-elle déçu l'attente de ses amis ? En mille façons, mais surtout en ceci. Elle pouvait être toute la nation et, dans ce cas, il n'y avait plus d'aristocratie. Elle a préféré n'être qu'une classe et elle a ainsi éternisé les luttes que son avènement devait clore et pacifier. Elle a refusé le droit de vivre à tout ce qui existait avant elle et en dehors d'elle ; elle a été intolérante, ingrate, arrogante, antilibérale, rétrograde dans ses méthodes comme dans ses principes. Le peuple a voulu être une caste : par là il renouvelle et perpétue à son profit l'antique inégalité. Comme si ce n'était pas assez, il a ressuscité la tyrannie des corporations, l'oppression des minorités par les majorités et tous les abus dont le progrès de la raison générale avait fait justice.

Qu'a fait, cependant, l'aristocratie ? Elle a donné un assez bel exemple de patience et de modestie. Elle a pu dire à la démocratie comme la noblesse romaine à la plèbe : *Victi nos æquiore animo quievimus quam vos victores.* Elle a fait mieux : elle a étudié les besoins de ses adversaires, s'est assimilé quelques-unes de leurs revendications. Elle a, donnant tort au mot fameux, beaucoup appris, un peu oublié. Elle ne veut point ramener le monde en arrière, car elle sait que, d'après le mythe profond de la Bible, ceux qui se retournent sont changés en statues. Mais elle se cherche une fonction dans la société nouvelle et elle la trouve : c'est de représenter la « richesse acquise » dont on fait si bon marché ailleurs ; c'est de défendre la terre en unissant dans une solidarité indissoluble ceux qui la possèdent et ceux qui la cultivent ; c'est,

par là même, de décourager l'effrayant et monstrueux développement de la richesse mobilière, immense tas de feuilles de papier que le vent des révolutions peut balayer en une nuit ; c'est enfin de maintenir en face du principe d'association le principe d'hérédité qui, des deux, n'est ni le moins fécond, ni le moins humain, ni le moins philosophique.

Pourquoi le triomphe de l'un entraînerait-il la disparition de l'autre? Guérira-t-on le corps social par cette plaisante chirurgie révolutionnaire qui coupe le bras gauche pour donner plus de nourriture au bras droit? Ne peut-il s'établir une accommodation qui permettra à l'aristocratie et à la démocratie de coexister dans les sociétés humaines, de se limiter, de se contenir et, en somme, de s'aider mutuellement l'une l'autre?

Telles sont les idées qui, au moment où j'écris, semblent flotter dans l'air, se condenser et se grouper naturellement pour étayer le paradoxe de la Chambre héréditaire. Non pas toutes, assurément, mais les principales ou, tout au moins, les plus apparentes. Elles sont un curieux assemblage de raisons petites et grandes, de sagesse profonde et de puérile mondanité ; elles couvrent l'espace entre Burke et le comte d'Orsay. Sont-ce des germes que l'avenir développera, ou les dernières et fragiles poussées de la vie, en automne, avant le silence et le néant de l'hiver?

Quoi qu'il en soit, les circonstances ont singulièrement favorisé ce renouveau de popularité qui rajeunit inopinément la Chambre des pairs. Après avoir défendu l'intégrité de la patrie, elle va peut-être avoir à soutenir, à propos du bill sur la responsabilité des patrons, le principe de la liberté des contrats. Que d'étranges fortunes survenues, en si peu de temps, à une assemblée dont le rôle ingrat et sacrifié ne provoquait, depuis soixante ans, que des risées ou des murmures! M. Gladstone accomplit des miracles. Il n'a pas encore émancipé l'Irlande, et il n'est pas sûr qu'il y parvienne ; mais il a presque ressuscité la Chambre des lords.

AUGUSTIN FILON.

L'AMBASSADE

DU

GÉNÉRAL JUNOT A LISBONNE

D'APRÈS DES DOCUMENS INÉDITS (1)

I

Bien avant que le système continental fût devenu la base de la politique extérieure de Napoléon, la situation du Portugal et ses intimes relations avec le cabinet de Londres avaient préoccupé le Directoire et le Premier consul. La cour de Lisbonne était commercialement inféodée à l'Angleterre depuis le traité de 1703; les efforts du marquis de Pombal pour relever et affranchir l'industrie nationale n'avaient pas amené de résultats durables : accoutumé par une longue tradition et disposé par des sympathies indéniables à suivre l'impulsion anglaise, le gouvernement portugais avait pris parti contre nous dans les guerres qui ont suivi la Révolution : le prince régent, qui administrait le pays depuis que la folie de la reine D. Maria, sa mère, avait été constatée par les Cortès, restait fermement attaché aux principes de l'ancien régime; son armée avait paru sur les Pyrénées, sa flotte s'était unie aux

(1) Les dépêches envoyées par le général Junot à l'empereur et à M. de Talleyrand pendant son ambassade appartiennent à nos Archives des Affaires étrangères. (Portugal, v. 125, 1805) et à nos Archives nationales, sous la cote 1515, secrétairerie d'État. Les lettres de l'empereur à Junot ont été publiées dans la *Correspondance de Napoléon*, tomes X et XI.

escadres britanniques : partout il s'était joint ouvertement à nos ennemis. Vainement l'Espagne, lorsqu'elle conclut avec la France le traité de Saint-Ildefonse en 1796, avait conseillé au Portugal de fermer ses ports à la marine anglaise; vainement elle avait, quatre ans plus tard, le 29 janvier 1801, signé la convention de Madrid dont l'objet précis était de dégager le royaume voisin de ses liens séculaires avec le cabinet de Londres. Le prince régent persista dans son attitude hostile et ne consentit à la modifier qu'au moment où l'Angleterre elle-même se résolut à la paix, et, deux jours avant la signature des préliminaires du traité d'Amiens, il conclut avec nous la convention du 29 septembre 1801 qui rétablit les rapports entre les deux nations. Cet acte, bien peu méritoire à nos yeux puisqu'il intervenait à la dernière heure et quand le Portugal, isolé, ne pouvait plus s'y soustraire, stipulait, il est vrai, la clôture des ports, mais cette clause était de pure forme, puisqu'elle devait cesser d'avoir son effet dès que la paix serait définitivement conclue entre la France et l'Angleterre; les hostilités avaient cessé, le dénouement était imminent, il n'y avait plus d'intérêt anglais engagé dans la question, et la prohibition se trouva levée par le fait du traité d'Amiens, en mars 1802.

Néanmoins, et quels que fussent ces antécédens, le gouvernement consulaire ne parut point garder rancune au Portugal. Préférant avec raison attirer, s'il était possible, ce royaume dans l'orbite de sa politique et le détacher peu à peu de ses anciennes alliances, il s'efforça par de bons procédés de lui inspirer de la confiance et même de l'amitié. Le général Lannes fut envoyé à Lisbonne en qualité de ministre plénipotentiaire et muni des instructions les plus conciliantes. Celui-ci, n'ayant d'ailleurs à suivre qu'un petit nombre d'affaires secondaires, devint bientôt, par les éminentes qualités de son caractère et de son esprit, *persona grata* auprès de cette cour. Sa légation fut donc fort paisible et les choses semblaient en bonne voie de ce côté lorsque arriva la rupture du traité d'Amiens. Le Portugal devait ressentir immédiatement le contre-coup de ce funeste événement; la reprise des hostilités rendait à ses côtes, au point de vue militaire et commercial, une importance de premier ordre, et il devenait nécessaire de déterminer quelle serait leur situation à l'égard des belligérans.

En stricte logique, la meilleure solution eût été de faire revivre la clause de 1801 sur la clôture des ports, puisque le traité d'Amiens, qui l'avait abolie virtuellement, n'existait plus. Mais comment y contraindre le prince régent? Il n'avait accepté cette mesure que transitoirement et en vue d'une paix prochaine; on ne pou-

vait douter qu'il refusât de s'y soumettre en présence d'une guerre qui menaçait d'être longue et terrible. Le gouvernement français aima mieux être prudent, ne pas compliquer ses affaires, ajourner ses exigences et se donner le mérite de la modération, en s'assurant d'ailleurs un avantage pécuniaire assez considérable : il consentit à transformer la clause de 1801 en un subside total de seize millions fourni par le Portugal et payable par fractions mensuelles. En revanche, il accorda le maintien de la neutralité. Ce terme, assez équivoque, ne fut pas défini avec précision, et l'on ne tarda pas à voir qu'il était diversement interprété par les deux parties. Quoi qu'il en soit, le général Lannes fut autorisé à traiter sur ces bases, et la convention du 19 mars 1804 nous donna en outre d'importantes facilités commerciales consignées dans un tarif annexe. On sembla satisfait, tant à Paris qu'à Lisbonne, par ces arrangemens; le prince régent crut avoir ainsi désintéressé la France sans blesser l'Angleterre, et le cabinet des Tuileries se flatta que la neutralité, étant appliquée dans un sens favorable aux intérêts français, gênerait sensiblement les combinaisons de la marine anglaise. Des mesures gracieuses et des complimens parurent attester de part et d'autre l'oubli des anciennes querelles et la stabilité de l'entente. D'abord un diplomate portugais, qui avait longtemps séjourné à Paris où il avait laissé de bons souvenirs, M. d'Araujo, alors ministre à Berlin, fut appelé à Lisbonne pour y prendre les portefeuilles des affaires étrangères et de la guerre. Le premier consul le reçut, à son passage, avec la plus affable courtoisie, ne doutant pas qu'il ne prît une influence prépondérante dans les conseils de la couronne, et n'écartât toute réminiscence de l'alliance britannique. Peu après, le prince régent accueillit la proclamation de l'Empire avec toutes les démonstrations imaginables de joie et de sympathie ; il adressa au général Lannes, élevé à la dignité de maréchal, les félicitations les plus chaleureuses ; en outre, les deux gouvernemens décidèrent de conférer à leurs représentans réciproques le titre d'ambassadeur.

Ajoutons, pour compléter ce tableau, que le maréchal Lannes, quelque peu ébloui par tant de démonstrations et s'exagérant singulièrement son influence, fit savoir à l'empereur qu'à son avis il lui serait facile de convertir la neutralité en alliance offensive et défensive. D'après lui, le Portugal, ému des bruits de guerre qui se propageaient en Europe, serait heureux de chercher en France un point d'appui qu'il craignait de ne plus rencontrer ailleurs. C'était là une insinuation prématurée : quels que fussent ses intentions pour l'avenir, Napoléon « désirait se borner à la neutralité ».

et M. de Talleyrand répondit en ce sens au maréchal (1). On redoubla donc des deux côtés de belles paroles et de témoignages affectueux : l'empereur envoya son portrait en pied à M. de Villaverde, premier ministre portugais, et le prince régent offrit le sien, en miniature, à M. de Talleyrand sur une tabatière enrichie de brillans; il y joignit même, ce qui semblerait bien étrange aujourd'hui, « un solitaire dans une bague » (2). Enfin, pour donner au Portugal une preuve particulièrement sensible de ses bonnes dispositions et l'engager par la reconnaissance, le gouvernement impérial, en septembre 1804, prorogea de cinq mois le délai fixé pour l'acquittement du subside de seize millions. Ainsi la situation se présentait sous les meilleures apparences, et le maréchal Lannes, partant en congé, se regardait comme autorisé à écrire à Paris qu'il s'éloignait tranquille sur le maintien de l'état des choses.

Il se trompait cependant; sous ces dehors pacifiques, une cause incessante de querelles subsistait entre les deux cabinets : ils n'interprétaient pas de même la clause de neutralité. Cette question contenait en germe les plus graves événemens. Le Portugal, définissant la neutralité dans le sens le plus large, se croyait ou affectait de se croire en droit de donner, comme par le passé, toutes les facilités de séjour et de ravitaillement à la marine anglaise : le gouvernement impérial, au contraire, n'entendait pas que les escadres ou les corsaires britanniques pussent trouver aucun secours sur les côtes du Portugal. Le prince régent voulait louvoyer entre les deux adversaires; l'empereur prétendait s'acheminer peu à peu à une véritable clôture des ports. L'un et l'autre évitèrent toutefois pendant quelque temps d'accentuer leurs dissidences; le cabinet des Tuileries se borna à des réclamations de détail, présentées sous une forme mesurée; la cour de Lisbonne donna à ses autorités maritimes des ordres stricts pour complaire à la France; mais, d'une part, ces ordres ne furent pas exécutés par ses agens qui savaient répondre à ses vues secrètes par leur mollesse ou leurs inadvertances calculées; de l'autre, l'empereur tenait note de tous ses griefs et n'attendait qu'une occasion pour imposer sa volonté.

Elle lui fut bientôt offerte : le cabinet britannique, considérant l'Espagne, alliée de la France, comme implicitement engagée dans la guerre, agit contre elle sans déclaration préalable d'hostilités; une de ses escadres attaqua et détruisit, en octobre 1804,

(1) Arch. des Affaires étrangères. Dépêches du maréchal Lannes (27 prairial an XII) et de M. de Talleyrand (21 messidor).

(2) *Ibid.*, M. d'Araujo à M. de Talleyrand, 26 messidor.

plusieurs frégates espagnoles. A la suite de cette violation du droit des gens, la cour de Madrid ayant déclaré la guerre, Napoléon saisit immédiatement ce prétexte pour engager le Portugal à prendre une attitude décisive, à suivre l'exemple du roi Charles IV, et à prévenir ainsi les agressions analogues dont sa marine et ses ports seraient menacés.

Le maréchal Lannes était en congé dans ses terres; il fut invité, le 19 octobre 1804, à retourner sans délai à Lisbonne. M. de Talleyrand, en lui transmettant cet ordre, lui indiqua le but qu'il fallait atteindre; il n'était plus question de neutralité; le Portugal devait se considérer bon gré mal gré comme solidaire des griefs de l'Espagne et de la France : « Il est lié avec nous, » écrivait le ministre, « et il faudra qu'il fasse ce qui lui est commandé par le sentiment de l'honneur et celui de sa propre sûreté. »

C'était un euphémisme qui signifiait nettement la volonté de l'empereur. Et dans cette même dépêche, franchissant avec une incroyable rapidité la distance qui séparait ses intentions de celles du prince régent, annulant d'un trait de plume des arrangemens illusoires, M. de Talleyrand chargeait le maréchal de proposer un traité d'alliance, un plan d'opérations militaires, l'arrestation des sujets anglais sur le territoire du royaume et la séquestration de leurs biens : « Le gouvernement britannique, ajoutait-il, ne connaît plus aucune espèce de droit des gens, ses principes n'offrent aux puissances aucune garantie; il ne leur en reste que dans l'emploi des moyens d'une légitime défense (1). »

Par le même courrier, M. de Talleyrand écrivait à M. d'Araujo; sans lui exposer les projets de l'empereur, il s'en référait aux communications qui lui seraient faites par le maréchal Lannes, et se bornait à lui faire pressentir, en termes inquiétans et vagues, la nécessité de mettre fin par des mesures décisives « aux vues ambitieuses du gouvernement britannique (2) ».

Tout semblait donc réglé, et même les nouvelles lettres de créance du maréchal Lannes en qualité d'ambassadeur étaient signées, lorsque l'empereur apprit avec étonnement que le maréchal manifestait une invincible répugnance à retourner à son poste. On devait d'autant moins s'y attendre que celui-ci, ainsi que nous l'avons dit plus haut, avait parlé le premier d'un traité d'alliance. Cependant, soit que, prévoyant une guerre européenne, il préférât se réserver pour un grand commandement militaire, soit que, jugeant mieux la situation à distance, il estimât impossible de

(1) Arch. des Affaires étrangères. Dépêches de M. de Talleyrand des 7 brumaire, 1er et 17 frimaire an XIII.

(2) *Ibid.*

persuader le prince régent, il refusa la mission qui lui était offerte.

Cette résolution ne pouvait modifier la politique impériale. Napoléon n'entendait pas laisser le Portugal couper la ligne du blocus qu'il prétendait étendre à tout le continent : il décida donc, sur-le-champ, de remettre à un autre la négociation que déclinait le maréchal Lannes, et, comprenant qu'une affaire aussi difficile et aussi aventurée exigeait un agent exceptionnel, il jeta les yeux sur un de ses lieutenans les plus vigoureux et les plus sûrs, le général Junot, et lui proposa l'ambassade en des termes qui équivalaient à un ordre.

II

Junot, volontaire de 1792, sergent au siège de Toulon, où Bonaparte avait remarqué son héroïque sang-froid sous le feu des batteries anglaises, aide de camp de Napoléon pendant la première campagne d'Italie et en Égypte, s'était couvert de gloire au combat victorieux de Nazareth ; dès lors général, puis commandant de la 1re division militaire à Paris, il avait été, dès la proclamation de l'empire, nommé premier aide de camp du souverain, colonel général des hussards, et grand-aigle de la Légion d'honneur. A trente-cinq ans, criblé de blessures, il avait conquis une des plus belles renommées militaires de son temps : sa bravoure était légendaire, sa fidélité chevaleresque. Issu d'une famille de bonne bourgeoisie de Bourgogne, intelligent et instruit, supérieur par son éducation à beaucoup de ses compagnons d'armes, il résumait en soi les mérites de cette jeune génération formée dans les armées républicaines, et qui, de la Révolution dont elle avait défendu l'œuvre nationale, n'avait connu que les vertus et la gloire. En même temps, et confondant en son cœur l'amour pour la patrie avec l'affection la plus enthousiaste pour son général, il était au premier rang de ces hommes sur lesquels Napoléon pouvait compter avec certitude et dont le dévoûment égalait l'énergie. Le premier consul l'avait marié à une jeune fille du meilleur monde, Mlle de Permon, dont la mère, Corse de naissance et Grecque d'origine, avait entouré de la plus affectueuse sollicitude la famille Bonaparte au temps de sa détresse et de son obscurité. Il occupait aux Tuileries, tant par ces souvenirs que par ses qualités personnelles et celles de sa femme si remarquable par sa distinction et son intelligence, une fort grande situation : « L'empereur, a dit M. Thiers, aimait Junot, qui avait de l'esprit naturel, un caractère trop ardent, mais un dévoûment sans bornes. » Le jeune général se trouvait donc assez bien désigné pour une

entreprise pénible, étrangère il est vrai à ses aptitudes spécialement militaires, mais que l'empereur n'entendait confier qu'à un homme très ferme et en même temps bien élevé, capable de plaire et aussi d'intimider. Le souverain savait en outre que la nouvelle ambassadrice, bien qu'elle n'eût que vingt ans, avait été accoutumée à la vie mondaine dans le salon de sa mère, et à une époque où, la nouvelle société étant à peine ébauchée, une telle éducation était rare. Il lui assignait dans sa pensée la mission de représenter auprès d'une vieille monarchie les élégances de la cour impériale, et aussi de donner par sa bonne grâce un aspect moins rude aux négociations que son mari devait poursuivre.

Junot, qui était, en ce moment, occupé à la formation de la magnifique troupe d'élite connue alors sous le nom des grenadiers d'Arras, fut extrêmement surpris lorsque M. de Talleyrand lui fit connaître les intentions de l'empereur. Sa femme raconte dans ses célèbres *Mémoires* les légitimes hésitations de cet homme de guerre en présence d'une tâche aussi imprévue : « Je vis revenir un jour Junot, dit-elle, l'air préoccupé et presque triste. Il me dit que l'empereur voulait lui donner une marque de confiance, dont sans doute il était fort touché, mais qui le faisait presque trembler, lui qui pourtant ne tremblait guère. » Il ignorait en effet les procédés et les traditions de la diplomatie, et de plus le maréchal Lannes lui avait représenté la cour de Lisbonne « comme une vraie pétaudière ». Enfin il pressentait une coalition européenne, et « tu penses bien, disait-il à sa femme, que ce n'est pas au bruit des coups de canon que j'irai faire la sieste en Portugal (1) ». Il demeura donc quelque temps avant d'accepter, consulta ses amis, notamment M. de Narbonne et Cambacérès, et ne se décida qu'à la suite d'un affectueux entretien avec l'empereur ; encore fallut-il que Napoléon lui promît formellement de le rappeler si l'on entrait en campagne.

M. de Talleyrand présenta alors au souverain (le 24 janvier 1805) une note dans laquelle, après avoir constaté que « S. M. avait agréé les motifs qui font désirer à M. le maréchal Lannes de ne pas retourner en Portugal », il proposait la nomination de Junot. « Les services de ce général, disait le ministre, et son dévouement à la patrie recevront une juste récompense par cette marque honorable et éclatante de la confiance de Sa Majesté. » Le décret était signé le lendemain (2). Une phrase d'une lettre écrite par l'empereur à cette même date, au premier ministre

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. V, Garnier frères.

(2) Arch. des Affaires étrangères : Portugal. Note et lettre des 4 et 5 pluviôse an XIII.

d'Espagne que Junot devait voir au passage, montre quelle était son estime pour le nouvel ambassadeur : « On peut lui dire tout ce qu'on voudra : ce sera comme si on me l'eût dit à moi-même (1). » Le chef du poste étant ainsi désigné, M. de Talleyrand s'occupa du choix du secrétaire qui devait l'accompagner, et il fut très bien inspiré en nommant M. de Rayneval, fils de l'ancien premier commis des affaires étrangères avant la Révolution. Ce jeune homme avait été attaché à Saint-Pétersbourg ; nourri dans les principes de dignité discrète qui sont l'honneur de la carrière, il avait déjà fait preuve des qualités éminentes qui étaient dès lors et sont demeurées héréditaires dans sa famille. Il justifia entièrement, en des circonstances difficiles, les sympathies de son gouvernement. Junot eut ce bonheur rare de trouver dans son secrétaire un collaborateur habile et loyal. Ajoutons que, plus tard et lorsqu'il fut chargé d'affaires, M. de Rayneval fut à la hauteur des événemens où il fut appelé à jouer un grand rôle. La duchesse d'Abrantès a fait de lui dans ses *Mémoires* le meilleur éloge : « La malveillance, dit-elle, qui toujours s'attaque à la vertu, n'ose pourtant parler devant lui. »

Le gouvernement impérial eut soin, pour préparer un bon terrain à son ambassadeur, de présenter sa nomination au cabinet de Lisbonne comme « une marque particulière de considération » pour le prince régent ; dans la lettre officielle qu'il adressa au représentant de Son Altesse à Paris, le comte de Lima, le ministre donna à la mission de Junot le caractère le plus pacifique : « Le général, dit-il, réussira par son zèle et son bon esprit à maintenir les rapports de bonne intelligence et d'amitié qui existent entre les deux États. » On sait que cette phraséologie n'était guère d'accord avec le véritable objet qu'on avait en vue et que cette bonne intelligence et cette amitié ne devaient subsister que sous condition résolutoire. Les instructions adressées à Junot par M. de Talleyrand au nom de l'empereur, le 27 pluviôse an XIII (16 février 1805), indiquaient en effet à quelles décisions étaient subordonnés nos sentimens affectueux pour le Portugal. Mais c'était à l'ambassadeur qu'était réservé le soin de faire connaître à M. d'Araujo et au prince régent la politique que Napoléon entendait leur imposer.

III

Pendant que Junot se préparait au départ, l'empereur conçut la pensée de profiter de son passage par Madrid pour le charger

(1) *Correspondance de Napoléon*, nos 8333 et 8299.

d'une mission confidentielle auprès du gouvernement espagnol. Cette nouvelle négociation se rattachait, il est vrai, par des liens étroits à celle qu'il avait à conduire en Portugal, mais elle visait aussi, comme on va le voir, un objet spécial, particulièrement intéressant pour les vastes projets combinés en ce moment même par le cabinet impérial. La coopération de l'Espagne à ces plans était en effet non moins nécessaire, si ce n'est plus, que le concours du cabinet de Lisbonne.

L'Espagne était alors, non seulement amie, mais alliée de la France à la suite du traité de 1796, des actes diplomatiques de 1800 et de 1801 relatifs à Parme et à la Toscane, de la convention de 1803 conclue en vue de la rupture éventuelle de la paix d'Amiens, et surtout de la convention du 4 janvier 1805 qui unissait les forces navales des deux pays contre l'Angleterre. C'était l'exécution de ce dernier acte qui préoccupait vivement l'empereur. La formation du blocus continental et aussi le succès des grandes opérations maritimes destinées à favoriser la descente en Angleterre, dépendaient en partie de l'action prompte et dévouée des escadres espagnoles. Sans doute le Portugal devait s'associer, selon ses ressources, à une politique qui s'appliquait à toute l'étendue des côtes de la Péninsule; il importait que le cabinet de Madrid usât de son influence à Lisbonne pour persuader le prince régent et au besoin pour le contraindre, et Junot, avant d'arriver à son poste, avait grand intérêt à être certain de l'appui du gouvernement espagnol auprès de la cour portugaise; mais le premier but à atteindre était la mise en état immédiate des flottes de l'Espagne et leur jonction avec les nôtres. Napoléon gardait des doutes sur l'empressement du roi Charles IV et du prince de la Paix, et considérait comme nécessaire qu'une pression fût exercée sur leurs résolutions. Le passage de Junot par Madrid lui parut donc une occasion naturelle pour une énergique insistance, et sans l'accréditer officiellement auprès de Sa Majesté Catholique, puisque le poste n'était pas vacant, il lui donna l'ordre de transmettre de sa part les injonctions les plus catégoriques au cabinet de Madrid. C'était donc en réalité une ambassade préliminaire dont Junot se trouvait chargé avant de se rendre à Lisbonne.

L'ambassadeur de France en Espagne était, depuis deux ans, le général Beurnonville, ancien ministre de la guerre de la Convention, et qui en cette qualité avait été le chef hiérarchique de son souverain; le premier consul l'avait nommé à Madrid en considération de ses services passés, mais, depuis son avènement à l'Empire, il le tenait à distance et n'entendait pas l'initier aux détours de sa politique : « Il jouit de ma confiance pour les

affaires générales, écrivit-il à Junot, mais il ne l'a pas pour les affaires plus intimes. » Et il ajoutait : « Vous ne lui laisserez pas voir que vous êtes chargé d'aucune communication... vous serez poli avec lui et bon camarade, mais sans cependant lui laisser prendre avec vous aucun empire, ni aucune espèce de ton. » On sait que Napoléon n'aimait pas les militaires qui n'avaient point servi avec lui, qui n'étaient point de son temps, encore moins ceux qui avaient été ses supérieurs et dont il pouvait redouter la familiarité ; il sentait bien d'ailleurs que Beurnonville ne verrait pas de bon œil les pourparlers de Junot avec le gouvernement espagnol, et il s'attachait avec autant de soin à prévenir sa curiosité inopportune qu'à assurer une complète indépendance à l'envoyé spécial qui était son agent personnel et en pleine possession de ce qu'on pourrait appeler « le secret de l'empereur » (1).

Ce « secret », en ce qui concernait l'Espagne, fut résumé par lui dans une dépêche d'instructions qu'il dicta pour le général Junot le 23 février 1805. Nous rapporterons plus loin les directions qu'il lui fit adresser par M. de Talleyrand pour son ambassade à Lisbonne, la lettre du 23 février étant exclusivement destinée à régler sa conduite à Madrid. Elle avait pour objet de déterminer ce qu'il attendait de l'Espagne tant pour le concours maritime de cette puissance que pour sa coopération à la politique française en Portugal. Il recommandait d'abord à Junot d'insister avec une inébranlable fermeté auprès de Sa Majesté Catholique pour le prompt équipement des flottes espagnoles. Il faut, disait-il, « qu'elles soient prêtes pour les grandes expéditions que je médite ». On connaît la gigantesque manœuvre imaginée par Napoléon pour tromper par un circuit en Amérique la surveillance des escadres anglaises et les éloigner ainsi de la Manche au moment où les troupes du camp de Boulogne tenteraient le passage du détroit. Pour une telle entreprise, dont le but, dans la pensée de l'empereur, était, soit de donner le change aux bâtimens britanniques, soit de les occuper assez longtemps à l'entrée de la Manche pour permettre le transport de l'armée en Angleterre, des forces considérables étaient nécessaires : il exigeait donc que les escadres espagnoles de Cadix et du Ferrol, composées l'une et l'autre de six vaisseaux de ligne et de plusieurs frégates, fussent en mesure du 20 au 30 mars, pourvues de tout un matériel qu'il

(1) Voir sur le général Beurnonville un ouvrage récent, puisé aux meilleures sources et intitulé : *l'Ambassade française en Espagne pendant la Révolution*, par M. de Grandmaison. Plon, 1893. On y trouve de très intéressans détails sur ce personnage et notre situation en Espagne sous le Consulat et dans les premiers temps de l'Empire.

énumérait avec précision, afin d'opérer leur jonction et combiner leur marche avec la flotte française. Junot était chargé de transmettre sur ce point les injonctions les plus impérieuses au roi Charles IV et surtout au premier ministre, le prince de la Paix. En second lieu, comme il était indispensable que le Portugal agît de concert avec la France et l'Espagne en se déclarant contre l'Angleterre et en lui interdisant l'accès de ses côtes, Napoléon réclamait l'aide diplomatique du cabinet de Madrid pour entraîner l'adhésion du prince régent. Junot avait donc ordre de faire connaître au prince de la Paix la volonté de l'empereur à cet égard, de demander l'intervention personnelle du roi Charles IV à Lisbonne, et de ne pas lui cacher que, dans le cas où le prince régent refuserait d'y déférer, la France s'emparerait du Portugal. On comptait pour cette conquête sur l'union des troupes espagnoles et françaises, et Junot était autorisé à s'entendre, dès à présent, avec Sa Majesté Catholique « sur la destinée future de ce royaume (1) ». Il est inutile de faire remarquer combien cette dernière confidence était aventurée; on verra même qu'elle devançait singulièrement, dans des prévisions subordonnées à tant de circonstances, les résolutions décisives de Napoléon. Il engageait ainsi bien prématurément sa politique, car ce fut seulement deux ans plus tard, et après des fluctuations contradictoires, qu'il en vint aux mesures extrêmes qu'il annonçait dès lors. Peut-être voulait-il seulement effrayer le Portugal ; peut-être aussi avait-il l'idée de séduire l'Espagne en ouvrant une perspective à son ambition, s'assurer ainsi du concours de ses escadres, quitte à faire ses comptes avec elle après l'événement.

Ce qui permet de penser qu'il n'avait point alors le projet bien arrêté d'en venir immédiatement à la violence envers le Portugal et n'envisageait cette perspective que pour un avenir incertain ou du moins assez éloigné, c'est qu'il montra beaucoup de sollicitude pour les détails extérieurs et mondains de l'ambassade de Junot à Lisbonne. Il voulut que celui-ci se préoccupât avec soin de son train de maison, et du brillant appareil dont il devrait être entouré. Il fit part de ses intentions, non seulement à son ambassadeur, mais encore à Mme Junot : il l'entretint plusieurs fois à ce sujet sur ce ton à la fois plaisant et impérieux qu'il affectait en parlant aux femmes ; il lui fit des recommandations minutieuses sur le langage qu'elle avait à tenir aux princesses portugaises et à leur entourage en ce qui concernait la famille impériale et la société de Paris, sur la grande idée qu'elle devait donner de l'éclat

(1) *Correspondance de Napoléon*, n° 8350.

de sa cour, et aussi sur les devoirs d'une femme placée dans une situation diplomatique : « Une ambassadrice, lui dit-il, est une *pièce* plus importante qu'on ne croit dans une ambassade... Ne soyez pas haute, encore moins susceptible... Vous êtes moqueuse, vous aimez à raconter ; soyez circonspecte, j'entends par là point bavarde, *caillette ;* recevez beaucoup ; que votre maison soit agréable à Lisbonne comme elle l'était à Paris, lorsque vous y étiez *Madame la Commandante ;* mais qu'on s'y amuse avec dignité. Vivez en bonne harmonie avec vos camarades diplomatiques, mais ne formez de liaisons avec aucune (1). » Ces sages observations adressées à une jeune femme, qui d'ailleurs les a écoutées et retenues, résument sous une forme familière les principaux devoir d'une ambassadrice ; elles semblent aussi indiquer que l'empereur croyait alors envoyer Junot pour un temps assez long ; qu'il se flattait de persuader le prince régent ; et ajournait en tout cas à une époque indéterminée les dispositions belliqueuses dont il faisait parade à la fois pour intimider le Portugal et tenter les convoitises espagnoles.

IV

Junot hâta autant que possible ses préparatifs. Il emmenait avec lui son aide de camp, le colonel de Laborde, M. de Rayneval et un secrétaire particulier ; sa femme et sa fille encore tout enfant l'accompagnaient avec beaucoup de monde et de bagages. Le départ eut lieu le 26 février 1805. Ce n'était pas alors une petite affaire que d'accomplir le voyage de Paris à Lisbonne. Mme Junot a laissé dans ses *Mémoires* le récit de toutes les difficultés et lenteurs qu'il fallut subir. Les chemins étaient horribles : sa voiture cassa cinq fois de Paris à la frontière ; il fallut s'arrêter deux jours à Angoulême, autant à Bordeaux, et l'on en mit quatre pour aller de cette ville à Bayonne. On devait accepter en même temps les obligations d'un voyage d'apparat, l'empereur ayant voulu que le premier ambassadeur envoyé depuis son avènement fût reçu partout avec solennité. Des salves de coups de fusil, parfois même d'artillerie, des harangues de fonctionnaires, signalèrent le passage dans les principales villes ; il y eut nombre de réceptions et de banquets, si bien que Junot, qui savait sa mission urgente, résolut, en arrivant à Bayonne, de rattraper le temps perdu et de ne pas subir les longs ennuis d'une route à petites journées en Espagne. Laissant en arrière sa famille et son convoi de fourgons, de

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. V.

muletiers et de domestiques sous la garde de M. de Rayneval et d'un vieil ami, M. de Cherval, qui avait consenti par dévouement à le suivre, il reprit ses habitudes militaires et partit pour Madrid avec le colonel de Laborde à franc étrier. Il y entra le 18 mars, gagnant ainsi toute une semaine. Mme Junot dut en effet se soumettre aux étapes traditionnelles que les muletiers engagés à Saint-Sébastien ne voulaient pas modifier et n'arriva que le 25, c'est-à-dire un mois après avoir quitté Paris. Son voyage fut d'ailleurs assez heureux, car elle n'eut à souffrir que de la fatigue et des mauvais gîtes et ne rencontra point de brigands, ce dont il y avait lieu de se féliciter à cette époque : deux mois auparavant, M. d'Araujo avait été arrêté et dévalisé en traversant l'Espagne pour aller à Lisbonne prendre le portefeuille des affaires étrangères (1).

Le général Beurnonville reçut très courtoisement Junot et ne laissa rien paraître des soucis personnels que lui causait sa venue. Il en ignorait en effet les motifs, ayant été simplement averti que l'envoyé de l'empereur devait conférer avec le prince de la Paix et remettre une lettre de Napoléon au roi d'Espagne. En homme bien élevé, il dissimula son sentiment dans ses relations avec son collègue ; il n'osa pas davantage se plaindre à Paris, sachant qu'avec le maître, il ne fallait pas s'y jouer, et s'abstint de toute observation dans ses dépêches officielles ; mais, dans sa correspondance particulière avec M. de Talleyrand, il ne put se défendre de quelques paroles amères sur le « jeune camarade Junot », qui, ajoute-t-il, « n'était pas encore officier lorsque je commandais les armées françaises » ; plus loin, il faisait remarquer, avec une évidente jalousie, que lui-même n'était que grand-officier de la Légion d'honneur tandis que Junot était grand-croix, et que le roi Charles IV, frappé de cette inégalité, se demandait si l'ambassadeur de France à Madrid « avait bien la confiance de S. M. Impériale » ; plus tard enfin il accusait assez légèrement son collègue d'avoir attendu le jour de son audience solennelle pour remettre au roi la lettre de l'empereur, ce qui était au contraire parfaitement conforme à l'étiquette et aux instructions mêmes du gouvernement (2). Beurnonville était donc fort malveillant au fond et inquiet, ce qui se comprend du reste, car ces sortes de missions secrètes diminuent singulièrement la situation d'un ambassadeur et sont d'ordinaire un présage de disgrâce.

(1) Voir pour les détails de ce voyage les *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. V.

(2) Arch. des Affaires étrangères. Lettres particulières du général Beurnonville, Espagne 668 (21 ventôse, 13 et 24 floréal an XIII). Beurnonville oubliait qu'il avait été jadis nommé en trois mois colonel, général de brigade et divisionnaire.

V

Nous avons trouvé aux Archives nationales le seul document qui fasse connaître la négociation de Junot à Madrid : c'est une dépêche très circonstanciée qu'il adressa le 30 mars à l'empereur (1). Cette pièce unique, entièrement écrite de sa main, est un récit complet et d'une évidente exactitude; le style en est fort négligé, mais très précis ; on y reconnaît un homme moins accoutumé à tenir la plume que l'épée, mais qui rapporte ce qu'il a dit et entendu, jour par jour, et qui n'a d'autre désir que celui d'informer sincèrement son souverain de sa conduite. Mme Junot, dans ses Mémoires, se borne à l'exposé anecdotique de leur séjour en Espagne et ne donne aucun détail sur les affaires politiques confiées à son mari. Mais la dépêche du général suffit pleinement à déterminer l'aspect de l'incident.

Junot, dès le 19 mars, lendemain de son arrivée, fut présenté au prince de la Paix par Beurnonville; le 20, il retourna seul chez le premier ministre et lui remit une lettre particulière de Napoléon. Cette lettre l'accréditait, déclarait l'intention bien arrêtée d'amener le Portugal à s'unir aux cabinets de Paris et de Madrid contre l'Angleterre, et notamment invitait le gouvernement espagnol à donner à ses forces militaires et maritimes « de la consistance et un caractère imposant » (2). Le général traita d'abord cette dernière question, qui en effet était la plus urgente; il en développa le sens et indiqua nettement les mesures à prendre immédiatement, à savoir : la réunion effective à Cadix de six bâtimens de ligne complètement armés sous le commandement de l'amiral Gravina, et de six autres au Ferrol. Ce désir était un ordre : Godoï le comprit et déclara que tout serait prêt dans le délai fixé. C'était beaucoup dire; on manquait de vivres, et la presse des matelots, activée dans tous les ports, ne donnait que des résultats fort insuffisans. Le prince de la Paix n'avait en réalité que des renseignemens très vagues sur la situation des escadres espagnoles. Junot, se défiant de son ignorance et de son inertie, ne se contenta pas de ses promesses : il lui fit rédiger, séance tenante, un questionnaire précis et des ordres rigoureux adressés au Ferrol et à Cadix, puis il revint, le 21, s'assurer que les courriers étaient partis. Le prince de la Paix lui affirma, — et c'était vrai, — que ses dépêches impératives étaient expédiées,

(1) Elle est conservée au Musée des Archives (n° 1515) comme le plus intéressant des rares autographes du général.

(2) *Corresp. de Napoléon*, n° 8337.

qu'il n'admettrait de la part des amiraux aucune excuse ni aucun retard, et que, dans chacun des deux ports, les six vaisseaux seraient à la date convenue en état de prendre la mer. Disons tout de suite qu'en effet l'amiral Villeneuve, sorti de Toulon le 30 mars, rallia à Cadix la division de Gravina dans les premiers jours d'avril ; quant à la flotte espagnole du Ferrol, à peu près pourvue après quelques lenteurs, elle eût été en mesure de s'unir à celle de l'amiral Ganteaume qui devait la rejoindre en venant de Brest, si la persistance des vents contraires n'eût empêché sa sortie de ce dernier port et n'eût, comme on sait, forcé de modifier le plan auquel elle devait être associée.

Ce point capital ayant été ainsi rapidement réglé par l'insistance de Junot, ses entretiens journaliers avec le premier ministre prirent une forme plus intime, et bientôt tout à fait confidentielle. Il se conformait ainsi à la pensée de Napoléon qui, tout en réclamant impérieusement le concours de l'Espagne, voulait alors plaire à cette cour et l'entraîner à sa suite autant par amitié que par contrainte. Le général rencontra d'ailleurs chez le prince de la Paix des dispositions favorables; celui-ci, dont les timidités ou le mauvais vouloir avaient été si violemment stigmatisés par le premier consul en 1803, était encore sous l'impression de la terreur que lui avaient inspirée alors ces expressions redoutables. Depuis la création de l'empire, à peu près rentré en grâce à force de flatteries et de complaisance, il entendait affermir cette nouvelle situation, ne la compromettre par aucun écart, et en user pour le maintien et l'accroissement de sa fortune politique. La venue d'un personnage honoré de l'amitié de l'empereur était pour lui une chance inespérée; il s'empressa donc de le traiter avec la plus affectueuse familiarité; dès la seconde entrevue il lui demanda sa montre et sa tabatière comme souvenir et lui offrit en échange une boîte de mille écus et trois chevaux : « C'est pour lui une grande affaire, écrit le général assez étonné de ces démonstrations, car il n'aime pas à donner. »

L'entretien sur le Portugal suivit ces premiers épanchemens. Nous avons dit que Junot devait ne pas cacher les intentions de conquête qui étaient alors, en cas de résistance, le dernier mot de la politique impériale à Lisbonne. Il fit allusion à cette éventualité, mais en passant, et il fut très étonné de la réponse de Godoï; il était loin en effet de supposer jusqu'où s'élevaient les ambitions du premier ministre espagnol. Celui-ci commença, n'osant encore démasquer entièrement ses étranges espérances, par diverses observations sous forme voilée, mais assez significatives, sur les sentimens du gouvernement portugais; selon lui, le prince régent

était trop engagé avec l'Angleterre pour accéder aux vœux de Napoléon. Puis, donnant à son langage le ton d'une causerie personnelle, il insinua qu'il connaissait bien ce pays, étant lui-même à moitié Portugais et possédant déjà une principauté dans ce royaume. Il s'étendit ensuite sur la nécessité où il se trouverait de quitter l'Espagne à la mort de Charles IV, étant haï de la princesse des Asturies, fille de la reine de Naples, si notoirement hostile à la France. Le général, qui avait dressé l'oreille en entendant ce discours ambigu, voulut savoir au juste quel en était le sens; et pour engager Godoï à s'expliquer, tout en l'amenant par des paroles bienveillantes à placer complètement l'Espagne sous la dépendance du cabinet des Tuileries, il lui fit entendre que la reconnaissance de l'empereur lui serait acquise et le sauverait des périls d'un changement de règne, s'il usait dès à présent « de tout son pouvoir et de tous ses moyens » pour favoriser la politique française.

Ces expressions, qui visaient seulement en apparence le concours qu'on attendait de Godoï, lui causèrent une assez vive émotion pour qu'il crût le moment venu d'entrer dans la voie des confidences. D'ailleurs, en présence du service qui lui était indiqué, il jugeait peut-être habile de tâter le terrain et de laisser pressentir quel prix il en osait attendre. Il affecta donc un air solennel, il prit la main de Junot, et lui demanda, d'un ton pénétré, comme « au meilleur ami de l'empereur », si vraiment Napoléon était revenu de ses mauvaises impressions à son égard et le croyait en état de gouverner. Le général lui ayant répondu avec courtoisie, il découvrit pleinement sa pensée : « L'empereur ne sait peut-être pas, dit-il, que les grands de Portugal se sont réunis et se sont entendus pour m'offrir la couronne. Je les ai remerciés en leur disant que je voulais servir mon maître jusqu'à la fin, mais qu'après, s'il entrait dans les vues de la France que j'acceptasse, j'accepterais avec l'amitié de l'empereur. »

Junot, tout en se doutant bien que son interlocuteur espérait une sérieuse récompense de son concours, était loin toutefois de s'imaginer qu'il eût porté ses vues aussi haut. Une telle communication était absolument imprévue; ses instructions, écrites ou verbales, n'autorisaient aucune conjecture sur les intentions ultérieures de son gouvernement à l'égard du prince de la Paix. Il garda, en cette occurrence, le sang-froid d'un vieux diplomate, ne manifesta aucun sentiment qui pût décourager Godoï ou flatter ses espérances. Il se borna à insister d'une manière générale sur l'assistance qu'on attendait de lui dans les circonstances présentes et sur les avantages que lui assurerait l'appui de Napoléon. Il eut

soin, autant pour exciter son zèle que pour se dispenser d'une réponse directe, de tracer à grands traits le tableau de la puissance de son maître; il montra l'Italie « entièrement sous sa dépendance », la place d'Alexandrie en état de contenir et d'approvisionner une grande armée et lui donnant « le pouvoir d'entrer en Italie à sa volonté » ; les Suisses et les Hollandais entraînés dans notre orbite, la plupart des princes allemands unis à la France par leur intérêt même, la Prusse liée à nous « par tant de garanties qu'elle ne pouvait se détacher ». Si l'Espagne reste fidèle, dit-il encore, et si le Portugal nous seconde, il n'y a rien à redouter des Russes, malgré leurs menaces, ni de l'Angleterre « qui ne peut faire une guerre continentale », ni de l'Autriche « qui aurait trop de désavantage à recommencer la lutte ». En réalité, cet exposé qui reproduisait la pensée de toute la jeune et enthousiaste génération dont l'empereur était le chef et le héros eût été plus exact un peu plus tard, après Austerlitz et Iéna, mais il contenait dès lors assez de vérités pour impressionner fortement le prince de la Paix et lui faire comprendre la haute valeur de la bienveillance impériale. Junot ne pouvait en dire davantage; il se résuma en deux mots pratiques : « Faisons d'abord ce qu'il y a à faire aujourd'hui. » Godoï comprit qu'il n'obtiendrait rien de plus, car, dans la troisième conférence, qui eut lieu le lendemain, il ne fut question que de détails secondaires sur les préparatifs maritimes et les caractères généraux de l'alliance franco-espagnole. Le jeune négociateur avait donc parfaitement esquivé une difficulté et réservé toute la liberté d'action de son gouvernement.

Le prince de la Paix se rendit le 23 à Aranjuez pour rendre compte au roi Charles IV de la partie officielle de ces entretiens et préparer la réception du général et de sa femme. Cette audience solennelle, facilitée d'ailleurs avec bonne grâce par Beurnonville, eut lieu le jeudi 28 mars. Mme Junot était arrivée depuis deux jours. Comme elle n'était point ambassadrice à Madrid, elle fut reçue *en confidencia*, c'est-à-dire dans l'intimité, sans habit de cour et sans paniers : la mode des paniers s'était conservée en Espagne et en Portugal pour les grandes cérémonies, et Mme Junot devait s'y soumettre à Lisbonne ; elle en fut dispensée à Madrid ; la camerera mayor ne lui imposa que d'ôter ses gants avant d'entrer chez les personnes royales, conformément à une étiquette qui étonna bien à tort l'ambassadrice, car elle était alors généralement admise et subsiste même encore dans plusieurs cours. La reine en profita d'ailleurs pour lui faire un compliment : « C'est un usage, lui dit-elle, dont vous ne devez pas vous plaindre, car vos mains sont faites pour être vues. » Le reste de l'entretien répondit à ces

gracieuses paroles : Charles IV et la reine, avec une courtoisie qui montrait combien le prestige de la nouvelle dynastie était grand auprès des anciennes maisons souveraines, furent l'un et l'autre on ne peut plus affables envers la jeune femme qui apportait les élégances de la France impériale dans le vieux palais des Bourbons. La conversation fut dégagée de tout appareil, mondaine, familière même, dirigée avec beaucoup d'art par Maria-Luisa sur les divers objets qu'elle devait effleurer, l'impératrice Joséphine, les fêtes des Tuileries, les modes, les usages de cette société improvisée et déjà si brillante. Mme Junot eut l'occasion de mettre à profit les conseils que lui avait donnés Napoléon et elle laissa les souverains sous l'impression de son aimable esprit et de sa distinction parfaite. Tous deux félicitèrent depuis le général qui ne manqua pas de faire connaître ces complimens à Paris.

Lui-même fut reçu quelques instans après, en visite particulière, par le roi d'abord, puis par la reine. Il remit à Charles IV la lettre impériale ; ce document était conçu en termes affectueux, mais très laconiques : l'empereur y rappelait la nécessité de lutter avec énergie contre les Anglais : « Votre Majesté tenant tout ce qu'elle a promis, disait-il, je lui réponds que nous ferons repentir ces dominateurs de la mer. » Il insistait sur l'envoi d'argent dans les ports : « C'est le seul moyen de lever tous les obstacles. » Il terminait en rappelant « la nécessité de forcer le Portugal à faire cause commune » avec la France et l'Espagne (1). Le roi lut attentivement cette missive et se déclara prêt à tout faire « pour seconder Sa Majesté » ; mais, — avec une certaine mélancolie assez justifiée, car Napoléon ne lui disait rien de ses combinaisons maritimes, — il ajouta « que la meilleure preuve de sa bonne volonté était qu'il donnait ses escadres pour des opérations qu'on ne lui avait même pas confiées ». Ce silence attestait en effet la décadence de l'antique monarchie qui avait jadis joué le premier rôle en Europe. Charles IV se borna à cette vague plainte et acheva sa courte allocution par quelques phrases qui témoignaient de son entière condescendance. Il n'entra d'ailleurs dans aucune considération de politique générale, dans aucun détail pratique, n'étant instruit d'aucun des rouages de son gouvernement.

Junot trouva au contraire chez la reine une entière connaissance de la situation : le prince de la Paix conduisait tout en Espagne, mais elle se tenait au courant des affaires et les menait de concert avec lui. Son langage exprima, il est vrai, le même dévouement à l'empereur ; toutefois elle eut soin de faire remarquer, en

(1) *Correspondance de Napoléon*, n° 8351.

accédant aux désirs de son allié pour les armemens des flottes de Cadix et du Ferrol, combien ces sacrifices étaient onéreux au cabinet de Madrid. Elle tenait à faire valoir des décisions qui, dans la pénurie du trésor espagnol, ne pouvaient être exécutées qu'avec tant d'efforts. Cependant, comme, d'un côté, elle avait trop de dignité pour crier misère, et que, d'autre part, sa responsabilité était engagée dans la déplorable administration qui réduisait à tel point les ressources de la monarchie, elle ne s'étendit sur ce sujet que juste assez pour donner du prix à son consentement, et déclara « que l'argent ne manquerait pas plus que la bonne volonté ». Puis elle passa à un intérêt qui lui était particulièrement cher, celui de sa fille préférée, la reine d'Étrurie, dont elle voulait agrandir le royaume par les mains de Napoléon ; elle se montra même toute disposée, en vue de cet avantage, à sacrifier son autre fille, femme du prince régent de Portugal : « Le roi, dit-elle nettement à Junot, écrira au prince régent en père et en souverain pour l'engager à entrer dans les vues de la France, et si celui-ci refuse, il lui laissera courir les chances de la guerre, et l'abandonnera. » Le général retrouvait là les traces des projets personnels du prince de la Paix. Celui-ci était au surplus alors en pleine faveur ; lorsqu'il entra avec le roi dans le cabinet où la reine recevait Junot, Maria-Luisa s'écria : « Voilà notre soutien... c'est sur lui que nous fondons tout notre espoir... il a notre confiance entière ; il la mérite et l'empereur doit lui accorder la sienne. »

Napoléon fut donc pleinement édifié par la dépêche où Junot lui racontait ces diverses entrevues. Absolument maître de la cour de Madrid, il tenait Godoï par ses ambitions, le roi et la reine par Godoï. Les escadres espagnoles étaient à sa disposition, car très certainement Charles IV et Maria-Luisa le secondaient sincèrement de tout leur pouvoir. Leur avenir semblait associé au succès de ses entreprises ; il restait libre de récompenser plus tard à son gré le prince de la Paix. La mission de Junot, conduite avec autant de fermeté que de prudence, avait complètement réussi. Toutefois, pour que son œuvre fût achevée, il fallait que le Portugal suivît la même politique : alors seulement, en effet, la Péninsule serait vraiment fermée à la marine anglaise, et le système continental se trouverait en pleine vigueur dans tout le midi de l'Europe. Mais c'était là le but le plus difficile à atteindre, et Napoléon non plus que son ambassadeur, ne prévoyait les obstacles qu'ils allaient rencontrer à Lisbonne. Ils se trompaient en croyant que l'attitude de l'Espagne réglerait celle du royaume voisin. Le cabinet de Madrid avait déjà pris parti, il était en guerre avec celui de Londres et pouvait aller de l'avant ;

le prince régent, au contraire, ne se prononçait pas et ne pouvait pas se prononcer ; ses traditions, ses engagemens, ses sympathies le plaçaient dans une situation toute différente de celle de l'Espagne : en un mot, derrière le Portugal, il y avait l'Angleterre.

Bien que Junot ne comprît que vaguement encore cet état de choses, il se rendait compte de la nécessité de sa présence immédiate à Lisbonne. S'attarder à Madrid, où il avait cause gagnée, lui semblait avec raison inutile, d'autant que la route était longue et malaisée. Trois jours après les audiences royales, le 1er avril 1805, il partait pour son poste avec sa famille : « Je presserai mon voyage autant que je le pourrai, écrivit-il à Paris, mais il est impossible de voyager promptement ; partout on manque du nécessaire. » Il parvint cependant à réaliser, malgré bien des difficultés matérielles, les prévisions de ses étapes, car ayant annoncé son arrivée à Lisbonne pour le 12 avril, il entrait le 13 dans la capitale du Portugal.

VI

La duchesse d'Abrantès a décrit dans ses *Mémoires* les sites pittoresques et sauvages que la caravane diplomatique eut à traverser, les étapes fort éloignées les unes des autres, les chemins à moitié détruits. Faute d'argent et de soins, les provinces demeuraient presque désertes, stériles, d'ailleurs infestées de brigands : les rares habitans étaient misérables ; on rencontrait des gîtes sinistres. Il fallut passer une nuit dans une auberge dont le propriétaire, embarrassé du cadavre d'un individu mort la veille, n'avait rien imaginé de mieux que de le placer sous le lit de la chambre destinée à la fille de l'ambassadeur. Dans les villes du parcours, Junot était reçu avec les plus grands honneurs par les autorités ; mais, en rase campagne, lui-même et son escorte devaient être sous les armes pour en imposer aux rôdeurs. Le convoi, grâce à ces précautions très ostensiblement prises, ne fut pas attaqué, et l'ambassadrice, qui aimait les beaux paysages et les fleurs, put admirer à son aise les aspérités des montagnes et la végétation magnifique des plaines. Elle en fut cependant distraite par un intéressant épisode.

Les voyageurs traversaient l'Estramadure lorsqu'un personnage, qu'ils ne s'attendaient guère à voir se présenta devant eux, venant de Lisbonne et se rendant à Madrid : c'était le jeune frère de l'empereur, Jérôme Bonaparte, alors en pleine disgrâce à la suite de son mariage avec Mlle Paterson. Il arrivait avec elle de Baltimore et l'avait envoyée à Bordeaux d'où elle dut se rendre

à Amsterdam, tandis qu'il allait, dans l'espoir de fléchir Napoléon, le retrouver à Milan où s'apprêtaient les fêtes du couronnement. Junot et sa femme avaient l'un et l'autre connu Jérôme tout enfant; ils lui conservaient une amitié sincère; l'entrevue fut extrêmement affectueuse et l'entretien confiant et long. La situation était délicate : Jérôme, passionnément épris de sa jeune femme, semblait décidé à tout braver plutôt que de l'abandonner; ses sentimens nobles et romanesques, la chaleur de son langage, sa tristesse, ses illusions touchèrent vivement ses interlocuteurs; mais Junot, représentant de l'empereur, ne pouvait se laisser aller à son émotion; il devait recommander la soumission aux volontés de son souverain, et il le fit en termes généraux, ne pouvant préjuger d'avance quelle serait en définitive l'étendue des sacrifices que Napoléon exigerait de son frère. L'ardeur de Jérôme n'était, au surplus, que factice; après avoir parlé d'abord avec l'enthousiasme d'un amoureux, il n'approfondit pas beaucoup la question majeure et parut bientôt désireux avant tout de regagner l'amitié de l'empereur. Junot s'empressa de faire connaître ces dispositions à M. de Talleyrand par une lettre particulière : « Il est convenu avec moi de ses torts, et me parut très décidé à les réparer... il m'a ouvert son âme tout entière et j'y ai lu la détermination positive où il est de recouvrer, à quelque prix que ce soit, les bontés de Sa Majesté (1). » Néanmoins, le général ne pensait pas qu'il dût subir si promptement l'ascendant impérial; sa femme, au contraire, devinant que l'autorité du maître et aussi les séductions de la cour, les solennités du couronnement, l'attrait de l'ambition, exerceraient une influence irrésistible sur un caractère faible et versatile, n'avait pas douté du dénoûment.

VII

Les instructions relatives à la mission de Junot en Portugal sont signées de M. de Talleyrand et datées du 16 février 1805. Il n'y est fait aucune allusion aux pourparlers de Madrid; elles visent exclusivement les démarches que devait faire l'ambassadeur auprès du cabinet de Lisbonne. Après avoir retracé, en remontant jusqu'au xve siècle, la prospérité du Portugal au temps de son indépendance et constaté la décadence commerciale et politique qui avait été la conséquence de ses rapports intimes avec l'Angleterre, le ministre en venait à la situation présente. Il rappelait le traité de vendémiaire an X et la convention conclue par

(1) Arch. des Affaires étrangères, floréal an XIII.

le maréchal Lannes, le 19 mars 1804, sur la base de la neutralité et d'un subside, mais il ajoutait aussitôt que les circonstances actuelles, la rupture du traité d'Amiens, la déclaration de guerre de l'Espagne au gouvernement britannique et les nécessités de la lutte, le système maritime anglais ouvertement contraire au droit international et à la liberté des mers, les nombreuses infractions à la neutralité, rendaient impossible le maintien des stipulations précédentes. Le moment était venu « de se porter vers un nouveau système politique plus conforme aux intérêts des deux États ». Il fallait profiter de la présence de M. d'Araujo au pouvoir pour faire cesser définitivement la sujétion du Portugal à l'Angleterre : « Le ministère anglais, disait M. de Talleyrand, a établi arbitrairement, à sa convenance, le droit de blocus, le droit de visite, le droit de saisie. Il a insulté tous les ports, tous les rivages du continent... Contre un gouvernement sans foi envers ses amis, sans respect pour les principes du droit des gens et de l'humanité, il est tout à la fois de l'honneur et de la prudence de ne plus se fier à ses promesses, et de se mettre en état de repousser ses agressions. » D'un autre côté, l'Espagne ne pouvait souffrir que les escadres anglaises trouvassent dans les ports du royaume voisin des facilités d'abri et de ravitaillement; elle exigeait donc, comme la France, que le prince régent prît une décision catégorique. M. de Talleyrand concluait en chargeant l'ambassadeur de réclamer à Lisbonne la rupture avec l'Angleterre et la clôture des ports. Il ne prescrivait cependant encore aucune déclaration coercitive; jusqu'à nouvel ordre, le général devait se borner à une invitation amicale, fondée sur l'intérêt même du Portugal; on se réservait d'adopter une décision suivant sa réponse, et aussi d'après la tournure que prendraient les événemens en Europe. La négociation, pacifique en apparence, était donc très menaçante en réalité : Junot savait mieux que personne à quoi s'en tenir, puisque, ainsi qu'on l'a vu, il avait été autorisé à discuter avec le prince de la Paix, dans l'hypothèse de la résistance du prince régent, l'éventualité de la conquête du Portugal.

On est frappé, en lisant ce document, de l'étonnante sérénité avec laquelle le gouvernement impérial, tout en parlant des intérêts du Portugal, place les siens en première ligne comme un droit indiscutable qui domine tout et s'impose à l'adhésion universelle. A ce point de vue, ces instructions sont fort significatives : elles sont un des premiers actes diplomatiques où la politique de Napoléon est proposée comme un dogme à une puissance étrangère. Sans tenir compte des difficultés que pouvait rencontrer le cabinet de Lisbonne, sans les discuter même, l'em-

pereur subordonnait tout à ses convenances et dictait sa volonté. Il entrait ainsi dans la voie qui devait lui être funeste. On va voir toutefois qu'il était loin d'être aussi décidé qu'il voulait le paraître. Junot était lancé un peu à l'aventure, et ce fut seulement après les éblouissantes campagnes de 1805 et de 1806 que la diplomatie impériale agit en souveraine dans la Péninsule ; elle n'était pas fixée encore à l'époque où nous sommes, et le nouvel ambassadeur répondit parfaitement à sa pensée en se montrant à la fois énergique et mesuré ; les circonstances en effet devaient obliger le cabinet des Tuileries à mettre un certain intervalle entre l'exposé de ses théories politiques et leur application à Lisbonne.

VIII

Rappelons en peu de mots quel était l'état de choses en Portugal au moment où Junot était chargé d'y substituer notre influence à celle de l'Angleterre. Depuis 1792, la reine Dona Maria étant folle, son fils Jean avait pris le gouvernement avec le titre de prince régent. C'était un homme d'un esprit borné, d'un caractère timide, indolent, ignorant les affaires, livré aux intrigues de cour, et destiné à être toute sa vie le jouet des événemens. Par habitude, par tradition de famille, par un vague instinct de conservation personnelle, il était au fond dévoué au cabinet anglais, auquel il avait été strictement fidèle jusqu'au traité d'Amiens. Comme il ne manquait pas d'un certain bon sens, il jugeait avec raison qu'entre deux adversaires également redoutables la neutralité était pour lui la meilleure des situations ; mais il favorisait incontestablement sous main les intérêts britanniques.

Physiquement, il était d'une laideur repoussante : « avec un gros ventre, de grosses jambes, une énorme tête surmontée d'une chevelure de nègre qui du reste était bien en harmonie avec ses lèvres épaisses et son nez africain » (1). Au moral, écrivait Junot à M. de Talleyrand, « c'est un homme faible, soupçonneux, jaloux de son autorité, mais incapable de la faire respecter : il est dominé par les prêtres ; on lui dénonce les abus, mais il n'en corrige aucun ; la peur agit seule sur lui ; par elle, on peut tout obtenir ; comme il nous craint, il nous fait des démonstrations d'amitié, mais il est persuadé que l'Angleterre doit être son alliée naturelle (2) ». Les historiens portugais confirment ce jugement : « Dépourvu des qualités d'un monarque, dit M. de Stella, en défiance contre tous, ce prince infortuné eut toute sa vie les craintes

(1) *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. V.
(2) Arch. des Affaires étrangères. Junot à Talleyrand, 13 août 1805.

d'un tyran sans l'être (1). » L'ambassadeur de France ne devait donc attendre d'un tel souverain qu'une politique fort équivoque, des phrases affectueuses, et des actes ambigus.

Il était également impossible de faire fond sur les conseillers de la couronne. Le président du conseil, M. de Villaverde, cachait sous des apparences de bonhomie et de bienveillance à notre égard des sentimens systématiquement hostiles; Junot en parle en termes très sévères : « C'est un personnage rusé, dit-il, à qui on ne doit jamais se fier; le trésor public est sa caisse ordinaire (2). » Ajoutons qu'il n'avait d'autre principe de gouvernement que l'entente secrète avec le cabinet anglais. M. d'Anadia, ministre de la marine, ne savait que se lamenter sur la triste situation de son pays, sans être à aucun degré capable d'y porter remède (3). Au fond, le gouvernement impérial ne rencontrait à Lisbonne d'autres sympathies que celles de M. d'Araujo, qu'il avait poussé au ministère des affaires étrangères et qui inclinait visiblement de notre côté; mais son crédit était restreint par cela même au milieu de collègues d'opinion contraire et en présence d'un souverain favorable à nos ennemis. Cet homme aimable, spirituel, eût peut-être réussi en des conjonctures moins délicates à rapprocher le régent de la France; mais il n'avait pas d'influence, et, dans la pensée du prince, il ne servait qu'à atténuer les défiances de l'empereur. On comptait sur lui à Lisbonne pour masquer par une habile phraséologie les tendances anglaises du gouvernement, pour prévenir des exigences trop précises et pour traîner en longueur. Lui-même d'ailleurs, tout bien disposé qu'il fût pour la politique impériale, n'envisageait pas sans inquiétude les périls que ferait courir à son pays une rupture avec le cabinet de Londres; il voulait bien s'en éloigner peu à peu, mais non point le pousser à bout; il consentait volontiers à interpréter la neutralité dans un sens avantageux pour la France, mais n'entendait pas y renoncer. Il représentait seul dans le cabinet l'élément français, et encore d'une façon un peu flottante, ménageant des intérêts divers, et ne donnait à l'ambassade qu'un concours parfois inutile, toujours incertain.

Les autres ministres étaient fort médiocres; les finances avaient été confiées à M. de Vasconcellos, « incapable, écrivait Junot, d'être commis dans un de ses bureaux, » et qui passait pour s'occuper avant tout de sa propre fortune, « ce qui, disait encore

(1) *Histoire du Portugal*, par M. de Stella, II, p. 107 et suiv.
(2) Junot à Talleyrand, *loc. cit.* — *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. VI.
(3) *Ibid.*

l'ambassadeur, injustement peut-être, ne lui est pas difficile en s'entendant comme il le fait avec le caissier ». Les titulaires des postes secondaires dans le cabinet ne pouvaient que suivre la direction imprimée à l'ensemble des affaires par les principaux confidens du régent. De sorte que Junot n'avait rien à espérer que de son action personnelle et de la timide initiative de M d'Araujo; mais il gardait la chance des modifications heureuses qu'un grand succès de Napoléon dans sa lutte contre l'Angleterre pouvait éventuellement amener dans les conseils du Portugal. Ajoutons que le sentiment public nous était hostile : bien que le pays fût dans un état déplorable, puisque « rien n'y était payé, ni les militaires, ni les administrateurs, ni les juges », la nation demeurait très attachée à la dynastie, et, inquiète à bon droit des vues de la France, réservait sa confiance à l'Angleterre. Le ministre britannique à Lisbonne, lord Fitz Gerald, diplomate habile, à la fois soutenu par l'opinion générale et les sympathies de la cour, maintenait avec beaucoup d'art la traditionnelle influence de son gouvernement, et, par son attitude officielle autant que par ses pourparlers occultes, encourageait les résistances du cabinet portugais.

Le prince régent et ses ministres étaient toutefois extrêmement troublés par l'arrivée d'un nouvel ambassadeur qu'on leur avait représenté comme le confident intime de Napoléon. Ils résolurent donc, en toute hypothèse, de le recevoir avec beaucoup de cordialité. Déjà, sur son passage, il avait été salué par l'artillerie des villes; dès qu'il fut à Lisbonne, il fut accueilli en grande pompe au palais de Quélus; on eut soin d'observer dans les moindres détails le cérémonial suivi pour la réception du dernier ambassadeur de Louis XVI, le comte de Châlon; le prince régent lui montra toute la bonne grâce du monde et voulut même se faire faire un uniforme de colonel-général des hussards exactement semblable à celui que portait l'envoyé de l'empereur. Il était, à ce qu'il paraît, avec sa tournure épaisse, fort ridicule dans ces vêtemens très chamarrés et qui exigeaient une belle mine et une taille élégante: mais il avait à cœur de flatter l'ambassadeur en adoptant son costume. Enfin il lui offrit sur-le-champ le grand cordon de l'ordre du Christ.

Quant à Mme Junot, son audience chez la princesse fut à la fois très solennelle et très amicale. On eût cru lui faire tort en négligeant les moindres règles de l'étiquette, et la princesse portant les jupes à paniers qui étaient de mode au XVIIIe siècle, il fallut que l'ambassadrice fût également affublée de ce somptueux et embarrassant attirail. Accoutumée aux robes étroites du temps, elle

eut beaucoup de peine à garder son équilibre entre ces énormes falbalas et à dessiner ses révérences, mais la cour de Portugal entendait la recevoir avec toute la majestueuse courtoisie dont elle usait autrefois en pareille circonstance. La princesse s'était d'ailleurs couverte de tous les diamans et perles de la couronne, et si Mme Junot fut frappée avant tout de sa laideur, de ses yeux éraillés, de sa peau noire, de sa taille déjetée, elle n'en dut pas moins reconnaître qu'elle avait déployé, en l'honneur de la France, le luxe le plus éblouissant. L'entretien se poursuivit sur le ton le plus affable, et ce fut avec les apparences d'une vive sympathie que la princesse parla de l'impératrice, de la cour impériale, enfin de tout ce qui pouvait intéresser la jeune ambassadrice (1).

Ces manifestations gracieuses étaient de règle sans doute, mais elles dépassaient sensiblement la mesure des politesses ordinaires; la cour cherchait à dissimuler ainsi les véritables directions de sa politique : elle prétendait, à force de démonstrations flatteuses et même enthousiastes, donner le change sur ses véritables sentimens et prévenir peut-être des exigences qu'elle pressentait avec effroi. Junot n'était pas homme à se laisser séduire par ce manège : il accepta ces honneurs comme un hommage légitimement dû à son souverain, mais n'en estima pas moins qu'il fallait agir sans retard et voir, conformément à ses instructions, ce qu'on pouvait espérer du Portugal. L'instant était au surplus favorable : Napoléon, qui venait de créer le royaume d'Italie, ceignait à Milan en ce moment même la couronne des rois lombards. Cette nouvelle preuve de la prépondérance impériale en Europe donnait fort à penser au cabinet de Lisbonne; c'était, il est vrai, avec plus de chaleur que de sincérité qu'il félicitait l'ambassadeur de la nouvelle dignité dont son maître était revêtu; mais, en fait, cet événement augmentait nos forces et notre prestige. Junot résolut donc de saisir l'occasion et de présenter sur-le-champ les propositions françaises.

Il eut soin, dans un entretien préliminaire, de les indiquer d'une manière générale à M. d'Araujo pour y préparer l'esprit de ce ministre; puis il lui adressa, le 3 mai 1805, une note claire et précise : il posait en principe, dans ce document, que le Portugal « par sa situation continentale, devait être l'allié de la France et de l'Espagne ». Il représentait ensuite que la neutralité s'exerçait à l'avantage exclusif de l'Angleterre : « Les ports du royaume, disait-il, sont devenus l'entrepôt des marchandises anglaises... Dernièrement, l'escadre de l'amiral Cochrane est venue prendre des

(1) Voir *Mémoires de la duchesse d'Abrantès*, t. VI.

vivres à l'embouchure du Tage, les corsaires anglais semblent avoir pris les ports du Portugal pour le lieu de leur embuscade. » Puis, après avoir stigmatisé le système d'oppression développé par la Grande-Bretagne sur toutes les mers, il déclarait, en conclusion, que le traité de neutralité ne pouvait être maintenu; que la convention de 1801 qui interdisait à la marine britannique l'accès des côtes portugaises devait être remise en vigueur; et il ne paraissait pas « douter un instant » que le prince régent n'eût à cœur de « contribuer à l'abaissement d'un gouvernement despotique dont l'insatiable avidité voudrait détruire le commerce du reste de l'Europe (1). »

Junot se conformait à ses instructions en tenant à M. d'Araujo ce langage péremptoire; mais, dès son arrivée à Lisbonne, il avait compris et apprécié les obstacles que rencontrerait son effort. Fidèle, en soldat, à sa consigne, il l'exécutait quand même, tout assuré qu'il fût, d'après ses impressions personnelles et ses entrevues avec le ministre portugais, des véritables tendances du cabinet de Lisbonne. Il jugeait bien que celui-ci ne céderait qu'à la force et, ne pouvant sans un péril manifeste opter entre la France et l'Angleterre, s'obstinerait à demeurer neutre. Il crut donc nécessaire de ne pas laisser à cet égard d'illusion à son gouvernement, et le jour même où il envoyait sa note à M. d'Araujo, il exposait dans une dépêche à M. de Talleyrand les objections qui lui seraient inévitablement opposées et dont il ne méconnaissait pas la justesse. « La pénurie où se trouve le Portugal, écrivait-il le 4 mai, le dérangement total de ses finances, le manque absolu de grains, le mettent hors d'état de faire la guerre à qui que ce soit, mais particulièrement à l'Angleterre qui pourrait, avec trois ou quatre vaisseaux, intercepter tout le commerce des colonies portugaises, et, en bloquant le port de Lisbonne, mettre avant un mois la famine dans cette immense ville (2). » C'était là une vérité incontestable, et réellement nous posions au prince régent une question insoluble : non seulement nous lui demandions de renier ses traditions, ce qu'à la rigueur nous pouvions lui imposer, mais nous prétendions le contraindre à prendre une décision manifestement ruineuse. Sa réponse négative était tellement indiquée et nécessaire que l'ambassadeur l'annonçait d'avance à Napoléon.

Un incident très caractéristique mit en pleine lumière, deux jours plus tard, la gravité de la situation. Le 6 mai, un convoi de troupes anglaises, escorté par une escadre, arriva dans les eaux

(1) Arch. des Affaires étrangères. Note de Junot à M. d'Araujo, 3 mai 1805.
(2) *Ibid.* Dépêche de Junot à M. de Talleyrand, 4 mai.

du Tage; l'occasion de se décider était offerte au gouvernement portugais : s'opposerait-il à l'entrée du convoi? Sa conduite ici fut éloquente : il ne prit aucune mesure, et les bâtimens britanniques se rangèrent paisiblement dans le port. Junot se rendit aussitôt chez M. d'Araujo et lui reprocha sa faiblesse; au lendemain de sa note, une telle complaisance n'attestait en effet que trop les dispositions du cabinet. L'ambassadeur les connaissait bien sans doute, mais il n'en usa pas moins avec énergie de cet argument pour démontrer au ministre combien la neutralité portugaise était illusoire, puisque le séjour et le ravitaillement de la marine anglaise ne rencontraient aucune difficulté dans la capitale même du royaume. Il fit pressentir le mécontentement de l'empereur. M. d'Araujo se confondit en excuses : il n'avait pas été prévenu, la flotte anglaise ne devait rester que peu de jours, les équipages ne seraient point débarqués. Junot n'accepta point ces explications et envoya, le 7 mai, au ministre une nouvelle note qui se terminait par ces paroles menaçantes : « Si les troupes anglaises n'ont aucun projet concerté avec le Portugal, pourquoi entrent-elles dans ce port? Si elles viennent pour l'occuper, la mission de l'ambassadeur est finie (1). »

M. d'Araujo était dans le plus cruel embarras en présence des deux communications de Junot. Il ne pouvait se dérober à la proposition d'alliance qu'en affirmant la neutralité, et d'autre part le peu de consistance de la neutralité était prouvé par le fait même qu'on avait sous les yeux, à savoir l'entrée d'un convoi de troupes et de munitions dont les intentions étaient étrangement suspectes. L'impérieux langage de l'ambassadeur l'obligeait cependant à donner une réponse prompte aux notes du 3 et du 7. En vrai diplomate, il s'en tira par d'ingénieux artifices de langage, et estimant plus urgent de fournir d'abord des explications sur l'incident anglais, il commença par protester contre tout soupçon de connivence avec le cabinet britannique : « Le prince régent, dit-il, ne consentira jamais à un débarquement de troupes anglaises... les ordres sont donnés pour repousser une telle trahison. » Il déclara en outre qu'il n'y avait rien, en cette circonstance fortuite, dont il atténuait avec soin le caractère, « qui pût altérer la bonne harmonie que S. A. R. désire toujours conserver avec S. M. l'empereur (2). » Le lendemain, considérant sans doute qu'il avait suffisamment dégagé sa responsabilité dans la question du convoi, il aborda l'examen des propositions politiques du gouvernement impérial. Il le fit sous la forme la plus courtoise, mais

(1) Arch. des Affaires étrangères. Note de Junot à M. d'Araujo, 7 mai 1805.
(2) *Ibid.* Note de M. d'Araujo à Junot, même jour.

refusa nettement de modifier le système neutre. Le régent, dit-il, désirait vivement « complaire à la volonté de Sa Majesté, mais ne pouvait suivre les sentimens de son cœur à cause du préjudice grave et irréparable qui en résulterait pour ses sujets et sa couronne ». Il soutint que nulle infraction sérieuse au traité de neutralité n'en justifiait la rupture, qu'une alliance avec la France contre l'Angleterre ferait perdre au Portugal ses colonies, ruinerait son commerce et affamerait Lisbonne (1). C'était bien l'argumentation que Junot avait prévue, et il n'y avait pas à espérer qu'on s'en écartât jamais : l'ambassadeur en transmettant ce document à Paris s'exprima là-dessus avec précision et laissa même entendre (l'avenir devait montrer sa clairvoyance) que le prince, plutôt que de céder, s'embarquerait pour le Brésil (2).

Toutefois et quelle que fût sa conviction personnelle, il jugea et avec raison qu'il était de son devoir de maintenir fermement la politique dont il était le représentant et d'insister en tout cas pour le prompt départ du convoi anglais, dont la présence prolongée était en réalité inadmissible. Il envoya donc, le 9 mai, une note sévère à M. d'Araujo. L'Angleterre, disait-il, affectait de considérer le Portugal comme une de ses colonies, puisqu'elle y faisait stationner ses escadres : le cabinet de Lisbonne était hors d'état de maintenir sa neutralité. Dans cette situation, l'ambassadeur ne pouvait « résider dans un pays occupé par une armée anglaise, et demandait les ordres de l'empereur ». Il exprimait son regret de voir le Portugal ne pas comprendre ses vrais intérêts et « s'attirer ainsi de grands malheurs ». Enfin il se déclarait « affligé d'interrompre des relations qu'il avait espéré suivre avec succès pour l'avantage des deux couronnes (3). » Ce document était un véritable ultimatum.

Assurément, s'il ne se fût agi que de l'alliance proposée, une telle communication eût été excessive, car il eût fallu donner au Portugal le temps de réfléchir et à soi-même les apparences des bons procédés et les délais de la discussion. Mais le séjour du convoi anglais qui avait l'air d'une bravade, l'inaction suspecte du prince régent en face d'un pareil acte, changeaient en vérité l'aspect des choses et ne permettaient point de lenteur. Il convenait ici de protester. Junot était d'autant mieux fondé à tenir un langage comminatoire que Nelson croisait aux environs avec une flotte de vingt vaisseaux, et pouvait, favorisé par les forces anglaises qui avaient pénétré dans le Tage, tenter un coup sur Lisbonne. En

(1) Arch. des Affaires étrangères. Note de M. d'Araujo, 8 mai 1805.
(2) *Ibid.* Lettre de Junot à l'empereur, 9 mai.
(3) *Ibid.* Note de Junot à M. d'Araujo, 9 mai.

présentant la perspective d'une rupture, l'ambassadeur jouait gros jeu sans doute, mais avec toute chance d'effrayer un souverain faible et incertain; au fond d'ailleurs, il n'avait pas l'intention de partir tout de suite, et il comptait, avant d'en venir à cette extrémité, s'abstenir de paraître à la cour (1), mais il voulait faire tout redouter au gouvernement portugais afin de le contraindre à exiger la sortie des bâtimens britanniques.

L'événement lui donna raison. Il n'avait pas trop présumé de son influence et du prestige de l'empereur. L'effet de l'ultimatum, remis collectivement d'ailleurs par Junot et son collègue espagnol, fut immédiat et décisif. Qu'il y eût ou non accord préalable pour l'entrée du convoi entre Londres et Lisbonne, — ce point est demeuré obscur, — le cabinet portugais insista si fortement auprès du commandant britannique que celui-ci, dès le lendemain, sortit du port; la tentative anglaise avait échoué. Ce n'était, il est vrai, que pour peu de temps, car les troupes du convoi, transportées à Gibraltar, ont fait certainement partie de l'armée avec laquelle lord Wellesley envahit plus tard le Portugal, mais la fière attitude de l'ambassadeur avait ajourné le péril, et l'Angleterre ne pouvait en ce moment établir sa base d'opérations sur le Tage.

IX

Restait la question de l'alliance, c'est-à-dire le point capital de la mission de Junot. On a vu combien le prince régent y était contraire et quels doutes elle inspirait à l'ambassadeur lui-même. Il semblait donc qu'on dût s'attendre de ce côté aux incidens les plus graves. Mais les affaires diplomatiques ont des péripéties imprévues qui déconcertent tantôt les espérances et tantôt les craintes des agens les plus avisés. Le cours des événemens modifie les instructions les plus fermes, et c'est pourquoi tout plénipotentiaire engagé dans une grosse négociation doit toujours garder une certaine réserve; il ne peut jamais savoir en effet quelles décisions nouvelles les circonstances imposeront à son gouvernement. Junot avait été, à ce point de vue, parfaitement correct: il avait exposé et défendu les demandes du cabinet impérial avec la plus grande vigueur, mais sans en venir, sur cette grave difficulté de la déclaration de guerre à l'Angleterre par le Portugal, jusqu'à des menaces belliqueuses qui l'eussent compromis et qui eussent engagé l'amour-propre et la dignité de l'empereur. Le champ restait ouvert à ces pourparlers dont une diplomatie prudente utilise à son

(1) Arch. des Affaires étrangères. Lettre de Junot à M. de Talleyrand, 10 mai 1805.

gré, selon la marche des choses, soit les ressources conciliantes, soit les apparences pacifiques, soit même les décevans détours. Cette conduite se trouva pleinement justifiée, car une atténuation temporaire des projets de Napoléon sur le Portugal se produisit assez inopinément en présence de complications européennes.

Il est possible que la résistance du prince régent à la dangereuse entreprise qui lui était proposée ait fait hésiter le cabinet des Tuileries devant un acte de violence; mais il est bien plus vraisemblable que la situation du continent lui fit comprendre la nécessité de ne rien détourner au Midi de son attention ni de ses forces au moment où il prévoyait une campagne contre de plus redoutables adversaires. L'Autriche et la Russie coalisées se préparaient en effet à une grande lutte, et Napoléon, pour faire face à cette agression inattendue ou du moins qu'il ne supposait pas aussi prochaine, se voyait contraint de renoncer au plan qu'il caressait depuis deux ans et dont il attendait tant de profit et tant de gloire, à cette descente en Angleterre, bien plus intéressante à ses yeux qu'une guerre contre les ennemis du continent, tant de fois vaincus. A plus forte raison envisageait-il désormais comme secondaires ses visées sur la Péninsule; il ne les abandonnait pas, — l'avenir ne l'a que trop prouvé, — mais il jugeait indispensable d'en ajourner l'exécution jusqu'à l'instant où, victorieux au Nord, il pourrait, en pleine liberté d'esprit, les reprendre de plus haut et parler absolument en maître à Lisbonne.

Junot, qui, sans être tout à fait instruit de l'état des choses, ne demeurait pas étranger aux affaires générales, ne fut donc pas surpris de recevoir une dépêche de M. de Talleyrand datée du 7 juin, qui, sans entrer dans aucun détail ni donner aucun commentaire, marquait un temps d'arrêt dans la politique française en Portugal. Le ministre, en quelques lignes concises, félicitait l'ambassadeur de sa conduite dans l'incident du convoi anglais, affectait gracieusement de partager son sentiment sur la difficulté d'obtenir promptement l'adhésion du prince régent à l'alliance, et terminait en lui disant : « Sa Majesté a jugé convenable, d'après vos observations, que vous restassiez au point où vous en êtes, sans aller plus avant dans l'une ou l'autre direction. » Ainsi le caractère de la mission de Junot était changé : au lieu d'exiger, il devait attendre; au lieu de pousser le Portugal soit à céder, soit à rompre, il devait s'en tenir au *statu quo* (1).

Ces instructions étaient fort sages, mais leur brièveté et surtout l'absence de toute explication eussent pu induire en erreur un

(1) Arch. des Affaires étrangères. M. de Talleyrand à Junot, 7 juin 1805.

agent moins clairvoyant, qui, les prenant au pied de la lettre, les eût interprétées dans le sens de l'abstention absolue. Junot connaissait trop bien le caractère de son maître pour s'y tromper. Il eut le mérite de comprendre ce qu'on ne lui disait pas, à savoir que, si Napoléon, en présence de circonstances majeures, laissait de côté pour un temps ses projets sur le Portugal, il ne les perdait pas de vue. Les gouvernemens, quand ils ont des raisons pour se taire, veulent qu'on les devine; la sagacité d'un diplomate se révèle dans ces délicates conjonctures. L'ambassadeur sut ici se placer spontanément dans l'ordre d'idées du souverain : sans insister pour une solution immédiate, il ne cessa de la préparer pour l'avenir par une action continuelle, persuasive à la fois et ferme, en saisissant toutes les occasions de donner au prince régent la conviction et la crainte de notre force et de lui faire voir que, tout en attendant son heure, notre politique demeurait immuable. Ce rôle était difficile à jouer : il fallait maintenir notre influence, engager peu à peu le cabinet de Lisbonne dans notre cause par les actes de détail qu'on obtiendrait de lui, et l'accoutumer en quelque sorte à la docilité pour le jour où l'on viendrait, victorieux, réclamer péremptoirement son concours.

Junot résolut donc d'affirmer sur-le-champ cette nouvelle tactique et de montrer que notre réserve temporaire n'impliquait en quoi que ce fût la moindre complaisance pour les sympathies anglaises du régent et de ses ministres. Un fait, qu'il avait d'ailleurs appris dès son arrivée, lui fournit le prétexte qu'il cherchait pour marquer la persévérance de notre diplomatie. La flotte portugaise qui croisait dans les eaux de Gibraltar, soi-disant pour surveiller les corsaires d'Alger, était commandée par un officier britannique, l'amiral Campbell. Celui-ci, s'occupant très peu des bâtimens du dey, servait les escadres anglaises en éclairant leurs mouvemens, sur les côtes d'Espagne et d'Afrique. Récemment, lors du combat du cap Saint-Vincent, il les avait averties de la position des troupes espagnoles, et le prince de la Paix avait protesté contre cette intervention, évidemment contraire à la neutralité. L'ambassadeur, profitant de la circonstance, s'empressa de signaler à M. d'Araujo la conduite de l'amiral Campbell, qualifia d'espionnage les manœuvres de cet officier, et, prenant l'initiative d'une injonction catégorique, déclarant contraire aux intérêts de la France et de l'Espagne qu'il conservât le commandement de la flotte portugaise, » réclama « son rappel au nom de Sa Majesté l'Empereur et Roi ». C'était un acte hardi, et même une ingérence directe dans les affaires intérieures du royaume; mais on était sur un bon terrain, car le régent ne pouvait repousser l'impérieuse note de

Junot sans le braver ouvertement et autoriser les plus graves soupçons. Conserver un amiral anglais à la tête de son escadre malgré une réclamation aussi justifiée, c'était avouer implicitement une connivence qu'on ne cessait de nier. L'ambassadeur eut gain de cause : le ton absolu de sa note intimida le régent; le cabinet de Lisbonne s'exécuta, et l'amiral Campbell fut révoqué (1).

M. de Talleyrand fut extrêmement satisfait de ce résultat significatif, et Junot, en recevant les complimens du ministre, put se convaincre qu'il avait bien jugé la situation et pénétré la véritable pensée de l'empereur. Les termes de la dépêche qui lui fut adressée à ce sujet révélaient complètement en effet les intentions du cabinet impérial telles que l'ambassadeur les avait comprises : « La cour de Lisbonne, disait ce document, doit n'employer que des agens qui aient un esprit portugais et n'appartiennent pas à l'Angleterre par leur inclination et par leur origine. » Junot était invité à poursuivre ses avantages, à ne pas souffrir que les officiers du prince régent donnassent la moindre facilité aux escadres britanniques, à faire en sorte que celles-ci ne pussent trouver en Portugal aucune ressource, « aucun agent disposé à les servir (2). » Il était donc clair que l'empereur, tout en tolérant que le cabinet de Lisbonne ne déclarât pas ouvertement la guerre à l'Angleterre, prétendait toujours exercer une influence exclusive sur les bords du Tage, y affermir lentement sa domination morale, y prévenir toute tentative anglaise et amener le régent à renoncer aux traditions qui l'asservissaient à la cour de Londres. Le reste dépendait du prestige des victoires futures dans la campagne qui allait s'ouvrir. C'était bien exactement ce qu'avait pensé Junot.

Avec une bonne humeur particulièrement méritoire chez un homme tel que lui, d'un tempérament audacieux et plus accoutumé aux actes violens qu'aux évolutions politiques et aux habiletés de langage, il s'attacha à entretenir les relations les plus courtoises avec le gouvernement portugais ; il affecta de croire aux dispositions amicales du prince régent pour l'encourager par cette confiance apparente à des procédés meilleurs; il ne manqua pas de réchauffer le zèle un peu tiède de M. d'Araujo, le traitant avec affection, montrant aux autres ministres de bons sentimens. En même temps, il eut soin de ne pas laisser supposer que nos vues se fussent modifiées en elles-mêmes : ne pouvant rien imposer pour le présent, il réserva les principes, ne cessa de les

(1) Arch. des Affaires étrangères. Note autographe de Junot, 29 juin 1805.
(2) *Ibid.* Dépêche de M. de Talleyrand, 29 juillet 1805.

exposer, de les maintenir, de les justifier dans tous ses entretiens soit avec le prince soit avec ses conseillers, leur donnant un caractère séduisant, les présentant comme l'expression même de l'intérêt bien entendu. Il en revenait toujours, avec une infatigable patience, à démontrer les bienfaits éventuels de l'alliance avec la France et l'Espagne, cherchait à accoutumer le Portugal à cette pensée, à représenter cette solution comme une nécessité inéluctable. Sa conduite ferme et gracieuse fut appréciée à Lisbonne : les rapports extérieurs devinrent même assez intimes entre l'ambassade et la cour; le prince régent prodigua à Junot les bonnes paroles : il lui offrit la croix du Christ en diamans, entoura sa femme de tous les honneurs, protesta de son amitié et de son admiration pour l'empereur, et même donna tort d'avance aux puissances qui allaient former la coalition.

X

Malheureusement, il faut bien le dire, toutes ces manifestations, tout le manège de l'ambassadeur, étaient et devaient être stériles. En politique, le langage n'a qu'un temps : la réalité des choses est toujours la plus forte, et leur logique domine tout. De part et d'autre, on jouait une comédie dont nul n'était dupe. Sans doute il eût été beau d'amener le Portugal à l'alliance française par la persuasion, mais c'était tout simplement impossible. Dans la situation donnée, ce royaume étant aussi attaché à la cause anglaise par tradition et par conviction, la seule chance qu'on eût de l'en séparer c'était la menace d'une invasion et des préparatifs de guerre. L'empereur n'imposant point sa volonté par la force, Junot avait perdu son argument décisif; réduit à discuter avec plus ou moins d'éloquence telle ou telle infraction à la neutralité, à définir des théories politiques, à se rendre personnellement agréable par ses réceptions ou ses discours, à disserter avec M. d'Araujo sur les affaires générales, il était au fond impuissant. Et il avait d'autant moins de crédit qu'après avoir d'abord parlé en maître et traité une question capitale, il se bornait à des conseils assidus et pressans, il est vrai, mais dépourvus de sanction. Comme tous les États faibles et qui vivent d'expédiens, la cour de Lisbonne avait de la finesse, tirait de long, saisissait les nuances, devinait sous les formes mesurées du langage de l'ambassadeur les hésitations de notre diplomatie ; elle entendait profiter, sans se compromettre, de la trêve que lui assurait le marche des événemens. Son calcul se fondait sur un dilemme : ou les négociations suprêmes engagées entre les cours européennes amèneraient la paix générale, même

entre la France et l'Angleterre, et alors le prince régent serait dispensé de se prononcer pour l'une ou pour l'autre; ou bien la guerre éclaterait, et lui donnerait du temps et aussi des lumières nouvelles pour apprécier la meilleure voie à suivre. Cette dernière hypothèse, il est vrai, lui inspirait une légitime frayeur : le génie de Napoléon en effet présageait la victoire, et, par suite, un retour offensif dans les affaires de la Péninsule; toutefois, et en tout cas, il préférait garder une attitude expectante et, en définitive, puisqu'on ne lui demandait provisoirement rien de plus, se borner à converser académiquement avec Junot, à lui accorder de petites grâces, à louvoyer sans rien résoudre.

Cet ingénieux subterfuge se combinait d'ailleurs avec des complaisances efficaces envers le cabinet de Londres. Et il faut bien rappeler qu'en ceci le prince régent était d'accord avec le sentiment de son pays. Junot ne se faisait sur ce point aucune illusion et sentait le terrain se dérober sous ses pas : « Jamais, écrivait-il à Talleyrand, le port de Lisbonne n'a été aussi utile à l'Angleterre que dans ce moment. C'est de là que partent tous les avis pour les différentes flottes. Toute la province des Algarves et tout l'autre côté jusqu'à Porto sont garnis de gens disposés à prévenir les Anglais de tout ce qui se passe. Surtout ils ont des agens qu'ils paient bien, et ils savent à temps. Ils trouveront toujours ici secours et protection. Les particuliers y sont intéressés par le gain, et le gouvernement ferme les yeux par partialité. Dernièrement une escadre de l'amiral Calden a été ravitaillée par un bâtiment chargé dans le port même de Lisbonne (1). »

La situation devenait intenable. Junot avait fait tout le possible dans l'ordre d'idées où il lui était enjoint de se maintenir. Il avait sauvegardé en principe le système politique de l'empereur, empêché à plusieurs reprises que des atteintes trop audacieuses fussent portées à la neutralité, réservé au cabinet impérial la faculté d'agir éventuellement ou de s'abstenir selon les circonstances; mais cette diplomatie ne pouvait se prolonger davantage sans que les ressources d'esprit des négociateurs fussent épuisées. Comme il arrive souvent dans les conjonctures troublées, un grand événement vint mettre un terme à tous ces pourparlers équivoques et inutiles : la coalition de l'Angleterre, de l'Autriche et de la Russie se forma, et les armées françaises marchèrent vers l'Allemagne. Tout allait dépendre des hasards de la guerre : ils décideraient du sort du Portugal en même temps que de celui des puissances engagées. L'ambassadeur n'avait plus rien à faire à Lisbonne.

(1) Archives des Affaires étrangères. Junot à M. de Talleyrand, 13 août 1805.

Il alla donner connaissance de ces nouvelles belliqueuses au prince régent, qui s'en montra fort ému, et à bon droit. Sans doute des intérêts autrement considérables que ceux du Portugal étaient en jeu dans la lutte qui se préparait, mais la destinée de la dynastie de Bragance était subordonnée à la fortune des armes : le régent n'osait se flatter de nos revers, et notre victoire lui devait imposer soit la vassalité, soit la chute.

Quant à Junot, avant tout il était soldat. Prisonnier de guerre en Angleterre au moment de la bataille de Marengo, le héros du combat de Nazareth n'entendit pas être encore une fois absent un jour de bataille. Nous avons dit que l'empereur s'était engagé à le rappeler en cas de guerre ; Junot, dès les premiers bruits de la coalition, lui avait écrit pour lui remettre sous les yeux cette promesse. Le 22 septembre 1805, M. de Talleyrand lui adressa la dépêche suivante : « Sa Majesté m'a donné l'ordre de vous faire connaître sans délai que son intention est que vous vous rendiez en toute diligence à Paris. Vous devez quitter Lisbonne sans affecter aucun grave motif de départ, et dire simplement que vous avez obtenu un congé que vous aviez antérieurement demandé (1). » Cette lettre, accompagnée d'un billet affectueux de Duroc conçu dans le même sens, combla de joie le général : « Je prie Votre Excellence, répondit-il aussitôt au ministre, de vouloir bien mettre aux pieds de Sa Majesté mes respectueux remerciemens de ce qu'Elle a bien voulu se rappeler qu'à l'extrémité de l'Europe il y avait un de ses plus fidèles sujets qui, dans les circonstances actuelles, se serait trouvé bien malheureux d'être aussi éloigné de sa personne (2). »

Il se hâta d'expédier les affaires urgentes ; mais, quelque grand que fût son généreux désir d'être sur le champ de bataille, il ne délaissa point jusqu'au dernier moment les intérêts politiques qui lui étaient confiés. Il regarda comme un devoir d'exprimer encore une fois la pensée de son gouvernement, de protester de nouveau contre le concours que le prince régent continuait à donner sous main à la marine anglaise et d'adresser au Portugal un avertissement solennel. Il écrivit donc à M. d'Araujo une note remplie d'informations sur la conduite des autorités portugaises, sur les approvisionnemens fournis à la marine britannique dans tous les ports du royaume, sur les facilités accordées au commerce de l'ennemi, sur les renseignemens transmis aux amiraux anglais par les populations maritimes.

(1) Archives des Affaires étrangères. M. de Talleyrand à Junot, 22 septembre 1805.
(2) *Ibid.* Junot à M. de Talleyrand, 10 octobre.

Faisant allusion ensuite aux prétendus ordres envoyés par le prince régent pour mettre un terme à ces abus, Junot ne dissimulait point qu'à ses yeux ces directions « si mal suivies n'étaient données que pour la forme ». Il terminait en invitant le cabinet de Lisbonne, en des termes dont M. d'Araujo ne pouvait méconnaître le sens profond et la suprême gravité, « à prendre en grande considération l'objet de la présente note » et à adopter des mesures décisives « pour que dorénavant aucun acte contraire aux intérêts des puissances alliées (la France et l'Espagne) ne puisse troubler la bonne harmonie désirée par Sa Majesté l'empereur et roi (1) ». A la veille du départ de l'ambassadeur, un tel document présentait l'autorité exceptionnelle d'un de ces conseils qui ne se renouvellent pas et qu'un État ne dédaigne qu'à ses risques et périls.

Le 17 octobre 1805, Junot accréditait M. de Rayneval comme chargé d'affaires; le 19 il prenait congé du prince régent, et le 20, laissant à Lisbonne sa femme et sa fille, qui devaient revenir à petites journées, il partait à cheval pour Bayonne, d'où il gagna Paris, où il était vers le 10 novembre. Après vingt-quatre heures de repos, il poursuivit sa course à travers l'Allemagne pour rejoindre, aussi rapidement que le permettaient le mauvais état et l'encombrement des routes, l'interruption des relais et les incertitudes de l'itinéraire, le quartier général de l'empereur en Moravie. Le 1er décembre au matin, Napoléon, qui examinait la campagne aux avant-postes, vit de loin dans la poussière une chaise de poste qui venait à fond de train : « En vérité, dit-il, si la chose était possible, je croirais que c'est Junot! » Et, lorsqu'il le vit entrer : « Pardieu! s'écria-t-il, il n'y a que toi pour cela! Arriver la veille d'une grande bataille, faire douze cents lieues, et quitter une ambassade pour le canon! » Mais Junot avait oublié sa fatigue, et reprenait sur-le-champ ses fonctions de premier aide de camp. Il était d'ailleurs aussitôt payé de ses peines : le lendemain était la journée d'Austerlitz.

XI

Il me paraît bien douteux que Napoléon et M. de Talleyrand aient jamais sérieusement espéré amener par la douceur et le raisonnement le Portugal à rompre avec l'Angleterre. La mission confiée au jeune général improvisé diplomate à Lisbonne n'avait vraisemblablement pour but que de justifier par l'échec d'une

(1) Arch. des Affaires étrangères. Note de Junot à M. d'Araujo, 30 septembre.

tentative pacifique les agressions de l'avenir. En ce sens, l'ambassade avait atteint son objet : elle avait posé nettement la question d'alliance, gêné la marine britannique, démasqué la neutralité fallacieuse qui favorisait les projets anglais, et préparé les revendications qui devaient suivre les victoires de l'empereur. Junot avait donc servi les intentions de son gouvernement. Aussi-avec une logique reconnaissante, est-ce à lui que Napoléon, dix, huit mois plus tard, remettait le soin de conduire, c'est-à-dire d'imposer par la force des armes ce que la diplomatie n'avait pu obtenir. Il eut cette singulière destinée de revenir en conquérant dans ce royaume que ses notes diplomatiques n'avaient pu convaincre et de renverser le prince auprès duquel il avait été accrédité.

Il est vrai que, dans l'intervalle, les efforts de M. de Rayneval avaient été non moins infructueux que les siens, et que même Austerlitz, Iéna, Friedland n'avaient pu amener le cabinet de Lisbonne à se séparer ouvertement de celui de Londres. On se trouvait en présence d'une situation dominée par la force des choses, car il était évident que Napoléon, vainqueur de l'Europe coalisée, ne s'arrêterait pas devant les hésitations du prince régent. On sait le reste : l'ultimatum d'août 1807, le rappel du chargé d'affaires, la marche rapide de notre armée, l'audacieuse entrée de Junot, le 30 novembre, à la tête d'une avant-garde de 1500 hommes dans la capitale du Portugal, le départ de la famille royale pour le Brésil. C'étaient là de brillans exploits, une héroïque aventure militaire, mais rien de plus. Un prochain avenir devait démontrer que la victoire, souvent, n'est pas moins impuissante que la diplomatie : Junot, deux fois de suite, sur l'ordre de l'empereur, s'était heurté à l'impossible. Le nœud gordien était tranché, mais il se reformait au-dessous de l'entaille du sabre, et la triomphante entreprise du général ne devait pas être moins stérile que la mission de l'ambassadeur.

Cte CHARLES DE MOUY.

POÉSIE

I

LE FIGUIER

Ce figuier était plus de deux fois centenaire;
Sa branche se tordait comme un nombreux serpent;
Sous sa voûte on errait comme en un cloître on erre,
Et cet arbre était fier d'ombrager un arpent.

C'était toujours la nuit sous ses rameaux en arches,
Aussi les amoureux s'y donnaient rendez-vous;
Car les enfans toujours plaisent aux patriarches,
Et les vieux sages sont amis des jeunes fous.

Vrai! ses tiges vivaient parasites ou franches,
Et leur fourmillement noir bruissait toujours;
Mais le tronc reposait rassasié de branches
Ainsi que Job était rassasié de jours.

Ses surgeons pullulaient sous le vert de sa robe;
Mais la sève sans cesse émanait du vieux cœur;
Ainsi Dieu sur un doigt levé maintient le globe
Et rien qu'en y pensant assure sa vigueur.

En vain des ans nouveaux s'épuisaient les clepsydres;
Plus vieux, l'arbre, au rebours de l'homme, était plus beau;
Ses têtes renaissaient comme celles des hydres,
Et sa racine allait réveiller le tombeau.

Or il roula si bien ses anneaux de couleuvre,
Or il couvrit la plaine entière d'un tel poids,
Que le Seigneur le vit, s'admira dans son œuvre,
Et dit à l'arbre vert qui paraissait un bois :

« Arbre, je veux pour toi faire une chose encore,
Car tu mis à profit et ton temps et ton suc;
De quel honneur nouveau veux-tu qu'on te décore,
O toi qui sus vieillir sans devenir caduc?

Veux-tu plus de rameaux, ou veux-tu plus de feuilles?
Veux-tu que plus d'oiseaux t'emplissent de leur bruit?
Je voudrai ce que tu voudras, quoi que tu veuilles... »
— Et l'arbre murmura : « Produire encore un fruit! »

II

LES ELIZABETH

J'ai dit Élizabeth la Sainte de Hongrie
Dont la charité change en rose l'aliment
Qu'elle portait au pauvre, et sur qui se récrie
Son époux, qui l'admire et s'exalte en l'aimant.

J'ai dit Élizabeth la Reine d'Angleterre,
Pleine de parfums forts, que le peintre espagnol
Quabero nous peignit, et pleine de mystère
Sous sa robe fleurie où perche un rossignol.

J'ai dit Élizabeth la sœur de Louis seize
Brodant son tapis noir où son pleur vient courir,
Et brochant de vertus son âme qui s'apaise,
Et consent à sourire aux veilles de mourir.

Je dis l'Élizabeth de ces trois reines reine,
Celle par qui nos maux sont toujours adoucis ;
Mieux que l'une brillante, et que l'autre sereine,
Et qui change en rosiers les plus jaunes soucis!

III

EFFEUILLAISON

Le pétale de rose est en forme de cœur.
Alors, aux Fêtes-Dieu, l'art de l'enfant de chœur
Le disperse au-devant des processions lentes,
Sous l'encens floconneux, près des cires croulantes
Sur le sentier ouaté d'une moite langueur.

Procession! mot d'or qui brûla notre enfance,
Au feu retentissant des encensoirs sacrés :
L'officiant, en chape, au seuil du dais s'avance,
Et sous l'écharpe blanche aux plissemens nacrés,

L'écharpe, interposée entre les doigts du prêtre, —
Pourtant bénis, — et le métal de l'ostensoir...
Procession! ton nom m'a fait réapparaître
Le ruban du cortège allant au reposoir.

Les seuils se sont voilés de draps en bise toile
Où mainte fleur s'épingle avec un air penché;
Le feu de chaque cierge au loin semble une étoile
Près du Saint-Sacrement, soleil demi-caché.

Qu'importe un bruit de bugle, un chant faux ou timide?...
La transposition angélique fut là,
Pour les porter à Dieu dans un accord fluide
Tels qu'aujourd'hui le souvenir me les mêla,

Dans la mémoire lente et processionnelle
D'un cérémonial, où mon âme à genoux
Sur les pas du lointain défilé qui s'annelle
Veut effeuiller les cœurs de femmes les plus doux!...

. . . . . .

O cœur de sainte Flore et cœur de sainte Agathe...
— Le pétale de rose est en forme de cœur...
Fleur de virginité, martyre délicate,
Dont le sang qui s'effeuille est fleur, flamme et liqueur.

O cœur de sainte Ursule aux virginaux refuges!
Sur le panneau votif, sous le toit émaillé,
Memling a décoré ta châsse d'or dans Bruges,
Cœur onze mille fois pour la Vierge effeuillé!

Cœur de sainte Marie et de sainte Monique;
La Mère de Jésus, la Mère d'Augustin.
O cœur de Madeleine et cœur de Véronique,
Calvaire aux pleurs de sang, pleurs de nard au festin.

Cœur de sainte Cécile et cœur de sainte Hélène,
— Le pétale de rose est un cœur respiré...
Le bois vrai de la Croix garde encor une haleine
Du Seigneur, — et le bois de l'orgue a soupiré.

Cœur de sainte Bathilde et de sainte Mathilde,
— La rose près du trône a des parfums royaux...
Cœur de sainte Isabelle et de sainte Clotilde,
Le pétale de rose est fait de vos joyaux.

Cœur de sainte Maranne et cœur de sainte Cyre
Que dans leur ermitage aima Théodoret...
Le pétale de rose en éclosant désire,
Le cœur en se fanant comprend qu'il adorait.

Le pétale de rose et tournoie et rougeoie,
Envolé du manteau de sainte Elizabeth
Où, quand elle eût caché le pain du pauvre, ô joie!
Ce fut, quand on l'ouvrit, une fleur qui tombait!

O cœurs, effeuillez-vous, et saignez, ô pétale!
La milice céleste est en forme de fleur,
Dante a vu la blancheur de la rose où s'étale
La douceur des élus qu'a faite leur douleur.

O pétales d'amour, passions des calices
Foulés aux pas du prêtre ayant l'hostie aux mains;
Cœurs de Saintes, pâmez! aimez, pétales lisses!
Glissez! pleuvez! jonchez! empourprez les chemins!

Rouges de sang, rouges de feu, rouges de fraise;
Jet de baumes par des rythmes d'hymnes phrasé...
Et si de l'encensoir se consumait la braise,
Tu la rallumerais, cœur de sainte Thérèse,
Dans les élancemens de ton zèle embrasé!

ROBERT DE MONTESQUIOU-FEZENSAC.

LE

MONDE ANTILIEN

II[1]

CUBA, PUERTO-RICO

Par delà le canal de Santarem, au sud d'Andros, distante de 150 kilomètres, s'allongent les côtes de Cuba. Surnommée « la Perle des Antilles, — l'île toujours fidèle, » *siempre fiel*, appellation que rien ne justifie plus, Cuba est, avec Puerto-Rico et les Vieques, tout ce que l'Espagne a conservé de ce monde antilien découvert par elle. Elle a perdu successivement Haïti et la Jamaïque, la Trinidad, la Barbade et Antigua, Grenade, Saint-Vincent et Tabago; mais Cuba lui reste encore, la plus grande, la plus peuplée, la plus riche des îles de la Méditerranée américaine. Sa superficie est de 118 833 kilomètres carrés, le cinquième de la France, sa population est de 1 500 000 âmes, son mouvement commercial dépasse 500 millions à l'année, sa production totale un milliard et demi.

Cuba est de nom, de langue, de religion, de race, mais non de cœur, une terre espagnole. Ici, l'élément noir est en minorité: 500 000 nègres et métis contre près d'un million de blancs, dont 30 000 seulement de provenance étrangère; mais si ces 30 000 ne

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1893.

représentent ni la force ni le nombre, ils personnifient le facteur actif, l'industrie, le capital, le commerce; ils déterminent l'orientation des intérêts matériels vers un pôle d'irrésistible attraction, celui de la grande république américaine.

Contre cette attraction, rien ne prévaut. A Cuba, comme aux Bahama plus au nord, comme plus au sud, à la Jamaïque, à Haïti, à Puerto-Rico, métis et nègres secouent la torpeur de leur climat tropical, l'oisiveté qu'ils tenaient pour l'apanage des hommes libres; ils obéissent à une impulsion qui, favorisant leurs intérêts, n'alarme pas leurs velléités d'indépendance, qui leur ouvre des marchés importans sans leur imposer des charges additionnelles. Près de 90 p. 100 du commerce de l'île de Cuba s'effectuent avec les États-Unis, et le commerce est, de nos jours, un facteur plus puissant qu'une suzeraineté devenue nominale, étant données la faiblesse des liens qui rattachent Cuba à la mère-patrie, la distance qui l'en sépare et la détestable administration de l'Espagne. Le contrepoids, partout nécessaire pour maintenir la prédominance d'une métropole sur sa colonie, fait ici défaut et l'équilibre est rompu. Dans ces conditions, ce ne sont pas les cuirassés, mais les pacifiques paquebots, ce n'est pas la poudre, mais le fret, qui décident de l'orientation d'un pays producteur. Aussi longtemps que l'Europe cultivera la betterave et de la betterave tirera le sucre, aussi longtemps Cuba se rapprochera du grand consommateur qui, en échange des produits de ses plantations de cannes, lui fournit les machines nécessaires à la culture de son sol et les capitaux qu'exigent des industries nouvelles. L'axe commercial de la Méditerranée américaine se déplace, il se reporte au nord-ouest, et, par une conséquence naturelle, ces îles voient s'accroître leur importance et s'ouvrir devant elles de vastes horizons.

I

Cuba fut la première grande terre que Colomb releva aux approches de l'Amérique. Il la prit pour une péninsule du continent asiatique, pour la mystérieuse Cipango. Rien n'est plus tenace qu'une idée préconçue. Le navigateur de génie qui croyait, à tort, la terre plus petite qu'elle n'était; qui croyait, avec raison, que l'on en pouvait faire le tour en allant de l'est à l'ouest, ne put ni ne voulut admettre que Cuba fût une île. Il défendit, autour de lui, de le dire et de le croire; il la nomma Juana d'abord, en l'honneur du prince Juan, puis *Alpha* et *Oméga*, afin d'affirmer qu'il la tenait pour le commencement et la fin de l'Asie; il fit plus, il menaça de couper les oreilles et la langue à celui de ses matelots qui mettrait en doute son affirmation. Ce ne fut qu'en 1508 que Ocampo,

doublant le cap San Antonio, constata la situation insulaire de Cuba, que sa forme bizarre, longue et recourbée fit comparer à une langue d'oiseau. D'une extrémité à l'autre, cette île mesure 1 450 kilomètres sur une largeur moyenne de 100; autour d'elle la mer se creuse brusquement en abîmes profonds qui séparent du continent et des îles adjacentes le socle qui la porte.

Son altitude moyenne au-dessus du niveau des hautes marées n'excède pas 100 mètres. Une chaîne montagneuse la sillonne au sud-est, découpant, en face de la Jamaïque, une côte droite et rigide. Cette chaîne, désignée du nom de *Sierra Maestra*, « chaîne maîtresse », ou de *Sierra del Cobre*, « chaîne du cuivre », mesure environ 260 kilomètres de longueur et atteint son maximum d'élévation au Pico Turquino, 2 492 mètres; d'autres sommets inférieurs se maintiennent entre 1 500 et 2 000 mètres. Ailleurs, le sol, doucement ondulé, se déroule, dans l'ouest, en vastes prairies coupées de savanes, de collines, de vallées, et bordé, sur les côtes, de plaines souvent marécageuses.

Abondamment arrosée par les pluies, sillonnée de nombreux cours d'eau, l'île de Cuba est trop étroite pour comporter de grandes rivières. La plus considérable, le Canto, issu de la Sierra Maestra, longe la base de la chaîne et se déverse dans la baie méridionale de Buena-Esperanza, après un cours de 200 kilomètres dont la moitié est navigable pour les goélettes de faible tonnage. Les côtes de Cuba, généralement marécageuses et malsaines, sont d'un accès difficile, par suite des roches et des bas-fonds qui en couvrent les abords. En deçà de cette barrière extérieure s'étend une plage basse que les fleuves côtiers inondent périodiquement, que le soleil assèche, et que les alternances d'humidité et d'évaporation rendent fiévreuse. Au large de cette plage basse se déroule une frange d'îles, d'îlots et de récifs assis sur un fond de corail, rivage en formation appelé à considérablement étendre le pourtour de l'île. Les plus étendues de ces terres sont l'île des Pins, dont la superficie est de 2110 kilomètres carrés, les Jardinos et les Jardinillos, îlots fleuris et odorans, volières d'oiseaux au riche plumage.

Située au point de départ du *gulf-stream*, au point de formation des grands courans aériens qui, de l'ouest à l'est, remontent vers l'Europe occidentale, l'île de Cuba est un centre d'observation des phénomènes météorologiques qui affectent la zone tempérée. Elle est aussi sur la route que parcourent les ouragans et fréquemment éprouvée par ces redoutables phénomènes. On a gardé le souvenir de celui de 1846 qu'Agassiz qualifia d'« ouragan type »; la Havane en souffrit cruellement : 2000 maisons rasées, 5000 endommagées, 225 navires coulés dans le port,

attestent l'incroyable violence de ce tourbillon dont la courbe hélicoïde n'excéda cependant pas 35 kilomètres de largeur.

Baignée par les eaux chaudes du golfe du Mexique et de la mer des Antilles, située sous le tropique du Cancer, Cuba jouit d'une température élevée qui oscille entre le minimum de + 22 degrés en décembre et + 27 degrés en juillet; la moyenne annuelle est de 25°,4 à La Havane, de 27 degrés à Santiago. Dans les grandes forêts de l'île, abondent l'ébène, le cèdre, l'acajou; dans la région montagneuse se trouvent l'or, le fer et le cuivre; le sol produit le café, le riz, le maïs, le sucre et le tabac, principales sources de la richesse de Cuba.

Au point de vue du mouvement commercial, sa position est des plus favorables. Elle n'est qu'à 200 kilomètres du Mexique, à 230 de la Floride, à 160 des Bahama, à 150 de la Jamaïque. Dans la Méditerranée américaine, elle est le trait d'union entre l'Ancien et le Nouveau Monde, l'entrepôt de l'un et de l'autre. A cela, sa configuration se prête admirablement; sa forme allongée et fuyante, sa courbe, convexe au nord, concave au sud, multiplient les indentations de ses rives, dont le développement de 3 500 kilomètres égale, en longueur, la distance qui sépare Paris des monts Ourals, frontière de l'Asie. Partout ailleurs qu'au sud, des contours moelleux, indéterminés et fuyans, puis un relief indécis et changeant, de longs plissemens de sol semés de prairies et de savanes, de cours d'eau et de marécages, de grandes plaines et de forêts, riche et perpétuel manteau de verdure que les pluies entretiennent, que mille ruisseaux avivent, et qui font de Cuba, disait Colomb, « la terre la plus belle que le soleil éclaire et que les yeux aient jamais vue ».

Il ne se lassait pas de la contempler. Après la sèche terre d'Espagne, au relief montueux et aux eaux rares, après les côtes brûlées du golfe de Cadix sur lesquelles plane, ainsi qu'un voile rougeâtre, la *calina* aux vapeurs lourdes, après les longs jours d'angoisse sur l'Océan solitaire et vide, combien radieuse et riante apparaissait cette corbeille de verdure et de fleurs, aux parfums étranges et aux fruits inconnus, surgissant du sein des flots, fraîche et embaumée, réalisant enfin rêves de gloire et rêves de beauté!

A ceux d'entre nous, et ils sont plus nombreux chaque année, que les hasards d'une vie aventureuse ou les caprices d'une humeur vagabonde ont entraînés sur les mers lointaines, restera toujours vivante dans le souvenir la première vision du monde tropical, vision éblouissante, avec laquelle l'accoutumance familiarise, mais dont elle ne saurait affaiblir l'éclat. Et cependant, aujourd'hui, l'imprévu a disparu; à jour, presque à heure fixe, le voyageur voit

se lever à l'horizon la terre attendue; les lectures, les cartes, les gravures l'ont préparé au spectacle qui va se dérouler sous ses yeux; rien, semble-t-il, n'est pour le surprendre et l'étonner, et cependant la réalité demeure étrange; les yeux, déconcertés de ne plus retrouver les arbres, le feuillage, la verdure accoutumés, les fleurs connues, les types familiers, les classiques groupemens, errent au hasard sur un ensemble inattendu de tons, de couleurs et de formes. Si l'on se reporte par la pensée au temps où les premiers navigateurs du xve siècle, voguant au hasard sur des mers mystérieuses, poussant toujours devant eux dans l'ouest, ignorans de ce que leur réservait le lendemain, des distances à franchir et des périls à braver, voyaient, après des mois d'attente anxieuse, surgir à l'horizon un monde si différent de celui qu'ils avaient quitté, peuplé d'êtres humains dont ils ne soupçonnaient pas l'existence, baigné dans une incomparable lumière et paré d'une éternelle végétation, on comprend leur naïf enthousiasme et les merveilleux récits qui, colportés et grossis de bouche en bouche, ravissaient l'Europe, éveillant dans les âmes la passion de l'inconnu et la soif des aventures.

Ici, semble-t-il, tout était pour retenir les émigrans : l'accueil hospitalier des indigènes, le climat, la végétation, l'abondance. Mais l'or manquait, et c'était de l'or qu'ils voulaient; volontiers les Indiens, pour les satisfaire, se dépouillaient des rares ornemens qu'ils possédaient, leur faisant comprendre, par signes, que plus loin, dans l'ouest, ils trouveraient en abondance ce qu'ils cherchaient. Ils leur indiquaient le Mexique et, à défaut d'or, ils leur offraient ce qu'ils appréciaient plus que le lourd métal : des feuilles sèches et roulées qu'ils allumaient et dont ils aspiraient la fumée. Ils tenaient pour sacrée la plante qui les portait, et ses feuilles pour un universel spécifique; elles servaient aux pansemens; pulvérisées et jetées sur la mer, elles apaisaient, disaient-ils, les flots irrités; portées en sachet autour du cou, elles écartaient les mauvais esprits. Aux rouleaux qu'ils fumaient, ils donnaient le nom de *tabacos*, qui devait rester à la plante; mais ni les vertus mystérieuses qu'ils lui attribuaient et que les Espagnols tenaient pour des maléfices, ni l'odeur, ni le goût du tabac n'étaient pour les tenter. Ils ne soupçonnaient pas qu'un jour viendrait où la culture de cette plante constituerait l'une des principales richesses de l'île, où le tabac, dédaigné par eux, serait une bien autre source de revenus pour les États européens que les mines d'or du Nouveau Monde et justifierait le mot de la reine Élisabeth à son favori, Walter Raleigh, enrichi par ses plantations : « Il est des gens dont l'or s'en va en fumée; vous, vous avez trouvé le moyen de faire de l'or avec de la fumée. »

Entraînés par leur chimère, les Espagnols passèrent outre : Cuba ne fut pour eux qu'une étape sur cette route qu'ils croyaient celle de l'Inde, qu'un point de relâche où ravitailler leurs caravelles. Les colons qui s'y fixaient se partagèrent les terres et les Indiens ; ils importèrent du bétail et se livrèrent à l'élevage. Sur les plateaux, ils cultivèrent les céréales ; les Indiens défrichaient et plantaient, eux récoltaient et vendaient aux émigrans qui se succédaient, à ceux qui occupaient les côtes du Mexique. Après le bétail et les céréales, vinrent la canne à sucre et le tabac, les cultures de l'avenir ; elles datent de 1580.

Cuba constituait alors une étrange colonie. Encore peu peuplée, elle n'était qu'un lieu de passage ; encore peu connue, sauf sur les côtes, elle n'avait d'autre importance que celle d'un entrepôt de vivres et d'un campement d'aventuriers et de matelots où, du matin au soir, l'orgie régnait en permanence. « Cette île, écrivait Cervantes, est l'asile des débauchés de l'Espagne, le refuge des criminels, le sanctuaire des joueurs et des voleurs, le réceptacle des femmes de mauvaise vie. » Les émigrans ne s'y attardaient pas, elle n'avait rien à leur offrir ; ils se ruaient sur le Mexique et le Pérou, et l'Espagne, que l'or des Incas enrichissait, trouvait dur d'envoyer chaque année 1 600 000 ou 1 800 000 piastres pour subvenir aux dépenses d'une possession onéreuse. Le jour approchait cependant où elle devait récupérer, avec gros intérêts, ce que Cuba lui coûtait, et où la plus pauvre de ses colonies allait devenir la plus riche.

Pour cela, un facteur ethnique nouveau était indispensable. L'Espagne avait, non sans peine et de cruelles mesures de répression, débarrassé sa colonie des élémens dangereux qui y étaient accumulés, mais elle ne les avait remplacés que par des nègres, inhabile qu'elle était à détourner sur Cuba un courant d'émigration qui se portait vers l'Amérique du Sud dont on vantait les richesses. Jusqu'en 1700, la population de l'île se recruta presque uniquement parmi les traînards et les épaves que rejetait ce courant. Les indolens, les découragés se fixaient seuls sur cette terre au doux climat, à la vie paresseuse et facile ; ils y végétaient, moins misérables qu'en Espagne, aussi insoucians et hautains, exploitant le travail des nègres comme leurs prédécesseurs avaient exploité celui des indigènes morts à la peine et dont quelques centaines survivaient seuls. Le peu de commerce qui subsistait se bornait à d'insignifians échanges avec les îles voisines ; l'exportation était nulle depuis que l'Amérique centrale, colonisée et peuplée, pourvoyait à ses propres besoins.

Deux fois depuis un siècle, de 1790 à 1890, Cuba s'est relevée par l'afflux d'un élément étranger, par une impulsion venue du

dehors. En 1790, ce fut l'élément français, l'émigration de Saint-Domingue, ruinée par l'émancipation et le soulèvement des noirs. Des milliers de colons échappés aux massacres qui ensanglantèrent l'île se réfugièrent dans la partie orientale de Cuba, aux environs de Trinidad et de Santiago. Ils amenaient avec eux leurs familles, les débris de leur fortune, leur expérience et leur activité. Ici, comme à Saint-Domingue, le sol se prêtait à la culture du café, de la canne et du coton; ils créèrent des plantations, ils exploitèrent la canne à sucre et le café, les plus pauvres s'adonnèrent à la production du tabac. Une seule de ces industries diverses pouvait assurer la prospérité de l'île, étant données les demandes croissantes de l'Europe.

Pendant de longues années, le café tint le premier rang. Outre qu'il était le genre de culture que les nouveaux colons connaissaient le mieux, il était aussi celui qui se conciliait le mieux avec le travail libre. Les esclaves coûtaient cher, et l'argent, pour s'en procurer, manquait aux Français émigrés; puis les souvenirs de l'insurrection de Saint-Domingue étaient trop récens pour ne pas leur inspirer la crainte des nègres. Si le concours de ces derniers était indispensable pour les plantations de cannes à sucre, il n'en allait pas de même pour la production du café. Les deux cultures diffèrent essentiellement. La première exige de grands capitaux, de grands espaces, d'importantes constructions et des machines dispendieuses; la seconde se contente d'une superficie restreinte, proportionnée aux ressources de celui qui l'entreprend, elle se combine avec la production des fruits et des légumes, et la récolte, répartie sur une saison plus longue, ne réclame pas le labeur excessif et l'accroissement de main-d'œuvre qui sont nécessaires pendant la courte période où l'on roule la canne.

Et ce n'est pas seulement à ce point de vue que les deux cultures diffèrent. Rien de plus banal et de moins attrayant qu'une plantation de cannes à sucre. Sur de grands espaces, elle déploie sa forêt de bambous entrelacés, d'un vert pâle, puis d'un jaune terreux, brûlée par le soleil, sillonnée d'étroits sentiers, dépourvue d'arbres et d'ombrages. De longues constructions, blanchies à la chaux, abritent les machines qui, lors de la récolte, nuit et jour, pendant des semaines, écrasent la canne, convertissant en mélasse et en sucre le jus qu'elle rend. Tout est alors activité fiévreuse; dès l'aube, les travailleurs vont aux champs, coupant, chargeant sur les longs chariots les tiges noueuses, battant le sol pour en déloger les reptiles, brûlant les feuilles sèches pour les détruire, pendant que la machine à vapeur incessamment chauffée met en branle les rouleurs et les chaudières centrifuges. Si cette industrie est l'une des plus lucratives dans les pays intertropicaux, il en est peu

qui aient longtemps fait une aussi prodigieuse consommation de forces humaines, et, dans les contrées où l'esclavage existait, le prix d'un nègre de plantation de cannes était, de beaucoup, inférieur à celui d'un nègre employé à la culture du tabac, du café, ou du coton, l'acquéreur estimant de moindre durée la moyenne de vie du premier et sa vigueur physique de beaucoup inférieure.

Moins pénible, la culture du café est, dans des conditions plus modestes que celle du sucre, aussi lucrative, et l'expérience a prouvé qu'elle peut être entreprise par les blancs, sans le concours des nègres. L'ouvrier y travaille à l'ombre; il en faut pour que les baies du caféier mûrissent lentement. La récolte commence en août pour ne finir qu'en décembre. Sur la plupart des plantations de Cuba, la cueillette se fait à la main; les baies, séchées au soleil, sont ensuite transportées sous des hangars, nettoyées, puis triées et classées selon leur volume et leur qualité. Ces opérations s'exécutent à loisir; pas n'est besoin de surmener la machine humaine et de lui demander des efforts excessifs.

A ce point de vue, la culture du café convenait donc mieux à une population créole et à laquelle les capitaux faisaient alors défaut. Les femmes et les enfans y prenaient une part active dans les limites de leurs forces; elle n'excluait pas les cultures nécessaires à l'alimentation de la famille; au contraire, elle s'en accommodait, surtout de celle des bananiers qui abrite du soleil brûlant la plante délicate et dont le produit donne l'appoint en numéraire, indispensable pour se procurer du dehors les articles fabriqués que ne fournissait pas un pays essentiellement agricole et dépourvu d'industrie, la race qui l'habitait répugnant d'instinct à tout travail sédentaire, œuvre servile selon elle. En tout temps, sous tous les climats, cette race s'y est montrée réfractaire et, pour triompher de ses préjugés, il n'a fallu rien moins que la rude loi de la nécessité. Partout où l'Espagnol domine, il s'adonne de préférence à l'élevage du bétail, à la culture du sol, abandonnant l'industrie aux colons étrangers, recourant à la main-d'œuvre des Indiens et des noirs pour l'exploitation des mines.

Il est resté longtemps, sauf de légères exceptions, ce qu'il était au début de ses découvertes et de ses conquêtes, alors qu'il ne demandait aux terres nouvelles dont il prenait possession que l'or et les pierres précieuses. En se fixant au sol, dépeuplé par ses rapines, force lui a bien été de renoncer à ses rêves irréalisables de fortune rapide, fruit d'exactions sanglantes, mais l'idée première a persisté, celle du *conquistador*, maître et souverain, fier de son origine castillane, ne voulant ni ne pouvant déchoir, estimant que l'or lui-même peut se payer trop cher, que tous les moyens sont légitimes pour en dépouiller par la force

une race inférieure, mais non pour le gagner par son travail.

Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Au contact des étrangers, et surtout des Américains, une transformation s'opère et, aux Antilles comme dans l'Amérique du Sud, l'industrie fait de rapides progrès. Elle apparaît comme la route la plus sûre et la plus courte pour arriver à la fortune, et, si la tendance héréditaire persiste encore, si, par goût, par instinct, l'Espagnol s'attache de préférence à l'exploitation du sol, à l'élevage et à la culture, il abdique peu à peu ses préjugés séculaires, il se fait, lui aussi, manufacturier et fabricant, négociant et détaillant.

Ainsi qu'en un microcosme, on retrouve, sur ce sol, la mosaïque des races qui peuplèrent, au cours des siècles, la péninsule ibérique et dont les origines, les aptitudes diverses et les traits caractéristiques forment encore le plus étonnant assemblage et la plus singulière disparate qui existent en Europe. Emportées par le courant d'émigration qui, au XVIe siècle, entraîna l'Espagne vers le Nouveau Monde, ces races se répartirent et se groupèrent, conformément à leurs origines et à leurs affinités, sur ces îles et sur ce continent qu'elles se partageaient, les plus hardies et les plus entreprenantes poussant plus avant dans l'ouest, les plus prudentes et les moins ambitieuses s'arrêtant là où la terre était à leur convenance. Au siècle dernier, Basques et Catalans, Galiciens et Canariotes abordèrent successivement à Cuba. Le sol leur parut propice, le climat favorable; satisfaction une fois donnée à leurs instincts nomades, leurs instincts agricoles s'éveillèrent et prévalurent. Ils fuyaient la misère, ils trouvaient l'abondance; à chercher mieux, ils pouvaient rencontrer pire.

Les Basques s'établirent les premiers. « Les Basques, disait Voltaire, sont un petit peuple qui saute et danse au sommet des Pyrénées. » Ils furent, dit l'histoire, un peuple belliqueux et vaillant, impétueux dans l'attaque et ferme dans la défense, qui sut maintenir son indépendance et conserver le sol sur lequel il s'était établi, comme il conserva sa langue, ses mœurs et ses traditions. Il eut d'autant plus de mérite à ne pas se laisser entamer que, placé sur la voie même des migrations, là où l'inclinaison des Pyrénées ouvre l'un des seuils d'accès de l'Europe dans la péninsule, il vit passer par ses vallées les nations en marche et les armées en mouvement. Sur son sol, au relief tourmenté, les monts se succèdent et se heurtent comme les vagues marines soulevées par le vent, les monts Cantabres y rencontrent les contreforts des Pyrénées; débordant les uns sur les autres, ils s'étalent en longues nappes boursouflées. Entreprenans et actifs, orgueilleux de leur origine et dédaigneux de leurs voisins, les Basques émigrent volontiers, mais toujours avec l'idée de revenir dans leur pays, après avoir conquis la fortune.

Derrière eux apparaissaient les Catalans. Laborieux et âpres au gain, passionnés dans leurs haines et dans leurs affections, inquiets et remuans, les Catalans se rapprochent du Basque et diffèrent profondément de l'Espagnol des provinces centrales, qui les tient pour mobiles et inconstans, alors qu'ils ne sont qu'aventureux. Les croisemens répétés avec d'autres races, l'incessant afflux d'une population étrangère remplaçant une émigration volontaire, ont modifié leur type, ne laissant subsister que le fond d'orgueil et d'indépendance commun à la race espagnole. Actifs et entreprenans, cultivateurs habiles et marins hardis, les Catalans ont su tirer un merveilleux parti de leur sol et donner à leur commerce un puissant essor. On les a vus s'ouvrir le chemin des mers, conquérir Mayorque et la Sardaigne, envahir la Sicile et la Thessalie; on les retrouve partout, en Europe, aux Indes, en Amérique, colons appréciés, industrieux et ingénieux. Ils ont dans leurs veines du sang phénicien, grec et carthaginois, l'esprit d'aventure des uns, l'intelligence éveillée des autres, l'instinct commercial des derniers. De la Provence ils tiennent leur idiome imagé, leurs expressives gesticulations, leur imagination enthousiaste et vive. De leur sol, en partie aride et raviné, des vallées sauvages qu'enserrent les ramifications des Pyrénées, les Catalans ont su faire, à force de travail, des champs fertiles et de productifs vignobles. Rien ne donne mieux l'idée de leur habileté agricole que la vue des campagnes de Girone, de la Cerdagne, de Tarragone, d'Urgel, que les belles plaines de l'Ampurdan semées de populeux villages et de fermes florissantes.

A Cuba, ce furent surtout les Basques et les Catalans qui, les premiers, rompirent avec les traditions du passé. Plus actifs et plus ingénieux que les émigrans du centre et du sud de l'Espagne, ils s'adonnèrent : les Basques au trafic de l'argent, à la banque et souvent aussi à l'usure, les Catalans au commerce de détail. Ils y réussirent si bien qu'ils accaparèrent ces deux branches d'industrie et que, pendant nombre d'années, le nom de Catalan fut synonyme de commerçant, surtout de denrées coloniales, comme celui de Basque, de changeur et d'escompteur.

A côté d'eux se groupaient les Galiciens et les Canariotes. Les Galiciens personnifient, par excellence, le facteur ethnique espagnol, facteur résistant et persistant, agricole, travailleur et prolifique. Leur sol et leur climat ont fait d'eux une race distincte de celle qui peuple les autres provinces d'Espagne. Située à l'angle nord-ouest de la Péninsule, la Galicie forme, avec les Asturies, un tout compact, homogène, sans analogie avec le grand plateau central, non plus qu'avec le versant méridional. Reléguée par sa situation géographique en dehors des agitations et des convulsions

des provinces centrales et méridionales, cette région s'est développée et peuplée comparativement en paix. La race primitive des Ibères et des Celtes s'y est conservée plus pure de mélange. Il semble qu'elle se soit cantonnée, ou ait été refoulée, par des migrations incessantes descendues du nord, dans ce grand quadrilatère adossé à l'Atlantique et aux frontières du Portugal, couvert au sud par les monts Cantabres. La grande voie historique qui, par Bayonne et les provinces basques, abordait le bassin de l'Ébre et le plateau des Castilles, le laissait de côté, obliquant à l'est et au sud, par Burgos, Palencia, Valladolid et Avila, se dirigeant vers Madrid; par Pampelune, Saragosse et Lérida, gagnant l'Aragon et la Catalogne.

Cette région de la Galicie et des Asturies n'est pas seulement isolée du reste de l'Espagne, elle en est distincte par son climat, par le relief du sol, par la population et par les productions, par l'histoire et les traditions. C'est la contrée la plus peuplée de la Péninsule; sur une superficie de 45 445 kilomètres carrés, elle renferme une population de 2 700 000 habitans, soit près de 60 habitans par kilomètre carré, alors que la moyenne générale du royaume n'excède pas 33. C'est aussi la contrée la plus humide et la mieux arrosée, la plus boisée, l'une des mieux cultivées et des plus salubres. Les côtes sont abruptes, bordées de hautes falaises, découpées en golfes largement ouverts au nord, en anses profondes et en estuaires où se déversent, à l'ouest, de torrentueux cours d'eau. Le pays n'est que vallées et montagnes, vallées fertiles sillonnées d'eaux courantes, montagnes aux pentes couvertes de noyers, de châtaigniers, de chênes et de beaux bois de construction. Ramifications des Pyrénées cantabriques, les montagnes vont mourir en pente douce dans le Portugal, séparant le bassin du Minho de celui du Douro, et projetant dans l'ouest le cap hardi du Finisterre.

Le Galicien, surnommé l'Auvergnat de l'Espagne, a conservé sa rude écorce primitive, ses mœurs simples, ses traditions hospitalières. Travailleur infatigable, il émigre volontiers, son sol ne suffisant pas à le nourrir. Domestiques ou portefaix, les Galiciens sont nombreux à Madrid où les *mozos de cordel* sont presque tous *Gallegos;* ils parcourent l'Espagne à l'époque des moissons, louant leurs bras vigoureux dans les Castilles où les bras manquent, en Portugal où l'indolence des paysans laisserait pourrir les moissons sur pied. Sobres et courageux, ils font d'excellens soldats, soumis et disciplinés; serviteurs silencieux, mais vindicatifs, ils supportent mal le dédain du Castillan hautain qui les considère comme des bêtes de somme et qui, pour résumer en quelques mots un manque de convenance dont il se croit l'objet, dit : *He sido tra-*

tado como si fuera Gallego, « on m'a traité comme un Galicien. »

Le Galicien a émigré à Cuba par familles, apportant, outre ses bras robustes, un petit pécule, l'employant à acheter de la terre, habile à la mettre en valeur, à lui faire rendre son maximum de produit. Il est fermier, dur au travail, énergique et tenace, amoureux de son indépendance, réfractaire au joug que l'Espagne fait peser sur lui, mais réfractaire aussi à toute annexion aux États-Unis. Ce à quoi il aspire, c'est à l'autonomie cubaine ; si l'Espagne perd Cuba, elle le devra surtout aux Galiciens, mais si Cuba n'est pas américaine, si les tentatives des flibustiers et les incitations des États du Sud n'ont pas réussi à faire de l'île un territoire de la grande République, c'est à la sagesse du gouvernement fédéral et à la résistance de l'élément galicien que l'on doit d'avoir évité ce résultat.

Entre l'élément galicien et l'élément canariote, les affinités sont nombreuses. Comme le Galicien, le Canariote est agriculteur, fermier, éleveur de bétail, *guarijo* ou *blanco de la tierra*, appellation commune à tous deux et qui correspond à celle de « petit blanc » des créoles. Originaire du sol volcanique et montagneux des îles Canaries, qui furent « les îles Fortunées » de Strabon, les Hespérides « aux fruits d'or » qu'habitaient les filles d'Atlas et où débarqua Hercule, le Canariote est, lui aussi, robuste et prolifique, par surcroît bienveillant et doux, de mœurs simples et religieuses. Bien que la partie productive du sol des Canaries soit restreinte et la population dense et pauvre, les rixes, les querelles, les actes de violence y sont rares et le tableau de leur criminalité est l'un des moins chargés de l'Espagne. Sous ce rapport comme sous beaucoup d'autres, les îles Canaries méritent encore leur nom primitif d'îles Fortunées.

A ces élémens ethniques et permanens de la race blanche, se juxtaposent le nègre et le mulâtre. Si l'on ne retrouve pas chez eux les haines invétérées des anciens esclaves des Antilles contre les blancs, cela tient à ce que les nègres de Cuba ne descendent pas, sauf de rares exceptions, d'Africains enlevés par les traitans sur les côtes et vendus par eux aux planteurs coloniaux, mais de captifs autrefois transportés en Espagne et depuis longtemps familiarisés avec la servitude, quand, au XVIe et au XVIIIe siècle, ils suivirent leurs maîtres à Cuba. Puis, ici, ils ne furent jamais en majorité et, enfin, au changement, ils ne perdaient rien ; le joug qu'ils subissaient était moins pesant, le climat moins rude, le labeur moins assujettissant. Par les mulâtres, résultat du croisement, ils se rapprochaient de la race blanche, et aussi par la classe, plus nombreuse qu'on ne croit, des « faux blancs », race imbue, elle aussi, des préjugés de couleur, mais s'efforçant de les atténuer

et d'effacer en elle les traces légères du sang africain que peut seul discerner un œil expérimenté.

Sous l'influence des « faux blancs », ces préjugés de couleur tendent de plus en plus à disparaître. Les nègres purs diminuent en nombre ; cantonnés dans les petits métiers, ouvriers de culture à la campagne, portefaix, domestiques ou manœuvres dans les villes, ils ne sont plus qu'une minorité à laquelle la suppression de l'esclavage et le contre-coup de la guerre de Sécession aux États-Unis ont assuré une existence tolérable en leur rendant la libre disposition d'eux-mêmes. Puis l'afflux de la race asiatique, la juxtaposition du Chinois, ont encore diminué la distance qui séparait le nègre du blanc en introduisant un élément ethnique intermédiaire, confiné, comme le nègre, dans les travaux inférieurs, mais actif, laborieux, commerçant et dont l'exemple lui montre la voie à suivre pour s'élever et s'enrichir. Il fut un temps où l'on comptait, à Cuba, plus de 200 000 sujets du Céleste-Empire. Depuis, par suite des mesures prises, leur nombre a beaucoup diminué. Il n'excède pas 50 000, et la nature du sol et de ses productions justifie l'assertion que la main-d'œuvre des noirs, des mulâtres et des *guarijos* ou « petits blancs » suffit à la mise en valeur des ressources de l'île.

Les premiers colons s'en tinrent à l'élevage du bétail. Il répondait à leurs besoins les plus urgens, il était le mode d'exploitation avec lequel l'expérience les avait familiarisés, enfin ils ignoraient les cultures spéciales à ce sol et les produits tropicaux qu'il donnait restaient sans demandes au dehors, et, pour eux, sans emploi. L'élevage était seul lucratif et, tout de suite, prit une extension telle que, longtemps, on considéra Cuba comme une terre de pâturages. Découpé en *hatos* et en *potreros*, le sol de l'île fut livré au bétail. Dans les *hatos*, terres aux limites vagues et mal définies, d'ordinaire larges vallées sans clôtures, les animaux, abandonnés à eux-mêmes, se multiplièrent comme dans les primitifs ranchos du Nouveau Monde. Une ou deux fois par an, le propriétaire passait en revue ses troupeaux, marquant au fer rouge les nouveau-nés, mettant à part les animaux destinés à la consommation, renvoyant le reste aux pâturages. Plus tard, le *hato* se modifia, il devint une pépinière de bêtes de labour, de charge, de transport, l'accessoire et le complément des plantations.

Tout autre était le *potrero*, grand espace enclos, divisé en prairies distinctes, soigneusement aménagées et irriguées, sur lesquelles le propriétaire élevait les chevaux et le bétail qui constituaient sa principale, souvent même son unique richesse. Sur une superficie moindre, il élevait un plus grand nombre d'animaux, mieux nourris et mieux soignés, de valeur supérieure. Mais ici, de

même que dans tous les pays tropicaux, les animaux domestiques importés d'Europe dégénèrent rapidement, comme taille, comme poids, comme rendement en viande, en laitage et en cuir. Les chevaux de Cuba sont petits et médiocrement résistans; les bœufs sont maigres et de lente croissance, il en est de même des moutons, dont la laine est courte; des chèvres, dont la peau n'est guère utilisée que pour la confection des outres. La viande est, presque partout, d'assez pauvre qualité, et, dans les *potreros* les mieux tenus, on a peine à se procurer du bétail gras. Le résultat en est que l'exportation des animaux est presque nulle, et que les navires évitent de se ravitailler en viande fraîche dans les ports de l'île.

Ce n'était, toutefois, ni l'élevage du bétail, ni la culture du café dont nous avons parlé plus haut, qui devait enrichir Cuba et porter haut sa prospérité. L'orientation donnée aux efforts de ses colons allait bientôt se modifier par le fait de l'expérience acquise et surtout des demandes de l'Europe d'abord, de l'Amérique ensuite. Si riche en promesses et même en résultats qu'apparût la production du café, elle ne devait pas tarder à se heurter à la concurrence de terres mieux adaptées encore à ce genre de culture, notamment de Puerto-Rico, île voisine, plus tard à celle du Brésil, de Java et de Ceylan. Dans ces pays, producteurs de café par excellence, le rendement est supérieur, supérieure aussi la qualité et plus étendue la superficie exploitable. Puis les maladies spéciales au caféier y ont moins de prise, et les récoltes y sont mieux assurées. Il en résulte que la culture du café est devenue, à Cuba, de moins en moins importante, que l'exportation en a presque entièrement cessé et que la plupart des colons se bornent à aménager de petites plantations suffisantes pour pourvoir aux besoins de la consommation locale.

Il en fut autrement de l'industrie sucrière. A peu près ignoré des anciens, le sucre, auquel Théophraste le premier, et trois siècles avant notre ère, fait allusion dans un court passage, n'a commencé à être connu en Europe qu'au VIIe siècle. Originaire de l'Asie orientale, la canne à sucre avait, de là, été transplantée en Chine et dans l'archipel Indien. Étant donnée la distance, l'usage du sucre ne s'introduisit que lentement en Europe. Il fallait qu'il passât, de main en main, de la Chine dans les ports de l'Inde, de là dans le Golfe-Persique, ou dans la Mer-Rouge, et qu'il achevât, par la voie des caravanes, jusqu'au littoral de la Méditerranée, la route qu'il avait à parcourir. Les trafiquans d'alors avaient charge d'articles plus précieux et moins encombrans; il n'est donc pas étonnant que le sucre soit longtemps resté une chose rare et presque de curiosité. Ce sont les conquêtes des Arabes qui ont introduit et développé en Europe sa consommation.

Dans le cours du IXe siècle, les Sarrasins, devenus maîtres des îles de Rhodes, de Chypre, de Crète et de la Sicile, y introduisirent la canne à sucre, dont la culture et la préparation leur étaient familières. Déjà les royaumes de Valence, de Grenade et de Murcie, en Espagne, en avaient dû la naturalisation à la conquête qui venait d'en être faite. Les plantations s'y étaient conservées au point qu'en 1664 elles avaient encore de l'importance, et qu'à présent quelques-unes subsistent encore et qu'entre Alméria et Malaga elles se multiplient.

Ce fut vers la fin du XVe siècle que les Vénitiens inventèrent le procédé du raffinage, aujourd'hui porté à un tel degré de perfection. Ce fut en 1520 que la culture de la canne à sucre fut introduite aux Antilles. Un siècle plus tard, le sucre valait encore 3 francs à 3 fr. 50 le kilogramme; en 1775, la production totale ne dépassait pas 245 millions de kilogrammes, dont 30 millions fournis par Cuba et Puerto-Rico, 80 millions par les Antilles anglaises, 83 millions par les Antilles françaises. Ces chiffres allaient promptement s'accroître et les prix rapidement baisser. En 1836, Cuba seule produisait déjà 110 millions de kilogrammes et les plantations de la Louisiane, alors à leur début, 60 millions. Mais ces plantations ne devaient pas suffire aux besoins des États-Unis. La population y augmentait dans une autre mesure que la capacité de production, laquelle atteignait son maximum en 1861 : 460 000 barriques; force était de demander, en 1891, 1 741 738 611 kilogrammes de sucre à l'importation pour combler l'écart entre la production et la consommation. Par sa position géographique, Cuba devenait, dès 1860, le principal marché producteur des États de l'Est, et sa récolte sucrière oscillait entre 600 000 et 750 000 tonnes à l'année, alors que celle de la Louisiane n'excédait pas 145 000.

On vit alors se produire, à Cuba, le même phénomène qu'aux îles Havaï. L'or américain affluait, créant, commanditant les plantations et les usines, renouvelant l'outillage agricole, facilitant l'introduction de machines perfectionnées, remplaçant les moteurs primitifs, bœufs et mules, par la vapeur, donnant une prodigieuse impulsion à cette industrie nouvelle qui allait, elle aussi, se heurter à une redoutable concurrence : « En 1830, écrit M. Castonnet des Fosses, dans son compte rendu d'une intéressante conférence faite à la Société de géographie de Lille, Cuba exportait à peine 100 millions de kilogrammes de sucre; en 1870, on en exportait 900 millions, et à ce chiffre il faut ajouter ceux que pouvaient représenter le rhum et le tafia. La colonie jouissait d'une prospérité inouïe. A l'heure actuelle (1885), cette source de richesses a diminué dans de notables proportions. L'insurrection a eu pour

effet de ralentir le mouvement des affaires, et, à Cuba, la crise sucrière a sévi, comme partout ailleurs. Le sucre de betterave a donné lieu à une concurrence terrible et le sucre de canne s'est vu disputer tous les marchés. Depuis 1878, la production du sucre à Cuba n'a pas cessé de diminuer, et, en 1885, le sucre exporté n'était plus représenté que par 90 millions de kilogrammes. Cuba n'est plus cette terre florissante du temps passé, mais néanmoins il n'en faudrait pas conclure que la fortune a résolu de l'abandonner. Cette grande île a trop de ressources, trop de vitalité pour ne pas lutter contre une crise, et son sol est trop fertile pour qu'elle puisse se laisser aller au découragement. »

Il n'eût pas été de mise; depuis 1885, la production s'est relevée; elle atteint près de 700 000 tonnes, le chiffre de 1878, et l'avenir réservait, d'autre part, d'amples compensations à Cuba. Le tabac, dont l'usage étonnait si fort les compagnons de Christophe Colomb, a soumis à son empire l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Amérique et l'Océanie, le monde chrétien et le monde musulman, les nations les plus civilisées et les tribus les plus barbares. Il n'est pas d'exemple d'une conquête aussi vaste et aussi rapide; quatre siècles ont suffi pour imposer à l'univers entier l'usage de cette plante, et les revenus qu'en tirent les gouvernemens dépassent, en une seule année, le montant des tributs que l'Espagne levait sur le Nouveau Monde.

Aujourd'hui, le tabac est cultivé partout, mais les produits qu'il donne sont infiniment variés. Les centres de production sont nombreux; il en est quatre surtout qui se disputent, non le premier rang, qui appartient sans conteste à Cuba, mais la clientèle du monde : ce sont, avec Cuba, les États-Unis, la Turquie et les îles Philippines. Manille accapare le trafic de l'Extrême-Orient et de l'Océanie; la Turquie celui de l'Asie et d'une partie de l'Europe; la Virginie, le Kentucky, la Pensylvanie et l'Ohio celui de l'Amérique; Cuba, par la supériorité de ses produits, règne sur toutes ces régions. Nulle part les conditions requises de sol et de climat ne sont au même degré réunies; nulle part, la culture n'est mieux entendue et plus intelligemment développée, nulle part enfin ouvriers plus habiles et manufacturiers plus soucieux du renom de leur marque commerciale ne surveillent avec plus de soin une fabrication plus délicate.

On compte à La Havane, centre principal de cette industrie, une centaine de manufactures de cigares, dont quinze environ de premier ordre, réputées pour n'employer que des tabacs de qualité supérieure, et cantonnées dans une spécialité de cigares où elles excellent.

On en a vu, lors des années de mauvaise récolte, chômer,

plutôt que de livrer à la consommation des produits inférieurs et de compromettre leur renom.

Il est peu de plantes pour lesquelles la nature du terrain ait une aussi grande importance que pour le tabac. Le choix du terrain, son exposition, son degré de sécheresse ou d'humidité, déterminent absolument la qualité, la quantité et l'arome du tabac. Il lui faut un sol légèrement sablonneux, très meuble et très riche, à proximité d'un cours d'eau, mais non marécageux. Sa végétation vigoureuse absorbe rapidement les élémens constitutifs du terrain; on les lui restitue au moyen d'engrais abondans et d'irrigations. Cette culture exige, à tout prendre, plus d'habileté que de déboursés et de travail; à ce titre, elle est celle à laquelle s'adonnent de préférence les petits fermiers qui en tirent un excellent parti et, débutant par un modeste enclos, étendent leurs plantations au fur et à mesure de leurs bénéfices. Presque partout dans l'île, sauf sur la côte orientale, le sol est propre à ce genre de culture, mais l'expérience a démontré que certaines zones donnent des produits très supérieurs à d'autres. Tel est le cas pour le département de La Havane et notamment pour le district de *Vuelta de Abajo*, « la vallée basse », converti, sur trente lieues de longueur et sept à huit de large, en plantations de tabac. On y estime le rendement d'un hectare à 750 kilogrammes de feuilles, alors que, dans des terrains moins favorisés, ce rendement n'excède pas 400 kilogrammes.

Dans ce dernier cas, le revenu moyen dépasse encore 10 p. 100 du capital. Les plantations de la *Vuelta de Abajo* rendent bien au-dessus de ces chiffres; il en est de même pour celles de la riche vallée de *los Guines*, qui produit le meilleur des tabacs à priser. Sur les rives du rio San-Sebastian, on récolte un excellent tabac à cigarettes; de Consolacion à San Cristoval, les plantations se succèdent presque sans interruption; mais si le tabac qu'elles produisent est abondant, il est « chaud », comme disent les colons, c'est-à-dire âcre et fort; on le mélange d'ordinaire avec les tabacs plus faibles et moins colorés de Guanajay et de Holguin. On ne compte pas moins de 15 000 planteurs de tabac dans l'île de Cuba et, sur la plupart des plantations, on n'a recours qu'à la main d'œuvre des blancs.

La réussite d'une plantation de tabac dépend de l'expérience et surtout de la vigilance du *Veguero* qui la dirige. Il surveille le repiquage et l'entretien des plants, le développement des feuilles dans lesquelles il concentre la sève par l'écimage et l'ébourgeonnement; il s'applique à les maintenir intactes et sans piqûres, détruisant les insectes qui s'attaquent aux jeunes pousses, et les plantes parasites qui s'en prennent aux racines; ce genre de travail exige

plus d'attention et de soins que de rude labeur, et les « petits blancs » s'en acquittent à merveille. Il en est de même pour la cueillette, qui se fait à la main, par un temps sec et avec de grandes précautions, en vue de conserver les feuilles intactes et sans déchirures; mêmes précautions pour la dessiccation dans le séchoir, pour la confection des *manojas*, ou ballots, qu'achètent les fabricans de cigares, et dont les prix varient entre 20 et 400 piastres par 100 kilogrammes, selon la qualité, la dimension et la netteté des feuilles qui les composent. Quand on a choisi les *manojas* qui vont servir à fabriquer les cigares, on en déplie les feuilles une à une et on les plonge dans un tonneau contenant une solution de salpêtre. Lorsqu'elles y ont séjourné le temps nécessaire pour être suffisamment humectées et assouplies, on les met égoutter et sécher. Puis on procède à l'opération dite *disbabillar*, qui consiste à les développer avec soin pour ne pas les déchirer.

Elles passent alors entre les mains des *torcedores*, le plus souvent nègres ou mulâtres, parfois même Chinois, artistes habiles, du savoir-faire et de l'expérience desquels dépend le renom de la fabrique et dont le salaire est en proportion de leurs mérites. Armé d'un couteau très aiguisé avec le dos duquel il étale la feuille, le *torcedor* tranche les parties extérieures et les rebords inférieurs, les roule en spirale ou *tripa*, découpe l'enveloppe et d'un tour de main confectionne les cigares dont la qualité, la forme, la longueur; et le poids sont identiquement les mêmes. La Havane est le centre de cette industrie, qui se chiffre par un total de plus de 200 millions de cigares exportés chaque année, non compris 180 000 à 200 000 balles de tabac en feuilles, et déduction faite de la consommation locale.

Cette dernière représente un chiffre considérable. On fume partout à Cuba, et à La Havane seule, on évalue à 25 millions de francs par année la consommation du tabac. Hommes, femmes et enfans, maîtres et serviteurs, blancs, nègres, métis en font usage; les gamins ont tous le cigare aux lèvres, les nourrices fument en allaitant leurs nourrissons, les femmes abusent de la cigarette, et les hommes en usent partout; à table entre deux plats, dans les salons, les cours de justice, au théâtre, au bal, aux funérailles, au lit même, partout et toujours le Havanais fume. Aussi le commerce du tabac a-t-il pris des développemens extraordinaires; les débits pullulent. A côté des fabriques de cigares, dont les plus connues sont celles de Moralès, d'Upmann, de Partagas, de Cabañas y Carvajal, de la Legitimidad, se sont élevées des manufactures de cigarettes, dont quelques-unes très importantes. Celle de la Honradez produit, en moyenne, de 3 à 4 millions de cigarettes par jour. Deux machines perfectionnées en fabriquent jusqu'à 100 000 par heure, soit en-

semble 2 millions, mais étant donnée la préférence de plus en plus marquée des Havanais pour les cigarettes faites à la main, et l'habitude par eux prise de les ouvrir et de les rouler à nouveau avant de les fumer, près de 2 millions sont fabriquées quotidiennement par les Chinois. Telles sont leur expérience et leur agilité de main qu'ils ont conquis le monopole de cette fabrication.

II

Nous avons relaté, dans une précédente étude (1), l'essor pris à Cuba par le commerce des fruits, notamment celui de l'exportation des bananes, dû, en grande partie, à l'intelligente initiative d'un *mercanti* de Baracoa. Outre les bananes, Cuba produit en abondance la mangue, *mangifera Indicus*, l'ananas, la goyave, l'orange, le citron, la pomme cannelle, l'avocat, *persea gratissima*, fruits très recherchés aux États-Unis. Autrefois l'élevage des abeilles constituait une industrie importante; Cuba exportait alors de grandes quantités de miel et de cire. Délaissé dans ces dernières années, ce genre d'exploitation, encouragé par les demandes croissantes des consommateurs américains, reprend à nouveau et c'est par millions que se chiffre l'exportation aux États-Unis.

Ce résultat en amène un autre. La reprise de l'apiculture à Cuba donne une impulsion vigoureuse à la culture du vanillier, *Duranta plumieri*, la fécondation artificielle devenant inutile, affirme-t-on, et les abeilles y suppléant. On s'est souvent demandé comment il se fait, alors que des capitaux immenses sont engagés, en Chine et aux Indes, dans la culture du thé, que celle de la vanille, bien autrement lucrative, quoique d'une consommation autrement restreinte, attire si peu l'attention des planteurs. En gens pratiques, les Américains ont compris les grands bénéfices qu'elle pouvait donner aux Antilles, où le sol et le climat sont des plus favorables à cette liane originaire du Mexique.

On sait que le vanillier est une plante grimpante produisant une espèce de gousse allongée et qui, convenablement préparée, constitue l'article connu dans le commerce sous le nom de vanille. Sa culture exige peu ou point de préparation du sol, à peine s'il est utile de le défricher. Ce qu'il faut au vanillier, c'est, avec beaucoup d'ombre, de la pluie et peu de vent. Un sol calcaire, pierreux même, lui convient. Dans la saison sèche, il ne réclame qu'un arrosage par semaine; à part cela, peu ou point de soins, pourvu qu'il se trouve à proximité d'arbres autour desquels il puisse s'enrouler et qui lui fournissent l'ombre dont il a besoin. Rien de plus char-

(1) Voyez la *Revue* du 1er septembre 1893.

mant que cette liane odorante, qui tapisse les vérandahs des villas tropicales, qu'elle embellit de ses grappes de fleurs et qu'elle parfume de ses délicates senteurs. Dès la troisième année, la floraison devient très abondante, mais il importe de faire un choix dans cette masse de fleurs et de n'en conserver que cent ou deux cents, selon la taille et la force de la plante, si l'on veut obtenir des gousses de bonne qualité.

Quand les fleurs, fécondées artificiellement, ou mieux par les abeilles, ont fait place aux gousses mûres et bien remplies, on les cueille et on les prépare en les plongeant dans de l'eau chaude; puis on les sèche, d'abord au soleil, ensuite dans un endroit chaud et bien ombragé. Une bonne plante produit environ cent gousses: ce nombre est généralement dépassé. « Pour peu, écrit le docteur Meynars d'Estrey (1), que l'on mette quelques soins aux petits travaux que réclame cette culture, on obtient une récolte qu'aucune autre industrie agricole n'oserait espérer. Aux Indes, le travail d'un seul homme peut produire 10 000 roupies à partir de la troisième année! Quelle culture peut-on signaler qui soit comparable à celle-ci au point de vue du rapport? »

Non moins important paraît devoir être, dans un avenir prochain, le commerce des bois d'ébénisterie. Humboldt déclarait, à première vue, que l'île de Cuba « était une forêt de palmiers semée d'orangers et de citronniers ». La vérité est que l'intérieur de l'île, longtemps d'accès difficile et peu connu, renferme des essences forestières de grande valeur. Le mûrier y abonde, plus beau et plus vigoureux encore qu'au Japon, tenu pour son habitat de prédilection. On trouve à Cuba l'ébène, le bois de rose, l'acajou, le palissandre, et l'on peut voir à l'Escurial, près de Madrid, le merveilleux parti que les artistes espagnols ont su tirer de ces bois au grain dur. Jusqu'en 1890, l'exploitation des forêts a été à peu près nulle. On se bornait à abattre quelques billes là où le transport par eau permettait de les amener sans trop de frais à la côte. Aujourd'hui l'on voit surgir, dans des localités, inhabitées il y a vingt ans, des scieries construites par les Américains; des routes s'ouvrent et, dans les clairières éloignées de la mer, partant plus saines et au climat moins brûlant, les plantations de café, de tabac, de sucre, de coton, les vergers et les potagers prennent possession d'un sol vierge et fécond.

Le principal obstacle à la prospérité croissante de Cuba n'est ni le sol, ni le climat, ni la race, mais l'administration fiscale de la métropole, avant tout préoccupée du revenu qu'elle tire de sa colonie et peu soucieuse des dépenses à faire et des mesures à prendre

(1) Voyez le *Bulletin de la Société de géographie commerciale*, avril 1892.

pour mettre ses ressources en pleine valeur. L'incertitude qui pèse sur l'avenir paralyse le présent. A quoi bon semer là où, peut-être, on ne récoltera pas? En présence des prétendues visées annexionnistes des États-Unis et des incontestables aspirations à l'indépendance des Cubains, on hésite et, ce que l'on n'ose entreprendre, les Américains le font. Les résultats obtenus sont pour les encourager.

Cuba entretient et nourrit une armée de fonctionnaires parasites envoyés par la métropole et dont les traitemens, prélevés sur les recettes des douanes, grèvent le budget local et sont une lourde charge pour le consommateur. La farine de bonne qualité vaut 30 francs le baril à Boston, 70 francs à La Havane, la douane frappant d'un droit de 100 p. 100 cet article de première nécessité. Aux réclamations du gouvernement américain, en 1884, le gouvernement espagnol répondait en offrant de négocier un traité commercial dont les clauses équivalaient au paiement annuel d'une prime de 150 millions au trésor de Madrid.

Les exigences financières de la métropole expliquent l'irritation des colons; cette irritation date de loin, et l'histoire de Cuba est une série ininterrompue d'efforts pour secouer un joug intolérable. En 1868, lors de la chute de la reine Isabelle, Cuba se soulevait, réclamant son indépendance et proclamant un gouvernement insurrectionnel. La guerre éclata et les révoltés, soutenus par les volontaires et les subsides des États-Unis, tinrent l'Espagne en échec pendant plusieurs années et lui tuèrent près de cent mille hommes. Pour faire face aux dépenses qu'exigeait cette lutte, la métropole décréta un impôt de 25 p. 100 sur les revenus des résidens de Cuba. Dix ans après la répression de l'insurrection et la levée de l'état de siège, l'impôt continuait à être perçu, et, pour couvrir les frais de perception, on y ajoutait une taxe additionnelle de 6 p. 100. Il y a peu de temps encore, chaque détaillant était tenu au paiement d'une somme fixe et annuelle de 1 500 francs, laquelle était augmentée si son commerce prospérait. Les enseignes étaient taxées au prorata du nombre de lettres qu'elles contenaient, et les commis acquittaient une taxe de 10 p. 100 sur leurs salaires. Aux mesures fiscales s'ajoutaient la rapacité des agens officiels et leur vénalité éhontée. On cite encore à La Havane la sentence curieuse rendue à l'occasion d'un étranger dépouillé en pleine rue par un voleur, qu'il saisit à la gorge et livra à la police. L'agresseur avait sur lui le portefeuille de sa victime contenant 160 piastres. Pour toute satisfaction, le plaignant s'entendit vertement tancer de son imprudence à sortir avec une aussi forte somme. Selon le juge, il avait joué le rôle de tentateur, et le voleur, nanti du produit de l'opération, qu'il partagea avec ce nouveau Salomon, fut mis en liberté (1).

(1) V. *Due South*, par M. Ballon-Houghton, Mifflin et Cie, New-York.

On devine les résultats que devait donner une pareille administration, et l'on s'explique certains faits qui, partout ailleurs, seraient réputés invraisemblables. Nous n'en citerons qu'un, parfaitement établi par les récits des acteurs principaux; il est caractéristique et met en scène deux hommes bien connus, à des titres différens, dans l'histoire de Cuba : l'un fut le gouverneur Tacon, dont le nom est resté au grand théâtre de La Havane, l'autre fut le boucanier Marti, que ses contemporains désignaient du surnom de *Roi de l'île des Pins*, où il avait établi son quartier général.

Grâce aux mesures fiscales adoptées par l'Espagne et aux droits exorbitans prélevés sur tous les articles importés, Marti s'était enrichi par la contrebande. Il avait groupé autour de lui une bande d'écumeurs de mer qui tenaient leur chef en haute estime. Il n'avait pas seulement à leurs yeux le prestige d'une force herculéenne et d'un courage à toute épreuve, il était en outre ménager de leur sang, homme d'affaires expérimenté, habile à dépister ses adversaires, habile surtout à revêtir tous les déguisemens et, avec un imperturbable sang-froid, à se glisser jusque dans l'entourage du gouverneur pour y surprendre le secret des opérations dirigées contre lui. Tout contrebandier et à l'occasion pirate qu'il fût, il ralliait les sympathies populaires. Tacon, récemment nommé gouverneur de Cuba, était décidé à en finir avec Marti. A son arrivée à La Havane, il avait trouvé le trésor vide et la contrebande organisée sur une vaste échelle avec la complicité de fonctionnaires grassement payés pour ne rien voir. La flottille espagnole, à l'ancre dans le port, se souciait peu d'avoir affaire avec le hardi boucanier, et les officiers trouvaient plus agréable de courtiser les señoritas que de courir des bordées sur les côtes.

Administrateur résolu, Tacon entreprit de réformer ces abus; il fit rendre gorge aux fonctionnaires les plus compromis; sur ses ordres, l'escadre prit la mer, en même temps il faisait afficher un placard offrant une forte récompense à celui des pirates qui consentirait à servir de pilote aux navires de l'État et à leur révéler les repaires des contrebandiers, une autre, plus considérable, à qui lui livrerait Marti, mort ou vivant. Ces mesures étaient pour gêner les opérations de ce dernier, mais non, semblait-il, pour y mettre un terme et amener sa capture. Entre Marti et Tacon ce fut, pendant plusieurs mois, une lutte dans laquelle le gouverneur eut constamment le dessous, son insaisissable adversaire apparaissant à l'improviste sur les côtes, débarquant son chargement et gagnant le large avant que les autorités fussent avisées de sa présence.

Un soir, Tacon travaillait seul dans son cabinet quand la porte

s'ouvrit et, sans être annoncé, un étranger entra. Comment avait-il déjoué la surveillance des sentinelles et pénétré jusqu'auprès du gouverneur? Ce dernier l'ignorait. Aux questions qu'il lui adressa, l'intrus se borna à répondre qu'il avait d'importans renseignemens à communiquer, puis il déplia la proclamation relative à Marti, et demanda si les conditions y relatées étaient bien celles que le gouverneur proposait. Sur la réponse affirmative de Tacon, le nouveau venu déposa sur son bureau deux pistolets dont il était armé.

— S'il en est ainsi, causons. Vous offrez le pardon, sans condition, à qui vous renseignera exactement sur Marti?

— Sans condition.

— Même si celui qui vous renseigne est l'un des siens?

— Quel qu'il soit.

— Vous offrez en outre une récompense à qui vous le livrera?

— Oui.

— Je viens vous fournir ces renseignemens et vous livrer l'homme, mais Votre Excellence me donne sa parole, non de gouverneur, mais de gentilhomme, que les promesses faites seront tenues, qui que je puisse être?

— Je vous la donne. Qui que vous soyez et quelque part que vous ayez prise aux agissemens de Marti, votre grâce et les récompenses vous sont acquises si vous me le livrez.

— Soit... Je suis Marti.

— Vous?

— Moi-même.

Après un instant de silence et de réflexion, le gouverneur reprit :

— Vous avez ma parole, je la tiendrai ; mais, pour des raisons que vous comprenez, il me faut tout d'abord m'assurer de votre identité et, pour cela, de votre personne.

— Je m'y attendais et je suis prêt.

Il fut mis au secret. Peu de jours après, un croiseur de l'État quittait mystérieusement le port de La Havane. Marti était à bord, comme pilote, sous un faux nom. Nul ne savait qui il était, ordre était donné de se conformer exactement à ses indications. En quelques semaines, les repaires des contrebandiers furent découverts et détruits, les dépôts, peu importans, confisqués, et plusieurs navires capturés; toutefois, nulle part on ne fit de prisonniers. Prévenus, on ne sait comment, les contrebandiers échappèrent tous, mais leur organisation était anéantie. Au retour, Marti rendit compte au gouverneur de sa mission et réclama l'exécution des promesses faites.

— C'est juste, répondit Tacon, mais le pardon s'applique au

passé ; tout acte de piraterie ou de contrebande, commis à l'avenir par vous, vous expose à la rigueur des lois. Voici votre grâce et aussi un bon sur le trésor public pour la somme promise.

— Pardon, Excellence, mais avant d'accepter...

— Prétendez-vous me dicter des conditions autres que celles auxquelles je me suis engagé?

— Non, mais vous faire une proposition qui vous agréera, je crois.

— Laquelle?

— Le trésor est pauvre et je suis... assez riche pour n'avoir pas besoin de cet argent. Gardez-le, vous en aurez besoin ; quant à moi, il me faut m'occuper ; accordez-moi, en échange de la somme promise, le monopole des pêcheries de l'île. Je m'engage, de mon côté, si vous me l'octroyez pour vingt-cinq ans, à construire, à La Havane, à mes frais, et sur plans approuvés de vous, un marché public qui sera l'un des beaux monumens de la ville. A l'expiration des vingt-cinq années, cette construction fera, ainsi que le monopole, retour à l'État.

Tacon accepta. La proposition qui lui était faite dégageait le trésor d'un paiement gênant, elle dotait La Havane d'un monument dont la capitale avait grand besoin, puis Marti restait sous la main du gouverneur, et ses forbans, convertis en pacifiques pêcheurs,— car il s'engageait à les prendre à sa solde, — n'entraveraient plus les rentrées des douanes. Chacun y trouva son compte ; Marti réalisa une grande fortune, La Havane fut régulièrement approvisionnée d'excellent poisson, et le marché prit et garda le nom du pirate redouté. Encouragé par ce succès, Marti, ne sachant comment employer ses énormes capitaux, proposa, quelques années plus tard, au gouverneur une nouvelle combinaison. Il sollicitait, cette fois, le monopole théâtral, offrant d'édifier, de ses deniers, une vaste salle de spectacle dont la ville deviendrait propriétaire à l'expiration d'un délai fixé. Ainsi fut fait. Ce théâtre, qui coûta plusieurs millions, est l'un des mieux aménagés du Nouveau-Monde et l'un des beaux monumens de La Havane ; il s'élève sur le Paseo et porte le nom de théâtre Tacon, que Marti lui donna en témoignage de sa bonne entente avec le gouverneur.

Si La Havane est aujourd'hui la plus grande ville des Antilles, la plus peuplée et la plus belle, elle le doit en partie à don Francisco Marti y Torrens, appellation sous laquelle on désigne aujourd'hui l'ex-bandit et, pour beaucoup, au gouverneur Tacon. Ce fut lui qui traça les routes, perça les rues nouvelles, ouvrit le Paseo, créa le champ de manœuvres, et permit à la ville moderne de s'étendre au delà de l'enceinte primitive et de l'aride Campo de Marte. La Havane, telle qu'il l'a faite et telle qu'elle s'est depuis

développée, renferme aujourd'hui 250000 habitans; sa rade est l'une des plus vastes du monde ; elle contourne la ville et les collines qui la dominent, offrant partout un abri sûr et pouvant recevoir jusqu'à mille navires. Elle est encadrée par des villas peintes en blanc, en rose, en bleu, vert et jaune, aux toits plats, à terrasse, qui rappellent l'Orient. Sur les remparts démolis, se déroulent de luxueux boulevards au long desquels s'élèvent de somptueuses résidences, aux frais *patios*, aux portiques et aux colonnades de marbre. Les promenades publiques, largement dessinées, sont ombragées par les plus beaux arbres des tropiques, ornées de bassins et de jets d'eau. Autour de la ville moderne se succèdent les *Casas de ecco*, maisons de campagne ombreuses et fleuries, entourées de jardins bien entretenus, et qui font à la capitale une verdoyante ceinture.

Autant la vieille ville, avec ses rues étroites, sinueuses et mal pavées, ses ruisseaux bourbeux, ses maisons basses, bardées de balcons de fer et de fenêtres grillées, ses mendians en haillons, sa foule affairée, rappelle les vieux ports de mer espagnols avec leur indicible saleté et leurs fades effluves, autant la ville nouvelle apparaît pimpante, accorte, gaie et luxueuse. Sur le Paseo, défilent dans leurs équipages les señoras élégantes, les langoureuses señoritas dont les traits délicats, les yeux noirs, les tailles sveltes et les extrémités merveilleuses de finesse font l'admiration des étrangers. La Cubaine des classes supérieures marche rarement; n'était la danse, dont elle raffole, on pourrait croire que ses pieds lui ont été donnés moins pour s'en servir que comme objets d'art. Passionnée pour le plaisir, elle ne sort de son indolence naturelle et de sa vie casanière que pour le bal, le théâtre et les promenades en voiture. Le matin à l'église, dans l'après-midi elle fréquente les magasins de nouveautés de la Calle Obispo et d'O'Riley, le *parque* d'Isabella, où se donnent les concerts militaires, les pâtisseries à la mode et, presque tous les soirs, on la retrouve au théâtre Tacon.

Elle est là dans son vrai cadre, nonobstant ce que ce cadre laisse à désirer. La salle est grande, aérée, assez vaste pour 2000 spectateurs; les stalles, larges et commodes, sont d'un accès facile. Quant aux loges, elles sont séparées du couloir par des persiennes mobiles qui laissent libre passage à l'air, mais ont le double inconvénient de présenter un fond à lignes brisées sur lequel se détachent mal toilettes et profils, et de laisser pénétrer les bruits extérieurs. Les exigences du climat rendent nécessaire cette disposition qui nuit à l'audition; les clameurs de la rue, les cris des marchands du dehors étouffent la voix des acteurs. « Les spectateurs qui, soit par économie, soit faute de place, n'ont payé que

leur entrée, écrit M. Quatrelles, se promènent dans les couloirs, causent en fumant et envoient dans la salle leur part de bruit. D'autres s'accrochent aux persiennes dont ils relèvent les lames pour suivre tant bien que mal le spectacle. Si la porte est ouverte, ils s'entassent à l'entrée de votre loge, si bien que les dames ont sans cesse quinze ou vingt paires d'yeux braquées sur elles et autant de paires d'oreilles qui les écoutent. On arrive aux deux derniers étages par un escalier spécial. Au quatrième, se trouve une galerie appelée la *Tertulia*. La petite bourgeoisie occupe ces places en toilette de gala. Le cintre est réservé aux nègres. C'est là que les filles d'Afrique, vêtues de couleurs claires, les cheveux encombrés de fleurs, assistent à la représentation. Les nègres, vêtus de blanc, cravatés de rouge, parés de chaînes énormes, font pendant au beau sexe noir. »

Transplantée dans le milieu insulaire et tropical de Cuba, la race espagnole s'y est modifiée, autant par le fait du changement de climat et des conditions d'existence autres que dans la mère patrie, que par la superposition à des races inférieures et par les croisemens de sang. Elle est devenue *cubaine* de même que la race française devient *créole* aux Antilles. Les traits primitifs et caractéristiques persistent, parfois même s'accentuent, d'autres s'effacent et disparaissent; l'ensemble s'altère et une race hybride surgit qui n'a plus avec la race première que de lointaines affinités. Et là ne se bornent pas les divergences dues aux changemens de milieu ; elles s'étendent et se ramifient. Entre le Cubain, le Mexicain, le Chilien, le Péruvien, l'Argentin, on les peut noter, nonobstant la communauté d'origine. Ici, la note dominante est l'indolence et la langueur dans les hautes classes, la paresse et l'oisiveté dans les basses, l'amour des fêtes, des plaisirs, du jeu, de la loterie, chez tous. Ces traits sont communs d'ailleurs à la plupart des races tropicales; ils sont ceux qui, tout d'abord, frappent le visiteur, comme aussi l'hospitalité noble et la politesse un peu emphatique du Castillan.

Par un côté, surtout et non le moins caractéristique, le Cubain se rattache aux colons espagnols des trois Amériques. Si fier qu'il soit, ainsi qu'eux, de sa descendance, il n'a, non plus qu'eux, l'amour de la mère-patrie, ni le culte de ses institutions. Sur ce sol du Nouveau-Monde, peuplé par les émigrés du nôtre, les traditions monarchiques n'ont pu prendre racine. De même que nous avons vu les royalistes virginiens des États-Unis répudier, dès la seconde génération, le loyalisme de leurs pères et s'armer contre l'Angleterre pour conquérir leur indépendance, de même les Espagnols américains ont renié la foi politique de leurs ancêtres et versé leur sang pour s'affranchir du joug de la métropole. A Cuba,

la force seule maintient l'île dans la dépendance de l'Espagne, et Key-West, sur la côte de Floride, est peuplée de réfugiés politiques cubains, attendant avec impatience l'heure de l'affranchissement. Leurs vœux sont ceux de toute la population de l'île, et les insurrections fréquentes qui éclatent, tantôt sur un point, tantôt sur l'autre, attestent la vivacité de ressentimens que la rigueur des répressions ne fait qu'aviver. Nul doute qu'avant peu Cuba ne devienne libre, et le mouvement économique qui l'entraîne de plus en plus du côté des Etats-Unis l'oriente aussi de plus en plus dans le sens d'une république autonome et politiquement, si ce n'est commercialement, indépendante.

Si La Havane est le grand centre social, industriel et commercial de Cuba, il n'est pas l'unique. Santiago de Cuba renferme 71 000 habitans, dont bon nombre de descendans de Français. La ville, encadrée de verdure, s'élève sur les flancs des collines et domine une belle rade que frangent des criques nombreuses et qu'un chenal étroit, mesurant 160 mètres dans sa partie la plus resserrée, met en communication avec la mer. Édifiée, comme Tanger, au sommet d'un plateau, Santiago offre l'aspect oriental de la capitale du Maroc; ses rues, en pente rapide, se coupent à angles droits, bordées de maisons mauresques; les villas multicolores, les parcs, les jardins, les promenades se déroulent en amphithéâtre; mais la hauteur des collines et la chaleur excessive qu'elles condensent rendent insalubre ce cirque verdoyant, capitale d'un petit monde à part, situé à 800 kilomètres de la Havane, et séparé du nord de l'île par de vastes solitudes. Matanzas, plus peuplée encore que Santiago, compte 87 000 habitans. Ville plus américaine qu'espagnole, Matanzas est plus salubre que La Havane et Santiago. Édifiée, comme La Havane, sur les bords d'une baie profonde et dominée par le pic de la Cumbre, d'où l'œil embrasse un panorama grandiose, cette ville, la seconde de l'île et l'un des ports les plus fréquentés par les navires des États-Unis, est le centre d'abondans vergers et de riches plantations qui s'étendent jusqu'à Cardenas. Deux voies ferrées la relient à La Havane, et ce n'est pas l'un des traits les moins significatifs de l'évolution actuelle que ces voies construites par des capitaux américains, exploitées par des Américains et desservies par un matériel et des employés venus des États-Unis.

L'élément américain domine également à Cienfuegos, ville de 65 000 habitans et centre d'exportation du district des *cinco villas*, ou cinq villes : Trinidad, Santo Spiritu, Remedios, Villa-Clara et Segue-la-Grande, peuplées de 20 000 à 40 000 âmes. Sur la plage du port de Cienfuegos, l'un des premiers que visita Colomb, et théâtre de l'entrevue du « grand navigateur avec le roi mystérieux

qu'escortait un groupe de chefs vêtus de longues tuniques blanches et de guerriers nus avec lesquels il ne communiquait que par signes », s'élève aujourd'hui une cité moderne, active et commerçante comme Matanzas et Cardenas, situées plus à l'ouest, maritime grâce à son port vaste et sûr, dans lequel se déversent trois grands cours d'eau, navigables sur une partie de leur cours, voies de pénétration qui permettent d'amener à Cienfuegos les produits des nombreuses plantations de l'intérieur. La plupart, ici encore, ont été créées par les capitaux des citoyens américains; ce sont eux qui ont importé les machines puissantes qui, se substituant à la main-d'œuvre des nègres, ont affranchi du même coup l'esclave et le blanc. A côté des plantations de cannes, les vergers se multiplient, les champs de bananes s'allongent à l'horizon, coupés de haies d'orangers, de citronniers, d'arbres fruitiers dont les produits, expédiés aux États-Unis, font refluer dans l'île l'or que l'Espagne aspire, retardant les progrès de sa colonie, lasse d'un joug onéreux.

Cette lassitude, on la retrouve partout, à La Havane comme à Matanzas, à Cardenas comme à Cienfuegos, à Holguin comme à Santiago surtout, dont la région montueuse et accidentée fut, de tout temps, le repaire des bandes de guérillas, toujours en lutte, toujours défaites et sans cesse renaissantes, qui entretiennent l'agitation dans l'île. La guerre sourde et sans quartier qu'elles font aux troupes espagnoles coûte cher à la métropole, obligée de tenir sur pied des forces considérables pour parer à toute éventualité et de maintenir un perpétue état de siège dans une partie de l'île de Cuba.

III

Puerto-Rico, la seconde des Antilles espagnoles, la quatrième des grandes Antilles par sa superficie, la première par la densité de sa population, est séparée de Cuba par toute l'épaisseur de l'île de Saint-Domingue et par deux cents lieues de mer. Sur une étendue de 11 000 kilomètres carrés, en y comprenant les îles adjacentes de Mona, des Vicques et de Culebra, elle possède 820 000 habitans, soit 85 par kilomètre carré, densité bien supérieure à celle des grandes Antilles qui est de 18, supérieure à celle de l'Espagne, de la France et de l'Autriche-Hongrie. Sur ces 820 000 habitans, près de 500 000 sont de race blanche, 320 000 de race de couleur.

Prolongement de Saint-Domingue, dont la sépare le canal de Mona, large de 120 kilomètres, et à laquelle la relie un plateau sous-marin, Puerto-Rico est, comme les autres grandes Antilles,

orientée de l'ouest à l'est et plus longue que large; elle affecte la forme d'un parallélogramme dont les quatre côtés font face aux quatre points cardinaux. Plus massive et plus rigide que Saint-Domingue, elle est de moindre altitude, bien que semée de massifs disjoints dont la plus haute sommité, le Yunque, à l'angle nord-est, mesure 1 120 mètres. Il est le nœud orographique de l'île, nonobstant sa situation excentrique à l'une des extrémités; c'est au Yunque qu'aboutissent les chaînons montueux qui sillonnent l'île et entre lesquels se creusent des vallées presque toutes perpendiculaires à la mer et arrosées par d'abondans cours d'eau.

Tenue pour partie intégrante de la mère patrie, Puerto-Rico n'est pas administrativement une colonie, mais une province espagnole et, de fait, elle a conservé, nonobstant son climat tropical et sa situation insulaire, l'empreinte caractéristique de la vieille Espagne. Si l'on ne retrouve ici ni les grandes cités de Cuba, ni les somptueuses résidences, ni le luxe et l'élégance de La Havane, en revanche, les agglomérations urbaines sont nombreuses. Ponce, le centre le plus important, renferme 40 000 âmes, San-German 31 000, San-Juan 26 000, Aracibo et Monado environ autant, Mayagues 20 000, puis des villes secondaires, au nombre d'une trentaine environ, endormies, il y a peu d'années encore, dans une torpeur séculaire, n'ayant alors avec l'Europe que de rares rapports, indifférentes aux événemens qui l'agitaient. Puerto-Rico, peu connue, végétait en dehors du grand courant commercial, se suffisant à elle-même, satisfaite de sa condition, ignorante du luxe et de la misère, du confort et des besoins que fait naître la civilisation, heureuse peut-être, isolée du reste du monde à coup sûr.

Et cependant, de ces terres antiliennes, elle est, avec Cuba, la plus riche et la plus fertile, la plus renommée pour la qualité de son café, et aussi celle qui s'adapte le mieux à l'élevage du bétail et à tous les genres de culture. A ces titres divers, elle ne pouvait rester plus longtemps dans son isolement, le jour où la vie s'éveillait autour d'elle au contact de la civilisation envahissante, de l'or et de l'industrie des États-Unis. On les retrouve ici, eux et leurs pionniers et aussi les capitaux et les colons de l'Europe. Des émigrans corses ont créé dans l'île d'importantes plantations de café, encouragés à le faire par la concession octroyée à une compagnie française pour la construction des voies ferrées. Telles étaient, il y a peu de temps, les difficultés de communications à Puerto-Rico, qu'une tonne de café coûtait 60 francs de transport d'un point quelconque de l'intérieur jusqu'au port d'embarquement et qu'il était moins dispendieux de faire venir d'Asie le riz, et d'Amérique le maïs, que cette île produit en abondance, que de

les charrier par d'impraticables sentiers jusqu'aux centres de consommation.

Dans de pareilles conditions, les récoltes, parfois trop abondantes, pourrissaient sur place faute de débouchés extérieurs, la production se réglait sur la consommation locale, rien n'incitant à l'étendre, tout invitant à la restreindre. Brusquement ces conditions économiques sont renversées; l'engorgement des récoltes fait place à un écoulement rapide et rémunérateur, la demande vient solliciter la production, lui apportant les capitaux nécessaires à son extension, éveillant l'amour du gain, créant des besoins nouveaux, ouvrant de larges voies à la circulation, de larges perspectives aux planteurs.

Au début de la colonisation, l'absence de mines d'or avait contribué, autant que la situation géographique de Puerto-Rico à l'ouest du grand courant de l'émigration européenne, à détourner d'elle les aventuriers espagnols que l'or seul tentait. Plus tard, l'île s'était lentement peuplée, non de Basques et de Galiciens, comme Cuba, mais de colons andalous, de *goajiros*, qui cultivaient eux-mêmes leurs champs, élevaient leur bétail et n'avaient guère que faire d'esclaves. Ici, tout attirait et retenait ces émigrans; le pays semblait créé pour eux et eux-mêmes prédestinés à ce pays. Les Andalous sont, dit un proverbe local, les Gascons de l'Espagne, et, de fait, ils n'ont pas d'analogie avec les Castillans. Ils sont aussi gais que ces derniers sont réservés, aussi bavards que leurs voisins sont taciturnes et graves; ils ont l'imagination vive et ardente, le langage imagé et coloré, fortement imprégné de mots arabes. Le sol qu'ils quittaient était, comme celui dont ils prenaient possession, riche en orangers et en citronniers, riche en huile, en vins exquis et en fruits, en miel et en raisins secs. Entre Alméria et Gibraltar, on cultive la canne à sucre et le coton, on élève ces magnifiques chevaux de race pure et de haute allure pour lesquels l'Andalousie est renommée.

A Puerto-Rico, les Andalous retrouvaient, favorisées par la fécondité du sol et la chaleur du soleil des tropiques, mêmes facilités d'existence et cultures analogues. Ils s'acclimatèrent facilement, se multiplièrent rapidement. Ils devinrent assez nombreux pour qu'en 1873 l'abolition de l'esclavage ne modifiât en rien les conditions économiques et pour n'avoir nul besoin de recourir à la main-d'œuvre et à l'importation des Chinois ou des Hindous. Gais et sociables, sans grands besoins et satisfaits de peu, ils se groupèrent, créant des agglomérations plus nombreuses qu'importantes; ils varièrent les cultures, ne donnant à aucune de grands développemens pour les raisons que nous avons indiquées plus haut, mais se familiarisant avec toutes. Il en résulte que l'évolution qui se

produit, pour soudaine qu'elle soit, ne les prend pas au dépourvu, qu'elle n'exige d'eux ni tâtonnemens infructueux, ni une évolution correspondante dans les conditions économiques et sociales. Cette épreuve, redoutable pour les colons brusquement mis en contact avec les exigences d'une civilisation impatiente, ne s'impose pas ici. L'ouverture des routes ne fait que dégager des plantations déjà créées et prêtes à s'étendre, que faciliter l'écoulement de produits déjà connus et appréciés; les ports existent, ils sont sûrs et peuplés; les centres commerciaux s'échelonnent au long de l'île, bien distribués sur les côtes, au nord et au sud, à l'est et à l'ouest, permettant d'établir des voies de pénétration convergeant au centre et d'un développement relativement restreint. Les routes, qui relient déjà les ports aux ports et auxquelles on substitue un chemin de fer circulaire, fournissent des points d'appui qui facilitent les travaux en cours.

Avant même qu'ils soient achevés, le fret s'offre, le trafic surgit en quelque sorte au long des rails à peine posés et ce trafic s'annonce important; le sucre et le café sont d'excellente qualité; si le tabac ne vaut pas celui de Cuba pour la confection des cigares, il est recherché en tant que tabac à fumer; l'apiculture donne d'excellens résultats et la cire et le miel commencent, ainsi que les fruits, à figurer à l'exportation. De 9 000 tonnes de sucre, la production s'est élevée à 65 000, celle du café a été portée de 3 000 à 25 000 tonnes, celle du tabac de 300 à 1 500 balles. Ce n'est encore qu'un début, mais ce début alimente déjà un mouvement commercial de 150 millions, desservi par près de 3 000 navires.

Moins nombreux ici qu'à Cuba et à Haïti, vu la distance plus grande des États-Unis, l'élément américain est, à Puerto-Rico encore, le représentant et le facteur le plus actif du progrès. Rien d'étonnant à ce que l'on en ait conclu que les États-Unis convoitaient l'annexion de ces îles et surtout de Cuba. Il fut un temps, antérieur à la guerre de Sécession, où l'esclavage était de droit et les États du Sud maîtres de l'Union américaine, où les États du Nord luttaient pour conquérir la prééminence dans le Congrès, et, par leurs annexions répétées aux dépens du Mexique, voyaient grossir le nombre des États anti-esclavagistes et grandir leurs forces, où le Sud, impuissant à s'étendre, voyait diminuer les siennes et cherchait des compensations du côté des Antilles. Mais ces visées annexionnistes, nées d'une situation politique qui n'existe plus et qui étaient spéciales à un groupe d'États, condamnés, sous peine de déchoir, à étendre l'esclavage, non seulement n'ont plus de raison d'être, mais sont en elles-mêmes et par elles-mêmes antagonistes aux traditions nationales, à l'orientation donnée, dès le début, par les fondateurs de la République, hostiles à toute

extension territoriale insulaire, convaincus, et avec raison, que les États-Unis ne devaient en chercher que sur le continent, convaincus aussi que ce continent septentrional était amplement de taille à leur en procurer et finirait par leur appartenir. Faussée par l'esprit de parti, et, un moment, détournée de son objectif par la puissante impulsion des États du Sud, la marche des États-Unis a paru s'infléchir vers les îles de la Méditerranée américaine ; on a cru voir dans les entreprises des flibustiers les irrépressibles manifestations de l'opinion publique, alors qu'elles n'étaient que les tentatives désespérées d'un grand parti aux abois pour forcer la main au gouvernement fédéral et l'entraîner à sa suite dans de périlleuses aventures.

Il a toujours résisté, et, dans les jours les plus critiques de l'histoire de l'Union, des voix autorisées et écoutées se sont élevées au Congrès et dans la presse pour protester contre ces tendances, pour combattre ces annexions, pour désavouer ces iniques agressions. Non plus aujourd'hui qu'alors, ces voix ne feraient défaut à une cause juste. Les États-Unis ne convoitent pas plus la prise de possession de Cuba, que Cuba n'entend devenir un État américain. Elle aspire à être indépendante, à conquérir son autonomie politique et commerciale. On ne saurait attendre des États-Unis qu'ils contrarient des aspirations auxquelles ils sont redevables eux-mêmes d'être aujourd'hui ce qu'ils sont ; on ne saurait attendre d'eux qu'ils enraient un courant commercial qui leur est favorable, et, plus encore, à ces terres tropicales. De ce que la « Reine des Antilles », obéissant à une attraction naturelle, incline de plus en plus vers sa puissante voisine, on ne saurait conclure que ce rapprochement commercial soit le prélude d'une annexion territoriale que ni l'une ni l'autre des deux parties ne souhaite.

C. DE VARIGNY.

TROIS ROMANCIERS SCANDINAVES

I

JONAS LIE

En allant de Copenhague à Christiania, je m'arrêtai quelques heures dans une ville de pêcheurs, Grimstad, au bord du fjord, sur la côte sud. Ville? Non pas. Bourgade plutôt, qu'une rue boueuse et mal pavée coupait en deux; une cinquantaine de maisons en briques que séparaient les unes des autres des jardins dépouillés par l'automne. J'eus vite fait de la parcourir, et, au bout d'un quart d'heure à peine, je me trouvai dans la campagne, au milieu d'un chemin raviné, que balayaient les rafales venues du large, pleines de colères. Et la mer, écumante et grondante, m'arrêta. Grimstad est un bourg, Bergen est une grande ville; toutes deux, pourtant se ressemblent en toutes choses et surtout en ceci que, « quand la brise souffle sur la pleine mer, on peut deviner, à l'odeur, quelle marchandise est sur les quais (1). » Cette odeur, c'est celle du poisson. Elle est partout et vous poursuit tenace et opiniâtre, inévitable, sur le port où l'on empile cette cargaison dans la saumure pour aussitôt l'expédier dans le sud. Et ce vigoureux et sain parfum, il est comme le symbole sensible de la prospérité de ces villes où la pauvreté est inconnue, de la force virile de ces populations, qui vivent de la mer, pour elle, au milieu d'elle, presque.

Le peuple des marins norvégiens vaut mieux que le peuple

(1) Björnson, *La fille de la Pêcheuse*, I.

des vallées ou des districts de l'intérieur, parce qu'il est plus libre. Très religieux et très honnête, l'habitude du péril, l'audace indispensable à ses tentatives, l'énergie qu'il lui faut déployer contre ces mers du Nord si sombres, si terribles quand le vent souffle, ont développé dans son esprit une indépendance presque absolue à l'égard des préjugés et des idées trompeuses qui asservissent si durement ceux qui vivent de la terre, dans l'étroit horizon des montagnes. Les hommes sont si peu de chose en face de la mer et les lois qu'ils ont établies pèsent si peu, comparées aux grandes fatalités cosmiques! Sorti de la dune comme le terrien du champ, vivant souvent tout seul, à l'écart des villes, dans une cabane en planches blottie à l'angle d'une falaise, à l'embouchure d'un torrent, au bord de l'abîme sur lequel les eiders ont suspendu leur nid, le marin s'aventure rarement dans les cités. La liberté dont il jouit augmente et fortifie sa confiance en lui-même, le rend radieux et fort. Il est celui qui vient des pays dont les autres rêvent et il a conscience de cette supériorité. Aussi ne craint-il guère que les génies malfaisans et les sirènes qui troublent les flots, veulent la destruction des navires et la mort des navigateurs. En été, quand s'allument aux confins inconnus du monde les mystérieux soleils qui ne se couchent jamais, vers la mi-juin, il remise sa barque sous le hangar peint en jaune et s'en va dans les grands ports pour se louer aux armateurs. C'est le moment où sur les rivages étranges du Nordland, du Finmark et des Lofoten, commence la grande kermesse annuelle de la pêche norvégienne. Trente mille marins se réunissent dans d'immenses cabanes construites exprès pour eux, au milieu desquelles est un foyer pour la cuisine. Et, bien que les têtes soient chaudes, les courages excités, les poings et les couteaux trop souvent préparés pour la lutte, tout néanmoins se fait en bon ordre parce que l'usage de l'eau-de-vie est formellement interdit. Des pasteurs accompagnent l'expédition, versant dans ces âmes farouches le baume onctueux de la parole évangélique. La pêche est abondante et chacun peut gagner; mais chacun peut mourir aussi. Bien souvent il s'élève un vent d'ouest qui force les marins à fuir au large, à travers le Westfjord, vers la grande terre. Vingt-cinq kilomètres sur des bateaux découverts, dans la tempête. Bientôt la frêle embarcation chavire, vogue la quille en l'air. Ceux qui n'ont pas succombé dans le premier désastre s'accrochent aux anneaux, aux crochets qui garnissent les flancs, ou se cramponnent, soutenus par l'eau, à leurs couteaux fichés dans le bois. Bien peu échappent, et le nombre des couteaux marque le nombre des victimes.

Où sont-ils, les marins sombrés dans les nuits noires?
O flots, que vous avez de lugubres histoires!
Flots profonds, redoutés des femmes à genoux!
Vous vous les racontez en montant les marées,
Et c'est ce qui vous fait ces voix désespérées
Que vous avez le soir quand vous venez vers nous!

Ces « nuits noires », les nuits de tempête, quand tout le monde est heureusement rentré, les matelots à voix basse assis en rond dans leurs grandes salles, autour du feu, se racontent les mystérieuses histoires, les païennes légendes. Mystérieuses, car en elles naïvement s'exprime la profonde épouvante qu'à certaines heures verse dans ces âmes la terrible nature contre laquelle ils luttent; païennes, car ils vivent trop près de cette nature pour n'en point redouter les puissances cachées; et farouches, car ces divinités ne sont pas les sirènes au chant si doux qu'entendent les navigateurs des mers du Sud, mais des dieux rudes, dont la colère pulvérise les rochers de la côte.

Et ne peut-on partager l'état d'âme de ces aventuriers naïfs, indépendans à l'égard des hommes, mais esclaves soumis des événemens, quand on savoure l'amertume désespérée et passive qui se cache dans cette légende du littoral que me conta un vieux matelot?

« Olaf, un pêcheur du Finmark, aperçut un jour un vaisseau immense qui venait vers le rivage, à travers le fjord. Quel ne fut pas son effroi quand il vit qu'aucun matelot ne faisait la manœuvre, que le capitaine n'était point à sa barre, et que c'était poussé par on ne sait quelle force mystérieuse que le grand navire avait franchi seul les passes dangereuses de l'entrée du golfe. Et soudain, debout sur le gaillard d'arrière où brillait en lettres flamboyantes le nom patronymique, un nom que personne, en Norvège, ne se rappela avoir connu, sur le gaillard parut la Mort qui frappa du pied. A ce choc le vaisseau-fantôme s'abîma dans les ondes, et le matelot, saisi d'horreur et n'ayant plus la force de fuir, vit distinctement au fond des eaux, couchés dans des sépulcres de pierre, vingt-cinq de ses amis, partis un mois auparavant pour pêcher au Lofoten, et dont on n'entendit plus jamais parler. Olaf en devint fou. »

Mais qu'importe? L'incommensurable effroi qu'on éprouve en face de la grandiose et dangereuse nature du Finmark ne tue point, dans le cœur de ceux qui l'habitent, la vivace énergie. Le bon marin sait bien que la mer est sa nourrice, aux rudes mamelles, mais au lait puissant, et que, si la mort est quelquefois assise à l'arrière de sa barque, l'espérance est toujours à l'avant.

I

Sur ces côtes, asile dernier de la vie sans entraves et de l'énergie morale développée par un péril constant, tout en haut de la Norvège, en Finmark, grandit Jonas Lie, le plus délicat, le plus esthétique, au sens absolu, des écrivains scandinaves. Son talent est le savoureux produit d'une hérédité affinée qu'il tenait de plusieurs générations d'ancêtres remarquablement civilisés, et de cette éducation solitaire et lointaine, indépendante. Fils et petit-fils de magistrats, son bisaïeul, né à Rœros, pays des mines de cuivre, était directeur de la police à Trondjhem. Il joua, comme tel, un rôle politique fort actif pendant la guerre entre la Norvège et la Suède, au commencement du siècle. Mais l'action, en lui, ne nuisait point au rêve. Il poétisait volontiers et écrivit des chants naïfs, simplement rythmés, dont quelques-uns sont récités encore et restés populaires parmi les paysans des hautes vallées. Il fut le premier grand homme de la famille, le premier qui marqua le degré supérieur de développement où la race était arrivée. Avec lui, elle sortait de l'obscurité commune. Le grand-père du romancier était avocat à la Cour d'appel de Trondjhem, la ville la plus intelligente de la Norvège. Son père était juge dans un des plus grands districts de la côte Ouest. Mais la nature de ses fonctions le forçait à de fréquens déplacemens, si bien que Jonas Lie, né à Eker, à quelques lieues de Christiania, en 1833, traversait le pays en tout sens, passait du fjord à la montagne, et partait à trois ans pour Tromsoë, petite ville de quatre mille âmes, au pays mystérieux et lointain du soleil de minuit. Il vécut là-haut, en pleine nature hyperboréenne, à cinq cents lieues du pôle, pendant douze années; il s'emplit les yeux de la lumière étrange qui déforme les choses, les oreilles du silence effarant qui règne en souverain dans ces espaces inconnus, tous les sens de ces impressions énigmatiques qu'on ne saurait trouver sur aucune autre terre, en aucun autre lieu du monde. Il en revint poète. Seulement, son talent mit vingt ans à pousser, d'une sève tardive, mais vigoureuse, comme ces fines plantes du Nord qui fleurissent avec peine, mais résistent à la neige, au gel meurtrier, aux rafales venues de la mer de Glace.

En 1846, il quitte Tromsoë. Il avait l'intention d'entrer à l'école navale de Fredriksvaern. Myope, il ne fut pas admis, mais il ne lui manqua que le galon, il était marin dans l'âme.

A cette époque, il était déjà l'homme qu'il est resté. Une tête ronde, osseuse, forte, d'une solidité de profil merveilleuse : une tête de médaille complètement glabre, encadrée dans une chevelure

longue et tombant sur les épaules, trouée de petits yeux vifs et perçans, qui lancent un regard aigu parfois, le plus souvent rieur et chaud. Le tout sur un grand corps carré, râblé, pétri de frimas et de brumes, nourri du sel qui fortifie. En somme une physionomie ardente et résolue, mais aussi très douce. Car la bouche aux lèvres minces et longues, la bouche sinueuse, infléchie aux extrémités, a je ne sais quel pli amer qui en dit long sur la vie intime de l'âme, sur l'intensité douloureuse de la réflexion. L'âme d'un artiste ému, épris de beauté pure et d'humanité vraie dans un corps de matelot. Au moral, au contraire, c'était un autre homme. Aujourd'hui que les années sont venues, nombreuses, apportant chacune sa gerbe de gloire, mais de souffrances aussi et de désillusions, Lie cause volontiers, et rit et se dépense ; à trente ans, il ne causait guère, mais rêvait, se repliait sur lui-même, taciturne comme un paysan du Finmark. Un lyrisme inconscient, impuissant à parler, fumeux et surchargé d'images, bouillonnait en lui. De rares éruptions, vite arrêtées. Si bien que tous ses camarades d'université et de vie littéraire, Björnson, Ibsen, Vinje, l'ignoraient encore. Björnson, il est vrai, dans un discours à Tromsoë, disait en parlant de lui : « Ses amis savent qu'il n'a qu'à faire descendre le seau dans le puits de sa fantaisie pour l'en retirer plein jusqu'aux bords », mais c'était en 1869, et lorsque Lie était déjà engagé fort avant dans la vie littéraire.

Vers 1858, licencié en droit, il s'établit avocat à Kongsvinger ; peu de temps après, il épousait sa cousine, Mme Thomassine Lie, qui devait être sa confidente et sa consolatrice. A ce moment, respecté, presque officiel, et riche, il semblait mort pour l'art. Il n'en fut rien. Il avait toujours fréquenté les hommes de plume ; entre eux et lui circulait un courant magnétique. On ne fut donc qu'à moitié surpris lorsqu'en 1868, à trente-cinq ans, il abandonna son poste d'avocat et, bien que de tempérament peu propre à la vie enfiévrée qu'on y mène, entra, comme tant d'autres, dans une rédaction. Mais en même temps il se mettait à acquérir cette seconde et substantielle éducation si nécessaire à l'homme de lettres. Durant ses loisirs, dans la solitude et la paix de son ménage, il apprenait par cœur nos poètes contemporains, voyait Byron en rêve, ainsi qu'il l'écrivait à cette époque à l'un de ses amis, étudiait avec passion ce Wergeland qu'aimait tant Björnson, le proclamait comme le maître et le seigneur souverain, et commentait avec ardeur Kjerkegaard et Treskow. Nul pourtant ne soupçonnait ce qu'il allait être bientôt, lui moins que les autres. Le public connaissait, estimait son nom ; du jugement unanime, il n'était que le rédacteur en chef d'un grand journal et un poète

de circonstance. C'est pourtant comme tel, et à ce moment, qu'il composa ce large poème, où jaillit tout l'espoir des générations jeunes, que j'entendis un soir chanter en chœur par les étudians de l'Université, à Christiania, pendant qu'au dehors, au fond de la nuit noire, montait la plainte infinie du fjord battu par les rafales :

« Sainte est la vocation de l'étudiant! dans les jours chauds de la jeunesse, il entre dans la route du Temple pour y recevoir le baptême de l'esprit. C'est là qu'il entend la voix des générations disparues, et les mots éloquens que chuchote le passé... Toi, génération vivante dont le cœur bat, quand tu portes un toast aux devanciers, te dépenses-tu à la mesure de leur grandeur? Dis, sauras-tu dans le rêve t'élever aussi haut qu'ils l'ont fait? As-tu la force de vider comme eux, jusqu'au fond, l'antique corne de bœuf? Comprends-tu que cette coupe est remplie du fleuve de notre histoire, profond comme le cœur du peuple, grossi des larmes de ses souffrances, gonflé du flot de ses espoirs?... »

... Triple éducation. Pratique; — en sa qualité d'avocat, d'homme de barreau rompu aux affaires, Lie était entré au cœur de la société, il en avait vu fonctionner les rouages et combien de misérables sont écrasés dans l'aveugle machine; il savait ce qu'est l'argent, quel rôle il joue, quelle formidable puissance il symbolise; sans qu'il s'en doutât, lentement, le levain des révoltes futures avait germé en lui. Pittoresque; — il avait vécu avec des marins dans le Nordland, avec les terriens à Kongsvinger, avec les ouvriers des villes durant son séjour à Christiania comme journaliste; il avait jour à jour amassé ce riche trésor de sensations dans lequel, plus tard, il puiserait à mains ouvertes pour jeter sur son style la magnificence parnassienne. Philosophique, enfin; — des maîtres qu'il aimait tant, il avait appris à considérer d'un œil altier l'humanité et la nature, à sonder ce que recouvre la frêle et fugitive apparence des choses, à les accepter sans se laisser dominer par elles. Qualité suprême, celle-là, pour un artiste, qui fut sa qualité primordiale, le fondement solide de son originalité dans son pays.

Il avait trente-six ans. Sa richesse lui avait épargné les âpres luttes pour la conquête du pain qui tuent si vite les hommes de ce temps; il avait, sans les gaspiller, dépensé ses forces. Il était maître de lui et sur le point de l'être de la fortune.

II

Brusquement, de cette puberté tardive et ignorée, jaillit une maturité superbe. En 1870, un roman, *le Clairvoyant (Den Fremsynte)*, le révélait comme un maître au grand public des trois pays. On salua le symptôme manifeste de la rénovation littéraire qui, à

ce moment même, travaillait toute la Scandinavie, une des gerbes de ce germinal artistique qui se levait enfin au Nord. Le livre s'enleva avec rapidité, fut discuté avec passion. Il intronisait d'autres traditions, procédait d'autres théories. L'apparition de ce chef-d'œuvre eut l'importance d'une révolution. Pour la première fois on voyait dépeinte, avec une sincérité de bon aloi, la vie des humbles ; pour la première fois on était débarrassé de cette convention fade dont Björnson lui-même ne s'était point suffisamment défendu jusque-là. Aux paysans vertueux d'opéra-comique dont l'auteur d'*Arne* avait raconté les idylliques amours, le romancier nouveau substituait des marins sentant le poisson, grossiers et rudes, ayant quitté leurs « habits du dimanche ». Ce « Clairvoyant », c'était l'auteur lui-même, qui, ayant vu et bien vu, voulait jeter sur des pages blanches et communiquer à d'autres le trop-plein de la lumière qui emplissait ses yeux. S'en allant dans la vie, il en notait tous les phénomènes, toutes les apparences, toutes les manières d'être, se réservant seulement le droit d'ordonner l'ensemble de ses observations suivant un plan logique. — C'était vraiment la naissance de cette jeune littérature réaliste, saine, véridique et féconde, inspiratrice, depuis vingt ans, de tant d'œuvres de premier ordre. Le *Clairvoyant* est une idylle dans la manière d'*Atala*, parfois lyrique, parfois vulgaire, toujours sensuelle et quelque peu mystique. Le style est merveilleux. Lie, du reste, est un des élus dont on peut dire qu'ils ont tous les styles parce qu'ils ont leur style, et que leur art est aussi riche que toutes les expressions possibles de la pensée. C'est un maître écrivain, inégal parfois, souvent abondant et prodigue, trop riche, mais toujours solide et voulant ce qu'il fait. Il a de ces mots heureux qui font brusquement saillir et mettent en relief la physionomie d'un personnage, d'un paysage, la note d'une situation. Voyant, il a des mots de voyant, des mots comme en avait Victor Hugo. La partie lumineuse du tableau qu'il évoque se peint, se fixe sous sa plume, irrésistiblement. Du premier coup il faisait rendre à la langue norvégienne des effets qu'elle n'avait jamais rendus, et l'intensité des sensations qu'il éveillait fit dire qu'avant lui le pays mystérieux des grands fjords, glacé en hiver, torride en été, où se déroulait l'action de son roman, était inconnu, et qu'il avait vraiment « découvert le pays de minuit ».

Malgré la hardiesse des nouveautés qu'il avait créées, les révélations que contenait son livre et qui durent lui susciter plus d'un jaloux, le grand public consentit de bonne grâce, avec enthousiasme même, à la violence que l'audacieux écrivain voulait faire à ses habitudes. Du premier coup, Lie eut gagné la bataille.

Björnson, changeant sans hésiter de méthode et de procédé, imita l'exemple que lui montrait avec tant d'éclat son ancien camarade; il devint le vigoureux et précis écrivain des romans de sa seconde manière. Ibsen, vers ce temps-là, abandonna les vers pour la prose, désireux de réaliser plus de vérité et plus de vie. Imitation ou coïncidence : le fait n'en est pas moins significatif. Ce que voulaient les esprits, récemment mis en contact avec les philosophes positivistes, c'était la vérité, sans fard. Cette jeune gloire, aussi bien, prit toutes les formes. On donna le nom, presque inconnu hier, célèbre maintenant, de Lie, à des bateaux; l'État décerna au nouveau maître une bourse de voyage. Jonas Lie alla donc achever son éducation à l'étranger. Il traversa Amsterdam, et, au lendemain de la Commune, notre Paris encore fumant. Il devait y revenir, pour y finir sa vie, peut-être. Cette fois, il courut plus loin au sud, à la source séculaire et toujours abondante de toute poésie! Au bord du Tibre, il apprit ce que c'est que le soleil. Il ne l'oublia jamais. Le seul, peut-être, de tous les écrivains scandinaves il a su en mettre dans ses livres. Il y a du Latin en lui.

Et beaucoup. Il voit la nature sans l'absorber, sans non plus s'abîmer en elle. Durant toute cette période, la plus esthétique, la plus brillante de son développement littéraire, dans tous les livres acclamés qu'il publie successivement après *le Clairvoyant*, *le Trois-Mâts l'Avenir*, *le Pilote et sa femme*, *Rutland*, *En avant*, il reste l'artiste enivré de formes et de pittoresque, épris de beauté pure. Ses héros, ce sont toujours les marins, ses premiers amis; il en dit la simple existence, la résignation inconsciente et sereine, le mépris du danger, et aussi les furieuses passions et les mœurs grossières, dans la liberté de la mer immense et des côtes désertes. Mais il n'analyse pas, il décrit; son art est un art plastique, de relief. A trente ans de distance, et poète, il revit sa vie enfantine, il la raconte, il la *sent* de nouveau. Et quand parfois, il tente de saisir l'âme sous le corps, il ne trouve qu'un je ne sais quoi ondoyant, vague, enveloppé dans une lumière confuse et pâle, pareille à celle qui, monotone et maladive, règne sur la steppe et sur le fjord. Avec ses lacunes, Lie apparaît alors comme un matérialiste singulièrement affiné et vibrant; les choses sont entrées en lui; la mer est salée dans ses livres. C'est un visionnaire, doué d'organes d'une rare puissance. Longtemps avant Loti, il est impressionniste. Loti? Pourquoi non? Loti a été contesté; je ne nie pas qu'il se répète. Mais dites avec sincérité si vous n'avez pas été stupéfait après avoir lu pour la première fois l'un de ses romans, *Pêcheur d'Islande* par exemple. Vous avez ressenti un épuisement nerveux après avoir parcouru toute la gamme de ces

impressions fugaces, maladives, d'une acuité douloureuse, mais si vivantes, si vibrantes, si grosses de réalité. — Avec une moindre énergie, mais moins de monotonie aussi, plus de désintéressement et de maîtrise de soi, Lie, dans ses premiers livres, est, comme Loti, un impressionniste, un virtuose de la sensation. Décadent, pas encore; mais morbide déjà. — Et revoyez après cela cette rude charpente de matelot, cette tête de médaille! Des nerfs exaspérés dans un corps vigoureux, — toujours la Norvège!

II

Vers 1875, le public, qui, d'un œil intéressé, suivait le romancier dans son heureuse carrière, ne fut pas peu surpris de voir que, soudainement, son pas devenait comme hésitant, son allure plus pesante et plus décidée. Le style était toujours somptueux, l'art toujours plastique et vivant, mais les personnages n'étaient plus les mêmes et le cadre se rétrécissait. Tirant sa barque sur le rivage, disant adieu à la grande mer qui si longtemps l'avait bercé, Lie abandonnait ses premiers amis, les rudes et simples matelots, pour rentrer dans les villes, dans les hautes maisons sans air et sans horizon, en pleine misère sociale. Sa Muse, on eût dit, revêtait des habits plus sombres, se penchait sur la douleur des humbles, sur l'angoisse des incompris, allait au secours des vaincus de la vie. Docile, le poète la suivait, acceptait cette inspiration que lui versait sa fidèle et glorieuse amie, s'attendrissait avec elle. Si la première phase de sa vie littéraire correspondait à son insoucieuse adolescence, parfumée d'essences exquises, baignée de lumière, aux années qu'il avait passées là-haut, en pleine nature pénétrante et colorée, celle qui s'ouvrait semblait correspondre au temps plus rude durant lequel il avait lutté contre l'argent. Il se révélait sous un autre aspect, plus grave et presque triste. Mais, de cette transformation morale, il sortait plus fort, mieux trempé pour accomplir jusqu'au bout sa dure fonction de poète. Les temps, en effet, étaient révolus, les préoccupations autres. L'ardente propagande, écrite ou parlée, de Björnson avait ému les esprits. Les éloquentes revendications de tous les révoltés dont Ibsen avait pétri l'âme, avaient fait frissonner plus d'un déshérité. La discipline étroite à laquelle, durant dix années, s'était volontairement soumise la Norvège, l'avait rendue capable de produire à son tour des œuvres vigoureuses. Du chaos moral qui avait succédé à cette quiétude ancienne que le dogme religieux, fidèlement observé, avait entretenue, commençait à surgir un monde nouveau. Les pauvres songeaient à plus de liberté, les riches à moins de sujétion spirituelle. Il se faisait au fond des âmes une sourde

germination d'aspirations nouvelles; des idées, jusqu'alors insoupçonnées, se montraient au grand jour de la discussion. Ce fut le moment où les ouvriers scandinaves furent initiés au socialisme allemand, s'organisèrent pour la défense de droits qui venaient seulement de leur être révélés. Les colères soulevées par les premières comédies sociales d'Ibsen vont dès lors s'aggraver dans une progression constante jusqu'aux *Revenans*, qui furent le dernier triomphe, et Björnson devient l'ennemi juré des partisans des vieilles traditions. La guerre est déclarée. Ce n'est pas une évolution qui se poursuit, c'est une révolution qui commence.

Lie, en poète dont la fonction supérieure est d'être un écho vivant et sonore des grandes paroles qui remuent les nations, ressentit profondément ces émotions nouvelles. Il cherche à les exprimer et, spontanément, se range parmi les révolutionnaires. Avec *Adam Schrader*, il abandonne le procédé pictural dont jusqu'alors il avait usé. Il fait, il est vrai, bientôt un pas en arrière, la bataille l'effraye, il craint d'y fausser sa fine armure. Mais l'entraînement est plus fort que sa volonté. Il jette brusquement sa légère plume de styliste pour prendre une lame, ciselée encore et brillante, mais plus dangereuse et plus solide. Comme Ibsen, il se livre à l'analyse. Il pénètre dans l'intérieur des âmes, lui qui s'était jusqu'alors contenté d'en décrire les manifestations extérieures; il les interroge. Que désirent-elles? Dans l'*Esclave de la Vie*, il regarde la société d'en bas, avec les yeux d'un ouvrier; il la juge et la condamne. La vie n'est point un joug, elle serait bonne si l'homme ne la gâtait, si sur cette terre éternellement sereine et féconde il ne bâtissait un édifice d'iniquités et de mensonge, de cruauté aussi, qui écrase les humbles. Et pourtant chacun prend pied sur cette terre de douleur, chacun y suit sa route, plus ou moins lourdement chargé, les pieds saignans, jusqu'au but final, qu'on ne peut éviter, la Mort. Qu'a-t-on fait le long du chemin? Un peu de bien, parfois; un peu de mal, toujours; et l'on a beaucoup souffert. A quoi bon vivre alors?

Puissances infernales est, ce semble, d'une portée moins haute. Et cependant la vérité qui s'en dégage est d'un intérêt plus général encore. Deux hommes y figurent, adversaires radicaux. M. Jonston, issu d'une vieille famille, délicatement cultivé, nerveux, dédaigneux de l'argent, amoureux d'élégance, sensible, en un mot, comme on disait aux jours évanouis de noblesse et d'aristocratie, entre en antagonisme avec M. Bratt. Celui-là, il est le fils du siècle, de notre civilisation industrielle et mercantile, inventée, créée de toutes pièces par des ingénieurs d'esprit mathématique; parvenu, il juge tout, la vie et l'art, la joie et la souffrance,

l'amour, à la mesure d'un même étalon, l'argent; égoïste, il se lance à poings fermés dans la mêlée sociale, écrasant tout, n'ayant à la bouche que le cri séculaire de la brutalité sans merci : *Væ victis!* Intelligent? plus que son rival peut-être, mais d'une intelligence grossière et sans souplesse, incapable d'essor, l'intérêt matériel lui coupant les ailes. Mais Bratt a la grande qualité que notre siècle a célébrée, à qui il éleva des statues : la volonté. C'est par elle que, démocrate énergique, il triomphe du sceptique aristocrate; par elle qu'il est jeune, alors que l'autre, vieilli, n'a plus qu'à mourir; en elle, il puise la foi, foi rude mais forte, foi vulgaire mais inlassable. Jonston et Bratt, deux sociétés, deux civilisations dont l'une, artistiquement, valait mieux; dont l'autre, moralement, est supérieure. La démocratie est plus honnête, plus énergique et saine. Mais jamais, jamais elle ne saura porter cette robe de charme et d'élégance, cette grâce exquisement nuancée qui seyait si bien à l'autre. Et cependant, quoique à regret, le poète conclut avec Bratt. Bratt, c'est l'avenir, la foule en travail, les sociétés de justice et de bonheur, rudes encore, en formation. Mais pourquoi tant d'efforts humains? Jonston aussi fut jeune : il meurt cependant, ou va mourir. Tous deux, l'homme de vieille roche et l'homme nouveau, sont les jouets de « puissances infernales » dont nul n'a jamais pu sonder la profondeur et qui nous mènent on ne sait pas où. L'humanité semble éternelle; elle marche, rejetant un manteau usé pour s'habiller d'un autre, une civilisation mangée aux vers pour une civilisation plus solide. Mais elle se lasse, elle s'épuise, elle ne rajeunit pas. Alors, à quoi bon les désirs insensés du démocrate enivré d'espoir? Bratt, naïf ouvrier, ne galvanisera pas le vieux monde avec ses chemins de fer et ses télégraphes, instrumens grossiers de justice idéale. Il croit à l'avenir, à sa force, robuste travailleur. Mais l'avenir lui manquera demain, peut-être. Ne valait-il pas mieux employer sa jeune énergie à réaliser la seule chose durable que l'homme puisse ici-bas créer : un peu de cette grâce, de cette beauté suprême, qui sont l'émanation directe du monde absolu, de ce qui ne meurt pas?

Décidément, Jonston a raison. L'artiste, malgré tout, dans le romancier philosophe, a reparu. Car Lie, quoi qu'il veuille, est avant tout artiste, l'impressionniste nerveux, singulièrement affiné, qu'il s'était révélé dans ses premiers romans. Il a conservé cette rare puissance de sensation qui fait de lui comme un miroir presque inconscient des réalités extérieures. *Puissances infernales* est l'histoire de deux âmes; l'auteur disparaît entre elles. Il rejette sa personnalité, il l'oublie volontairement, il est tour à tour Jonston et Bratt; il l'est si complètement qu'il ne sait plus s'il

existe lui-même. Mais comment l'est-il? Ibsen, Björnson pensent la pensée de leurs personnages, Lie sent leurs sensations, comme il sentait les sensations obscures des marins du Finmark. Et l'être qu'il a créé parle pour son propre compte, s'exprime à sa manière, juge d'après les élémens qu'il a recueillis. Le style, seul, décèle le romancier, le style toujours souple et ondoyant, plein de couleurs, de sons et de parfums. Et cette notation des sensations d'hommes transformés, comme écrasés par une société effroyablement compliquée, est aussi parfaite que la notation première des impressions ressenties par des hommes vivant librement au milieu des choses, dans la sereine santé de la nature. Se faire ainsi une âme semblable à toutes ces âmes si différentes, avoir un corps vibrant à l'unisson de tous les corps de l'univers, art merveilleux! Art du poète au suprême degré! Art de Jonas Lie! Ses romans sociaux sont des monographies vivantes de sensations sociales. Mais la réflexion, la pensée vigoureuse, l'idée qui démolit les édifices d'iniquité? Coordonner les sensations si puissamment rendues, en dégager la substance et construire, dans une œuvre de conclusion, une œuvre maîtresse, humaine au sens absolu du mot, un système en qui germera dans les temps à venir un grain de vérité, c'est l'œuvre du philosophe, plus grand poète encore. Celle-là, Lie n'osa ou ne sut l'aborder.

Aussi bien, cette radicale impuissance est-elle la dominante faiblesse de son talent. Elle se manifeste en tous ses livres. Que, dans la *Famille de Gilje* et dans les *Filles du Commodore* il explique en l'excusant l'infamie des parens nécessiteux qui vendent pour une dot leur fille au premier venu et qu'il flétrisse, mais comme un phénomène nécessaire, le sacrifice de l'amour à l'argent, et la misère sociale du mariage de raison; que, plus tard, dans *Un Ménage*, il montre comme Ibsen, dans sa *Comédie de l'amour*, comment une passion, vigoureuse à l'origine, ardente et nourrie d'illusion, s'anéantit sous les coups redoublés de la gêne; comment dans l'union bourgeoise d'un avocat et d'une fille de famille, après des pertes successives, l'égoïsme des époux, jusqu'alors insoupçonné, grandit et devient tyrannique, et aboutit à cette lutte abominable et journalière qu'est une vie commune en proie au besoin; qu'enfin, dans *Moïsa Jons*, il juge la société au point de vue d'une couturière, c'est toujours la même méthode, le même procédé d'artiste sensitif impressionnable, la même faculté de revêtir le corps d'autrui et d'éprouver à sa place tout un monde nouveau de sensations inconnues. Ce sont des histoires de cœur, sans doute, mais d'un cœur plus vibrant que spontané; la chaleur qui l'anime est un peu factice. L'artiste décrit, d'un merveilleux

crayon ; le trait est toujours sûr et riche, mais froid. L'âme est ailleurs, ou plane trop haut (1).

III

Jonas Lie n'est donc point un penseur.

Sa fine nature d'artiste répugnait à étaler, à découvrir, à tenter de guérir les maladies sociales qui agonisaient autour de lui. Il a mieux aimé entrer dans la peau des malades que de les soigner. Il satisfaisait ainsi son goût du pittoresque, de l'inédit ; il exerçait sa rare faculté d'objectivation ; il rassasiait sa curiosité en éveil et toujours affamée. Il a merveilleusement fait son métier de peintre. Mais de philosophe, non pas. Dans aucun de ses romans ne passe ce grand cri douloureux du cœur, cette irrésistible prière à la sereine justice qui plane sur le monde, refuge dernier des vaincus terrestres. A peine s'émeut-il parfois. Il ne se donne pas même la peine de protester ; il constate, curieusement, sans rien vouloir détruire ou réprimer, sans jamais plaider, sans jamais conclure. Sceptique? Il l'est ; il ne croit qu'à la beauté rare et délicate, faite pour certains seulement. Son œuvre s'adresse aux déliquescens, et sa renommée, universelle dans sa patrie, vient de ce qu'en Norvège les déliquescens ne sont pas rares. Sa nature est trop exclusivement esthétique pour cadrer avec un tempérament vigoureux de lutteur, de dogmatique. Son œil clairvoyant lui a appris qu'en ce monde il est plus d'un point de vue d'où regarder les choses. Aussi laisse-t-il à chacun pleine liberté de les considérer sous l'angle visuel qui lui plaira. Jonston et Bratt, Moïsa Jons, et les autres, tous ont raison, s'ils sont sincères ; ce qui était faux il y a cent ans est vrai aujourd'hui et ne le sera plus dans un siècle, peut-être. C'est le mot d'Ibsen, dans sa lettre à Brandès. Ibsen, pour se faire du moins une certitude, s'accroche à la pierre solide de l'individualisme, contre qui rien ne prévaut ; Lie, comme Platon, dirait volontiers que rien n'est absolument certain au monde, si ce n'est la beauté. Non absolue, non idéale, placée sur un trône où tous également devraient l'adorer, mais subjective, mais réelle, mais aussi variable et personnelle que les sensations qui vous la donnent. A quoi bon discuter? A quoi bon combattre,

(1) On peut dire qu'à ce point de vue, Lie est le maître de cette nouvelle école de jeunes, très jeunes littérateurs qui s'est récemment formée en Norvège et dont l'idéal est purement plastique. Ils sont las de penser ; la vigueur spéculative de Björnson ou d'Ibsen les effraye un peu ; ils se contentent de revêtir d'une forme raffinée la forte matière qu'ont pétrie les vieux maîtres. Ils lisent Baudelaire, Gautier et pratiquent exclusivement le précepte de l'Art pour l'Art. Leur chef est Wilhelm Krag, un beau garçon de vingt-cinq ans qui a publié déjà plusieurs volumes de vers, non sans mérite. Mais attendons pour les juger !

endoctriner les autres? « Ne soyons pas des juges! » Et, le vrai n'étant qu'un point de vue essentiellement trompeur, que peut-on, que doit-on aimer? Ce qui est aristocratique. Lie n'est rien autre chose qu'un aristocratique amoureux des belles réalités sensibles.

Mais la souffrance qui produit la laideur? Elle existe, et l'on ne saurait d'un seul coup l'anéantir. Mais pourquoi serait-elle donc éternelle? Il est optimiste esthétiquement; le ravissement qu'il avait à voir de par le monde de belles formes, à trouver des sensations rares, le conduit tout doucement à une douce indulgence. Il n'a pas le courage de s'irriter. Il espère, et son espérance est née de l'heureuse vision qu'il avait des choses. Elle circule à travers son œuvre, souffle vivifiant, et s'exprime ainsi : La vie, c'est la beauté; la beauté, c'est l'Amour. Fils du siècle, témoin des progrès réalisés depuis cent ans, il croit à la perfectibilité humaine acquise par l'amour. Mais l'amour, qu'est-ce? L'amour « est un art de cœur; il y faut des mains charitables; il faut prendre, mais encore plus donner. » La charité est le dernier pilier du monde et la pitié est la seule base de la morale. Elle seule rend indulgent, elle seule donne la force de repousser la dure parole dantesque : *Lasciate ogni speranza*, et c'est en s'appuyant sur elle qu'on peut suivre d'un œil tranquille la pauvre humanité en marche le long du calvaire éternel, vers le triomphe promis et la résurrection...

...On a comparé Lie à Balzac. Il est plus serré, moins vigoureux, moins colossal. Il est de la famille de Daudet et de Dickens par son tempérament artistique; il est de l'école de Flaubert et de Maupassant pour ses procédés d'écrivain. En somme, il est le seul maître scandinave qui ait été presque uniquement préoccupé de la beauté matérielle de la forme et qui ait eu à ce point l'horreur de la thèse dogmatique. Il y avait, je le répète, en ses veines, quelques gouttes de sang latin. Il est le seul Parnassien du Nord, un des plus parfaits et scrupuleux artistes qui aient manié la plume depuis cinquante ans. Et il a écrit cinq ou six chefs-d'œuvre (1)!

MAURICE BIGEON.

(1) Jonas Lie a aujourd'hui près de soixante ans. Il travaille encore tous les jours, en hiver à Paris, qu'il habite depuis longtemps, en été dans le Tyrol. Comme Daudet, à qui il ressemble par tant de points, il collabore avec sa femme. Il n'a jamais écrit dix pages qu'il ne les lui ait soumises.

En 1886, il transforme sa méthode. Il fait du *roman scénique;* il ne raconte plus, il décrit, non seulement les personnes et leur milieu, mais encore leurs paroles, leurs pensées, leurs passions. L'écrivain n'est plus capable de résister à la vision, souveraine et tyrannique, qui s'installe en maîtresse dans son cerveau, tue la pensée, chasse la réflexion. Aussi bien, dans ses dernières œuvres, une collection de contes fantastiques, *Trold* (génies du Nord), il rejette toute préoccupation sociale; son imagination, surexcitée par la vivacité de ses sensations, s'échappe dans la féerie. Il finit par la fantaisie pure. Il est artiste et n'est que cela.

SAINT FRANÇOIS D'ASSISE

ET

SES DERNIERS BIOGRAPHES

Le cardinal Guibert se plaignait un jour que les biographies modernes de saint François d'Assise l'avaient médiocrement intéressé : « J'apercevais des points lumineux, disait-il, mais ces points ne se joignaient pas. » Le cardinal n'aurait plus aujourd'hui le droit de se plaindre. Saint François a beaucoup occupé la critique historique dans ces dernières années, et en France comme en Italie et en Allemagne, il a trouvé des biographes qui au goût de l'érudition et des patientes recherches joignaient l'esprit de méthode. S'il est difficile d'écrire une bonne histoire du fils de Pierre Bernardone, ce n'est pas à la rareté ou à l'insuffisance des documens qu'il faut s'en prendre. Il était mort le 3 octobre 1226, et deux ans plus tard, un de ses disciples, Thomas de Celano, qui l'avait connu et pratiqué, entreprenait de raconter sa vie. En 1246, trois de ses premiers compagnons, Ruffin, Ange Tancrède et Léon, à l'instigation des provinciaux de l'Ordre, s'occupaient de suppléer à ce que Celano n'avait pas dit, et peu après, Celano lui-même reprenait la plume pour compléter son premier travail. Celano et les trois compagnons n'étaient pas de grands historiens ; mais c'étaient des témoins graves, sérieux, sincères, pleins de leur sujet et en qui revivait quelque chose du maître. Une vertu était sortie de lui pour se répandre sur eux ; ils n'étaient pas la rose, mais ils avaient passé près d'elle. Cependant, quelle que fût leur candeur, sur plus d'un point leur témoignage paraissait, sinon suspect, du moins incomplet. Ils avaient commis par nécessité plus d'un péché d'omission ou de réticence.

Leur liberté n'était pas entière, on leur avait enjoint d'être prudens, et il y avait de délicates questions sur lesquelles ils n'avaient pu se prononcer en toute franchise.

De son vivant déjà, le plus débonnaire, le plus pacifique des saints était devenu parmi les siens un sujet de dispute et de contestation. L'homme extraordinaire qui aimait la pauvreté jusqu'à la fureur, qui, selon le mot de Dante, s'était fait une joie « d'épouser cette femme à laquelle, comme à la mort, nul n'ouvre sa porte avec plaisir, » avait donné à l'ordre créé par lui une règle que nombre de ses frères trouvaient dure et impraticable. Il exigeait que les maisons qu'ils habitaient ne leur appartinssent point, qu'ils vécussent du travail de leurs mains et que ce travail fût rémunéré en nature, que dans leurs besoins ils recourussent à la charité des fidèles, sans jamais recevoir une seule pièce d'argent.

Beaucoup d'entre eux se plaignaient qu'il eût été plus enthousiaste que sage, qu'il eût outré les choses, et ils posaient en principe qu'il fallait distinguer entre ses préceptes et ses conseils. Ils interprétaient, ils commentaient, ils glosaient, et dès l'origine la famille franciscaine se divisa en partis opposés. Tandis que les rigoristes, les spirituels, dans leur sainte obstination, entendaient pratiquer les conseils aussi religieusement que les préceptes, les relâchés, persuadés que le monde n'est pas incompatible avec le salut, désiraient que leurs couvens ressemblassent aux riches abbayes bénédictines. Quant aux modérés, ils s'appliquaient à tenir la balance égale entre ceux qui ne voulaient rien rabattre de l'austérité primitive et ceux qui en rabattaient trop. Ils demandaient qu'on demeurât fidèle aux inspirations du maître sans entendre ses paroles à la lettre, ils pensaient qu'on sauverait tout en mitigeant l'esprit de pauvreté et en multipliant les observances, qu'on pouvait sans pécher entrer dans certains accommodemens, transiger avec la faiblesse humaine et verser le vin nouveau dans les vieilles futailles.

Saint Bonaventure, élu général de l'Ordre en 1257, représentait le parti des modérés, lequel avait pour lui la faveur et l'appui de la curie romaine. Il se chargea d'écrire la biographie officielle du *Poverello*, du petit pauvre, en se faisant une loi de ne rapporter aucune parole, aucun fait qui pût fournir des armes aux relâchés ou aux rigoristes, et pour en user plus librement avec son sujet, sous prétexte que « la chronologie introduit de la confusion dans les récits, » il s'abstint soigneusement de suivre l'ordre des temps. Quel que soit le mérite de cette biographie composée par un docteur, doublé d'un politique, on comprend qu'il n'y faut pas chercher la vraie figure de celui qui n'avait connu d'autre sagesse que la divine folie. S'il n'avait tenu qu'à Bonaventure, son histoire officielle ou canonique aurait remplacé toutes les autres.

En 1266, le chapitre général ordonnait « au nom de l'obéissance, que toutes les légendes du bienheureux François écrites antérieurement seraient détruites, que même en dehors de l'Ordre, les frères travailleraient à les faire disparaître, attendu que celle que venait d'écrire le général renfermait exactement ce qui était approuvé. » Heureusement ce décret ne fut exécuté qu'à moitié; les récits de Celano et des trois compagnons ne furent point détruits ; on se contenta de les reléguer dans la poussière des archives, d'où ils ne sortirent que cinq siècles plus tard.

Mais, avant même qu'on les en eût tirés, il y avait, dans la grande famille franciscaine, des mécontens qui goûtaient peu la compilation très étudiée de Bonaventure; un instinct secret les avertissait qu'il n'appartient pas aux docteurs d'écrire l'histoire des fous, que, de propos délibéré, on avait pris à tâche de leur donner une idée fausse ou incomplète de leur maître, que ce n'était pas là le vrai *Poverello*. Faute de mieux, on fit appel aux traditions de l'Ordre, et au XIVe siècle parurent successivement les *Fioretti*, qu'on regarde avec raison comme une des productions les plus exquises de la littérature religieuse du moyen âge, et le fameux *Livre d'or ou des Conformités de la vie de notre bienheureux et séraphique père François avec la Vie de Jésus-Christ, notre Seigneur*. Barthélemy de Pise, qui a composé le *Livre d'or*, se souciait un peu trop de démontrer une thèse, et l'auteur des *Fioretti* a fait œuvre de poète plus que d'historien. Mais il y a souvent un fond de vérité dans les légendes, et la tradition orale a son prix. Quel usage convient-il de faire de ces deux livres et d'autres encore composés dans le même temps? Quel crédit est-il permis de leur accorder? N'en tenir aucun compte, à l'exemple des Bollandistes, c'est renoncer à moissonner un champ parce que beaucoup d'ivraie s'y trouve mêlée au froment. Qu'y faut-il prendre et que faut-il laisser? C'est une question embarrassante. En définitive, grâce aux documens retrouvés, les grands traits de la vie de François d'Assise sont à jamais fixés, et nous sommes certains de le voir à peu près tel qu'il était. Mais il reste des points douteux, des difficultés que, selon son humeur et sa doctrine, chaque historien résout à sa manière. Telle est la destinée des saints ; on leur donne, durant leur vie, beaucoup de tourment, et après leur mort on les tourmente encore : chacun les tire à soi.

M. l'abbé Le Monnier, curé de Saint-Ferdinand-des-Ternes, a publié, il y a près de trois ans, une Vie de François d'Assise qui a été remarquée et justement louée (1). Écrit d'un style limpide, naturel et facile, ce livre est aussi agréable que solide, et la grâce de la légende n'y fait aucun tort à la gravité de l'histoire. Le grand mérite de l'auteur

(1) *Histoire de Saint François d'Assise*, par l'abbé Le Monnier. 2 vol. in-8°, Paris. 1890.

est que le premier il a senti le besoin de replacer le saint dans son véritable milieu, d'en faire, pour ainsi dire, un portrait en plein air. Ce n'est plus un type abstrait ou une image hiératique, c'est un personnage en chair et en os, un Italien, un Ombrien de la fin du XIIe siècle, ayant les curiosités, les inclinations, les goûts communs aux raffinés de son temps, et qui a porté l'esprit de chevalerie dans la vie religieuse et dans ses saintes amours. L'abbé Le Monnier a envisagé son sujet sous tous ses aspects divers, sans oublier aucune des actions de son héros. Il a montré que ce grand missionnaire se proposait non seulement de sauver les âmes, mais de réformer, de corriger les abus, ses efforts pour adoucir le sort des petits, pour améliorer la condition des personnes, l'influence qu'il exerça sur la société civile par l'institution du Tiers-ordre, et comment il mérita le titre de Patriarche de la démocratie que lui a décerné un de ses compatriotes.

L'abbé Le Monnier a écrit un livre de bonne foi; mais il n'a pas toujours examiné les faits sans préoccupation, et le prêtre a fait quelquefois la loi à l'historien. Personne n'a peint plus vivement que lui le fils du riche marchand d'Assise tel qu'il était avant sa conversion, sa légère et facile humeur, son caractère aventureux et hardi, les folles dissipations de ses premières années, sa passion pour toutes les élégances de la vie, pour le luxe, pour les plaisirs, pour la musique, pour les étoffes brillantes et soyeuses, *in vestibus mollibus et fluidis*. « Notre fils vit comme un prince, » disait sa mère. Il était devenu en effet le prince de la jeunesse dorée d'Assise, à laquelle cet adolescent aux yeux noirs, à la bouche fine, à la peau blanche et délicate, enseignait tous les secrets du gai-savoir. On se rassemblait le soir dans de somptueux banquets, après quoi, la tête chaude de vin, ces étourdis couraient les rues, qu'ils remplissaient du bruit de leurs chants et de leurs rires. Toutefois, s'il en faut croire l'abbé Le Monnier, François resta toujours assez maître de lui pour se prescrire des bornes dans le plaisir. « Dieu, avait dit saint Bonaventure, veillait sur ce jeune homme par une assistance particulière. » C'est, paraît-il, un point de doctrine; il importe de tenir pour constant « qu'une chair, qui devait un jour porter les stigmates, demeura une chair virginale. » Celano et les trois compagnons en avaient parlé tout autrement. Ils ne s'étaient pas fait scrupule d'affirmer que leur maître avait commis les pires excès, qu'il avait été un grand pécheur, *in vitiorum fervore tempore non pauco perdurans*. Ils ajoutaient seulement qu'il avait toujours éprouvé une répugnance naturelle pour les propos grossiers et obscènes, et il faut les en croire. L'homme qui était destiné à devenir le plus gracieux des saints n'a jamais dû goûter les péchés sans grâce.

Admettrons-nous, comme le veut l'abbé Le Monnier, qu'il n'a jamais ressenti pour les femmes qu'un éloignement mêlé de terreur? « Quelle

imprudence, lui fait dire Bonaventure, de remplir son imagination de belles formes, qui, se présentant plus tard à l'improviste, risqueront de réveiller le feu mal éteint de la concupiscence! » Il disait aussi « que dans la société des femmes les faibles se perdent et les plus forts s'amollissent, que leur commerce est un poison dans du miel, qu'il affole jusqu'aux plus saints. » Il ne fut jamais un ascète farouche, et il est permis de penser que ces maximes austères ne furent point à son usage, qu'il recommandait à ses disciples les précautions nécessaires à leur faiblesse, sans que le médecin se crût tenu d'observer lui-même ses ordonnances.

Ses relations avec sainte Claire en font foi. Elle avait longtemps caressé l'espérance de manger un jour avec lui, il finit pas se prêter à son désir. A la vérité ce sont les *Fioretti* qui le disent ; mais nous savons, par des témoins plus autorisés, que dans l'avant-dernière année de sa courte vie, il passa plus d'un mois auprès d'elle, à Saint-Damien, qu'on lui bâtit dans le jardin des Clarisses une cellule de roseaux, que ce fut là qu'il composa le fameux *Cantique du Soleil*. On rapporte aussi que dans sa dernière maladie il voulut revoir une dame romaine, Jacqueline de Settisoli, qu'il appelait en souriant frère Jacqueline, et à laquelle il avait fait présent d'un agneau élevé par lui. Il la fit prier de venir à la Portioncule; ayant devancé son appel, elle y arriva comme la lettre partait, et elle y était encore lorsqu'il mourut. Les Bollandistes ont rejeté cette anecdote comme apocryphe, parce qu'ils la trouvaient inconciliable avec ses préceptes. Ne savaient-ils donc pas qu'il avait passé sa vie à étonner ses admirateurs?

Je ne sais ce que l'abbé Le Monnier a pensé ajouter à la gloire de saint François en lui attribuant beaucoup de miracles. « Il fut investi par Dieu, nous dit-il, d'un pouvoir miraculeux qui s'est rarement rencontré au même degré. La nature entière, l'eau et le feu, les poissons et tous les animaux, les hommes eux-mêmes, leurs maladies, leurs passions, jusqu'à leurs plus secrètes pensées, tout parut avoir été livré entre ses mains et reconnaître son empire. Il fut le thaumaturge, et, s'il était permis d'employer le mot que la Sainte Écriture applique à Moïse châtiant Pharaon, il devint, dirions-nous, le Dieu de l'Italie. » Tout porte à croire cependant qu'il ne s'avisa jamais d'en appeler à des signes pour justifier sa mission et qu'il n'accomplit des prodiges que malgré lui. Selon toute apparence, on l'eût rendu plus heureux en l'assurant qu'après sa mort ses frères observeraient fidèlement la règle qu'en lui annonçant que ses reliques opéreraient treize miracles à Assise, vingt-sept dans les villes de l'Ombrie et de la Toscane et bien d'autres encore en France et ailleurs.

Son vrai miracle, ce fut sa vie tout entière, qui n'a ressemblé à aucune autre. Peu importe qu'il ait exorcisé des démons, rendu la

parole à des muets; il a fait des choses plus étonnantes. L'évêque d'Assise était en guerre avec le podestat de la cité, qu'il avait excommunié et qui, de son côté, avait interdit à ses administrés de rien vendre, de rien acheter aux ecclésiastiques et de conclure aucun marché avec eux. A la veille de sa mort, François fit chanter devant eux son *Cantique du Soleil*, et, comme par l'effet d'une douce magie, ces ennemis jurés se tendirent la main en se demandant mutuellement pardon. Il est vrai qu'on ne sait jamais la fin des histoires. Peut-être se brouilla-t-on de nouveau et l'évêque Guido put-il dire comme l'Asmodée de Le Sage : « On nous réconcilia, nous nous embrassâmes, et depuis ce temps nous fûmes ennemis mortels. »

Tout récemment, un pasteur protestant, M. Paul Sabatier, a publié une nouvelle vie de saint François et, si je suis bien informé, il a été récompensé de ses peines en recevant, quoique hérétique, la bénédiction du pape Léon XIII (1). Ce livre intéressant est le fruit d'un long séjour en Ombrie. L'auteur a visité tous les lieux chers aux vrais Franciscains, Saint-Damien, l'Église de la Portioncule, l'Alverne, les Carceri, les déserts où se retirait parfois le saint pour retremper son âme dans la contemplation et oublier un instant les meurtrissures de la vie. Il a visité aussi les bibliothèques, fouillé dans les archives, et s'il n'en a rapporté aucun document nouveau, ses recherches lui ont servi à se faire une idée plus juste des documens connus et du degré de créance qu'il faut leur accorder.

M. Sabatier a pour François d'Assise une admiration aussi vive que l'abbé Le Monnier; il le considère avec raison comme une des plus grandes figures de l'histoire religieuse de l'humanité, et son enthousiasme pour le maître le rend fort dur pour les disciples infidèles qui ont altéré ses préceptes et enfreint ses défenses. Il a constaté avec déplaisir que la basilique d'Assise, qui fut construite pour recevoir le corps du saint, est occupée aujourd'hui par les Conventuels, qui ont adopté toutes les interprétations et mitigations de la règle. « Ce sont de très honnêtes gens, nous dit-il, qui vivent de leurs rentes. Par un phénomène unique, je crois, dans les annales de l'Église, ils ont poussé la franchise de leur infidélité jusqu'à renoncer à l'habit, au populaire froc brun. Tout de noir vêtus, chaussés et coiffés, plus rien ne les distingue du clergé séculier, sinon une inoffensive petite corde. Pauvre François! pour qu'il ait la joie de sentir son tombeau frôlé par une robe de bure, il faut que quelque capucin hardi surmonte de bien naturelles répugnances pour venir s'y agenouiller. » C'est le commun destin. Personne ne bâtit ici-bas pour l'éternité, et les espérances des saints sont trompées comme les autres.

(1) *Vie de saint François d'Assise*, par Paul Sabatier, Paris, 1893, Librairie Fischbacher.

M. Sabatier déteste les vaines fictions. L'idée maîtresse de son livre est que les hommes d'Église ont beau prodiguer aux saints leurs respects et leurs hommages, il y a presque toujours entre eux un antagonisme secret ou déclaré. Le prophète, l'inspiré, le *nabi* donne fatalement de l'ombrage au prêtre, dont ce révolutionnaire trouble la quiétude et amoindrit l'autorité. Le prêtre se voit-il vaincu par le prophète, il recourt à la ruse : « Il le prend sous sa protection, il jette sur ses épaules la chasuble sacerdotale. Les jours s'écoulent, les années passent, et le moment vient où la foule distraite ne distingue plus entre eux et finit par voir dans les saints une émanation du clergé. » François d'Assise fut le saint par excellence du moyen âge, le pur théodidacte, ne devant rien ni au sacerdoce ni à l'école, et il refusa toujours de recevoir la prêtrise. Rome, qu'il inquiétait, le combla de ses faveurs pour le tenir dans sa dépendance et lui arracher des concessions. Par reconnaissance des bienfaits, il se rendit le prisonnier des politiques qui appliquaient aux choses saintes la sagesse du monde, et ce fut là sa grande douleur. Cette alouette, qui aimait à pointer vers le ciel, n'était pas un oiseau de cage. Telle est la thèse de M. Sabatier, et il produit plus d'une preuve et d'une pièce à l'appui ; mais il importe de ne rien exagérer.

M. Sabatier est le premier à convenir que François fut toujours un fils soumis de l'Église et professa pour les prêtres un profond respect. « Ils sont les pasteurs, disait-il, et ils ont été divinement préposés à la confection et à l'administration des vénérables sacremens... Pour moi, si je rencontrais en même temps un saint descendu du ciel, et un pauvre prêtre, ce serait le prêtre dont j'irais d'abord baiser les mains. Je dirais au saint, fût-ce saint Laurent lui-même : « Permettez, saint « Laurent, les mains de cet homme touchent au Verbe de vie, elles ont « acquis une dignité plus qu'humaine. » Il a persévéré dans ces sentimens jusqu'à la fin. Peut-être avait-il plus de peine à respecter les théologiens et les docteurs, il les craignait plus qu'il ne les aimait ; il ne laissait pas d'engager ses frères à les considérer, eux aussi, « comme les ministres du grand roi. »

Tour à tour il faisait des concessions ou il opposait aux politiques d'invincibles résistances. Il n'ignorait pas qu'en imposant à ses moines l'observance rigoureuse d'une règle qui les condamnait à la pauvreté absolue, il se condamnait lui-même à passer pour un utopiste, que Rome, tout en le caressant, l'accusait de poursuivre une chimère. On le lui avait fait sentir, on l'engageait à s'en tenir à l'une des règles existantes ; il s'y refusa toujours ; il savait que les demi-pauvres sont souvent plus riches que les riches. En revanche, comme on désirait « qu'il fût du for de l'église, » il consentit à recevoir la tonsure et, par le commandement exprès du Saint-Père, il se laissa ordonner diacre.

Il cédait sur les accessoires, sur les incidens, pourvu qu'on ne touchât au principal.

Ce fou avait dans l'occasion un merveilleux bon sens, une finesse de perception tout italienne, et cet idéaliste, quand il le fallait, se prêtait aux sages tempéramens. Il l'avait bien prouvé en créant le tiers-ordre. On avait pu le soupçonner de vouloir imposer à tout le monde les austérités de la vie apostolique; il n'en était rien. Celui qui de ses mains faisait des nids aux colombes, et les invitait à multiplier sous le regard de Dieu, n'a jamais condamné ni la famille ni le mariage, et s'il ne voulait rien posséder, s'il exigeait de ceux qui entraient dans l'ordre des Mineurs qu'ils vendissent tout leur bien et le distribuassent aux pauvres, il admettait sans peine que ceux qui restaient dans le siècle fussent de bons chrétiens pourvu qu'ils prissent sur leurs plaisirs pour venir en aide aux misérables, « et que fermant leur cœur à la haine, ils l'ouvrissent aux malades, aux abandonnés. » Voilà ce qu'il exigeait des tertiaires. Il exigeait beaucoup plus de saint François, mais toute sa vie il mesura le vent à la brebis, et il pensait que Lucchesio, qui selon la tradition fut le premier frère de la Pénitence, avait rempli tout son devoir en ne distribuant aux pauvres que son superflu et en conservant sa maison avec un jardin et un âne. S'il haïssait la richesse, il ne haïssait point les riches : « Que tous les frères, est-il dit dans le chapitre II de la Règle, soient vêtus d'habits pauvres, et qu'ils les puissent rapiécer de sacs et autres pièces, avec la bénédiction de Dieu. Je les avertis, je les exhorte à ne pas mépriser ni juger les hommes qu'ils verront vêtus mollement, portant des habits de couleur, et usant d'alimens et de breuvages délicats; mais plutôt que chacun se juge et se méprise soi-même! »

Le même bon sens qui l'avait guidé dans l'institution du tiers-ordre, lui conseilla de demander à la papauté la consécration de son œuvre et un secours dont il ne pouvait se passer. Des contemplatifs, des ermites ont le droit de se gouverner comme ils l'entendent; ils n'ont besoin de personne. Mais François avait fondé un ordre de prédicateurs et de missionnaires, et il ne serait arrivé à rien si le Saint-Siège lui avait refusé son assistance; elle lui était nécessaire pour triompher de la jalousie et du mauvais vouloir des prêtres séculiers, qui lui interdisaient de prêcher dans leurs églises; elle lui était plus nécessaire encore quand il envoyait ses frères en mission dans les pays étrangers. S'il fut ordonné diacre malgré lui, ce fut sans doute de son propre mouvement et de son plein gré qu'il demanda qu'un cardinal devînt le protecteur, le patron des Franciscains. Sûrement il lui en coûta; il lui parut dur d'aimer la souveraine perfection et d'avoir à compter avec les arguties ou les défaillances des imparfaits. Il savait que les protections s'achètent par des sacrifices, que l'homme qui reçoit doit se

tenir prêt à donner, qu'on ne fait rien pour rien, que toutes les affaires de ce monde sont des marchés.

On s'est étonné que jusqu'à la fin il ait vécu en paix avec son vicaire général, frère Élie, et avec le cardinal Hugolin, qui l'un et l'autre travaillaient sourdement à mitiger la règle. La paix était pour lui le premier des biens ; mais s'il fut indulgent aux personnes, jamais il ne transigea sur les principes. Il faut accorder à son dernier biographe que son testament eut le caractère d'une protestation.

Il y déclare fièrement « que personne ne lui a montré ce qu'il avait à faire, que c'est le Très-Haut lui-même qui lui a révélé comment il faut s'y prendre pour se conformer au saint Évangile. » Il y déclare aussi, une fois de plus, que les frères doivent vivre uniquement du travail de leurs mains et, dans leurs nécessités, demander l'aumône de porte en porte. « Je leur interdis par obéissance, dit-il encore, en quelque endroit qu'ils se trouvent, de solliciter aucune bulle en cour de Rome. » Et il ajoute : « J'interdis à tous les frères, clercs ou laïques, d'introduire des gloses dans la règle ou dans ce testament, sous prétexte de l'expliquer. » Quatre ans après sa mort, le 28 septembre 1230, Hugolin, devenu Grégoire IX, interprétait solennellement la règle et dispensait les frères d'observer le testament. « Ainsi soutenus par la papauté, dit M. Sabatier, les frères de la commune observance firent durement expier aux *zelanti* leur attachement aux dernières volontés de François. Césaire de Spire mourut des violences du frère préposé à sa garde ; le premier disciple, Bernard de Quintavalle, traqué comme une bête fauve, passa deux ans dans les forêts de Monte-Safro, caché par un bûcheron ; les autres premiers compagnons qui ne parvinrent pas à s'enfuir eurent à subir les plus durs traitemens : le testament fut confisqué et détruit, on alla jusqu'à le brûler sur la tête d'un frère qui s'obstinait à vouloir l'observer. »

François d'Assise fut le plus sincère des hommes, et il a donné au monde un grand spectacle en poussant l'esprit de conséquence jusqu'à l'héroïsme. On ne saurait lire une page quelconque de son histoire sans se dégoûter à jamais des faux mystiques, qui prêchent et ne pratiquent pas, qui comptent avec le monde et s'arrangent avec leur conscience, qui voient tout en Dieu sans jamais se perdre de vue, eux, leurs intérêts et leurs affaires. A l'âge de vingt-sept ans, après une jeunesse donnée aux plaisirs, il avait entendu un célébrant réciter ces paroles du Christ à ses disciples : « N'ayez ni or ni argent, ni monnaie dans votre bourse, ni sac pour le voyage, ni deux habits, ni souliers, ni bâton. » — « Voilà ce que je cherchais depuis longtemps ! » s'écria-t-il dans un transport de joie, et à peine sorti de l'église, il jeta loin de lui avec horreur son bâton, ses souliers et sa bourse. Tel il avait été à ses débuts, tel il demeura jusqu'à son dernier soupir. D'autres saints

ont vécu comme lui dans les privations et le dépouillement ; mais ce qui le distingue entre tous, c'est que lui seul a aimé passionnément la pauvreté, et qu'il en fit ses délices. Peu de temps avant sa conversion, ses amis, le trouvant agité et rêveur, lui dirent un jour : « Ah ! vous êtes amoureux, vous songez à prendre femme. — Vous l'avez dit, avait-il répondu, et la femme que je dois épouser est la plus noble, la plus riche, la plus belle que vous ayez jamais vue. » Cette femme aussi riche que belle était « Madame la Pauvreté, » et les sentimens qu'elle lui inspirait étaient ceux qu'éprouve un chevalier pour la dame de ses pensées.

Il avait plus d'une raison pour se dévouer à son service. Il pensait que les disciples d'un Dieu qui a souffert doivent apprendre à souffrir comme lui. Son frère Angelo, qui ne croyait pas à sa mission, l'ayant aperçu un jour grelottant dans son habit d'ermite, dit à l'ami qui l'accompagnait: « Prie donc François de te vendre pour quelques sous de sueur ! — Oh ! je la vendrai à Dieu plus cher que cela ! » répliqua-t-il vivement. Il disait aussi : « Veux-tu gagner le ciel? On y monte plus vite d'une chaumière que d'un palais. » Mais il aurait dû ajouter que ce qu'il cherchait et trouvait dans la pauvreté absolue, c'était la paix et le bonheur. Il persuadait sans peine à ses disciples que les austérités ascétiques et la mortification sont le meilleur moyen de s'assurer une immortalité bienheureuse ; mais il tâchait en vain de les convaincre qu'il n'est rien de tel pour se rendre heureux ici-bas. Il avait connu le monde, ses assujettissemens et ses charges, et le monde lui apparaissait comme une prison, son dénûment volontaire comme une délivrance. Il a porté jusqu'à la haine le dégoût de la propriété. Il avait découvert qu'elle est une servitude, que, pour s'appartenir, il faut ne rien avoir, et qu'on jouit de tout quand on ne possède rien. Voilà vraiment ce qui fit de lui un homme unique.

Entre Chiusi et Radicofani, à une heure de marche du village de Sartiano, dans une cabane qu'on lui avait préparée, il fut en proie toute une nuit, c'est Celano qui le raconte, aux plus violens combats intérieurs. Des doutes lui étaient venus. Quel est le saint qui n'ait jamais douté de lui-même ? Il se demandait s'il n'avait pas exagéré l'ascétisme, si c'était bien Dieu qui lui avait conseillé de préférer la croix et sa folie aux innocentes douceurs de la vie de famille. On était en hiver ; il sortit, ramassa la neige à pleines mains et en fit sept figurines, qu'il considéra longtemps: « Regarde bien, se disait-il, cette grande, c'est ta femme ; ces deux-ci sont tes fils, ces deux-là sont tes filles, et les deux autres le domestique et la servante, car il faut cela pour les besoins d'une maison. Allons, travaille, il faut les vêtir tous, ils meurent de froid. » Cette vision le consola, il rentra dans sa cabane fermement convaincu qu'il avait choisi la bonne part, qu'il avait

mis son âme en liberté, et qu'il faut être libre pour être heureux.

La pauvreté faisait sa joie, et la joie était pour lui la plus divine des vertus. Il aurait voulu que ses disciples se réjouissent comme lui ; rien ne lui déplaisait plus que les figures allongées et tristes : « Si tu as quelque faute à déplorer, regrette-la dans ta cellule, mais ici, dans la société de tes frères, prends leur visage et leur ton... Que les frères évitent de se montrer jamais sombres, tristes comme les hypocrites, et le front chargé de nuages! Qu'on les trouve, en tout temps, joyeux dans le Seigneur, aimables, gais et gracieux comme il convient! » Il en parlait à son aise ; la joie ne se commande pas, et ses frères auraient pu lui répondre : « Homme sans pareil, donnez-nous un peu de votre âme, et tâchez de nous refaire à votre image ! » Aussi ne puis-je m'associer aux colères de M. Sabatier contre la curie romaine et les partisans de la règle mitigée. Italiens blanchis dans les affaires, les papes, dont François eut tour à tour à se plaindre ou à se louer, avaient pour principe que quiconque veut gouverner les hommes doit concilier la fermeté avec la diplomatie et sacrifier quelquefois à la prudence. Peut-on leur faire un crime d'avoir pensé qu'il y avait dans ce saint quelque chose d'incommunicable, que la mystérieuse alchimie par laquelle il transmuait les douleurs en joies n'était pas une science qui pût s'apprendre, que ses frères n'auraient jamais le secret, et que pour assurer l'avenir de l'ordre, il fallait adoucir une règle qui excédait et forçait la commune nature ?

Le cardinal Hugolin, qui avait l'esprit fort délié, connaissait trop saint François pour ignorer qu'il avait sur tous ses frères un avantage dont il ne pouvait leur faire part, qu'il était né avec une âme d'artiste et de poète, et que les poètes sont de tous les hommes ceux qui ont le plus de talent pour jouir sans posséder et pour sauver, par de séduisantes broderies, le fond triste d'une vie dépouillée et nue. Avant sa conversion, il aimait à s'égarer dans les replis de la montagne d'Assise, et, comme le dit Celano, « il se délectait de la beauté des champs, de l'aménité des vignes et de tout ce qui s'offrait à ses yeux. » Plus tard, il exigera que tous les couvens de l'ordre aient un petit jardin, dont les fleurs donneront à leurs habitans « un avant-goût des suavités éternelles. » Quelques mois avant sa mort, il composera le *Cantique du soleil* : « Loué soit Dieu, mon Seigneur, avec toutes les créatures, singulièrement avec notre frère, messire le Soleil, qui nous donne le jour et la lumière!... Loué soit mon Seigneur pour notre sœur la Lune et pour les étoiles! Vous les avez formées dans le ciel claires et belles... Loué soit notre Seigneur pour notre mère la Terre qui nous soutient et nous nourrit; elle enfante et les fruits, et les herbes, et les fleurs colorées! »

Ce singulier ascète avait l'amour de tout ce qui enchante la vie, de

tout ce qui charme les yeux et les oreilles, et l'homme qui aspirait à renouveler dans son corps la passion du Christ, conversait avec les hirondelles et bénissait les alouettes. Tout au contraire des hérétiques de son temps, des Cathares, qui méprisaient la matière et la tenaient pour le principe du mal, il retrouvait l'invisible dans ce qui se voit et l'immuable dans les choses qui passent; il adorait le divin sous toutes ses formes, il se sentait en communion avec tous les êtres, et, en vrai platonicien, « il se faisait de toute créature un degré pour remonter à Dieu. » On lit dans les *Fioretti* qu'il arriva un jour dans une bourgade, en compagnie de frère Masseo, qui avait grand'faim, qu'après avoir quêté ils se rejoignirent, hors de la ville, dans un lieu ombragé où se trouvait, près d'une source limpide, une belle et large pierre. François poussa un cri de joie : « Oh! frère Masseo, quel trésor! » A quoi Masseo, qui n'avait pas des yeux de poète, répondit : « Père, comment peux-tu parler de trésor? Je ne vois ici ni nappe, ni couteau, ni écuelle, ni maison, ni table, ni serviteur, ni servante. — Et voilà justement notre trésor, répliqua-t-il. Cette pierre si belle, cette fontaine si claire, tout nous est fourni par la Providence, Dieu lui-même s'est mis à notre service. » Encore un coup, le cardinal Hugolin mérite-t-il un blâme sévère pour avoir cru que le *Poverello* était plus admirable qu'imitable, que lorsqu'on donne des lois à un ordre destiné à se répandre sur toute la terre, il est bon de songer aux Masseo que les belles pierres et les eaux limpides ne consolent de rien?

Si François d'Assise fut le plus conséquent de tous les apôtres monastiques, il fut aussi le plus humain, celui qui a pour nous le plus de séduction et d'attrait. Jamais âme ne fut plus souple et plus riche en contrastes. Ce visionnaire, qui fut si souvent ravi en extase, avait un exquis naturel, une bienheureuse simplicité, qui faisait dire à Celano « que, plus saint que les saints, au milieu des pécheurs, il était comme l'un d'eux. » C'est le secret de son charme, auquel n'ont résisté ni les philosophes ni tel théologien rationaliste. Il en est de lui comme du livre de l'*Imitation*, où les hommes les plus opposés d'idées et d'opinions trouvent leur pâture, et qui était cher au fondateur du positivisme. Pour goûter passionnément ce livre, comme pour admirer les actes et les paroles de ce saint, il n'est pas nécessaire de croire; il suffit d'avoir vécu, aimé et souffert.

G. Valbert.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 Décembre.

S'il était vrai que, selon le mot d'un humoriste, les opinions fussent comme les clous, sur lesquels plus on tape et plus on les enfonce, nous pourrions avoir quelque inquiétude sur les résultats pratiques des quatre lois que le Parlement avant de clore, le 21 de ce mois, sa session extraordinaire, a votées en vue de réprimer les attentats anarchistes. Heureusement le goût du martyre, déjà fort peu répandu chez ceux d'entre nous que soutient l'espérance d'une autre vie, l'est naturellement beaucoup moins chez ceux qui bornent à la vie présente toutes les aspirations de leur destinée. Moins nombreux qu'on ne le suppose seront donc les émules de Ravachol et de Vaillant qui, pour activer la réforme de la société, offriront la tête de leurs concitoyens, le jour où il sera bien avéré qu'en faisant ainsi un pacte avec la mort, c'est leur mort à eux et non pas seulement celle des autres à laquelle ils devront se résigner.

Nous avons entendu regretter, à cet égard, que les législateurs n'aient pas complété leur œuvre récente en déférant à la cour martiale le jugement de ces crimes d'une espèce toute nouvelle. Il est bien vrai que la longueur de la procédure et le système nerveux des jurés sont choses dont les avocats des coupables se flattent ouvertement de tirer parti. On attend que la colère publique s'apaise, qu'une légère couche d'oubli s'étende sur l'indignation des premiers jours. On fait remarquer que le gredin n'a pas l'air méchant, que sa maîtresse s'en louait fort, et qu'il a toujours été bon pour sa mère. Cette tactique, que favorisent les formalités ordinaires de la justice criminelle, combinées pour enlever à l'action de la loi tout aspect de violence, fait cependant comprendre comment les sociétés primitives ont dû, pour ne pas périr,

exiger des satisfactions plus rapides et conserver moins de ménagemens.

Sans réclamer pour notre part une procédure sommaire que les circonstances n'exigent pas jusqu'ici, nous ne saurions trop recommander au gouvernement d'user avec une énergie démocratique des lois dont on vient de l'armer. La route lui est nettement tracée par le sentiment de la grande majorité du pays aussi bien que par la majorité des Chambres. Il n'est pas besoin d'être un « tigre à face humaine, » ainsi qu'une petite gazette socialiste qualifiait il y a quelque temps le Président de la République, pour regretter qu'un ministre ait pu être taxé de faiblesse par suite du retard apporté à l'arrestation de tel anarchiste bourgeois, véhémentement soupçonné de complicité dans l'explosion du Palais-Bourbon, et dont la fuite précipitée a justifié les soupçons dont il était l'objet.

Il existerait d'ailleurs une solution point impraticable du problème anarchiste que j'ose soumettre aux méditations des hommes d'État : des trente-neuf millions d'âmes que nous sommes dans le périmètre des frontières continentales de la République française, non seulement la majorité n'est pas parfaitement heureuse, mais même il n'y en a qu'un nombre absolument infime sans doute à trouver que tout est pour le mieux dans la société actuelle. Cependant les 999 millièmes d'entre nous s'accommodent de cette société dans laquelle le hasard les a diversement placés, et s'arrangent, tout en tirant le meilleur parti possible de leurs bras, de leur intelligence ou de leurs revenus, pour y passer les quelques dizaines d'années que la parcimonieuse nature a départies à chacun.

Moins d'un millième seulement, c'est-à-dire à peu près trente mille individus, si l'on en croit les statistiques, professent cette opinion que l'ordre de choses présent, étant radicalement mauvais, doit être radicalement anéanti afin de faire place nette à un autre. Les recrues de cette doctrine ne peuvent, en raison de leur quantité dérisoire, prétendre sérieusement nous faire la loi ; mais, comme leur système consiste à nous épouvanter de temps à autre, en tuant les gens et en détruisant les choses, ils pourraient arriver à nous rendre l'existence pénible. Pour concilier nos goûts de bon ordre avec nos sentimens d'humanité, le mieux serait de nous séparer à l'amiable de ces quelques milliers d'anarchistes, en les mettant à même de fonder ailleurs une société qui réponde à leur idéal.

Nous avons en Asie et en Afrique des territoires immenses, vacans, salubres et fertiles : offrons l'une de ces colonies à ceux de nos compatriotes dont l'incompatibilité avec la France moderne est suffisamment démontrée. Faisons comme ces tribus primitives qui, lorsqu'elles ne s'entendaient plus, tiraient les unes à droite, les autres à gauche. Précisément le parti anarchiste inscrit sur son programme la négation

de la patrie : « La patrie, dit le *Catéchisme du soldat*, publié par un adepte de ces idées, c'est tout ce qui nous opprime, tout ce que nous devons haïr. » — Aucune sensiblerie surannée ne le rattache donc au sol français, à ce patrimoine de souvenirs, de gloires et d'affections communes que la presque unanimité d'entre nous prise encore. Rien ne sera donc plus indifférent à ce petit groupe d'irréconciliables que de quitter cette vieille nation sans esprit de retour. On pourrait pousser la générosité jusqu'à donner à ces colons involontaires une première mise en outils de diverse nature et en semences appropriées ; et nous suivrions de loin avec intérêt la construction, sur une terre vierge de toute compromission capitaliste et administrative, d'un État vraiment anarchiste et révolutionnaire, tel qu'il paraît impossible de l'organiser au sein d'une Europe déjà trop encombrée.

Avant d'en venir à l'expatriation obligatoire des fauteurs de crimes anti-sociaux, nous prenons plaisir à constater que déjà les modestes lois préventives votées contre eux ont adouci le ton de leur polémique. La crainte du commissaire de police a été, pour certains conférenciers de la « propagande par le fait », le commencement d'une modération relative ; la menace de poursuites a décidé quelques organes anarchistes à cesser leur publication ; et d'autres ont averti leurs lecteurs que, en présence d'articles du code qui punissent désormais l'apologie des crimes, ils n'étaient plus libres d'exprimer toute leur pensée. La majorité ministérielle, hésitante au début de la session, que le gouvernement cherchait et que, suivant l'ingénieuse expression de M. Millerand, « le compagnon Vaillant lui a apportée dans une marmite », fera donc bien, par son attitude, de seconder le président du Conseil dans la campagne courageuse et nécessaire qu'il a entreprise.

Si nous ne croyons pas qu'il soit juste, si nous ne croyons même pas qu'il soit profitable au prolétariat de porter atteinte à la propriété privée ; si nous ne blâmons pas la bourgeoisie de demeurer sourde aux conseils de ceux qui voudraient la voir faire, à son tour, sa nuit du 4 août, se dépouiller plus ou moins volontairement, apporter ses rentes, ses terres et ses usines pour les offrir à la communauté, nous trouverions excessif, et tout à fait impolitique, dans le temps présent, de faire du socialisme au profit des propriétaires, en élevant encore les droits de douane sur le blé et sur le vin, comme il en a été question, ces derniers jours, à la Chambre.

Les propriétaires fonciers, qui trouvent généralement inouïe, — et ils ont raison, — la prétention des ouvriers de se faire garantir, par les lois, une rémunération minimum constante de leur travail, veulent absolument que l'État garantisse à leurs produits agricoles un prix minimum et constant. Lorsque les fluctuations du marché, par suite de l'abondance des récoltes, amènent un abaissement de valeur des denrées qu'ils ont à vendre, — abaissement d'ailleurs avantageux aux con-

sommateurs, — ils s'écrient qu'on les veut ruiner et que la France est en péril. Comme conséquence, ils exigent un rehaussement des barrières qui arrêtent les produits similaires étrangers.

C'est ainsi que M. Méline, dans une démarche officielle faite auprès du ministre de l'Agriculture au nom du groupe agricole dont il est président; que M. Vallon, au Sénat, dans une réunion dont les vœux étaient analogues; que M. Leygues, dans une séance de la Chambre des députés, ont tous trois demandé, avec l'approbation d'un grand nombre de leurs collègues, « quelles mesures le gouvernement compte prendre pour sauvegarder les intérêts des agriculteurs français, compromis par l'avilissement du prix des blés. » Et, pour que le gouvernement ne se mette point trop en peine de chercher quelles pourraient être ces mesures, ils ont aussitôt proposé d'élever à 8 francs par 100 kilogrammes la taxe sur les blés étrangers, qui est actuellement de 5 francs.

Étant donné que le quintal de froment se vend aujourd'hui aux environs de 20 francs, une taxe de 8 francs représenterait un droit de 40 pour 100 sur cette denrée de première nécessité. On peut dire que l'impôt sur le blé c'est l'impôt sur la misère, parce que le pain tient une place de plus en plus grande dans le budget des classes laborieuses, suivant que les familles y sont plus nombreuses et que les salaires y sont moins élevés. On doit alors se restreindre à la seule dépense que l'on ne peut éviter, celle du pain. Que les personnes qui me font l'honneur de me lire réfléchissent un instant à la place que tient le pain dans leur budget annuel: elles reconnaîtront que dans une dépense totale de 15 000, 20 000, 30 000 francs par exemple, la note du boulanger représente un chiffre de 200 ou 300 francs peut-être, c'est-à-dire 1 ou 2 pour 100 au plus des revenus dont elles disposent. Il leur importe donc fort peu que le kilogramme de pain augmente ou diminue de 6 ou 7 centimes.

Mais que l'on considère au contraire une famille ouvrière : là, le pain représente en moyenne 25 pour 100 du total des recettes ; et cette quotité augmente suivant l'exiguïté des salaires et suivant le chiffre des enfans, si bien que, pour les plus malheureux, c'est la moitié et quelquefois davantage de leur pauvre budget qu'absorbe le chapitre du boulanger. On mange d'autant plus de pain qu'on a moins le moyen de manger autre chose ; tandis qu'un bourgeois se contentera d'une demi-livre de pain par jour, il en faudra trois livres à un journalier des champs. Ce sont là des choses que tout le monde sait, j'imagine ; mais on paraît singulièrement les oublier lorsque, négligeant les intérêts du consommateur, on en vient à déplorer comme un malheur public le bon marché d'une marchandise si indispensable : on se lamente, dans les feuilles protectionnistes, sur « les proportions *inquiétantes* du stock actuel des blés » dans le monde ; on gémit sur ce qu'il est « absolument abondant, et, *ce qui aggrave la chose*, ajoute-t-on, c'est l'aspect

parfait des récoltes en terre ! » Hélas ! serions-nous menacés de deux bonnes années consécutives !

Les journaux d'opposition ne manqueraient pas d'en tirer grand parti contre le ministère ; on entendrait de nouveau les doléances de l'été dernier, où quelques organes exploitèrent habilement, contre la République, l'extrême sécheresse et l'énorme rendement des vignes, pour montrer qu'on ne pouvait rien attendre de bon d'un gouvernement qui privait d'eau la moitié de la France et qui inondait de vin l'autre moitié. On a parlé de fraudes commises dans les entrepôts, dont l'effet serait de diminuer l'importance du droit protecteur actuel. S'il y a des fraudes, qu'on les réprime ; mais qu'on se garde d'entraver, par des mesures intempestives, un commerce nécessaire ! Sous l'ancien régime, les négocians en grains étaient traités d'accapareurs ; on les accusait de faire hausser les prix et on les rendait odieux aux consommateurs des villes : aujourd'hui on les accuse de faire la baisse, et on les veut rendre odieux aux producteurs des campagnes. La vérité est qu'ils ne sont coupables ni de l'une ni de l'autre, et que la libre concurrence du commerce profite aussi bien aux vendeurs qu'aux acheteurs.

Nous voulons donc espérer que ni le ministère ni la majorité du Parlement ne suivront les protectionnistes aveugles qui espèrent, au commencement de la session prochaine, les entraîner dans une voie aussi funeste. Car, ou le droit nouveau n'aurait aucun effet sur les prix, et alors il ne profiterait en rien aux intérêts que l'on veut servir, ou il aurait pour résultat de faire hausser les cours du blé, et de quel droit l'État refusera-t-il ensuite aux ouvriers d'intervenir pour fixer le taux des salaires, si l'on prétend le faire intervenir ainsi, en faveur des détenteurs du sol, pour fixer le taux des subsistances ?

Il n'est pas vrai, comme on semblerait vouloir nous le faire croire, qu'il y ait un prix de revient certain et unique pour le blé ou pour les céréales en général. Tel nous donne 20 francs l'hectolitre comme un chiffre strictement rémunérateur. Qu'est-ce à dire ? Il est des terres qui rendent jusqu'à 40 hectolitres à l'hectare, et il en est qui ne rendent que 7 ou 8. Il en est de cultivées avec les derniers perfectionnemens des procédés scientifiques et d'autres où l'assolement et les engrais rappellent encore les méthodes décrites par Virgile. Si la constitution de ces dernières ne leur permet pas de suivre la marche du monde agricole, ce qui est possible, l'on cessera d'y cultiver le blé ; mais on ne peut pas majorer les prix payés par toute une nation pour sa nourriture, à seule fin de permettre à quelques agriculteurs de demander à un guéret réfractaire une récolte insuffisante.

Le plaisant est que les orateurs qui réclament ou acceptent le relèvement des taxes sur les grains nous menacent toujours de cet épouvantail : la France, découragée, cessant de produire du blé ! C'est là

une éventualité dont M. le ministre de l'Agriculture a cru devoir, il y a une quinzaine de jours, faire mention, au point de vue de la « défense nationale ». Or les statistiques de son ministère nous font connaître que les surfaces emblavées en blé vont chaque année en augmentant! Ce n'est pas non plus un argument suffisant que de dire, comme on l'a fait à la tribune de la Chambre, qu'au prix de vente actuel « le cultivateur se trouve, toute l'année, avoir travaillé pour rien. » C'est effectivement un malheur, et nous y compatissons, mais ce n'est pas un malheur unique et qui puisse donner à ceux qui le subissent des droits à une indemnité nationale. Chaque année, une foule d'industriels et de commerçans se trouvent avoir travaillé pour rien, c'est-à-dire sans bénéfice, ou même ont réalisé des pertes, et personne au Parlement ne songe à les subventionner.

Les socialistes, aux yeux desquels l'intervention de l'État semble la panacée universelle, ont proposé, par la bouche de M. Jaurès, la création patriarcale de greniers publics, renouvelés des Pharaons, dans lesquels le gouvernement, qui aurait le monopole de l'achat et de la vente des blés étrangers, accumulerait les céréales pour en régulariser le cours. C'est ce que faisaient les municipalités avant 1789, et elles n'ont jamais réussi, durant plusieurs siècles d'efforts, à atteindre, comme fixité, un résultat comparable à celui que le commerce indépendant à obtenu depuis trente-cinq ans.

La vérité c'est d'abord, en ce qui concerne l'année courante, que le bas prix du blé vient tout simplement de sa récolte avantageuse : — ainsi l'orge et l'avoine, dont le rendement a été médiocre ou mauvais, se maintiennent à un prix supérieur à celui des années moyennes; — c'est ensuite, et surtout, que notre crise agricole française est une crise de fermage : le loyer des terres a baissé, il baissera peut-être encore. L'État ne peut pas plus abriter les capitalistes ruraux contre ces revers de fortune, qu'il ne peut déposséder les capitalistes urbains de la plus-value de leurs terrains ou de leurs immeubles.

Il serait singulier qu'un État démocratique, comme la France, voulût empêcher par des moyens légaux cette diminution du revenu des propriétaires, lorsque l'aristocratique Angleterre n'a pas cru devoir rien faire pour s'y opposer, lorsque l'Allemagne, monarchique et féodale, s'y résigne. Le chancelier de Caprivi, dans une conversation récente avec le baron de Manteuffel, chef du parti conservateur-agraire, qui lui manifestait ses craintes relatives à la dépréciation des céréales, susceptible d'empêcher beaucoup de propriétaires de payer les intérêts de leurs dettes, n'a pas hésité à lui répondre « qu'on pouvait uniquement espérer l'amélioration de l'agriculture de l'abaissement du prix des propriétés à un niveau correspondant à leur valeur actuelle. » Selon M. de Caprivi, seuls les agriculteurs qui se rendront compte de cette situation pourront, bien qu'ayant acheté leurs terres à un prix trop élevé, ou les ayant

majorées dans leurs successions, éviter la ruine en se restreignant et en exploitant à meilleur marché.

Et quoique la ligue agraire ait adressé au premier ministre de l'empereur Guillaume un manifeste, développé par les journaux conservateurs en des termes plus arrogans que jamais, sauf en 1848, les partis politiques n'en avaient employé vis-à-vis du gouvernement, les traités de commerce, soumis au Reichstag par le chancelier, n'en ont pas moins été votés, grâce à l'appui inattendu des socialistes. M. de Caprivi leur a dû sa victoire et le Reichstag leur a dû la prolongation de son existence : car, si les traités dont il s'agit eussent été repoussés, un nouveau décret de dissolution était prêt et le souverain allait en appeler, une fois encore, du Parlement aux électeurs.

Ces agrariens, ces gentilshommes, dont plusieurs sont en même temps fonctionnaires prussiens et chefs de l'administration locale, — ce qui ne les a pas empêchés de mener la campagne contre le chancelier avec une violence toute démagogique, — essaient d'expliquer l'attitude de M. de Caprivi par ce fait qu'il ne possède « ni un arpent de terre, ni un épi » : il n'en demeure pas moins que la nouvelle politique impériale est favorable aux progrès économiques de l'Allemagne. On nous permettra de faire observer ici que l'un des gros argumens de nos compatriotes, en faveur du système commercial, inauguré en 1892, était l'exemple de l'étranger, qui partout, disait-on, devenait notoirement protectionniste et ennemi de tout traité. Eh bien! ce qui a pu être vrai en 1888 et 1889 ne l'est plus aujourd'hui. Il n'est question que d'abaisser les barrières imprudemment élevées par les nations les unes contre les autres.

L'Espagne est en train de mettre en vigueur des traités de commerce avec la plupart des puissances. M. Crispi s'accuse et s'excuse d'avoir dénoncé le traité franco-italien, lors de son premier ministère, et se verrait heureux qu'il lui fût donné quelque moyen de reprendre la conversation. On s'aperçoit aujourd'hui en France que ç'a été une faute de repousser le traité avec la Suisse qu'on a ainsi livrée aux produits allemands. La Russie a traité depuis deux ans avec la presque totalité de l'Europe, sauf avec l'Allemagne, où les négociations actuellement poursuivies seront certainement couronnées de succès. L'Allemagne elle-même a fait machine en arrière et signe des conventions avec ses voisins. Et tandis que tous ces traités ont naturellement pour objet, par des concessions réciproques, de favoriser les échanges intereuropéens, les États-Unis, qui avaient poussé le protectionnisme jusqu'à la férocité, sont à la veille de reviser le tarif Mac-Kinley, dont il ne restera bientôt plus qu'un souvenir.

En se réunissant, le mois dernier, le Reichstag se trouvait en présence de deux ordres de travaux distincts : la réforme fiscale de M. Miquel, l'œuvre économique de M. de Caprivi. Cette dernière obtint

la priorité et la discussion des traités de commerce prit l'allure d'un tournoi en règle entre le protectionnisme de la ligue des agriculteurs (*Bund der Landwirthe*) et le libéralisme modéré du gouvernement. La campagne a été menée d'un côté par MM. de Manteuffel, de Ploetz et de Limburg-Stirum, de l'autre par les ministres Berlepsch et Marschall et par le chancelier en personne. Il s'agissait d'approuver les traités conclus avec l'Espagne, la Serbie et la Roumanie.

Avec l'Espagne, sans avoir obtenu gain de cause pour les droits d'entrée sur l'alcool, qui leur tenaient principalement à cœur, les négociateurs allemands ont assuré, par des abaissemens de taxes, pour quelques-uns de leurs articles d'exportation, tels que la farine de pommes de terre, l'accès du marché espagnol. Avec la Serbie, l'expiration du traité austro-serbe, qui accordait à l'Autriche-Hongrie des conditions plus favorables qu'à l'Allemagne, permet à cette dernière de lutter désormais à armes égales, en se faisant reconnaître à Belgrade les mêmes avantages qu'à sa voisine. Au sujet de la Roumanie, le débat eut à Berlin des proportions beaucoup plus amples, d'abord parce que la Roumanie, beaucoup plus que les précédens États, est en mesure de faire concurrence aux agriculteurs allemands; ensuite parce que l'on voyait dans l'accord avec cette puissance la préface d'un arrangement avec la Russie.

« Si vous tuez le paysan, s'écriait le docteur Sigl, l'un des chefs les plus fougueux de la démocratie rurale, comment voulez-vous qu'il s'intéresse encore aux destinées de la patrie? » Mais le chancelier a posé la question sur son vrai terrain et a nettement montré de quel côté se trouvait l'intérêt national, lorsqu'il a dit : « L'agriculture allemande ne suffit pas pour nourrir la population, qui s'accroît annuellement de 500000 individus; l'industrie seule est en mesure de la suppléer. Il est par conséquent nécessaire de mettre l'industrie à même d'exporter. Nous nous sommes trouvés devant ce dilemme : Exporter des marchandises ou des hommes. »

La victoire est demeurée au gouvernement, à 34 voix de majorité, grâce à la coalition des progressistes, des Polonais et des socialistes. C'était par une majorité à peu près semblable, 37 voix, mais composée d'élémens différens, qu'avait été votée au commencement du mois la motion du centre catholique en vue d'obtenir, dans l'empire allemand, la jouissance du droit commun pour les membres de la Compagnie de Jésus et des autres ordres modernes expulsés en 1872, un an avant l'explosion du Kulturkampf. Cette fois le gouvernement était resté neutre; du moins ses représentans ont gardé le silence pendant la discussion. Parmi les 173 voix qui se prononcèrent en faveur de la liberté religieuse figuraient, à côté de celles du centre et des catholiques polonais et alsaciens, celles des socialistes eux-mêmes, qui ont eu, en cette occasion, la spirituelle crânerie de rester fidèles à leurs principes.

L'un d'entre eux, M. Blos, avait d'avance expliqué le vote de ses amis, en disant « qu'ils ne croyaient pas à la légende du péril jésuitique. »

Au contraire, parmi les opposans à cette mesure équitable, à côté de la droite piétiste et réactionnaire, qui déclarait que l'abrogation de la loi « mettrait en danger les droits de l'État et la paix confessionnelle », on a été surpris de voir les progressistes, qui n'ont trouvé d'autre reproche à faire à la motion que de n'avoir pas un caractère assez général. Quoique la majorité obtenue puisse faire augurer favorablement du succès de la campagne poursuivie avec ardeur par le centre depuis nombre d'années, néanmoins, comme le Reichstag est dépourvu d'initiative en matière de loi, et que l'empereur s'est naguère déclaré hostile au rappel des jésuites, le vœu récemment émis risquerait fort de n'avoir pas une satisfaction prochaine, si les concessions du gouvernement, sur ce terrain, ne devaient être le prix du concours nécessaire des députés du centre en faveur de la réforme fiscale. L'application du programme de M. Miquel continue en effet à rencontrer de sérieuses difficultés, et la politique du *do ut des* n'a pas encore dit son dernier mot au delà du Rhin.

Pendant que le système économique de M. de Caprivi, qui provoque l'antagonisme entre la Prusse conservatrice et le reste de l'Allemagne, tend à augmenter la part d'influence de cette dernière, divers symptômes, intéressans à noter, attestent l'éveil de cet esprit modéré de particularisme, conseillé par M. de Bismarck dans un de ses plus sensationnels discours d'exil. « Que les princes et les landtags, disait l'ancien chancelier, reconquièrent l'influence qu'ils ont perdue au plus grand dommage de l'empire; que les peuples fassent entendre leur voix par l'organe de leurs assemblées, là est l'avenir de l'Allemagne. »

Aux dernières discussions de la diète, à Munich, on s'est plaint que les représentans de la Bavière au conseil fédéral n'y fissent pas entendre assez haut leur voix. En Wurtemberg, le roi, appuyé par l'opinion publique, a nettement refusé d'accéder au désir de l'empereur, en renonçant au commandement de son armée en temps de paix. La tension des rapports entre les deux cours s'est accusée par le départ de M. de Moser, ministre de Stuttgart à Berlin, coupable seulement d'avoir fait ajourner cet automne, en raison de la disette de fourrages, les grandes manœuvres dans son pays, et par l'hostilité du baron Mittnacht, président du conseil de Wurtemberg, à l'impôt projeté sur le vin.

A coup sûr il n'y a aucune conclusion à tirer de ces tiraillemens intérieurs, nouveaux pourtant en Allemagne, et l'unité y est trop populaire et trop solidement fondée pour pouvoir être mise en péril. Il est clair cependant, que, dans l'avenir, tout ce que les petits États pourraient considérer comme des empiétemens de l'empereur sur leurs privilèges constitutionnels serait de nature à susciter des résistances, de nature à porter atteinte, à la longue, à la prépotence illimitée que les peu-

ples allemands ont bénévolement reconnue à la Prusse depuis 1871.

Il n'est pas rare de voir les États déchoir par les mêmes moyens qui ont servi à les élever : la transformation du fédéralisme germanique en une monarchie absolue, ou la prussification forcée de l'empire serait un rêve qui pourrait coûter cher à celui qui le concevrait et qui tenterait de le réaliser. En tout genre la mégalomanie a de fâcheux lendemains ; l'Italie est en train d'en faire l'expérience, et l'on assure que M. Crispi est aujourd'hui déterminé à faire petit, pour bien faire. Le nouveau premier ministre du roi Humbert, aujourd'hui plus que septuagénaire, aurait, en vieillissant, dépouillé le vieil homme. Les difficultés qu'il aura à résoudre sont assez sérieuses en effet pour lui épargner l'envie d'en imaginer volontairement de nouvelles, et ces difficultés mêmes ont rendu fort laborieux l'enfantement du cabinet dont il vient de prendre la direction.

Il y a cinq semaines, lorsque la chute de M. Giolitti eut créé la vacance du pouvoir à Rome, M. Zanardelli, président de la Chambre des députés, fut chargé de former un ministère. Il avait dressé une liste qui n'attendait plus, pour devenir officielle, que l'approbation royale, lorsqu'on apprit tout à coup qu'il avait résigné son mandat. Soit que le roi, sur les représentations officieuses de la cour de Vienne, ainsi qu'on l'a prétendu, eût donné au général Baratieri, originaire du Trentin, l'ordre de refuser le portefeuille des Affaires étrangères que M. Zanardelli lui avait fait accepter, soit que l'absence d'un ministre du Trésor, que l'on n'était pas parvenu à trouver, donnât à la nouvelle combinaison, dans les circonstances actuelles, un aspect par trop insuffisant, la crise se rouvrit de plus belle, et l'Italie, fatiguée de ces atermoiemens, bien qu'elle eût, il y a quelques années, salué avec joie la chute de M. Crispi, reçut avec une égale satisfaction la nouvelle de son retour.

Le nouveau président du Conseil s'est efforcé de donner à son cabinet des bases assez étendues et une assiette assez solide. Il a notamment fait une place à MM. Sonnino et Saracco, auxquels ont été confiés les portefeuilles des finances et des travaux publics. Il convien de rappeler, au point de vue intérieur, que M. Sonnino, député de Florence, fut l'un des fondateurs du groupe du centre droit, qui visait à enlever aux gauches le monopole du pouvoir, dont elles ont joui depuis 1876 jusqu'à l'avènement du marquis di Rudini.

Au point de vue extérieur, nul ne s'attend à voir M. Crispi révolutionner le système de la Triple Alliance, que du reste il incarne, et qui a devant lui plus de cinq années encore à courir. Toutefois le choix, comme ministre des Affaires étrangères, du baron Blanc, qui s'est prononcé assez énergiquement jadis contre la politique mégalomane, est de bon augure. Aussi bien ne s'agit-il guère en ce moment, par delà les Alpes, de la politique du dehors, ou même du dedans, bien que les

dernières émeutes de Sicile y rendent la situation assez critique pour l'administration : il faut, avant tout, s'occuper de la fortune de l'Italie, pour la restauration de laquelle M. Crispi, dans son manifeste, vient de solliciter des partis en présence la trêve de Dieu.

Ce manifeste est plein d'onction, le cœur y déborde, mais le but s'y précise peu. Le président du Conseil dit que le temps presse ; il appelle tout le monde à collaborer avec lui, mais il ne dit pas pour quoi faire. Des deux systèmes entre lesquels on doit choisir, à Montecitorio, pour remettre en ordre les finances : grosses économies et petits impôts, ou gros impôts et petites économies, il semble bien que ce soit pour le dernier que penche M. Crispi, d'accord avec le roi Humbert, qui, décidément, tient au panache, quelque dangereux que ce panache puisse être un jour pour sa couronne. — « Le pays ne les paiera pas, » a crié l'extrême gauche à M. Crispi, lorsqu'il a parlé de la nécessité de nouvelles taxes. — « Il les paiera, » a riposté le ministre, en frappant vigoureusement du poing sur son banc.

Un vote important, émis par la Chambre italienne avant de prendre ses vacances, a permis de constater que la majorité ministérielle ne serait guère que d'une vingtaine de voix. C'est dire qu'elle est à la merci d'une surprise, et si l'année prochaine devait voir une dissolution, on s'apercevrait peut-être d'une certaine divergence de vues entre la nation et la maison royale, jusqu'à présent si populaire. Pourtant les associés officiels des Italiens, ceux qui sembleraient intéressés au maintien de leur armée sur le pied le plus imposant, les Autrichiens et les Allemands, sont les premiers à leur donner le conseil de se restreindre. Les alliés ne cachent pas, puisque l'acte d'alliance en vigueur ne contient aucune disposition relative à l'effectif de l'armée italienne, qu'ils préféreraient infiniment une Italie prospère, avec quelques corps d'armée de moins, à une Italie dont les arsenaux soient pleins et les coffres vides.

Au même temps où éclatait à Rome la crise dont nous venons de parler, un changement plus modeste se produisait, à Belgrade, dans le ministère serbe. Il était provoqué par le départ volontaire de M. Dokitch, que sa santé tenait, depuis quelques mois déjà, éloigné des affaires, et qui vient de mourir aux eaux d'Abbazia, sans avoir eu la satisfaction de mettre fin aux querelles intestines de ses concitoyens. Les dernières élections municipales marquent en effet la scission, au sein du parti radical, des intransigeans et des modérés soutenus par le ministère. La présidence du Conseil a été dévolue au général Grouitch, le second et l'homme de confiance du défunt premier ministre, dont la nomination a été bien accueillie par la Skoupchtina.

Deux questions s'imposent à l'attention du gouvernement serbe : le procès politique contre l'ancien ministère libéral Avakoumovitch, dont les débats viennent de s'ouvrir devant la haute cour de justice, et

le différend avec l'Autriche au sujet de l'interprétation des traités de commerce. Les méfaits que la Chambre actuelle reproche à l'ancien ministère sont indéniables. Pour transformer, à la fin de l'année dernière, en un parlement conforme à ses idées, une Chambre qui, sauf une quinzaine de membres, ne contenait que des radicaux, le cabinet inopinément appelé aux affaires par le régent, M. Ristitch, se livra aux plus déplorables violations de la légalité.

La majorité toute factice, et d'ailleurs très faible, qu'il se procura par ces manœuvres, était en hostilité profonde avec l'opinion du pays, et nul ne saurait dire comment se serait terminée cette lutte impossible, où l'on avait compromis la monarchie, si le coup d'État du roi Alexandre n'eût rendu la parole à son peuple. Cependant, quelle que soit l'issue du procès actuel, quelques garanties d'impartialité que présente le tribunal auquel il est confié, il est clair que les accusés ne sont pas seuls responsables des faits qu'on leur reproche, que l'ex-régent Ristitch en a sa bonne part, et qu'en tous cas l'opportunité de la poursuite demeure douteuse.

A l'extérieur, les relations sont assez aigres entre la monarchie austro-hongroise et le jeune royaume mitoyen. L'influence autrichienne baisse en Serbie, tandis que l'influence russe monte. La délimitation de la frontière serbo-bosniaque fournit prétexte à l'échange de propos assez vifs; on trouve à Vienne que le roi Alexandre s'occupe trop de l'histoire de son pays. Il est du devoir des deux gouvernemens de ne pas laisser dégénérer en conflit une querelle que la presse, jusqu'ici, soutient seule. Le patriotisme serbe, qui s'est cru un jour à la veille d'absorber la Bosnie et l'Herzégovine, doit avoir maintenant pris son parti de voir ces provinces passer sous le sceptre de l'Autriche, dont le protectorat s'est peu à peu transformé en annexion.

Les ministres de Roumanie donnaient, il y a quelques jours, à leurs voisins de Serbie, une leçon de sage politique, lorsque M. Lahovary, répondant au prince Stourdza, qui lui reprochait de ne pas intervenir auprès de la Hongrie en faveur des Roumains de Transylvanie, déclarait « qu'on ne doit pas demander l'impossible, qu'il faut avant tout songer à soi et ne pas s'immiscer dans les affaires des autres. » Les Bulgares ont eu des chagrins analogues et ils ont aussi été forcés de se résigner. En obligeant les petits États des Balkans à se fortifier, avant de grandir, la destinée leur est peut-être plus clémente qu'ils ne le pensent.

Vte G. D'AVENEL.

ESSAIS ET NOTICES

L'ÉDUCATION DE LA VOLONTÉ

L'Éducation de la Volonté, par M. Jules Payot, 1 vol. in-8°; F. Alcan.

Comme on ne peut pas tout lire, — on le devrait, mais on ne le peut pas, — ce livre m'avait échappé quand, en le feuilletant l'autre jour, j'y rencontrai ces lignes, qui me parurent pleines de sens : « Nous louons beaucoup, en France, l'éducation athlétique que reçoivent les jeunes gens anglais, et nous l'admirons sans discernement... En revanche, Matthew Arnold portait envie au système d'éducation français... Ce qui, d'après lui, caractériserait les barbares et les philistins, c'est que les premiers n'aimeraient... que les exercices du corps, le sport, les plaisirs bruyans... et, d'après lui, l'éducation anglaise tendrait à augmenter le nombre des barbares. » Sur quoi, l'auteur, plus fort encore de sa conviction que de la parole de Matthew Arnold, continuait en ces termes : « Ce n'est donc point l'Angleterre que nous devons imiter sous ce rapport, mais bien la Suède... On s'y occupe de faire des jeunes gens robustes et sains, et on y a compris que l'abus des exercices physiques conduit au surmenage plus sûrement que l'étude excessive. » Je n'approuvai pas moins, quand j'y arrivai, cet autre endroit du livre : « L'Allemagne nous a fait beaucoup de mal en nous communiquant ses fausses conceptions sur l'érudition. L'érudition n'est point la science ! Il s'en faut de peu qu'elle en soit la négation. Le mot « science » nous suggère aussitôt l'idée de savoir accumulé, tandis qu'il devrait nous suggérer l'idée d'un esprit hardi, vigoureux, plein d'initiative, mais extrêmement prudent dans la vérification. » L'auteur disait encore : « L'érudition tend à étourdir l'esprit ; l'amas des petits faits encombre la mémoire ; un esprit supérieur laisse dans ses notes le plus de choses possible ; l'honneur d'être un dictionnaire vivant ne le tente point... » Et ce fut là-dessus que je lus tout le livre.

C'est un bon livre, assez mal composé d'ailleurs, et où quelque inexpérience, — pour ne pas dire quelque naïveté, — se mêle à beaucoup de

générosité, mais c'est un livre de bonne foi, dont il faut louer la franchise, les intentions et l'opportunité. Persuadé que la cause unique de « presque tous nos insuccès » et de « presque tous nos malheurs », c'est la faiblesse de notre volonté, M. Jules Payot s'est proposé de le démontrer, et de réagir pour sa part contre cette horreur de « l'effort durable », qui est assurément la grande maladie de nos jours. Nous avons en général une manière de vouloir dont la conséquence la plus ordinaire est de nous mener où nous ne voulions pas, et, longtemps avant M. Payot, j'avoue que saint Augustin s'en était aperçu. *Volens quo nollet pervenerat.* Mais en ce temps-là, — M. Payot a raison d'en faire la remarque, — l'autorité reconnue de la religion « suffisait pour orienter, dans ses grandes lignes, la vie des fidèles, » et c'est pourquoi la discussion du problème de l'éducation de la volonté n'est devenue vraiment urgente que depuis qu'il s'est « laïcisé ». Nous entendons avec M. Payot, par ce mot de *Volonté*, le pouvoir que nous avons, ou que nous devrions avoir, de nous résister à nous-mêmes, de contre-balancer ce que Taine appelait « les grandes pressions environnantes », et de créer enfin nous-mêmes un nouvel être en nous. Si ce n'est pas la seule raison qu'il y ait de vivre, c'en est l'une des principales : se conquérir pour se refaire, et ensuite essayer de former les autres à son image.

Quels moyens en avons-nous? On conçoit aisément qu'avant de les indiquer M. Payot ait cru devoir écarter les théories qui font de nous les produits de notre milieu, les captifs de notre hérédité, les créatures des circonstances. Nous avons sur nous-mêmes un pouvoir effectif; l'histoire et l'expérience le prouvent. Mais ce que l'on voit moins bien c'est les raisons qu'a eues M. Payot d'attaquer si vivement « la désastreuse théorie du libre arbitre, » comme il l'appelle; — et, pour en triompher, je crains fort, à vrai dire, qu'il ne l'ait dénaturée. « Nul n'est libre s'il ne mérite d'être libre, » s'écrie M. Payot; et je suis bien de son avis. « Il n'y a de liberté pour nous qu'au sein du déterminisme, » dit-il encore ailleurs; et je ne fais pas difficulté de l'en croire : les stoïciens, les protestans, les jansénistes m'en serviraient au besoin de preuve. Et que ce soit enfin « une étroitesse inconcevable de vues que de confondre le déterminisme avec le fatalisme, » je ne veux pas en douter un instant. Mais n'en finirons-nous donc jamais avec ces querelles de mots? Car ce ne sont, — au point de vue de la vie pratique, de la vie réelle, de la vie morale, — que de pures querelles de mots. Une seule chose importe : c'est de savoir si nous ne sommes pas incapables d'agir sur nous. Les théoriciens du libre arbitre ont-ils donc jamais enseigné l'inutilité de l'effort? « Nul de nos maîtres ne nous apprenait, dit M. Payot, que la volonté se conquiert lentement. » Voilà des maîtres qui ne ressemblaient guère à ceux que j'ai connus! Mais à quoi bon ce genre de discussions? Dire du libre arbitre « que non seulement il n'a rien à faire

avec la liberté morale, mais qu'il en est le contre-pied, » en vérité, c'est s'en faire un fantôme qu'il est trop facile de renverser. Ne brouillons point le sens des mots. Être libre, en bon français, c'est avoir quelque pouvoir sur soi. Que ce pouvoir soit variable, qu'il diffère d'un homme à un autre homme et, chez le même homme, selon les temps, c'est ce que personne, jamais, n'a sérieusement nié. Nous n'en demandons pas davantage, ni M. Payot non plus, et nous sommes d'accord avec lui. Au lieu de tonner contre le libre arbitre, il eût mieux fait d'expliquer un peu plus amplement en quoi le « déterminisme » diffère du « fatalisme ». Car c'est une confusion que l'on commet encore tous les jours, et celle-ci, je la crois avec lui tout à fait « désastreuse ».

Nous ne saurions entrer ici dans le détail des conseils qu'il donne pour arriver à cette « maîtrise de soi », qu'il regarde avec raison comme l'objet de l'éducation de la volonté. S'ils ne sont pas toujours très neufs, nous nous contenterons de dire que la manière dont il a su plus d'une fois les présenter les renouvelle. M. Payot est professeur. Tant de professeurs, — parmi lesquels j'en citerais d'éminens, — ont conseillé à la jeunesse de « s'amuser », qu'on est bien aise d'en entendre un lui dire que ses divertissemens sont ses pires ennemis. La vraie force est de savoir ne pas s'amuser. Et, à cette occasion, pourquoi ne louerais-je pas l'auteur de l'*Éducation de la Volonté* d'avoir bravement repris à son compte les curieuses paroles de Manzoni, citées ici même par M. Édouard Rod : « Je suis de ceux qui disent qu'on ne doit pas parler amour de manière à incliner l'âme des lecteurs vers cette passion... L'amour est nécessaire dans ce monde, mais il y en aura toujours assez : il n'est donc pas vraiment utile qu'on se donne la peine de le cultiver, car, en voulant le cultiver, on ne fait pas autre chose que de le provoquer où il n'y en a pas besoin (1) ? » Carlyle a dit plus brutalement : « A vrai dire, toute l'affaire de l'amour est une si misérable futilité qu'à une époque héroïque personne ne se donnerait la peine d'y penser, et encore bien moins d'en ouvrir la bouche. » Mais peut-être que nous ne sommes pas une « époque héroïque ».

N'est-il pas bon encore de rappeler aux jeunes gens, puisque c'est surtout à eux que ce livre s'adresse, que, « si nous avons eu le grand bonheur de pouvoir atteindre à la vie de l'intelligence, cette aristocratie que nous confère l'instruction est *aussi mortellement haïssable* que l'aristocratie de l'argent, si nous ne nous faisons pas pardonner notre supériorité intellectuelle par la supériorité de notre vie morale ? » L'expression est un peu vive, ou plutôt un peu déclamatoire, mais je ne trouve pas l'avertissement inutile. Il faut savoir que l'instruction toute seule, — qui n'est malheureusement pas, et on le sait assez, une promesse ou

(1) Voyez la *Revue* du 15 juillet 1893.

une garantie de moralité, — peut aisément devenir un instrument d'immoralité transcendante ; et cela s'est vu quelquefois. J'aime encore assez que, dans sa conclusion, M. Payot, très discrètement, ait effleuré « la question sociale, » pour montrer en quelques mots qu'elle était surtout « une question morale ». « Dans notre siècle, dit-il, nous avons porté tous nos efforts sur la conquête du monde extérieur. Nous n'avons fait ainsi que doubler nos convoitises, qu'exagérer nos désirs, et, en définitive, nous sommes plus inquiets, plus troublés, plus malheureux qu'auparavant. C'est que ces conquêtes extérieures ont détourné notre attention des améliorations intérieures. Nous avons laissé de côté l'œuvre essentielle, l'éducation de notre volonté. » C'est ce qu'on ne saurait trop redire, et, ceci, j'entends bien que c'est ce que nous pensons tous. Mais il m'arrive quelquefois de songer que les choses les plus sues de tous ont le plus besoin d'être répétées ! et pour cette raison, je ne pardonne pas seulement à M. Payot de l'avoir cru comme moi, mais je l'en félicite. Il y a d'ailleurs, après cela, plus d'un paradoxe dans son livre, et je ne puis m'associer à tout le mal qu'il dit de la mémoire, ni lui accorder que la *Marianne* de Marivaux soit « le plus admirable roman qui ait jamais été écrit. » Est-il bien sûr aussi que, « comme l'a dit Ruskin, le repos glorieux soit celui du chamois couché haletant sur son lit de granit, et non celui du bœuf dans l'étable ruminant son fourrage ? » et, au fait, qu'est-ce que cela veut dire ?

Le Directeur-gérant,

F. Brunetière.

LE MASQUE

CONTE MILÉSIEN

PREMIÈRE PARTIE

« Les hommes sont si nécessa rement fous que ce serait être fou, par un autre tour de folie, que de ne pas être fou. »
(PASCAL, *Pensées diverses sur la Religion, LXXXVIII.*)

AU RÉV. JOSHUA OSBORNE, D. D. M. A.,

Président de la *Society for psychical inquiries*, éditeur de l'*Old and Modern Sphinx*.

Paris, 15 janvier 1894.

Selon votre désir, très honoré monsieur, j'adresse à l'*Old and Modern Sphinx* les deux fragmens du récit trouvé par mon éminent confrère, le docteur Labastide, en les papiers de M. le vicomte Raoul d'Hérival; je certifie, en outre, l'absolue authenticité de ce manuscrit.

Dr ÉVARISTE MONTEIL,

Chroniqueur médical au journal parisien *le Molière*.

P.-S. — Et maintenant, cher monsieur, au moment où je livre à votre intéressant recueil les pages, pour le moins bizarres, du plus

fantastique des romans, permettez-moi de formuler une réserve toute personnelle.

Homme de science, — et de science positive, jamais, au grand jamais, je n'ai voulu admettre une seule des audacieuses théories de votre métaphysique *spiritualiste;* je ne saurais donc voir en les divagations du visionnaire d'Hérival autre chose qu'un simple cas de morbide vésanie. Sa prêtresse Callista, Hermès le thaumaturge, son masque et leurs mirifiques aventures sont, à mon humble avis, autant de fantômes nés dans un cerveau malade, et fils de cette démence religieuse dont le renouveau déshonore, en ce moment, les derniers jours d'un illustre siècle rationaliste.

Non, je ne suis point des vôtres; et, quand je constate avec tristesse les ravages exercés par la croissante contagion de vos mystiques doctrines, je ne puis que répéter avec un philosophe : « Mysticisme, dernier coup d'un lâche désespoir de la raison humaine ! »

SIMPLE RÉPONSE

DU RÉV. JOSHUA OSBORNE ET DES *SPIRITUALISTES*

LES RÉDACTEURS DE L'*OLD AND MODERN SPHINX*

Histoire assurément véritable, drame vécu, douleur soufferte, personnages ayant existé, objectifs et réels; curieux exemple de deux *incarnations secondes* inexorablement subies.

Oui, lâche ou téméraire, notre mysticisme dit notre désespérance en la raison de l'homme; et nous prétendons croire à l'absurde, au nom de son absurdité même... L'absurde n'est point, comme a prétendu Bonald, une évidence de l'erreur, mais bien une affolante « inconnue », la future vérité non découverte encore.

« Être des êtres, dut un jour s'écrier Rousseau, le plus digne usage de ma raison est de s'anéantir devant toi ! »

Ici commence le manuscrit trouvé dans les papiers de M. Raoul d'Hérival.

I

. . . . . .

... la cruelle cérémonie s'acheva, pour mes nerfs atroce, torturante... Enfin !... Quant à moi, j'étais à bout de forces, épuisé de courage et de souriante énergie... Aussi bien, qu'étais-je venu

faire à cette messe de mariage? quel étrange besoin de souffrance m'avait poussé vers cette église?

Dans l'étroite nef de Saint-François-de-Sales, la foule susurrante avait formé la haie; et soudain, avec pompeux fracas, les orgues entonnèrent le chœur des fiançailles de Lohengrin : *Joyeux amans, que nos souhaits vous accompagnent. Adieu...* Le cortège nuptial sortait de la sacristie.

Debout, dans la première rangée des spectateurs, — ô rage impuissante et angoissée!... je vis, au bras de son époux, s'avancer la nouvelle épouse, d'émotion frissonnant, radieuse de bonheur... « *Joyeux amans, que nos souhaits vous accompagnent...* » Mes souhaits! mes souhaits! misérable moi!... Sous l'ondoyante blancheur de son voile rabattu, à pas lents, elle approcha, et vers elle j'allongeai la tête, quémandant, espérant encore l'aumône d'un regard. Non : sans relever le front, ma tant aimée passa, indifférente. Tous deux ils descendirent les marches du portail; tous deux ils montèrent en voiture... « *Adieu, Adieu,* » répéta l'orgue; — et, tous deux les emportant déjà enlacés l'un à l'autre, la voiture s'éloigna.

Très énervé, je retombai sur ma chaise, n'osant pas sortir. Indigne faiblesse; mais j'avais peur des coups d'œil ironiques, des poignées de main ou des saluts railleurs. Peu à peu cependant la chuchotante cohue s'écoula au dehors; caquetages et coquetages devinrent moins bruyans; leurs dernières rumeurs s'assourdirent : je me trouvai seul enfin dans l'église désertée. Secouant alors cette douloureuse torpeur de mon hébétement, je me décidai à partir.

La rue Brémontier avait, à présent, recouvré sa coutumière solitude. Sous l'âpre morsure de la bise hivernale tous les invités avaient fui; mais aussi, plus de voitures. Il faisait froid, très froid, ce jour-là; — oh! je me rappelle si bien : un brumeux après-midi de janvier, — et à peine hors de l'église je me sentis glacé jusqu'aux moelles. Je voulus marcher, prendre ma course vers les boulevards; mes jambes flageolèrent et je titubai, comme assommé par l'ivresse. Ennuyé d'un pareil malaise, désirant d'ailleurs me ressaisir, du regard j'interrogeai la rue. Où pouvoir me réchauffer, reprendre conscience de moi-même?... A l'angle de l'avenue de Villiers j'aperçus un café, de proprette apparence, dont le gaz allumé déjà et les glaces miroitant sous les cristaux du givre m'attirèrent aussitôt. Rompu de fatigue et grelottant la fièvre, à tout hasard je me traînai jusque-là; je pénétrai dans la salle, puis lourdement m'affaissai devant une table.

Ouf!... il faisait bon ici, dans ces tièdes moiteurs, en ce demi-silence!...

— Garçon!

Qu'allais-je demander, maintenant?

— Un verre d'araki, garçon, et des cigarettes égyptiennes.

Bien que n'ayant jamais habité l'Orient, j'ai toujours raffolé de ces friandises levantines, et mon rêve eût été, jadis, de pratiquer au pays du soleil un voluptueux *far-niente*,... là-bas, près d'une mer azurée caressant ses rivages, dans ces harems peuplés par les conteurs des Mille et une Nuits, aux murmures des jets d'eau retombant dans les vasques d'albâtre, et, tout le jour, bercé par l'assoupissante chanson d'une amoureuse marabba. Rêve, hélas! plus vain encore que mes autres rêves; mais absurdité charmante, et dont le mirage a bien souvent traversé mon sommeil.

Le garçon me contempla, tout pantois :

— Nous n'avons, Monsieur, ni raki, ni cigarettes égyptiennes. Nos cliens n'en réclament jamais.

Parbleu! dans cet estaminet-billard, ce palais du domino, à l'usage des Batignolles!... Il fallut donc me contenter du grog américain et du nauséabond caporal. J'allumai un cigare, et bientôt me replongeai en l'amertume de mes songeries.

Eh! oui, sur mon cœur pesait un étouffant chagrin. Cette jeune fille qui, devant moi, venait de passer, indifférente et désormais toute à un autre, — je l'avais aimée, beaucoup trop aimée. Lui plaisant (j'en étais sûr), je l'avais demandée en mariage, et l'on m'avait cruellement éconduit. Pourquoi?... Mon âge?... mais je me sentais fort jeune encore : quarante ans au plus; à peine quelques cheveux gris se montrant sur mes tempes!... Ma vie oisive?... Quelle défaite! j'étais si riche!... Durant plusieurs semaines les parens de mon aimée avaient cependant encouragé ma poursuite, autorisé ma cour; et moi, je m'étais comporté en parfait gentleman non moins qu'en amoureux fervent. Bouquets apportant, chaque matin, les plus subtils parfums de Nice; déjà les cadeaux, la bague de fiançailles, les premières parures de la corbeille... Et voilà qu'un beau jour, dentelles et bijoux, on m'avait renvoyé tout cela, — oui, brutalement rendu ma parole, sans explication sérieuse, sans plausible motif, sans même le plus léger prétexte! « Vous êtes un charmant cavalier, cher monsieur d'Hérival, mais avec vous notre fille ne serait pas heureuse... » Elle... pas heureuse avec moi, — moi dont la vie ne fut toujours qu'un douloureux sanglot jeté vers l'inconnu du grand amour!

Trop humiliant affront! et, tout en mâchonnant mon affreux demi-londrès, je poussai un dédaigneux éclat de rire :

— Au diable les sottes gens de cette famille! D'épais et vulgaires bourgeois! N'y pensons plus.

Sur une table, près de moi, était empilée une liasse de journaux; j'allongeai la main et, dans le tas, j'en pris un au hasard... Voyons! que jouait-on aujourd'hui dans nos petits théâtres parisiens? Je me sentais lugubre : les grivoiseries d'une opérette divertiraient peut-être mon chagrin. Ou plutôt non! quel bastringue à la mode, — *Casino, Moulin-Rouge*, — allait me procurer une étourdissante aventure pour cette nuit?... Oh! cette nuit! je la sentais venir, si pleine d'insomnie, de tristesse, de navrance, de folle colère! Non, je ne la passerais pas seul à seul avec le cauchemar de mes pensées : il me fallait une aventure, une abêtissante aventure. Dégradation de moi-même, — soit! mais du moins pendant quelques heures, l'oubli... Mes yeux s'étaient mouillés de larmes, et je ne pouvais lire. D'un geste rageur j'essuyai mes paupières :

— Allons, assez pleuré, l'ami! tu connais le dicton : « Jeanne perdue; trouvée Jeannette... » Cherche donc, tu trouveras.

Ah, ah! je lisais très bien, maintenant... Tiens, qu'était cela?

C'était un journal, absolument ignoré de moi; une façon de gazette religieuse, d'aspect à la fois rébarbatif et burlesque. Une vignette en illustrait la première page : le portrait d'une maigre femme, au corps emprisonné dans un fourreau sans plis, portant des anneaux à ses chevilles, et sur la tête, en manière de diadème, un vautour aux ailes retombantes. Deux cornes de génisse surmontaient cette coiffure, enserrant un disque, sans doute quelque grossier emblème d'astrologie. De sa main gauche pendante, la dame tenait une croix à la forme bizarre, et, de sa droite levée, telle une icône byzantine, paraissait bénir. Au-dessous de la figurine, en larges caractères, était imprimé un nom :

L'ISIS

L'Isis!... Curieusement, j'examinai la prétentieuse caricature... Bah! c'était vous, Madame Isis, vous la célèbre Égyptienne, — ce difforme laideron, ce visage dessiné en profil et dont l'œil de ruminant me reluquait de face? Peu séduisante, ma mie... En même temps, je parcourais le texte du journal. Oh, somnifère, distillant le plus lourd des ennuis; tout un abracadabra de grands mots, d'insanités sonores, d'incompréhensibles articles : *l'Éternel-Maintenant; la Trois fois Très Grande; l'Aiguillon du Karma; la Mort berceau de la Vie;...* et patati et patata, — rébus, logogriphes, devinettes, où je ne comprenais rien. Je repoussai le fastidieux grimoire.

Et le temps s'écoulait. Allongé sur le divan, buvant à gorgées friandes, envoyant au plafond les infectes fumées du tabac national, j'avais repris le cours de mes rêvasseries... Certes, je

souffrais encore; mais je saurai bien guérir; je... Ah çà! pourquoi m'observait-elle ainsi, l'horrible grimacière, la maigriotte à la dextre bénissante? De nouveau, je saisis la vignette, et, puisqu'elle me regardait effrontément, cette Isis, — à mon tour, je la regardai. Je remarquai alors qu'une légende, charade amphigourique, enveloppait, la nimbant d'une auréole, l'image de sa divinité :

Venez à moi, disait-elle, *ô vous que torture l'énigme douloureuse; venez aussi, vous tous que fait pâlir l'éternelle épouvante. Mon enfant, j'ai souffert : je console.*

En vérité, qu'était cela? et que signifiait ce galimatias mystique?... « L'énigme douloureuse... l'éternelle épouvante... » l'amour et le cœur de la femme? la vie ou bien la mort? le néant? l'immortalité? hélas, elles sont ici-bas trop nombreuses, les énigmes avec leurs épouvantes! Et cet appel, pourquoi cet appel vers moi jeté comme un défi? « Mon enfant, j'ai souffert : je console. »

Fort intrigué, je tournai et retournai le jargonnant logogriphe. Qui donc le rédigeait? Où s'imprimait-il? Quelle était l'adresse de ses bureaux? Rien. Articles non signés; aucune mention de gérant ou de directeur; pas même le prix des abonnemens. En dernière ligne, toutefois, une mystérieuse indication : *Montmartre. Au sacraire isiaque; en l'asyle des repenties.* Ma surprise tournait à l'ahurissement; je frappai sur la table pour réclamer le garçon :

— Quel est cet étonnant journal? demandai-je... le connaissez-vous?

Le garçon, un bellâtre, à superbes favoris judiciaires, haussa les épaules :

— Simple canard, Monsieur... Hier, une femme est venue nous en distribuer tout un paquet. Même, elle voulait y aller de son petit discours! j'ai dû la mettre à la porte.

— Quelque « salutiste »?

— Non pas; elle parlait d'un tas de saints nouveaux : pas ceux de M. le curé, je vous assure. De la blague.

— Gentille, votre prédicante?

— Horrible : un masque de carnaval; une guenuche habillée en religieuse. Robe de coton blanc, voile de première communiante. Et puis...

Le personnage à prestance de procureur général se caressa le menton :

— Et puis, Monsieur, c'est à n'y pas croire, une ancienne roulure des bals publics! A cause de sa laideur plusieurs de nos cliens l'ont reconnue.

— Peste! quel chemin de Damas!... J'aurais voulu l'entendre.

— Ma foi, elle parlait bien. Un aplomb et un caquet! Ah! vous auriez ri : un de nos messieurs, le conseiller municipal du quartier, lui a répondu.

Je désapprouvai d'un geste. A quoi bon se gausser d'une pauvre fille qui croyait sans doute accomplir un devoir? Bien intransigeante, la libre pensée, dans cette plaine Monceau!

La voix d'un consommateur qui réclamait son bock coupa court aux récits de mon imbécile; il me quitta pour aller servir la pratique... Quatre heures sonnèrent; je soldai ma dépense et, me sentant réconforté, je sortis.

II

Le soir maintenant tombait, — un soir de janvier, à la déchirante froidure, au ciel funèbre et bas, aux nuées lourdement immobiles. Dans l'âcreté de l'air, on sentait de la neige en suspens. Un menaçant nimbus se formait vers le nord de Paris, renfermant en ses noirceurs de glaciales et prochaines tourmentes : le jour n'allait point finir sans quelque giboulée.

Sur le trottoir de l'avenue, je me consultai un moment. Devais-je regagner mon logis?... Ma foi, non. Elle ne m'attirait guère, ma vieille maison de la rue Vaneau, et pour l'instant, je voulais fuir son trop solennel ennui. Mieux valait me rendre à mon cercle, y manier les cartes jusqu'à sept heures, et, là, dîner tout à mon aise : on verrait ensuite. Je me dirigeai donc vers la Madeleine.

Était-ce un effet des neigeuses pesanteurs de l'atmosphère? mais de nouveau le spleen, l'abominable spleen, — mon habituelle torture, — m'avait envahi. Morose, j'allais à pas très lents, broyant du noir, anéanti en l'absorption de mes pensées. Peu charitables, ces pensées, tandis que, me rappelant les émotions du matin, je revoyais la nef de Saint-François-de-Sales et j'entendais ronfler son orgue. Quoi! plus banale encore qu'une bâtisse wesleyenne, cette église de faubourg. Méchante maîtrise, détestable musique. Et quelles toilettes chez toutes ces bourgeoises invitées à la noce!... Ah! par exemple, fort gentil, le café où j'avais fait connaissance de la divine Isis : « Mon enfant, j'ai souffert; viens à moi, je console. » Où ça, consoliez-vous, Madame? Au *sacraire isiaque*, à Montmartre? Assurément j'avais mal lu.

L'assourdissante rumeur d'un carrefour m'obligea, tout à coup, de regarder autour de moi... Tiens! la place Moncey, les premiers contreforts de la Butte! quel bizarre itinéraire, et l'incroyable distraction!... La nuit était rapidement venue; les boutiques allumaient leurs devantures, et, sur le pavé gluant, déjà miroitaient

jaunâtres les reflets des réverbères. J'interrogeai ma montre : elle marquait cinq heures... Eh bien, je n'irais pas à mon cercle; j'étais par trop crotté, par trop boueux. Oui, mais jusqu'au moment du dîner, que résoudre et que faire? Ma décision fut bientôt prise. Parbleu, flâner au hasard; aller, marcher encore et fatiguer la bête. J'ai toujours beaucoup aimé ces promenades vagabondes à travers mon grand Paris, cet inquiétant receleur de l'Inconnu.

En route!... Le discordant vacarme des omnibus m'étourdissait; je tournai à gauche, et pressai le pas vers le silence... Ah, ah! qu'était ceci?

Sous mes pieds s'étalait quelque chose de sombre, de taciturne, de sinistre, de farouche : une sorte de brumeux jardin, aux arbres alignés et d'où montaient d'écœurantes senteurs de fanes en pourriture... Bien, je reconnaissais : le pont de l'avenue Caulaincourt, le cimetière Montmartre. Jolie matière à méditations; et, m'accoudant au parapet, je laissai tomber mon regard sur la sommeillante nécropole. Dans l'opacité des brouillards, je devinais les allées funéraires, leurs bordures de chapelles prétentieuses, ces mille et mille édicules qui, pareils à des meules après la moisson faite, semblaient sourdre de ces ténèbres... Quel épouvantement, la Mort! Quelle frissonnante sensation de l'irréparable et du néant!

Un petit rire moqueur me fit brusquement sursauter, puis retourner la tête. Une femme venait de passer près de moi, et, peut-être, la vue de ce contemplateur de tombeaux lui avait paru plaisante. Elle s'éloignait avec lenteur, traînant sa démarche hésitante et semblant vouloir me provoquer à la suivre. Réveillé par son ricanement, j'avais quitté le parapet du pont et — pourquoi? — m'étais mis à observer les allures de cette forme indistincte. Dans les flottantes vapeurs que vers nous exhalait le cimetière, elle paraissait tout habillée de blanc. Blanche, l'étoffe ou la paille du grotesque chapeau lui coiffant les cheveux; et blanche aussi la robe, ce disgracieux fourreau qui emprisonnait sa taille : illusion sans doute; décevant effet produit par la brouée.

...Alors, comme si elle eût senti mon regard, la femme s'arrêta net; vivement elle tourna sur elle-même, et, sans un mot, sans un geste, sembla m'attendre... Quelque rôdeuse des boulevards extérieurs, apparemment : je ne bougeai pas. Toute une minute s'écoula, très longue; enfin la femme s'éloigna, mais plus lentement encore. Une dernière fois, je la vis se retourner, regarder, attendre; puis son fantôme s'évanouit dans les voilantes grisailles de cet épais brouillard.

Oui, quelque vagabonde racolant en ces parages... J'avais repris ma course, poussant toujours devant moi, m'enfonçant avec

délices en les pacifiantes solitudes de ces quartiers perdus. Et, tout en marchant, je pensais à la femme, cette errante du crépuscule, à peine entrevue et si provocante. Son image glissait légère à mes côtés, et je me représentais la douloureuse abjection de son existence : le trottoir, Saint-Lazare, le grabat d'hôpital, l'amphithéâtre... Malheureuse, oh! malheureuse, qu'étiez-vous donc venue accomplir ici-bas, et, chair à souffrance, quelle cruauté à Dieu de vous avoir imposé la vie!

L'avenue que je suivais, traversant des terrains vagues, était bordée de planches, et sur ces clôtures s'étalaient des fouillis d'affiches aux criardes couleurs, aux enluminures grossières. L'une d'elles attira bientôt mon attention. Surprenante : une longue pancarte polychrome, illustrée de monstrueux dessins, — hommes à faces de chacal, femmes à têtes de lion, des ibis, des éperviers, des cynocéphales, — et, dans ce hideux encadrement, l'image de ma déesse. « *Mon enfant, j'ai souffert; viens à moi, je console.* »

L'énigmatique prospectus était prodigué à foison, violentant le promeneur et lui crevant les yeux... Par tous les sphinx de l'Égypte, on adorait donc Isis, près du Moulin de la Galette?

Une pénétrante piqûre de froid coupa court à ma facétie : il neigeait. Le menaçant nimbus qui pesait sur Paris venait de crever et s'abattait en avalanches. La neige, à présent, tombait par flocons serrés, m'enveloppant de ses tourbillons, m'aveuglant, m'étouffant. Tout transi, je regardai autour de moi : aucun refuge. A gauche, un sol descendant à pic; d'ardus escarpemens à droite; en avant, en arrière, l'avenue qui se déroulait déserte. Où me blottir?... Soudain, je distinguai là-bas — mais, si loin — la rougeur d'une lumière. Elle traversait crûment l'opacité de la nuit, et, tel un fanal, semblait en la tourmente me jeter de silencieux appels... Un abri... Je hâtai le pas;... je me pris à courir : haletant, j'atteignis cette clarté attirante.

A l'encoignure d'une ruelle inconnue, je m'arrêtai enfin devant une échoppe à peine éclairée, et qui cependant luisait, étrangement luisait dans ces ténèbres. Sa porte était entre-bâillée : je la poussai.

III

C'était une sordide baraque, au plafond bas et lézardé, aux murailles rongées par les moisissures, exhalant des puanteurs de croupissante misère. Un lumignon à pétrole, grésillant et crépitant, de sa fumée l'empestait encore. Dès le seuil, je crus suffoquer. Sur la terre battue, seul parquet de ce taudion sinistre, étaient accumulées de vieilles ferrailles, d'immondes et vermi-

neuses guenilles : mon gîte de rencontre devait être la hutte de quelque chiffonnier.

Personne. Mais, derrière une porte vitrée, dans une sorte d'arrière-boutique, tremblotaient des lueurs de chandelle, et deux silhouettes d'hommes se dessinaient sur les carreaux. Ils discutaient, même ils disputaient. Leurs voix m'arrivaient distinctes, l'une nasillarde, l'autre gutturale, — et ces gens-là se jetaient l'injure en anglais.

— *Well then*, disait l'un d'eux... vingt-cinq pounds, le masque!

Pas de réponse.

— Cinquante!

Un éclat de rire; puis une réplique :

— *Not a bit*, vous ne l'aurez pas!

— Alors, quatre-vingts, cent, deux cents guinées!

— *Damned!* rien!

A ce moment, la porte qui nous séparait fut poussée : on m'avait aperçu.

— Qui est là? me cria en français la voix nasillarde; et les deux marchandeurs entrèrent en même temps.

Celui qui m'avait apostrophé était un bonhomme de falote et fantasque tournure, cassé, fourbu, ridé : vieillard plus que septuagénaire. Une barbe verdissante, un nez crochu, de longs yeux noirs s'enfonçant sous les broussailles de leurs sourcils, d'épais cheveux tombant en tire-bouchons, — tout en ce personnage dénonçait le juif brelandinier ou brocanteur. Sordidement nippé, pareil à quelque *mercanti* levantin, il était vêtu d'un caftan brun en penailles, et sur sa tête chevelue s'enfonçait la calotte rouge des Égyptiens.

L'autre était un monsieur d'une soixantaine d'années, grand, maigre, sec, à la taille très droite encore. Sa face bien régulière et d'un rouge cuivré semblait celle d'un homme de l'Orient; mais le dur, le froid regard de ses yeux verts, la raideur, le *cant* compassé de son allure accusaient également une origine britannique. Son visage rasé de près, et comme avec soin épilé, se terminait pourtant sous le menton par une ample barbiche teinte en noir, de forme carrée. Il était, en ce moment, nu-tête; et, sous la clarté du lumignon, son crâne entièrement chauve me parut, lui aussi, avoir été passé au rasoir : on eût dit qu'il portait une énorme tonsure monacale.

— Que demandez-vous? interrogea le brocanteur.

Je répondis quelques paroles d'excuse : la neige, le désir de trouver un abri, le... Brusquement ma phrase commencée s'arrêta: je venais d'apercevoir entre les mains de cet homme un objet qui tout aussitôt captiva mon attention.

Sur un panneau de forme oblongue, c'était le portrait d'une jeune femme, peinture surprenante de vérité, bien que d'un art assez naïf. L'ovale finement arrondi du visage, le front et le nez très corrects, la masse des cheveux bruns enlacés de bandelettes, rappelaient en leur dessin les plus gracieuses figures des fresques pompéiennes. Une bouche toute mignonne et rougie au carmin s'entr'ouvrait par un sourire, — mais quel sourire! — et de grands yeux noirs vous observaient, inquiétans. L'expression de ce regard était indescriptible; malicieux à la fois et ingénu, caressant et railleur. Une charmeresse.....

A quelle école pouvait appartenir une aussi belle étude? fort ancienne, à n'en pas douter, car, me penchant sur le panneau, je crus y reconnaître une peinture à la cire... Le juif cependant l'avait déposée sur son comptoir; et moi, le corps incliné vers l'apparition merveilleuse, je m'extasiais: un immense désir de posséder cette image venait de passer en mon cœur.

— Quel chef-d'œuvre! m'écriai-je;... est-il à vendre?

— Il est acheté, me dit l'Anglais... acheté par moi.

L'homme au caftan hocha la tête, et, de sa voix traînassante :

— Mensonge! la belle dame est toujours à vendre.

— J'ai déjà le cercueil, répliqua l'autre; j'ai la momie: je veux le masque.

Un nouveau ricanement lui répondit :

— Non, sir Archibald! non et non, car je vous hais!

Une lueur de colère alluma les yeux du personnage ainsi repoussé :

— Sacrilège! ne sépare pas ce qu'a réuni la tombe.

— Sacrilège toi-même! riposta le juif... oui, sacrilège et quatre fois impie, toi qui, là-bas, par tes maléfices, as volé au vrai Dieu tant de nos fils d'Israël!

— Ils se sont donnés à Isis: Isis les gardera.

— Isis!... Tu me fais rire, toi et tes idoles pétries avec les fanges de Mesraïm! Va, va, suborneur des cœurs simples, évocateur des démons, le scheol de feu te réclame, et moi, dans la vallée de Josaphat, lorsque rugira l'Éternel, je te dénoncerai au Jugement.

— Laisse-là ton impuissant Iaveh! s'écria l'Anglais... Son règne est bien fini; déjà même sont comptés les jours du dieu chrétien. Les temps vont s'accomplir. Plus de tyrannie dans le ciel; sur la terre, paix aux consciences! Voici que nos exilés reviennent, les Éons symboliques, les Démiurges émanant de l'Unité fécondante... Isis! Isis! Isis! Perpétuité de la Vie à travers la Mort, tu feras comprendre à tous l'Éternel Maintenant!

Le bras allongé par un geste hiératique, le baronnet aux cheveux rasés, à la barbe égyptienne, ressemblait à quelque prêcheur de dieu inconnu. L'absurdité de sa parole était d'un charlatan, mais sa voix sincère et vibrante disait toute la conviction d'un apôtre... Et, durant ce beau discours, le petit Ben-Iacoub, le brocanteur talmudisant, de fureur trépignait :

— L'insensé, il blasphème! Raca, raca! Non, les prophètes n'ont pu mentir : Israël reprendra son héritage; les royaumes appartiendront à Juda. Et le vin doux dégouttera des montagnes, le lait avec le miel coulera des coteaux.

A deux mains il prit la peinture que j'avais convoitée :

— Vous, Monsieur, me dit-il, puisque cette païenne vous plaît, emportez-la, je vous la cède.

Je tirai de ma bourse quelques pièces d'or, — tout ce que j'avais sur moi, — et les étalai sur le comptoir; prestement le patriarche les empocha.

— Peuh! fit-il... quatre-vingts francs pour un tel chef-d'œuvre, un masque funéraire trouvé à...

— Volé! interrompit furieusement Archibald,... dérobé à sa tombe! Les Arabes avaient violé la sépulture, et toi, tu as partagé leur infâme butin!... Receleur, voilà deux ans que je te cherche : prends garde à la police.

— Prends-y garde toi-même, riposta le brocanteur.

Il me tendit le portrait et, derechef, goguenardant :

— Jolie, jolie, l'impure Mesraïmite! Elle est à vous : l'idolâtre ne l'aura pas.

Je m'emparai du panneau, et j'allais sortir : l'Anglais me barra le chemin :

— Je veux cette morte;... je la veux.

— Oh! *my dear sir*, je veux, je veux...

— Son icône m'est nécessaire.

— J'en suis désolé : je la garde.

— Il s'agit de sauver une âme!

— Noble projet, Monsieur, mais je me sauve moi-même : je vais dîner.

D'un mouvement brutal, il me saisit le bras et, l'étreignant comme dans un étau :

— De la blague française? Sachez-le bien, je la ferai taire... J'ai dit : je veux; de gré ou de force, j'aurai.

Je m'apprêtai à soutenir un pugilat en règle, quelque *boxing-match*, sans juges de camp et sans betting, mais soudain l'extravagant personnage se calma. Ses doigts se desserrèrent; il s'écarta pour me laisser partir.

— Moi, fit-il, très solennel, je ne puis répandre le sang, ni

même commettre la violence; j'aurais peur d'encourir l'inexpiable impureté... Emportez donc votre larcin. Mais, prenez garde : je veille, et mon Dieu châtie.

Un archi-fou, cet homme!... En quelques mots très secs, je le renvoyai à son cabanon, puis, emportant ma trouvaille, je m'élançai dehors.

La neige ne tombait plus; cependant, je me repris à courir : si d'aventure il s'avisait de me donner la chasse, le sectateur d'Isis! A pareille heure, un jeu de mains avec un tel colosse ne me séduisait guère. Et, tout en détalant, parfois je retournais la tête... Non, il ne me suivait pas; mais, au loin, dans les blafardes profondeurs de la pénombre, je l'apercevais; je distinguais nettement sa haute corpulence. Debout sur le seuil de l'échoppe et croisant les bras, il me regardait... Oh! la bizarre illusion de ces blancheurs neigeuses! Plus grand encore que tout à l'heure, il me semblait enveloppé d'une auréole, et tout son corps émettait de lumineuses phosphorescences... Simple fatigue de mes yeux, pensai-je : depuis si longtemps je n'ai pu dormir.

N'importe, je pressai ma fuite, et, toujours courant, j'eus bientôt rejoint le grouillant carrefour de la place Moncey. Là, des voitures; j'arrêtai un cocher : « Rue Vaneau, 91; vivement, je vous prie. »... Une demi-heure plus tard, nanti de mon achat, je m'asseyais enfin chez moi.

IV

Encore ému d'une aussi troublante aventure, je dînai de méchant appétit : repas improvisé, cuisinière grincheuse, et monsieur Baptiste se montrant le plus insupportable des Frontins; mon retour imprévu leur avait dérangé quelque partie de ripailles. Avant même le dessert, je passai dans ma chambre à coucher.

Non, je ne voulais plus sortir. En dépit de mes galans propos, j'étais maintenant résolu à demeurer au coin du feu; mieux encore, à provoquer le sommeil par d'insipides et savantes lectures. Certain mot, d'ailleurs, dont les deux maniaques avaient qualifié ma trouvaille m'intriguait ainsi qu'une énigme... *Le Masque*, s'était écrié Archibald; un *masque funéraire*, avait répété le brocanteur. Pourquoi ce nom donné à si vivante, si gracieuse peinture?

Sur la cheminée de ma chambre je l'avais dressée contre la glace, et moi, les pieds dans mes babouches, étendu avec nonchaloir, je compulsai bientôt une volumineuse encyclopédie :

Masque... voyons un peu! Aïe, deux colonnes; une centaine de

lignes en texte microscopique!... « *Masque*, faux visage. Corruption de *Mascha* (basse latinité) — sorcière... »

— Bah! toi sorcière, mignonne?

Et, vers la jeune femme, je levai la tête. Ses yeux de velours aussitôt me caressèrent; de sa bouche rosée elle souriait avec amour... Oui, certes, séductrice, ensorcelante, — vraiment sorcière!

Je repris mon enquête et me plongeai à fond dans un pédantesque fatras :

« C'est à l'antique Égypte, à la terre de Kem, cette créatrice de toute industrie humaine, qu'appartient la première et ingénieuse idée du *masque*. Il fut d'abord employé à la conservation des momies. Les *taricheutes* (V. le mot *Taricheute*), merveilleux ouvriers de l'embaumement, recouvraient d'une mince couche d'or le visage desséché par le natrum des trépassés de haute marque, — rois ou reines, prêtres, scribes, guerriers, — l'enveloppaient d'une mousseline adhérente; puis sur cet appareil coulaient un masque de plâtre qu'ils doraient à son tour. Vénérable pratique, lutte triomphante contre la destruction! Tandis que le Ben Israël, ce sémite inférieur... »

Ici, de méprisantes injures à l'adresse du peuple adorateur de Jehovah, et un fort beau dithyrambe en l'honneur des Pharaons, « seigneurs du Vautour et de l'Uréus ». Je passai quelque cinquante lignes pour reprendre plus loin ma lecture :

«... Après la conquête macédonienne, et durant l'occupation latine, la pieuse coutume s'altéra. C'était l'époque où triomphait l'hellénisme et avec lui le génie de la Grèce. On dora bien encore, assez rarement toutefois, la face préparée des morts, mais l'usage du masque de plâtre, presque partout, disparut. Le subtil Alexandrin, cet autre zélateur de la beauté plastique, l'avait jugé sans doute inélégant et barbare. La mode se répandit alors d'ensevelir avec sa momie le portrait de celui qu'on voulait honorer, et de placer l'icône à côté de la figure : ce fut un autre *masque*, — un masque respirant la vie. Plusieurs de ces peintures, étonnantes de conservation, sont d'une remarquable finesse et nous révèlent des maîtres inconnus. (V. art. *Musée Graaf*.) Sainte et curieuse destinée de cette noble Égypte! Ainsi, l'art divin des Parrhasius et des Apelle s'unissait aux rites sacrés des anciens embaumeurs, et descendant lui aussi dans la tombe faisait à jamais revivre la mort. »

L'article était signé Blumenthal... Ah, ah! Blumenthal, mon ancien précepteur... Antonius Blumenthal, aujourd'hui l'un des puissans de la science, membre de l'Institut et conservateur au musée du Louvre. J'aurais dû deviner la signature rien qu'à la

sublimité du style... Eh bien, dès demain, mon savantasse, j'irai, vous relançant au milieu de vos papyrus, me renseigner sur la valeur de mon acquisition.

Dix heures sonnèrent; je chargeai mon feu, l'enterrai sous la cendre, puis, assommé par la fatigue, voluptueusement je gagnai mon lit. De mon alcôve j'apercevais l'image de la belle Égyptienne : elle semblait animée, palpitante... Et moi qui ce matin m'étais proposé de courir le guilledou! Mais je la tenais, mon amoureuse, la désirée compagne, la charmeresse de ma nuit... Une fois encore je regardai la chère créature; du bout des doigts je lui adressai un baiser; enfin la migraine m'accablant, j'éteignis ma lampe et m'endormis.

Tout à coup, je m'éveillai d'un sursaut. Doucement quelqu'un venait de se glisser dans ma ruelle : on se tenait debout à mon chevet... Non, rien : un cauchemar. Et je refermai les paupières... Mais si! j'en étais sûr, là!... là!... quelqu'un! — des yeux qui m'observaient avec attention; un souffle très léger me caressant les cheveux... Effaré je redressai la tête et, aux dernières clartés des tisons, j'entrevis... Sur la cheminée : ce portrait, le masque, la femme, la « païenne »! Son regard chatoyait, étrangement lumineux; il me jetait des étincelles, d'éblouissantes incandescences...

Ah çà! devenais-je fou? J'allumai un flambeau et, m'habillant à la hâte, je m'approchai de cette chose brasillante : elle s'éteignit aussitôt... Un rêve!... N'importe : passée mon envie de dormir; je ne me recoucherai pas. M'étendant sur un fauteuil, à deux mains je pris l'ensorcelante peinture :

— Eh oui, Mademoiselle, l'homme au caftan avait jugé en parfait connaisseur... Jolie, vous étiez jolie, avec vos grands yeux étonnés, votre sourire si chargé de tristesse, et tout ce parfum de chaste candeur se dégageant de votre personne!... Une jeune fille?

La bouche affriolante parut s'allonger assez ironique.

— Vos lèvres, un nid à baisers, ma chère! Pudique et si agaçante! câline et désirable... ah! combien plus que cette petite bourgeoise mariée ce matin, mon caprice d'un moment! Vous, au temps de vos conquêtes, je vous aurais choyée, aimée, adorée entre toutes; je...

La bouche à la moue carminée s'entr'ouvrit, un tantinet railleuse :

— Oui, oui, mon bon monsieur; je vous crois : je le sais.

Vraiment elle m'amusait, la coquette.

— Un aveu, mon inconnue! Tout bas, confiez-moi votre nom.

Approchant ma bougie, j'aperçus alors, tracées à la pointe, quelques lettres de l'alphabet grec : un nom, — peut-être le nom.

ΚΑΛΛΙΣΤ

Kallist..! toute belle. Oh! oui, toute belle!... Et longtemps je demeurai perdu dans ma contemplation, parlant à ce portrait, écoutant, entendant ses réponses.

Un coup discrètement frappé à la porte m'arracha de ma fascination : Baptiste entra. Le jour filtrait à travers la soyeuse épaisseur de mes rideaux et la pendule marquait neuf heures... J'avais passé nuit entière en tête à tête avec cette Callista.

V

Callista, — fort gentil nom, ma foi, mais nullement égyptien : un pur « vocable hellénique », aurait dit Blumenthal.

Il ne m'était pas inconnu, ce nom; même, j'avais lu quelque part, — mais où? — de mirifiques histoires arrivées à une Callista. Mon Dieu, je ne suis point un savant en *us*, et les souvenirs de mes études classiques aujourd'hui s'estompent en des lointains brumeux; j'interrogeai en vain ma mémoire : elle demeura incertaine et nuageuse. Toute la matinée de ce jour, — le dernier de mes jours tranquilles, — s'écoula ainsi en d'obstinées recherches; lexiques et dictionnaires furent impuissans à me renseigner... Mais aussi, quel absurde entêtement de vouloir que ma souriante ingénue ait pu jouer un rôle dans le passé du monde! Je me l'imaginais, toutefois, et, avec acharnement. De guerre lasse, je sonnai mon domestique :

— Baptiste, je sors et ne rentrerai que fort tard; vous avez votre soirée libre. Pour mon retour, n'oubliez pas de préparer la veilleuse.

Je me proposais d'aller, tout d'abord, faire visite à Blumenthal. Justement, le très cher bonhomme m'avait adressé, la veille, sa plus récente élucubration : *les Amoureuses dans l'ancienne Égypte*, un morceau d'égrillarde archéologie dont je m'étais délecté. Une si docte politesse exigeait un remerciement, et l'occasion était propice d'interroger l'omniscient Antonius au sujet de ma Callista. J'eus même, un instant, l'envie d'emporter avec moi le masque de la belle. Mais non! en quittant le musée du Louvre, j'avais dessein de me rendre à mon cercle, puis au théâtre, et ma compagne m'aurait causé de l'embarras. D'ailleurs, n'est-il point imprudent d'éveiller certaines convoitises : on raconte sur ces

antiquaires de si extravagantes anecdotes! Je devenais avare de mon trésor, jaloux de ma conquête... L'Égyptienne resta donc prisonnière en ma chambre à coucher.

Mon ami, l'illustre Antonius Blumenthal, était Allemand, fils d'Allemand; mais depuis trente années vivant de la France, comme tant de ses congénères il s'était fait naturaliser Français. Son esprit toutefois demeurait germanique, dédaigneux du Welche non penseur, tudesque et pédantesque, bien que se donnant des grâces et lourdement jovial. Nous nous connaissions de longue date. Jeune encore, il avait porté la robe, venu, tonsuré, de quelque séminaire de Munich, et l'intransigeante piété maternelle me l'avait choisi pour précepteur. Mon pauvre père se mourait alors, depuis si longtemps malade, en une maison de santé, et ma mère, une ardente catholique, dirigeait seule mon éducation. La mode, en ces jours-là, était, dans les familles bien pensantes, de confier la jeunesse aux moralités de la soutane, et, par saint Louis de Gonzague, une soutane bavaroise semblait un gage d'austère et doctorale vertu. En conséquence, installé près de moi, devenu mon *privatlehrer*, Blumenthal, un lustre durant, m'avait enseigné toutes choses : latin, grec, anglais, allemand, rhétorique, histoire, mathématiques, philosophie, — m'initiant aussi aux confus mystères du criticisme kantien qu'il mâtinait de Fichte et d'idéalisme transcendantal. Bref, Pangloss flanqué de son Candide; Mentor et Télémaque.

Hélas, précautions superflues! Entre deux syllogismes, Mentor aimait à folâtrer, à pratiquer la bagatelle, *nugas verborum, quin etiam et rerum*. Il mangeait bien, buvait sec, courtisait les chambrières et, lorsqu'il était gris, me traduisait en cachette quelque priapée de Catulle ou des polissonneries non expurgées d'Horace. Apulée surtout et les mirifiques aventures de son Lucius me ravissaient l'esprit, me chatouillaient les sens. O Lalagé au doux sourire, Lydie à l'harmonieux chanter, et toi, Fotis, l'ancilla experte en philtres amoureux, combien j'ai rêvassé de vous, mes belles, durant les insomnies de ma seizième année!... Le plus clair résultat d'une aussi noble éducation avait été mon perpétuel échec au baccalauréat; d'où les désolations de ma mère et le renvoi de l'abbé Blumenthal. Famélique abbé Blumenthal! Ce fut alors un pauvre hère besognant et besogneux, chassant de l'aube au crépuscule le cachet à trois francs, colleur dans les pensions ecclésiastiques, et, là, crasseux décrasseur de jeunes cancres. Il végétait, misérable : par degrés je le perdis de vue.

Or, quelque vingt ans plus tard, son nom imprimé dans un journal m'avait crevé les yeux. Blumenthal, en la plus fermée

de nos gazettes, rédigeait des *Variétés* archéologiques. Et quelle métamorphose! Plus de pion porte-soutane, plus d'abbé, pas même de chrétien; mais un fougueux rationaliste, possédant l'omniscience, — hébraïsant, syriacisant, sanscritisant, assyriologue, égyptologue, polémiste et journaliste : « une éminente pensée »... Du reste, un personnage. « *Blumenthal* (*Ottfried Antonius*), disait le *Dictionnaire des contemporains*, né en 1825 à Donauwœrth (Bavière), conservateur au musée du Louvre, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, l'une des gloires de la science française. » — De la science française? *Den teufel auch!* Et maintenant, consacré si grand homme, l'ancien coureur de brasseries courait ardemment les salons. Certain soir, je le rencontrai chez un marquis sinologue, donneur de superbes concerts, et, tout de suite, malgré l'énorme tignasse de ses cheveux grisonnans, ses moustaches en saule pleureur et l'habit-frac qu'enluminait le ruban rouge, je reconnus mon polisson d'abbé. « — Vous? — Moi-même, *alumne*. » Il me nommait jadis son *alumnus*. Notre amitié fut tôt refaite. Depuis lors, je le fréquentais volontiers. Parfois, je le menais faire débauche à la *Restauration*, et lui, dans son modeste appartement du quartier Latin, m'invitait à dîner et me faisait déguster la cuisine de sa « Cléopâtre »... Pourquoi « ta » Cléopâtre, libertin Antonius?

Bonhomme au demeurant, ambitieux sans être trop mauvais, même savant, mais d'une science prétentieuse et par accès loustic. La plume en main, ce manieur de canopes aimait à s'ébaudir. Ses derniers volumes surtout portaient des titres rares : « *L'impudique Rhodopis ou la Belle aux joues de roses; Coup d'œil jeté sur la courtisane, architecte des pyramides; les Amoureuses dans l'ancienne Égypte*, » etc., etc. A l'Institut, plusieurs s'indignaient de ces doctes gaillardises, et l'assyriologue César Benloëwe, un autre frère allemand, mais fils d'Israël, avait traité un jour d'« infâme ripopée » tous les in-octavo de l'infortuné Blumenthal. Quant à moi, le badinant savoir de mon illustre ami me semblait délectable; et tandis qu'une voiture m'emportait vers le musée du Louvre, je me récitais avec bonheur un superbe morceau de sa récente brochure : « Oui, trop pudibonde et parfois déplaisante, la moralité de notre ancienne Égypte! La terre des Rhamséides ne comprit jamais la véritable hétaïre, cette glorieuse volupté de la Grèce. On eût pourtant aimé entendre les susurremens de l'amour se mêler aux lamentations des cithares qui célébrèrent Osiris, l'épouvante et la mort »... Une pensée bien galamment troussée, mon vieux Pangloss; mais vraiment, qu'avait besoin des Aspasie la terre qui produisait les Callista?

Quatre heures allaient sonner, quand, ma voiture m'ayant conduit au Louvre, je pénétrai dans le pavillon Sully.

— Monsieur Blumenthal?

— Il doit être sorti.

— Non, il n'est pas sorti.

Sans quitter son fauteuil, le fonctionnaire à livrée verte et à chapeau bicorne marmonna, tout en s'étirant :

— A votre aise! Voyez. Cabinets de MM. les conservateurs. Escalier A. Devant vous. Trois étages. La galerie à jour; puis à gauche; à droite; à gauche encore. Couloir du bord de l'eau, porte n° 15. Là-bas, un de mes collègues.

Ouf! l'escalier A, une centaine de marches, et quel roidillon!... Maintenant la galerie à jour, surplombant un fouillis de tableaux-chefs-d'œuvre, de toiles juchées à six mètres du sol, perceptibles aux seuls télescopes et s'encrassant dans leur nimbe de glorieuse poussière : les apothéoses du Louvre... « Messieurs, criait-on au-dessous de moi, on va fermer, on ferme. » C'était l'heure où, l'hiver, on force à déguerpir les nombreux dilettantes de nos chauffoirs publics... Je pressai le pas... A gauche; à droite; à gauche encore; le couloir du bord de l'eau... Il n'en finissait plus ce couloir, un obscur boyau, bas, étranglé, nauséabond, funèbre, fantastique. Et la nuit qui déjà tombait; je n'allais plus y voir... Durant plusieurs minutes j'errai dans ces corridors; à la longue, j'appelai. Personne. Le garçon de bureau, le « collègue », devait être descendu; lui aussi poussait le public : il « fermait »... Cabinet n° 15? Le voilà.

A main discrète je frappai deux petits coups, et j'attendis : point de réponse. En véritable bureaucrate français, il était donc sorti, l'illustre égyptologue! Déjà pestant, j'allais me retirer, lorsqu'un éclat de voix arrêta ma retraite. J'écoutai quelques secondes : la voix parlait, se taisait, parlait de nouveau, suivie parfois d'un petit rire joyeux : Antonius assurément... J'ouvris et j'entrai.

Il était seul. Penché sur un vaste bureau, Blumenthal, sa loupe entre les doigts, semblait absorbé par l'examen du plus étrange des grimoires. Devant lui se déroulait une longue feuille d'écorce jaunâtre, fendillée, déchiquetée, en lambeaux, une loqueteuse dentelle. Et, tout prostré, tout vautré sur cette indéfinissable chose, le corps pansu du maître se trémoussait. Au bruit de la porte il releva la tête, me reconnut et m'adressant un geste amical :

— *Ach!* mon Télémaque, au Louvre! Quelle déité propice nous l'amène? Knef le vivifiant, ou bien l'ingénieux Thoth, ce pseudo-Mercure des ignorans Latins.

Sa lèvre me voulait sourire, mais ses yeux démentaient sa parole. Il était évidemment contrarié; je le dérangeais.

— Un moment de patience, reprit-il, j'achève l'examen d'un papyrus : papyrus saïtique! Aussi vous comprenez...

Sans terminer sa phrase, derechef il inclina le nez vers son logogriphe. Je connaissais mon homme; sans me formaliser, je pris une chaise et j'attendis. Le jour baissait rapidement, et, pour mieux déchiffrer, Blumenthal s'était allongé sur son bureau. De lui, je ne voyais qu'un dos énorme où s'épandait l'inculte brousse de ses cheveux... Un très long silence... Tout à coup sa voix s'éleva, accompagnée du ricanement bizarre :

— Par Vénus, ma gaillarde, quelle agréable existence! Palais d'une Zénobie; joyaux d'une Soèmias; soupers d'un Vitellius! Ah! la trop fortunée coquine!

— Cher ami, demandai-je, que lisez-vous de si récréatif?

Pesamment il se tourna de mon côté; puis avec béatitude :

— Une prodigieuse découverte, φίλτατε, la plus admirable des trouvailles : un roman gréco-égyptien!

— Gréco-égyptien, malepeste!

— Oui, un conte milésiaque du temps des Césars syriens : auteur inconnu, mais fabuleux comme Apulée, plus mirobolant que Lucien lui-même! Bien graveleux par exemple... J'en citerai des passages à la séance des Cinq Académies.

— Alors une petite fête sous la Coupole? Je veux en être.

— Vous en serez. Avant peu vous recevrez votre billet : tribune du Nord, place distinguée, malgré les courans d'air. J'aurais voulu vous envoyer un centre, mais avec ce Pingard...

— Merci!... Que nous raconte le prestigieux roman?

Il se leva et, tout jovial, me frappant sur l'épaule :

— Je l'ai baptisé « les Amours de Kallistè ».

La bizarre coïncidence! je ne pus réprimer un mouvement de surprise :

— Callista?... Hier j'ai déchiffré ce nom sur un masque funéraire. Ne riez pas; je raffole d'égyptologie. J'aurais dû vous apporter mon acquisition, mais...

— Non, gardez votre masque, votre pseudo-masque. Un portrait sur panneau, je gage : décadence égyptienne, altération des coutumes nationales, du gréco-latin. Fort intéressans quelquefois ces gentils bibelots; hélas, presque toujours apocryphes. On en fabrique aujourd'hui par centaines. Du vieux neuf mystificateur, à l'usage des Cook's touristes, l'épais John Bull et son digne frère Jonathan... Au surplus, une hétaïre, votre Kallistè.

— Une courtisane, ma Callista?

— Kallistè, cher enfant; de grâce, épargnez-vous un solécisme.

— Callista me semble plus joli; je maintiens « Callista ».

— Opinion soutenable. *A* serait alors une forme éolico-dorienne, et je vous ai jadis révélé les délicates finesses de l'éolismum... Oui certes une hétaïre, son nom le prouve. Toutes ces demoiselles dictériades aimaient à s'appeler ainsi : « très belle. » *Nomen venusticum...* Kallista! eh, eh! déjà le zézaiement de nos cocottes; ce serait curieux et très suggestif. Mais la coquine dont je parle, — la mienne, — avait nom Kallistè.

Il poussa un gros soupir de vanité triomphante, puis revenant à son papyrus :

— Une idée! je tiens mon titre : *l'Expiation d'une amoureuse...* Gentil, n'est-il pas vrai? alléchant pour mes confrères, affriolant pour les dames... J'hésite néanmoins : de la bagatelle en plein Institut de France!

— Horreur, monsieur Blumenthal!... Il est amusant, votre conte?

— Du Boccace, mon cher, du Musœus, du Wieland, du Mérimée! Idéalo-naturaliste et mystico-philosophique : un pur chef-d'œuvre... Voulez-vous savoir comment, aux jours d'Élagabal, était logée une « belle petite » d'Alexandrie? Écoutez.

Il sonna pour demander sa lampe : le garçon était toujours absent.

— Jamais à son poste, ce cadet-là! grognonna Blumenthal... mais protégé par la cousine d'un ministre : *ergo* indéracinable.

A deux mains, tel un célébrant ferait de son Dieu, il prit un feuillet du papyrus, et, pour mieux lire, se rapprochant de la fenêtre :

— Voici la description de l'appartement de Kallistè; savourez-moi cette friandise : je traduis mot à mot.

« Sanctuaire plus divin encore qu'un temple d'Aphrodite, la « chambre à coucher était une merveille. D'amoureuses peintures « fresques à la gloire de Cythérée décoraient les murailles; l'onyx « de huit colonnes supportait un plafond aux éclatantes couleurs; « les plus soyeux brocarts, tissés au fabuleux pays des Sérices, « recouvraient les mosaïques du sol... » Mosaïques, marbres de la Numidie, moelleux tapis de soie! bref, tout un *penetrale Voluptatis!* Hein, *lieber Freund,* il eût fait bon d'y pratiquer ses dévotions! Je poursuis... « Là, parmi les statues taillées dans le Paros et les « simulacres en ivoire des Garamantes, se dressait un lit d'argent « massif; et là... » Hum hum!... « et là, éphèbes ou vieillards, « sénateurs de la ville, magistrats, exégètes, archidicastes, et, « entre tous, le vieux préfet augustal, Valerius Afer... »

Blumenthal s'interrompit et, bruyamment, faisant claquer sa langue :

— Oh, oh, pornographique, le reste. Je passe, mon enfant.

— Non, pourquoi passer, cher maître?

— Scélérat!... *Ach!* quel chic de mérétrice! du pschutt et du v'lan, comme diraient nos petits journaux... Mais patience! la vieille morale égyptienne veillait; en dépit des capiteuses faiblesses helléniques, elle va reprendre ses droits, elle s'affirme, elle triomphe... Un beau jour, notre Kallistè trépasse. Dramatique aventure : on l'assassine.

— On l'assassine!

— Oui, tout comme une simple baronne du quartier Marbeuf... Le meurtrier est un esclave, un certain Parménon, qui, au doigt de sa maîtresse, voyant une bague, saisit un couteau de boucher, et...

— Le misérable!... pour la voler sans doute?

— Nenni, âme ingénue! Mon roman est moins banal. Crime passionnel, s'il vous plaît; meurtre par jalousie... Ah çà, mon cher, qu'avez-vous donc? la tarentule?

Je m'étais levé en proie à une violente émotion, — pourquoi? et marchais par la chambre, m'agitant, gesticulant :

— Malheureux Parménon! comme il a dû souffrir, le pauvre esclave! Il aimait?

— Et il était aimé.

— Comme il a dû souffrir!

Antonius Blumenthal poussa un cynique éclat de rire.

— Là, là, calmez-vous, cœur trop sensible! Simple fiction, Raoul; un conte étonnant, mais un conte... Il aimait, l'imbécile, et les tortures de la jalousie impuissante sont ici décrites *magistrali calamo*. Oyez et admirez. L'exigeant Parménon, Parménon le malappris fait des scènes; le sot amoureux injurie et menace :

« Eh quoi, ma Kallistè! à mes jeunes étreintes tu préfères les « séniles caresses de l'augustal! Oh misérable moi; toi plus misé- « rable encore! Une rage douloureuse fait bouillonner mes « veines; des pleurs gonflent mes paupières. Tombez, mes larmes, « coulez, sang de mon âme; et puissiez-vous éteindre les feux qui « me consument! »

— ...*Stupendum*, n'est-ce pas, « ô larmes, sang de mon âme, » un téméraire africanisme; oui, mais quelles fines antithèses dans la passion! On croirait lire son Apulée, le subtil et amusant rhéteur que je vous traduisais en cachette, *alumne*. Vous en souvient-il?

Un peu calmé, j'avais repris ma chaise :

— Si je m'en souviens! J'en pourrais citer par cœur divers passages... Mais, de grâce, qu'est-il advenu de ce Parménon?

— Les licteurs s'en chargèrent: on le mit sur la croix. L'auteur nous l'apprend en trop peu de mots; en revanche il nous parle très longuement de la Kallistè d'outre-tombe.

— Sans doute, tandis que le pauvre esclave se tordait dans les

géhennes, on fit à la drôlesse de scandaleuses funérailles !

— Magnifiques, un embaumement de première classe. Mais attendez... Pour elle, aussitôt commence le mauvais quart d'heure. L'âme de la trépassée traverse l'*Amenti*...

— L'Amenti? je connais ce nom.

— Oui, le mystérieux abîme où se vient entasser l'incessante moisson de la mort... La trop aimable coquine comparaît au Jugement. Dur, très dur, l'arrêt qui la condamne :

« Alors, Celui qui fut, qui est, qui sera, — l'Innominable, Celui « de qui tout émane, en qui tout s'absorbe, le Créateur de toute « création, l'Être des êtres, le Un primordial, — par la bouche « du puissant Éon, porteur du sceptre qui protège et du fouet qui « châtie, ainsi parla :

« Parce que, essence humaine, supérieure à la brute, tu t'es « complu en la seule existence de la brute et as rétrogradé vers « elle, — voici :

« Pour que tu puisses épurer ton âme et, toi qui as fait pleu- « rer, par tes pleurs laver ta souillure, lorsque les cent et cent « années du cycle sothiaque auront été révolus, tu renaîtras à la « terre. De l'abjection rentrée dans l'abjection, hideuse à tous, « objet d'un répugnant dégoût chez ceux-là que tu séduisis, mais « conservant toujours vivace le foyer de ton intelligence, tu devras « à nouveau combattre le rude combat contre toi-même. Ton « absorption en ma Lumière sera la paix de ta victoire : lutte et « triomphe. Mais si, retournant à la vie mauvaise, tu... »

Soudain et violemment, un coup heurté contre la porte me fit tressaillir; presque aussitôt la porte fut ouverte.

— M. Antonius Blumenthal? demanda une voix impérieuse.

VI

La nuit était à présent tombée; dans le ciel s'estompaient les grisailles crépusculaires; déjà s'allumaient les premières étoiles et, se levant à l'horizon, vers nous la lune épandait ses naissantes pâleurs. A l'entrée de la chambre, j'entrevoyais un homme à large corpulence et de taille élevée. Il n'était pas seul. Derrière lui, dans l'ombre des corridors, s'effaçait indistincte une femme tout habillée de blanc. Singulière toilette, par ces jours de pluie et de neiges fangeuses!

— Qui êtes-vous? interrogea Blumenthal;... je ne reçois plus : il est trop tard.

Suivi de sa compagne, l'homme fit un pas en avant, puis referma la porte.

— Qui je suis? dit-il, solennel et emphatique,... voici. Je me nomme sir Archibald Williamson : on m'appelle encore Hermès l'Égyptien.

— Hermès l'Égyptien? grommela M. Blumenthal... je ne connais, moi, que le Trismégiste.

— Vous me connaîtrez, riposta l'autre, impertubable. L'Afrique et l'Asie ont appris mon nom : à l'Europe maintenant de savoir qui je suis.

Tout effaré, mon ami Antonius était venu se rasseoir, et, d'un geste protecteur, allongeait les mains sur son papyrus. Quant à moi, j'avais reconnu mon prédicant de la veille, l'amateur si bien évincé du masque funéraire... Il se fit un assez long silence.

— Monsieur et illustre docteur, reprit pompeusement Archibald, vous avez devant vous un prêtre d'Isis.

— Bah! fit l'égyptologue, devenant gouailleur,... un prêtre d'Isis en pantalon et en redingote? Pourquoi n'êtes-vous pas attifé de lin?

— Je suis un prêtre d'Isis, poursuivit l'impassible personnage..., et de plus un néo-platonicien. J'ai très longtemps vécu dans un commerce familier avec Plotin, Porphyre, Jamblique, Proclus ; j'ai pratiqué le saint « Livre des morts » et pénétré les célestes profondeurs des poèmes Orphiques : je voulais savoir, je sais.

— Ainsi, plus heureux que Montaigne, mon révérend : je vous en félicite !

Sans relever la pédantesque épigramme, Archibald continua :

— Je viens, monsieur, révéler de nouveau à l'Europe oublieuse le grand Mystère, le mystère de la vie et de la mort. A cette heure d'un christianisme agonisant, nous reprenons contre lui l'ancien combat. Il faut, il faut que tous les vieux cultes renaissent. Brahmanisme, bouddhisme, religion des druides, ont aujourd'hui chez vous leurs apôtres et leurs néophytes. Pourquoi donc la « bonne déesse », de qui jadis les sanctuaires couvrirent le monde entier ne retrouverait-elle pas ses dévots zélateurs? Divine et tout humaine, elle est aussi l'un des premiers Éons nés de l'Absolu Conscient, de l'Unité multipliante, productrice, inépuisable, de l'Être en Soi et hors de Soi, — le Dieu sans formule, l'Essence, l'Innominable, l'Éternel-Maintenant.

— Après tout, pourquoi non? opina l'ex-abbé Blumenthal. Je n'y vois nul inconvénient. A votre place, pourtant, j'aurais choisi une féminité plus attrayante : la Callipyge, par exemple. Triste frimousse, votre symbole Isis avec ses cornes de vache.

— Esthétique trop délicate, répliqua l'autre avec dédain. Le Zeus-Ammon des Hellènes, le Moïse des Israélites, étaient cornus, Monsieur, très cornus. Et d'ailleurs, vos premiers Nazaréens, au dire de Tacite, adoraient bien les oreilles d'un âne.

— C'est juste : va donc pour la « kératophore, » ricana le docte Antonius, je vous concède Isis. Toutefois sachez-le bien, monseigneur le théosophe, mon seul Dieu est le Dieu moderne : le Z multiplié par l'X. Je suis inconvertissable.

— Je vous convertirai, tranquillement déclara l'étonnant visiteur.

Il fit une courte pause, et, se rapprochant du sceptique Blumenthal :

— J'en arrive, Monsieur, à l'objet de ma visite... Une revue théurgique, *The old and modern Sphinx*, annonce à ses lecteurs la découverte d'un papyrus que vous comptez prochainement publier.

— En effet! un conte milésien, un roman qui...

— Ce n'est pas un roman; mais une confession d'outre-tombe, une page d'histoire véritable et vécue.

Mon ami, l'adorateur du Dieu algébrique, s'agita dans son fauteuil : l'assertion du prêtre d'Isis contrecarrait son système.

— Pas un roman? s'écria-t-il,... une histoire véritable, ce récit des amours de Parménon et de Kallistè?

Hermès l'interrompit :

— Noms donnés par les Grecs, les très subtils Akaïoushas. L'homme, en sa langue nationale, s'appelait Pakrour; la femme assassinée, Ahmès.

— Qu'en savez-vous, Monsieur?

— Je sais même d'où ils venaient tous deux;... lui, était un enfant ravi par des Éthiopiens à Philæ, notre île aux huit sanctuaires; elle, avait, hélas, déserté son temple de Tentyris.

— Kallistè?

— Callista. Le Romain Valerius Afer, l'amant en titre, avait voulu latiniser le nom.

— Des fariboles! Vous ne connaissez pas le document.

— La momie de la courtisane m'a tout raconté, déclara, flegmatique, Archibald.

A cet instant, mon attention fut attirée par l'étrange et blanchâtre compagnon qui se tenait aux côtés du mystifiant personnage. Une femme? Oui, selon toute apparence. Sous les clartés, à présent diffuses, des rayons lunaires elle apparaissait presque diaphane, s'avançant dès qu'il s'avançait, et, quand il s'arrêtait, immobile. Sa taille semblait flotter, onduleuse, mais je ne pouvais distinguer son visage : un voile (était-ce bien un voile) la recouvrait tout entière. Lui, ce bon M. Blumenthal, n'avait rien aperçu;

car, toujours se trémoussant, il apostrophait le mage confesseur de momies :

— Monsieur, monsieur, je n'aime par les mauvais plaisans. Vous pouvez vous retirer.

L'Anglais ne broncha pas :

— Et la bague empoisonnée? dit-il,... ce cadeau du préfet augustal, — la possédez-vous? Non : elle est entre mes mains... Confiez-moi donc votre papyrus! j'en ai besoin pour nos mystères.

— Vous confier mon papyrus! un papyrus de l'État, le joyau de notre musée!

— Pour faire éclater la Lumière! s'écria Williamson... Il raconte les péchés d'une âme sacrilège, prêtresse renégate, d'un être condamné au torturant enfer de la vie seconde... J'ai retrouvé cette âme, la réincarnée expiatrice, et je dois...

— Un loustic! clama M. Blumenthal. *Donnerwetter!* par tous les diables, allez-vous-en!

— Ainsi, vous refusez.

— Je refuse.

— Ah! prenez garde! J'en ai terrassé de bien forts... je peux anéantir qui me gêne.

Et, se retournant, Hermès l'Égyptien me regarda : en la demi-obscurité de la pièce, il m'avait reconnu... L'incroyant Blumenthal lui répondit par un éclat de rire.

Était-ce une illusion? — mais il me sembla que, silencieuse, la forme avait glissé dans la chambre; elle s'approcha de mon ami, et, se penchant sur son épaule, examina le papyrus. A ma vive surprise, l'irascible archéologue ne détourna même pas la tête.

Sir Archibald, cependant, continuait à parler :

— Gardez votre manuscrit, déclarait-il avec hauteur. Je sais, maintenant, qu'il m'est inutile; vous ne possédez pas l'original.

— Vous dites? imposteur... vous osez dire!

— Je dis, pauvre monsieur, que votre version doit être incomplète et tronquée. D'ailleurs, fût-elle plus exacte, vous ne tenez point le mot de cette énigmatique, de cette lamentable histoire. Et puis, sachez-le bien, en dépit de vos serrures, mon génie familier confrontera.

— Allez-vous déguerpir, monsieur Socrate! hurla Blumenthal;... moi, je vais vous faire jeter dehors.

Il se précipita vers le cordon de sonnette et se mit à carillonner avec frénésie. Appel superflu : le garçon de bureau était décidément absent. La scène devenait à la fois et sinistre et bouffonne. Blumenthal se démenait, pestait, tempêtait; les plus comiques injures des langues mortes ou vivantes s'échappaient une à une de ses lèvres doctorales :

— Vil pastophore, archi-galle tympanisant, tintinnabulaire, *schnapphahn*, *damned humbug*, histrion, triacleur, banquiste!... videz la place.

Je craignis un moment quelque burlesque riotte. D'une simple poussée de la main, Archibald, le colosse, aurait pu culbuter le ventru petit homme, enragé et criard. Mais non; sous le déluge des invectives, sa haute taille s'était redressée, méprisante. A présent, il se dirigeait vers la porte de sortie, très lentement, — et très lentement, l'indescriptible forme le suivait pas à pas : enfin ils disparurent.

— L'effronté charlatan! exclama Blumenthal, dès que la porte fut refermée.

— Oui certes, répondis-je, un sâr, un nécromant farceur... Je l'avais déjà rencontré, mais sans le compagnon, l'indiscret petit camarade.

— Quel camarade?

— La bonne amie, parbleu! la visiteuse de tout à l'heure.

Mon vieux Pangloss, qui, prêt à partir, passait les manches de son pardessus, s'arrêta net :

— Pardon; je ne comprends pas... Quelle visiteuse?

— La jeune femme qui l'accompagnait.

— Être lubrique! ricana mon *privatlehrer*. Avec vous, toujours des femmes, des femmes partout!

Il m'avait pris le bras, et, dans l'obscur dédale des corridors, nous marchions sans échanger un mot. Au bas de l'escalier, sous la clarté d'un bec de gaz, il me regarda fixement :

— Ainsi, vous aviez déjà rencontré cet homme?

— Je vous l'ai dit : hier, mais sans la jeune femme.

— Ne blaguons pas... Quelle jeune femme?

— L'acolyte, la demoiselle habillée de blanc.

— Une demoiselle? habillée de blanc?... Vous avez dormi, très cher.

Bon, maintenant!... Voulait-il se gausser? me plastronner de ses facéties à la bavaroise? Mon lourd plaisantin était jadis coutumier d'un pareil persiflage. Sans me fâcher, je haussai les épaules :

— Moi, dormi?... Elle s'est penchée sur votre épaule, a frôlé votre visage; elle a même examiné le papyrus.

Blumenthal me lâcha le bras :

— Mon enfant, grogna-t-il, votre vie libertine vous fatigue. Allez donc prendre le grand air, et vous coucher ensuite... Sept heures! Mon dîner refroidit, je vais être grondé par Cléopâtre. Au revoir, *nebulo*; mais à l'avenir, soyez plus sobre.

Et vivement il s'éloigna.

VII

Le vieux fou! Durant quelques secondes je le suivis des yeux : il trottinait et courait menu, se hâtant vers son quartier Latin; bientôt il s'enfonça dans les ténèbres du pont des Arts, et je le perdis de vue.

Le fantasque bonhomme un instant m'avait égayé; mais, lui parti, je redevins morose. Et d'abord, qu'allais-je faire de ma soirée? Je m'étais d'avance tracé tout un plan : dîner à mon cercle, y lire quelques journaux, peut-être « cartonner », puis vers les dix heures, endossant un habit, prendre un fauteuil d'orchestre pour reluquer les danseuses du ballet d'*Aïda*. Ils sont vraiment magiques ces décors d'*Aïda :* palais de pharaon, caressés par le soleil, fleuve à l'immensité bleue, sphinx recélant tous les secrets des temples, colosses de granit rose méditant sous l'éventail des hauts palmiers : un éblouissement. Trop criardes, toutefois, les fanfares, ce déplaisant charivari de trombones; j'aurais plutôt voulu des flûtes, des harpes, des cithares. D'ailleurs, des gens qui aiment, détestent, invectivent, menacent, condamnent, expirent en dièses ou en bémols, — quelle absurdité! Quand la frénésie d'amour vous tient et vous torture, on tue sans phrases : on meurt ensuite.

Ma montre marquait sept heures; j'étais encore à temps pour le dîner du cercle. Je gagnai donc l'avenue de l'Opéra.

Eh bien! oui, ce Blumenthal avait raison; la tête me tournait et j'avais besoin du grand air. La soirée était froide mais claire, toute diamantée par le feu des étoiles; un temps propice à mes chères flâneries. Allumant une cigarette, je me dirigeai vers les boulevards... Blumenthal! vraiment le sot moraliseur me faisait rire! « Une jeune femme? habillée de blanc? » — Toute blanche, triple aveugle, légère, gracieuse et si mignonnette!... Tiens! mais là-bas, devant moi, — cet homme à l'encolure de tambour-major, n'était-ce pas mon autre olibrius, Son Éminence le prêtre d'Isis, Archibald Williamson, Hermès l'Égyptien?... Le gaz des magasins nous éclairait comme en plein jour; je pouvais observer à mon aise : j'observai... Quel vigoureux gaillard! torse athlétique, tête dominante et portant beau. Il était seul maintenant, sans la remuante petite amie, la fureteuse de papyrus. Lui aussi, monseigneur badaudait, musardait, oisivement traînait sa noble dégaine et, très effronté, dévisageait les passans. Pardieu, il m'intriguait. Quelques pas nous séparant à peine, je le suivis.

A cette heure de nuit commençante, l'avenue de l'Opéra bruissait, toute remplie de rumeurs affairées. C'était l'instant joyeux où ferment les ateliers d'ouvrières; et, des maisons, qu'habitent le

couturier ou la modiste s'échappaient apprenties, trottins, porte-cartons, grisettes. Rieuses, délurées, par troupes elles stationnaient sous les portes cochères et là, derniers caquets, propos grivois d'aller leur train. Tout à coup Williamson se dirigea vers un groupe de ces babillardes. J'entendis pousser un cri, et, telle une volée de friquets, les fillettes se dispersèrent.

Il passa.

Deux d'entre elles, toutefois, étaient restées sur place, étonnées, immobiles, allongeant le buste vers cet homme et le regardant s'éloigner. Je m'approchai, puis m'adressant à la plus jeune, une blondinette pâlotte et chlorotique :

— Le mauvais singe! Il vous a fait peur?

Sans me répondre, elle s'accrocha au bras de sa camarade :

— Quel brutal! Il m'a frappée au cœur!... Dis-moi, Louisette, le connais-tu?

— Non, et toi?

— Il prétend me connaître.

— Pourtant je l'ai déjà vu, mais où? j'ai oublié.

— Comme il m'a commandé durement!

— Et à moi, plus durement encore!

— L'attendras-tu demain? Il doit revenir.

— Oh non, je ne veux pas, je... je... Si, si, j'obéirai!

Se traînant alors avec lourdeur, d'un pas chancelant, les deux fillettes s'éloignèrent... Et cependant, — j'en étais sûr, — Williamson ne leur avait point parlé.

Prestement je m'étais remis à sa poursuite et l'eus bientôt rejoint. A la rencontre des boulevards, il se tenait devant une herse de gaz, — flamboyante réclame de théâtre ou de restaurant? Non, celle d'un bal public :

Ce soir, le Moulin-Rouge.

Quel rusé personnage! M'avait-il deviné, courant sur sa piste? Sans doute, car il retourna la tête, et son hautain regard s'aheurta au mien. Tout saisi, je me rejetai en arrière. Mais déjà l'apôtre avait repris sa tranquille démarche et, traversant la chaussée, il s'engageait dans la rue Auber.

Arrêté net par ce coup d'œil, un peu confus de mon indiscrétion, j'examinais à présent l'annonce brasillante... Il brûlait étrangement, ce gaz. Tantôt, un souffle d'air courbant et rabattant la flamme, on ne voyait plus que des lettres bleues, — d'un si joli bleu de saphir! — et tantôt, s'élançant provocante, elle se tordait avec des murmures, des crépitations d'incendie...

« Ce soir, me disait-elle, ce soir, au Moulin-Rouge. »

Une main se posa sur mon épaule. Poussant un cri, je tressautai... Non, grâce à Dieu, ce n'était pas cet homme.

— Que diable faites-vous là? me demandait une voix connue. Rimez-vous à la lune, tombez-vous en extase?

D'un violent effort je parvins à me ressaisir... Salvignac :

— Quoi, c'est vous, très cher... mon Dieu, je regardais,... j'admirais, je... Ah! l'heureuse rencontre.

Certes, rencontre bienheureuse; car laissé à moi-même, j'allais de nouveau pourchasser l'Égyptien... J'échangeai donc salut et complimens d'usage. C'est, du reste, un fort gentil garçon, M. de Salvignac, — pas trop vantard pour un Provençal, beau joueur, tirant à cinq et presque toujours décavé : parbleu, je l'aime autant qu'un autre.

— Vous êtes mon prisonnier, me dit-il... Aujourd'hui, chez Sylvius jour de bouillabaisse! venez, je vous entraîne.

Je me laissai entraîner et, deux minutes plus tard, nous pénétrions dans les senteurs de l'aïoli.

Déjà le restaurant regorgeait de trop nombreux dîneurs. La rascasse au safran avait attiré ses fidèles, gens du Midi pour la plupart, amateurs de bourride, ripailleurs de pâtés Neptune, palais friands de la fétide brandade. Azaï et la Canebière émigrées à Paris s'étaient, ce soir-là, ruées sur la cuisine à l'huile. Et, parmi ces dîneurs, force dîneuses; des vertus du quartier Pigalle ou de la montée des Martyrs, princesses de la moyenne galanterie, au parler gras, aux rires stridens, en toilettes tapageuses, parées autant que des madones et fardées comme Polichinelle : « toute une corbeille de folâtres hétaïres », aurait dit Blumenthal.

— Monde assez vulgaire, murmura Salvignac; mais en revanche, ici, le vin des vins. Oui, Monsieur : le châteauneuf du pape. Nous allons demander la dive bouteille : vous m'en direz des nouvelles.

A l'entrée du cabaret une table était inoccupée : on y dressa deux couverts, et le garçon nous présenta la carte du jour. Salvignac s'en empara.

— Ça, mon bon, dit-il, carrousse, puis débauche! Et, primo, commandons ce nectar qui renferme enchâssés tous les rubis du soleil.

Dithyrambique, l'Avignonnais : un félibre troubadour, un autre Roumanille. Pour moi, fort indifférent, j'approuvais de confiance. Tant de verbiage m'étourdissait, et peu à peu je m'étais renfoncé dans mes rêvasseries. Je revoyais Blumenthal et son papyrus; je l'écoutais décrire la chambre de Callista, — d'Ahmès la renégate, l'onyx africain des colonnes, le lit d'argent massif : obsession fatigante... Et Parménon, — Pakrour, le désespéré, l'assassin

par amour?... Ah! détestable courtisane, qui débauchais jusqu'à ton esclave!

A ce moment, la porte du cabaret fut entre-bâillée, timidement d'abord, puis, d'une brusque poussée ouverte. Je tournai les yeux de ce côté.

VIII

Une femme entra.

C'était une maigriotte, d'environ vingt-cinq ans, à la taille chétive, à l'aspect souffreteux. Blême, étiolée, cadavéreuse, avec des cheveux d'un blond filasse, à prime vue je la trouvai très laide, — oh! d'une répugnante laideur. Sous un front évasé, les arcades sourcilières s'allongeaient, ridicules; les yeux, s'enfonçant sous des bourrelets de chair, paraissaient troués à la vrille; le nez trop court, populacier, camard, se retroussait par deux narines bestiales; et dans ce facies de prognathe, presque point de menton, mais une bouche avançante, des lèvres obscènes qui grimaçaient un hiatus de chimpanzé. Mufle de singe ou plutôt relique d'un ossuaire, on eût dit, à voir entrer ce monstre, d'une apparition grotesquement macabre... Ah! un inquiétant regard, — lumineux, pailleté, sur nous jetant des étincelles!

Elle était proprement vêtue, mais sans élégance. Un disgracieux fourreau, cotonnade d'un gris très clair, enfermait le corps de cette maigrelette, et les bouffantes blancheurs d'un long voile encadraient le hideux visage. Tout d'abord je crus à quelque boutiquière fagotée d'un prétentieux accoutrement de soirée bourgeoise. Le garçon qui nous servait jugea de même, car il la toisa dédaigneusement : Sylvius et Cie ne recevaient point d'ordinaire d'aussi piètres convives. Indécise et peut-être effrayée par l'éclat des lumières, les rumeurs des conversations, par ce clinquant des filles et toute leur pretintaille, la nouvelle arrivante parut hésiter.

Une voix, celle d'une jolie poupée, tapageuse cocodette faisant frairie à une table voisine, joyeusement exclama :

— Oh! là, là, c'est épatant! Regardez donc : un squelette qui vient dîner.

L'inepte faribole avait été bruyamment prononcée, et les galans de la dame s'étaient mis à rire. Au choc de cette injure, la femme à mantille blanche avait rougi; je la vis chanceler défaillante; mais presque aussitôt les cavités de ses yeux s'allumèrent et, d'un pas résolu, elle marcha droit à l'insulteuse. Se campant alors en face des gens qui la raillaient, dressant la tête et joignant les mains :

— Frères, et vous, mes sœurs bien-aimées, commença-t-elle, au nom de l'Éternel-Maintenant, je viens vous révéler le Grand Mystère. Voyageurs, voyageurs terrestres, âmes trop oublieuses, pensez à votre Karma...

— Que nous veut cet affreux museau? demanda le maître du restaurant qui accourut, ébaubi.

— Sans doute quelque « salutiste », répondit un des garçons. C'est l'heure où ces toquées viennent ennuyer le client.

— Une salutiste? Non, je ne reconnais pas l'uniforme... Au surplus, point de ces farceuses chez moi ; qu'on la mette à la porte.

La femme cependant poursuivait :

— ... La mort n'est qu'un renouveau de la vie, la vie une forme de l'expiation. O mes compagnons de pèlerinage, et vous surtout mes sœurs en l'épreuve, notre purgatoire est ici-bas. Nous ne mourons que pour renaître, encore et toujours, jusqu'à l'épuration finale de nos souillures. Malheur donc à l'insensé qui...

— Ma fille, lui dit M. Sylvius, vous ne pouvez rester ici : allez prêcher dehors.

— Quel bagout! ricana la cocodette ; elle nous assomme avec son bon Dieu.

La femme se rapprocha vivement, et vers la pécheresse étendant la main :

— Pauvre âme, tu l'as donc connu, ce Dieu, puisque tu l'outrages!... Et moi aussi, Madame, je fus comme vous belle, adulée comme vous...

Un insultant éclat de rire partit des tables trop joyeuses ; de tous côtés, quolibets et brocards se mirent à tomber sur le difforme laideron :

— Belle? adulée? quel déchet! une gargouille!... ah! ce masque!

Oh oui, — ce masque!

— Allons! sortez, enjoignit un garçon.

Et, par le bras, il saisit la récalcitrante. Sans effort apparent elle se dégagea de l'étreinte et repoussa l'agresseur. D'ironiques bravos acclamèrent ce coup de pugiliste : « Quelle poigne! un hercule en jupons! un singe-torpille! A la foire, aux Folies-Bergère!! » On se rigolait ferme, ce soir-là, dans la maison Sylvius.

Dédaigneuse, insensible aux lazzis autant qu'aux menaces, la prédicante parlait toujours :

— ... Oui, comme vous je fus belle, adulée comme vous... Oh! là-bas, sous le soleil aux javelots d'or, près de la mer aux chansons bleues, quel souvenir!

Elle fit une courte pause, cherchant ses mots, pareille à un enfant qui voudrait se rappeler quelque leçon :

— ... Quel souvenir... Plus ornée d'amoureuses offrandes qu'un temple d'Aphrodite, la chambre à coucher brillait comme un sanctuaire...

— Numa, Ernest, Alexandre! hurlait M. Sylvius, enlevez-moi cette folle et flanquez-la dehors!

—... L'onyx de douze colonnes à chapiteaux d'airain supportait un plafond décoré de lascives peintures...

Les trois gaillards s'étaient précipités sur la femme, et un répugnant corps à corps venait de s'engager. Ils avaient saisi la malheureuse, qui par la taille et qui par les bras, la secouant, la soulevant du sol. Elle se débattait, repoussait les assaillans, et toujours elle continuait, elle récitait toujours :

— ... Là, parmi les statues faisant vivre l'albâtre, parmi les verts simulacres souriant dans le jade indien, se dressait un lit...

Toute la salle était à présent debout; ceux-ci approuvant, ceux-là condamnant les ignobles violences.

—... un lit d'argent rehaussé d'or, étincelant de gemmes, irisé de perles marines. Et là, éphèbes ou vieillards...

Brusquement elle s'arrêta, semblant avoir perdu la mémoire. Plus forts maintenant, les trois hommes la tiraient, traînaient, poussaient vers la sortie... Moi, je m'étais élancé, et j'apostrophais les garçons :

— Butors que vous êtes, brutaliser ainsi une femme! Laissez-moi lui parler.

Au son de ma voix, vivement elle tourna la tête; son regard rencontra mon regard, et soudain, poussant une clameur aiguë, elle se rejeta en arrière. Alors, vers moi allongeant le masque de son visage, pareille à quelque bête forcée, pas à pas, l'effroyable créature lentement, lentement recula. Enfin, on la mit à la porte.

IX

— Quel vilain monde! soupira Salvignac... Combien j'ai regret de vous avoir amené ici!

Je me taisais, quant à moi, stupéfié... Quelle était cette hardie prêcheuse de filles galantes, et comment pouvait-elle connaître le manuscrit de Blumenthal? Elle en avait récité un amusant passage, l'altérant, il est vrai, à plaisir; mais sa phrase me semblait mieux fleurie, tout émaillée de romanesques variantes. Oui, quel était ce cas bizarre? Et d'extravagantes pensées tournoyaient en mon cerveau... Maladroit, pourquoi n'avoir pas suivi l'illuminée? Avec un peu d'astuce, peut-être aurais-je appris le fin mot de cette énigme et, qui sait? pour un instant diverti mon incurable spleen. Mais non, je me tenais ennuyé devant l'ennuyeux

Salvignac, et sa bombance provençale se prolongeait sans fin. Ni la bouillabaisse, ni le châteauneuf du pape n'eurent la vertu de me mettre en verve. Je ne parlais que par monosyllabes; mais à toute minute l'importun babil de mon compagnon venait m'arracher à moi-même.

— Un peu d'éclectisme culinaire, disait-il, varions les crus... Sommelier! du chambertin.

— Non, de grâce, pas pour moi; je dois être déjà gris, car...

— Tant mieux, « le vin au plus muet sait fournir des paroles » et, sans reproche, vous avez ce soir l'éloquence d'une carpe. A quoi pensez-vous donc?

— Salvignac! un seul mot. La femme de tout à l'heure, ce monstre à tête de chimpanzé, le squelette au masque de mort qui nous...

Il m'interrompit, et remplissant mon verre :

— Horrible, la gorgone : une hystérique échappée de la Salpêtrière.

— D'accord, mais quelle poésie en ses discours! Comme elle a su décrire le féerique palais et l'ophite de ses colonnades, le peuple de statues, chefs-d'œuvre d'oubliés Praxitèles ayant fait vivre, aimer, souffrir l'ivoire et le paros!

Un joyeux rire de mon amphitryon me coupa la parole :

— O douceur de rêver! Hélas, elle n'a rien dit d'aussi charmant. Sa voix nasillait un tas de lieux communs, de mystiques balivernes...

— Mais si, mais si! rappelez-vous : le plafond décoré de lascives peintures, ce lit d'argent massif où...

Doucement il me pressa la main :

— Bien, bien, je devine. Mon châteauneuf du pape! Quel vin ensorcelant et quel inspirateur... Au surplus, je vous le concède, la farce était désopilante; mais je suis fort blasé sur les spectacles de ce genre : j'ai tant de fois, en Angleterre, assisté à de semblables comédies! A Londres, les charlatans fondateurs de religions pullulent. Autrefois, le trottoir suffisait à leurs prédications; ils s'introduisent aujourd'hui dans les endroits où l'on s'amuse, bars ou restaurans et surtout bastringues : les *dancing academies*, — oh! rien de l'Académie française, je vous assure. Quand l'un de ces missionnaires s'est ainsi glissé dans quelque lieu de perdition, il prêche, il déclame, il apostrophe, il turlupine; bientôt on riposte au sermoneur et, de gré ou de force, le public expulse le personnage. Je me souviens qu'un soir à Cremorn's garden, un bal public, le Moulin-Rouge de l'hypocrite Albion...

— Le Moulin-Rouge...

Et d'un sursaut je me levai :

— Pardon, cher ami, excusez-moi... il faut que je vous quitte : affaire urgente.

Salvignac me regarda, ébahi :

— Une affaire urgente? à dix heures du soir?

Je balbutiai d'incohérens prétextes; lui riait de mon trouble et s'amusait de mon bégaiement :

— Allons, soyez sincère : un rendez-vous d'amour.

— Oh, d'amour!

— Une galante aventure, j'en suis certain : vous ne tenez pas en place. Adieu donc, heureux don Juan, et que le divin Eros vous soit secourable.

Mais, déjà, sans plus écouter ce prétentieux bavard, je m'étais élancé dans la rue.

... Et voici qu'au sommet de la rue Fontaine, le Moulin-Rouge se dressa devant mes yeux. Agitant des ailes enflammées, il tournait, tournait sans bruit, par un mouvement très doux, rythmé, invitatif; et moi, je contemplais cette chose écarlate, si follement remuante : la convulsion de ces bras qui me sollicitaient... « Ce soir, au Moulin-Rouge! »... Si j'entrais? Non, trop tard : dix heures et demie bientôt... Qu'importe! pourquoi hésiter?... « Ce soir, ce soir, au Moulin-Rouge!!... » J'entrai.

Le bal en ce moment s'ébattait avec frénésie; les cuivres de l'orchestre faisaient rage, et, dans ce temple du « chahut », obscènes ou furieux se démenaient les danseurs. A rangs pressés, une libertine badaudaille environnait les quadrilles; et de ce ramas d'imbéciles, partaient apostrophes graveleuses, applaudissemens tapageurs. Dès l'entrée, une lourdeur d'insupportable ennui, un pesant dégoût de toutes choses et de soi-même sembla s'être abattu sur moi. Sans chercher à voir les gymnastiques du cancan national, les connaissant d'ailleurs, et de reste pareil à une bête en cage, aussitôt je commençai de vaguer autour de la salle... Un écœurant spectacle, ce bal public. Quelle promiscuité dans le vice ; gens du monde et maroufles, basses prostituées et grandes courtisanes, valets évadés de l'office et maîtres échappés du salon, — ici le monsieur, plus goujat encore que son domestique. Ah, si dans cette bacchanale on eût vu brusquement surgir l'un de ces missionnaires dont m'avait parlé Salvignac, de ces convertisseurs qui... Tout à coup, je m'arrêtai, confondu : je venais d'apercevoir la prédicante du restaurant Sylvius.

Elle n'était plus nippée de son fourreau monacal, mais d'une robe très voyante, oripeau défraîchi qui sentait le carreau du Temple ou le *décrochez-moi ça*. Sur sa tête, point de mantille

blanche, mais un chapeau à panache; et, luisant à ses oreilles, à son corsage, à ses mains dégantées, force bijoux vulgaires, du clinquant et du toc. Toutes les élégances d'une batteuse des trottoirs s'étalaient sur la demoiselle;... et pourtant, oui, c'était bien la même. Une à une je reconnaissais les simiesques hideurs : le front fuyant, les arcades sourcilières avançantes, la bestialité de la bouche : — l'épouvantable masque enfin... Elle!

Assise ou plutôt effondrée sur un banc, elle avait l'air de guetter et d'attendre. Cinq ou six « gigolettes », au bras de leur galant, formaient demi-cercle autour de la guenuche, et, chacune se montrant le sinistre museau, dégoisait bruyamment le mot canaille ou la plaisanterie faubourienne. Silencieuse, mais effroyablement pâle, sous le dévidage des ignobles quolibets, la malheureuse essayait de sourire, tout en joignant les mains. Parfois cependant un désolé rictus lui crispait le visage, et alors elle étendait les doigts contre sa frimousse, comme pour en dérober la répulsive laideur : peut-être pleurait-elle. Et, parfois encore, une poignante anxiété succédant à la honte douloureuse, elle tournait, retournait la tête et, des yeux, semblait fouiller la tumultueuse cohue. Fort intrigué, je m'approchai du groupe et allai m'attabler à l'un des guéridons voisins. Aussitôt, la femme redressa la taille; une subite rougeur alluma les chloroses de ses joues, et, vers moi, allongeant la face, elle se mit à regarder fixement. Un déplaisant coup d'œil!... Lazzis, pendant ce temps, grossières calembredaines tombaient à foison.

— C'est elle! disait l'une de ces dames... je la reconnais bien : c'est le maki prêcheur des brasseries et des bals-musettes. Disparu, retrouvé. Çà, ma belle, au Jardin des Plantes!

— Salut, sœur Cunégonde, disait une autre camarade. Viens-tu quêter ici pour ta paroisse?... Drôle de paroisse, Mesdames : les *Expiatrices de Montmartre.*

Trop connues, sans doute, au quartier des Martyrs, les expiatrices de Montmartre, car un long rire joyeux fusa de toutes ces lèvres maquillées.

— Ohé! la divine Aspasie, Phryné, Flora, Ninon de l'Enclos, criait un sigisbée à crinière de poète,... confie-nous tes luctueuses amours, neiges d'antan, félicité passée!

Il devait être en mal d'élégie, ce gaillard-là... Mais, impassible à présent, le souffre-douleur paraissait ne plus rien entendre. Ses yeux brillaient; sa poitrine haletait, pantelante, et, la bouche entr'ouverte, effrontément il me dévisageait... L'orchestre cependant venait de préluder à une brimbalante polka.

— Un dernier rigodon! cria l'une des demoiselles; ensuite, à « l'Américain » ; il se fait tard.

A ces mots : « il se fait tard », et tel un automate sous le jeu d'un ressort, la femme assise brusquement se leva. A pas précipités, je la vis courir vers la sortie ; mais soudain, tout son corps pivota sur lui-même ; elle jeta un cri, — comme un cri de douleur, — puis, lourdement, avec de saccadés frissons dans les épaules, se dirigea de mon côté. Prenant alors une chaise et la posant près de la mienne, l'étrange créature s'y laissa tomber.

— Bravo, bravo! gare la conversion! cria la troupe des péronnelles, qui se dispersa bientôt à travers le bal.

Nous restions seuls, la femme et moi, en tête à tête. Une ou deux minutes passèrent, silencieuses.

— Bonsoir, Monsieur, dit-elle enfin... Suis-je indiscrète?

— Indiscrète? pourquoi donc, chère madame?

A nouveau, son œil noir m'examina ; puis, craintive, toute balbutiante :

— Ainsi, vous ne me remettez pas?... Eh bien! moi, je vous ai sur-le-champ reconnu... Quel joli spectacle, la vue d'un cimetière à la nuit tombante!

Assez interloqué, je la priai de se faire comprendre.

— Rappelez-vous, Monsieur,... hier au soir, vers six heures, avant la tourmente et la neige.

Ah! très bien! le souvenir me revenait : ma songerie sur le pont Caulaincourt et la nocturne promeneuse. Quelle mémoire, la vierge, des silhouettes et des ombres passantes!

— Ma foi, reprit-elle, s'enhardissant par degrés,... comment vous ai-je reconnu? Je l'ignore. Il faisait du brouillard, vous étiez loin, et je n'ai même pu entrevoir votre figure. Pourtant, c'était bien vous, j'en suis certaine.

— Très flatté!... A mon tour, chère demoiselle, je viens de vous reconnaître.

— Vous m'aviez remarquée?

— Ailleurs... Où ça? devinez.

Je fis une courte pause, et, l'observant (Dieu, quelle ignominie de laideur!) :

— Ce soir, je vous ai admirée dans vos plus saintes fonctions d'apôtre... à l'heure du sermon ; chez Sylvius.

Elle eut un grand geste de comédienne :

— Je sais,... dans cet infâme prostibule de Mammon et d'Astaroth, moins immonde toutefois que celui-ci.

Roide et vif, « prostibule de Mammon et d'Astaroth » pour désigner un restaurant à la mode chez le coulissier et chez la cocotte. Elle poursuivit en s'exaltant :

— Et c'est vous qui noblement avez surgi pour me défendre! vous, Monsieur, vous!

— Ma foi, Mademoiselle, j'aurais voulu vous protéger, contraindre les ricaneurs à se taire.

— A quoi bon? Hideuse et pour tous répugnante, je suis, — il faut que je sois, — un objet de risée ou d'horreur. Mais l'insulte fait mon délice; l'affront m'est une volupté. Sous les soufflets des plus durs outrages, sous les huées et les humiliations, je bénis mon Dieu; on m'a parfois frappée : je bénissais encore.

L'enthousiasme lui enflammait le visage; sa voix se cadençait timbrée, sonore, harmonieuse; l'abjecte hideur avait disparu : je me rapprochai.

Soudain, elle avança la tête, me regarda fixement, et posant alors une main sur mon épaule :

— Il se fait tard! murmura-t-elle,... emmenez-moi.

Je dus réprimer un injurieux haut-le-corps, une muette expression de dégoût sensuel. Quelle métamorphose et la cynique plaisanterie! Mais elle, insistant avec une larmoyante audace :

— Je n'ai pas même de chambre à vous offrir... Chez vous... emmenez-moi chez vous.

Je n'en pouvais croire mes oreilles... Tudieu! la drolatique existence! à sept heures, diaconesse; à minuit, gourgandine! Et je me sentis secoué par le rire, un rire en tout moi-même.

— Non pas, lui dis-je en écartant sa main... Cherchez ailleurs, mon appartement n'est point un refuge de nuit.

Elle rougit, frémissante, et courba le front avec un gros soupir... Pourquoi soupirait-elle ainsi? Tout autre, — oh! je connais ces demoiselles, — se fût aussitôt retirée en ripostant par une injure. Mais non; elle restait devant moi, courbée, stupide, anéantie. Quelle était cette vivante énigme? Une soupeuse, en quête d'un souper et du reste? Une vagabonde sans asile? On ne logeait donc pas, la nuit, chez les *Expiatrices de Montmartre?* J'étais ébahi; mais fort décidé à l'éconduire. Un moment l'apôtre discoureur m'avait intéressé; l'aversion me reprenait du rebutant chafouin. Quel monstre!

Il m'égayait cependant avec son air provocateur et pleurard, ses lamentations de Madeleine et son impudeur de madelonnette. Une amusante idée me traversa l'esprit. Je voulais savoir si vraiment, chez Sylvius, malgré les démentis du félibre Salvignac, j'avais bien entendu. Poussant ma chaise contre la compagnonne, je me penchai à son oreille :

— Quoi! pas même une chambre à m'offrir? Triste, triste!... Ainsi plus de magique villa, de séjour enchanté, de fresques ni de mosaïques; plus de couche amoureuse où galans de tous âges...

Un lugubre éclat de rire, — un rire de convulsive idiote, —

m'interrompit. En même temps, d'une étreinte furieuse, la femme joignait et se tordait les mains :

— Il se fait tard, bégaya-t-elle. Viens, viens, emmène-moi.

Bah! on se tutoyait à présent... Ah mais non, et la paix! L'ignoble supplication m'avait cette fois soulevé le cœur. Ouste! au palais des singes!... Du reste, à causer trop longtemps avec un pareil marmouset, je me sentais devenir ridicule. Si les amis du cercle m'avaient aperçu!... J'appelai le garçon, payai ma dépense et me levai :

— Tous mes regrets, respectable demoiselle; et au plaisir de vous revoir.

La dame aussitôt me suivit :

— Chez vous! chez vous! par pitié, chez vous!

Sans lui répondre, je m'éloignai vivement et la perdis de vue. Durant une heure, je me promenai à travers le bal; j'admirai la désinvolture des quadrilles; badaudant avec le badaud, j'encourageai, j'applaudis certaines impudeurs; enfin, assouvi de « cavaliers seuls », je songeai à me retirer.

Oui, — le magot avait raison, — il se faisait tard; mais je ne ressentais aucune lassitude. Les sonorités de l'orchestre, l'hystérie des danseuses, le libertinage de la salle, m'avaient émoustillé. Ce fut tout guilleret qu'au vestiaire j'endossai ma pelisse et qu'ensuite je sortis en fredonnant.

X

« *Belle nuit, ô nuit d'amour...* » D'un coup d'œil, j'interrogeai le ciel : pas un nuage; ses bleuâtres noirceurs étincelaient, flamboyantes d'étoiles.

— Une voiture, bourgeois?

Non... Par ces temps de sèche et lumineuse gelée, sous les âpres splendeurs d'un ciel hivernal, marcher longuement et préparer le sommeil me sont un vrai plaisir. J'aime à fatiguer la bête, pour l'assoupir ensuite. Sans répondre au cocher, je m'emmitouflai dans ma fourrure, et, toujours chantonnant, commençai à descendre l'escarpé roidillon du quartier Pigalle...

« ... *Belle nuit, ô nuit d'amour...* » Une énervante obsession, ce nocturne des *Contes d'Hoffman!* L'orchestre, à rythme langoureux, le jouait en valse, juste au moment où j'avais repoussé la femme, l'impudique suppliante après moi cramponnée : depuis lors je n'entendais que lui. Assez! Je regardai ma montre : une heure du matin... Allons, monsieur le noctambule, un peu de jarret! la route est longue jusqu'à la rue Vaneau : tout un voyage, mais hygiénique... Ainsi monologuant, j'atteignis les boulevards.

Ils ne dormaient pas encore, bruissant et s'agitant sous le gaz, traversés par les silhouettes des soupeurs et des soupeuses, des malandrins et des ruffians. Là, je me consultai. M'arrêterais-je au *Napolitain?* Il se faisait bien tard... Tiens, les mots qu'avait répétés la prêcheuse : un autre obsédant refrain... Oui, trop tard; et je m'engageai dans l'avenue de l'Opéra...

« ... *Belle nuit, ô nuit d'amour...* » Ici, moins de rumeurs; le passant devenait plus rare. Déjà, la moitié des réverbères éteints, plus de lampes électriques : une douteuse obscurité... Ah! ah! l'endroit où Williamson avait tant effrayé les deux fillettes. Quel sinistre bouffon, ce métis; sans doute un être mâtiné d'Anglais et d'Égyptienne! Prêtre d'Isis? Pontife de l'Éternel-Maintenant? L'effronté plaisantin. Paris sera donc toujours un champ d'asile pour les charlatans, les messies, les Bouddha fondateurs de cultes et autres abuseurs des faibles cervelles! Moi, si j'étais chargé de la police, quel coup de torchon je voudrais donner dans le ramas de ces messieurs les néo-christs!... Pourtant, il devait posséder de formidables secrets, le personnage, — ce détenteur de la momie de Callista. Callista? Eh! oui, l'enamourée compagne de ma nuit dernière : je l'avais presque oubliée. Tout à l'heure, j'allais revoir son capiteux sourire, les mignonnes perlures de ses dents nacrées, la doucereuse et troublante caresse de ses grands yeux de velours. Toi, une courtisane; toi? Plus enjôlante alors qu'une Laïs ou qu'une Aspasie! Heureux coquin de Parménon!...

« ... *Belle nuit, ô nuit d'amour...* » Le silence à présent; la solitude. Profond et sommeillant, le jardin des Tuileries exhalait l'âcre senteur de ses arbres moussus, de leurs fanes pourrissantes; et, sur les gazons en bordure, la neige hier tombée miroitait dans les diamans du gel. Vraiment, il est par trop abandonné, ce chemin à travers les pelouses. Point de sergent de ville et cependant, en ces recoins ténébreux, des rôdeuses, des ribleurs : tout un menaçant coupe-gorge. Je précipitai la marche... Parménon, insensé Parménon! Pakrour l'assassin farouche! Comment avais-tu pu frapper de ton couteau, ton ignoble couteau de boucher, les chairs frissonnantes qui te sollicitaient? Tu aimais, tu étais jaloux, et ce fut ton excuse. Ah, quand de sa démence l'amour étreint un cœur, la bête qui est en l'homme rugit et mord, plus brutale encore que la brute!...

« ... *Belle nuit, ô nuit...* » Quelqu'un me dépassa : une femme. Elle allait vite et vite, se dirigeant vers le pont Royal. Enveloppée d'un blanchâtre waterproof, l'ombre fuyante s'éloigna, maigriotte et chétive; bientôt je ne la vis plus... Si pourtant! A l'entrée du pont, elle avait ralenti son allure; maintenant, sur le trottoir parallèle au mien elle marchait à même hauteur. Pourquoi donc

son manteau brillait-il, éclairait-il ainsi? Une fatigue pour mes yeux : je tournai à droite... De nouveau, les émouvans silences d'un quartier solitaire... la rue Bellechasse : éteinte, obscure, pesamment endormie. Sous les rentrans de ses portes cochères, des recels de terreur! A l'horloge de Sainte-Clotilde, une heure trois quarts sonna. Certes, j'avais eu grand tort de refuser les offres du cocher maraudeur : ce voyage était interminable et... Ah çà, elle s'acharnait donc à me filer, la vagabonde, cette rabatteuse de l'après-minuit; courant, quand je hâtai ma course; plus lente, selon mon pas plus lent. Rasant les murailles, elle glissait sans bruit, et, dans l'ombre enveloppante des maisons, je distinguais onduleux et flottant le manteau gris et ses phosphorescences... La rue Vaneau; enfin mon logis, ma garçonnière!... A pareille heure, mon domestique devait être couché; mais la veilleuse m'attendait, allumée dans ma chambre. Oui; sa lueur filtrait par l'entre-bâillement des rideaux... Quoi! encore cette gueuse; toujours l'obstinée poursuivante!... Je traversai la chaussée et m'arrêtai devant ma porte : l'autre s'arrêta. Furieux, je l'apostrophai :

— Que voulez-vous? Passez votre chemin.

Vers moi, elle avança la tête et je poussai un cri : — la femme du Moulin-Rouge! Mais elle, avec un rire bizarre :

— Vous m'avez dit : « au revoir », Monsieur; me voici.

Je demeurai confondu, sans un mot, sans un geste pour l'écarter. Elle continua :

— Vous n'allez point, je suppose, me laisser dans la rue... Il se fait tard : entrons.

Quel changement dans son langage! La voix ne larmoyait plus; elle ricanait, assez impertinente, et les mots sifflaient, ironiques, durs, impérieux. Une haute princesse de la galanterie parisienne n'aurait point autrement parlé.

— Dépêchons! fit-elle encore... marchez devant; je vous suis.

Moi, un bras étendu vers la sonnette, je regardais cette coureuse d'aventures... Affreuse en vérité, mais attirante; effroyable laideur, mais superbe et qui fascinait... oui, qui me fascinait... Quelle énergie de volonté en cette créature! « Chez vous, chez vous, Monsieur! » Eh bien, malgré mes rebuffades, n'allait-elle point forcer ma porte? J'ai toujours admiré la puissance du vouloir; je m'y soumets; devant lui je m'incline. D'ailleurs, pour ma personne, quel amoureux caprice! Un hommage, au demeurant flatteur, même chez une fille de cette espèce!... D'étranges appétits commençaient à me tourmenter. Magnifique et désirable! De malsaines brûlures peu à peu m'enflammaient le sang : l'ardeur d'enlacer, d'étreindre, de broyer les ossemens du squelette, de plaquer mes lèvres sur ce masque de la mort... Ses yeux arrêtés

sur mes yeux, l'inconnue semblait suivre les mouvemens de ma pensée, en écarter les tumultes, en mater les résistances. Sûre, désormais, de sa victoire, elle souriait, me découvrant, moqueuse, l'éblouissante blancheur de ses dents. Oh ces dents! pourquoi ne les avais-je point remarquées déjà? Dignes d'être cassées une à une, d'être pieusement rangées dans le velours cramoisi d'un écrin. Et ce regard, — surtout ce regard! Excitant, voluptueux, impur, si chaudement lascif.

— Vous me trouvez à présent jolie, dit-elle... Beaucoup d'autres aussi furent amoureux de moi.

Beaucoup d'autres!... D'un élan éperdu, je lui saisis la taille :

— Viens, la belle, viens! Il se fait tard : entrons.

A mon tour, je répétais sa phrase, le refrain exaspérant.

Dans la maison, le gaz était depuis longtemps éteint, et pendant deux ou trois secondes je dus tâtonner pour trouver mon bougeoir. Quand il fut allumé, ma compagne n'était plus avec moi; mais je l'entendis qui montait l'escalier, marchant avec assurance à travers les ténèbres. Je courus la rejoindre : elle attendait, soufflant comme un chien qui halène, sur le palier de mon appartement.

— Quoi, vous savez où, j'habite? lui demandais-je.

Point de réponse, mais un léger trémoussement d'impatience; le bruit de ses doigts grattant et grattant contre la porte close.

— Ainsi donc, sorcière, ou pour mieux dire, ensorcelante!

Même étonnant silence; le trépignement devint plus saccadé.

— Le jour va bientôt paraître, murmura-t-elle enfin. Ouvrez; de grâce, ouvrez.

— Oh! le jour! pas avant quatre ou cinq heures, belle inconnue.

Ce terme prétentieux « belle inconnue » étrangement la fit ricaner :

— Inconnue? pensez-vous, Monsieur... Croyez-moi, nous nous connaissons, je vous jure.

Une estimable relation, ma foi! et dont je pouvais être fier!... Tout en parlant, j'avais ouvert la porte :

— Laissez-moi vous guider, ma chère... Oui, oui, c'est le chemin. Quelle divination! Au bout du long couloir, ma chambre.

— Je sais... je sais encore.

— Magicienne en ce cas, ma dame blanche?

Et de nouveau je cherchai à lui enlacer la taille :

— Mais d'abord, charmante, nous allons souper; je vais sonner mon domestique.

Avec force elle écarta la brutale caresse;... et soudain son vi-

sage se décomposa : les traits se distendirent; ses yeux me lancèrent un regard de farouche stupeur, — ce même et angoisseux regard de bête agonisante qu'au restaurant Sylvius avait sur moi dardé la diaconesse.

— Non, fit-elle; je ne puis m'attarder. On m'a dit : « Avant le jour. »

Je ne comprenais pas, mais peu à peu me gagnaient de vagues inquiétudes. Quelle imprudence, à moi, d'avoir amené cette fille, et surtout quelle ignominie ! Un retour de raison [illegible] nait de chasser le désir : j'avais honte; j'avais peur.

Et maintenant, pas à pas, de pièce en pièce, je suivais l'effrayante visiteuse. Semblable à quelque somnambule, elle allait, elle allait, se dirigeant vers ma chambre. Sa main en souleva la portière : tout son corps s'y glissa.

Sous le globe dépoli de cristal bleu, la veilleuse épandait ses discrètes pâleurs, une aube mystérieuse, pareille à d'obscures clartés crépusculaires.

— Le jour! s'écria la femme... déjà!... Et moi qui n'ai point obéi!

D'un violent recul je me rejetai en arrière... Une folle! c'était une folle.

Cloué sur le seuil par l'épouvante, j'aurais voulu m'enfuir : mes pieds étaient devenus de plomb... Avec lenteur, la menaçante apparition avança dans ma chambre, puis s'arrêta. Je la voyais qui, haletant, tournait et tournait la tête, promenant partout son regard, semblant, des yeux, chercher, scruter, fureter dans la pénombre. Terrifiante...

Là-bas, dans le foyer, quelques tisons brûlaient encore; des rayons de fauve lumière se reflétaient contre la glace;... et là-bas, debout sur la cheminée, luisait, — luisait — luisait la peinture égyptienne : le masque de Callista...

Tout à coup, un cri aigu, une stridente clameur.

Et la femme, en deux bonds, se rua sur cette chose miroitante : « Ah!!... » Crispant les doigts, à mains rapaces, elle étreignit le portrait, — le souleva, — se pencha vers le feu, — regarda...

Alors, un lamentable soupir monta dans le silence; puis, un mot, rien qu'un seul :

— Moi!

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

L'AFRIQUE ROMAINE

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

I

LES INDIGÈNES

Quand j'ai visité l'Afrique, en 1891, j'ai rencontré sur ma route beaucoup de sénateurs et de députés, qui parcouraient le pays pour en connaître les ressources et les besoins. La question algérienne venait d'être posée de nouveau dans les Chambres; on s'était longtemps disputé sans résultat; et, comme c'est l'usage quand on n'arrive pas à s'entendre, on avait fini par se décider à faire une enquête. Les politiques venaient donc chercher sur les lieux des lumières pour les discussions qu'on prévoyait.

Naturellement ils étudiaient l'état actuel de l'Algérie et de la Tunisie; ils comptaient les hectares de terre cultivée, ils s'occupaient du rendement des blés ou des vignes et du mouvement des ports, ils faisaient parler les colons et les indigènes, ils cherchaient à se rendre compte de ce qui a été fait en un demi-siècle, et de ce qui reste à faire. Rien de mieux; mais est-ce

tout? Pour savoir quel est l'avenir de nos possessions africaines, et connaître les conditions véritables de leur prospérité, suffit-il de s'enquérir du présent? Je ne le crois pas. Il me semble que le passé aussi a le droit d'être entendu. Nous ne sommes pas les premiers qui soient venus des contrées du Nord s'établir en Afrique; nous avons eu, sur cette terre, des prédécesseurs illustres qui l'ont conquise, comme nous l'avons fait, et l'ont gouvernée avec gloire pendant plus de cinq siècles. Ils y ont rencontré à peu près les mêmes difficultés que nous; il leur a fallu vaincre les mêmes résistances de la nature, qui n'était pas alors plus clémente qu'aujourd'hui, les mêmes oppositions de races guerrières, qui occupaient le sol, et ne voulaient le partager avec personne. Comment y sont-ils parvenus? Par quels miracles de courage, de patience, d'habileté, ont-ils fait de ce pays aride, souvent inhabitable, une des provinces les plus riches de leur empire et du monde? De quels procédés se sont-ils servis pour implanter leur civilisation au milieu de ces peuples barbares, et l'y rendre si florissante que l'Afrique a fini par produire en abondance des écrivains latins, et qu'à un moment elle a paru plus romaine que l'Italie même et que Rome? Tout cela, il nous importe de le savoir; nous ne pouvons pas négliger les leçons et les exemples que le passé peut nous fournir. Pour que l'enquête qu'on a voulu faire soit complète, il faut appeler les Romains aussi à y prendre part : je crois que, si nous savons les interroger, ils auront beaucoup à nous apprendre.

J'ai pourtant hésité d'abord à le faire; il me semblait que, pour se permettre d'apprécier l'œuvre des Romains en Afrique, il ne suffisait pas d'avoir jeté un coup d'œil rapide sur les monumens qu'ils y ont laissés et parcouru le pays pendant quelques semaines. Heureusement l'étude détaillée, que le temps ne m'a pas permis d'accomplir moi-même, d'autres se sont chargés de la faire. Ernest Renan a bien eu raison de dire que « l'exploration scientifique de l'Algérie serait l'un des titres de gloire de la France, au XIXe siècle. » Elle a commencé presque au lendemain de la conquête et s'est poursuivie sans interruption jusqu'à nos jours. Grâce au dévouement de tous ceux qui ont mis la main à ce grand ouvrage, nous avons, sur toutes les questions qu'il nous importe de connaître, une incroyable abondance de documens, qui n'ont le tort que d'être dispersés un peu partout et difficiles à réunir. Je n'ai d'autre mérite que d'avoir été les prendre dans les recueils où ils se cachent et d'en avoir tiré ce qu'ils contiennent. Il est donc juste qu'au début de cette étude je remercie ces travailleurs, souvent obscurs, — officiers de notre armée, employés de nos administra-

tions, industriels, propriétaires, que la vue et l'amour des monumens ont rendus archéologues, — de ce qu'ils m'ont appris. Je leur dois à peu près tout ce que je sais, et mon premier devoir est d'avertir le lecteur que, s'il trouve quelque intérêt à lire ces pages, c'est jusqu'à eux qu'il doit faire remonter sa reconnaissance.

I

Les Romains n'ignoraient pas que la première condition pour bien gouverner un pays, c'est de le connaître, et qu'on ne le connaît que lorsqu'on en sait l'histoire. Il y a des choses dans le présent que le passé peut seul faire comprendre; ce qui a été explique ce qui est.

Il est probable que, lorsqu'ils s'établirent en Afrique, ils ne se préoccupèrent d'abord que de leurs vieux ennemis, les Carthaginois, à peu près comme les Français, dans les premiers temps de la conquête, ne voyaient partout que des Arabes. Mais en réalité les Carthaginois ne formaient qu'une très petite partie de la population africaine. Ils étaient réunis en général dans les grandes villes, autour des ports de mer; tout au plus ont-ils exploité çà et là quelques plaines fertiles par une agriculture savante. Dès qu'on s'enfonçait dans l'intérieur du pays, qu'on gravissait les plateaux, qu'on pénétrait dans le désert, on y rencontrait d'autres peuples, qui n'avaient rien de commun avec la race punique. Rome ne pouvait pas les ignorer; elle eut bientôt à les combattre, et la résistance qu'ils lui opposèrent devait nécessairement éveiller son attention sur eux. Qui étaient-ils? d'où étaient-ils venus? appartenaient-ils à la même famille ou à des races différentes? Ces questions se posaient naturellement à l'esprit de ceux qui, après les avoir vaincus non sans peine, cherchaient le meilleur moyen de les gouverner.

Salluste fut l'un des premiers qui se donnèrent quelque peine pour les résoudre. C'était un homme instruit, intelligent, fort avide d'apprendre, et, quoiqu'il n'eût encore écrit aucun de ses ouvrages historiques, très curieux de connaître le passé. César lui avait donné le gouvernement de la Numidie, et il trouvait dans sa situation le moyen de satisfaire sa curiosité. Pour être bien renseigné sur l'origine des peuples qu'il administrait, il eut l'idée de les consulter eux-mêmes. Un de leurs rois, Hiempsal II, avait écrit leur histoire et raconté d'où ils étaient venus. Salluste se fit traduire le passage et il nous l'a conservé.

« Au commencement, — disait à peu près le roi Hiempsal, — l'Afrique était occupée par les Gétules et les Libyens, des sauvages

qui se nourrissaient de la chair des animaux, et, comme les bêtes, broutaient l'herbe des champs. Mais plus tard, Hercule étant mort en Espagne, les nations diverses qui composaient son armée, et qui avaient perdu leur chef, ne purent s'entendre et se séparèrent. Parmi elles, les Perses, les Mèdes, les Arméniens, passèrent le détroit, abordèrent en Afrique et occupèrent les rivages de la mer. Les Perses s'établirent plus près de l'Océan, ils se mêlèrent peu à peu aux Gétules par des mariages; et comme, par esprit d'aventure, ils passaient fréquemment d'une contrée à l'autre, ils se donnèrent à eux-mêmes le nom de *Nomades*. Les Mèdes et les Arméniens se rapprochèrent des Libyens, qui, altérant leur nom dans leur langage barbare, au lieu de *Mèdes* les appelèrent des *Maures*. Les Perses furent ceux dont la puissance devint le plus vite florissante; sous ce nom de *Nomades* ou *Numides* qu'ils s'étaient donné, quittant la terre qu'ils habitaient d'abord, et qui regorgeait d'hommes, ils s'emparèrent du pays autour de Carthage, et l'appelèrent *Numidie*. » Voilà, en quelques mots, ce que le roi Hiempsal racontait des origines de sa race. Mais de qui tenait-il ces renseignemens singuliers? était-ce de ses compatriotes, comme Salluste semble le penser? J'avoue que j'ai peine à le croire. Les Numides d'autrefois, pas plus que les Kabyles ou les Touaregs, leurs descendans, n'avaient la mémoire longue. Je doute qu'ils se soient beaucoup préoccupés de savoir de quelle contrée leurs pères étaient sortis. Mais il y avait alors une nation audacieuse, insinuante, répandue partout, en Afrique aussi bien qu'ailleurs, qui ne doutait de rien, qui faisait profession de ne rien ignorer, qui possédait sur elle-même une foule de récits merveilleux et en fournissait généreusement aux autres; c'étaient les Grecs. Il leur était si naturel d'inventer des fables qu'ils en ont rempli non seulement leur propre histoire, mais celle de tous les peuples. Sur quelques mots qu'ils entendaient dire, leur riche imagination créait toute une légende; et une fois qu'ils l'avaient créée, ils la racontaient avec tant de grâce qu'on ne pouvait plus l'oublier. Il est clair qu'ici cette intervention d'Hercule et de son armée et ces étymologies invraisemblables ont un tour beaucoup plus grec que numide. Tout au plus peut-on admettre que ces fables s'appuyaient sur quelques traditions locales à demi effacées, et qu'il se trouvait, par exemple, dans la vieille religion du pays, que nous ne connaissons guère, quelque dieu qui, comme le Melkart des Phéniciens, pouvait être assimilé à Hercule. Ce qui le ferait croire, c'est qu'Hercule est devenu la divinité protectrice de la dynastie de Massinissa, que ces rois ont fait graver son image sur leurs monnaies, et qu'ils se sont glorifiés d'être appelés des Héraclides.

Que devons-nous donc retenir du récit d'Hiempsal, si complaisamment reproduit par Salluste? Une seule chose, c'est qu'on s'était aperçu déjà, dans l'antiquité, de la diversité d'aspect que présentaient les indigènes de l'Afrique, puisqu'on avait éprouvé le besoin de leur attribuer des origines différentes. Rien n'est plus visible aujourd'hui que cette diversité quand on parcourt l'Algérie. Je me rappelle combien j'en fus frappé, un jour que j'assistais à un grand marché, qui se tenait à Souk-Arrhas, sur la place de la petite ville, où nous avons élevé une halle en fer. Les indigènes débouchaient de tous les côtés. Il en venait à pied, à cheval, sur des ânes et sur des chameaux. C'était un plaisir de les voir se chercher dans cette foule, se reconnaître, se serrer la main, s'embrasser avec des cris de joie. Il y avait là des gens de toutes les tailles, de toutes les formes, de toutes les couleurs. Depuis le noir luisant des nègres soudaniens, jusqu'au blanc mat de l'Arabe des grandes tentes, on passait par toutes les nuances que peut revêtir la peau humaine. Mais ce qui m'étonnait surtout, pendant que je regardais cette foule, c'était d'y rencontrer, sous la *chechia*, tant de bonnes figures que je croyais reconnaître. J'y remarquais à tous les pas de petits hommes trapus, aux yeux bleus, aux cheveux blonds ou rouges, à la face large, à la bouche rieuse, qui ressemblaient tout à fait aux habitans de nos villages. « Prenez une *djemâa* kabyle en séance, dit M. de La Blanchère; ôtez les burnous, revêtez tout ce monde de blouses bleues et d'habits de drap, et vous aurez un conseil municipal, où siègent des paysans français. » Il faut avouer que ce type blond, qui est si commun en Algérie (1), forme un contraste parfait avec toutes les variétés de bruns et de nègres, parmi lesquels on le rencontre. Aussi la première idée qui vienne à l'esprit, quand on veut se rendre compte de ces différences, c'est d'imaginer que des gens qui se ressemblent si peu doivent provenir de races diverses, et qu'on n'a pas devant les yeux un seul peuple, mais plusieurs. C'était évidemment l'opinion des anciens, et ce que voulait dire le roi Hiempsal dans le passage cité par Salluste.

Et pourtant cette opinion se heurte à une objection grave. Longtemps nous avions cru que les indigènes ne parlaient que l'arabe, et c'est seulement de cette langue que nous nous servions pour communiquer avec eux; mais quand nous les avons mieux connus, quand nous avons fréquenté ceux qui conservent leur caractère original et sont moins mêlés d'élémens étrangers, nous avons remarqué que dans leurs relations familières ils en

(1) Il ne l'est pas moins au Maroc, où, selon Tissot, il formerait plus du tiers de la population totale.

employaient une autre. Ce n'est pas, comme on pourrait le croire, un patois formé de la corruption de divers idiomes, mais une langue véritable, qui a ses lois et son existence propre. Après l'avoir longtemps ignorée, nous lui avons enfin rendu ses droits, et nos instituteurs l'enseignent avec l'arabe dans les écoles de la Kabylie. Mais voici ce qui a fort augmenté la surprise : cette langue, que nous retrouvions vivante sur le Djurjura, elle est parlée aussi dans les villages de l'Aurès. On peut le comprendre après tout, car tout prouve que le Kabyle et le Chaouia sont frères. Mais aurait-on soupçonné qu'on s'en servît aussi chez les Touaregs, qui ressemblent si peu aux Kabyles, et dans les tribus du Maroc? En réalité, elle est employée, avec quelques différences de vocabulaire et de prononciation, dans toute l'étendue du Sahara, sur les bords du Niger, et presque jusqu'au Sénégal, par les tribus qui se ressemblent le moins entre elles, et dont il paraît le plus impossible de dire qu'elles appartiennent à une même race.

De ces faits contradictoires que devons-nous conclure? Il se peut sans doute que le fond de ce peuple se compose d'élémens d'origine diverse; que, primitivement, à des époques antérieures à l'histoire, l'Afrique ait été occupée par des hordes venues du nord et du midi; que, comme on l'a prétendu, les gens au type blond appartiennent aux races aryennes et soient arrivés de l'Occident par le détroit de Gadès (1), pendant que les bruns venaient de l'Égypte par la Tripolitaine ou du Soudan par le Sahara; toujours est-il qu'à un moment donné ces hordes ont dû se fondre ensemble, et qu'elles ont longtemps vécu d'une même vie. S'il est vrai, comme le dit un poète du ve siècle, que ce qui fait une nation, c'est une langue commune (*gentem lingua facit*), il faut reconnaître que tous ces gens qui s'entendent, quand ils se parlent, ont dû former un même peuple.

Cette langue, non seulement on la parle, mais on l'écrit; elle possède même un avantage qui manque à des idiomes plus importans : tandis que les nations aryennes se sont contentées d'emprunter leurs lettres à l'alphabet phénicien, les indigènes de l'Afrique ont créé, on ne sait comment, un système d'écriture qui leur appartient, et ne se retrouve pas ailleurs (2). C'est ce qu'on appelle l'alphabet libyque, qui a été de nos jours l'objet d'études savantes.

(1) C'est à peu près ce que dit le roi Hiempsal, dans le passage cité plus haut de Salluste, quand il raconte que les Maures et les Numides sont venus d'Espagne en Afrique, après la dispersion de l'armée d'Hercule.

(2) On trouvera un spécimen de l'écriture berbère et un aperçu des tentatives qui ont été faites pour la déchiffrer dans le livre de M. Philippe Berger sur l'*Histoire de l'écriture dans l'antiquité*, p. 324 et sq.

A quelle époque a-t-on commencé à s'en servir? On l'ignore; on a seulement la preuve qu'il existait déjà du temps des Carthaginois, deux ou trois siècles avant notre ère, et rien n'empêche de croire qu'il remontait beaucoup plus haut. Il dut être fort en usage du temps de la dynastie numide, quand Massinissa essaya de civiliser ses sujets : aussi en a-t-on trouvé des restes en très grand nombre dans les pays voisins de Cirta. On peut dire qu'il s'est conservé jusqu'à nos jours, puisqu'on a montré qu'il est à peu près identique au *Tefinagh*, dont se servent encore les Touaregs. On ne paraît pas l'avoir jamais employé à des ouvrages de longue haleine : quand le roi Hiempsal voulut composer l'histoire de la nation sur laquelle il régnait, il l'écrivit en punique. On n'en a guère usé que pour rédiger de courtes inscriptions funéraires et religieuses. Ces inscriptions, qu'on recueille avec le plus grand soin depuis quelques années, ne se sont pas seulement trouvées dans l'Algérie et la Tunisie : il y en a aussi dans les profondeurs du Sahara, gravées à la pointe du poignard, écrites avec du goudron ou de l'ocre, sur les parois des grottes, sur les rochers à surface plane, auprès des puits ou des sources, partout où le nomade fatigué s'arrête, retenu par l'attrait de l'ombre et de l'eau. On en a découvert, ce qui est plus extraordinaire, à l'Est, dans la Cyrénaïque, en Égypte et jusque dans la presqu'île du Sinaï; à l'Ouest, dans le *Sous* marocain, et même aux Canaries.

Ainsi, dans cet immense espace de près de 5 000 kilomètres de long, un peuple a vécu et vit encore, divisé aujourd'hui en une multitude de tribus toujours jalouses, souvent ennemies les unes des autres et prêtes à s'entre-déchirer, mais qui formait autrefois une seule nation, et qui a gardé de son ancienne unité une langue commune, la même qu'il parlait du temps de Jugurtha : ce sont les *Berbères*, pour leur donner le nom sous lequel les Arabes les désignent, ceux que les Romains appelaient Maures et Numides, c'est-à-dire le fond indigène au-dessus duquel les nations du dehors sont venues s'établir, et qu'elles ont dominé et recouvert, sans le détruire.

II

L'indépendance a toujours été la passion des Berbères. Ce qui attache les Touaregs au désert, c'est qu'ils n'y peuvent pas avoir de maîtres. On a montré que la djemâa kabyle est de tous les gouvernemens le plus simple, le plus élémentaire, celui où le peuple s'administre le plus directement lui-même, sans avoir

besoin de tribunaux, de police, presque de magistrats (1). Un tel régime ne peut naître et durer que sur un étroit espace, dans une petite cité : dès qu'elle s'étend, il faut qu'elle concentre l'autorité en quelques mains, pour la fortifier, et que chaque citoyen sacrifie une partie de son indépendance personnelle afin d'assurer la sécurité de tous. C'est un sacrifice auquel le Kabyle ne consent pas volontiers : aussi ne regarde-t-il guère au delà de son village. Tout au plus quelques villages se sont-ils quelquefois réunis pour former une tribu ; encore le lien entre eux est-il toujours assez lâche et, au delà de la tribu, il n'y a plus rien. Pas plus autrefois qu'aujourd'hui les Berbères n'ont su constituer d'une manière durable de ces grands États qui permettent à un peuple d'en conquérir d'autres et de résister aux invasions de l'ennemi.

Une fois seulement, — et pour quelques années, — ils ont paru renoncer à leurs querelles intérieures et se sont unis ensemble sous la main de quelques vaillans soldats (2). C'est l'époque la plus brillante de leur histoire, mais elle n'a guère duré. On approchait de la fin des guerres puniques ; Rome et Carthage livraient leurs dernières batailles. Les Carthaginois, qui levaient des armées de mercenaires, devaient songer naturellement à les recruter dans le pays même où ils avaient établi leurs comptoirs. La Numidie leur fournissait des cavaliers excellens qui, mêlés aux frondeurs des Baléares et aux fantassins de l'Espagne et de la Gaule, ont balancé la fortune de Rome. On comprend que, pendant ces longues guerres, quelques chefs africains aient eu l'occasion de se faire remarquer par-dessus les autres : le renom qu'ils y avaient conquis les suivait quand ils étaient de retour chez eux, et c'est ainsi que naquit, chez ces peuples naturellement amis de l'égalité, une sorte d'aristocratie militaire. Parmi ces petits rois (*reguli*), comme on les appelait, ou ces cheiks, comme nous dirions aujourd'hui, il y en eut de plus braves ou de plus habiles, qui soumirent les autres par les armes, ou se les attachèrent par des bienfaits : c'est ainsi qu'ils finirent par former des royaumes assez étendus.

Pendant les dernières années de la guerre d'Hannibal, il y avait deux de ces royaumes dans le pays qui devint plus tard l'Afrique romaine, celui de Syphax, dont Cirta était la capitale, et celui de Gula. Naturellement ces deux grands chefs ne pou-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er septembre 1873, l'étude d'Ernest Renan sur *la Société berbère*.

(2) Une autre fois pourtant, au VIIe siècle de notre ère, les Berbères s'unirent sous le commandement de cette reine héroïque qu'on appelait la Kahena, pour résister à l'invasion des Arabes ; mais c'est une histoire dont nous ne savons presque rien.

vaient pas se souffrir : ces sortes de jalousies violentes sont dans le sang des Berbères, qui ne détestent rien tant que leurs voisins. Toute leur politique consistait à se faire le plus de mal possible. Il suffisait que l'un se rangeât dans un parti pour que l'autre se mît du parti contraire. Syphax, longtemps allié de Rome, ayant été entraîné par son mariage avec Sophonisbe, fille d'Asdrubal, du côté des Carthaginois, aussitôt Massinissa, fils de Gula, qui était venu en Espagne combattre les Romains, se tourna vers eux.

Cette alliance fit sa fortune. Il dut à l'amitié de Scipion et à la reconnaissance de Rome de devenir un roi très puissant. Il faut dire que, par ses qualités naturelles, il était tout à fait digne de la haute situation que lui firent les Romains. Quoique élevé à Carthage, il était resté un Berbère, et c'est ce qui explique l'ascendant qu'il garda sur les gens de sa race. Il n'y avait pas dans toute la Numidie de cavalier plus intrépide; personne ne résistait mieux aux fatigues, et ne faisait d'aussi longues chevauchées dans le désert, sans boire ni manger. Sa libéralité pour les siens n'avait pas de bornes. Il ne s'attribuait rien du butin des batailles et le distribuait à ceux qui s'étaient bien conduits ; mais pour les lâches et les traîtres, il était impitoyable : il fit un jour exécuter sous ses yeux deux mille transfuges dont il s'était rendu maître. Cette sévérité le servit autant que ses largesses : de tout temps le Berbère a confondu le pardon avec la faiblesse, et il se sent un respect particulier pour ceux qui savent bien se venger. Mais la qualité maîtresse de Massinissa était une invincible obstination contre la mauvaise fortune : jamais il n'a perdu courage ; jamais, après les plus grands désastres, il ne s'est avoué vaincu. En cela, le Berbère diffère de l'Arabe, avec lequel on est trop tenté de le confondre : tandis que le vrai musulman accepte la défaite comme un arrêt du ciel et s'y résigne, Massinissa, en quelque situation que le sort l'eût mis, comptait toujours sur les chances de l'avenir et, dès qu'il le pouvait, recommençait la lutte. Il faut lire dans Tite-Live le récit de ses campagnes héroïques contre Syphax, au moment même où Scipion préparait son expédition d'Afrique. L'armée de Syphax était meilleure, plus nombreuse, mieux exercée ; dans presque toutes les rencontres elle était victorieuse ; mais Massinissa trouvait moyen de se dérober après ses défaites, et, au moment où l'on s'y attendait le moins, il revenait avec des troupes nouvelles. Une fois pourtant il fut si complètement vaincu qu'il ne lui resta que quatre cavaliers de toute son armée. Blessé, presque mourant, il allait être pris, s'il ne s'était jeté dans un fleuve, que des pluies d'orage avaient grossi, et où les vainqueurs n'osèrent pas le suivre. Des quatre

cavaliers qui l'accompagnaient, deux se noyèrent; les deux autres eurent grand'peine à le sauver, le cachèrent dans les herbes du rivage, puis dans une grotte voisine, où ils le soignèrent comme ils purent. Dès qu'il fut en état de se tenir à cheval, il repartit, et en quelques semaines, parmi les cavaliers de l'Aurès et les nomades du désert, il avait recruté une autre armée. C'est ainsi qu'à force de courage et d'obstination, il se maintint jusqu'à l'arrivée de Scipion en Afrique. Dès qu'il le sut débarqué à Utique, il alla le rejoindre, et contribua beaucoup à ses succès. En récompense, Scipion lui donna les États de Syphax, qui s'ajoutèrent aux siens. Il y eut donc, dans la Numidie un grand royaume, dont Cirta fut la capitale.

Cirta existe encore sous le nom de Constantine que lui a donné la flatterie, et qu'elle a gardé. Sa situation répond tout à fait à l'idée que Salluste nous donne des villes berbères. Voilà bien la montagne élevée, inaccessible, que ces petits rois choisissaient pour y mettre leurs trésors et leur vie à l'abri d'un coup de main. Le mamelon sur lequel elle est bâtie forme une sorte de presqu'île qui ne se rattache que par une langue de terre au reste du pays; de tous les autres côtés elle est inabordable. Vers le Nord, un escarpement abrupt la protège; à l'Est et au Sud, elle est entourée par le Roumel; il coule au fond d'un gouffre étroit, déchirement profond qui s'est formé à la suite de quelque cataclysme inconnu, et qui atteint jusqu'à 170 mètres de hauteur. Le long de ces deux grandes parois verticales, où la roche noire et luisante est égayée par momens d'un peu de verdure, on voit voler, quand on regarde d'en haut, de grands oiseaux de proie, dont le cri strident se mêle d'une manière sinistre au bruit du Roumel. Le torrent tantôt disparaît sous des voûtes naturelles, tantôt bondit de rochers en rochers et blanchit d'écume, jusqu'à ce qu'il sorte de cette fente qui le resserre et l'étreint. Arrivé dans la plaine, il prend un aspect différent. Son cours devient plus large et plus calme; le torrent de tout à l'heure se change en un fleuve qui coule pacifiquement entre des orangers et des grenadiers. Constantine n'est donc abordable que d'un seul côté : aussi est-ce par là qu'elle a été attaquée de tout temps; mais de ce côté même elle n'était pas facile à prendre. Dans ces dernières années, où l'on a beaucoup bâti et démoli, l'amoncellement des décombres a rendu les accès plus aisés. Figurons-nous bien que, dans l'antiquité, les pentes étaient plus abruptes, et même après qu'on les avait franchies, quand le rempart était escaladé et qu'on était dans la place, tout n'était pas fini : il fallait emporter chaque rue, prendre chaque maison l'une après l'autre. La ville berbère

n'était pas percée de rues larges et droites, comme est aujourd'hui la ville française. J'imagine qu'on peut avoir une idée de ce qu'elle devait être quand on visite ce qui reste des quartiers arabes. Ce dédale de ruelles étroites et tortueuses, qui montent et descendent à pic, qui tantôt passent sous des voûtes, tantôt se perdent dans des impasses, peut nous faire comprendre ce qu'était la vieille Cirta du temps des rois numides.

Ce qui, par exemple, n'a pas changé, ce qui a dû toujours faire de Constantine une ville privilégiée, c'est l'incomparable beauté du pays qui l'entoure. Si elle est elle-même construite sur une sorte d'îlot sauvage, les alentours en sont charmans et le paraissent encore plus par le contraste. Je l'ai visitée au printemps, quand les arbres commencent à se couvrir de feuilles. La verdure montait jusqu'au sommet des collines qui encadrent un paysage plein de grandeur et de grâce. Du haut du rempart, on a devant les yeux une belle plaine verdoyante, arrosée par le Roumel; en face, les montagnes de la Kabylie s'étagent les unes sur les autres avec des gradations de couleur merveilleuses, jusqu'aux dernières qui se perdent dans la brume lointaine.

Je suppose que, suivant les usages antiques, le palais de Syphax devait être à l'endroit de la ville le plus élevé, le plus facile à défendre, vers la Kasba. Là se passa, le jour même où Massinissa en prit possession, une scène qui est restée célèbre dans l'antiquité, et dont le théâtre moderne a souvent profité. Le roi berbère était entré dans Cirta sans résistance, et aussitôt il s'était dirigé vers le palais de son ennemi. A la porte se tenait Sophonisbe, la fille d'Asdrubal, celle dont l'amour avait poussé Syphax à se déclarer pour Carthage. Elle se jeta aux pieds du vainqueur et lui demanda de ne pas la laisser tomber vivante au pouvoir des Romains. Elle était belle, dit Tite-Live, elle était jeune, elle lui baisait les mains et ses prières étaient pleines de larmes; et, comme la race des Numides est naturellement portée vers l'amour, Massinissa éprouva pour elle quelque chose de plus que de la pitié (1). Pour la sauver, il ne trouva qu'un moyen : il l'épousa le jour même, comptant que les Romains n'oseraient pas la lui enlever, du moment qu'elle était devenue sa femme. Il ne les connaissait guère.

Quelques jours plus tard, Scipion ayant fait comparaître Syphax devant lui et lui reprochant d'avoir trahi Rome, le prisonnier, que la jalousie dévorait, lui répondit que c'était la faute de Sophonisbe : « Elle m'a perdu, ajouta-t-il; prends-y garde, elle

(1) Appien prétend qu'il la connaissait depuis longtemps et qu'il en était déjà amoureux quand Syphax l'épousa. Mais cette histoire paraît bien romanesque.

en perdra d'autres. » Scipion, qui comprenait le danger, fit redemander la Carthaginoise à Massinissa. Le malheureux, qui n'osait pas la défendre et ne voulait pas la livrer, lui envoya du poison par un esclave fidèle, et l'héroïque femme but la coupe sans faiblir (1).

Cette obéissance méritait d'être récompensée. Massinissa reçut du peuple romain le titre de roi. On le fit asseoir sur une chaise curule, comme un consul; on lui permit de se vêtir d'une toge brodée de palmes; on lui mit une couronne d'or sur la tête, un bâton d'ivoire à la main. Ce qui lui fut encore plus agréable, c'est qu'on lui permit d'inquiéter les Carthaginois, à qui on ne voulait laisser qu'une existence précaire. Il usa largement de la permission, et pendant les cinquante années qui lui restaient à vivre il ne cessa d'enlever à ses ennemis quelques lambeaux de territoire. A 88 ans il montait encore à cheval sans selle, et guerroyait, pendant la bonne saison, jusque sous les murs de Carthage. Le reste du temps il vivait dans son sérail de Cirta, au milieu d'une famille qui s'accroissait sans cesse et qui tremblait devant lui. Il mourut à 90 ans, sans avoir jamais été malade : son dernier fils, nous disent avec admiration les historiens, n'avait que quatre ans.

III

Le long règne de Massinissa fut une époque de grande prospérité pour la Numidie; grâce à la paix que le vieux roi maintenait sévèrement entre les tribus rivales, les villes du littoral devinrent plus florissantes; les plaines du Tell se peuplèrent de cultivateurs; les étrangers commencèrent à fréquenter les grands marchés de l'intérieur où se faisaient, comme aujourd'hui, toutes les transactions des indigènes. Les négocians italiens, très habiles

(1) La mort de Sophonisbe est le sujet d'une des rares fresques de Pompéi qui soient empruntées à l'histoire romaine. Dans une salle richement décorée, soutenue par des colonnes et ornée de statues placées dans les entrecolonnemens, une belle femme, une reine, d'un teint éblouissant, couverte d'une tunique de pourpre, est couchée sur un lit et tient une coupe dans la main. Debout derrière elle, un homme au teint brun, la tête ceinte d'un diadème blanc, comme le portaient les rois numides, appuie sa main sur l'épaule de la femme, comme pour l'encourager. Son œil inquiet est fixé sur un personnage placé au pied du lit et qui regarde d'un air sévère. Celui-là est un portrait, et Visconti, en le voyant, reconnut du premier coup Scipion l'Africain. En réalité, ni Scipion, ni Massinissa n'assistèrent à la mort de Sophonisbe : l'artiste les y a introduits pour rendre la scène plus dramatique. Je me demande si cette façon de la concevoir et de la représenter ne lui venait pas directement du théâtre, et si ce tragique événement, qui a inspiré chez nous Mairet et Corneille, n'avait pas été déjà le sujet de quelque drame romain (*prætexta*), où le peintre est allé le prendre.

et très entreprenans, se glissaient partout. Utique était pleine de « gens qui portaient la toge » ; à Cirta, Micipsa, qui remplaçait Massinissa, son père, avait attiré toute une colonie de Grecs, et bâti un palais somptueux, que ses descendans ne devaient guère habiter ; — ce qui fait songer à la belle demeure que le bey Ahmed s'était fait construire et qui était à peine achevée en 1837, quand les Français s'emparèrent de Constantine.

Et pourtant cette prospérité n'était qu'apparente. La dynastie berbère allait être victime de ses succès mêmes; en travaillant avec une sorte de fureur à la ruine de Carthage, sans le savoir, elle préparait la sienne. Tant que Carthage subsistait, Rome avait besoin des rois numides; ils étaient ses alliés, des alliés nécessaires, qu'on flattait et qu'on ménageait. Quand elle n'eut plus rien à craindre, elle se mit à l'aise avec eux : les alliés d'autrefois devinrent des protégés; ils commandaient à leurs sujets, mais à condition d'obéir à Rome, il leur fallait gouverner pour elle, non pour eux. C'est ce qu'il leur était difficile de ne pas apercevoir; ces honneurs qu'on leur accordait avec tant de complaisance, cette couronne qu'on leur posait sur la tête, ce sceptre qu'on leur mettait dans la main, ne pouvaient pas les tromper. Ils sentaient bien qu'ils n'étaient pas tout à fait les maîtres chez eux, et ils le reconnaissaient quand ils étaient sincères. « Je sais, disait le fils de Micipsa au sénat romain, que je n'ai que l'administration de ce royaume et que la propriété vous en appartient. » Des situations semblables sont grosses d'orages. Un jour ou l'autre le protégé et le protecteur cessent de s'entendre; la guerre éclate entre eux, et le protégé, qui n'est pas le plus fort, disparaît.

Ce fut justement le sort de la dynastie berbère. Je n'ai pas à raconter comment, la discorde s'étant mise entre les héritiers de Micipsa, les Romains furent forcés d'intervenir dans les affaires de la Numidie, et la longue guerre qu'ils soutinrent contre Jugurtha, le plus vaillant de ces princes. C'est une histoire parfaitement connue, grâce au talent de celui qui s'est chargé de l'écrire. L'ouvrage de Salluste n'est pas seulement un chef-d'œuvre littéraire, il a pour nous cet intérêt particulier de nous parler de l'Afrique ancienne, et, comme l'auteur était en situation de la bien connaître, qu'il l'avait visitée et même administrée pendant quelque temps, nous ouvrons son livre avec la curiosité la plus vive. Cette curiosité trouve-t-elle pleinement à s'y satisfaire? Quelques-uns le pensent, et nous en voyons qui s'extasient sur la richesse et la précision des renseignemens qu'il nous fournit. Il me semble qu'ils se contentent de peu, et c'est l'impression contraire que j'ai éprouvée en le lisant. Je n'irai pourtant pas

jusqu'à partager l'opinion de ceux qui, mécontens de ne pas rencontrer chez lui plus de détails sur l'Afrique et les Africains, l'accusent d'être un historien incomplet, de se tenir à la surface des événemens, de n'approfondir assez ni les choses ni les hommes (1). Il y a quelque injustice dans ces reproches; si le livre de Salluste ne nous satisfait pas entièrement, ce n'est pas à lui seul qu'il faut nous prendre de nos mécomptes, c'est à nous aussi : pourquoi lui demandons-nous ce qu'il n'avait pas l'intention de faire?

Ce livre, ne l'oublions pas, est un pamphlet politique au moins autant qu'une histoire. L'auteur a la franchise de nous en prévenir dès le début : « il s'est décidé, nous dit-il, à raconter cette guerre, d'abord parce qu'elle a été importante, difficile, mêlée de succès et de revers, puis parce qu'elle a donné pour la première fois au peuple l'occasion de s'opposer à l'insolence des nobles; » et soyons sûrs que cette dernière raison était pour lui la principale. Quand il composa son livre, les guerres civiles venaient de finir, et la société, violemment secouée, commençait à se rasseoir. Salluste, comme tout le monde, était fort revenu de sa passion et de ses illusions d'autrefois. Il trouvait que la démocratie, pour laquelle il s'était donné tant de peine, l'avait mal payé de ses services; aussi la juge-t-il sans ménagement. Mais la sévérité avec laquelle il traite les démocrates ne l'a pas rendu plus favorable pour les nobles. Dans ce dégoût général qu'il éprouve pour tous les partis et pour tous les chefs, et qui est le fond de sa politique, il surnage une rancune particulière contre ces grands seigneurs dont il a souffert toute sa vie ; et, comme il voit l'opinion publique, ramenée par les malheurs présens au regret du passé, leur devenir plus indulgente, il veut combattre cette tendance en étalant toutes les fautes qu'ils ont commises pendant qu'ils étaient les maîtres ; or jamais ces fautes n'ont été plus visibles, jamais les nobles ne se sont montrés aussi avides, aussi malhonnêtes, aussi incapables, que pendant la guerre contre Jugurtha ; et voilà précisément pourquoi il a tenu à la raconter.

Si tel était son dessein, on comprend qu'il ait eu moins de souci de décrire les lieux que de juger les hommes. Les événemens qu'il raconte ne sont pour lui qu'une occasion de nous faire connaître la médiocrité ou la vénalité des gens qui gouvernent. En réalité, Rome le préoccupe plus que l'Afrique ; de Vaga, de Suthul ou de Sicca, il a les yeux fixés sur le Sénat et sur le Forum ; ce qui s'y fait est son sujet véritable.

(1) C'est ce que lui reproche notamment Ihne dans son *Histoire romaine*.

Il n'a donc pris la peine de dépeindre les lieux où les événemens se passent que lorsqu'il croit indispensable de le faire ; encore a-t-il l'air de s'en excuser, et à chaque fois, il a grand soin de nous affirmer qu'il ne dira que le nécessaire et qu'il promet d'être aussi court que possible (*breviter, quam paucissimis verbis*). La manière dont il les décrit nous montre à quel point le goût du pittoresque, dont nous sommes charmés, et le souci de la couleur locale étaient étrangers aux idées de son temps. Il faut bien qu'au début de son ouvrage il nous décrive le théâtre où va se passer l'action qu'il entreprend de raconter. C'est une nécessité de son sujet, *res postulare videtur*. Mais en une phrase il a tout dit : « La mer y est dangereuse, les rivages ont peu de bons ports ; la terre est fertile en céréales, favorable aux troupeaux, contraire aux arbres ; la pluie et les sources étant rares, l'eau y manque. » Voilà tout, et l'on trouvera vraiment que ce n'est guère. Même quand il s'agit de phénomènes singuliers qui sont inconnus hors de l'Afrique, et qui ont dû exciter sa curiosité, il ne fait pas plus de frais pour les dépeindre. Il est probable que, dans ses courses, il a fait connaissance avec le simoun et qu'il en a souffert. On ne le dirait pas à la façon dont il en parle : « Il s'élève, dit-il, dans le désert, de véritables tempêtes, comme sur la mer. La plaine étant unie et sans végétation, le vent, que rien n'arrête, soulève le sable, dont les violens tourbillons couvrent les visages, emplissent les yeux, en sorte que le voyageur aveuglé ne peut pas continuer sa route. » Il était difficile d'en dire moins et en des termes moins poétiques.

Il faut donc nous résigner à ne trouver chez Salluste, quand il parle des lieux et des gens de l'Afrique, que des renseignemens trop courts et très secs ; mais nous sommes sûrs qu'au moins ils sont parfaitement exacts : c'est ce que nous a démontré une expérience de cinquante ans. Ces collines qu'il nous dépeint « couvertes d'oliviers sauvages, de myrtes et des autres espèces d'arbres qui poussent sur un sol aride et sablonneux, » nous les connaissons parfaitement. Ces villes, entourées de vastes plaines nues, où rien ne pousse, et où l'on ne boit que l'eau des citernes, elles existent encore ; nos soldats les ont souvent rencontrées sur leur route. Ces Numides sans foi, avides de changemens, toujours prêts à se jeter dans des aventures nouvelles, nous avons eu à les combattre. Que de fois, après des traités et des sermens, il nous a fallu recommencer la lutte que nous croyions finie ! L'armée de Jugurtha nous rappelle tout à fait celle d'Abd-el-Kader : il a ses réguliers, fantassins et cavaliers de choix, qu'il a équipés comme les soldats des légions ; et, avec eux, les goums

qui lui arrivent de toutes les tribus voisines. Les réguliers le suivent fidèlement partout, et dans toutes ses fortunes; les autres, au moindre accident, se dispersent; ils se précipitent sur l'ennemi comme une nuée d'orage, mais, le premier élan fourni, s'ils n'ont pas enfoncé les lignes opposées, ils s'en vont plus vite qu'ils ne sont venus, et laissent leur chef se tirer d'affaire comme il peut. Tout cela n'a guère changé; et l'armée romaine, comme ses revers et ses succès rappellent l'histoire de notre armée! Au début, elle ne connaît ni l'ennemi qu'elle combat, ni le pays qu'elle veut soumettre. Elle tente en plein hiver d'enlever Suthul de vive force, comme nous l'avons fait à la première expédition de Constantine. Elle se laisse surprendre par ces cavaliers indomptables qui l'attendent à tous les passages difficiles, cachés derrière les touffes d'oliviers ou les haies de cactus. Comment n'être pas déconcertés par ces alertes imprévues? Ils attaquent sans qu'on les ait vus venir; ils sont partis avant qu'on se soit mis en défense; et comme ils ont des chevaux infatigables qui gravissent au galop les pentes les plus escarpées, il est impossible de les poursuivre. Heureusement on se décide,— un peu tard, — à envoyer contre le roi numide un homme de sens et d'expérience, Métellus, qui comprend qu'il faut donner à ses soldats d'autres habitudes. Il leur apprend, quand les cavaliers ennemis approchent, à se former rapidement en cercle (*orbes facere*, nous dirions aujourd'hui en bataillon carré), et à les recevoir sur la pointe de leurs piques. Il renonce à ces grandes expéditions qui ne mènent à rien, même quand elles réussissent, et les remplace par des attaques hardies, des *razzias*, comme nous les appelons, où il renverse les gourbis, brûle les récoltes, emmène les troupeaux. La lourde légion romaine, si prudente, si mesurée dans ses mouvemens, si fidèle à ses vieilles tactiques, il la rend souple et mobile. Il habitue le soldat à faire des marches forcées de nuit, dans le désert, emportant avec ses armes des outres pleines d'eau, et à paraître à l'improviste devant des villes comme Thalla et Capsa, qui se croyaient suffisamment défendues par la solitude et la soif. Tout cela nous l'avons vu, nous l'avons fait, nous aussi. On peut regretter de ne pas trouver plus souvent, dans le livre de Salluste, de ces peintures pénétrantes qui, d'un mot, donnent l'impression d'un pays et mettent sous les yeux l'image ineffaçable d'un peuple; mais, par ses descriptions nettes et sobres, il nous apprend que les choses ne sont pas changées, que l'ennemi est le même, et que, pour le vaincre et le gouverner, on a toujours procédé de la même façon.

IV

Il semblait naturel qu'après la défaite de Jugurtha Rome changeât de système, qu'elle se décidât à faire de la Numidie une province de son empire et à l'administrer directement. Il n'en fut rien; elle ne trouva pas sans doute que l'expérience fût concluante, et alla chercher d'autres descendans de Massinissa auxquels elle céda la plus grande partie des pays qu'elle venait de soumettre. Elle n'eut pas beaucoup à s'en louer. Juba, l'un de ces princes, qui avait fini par reconstituer à peu près le royaume de son aïeul, crut pouvoir se mêler aux guerres civiles; il se jeta dans le parti de Pompée, s'y fit remarquer par son insolence, et fut complètement défait par César à Thapsus. Peut-être Massinissa et Jugurtha, ses grands prédécesseurs, même après un pareil désastre, n'auraient-ils pas perdu tout à fait courage. Il restait le désert, qui offrait un refuge au vaincu, et avec ces populations errantes et guerrières, éprises d'aventures, affamées de pillage, on pouvait toujours refaire une armée. Mais le suicide était alors à la mode; Juba trouva plus simple de mourir. Son ami Pétréius, le vieux général pompéien et lui, se firent servir un grand repas, dans une des maisons de campagne du roi, et, quand il fut achevé, ils mirent l'épée à la main. Alors, dans un duel étrange et terrible, duel d'amitié, non de haine, ils essayèrent de s'entre-tuer, pour échapper au vainqueur. Pétréius, qui était affaibli par l'âge, périt le premier; Juba se fit achever par son esclave.

Cette catastrophe ne mit pas encore fin à la dynastie berbère. Juba laissait un fils, un enfant, qui fut amené à Rome par César et figura, comme captif, dans son triomphe, derrière son char. Auguste, qui cherchait à guérir toutes les blessures des guerres civiles, affecta d'être bienveillant pour ce jeune homme. Il le fit bien élever, l'emmena avec lui dans ses guerres, le prit en affection, et finit par lui rendre en partie le royaume de son père. Mais bientôt, comme il lui semblait important de conserver la Numidie sous la main de Rome, il le transféra en Maurétanie, c'est-à-dire dans les régions occidentales de l'Afrique du Nord. La Maurétanie comprenait une partie de l'Algérie d'aujourd'hui et ce que les Romains possédaient du Maroc. C'était un pays mal connu, peu soumis, presque barbare, qu'on chargeait le jeune prince de civiliser.

La tâche présentait beaucoup de difficultés, mais Juba II était parfaitement préparé pour l'accomplir. De nature, c'était un

curieux; l'éducation en fit un lettré. Il a composé, en grec, des livres qui jouirent de son temps de beaucoup de célébrité. Tous les pédans de l'empire, ravis d'avoir pour collègue un si grand personnage, le comblèrent d'éloges. « C'est, dit l'un d'eux, le meilleur historien qu'il y ait jamais eu parmi les rois; » ce qui n'est peut-être pas lui faire un grand compliment. Nous avons les titres d'un grand nombre d'ouvrages qu'il avait écrits sur des sujets très variés, d'abord une histoire romaine qui est souvent citée par Plutarque, des traités de géographie, une description de la Libye, qui vraisemblablement nous aurait appris bien des choses, une autre de l'Arabie, dédiée à C. César, le petit-fils d'Auguste, que tentaient ces pays lointains, des ouvrages sur le théâtre, où il avait l'occasion de s'occuper de la musique, de la peinture et en général de tous les arts de la Grèce. C'est, comme on voit, une véritable encyclopédie. On serait tenté de beaucoup admirer cette science universelle, si, en regardant de plus près les fragmens qui nous restent de ces livres, on ne s'apercevait que ce devaient être de simples compilations. Il est probable que le principal talent de Juba consistait à posséder une bonne bibliothèque, composée d'ouvrages bien choisis, avec des secrétaires intelligens, qui savaient trouver dans ces livres les réflexions piquantes et les anecdotes rares. Il en résultait des travaux agréables et utiles, qui épargnaient aux historiens de minutieuses recherches, et, comme ils en profitaient, ils étaient portés à en exagérer le mérite. Après tout, c'était un spectacle curieux et fait pour donner de l'orgueil aux lettrés que de voir le descendant d'une race de barbares s'éprendre de littérature, écrire, dans la langue la plus élégante du monde, des traités d'histoire et d'érudition, et faire des leçons à ses maîtres. Quand on songeait que ces livres portaient le nom d'un roi de Maurétanie, il était naturel qu'on leur devînt très indulgent, et même, avec un peu de complaisance, qu'on les regardât comme des chefs-d'œuvre.

Le goût que Juba éprouvait pour les lettres et les arts de la Grèce, et qui lui venait de son éducation, s'était encore augmenté par son mariage. Auguste lui avait fait épouser la fille d'Antoine et de Cléopâtre, celle que sa mère appelait *la Lune* (*Cleopatra Sélêné*). Il semblait vraiment que le sort les eût faits l'un pour l'autre; ils avaient, avant de se connaître, traversé des destinées semblables. Arrachée au palais de sa mère, après le désastre d'Actium, et emmenée captive à Rome, comme Juba, elle avait eu la chance de trouver une autre mère dans Octavie, la sœur d'Auguste. Cette noble femme, la plus belle figure de ce temps,

mariée par son frère à Antoine, pour servir de lien entre les deux rivaux, s'était mise à aimer sincèrement ce mari, que la politique lui avait donné, et qui ne la méritait guère. Elle lui pardonna plusieurs fois ses infidélités, elle le pleura quand il mourut, elle recueillit les filles qu'il avait de l'Égyptienne, et se fit un devoir de les élever et de les établir. Sélènè dut apporter dans la Maurétanie les habitudes de la cour des Ptolémées. Le roi maure était très fier d'avoir une femme de si grande maison, et il est probable qu'il lui laissa prendre sur lui beaucoup d'empire. Il a témoigné l'affection qu'il avait pour elle en plaçant sur ses monnaies la figure fine et gracieuse de la reine, et en l'accompagnant des attributs qui rappellent l'Égypte, sa patrie. C'est sans doute à son influence que sont dus quelques-uns des beaux ouvrages qu'on a eu la chance de retrouver dans la ville où Juba II fit sa résidence.

En quittant le royaume de ses pères pour la Maurétanie, il avait été forcé d'abandonner Cirta et de se choisir une autre capitale. Il se décida pour Iol, un comptoir phénicien, qui ne paraît pas avoir eu jusque-là beaucoup d'importance, et, en l'honneur de son grand protecteur, il lui donna le nom de Césarée. — C'est aujourd'hui Cherchel. — Il était difficile de faire un choix plus heureux. Le pays à l'entour est fertile et riant; on longe, pour y arriver, des collines verdoyantes, on traverse des bois, des prairies, toute une nature qui contraste avec les sévérités des plaines africaines. Quand on approche, on rencontre les restes d'un grand aqueduc qui amenait des eaux salubres à Césarée. Entre deux collines, l'aqueduc forme plusieurs étages, pour maintenir son niveau. Au loin, sur une des dernières montagnes du Sahel se dresse le monument que les Arabes appellent *Kbour-el-Roumia*, et les Européens *le Tombeau de la chrétienne*. C'est un édifice rond entouré de colonnes ioniques. Le sommet se compose d'une série de gradins circulaires qui vont en se rétrécissant, de manière à former une sorte de cône tronqué ou de pyramide. Quand il était complet, avec ses revêtemens de marbre, ses ornemens de bronze, et couronné par quelque statue colossale, il devait avoir une grande apparence. Aujourd'hui encore, malgré les ravages du temps et des hommes, quand on l'aperçoit d'El-Afroun, se découpant dans le ciel, il est difficile d'en détacher les yeux. C'était la sépulture des rois de Maurétanie. En fouillant l'intérieur, on a trouvé des séries de couloirs qui se coupent entre eux et qui aboutissent à des chambres funèbres. C'est là sans doute qu'ont reposé Juba et Cléopâtre, et ils ont voulu que leur tombe, par sa forme et sa décoration, rappelât

les deux pays qu'ils aimaient plus que les autres : l'Égypte et la Grèce.

Cherchel est aujourd'hui une toute petite ville enfermée dans une enceinte crénelée, et qui se serre autour de son port; elle n'occupe guère qu'un coin de la vieille Césarée. L'ancienne muraille est presque partout visible; on la voit qui part du rivage, monte droit vers la hauteur, en couronne quelque temps les crêtes les plus élevées, puis redescend vers la mer. Le vaste espace qu'elle enveloppe devait être rempli de monumens de toute sorte : la charrue en fait sortir sans cesse des débris; mais tout est en ruines. Du théâtre, on ne montre plus qu'un grand trou dans un champ; une ondulation de terrain représente le cirque; quelques blocs de béton écroulés indiquent la place de l'amphithéâtre. Presque partout la pierre a disparu (1). Cependant quelques débris que le hasard a conservés nous montrent quelle devait être la splendeur de l'ancienne capitale de la Maurétanie. Sur la principale place de Cherchel, plantée de vigoureux caroubiers, une colonne est debout, entourée de fragmens fort élégans de chapiteaux et de frises. Çà et là d'énormes tronçons de marbre servent de bancs aux rares promeneurs du pays, qui viennent respirer l'air de la mer, Une belle mosquée, dont on a fait un hôpital, est soutenue par une forêt de colonnes antiques en granit vert qui donnent la plus grande idée des monumens où l'on a été les prendre. Enfin, près du port, des thermes ont été déblayés par M. Waille, professeur à l'École des lettres d'Alger, qui semble s'être consacré à l'étude de l'antique Césarée; il y a mis à découvert de belles salles élégamment décorées; mais ce qui fait surtout l'originalité de Cherchel, c'est le grand nombre et la beauté des statues qu'on y a trouvées. Quelques-unes ont été jugées dignes de figurer dans les salles du Louvre; d'autres ornent le musée d'Alger. Celles qui restent,— il en reste beaucoup,— sont entassées sans ordre dans un tout petit jardin et, à l'exception de quelques-unes qu'on a pu installer sous un hangar, livrées à toutes les rages du soleil africain.

Les statues antiques ne sont pas très communes en Algérie. Pour qu'on en retrouve un si grand nombre et de si belles dans une seule ville, il faut qu'il y ait une raison particulière. Cette raison

(1) Il faut dire que Cherchel est une des villes de l'Algérie où les antiquités ont été le moins respectées. Notre domination a été bien plus fatale aux monumens romains que celle des Turcs. Quand j'ai visité les Thermes, on y pouvait à peine poser le pied, tant les pavés de mosaïque étaient couverts d'ordures. Il est vraisemblable qu'on achèvera bientôt de les démolir, si l'on a besoin de pierres pour construire quelque maison ou remblayer quelque chemin.

n'est pas difficile ici à découvrir: évidemment c'est Juba, c'est sa femme, la charmante Égyptienne, qui les y avaient réunies. Ils voulaient transporter les arts de la Grèce, dont ils étaient épris, dans leur capitale improvisée. A cette époque, les artistes grecs n'inventaient plus guère de types nouveaux; ils semblaient avoir perdu le don de créer, mais ils possédaient toujours une grande habileté de main et savaient reproduire agréablement les chefs-d'œuvre antiques. Les commandes ne leur manquaient pas, et ils ne cessaient de produire, d'après des modèles connus, ces Bacchus couronnés de pampres, ces Hercules massifs, surtout ces satyres au rire moqueur, que les amateurs se disputaient et dont tous les musées de l'Europe sont garnis. Il y en avait à Césarée comme ailleurs; mais on y a trouvé aussi des ouvrages plus distingués et qui font grand honneur aux artistes qu'employait le roi de Maurétanie. Telle est cette Vénus dont M. Monceaux nous dit que « par son élégance plastique elle soutient la comparaison avec la Vénus de Médicis (1); » telle aussi cette Artémis malheureusement mutilée et dont la tête manque, mais qui « par la simplicité et la noblesse du maintien, par l'exquise légèreté des draperies, paraît digne du ciseau d'un maître grec. » Le musée de Cherchel contient des œuvres d'un caractère très varié, qui nous montrent que Juba se piquait de n'avoir pas le goût exclusif. A côté d'une cariatide de l'Erechteion, on y voit un torse qui semble appartenir à l'école de Lysippe, et un peu plus loin des figures de suppliantes empreintes d'une douleur expressive et un peu théâtrale, qui rappelle les procédés des artistes de Pergame. S'il est vrai, comme le pensait Beulé, que le marbre dans lequel les statues de Cherchel sont taillées vient des carrières de l'Afrique, il faut admettre qu'elles ont été exécutées à Césarée même, par des sculpteurs que le roi faisait venir à grands frais de la Grèce. Il avait donc auprès de lui, en même temps que des lettrés, pour l'aider à composer ses livres, des architectes pour lui bâtir des palais, des temples, des thermes, des théâtres, et des sculpteurs pour les décorer. N'est-il pas singulier qu'à un moment la cour d'un petit prince berbère ait paru continuer celle des successeurs d'Alexandre, et qu'au pied de l'Atlas, une ville africaine se soit donné des airs de Pergame, d'Antioche ou d'Alexandrie?

Mais cette prospérité ne devait pas être de longue durée. Le successeur de Juba II, Ptolémée, à qui son père laissa le trône, après un règne de cinquante ans, fut, pour son malheur, appelé à

(1) Voyez l'article de M. Paul Monceaux sur les statues de Cherchel, dans la *Gazette archéologique* de 1886. La Vénus de Cherchel est maintenant au musée d'Alger.

Rome par Caligula. L'empereur, qui affectait pour lui beaucoup de tendresse, et se plaisait à rappeler qu'ils descendaient tous les deux du triumvir Antoine, voulait, disait-il, garder son cher cousin auprès de lui. En réalité ce fou vaniteux était flatté de se faire voir au peuple avec un cortège de rois. Mais il fallait que, dans ce cortège, personne n'attirât les yeux que lui. Il avait toutes les fatuités à la fois et ne voulait pas être seulement le plus grand orateur, mais l'homme le plus beau et le mieux vêtu de Rome; or, comme il arriva qu'un jour le jeune roi de Maurétanie, entrant au théâtre avec un superbe manteau de pourpre, excita l'admiration de la foule, Caligula se mit en fureur. Il jeta Ptolémée en prison, et, au lieu de l'achever d'un seul coup, il se fit un plaisir de le torturer. « On lui refusa un morceau de pain, dit Sénèque, et on le força, pour boire, à tendre la bouche sous les gouttières (1). » — Ainsi périt le dernier descendant de Massinissa.

Cette fois l'épreuve était finie; les Romains se décidèrent à ne plus donner aux indigènes un roi de leur nation. Ils prirent possession de la Maurétanie, comme ils l'avaient fait déjà de la Numidie, sous Auguste, et toute l'Afrique se trouva réunie sous leur domination.

GASTON BOISSIER.

(1) Ce genre de supplice n'était pas nouveau : quelques années auparavant, Tibère avait réduit son neveu, Drusus, qu'il voulait faire mourir de faim, à manger la bourre de ses matelas.

FRAGMENS DES MÉMOIRES

DU

CHANCELIER PASQUIER [1]

LE CONGRÈS DE VIENNE

I

Il avait été stipulé, dans le traité de Paris en date du 30 mai, qu'un congrès s'ouvrirait à Vienne. Je dois maintenant m'occuper de l'extérieur, de la réunion de ce congrès, dans lequel allaient se traiter les questions les plus graves pour l'avenir de la France.

On était convenu que les plénipotentiaires de toutes les puissances qui avaient pris part aux derniers événemens se réuniraient le 1er août, afin de compléter les dispositions du traité de Paris, et de pourvoir à la répartition d'une partie des territoires enlevés à l'Empire français. Dans le mois de juin, il fut arrêté à Londres, — où l'empereur de Russie et le roi de Prusse, ainsi que le chef du cabinet de Vienne, s'étaient rendus en quittant Paris, — que l'ouverture de ce congrès serait renvoyée au 1er octobre. Ce délai était nécessaire pour que chacun eût le temps de préparer les demandes qu'il avait à faire, celles qu'il voulait appuyer, arrêter enfin le système politique qu'il lui convenait de soutenir.

On avait beaucoup dit que la France ne paraîtrait point au congrès. Sa dignité, non moins que ses intérêts de premier ordre lui commandaient, non seulement d'y assister, mais de chercher à s'y faire écouter. Entre tant de questions qui devaient s'y

(1) Voyez la *Revue* du 15 juin et du 15 septembre 1893.

débattre, il était impossible qu'il ne s'en rencontrât dont la solution aurait une grande importance pour elle. Il n'y eut donc pas d'hésitation dans le cabinet des Tuileries sur la nécessité d'envoyer à Vienne un plénipotentiaire. Le choix ne pouvait tomber que sur M. de Talleyrand; lui seul, par le rôle qu'il avait joué depuis quinze ans dans les affaires diplomatiques, par ses rapports si intimes avec les souverains et avec leurs principaux ministres durant les négociations qui avaient amené la Restauration et le traité de Paris, était en position de remplir le rôle, infiniment délicat, réservé au plénipotentiaire de France. Il ne se faisait pas d'illusion sur les obstacles de tout genre qu'il allait rencontrer, et, soit fatigue, soit humeur, soit plutôt contenance affectée, il témoignait peu de satisfaction de cette mission, peu d'empressement à la remplir. Je le vis deux ou trois jours avant son départ, et je fus frappé du découragement qu'il laissait paraître.

« Je vais probablement, me dit-il, jouer un fort triste rôle. D'abord, comment me traitera-t-on? voudra-t-on m'écouter? A la suite de la convention du 30 mai, les souverains alliés ont fait prendre au roi de France l'engagement de ne pas intervenir dans le partage qu'ils jugeraient à propos de faire des pays enlevés à Bonaparte. S'ils entendent que cet engagement soit rigoureusement tenu, je serai là ce qu'on appelle fort improprement *ad honores*. J'ouvrirai la bouche de loin en loin, pour la forme; on ne prendra pas garde à mes paroles. D'un autre côté, on me reprochera ici tout ce qui ne tournera pas comme on l'aurait désiré. Je n'ai pas la confiance de ces gens-ci; ils n'ont pas depuis cinq mois pris beaucoup de soin pour me le cacher. Dans une semblable position, ce qu'il y aurait de mieux à faire, si on le pouvait, serait de rester chez soi. »

Ce langage de M. de Talleyrand, quelle que soit l'opinion qu'on se fasse de sa sincérité, n'en est pas moins remarquable. On y trouve la clef de sa conduite ultérieure. Quant à moi, je ne doute pas qu'il ne fût au fond très heureux d'aller à Vienne et même que son plan ne fût à peu près arrêté; mais il ne voulait pas qu'on pût s'en douter; il était bien aise, en cas d'insuccès, de se ménager des excuses. Ce qu'il disait de sa position était vrai sous beaucoup de rapports. On ne peut nier qu'elle fût devenue pénible à la cour des Tuileries et dans le Conseil. Après avoir tout fait, après avoir disposé de tout pendant les jours si orageux du mois d'avril, il s'était vu, aussitôt cette crise terminée, à peu près mis de côté. Non seulement son influence sur la marche du gouvernement avait été nulle, mais on lui avait refusé les quelques faveurs qu'il s'était cru en droit de réclamer

pour les hommes auxquels il prenait le plus d'intérêt. Je l'ai vu, malgré les plus vives instances, ne pouvoir obtenir une préfecture pour M. de Résumat, qui lui avait donné les plus grandes marques de dévouement au jour du danger.

Une telle situation eût été dure, même pour un homme moins autorisé à se croire des droits à la bienveillance de son souverain, et devait sembler intolérable à M. de Talleyrand. Il était impossible qu'il ne songeât pas à user, pour en sortir, de l'occasion qui se présentait. Il fallait qu'elle lui servît ou à se rendre plus agréable, ou à devenir tellement utile qu'on se vît de nouveau obligé de compter avec lui. S'il choisissait cette dernière ligne, il devait, en arrivant à Vienne, se mettre à la tête des vrais intérêts de la France; s'il ne les faisait pas triompher entièrement, il sauverait au moins tout ce qu'il serait possible de sauver. Il serait ainsi tellement l'homme du pays qu'il faudrait bien lui accorder la considération à laquelle il prétendait. En suivant l'autre route, il n'aurait qu'à étudier les inclinations particulières de la maison de Bourbon, à les faire valoir en toutes occasions; peut-être retirerait-il plus de fruits de cette obséquiosité que des services dejà rendus et dont on tenait si peu de compte. Ajoutons que les affaires pécuniaires de M. de Talleyrand n'étaient pas alors en bon ordre. Il avait fait de grandes pertes dans les dernières années de l'Empire; la seule banqueroute de la maison Simon de Bruxelles lui avait emporté plus de quatre millions, sans parler d'une somme très considérable qu'il avait, à je ne sais quel propos, reçue de la ville de Hambourg et dont Napoléon exigea la restitution. Ses embarras étaient tels que, si le duc de Rovigo ne lui avait pas fait acheter très chèrement, par le trésor particulier de l'Empereur, son hôtel de la rue de Varenne, il aurait eu de la peine à remplir des engagemens sérieux (1).

M. de Talleyrand arriva à Vienne à la fin de septembre avec M. de Dalberg, M. de la Tour du Pin, ministre de France à la Haye, et le comte Alexis de Noailles, qu'il s'était fait adjoindre avec le titre de ministre plénipotentiaire. Il était bien assuré qu'aucun de ces personnages ne le gênerait, ne se permettrait même la plus légère contradiction.

L'empereur de Russie et le roi de Prusse avaient fait leur entrée le 27 septembre; les rois de Danemark et de Wurtemberg les avaient précédés; le 28 arrivèrent le roi de Bavière, le duc de Brunswick, l'Électeur de Hesse et le grand-duc de Bade.

(1) L'hôtel fut accepté en payement de la somme réputée comme ayant été frauduleusement reçue de la ville de Hambourg; il valait plus que cette somme. Le surplus, dont le trésor de l'Empereur tint compte à M. de Talleyrand, lui servit à acheter la maison de la rue Saint-Florentin.

Ainsi, tous les souverains se trouvaient en mesure de dicter chaque jour, à leurs plénipotentiaires, le langage qu'ils devaient tenir et pouvaient de cette manière défendre eux-mêmes leurs droits et leurs prétentions. Lord Castlereagh, trois autres plénipotentiaires, le duc de Wellington enfin, n'arrivèrent qu'en janvier. Toutes les puissances, tous les États d'Europe avaient, à un titre ou à un autre, leurs représentans dans la capitale de l'Autriche. Murat en avait deux; le Pape avait envoyé le cardinal Consalvi avec le titre de légat. Il n'a jamais existé, je crois, de réunion diplomatique aussi nombreuse, ni dans laquelle des intérêts aussi multiples, aussi variés, aient dû se discuter. Il y avait quatre-vingt-treize ministres plénipotentiaires ou simples plénipotentiaires de souverainetés reconnues; et le nombre des députés chargés de faire valoir des réclamations était de soixante-sept.

Le début des plénipotentiaires français fut encore plus rude qu'il n'avait été possible de le présumer. Il est certain que, dans les deux ou trois premières semaines, outre les indices multipliés de la mauvaise volonté des cabinets étrangers les plus puissans, ils eurent à supporter tous les désagrémens d'une impopularité mal dissimulée. Il y eut beaucoup à faire pour se relever d'une position si cruellement déprimée; on ne peut refuser à M. de Talleyrand le mérite d'en être sorti d'une manière fort brillante, car, à la fin du congrès, il marchait en tête des plus influens. Comment ce changement s'est-il opéré?

Je ne saurais avoir la prétention d'écrire une histoire du congrès de Vienne. Cette histoire serait à elle seule un ouvrage de longue haleine, tout à fait hors de proportion avec la place que je peux lui donner dans un récit où il me faut parcourir tant de faits et d'époques différentes. Je ne dirai donc que ce qui est strictement nécessaire pour bien faire connaître dans quel esprit la France a pris part aux négociations, comment ses intérêts ont été compris et soutenus par celui qui était chargé de les défendre.

Dès le 22 septembre, c'est-à-dire avant le jour fixé pour l'ouverture du congrès, les plénipotentiaires de Russie, d'Autriche, de Prusse et d'Angleterre, à savoir MM. de Nesselrode, de Metternich, de Hardenberg, de Humboldt, et lord Castlereagh, s'étaient réunis et avaient consigné dans deux protocoles les règles auxquelles ils entendaient soumettre les discussions et les délibérations du congrès, ou plutôt la part qu'ils consentaient à y laisser prendre à la France et à l'Espagne. Partant du traité de Paris et s'appuyant sur les termes de l'article secret dans lequel il était dit que les distributions à faire

des territoires auxquels le roi de France avait renoncé, seraient réglées au congrès sur les bases arrêtées entre elles par les puissances alliées, ils en avaient tiré la conséquence assez naturelle que ces puissances devraient avoir le droit d'établir *comme bases* les arrangemens dont elles seraient convenues entre elles. Ces bases devaient ensuite être communiquées à la France et à l'Espagne, qui pourraient dire leur avis et faire, si elles le jugeaient à propos, des objections qui seraient alors discutées.

Afin de se tenir plus exactement sur cette ligne, MM. les plénipotentiaires alliés avaient de plus arrêté qu'ils n'entreraient sur ce sujet en conférence avec ceux des deux autres cours qu'à mesure qu'ils auraient terminé entièrement, et par un parfait accord entre eux, chacun des trois points de la distribution territoriale qui s'appliquaient au duché de Varsovie, à l'Allemagne et à l'Italie.

Ils avaient de plus classé en deux séries les objets qui devaient être traités dans le congrès. La première contenait toutes les questions qualifiées d'*européennes*. Le travail préparatoire relatif à celles-là devait être confié à un comité dans lequel n'étaient admises que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, la France et l'Espagne, les deux dernières puissances toutefois sous la restriction qui vient d'être dite. La seconde série renfermait tout ce qui était relatif au pacte fédératif de l'Allemagne; cette matière devait être élaborée dans un autre comité où n'entreraient que l'Autriche, la Prusse, la Bavière, le Hanovre et le Wurtemberg.

On voit que les plénipotentiaires si nombreux dont j'ai fait l'énumération se trouvaient par cet arrangement mis en dehors de la scène active, que la plupart d'entre eux étaient réduits au rôle de solliciteurs, car les déterminations une fois prises dans deux comités on ne voit pas comment il eût été possible d'obtenir qu'il y fût fait le moindre changement. Pour les écarter, on avait trouvé un prétexte fort plausible : comment arriver à une solution au milieu d'une foule composée d'hommes dirigés par des idées et des intérêts si contraires? Comment balancer, comment compter les voix dans une assemblée où le mandataire du plus petit prince d'Allemagne serait venu siéger à côté de celui d'Autriche et de France? Aussi, malgré ce qui fut d'abord promis, aucune réunion générale des plénipotentiaires n'a jamais eu lieu. En définitive, au lieu d'un congrès composé de tous les États de l'Europe, on a eu un comité des grandes puissances, qui a traité toutes les questions en invitant à accéder à ses décisions celles des autres puissances qui pouvaient s'y trouver intéressées.

Le 30 septembre M. de Metternich invita M. de Talleyrand ainsi que le plénipotentiaire d'Espagne, M. de Labrador, à *assis-*

ter à une conférence préliminaire pour laquelle se trouveraient réunis chez lui les ministres de Russie, d'Angleterre et de Prusse. Dans cette conférence on lui donna connaissance des protocoles qui avaient été rédigés le 22, et on lui proposa, ainsi qu'à M. de Labrador, de signer une déclaration où se trouveraient sanctionnées les dispositions qui y étaient contenues. M. de Talleyrand n'eut pas de peine à reconnaître que ce projet avait pour but de rendre les quatre puissances alliées maîtresses absolues de toutes les opérations du congrès, puisque la France et l'Espagne, admises, pour la forme seulement, dans le comité des six qui devait tout régler préalablement, y seraient constamment en minorité de deux contre quatre. Soutenu par M. de Labrador, M. de Talleyrand déclina la proposition par des motifs fort habilement déduits; s'éleva contre la qualification d'alliées que se donnaient toujours les quatre puissances, et soutint qu'elle était devenue tout à fait hors de propos depuis le traité de Paris. Si on voulait l'employer, il était impossible de ne pas la donner également aux huit puissances signataires de ce traité (1).

Quant à l'idée de tout régler en quelque sorte avant l'ouverture du congrès, elle lui paraissait tout à fait étrange. Pourquoi donc ne pas ouvrir le congrès sans plus tarder? quelle difficulté y voyait-on? M. de Talleyrand avait, dans l'intérêt de la France, tout à fait raison de hâter une réunion dans laquelle il était impossible qu'il n'eût pas le moyen de se faire de nombreux amis, même de se créer un parti.

Il fut aisé toutefois de lui opposer d'assez fortes objections; chacun mit la sienne en avant; une entre autres était grave pour la France et pour l'Espagne. On ne pouvait penser à admettre qui que ce fût dans le congrès sans vérification de pouvoirs : était-on bien d'accord sur les bases de cette vérification relativement à certaines puissances, et ne pouvait-elle pas dès le début soulever des débats qu'il était bon d'éviter ou au moins de retarder?

Le nom du roi de Naples ayant été prononcé, M. de Talleyrand demanda duquel on voulait parler. M. de Humboldt observa que plusieurs puissances avaient reconnu le roi Murat et lui avaient garanti ses États. Il répliqua que ceux qui lui avaient donné cette garantie ne devaient pas le faire, par conséquent ne le pouvaient pas faire. M. de Labrador s'exprima dans le même sens, sans nul ménagement. Ainsi commença le débat sur un des points que la maison de Bourbon tenait le plus à gagner. Tout le monde sentit que personne n'avait intérêt à le prolon-

(1) Ces puissances étaient : l'Autriche, l'Espagne, la France, l'Angleterre, le Portugal, la Prusse, la Russie, la Suède.

ger, qu'on n'y était pas assez préparé, que le mieux était de se séparer. La conférence fut renvoyée au surlendemain.

Dans cet intervalle, M. de Talleyrand adressa aux ministres des cinq puissances une note dans laquelle il établissait que les huit puissances signataires du traité de Paris lui paraissaient, par cette circonstance, et à défaut de tout autre médiateur, pleinement qualifiées pour former une commission qui préparerait pour le congrès les questions qu'il devait décider, avant toutes autres, la formation et la composition des comités. Il ajoutait que la compétence des huit puissances ne pouvait aller au delà; que n'étant point le congrès, mais une partie seulement du congrès, si elles s'attribuaient d'elles-mêmes un pouvoir qui ne pouvait appartenir qu'à lui, il y aurait usurpation manifeste. Quant aux difficultés que pouvait présenter la réunion du congrès, elles n'étaient pas, disait-il, de la nature de celles qui diminuent avec le temps; on ne gagnerait donc rien en la reculant.

Les petites puissances ne devaient pas sans doute se mêler des arrangemens généraux de l'Europe ; mais pouvait-on croire sérieusement qu'elles en eussent la prétention ? M. de Talleyrand était sur un excellent terrain lorsqu'il soutenait que les huit puissances qui avaient signé le traité de Paris et avaient par conséquent toutes également provoqué et stipulé la tenue du congrès, avaient un droit égal à s'occuper de la préparation de ses travaux. En défendant cette thèse, il se donnait pour partisans et pour appui non seulement les trois puissances dont il défendait les droits en même temps que ceux de la France, mais aussi presque tous les autres membres du congrès, qui avaient un grand intérêt à ne pas admettre la suprématie que prétendaient s'arroger les quatre puissances qui s'attribuaient seules le titre d'alliées.

Le jour même où M. de Talleyrand expédia cette note fut celui de sa première conférence avec l'empereur Alexandre ; il en adressa aussitôt le récit au roi de France. Ce récit, quoique arrangé, sans aucun doute, pour faire valoir le négociateur et flatter Louis XVIII et la famille royale, doit cependant être considéré comme exact quant au fond des choses :

L'empereur, en m'abordant, m'a pris la main, mais son air n'était point affectueux comme à l'ordinaire; sa parole était brève, son maintien grave et peut-être un peu solennel. J'ai vu clairement que c'était un rôle qu'il allait jouer.

« Avant tout, m'a-t-il dit, comment est la situation de votre pays? — Aussi bien que Votre Majesté a pu le désirer, et meilleure qu'on n'aurait osé l'espérer. — L'esprit public? — Il s'améliore chaque jour. — Les idées libérales? — Il n'y en a nulle part plus qu'en France. — Mais la liberté de la presse? — Elle est établie, à quelques restrictions près, commandées par les

circonstances; elles cesseront dans deux ans, et n'empêcheront pas que jusque-là tout ce qui est bon et tout ce qui est utile ne soit publié. — Et l'armée? — Elle est toute au Roi : cent trente mille hommes sont sous les drapeaux, et, au premier appel, trois cent mille pourraient les joindre. — Les maréchaux? — Lesquels, Sire? — Oudinot? — Il est dévoué au Roi, — Soult? — Il a eu d'abord un peu d'humeur; on lui a donné le gouvernement de la Vendée, il s'y conduit à merveille; il s'y est fait aimer et considérer. — Et Ney? — Il regrette un peu ses dotations; Votre Majesté pourrait diminuer ce regret. — Les deux Chambres? Il me semble qu'il y a de l'opposition! — Comme partout où il y a des assemblées délibérantes : les opinions peuvent différer, mais les affections sont unanimes; et dans la différence d'opinions, celle du gouvernement a toujours une grande majorité. — Mais il n'y a pas d'accord? — Qui a pu dire de telles choses à Votre Majesté? Quand, après vingt-cinq ans de révolution, le Roi se trouve en quelques mois aussi bien établi que s'il n'eût jamais quitté la France, quelle preuve plus certaine peut-on avoir que tout marche vers un même but? — Votre position personnelle? — La confiance et les bontés du Roi passent mes espérances. — A présent parlons de nos affaires; il faut que nous les finissions ici. — — Cela dépend de Votre Majesté : elles finiront promptement et heureusement si Votre Majesté y porte la même noblesse et la même grandeur d'âme que dans celles de la France. — Mais il faut que chacun y trouve ses convenances. — Et chacun ses droits. — Je garderai ce que j'occupe. — Votre Majesté ne voudra garder que ce qui sera légitimement à Elle. — Je suis d'accord avec les grandes puissances. — J'ignore si Votre Majesté compte la France au rang de ces puissances. — Oui sûrement; mais si vous ne voulez point que chacun trouve ses convenances, que prétendez-vous? — Je mets le droit d'abord et les convenances après. — Les convenances de l'Europe sont le droit. — Ce langage, Sire, n'est pas le vôtre; il vous est étranger, et votre cœur le désavoue. — Non; je le répète, les convenances de l'Europe sont le droit. » Je me suis alors tourné vers le lambris près duquel j'étais; j'y ai appuyé ma tête, et frappant la boiserie, je me suis écrié : « Europe! Europe! malheureuse Europe! » Me retournant du côté de l'empereur : « Sera-t-il dit, lui ai-je demandé, que vous l'aurez perdue? » Il m'a répondu : « Plutôt la guerre que de renoncer à ce que j'occupe. » J'ai laissé tomber mes bras, et dans l'attitude d'un homme affligé, mais décidé, qui avait l'air de lui dire : La faute n'en sera pas à nous, j'ai gardé le silence. L'empereur a été quelques instans sans le rompre; puis il a répété : « Oui, plutôt la guerre. » J'ai conservé la même attitude. Alors, levant les mains et les agitant comme je ne lui avais jamais vu faire, et d'une manière qui m'a rappelé le passage qui termine l'*Éloge de Marc-Aurèle*, il a crié plutôt qu'il n'a dit : « Voilà l'heure du spectacle, je dois y aller, je l'ai promis à l'empereur, on m'y attend. » Et il s'est éloigné; puis, la porte ouverte, revenant à moi, il m'a pris le corps de ses deux mains, il me l'a serré en me disant, avec une voix qui n'était plus la sienne : « Adieu, adieu, nous nous reverrons. »

Dans toute cette conversation, dont je n'ai pu rendre à Votre Majesté que la partie la plus saillante, la Pologne et la Saxe n'ont pas été nommées une seule fois, mais seulement indiquées par des circonlocutions; c'est ainsi que l'empereur voulait désigner la Saxe en disant : *Ceux qui ont trahi la cause de l'Europe*. A quoi j'ai été dans le cas de répondre : *Sire, c'est là une question de date*; et après une légère pause j'ai pu ajouter : *Et l'effet des embarras dans lesquels on a pu être jeté par les circonstances* (1).

(1) Cf. Pallain, p. 10 et *Mémoires de Talleyrand*, II, p. 325.

Il serait difficile de dire ce qui, dans cet écrit, est plus curieux, des demandes ou des réponses. On voit que, sur beaucoup de points, l'empereur avait sur la France des données qui n'étaient malheureusement que trop justes. Quant aux réponses de M. de Talleyrand, si elles ne sont pas toutes également sincères, elles sont toujours précises, adroites, telles que la situation les lui commandait. Mais je me trompe fort, ou il est permis de trouver que la scène du lambris, et le récit de ses attitudes de tête, que ses gestes sentent trop le comédien. Je ne puis m'empêcher d'y trouver un manque de gravité tout à fait regrettable ; ce n'est pas ainsi que se révèlent les caractères élevés dans la discussion des grandes affaires.

La relation de M. de Talleyrand se terminait ainsi :

Votre Majesté voit que notre position ici est difficile : elle peut le devenir chaque jour davantage. L'empereur Alexandre donne à son ambition tout son développement ; elle est excitée par M. de La Harpe et par le prince Czartoryski : la Prusse espère de grands accroissemens ; l'Autriche pusillanime n'a qu'une ambition honteuse, mais elle est complaisante pour être aidée : et ce ne sont pas là les seules difficultés. Il en est d'autres encore qui naissent des engagemens que les cours autrefois alliées ont pris dans un temps où elles n'espéraient point abattre celui qu'elles ont vu renverser, et où elles se promettaient de faire avec lui une paix qui leur permît de l'imiter.

Aujourd'hui que Votre Majesté, replacée sur le trône, y a fait remonter avec elle la justice, les puissances au profit desquelles ces engagemens ont été pris ne veulent pas y renoncer, et celles qui regrettent peut-être d'être engagées ne savent comment se délier. C'est, je crois, le cas de l'Angleterre, dont le ministre est faible. Les ministres de Votre Majesté pourraient donc rencontrer de tels obstacles qu'ils dussent renoncer à toute autre espérance qu'à celle de sauver l'honneur ; mais nous n'en sommes pas là.

Tout cela a été écrit le 4 octobre ; il n'y a pas une des expressions de cette dépêche qui ne mérite d'être soigneusement pesée. On trouve dans leur ensemble l'exposé de la situation générale des affaires et une indication fort claire de toutes les vues auxquelles M. de Talleyrand comptait s'attacher, que sans doute il avait fait adopter au roi avant son départ de Paris.

La note aux plénipotentiaires des quatre cours alliées leur avait probablement causé quelque embarras, car la conférence annoncée n'eut point lieu au jour indiqué ; elle fut remise plusieurs fois de suite. Pour sortir du défilé dans lequel on se trouvait engagé, sans rompre avec personne, on adopta, comme cela arrive presque toujours, un terme moyen. Le 8 octobre, parut une déclaration au nom des cours signataires du congrès de Paris. C'était déjà beaucoup pour M. de Talleyrand d'avoir obtenu que la première pièce officielle paraissant dans le congrès émanât des plénipotentiaires de ces huit cours ; cela écartait l'espèce de

juridiction qu'avaient voulu s'attribuer les quatre cours dites alliées. Cette déclaration portait qu'après avoir mûrement réfléchi sur la situation dans laquelle ils se trouvaient et sur les devoirs qui leur étaient imposés, les plénipotentiaires soussignés avaient reconnu qu'ils ne pouvaient mieux les remplir qu'en établissant d'abord des communications confidentielles entre les plénipotentiaires de toutes les puissances, en suspendant leur réunion générale jusqu'à l'époque où les questions qu'on devait traiter seraient parvenues à un point de maturité suffisante.

L'ouverture réelle du congrès était donc renvoyée au 1er novembre. Ce délai ainsi motivé ne pouvait être que favorable aux vues de M. de Talleyrand, auquel il donnait le temps de mieux sonder le terrain, de travailler à se former des liaisons et d'étudier les moyens de faire prévaloir le système auquel il s'était arrêté. Mais comment avait-il pu obtenir si promptement cette première concession? En voici l'explication. Malgré leur union apparente, les quatre cours n'étaient d'accord que sur un seul point : le désir de concentrer entre leurs mains la direction des affaires; surtout de ne laisser prendre à la France que la moindre part possible. La France, malgré ses revers, malgré tout ce qui lui avait été enlevé, était restée le constant objet de leur jalousie et de leur méfiance ; se préserver d'elle, la renfermer dans les limites les plus étroites, était leur constante préoccupation. L'empereur Alexandre, excité par les mécontentemens qu'il avait éprouvés avant de quitter la France, et pénétré des idées que sa conversation avec M. de Talleyrand a dû faire connaître, partageait les préventions de ses alliés. Mais, en dehors de ce point de vue commun, les vues et les prétentions de chaque puissance étaient fort différentes. Une divergence très sérieuse existait sur la question la plus importante de toutes celles que le congrès avait à décider, et il était impossible qu'elle ne fût pas bientôt pénétrée. Dans cette question, la Russie et la Prusse marchaient ensemble. L'Autriche et l'Angleterre ne leur rompaient pas, dans le premier moment, en visière ; mais les jalousies de ces deux puissances contre la Russie ne tardèrent pas à faire éclater leur opposition. Cette opposition pouvait, par la suite, aller jusqu'à une rupture ouverte, si une influence considérable n'intervenait pas pour forcer l'une ou l'autre partie soit à céder, soit au moins à discuter avec le désir de s'entendre. Quelle pouvait être cette influence, sinon celle de la France? M. de Talleyrand, en suggérant cette idée, en la ménageant avec art, ne devait-il pas bientôt être recherché par ceux mêmes qui avaient paru le plus disposés à l'écarter? Mais alors il aurait à se prononcer nettement entre les systèmes différens qui

faisaient le sujet de la controverse, c'est sur celui qu'il a adopté que vont se porter mes observations.

Toutes les difficultés se rattachaient à la nouvelle organisation qu'on allait donner à la Prusse. Tout le monde reconnaissait qu'il était nécessaire de lui assurer une force intrinsèque qui fût en proportion avec celle qu'acquerraient les alliés dont elle avait partagé les efforts dans la dernière lutte. Elle avait tant souffert dans le terrible conflit où l'Europe s'était vue engagée avec Napoléon, elle avait montré tant d'énergie dans la dernière crise, elle avait fait enfin tant de sacrifices de tous genres, qu'il semblait juste de la dédommager largement. Il y avait trois manières d'arriver à ce résultat. On le pouvait obtenir en lui rendant une partie de la Pologne, en reportant sa frontière jusqu'à la Vistule, ou en l'étendant beaucoup en Allemagne jusqu'aux deux rives du Rhin; ou en concentrant davantage ses possessions. Pour cela il fallait lui donner la Saxe tout entière. Dans cette hypothèse on lui accorderait peu de territoire en Pologne et du côté du Rhin. L'agrandir du côté de la Vistule, c'était le vœu de l'Autriche et de l'Angleterre; mais la Russie était loin d'accéder à ce plan, et se montrait décidée à garder à peu près tout ce qui avait composé le grand-duché de Varsovie.

L'empereur Alexandre avait bien été tenté un moment de se donner la gloire de ressusciter le royaume de Pologne et de le rendre indépendant, après en avoir été le législateur; il paraît même que cette idée était entrée assez avant dans son esprit; mais elle en fut écartée par ses conseillers les plus éclairés et entre autres par M. de Pozzo. Ils lui représentèrent que jamais ses sujets russes ne lui pardonneraient d'avoir ainsi abandonné les conquêtes, les agrandissemens que ses prédécesseurs, et surtout la grande Catherine, avaient mis tant de soin à obtenir et qui avaient coûté tant de travaux et de sang. En Russie comme dans tous les États despotiques, il y a de certains mécontentemens que les souverains ne peuvent pas affronter.

Restait donc, pour la Prusse, la ressource de s'agrandir de toute la Saxe ou de se reporter sur les provinces rhénanes. Elle préférait de beaucoup obtenir la Saxe; elle en fit la demande formelle dans une note qu'elle adressa le 9 octobre à M. de Metternich, et le 10 à lord Castlereagh. Elle avait raison de tenir à cette acquisition qui devait lier toutes ses autres possessions et leur assurer, en les appuyant d'une part sur la mer, de l'autre sur la Bohême, une excellente position militaire. Mais c'était cela précisément que l'Autriche ne pouvait voir sans un vif déplaisir. Elle ne se souciait nullement d'avoir pour voisin immédiat, sur une de ses plus importantes frontières, la plus

forte puissance militaire de l'Allemagne. Elle consentait bien à ce que cette puissance reçût des agrandissemens importans, mais elle les voulait en Pologne, comme moyen d'éloigner la Russie de l'Allemagne, ou dans les provinces rhénanes. Cette combinaison, en disséminant les élémens de la puissance prussienne, les paralyserait en grande partie.

L'Angleterre entrait, sous quelques rapports, dans les sentimens de l'Autriche, mais toutefois, elle ne s'opposait à la réunion de la Saxe à la Prusse qu'en tant que cela pouvait être considéré comme une mesure imaginée pour la réduire, en lui faisant accepter une frontière sans défense du côté de la Pologne, à un état de dépendance absolue vis-à-vis de la Russie; et elle déclarait que, si telle devait être la conséquence de cet arrangement, elle n'y consentirait jamais. Elle voulait donc que l'acquisition de la Saxe ne fût point un obstacle à ce que la Prusse recouvrât en Pologne tout ce qu'elle y avait possédé. Du reste, elle ne contestait pas, elle admettait même le droit de disposer de la Saxe comme d'un pays conquis.

L'Autriche ne s'y opposait pas en principe, mais elle n'osait pas se prononcer aussi nettement; elle engageait la Prusse à se contenter d'une partie de la Saxe, la portion qui resterait au roi de Saxe devant se trouver interposée entre la Prusse et la Bohême. Le cabinet de Vienne exprimait d'ailleurs, comme l'Angleterre, de vives inquiétudes sur les agrandissemens de la Russie en Pologne. Les intentions et les craintes de ces deux puissances furent consignées dans deux notes transmises à la Prusse pendant la durée du mois d'octobre. La question des agrandissemens accordés à cette puissance en souleva donc deux autres, toutes deux extrêmement délicates : celle de la conservation ou de la destruction du royaume de Saxe, et celle du consentement ou du refus donné à la conservation presque entière, par la Russie, de la partie de la Pologne qui avait composé le grand-duché de Varsovie qu'elle occupait alors.

Le mois d'octobre tout entier fut employé à des débats préliminaires, sans amener aucun rapprochement dans les opinions, dans les intentions opposées. On arriva au 8, jour fixé pour l'ouverture du congrès, sans être plus avancé que le premier jour. La prudence commandait de cacher au public un fait aussi significatif. On fit paraître, le 1er novembre, une nouvelle déclaration dans laquelle les plénipotentiaires des huit puissances signataires du traité de Paris annonçaient qu'une commission de trois membres était instituée pour procéder à la vérification des pouvoirs des plénipotentiaires des autres puissances. En fait, l'idée d'une réunion générale du congrès était complètement

mise de côté, on la regardait dans les cabinets prépondérans comme décidément impraticable. Le seul point sur lequel les huit puissances fussent parvenues à s'entendre était leur compétence comme tout discuter, tout régler entre elles.

M. de Talleyrand avait fait encore un pas très important. S'il n'avait pu obtenir que les huit puissances formassent sur toutes matières un comité chargé de soumettre à l'ensemble du congrès les questions sur lesquelles il aurait à prononcer, si même il n'avait pu empêcher que leur réunion ne fût pas jugée nécessaire, dans tous les cas du moins avait-il obtenu l'admission de la France dans les comités tenus par les quatre puissances dites alliées. Il partageait l'autorité qu'elles avaient voulu s'attribuer, à l'exclusion des autres. Il n'avait plus intérêt à la contester. Ce que j'ai dit plus haut, du besoin que chacune de ces puissances pouvait avoir de se ménager un appui, explique suffisamment les facilités qu'il avait trouvées ; elles lui furent procurées par deux d'entre elles surtout, qui se croyaient sûres de son concours.

Nonobstant les deux notes autrichienne et anglaise dont je viens de parler et qui répondaient à celle de la Prusse, la Russie se permit, dans les premiers jours de novembre, un acte qui fit une grande sensation à Vienne, et même dans toute l'Europe. On vit paraître une proclamation adressée aux autorités saxonnes par le prince Repnin, dans laquelle on lisait que, par suite d'une convention arrêtée entre la Russie et la Prusse, du consentement de l'Autriche et de la Grande-Bretagne, l'administration du royaume de Saxe allait être remise dans les mains de la Prusse. Ce procédé avait évidemment pour but de préparer la réunion de la Saxe à la Prusse ; la proclamation, si je ne me trompe, le disait formellement.

Il faut savoir qu'après le gain de la bataille de Leipzig on n'avait pas permis au roi de Saxe de résider dans sa capitale ; il avait été réduit à se retirer à Friedrichsfeld. Lorsque cette déclaration fut publiée, la France venait précisément de prendre parti ; M. de Talleyrand s'était décidé à entrer dans les intérêts de l'Autriche. Il avait fait distribuer, le 2 novembre, un mémoire sur le sort de la Saxe et de son souverain. Il établissait son droit sur la possession si ancienne de la maison de Saxe ; les souverains devaient respecter ces antiques établissemens que l'esprit révolutionnaire avait longtemps foulés aux pieds. Quant à l'utilité de la réunion de la Saxe à la Prusse, il la contestait et allait jusqu'à exprimer la crainte que cette entreprise fût de nature à passionner l'Allemagne et à y susciter une nouvelle révolution. Il s'appuyait sur la belle maxime, que l'injustice est un mauvais

fondement; le monde politique ne saurait y bâtir que pour sa ruine. Enfin il terminait par cette phrase, sur le trouble que l'Allemagne ressentirait si on se permettait une si odieuse spoliation : « La France resterait-elle spectatrice tranquille de ces désordres? Il est plutôt à croire qu'elle en profiterait, et peut-être ferait-elle sagement. »

Un tel langage n'était certainement pas sans hardiesse et sans énergie. Quand M. de Talleyrand était arrivé à Vienne, on était loin de penser qu'il se trouverait en état de le tenir au bout de deux mois. Il demanda sans détours, dans le comité du 8, où il parvint à faire poser la question de la Pologne, que toute l'ancienne Prusse méridionale jusqu'à la Vistule fût rendue au roi de Prusse. C'était l'attaque la plus directe contre la Russie. L'Autriche, de son côté, ne voyait pas de sûreté pour la Galicie si elle n'obtenait pas Cracovie et le cercle de Zamosc jusqu'à la Néva. Elle soutenait aussi que la Prusse devait posséder Thorn et aller au moins jusqu'à la ligne de la Wartha.

L'empereur Alexandre voyait donc ses prétentions sur la Pologne contestées; il était seul avec la Prusse contre tous, car les puissances de second ordre de l'Allemagne s'intéressaient naturellement à la Saxe. Elles désiraient que l'exemple d'un pareil envahissement par les plus forts ne fût pas donné de nouveau aux dépens et aux risques des plus faibles.

Je ne saurais entrer dans le détail de tous les pourparlers, de tous les incidens diplomatiques qui remplirent les trois mois suivans. Je dois me borner à dire que M. de Talleyrand y joua constamment le premier rôle et que le changement fort brillant qui en résulta dans sa situation et qui lui fit, aux yeux du plus grand nombre, un honneur infini, rehaussa beaucoup sa réputation de capacité. Mais j'estime que, sans s'arrêter aux opinions généralement acceptées, nous devons dire ce que nous croyons être la vérité, afin de mettre ceux qui viendront après nous au-dessus des illusions dont les contemporains ne peuvent quelquefois se défendre. Il importe de leur fournir le moyen de rendre leurs jugemens avec impartialité. Je dirai donc toute ma pensée sur le parti auquel M. de Talleyrand s'est alors arrêté, qui lui a valu tant de succès, et dont je l'ai vu si fier. Je montrerai où ce parti l'a conduit, quels périlleux engagemens il a été forcé de prendre, comment il s'est vu, pour être conséquent, obligé de donner au souverain qu'il représentait, avec les plus fausses idées, les plus funestes conseils.

II

Le système de l'Angleterre et de l'Autriche, lié dans toutes ses parties, pouvait très bien se soutenir. Rejeter la Russie le plus loin possible de l'Allemagne, et pour cela étendre beaucoup la Prusse en Pologne, était une politique facile à justifier. On comprend que dans cette hypothèse la Saxe pouvait aisément être sauvée; que, du moment où la Prusse serait satisfaite du côté de la Vistule, il ne devait pas être difficile de repousser ses prétentions sur Dresde. Mais avait-on le moyen de forcer le tsar à renoncer à la conquête qu'il avait faite du grand-duché de Varsovie? Car il ne faut pas perdre de vue que la Prusse avait renoncé par le traité de Tilsitt aux provinces qui le composaient. Pouvait-on se flatter que la Russie, après le rôle qu'elle avait joué dans la dernière campagne, lorsqu'elle avait seule par sa résistance en 1812 ébranlé la puissance colossale de Napoléon, lorsqu'elle avait, depuis, constamment marché à la tête des armées de l'Europe, consentirait à ne retirer aucun fruit des efforts prodigieux, des immenses sacrifices qu'elle avait faits? Comment, en cas de résistance, pouvait-on la contraindre? Lui ferait-on la guerre? A elle et à la Prusse, si évidemment devenue son alliée? Risquerait-on, pour cette querelle, de mettre encore une fois l'Europe en feu? On a pu le dire; pendant trois mois des bruits de guerre ont circulé à Vienne et dans toute l'Allemagne; M. de Talleyrand a affecté d'y croire; il a même été jusqu'à demander à sa cour qu'on lui envoyât un général avec lequel il pût discuter la part que la France pourrait prendre aux hostilités. On lui a en effet envoyé le général Ricard; mais je ne crains pas de dire qu'une telle pensée n'a jamais pu entrer sérieusement dans aucune tête vraiment politique.

L'épuisement universel était trop grand et le danger d'une nouvelle crise était trop évident pour que personne osât l'affronter sans la plus absolue nécessité. Quoi qu'on pût dire ou écrire, la Pologne, c'est-à-dire le grand-duché de Varsovie, — demeurerait à la Russie, puisqu'elle le voulait absolument; alors il ne restait de tout le plan de l'Autriche et de l'Angleterre que ceci :

Il ne faut pas donner la Saxe à la Prusse, il vaut mieux porter cette puissance sur le Rhin. Elle y renforcera la barrière que nous élevons contre la France, elle deviendra son ennemie par cela seul que ses frontières deviendront limitrophes et parce qu'elle ne pourra se dissimuler que les provinces qui lui auront été données de ce côté seront toujours convoitées par la France.

La question ainsi posée, pouvait-on rien imaginer de plus

contraire aux intérêts de la France ? Était-ce là le système que son plénipotentiaire devait travailler à faire prévaloir? Ne devait-il pas, au contraire, souhaiter que la maison de Saxe reçût, en dédommagement du royaume qui lui serait enlevé, les provinces qu'il s'agissait de donner à la Prusse sur le Rhin? Ce nouvel État ne devenait-il donc pas un nouvel allié nécessaire à la France? il en aurait été en quelque sorte une annexe, et la France, n'ayant plus de point de contact avec la Prusse, aucun sujet de jalousie, de rivalités, n'existant de l'une à l'autre de ces puissances, rien ne les aurait empêchées désormais de contracter une alliance aussi intime que pouvait l'indiquer ou le commander la politique générale de l'Europe. La Prusse, dans cette combinaison, devenue forte et compacte, se serait trouvée au nord de l'Allemagne en première ligne de défense contre la Russie. Elle aurait pu, au besoin, être appuyée, secourue par la France. Que si l'Autriche était entrée dans ce plan de conduite si naturel, alors l'Europe, et l'Allemagne particulièrement, auraient été mises, autant que le permettait la nature des choses, à l'abri de ces terribles invasions du Nord qu'on n'était que trop fondé à redouter.

M. de Talleyrand s'est-il refusé à reconnaître les avantages d'une telle organisation des forces européennes? Pourquoi a-t-il méconnu les véritables intérêts de son pays? Qu'on veuille bien se souvenir de ce que j'ai dit de sa situation, de ses dispositions au moment de son départ. Il était déjà, sans nul doute, on ne saurait mieux informé de ce qui se préparait dans les quatre cabinets alliés, il avait dû s'en expliquer avec le Roi. Or, qui pourrait nier que l'idée de soutenir, en défendant le roi de Saxe, le principe de l'inviolabilité des droits résultant d'une antique possession, ne dût être particulièrement chère à une maison souveraine dont la restauration était si récente? M. de Talleyrand l'avait donc adoptée, défendue, ainsi que toutes les conséquences, sans nulle restriction. Ainsi on entrait dans le système de l'Angleterre, de l'Autriche, en se détachant de celui de la Russie. On se débarrassait d'une proposition de mariage dont on était importuné, entre le duc de Berry et une grande-duchesse, sœur de l'empereur Alexandre. Enfin, en accordant à l'Autriche la conservation du royaume de Saxe, en s'unissant avec elle pour la défense de la légitimité d'une antique famille, on aurait beau jeu quand on lui demanderait de sacrifier le roi Murat et de reconnaître les droits de la branche de la maison de Bourbon au royaume de Naples.

Sur ce dernier point, je ne nie pas qu'il ne fût utile à la France, replacée sous le sceptre des Bourbons, d'obtenir cette réintégration; je pense qu'on y devait travailler; mais fallait-il acheter cet avantage par des sacrifices aussi grands, par des complaisances

aussi périlleuses? N'était-il pas aisé de voir que Murat, qu'on était si pressé de renverser, n'avait point de racine à Naples, que son royaume, un peu plus tôt, un peu plus tard, sentirait la nécessité de se rejoindre à la Sicile; qu'il rappellerait ses anciens maîtres, restés particulièrement chers au peuple.

Si M. de Talleyrand s'est trompé sur le but à atteindre, il n'a point erré sur les moyens qu'il a employés pour arriver à celui qu'il avait choisi. Sa persévérance, son adresse, je dirai même son audace, se sont soutenues à un degré fort remarquable pendant tout le temps qu'a duré le conflit. Rien n'annonçait encore dans le cours du mois de novembre qu'aucune des quatre grandes puissances fût en disposition de reculer d'une manière tant soit peu sensible sur aucune de ses prétentions. L'empereur de Russie, le premier, fit dans le commencement de décembre une démarche conciliatrice et annonça, conjointement avec la Prusse, dans une note adressée à M. de Metternich, que, si la Saxe en entier était cédée à la Prusse, et si la ville de Mayence était déclarée forteresse de la Confédération germanique, c'est-à-dire n'appartenant pas à l'Autriche, il renoncerait à la possession de Cracovie et de Thorn, consentant à ce que ces villes formassent, avec les territoires qu'on leur assignerait, des républiques indépendantes et essentiellement neutres.

Le prince de Metternich répondit le 10 à cette note. Il désapprouva l'idée de faire de Cracovie et de Thorn des villes indépendantes, qui ne manqueraient pas d'offrir à tous les mécontens de la Pologne des foyers constamment ouverts de troubles et de complots. Il demanda qu'elles fussent soumises à la Prusse et à l'Autriche; puis il exprima le désir qu'on pût obtenir, pour la Prusse, la ligne de la Wartha, et, pour l'Autriche, celle de la Néva. Il n'insistait pas sur ces lignes comme étant une condition *sine qua non*. Il exprimait la pensée que tout ce que la Prusse pourrait obtenir de plus en Pologne serait une véritable amélioration dans la situation générale. Quant à la Saxe, il ne repoussait pas son incorporation entière à la Prusse à cause de l'accroissement qu'elle donnerait à cette puissance, mais 1° parce qu'elle renfermait un obstacle à l'union si désirable de l'Autriche avec la Prusse; 2° parce que les principes de l'empereur son maître, les liens de famille les plus étroits, tous les rapports de voisinage et de frontière entre la Saxe et l'Autriche s'y opposaient; 3° parce que, la France s'étant prononcée contre cette réunion, ainsi que tous les princes d'Allemagne, il s'ensuivait que l'accord de l'Autriche et de la Prusse, pour l'effectuer et la soutenir, tendrait à rendre à la France le protectorat de l'Allemagne qu'on venait de lui arracher.

L'empereur de Russie ayant résisté à ces raisons et persisté dans son refus de céder la ligne de la Wartha et de la Néva, les négociations devinrent de plus en plus aigres et difficiles. Toutefois Alexandre, en prétendant garder ce qu'il occupait en Pologne, avait fait connaître son intention d'en composer un royaume à part sur lequel les empereurs de Russie régneraient comme sur l'empire russe, mais qui serait régi par des lois et une constitution particulières. L'annonce d'une telle intention était une démarche conciliante : on affecta d'y voir la preuve qu'il ne serait pas impossible d'arriver un peu plus tard à l'abandon complet. M. de Metternich, dans sa note, n'avait pas manqué de demander que l'empereur de Russie prît des engagemens positifs relativement à la constitution qui devait être donnée à la Pologne. Il avait encore réclamé la libre navigation de la Vistule. Quoi qu'on puisse penser de toutes ces prévisions plus ou moins avisées, l'empereur Alexandre ne négligea pas les avantages que devait lui procurer, sous d'autres rapports, la grande concession qu'il était résolu de faire aux Polonais ; vers le milieu de décembre, il leur envoya son frère Constantin, avec mission de leur annoncer qu'une existence politique séparée leur serait assurée, et de les engager à s'armer pour la défendre, s'il en était besoin.

La proclamation que le grand-duc Constantin publia en arrivant à Varsovie semblait donc annoncer une rupture prochaine. M. de Talleyrand, de son côté, prit une attitude plus prononcée et fit un pas décisif. Il adressa, le 19 décembre, à M. de Metternich, président (1) de la réunion des huit puissances, une note où il déclarait que le vœu du roi son maître était que l'œuvre de la Restauration s'accomplît par toute l'Europe comme pour la France ; que, partout et pour jamais, l'esprit de révolution fût réprimé ; que tout droit légitime fût conservé ou rétabli ; et que les territoires vacans fussent distribués conformément aux principes de l'équilibre politique. La disposition qu'on prétend faire du royaume de Saxe serait, disait-il, pernicieuse comme exemple, elle le serait encore par son influence sur l'équilibre de l'Europe : 1° en créant contre la Bohême une force d'agression trop grande et en menaçant aussi la sûreté de l'Autriche entière ; 2° en créant au sein du corps germanique, et pour un de ses membres, une force d'agression hors de proportion avec la force de résistance de tous les autres. L'opinion de la France, ajoutait-il, n'est pourtant pas qu'une portion de la Saxe ne doive pas être cédée à la Prusse : il lui semble que l'Autriche, dans ses notes, a indiqué la juste mesure de cette cession.

(1) Cette présidence lui avait été déférée d'un commun accord à la fin d'octobre.

Ainsi, la France appuyait l'Autriche, non seulement dans le principe qu'elle invoquait, mais dans toutes ses combinaisons relativement aux moyens d'exécution. Cette note est une des pièces dont M. de Talleyrand a tiré le plus de vanité; il semble, en effet, qu'elle ait eu dans le moment beaucoup de succès. Cependant, à la lire avec attention, elle est illogique. Pour que tout droit légitime fût rendu sacré, comme il le prétend, il aurait fallu détruire tout ce qui s'était fait sous l'influence et par la puissance de Napoléon. Il aurait fallu demander compte aux rois de Bavière et de Wurtemberg de toutes les usurpations dont ils avaient profité. Il aurait fallu rendre à Venise son indépendance, et surtout ne pas attenter, en faveur du roi de Sardaigne, à celle de l'État de Gênes. Enfin, il aurait fallu prendre ouvertement parti pour la famille de Gustave-Adolphe, envers laquelle la France était un peu plus obligée qu'envers celle de Saxe. Pour celle-ci même, que signifiait l'abandon si facile d'une partie de son territoire? Comment le droit de la dépouiller existait-il plutôt pour une partie que pour le tout? Tout était inexact dans cette assertion que la Prusse, arrondie par la Saxe, acquerrait une force d'agression hors de proportion avec la force de résistance des autres États. Elle aurait été, au contraire, tout au plus, mise dans une situation qui lui aurait donné le moyen de balancer leurs forces. En la constituant ainsi qu'on le voulait faire, il serait très difficile, pour ne pas dire impossible, d'y arriver.

A la fin de décembre, la Russie, fit remettre aux plénipotentiaires de l'Autriche, de la Grande-Bretagne et de la Prusse, un projet en plusieurs articles, renfermant les bases propres, disait-elle, à resserrer les liens qui les unissaient et à amener la paix définitive. Cette pièce fait très exactement connaître la position et les prétentions respectives; elle montre, dans l'empereur Alexandre, un désir assez sincère de concilier tous les intérêts :

1° Cession de la part de la Russie, en faveur de l'Autriche, de tout ce que celle-ci avait perdu en Pologne par le traité de Presbourg;

2° Une ligne de démarcation en Pologne, entre la Prusse et la Russie, telle à peu près qu'elle a été fixée plus tard, moins le territoire de Thorn;

3° Cracovie et Thorn déclarées villes indépendantes;

4° Le reste du duché de Varsovie appartenant à la Russie;

5° Liberté du cours de la Vistule;

6° L'empereur de Russie intercède auprès de ses alliés en faveur de leurs sujets polonais, pour qu'il leur soit accordé des institutions provinciales. (Cette intercession, qui avait un caractère de

haute protection accordée à tous les Polonais, était bien calculée pour conquérir leur affection, mais devait déplaire souverainement à l'Autriche);

7° Garantie réciproque des possessions polonaises de toutes les parties contractantes;

8° Cession de la Saxe en faveur de la Prusse. Dresde ne sera pas fortifiée;

9° Formation d'un État séparé, d'une population de sept cent mille âmes, sur la rive gauche du Rhin, qui comprendra le duché de Luxembourg, les villes de Trèves, Bonn, et sera donné au roi de Saxe. Luxembourg sera place de la Confédération;

10° Mayence sera dans la même catégorie;

11° La Confédération germanique sera basée sur des principes qui donnent de la force à l'union générale.

La France, bien conseillée, aurait dû demander un accroissement considérable dans la force et la population du nouvel État qu'il s'agissait de créer pour le roi de Saxe sur les bords du Rhin. L'évidence de son intérêt était si grande à cet égard, que M. de Metternich, en repoussant la proposition de la Russie, ne craignit pas, quelques jours après, de donner comme un des motifs déterminans de la résolution de son souverain, que « la translation du roi de Saxe sur le Rhin affaiblirait le système de défense combiné entre les monarchies autrichienne, prussienne, et d'Allemagne; le roi devant alors se trouver entièrement subordonné à l'étranger. »

M. de Talleyrand aurait dû demander à M. de Metternich de mettre un peu plus de ménagement dans la publicité qui fut donnée à cette manière d'envisager la question; mais il n'avait jamais été, moins que dans ce moment, en disposition de contredire les cabinets de Vienne et de Londres, avec lesquels il venait de conclure un traité de la plus haute importance, sur lequel il est d'autant plus nécessaire de s'arrêter que les conséquences en ont été de la dernière gravité. L'esprit de ce traité, qui fut signé le 3 janvier, est assez bien indiqué dans son préambule, ainsi conçu :

Les hautes parties contractantes étant convaincues que les puissances qui ont à compléter les dispositions du traité de Paris doivent être maintenues dans un état de sécurité et d'indépendance parfait, pour pouvoir fidèlement et dignement s'acquitter d'un si important devoir, regardant en conséquence comme nécessaire, à cause de prétentions récemment manifestées, de pourvoir aux moyens de repousser toute agression à laquelle leurs propres possessions ou celles de l'un d'eux pourraient se trouver exposées, en haine des propositions qu'ils auraient cru de leur devoir de faire et de soutenir d'un commun accord, par principe de justice et d'équité ; et n'ayant

pas moins à cœur de compléter les dispositions du traité de Paris de la manière la plus conforme qu'il sera possible à ses véritables but et esprit, ont à ces fins résolu de faire entre elles une convention solennelle et de conclure une alliance défensive, etc., etc.

Le traité contient ensuite quinze articles. Dans le premier, le motif de l'alliance se trouvait spécifié et articulé ainsi qu'il est annoncé dans le préambule; il est dit dans le second que ce motif peut seul amener le cas de la présente alliance dont l'application est ainsi restreinte aux circonstances produites par le congrès. Viennent, dans les articles suivans, les dispositions relatives aux moyens de défense qui seront fournis par chacune des puissances alliées. Elles devront, en tout ce qui concerne l'exécution du traité de Paris, agir de concert et avec le plus parfait désintéressement, afin de procurer cette exécution, suivant le véritable esprit du traité. Si, par suite et en haine des propositions qu'elles auraient faites et soutenues d'un commun accord, les possessions de l'une d'elles étaient attaquées, alors elles s'obligent à se tenir pour attaquées, toutes trois, à faire cause commune et à s'assister mutuellement pour repousser l'agression avec toutes les forces qui sont ensuite spécifiées. Ces forces doivent s'élever pour chacune d'elles à cent cinquante mille hommes, dont cent vingt mille d'infanterie et trente mille de cavalerie.

L'Angleterre, ne pouvant fournir ce contingent en troupes anglaises, est admise à le fournir en troupes étrangères à sa solde, ou à payer annuellement à la puissance attaquée une somme d'argent calculée à raison de vingt livres sterling par fantassin et trente livres sterling par cavalier jusqu'à ce que le secours stipulé soit complété. S'il est reconnu que les secours stipulés ne soient pas proportionnés à ce que les circonstances exigent, les hautes parties contractantes se réservent de convenir entre elles, dans le plus bref délai, d'un nouvel arrangement qui fixera les secours additionnels suivant la proportion qui sera jugée nécessaire. Si la guerre vient à survenir par suite de cas prévus, la paix ne se fera que d'un commun accord. Les hautes parties se réservent le droit d'inviter toute autre puissance qu'elles jugeront convenable à accéder à leur traité dans tel temps et sous telle condition qui seraient convenus entre elles. En effet, par un article séparé, elles conviennent aussitôt de faire cette invitation au roi de Hanovre, au prince souverain des États-Unis de Hollande et au roi de Bavière. Il leur sera proposé des conditions raisonnables pour la quotité de secours à fournir par chacun d'eux. Le dernier article stipule enfin que la convention de ce jour demeurera secrète et ne pourra être communiquée par aucune des parties contractantes sans le con-

sentement explicite de toutes les autres. La nécessité avouée d'une si grande réunion de forces et les termes du préambule de ce traité montrent suffisamment que l'alliance est dirigée contre la Russie et subsidiairement contre la Prusse. La puissance attaquée dans les circonstances posées ne peut être aussi que l'Autriche. Ainsi l'alliance est spécialement conçue dans son intérêt.

Voilà donc la France qui s'unit avec ses deux ennemis naturels, car son histoire est là pour attester que l'Angleterre et l'Autriche l'ont été presque constamment; et contre qui formera-t-elle cette union? Contre les deux États dont elle n'a personnellement rien à craindre, avec lesquels elle n'a aucun point de contact, dont il lui serait facile de se faire des alliés très solides, puisque aucun intérêt opposé n'existe entre elle et eux. Mais ce qui est peut-être plus remarquable encore, voilà la maison de Bourbon qui, au bout de neuf mois de restauration, entre dans une ligue contre le souverain qui a le plus contribué à la relever, en a eu la première pensée, qui y a seul persévéré dans les momens les plus critiques, et cette ligue est formée en faveur de la puissance qui lui a été le plus persévéramment contraire, qui jusqu'au dernier moment a voulu maintenir la couronne sur la tête de Napoléon, époux d'une archiduchesse d'Autriche!

Si la politique avait exigé un tel sacrifice, si l'intérêt de l'État l'avait impérieusement commandé, il faudrait plaindre la condition du prince qui s'est vu réduit à une telle nécessité; mais si cette nécessité n'existait pas, que penser des intrigues qui l'ont amené à la subir? Eh bien! s'il y a une vérité évidente pour moi, c'est que ce traité du 3 janvier, que M. de Talleyrand se vante d'avoir inspiré, ne servait à rien, et qu'il a été l'œuvre d'une politique plus habile que celle du plénipotentiaire français. Je dis qu'il ne devait servir à rien, car l'Angleterre et l'Autriche savaient très bien qu'elles n'auraient pas la guerre avec la Russie, elles étaient décidées à ne pas l'avoir. J'en donnerai la preuve tout à l'heure; mais ce qu'elles voulaient, c'était d'amener la France à une complète rupture avec la Russie; une fois engagée dans cette voie, chaque démarche devait contribuer à ce résultat et rendre tout rapprochement impossible entre le cabinet de Paris et celui de Saint-Pétersbourg.

Qui pouvait douter, en effet, que, malgré le secret juré, il ne dût toujours être facile, du moment où on le jugerait à propos, de faire arriver le traité du 3 janvier à la connaissance de l'empereur Alexandre? Cette vue était sans doute très machiavélique, mais elle était juste et profonde, car l'Angleterre et l'Autriche n'avaient rien tant à redouter que l'union de la France et de la

Russie; elles savaient que, sincèrement liées, il n'y avait rien que ces deux puissances ne pussent entreprendre et que le premier effet de leur union serait de replacer la France dans le rang qui lui appartenait et dont ses derniers revers l'avaient fait déchoir. Dans l'alliance russe, la maison de Bourbon aurait trouvé la seule garantie peut-être qui pût la mettre à l'abri des dangers qui la menaçaient encore; c'est là ce qu'on ne voulait pas à Vienne et à Londres; voilà ce qu'on n'a pas voulu voir aux Tuileries; c'est là qu'est, à mes yeux, la faute de M. de Talleyrand. Il ne faut pas perdre de vue que la maison de Bourbon était arrivée d'Angleterre dans des dispositions qui la rendaient facile à égarer sur ce point; le devoir d'un ministre fidèle était, loin de l'y pousser, de la retenir sur cette pente.

J'ai dit que l'Autriche et l'Angleterre savaient bien qu'elles n'auraient pas la guerre avec la Russie et qu'elles étaient décidées à tout faire pour l'éviter. En effet, dès le 12 janvier, M. de Metternich fit passer au ministre de Prusse un contre-projet dans lequel toutes les prétentions sur les lignes de la Wartha, pour la Prusse, et de la Néva pour l'Autriche, étaient abandonnées et où on consentait à laisser le duché de Varsovie presque entier à la Russie. Le débat n'existait plus que sur la portion de la Saxe qui serait réservée au roi de Saxe et sur la portion abandonnée à la Prusse, à laquelle les plus amples dédommagemens étaient d'ailleurs offerts sur le Rhin. Ainsi l'empereur Alexandre se trouvait personnellement désintéressé. Il était fort probable que ses conseillers lui feraient entendre qu'il ne fallait pas courir les hasards d'une rupture, pour un intérêt qui n'était pas le sien, pour une cause qu'il ne soutenait que par générosité. Que lui importait que la Prusse fût plus ou moins compacte? Ce qu'il avait voulu, pour le repos de l'Europe, l'Allemagne, qui y était particulièrement intéressée, le repoussait; la France, qui aurait dû l'appuyer très chaudement, le combattait avec acharnement. Il y aurait une véritable folie à se compromettre plus longtemps pour l'exécution d'un plan que ne savaient pas apprécier ceux-là mêmes qui y étaient le plus intéressés. Dès lors, le rapprochement ne tarda pas à s'opérer. On ne discuta plus que sur quelques points de détail, sur l'étendue des réunions qui seraient faites à la Prusse, tant en Westphalie que sur les bords du Rhin et principalement sur la plus ou moins grande quantité d'âmes (c'était l'expression usitée) qui serait donnée en Saxe au roi de Prusse, ou qui serait laissée au roi de Saxe.

Le débat, ainsi circonscrit, dura encore pendant tout le mois de janvier. L'empereur Alexandre finit par consentir à céder à la

Prusse la ville de Thorn et tout, dans cet arrangement capital, fut enfin convenu entre les cinq puissances dans les premiers jours de février.

Restait à obtenir du roi de Saxe son consentement à tous les sacrifices qu'on lui demandait. Cela fut assez difficile, et sa résistance fut longue. On avait mis fin à l'espèce de réclusion dans laquelle il avait été maintenu, et sur l'invitation qui lui avait été adressée, il s'était rendu à Presbourg ; quelle que fût sa répugnance à céder il n'avait aucun moyen de résister : son adhésion ne pouvait manquer d'être obtenue. Le royaume de Saxe fut conservé, réduit à treize cent mille âmes environ. Voilà le grand succès obtenu par M. de Talleyrand, on a vu à quel prix!

En ne consentant pas à ce que le royaume de Saxe fût réduit à moins de quinze cent mille âmes, il aurait fallu protester, écrivait-il au roi ; en protestant, on aurait compromis le principe de la légitimité, qu'il était si important de sauver, et que nous n'avons sauvé pour ainsi dire que par miracle; on aurait de fait donné à la Prusse deux millions de sujets qu'elle ne pourrait acquérir sans danger pour la Bohême et pour la Bavière; on aurait prolongé peut-être indéfiniment la captivité du roi, qui va se trouver libre... La Saxe, quoique nous n'ayons pas obtenu pour elle tout ce que nous voulions, reste puissance du troisième ordre. Si c'est un mal qu'elle n'ait pas quelques centaines de mille âmes de plus, ce mal est comparativement léger, et peut n'être pas sans remède, au lieu que, si la Saxe eût été sacrifiée en présence de l'Europe qui n'aurait pas voulu ou n'aurait pas pu la sauver, le mal aurait été extrême et de la plus dangereuse conséquence. Ce qui importait avant tout était donc de la sauver, et Votre Majesté seule a la gloire de l'avoir fait. Il n'y a personne qui ne le sente et qui ne le dise, et tout cela a été obtenu sans nous brouiller avec personne et même en acquérant des appuis pour l'affaire de Naples.

Comme ce passage contient toute l'apologie de la conduite de M. de Talleyrand, tracée par lui-même, j'ai dû en donner pleine connaissance (1). Mais il était un autre succès qu'il avait encore obtenu et dont je dois rendre compte. Il était parvenu à mettre le roi tout à fait à son aise sur l'alliance proposée entre le duc de Berry et une grande-duchesse de Russie. J'ai déjà dit combien l'empereur Alexandre tenait à cette alliance. Pendant son séjour

(1) Dans le cours des années suivantes, M. de Talleyrand, en raison des circonstances et des personnes, s'est créé pour la défense du parti auquel il s'était arrêté dans cette mémorable circonstance, des argumens d'une tout autre nature. Je l'ai entendu se faire un mérite auprès du duc de Vicence de sa persévérance à défendre la personne du roi de Saxe, le dernier allié qui fût en 1813 resté fidèle à Napoléon. A d'autres qui déploraient avec amertume les concessions que la France avait été obligée de faire dans les provinces sur le Rhin, il disait que rien, lors de la première guerre, ne serait plus simple, plus naturel que de reprendre à la Prusse celles des provinces qui lui avaient été cédées, tandis que, si elles eussent été données au roi de Saxe en dédommagement de ses anciens États, il serait difficile et par trop dur de l'en dépouiller.

à Paris, il en avait parlé plusieurs fois à M. de Talleyrand, qui s'y était alors montré très favorable. Il avait été jusqu'à charger le duc de Richelieu d'en faire la proposition formelle au roi.

Le roi, sans s'engager positivement, avait dû répondre d'une manière obligeante; mais il s'était servi, pour écarter la nécessité d'une décision précise, du prétexte que cette affaire devait se traiter avec toutes celles qui se discuteraient à Vienne. Le moment était arrivé où il fallait se décider. M. de Talleyrand, conséquent cette fois avec le système politique dans lequel il s'était engagé, parfaitement assuré d'ailleurs de plaire au roi en lui fournissant des raisons ou des excuses à l'appui du refus qu'il réservait, n'hésita pas à lui écrire le 25 janvier la lettre suivante. La version que j'en donne, je la puis garantir. Il est facile, en la lisant, de se faire une idée de tout ce qui a dû la précéder. Beaucoup de pourparlers avaient eu lieu; la correspondance sur ce sujet avait été fort active. M. de Talleyrand, avant son départ, s'était assuré des sentimens du roi et de la famille royale.

Sire,

Le général Pozzo di Borgo paraît devoir partir cette semaine pour retourner à Paris. Il aura probablement reçu de l'empereur Alexandre des ordres relatifs au mariage. Je crois devoir soumettre aujourd'hui à Votre Majesté quelques réflexions sur une matière aussi délicate et aussi grave sous tant de rapports.

Votre Majesté veut, et a toute raison de vouloir, que la princesse, quelle qu'elle soit, à qui M. le duc de Berry donnera sa main, n'arrive en France que princesse catholique. Votre Majesté fait de cette condition et ne saurait même se dispenser d'en faire une condition absolue. Roi très chrétien et fils aîné de l'Église, elle ne peut point porter à cet égard la condescendance plus loin que Bonaparte lui-même ne s'était montré disposé à le faire, lorsqu'il demanda la grande-duchesse Anne. Si cette condition était acceptée par l'empereur Alexandre, Votre Majesté, en supposant qu'elle ait engagé sa parole, ne se croirait sûrement pas libre de la retirer; mais il paraît que l'empereur, sans vouloir s'opposer à ce que sa sœur change de religion, ne veut pas qu'on puisse lui imputer, à lui, d'avoir donné les mains à ce changement, comme on aurait lieu de le faire s'il avait été stipulé. Il veut qu'il puisse être regardé comme l'effet d'une détermination de la princesse elle seule, lorsqu'elle aura passé sous d'autres lois, et qu'en conséquence ce changement suive le mariage et ne le précède pas ; il tient donc à ce que sa sœur aille en France avec sa chapelle, consentant toutefois à ce que le pape qui la suivra porte un habit laïque. Les raisons qui l'y font tenir sont ses propres scrupules, vu l'attachement qu'il a pour sa croyance, et la crainte de blesser l'opinion de ses peuples dans un point aussi délicat. En persistant dans ces dispositions, il déliera lui-même Votre Majesté de tout engagement qu'elle ait pu prendre et lui fournira les moyens de se délier, s'il diffère de consentir à la condition qu'elle a mise au mariage ; or, je ne craindrais pas d'avouer à Votre Majesté que tout ce qui peut tendre à la délier à cet égard me semble très désirable.

Il y a huit mois, lorsque, au milieu de la joie qu'excitait le présent et des heureuses espérances que l'on aimait à concevoir pour l'avenir, il était néanmoins impossible de l'envisager avec cette sécurité qui n'est troublée par aucune crainte, une alliance de famille avec la Russie pouvait paraître et me parut à moi-même offrir des avantages, dont l'utilité devait l'emporter sur des considérations que, dans une autre situation des affaires, j'aurais mises au premier rang et regardées comme décisives.

Mais aujourd'hui que la Providence a pris soin d'affermir elle-même le trône qu'elle a miraculeusement relevé, aujourd'hui qu'il est environné et gardé par la vénération et l'amour des peuples; maintenant que la coalition est dissoute, que la France n'a plus besoin de compter sur des secours étrangers, et que c'est d'elle au contraire que les autres puissances en attendent, Votre Majesté, dans le choix qu'elle fera, n'a plus à sacrifier à la nécessité des conjonctures aucune des convenances essentielles à ce genre d'alliances, et peut ne consulter qu'elles.

La grande-duchesse Anne passe pour être, des cinq filles de l'empereur Paul, celle à qui la nature a donné le plus de beauté, qualité très précieuse et très désirable dans une princesse que le cours des événemens peut appeler à monter sur le trône de France, car aucun peuple n'éprouve autant que les Français le besoin de pouvoir dire des princes auxquels ils sont soumis :

Le monde, en les voyant, reconnaîtrait ses maîtres.

La grande-duchesse paraît avoir été élevée avec beaucoup de soin. Aux avantages de la figure elle joint, à ce que l'on dit, la bonté. Elle a vingt et un ans ; ce qui fait que l'on n'aurait point à craindre pour elle les suites souvent funestes d'un mariage trop précoce. Elle avait été destinée au duc actuellement régnant de Saxe-Cobourg, avant que Bonaparte l'eût demandée, Il n'a tenu qu'à celui-ci de l'épouser; car il est certain que l'on ne demandait pas mieux que de la lui donner s'il eût pu et voulu attendre. Je ne sais si de ces deux circonstances on pourrait tirer une sorte d'objection contre l'union de cette princesse avec M. le duc de Berry, mais je dois dire que j'aimerais beaucoup mieux qu'elles n'eussent point existé, si le mariage devait se faire. Mais, en considérant quel fut l'état des facultés intellectuelles chez Pierre III, aïeul de la grande-duchesse, et chez Paul Ier, son père, conduit par les exemples du feu roi de Danemark, du duc actuellement régnant d'Oldenbourg, et du malheureux Gustave IV, à regarder cette déplorable infirmité comme un funeste apanage de la maison de Holstein, je ne puis me défendre d'appréhender qu'elle ne fût transportée, par le mariage, dans la maison de France et peut-être à l'héritier du trône.

La nécessité où serait la grande-duchesse, non pas de changer de religion, mais d'en changer de telle sorte qu'il paraîtrait impossible d'attribuer son changement à d'autres motifs que des motifs purement politiques, fournirait une objection qui ne me paraît pas sans force; car cela tendrait inévitablement à favoriser parmi les peuples ce sentiment d'indifférence religieuse qui est la maladie des temps où nous vivons.

Le mariage ne liant pas seulement ceux qui le contractent, mais aussi leurs familles, les convenances entre celles-ci doivent être comptées en première ligne, même dans les mariages des particuliers, à plus forte raison dans ceux des rois ou des princes qui peuvent être appelés à le devenir. Que la maison de Bourbon s'allie avec des maisons qui lui soient inférieures, c'est une nécessité pour elle, puisque l'Europe n'en offre point qui lui soient égales. Je n'objecterai donc point que la maison de Holstein, quoique occupant les trois trônes du Nord, est comparativement nouvelle entre les rois.

Mais je dirai que, quand la maison de Bourbon en honore une autre de son alliance, il vaut mieux que ce soit une maison qui s'en tienne pour honorée que celle qui prétendrait à l'égalité, en croyant que la noblesse et l'antiquité d'origine peuvent être compensées par l'étendue des possessions. Des quatre sœurs de la grande-duchesse Anne, l'une avait épousé un archiduc et les trois autres de petits princes allemands.

La Russie, qui n'a pu placer aucune de ses princesses sur aucun trône, en verra-t-elle une appelée à celui de France? Une telle perspective serait, j'ose le dire, une trop grande fortune pour elle, et je n'aimerais point que M. le duc de Berry se trouvât de la sorte dans des rapports de parenté fort étroits avec une foule de princes placés dans les dernières divisions de la souveraineté.

La Russie, en établissant ses princesses comme elle l'a fait, a voulu surtout se ménager des prétextes et des moyens d'intervenir dans les affaires de l'Europe, à laquelle elle était presque inconnue il y a un siècle. Les effets de son intervention ont assez fait sentir les dangers de son influence. Or, combien cette influence ne serait-elle pas accrue, si une princesse russe était appelée à monter sur le trône de France?

Une alliance de famille n'est pas, je le sais, une alliance politique, et l'une ne mène pas nécessairement à l'autre. Le mariage projeté ne ferait sûrement pas que la France favorisât les vues ambitieuses et les idées révolutionnaires dont l'empereur Alexandre est plein, et qu'il cherche à voiler sous le nom spécieux d'idées libérales. Mais comment empêcher que d'autres puissances n'en prissent une opinion différente, n'en conçussent de la défiance, que cela n'affaiblît les liens qu'elles auraient avec nous, ou ne les détournât d'en former, et que la Russie n'en tirât parti pour l'accomplissement de ses vues?

Telles sont, Sire, les objections dont le mariage de M. le duc de Berry avec la grande-duchesse m'a paru susceptible. J'ai dû les exposer sans réserve à Votre Majesté, mais je ne les ai point exagérées. Votre Majesté jugera dans sa sagesse si elles ont tout le poids qu'elles me semblent avoir.

J'ajouterai qu'il me paraîtrait conforme à la grandeur de la maison de Bourbon, surtout à l'époque où toutes ses branches, battues par une même tempête, ont été relevées en même temps, de ne chercher que dans son sein les moyens de se perpétuer. J'entends parler avec beaucoup d'éloges d'une jeune princesse de Sicile, fille du prince royal. Le Portugal, la Toscane, la Saxe en offrent d'autres, entre lesquelles Votre Majesté pourrait faire un choix. J'ai l'honneur d'en joindre ici la liste.

Si l'impossibilité de s'entendre sur le point de la religion faisait échouer la négociation du mariage avec la grande-duchesse, ou si Votre Majesté jugeait convenable d'y renoncer, je la supplierais de vouloir bien ménager les choses de telle sorte que cette affaire ne fût décidée sans retour que lorsque nous aurons terminé celles qui nous occupent ici; car, si l'empereur Alexandre nous a montré si peu de bonne volonté, malgré l'espérance d'un tel établissement pour sa sœur, toute flatteuse que cette espérance est pour lui, à quoi ne devrions-nous pas nous attendre de sa part, une fois qu'il l'aurait perdue?

Je suis, etc. (1).

Jamais courtisan n'a plus abusé de la flatterie, au risque des conséquences les plus désastreuses. Toutes ses assertions, ses pré-

(1) Cf. Pallain, p. 241 et *Mémoires de Talleyrand*, III, p. 32.

visions, ses suppositions, présentées avec un art infini, étaient démenties par le passé ou devaient l'être par les événemens dans un court délai. Comment M. de Talleyrand pouvait-il écrire à Louis XVIII, au mois de janvier 1815, cette phrase : « Maintenant que la coalition est dissoute, que la France n'a plus besoin de compter sur des secours étrangers, que c'est d'elle au contraire que les autres puissances en attendent! » Le succès fut complet, il devait l'être; M. de Talleyrand fut autorisé à transmettre à l'empereur Alexandre un refus positif.

Mais la principale affaire pour le cabinet de France, celle qui lui importait le plus, n'était point encore formellement tranchée par le parti adopté relativement à la Saxe. Il lui restait beaucoup à faire pour obtenir l'expulsion du roi Murat. M. de Talleyrand avait fort prudemment séparé la question qui le concernait de celle touchant la Suède; il avait su faire comprendre aux Tuileries qu'il ne fallait pas compromettre le succès de la prétention la plus favorable en la mêlant avec celle qui l'était beaucoup moins. On a vu comment il se flattait d'avoir acquis des droits à la complaisance de l'Autriche, et cependant il ne trouva pas M. de Metternich aussi facile qu'il l'avait supposé; il lui fallut dès lors employer toute son adresse à s'appuyer de l'assentiment de l'Angleterre. Elle devait bien un peu d'appui à un souverain qui demandait à se relever des pertes que lui avait seule attirées sa fidélité aux engagemens contractés avec elle.

Lord Castlereagh était à cette époque, de tous les ministres siégeant au congrès, celui avec lequel M. de Talleyrand s'entendait le mieux. Il n'avait pas trop repoussé l'idée d'un article de traité à peu près conçu dans les termes suivans :

L'Europe réunie en congrès reconnaît Sa Majesté Ferdinand IV comme roi de Naples; toutes les puissances s'engagent mutuellement à n'appuyer ni directement ni indirectement aucune prétention opposée à ses droits. Mais les troupes (ceci était un égard pour les engagemens pris par l'Autriche et qu'on ne connaissait pas encore), que les puissances étrangères à l'Italie et alliées de la susdite Majesté pourront mettre en marche pour le soutien de sa cause, ne pourront traverser l'Italie.

III

M. de Talleyrand était-il désintéressé dans les efforts qu'il a faits, dans le zèle qu'il a déployé pour la reconstitution de la Saxe comme pour ramener le roi Ferdinand IV à Naples? On a beaucoup affirmé le contraire. Toujours est-il qu'il déploya toutes les ressources de son esprit pour obtenir le succès de cette seconde négociation, comme dans la première.

L'arrivée du duc de Wellington, le 1er février, quelques jours avant la conclusion des affaires de la Saxe, l'aida puissamment. Le duc avait traversé la France, il avait vu le roi, qui l'avait accueilli avec une distinction dont son amour-propre avait été très flatté. Il avait été facile à M. de Talleyrand de le circonvenir et de le faire entrer dans ses vues. Le duc fit un tableau fort brillant de la situation de la France, dit que le roi était très aimé, très respecté, et se conduisait avec une sagesse parfaite; il fit quelques réserves relativement à l'armée au point de vue politique. Les paroles du duc de Wellington contribuèrent beaucoup à donner du poids à celles de M. de Talleyrand.

Le duc de Wellington était d'autant plus disposé à agir de concert avec le représentant de la France dans l'affaire de Naples, qu'un des ministres du roi (M. de Blacas, si je ne me trompe) lui avait, lors de son passage à Paris, communiqué une lettre de Murat, interceptée dans le trajet de Naples à l'île d'Elbe. Cette lettre prouvait, en dépit de ses traités avec l'Autriche, l'intelligence qui subsistait toujours entre lui et Napoléon.

C'était une grande fortune pour M. de Talleyrand que cette découverte si propre à agir sur l'esprit du duc de Wellington, au moment où il venait remplacer au congrès lord Castlereagh, obligé de retourner à Londres pour l'ouverture du Parlement. Celui-ci enfin partait le 15 février, avec un très vif désir de voir expulser Murat et avec la résolution de ne rien négliger pour déterminer le cabinet britannique à y donner les mains. Toutefois cette expulsion ne pouvait encore être tenue pour assurée; il faudrait, non sans peine, obtenir le consentement de l'Autriche, liée par des engagemens formels vis-à-vis de Murat (1), et qui n'était nullement désireuse de voir la maison de Bourbon recouvrer en

(1) Ces engagemens ne furent bien connus que lorsque M. de Talleyrand parvint à se procurer à Vienne, avec la copie du traité passé à Naples entre l'empereur d'Autriche et Murat, le 11 janvier 1814, celle des articles secrets et additionnels en date du même jour, et même d'un article additionnel qui avait été signé par le prince de Metternich lui-même, à Chaumont, le 3 mars 1814. La fière Autriche ne pouvait certainement descendre à plus de complaisance pour acheter le secours d'un soldat couronné. Non seulement elle reconnaissait et garantissait tous ses droits sur ce qu'il possédait, mais elle admettait qu'il en pût prétendre sur la Sicile, puisqu'elle acceptait sa renonciation à ceux-là. Elle lui assurait de plus, lors des arrangemens de la paix définitive, l'acquisition d'un territoire contenant quatre cent mille âmes et qui devait être pris sur l'État romain. Enfin elle se résignait même aux condescendances de détail, car elle lui garantissait les biens farnésiens à Rome et les biens allodiaux qu'il possédait actuellement dans le royaume de Naples. C'était l'objet de l'article additionnel de Chaumont. Faut-il dire encore qu'outre les grands intérêts politiques qui entraînèrent alors la détermination de l'Autriche, M. de Metternich se souvint peut-être des rapports qu'il avait eus, pendant son séjour à Paris, avec la reine de Naples, sœur de Napoléon? L'article de Chaumont a presque le caractère d'une galanterie.

Italie un établissement aussi important. Elle était déjà parvenue à expulser cette maison de la Toscane, en faisant mettre presque au néant les droits de la reine d'Étrurie, en la réduisant à la petite principauté de Lucques. Elle allait établir à Parme l'archiduchesse Marie-Louise, l'épouse de Napoléon. Il lui aurait donc merveilleusement convenu de laisser à l'extrémité de la Botte une puissance éphémère que le moindre événement pouvait renverser peut-être à son profit. Pour donner une juste idée des difficultés de cette affaire, le mieux doit être d'emprunter les propres paroles de M. de Talleyrand. Voici le récit qu'il faisait, le 15 février, au moment du départ de lord Castlereagh, de tout ce qu'il avait tenté pour la faire réussir et des secours qui lui avaient été prêtés par lord Castlereagh et par le duc de Wellington. Ce récit contient des détails fort piquans et instructifs sur d'autres points, entre autres sur la rupture formelle des négociations pour le mariage du duc de Berry.

J'ai employé, dit M. de Talleyrand, les huit ou dix derniers jours à échauffer lord Castlereagh sur cette question, et si je ne l'ai point amené à prendre de lui-même un parti, ce qu'il ne se croit pas libre de faire, je l'ai amené à désirer presque aussi vivement que nous l'expulsion de Murat; et il part avec la résolution de tout mettre en œuvre pour déterminer son gouvernement à y concourir. Deux choses l'embarrassent : l'une, de savoir comment se déclarer contre Murat, sans paraître violer les promesses qu'on lui a faites (voilà ce que lord Castlereagh appelle ne pas compromettre son caractère); l'autre, de déterminer les moyens d'exécution de manière à assurer le succès, en cas de résistance, sans compromettre les intérêts ou blesser les préjugés, et sans exciter les craintes de personne. Il m'a promis que, le troisième jour après son arrivée à Londres, il expédierait un courrier porteur de la détermination de sa Cour; et, plein de toutes nos raisons, il espère qu'elle sera favorable. Ce que je désire, c'est que, sans entrer dans des discussions qui toutes affaiblissent l'objet principal, lord Wellington soit autorisé à déclarer que sa Cour reconnaît Ferdinand IV comme roi des Deux-Siciles. C'est dans ce sens que je supplie Votre Majesté de vouloir bien lui parler à Paris (1). Dans les derniers temps de son séjour à Vienne, lord Castlereagh s'est très obligeamment prêté aux démarches que je l'ai prié de faire. Il a parlé contre Murat à l'empereur de Russie, qu'il a vu avec le duc de Wellington. Il a dit à l'empereur d'Autriche : « La Russie est votre ennemie naturelle; la Prusse est dévouée à la Russie. Vous ne pouvez avoir sur le continent de puissance sur laquelle vous puissiez compter que la France. Votre intérêt est donc d'être bien avec la maison de Bourbon, et vous ne pouvez être bien avec elle sans que Murat soit expulsé. » L'empereur d'Autriche a répondu : « Je sens bien la vérité de tout ce que vous me dites. » Enfin, à M. de Metternich, chez lequel lord Wellington et lui sont allés ensemble, il a dit : « Vous aurez pour l'affaire de Naples une discussion très forte; ne pensez pas pouvoir l'éluder. Cette affaire sera portée au congrès, je vous en préviens. Prenez donc vos mesures en conséquence, faites passer des troupes

(1) Il devait, en retournant à Londres, passer par cette ville, et M. de Talleyrand avait fort prié le roi de le traiter avec de grandes marques de bienveillance.

en Italie si cela est nécessaire. » Ils m'ont dit, chacun séparément, que cette déclaration avait jeté M. de Metternich dans *un grand abattement*. Ce sont leurs termes, et Votre Majesté comprendra mieux que M. de Metternich ait été abattu lorsqu'elle aura lu les articles secrets du traité qu'il a fait avec Murat, et dont j'ai l'honneur de joindre ici une copie. Qu'il lui ait garanti le royaume de Naples dans telles circonstances données, cela se conçoit; mais qu'il ait porté l'avilissement au point de laisser insérer dans ce traité une clause par laquelle Murat a la générosité de *renoncer à ses droits sur le royaume de Sicile et de garantir ce royaume à Ferdinand IV*, c'est une chose qui paraît incroyable, alors même qu'elle est prouvée.

Votre Majesté n'apprendra peut-être pas sans quelque surprise que l'attachement au principe de légitimité n'entre que pour très peu dans les dispositions de lord Castlereagh et même du duc de Wellington à l'égard de Murat. C'est un principe qui ne les touche que faiblement et que même ils ne paraissent pas très bien comprendre. C'est l'homme qu'ils détestent dans Murat beaucoup plus que l'usurpateur. Les principes suivis par les Anglais dans l'Inde les éloignent de toute idée exacte sur la légitimité. Rien n'a fait autant d'impression sur lord Castlereagh, qui veut avant tout la paix, que la déclaration que je lui ai faite que la paix serait impossible si Murat n'était pas expulsé, attendu que son existence sur le trône de Naples était incompatible avec l'existence de la maison de Bourbon.

J'ai vu aussi l'empereur de Russie. C'était lundi matin, 13 de ce mois. Je ne voulais lui parler que de Naples et lui rappeler les promesses qu'il m'avait faites à ce sujet; mais il en prit occasion de me parler de beaucoup d'autres choses dont je dois rendre compte à Votre Majesté. Je la prie de permettre que j'emploie pour cela, comme je l'ai fait dans plusieurs autres lettres, la forme du dialogue.

J'avais débuté par dire à l'empereur que depuis longtemps je m'étais abstenu de l'importuner, par respect pour ses affaires et même pour ses plaisirs; que, le carnaval ayant mis fin aux uns et que les autres étant arrangées, j'avais désiré de le voir. J'ajoutai que le congrès même n'avait plus à régler qu'une affaire de première importance. « Vous voulez parler de l'affaire de Naples? — Oui, Sire; et je lui rappelai qu'il m'avait promis son appui. — Mais il faut m'aider. — Nous l'avons fait autant qu'il a dépendu de nous. Votre Majesté sait que n'ayant pas pu penser au rétablissement complet du royaume de Pologne, nous n'avons point été, pour ses arrangemens particuliers, contraires à ses vues, et elle n'a sûrement pas oublié que les Anglais étaient, au commencement du congrès, assez mal disposés dans cette question. — Dans les affaires de la Suisse? — Je ne sache pas que dans les affaires de la Suisse nous ayons jamais été en opposition avec Votre Majesté. Il nous était prescrit d'employer tous nos efforts à calmer les passions; je ne sais jusqu'à quel point nous avons réussi, mais nous n'avons tendu qu'à cela. Les Bernois étaient les plus aigris; c'étaient ceux qui avaient le plus perdu; ils avaient le plus à réclamer. On leur a offert une indemnité qu'ils tenaient pour bien insuffisante; nous les avons portés à s'en contenter. Je sais seulement qu'ils demandent l'évêché de Bâle en entier et qu'ils sont décidés à ne pas accepter moins. — Et que ferez-vous pour Genève? — Rien, Sire. — Ah! (Du ton de la surprise et du reproche.) Il ne nous est pas possible de rien faire : le Roi ne cédera jamais des Français. — Et ne peut-on rien obtenir de la Sardaigne? — Je l'ignore entièrement. — Pourquoi cédez-vous la Valteline à l'Autriche? — Rien, Sire, à cet égard n'est décidé; les affaires de l'Autriche ayant été mal conduites... — C'est sa faute, dit l'empereur, que ne prend-elle

des gens habiles? — L'Autriche ayant été amenée à faire des sacrifices qui ont dû beaucoup lui coûter, je croirais naturel de faire en choses, surtout de peu d'importance, ce qui peut lui être agréable. — La Valteline faisait partie de la Suisse, et l'on a promis de la lui rendre. — La Valteline est séparée de la Suisse depuis dix-huit ans; elle n'a jamais connu le régime sous lequel Votre Majesté voudrait la rappeler. La rendre aux Grisons, auxquels elle appartenait, ce serait la rendre malheureuse. Il me paraîtrait donc convenable d'en faire un canton séparé, si l'Autriche ne l'obtenait pas. — Cela s'arrangera. Et que faites-vous pour le prince Eugène? — Le prince Eugène est sujet français, et en cette qualité il n'a rien à demander; mais il est gendre du roi de Bavière; il l'est devenu par suite de la situation où la France s'est trouvée et de l'influence qu'elle exerçait. Ainsi il est juste que la France cherche à lui faire avoir ce qu'à raison de cette alliance il est raisonnable et possible qu'il obtienne; nous voulons donc faire quelque chose pour lui; nous voulons qu'il soit un prince apanagé de la maison de Bavière et que l'on augmente en conséquence le lot du roi dans la distribution des pays encore disponibles. — Pourquoi ne pas lui donner une souveraineté? — Sire, son mariage avec la princesse de Bavière n'est pas un motif suffisant. Le prince Radziwill est beau-frère du roi de Prusse et n'a point de souveraineté. — Mais pourquoi ne pas lui donner Deux-Ponts, par exemple, c'est peu de chose? — Je demande pardon à Votre Majesté, le duché de Deux-Ponts a toujours été regardé comme quelque chose de considérable, et d'ailleurs ce qui reste encore de disponible suffit à peine pour remplir les engagemens qui ont été pris. — Et le mariage? — Le Roi m'a fait l'honneur de me mander qu'il le désirait toujours vivement. — Et moi aussi, a dit l'empereur; ma mère le désire pareillement; elle m'en parle dans ses dernières lettres. — Le Roi, ai-je dit, attendant une réponse de Votre Majesté, a refusé d'autres propositions qui lui ont été faites. — J'en ai aussi refusé une, mais j'ai été en même temps refusé. Le roi d'Espagne m'a fait demander ma sœur; mais prévenu qu'elle devrait avoir avec elle sa chapelle, et que c'était là une condition nécessaire, il a rétracté sa demande. — Par la conduite du Roi Catholique, Votre Majesté voit à quoi est obligé le Roi Très-Chrétien. — Je voudrais savoir à quoi m'en tenir. — Sire, les derniers ordres que j'ai reçus sont conformes à ce qui a été dit à Votre Majesté par M. le général Pozzo. — Pourquoi n'exécutez-vous pas le traité du 11 avril (1)? — Absent de Paris depuis cinq mois, j'ignore ce qui a été fait à cet égard. — Le traité n'est pas exécuté; nous devons en réclamer l'exécution; c'est pour nous une affaire d'honneur; nous ne saurions en aucune façon nous en départir. L'empereur d'Autriche n'y tient pas moins que moi, et soyez sûr qu'il est blessé de ce qu'on ne l'exécute pas. — Sire, je rendrai compte de ce que vous me faites l'honneur de me dire; mais je dois observer que dans l'état de mouvement où se trouvent les pays qui avoisinent la France et particulièrement l'Italie, il peut y avoir du danger à fournir des moyens d'intrigue aux personnes que l'on doit croire disposées à en former. »

Enfin, nous sommes revenus à Murat. J'ai rappelé brièvement toutes les raisons de droit, de morale et de bienséance qui doivent unir l'Europe contre lui. J'ai distingué sa position de celle de Bernadotte, qui touche particulièrement l'empereur; et, à l'appui de ce que j'ai dit, j'ai cité l'*Almanach royal* que je venais de recevoir. Il m'a prié de le lui envoyer, en ajoutant : « Ce

(1) C'est celui de Fontainebleau, conclu avec Napoléon. Les sommes stipulées pour lui et sa famille n'étaient pas payées.

que vous me dites là me fait le plus grand plaisir ; je craignais le contraire, et Bernadotte le craignait beaucoup aussi. — L'empereur s'est ensuite exprimé sur Murat avec le dernier mépris. — C'est, a-t-il dit, une canaille qui nous a tous trahis. Mais, a-t-il ajouté, quand je me mêle d'une affaire, j'aime à être sûr des moyens de la conduire à bien. Si Murat résiste, il faudra le chasser. J'en ai parlé, a-t-il ajouté, avec le duc de Wellington ; il pense qu'il faudra des forces considérables et que, s'il s'agit de les embarquer, on trouvera de grandes difficultés. » J'ai répondu que ce n'était pas des forces que je demandais (car je sais qu'on me les aurait refusées), mais une ligne, une seule ligne dans le futur traité, et que la France et l'Espagne se chargeraient du reste ; sur quoi l'empereur m'a dit : « Vous aurez mon appui ».

Dans tout le cours de cette conversation, l'empereur a été froid ; mais, au total, j'ai été plutôt content de lui que mécontent.

Lord Castlereagh m'a aussi parlé avec chaleur du traité du 11 avril, et je ne doute point qu'il n'en parle à Votre Majesté. Cette affaire s'est ranimée depuis quelque temps et est aujourd'hui dans la bouche de tout le monde. Je dois dire à Votre Majesté qu'elle reparaît souvent et d'une manière déplaisante. Son influence se fait sentir dans la question du *Mont-de-Milan*, qui intéresse tant de sujets et de serviteurs de Votre Majesté.

Au reste, il m'est venu à l'idée que Votre Majesté pourrait se débarrasser de ce qu'il peut y avoir de plus pénible dans l'exécution du traité du 11 avril, au moyen d'un arrangement avec l'Angleterre.

Dans les premiers temps de mon séjour ici, lord Castlereagh m'exprima le désir que la France voulût, dès à présent, renoncer à la traite, offrant en ce cas quelques dédommagemens. Les dédommagemens pécuniaires sont, en général, en Angleterre, plus faciles que d'autres. Je crus qu'alors il était nécessaire d'éluder cette proposition sans la repousser péremptoirement et en se réservant de la prendre en considération plus tard. Dernièrement, en parlant de Murat et du sort que l'on ne pourrait se dispenser de lui faire si, l'Europe ayant prononcé contre lui, il se soumettait à sa décision, lord Castlereagh n'hésita point à me dire que l'Angleterre se chargerait volontiers d'assurer une existence à Murat en lui assignant une somme dans les fonds anglais, dans le cas où la France consentirait à renoncer à la traite. Si un tel arrangement était jugé praticable, je ne doute pas qu'il ne fût aisé de faire comprendre dans les payemens à la charge de l'Angleterre les pensions stipulées par le traité du 11 avril.

Cet arrangement, à cause de la passion des Anglais pour l'abolition de la traite, aurait certainement l'avantage de lier étroitement l'Angleterre à notre cause dans l'affaire de Naples et de l'exciter à nous seconder de toute façon.

Il reste à savoir si, dans l'état présent de nos colonies, la France, en renonçant à la traite pour les quatre ans et trois mois qu'elle a encore à la faire, ferait un sacrifice plus grand ou moindre que l'utilité qué l'on peut se promettre de l'arrangement dont je viens de parler ; c'est ce que j'ose prier Votre Majesté de vouloir bien faire examiner afin de pouvoir faire connaître ses intentions sur ce point à lord Castlereagh, qui ne manquera probablement pas de lui en parler.

J'aurais désiré que le traité du 3 janvier qui, le congrès fini, se trouvera sans application, eût été prorogé pour un temps plus ou moins long, ne fût-ce que par une déclaration mutuelle. Il y a trouvé des difficultés, le caractère de M. de Metternich ne lui donnant aucune confiance ; mais il m'a assuré que, quand le traité serait expiré, l'esprit qui l'avait dicté vivrait encore. Il ne veut avant tout donner aucun ombrage aux autres puissances du conti-

nent, ce qui ne l'empêche pas de désirer qu'une grande intimité s'établisse entre les deux gouvernemens et qu'ils ne cessent point de s'entendre dans des vues de paix et de conservation. En un mot, il a quitté Vienne avec des dispositions que je dois louer et dans lesquelles il ne peut être que confirmé par tout ce qu'il entendra de la bouche de Votre Majesté (1).

Après la lecture de cette pièce, il est inutile que j'entre dans d'autres détails sur ce qui s'est passé au congrès jusqu'au débarquement de Napoléon en France. Je n'ai d'ailleurs voulu m'occuper que de ce qui regarde plus spécialement la France et nullement montrer comment tant d'autres intérêts ont été ou satisfaits ou sacrifiés. Tous les actes du congrès ont été publiés ; il me reste à mentionner un incident assez important.

Le 25 janvier, le roi Murat commettait l'incroyable imprudence de faire remettre à M. de Metternich, par son plénipotentiaire, une note comminatoire. Il se plaignait de ce que la France n'avait pas encore voulu le reconnaître comme souverain de Naples, et cela lorsqu'en sa qualité d'allié de l'Autriche il se trouvait compris dans l'article 1er du traité de Paris. Cette note fut très mal accueillie ; elle engagea l'Autriche à porter à cent cinquante mille hommes l'armée qu'elle entretenait en Italie. M. de Metternich ajouta à cette précaution celle de faire passer à M. de Talleyrand et au duc de Campo-Chiaro une note dans laquelle il les avertissait que l'empereur son maître était décidé à regarder comme ennemie toute puissance qui ferait marcher des troupes en Italie. On voit qu'il voulait à tout prix rester maître du terrain. M. de Talleyrand, ainsi qu'on l'a déjà vu, avait été fort habilement au-devant de cette difficulté, puisque sa proposition sur le royaume de Naples contenait la restriction qu'on ne pourrait l'attaquer par le territoire italien.

On me demandera peut-être comment il est possible que, dans tout le cours des délibérations de ce congrès, où se trouvaient les principaux hommes politiques de l'Europe, on n'ait rien dit et rien fait relativement à Napoléon et à l'île d'Elbe. « Pourquoi passez-vous sous silence ce qui a dû être dit ou être fait sur un point si important ! » Il semble, en effet, que tout le monde ait eu peur de l'aborder ; tout le monde cependant sentait que la situation, telle qu'elle résultait du traité du 11 avril, ne pouvait durer ; on se réservait apparemment d'aborder cette question à la fin des travaux, et, bien qu'on en parlât dans les causeries intimes, c'était toujours sans aboutir à rien de positif. La lettre de Murat, apportée par le duc de Wellington, avait réveillé les craintes.

(1) Cf. Pallain, p. 270, et *Mémoires de Talleyrand*, III, 61.

On se dit beaucoup alors qu'il y avait un parti à prendre et que l'urgence était grande. Le général de Pozzo, dont la haine aiguisait la perspicacité, disait très hautement qu'il arriverait quelque grand malheur si on n'y coupait pas court au plus tôt, et que le seul moyen d'assurer la tranquillité de l'Europe était de transporter au plus vite Napoléon dans un lieu où il lui serait impossible d'entretenir les dangereuses intelligences dont il faisait certainement sa principale occupation. Je crois même que, d'accord avec le duc de Wellington et avec M. de Talleyrand, il mit dès lors en avant la proposition de l'envoyer à l'île de Sainte-Hélène. Napoléon en a-t-il été informé, et cela est-il entré pour quelque chose dans sa détermination du mois de mars? Il avait certainement connaissance des contestations qui s'étaient élevées dans le sein du congrès et comptait beaucoup sur les divisions qu'il s'attendait à voir éclater entre les souverains; mais dans les prévisions qui devaient flatter le plus son imagination, il lui fallait attendre que ces divisions eussent fait explosion. Sa résolution a été prise avec une précipitation et une soudaineté qui portent à penser qu'il lui est survenu, pour agir ainsi, quelque motif déterminant. Il avait beaucoup de moyens de savoir ce qui se passait à Vienne, ne fût-ce que par les envoyés de Murat, si vivement attaqués par la France. Il a dû chercher de nouveau à faire cause commune avec lui. Ce qu'il y a de sûr, c'est que, quand la nouvelle du départ de l'île d'Elbe arriva à Vienne, M. de Metternich, dans son dépit et même dans son effroi, ne put s'empêcher d'adresser de vifs reproches au général de Pozzo, qu'il accusa d'avoir amené ce désastreux événement, de l'avoir même rendu presque inévitable par l'indiscrétion de ses paroles et la violence de ses propositions, dont Napoléon avait été nécessairement instruit, et qui avaient dû le pousser aux dernières extrémités. M. de Pozzo se défendit, en disant que ce qui était arrivé ne pouvait manquer de survenir, un peu plus tôt, un peu plus tard, et que mieux valait à présent, parce que le mal était moins irrémédiable.

L'ANACHRONISME DANS L'ART

Depuis quelques années, une tentative assez étrange attire les regards et provoque la discussion de ceux qui suivent le mouvement esthétique en France et à l'étranger, aussi bien au *Salon* du Champ-de-Mars qu'au Palais de Cristal de Munich, ou au *Künstlerhaus* de Vienne. Ce spectacle archaïque à la fois et nouveau, déplaisant et attirant tout ensemble, qui irrite notre goût, choque notre érudition, scandalise notre religion, mais éveille notre curiosité et aiguise notre sens analyste, c'est celui des scènes du Nouveau Testament accommodées à la moderne, transportées sur la butte Montmartre ou dans une hôtellerie bavaroise ; c'est le Christ franchissant dix-neuf siècles et six cents lieues, et venant, en dépit des archéologues et des ethnographes, prêcher parmi les blouses de nos prolétaires ou les redingotes de nos capitalistes son Évangile un peu oublié. Tout le monde se rappelle avoir vu au Salon de 1891 cette pécheresse en robe de bal prosternée aux pieds du Christ qu'entouraient, en guise de Pharisiens, quelques notabilités parisiennes prenant leur café. Un peu plus loin, une Madeleine en costume finlandais pleurait en reconnaissant le Christ ressuscité au bord d'un lac polaire. On voyait encore le

Fils de l'Homme, en veston, parcourant les villages dont on lui amenait les malades, comme à une espèce d'officier de santé, à la barbe des guérisseurs officiels et patentés. L'an dernier, nos peintres nous montraient encore le Christ à chaque pas : sur une terrasse des Tuileries où il catéchisait des enfans en rupture d'école primaire; dans une ferme de nos vieilles provinces où il rompait le pain d'Emmaüs devant des manouvriers stupéfaits, puis à la table d'une famille de petite bourgeoisie parisienne. Enfin, on le voyait mort, raidi, blafard, sur les hauteurs de Montmartre, dans la brume et dans la boue, mis au linceul par des ouvriers; des électeurs de M. Joffrin, des bohèmes, de vieilles dévotes, tandis qu'un « galvaudeux » en blouse montrait le poing à la ville qui avait laissé périr le juste. Précisément à la même époque, les personnages de l'Évangile faisaient leur entrée sur la scène. Ici, un monsieur en habit noir parlait « d'aller rejoindre Dieu son père »; là, des marionnettes suivaient de toute la vitesse de leurs petites jambes l'étoile de Bethléem. On organisait tout au Vaudeville pour la descente de l'archange Gabriel et une longue procession de ces dilettantes de religions qui entendent la messe au musée Guimet et les vêpres au Montsalvat de Bayreuth, s'acheminait vers un petit village de Bavière pour y voir un sculpteur sur bois expirer entre deux larrons. Devant ce retour offensif du Christ dans notre société pourvue du suffrage universel, de l'électricité, de l'école obligatoire, beaucoup de gens se montrent aussi scandalisés que s'ils voyaient un évêque entrer dans un cabaret. Ils ont envie de lui crier qu'il se trompe de siècle et qu'il veuille bien rester avec les admirables rabbins de M. de Munkacsy, avec les proconsuls de M. Alma-Tadéma, dans les paysages de M. Vereschaguine. On ne comprend pas ce qu'il vient faire dans nos ateliers, dans nos fermes, pourquoi il s'assied dans nos salles à manger, pénètre dans nos écoles primaires, se revêt presque de la redingote de nos conférenciers, et, dans le club même où s'agitent nos chefs anarchistes, insinue parmi les visages des réformateurs qui tuent par haine sa mélancolique figure de révolutionnaire mort par amour. — Que les peintres d'aujourd'hui ont des idées bizarres! s'écrie-t-on, et afin de dissiper l'impression d'un si violent anachronisme, on laisse là le Champ-de-Mars et l'on se dirige vers le Louvre, espérant bien y trouver la muette protestation des vieux maîtres si sages, si pondérés, si religieux, contre les excentricités tapageuses de nos contemporains.

On entre au Salon carré où sont des chefs-d'œuvre de toutes les écoles et l'on s'approche des scènes tirées de l'Évangile : la *Sainte Madeleine* de Memling; la *Vierge au Donateur* de Van Eyck; les

Pèlerins d'Emmaüs de Rembrandt; les *Noces de Cana* de Véronèse. Mais voilà qu'au premier coup d'œil, l'anachronisme qu'on croyait fuir reparaît triomphant! Cette Madeleine de Memling est habillée à la mode des flamandes du xve siècle; ces pèlerins d'Emmaüs ont des figures de Hollandais, cette vierge habite une ville du moyen âge; et enfin le Christ dîne avec Soliman, Charles-Quint, et la marquise de Pescaire, comme tout à l'heure il dînait avec les *clubmen* de la plaine Monceau. L'anachronisme dans l'art, loin d'être une nouveauté, n'est donc que la reprise d'une tradition constante chez les grands maîtres de la peinture religieuse, et c'est bien plutôt le respect de la vérité historique, la couleur locale, que nous devrions taxer d'exception et de nouveauté.

Comment ce même anachronisme qui nous charme si fort au Louvre nous déplaît-il tant au Champ-de-Mars? Il y a là une question d'art qui se pose, et elle n'est pas sans importance. On se méprendrait si l'on ne voyait dans l'essai tenté, ces dernières années, qu'une fantaisie individuelle d'ambitieux en quête de tapage. Outre que plusieurs d'entre eux n'avaient nul besoin de notoriété, ayant déjà presque de la gloire, il suffit de regarder au delà de nos frontières pour s'apercevoir que, comme la plupart des nouveaux mouvemens esthétiques, celui-ci nous est commun avec l'étranger. Il y a trois ans, le *Künstlerhaus* de Vienne s'ouvrait pour une exposition de l'œuvre entier de M. Fritz de Uhde, et cet œuvre n'était d'un bout à l'autre que le récit d'un Évangile déroulé au milieu de ses contemporains et de ses compatriotes, les disciples de Karl Marx ou de M. de Vollmar. Au printemps dernier, on voyait encore un frappant exemple d'anachronisme à l'exposition de Munich. Comment à notre époque de réalisme et d'information archéologique, un tel courant a-t-il pu naître et se développer? Sont-ce les mêmes raisons qui font que le Christ nous choque au théâtre qui font qu'il nous choque au Salon? Pour expliquer notre admiration de l'anachronisme chez les primitifs et les renaissans, suffit-il de prononcer ces mots devenus fatidiques : « naïveté, sincérité, foi, » comme jadis on prononçait en physique le mot « horreur du vide » pour expliquer aux autres des phénomènes qu'on n'apercevait pas très clairement soi-même? Ou n'y aurait-il pas quelques autres raisons d'ordre plastique pour lesquelles le talent, le sentiment religieux même, ne sauraient empêcher les artistes qui s'aventureraient dans cette voie de s'y perdre et qui nous permettraient d'y attirer leur attention? Tels sont les points que nous allons examiner.

I

Lorsqu'on regarde un tableau d'histoire, à côté des impressions que font naître ses qualités de composition, d'éclairage, de couleur et de dessin, le jeu des physionomies, la vérité des attitudes, on a toujours quelque préoccupation de savoir si c'est bien ainsi que les choses se sont passées. Ce souci ne nous prend pas devant une vierge couronnée au fond d'un sanctuaire, qui est un symbole, ni devant un tableau de genre, qui est une fantaisie. Mais dès que le peintre met devant nos yeux une action qui s'est réellement déroulée, une scène qui a été jouée par des personnages autrefois vivans, dont nos lectures nous ont fait désirer de connaître les traits, dans un milieu qui n'est pas le nôtre, sous des costumes que nous ne portons plus, dans des pays d'où parfois l'humanité s'est retirée, il naît aussitôt en nous un obscur désir de retourner par la pensée parmi ces choses détruites, chez ces êtres disparus, de faire route un instant avec eux, d'assister à leurs querelles, d'admirer leurs atours et ainsi de vivre quelques minutes d'un autre siècle, ce qui est une façon de prolonger cette existence que nous jugeons trop courte. Mais pour qu'une œuvre d'art nous donne cette illusion, il faut, de toute nécessité, que rien ne nous y rappelle l'époque où nous vivons et que tout nous ramène au moment précis de l'histoire, à l'état exact de la civilisation où a eu lieu la scène représentée. Par exemple, si le peintre prétend nous montrer Ramsès jouant aux échecs avec la belle Twea, il faut que tout soit rigoureusement pharaonique dans cette hasardeuse restitution, tout, jusqu'au jeu d'échecs manié par cette main toute-puissante, jusqu'aux fleurs qui expirent dans un vase et aux instrumens de musique qui se taisent dans un coin. Que nous apercevions le plus léger anachronisme et le charme est rompu.

S'agit-il au contraire d'un spectacle qui ne s'est jamais vu spécialement dans aucun temps, ni dans aucun pays, d'un épisode sorti de l'imagination d'un poète ou d'un moraliste, comme les adieux de Roméo et Juliette ou le retour de l'Enfant prodigue, mais qui, en revanche, se peut voir tous les jours sous diverses latitudes ou à diverses époques, parce que ce n'est pas là l'histoire de tel homme qui est mort, mais de l'humanité qui ne meurt pas, ni le spectacle de tel milieu, de tel costume qui change, mais de l'âme qui ne change guère, nous n'avons même pas l'idée d'une restitution historique. Nous ne demandons plus à l'artiste de

nous faire revivre dans telle ville lointaine, avec tel héros couché maintenant sous les dalles d'un cloître. Ce qu'on lui demande, c'est de nous intéresser, c'est de nous émouvoir, et pour cela de choisir le milieu qui exprimera le plus vivement, le plus pittoresquement aussi, la pensée de deux amans qui se quittent après une nuit de bonheur, d'un enfant qui revient au foyer après une dure expérience de la vie. A ces figures légendaires, il donnera les traits qui lui plairont, chaque génération leur prêtant ceux qu'elle aime et peut-être bien que, plus il saura les rapprocher de nous, plus il aura chance d'éveiller notre attention et notre sympathie.

Auquel de ces deux genres si différens appartiennent les scènes de l'Évangile? Un peu à tous les deux, semble-t-il. Elles ont réellement eu lieu chez des hommes aujourd'hui ensevelis, sous des toits maintenant écroulés, dans une civilisation évanouie, et ainsi elles sont de l'histoire. Mais certaines d'entre elles se renouvellent tous les jours sous nos yeux et tant qu'il y aura des infirmes à guérir, des pécheurs à sauver, des pains à multiplier, des misérables à consoler par les lointains mirages d'une égalité d'outre-tombe, les tableaux où apparaît le Christ seront des tableaux vivans, des scènes d'actualité. Ils se sont déroulés dans un certain temps, mais ils sont de tous les temps, dans un pays déterminé, mais ils sont de tous les pays, au sein d'une race, mais ils intéressent toutes les races, le quatrième État comme les peuplades conquises par Rome, le siècle des machines comme le siècle des esclaves. Considéré ainsi, l'Évangile n'est plus de l'histoire, mais de la morale en action, une sorte de drame philosophique où les figures contemporaines jouent leur rôle et qui peut-être nous touchera d'autant plus qu'il sera plus dégagé de son cadre archéologique et transporté dans le milieu souffrant et espérant où nous vivons. On aperçoit là déjà comment il se peut que des artistes de valeur affichent dans l'histoire religieuse un dédain de la couleur locale qu'aucun d'eux n'a jamais manifesté dans l'histoire proprement dite et, par exemple, qu'ils fassent dîner le Christ avec des prolétaires en blouse, tandis qu'ils n'ont pas eu seulement la pensée de montrer César assassiné par des sénateurs en redingote. On saisit nettement les deux faces très différentes sous lesquelles il est permis de considérer l'Évangile : ou bien comme une restitution archéologique, ou bien comme un poème immortel.

Le plaisir que procurent la restitution archéologique et la couleur locale est très fin, très délicat, très intellectuel, mais très artificiel et très fragile. Il repose sur un postulat d'authenticité.

Ce n'est pas à une perception immédiate de notre goût que nous le devons, mais bien à l'assurance que tout est parfaitement exact dans le spectacle qui nous est offert, et que les figures endormies dans la paix de l'histoire se sont levées, parées et attifées pour jouer à nouveau devant nous le rôle de leur vie. Tandis qu'il nous suffit d'ouvrir les yeux pour savoir si une scène de genre, une paysannerie, une étude, nous plaît ou nous déplaît et pour y prendre ainsi tout le plaisir possible, il est très compliqué de nous former une opinion sur une restitution archéologique. Voici, par exemple, la prise de Babylone par Cyrus ou l'entrée de Louis XVI à l'Hôtel de Ville le 17 juillet 1789 (1). Savons-nous si, durant la dernière orgie de Balthazar, les femmes portaient ces maillots de filets de soie et dévoraient ces châteaux forts de viandes que M. Rochegrosse y a prodigués? Pouvons-nous vérifier si, au moment de passer sous la *voûte d'acier*, le roi débonnaire avait un habit à la française de cette couleur? Hélas! nous sentons bien qu'à l'exception de quelques points de repère, nous sommes à l'entière discrétion de l'artiste et que nous avons besoin, pour nourrir notre illusion, d'une confiance illimitée dans sa science et dans sa conscience, dans l'exactitude de ses données et dans la fidélité de son rendu; en un mot, être sûrs qu'il ne se trompe, ni ne nous trompe. Notre illusion, partant notre plaisir, est à ce prix. Mettons que nous ayons, au début, cette confiance. Un rien suffit à nous l'enlever, car, tandis que, le plaisir des yeux une fois ressenti, il n'est au pouvoir de personne de le diminuer, le premier venu élève-t-il des doutes sur le savoir de l'artiste, et l'évocation disparaît! On s'arrêtait, au printemps dernier, dans l'avenue des Champs-Élysées, devant une Jeanne d'Arc colossale, en bronze, la lance en main, sur un cheval au galop. Par la particularité du costume, il était aisé de voir que la couleur locale avait été recherchée par l'artiste et l'on aimait à se persuader que c'était bien ainsi en effet que cette jeune fille de dix-neuf ans, habillée de fer, entrait dans les places assiégées. Là-dessus un général de cavalerie passe et se prend à rire : « Que veut dire cette manière de charger, le corps renversé, les jambes en avant? Une pelisse à Jeanne d'Arc! Quel anachronisme! Oh! le pauvre troussequin! Qu'avez-vous fait du chanfrein? Et du frontal? Mais un simple cavalier de deuxième classe sait qu'on ne met pas l'embouchure du mors sous la langue du cheval! » Voilà toute la couleur locale à vau-l'eau... L'artiste répondit, il est vrai, dans les gazettes, que son cheval exécutait le saut, non la charge, que la pelisse était du

(1) Salon des Champs-Élysées de 1891.

temps, puisque dans les chroniques il est dit que la Pucelle avait été prise par sa « hucque », etc., mais même en tenant ses explications pour satisfaisantes, l'intérêt d'une restitution n'est-il pas singulièrement diminué, lorsqu'il dépend d'un débat dont on ne peut soi-même être le juge, et s'il faut attendre pour se livrer à son émotion que des experts en sellerie aient mesuré la hauteur d'un troussequin!

D'ailleurs, aucune discussion ne s'élevât-elle et l'évocateur fût-il impeccable jusque dans les moindres détails de sa restitution, cela ne suffit pas pour que notre plaisir ne soit pas troublé. Il faut encore qu'au moment où nous vivons artificiellement en un autre temps, sous un autre ciel, avec d'autres générations, rien ne vienne nous rappeler les nôtres, nous tirer brusquement de notre rêve, car alors nous sentirons l'impression d'un anachronisme, alors même qu'aucune erreur n'aura été commise. Quelle confiance le public n'avait-il pas en M. Sardou et quel évocateur la mériterait mieux que lui? Cependant, lorsque, au milieu de *Théodora* on vit apparaître une fourchette, tout fut perdu! Cette fourchette, comme une baguette magique, avait fait évanouir l'évocation du passé. Le lendemain, il est vrai, on sut que tout était sauvé. Il y avait des fourchettes au temps de Théodora. Dès Constantin, la fourchette était connue à Byzance, et c'est une princesse byzantine qui introduisit à Venise l'usage de cet ustensile que la Chine nous envie. On s'était grossièrement trompé en criant à l'anachronisme. L'anachronisme eût justement consisté à ne pas mettre de fourchette! C'est fort bien, mais la science de M. Sardou n'en avait pas moins fait sur le public l'impression d'une erreur. On sent ainsi combien est vain ce plaisir de la couleur locale qu'un doute peut dissiper, qu'une discussion savante seule pourra restituer, qui est toujours subordonné au verdict d'un second archéologue mieux informé que le premier archéologue, en sorte qu'au moment de s'y livrer, il faut aller vers un homme de l'art pour lui en demander la permission. Encore cette foi que nous avons aux archéologues est-elle sujette à bien des défaillances. Lorsqu'on entend les organisateurs de nos expositions rétrospectives se plaindre des difficultés où l'on est aujourd'hui de se procurer des costumes complets absolument authentiques du règne de Louis-Philippe et même du second Empire, l'affirmation d'un homme de l'art qui prétend nous restituer l'*ephod* ou le *migbaah* du grand prêtre Joad a de quoi faire sourire.

Là, comme ailleurs, la science a peut-être encore plus fait naître d'espérances qu'elle n'a réalisé de prodiges. En Angleterre, où l'école archéologique a brillamment débuté, il y a quarante

ans, avec les William Fisk et les Holman Hunt, et où elle fait encore des merveilles avec les Poynter et les Alma-Tadéma, l'histoire de *Jésus enseignant les docteurs* de M. Holman Hunt est classique (1). On nous permettra de la redire, parce qu'elle est aussi très topique. M. Hunt avait passé cinq ans à étudier son sujet, soit en Judée, soit dans les bibliothèques et les collections du monde entier. Il comptait remettre ses contemporains en présence du Jésus de l'histoire. On s'émerveilla fort de son tableau, mais une Juive dit gravement : « Ces docteurs ne sont pas de la tribu de Juda, où l'on avait le cou-de-pied très cambré, ils sont de la tribu de Ruben, où l'on avait les pieds plats... » En s'apercevant, grâce à ces exemples célèbres, qu'on ne peut jamais absolument se porter garant de la couleur locale des temps anciens, bien des artistes désenchantés ont pris le parti d'en rire, et de rechercher non plus tant à peindre des Orientaux ou des Romains, mais des hommes, et à atteindre bien moins la vérité de l'histoire que la vérité de la vie. « Qu'importe qu'Achille soit Français! écrivait déjà Delacroix, et qui a vu l'Achille grec? Qui oserait, autrement qu'en grec, le faire parler comme Homère l'a fait? « De quelle langue « allez-vous vous servir? demande Pancrace à Sganarelle. — Par- « bleu, de celle que j'ai dans la bouche! » On ne peut parler qu'avec la langue, mais aussi qu'avec l'esprit de son temps. Il faut être compris de ceux qui vous écoutent, et surtout il faut se comprendre soi-même. Faire l'Achille grec! Eh! bon Dieu, Homère lui-même l'a-t-il fait? Il a fait un Achille pour les gens de son temps... Ç'a été la faiblesse de notre temps, chez les poètes et *chez les artistes,* de croire qu'ils avaient fait une grande conquête avec l'invention de la couleur locale (2). » Cette faiblesse que pressentait Delacroix a fini par être ressentie de tous, et la prétendue science de la couleur locale est devenue si vaine et si ridicule qu'on se défend, comme du feu, de l'avoir recherchée. On préfère décrire ou peindre, sous le nom de tels personnages pris dans une époque déterminée, mais transformés en types, l'humanité qu'on connaît, qu'on voit autour de soi ou qu'on imagine. C'est ainsi que M. Renan écrivait en tête de son *Prêtre de Némi* : « Pour éviter le soupçon de couleur locale, habiller tous les personnages comme les personnages de Masaccio au Carmine de Florence, ou comme les Romains de Mantegna aux Eremitani de Padoue » ; et son exemple a été suivi. Dans la jeune école symboliste, nombreux sont les drames où les acteurs flottent en dehors de l'espace et du temps, s'appelant : le roi, la reine, le premier paysan... et, au

(1) Exposé à Londres en 1861.
(2) Eugène Delacroix, *Journal,* 24 décembre 1853.

commencement d'un de ces mystères intitulé *les Pèlerins d'Emmaüs* on lit cette recommandation : « Les pèlerins sont habillés de noir, à l'ordinaire des hommes de nos jours. » Est-il donc bien surprenant qu'après les désillusions de l'école archéologique, et avec ce courant naissant de la littérature symboliste, quelques artistes, abandonnant le côté historique de l'Evangile où l'intelligence a plus de jouissance que la sensibilité, et cependant ne l'a jamais complète, se soient retournés vers le côté purement psychologique où chacun est seul juge de l'émotion qu'il ressent? Après avoir observé que sur tout désenchantement de la science, il pousse un peu de mysticisme, comme sur toute ruine d'un monument humain, des fleurs, faut-il donc protester si, désespérant de satisfaire les gens de science, ces artistes ont songé à émouvoir les gens de foi? Si, au moment où se manifeste partout un renouveau de christianisme,—printemps ou été de la Saint-Martin, nous ne savons encore, —ils ont voulu évoquer des figures émouvantes au lieu des poupées des musées ethnographiques, s'ils ont ambitionné de faire sentir moins la couleur locale de l'Évangile que sa signification universelle; de montrer non plus en quoi les costumes diffèrent, mais en quoi les âmes se ressemblent; et de ressusciter non plus devant nous les figures, mais au dedans de nous les sentimens des foules amoureuses qui suivaient le Christ parlant de paix, de concorde, de renoncement et de bonheur? Orientés vers ce but, quel chemin ces artistes devaient-ils prendre? Le même que leur devanciers. « Au xve siècle, disait ici même (1) M. Müntz, pour obtenir un redoublement de ferveur. il était indispensable de vérifier l'idéal ancien, de faire appel à des instincts moins purs, de frapper par des images crues et triviales, telles qu'en offre la vie de tous les jours. Les impressions n'augmentent-elles pas en raison de leur proximité? Le spectacle des souffrances d'un voisin ne nous touche-t-il pas plus que le récit des malheurs d'un inconnu, d'un habitant des terres lointaines? Les artistes flamands mettaient en pratique le mot d'Hamlet : « Que nous est Hécube ou que sommes-nous à Hécube pour la pleurer? » Dépouiller le Christ, la vierge, les saints de leur caractère surnaturel, les transformer en créatures faibles comme nous, soumises aux mêmes affections, aux mêmes infirmités, telle était la dure mais inéluctable condition au prix de laquelle l'art religieux, je devrais dire la religion elle-même, pourrait maintenir son prestige. Ainsi prirent naissance ces Christs, ces Madones, ces saints et ces saintes, qui sont le portrait de quelques bourgeois de Bruges,

(1) Voir la *Revue* du 1er avril 1886.

de Cologne, de Tours... » M. Müntz est-il seul à penser que le meilleur moyen de rendre intéressantes les figures de l'Évangile, c'est de les rapprocher de nous? Non certes. Presque toute l'esthétique anglaise s'inspire aujourd'hui de la même croyance. M. Vernon Lee loue fort Véronèse d'avoir fait dîner le Christ avec les *gentildonne* du XVIe siècle, si un tel spectacle donnait mieux à ses contemporains l'idée des splendeurs des noces de Cana (1). M. Collingwood applaudit un semblable anachronisme chez l'auteur du *Christ bénissant les enfans* de la National Gallery (2). « L'artiste ne pense guère, dit-il, que vous irez chicaner sur ce que son Sauveur, idéalement drapé, pose la main sur la tête de petits garçons et de petites filles de la Hollande, mais il veut prévenir l'erreur où vous pourriez tomber que tout ceci n'est plus qu'une douce histoire du passé, qu'un rêve à jamais enfui; car voici qu'Il est avec vous jusqu'à la consommation des siècles (3). » Ce dernier mot nous découvre la pieuse signification de l'anachronisme. En effet, si le Christ est parmi nous, pourquoi le représenter sans cesse parmi les peuplades de la Galilée depuis longtemps disparues? S'il est ressuscité, s'il est vivant, pourquoi l'habiller à la mode des Juifs, morts il y a deux mille ans, et non comme les hommes qui vivent autour de nous? Si la Cène n'est pas un simple repas historique comme le dernier dîner des Girondins, mais un mystère qui se renouvelle tous les jours, sous toutes les latitudes, pourquoi la représenter obstinément dans le même lieu et ne pas faire figurer à la table de l'Homme-Dieu nos contemporains et nos compatriotes? Si le sang que l'ange de Niccolo da Foligno recueille dans une coupe d'or, en détournant la tête, n'a pas été confisqué par les moines armés de Montsalvat; si, comme le veut la théologie catholique, chacun de nous est acteur dans le drame sacré; si chaque crime commis de nos jours est un coup de plus dans la Flagellation, une épine de plus dans le Couronnement, pourquoi ne pas montrer nos contemporains sur le Golgotha, crucifiant le Christ? L'esprit rationaliste protestera sans doute. Pour lui, le drame sacré est fini, la toile est tombée. Si ses effets se prolongent jusqu'à notre génération, c'est à la façon des effets de tout grand événement historique dont la répercussion s'affaiblit à mesure que les temps s'éloignent. Pour le mystique, au contraire, les mystères de la Passion se renouvellent tous les jours, comme les bois et les prairies reverdissent chaque année. En sorte que le peintre archéologue vaut mieux pour illustrer le récit de

(1) Dans ses *Juvenilia*, Londres, 1887.
(2) École de Rembrandt, salle X.
(3) *Art Teaching of John Ruskin*, Londres, 1891.

l'historien rationaliste. Mais pour illustrer l'évangile d'un croyant, peut-être faut-il un anachroniste...

L'artiste, une fois sur cette pente, y glisse d'autant plus aisément que rien, dans le caractère, dans l'attitude, dans la physionomie du Christ ne l'enchaîne à une époque précise, à un pays déterminé. Le Christ n'a pas d'accent individuel. On possède sur lui les récits des quatre évangélistes, des détails qu'on n'a pas sur beaucoup d'hommes célèbres : cependant on ne le définit pas. Voit-on aucun trait saillant qui permette de dire que la raison l'emportait sur la sensibilité ou la sensibilité sur la raison, l'énergie sur la prudence ou la prudence sur l'énergie, la mélancolie sur la bonne humeur ou la bonne humeur sur la mélancolie? L'idée d'une race exclusive s'impose-t-elle quand on pense à lui? Il était assurément Juif, et pourtant retrouve-t-on en lui des traits distinctifs qui fassent dire à un Anglo-saxon : Celui-là n'était pas de ma race, pas de mon pays? Il a beaucoup parlé, mais pas une citation des auteurs grecs ou latins qu'on lisait de son temps, pas une allusion à leurs ouvrages n'a passé dans ses paroles, et celles-ci sont à ce point dépourvues de couleur locale qu'on discute encore quelle langue parlait le Christ : le grec ou l'araméen... De même ses discours s'appliquent à tous les temps. Leurs caresses consolent aussi bien les malheureux de nos jours que ceux des catacombes. Le Christ ne date pas, ni au point de vue intellectuel, ni au point de vue moral. Pourquoi le faire dater au point de vue physique? Comment le caractériser au point de vue physiologique? Puisqu'il n'était pas plus tenace que bon, l'artiste ne saurait lui donner une mâchoire proéminente et des sourcils joints? Puisqu'il n'était pas plus poète que moraliste positif, il ne doit pas lui dessiner un front fuyant ou bombé plutôt qu'un front droit. Puisqu'il n'était pas plus avisé que généreux, on ne saurait lui attribuer un regard défiant comme celui qu'il a dans le *Prétoire* (1) de M. de Munkacsy. Et ainsi l'on élimine tous les traits distinctifs qu'on a pu imaginer... et la toile reste blanche. On se rabat alors sur une figure-type d'humanité, impersonnelle, éternelle, mais par là même froide, sans attrait et sans vie. Quoi de plus ardent que le Christ? Quoi de plus attrayant que le Christ? Ainsi le but est toujours manqué... Quand Léonard de Vinci peignait le visage du Christ, sa main tremblait. Ce n'était pas excès de respect religieux, c'était peut-être inquiétude de ne pas atteindre à l'expression vivante sans accident, sans particularité distinctive, qu'il rêvait pour lui.

(1) *Le Christ au Prétoire*, exposé à la galerie Sedelmeyer, et depuis à l'Exposition universelle de 1889.

Et il faut que cette grande figure soit attrayante pour qu'elle remplisse auprès de nous le rôle qu'elle a rempli à travers les âges auprès de tous ceux qui ont pleuré devant les crucifixions et souri aux nativités : le rôle du consolateur. Car, avec le dégoût de l'archéologie et le néo-mysticisme, voici qu'une troisième préoccupation plus immédiate, plus universelle, pèse sur nous : le rêve — ou le cauchemar — socialiste. Or, beaucoup de contemporains, semblables au jeune homme de l'Évangile, que ce rêve rend « tristes, parce qu'ils ont de grands biens, » appellent à leur secours le Nazaréen si longtemps dédaigné! Jadis, c'étaient les socialistes, faibles encore, qui venaient vers les croyans se réclamant de « Jésus de Nazareth, premier représentant du peuple, » et portaient des toasts « à tous les martyrs du socialisme, depuis le calvaire de Jérusalem jusqu'au donjon de Vincennes! » Aujourd'hui que MM. Bebel et Liebknecht tendent, selon le dicton allemand, à remplacer le martyr de Jérusalem dans le souvenir des hommes, ce sont les catholiques qui se réclament du Charpentier auprès du quatrième État en marche vers le pouvoir. Mais qu'importe au mineur de Lens ou au mécanicien de Birmingham, ce qu'un contemporain de Tibère a dit à quelques paysans de la Galilée, il y a deux mille ans? Alors on voit des publicistes, des orateurs chrétiens, descendre dans la mine, prendre part aux revendications et aux clameurs populaires, se transformer en révolutionnaires « se faisant sans loi avec ceux qui sont sans loi, pour les sauver » selon le conseil de saint Paul, et leur montrer que le plus beau programme à arborer au bout des baïonnettes à la prochaine révolte est l'Évangile, et que le libérateur à invoquer est le Christ, « toujours le Dieu des pauvres et des ouvriers, comme dit Proudhon, toujours le Dieu des opprimés et des pécheurs, toujours le Dieu de toutes les souffrances, toujours le Dieu de cette nombreuse classe qu'on renie, qu'on pressure, qu'on vole, qu'on emprisonne, qu'on calomnie atrocement, et qu'on appelle populace, plèbe. » Ils leur montrent, dans les pages du Nouveau Testament et dans les Actes des apôtres, les solutions aux problèmes du jour, les trois-huit, la nationalisation du capital, le droit au travail. Ils font du jeune homme de l'Évangile de saint Mathieu, un actionnaire qui résiste à la grève et de l'Ananie des Actes des apôtres un collectiviste selon le cœur de M. Guesde... Eh bien, cette préoccupation si répandue dans notre vie publique, comment la traduire dans l'art qui, selon les esthétiques modernes, doit reproduire tous les états d'âme importans de la société? Comment exprimer aux yeux ce socialisme chrétien qui retentit aux oreilles depuis la chaire du Vatican jusqu'à

la cathédrale de Baltimore? Évidemment en montrant le Christ prêchant dans nos docks, dans nos usines, au milieu de nos prolétaires en blouses, et si c'est là de l'anachronisme, est-il bien étonnant que l'artiste y soit amené, s'il veut refléter l'anachronisme accepté par tous, et que ces deux mots *socialisme chrétien* expriment dans la vie?

Aussi, regardez les toiles de MM. de Uhde, Lhermitte, Skredsvig et de leurs émules. Ce ne sont pas seulement des contemporains que voici, ce sont des prolétaires. Mesurez, depuis les classiques, le chemin parcouru. Le Christ est dépouillé de toutes les formules de glorification, de tous les attributs de la souveraineté. Il n'a plus autour de lui ce cortège d'anges qui étaient des courtisans, ni de chevaliers armés de fer qui étaient le militarisme, ni de donateurs qui étaient des capitalistes. Les gloires se sont dissipées, les chérubins se sont envolés, les auréoles se sont éteintes. Il ne marche plus entouré de ces nuages qui isolent Dieu dans les tableaux, comme les grilles et les antichambres isolent les puissans dans le monde. Il vient sous de pauvres habits comme autrefois; il monte les étages de nos hautes maisons ouvrières où le vice et la misère ont fait leurs ravages. Il est entouré d'artisans, de meurt-de-faim, d'agitateurs des faubourgs, tellement que l'empereur Frédéric III voyant la *Cène* de M. de Uhde s'écrie : « Cela une Cène! Allons donc, c'est une ripaille d'anarchistes (1)! » Ces groupes de misérables que le pinceau des maîtres tenait en respect au bord de la toile, tout près du cadre, dans l'ombre des plans inférieurs, se sont rapprochés. Ce tas de mendians qui, dans la *Femme adultère* de Rembrandt, regardaient avec confiance et amour le Consolateur, ces bohémiens qui, dans une grisaille du même artiste, campent autour de saint Jean, tous ces loqueteux sont accourus et se pressent, affamés. Et dans le monde des formes plastiques, la même révolution s'est accomplie. Ce ne sont plus les rois de la santé, les héros de la musculature et de la beauté corporelle, les robustes athlètes de Mantegna, du Titien, de Michel-Ange, qui sont élevés à la dignité de saints apôtres. Ce ne sont plus ces corps roses, plantureux, gras et rebondis de Rubens, l'aristocratie de la plastique et de la chair, que le Christ est venu nourrir de son pain multiplié, de son vin miraculeux, de sa communion pascale; ce sont les pauvres hères débiles, anémiés, souffreteux, qui se cachaient chez Van der Weyden, chez Thierry Bouts, chez nos Le Nain, qui n'osaient pas heurter jadis à l'atelier de nos grands artistes,

(1) Le mot est plus vif encore en allemand : *anarchistenfrass*.

où quelque modèle de profession, quelque caporale Leone, superbe et fainéant, leur eût fermé la porte au nez. Maintenant, le Christ, redevenu socialiste, les amène à sa suite dans les plus somptueux hôtels des peintres à la mode où ils sont acceptés à l'égal des beaux torses anciens, et où ils prennent leur revanche du long dédain que les Renaissans témoignaient à la laideur et à la débilité.

Enfin, cette espèce de superstition de réalisme qui s'est emparée de notre génération a peut-être aussi acheminé l'art religieux dans la voie de l'anachronisme. Au premier abord, on est tenté de crier au paradoxe. Comment la recherche exagérée du vrai peut-elle conduire au faux? Mais qui dira toutes les bizarreries et toutes les invraisemblances auxquelles le réalisme est condamné? On se rappelle la prétention de tel théâtre progressiste de rompre avec les conventions du décor traditionnel, afin de donner au spectateur, jusque dans les moindres détails des accessoires, une forte impression de vérité. Ainsi, au lieu d'un miroir en bois peint ou en toile coloriée, on suspendit une vraie glace au fond du décor, bien en face des spectateurs. Mais voici qu'à peine la toile levée, on vit se refléter dans cette glace toutes les têtes du parterre, précisément dans une scène où l'acteur était censé seul dans sa chambre. Cela donnait comme conséquence au réalisme le plus méticuleux l'invraisemblance la plus extravagante. En peinture, des recherches pareilles produisent de semblables résultats. « Ne faire que ce qu'on voit, » tel est le premier article du *credo* réaliste. Or il est évident que jamais artiste de l'avenue de Villiers n'a vu le Christ, ni ses apôtres; la plupart du temps, il n'a pas vu non plus la Palestine. Logiquement il ne devrait pas les peindre. En effet, prendre un modèle d'atelier, l'affubler de tuniques orientales, s'entourer de photographies des lieux saints, c'est peut-être faire de la couleur locale : ce n'est pas faire du réalisme. Et même aller en Terre-Sainte, comme beaucoup l'ont fait, y croquer çà et là quelques pochades, puis loger dans ces études prises sous le ciel d'Orient des figures groupées sous la lumière du vitrage d'atelier, ce n'est encore pas donner satisfaction à la formule réaliste. Par ces mots « ce qu'on voit, » le réaliste entend « ce qu'on a l'habitude de voir, » les choses au milieu desquelles on vit, qu'on aperçoit de sa fenêtre, qu'on coudoie dans la rue, les gens qu'on n'a pas besoin de faire poser, mais qui posent tout seuls, à leur insu, dans les reflets ambians, dans le plein air. Sans rien exagérer, on peut bien dire, en effet, que le peintre ne rend avec une vérité certaine, avec une vie intense, que les figures dont une contemplation prolongée lui a permis de connaître les plus secrets

ressorts, les apparences les plus fugitives et, si grand soit-il, il n'échappe guère à cette loi. Fromentin dit de Rubens : « Tout homme, toute femme qui n'a pas vécu devant lui (Fromentin ne dit pas : *qui n'a pas posé*, mais *qui n'a pas vécu*) sont d'avance des figures manquées. Voilà pourquoi ses personnages évangéliques sont plus humanisés qu'on ne le voudrait (1). » — Il n'y a donc qu'un parti à prendre pour un réaliste, s'il tient à représenter une scène du Nouveau Testament : la faire jouer par des personnages qui vivent devant lui, sous les costumes dont il sait le mieux le port, les plis, les cassures, les grimaces. On en arrive à cette conclusion radicale, et certains critiques ont si peu hésité à l'adopter qu'un d'eux écrivait, il y a six ans : « L'artiste vraiment moderne, le grand peintre d'histoire est celui qui osera crucifier le Christ sur nos places publiques au milieu des gendarmes, des soldats de la ligne et d'un peuple en redingote (2). » Voilà, ne semble-t-il pas, l'anachronisme dûment prophétisé et par avance applaudi. Voilà le goût de la modernité réaliste s'unissant à toutes les autres influences que nous avons cru démêler : réaction contre l'engouement archéologique, renaissance mystique, socialisme chrétien, pour pousser l'art religieux dans cette voie. Examinons, maintenant, comment ces rêves et ces tendances ont pris corps, se sont réalisés, et pour cela jetons un coup d'œil sur le berceau qui les a vus naître et grandir.

Voici longtemps déjà que dans la partie la plus retirée de Munich, au bout de la Theresienstrasse, parmi des jardins verts et tranquilles, non loin des champs de manœuvres, le créateur de ce genre étrange rêve et travaille silencieusement. C'est un ancien soldat qui a fait campagne à la tête de son escadron. Vers le milieu de sa vie, il laissa les armées allemandes continuer leur brutale épopée et se mit à peindre... Quoi donc? Lorsqu'on entre dans son atelier largement éclairé, à la moderne, on croit y trouver la contre-partie des souvenirs de Neuville et de Detaille ; on s'attend à un immense arsenal d'armures, d'épées, de tambours, d'étendards, à des pochades de uhlans chargeant la lance en arrêt, de chevaux démontés battant l'air, de têtes poméraniennes ou saxonnes enflammées par la joie de la lutte, les veines gonflées par les cris *hoch! hoch!* du triomphateur, puis des horizons rouges d'incendies ; on pense aux tueries de Lagny, de Bazeilles, mais non... Dans l'atelier presque vide les rares esquisses qui apparaissent çà et là prêchent la paix, le désarmement, la concorde universelle, la charité. — *Laissez venir à moi les petits enfans* — *Le Sermon sur la*

(1) *Les Maîtres d'autrefois.*
(2) Camille Lemonnier, *les Peintres de la vie*, Stevens.

montagne. — Viens, seigneur Jésus, sois notre hôte! — La légende si touchante de Hans Memling, ce soldat de Charles le Téméraire qui quitta sa horde sanglante pour peindre les *Sept joies de la Vierge*, n'est plus une légende. Seulement au XIXe siècle, Hans Memling s'appelle Fritz de Uhde. Un doux rayon de mélancolie éclaire toutes ces figures d'apôtres ou de disciples, maigres, maladives et résignées : c'est le sourire de ceux qui souffrent. En regardant de plus près, on reconnaît en eux les gens que l'on a croisés en venant, dans le faubourg : ouvriers des chantiers, pensionnaires des asiles, gibiers d'hospice, claquedens qui circulent dans la Munich grecque, froide et païenne, sous les propylées ressuscités, en cherchant péniblement leur vie et en rêvant à nouveau d'un sauveur et d'un Paradis que les journaux de la Volkspartei font miroiter à leurs yeux. Ces gens entourent le Christ, lui amènent leurs petits enfans; ceux-ci ont bien un peu peur de ce jeune monsieur si grave « qu'on n'a jamais vu rire, mais qu'on a souvent vu pleurer; » ils s'avancent tout de même et lui tendent leurs menottes en souriant. — Dans un coin, nous voyons Jésus petit comme eux, plus petit qu'eux, emporté dans ses langes, la nuit, à la lueur d'un réverbère, par une pauvre femme du peuple qui grelotte sous son fichu noir et un pauvre artisan à chapeau mou : c'est un ménage qui quitte la ville où règne le chômage; c'est la fuite devant un tyran qui, mieux qu'Hérode, tuera tous les petits enfans : la Misère. Ici, les pauvres dont il a fait ses amis dînent avec lui : c'est le repas des adieux et le soleil qui baisse à l'horizon semble annoncer la fin d'un monde. Ils l'ont accompagné dans tous ses triomphes populaires, dans les meetings tenus sur la montagne et au bord des lacs, sans que celui qui a dit : « Je ne suis pas venu appeler les justes, mais les pécheurs » s'effarouchât de leurs visages ravagés par le vice peut-être autant que par la souffrance. Il a beau leur annoncer qu'il va les quitter, personne ne croira à la mort du sauveur, parmi ces ouvriers qui ne voulaient pas croire à la mort de Lassalle frappé par une balle, dans une lutte obscure, à Carouge. Quand se sont passées ces choses? Il y a vingt siècles, quand on sculptait ces vieilles pierres de la Glyptothèque? Non, mais hier, lors de la dernière grève. Chez des Orientaux, des étrangers dont le sort nous est indifférent? Non, mais chez nous, chez ces esclaves du monde moderne qu'on voit, le soir, remonter des mines ou sortir des usines avec une résignation qui touche les uns ou une colère qui émeut les autres. C'est l'Évangile des prolétaires. L'œil s'étonne cependant et l'esprit hésite. L'ancien *rittmeister* poursuit son œuvre sans entendre les exclamations, sans écouter les remontrances, sans prendre garde aux progrès des sciences qui renouvellent tout autour de lui. Dans

le monde entier, on travaille à reconstituer les scènes de l'antiquité, à en préciser les costumes, à en épeler les langages. Nos musées se remplissent de figures ethnographiques, nos bibliothèques, de gros livres écrits de droite à gauche, les devantures mêmes de photographies des lieux saints. Des artistes comme M. Alma Tadéma poussent l'ardeur de la résurrection si loin qu'ils vivent dans leur œuvre, habitant des sortes de maisons antiques où tout leur rappelle la vie d'un contemporain de Tibère. D'autres comme M. Vereschaguine vont planter leur parasol sur les bords du lac de Tibériade pour saisir les flots scintillans où se refléta la robe sans couture du Christ. L'an dernier, les gazettes de Londres racontaient l'odyssée de M. Schmalz qui, pour peindre son *Retour du calvaire*, a passé des mois en Terre-Sainte et a célébré le premier anniversaire de son mariage à Cana, afin d'y mieux interroger le passé. La locomotive siffle parmi les hautes herbes de Saron et réveille les échos d'Emmaüs. L'épigraphie entasse ses découvertes, répand ses enseignemens... Rien de tout cela ne pénètre dans la grande maison triste de la Theresienstrasse : pas un costume, pas une chlamyde, pas un alabastrum... Pour quoi faire? Puisqu'il passe encore dans la rue des pauvres qui rêvent d'un avenir d'égalité, de bonheur, voilà les disciples du Christ. Puisqu'il y a encore dans les somptueux hôtels de Carolinenplatz des riches satisfaits d'eux-mêmes et de leur haute morale égoïste, voilà les Pharisiens. Quant au Christ lui-même, pourquoi demander à ceux qui ont vécu jadis quel costume il revêtait, quelle langue il parlait, quelle démarche était la sienne? Pourquoi fouiller la terre, gratter les inscriptions, déranger les bandelettes, balayer les poussières? *Pourquoi cherchez-vous parmi les morts celui qui est vivant?* Entendez plutôt ce mendiant qui frappe à votre porte et prenez garde que ce ne soit justement lui, ce Dieu caché! Rappelez-vous donc la scène que les religieux du moyen âge peignaient au-dessus de la porte de leur couvent : Deux moines accueillent, en l'embrassant, un pauvre pèlerin qui passe, et il se trouve que ce pèlerin est Jésus-Christ. — M. Fritz de Uhde n'est pas plus difficile que les moines du moyen âge : il voit le Christ dans le premier misérable venu et le prend pour modèle. Gravement, silencieusement, comme un somnambule marche vers le vide, il chemine dans son anachronisme jusque vers les dernières conséquences. On demeure charmé par cette peinture claire, fine, sobre, vivante, choqué par ces vêtemens modernes, stupéfait de tant d'archaïsme et d'intime poésie. Et, comme pour augmenter la contradiction des sentimens qu'on éprouve, il n'est pas rare, si l'on sort de l'atelier par une belle soirée d'août, d'entendre s'élever de la cour des casernes où l'on vient d'expéri-

menter quelque poudre sans fumée, l'air grave et doux des pèlerins du *Tannhauser*...

II

En bien des choses, le passé est l'excuse du présent. Si extraordinaires que nous paraissent les anachronismes du peintre de Munich et de ses émules, ils ne passent point en étrangeté ceux des maîtres anciens. Certes les visiteurs du Salon de 1891 furent surpris de voir crucifier Jésus sur la Butte Montmartre, mais les amateurs de causes célèbres que leurs loisirs appellent à la première chambre de la Cour, au Palais, ne seront pas médiocrement étonnés si, regardant attentivement le tableau de la Passion qui en fait l'ornement et qui remonte au xve siècle, ils prennent garde que le Christ expire sur les bords de la Seine entre l'hôtel de Nesles et le Louvre. On a trouvé déplaisant que M. Skredsvig fît voiturer dans une brouette les malades qu'on amène au « Fils de l'Homme »; mais qu'on feuillette les eaux-fortes de Rembrandt : la brouette y sert au même usage, sans soulever de protestation. On a dit qu'il était choquant de soupçonner dans la Madeleine de M. Béraud, en robe de bal, un type contemporain de demi-mondaine; mais ne l'était-il pas extrêmement pour les habitans de Mayence, au xvie siècle, de reconnaître dans la sainte Madeleine nimbée, qui se tenait sur l'autel d'une église de Halle, la maîtresse de leur archevêque, le prince Albert de Brandebourg, la fille du boulanger Reidiger, qu'ils avaient tous rencontrée dans la rue (1)? Et si l'on pense qu'au moins la figure du Christ échappait à cette manie de modernisation outrée, et que dans leurs plus regrettables travestissemens, les anciens lui conservaient toujours la robe longue, le *vestis talaris* qui l'isolait de leurs contemporains, qu'on regarde parmi les gravures de Breughel le Vieux, celle qui est intitulée *Euntes in Emmaüs*, et l'on verra un Christ s'en allant, entre deux pèlerins, la canne à la main, en culottes courtes, avec des bas mi-partis, un petit mantelet et, pour qu'on ne puisse s'y tromper, une auréole autour de son chapeau de feutre, — ce même feutre où les truands de Téniers accrochent leur pipe... Que l'on ne croie pas ces exemples laborieusement exhumés de l'œuvre des artistes qu'on a coutume d'admirer ! Ils pullulent dans l'ancienne peinture religieuse. Chez Memling, par exemple, les paysages de Rome sont des vues prises à Bâle et à

(1) Volet d'un panneau de Mathias Grünewald, commandé par le cardinal Albert de Brandebourg lui-même, autrefois à l'église collégiale de Saint-Maurice et Madeleine à Halle, puis à Aschaffenbourg; aujourd'hui à la Pinacothèque de Munich, salle III.

Cologne. Chez Téniers, saint Pierre est gardé par des miliciens flamands, aux feutres emplumés, qui jouent aux cartes. Chez Schaüffelein, les Amalécites tirent des coups de canon sur Béthulie, tandis que les cent-suisses d'Holopherne lui amènent la belle Judith. Chez Ghirlandajo, la Visitation a lieu sur les hauteurs de San Miniato d'où l'on aperçoit Florence, et les suivantes de sainte Élisabeth portent des jupes de satin rouge à treillis d'or semées de boutons d'argent, des robes de tissu broché et enfin des bandeaux de brocart d'or sur les cheveux dénoués et flottans à la mode des jeunes Toscanes du XVe siècle (1). Est-il besoin de citer Véronèse? Ses femmes bibliques sont parées et coiffées comme des podestaresses et se teignent les cheveux au *filo d'auro* selon les plus purs préceptes du *Ricettario della contessa Nani*. Regardez ses *Noces de Cana* (2) : tout le XVIe siècle a été convié à la même fête que la Vierge et que Jésus. Voilà l'empereur Charles-Quint décoré de la Toison d'or, la reine de France Éléonore d'Autriche, le roi François Ier, le sultan Soliman, la marquise de Pescaire qui mâche un cure-dents, don Alphonso d'Avalos, la reine Marie d'Angleterre, le malicieux Arétin, travesti en majordome, mécontent qu'on ait d'abord servi le vin de Galilée, moins bon que celui du miracle et, ici, bien en évidence, Titien en robe et en bonnet de soie cramoisie jouant de la contrebasse, le Bassan jouant de la flûte, Véronèse lui-même en habit blanc faisant la partie de viole, et son frère, l'architecte, debout, en tunique de brocart de soie blanche brodée de dessins verts et jaunes à reflets rougeâtres, élevant une coupe de verre de Venise pleine de la liqueur inattendue, charmé que la puissance du Christ s'affirme, en débutant, par un prodige si agréable aux gourmets. Chez Rubens, la mère éplorée du *Massacre des Innocens*, qui se tient au milieu, les mains levées vers le ciel, doit être la femme de quelque bourgmestre, car, malgré le désordre de sa toilette, on reconnaît très bien son décolleté, sa robe ajustée, ouverte sur le devant, laissant voir le corps de jupe et, autour des seins, une sorte de « rabat dentelé » selon la mode des dames du XVIIe siècle (3). Enfin, chez nous, Le Brun a peint Louis XIV en perruque assistant à la résurrection et tenant un coin du linceul de Jésus-Christ (4).

L'anachronisme n'est donc pas une exception, une fantaisie individuelle, et nos peintres de Munich ou de Paris, loin d'avoir rien innové, n'ont donc fait que renouer la chaîne des traditions

(1) Fresque du chœur de Sainte-Marie-Nouvelle, à Florence.
(2) Au Louvre, Salon carré.
(3) Pinacothèque de Munich, salle VI.
(4) Musée de Lyon.

du grand art religieux. Crier au sacrilège, à la profanation, devant leurs tentatives est peut-être bien aventureux, et, de même que Montaigne s'égayait à voir des gens « s'eschaulder » à donner sur son nez des « nazardes » à Plutarque ou à Sénèque, ces messieurs pourraient rire de nous entendre bâtonner, sur leurs dos, les maîtres du passé pour lesquels on professe le plus d'admiration. — Et d'abord, les mots de sacrilège et de profanation sont bien gros, car si l'anachronisme contemporain froisse en nous quelque chose, il n'est pas démontré que ce soit le sentiment religieux. Non seulement les âmes ferventes excusent et admirent l'anachronisme chez les anciens préraphaélites, mais il n'est pas rare de trouver en elles un vague désir de voir refleurir ces traditions perdues. « On s'est offensé, dit M. l'abbé Hurel, d'anachronismes consistant à introduire dans une même scène, sur la terre, des saints et des saintes qui ne sont vus qu'au ciel, ou à donner pour témoins à un fait de l'histoire religieuse des personnages qu'un intervalle de siècles sépare de ce fait... Nous ne saurions être fort sensibles aux scrupules de nos synchronistes à cet égard... Cette suppression de la distance naturelle des lieux et des temps semble exprimer d'une touchante façon la grande fraternité humaine et la communion profonde de tous les membres de la famille chrétienne. *Donc il ne faut pas craindre un peu d'archaïsme dans ce sens* (1). » Un autre dévot d'iconographie chrétienne, citant un vitrail de la cathédrale de Cantorbéry où le roi Henri II, nu et à genoux pour être flagellé comme pénitence du meurtre de saint Thomas, n'en porte pas moins une couronne d'or, ajoute : « Le même artiste, s'il lui avait été possible de représenter le supplice de Louis XVI, l'aurait sans doute fait monter sur l'échafaud la couronne en tête, » et conclut : « Nous ne voulons pas condamner nécessairement comme anachronisme tout costume employé avec une semblable signification par delà les temps où l'on sait qu'il a été réellement en usage (2). »

Si l'on veut, du même coup, faire le procès des peintres qui figurent le Christ au milieu d'un auditoire en vestons et des auteurs dramatiques qui l'ont, en ces dernières années, incarné sous les traits de nos acteurs à la mode, et dire que chez les uns et les autres l'insuccès a tenu à la même cause qui est le froissement du sentiment religieux, c'est aller un peu vite en besogne. Il est bien vrai que le Christ au théâtre a généralement déplu, il est vrai que le Christ contemporain au *Salon* a déplu aussi, mais des effets semblables n'appartiennent pas nécessairement à la même cause. Ce qui a choqué les croyans, dans les drames sacrés, et non seulement les chrétiens de raison, mais aussi les chrétiens de cœur,

(1) *L'Art religieux contemporain*, 1868.
(2) *Guide de l'Art chrétien*, par le comte de Grimoüard de Saint-Laurent.

tous ceux dont l'imagination a gardé la couleur de cette foi dont leur raison a effacé le dessin, ce n'est pas la modernité plastique de ces exhibitions : c'est la modernité des sentimens exprimés par l'auteur. Ce n'est pas de voir la Passion transportée sur la scène, ni l'idée qu'elle est représentée par des contemporains, et la preuve en est le succès des journées d'Oberammergau où l'on voyait figurer en grand-prêtre Ananias, un cordonnier qu'on avait rencontré une heure auparavant dans la rue. C'est de reconnaître dans les saints, dans la Vierge, dans le Christ même, les contradictions et les incertitudes de ces dilettantes sceptiques et blasés qui ont lu Strauss et Schopenhauer, Tolstoï et l'histoire de Çakya-Mouni, de ces essayeurs d'émotions religieuses, de ces frôleurs d'infini, qui se désennuient du matérialisme en créant un Dieu à leur image et en lui prêtant toutes les faiblesses dont ils se sentent eux-mêmes accablés. Ainsi Roger van der Weyden, étant lymphatique, peignait ses Christs lymphatiques. Ce qui a choqué, c'est que le Sauveur doutât de tout, de sa mission, de sa divinité, de son père, et se montrât à nous non pas même sous les apparences d'un fou qui meurt pour son rêve, mais sous celles d'un aventurier qui s'en est fait accroire et qui voit, à la lueur grandissante de l'éternité, s'écrouler tout l'échafaudage de ses ambitions et se creuser tout le vide de ses prophéties. C'est, en un mot, que ces auteurs, voulant peindre le martyr du Golgotha, ne se soient même pas élevés jusqu'à Savonarole et n'aient guère abouti qu'à une espèce de Larevellière-Lépeaux. Ayant à montrer l'Homme-Dieu, ils ont varié les proportions des deux natures. Ils ont fait un homme assez grand, mais un Dieu tout petit. Ils se sont conduits envers le Christ comme Wotan envers la Walkyrie, au troisième acte ; ils lui ont « retiré son essence divine ». Peut-être l'intérêt dramatique grandit-il à mesure que le héros diminue, devient plus semblable à nous, mais on avouera que l'esprit religieux ne saurait y gagner. On comprendra que les catholiques se soient plaints qu'on leur ait changé le Christ. Ce qui les a froissés, c'est donc de voir des écrivains s'éloigner de l'esprit de l'Évangile et non de voir les mystères de la Passion se rapprocher de nous ; c'est, en un mot, de reconnaître des âmes contemporaines dans le Christ et ses apôtres et non d'y apercevoir les figures de nos contemporains. Or la peinture ne représente pas les âmes, mais les visages, et l'anachronisme que nous étudions ici ne porte nullement sur les idées, mais sur les traits et sur les vêtemens.

Les adversaires de l'anachronisme répondront peut-être : soit, l'on n'a guère le droit de taxer nos peintres de sacrilège, mais on peut les condamner pour affectation. S'ils n'ont pas défiguré l'Évangile comme les auteurs dramatiques, il y a du moins en eux une

afféterie prétentieuse, un dilettantisme pédant à modifier les types, les costumes des personnages évangéliques et à les revêtir d'apparences qu'ils savent contraires à la vérité. Assurément les anciens maîtres l'ont fait, et nous ne les en trouvons que plus admirables, mais leur état d'esprit différait trop du nôtre pour que leurs erreurs naïves et touchantes puissent servir d'excuse à nos erreurs laborieuses et voulues. Les primitifs, en revêtant la Vierge et les saints de belles robes florentines toutes brochées d'or, croyaient leur faire honneur en les transportant dans ce qu'il y avait pour eux de plus beau au monde : Florence avec Sainte-Marie-des-Fleurs et son campanile à l'horizon ; et s'ils mettaient au Christ et à ses compagnons des costumes de leur temps, c'est que pour eux tous les temps se ressemblaient, tous les pays étaient les mêmes, et que l'Homme-Dieu avait en réalité vécu parmi des seigneurs en hauts-de-chausse et en pourpoints brodés : il avait été traîné au supplice par des lansquenets ou des condottieri, comme les Pazzi. Pour ces historiographes naïfs, les pères et les aïeux portaient le même habit que les enfans ; les Médicis avaient sans trop de transition succédé aux rois mages ; et sur ces châteaux forts à tourelles qui leur semblaient vieux comme le monde, Ponce-Pilate devait prêter l'oreille aux chants des troubadours. Puis, à ces époques de ferveur profonde, où pour aller voir des chefs-d'œuvre d'art il fallait entrer dans les maisons de Dieu, où « la mission des peintres était, selon les statuts de Sienne, de manifester avec la grâce de Dieu les choses miraculeuses opérées par la vertu de la sainte foi », les maîtres répandaient dans toute leur œuvre l'ardente piété qui les animait. L'anachronisme était donc au xve siècle l'effet d'une ignorance enfantine et d'une religieuse candeur. Or nous n'avons plus ni l'une ni l'autre. Lorsque l'humanité a atteint un certain âge, elle ne saurait plus jouer le rôle des enfans qu'en retombant dans l'enfance, et ce même balbutiement qui nous charme dans la bouche du petit être, à peine conscient, qui s'essaie à la vie, devient, dans la bouche d'un vieillard, lamentable et ridicule. »

Voilà de fortes raisons, semble-t-il, mais elles sont peut-être plus spécieuses encore que fortes. Évidemment les primitifs n'étaient point informés comme nous sur l'ethnographie divine ; sans doute ils n'avaient point lu les ouvrages de MM. Zockler, Fulda, Rohault de Fleury et de cent autres sur la Passion, ni profité des fouilles modernes en Chaldée, en Perse, en Susiane, pour leurs interprétations de l'Ancien Testament. Mais étaient-ils si naïfs qu'ils crussent plus que nous à la fidélité de leurs restitutions ? Cette naïveté règne dans l'histoire de l'art à titre de gracieuse légende ; cependant, si l'on arrive à l'invoquer pour transformer en qualité ce qui chez nos contemporains est un défaut, il

n'est pas inutile d'examiner en quoi elle consiste au juste et jusqu'à quel point elle peut servir de passeport aux fantaisies des vieux maîtres. A lire certains enthousiastes, on se figure que les quattrocentistes et leurs successeurs vivaient dans la contemplation religieuse comme dans une espèce de tour d'ivoire qui les isolait de toute science profane, de toute information technique. Pourtant cette contemplation n'empêchait pas Benozzo Gozzoli, « le plus chéri des élèves de l'Angelico », dont M. Rio vante les productions « exclusivement chrétiennes », de peindre, comme un Watteau, des embarquemens pour Cythère sur les coffrets de mariage (1), ni Van der Weyden de composer des tableaux de bains fort indécens, au dire de Facius, ni Fra Bartolommeo de dessiner ses vierges nues comme des Vénus Aphrodites avant de les transporter sur la toile (2). Mais laissons là leur candeur et venons à leur naïveté. Que Ghirlandajo peignant la Visitation sur les murs de Sainte-Marie-Nouvelle ne sût pas que la scène s'était passée à Aïn-Karin, d'accord; mais croyait-il bien qu'elle avait eu lieu à Florence? Que Van der Weyden ignorât la coiffure de la Vierge au tombeau, c'est probable; mais pensait-il bien qu'elle fût exactement celle de sa femme (3)? Gossaërt était-il convaincu que la Madeleine portait sur la tête, pour venir au sépulcre, ce prodigieux *escoffion* des dames du moyen âge? Botticelli, que l'Assomption s'était passée en face du monastère de Saint-Barthélemy, près de Florence? Véronèse, que le Christ avait visité Venise, et Rubens que la Hollande avait été le témoin du massacre des Innocens? Et tous ceux qui se sont représentés eux-mêmes, sous leur costume habituel, assistant à une des scènes de l'Évangile avec leurs parens et leurs amis, croyaient-ils réellement y avoir pris part? Quand vous êtes au Palais Riccardi, à Florence, et que le gardien fait manœuvrer l'écran réflecteur qui projette la lumière de la fenêtre sur l'admirable *Adoration des Mages* de Benozzo Gozzoli, quels sont les personnages qui apparaissent à vos yeux, chevauchant vers Bethléem? — Ce sont les Médicis, Cosme, le Père de la patrie, à côté de Laurent le Magnifique, Pierre de Médicis à côté du cardinal Salviati, puis plus loin l'empereur Paléologue, et enfin, dans la foule, le peintre lui-même. Et quand de là vous allez à Pise et que vous errez dans ce Campo-Santo silencieux où l'on est si bien, selon M. Taine, « pour rêver aux grands hommes et à la chose publique, » qui voyez-vous sur les murs, dans la grande fresque de la Tour de Babel? —

(1) National Gallery, salle II, *l'Enlèvement d'Hélène.*

(2) Uffizi, salle des dessins des Maîtres, voir cadre 130.

(3) National Gallery, salle XI. Comparer la coiffure de la *Madeleine au Tombeau* et celle du portrait de la femme de Roger van der Weyden.

Encore les Médicis. Benozzo Gozzoli croyait-il donc que les Médicis avaient vu dans le cours de leur glorieuse existence la nuit de Babel et l'aube de Bethléem? Et quand vous promenant dans notre Panthéon, à Paris, vous reconnaissez dans les catéchumènes qui assistent au *Triomphe de Clovis* les figures bien connues de MM. Clémenceau et Coquelin, pensez-vous qu'il y ait moins de naïveté chez M. Blanc que chez Benozzo Gozzoli et que l'anachronisme n'ait pas été commis avec la même préméditation par tous les deux?

A trop insister sur la naïveté des primitifs, on s'expose à ne démontrer que la sienne propre. Il est trop évident, et c'est un *truism* à répéter, qu'en donnant à leurs personnages de la Bible ou de l'Évangile exactement le même costume qu'ils portaient eux-mêmes, les anciens anachronistes savaient qu'ils n'étaient point exacts. Encore s'ils avaient cherché à reproduire les modes anciennes de leurs pères ou de leurs aïeux, mais c'étaient très souvent les modes du jour, la dernière *fashion* dont ils habillaient les apôtres et les disciples de Jésus-Christ. Dans l'*Adoration des Mages* de Van der Weyden à Munich, les assistans portent des souliers à la poulaine et à patins; dans le triptyque de la Résurrection, un des archers porte des pantalons à pieds, ce qui date tout autant dans le moyen âge que, dans notre histoire moderne, la culotte courte ou la coiffure en catogan. Le fait est tellement connu, que les historiens d'art, pour fixer la date d'un tableau, invoquent souvent la mode précise dont le peintre a paré ses personnages sacrés.

Mais si les anciens se savaient dans le faux, dira-t-on, du moins ignoraient-ils quelle était la vérité. Dans la nuit des temps, ils ne pouvaient rien distinguer de précis, et sans avoir une foi bien grande dans la fidélité de sa restitution, peut-être eussent-ils été fort empêchés d'en imaginer une autre, en sorte que leur naïveté reposait sur leur impuissance. Ils voyaient que ce qu'ils faisaient n'était pas rigoureusement exact, mais ils ne voyaient pas que c'était nécessairement faux, comme le voient les anachronistes de nos jours. — Eh bien, même réduite à ces proportions, l'ingénuité des anciens nous paraît encore très contestable. Tant qu'on se trouve en présence de primitifs qui n'ont jamais observé la couleur locale dans leurs œuvres et qui n'en ont trouvé aucun modèle dans celles de leurs devanciers, on peut croire à leur naïveté absolue et proclamer qu'ils ignoraient les anachronismes dont ils se rendaient coupables. Mais si, d'aventure, on trouve chez les successeurs et les élèves d'un peintre assez bien renseigné certains anachronismes que celui-ci n'avait pas commis; mieux encore, si le même artiste, après avoir fait preuve de connaissances archéo-

logiques assez approfondies dans une œuvre, les abandonne dans une autre pour se jeter dans l'anachronisme le plus évident, tout l'échafaudage des distinctions fondées sur la naïveté des anciens croule aussitôt.

Or ils sont nombreux les maîtres qui, après avoir très exactement observé la couleur locale de l'Évangile sur tel ou tel point, l'ont délibérément négligée et systématiquement proscrite de leurs grandes compositions. A qui fera-t-on croire que Rembrandt donnait par ignorance des physionomies hollandaises à son Christ et à ses apôtres, lui qui nous a laissé, dans ses eaux-fortes intitulées *la Synagogue*, des types israélites si curieusement observés et si fidèlement rendus? Rubens n'a-t-il pas étudié avec le plus grand soin et un bonheur d'expression que nos plus habiles ethnographes ne surpasseront pas, des types de noirs Éthiopiens (1), et cela l'a-t-il empêché de mettre souvent des Européens dans ses scènes d'Orient? En ce qui touche l'archéologie, ses lettres à M. de Peiresc, bourrées d'observations érudites, ne prouvent-elles pas qu'il avait poussé très avant la connaissance de l'antiquité? En a-t-il moins bardé de fer, comme des condottieri, les soldats qui massacrent les innocens, et habillé les mères israélites comme des Anversoises? Gossaërt, qui fit des Juifs si parfaitement allemands sur les murailles de l'hôtel de ville de Nordlingen, n'aurait-il pas vu les têtes si expressives que son maître Dürer a données aux Juifs, notamment dans sa *Sépulture?* Pareillement, Schulein qui peignit des visages teutons dans son *Joachim et sainte Anne à la Porte d'or* n'avait-il pas des israélites en grand nombre, à Ulm, autour de lui pour lui servir de modèles à une époque où, chassés d'Espagne et même de France, les Juifs refluaient en Allemagne? Le Poussin ne savait-il pas qu'il y avait des chameaux dans la suite d'Eliezer? Il n'a eu garde d'en mettre cependant et Le Brun l'en félicite, car « ces objets bizarres pourraient débaucher l'œil du spectateur (2). » L'exemple de Mantegna est encore plus topique. Si vous regardez son histoire de saint Christophe peinte sur les murs de l'église des frères Eremitani, à Padoue, vous remarquez des soldats romains habillés à la façon des gardes du xve siècle et une série de spectatrices coiffées du bonnet à double corne qu'on retrouve dans les miniatures de 1450 à 1460; vous serez tenté de croire que l'artiste ne savait rien du costume romain et d'admirer, en cet anachronisme, la naïveté de cet âge d'or. Mais lorsque vous apercevez, à côté, l'histoire de saint Jacques le Majeur devant Hérode Agrippa, du même Mantegna, où se révèle dans les monumens et

(1) Par exemple la tête de nègre de l'ancienne collection Narischkine.

(2) Discussion à l'Académie royale des Beaux-Arts du 10 octobre 1682, résumée par Guillet de Saint-Georges.

les costumes une connaissance relativement très approfondie de l'archéologie latine, et que vous apprenez, par les documens les plus précis, que les fresques où règne l'anachronisme ont été peintes *après* celles où domine la couleur locale, vous êtes bien obligé d'avouer que si Mantegna a fait de l'anachronisme dans les dernières, c'est bien parce qu'il l'a voulu et non parce qu'il n'a pas su comment l'éviter. En effet, si cet ami de l'archéologue Félice Féliciano abandonna la restitution archéologique pour l'anachronisme, c'est de propos délibéré, sur les conseils du Squarcione qui lui dit à peu près ceci : « Laisse là ta science froide et tourne-toi vers la vie! » Et quand Véronèse, venu après Raphaël, après Léonard, après tous ceux qui avaient établi les *canons* du costume religieux, déploie toute sa science des modes vénitiennes et entoure le Christ des *gentildonne* de son temps, il faut bien, malgré qu'on en ait, s'avouer à soi-même que si l'anachronisme ne choque pas, ce n'est pas la naïveté de l'artiste qui le couvre de son voile protecteur! Et si l'on nous disait qu'à la vérité ces grands maîtres savaient à quoi s'en tenir sur leurs fantaisies anachroniques, mais que la foule moins instruite et plus crédule ne le savait guère et n'en était donc pas blessée, nous répondrions que les sentimens de ces foules nous importent peu. Comment nous autres, sommes-nous choqués par les anachronismes de MM. de Uhde, Blanche, Lhermitte et Béraud, tandis que nous ne le sommes point par ceux des Rubens, des Rembrandt et des Véronèse? — telle est la question. D'ailleurs on se tromperait fort si l'on s'imaginait que tous les croyans acceptaient aussi facilement que nous les acceptons aujourd'hui les anachronismes des anciens maîtres. Savonarole tonnait déjà en pleine chaire de Sainte-Marie-des-Fleurs contre les peintres qui habillaient la Vierge de brocarts, de soies florentines et la couvraient de bijoux et de pierreries, disant qu'ils savaient parfaitement qu'elle n'avait jamais été ainsi et qu'ils en faisaient de propos délibéré *una meretrice* (1). Et un siècle plus tard, le Saint-Office de Venise citait Véronèse par devant son tribunal et lui demandait pourquoi il s'obstinait à mettre des hallebardiers allemands dans la *Cène* de Jésus-Christ, pourquoi il y introduisait un bouffon, le perroquet au poing, et toutes sortes d'autres anachronismes semblables. Véronèse n'excipait nullement, comme on l'eût fait volontiers aujourd'hui, de sa naïveté. Et, les juges de l'Inquisition le pressant de leurs questions, le grand artiste finit par dire : « Je crois qu'à parler vrai, il n'y eut ce jour-là à cette Cène que le Christ et ses apôtres, mais lorsque, dans un tableau, il me reste un peu d'espace, je l'orne de figures d'invention. »

(1) Sermon pour le samedi après le 2e dimanche de Carême.

Voilà qui est net. Aussi bien que n'importe quel artiste de la place Pigalle ou de l'avenue de Villiers, Véronèse savait qu'il n'y eut jamais de lansquenets allemands à la Cène du Christ. Il savait que ses toiles étaient peuplées d'anachronismes, et, loin de s'en repentir, il en prodiguait toutes les fois qu'il le pouvait. On ne peut donc invoquer sa naïveté pour expliquer que ses anachronismes ne nous choquent pas, alors que des anachronismes semblables nous choquent chez nos peintres contemporains. Comme il n'y a pas plus de naïveté chez l'un que chez les autres, il faut donc qu'il y ait une autre raison pour laquelle les hommes en redingote qui entourent le Christ de MM. de Uhde ou Béraud nous déplaisent, et ceux en robe vénitienne qui entourent le Christ de Véronèse excitent notre admiration.

III

Il reste, en effet, après avoir considéré l'anachronisme aux points de vue rationnel et religieux, à l'envisager sous son aspect pittoresque, c'est-à-dire non plus avec notre entendement, mais avec nos yeux, en nous souvenant qu'il n'y a pas seulement pour juger des œuvres d'art une cervelle raisonnante, ni même une âme impressionnable, mais encore un certain sens du beau et du laid, que Töpffer appelait le sixième sens, et qui a bien aussi son importance. Or cet instinct, appelé à se prononcer sur le costume contemporain dans les scènes de l'Évangile, a bientôt fait de le condamner, non parce qu'il est anachronique, mais tout simplement parce qu'il est laid. C'est ce sens qui est blessé devant les redingotes et les gilets à transparens des Pharisiens ; c'est lui qui souffre, qui crie, devant le dressoir bourgeois de l'auberge d'Emmaüs ; et ce que nous prenons pour la protestation de nos scrupules archéologiques ou de notre sentiment religieux est surtout, au fond, la révolte de notre goût. Il nous répugne de voir les figures grandioses, presque fabuleuses des apôtres, des « pêcheurs d'hommes », emprisonnées dans des habits de coupes géométriques, aux plis disciplinés, aux couleurs plates, de sentir leurs gestes souverains masqués, contrefaits, dénaturés par les tournures incommutables du vêtement confectionné, de ne plus retrouver dans leurs apparences plastiques la mâle grandeur et la forte simplicité que l'Évangile révèle dans leur caractère. Cette répugnance, nous ne la ressentions pas tout à l'heure devant la longue tunique de brocart de soie blanche que Benedetto Caliari a revêtue pour venir aux noces de Cana, ni devant l'admirable robe de soie cramoisie dont s'enveloppe Titien jouant de la contrebasse pour récréer Jésus de Nazareth. Ici, la somptueuse harmonie des lignes cadrait

avec la majesté du sujet. Même aujourd'hui, revêtez les auditeurs du Christ avec des costumes contemporains, mais magnifiques, et vous verrez que l'anachronisme ne déplaira plus tant. Il y a au Musée de Lyon un très beau Mai de Le Brun : c'est le Christ qui ressuscite, et au-dessous de lui, saint Louis qui lui présente humblement son successeur Louis XIV. Cela n'a point paru très extraordinaire aux beaux esprits de Versailles, et, encore de nos jours, nos yeux s'accoutument à ces vêtemens de cour, à ces pourpres et à ces hermines humiliées sous les pieds du Nazaréen, nu comme un esclave. C'est que leurs plis riches et noblement ordonnancés satisfont notre goût de la beauté. Concevrait-on la même scène jouée par deux chefs d'État contemporains, en habits noirs, dialoguant avec le Dieu qui sort de son tombeau? Non, n'est-ce pas! Et pourquoi tel homme d'État qui consacra sa vie à soutenir les doctrines évangéliques, ne ferait-il pas figure sur un tableau de sainteté aussi bien que Louis XIV? Parce qu'il serait en habit noir, tout simplement. La contre-épreuve est facile à faire. Au lieu de choisir notre personnage contemporain parmi les hommes portant des vêtemens inesthétiques, prenons-le parmi ceux que revêt un costume pompeux et largement décoratif, comme celui des cardinaux, par exemple, la scène devient tout de suite plus acceptable. Ne peut-on pas supposer un artiste peignant pour la cathédrale de Carthage une fresque où l'on verrait le cardinal qui la fonda présentant ses Pères Blancs au Christ ressuscité? Pour contemporains que seraient ces personnages, la scène deviendrait-elle déplaisante, ou choquante, en soi? En aucune façon. Pourquoi? Parce que ces personnages font profession de piété? Sans doute, mais surtout parce qu'ils portent un costume esthétique. Parce qu'ils exaltent notre sentiment du Bien? Assurément, mais encore plus parce qu'ils ne froissent pas notre sentiment du Beau.

« Il n'y a point de tableau de grand maître, a dit l'auteur des *Salons*, qu'on ne dégradât en habillant les personnages, en les coiffant à la française, quelque bien peint, quelque bien composé qu'il fût d'ailleurs. On dirait que de grands événemens, de grandes actions ne soient point faits pour un peuple aussi bizarrement vêtu; et que les hommes dont l'habit est si guinguet ne puissent avoir de grands intérêts à démêler : il ne fait bien qu'aux marionnettes. » Ce que Diderot pensait du costume de son temps, sans doute plus frivole, mais plus varié d'ailleurs et plus coloré, nous le dirons du nôtre, cette enveloppe égalitaire qui unifie non seulement les conditions sociales, mais encore les charpentes humaines, recouvre toutes les difformités, masque toutes les malfaçons et loge dans le même paletot, non seulement le chef de l'État

et son dernier commis, mais encore l'Apollon du Belvédère et Triboulet. Ce n'est pas que notre costume soit laid parce qu'il est uni : le peplum des Grecs l'est bien davantage ; ni parce qu'il est noir ; quels magnifiques effets Van Dyck et Rembrandt n'ont-ils pas tirés des noirs ! mais parce que ses formes géométriques, tantôt étriquées, tantôt redondantes, loin de rendre fidèlement les renflemens des bras, les saillies des hanches, les courbes du col, les attaches des poignets, les méplats du torse, y substituent la conception rigide et artificielle des tailleurs. Or, s'il est une vérité acquise en esthétique, c'est que le vêtement doit suivre la forme qu'il recouvre, l'envelopper sans la cacher, et l'orner sans la travestir, comme le style fait l'idée. L'opinion de M. Sully Prudhomme qu'une machine est esthétiquement belle en tant qu'expressive ou représentative de ses moteurs est encore plus juste appliquée au costume qui doit être représentatif du corps humain. Cela saute aux yeux, lorsqu'on parcourt quelque collection de costumes historiques ou tout simplement de vieilles gravures de modes. Le pourpoint sied mieux que la redingote où flottent des basques inutiles, la culotte courte mieux que le pantalon qui prête à la jambe le même volume de la cheville jusqu'au genou. La chaussure qui suit exactement la forme du pied est de meilleur goût que la poulaine ou la spatule. Un bras d'amazone est plus gracieux que celui d'une manche à gigot qui semble inventée pour recouvrir une énorme tumeur. « L'habit de nature, dit très bien Diderot, c'est la peau ; plus on s'éloigne de ce vêtement, plus on pèche contre le goût. » La draperie flottante, la toge des anciens ne déroge pas à cette règle : elle la confirme, au contraire, car plus qu'aucun autre vêtement, elle révèle le corps humain. Les plis traduisent le corps qui est sous la draperie, comme les rides et les jeux de physionomie traduisent l'âme. Qu'une jeune fille prenne ce que les Grecs appelaient l'*anabole hémidiploïdion*, c'est-à-dire une longue pièce de tissu souple, carrée, et qu'elle se l'attache aux épaules : aussitôt la draperie reproduit les formes qu'elle recouvre, creusant mille plis révélateurs, et ainsi le vêtement, au lieu d'être décrété d'avance par la main d'un couturier, se trouve être le calque du dessin divin. Cela est si vrai qu'on ne peut considérer la tunique ou le manteau comme de beaux vêtemens que s'ils sont souples, c'est-à-dire si leurs plis sont assez fréquens pour exprimer les plus légères saillies, les moindres changemens d'attitude et faire sentir le nu : telles les tuniques des canéphores cheminant sur le Parthénon ; une chape massive recouvrant d'une forme sommaire, mais inflexible, tout le corps humain est d'un fâcheux effet, tandis que la calyptre de tissu léger qui moule les Tanagréennes s'éventant avec leur flabellum offre des lignes d'une rare beauté. Il semble donc

que, si le vêtement, n'est pas façonné d'avance selon le nu, il doit être souple et amorphe, afin de se modeler sur le personnage qu'il recouvre. Or notre vêtement moderne s'éloigne de ces deux conditions, autant qu'il est possible. Il a sa forme propre, immuable, et tandis que toute la défroque d'un Grec du temps de Phidias, posée sur une chaise, ne donne l'idée d'aucun être organisé, la défroque d'un homme de nos jours constitue à elle seule un bonhomme avec ses bras, ses jambes, et, au bout d'une perche, peut faire illusion aux petits oiseaux. Seulement la pièce de tissu carrée ou oblongue, mise sur un être humain, se modèlera sur lui, deviendra un homme, tandis que l'habit restera un bonhomme, quel que soit l'Apollon qui entre dedans.

Ces principes rappelés, il va de soi que les bonshommes font peut-être leur office dans une scène de genre, une anecdote peinte, un coin de la vie terre à terre spirituellement saisi, mais qu'ils ne se peuvent supporter dans une grande page d'histoire, de symbole, où l'ampleur des pensées demande l'ampleur des lignes, et la noblesse des sentimens le style des attitudes. Les artistes enthousiastes de 93 l'avaient bien senti, eux qui réclamaient un changement radical du costume moderne, afin de pouvoir exprimer noblement « l'héroïsme de nos guerriers et les fastes sublimes de la Révolution »; eux qui se plaignaient de « l'ingratitude d'un costume qui fait gémir la toile et repousse le ciseau ». Ces jacobins qui voulaient décréter l'esthétique, comme d'autres décrétaient la victoire, avaient raison, et, en termes moins pompeux, nous dirons la même chose. Sans doute il peut germer de grandes pensées sous la coiffe d'un chapeau haute-forme, et battre un noble cœur sous les revers d'une redingote, mais l'œil qui n'aperçoit pas la pensée voit le cylindre et, sans sonder le cœur, contemple la double rangée de boutons! Et cette impression des yeux est si forte qu'elle traîne à sa suite toutes les autres. Il n'en est point de même au théâtre, et l'adage *ut pictura poesis* n'a que faire ici. Au théâtre, le personnage d'un être difforme, d'un fou, d'un bouffon, peut, à de certains momens, nous soulever d'admiration, parce que, si l'on voit le personnage, on l'entend aussi, et que l'impression reçue par l'oreille combat celle qu'ont reçue les yeux. En lisant un poème, nous oublions encore plus aisément la difformité plastique, car nos impressions sont successives, et la plus récente provoquée par la sublimité des sentimens efface ou atténue la précédente faite du dégoût de l'aspect physique. Mais dans un tableau, dans une statue, le personnage ne parle pas, ou, s'il parle, ce n'est que par la langue des lignes et des couleurs, et ce sont nos yeux qui l'entendent. Quoi d'étonnant, dès lors, si pour traduire les idées élevées, les sentimens profonds que doivent inspirer les figures

de l'Évangile, il faut écarter les tournures vicieuses, les termes impropres, c'est-à-dire les formes disgracieuses, les lignes déplaisantes du vêtement contemporain ?

Et ici, nous devons nous garder de confondre ce qui est simplement laid avec les formes dont nous parlons et que nous appellerons, si l'on veut bien, « inesthétiques ». Une figure de buveur bourgeonnée est laide; elle n'est pas inesthétique. Un frac de chez le bon faiseur est inesthétique; il n'est pas laid. Vous dites : Mon bel habit. Or si l'art peut transformer le laid, le faire rire, chanter, pleurer, le dramatiser, le poétiser, il ne peut rien sur l'inesthétique. Voici un feutre informe, tout pelé par l'usure, tout noirci par la pluie, tout roussi par le soleil, avec une plume jadis étincelante qui penche tristement. Il est laid. Vous ne voudrez pas le porter par les rues ; donnez-le à Téniers, à Murillo ; il en fait une loque resplendissante sur l'oreille d'un de ses magots ou de ses mendians. Mais ne vous hâtez pas de crier que l'art est un grand magicien et qu'il peut toujours, comme semble le dire Pascal, attirer notre admiration par les images de choses dont nous n'admirons pas les originaux. Faites plutôt la même expérience avec le cylindre correct, sorti de chez le chapelier à la mode, et qui est beau pour un cylindre : posez-le sur cette table. Maintenant, appelez tels artistes que vous voudrez : les réalistes, les impressionnistes, les naturistes, les caractéristes, les pointillistes et les rose-croix ; priez-les de faire quelque chose avec ce couvre-chef, en peinture, sculpture, pastel, gravure en taille-douce ou galvanoplastie : ils ne feront rien qui vaille. C'est qu'au rebours du vieux feutre qui n'était que laid, le tuyau de poêle est inesthétique.

Faute de faire cette distinction, l'on commet parfois d'étranges abus de raisonnement. De ce que tel grand artiste a fait un chef-d'œuvre d'un modèle déplaisant, — et le plus souvent ce modèle n'était déplaisant qu'aux regards inattentifs de la foule, — on conclut que le sentiment, la vision personnelle est tout dans l'art plastique, et l'objet rien ou peu de chose. On proclame l'égalité de tous les thèmes et de tous les sujets, de toutes les formes et de tous les traits devant l'artiste. On traite légèrement les règles de l'ancienne composition, du balancement des lignes, les *canons* de la beauté, et persuadé

> Qu'il n'est pas de serpent ni de monstre odieux
> Qui par l'art imité ne puisse plaire aux yeux,

on en déduit que, seule, une pusillanimité routinière a empêché nos maîtres d'aborder les scènes vivantes fournies par la science ou l'industrialisme modernes avec leur milieu nouveau, leur

attirail utilitaire, c'est-à-dire des vues de locomotives et de marteaux-pilons, des réunions d'habits noirs ou de paletots, des laboratoires de chimistes ou d'électriciens. Par de beaux syllogismes ordonnés, des littérateurs expliquent à nos peintres que l'art doit, pour conserver son influence et son prestige, pour toucher aux *mortalia corda* de l'homme contemporain, s'attacher aux manifestations de la vie moderne dans toutes ses caractéristiques, et que rien d'humain ne doit lui être étranger. Les Renaissans furent grands parce qu'ils peignirent leur temps : peignons-donc le nôtre, disent-ils. D'ailleurs, l'époque plastique de la peinture est passée, et la simple représentation des belles formes ne peut plus demeurer l'idéal d'une société intellectuelle et psychologique avant tout. Comme la machine est le signe de notre activité intellectuelle, et le vêtement utilitaire la caractéristique d'une génération plus avide de résultats que curieuse d'attitudes, il s'ensuit qu'il n'y a aucune raison pour ne pas leur donner la place des anciens quadriges et des vieilles simarres. En effet, il n'y a aucune raison pour un philosophe. Mais le goût, comme le cœur, a des raisons, que la raison ne connaît pas. Quelque chose l'impressionne plus que tous les syllogismes du monde, c'est la laideur des scènes contemporaines qui encombrent nos expositions. Les peintres qui ont écouté les théories sociologiques de nos écrivains et naïvement sacrifié leur sens inné du beau à l'ambition de traduire fidèlement les aspirations utilitaires de leur temps, ont misérablement échoué. Toutes ces vues de gares de chemins de fer, de réceptions officielles ou de manifestations populaires, de solennités électorales ou scolaires, de cliniques de chirurgiens ou d'hypnotiseurs, d'usines et de chantiers, promues à la dignité de grandes pages de style ou d'histoire, ont excité fort peu d'enthousiasme, bien qu'assurément elles traduisissent nos préoccupations actuelles mieux que le *Serment des Horaces* ou que l'*Entrée des Croisés à Constantinople*. On a pu ainsi constater que l' « intellectualité », la suggestivité même des sujets ne sont pas tout dans une œuvre d'art, et que la beauté des figures et des costumes compte bien aussi pour quelque chose. On commence à ne plus rire autant des sculpteurs qui donnaient une toge à Napoléon ou un manteau de roulier à Lamartine, depuis qu'on voit flotter sur les boulevards les redingotes en bronze vert des grands hommes que leur mauvaise étoile fit naître à une époque de réalisme. On excuse les allégories des classiques : la Science, l'Industrie, représentées par de belles femmes aux attitudes conventionnelles, lorsqu'on regarde ces machines bizarres et compliquées qu'on a hissées avec leurs inventeurs sur des piédestaux. Devant toutes ces apothéoses scientifiques ou industrielles, on perçoit

vaguement qu'il ne suffit pas à une bobine électrique d'être le nœud du progrès moderne pour devenir un agréable sujet de contemplation, et que, si la locomotive porte un monde nouveau dans ses flancs et éveille pour le moins autant de suggestions que le cheval de Phidias, cependant une frise de locomotives courrait risque de plaire infiniment moins que la cavalcade des Panathénées. On comprend enfin que, si le Christ en redingote n'est ni moins religieux, ni moins rationnel que le Christ en pallium ou en simarre, il y a beaucoup de chances pour que l'on fasse du premier une figure moins esthétiquement belle que du second.

Au lieu de tant philosopher, dirions-nous volontiers aux artistes, regardez avec vos yeux et jugez selon votre goût de ce qui est beau et de ce qui est laid, de « ce qui fait bien » et de « ce qui fait mal ». Ne vous préoccupez pas de faire un Christ pour les socialistes, ni un Christ pour les néo-chrétiens, ni un Christ pour les analystes de l'âme moderne. Faites un Christ pour les amoureux de la Beauté : c'est le seul qui soit sûr d'être adoré. Ne songez pas trop à ce qu'ont pu penser les Primitifs au fond de leurs cloîtres, ou les Renaissans dans leurs *cortile;* ne cherchez pas à ressusciter les « états d'âme » de Masaccio ou de Lippi, ni à hausser vos figures à la psychologie des leurs. Tous ces grands mots cachent des pièges. Songez à faire une œuvre plastiquement belle. Et alors sur la question qui vient de nous occuper, votre verdict n'est pas douteux. Qui que vous soyez, étant artistes, vous jugerez que la tunique et le pallium du Christ, c'est le beau, que le vêtement moderne c'est le laid, et votre bon sens aura triomphé, sans phrases, d'une gageure ou d'un malentendu.

Le centurion de l'Évangile ne voulait pas que le Christ entrât dans sa maison. « Dites seulement une parole, et mon serviteur sera guéri! » Hélas! nous ne savons trop le mot miraculeux et divin qui guérirait la maison moderne du mauvais goût pharisien qui l'envahit, ni le vêtement des préoccupations utilitaires qui l'enlaidissent. Mais, du moins, n'y faisons pas entrer le Christ ni aucune des grandes figures qui ont laissé parmi les hommes un souvenir de beauté. Attendons d'avoir une architecture sobre et grande, un vêtement esthétique, une vie calme et noble. Avant de figurer l'Homme-Dieu comme un contemporain et un compatriote, attendons que les hommes soient redevenus semblables à des dieux.

ROBERT DE LA SIZERANNE.

L'AVENIR

DES

MÉTAUX PRÉCIEUX

Le 28 octobre 1893, j'étais à Cripple Creek, dans le Colorado (États-Unis d'Amérique), à trois mille et quelques cents mètres au-dessus du niveau de la mer. J'avais passé ma journée à parcourir en compagnie de quelques ingénieurs ce nouveau district minier, ouvert seulement depuis deux ans à l'activité des « prospecteurs (1) » et déjà peuplé de plus de douze mille personnes. Pour un *baby camp*, un campement dans l'enfance — comme les Américains l'appellent dans leur langue pittoresque — c'est un assez joli chiffre ; aussi ne parlent-ils de leur nouveau-né qu'avec amour et dévotion. De tous les côtés des États-Unis, ils accourent visiter le domaine de Cripple Creek, les 108 mines baptisées des noms les plus variés et dont les travaux font ressembler les hauteurs environnantes à une immense fourmilière. Partout une activité intense : des bâtimens élevés comme par enchantement en une semaine ; des charrois incessans sur toutes les routes d'alentour ; des mineurs expérimentés affluant des autres parties du Colorado ou des États voisins. Le soir, assis dans le hall du Palace hôtel, éclairé à la lumière électrique tout comme les rues de la ville âgée de dix-huit mois, je lisais le journal du cru, le *Broyeur* (*Crusher's Gazette*), qui n'est point le seul de Cripple Creek. Nous avons aussi une gazette du matin, et bientôt nous

(1) Gens qui font métier de rechercher les gisemens miniers.

aurons une troisième feuille quotidienne, plus considérable que les deux premières. Soudain une grande rumeur s'élève, la foule s'amasse autour de l'hôtel et se porte à la rencontre d'un vieillard encore vert, qu'elle salue de ses hourras : il s'arrête sur le balcon et se met en devoir de haranguer la foule. C'est le gouverneur du Colorado, l'honorable D. J. Waite, l'un des chefs du nouveau parti populiste, qui se sépare à la fois des républicains et des démocrates. Je ne prêtai d'abord, je l'avoue, qu'une attention distraite à son discours. J'y trouvais beaucoup de lieux communs sur la tyrannie du capital, le despotisme des banquiers, l'égoïsme de la perfide Albion, dont j'avais trop souvent été fatigué en Europe, et je m'étonnais qu'ils eussent franchi l'Atlantique et trouvé un écho dans ce pays vigoureux, où la masse est non seulement intelligente, mais instruite.

Je regardais le ciel où les étoiles brillaient d'une incomparable splendeur; j'admirais les pics neigeux des Montagnes Rocheuses qui nous entouraient et je savourais la pureté d'un air délicieux. Malgré la saison avancée, la réunion avait lieu en plein air. Des centaines de mineurs aux costumes et aux figures pittoresques se tenaient debout dans la rue et écoutaient respectueusement les tirades de leur gouverneur.

Ce cadre merveilleux, cette sérénité et cette beauté de la nature prêtaient à cette banale réunion électorale une grandeur dont bien peu d'assistans, à coup sûr, étaient frappés, mais qui contribuait peut-être, sans qu'ils en eussent conscience, à les maintenir dans ce religieux silence au milieu duquel parlait l'orateur. Tout à coup je fus frappé par une sortie véhémente dans laquelle l'honorable D. J. Waite comparait le président Grover Cleveland, demandant au Congrès de suspendre les achats d'argent de la Trésorerie, au roi Louis XIV révoquant l'édit de Nantes et forçant des centaines de mille de huguenots à s'expatrier! Je souriais à ce parallèle, difficile à expliquer, mais de nature à émouvoir la foule, lorsque le gouverneur ajouta : « D'innombrables ouvriers qui étaient occupés à ce légitime labeur des mines d'argent ont été réduits à quitter leurs villages et à chercher ailleurs à gagner leur vie. » Puis vint une péroraison brillante, qui n'avait plus aucun rapport avec la question du métal argent, mais qui fit sur l'auditoire un effet profond : elle se termina par la citation d'un poème de Longfellow, que le vieillard récita d'une voix large et émue. Ces vers sonores soulevèrent des tonnerres d'applaudissemens et des coups de sifflet, lesquels aux États-Unis sont la plus haute marque de l'enthousiasme populaire.

Après avoir eu l'honneur d'une audience de dix minutes, que

le très affable gouverneur me donna avec une simplicité yankee, dans le hall de l'hôtel, au milieu de la foule de ses électeurs qui venaient lui serrer la main, je sortis et me promenai fort avant dans la nuit.

Certes, les argumens de l'orateur ne m'avaient nullement ébranlé. L'endroit même où j'étais me gardait de toute sensibilité anti-économique à l'égard des mineurs; j'étais au milieu d'un champ d'or : Cripple Creek produit déjà près de 1 500 000 francs par mois et promet d'augmenter régulièrement la moisson annuelle du monde en métal jaune. Beaucoup des victimes du Louis XIV qui réside à la Maison-Blanche ont trouvé dans ce nouveau district un salaire aussi élevé que celui qu'ils recevaient et une vie aussi facile que celle qu'ils menaient dans les régions argentifères. Néanmoins le problème monétaire se dressait devant moi pour la millième fois de ma vie : il s'imposait à mes méditations avec une force singulière. Je ne saurais dire que les raisonnemens que j'avais faits et acceptés jusque-là me parussent le moins du monde ébranlés; mais il me semblait que, malgré tout, je n'avais pas encore épuisé la question; que certaines parties en étaient restées dans l'ombre; et que je me devais à moi-même de tenter un nouvel effort pour soulever un autre coin du voile et tâcher d'ajouter une parcelle de vérité à celles que j'avais déjà pu entrevoir.

Pourquoi l'or seul et non plus l'argent? Les statistiques suffisent-elles à expliquer le bouleversement contemporain dans la valeur relative des deux métaux? Beaucoup des argumens avec lesquels on combat l'argent ne s'appliquent-ils pas à l'or? S'il est incontestable qu'on ne peut pas assigner un rapport légal à deux marchandises, doit-on nécessairement pour cela exclure de la fonction monétaire l'un des deux métaux? Chacun de nous se souvient de cette admirable page du philosophe Jouffroy, sans cesse citée comme un modèle de sincérité et d'émotion sublimes. Par une nuit silencieuse, en face des vieux arbres du préau de l'École normale, Jouffroy se sent saisi d'un doute qui atteint toutes les croyances avec lesquelles il a vécu jusque-là. Il descend dans son âme avec un courage qui lui coûte, mais qui ne se dément pas une seule minute. Il reconnaît qu'il a besoin de « repenser » à nouveau une foule d'idées qu'il a crues jusque-là ancrées en lui. Il voit s'ouvrir devant lui une nouvelle vie de recherches et d'angoisses. Il n'hésite cependant pas. La vérité avant tout. Il travaillera toute sa vie, s'il le faut, à se refaire une foi.

Sans me permettre de comparer les vérités et les croyances économiques aux vérités et aux croyances religieuses, j'ose dire

que cette nuit du Colorado, au cœur des Montagnes Rocheuses fut pour moi ce que celle de l'École normale avait été pour Jouffroy. Non, nous ne saurions nous contenter de ce que nous avons admis jusqu'à ce jour : si le raisonnement mathématique est impuissant à détruire certaines doctrines, elles n'en sont pas moins insuffisantes, elles n'assurent pas à elles seules, à l'heure actuelle, la marche des sociétés humaines. Il faut donc, sans les renier, chercher à les compléter. Il faut creuser plus profondément le puits d'où la vérité doit sortir. A l'image de ces hardis mineurs qui descendent sous terre et fouillent la roche pour y découvrir le précieux filon, il nous faut sonder l'abîme et lui arracher encore quelques-uns de ses mystères.

« Ce livre est un livre de bonne foi, » disait le grand Montaigne, qui ne pensait pouvoir le mieux recommander. Les pages qui suivent ont été écrites avec la plus entière sincérité, elles sont le fruit de méditations intenses. Je sens fort bien que nous sommes encore loin du but. Peut-être, cependant, mes lecteurs trouveront-ils ici quelques idées nouvelles qui pourront les aider dans leurs recherches et provoquer chez eux des réflexions dans une direction vers laquelle ils n'étaient pas encore orientés.

I

Le grand problème monétaire devient chaque jour plus grave. La violence des évolutions du monde amène une succession tellement rapide des événemens que l'homme le plus attentif, le plus préoccupé du sujet, peut à peine observer d'une façon un peu approfondie les phénomènes essentiels. A plus forte raison lui est-il malaisé de formuler en cette matière les conclusions de la science économique, cette science essentiellement contingente et dont la plus grande difficulté résulte de ce qu'elle dépend de faits sans cesse modifiés et renouvelés. Nous ne songeons ni à en diminuer le mérite ni à en méconnaître la portée. Mais l'absolu n'est point son domaine, et la tâche première consiste à distinguer d'un côté ce qui constitue la partie en quelque sorte mathématique de l'économie politique, c'est-à-dire celle qui peut se formuler en lois presque aussi rigoureuses et certaines que les lois mêmes de l'inflexible géométrie, et de l'autre, celle qui doit jusqu'à nouvel ordre se contenter de généraliser le plus possible les événemens quotidiens de l'histoire de l'humanité.

Si certaines règles de l'échange, de la distribution des richesses, peuvent être considérées comme définitives, il nous

semble que le problème monétaire est loin d'avoir reçu une solution théorique, bien que les difficultés pratiques puissent paraître momentanément écartées dans un petit nombre de pays. Aussi, malgré la quantité énorme d'ouvrages publiés sur la matière, sans parler des considérations émises par d'éminens philosophes à diverses époques, est-il plus nécessaire que jamais d'en reprendre l'étude au point de vue doctrinaire. Il résulte, d'une façon évidente, de la condition présente de l'humanité, qu'il serait absurde de vouloir essayer de mettre l'univers entier au même régime monométalliste, que ce soit l'étalon d'or ou l'étalon d'argent. Or, si une vérité n'est pas susceptible d'application immédiate, nous devons être singulièrement circonspects à son égard et rechercher avec d'autant plus d'énergie et de sincérité les autres élémens de la question.

La théorie, à cette heure, doit se borner à affirmer une sorte de vérité élémentaire, à savoir qu'il n'est pas possible d'appeler du même nom un certain poids d'or ou un certain poids d'argent. Ici peut-être, comme en bien des choses humaines, l'imperfection de notre langage a contribué à obscurcir nos idées. Beaucoup d'ardentes controverses monétaires s'arrêteraient, ne seraient peut-être jamais nées, si nous nous étions mis au préalable d'accord sur la définition des mots et si nous n'avions pas désigné, dans la plupart des langues modernes, deux choses différentes par le même vocable. C'est là un point qui, croyons-nous, n'a guère été observé jusqu'ici, qui en tout cas n'a pas été mis en lumière ni placé, comme nous le jugeons nécessaire, à la base même des études monétaires.

Tout le monde a plus ou moins approfondi la question de la monnaie elle-même, énuméré les matières qui, en dehors des métaux précieux, ont servi successivement et servent encore aujourd'hui dans certaines parties du monde de mesure aux échanges. Les coquillages, les poignards, les paquets de tabac, les grains de verroterie, les bons de maïs des haciendas mexicaines, dans le passé ou dans le présent, ont joué et jouent ce rôle, en attendant la monnaie future qui — Edison l'affirmait ces jours-ci à un reporter américain — sera constituée par des cubes de farine séchée, comprimée et estampillée au coin du gouvernement. Si même nous nous bornons à ce qu'on est convenu d'appeler les métaux précieux, nous rappellerons que l'or et l'argent n'ont pas eu seuls ce privilège. La Russie a frappé à un certain moment des pièces de platine qui n'étaient point des monnaies divisionnaires. Mais, sans vouloir multiplier les difficultés d'un sujet déjà terriblement ardu par lui-même, qu'il nous suffise de

considérer l'or et l'argent, c'est-à-dire les deux métaux qui ont joué un rôle essentiel au point de vue monétaire dans l'histoire de notre civilisation et de celles qui ont précédé la nôtre. Les quelques milliers d'années qu'embrassent nos connaissances à cet égard peuvent sembler au premier abord un espace de temps considérable; elles sont probablement bien peu de chose dans le développement de l'humanité. Cette première réflexion servira à refroidir l'intempérance de certains apôtres de l'une ou de l'autre solution, en les invitant à essayer de se représenter d'une part ce que fut la monnaie dans les temps préhistoriques et d'autre part ce qu'elle pourra être dans l'avenir.

En nous contentant d'aborder la question telle qu'elle se présente à la fin du XIXe siècle, nous nous trouvons en présence des faits suivans : Les principales nations du globe effectuent leurs échanges et calculent leur richesse au moyen de pièces d'or et d'argent; nous laissons à dessein de côté le billet de banque ou d'État, qui, pour ne pas être réduit à la condition d'assignat, doit être un engagement formel ou tout au moins une promesse éventuelle de fournir au porteur de l'or ou de l'argent en paiement de ce papier. Nous négligeons encore davantage les monnaies divisionnaires, qui ne sont en réalité, elles aussi, qu'une promesse de payer. Car, bien que contenant en elles-mêmes une certaine fraction de leur valeur nominale, elles doivent, dans toute bonne organisation monétaire, pouvoir être échangées contre des monnaies de pleine valeur. C'est ce qu'exprime par exemple formellement la loi allemande.

Mais qu'il s'agisse de disques d'or, d'argent, de cuivre, de nickel ou de billets de banque les représentant, la langue désigne d'un seul et même nom l'unité qui les constitue. Nous appelons franc un poids de 0,3225 grammes d'or à neuf dixièmes de fin; nous appelons franc un poids de cinq grammes d'argent à neuf dixièmes de fin.

Il est probable que, si deux noms différens avaient été réservés à ces deux objets, l'humanité serait aujourd'hui plus avancée dans l'étude du problème. Les conférences monétaires internationales elles-mêmes auraient peut-être été moins stériles. Il ne faut pas s'imaginer que, parce que dans le cerveau de chaque Français l'idée de quatre pièces de cinq francs en argent est parfaitement adéquate à celle d'une pièce de vingt francs en or, cette identification soit une de ces œuvres élémentaires de la pensée humaine que nous nous figurons volontiers avoir été accomplie même par les intelligences primitives. Le contraire est vraisemblable si nous essayons de faire abstraction de l'état présent de nos con-

naissances. Nous sommes ainsi pourvus, s'il est permis d'employer cette expression, d'un certain nombre d'idées qui nous paraissent simples parce qu'elles ont été celles de la génération qui nous a précédés, et que nous en avons été imprégnés dès notre enfance. Mais, si nous voulons remonter à la source, nous jugerons que cette équivalence entre l'or et l'argent n'a pas dû être établie un seul instant par les premiers hommes qui se servirent des deux métaux, jaune et blanc, comme monnaies. De même qu'ils durent admettre la variation du poids d'or ou d'argent par rapport à une même quantité d'autres marchandises, un certain poids de fer par exemple, de même ils durent comprendre et bientôt constater que, suivant les temps et les lieux, une même quantité d'argent s'échangeait contre une moindre ou plus grande quantité d'or, et inversement qu'en échange d'un certain lingot d'or ils obtenaient, suivant les temps et les lieux, un lingot d'argent de poids variable.

Après tous les travaux de nos hellénistes, nos sinologues et nos égyptologues, après le bel ouvrage de Lenormant sur *la Monnaie dans l'antiquité*, il n'est pas démontré que chez tous les peuples anciens employant les métaux précieux un même mot servît à désigner indistinctement une certaine quantité, toujours invariable, d'or ou d'argent. Les Grecs comptaient par mines ou talens *d'argent*. C'est du moins ce qui fut longtemps le cas dans les républiques grecques avant l'arrivée en grandes quantités des monnaies d'or perses. M. Théodore Reinach, dans le très intéressant mémoire qu'il vient de publier sur les *Origines du bimétallisme*, fait observer que le rapport de valeur des métaux précieux chez les Grecs, loin d'avoir eu la fixité que la légende lui attribue, a varié dans le courant de leur histoire dans des proportions très notables. Il y a bien eu une période d'environ 150 ans, pendant laquelle une sorte de bimétallisme au sens moderne a existé ; mais, en général, lors qu'un Grec énonçait une monnaie, sans désigner le métal dont elle était formée, c'est que le nom seul, par lui-même, indiquait déjà ce métal. Rappelons à cette occasion que les anciens Grecs employaient un troisième métal monétaire, non le cuivre, — qui n'obtint le rang de monnaie libératoire qu'en Égypte, où sa valeur était fixée au soixantième de celle de l'argent, et à Rome, dans les premiers siècles de son histoire, — mais l'électrum, l'or blanc, alliage d'or et d'argent que l'on recueillait dans le Tmolus et le Sipyle ainsi que dans les sables du Pactole. A l'époque où la Lydie frappait des monnaies de ce métal, qui, d'après les hypothèses les plus vraisemblables, se trouvait à l'état natif et n'était pas le résultat d'un alliage artificiel, elle eut un trimétallisme légal : électrum,

or et argent. La valeur du statère d'or était fixée aux quatre tiers de celle du statère d'électrum de même poids. Il est bien certain alors qu'il ne suffisait pas de dire « un statère » pour éveiller dans le cerveau d'un Lydien une idée complète : il fallait spécifier statère d'or ou statère d'électrum.

Le rapport entre l'or et l'argent a été de 1 à 14 au temps de Périclès, de 1 à 12 au temps de Platon et de 1 à 10 au temps de Ménandre. Cette dernière proportion avait été adoptée par Alexandre le Grand, qui, frappant des monnaies d'or et d'argent à l'exemple des rois de Perse, établit un bimétallisme qui subsistait encore dans le monde hellénique au moment de la conquête romaine. Mais cette période ne représente que la moindre partie de l'histoire de la civilisation grecque. Pendant tout le reste de cette époque mémorable dans le développement de l'humanité, divers métaux précieux ont servi de monnaies; une équivalence a été établie entre eux *à des taux variables :* ils ont circulé tantôt concurremment, tantôt à des momens différens. Mais, dans tous les cas, l'esprit public admettait l'instabilité des proportions.

Au moyen âge, la loi salique, en fixant le *wehrgeld* à payer pour racheter le meurtre de telle ou telle catégorie d'hommes, les estimait à un plus ou moins grand nombre de sous *d'or*. Après la période mérovingienne se passe un fait monétaire des plus curieux : l'or, qui constituait à peu près la seule monnaie libératoire sous la première dynastie, disparaît soudainement pour faire place à l'argent, qui forme exclusivement, tout d'un coup, la monnaie carlovingienne. Les numismates font de vains efforts pour expliquer cette brusque transition, qui résulte de la façon la plus claire de tous les indices que l'on peut recueillir, mais qui est absolument inexpliquée jusqu'à ce jour.

Aujourd'hui même, l'idée de cette identification est loin d'être absolue, puisque dans certains contrats il est stipulé que le paiement se fera en tant de pièces de l'un des deux métaux spécialement désigné. En Amérique, par exemple, le créancier et le débiteur se mettent d'accord pour ne pas admettre le mot dollar comme une désignation suffisamment claire, suffisamment individualisée : mainte obligation de chemin de fer y est stipulée payable, tant en intérêt qu'en principal, « en dollars d'or du poids et de la finesse établis par les lois existantes au jour du contrat ». Il existe dans le même pays, à Boston en particulier, des sociétés immobilières propriétaires de terrains considérables situés souvent dans les États de l'Ouest, qu'elles louent pour 99 ans. Les locataires y élèvent des constructions dont la jouissance leur est acquise jusqu'à l'expiration de ce bail emphy-

téotique, et paient jusque-là au propriétaire une rente, qui est fréquemment stipulée « en un certain nombre de grains d'or ».

C'est là la démonstration la plus saisissante de ce que c'est, en réalité, que la monnaie, à savoir : un certain poids d'un métal donné. S'engager à payer un certain chiffre de dollars dans ces conditions, c'est tout simplement s'engager à livrer au jour de l'échéance un certain nombre d'onces ou de grammes d'or. L'engagement des compagnies de chemin de fer est identique, bien qu'exprimé d'une façon différente, à celui des locataires de terrains. Que la monnaie des États-Unis d'Amérique vienne à changer, que le Congrès démonétise l'or, débaptise l'unité monétaire, établisse le cours forcé des billets de banque, l'engagement ci-dessus n'en demeurera pas moins irrévocable et incommutable : le créancier aura le droit d'exiger exactement ce que son débiteur s'est engagé à lui payer, « un certain nombre de dollars d'or du poids et de la finesse établis par les lois existantes au jour du contrat », ou, en d'autres termes, un certain poids d'or pur.

L'humanité dans son évolution ne simplifie pas toujours les questions. Les dénominations monétaires usitées chez les différens peuples ont obscurci le problème, dont les élémens apparaîtraient beaucoup mieux si, au lieu de parler par exemple de mille francs, nous disions 322 grammes d'or. La comparaison entre les monnaies des divers pays deviendrait alors aisée, et il suffirait que les diverses nations aient adopté la même unité de poids (sur laquelle elles seront moins longues à se mettre d'accord que sur l'unité monétaire) pour que l'un des côtés les plus ardus du problème ait disparu. Que l'on aille en Chine, c'est-à-dire chez l'un des peuples qui ont le mieux compris que la monnaie est un certain poids d'un métal précieux ; que l'on demande à un Chinois si l'obligation contractée par lui de livrer un certain nombre de taels, c'est-à-dire un certain poids d'argent, peut être liquidée en livrant un certain poids d'or, nous serions bien étonné s'il ne répondait pas que ce poids d'or sera variable selon les époques.

Il pourrait sembler étrange à une génération qui a appris à compter en francs d'entendre dire qu'un homme possède 32 kilogrammes d'or au lieu de cent mille francs. Mais si nous voulons réfléchir à ce que signifie l'expression de cent mille francs, que représente-t-elle à notre esprit? Un pouvoir d'acquérir un certain nombre d'objets qui seraient payés au moyen de cinq mille pièces de vingt francs, ou, pour parler plus simplement, 5 000 pièces de vingt francs. Or ces 5 000 pièces de vingt francs ont été mon-

nayées au moyen d'une barre d'or pesant 32 kilogrammes (1). L'expression est donc équivalente : mais elle cesse de l'être si on veut l'appliquer à notre état présent, car cent mille francs en France, à l'heure actuelle, ne veut pas seulement dire 32 kilogrammes d'or ; cela veut dire aussi 500 kilogrammes d'argent. Or l'immense avantage de l'autre manière de compter, en un certain poids d'un certain métal précieux, serait précisément d'ouvrir les yeux de l'humanité sur l'impossibilité pratique du double étalon : nous ne disons pas du bimétallisme ! Nous distinguons absolument ces deux états ! Sous le régime du double étalon (l'expression propre serait l'étalon alternatif), l'autorité souveraine a décrété qu'un gramme d'or équivaut à 15 grammes et demi d'argent dans l'Union latine, ou à 16 grammes d'argent (15,99) aux États-Unis, ou à 15 grammes 7/8 en Hollande. Le bimétallisme serait l'état dans lequel on se servirait des deux métaux, mais sans que le gouvernement prétendît leur imposer un rapport fixe. Pour en revenir à notre exemple, les esprits les plus simples ne pourraient-ils pas comprendre qu'un homme possesseur de 500 kilogrammes d'argent et qu'un autre possesseur de 32 kilogrammes d'or n'ont pas nécessairement la même fortune ?

L'idée du métal précieux comme représentant la richesse est difficile à analyser d'une façon complète : elle est encore plus difficile à justifier par le raisonnement. L'or ni l'argent ne nous rendent par eux-mêmes de services essentiels. Le fer, le plomb, le cuivre, nous sont infiniment plus utiles et même nécessaires. Il n'en est pas moins constant que l'humanité dans son ensemble a admis l'or et l'argent à la fonction monétaire. Une partie de la production annuelle de chacun de ces métaux est employée par l'industrie, ce qui, soit dit en passant, garantit l'argent tout aussi bien que l'or contre une dépréciation absolue. Le reste fait fonction de monnaie en vertu d'un accord tacite, mais à peu près universel ; nous en exceptons certaines peuplades sauvages, qui d'ailleurs, dès qu'elles sont en contact avec les nations plus avancées, ne tardent pas à se civiliser sous ce rapport plus vite que sous d'autres et s'empressent de rechercher les métaux précieux aussitôt qu'elles ont appris ce qu'ils peuvent leur procurer.

Il n'est pas aisé d'expliquer pourquoi l'or et l'argent remplissent cette fonction de préférence à tant d'autres substances. Certaines de leurs qualités : rareté, dureté, fusibilité, homogénéité, ductilité, éclat, sonorité, inoxydabilité, les y rendent aptes à coup sûr et les désignent d'une façon spéciale. Le prix du temps et de l'ef-

(1) Nous négligeons les fractions.

fort employés à les extraire des entrailles de la terre se traduit également dans leur valeur. Mais ceci n'est pas une explication suffisante; car ce même travail appliqué à d'autres matières ne réussirait pas à leur assurer cette fonction dans l'organisation sociale.

Sans croire, comme certains théologiens, à une institution divine, en vertu de laquelle l'or et l'argent auraient de toute éternité été désignés pour servir de monnaie, et sans prétendre accuser de sacrilège celui qui démonétise l'un ou l'autre, nous devons reconnaître qu'un certain consensus de l'humanité paraît jouer ici son rôle. Certes, les lois du travail d'un côté, de l'offre et de la demande de l'autre, entrent pour une part considérable dans la valeur des métaux précieux, mais elles n'en constituent pas à elles seules tous les élémens. Ce qui le prouve, c'est que de 1850 à 1855 la production annuelle de l'or avait doublé dans le monde sans faire varier la cote de ce métal d'une façon appréciable, tandis que l'argent a baissé récemment de 40 p. 100 dans la période où sa production annuelle a quadruplé. A un quart de siècle de distance, des variations énormes dans la production de chacun des deux métaux ont eu des effets tout différens.

On ne saurait donc méconnaître l'importance de l'autre élément, c'est à dire de l'aptitude à remplir la fonction monétaire, et nier que la législation des différens pays ait son influence sur la valeur de l'or et de l'argent.

II

Les partisans de l'étalon unique ont parfaitement raison de soutenir qu'on ne peut appeler franc à la fois une certaine quantité d'or et une autre quantité d'argent : mais ils ne démontrent pas qu'on ne puisse pas avoir simultanément deux monnaies portant, si elles ne sont pas désignées par leur poids, des noms différens, ou au besoin le même nom, mais suivi de la désignation du métal. Pourquoi n'aurions-nous pas le franc d'or et le franc d'argent? ou pourquoi ne nous servirions-nous pas parallèlement du gramme d'or et du gramme d'argent?

Je suis également frappé par la faiblesse des argumens des deux côtés. D'une part, quand les *monoristes* nous disent que le public ne veut plus de la monnaie d'argent parce qu'elle est trop pesante, ils oublient que la monnaie d'or, elle non plus, ne saurait être sans inconvénient employée à des paiemens dépassant certaines sommes. On l'a bien vu en décembre 1892, alors que la

Banque de France, ne pouvant plus émettre de billets, payait en métal jaune à guichets ouverts : c'était à qui réclamerait des billets. Or, des billets peuvent tout aussi bien représenter de l'argent que de l'or : les États-Unis ont les *silver certificates* qui sont la représentation directe, la photographie en quelque sorte des dollars d'argent monnayés reposant dans les caisses de la Trésorerie; ils ont également les billets du Trésor, *Treasury notes*, qui sont, eux aussi, garantis par de l'argent et sur la nature particulière desquels nous allons revenir dans un instant. Du moment où le public accepte volontiers le papier en représentation des espèces, peu importe le poids de celles-ci. Il ne s'agit que d'en apprécier la valeur.

D'autre part, quand les *silveristes* (je voudrais acclimater en France un mot spécial pour désigner le métal-argent afin de le distinguer de l'argent-monnaie au sens général) nous disent que gonfler la masse métallique monétaire c'est augmenter la fortune publique dans la même proportion, ils attribuent aux métaux précieux, que ce soit l'or ou l'argent, un rôle qui n'est pas le leur. Qu'est-ce que cette masse métallique en comparaison de la richesse réelle d'un pays? On évalue à des centaines de milliards la fortune tant mobilière qu'immobilière de la France. Fussions-nous détenteurs, comme certains auteurs le croient, de six milliards de numéraire, qu'est-ce que cela, en comparaison du premier chiffre?

Il est certain que démonétiser un métal dans un pays, c'est en appauvrir les habitans, puisqu'ils ont reçu ce métal et l'ont payé en marchandises ou en travail à sa pleine valeur. Mais autre chose est enlever à des monnaies existantes leur force libératoire, autre chose cesser de frapper des monnaies libératoires avec ce métal; dans ce dernier cas on ralentit ou peut-être même on arrête l'extraction du minerai dans les pays producteurs, on les prive d'un profit éventuel, mais c'est tout. Et encore ne faut-il pas oublier que l'industrie minière dans son ensemble est une des plus aléatoires et des moins rémunératrices qui soient. Dans cette Amérique qui est pourtant le pays minier par excellence, l'ensemble du capital placé et dépensé réellement dans les mines d'or et d'argent ne rapporte pas 1 p. 100. Atteindre cette industrie n'est pas frapper une de celles qui enrichissent le plus la contrée. C'est encore un côté de la question qu'il convient de mettre en lumière si on veut être parfaitement équitable.

Du reste, le bimétallisme ne doit pas être envisagé au point de vue de l'intérêt des propriétaires de mines d'or et argent, ni de leurs ouvriers. Les uns et les autres se livrent à une industrie

qui doit courir les risques inhérens à toute entreprise humaine et n'ont pas droit à plus de protection que les mineurs occupés à l'extraction de la houille, du fer ou du cuivre. Tout au plus pourront-ils, dans un pays protectionniste, réclamer un traitement égal à celui des autres industriels, c'est-à-dire des tarifs protecteurs contre le minerai étranger; mais c'est tout. Il s'agit de savoir s'il est de l'intérêt de l'humanité en général d'employer aux usages monétaires deux métaux précieux ou un seul, et, plus spécialement, si l'Europe et l'Amérique du Nord doivent ne plus frapper aucune pièce de métal argent à force libératoire. Pour répondre, il convient de tenir compte de l'état monétaire du monde, tel que nous le décrivions plus haut, d'en analyser les divers élémens, et d'essayer de deviner quels seront les grands courans commerciaux de l'avenir.

III

Quand nous disions que l'Europe et l'Amérique du Nord se servent de l'étalon d'or, nous énoncions une vérité qui ne s'applique qu'à un certain nombre de contrées, les plus riches et les plus puissantes, il est vrai, mais dont la situation diffère totalement de celle des autres. L'Angleterre, la France, l'Allemagne, la Hollande, la Belgique, la Suisse, les États Scandinaves, la Roumanie et la Turquie en Europe, les États-Unis et le Canada dans l'Amérique du Nord, ont assez d'or pour régler leurs transactions internationales au moyen de ce métal. Mais la Russie vit sous le régime du cours forcé, l'Autriche de même, bien qu'elle essaie depuis deux ans de reprendre les paiemens en or, sans y avoir réussi encore et en paraissant même plus éloignée du but qu'à la première heure; l'Italie, pour n'y être pas nominalement réduite, n'en est pas moins en plein papier-monnaie; l'Espagne est au même point, ainsi que la Serbie. Au Portugal, le papier règne en maître, avec une couverture métallique inférieure peut-être à ce qu'elle est partout ailleurs. Quant au Mexique, sa constitution monétaire est celle du monométallisme argent pur; ce métal y est frappé librement en piastres pour compte de tous ceux qui apportent des lingots à la Monnaie. C'est le seul pays important parmi ceux de l'Europe et de l'Amérique du Nord qui soit sous ce régime. Le reste du monde, sauf l'Australie, la Tunisie, le Cap et le Transvaal, qui vivent sous le régime de l'étalon d'or, règle ses transactions en papier ou en argent. Ce dernier métal constitue en particulier la circulation de l'Inde, bien que la libre

frappe y soit interdite depuis 1893, de l'Indo-Chine, de la Chine et partiellement aussi celle du Japon, qui possède en outre une circulation de monnaies d'or. Voilà donc six ou sept cent millions d'hommes qui ne connaissent pour ainsi dire pas d'autre monnaie, de grandes nations qui depuis des siècles ont été habituées à n'évaluer la richesse qu'en argent. Nous ne pouvons les ignorer. Ce ne sont pas des sauvages africains ou polynésiens. Leur commerce intérieur est immense, leurs relations avec nous sont nombreuses et grandissent chaque jour. Un des traits caractéristiques de l'Exposition universelle de Chicago en 1893 était énorme progrès réalisé par le Japon. De 1889 à 1893, c'est-à-dire dans le court intervalle qui avait séparé la célébration à Paris du centenaire de la Révolution française de celle du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, aux bords du lac Michigan, des observateurs attentifs ont pu constater les pas rapides faits par ce pays asiatique, dont la population égale celle de la France et dont l'industrie rivalise parfois avec la nôtre. N'avons-nous pas un intérêt considérable à nous préoccuper de son système monétaire, c'est-à-dire de l'un de ses moyens d'échange avec l'Europe?

Lorsqu'un Mexicain parle d'une fortune de cent mille piastres, il se représente la contre-valeur en terres, en maisons, en marchandises, en bétail, de cent mille pièces d'argent à l'effigie de la République mexicaine, pesant chacune vingt-sept grammes. De même lorsqu'un Anglais parle de cent mille livres sterling, il se figure l'équivalent de cent mille pièces d'or appelées souverains ou de mille billets de la Banque d'Angleterre de cent livres sterling chacun, ce qui est la même chose, puisqu'il sait fort bien que ces billets sont convertibles en or. En France nous avons déjà essayé d'analyser l'idée du franc, et nous avons trouvé que, grâce à notre éducation première, nous établissions une assimilation parfaite entre un certain poids d'or et 15 fois et demie le même poids d'argent. Mais cette confusion est due uniquement à la loi et à la tradition des deux ou trois générations qui nous ont précédés. Au Japon, le petit commerce lui-même fait la distinction entre les yens d'or et les yens d'argent. Aux États-Unis, où les changemens de régime monétaire depuis la fondation de la République, il y a un siècle, ont été plus fréquens que chez nous durant la même période, on a pris l'habitude de parler de dollars d'or et de dollars d'argent, après avoir, durant la guerre de Sécession et les années qui la suivirent, compté en dollars papier, dont personne n'ignorait la différence avec les dollars métalliques. Aujourd'hui la langue courante des États-Unis distingue les dollars

d'or et les dollars d'argent, bien que tous deux soient également monnaie à force libératoire (*legal tender*). Dans l'encaisse des banques, dans les publications de la situation de la Trésorerie, figurent les divisions suivantes : espèces monnayées or et argent, billets du gouvernement (ancienne émission dite vulgairement *greenbacks*, remboursables exclusivement en or), certificats d'or, certificats d'argent, ces deux derniers papiers émis en représentation d'espèces monnayées de l'un ou l'autre métal, et enfin billets de la Trésorerie (*Treasury notes*) émis en représentation de lingots d'argent achetés de 1890 à 1893 par la Trésorerie en vertu du *Sherman Bill*.

Ces *Treasury notes* présentent un caractère étrange, à peu près unique, croyons-nous, dans l'histoire monétaire du monde, et méritent d'être étudiées de très près. En vertu du *Sherman Bill*, le secrétaire d'État à la Trésorerie a, pendant trois ans, acheté tous les mois 4 millions et demi d'onces d'argent au cours du marché et a émis, en représentation de ces lingots, des billets de banque dits *Treasury notes*. Mais le montant de dollars qu'il a émis n'est point, comme on pourrait le croire de prime abord, le chiffre correspondant à la quantité de pièces d'argent qu'il eût pu monnayer au moyen de ces lingots, au titre et au poids du dollar d'argent américain; c'est un montant identique à celui des dollars d'or qu'il a déboursés pour acquérir ces lingots. Si par exemple avec 3 dollars d'or il achetait une quantité de métal blanc égale à celle contenue dans 4 dollars d'argent, ce n'est pas 4 dollars de *Treasury notes* qu'il émettait, mais 3 seulement. Il en résulte que la quantité d'argent contenue dans une *Treasury note*, c'est-à-dire représentée par elle, est plus forte que la quantité d'argent contenue dans une pièce d'un dollar en argent. C'est une situation extrêmement curieuse et digne de fixer notre attention. On propose, il est vrai, de la faire cesser en autorisant le secrétaire de la Trésorerie à frapper des dollars au moyen de tous ces lingots, ce qui procurerait au Gouvernement un bénéfice énorme de plus de 250 millions de francs, et en faisant simultanément rentrer dans ses caisses, afin de les détruire, les *Treasury notes*. Le public n'y ferait point d'objection, à condition bien entendu qu'il puisse toujours obtenir des dollars d'or en échange des dollars d'argent. Autrement il protesterait à juste titre contre cette diminution de valeur infligée à une partie de la circulation. En tout cas il résulte clairement de la coexistence des *Treasury notes* et des dollars d'argent que les États-Unis ont à la fois deux dollars d'argent de valeur intrinsèque différente, lesquels ne sont assimilés qu'en vertu d'une décision du pouvoir souverain. Mais il convient d'in-

sister sur le fait que cette assimilation n'a pu s'opérer que parce que ces deux dollars d'argent sont chacun également convertibles en un dollar d'or : sinon le législateur américain eût été impuissant à les rendre égaux l'un à l'autre.

Malgré cela, et bien que toutes ces pièces et tous ces billets aient de par la loi une valeur égale, les publications officielles, les bilans des banques les distinguent soigneusement. Il y a plus. Les Chambres de compensation de certaines grandes cités américaines rejettent le dollar d'argent et ses signes représentatifs, *quoiqu'ils soient monnaie légale*. C'est là une des démonstrations les plus frappantes qu'il soit possible de donner de l'impuissance de la loi à constituer une monnaie avec autre chose qu'un poids certain d'un métal certain. Voilà des nationaux qui n'ont pas trouvé une garantie suffisante dans le fait que les dollars d'argent étaient déclarés par le Gouvernement du pays absolument identiques aux dollars d'or! Cette déclaration a eu beau être renouvelée dans la loi rapportant la clause d'achat mensuel d'argent du bill Sherman; ils ont cru nécessaire de donner une base unique à toutes leurs transactions; et cette base a été le dollar d'or, c'est-à-dire 1 gramme, 6 716 à neuf dixièmes de fin.

Si la clause du bill Sherman qui ordonnait l'achat mensuel de 4 millions et demi d'onces d'argent n'eût pas été rapportée par la Chambre des députés en août, puis par le Sénat des États-Unis en octobre 1893, et que la circulation américaine eût continué à se saturer d'argent, — ou, ce qui revient exactement au même, de papier émis en représentation d'argent, — la conduite des Chambres de compensation eût sans doute trouvé un grand nombre d'imitateurs. La crainte que le Gouvernement, malgré ses promesses, malgré sa bonne volonté, ne demeurât pas indéfiniment capable de payer tous ses engagemens, de rembourser tous ses billets en argent ou en or au choix des créanciers, c'est-à-dire pratiquement en or, se serait répandue de plus en plus : les particuliers, les corporations auraient de plus en plus éprouvé le besoin de stipuler la monnaie, c'est-à-dire le métal faisant l'objet de leurs conventions; malgré la similitude du nom, chacun eût vite appris à distinguer un dollar d'or d'un dollar d'argent. N'y a-t-il pas là une sorte de démonstration pratique qu'un pays peut compter simultanément en deux monnaies différentes?

Les États-Unis sont un des champs d'expérience les plus intéressans où il convienne d'étudier les différentes évolutions monétaires que les nations modernes sont susceptibles de traverser. Un certain nombre d'Américains ont même songé à adopter l'étalon d'argent pour se mettre en communication directe avec la

Chine, le Japon, le Mexique et l'Amérique du Sud, avec lesquels, disent-ils, ce serait établir une communauté d'étalon. Ce n'est pas exact en ce qui concerne ce dernier continent, puisque ce n'est pas l'argent plus que l'or qui forme la base des transactions monétaires de la plupart de ces contrées, mais le papier. En tout cas cette préoccupation nous montre qu'il est nécessaire de considérer ces deux tiers du monde, moins riches et moins civilisés que le tiers vivant sur l'étalon d'or, mais dont l'importance croît de jour en jour et avec lesquels il est de notre plus haut intérêt d'avoir une monnaie commune. Nos fabricans de soies de Lyon se plaignent à juste titre de l'impossibilité où ils sont de continuer leurs affaires avec la Chine et le Japon, en présence des variations de prix du métal argent, dont la baisse constante depuis vingt ans n'a cessé de leur faire subir des pertes d'inventaire. Aux Indes anglaises, où l'expérience de la suppression de la libre frappe de l'argent a été commencée depuis l'été de 1893, il est difficile de juger l'effet que produira cette mesure; elle peut être le prodrome d'une révolution monétaire dans cet immense empire. Mais l'Asie centrale ne compte qu'en argent; dans toutes les possessions françaises, Cochinchine, Annam, Tonkin, on ne connaît que la piastre argent. La hausse de ce métal, si elle se produisait aujourd'hui, pourrait avoir des inconvéniens aussi sérieux que la baisse des dernières années. Il ne s'agit point de chercher à relever la valeur de l'argent, mais de savoir s'il est de notre intérêt ou non de continuer à nous en servir dans une partie de nos transactions monétaires. Or comment nous en servir? Nous n'admettons pas la possibilité d'établir un rapport fixe. Il ne reste plus qu'à permettre aux deux métaux de circuler librement, en laissant à la loi de l'offre et de la demande le soin d'en régler la production dans le monde.

IV

Le problème une fois amené à ce point se réduit aux deux questions suivantes : une de fond :

Y a-t-il intérêt à laisser subsister dans un pays deux monnaies libératoires, or et argent?

L'autre de forme :

Si on reconnaît utile de garder aux deux métaux leur fonction monétaire, faut-il conserver les anciennes dénominations de franc, dollar, livre sterling, etc., et continuer à frapper des monnaies dans un rapport déterminé, 15 1/2 ou 16 à 1, ou bien ne vaut-il

pas mieux frapper seulement des pièces d'un certain poids 5, 10, 15, 20, etc. grammes d'or, 5, 10, 15, 20, etc. grammes d'argent? Le Gouvernement n'interviendra que pour certifier le poids et le titre de chaque disque, que son effigie garantira. Il laissera aux particuliers, à l'usage, au commerce, le soin d'établir la valeur relative de ces disques. Les Monnaies par tous les pays du monde seront ouvertes à la libre frappe des deux métaux.

Dans les deux cas, chaque nation devra apprendre à compter séparément en monnaie d'or et en monnaie d'argent.

L'objection à faire à ce système est que la transition entre l'état de choses actuel et celui que créerait cette nouvelle législation semble difficile à trouver. Il faudrait par exemple en France décider si tous les engagemens actuellement contractés en francs devront être réglés à raison de 5 grammes d'argent ou 0,3225 grammes d'or par franc, ou bien encore dans une certaine proportion par les deux métaux.

S'il s'agissait d'organiser une société sur des bases entièrement neuves, rien ne serait plus facile que de préciser dans chaque engagement, dans chaque vente, la quantité de métal promise, soit en or, soit en argent. Les parlemens en votant les impôts spécifieraient le métal dans lequel ils sont dus.

Une dernière observation doit trouver ici sa place : il est peu probable que nous marchions vers une dépréciation indéfinie de l'argent, les emplois industriels d'une partie de sa production (25 à 30 millions d'onces) lui assurant déjà un débouché et une certaine valeur. D'ailleurs le remède à la baisse est fourni par la baisse elle-même, qui, comme la lance d'Achille, blesse et guérit. A mesure que le prix du métal s'avilit, la production en diminue. La réduction du stock ne sera pas encore sensible en 1893, mais le deviendra en 1894. Beaucoup de mines américaines dans le Colorado, le Montana, le Névada, l'Arizona, sont fermées; les paquebots transatlantiques sont remplis d'ouvriers italiens et autres renvoyés de ces districts, lesquels, ne trouvant plus de travail aux États-Unis, reviennent en Europe. Que si quelqu'un était tenté de croire à un avilissement indéterminé de l'argent correspondant à un renchérissement constant de l'or, nous l'engagerions à se reporter à l'histoire monétaire des premières années de la seconde moitié de notre siècle. En 1857 la Belgique, effrayée de l'énorme production d'or de la Californie et de l'Australie, jugea une dépréciation du métal jaune inévitable et le démonétisa. La France faillit, à l'instigation de Michel Chevalier, entrer dans la même voie. Nos voisins vécurent quelque temps sous le régime de l'étalon d'argent. Des pièces d'or françaises traversaient alors la frontière

et servaient à un certain nombre de paiemens en Belgique. Un député interpella le gouvernement à ce sujet et dénonça à la tribune de Bruxelles le danger effroyable que cette invasion de l'or français faisait courir au malheureux ouvrier belge, rémunéré de son légitime labeur dans cette monnaie dépréciée!

La harangue du gouverneur du Colorado en 1893 n'est-elle pas une réplique piquante, quoique lointaine, à cette philippique brabançonne d'il y a 36 ans? N'y a-t-il pas là de quoi nous rendre rêveurs et, si cela était permis en matière monétaire, quelque peu sceptiques?

Nous ne prétendons en aucune façon avoir formulé dans les pages qui précèdent un projet actuellement pratique; nous espérons néanmoins que le lecteur voudra bien reconnaître avec nous que cette méditation n'était pas entièrement inutile, destinée qu'elle est surtout à nous rendre plus familiers avec l'idée mère, le caractère fondamental de la monnaie métallique, dont si peu d'hommes se préoccupent et qu'un nombre moindre encore arrive à dégager. L'esquisse de ce qui se passerait si on transformait nos monnaies actuelles, avec leurs dénominations variées, en disques d'or et d'argent dont le poids seul serait indiqué, a pour but d'attirer les réflexions de nos contemporains sur l'essence même de ces francs, de ces dollars, de ces livres sterling, bien plus que de pousser les gouvernemens à entrer dès maintenant dans cette voie.

Il n'en est pas moins vrai que c'est peut-être là que se trouvera quelque jour le remède aux difficultés monétaires au milieu desquelles se débat la plus grande partie du genre humain. Ce n'est donc pas faire œuvre stérile que d'engager les économistes et les hommes d'État à prêter quelque attention à ce côté du problème, que leurs travaux ultérieurs et leurs persévérantes recherches devront éclairer au point de le rendre intelligible aux masses, et susceptible alors de recevoir une solution définitive.

RAPHAEL-GEORGES LÉVY.

LA CRISE ITALIENNE

ET LE

NOUVEAU MINISTÈRE CRISPI

Après une crise de vingt-deux jours, et même une crise double, car l'honorable M. Zanardelli a fait dans l'intervalle un cabinet qui ne s'est peut-être pas défait tout seul, l'Italie a un ministère, le second de M. Crispi, le dixième depuis l'occupation de Rome, le quarante-deuxième depuis la promulgation du Statut de Charles-Albert. On sait que le premier ministère Crispi a duré trois ans et demi, du 7 août 1887 au 6 février 1891. Le second est né le 15 décembre 1893 ; c'est, pour l'instant, tout ce qu'on en peut sûrement savoir. Il nous a paru de quelque intérêt de rappeler les faits qui ont amené la chute de M. Giolitti, les incidens qui ont marqué la tentative de M. Zanardelli, les circonstances, les conditions dans lesquelles s'est formé le second cabinet de M. Crispi. Par-dessus tout, il nous paraît d'un grand intérêt de rechercher si M. Crispi est le même en 1894 qu'en 1887, si l'Italie est restée la même, ou si tous deux se sont modifiés, et ce qu'il y a, pour la paix générale, à craindre ou à espérer de ce changement. Nous le ferons d'autant plus volontiers que, *a priori*, les raisons d'espérer nous semblent être bien plus nombreuses et bien plus fortes que les raisons de craindre. Ce que nous allons chercher, ce que nous voudrions trouver, c'est une raison un peu précise à toutes ces raisons un peu vagues. S'il y en a une, ce ne saurait être peine perdue d'y remonter et de la faire ressortir.

I

La chute de M. Giolitti n'a certes pas été inattendue. On peut dire que le sol tout entier de l'Italie était sapé et miné sous ses pieds. M. Giolitti, quoiqu'il ne paraisse pas homme à devoir soulever de si violentes colères, avait fini par déplaire à tout le monde sans avoir satisfait personne : sauf quelques rares disciples, ses amis étaient presque aussi las de lui que ses adversaires. La Chambre, qu'il avait cru pourtant faire à son image, se dérobait, se cabrait, lui manquait dans la main. Il n'avait pu que traîner péniblement une existence ministérielle embarrassée, poursuivi par les rancunes électorales des candidats combattus et battus; écrasé par le poids des difficultés financières, — la petite monnaie disparue, le change à seize pour cent, la rente à soixante-dix-huit francs sur le marché de Paris; — arrêté de temps en temps par des difficultés d'ordre politique, comme l'affaire d'Aigues-Mortes et ses contre-coups, les désordres de Rome, les troubles de Naples et des autres villes; pris à revers par les groupemens socialistes ou révolutionnaires de la Sicile; inquiété de la même façon dans les Romagnes et dans les Pouilles; serré, jusqu'à en étouffer, entre la gêne économique et l'impérieux besoin de créer au Trésor, coûte que coûte, de nouvelles ressources; broyé enfin entre un scandale et l'autre, entre l'affaire des riz qui jetait bas M. Chauvet, un de ses appuis dans la presse, et l'affaire de la Banque romaine où sombrait M. Tanlongo, qu'il venait de nommer sénateur. A dix reprises, le gouvernement qu'il présidait avait failli se désagréger. Il avait dû changer deux ou trois fois de garde des sceaux. La mort elle-même avait joué contre lui, en lui enlevant successivement quatre ministres, les meilleurs de son cabinet.

Dans la défection de presque tout le pays, M. Giolitti n'avait gardé qu'une petite citadelle, en Piémont, sa province d'origine. C'est là que, cinq ou six semaines avant la rentrée des Chambres, il était allé développer son programme. Il est d'usage, en effet, chez nos voisins de par delà les Alpes, que le gouvernement réunisse ainsi ses fidèles, chaque année, dans une sorte de Cène politique où il annonce la bonne parole et distribue le pain des forts. Le nombre des convives et des adhérens lui sert à dresser l'état présent de sa majorité : on dit l'état présent, car les majorités sont capricieuses, nous en savons nous-mêmes quelque chose! Aussi ne néglige-t-on rien pour obtenir des inscriptions : le ban et l'arrière-ban sont convoqués : il n'est pas de sénateur si muet ni de député si obscur auquel on ne laisse croire que la

fortune du royaume dépend un peu de sa réponse à l'invitation qui lui est adressée. Les chances de durée du cabinet se comptent, qu'on nous passe le mot, par les couverts. Lorsque la quantité s'y trouve et en outre la qualité, on attend plus patiemment l'épreuve du retour des vacances. M. Giolitti, au mois d'octobre dernier, pouvait sans trop de jactance se vanter d'avoir la quantité; pour la qualité, on la contestait, relevant, au contrôle, des noms qui ne brillaient pas d'un bien grand lustre.

Comme ces espèces d'assemblées se tiennent en forme solennelle et toutes portes ouvertes, pour que le peuple voie et entende, comme le président du conseil y parle en même temps au Parlement et à la nation, le genre oratoire qui convient est tout indiqué. Il faut frapper l'imagination plus que la raison, saisir plutôt que disserter. M. Crispi n'a point de rivaux dans cet exercice. Le fameux discours de Palerme est un chef-d'œuvre et un modèle, si l'on en juge par le style. M. de Rudini, plus correct mais plus froid, n'a pas atteint à cette maîtrise; néanmoins, dans le discours de Milan, il y avait encore des formules heureuses et piquantes. C'était comme autant de clous où s'accrochait et se prenait l'attention. Avec M. Giolitti, plus le moindre trait, plus un mot qui sonne et traverse la toile de la tente sous laquelle la table était mise. Il ne se peut concevoir rien de plus terne, de plus lourd que le discours de Dronero et, pour tout dire, si M. Giolitti est tombé, c'est, en partie, que l'Italie, à l'heure où elle avait besoin d'une voix qui chantât l'hymne d'espérance, ne l'a pas senti assez artiste. M. Giolitti a le tort, puisqu'il semble que c'en soit un, d'être de Coni, de Cuneo, une ville qui jouit en Italie de la même réputation que Falaise en France : inépuisable thème à plaisanteries faciles. Il a parcouru une carrière administrative rapide, n'ayant jamais eu, le long de sa route, beaucoup de souci de cultiver les grâces de l'esprit, ni beaucoup de loisir pour le faire. Ajouterons-nous un dernier détail : il ne s'habille pas à la mode de Londres. Sa vaste redingote est légendaire, et Mascagni vient de la mettre en musique : *l'Addio di Palamidone*. Aucun de ces défauts n'est, évidemment, très grave, à lui seul : il n'empêche qu'au total M. Giolitti n'est pas un ténor suffisant pour être longtemps premier ministre, si le régime parlementaire exige, en tous pays, l'éclat de quelques airs de bravoure.

Quoi qu'il en soit, étant premier ministre, M. Giolitti, conformément à la coutume, avait, le 18 octobre, exposé son programme au banquet de Dronero. La plus grande partie de son discours était, comme on pouvait le prévoir, consacrée aux questions de crédit et de finances : toutefois, M. Giolitti ne pouvait traiter de la

politique générale uniquement par prétérition. Il l'abordait donc, dès l'exorde, et, pour mieux se défendre, tout de suite il attaquait. Que lui reprochait-on, après tout? D'avoir dissous la Chambre et d'avoir essayé d'en faire une nouvelle, dans laquelle il y aurait vraiment, avec des partis, une majorité de gouvernement. Et qui le lui reprochait? M. de Rudini, hier encore chef d'un cabinet de coalition. « Le ministère qui nous a précédés, s'écriait M. Giolitti, né d'une coalition de partis politiques opposés, n'avait pas et ne pouvait pas avoir un véritable programme politique... L'expérience a démontré que, sans partis politiques bien déterminés, les institutions parlementaires ne fonctionnent pas, et que les ministères nés d'une coalition de partis opposés peuvent servir à surmonter momentanément des obstacles, mais ne réunissent pas à résoudre des problèmes importans. » L'opinion publique, d'après l'orateur, réclamait énergiquement un gouvernement homogène et c'était ce gouvernement que lui, M. Giolitti, il lui avait donné. « Seulement, c'était briser des traditions, des liens déjà anciens : de là les furieux assauts, livrés dans les deux branches du Parlement, quand le Cabinet s'était présenté devant lui et sans même attendre qu'on ait pu discuter ses propositions. » Blessé de ce mauvais accueil et pour cause de suspicion légitime, le ministère en avait appelé au pays : « Le pays a répondu en élisant une Chambre où les partis politiques sont clairement divisés, où le ministère a rencontré une forte et sûre majorité » qui permet de défier toutes les audaces, comme tous les artifices. Ce qu'il avait fait, M. Giolitti continuerait à le faire. Il s'avouait franchement l'homme d'un parti, mis au pouvoir pour et par son parti. « Je répète que je crois nécessaire au bon fonctionnement du régime parlementaire une division logique des partis politiques et, quant à moi, j'ai travaillé sincèrement à leur reconstitution. *Per la stessa via!* Dans la même voie ! » concluait-il. Et, pour finir sur un effet, il dénonçait on ne sait quel pacte ténébreux et quelle menaçante alliance entre « les cléricaux » et « la fraction la plus conservatrice de nos partis constitutionnels », autrement dit : « Le péril est à droite! »

M. Giolitti s'abusait, en ce moment même, et péchait par excès d'optimisme naturel. Ce qu'il avait reconstitué le plus sûrement, du moins après le banquet de Dronero, ce n'était pas la majorité, mais l'opposition. Il ne dut pas tarder à s'en apercevoir. Jamais harangue ne fut déchirée, dépecée, écartelée comme la sienne : on se moqua de tout, du fond et de la forme, des idées et de l'expression, de la politique et de la langue. Jamais plus vive campagne ne fut menée, que celle qui s'ouvrit. De tous les coins

de l'Italie et pendant les mois qui séparaient encore de la rentrée des Chambres, les répliques partent ainsi que des fusées. Sous Depretis et sous M. Crispi, cette opinion publique, que M. Giolitti invoquait, s'était tant soit peu endormie: M. Giolitti la secoue, mais elle a le réveil maussade. L'opposition, — et qui n'en est pas plus ou moins? — entretient savamment une si méchante humeur. Elle colporte le mécontentement dans les villes et les villages. Que de réunions et de conférences! Que d'explications fournies à des électeurs qui peut-être n'en demandaient pas! M. Saporito à Castelvetrano de Sicile, M. Prinetti à Merate, M. Bonghi à Lucera, M. Ettore Ponti à Milan, M. Cavallotti à Belgiojoso, M. Imbriani à Trani et à Corato, M. Giusso à Manfredonia, M. Barazzuoli à Poggibonsi, M. Mecacci à Sinalunga, M. Papadopoli à Adria, partout où il y a un théâtre communal ou une salle d'auberge, députés qui parlent toujours et députés qui parlent rarement, tous parlent, et tous contre le cabinet. Les *tempora nubila* sont venus. M. Giolitti n'a plus que des amis « affligés » et peu secourables. M. Solimbergo et M. Mussi, ce n'est guère, en face d'une opposition reconstituée qui va de la droite à l'extrême gauche : c'est d'autant moins que l'un d'eux épilogue, ne dit ni oui, ni non, louvoie, *barcamena*, et que l'autre, cherchant, pour le ministre qu'il soutient, une épithète aimable, ne trouve que « bouc émissaire », *capro espiatorio*.

Le plus acharné, le plus impitoyable, le plus âpre des adversaires du cabinet est le marquis de Rudini. M. Giolitti l'a pris à partie très imprudemment, lui donnant ainsi, outre les motifs politiques susceptibles de le décider, un prétexte personnel à intervenir. Dans son discours de Dronero, il a dit deux mots dédaigneux, et comme jetés du bout des lèvres, du ministère qui l'avait précédé, qui n'avait rien fait de bon et n'avait pas de programme, si ce n'est de rétablir l'équilibre budgétaire, encore non rétabli. A peine avait-il achevé qu'il recevait la riposte en pleine poitrine : un coup droit, un beau coup de belle escrime parlementaire. M. de Rudini commençait, ainsi que M. Giolitti, par s'expliquer sur la dissolution de la Chambre et les élections. Oui, l'Italie avait fait du chemin depuis un an, mais en arrière, à reculons. On avait vu s'exercer, sans frein ni mesure, l'illégitime ingérence du gouvernement. M. Giolitti osait se faire un titre d'en avoir appelé de la Chambre au pays! Mais dans quelles formes, cet appel? « Avec des préfets de combat, avec des faveurs accordées ou refusées au moment du vote, avec des dissolutions de conseils municipaux, et autres moyens mal connus ou connus en mal, parce qu'ils sont trop connus (*mal noti perchè troppo noti*). » A ce prix, M. Giolitti

osait s'en vanter, « le ministère avait obtenu une grosse majorité et réussi à exclure de la Chambre quelques-uns de ses principaux adversaires. » Mais ce n'est pas de la sorte que se conduit dans un pays libre un gouvernement conscient de ses devoirs : « Quand le ministère en appelle au pays, son devoir est d'attendre le jugement du pays, et non de le capter. »

Puis, le marquis de Rudini s'attache pas à pas à M. Giolitti; il reprend phrase par phrase l'exposé du 18 octobre, — cinq jours après, le 23 octobre, — tandis que la déclaration est fraîche encore dans toutes les mémoires. Les finances et le crédit, M. Giolitti aborde d'un front serein ce sujet redoutable. Et cependant, en quel état laissera-t-il l'Italie? « Les déficits s'accumulent, la foi publique est ébranlée, les recettes diminuent, le change s'élève, la rente baisse et la solidarité dans le mal entraîne et précipite toutes les valeurs, entamant, avec le crédit de l'État, les fortunes privées. » Et si ce n'étaient que les finances, mais tout le reste est à l'avenant, suivant M. de Rudini. Le gouvernement? Il n'y a plus de gouvernement : les rênes en sont à terre. « Les autorités disparaissent, quand elles devraient paraître. Elles reparaissent quand elles devraient disparaître, elles sont conciliantes quand elles devraient être énergiques, brutales quand elles devraient être prudentes. Le sang est versé et l'on ne sait pas pourquoi, ou plutôt le sang est versé parce que, à Naples comme à Rome, *les rênes du gouvernement sont à terre.* » Que devient, d'autre part, dans ce naufrage du gouvernement, le prestige de la magistrature? Cherchez-le, après le procès de la Banque romaine : « Ce procès a posé, devant la conscience nationale, d'une façon impérieuse, la suprême question de l'indépendance absolue et de l'inviolabilité de la magistrature. C'est sur ce cri que l'opposition devrait s'affirmer. » En échange de tant de misères, qu'est-ce que M. Giolitti apporte à l'Italie? La reconstitution des partis! Et encore, est-ce bien sûr? Et d'abord, est-ce un bien? « Lorsqu'on avance que le transformisme est fini, que la gauche parlementaire est ressuscitée, constituant un parti de gouvernement, on dit deux choses qui ne sont pas vraies. L'honorable Giolitti, imitant l'honorable Depretis, attire à lui des hommes dont il a longuement été séparé. Il n'y a qu'une différence; l'honorable Depretis se tournait à gauche; l'honorable Giolitti, à droite et à gauche. » M. de Rudini le reconnaît; il insiste même cruellement : à Dronero, M. Giolitti a fait, en une certaine mesure, acte de contrition. Mais que vaut le *pentimento di Dronero?* Ce que vaut la contrition sans le ferme propos. Elle ne suffit pas à faire remettre les péchés.

M. Giolitti ne quitte pas le Piémont avant d'avoir envoyé la

contre-riposte, dans un dîner qu'en toute hâte ses amis organisent à Turin. Là-dessus, seconde lettre de M. de Rudini, celle-ci brève, sèche et cassante. Et, comme si les lettres, même écrites aux journaux, ne faisaient pas assez de bruit, M. de Rudini appuie le coup par un retentissant discours, à Palerme. On est au 20 novembre. M. de Rudini a juste le temps de revenir à Rome pour la rentrée. La veille même de la rentrée, un député romain, le plus illustre, — on dirait le seul illustre, n'était le comte Antonelli, un médecin de qui les vieux Romains disent volontiers qu'il ne lui manque que d'avoir soigné Dieu le père, — M. Baccelli clôt la campagne. Il est d'une ironie et d'une verve féroces : on sent le froid de son bistouri. M. de Rudini parlait en grand seigneur, du haut de sa longue barbe blonde, le monocle incrusté dans l'œil gauche, la lèvre à peine plissée d'un demi-sourire et de temps en temps regardant négligemment la pointe de ses escarpins découverts. M. Baccelli, grisé par les applaudissemens, se croit à l'amphithéâtre, voit déjà le cadavre et enfonce le scalpel. Est-ce que le ministère est mort? Pas encore, mais pour les docteurs Tant-Pis, c'est tout comme. Pour d'autres, l'espoir est loin d'être perdu. On s'est livré à de minutieux pointages; on a lancé de pressans rappels aux partisans sujets à de fâcheux retards, et, la part faite aux abandons possibles, on compte sur une vingtaine de voix de majorité : car enfin, M. Giolitti l'a proclamé à Dronero; le ministère a dans la Chambre une majorité que n'a pu entamer « ni la force ni la ruse ». Sa loyale et solide majorité, il la retrouvera le lendemain.

Le lendemain est jour de séance décisive. La commission des Sept y doit déposer son rapport sur l'affaire des Banques. Le président, M. Zanardelli, n'a pas achevé l'éloge funèbre du ministre Genala, que la salle devient houleuse. M. Imbriani, élu après plusieurs échecs, est debout et prête serment. Il ajoute aussitôt : « Je demande la parole. » Le président la lui refuse et agite sa sonnette. Mais M. Imbriani, de sa voix tonnante, qui couvre le tumulte : « En reprenant ici mon ancienne place, j'éprouve le besoin de déclarer que je m'associe à toute demande tendant à mettre ce ministère, — qui veut la ruine morale et matérielle, politique et économique de notre pays, — en état d'accusation. » L'extrême gauche, la Montagne, trépigne. Le président sonne à tour de bras. Les tribunes publiques grondent et s'emplissent de rumeurs. Enfin, voici l'enveloppe blanche qui contient le rapport des Sept. Qu'en va-t-on faire, de ce rapport? Le déposer au secrétariat de la Chambre, où tous les députés en pourront prendre connaissance? Le lire immédiatement? Le

publier le plus tôt possible? M. Zanardelli a un mot malheureux : « J'ai consulté les précédens et je trouve que le plus analogue est celui de l'enquête sur le brigandage. » Hilarité; applaudissemens sur tous les bancs. M. Imbriani tonne pour la seconde fois : « Imprimer le plus tôt possible ne signifie pas connaître immédiatement le rapport. En attendant, on vote, dans cette Chambre. S'il y a, dans cette Chambre, des condamnés, ils ne doivent pas avoir le droit d'y élever la voix... Nous allons voir s'il n'y a pas aussi quelque ministre! » M. Nicotera, qui n'est plus ministre, mais qui l'a été dans le cabinet Rudini, saisit la balle au bond : « Tout de suite! On a dit qu'il y a des ministres compromis. Eh bien! vous, les ministres, vous devez être les premiers à vouloir la lumière. » M. Giolitti, apostrophé, se décide : « Ce n'est pas une question de parti ni de gouvernement. Je ne parle que comme député, et me rallie à la proposition de M. Imbriani. »

La proposition est adoptée à l'unanimité. On donne lecture du rapport, au milieu d'un silence tragique, qui n'est interrompu que lorsqu'on arrive à l'argent fourni pour les élections par la Banque romaine, à la saisie des papiers de M. Tanlongo, aux circonstances qui ont environné sa nomination comme sénateur. Alors, M. Colajanni s'écrie : « Voilà mes inventions! » et M. Imbriani : « Voilà les voix qui sortaient de la prison! »

Nous avons eu, hélas! des séances semblables, en de tristes jours que personne n'a oubliés, mais non de plus mouvementées, de plus poignantes. Au nom de deux ministres que mentionne le rapport, sans les blâmer spécialement du reste, l'émotion arrive à son comble. « Vous êtes en état d'accusation! Malfaiteurs! Malfaiteurs! » C'est toujours M. Imbriani qui mène le chœur et avec lui M. de Felice, le socialiste sicilien. Mais ce n'est pas seulement de la Montagne que ces clameurs tombent sur le cabinet, c'est de la droite, de la gauche, du centre, et des tribunes publiques , chargées à s'effondrer. M. Zanardelli sonne vainement : il ne tient plus la Chambre, il ne préside plus la séance, il n'y a plus de séance, plus de Chambre, plus de président. M. Zanardelli se couvre et s'en va. De véritables hurlemens l'accompagnent jusqu'à ce qu'il soit sorti de la salle. Les députés, pour la plupart, ne bougent pas. On crie : « A la présidence, M. Biancheri! » M. Biancheri sort discrètement. Il n'y a pas eu de scrutin, mais le ministère est foudroyé. A le toucher du doigt, on le réduirait en cendres. D'ailleurs, on n'aura plus à le toucher. M. Giolitti ne retournera à la Chambre que pour annoncer sa démission.

II

Le roi avait reçu la démission du Cabinet, en se réservant de délibérer. Il fit venir M. Farini, président du Sénat, M. Zanardelli, président de la Chambre, d'autres hommes politiques capables de le renseigner et, quand il eut mûrement réfléchi, il confia à M. Zanardelli le mandat de former un nouveau ministère. Comme il n'y avait pas eu de vote, et comme M. Giolitti s'était retiré sans avoir été renversé, l'hésitation était permise. M. Giolitti n'avait pas fait une politique différente, dans ses grandes lignes, de celle de ses prédécesseurs. Ni lui ni personne n'en eût pu faire une autre. Depuis 1882, la politique extérieure de l'Italie est fixée et comme immobilisée par la Triple Alliance, et, depuis plusieurs années, sa politique intérieure est, pour ainsi dire, réduite à la solution de la question financière. La seule indication que le roi pût avoir, il la trouvait dans une rumeur persistante. Depuis que l'on avait des doutes sur la solidité du ministère Giolitti, c'est-à-dire depuis plus d'un an, M. Zanardelli passait aux yeux de tous pour être le président du conseil désigné. On disait même que, lorsque la crise éclaterait, elle ne le prendrait pas au dépourvu, qu'elle serait aussitôt résolue que connue, et qu'il avait un cabinet tout prêt. On supposait que, de longue date, l'unique ambition de M. Zanardelli était la présidence du Conseil et qu'il n'avait accepté la présidence de la Chambre qu'afin d'en être rapproché. On rappelait ses antécédens ; on le montrait, ministre des grâces et de la justice dans le premier ministère Crispi, un peu jaloux de M. Crispi, un peu ombrageux et inquiet, plus occupé de son portefeuille de demain que de son portefeuille d'aujourd'hui. (C'est moins rare qu'on ne le croit peut-être; de cette disposition aussi, nous avons eu des exemples chez nous, et il est de la nature de l'homme de penser à ce qu'il sera après le déluge.) Personnellement, M. Zanardelli niait tout projet qui pût déplaire à M. Giolitti, et comment, en effet, homme de parti, homme de gauche, se fût-il posé en rival de cet homme de parti, de cet homme de gauche, qui était, par définition, le chef de la majorité? Mais la guerre parlementaire, comme la vraie guerre, a ses blesses; si le drapeau tombe, il faut le relever et ne pas le laisser à l'ennemi, parce que le chef est là, gisant. Tant que M. Giolitti le tenait d'une main non défaillante, M. Zanardelli ne voulait pas être soupçonné de songer à le lui prendre. Une fois M. Giolitti hors de combat, il n'y avait plus à lui prendre, il n'y avait qu'à sauver le drapeau.

Au demeurant, comme président de la Chambre, M. Zanardelli n'avait-il pas fait de son mieux pour couvrir la retraite de M. Giolitti, allant jusqu'à lever la séance, malgré toutes les protestations? Il s'était si fort compromis, en ce dernier jour, précisément par la partialité qu'il avait témoignée envers le cabinet, qu'il avait presque dû faire des excuses à la Chambre, et que ceux mêmes qui l'opposaient naguère à M. Giolitti professaient à présent qu'il devait être écarté des affaires, comme trop suspect de giolittianisme.

Il semblait difficile, maintenant, que le roi lui confiât le mandat, mais à qui serait-il confié? A M. de Rudini? C'était lui, bien évidemment, le principal auteur de la chute du ministère, si ce n'est dans la Chambre et devant le Parlement, au moins dans l'opinion et devant le pays. Mais où recruterait-il une majorité? il eût fallu lui remettre, avec le décret même qui le nommait président du conseil, un décret en blanc de dissolution de la Chambre. Appellerait-on M. Crispi? Mais M. Crispi se recueillait depuis sa propre chute; on n'avait entendu sa voix que comme une voix d'outre-tombe, venant du rocher de Quarto et célébrant les gloires d'autrefois, l'épopée des Mille. Il passait dans sa villa de Naples la moitié de ses jours, et l'autre moitié en Sicile. Il était devenu un grand silencieux, que les reporters eux-mêmes n'abordaient que timidement. Les déplorables incidens d'Aigues-Mortes, qui eussent, quelques années auparavant, fait bouillir son sang dans ses veines, ne l'avaient point tiré de sa réserve. L'Italie, ce soir-là, avait retrouvé le cri poussé jadis sous Depretis : *Vogliamo Crispi!* et M. Crispi avait peut-être été le seul Italien à ne pas dire ce qu'en d'autres temps il eût dit lui-même : « Nous voulons Crispi! » Il s'était obstiné dans le silence, et l'on sait que le silence vient aisément à ceux qui le cherchent. Si, par hasard, on surprenait un de ses entretiens intimes, c'étaient des paroles nouvelles, *novissima verba*, qui annonçaient un nouvel homme. Où en était M. Crispi, le Crispi nouveau, dans cette opinion, plus souveraine aujourd'hui que les souverains mêmes? Pour que le roi l'appelât, l'opinion l'appelait-elle? Aigues-Mortes effacé, c'était surtout du premier Crispi qu'elle se souvenait, et elle sentait encore sa main qui lui avait paru pesante, forte, mais trop forte. Elle le désirait à la fois et le craignait, le désirait dans les heures de passion et le craignait dans les heures calmes : un sentiment étrange, mélangé et intermittent, comme un amour sans affection. Ce qu'elle aimait le plus en lui, n'était-ce pas la fougue et la hardiesse, n'était-ce pas l'ancien Crispi, contenu et dompté par le Crispi nouveau? De quel air accueillerait-elle ce Crispi d'où Crispi serait absent? Dans le cas où il reparaîtrait,

combien dureraient les heures de passion? C'est apparemment sur quoi le roi n'a pas manqué de s'interroger et il a, tout d'abord, mandé M. Zanardelli, qui a aussitôt commencé ses démarches.

Alors, on a vu clairement qu'il n'avait pas un ministère tout prêt. Sa première pensée, — la bonne, — avait été de constituer un cabinet sur une base parlementaire très large, d'aller chercher, sans regarder aux bancs où ils siégeaient, les hommes les plus aptes à faire des ministres en une circonstance critique de la vie de la nation, de s'adresser à leur patriotisme et de leur demander compte, non de leurs opinions, mais de leurs résolutions. Point de parti, ni de gouvernement de parti ; point de gauche ni de droite : l'Italie. Pourquoi ce premier projet n'a-t-il pas abouti? Pourquoi M. Zanardelli n'y a-t-il pas persévéré? A cause des remontrances de ses amis ou des refus de ses adversaires, ou sans doute pour l'une et l'autre de ces raisons? Toujours est-il qu'au bout de douze jours de courses et de combinaisons inutiles, M. Zanardelli n'avait ni M. Saracco, ni M. Sonnino Sidney, regardés universellement comme les ministres nécessaires des finances et du trésor. Bien plus : il n'avait pas du tout de ministre des finances; le comte Guicciardini auquel, en dernier lieu, il en avait offert le portefeuille, ayant cru devoir le décliner. Parti d'une base très large, M. Zanardelli l'avait peu à peu rétrécie, si bien qu'au lieu d'occuper toute la Chambre, elle était ramenée aux limites de la gauche et d'une certaine gauche. On n'y trouvait aucun des noms que l'on aurait souhaité d'y voir; en revanche, on y trouvait des noms que l'on n'était pas sûr d'avoir jamais vus. M. Zanardelli donnait le trésor à M. Vacchelli, l'instruction publique à M. Gallo, les sceaux à un sénateur, M. Inghilleri, les postes et télégraphes à M. di Blasio. Il donnait les travaux publics à M. Fortis, ancien sous-secrétaire d'État de M. Crispi et démocrate légalitaire, dont le dernier discours avait, par l'ampleur de ses conceptions, épouvanté les gens sensés. A la marine, il gardait l'amiral Racchia; il mettait à la guerre le général San Marzano, et aux affaires étrangères le général Baratieri. Pour lui, il prenait l'intérieur avec la présidence du conseil. Tel était l'assemblage, la *compagine*, qu'il soumettait à la ratification de la couronne, ne se dissimulant pas que, nulle part, ce ministère ne soulèverait d'enthousiasme. On le qualifiait sévèrement, mais finement, en disant que M. Zanardelli avait, au bout de douze jours, fait un Cabinet de sous-secrétaires d'État. Enfin, il était fait, et, telle quelle, la liste n'attendait plus que l'approbation du roi, lorsqu'on apprit que le général Baratieri retirait son consentement.

C'était encore une fois la combinaison à vau-l'eau. Les partisans quand même de M. Zanardelli se montraient fort émus et

donnaient de ce fait, peut-être très simple, des explications entortillées. Ils voulaient qu'il y eût du mystère là-dessous. Le général ne s'en allait pas de lui-même : on cédait, on le faisait céder aux représentations de l'Autriche, choquée de l'attribution des affaires étrangères à un Triestin qui avait préféré l'armée italienne à l'armée autrichienne. L'ambassadeur d'Autriche à Rome, le baron de Brück, démentait hautement ces racontars, mais sans convaincre les sceptiques et, moins on en savait, plus on en disait. On ne laissait même pas en dehors et au-dessus des bavardages la personne respectée du roi. On ergotait sur ce que lui permettait ou ne lui permettait pas son droit constitutionnel. Avait-il ou n'avait-il pas le droit de juger la liste qu'on lui présentait? M. Bonghi a démontré théoriquement et pratiquement qu'il en avait le droit absolu, que c'est le droit absolu du prince dans les États constitutionnels (1). M. Zanardelli ne le contestait pas, à la vérité, mais il plaçait le roi en face d'un dilemme : ou signer, même à contre-cœur, les décrets de nomination ou lui reprendre à lui, M. Zanardelli, le mandat dont il avait été officiellement investi et qu'il ne rendait pas de son bon gré. La démission anticipée du général Baratieri est venue, heureusement, défaire la liste et trancher la difficulté. Sans elle, ou le roi ne pouvait user de son droit, ou il était découvert, et M. Zanardelli, président de la Chambre, ruinait une de ces fictions sur lesquelles est fondé le régime parlementaire et qui sont de son essence même.

Tout s'est arrangé pour le mieux; la pyramide à base trop étroite qu'avait laborieusement construite M. Zanardelli, et à laquelle il manquait déjà une pierre d'angle, s'est écroulée, dès qu'une autre pierre d'angle a été arrachée. Il a fini par où il eût dû commencer : il a résigné le mandat qu'il n'avait pu suffisamment remplir. Et il a repris le chemin de ses lacs lombards, le chemin d'Iseo et de Brescia, non sans commettre une dernière faute : celle de publier la lettre qu'il avait adressée au roi. Quand la paix sera redescendue sur lui, la paix qui habite les solitudes, il n'aura pas de peine à se persuader que si son ministère n'a pas vécu, s'il est mort avant que de naître, c'est, bonnement et naïvement, que ce ministère mort-né n'était pas viable. Juriste de grande science et orateur de grand talent, en dépit de tous ses mérites, de son intelligence et de son caractère, qui en font une des figures les plus honorées de l'Italie, M. Zanardelli n'a pas su être, lorsque le reste ne servait de rien, un chercheur et un inventeur d'hommes. — Il n'a pas su le premier mot de l'art d'échouer adroi-

(1) Article de la *Nuova Antologia* du 12 déc. 1893. *Il diritto del Principe in uno Stato libero.*

tement, le plus important de tous les arts, pour les hommes d'État, après celui de réussir.

III

M. Zanardelli n'a pas de chance : M. Crispi en a beaucoup, à supposer que ce soit une enviable fortune que de gouverner en ce temps-ci. Il fut un temps où le gouvernement était un métier comme un autre, qui s'enseignait et s'apprenait, dont le secret tenait en un corps de règles ou de préceptes ; il n'avait à remplir qu'une tâche peu compliquée, et n'employait que peu d'instrumens et des instrumens assez simples. Mais les États se sont accrus, et, dans chaque État, l'objet de la politique est devenu plus complexe. On ne peut plus s'en remettre de rien à l'inspiration ni au hasard. La politique, même pratique, est devenue une science ; il en résulte que plus s'étend le domaine du gouvernement, plus le personnel gouvernemental est et doit être limité. Le ministère que M. Crispi a fait, c'est, ou à peu près, le ministère que M Zanardelli a voulu, mais n'a pas pu faire. On y trouve M. Sonnino Sidney et M. Saracco qu'on ne trouvait plus sur la liste de l'ancien président de la Chambre. On y trouve M. Boselli auquel M. Zanardelli avait pensé. M. Crispi prend l'intérieur que, lui aussi, M. Zanardelli s'était réservé. Le baron Blanc a les affaires étrangères, M. Sonnino les finances, M. Saracco les travaux publics, le général Mocenni la guerre, l'amiral Morin la marine, M. Calenda de Tavani la justice, M. Baccelli l'instruction publique, M. Boselli l'agriculture et le commerce, M. Maggiorino Ferraris les postes et télégraphes. M. Sonnino a, en outre, l'intérim du trésor et c'est là qu'on peut admirer la chance de M. Crispi.

Un des motifs pour lesquels n'a pu se faire ou s'est défait le cabinet Zanardelli est que M. Zanardelli, on se le rappelle, n'avait point de ministre des finances. M. Crispi n'a pas de ministre du trésor, ce qui est presque aussi fâcheux, et néanmoins il aboutit. Comme M. Zanardelli, il a été, à maintes reprises, contrarié dans ses intentions. Il avait offert à M. Perazzi un des trois portefeuilles des finances, du trésor ou des travaux publics. Avec MM. Perazzi, Sonnino et Saracco, le Cabinet eût renfermé les trois financiers les plus experts de l'Italie, concours inappréciable, en un moment où les finances tiennent une place si importante dans les préoccupations politiques. Soit que M. Saracco n'ait accepté, comme on l'a dit, que les travaux publics, et M. Sonnino que les finances, ne laissant à M. Perazzi que le trésor, soit qu'il n'ait pu s'entendre avec ses deux collè-

gues sur tous les points d'un programme commun, M. Perazzi n'est pas du cabinet Crispi. De même, M. Crispi avait offert les affaires étrangères à une haute personnalité mondaine et romaine, le duc de Sermoneta, un Caëtani, un arrière-neveu de Boniface VIII, qui fut syndic ou maire de Rome, qui l'était lors du Congrès de la Paix et qui, à ce titre, donna, dans son magnifique palais, une fête dont ses hôtes ont emporté le durable souvenir. La collaboration du duc Caëtani eût marqué le Cabinet Crispi d'un cachet tout particulier de courtoisie internationale. Le duc s'excusant, M. Crispi s'est assuré des bons offices de M. le baron Blanc. De même encore pour la guerre. Le portefeuille en a été offert coup sur coup à trois généraux : au général Ricotti, au général Pedotti, au général Mocenni. Le général Ricotti — il s'en est expliqué lui-même à la fin de la crise — voulait 14 millions d'économies sur le budget de la guerre et réduisait de douze à dix le nombre des corps d'armée : autrement, il exigeait 20 millions d'augmentation de crédits. Le général Pedotti maintenait les douze corps, ne demandait pas de crédits nouveaux, mais ne consentait pas à des économies. Le général Mocenni ne demandait pas non plus d'augmentation, maintenait le nombre des corps d'armée, et consentait à des économies sur les services accessoires, au profit des services actifs; il ne réduisait pas d'une unité les 246 millions portés au budget de la guerre, mais ne réclamait pas davantage. C'est au général Mocenni que M. Crispi s'est arrêté. Moins le titulaire des finances, le Cabinet était au complet : il n'y avait plus qu'à obtenir du roi son approbation et à prêter le serment de fidélité.

Ne s'agît-il que de la valeur et de la notoriété de ses membres, on ne saurait établir aucune comparaison entre le ministère ainsi formé et le ministère avorté de l'honorable M. Zanardelli. Il n'est pas jusqu'au plus jeune de ces ministres, jusqu'à celui qui est placé le moins en évidence par le portefeuille à lui dévolu, M. Maggiorino Ferraris, ministre des postes et télégraphes, qui n'ait donné de ses capacités des preuves dont on ne se souvient pas de la part des députés Gallo et di Blasio ou même du sénateur Inghilleri. Mais il y a autre chose. Le Cabinet Crispi a cette base parlementaire très large que M. Zanardelli avait tenté, sans y parvenir, de donner à sa combinaison. La gauche y est, en effet, représentée par trois ministres : MM. Crispi, Morin et Baccelli; le centre par deux, MM. Sonnino et Ferraris; la droite, par cinq, MM. Blanc, Calenda, Saracco, Mocenni, Boselli. Du premier ministère Crispi, il ne reste, dans le second, que M. Boselli, qui a passé de l'instruction publique à l'agriculture, — ces déclassemens ou classemens nouveaux se rencontrent ailleurs

qu'en France : ce n'est pas seulement chez nous qu'on ne « spécialise » pas les hommes d'État. Au point de vue de la répartition entre les deux Chambres (elle n'est pas plus à négliger en Italie qu'en France), le Cabinet compte trois sénateurs et sept députés, proportion raisonnable. Enfin il a, dans le pays lui-même, une base non moins large que dans le Parlement : il y siège un Sicilien, M. Crispi; deux Toscans, MM. Sonnino et le général Mocenni; trois Piémontais, MM. Saracco, Blanc et Ferraris; deux Ligures, MM. Boselli et Morin; un Romain, M. Baccelli; un « Méridional du continent », M. Calenda de Tavani.

Quelques notes biographiques ne seront peut-être pas inutiles; on juge mieux les faits quand on connaît les hommes. Le baron Albert Blanc, qui l'ignore? est un diplomate de carrière. Né à Chambéry le 10 novembre 1835, il est âgé de cinquante-huit ans. Éditeur de Joseph de Maistre, secrétaire et élève du comte de Cavour, il a conquis ses grades un par un jusqu'à ce qu'il fût appelé par Mancini au poste de secrétaire général du ministère des affaires étrangères. Il a ensuite dirigé diverses légations et l'ambassade italienne à Constantinople, qu'il n'a quittée qu'à sa retraite, pour entrer, du reste, au Sénat. C'est sur le nom du baron Blanc que se sont élevées, à propos de la constitution du Cabinet, les discussions les plus vives. Le baron Blanc est-il un partisan très chaud, ou un partisan tempéré, ou un adversaire de la Triple Alliance? Est-ce lui, comme le soutient M. Chiala dans son livre *Pagine di Storia contemporanea*, le principal auteur de l'accession de l'Italie au traité qui liait l'Autriche à l'Allemagne? Ou bien, comme M. Pierantoni en a revendiqué l'honneur pour son beau-père, cette accession est-elle réellement l'œuvre de Mancini, que M. Blanc n'aurait fait que suivre, loin de le précéder et de le guider? Quelle conduite a tenue M. le baron Blanc à Constantinople? Est-il vrai qu'il y ait servi avec un zèle des plus tièdes les intérêts de la Triple ou de la Quadruple Alliance, nous entendons les intérêts de l'Angleterre, de l'Allemagne et de l'Autriche, qu'il n'ait eu d'attentions et de sympathie que pour l'ambassadeur de France et que ce soit à cette tiédeur même qu'il ait dû de recevoir, plus tôt qu'à son heure, ses lettres de rappel? Qu'est-il enfin, ceci ou cela, l'un ou l'autre? Et pourquoi ne serait-il pas ceci et cela, l'un et l'autre? D'abord protagoniste ardent de la Triplice, puis, après l'avoir vue à l'œuvre, dans son pays et au dehors, croyant de moins en moins fervent. Pourquoi ne veut-on pas qu'en politique comme en religion on puisse avoir une foi et la perdre? Ce que M. le baron Blanc était hier nous intéresse médiocrement; ce qui nous intéresse, c'est ce qu'il est aujourd'hui et ce qu'il sera demain.

Comme le baron Blanc est un diplomate, le garde des sceaux, M. Vincenzo Calenda, est un magistrat de carrière. Il a été chef de division au ministère de la justice; il était, en dernier lieu, procureur général près l'une des cours de cassation. On ne connaît guère de lui, en fait d'acte public, qu'un discours de rentrée où il affirmait l'indépendance de la magistrature vis-à-vis des autres pouvoirs. M. Vincenzo Calenda est le frère de M. Andrea Calenda de'Tavani, préfet de Rome, mis en disponibilité, à la suite des manifestations organisées contre l'ambassade de France pour protester contre les meurtres d'Aigues-Mortes.

On dirait presque de M. Guido Baccelli, ministre de l'instruction publique, qu'il est également un ministre de carrière. Non pas parce que c'est la deuxième fois qu'il vient s'installer dans les bureaux de la place de la Minerve, mais parce qu'il est moins encore médecin que professeur, un des professeurs les plus écoutés de l'université de Rome. Il a soixante ans bien sonnés, mais ne paraît pas les avoir, éternellement jeune, avec sa chevelure abondante et drue et sa moustache grisonnante. Doué, par-dessus ses autres dons, d'une prodigieuse activité, combien d'associations préside-t-il ou plutôt quelles associations ne préside-t-il pas? Personne plus que lui n'approche de M. Crispi par le sens de la grandeur antique. M. Crispi ne pouvait certainement pas avoir de compagnon qui fût plus près de son cœur. Il lui devait bien un portefeuille, car, depuis plusieurs mois, depuis qu'on était las de M. Giolitti, M. Baccelli s'était fait comme son précurseur, son Jean-Baptiste, le prophète de sa résurrection. Digne des consuls de l'ancienne Rome, tant que M. Crispi est vivant, M. Baccelli ne désespère de rien. Il ne rêve que de Panthéon, de promenades archéologiques, de réformes profondes de l'enseignement et d'une exposition universelle, où il exposera au monde la merveille du monde, sa chère Rome.

M. Sonnino Sidney, ministre des finances, s'est, de tout temps, occupé de finances et d'économie politique. Il est arrivé à la cinquantaine et va tenir, on n'en doute pas, les brillantes promesses de ses premières années. Ses lumières seront précieuses, et sur les questions techniques et sur la question sicilienne (puisqu'il y a une question sicilienne); il apportera au Cabinet les résultats de l'enquête qu'il fit dans l'île avec son parent et ami, M. Franchetti. M. Sonnino est un des promoteurs authentiques de la Triple Alliance. Chaque semaine, dans son journal, la *Rassegna Settimanale*, il mettait la pointe de l'épée aux reins de Depretis hésitant et le poussait vers Vienne et Berlin. M. Sidney Sonnino a été autrefois sous-secrétaire d'État de M. Perazzi aux finances. On l'eût sans doute bien étonné, en 1890, si on lui eût prédit un

portefeuille dans un ministère Crispi. Il faut se hâter d'ajouter que probablement on eût tout autant étonné M. Perazzi, si on lui eût, en 1890, prédit qu'en 1893 M. Crispi s'adresserait à lui. Les dessins satiriques d'alors s'amusaient à représenter M. Crispi nageant avec précaution entre M. Perazzi Charybde et M. Magliani Scylla. M. Saracco se fût moins émerveillé de l'aventure, ayant été déjà ministre des travaux publics de 1887 à 1889. Mais qui donc eût cru, il y a trois ans, que M. Crispi était si près de faire un cabinet où l'on compterait deux membres du centre, cinq membres de la droite et, parmi eux, le vénérable M. Saracco, un des piliers, une des colonnes de la droite? M. Boselli, à la bonne heure, quoiqu'il soit, lui aussi, de la droite. M. Crispi n'avait pas eu, sous son précédent consulat, de témoin plus inébranlable : ensemble ils étaient montés au pouvoir, ils en étaient tombés ensemble. M. Boselli avait mis au service de M. Crispi les ressources d'un esprit très souple et très résistant à la tâche, très informé et très alerte, en dépit de son goût un peu excessif pour certaines formules. Le ministre des postes et des télégraphes, M. Maggiorino Ferraris, est un nouveau venu, relativement à ces parlementaires éprouvés. Mais c'est un publiciste distingué et peut-être l'un des économistes les plus avisés de l'Italie. Dans une communication récente à un congrès scientifique, il exprimait l'idée que « seuls, les grands remèdes peuvent avoir aujourd'hui un effet : parer aux conséquences d'une direction financière viciée par la faiblesse et les erreurs très graves de la politique monétaire ». Il rappelait le pays à l'exercice de sa vraie force vitale : « l'agriculture qui, seule, peut nous faire remonter aux conditions d'une finance prospère. » — Des deux ministres de la guerre et de la marine, du général Stanislas Mocenni et du contre-amiral Morin, on n'aurait à copier que les états de service, si le général Mocenni n'était pas député de Sienne depuis sept législatures et l'amiral Morin, depuis trois législatures, député de la Spezzia. Ce sont, par conséquent, des vétérans de la politique et, l'épithète ne sera pas déplacée en parlant de deux officiers, des parlementaires à chevrons.

Voilà, pour ne rien dire des sous-secrétaires d'État, quel est, dans sa substance, le ministère de M. Crispi. Les sous-secrétaires d'État sont ce qu'ils pouvaient être, par rapport aux convenances multiples qui en déterminent le choix. Il n'y a que la nomination du comte Pietro Antonelli comme sous-secrétaire d'État aux affaires étrangères qui ne puisse pas passer inaperçue pour nous. Le comte Antonelli est l'explorateur africain auquel l'Italie doit, en majeure partie, la colonie Erythrée. Mais il est plus encore, il est avant tout le familier de M. Crispi et l'on peut dire que, tant qu'il est à

la Consultà, M. Crispi, qui n'a pas voulu y venir dans les conjonctures présentes, — et cet effacement volontaire montre à quel point il est capable de changer, — M. Crispi, qui n'est pas aux affaires étrangères, y est tout de même en une certaine mesure, et, par le comte Antonelli, y garde du moins un œil et un doigt. Ainsi donc est fait le Cabinet, de ces dix ministres et de leurs sous-secrétaires d'État. Avec M. Perazzi au trésor, le duc de Sermoneta aux affaires étrangères, le général Ricotti à la guerre, avec M. de Rudini et M. Nicotera, — si l'alchimie politique où se fondent les partis eût pu permettre cette combinaison, — il eût certainement été supérieur encore à ce qu'il est, mais, étant ce qu'il est, il est certainement supérieur à la moyenne ordinaire des gouvernemens, dans n'importe quel pays parlementaire.

L'essentiel, alors qu'il va falloir que le ministère soit sûr à tout instant d'avoir derrière soi l'opinion, est de savoir quel accueil cette opinion lui a fait : chose remarquable et qui est en elle-même un symptôme de la gravité de la situation, elle a été très exigeante et reste, somme toute, très méfiante. Dans le premier moment et rien que sur le nom de M. Crispi, s'est échappé comme un cri de joie : ce mot a sonné comme un *Sursum corda ;* on se sentait, rien que par lui, comme réconforté, *risollevato*. C'était le retour aux vastes espoirs. Mais la réaction est venue tout de suite ; elle est issue de la joie même. Si les vastes espoirs allaient ramener avec eux les vastes pensées? Le nom de M. Crispi, c'était très bien, mais qu'est-ce qui l'accompagnait, quelles moissons ce rayon ferait-il mûrir? Et, à mesure que les heures s'écoulaient, l'ombre redescendait et s'épaississait. On se souvenait, et l'on redoutait en M. Crispi l'excès de ce que l'on souhaitait.

Les indices sont nombreux et clairs de cet état vraiment psychologique de l'opinion en Italie. « De grandes espérances se sont levées en Italie, dit en propres termes le chroniqueur politique de la *Nuova Antologia*, sur le retour au pouvoir de M. Crispi... A la Chambre, les partis, comme déjà en 1889, semblent, pour un moment, apaisés, et hors de la Chambre, la majorité sent et croit qu'en Crispi l'Italie trouvera un homme de gouvernement, propre surtout à relever les courages et à rendre au pays la confiance dans ses destinées... » Voici maintenant la réaction : Mais néanmoins on ne sait encore où prendre le fondement de croire « que, de ce nouveau ministère Crispi, la patrie puisse avoir soulagement et salut. » On ne le sait pas, « parce qu'on ne voit pas, on ne sait pas, on ne devine pas avec quelles idées M. Crispi présidera au gouvernement. Il est permis de douter qu'il ait une conception exacte des difficultés réelles qui tourmentent notre pays, et la force de les vaincre. Tout le monde

devrait être convaincu que les maux qui affligent le pays dérivent uniquement d'une présomption excessive de la puissance économique (*della potenzialità*) de la nation et d'une course trop rapide que l'État, s'ingérant en tout, a voulu entreprendre pour mettre d'un trait l'Italie au pair avec les autres puissances qui ont une vie séculaire... Si l'on pouvait, d'une manière violente et brutale, ramener sans tarder le budget des dépenses à ce qu'il était, il y a quinze ans, s'il se trouvait un ministère qui dît : Je veux cela et ne veux que cela, et une Chambre qui secondât cette résolution patriotique, il n'y aurait plus de problème financier à résoudre... Mais il n'apparaît nullement que des idées de cette nature puissent se faire jour dans un Cabinet présidé par M. Crispi. »

La *Perseveranza* tient un langage identique, quant au fond. Elle observe que le Cabinet est plus faible, — ou moins fort, — qu'il n'aurait pu être, puis elle dit : « Nous attendrons, mais nous voudrions bien attendre pour la dernière fois. Nous ne croyons pas seulement d'une extrême importance que le pays sorte d'une situation qui nous paraît plus que grave (*oltre modo grave*), mais encore d'une importance extrême qu'il en sorte rapidement. Toutes sortes de qualités sont requises pour l'en tirer; il ne nous reste pour l'instant qu'à espérer que les hommes qui ont entrepris cette œuvre difficile, s'ils sont déjà connus, les aient acquises, — puisque aux précédentes épreuves il n'a pas paru qu'ils les eussent, — s'ils ne sont pas encore connus, qu'ils les possèdent sans que nous et d'autres le sachions. » La *Gazzetta Piemontese*, fidèle jusqu'au bout à M. Giolitti, se bornait à dire : « L'homme, encore que son choix pût être justifié par une de ces immanentes nécessités de la vie politique des peuples, — qui sont tant de fois illogiques, — n'a point paru à tout le monde le plus approprié aux circonstances. Nous nous sommes fait l'écho sincère de cette impression, en relevant, avec une pleine liberté, la contradiction entre l'homme et la situation, et le peu de logique des accidens qui confient la tâche de réparation à l'homme même qui est en si grande partie responsable de l'état actuel des choses. » — Et la *Gazette* oppose au repentir de Dronero le repentir de Palerme. Le même mot de *pentimento* se retrouve encore dans un autre journal qui dit : « Le Crispi de 1893 doit être un Crispi repenti du Crispi de 1887. »

Quoi d'étonnant que le jugement le plus équitable ait été porté sur le ministère par un philosophe, par M. Bonghi? Combien il y a de sérénité dans ce jugement, et combien de certitude aussi, que le Crispi de 1894 ne saurait être le Crispi de 1887, on s'en rendra parfaitement compte, si l'on se souvient que c'est M. Bonghi lui-même qui renversa M. Crispi, en février 1891, par

un discours dont la péroraison jeta la Chambre en un trouble profond : « Voilà, en face de votre ouvrage, les paroles qui me sortent du cœur, de ce cœur qui, depuis vingt ans, soupire et pleure pour la patrie! » Or, le ministère était à peine formé que M. Bonghi portait sur lui le jugement suivant (dans une réunion électorale à la Petite Bourse de Rome) : « Le ministère que M. Crispi a constitué peut être tenu pour sérieux. Ce n'est pas qu'il ne me paraisse sujet à beaucoup de *si* et de *mais*, seulement je crois pieux de les garder en moi, ces *si* et ces *mais*... M. Crispi se doit rappeler que, si son nom a été accueilli avec quelque faveur, c'est parce qu'il a la réputation d'un homme fort... Cette opinion a dissipé tant d'autres objections et de si graves. Un homme fort veut dire un homme qui prend ses décisions promptement et affronte sans sourciller la responsabilité de leur exécution. Il a semblé au pays, dans les derniers jours du ministère Giolitti, qu'il était menacé de dissolution, qu'il ne devait pas tarder à tomber en ruines. Il faut que M. Crispi, par son premier acte, le rassure. Il faut que le jour même où il apparaîtra à la tête de l'État, où le roi aura reçu son serment, une volonté ferme et large apparaisse, arrivée au gouvernement avec lui, une volonté qui ne recule devant aucun sacrifice, qui sache demander à soi et aux autres le sacrifice de leurs affections et... de leurs revenus. Telle fut, telle se montra la volonté de Quintino Sella, dans un moment moins grave pour les finances italiennes que ne l'est le moment actuel. Le vers de Dante vient à propos : « Il faut qu'ici toute lâcheté soit morte.

Ogni viltà convien che qui sia morta. »

C'est ainsi, c'est dans cet esprit et avec ces restrictions, que l'opinion publique en Italie apprécie la rentrée de M. Crispi aux affaires. Elle réclamait, elle accepte M. Crispi, mais non le Crispi de 1887. Elle ne veut plus de la mégalomanie : « La seule mégalomanie qui soit maintenant permise à M. Crispi, dit ironiquement la *Perseveranza*, c'est d'être grandement micromane. » Il est impossible de ne pas être frappé de la netteté avec laquelle se dessine à tous les yeux l'exceptionnelle gravité de la situation. « Changer de route, changer de ton », il n'est question que de *changer*. Le Crispi qu'on voit revenir doit être un Crispi repentant et changé, à la fois le même qu'il était et le contraire de ce qu'il était : le même par la promptitude de sa décision et sa hardiesse à assumer les responsabilités ; le contraire en tout le reste. M. Crispi n'a pas été le dernier à comprendre ce qu'il y a d'impératif catégorique dans ce vœu, hautement exprimé, du pays, et peut-être même a-t-il mis quelque affectation à faire voir qu'il

n'était plus le Crispi d'il y a trois ans. A ceux qui lui montraient le ciel noir, il l'a montré plus noir encore, et, afin de bien marquer que l'heure est solennelle, il a imploré des partis la « trêve de Dieu ». Ce n'est pas de la sorte qu'il eût répondu en 1887 ou même en 1890. Jusqu'au bout dans un sens et jusqu'au bout dans le sens opposé, c'est un pendule qui bat de très amples oscillations. Mais, de ce Crispi à l'autre, que de chemin parcouru! Il n'a pas, cette fois, atténué les difficultés, il les aurait plutôt exagérées, à ce point que, par un phénomène naturel, l'Italie, devant le portrait qu'il lui faisait d'elle-même, s'est un peu rejetée en arrière. « Eh quoi! si malade et si fatiguée! »

Et certes, ce n'est pas trop dire, les difficultés sont énormes. On sait que la Chambre a fait fort grise mine à la déclaration ministérielle. Elle l'a trouvée tout ensemble menaçante et vague, — et menaçante parce qu'elle était vague. En vain, M. Crispi a voulu toucher la fibre sensible, en vain il a mis en jeu le patriotisme, cette grande vertu de l'Italie contemporaine, d'autant plus agissante, d'autant plus efficace que la patrie est plus jeune et que, pour la faire, on a plus souffert. La trêve de Dieu ne lui a pas été accordée sans conditions. — D'ailleurs, le caractère des trêves n'est-ce pas de n'être que temporaires? A la reprise des hostilités, le 25 de ce mois, que se passera-t-il? On assure que ni les amis de M. Giolitti ni ceux de M. Zanardelli n'ont désarmé. L'extrême gauche, dont la position s'affermit dans la Chambre, et qui gagne en autorité, a, pendant la crise même, lancé son manifeste. Rien, dans son attitude, à la première séance, n'indique que M. Crispi l'ait su fléchir. M. de Rudini, de son côté, n'a pas définitivement abdiqué entre les mains de M. Crispi. La trêve finie, quand il faudra donner en pâture à la Chambre autre chose que des phrases, même émouvantes et belles, où M. Crispi puisera-t-il? Sont-ce des économies qu'il apportera au Parlement ou sollicitera-t-il de lui une augmentation des impôts? Mais des économies, sur quel chapitre? Le général Mocenni n'en tolère pas plus sur le budget de la guerre que l'amiral Morin sur celui de la marine. Les autres ministères ne peuvent fournir que de ces rognures, de ces *raschiature*, qui ne suffisent pas. Et pourtant, il faut de l'argent. Alors, ce sont de nouveaux impôts. Pour combien de millions, et la Chambre les votera-t-elle? Non, les difficultés ne sont pas minces et ce sont encore les moindres, que ces difficultés parlementaires. A la rigueur, si la Chambre repousse les propositions du cabinet, M. Crispi pourra la dissoudre et, selon la formule de M. Giolitti, en appeler au pays. Mais quelle Chambre le pays lui renverra-t-il? Supposons les impôts votés par cette Chambre ou par une autre, est-on certain qu'ils rentreront? « Les

contribuables ne payeront pas! » criait l'autre jour l'extrême gauche à M. Crispi: « Ils payeront! » dit-il, avec un coup de poing sur la table. Est-il défendu d'en douter, lorsqu'on voit le nombre des saisies opérées, faute, par les intéressés, d'avoir acquitté des cotes de cinq ou de dix francs? La recette sera mauvaise, si l'on est contraint de faire escorter le percepteur par les carabiniers. Au fait, la Sicile paraît être au commencement d'une révolution. Contre qui? Contre le roi? Pas du tout. On n'entend que « Vive le roi! » Contre le ministère? Les paysans, embrigadés dans les *Fasci* de Sicile, savent-ils seulement qui est ministre, à Rome? Mais ils savent que la taxe est dure et que l'octroi retranche encore de leur maigre subsistance. Ils n'en veulent, pour le moment, qu'au fisc, à ses agens et aux propriétaires. Seulement, il serait prudent de prendre garde que les plus terribles des révolutions sont celles qui se font pour le pain quotidien, que le mouvement agraire en Sicile est lié étroitement à la politique fiscale, qu'il gagne sur le continent, dans les Romagnes et dans les Pouilles, et que c'est folie de défier les misérables, au delà d'un certain degré dans la misère.

Le voilà donc, le cercle d'angoisse, dans lequel est prisonnier le gouvernement italien. Voilà dans quelles difficultés il se débat péniblement et, à y regarder de plus près, M. Crispi ne les a pas exagérées. Par bonheur, ces difficultés sont toutes à l'intérieur; à l'extérieur, rien ne les complique ni les aggrave. Le roi Humbert l'a constaté lui-même ; l'année se présente sous les plus favorables auspices de paix entre les nations. Que les sociétés soient travaillées de toute espèce de convulsions, ce n'est que trop évident et c'est un mal dont on ne sait comment elles se pourront guérir, mais, puisque de tout mal naît un bien, en ce cas aussi, le mal ne va pas sans quelque bien, et c'est que chaque nation a assez à faire chez elle et sur elle-même sans se retourner vers et contre ses voisines. Y a-t-il lieu de se réjouir de ce bien plus que de s'affliger de ce mal, lequel est le plus tolérable ou le moins intolérable de ces deux fléaux, des luttes intestines ou de la guerre étrangère, les hommes d'État pourraient se poser la question, mais le plus souvent le fléau les en dispense, les frappe et ne les consulte pas. Ils ne sont pas toujours libres de choisir le mal qu'ils préféreraient et ils ont intérêt à ne pas déchaîner les deux à la fois, car l'un ne serait à l'autre qu'un dérivatif impuissant et la douleur n'en serait, après, que plus avivée. Il y a bien, par suite, comme un gage de paix entre les nations dans les difficultés intérieures de chaque nation, et l'on peut le dire sans un égoïsme cruel qui tirerait froidement son bien du mal d'autrui, puisque aucune nation n'est tout à fait indemne et que, socialistes, anarchistes ou nihilistes,

chacune a chez soi ses Barbares. Mais combien ne nous plaît-il pas mieux d'en voir un autre, un autre gage de paix, et qui ne coûtera pas tant de tristesses, dans ce fait que l'Italie, un instant égarée, semble revenir au sentiment de la réalité

Il n'est que juste de le reconnaître; s'il y a, sur la terre, un peuple qui ait le sens ou l'instinct politique, c'est celui-ci, c'est le peuple italien. Ce n'est presque pas une métaphore de dire qu'en Italie le sens politique court les rues : aussi n'est-ce pas une métaphore d'ajouter que la conduite des affaires italiennes, au cours des dix dernières années, dénotait proprement une aberration, une perversion de ce sens politique admirable. Le royaume adolescent avait été grisé par sa fortune. Il se ruait gaiement aux abîmes, suivant aux cieux une trompeuse étoile. Non seulement il voulait faire très grand, mais surtout il voulait faire très grand très vite. Il voulait s'avancer par enjambées de géant sur la route de l'histoire, où les trois derniers siècles l'avaient laissé en retard. Essayer de le retenir, c'était s'exposer à toute sa colère : il y avait certaines choses qu'il ne savait pas écouter. Maintenant il écoute. On pouvait lire hier dans un journal italien :

« Le problème ne sera pas résolu si, avant tout, nous ne nous décidons pas à avouer qu'il ne nous est pas possible de nous jeter dans le vaste monde, de nous poser en grande puissance, d'aller à la recherche d'entremises non nécessaires, sans nous être d'abord solidement assis dans notre maison. » Et un peu plus loin (l'article a paru au plus aigu de la crise ministérielle) : « On conçoit comment, en présence d'une telle situation, il n'est pas possible de trouver un homme politique digne de ce nom qui soit disposé à assumer la responsabilité du gouvernement; aujourd'hui qu'ayant épuisé, pour en avoir largement abusé, tous les expédiens imaginables, nous sommes, comme on dit, à la porte avec les pierres. Aucun des hommes politiques italiens les plus éminens, ni, s'il était possible, tous ensemble réunis, ne pourraient réussir à dominer la situation, et à donner à l'Italie un gouvernement qui réponde de son salut, si, avant tout, on ne reconnaît pas que nous nous sommes fourvoyés, et qu'il est indispensable et urgent de nous mettre dans le droit chemin. »

Pas un journal n'eût osé, il y a deux ans, publier ces vingt lignes, et si quelque Italien les eût écrites, on l'eût accusé de lèse-patrie. Aujourd'hui, toute la presse italienne les reproduit et toute l'Italie les approuve. C'est le signe certain qu'elle s'est ressaisie ou commence à se ressaisir. C'est le signe certain qu'elle ne marche plus, les yeux clos, vers l'abîme. La pente est très glissante et elle l'a déjà descendue en partie; mais n'est-ce pas beaucoup qu'elle le sache et que ses efforts tendent désormais à la remonter?

Nous qui la connaissons et l'aimons malgré tout, nous ne désespérerons pas d'elle. Nous la suivrons du bord avec une sympathique curiosité et non, qu'elle le croie bien, avec indifférence, encore moins avec jalousie. Il n'était pas né dans les Gaules, le poète qui a écrit le *Suave mari magno*. Malheureusement, nous ne pouvons faire plus. L'Italie, revenue, comme elle l'est, au sens des réalités politiques, n'a pas besoin que nous lui disions pourquoi.

Entre elle et nous, on ne le proclamera jamais trop, il n'y a rien, que la Triple Alliance. Mais il y a la Triple Alliance. Nous le savons, l'entrée de l'Italie dans la ligue des puissances centrales est une faute contre elle-même plus encore qu'une faute contre nous. Ce n'est pas nous qui reprocherons à l'Italie d'avoir été, en cette occasion, très machiavélique, elle ne l'a pas été assez. Elle a puérilement cédé aux plus impolitiques de tous les sentimens : à la rancune et à la peur d'imaginaires injures et de périls imaginaires. Nous sommes sûrs que l'Italie, redevenue réaliste dans sa politique, s'étonnera de la chevauchée où l'a entraînée la Chimère. Mais enfin, il n'est pas actuellement en son pouvoir de ne pas avoir perdu, en 1882, le sens des réalités, de l'avoir recouvré en 1887 ou en 1891, et de pas être liée jusqu'en 1898. Elle conviendra seulement que, ce sens précieux, nous le perdrions à notre tour, si nous oubliions que, jusqu'en 1898, l'Italie ne s'appartient pas. Nous ne le perdrions pas moins en lui demandant de sortir avant l'heure d'une alliance où elle n'avait ni raisons d'entrer ni raisons de rester. Nous le savons aussi, ce n'est pas en son pouvoir. Tout ce que nous lui demandons, c'est de s'appliquer à faire que la Triple Alliance soit, pendant les quatre années qui viennent, ce qu'elle a été depuis sa conclusion : une précaution parfaitement inutile.

Pour notre part, et en tant que nous y pouvons quelque chose, nous n'y manquerons pas. Si l'Italie le veut, elle nous retrouvera lorsqu'elle sera libre. Ne précipitons rien ; faisons sérieusement les choses sérieuses. En attendant, abstenons-nous de coups d'épée, de coups d'épingle et de coups de plume. Nous ne devons, pour l'instant, à l'Italie que la justice, mais nous la lui devons. A cet égard, elle ne peut pas regretter, plus que nous le regrettons, le verdict du jury d'Angoulême dans l'affaire du massacre d'Aigues-Mortes. La presse italienne a dit de ce verdict que c'était un verdict politique ; non, ce n'en est pas un : en politique pure, on eût dû condamner, puisqu'on avait un Italien parmi les accusés et que l'on pouvait établir de la sorte le tort des uns comme des autres. Le jury ne l'a pas fait : a-t-il pensé, ce serait l'hypothèse la plus honorable pour lui, qu'il n'avait pas *sûrement* devant lui les *vrais* coupables, que le

vrai coupable, c'était la foule ou, pis encore, deux foules surexcitées, dont le crime est collectif et, par là même, échappe à une répression personnelle? Un acquittement fondé sur ces motifs, — et l'on ne voit pas sur quoi il serait fondé, en dehors d'eux, — ne ressemble en rien à une absolution. Il n'exclut point d'autres réparations de droit. Peut-être l'Italie pouvait-elle attendre davantage. Mais, excusable de se plaindre, le serait-elle de s'indigner, après avoir, nous le rappelons sans aigreur, répondu aux meurtres d'Aigues-Mortes par les troubles de Naples et le siège du palais Farnèse?

Le plus sage n'est-il pas, toute passion rejetée, et toute fausse gloire, pour nous, d'offrir, comme nous le faisons, et pour l'Italie, d'accepter les réparations de droit, autres qu'une condamnation, qu'il dépend de nous et qu'il est de notre volonté de lui donner? Ce que nous avons de plus pressé à faire, elle et nous, c'est d'enterrer tous les cadavres et, dans la fosse où nous les déposerons, d'enterrer avec eux toutes les provocations, toutes les polémiques irritantes. Si nous le faisons, si l'Italie veut le faire, peu nous importera que le président du conseil italien soit M. Crispi ou un autre. Le Crispi démesurément idéaliste ou idéologue de son premier ministère était un grand danger dans une Italie d'une idéologie ou d'un idéalisme également démesurés. Dans une Italie réaliste, rentrée en possession du sens politique supérieur qui, historiquement, la distingue, un Crispi, même idéologue, ne serait plus un grand danger. Si éminente que soit sa personnalité, un homme, en politique et dans ce temps surtout, ne peut rien sans un peuple.

Mais, de même que l'Italie, il paraît que M. Crispi s'est ressaisi et qu'il a changé. Pourquoi pas? A ceux qui l'en blâmeraient, qui le taxeraient d'opportunisme (ce n'est au surplus, qu'une forme du réalisme politique), il répliquerait, comme Robert Peel, avec Cicéron : « J'ai appris, j'ai vu, j'ai lu, je tiens des hommes les plus instruits et les plus clairvoyans, dans cette République et en d'autres États, que les mêmes avis ne doivent pas toujours être soutenus par les mêmes personnes, mais bien tous ceux qui sont requis par l'intérêt public, par la nature des temps, par des raisons de concorde. » Quelqu'un qui l'a approché de près a dit de M. Crispi : « Je ne crois pas que son meilleur ami puisse se vanter de le connaître à fond. » Pour nous, il nous suffit de savoir que l'Italie de 1894 ne s'accommoderait pas du Crispi de 1887, et de penser que M. Crispi le sent assez profondément pour n'être point, dans son second ministère, ce qu'il était dans le premier.

CHARLES BENOIST.

LA QUESTION DU BLÉ

La question du blé est destinée à s'imposer de tout temps aux préoccupations des hommes d'État français. Sous les régimes passés, il s'agissait d'alimenter suffisamment le pays et de lui épargner, en veillant à l'approvisionnement des marchés, le retour de famines presque périodiques. Aujourd'hui, la situation est pour ainsi dire inverse : ce que l'on semble chercher par-dessus tout, c'est à éloigner la concurrence, à faire disparaître les réserves et, sous prétexte que notre agriculture devrait se suffire à elle-même, à élever des barrières de plus en plus infranchissables sur le pourtour de nos frontières.

Entre ces deux extrêmes a pris place toute une succession de phénomènes économiques et de réglementations diverses qui explique, sans toutefois le justifier, ce changement complet d'attitude.

Sous l'ancienne monarchie, le commerce des céréales, qui n'était guère qu'intérieur et en réalité portait uniquement sur des transactions de localité à localité, de province à province, fut soumis aux dispositions les plus vexatoires. Toutes les combinaisons restrictives furent épuisées à son égard, sans, du reste, amener d'autre résultat que de maintenir ici l'abondance, là la disette; c'est-à-dire que jamais l'équilibre entre la production et les besoins ne put être établi d'une façon sérieuse, ni durable. Les négocians étaient inutilement traqués; et la subsistance des peuples demeurant toujours incertaine, le pouvoir n'avait point de repos.

Quant au commerce extérieur, l'autorité royale disparut

avant d'avoir eu à en prendre grand souci. L'importation des céréales était nulle, et l'exportation, fort peu importante, était soumise au régime des autorisations précaires. Du reste, les nations voisines étaient défendues par des prohibitions contre l'invasion des denrées étrangères, et l'Europe était trop troublée par un état de guerre continuel pour que de grandes opérations de cette nature pussent être entreprises.

Ce n'est guère qu'à la fin du premier empire, quand le calme fut revenu et que les communications internationales furent un peu affermies, que se posa la première fois le grand problème de la part à fixer pour l'approvisionnement du marché de la France entre l'agriculture nationale et la production étrangère. D'abord, ce furent les blés d'Odessa qui, arrivant dans les ports du Midi à un bas prix inconnu jusqu'alors, causèrent une vive panique parmi les propriétaires. Sous la pression de ces propriétaires, qui étaient ses amis, le gouvernement d'alors inaugura la série des lois douanières sur les céréales par la création de l'échelle mobile. Le but de cette institution, imitée de l'Angleterre, était de maintenir le prix moyen du blé à 19 ou 20 francs, et de lui imposer comme variations extrêmes 16 francs au minimum et 20 francs au maximum.

Déjà, en 1814, on avait, au point de vue de la faculté d'exportation, réparti les départemens en trois classes : la première comprenait les régions où le prix du blé était en général le plus élevé ; la deuxième classe correspondait au véritable prix moyen ; la zone des bas prix constituait la troisième. Ces classes étaient, en outre, partagées en huit sections. Dans chaque section, plusieurs marchés étaient désignés dont les mercuriales servaient de régulateurs. Cette organisation fut conservée en 1819, et au prix limite d'exportation, qui forma le premier degré de l'échelle mobile, on ajouta un droit fixe, puis un droit variable qui augmentait d'un franc par chaque franc de baisse, pour aboutir, au-dessous d'un certain prix, à la prohibition absolue. Ainsi, dès que l'exportation cessait d'être permise dans une région déterminée, le droit variable d'importation entrait immédiatement en jeu pour apporter au producteur les mêmes garanties que la loi de 1814 s'était proposé de ménager au consommateur.

Le malheur est que cette combinaison, — qui par sa complication rappelle celles que l'on appliquait sous l'ancien régime à la circulation intérieure des blés — fut impuissante à enrayer la baisse. Celle-ci persista malgré tout, en dépit des aggravations que reçurent successivement les tarifs ; et il fallut même, en présence

des troubles qui éclatèrent, suspendre le fonctionnement de l'échelle mobile, une première fois en 1846, puis en 1853, jusqu'en 1860. Quelques mois après, la loi du 15 juin 1861 supprima définitivement l'échelle mobile et lui substitua un simple droit de statistique de 0 fr. 60 par quintal de blé. Chose curieuse et bien digne qu'on la remarque : pendant le temps que dura ce règne de liberté relative, les prix du blé jouirent d'une stabilité et d'une fermeté que toute l'ingéniosité et la rigueur des lois passées, uniquement faites pour atteindre ce résultat, avaient été impuissantes à leur assurer. C'est au cours de la seule période qu'elle ait encore traversée de l'application ininterrompue d'un régime libéral que la production a atteint le chiffre le plus élevé : l'année 1874 a marqué la plus grande récolte du blé en France, 133 millions d'hectolitres!

On pouvait espérer qu'après avoir donné de semblables gages à la prospérité du pays, le régime de la liberté était appelé à subsister indéfiniment. Il n'en a rien été. Depuis environ une quinzaine d'années, une sorte de conspiration s'est lentement organisée contre la législation libérale dont la France avait été dotée. La dernière discussion du tarif général des douanes de 1889 a permis de vérifier avec quelle habileté consommée cette coalition d'intérêts avait été préparée. Les prétentions des uns et des autres se sont alors ouvertement produites au grand jour. Elles n'ont obtenu que trop complète satisfaction. Mais cette victoire, ce véritable triomphe avait été précédé d'escarmouches, qui avaient permis aux chefs de reconnaître le terrain, aux troupes de se compter; et les premiers engagemens ont précisément porté sur le régime des céréales. Ces dernières avaient été exceptées des traités de 1860 et laissées indemnes par le tarif de 1881. On avait éprouvé une certaine répugnance à taxer les denrées alimentaires, produits de toute première nécessité. Mais cette hésitation fut de courte durée. Un premier droit de 3 francs fut établi par la loi du 28 mars 1885 ; il fut porté à 5 francs par la loi du 9 mars 1887. On prétendait assurer à l'agriculture l'égalité de traitement en la faisant bénéficier d'une protection équivalente à celle que le tarif général de 1881 avait assuré à l'industrie. En outre, de nouveaux droits avaient un double but : permettre à l'agriculture de transformer son outillage et ses méthodes en la mettant à l'abri de toute variation de prix trop brusque, puis écarter la concurrence de plus en plus menaçante de l'Amérique, de l'Inde, de l'Australie et de la Russie, qui, grâce à la richesse et à l'étendue de leurs terres et au bas prix de la main-d'œuvre, produisaient des quantités de blé de plus en plus considérables à des prix de plus en plus bas.

Quel résultat a-t-on atteint par ce retour graduel à la protection?

I

Les agriculteurs se plaignent plus que jamais. La ruine les menace tous, car le prix auquel ils peuvent produire les céréales se trouve aujourd'hui supérieur au cours du marché, et ils ne sauraient persévérer dans une production qui se traduit pour eux par une perte régulière et certaine. De là, nécessité de diminuer au plus vite la superficie des terres cultivées, voire de la limiter au strict minimum. Ils citent l'exemple de l'Angleterre, qui, n'espérant plus lutter contre la concurrence étrangère, a considérablement réduit les surfaces ensemencées et laissé émigrer en Amérique une grande partie de son personnel agricole, assurant ainsi un recrutement supérieur aux hardis pionniers qui ont mis en valeur les vastes contrées du Nouveau Monde. Une semblable détermination serait fatale non seulement aux intérêts propres de notre culture, mais encore à ceux du pays tout entier. La richesse de la France s'en trouverait compromise, car la production agricole est le plus précieux et le plus important de ses éléments, et nous ne nous trouvons pas dans d'aussi favorables conditions que nos voisins pour demander à l'industrie et au commerce la compensation du déficit qui se produirait dans une autre branche de revenus. Puis les Anglais ont une marine puissante, et, presque assurés de triompher sur la mer, il doit leur importer moins qu'à nous de pouvoir tirer de leur sol de quoi se suffire en cas de guerre. Dans l'hypothèse d'un conflit, la France, ne pouvant assurer la nourriture de ses habitans et de ses armées, tomberait rapidement à la merci de ses adversaires, pour peu que la fortune de mer lui fût défavorable, — et voilà le patriotisme lui-même en jeu.

Cédant à ces préoccupations et s'en constituant les interprètes autorisés, un certain nombre de membres du Parlement ont développé cette pensée et recherché les causes du mal. Chacun a proposé son remède.

Le pouvoir d'achat de l'or vis-à-vis d'une autre monnaie ou d'un papier déprécié se trouvant augmenté précisément du montant de cette dépréciation, il est aisé de comprendre, disent-ils, qu'un importateur allant dans l'un de ces pays faire acquisition d'un stock de blé bénéficie, s'il solde en or, d'une diminution équivalente. Cette diminution se transforme ensuite en prime et vient réduire d'autant les droits de douane que le blé doit payer à l'entrée. La protection dont on a cru devoir faire bénéficier l'agriculture se trouve ainsi contre-balancée pour partie.

D'un autre côté, l'Amérique ne cesse de nous envoyer ses récoltes, qui se maintiennent à un bas prix excessif. Droits et frets s'y ajoutent vainement. L'agriculture française ne peut se défendre.

Notre infériorité s'explique aussi par d'autres considérations. Aux termes de notre législation en matière de commerce extérieur, les marchandises étrangères peuvent, à leur arrivée en France, être considérées comme étant encore en territoire étranger, jusqu'à ce que le propriétaire ou le consignataire en dispose, soit pour la consommation intérieure, soit pour la réexportation. Dans le premier cas, elles acquittent les droits de douane; elles en sont indemnes dans le second. L'entrepôt est réel quand le dépôt a lieu dans des magasins gardés par les préposés de l'administration; il est fictif pour celles des marchandises qui sont admises à séjourner dans les magasins des négocians.

Cette faculté que l'on réserve au commerce de garder à sa disposition, sans avoir rien à payer, des stocks parfois considérables, lui permet de dominer le marché et de faire varier les cours à sa fantaisie. Désire-t-on la hausse, les entrepôts se vident au dehors; pour peu que l'on souhaite la baisse, on opère le déversement sur place. De cette conception aux accusations que les agriculteurs ne ménagent pas à la spéculation, il n'y a qu'un pas et ce pas a été vite franchi. C'est la spéculation qui prive la culture de ses bénéfices légitimes en se livrant sur les céréales à un véritable jeu de *baccara*, ainsi que n'a pas craint de le dire le représentant le plus autorisé des intérêts terriens, M. le ministre de l'agriculture lui-même. C'est la spéculation qui chaque fois a annulé les effets bienfaisans que l'on attendait des droits établis en 1885 et en 1887, en accumulant, quelque temps avant la promulgation de ces deux lois et en prévision de leur adoption, des approvisionnemens énormes. Ces approvisionnemens n'ont cessé de peser sur les prix et, par là même, ont rendu illusoires les secours que le législateur se proposait d'accorder à l'agriculture. L'augmentation des droits actuels se heurterait aujourd'hui à la même coalition des importateurs, qui en recueilleraient tous les fruits.

Aux méfaits de l'entrepôt viennent s'ajouter ceux de l'admission temporaire. Cette opération, qui permet d'importer temporairement, en franchise des droits, des produits étrangers pour être transformés en France ou y recevoir un complément de main-d'œuvre, — sauf à les réexporter ou à les réintégrer en entrepôt, — est applicable aux blés. Elle donne lieu, dit-on, à des fraudes considérables. La réduction des grains en farine produit

un résidu qui à la sortie acquitte des droits réduits de 0 fr. 60 par 100 kilogrammes, et à ces issues on arriverait à mélanger une proportion plus ou moins élevée de farine; ce serait autant de blé qui, indirectement, échapperait à l'action du droit de 5 francs et qui viendrait contribuer à neutraliser les effets du tarif protecteur. D'un autre côté, il a fallu recourir à des types et à des coefficiens pour déterminer, dans la farine exportée, l'équivalent du blé importé, et la précision absolue étant impossible en pareille matière, il se trouverait qu'une certaine marge subsisterait au profit des meuniers, et ceux-ci en abuseraient pour faire entrer dans la consommation une nouvelle quantité de blé indemne des droits.

Enfin les compagnies de chemins de fer sont à leur tour accusées de pactiser avec l'étranger et de faciliter, par l'établissement de tarifs de pénétration, l'invasion des céréales débarquées dans les ports.

Les fissures par lesquelles s'écoulent le sang, la force et la vie de la France ainsi explorées, il s'agit de les aveugler. On n'éprouve, pour atteindre ou plutôt pour rechercher ce résultat, que l'embarras du choix.

Les uns croient préférable de s'en tenir à la tradition; saisissant d'une main vigoureuse l'arme la plus primitive dont dispose l'arsenal, si bien garni, de la protection, ils prétendent écraser l'ennemi d'un coup : ils demandent purement et simplement que le droit sur les blés soit doublé, qu'on le porte à 8 ou 10 francs. D'autres recourent à un procédé aussi peu original, mais plus savant : ils combinent l'élévation des droits avec une taxation variable et inversement proportionnelle aux cours intérieurs ; ces cours seraient déterminés par des mercuriales officielles ou des commissions instituées dans les villes ou marchés les plus importans.

A côté de cette vieille école, qui continue de poursuivre la réalisation de son programme en s'attaquant exclusivement à la concurrence étrangère, un parti nouveau vient de naître dont les tendances sont un peu différentes. Soucieux d'éviter le reproche de sacrifier le consommateur au producteur et désireux d'écarter tout danger de renchérissement, il renonce à majorer le taux des droits; mais, en retour, il entend que le tarif actuel produise son plein effet, et, dans cette vue, il s'est donné pour mission de mettre fin aux prétendus abus et de couper court à toutes les prétendues fraudes.

Telle est, d'après une déclaration faite à la tribune tout récemment, la voie que le gouvernement semble disposé à suivre lui-

même. La législation sur les entrepôts réels et fictifs serait remaniée. La durée de l'entrepôt réel, qui est de trois ans, et celle de l'entrepôt fictif, qui est de deux ans, seraient réduites dans de notables proportions. On irait même jusqu'à supprimer l'entrepôt fictif et à limiter à deux mois le séjour en entrepôt réel. De plus, les frais d'entrepôt seraient mis à la charge du commerce et aggravés, au besoin, par des taxes dont le montant augmenterait rapidement d'après le nombre des mois durant lesquels l'entrepositaire maintiendrait sa marchandise en magasin.

Quant à l'admission temporaire, elle serait soumise à la réexportation à l'identique, c'est-à-dire que la meunerie serait dans l'obligation de justifier que la farine envoyée à l'étranger provient bien réellement du blé entré en admission temporaire, qu'elle est le produit sincère et exclusif du broyage des grains introduits sous condition de réexportation. Pour compléter cette mesure, les issues ne seraient plus seulement sujettes au droit uniforme de 0 fr.60 qui frappe le son, on leur appliquerait une taxe exactement proportionnelle à la quantité de farine qu'en plus du son le déchet de fabrication pourrait encore contenir.

Enfin, les tarifs de pénétration, incriminés par M. Leygues seraient, conformément à l'engagement pris par M. le ministre des travaux publics, supprimés dès la fin de l'année (à dater de leur promulgation) pendant laquelle ils échappent à l'action du gouvernement, et l'honorable M. Jonnart n'a même exprimé d'autre regret que celui de ne pouvoir les rapporter immédiatement.

Pour éviter le retour de pareilles éventualités, on doit procéder, en outre, au remaniement du Comité consultatif des chemins de fer et substituer à ceux de ses membres que l'on pourrait soupçonner d'être partisans d'un régime autre que la protection, des personnalités qui aient donné à la cause de l'agriculture des témoignages indiscutables et de sérieuses garanties de fidélité.

Telle est la physionomie sous laquelle va se présenter devant le Parlement cette question du blé qui s'impose à l'attention de tous. Comme on vient de le voir, on paraît disposé soit à rehausser sensiblement les droits, soit à modifier profondément notre organisation commerciale.

L'une et l'autre de ces résolutions présentent pour l'avenir de notre pays la plus grande gravité. Il importe donc qu'on les étudie avec soin et que l'on cherche à se rendre compte aussi bien des critiques dont le régime actuel est l'objet que de la portée des réformes proposées.

II

Il n'est que trop exact de dire que l'agriculture traverse une période douloureuse, et il n'est personne qui ne compatisse à ses souffrances. Mais a-t-on bien réfléchi, avant d'entamer cette nouvelle campagne en faveur d'une recrudescence de protection? S'est-on bien pénétré de l'importance du phénomène, de l'évolution qui domine tous les faits, déroute tous les calculs et dément toutes les espérances?

Le seul point indiscutable, c'est que, tant que la période de liberté a duré, les prix du blé ont été stables et rémunérateurs; ils ont au contraire fléchi sans discontinuer depuis l'établissement des droits de 3 francs et de 5 francs. Quand on examine de près la situation des récoltes, le chiffre des importations de céréales étrangères et la superficie des terres emblavées, on constate qu'il n'existe entre ces divers élémens aucune corrélation logique, aucune loi de répercussion réciproque. Ainsi, des années qualifiées bonnes et même excellentes, pendant lesquelles la production nationale avait atteint un chiffre élevé, ont été en même temps des années de grande importation et de culture restreinte. Il y a là une telle somme de singularités que l'on devrait s'arrêter, hésiter, tout au moins, avant de s'engager, plus avant encore, dans une voie qui pourrait bien n'être qu'une impasse ou n'aboutir qu'à un abîme. L'avertissement, le *cave ne cadas* devrait être d'autant plus volontiers entendu qu'il n'est point, parmi les incertaines statistiques, de statistiques plus incertaines que celles qui ont trait aux matières agricoles. Les quelques données que l'on peut recueillir participent beaucoup plus de l'hypothèse que de l'observation; les raisonnemens s'en ressentent, ainsi que les déductions.

Sans doute, en théorie, les effets du change sont bien ceux que les agriculteurs indiquent. Il resterait à vérifier pourtant quelle importance ils peuvent avoir en pratique, et jusqu'à quel point la monnaie dépréciée conserve, sur le marché intérieur, sa puissance d'achat. Dans tous les cas, le mal, s'il est réel, est général et devient un de ces élémens qui modifient la base des transactions internationales, sans qu'il soit possible d'échapper à son influence. Les produits manufacturiers en subissent aussi bien les conséquences que les denrées agricoles, et si l'on se décidait à en tenir compte, il ne suffirait pas d'augmenter les droits sur les blés, il faudrait en même temps procéder à un relèvement général du tarif, pour maintenir cet équilibre tant souhaité entre les différentes branches de la production nationale.

Mais alors, que se passerait-il? Ou les droits nouveaux seraient uniformes comme les droits actuels, et il en résulterait une inégalité de traitement défavorable aux pays dont le change est au pair. Ou bien, si on voulait établir un rapport sincère entre l'état du change dans un pays déterminé et le régime applicable à ses importations, on arriverait à la variation et à l'inégalité continues des rapports commerciaux, à moins qu'on ne revînt au régime des traités aujourd'hui si détestés, et dont nous sommes de plus en plus partisan.

Quant à la concurrence étrangère, est-elle encore en mesure de peser sur les cours et d'en empêcher le relèvement? Lors de la discussion qui eut lieu, en 1885, devant la Chambre des députés, au sujet de l'augmentation du droit de 3 francs, M. Méline reconnut que l'effet de ce premier droit avait été d'écarter les importations et d'amener sur le marché une hausse de 1 franc. Si l'on compare aujourd'hui le prix du blé dans les grandes villes de l'Europe, on constate qu'il est plus élevé à Paris que partout ailleurs, et que la différence correspond, à quelque chose près, au montant du droit imposé à l'entrée. Du 8 au 10 décembre 1893, les cours du blé ont été, par 100 kilos, de 17 fr. 875 à Berlin, de 16 fr. 60 à Vienne, de 15 francs à Londres et Anvers, et de *20 fr. 75 à Paris*.

Il entre cependant en France des blés étrangers qui viennent combler les déficits et garnir les entrepôts; mais il est bon que l'on connaisse exactement l'importance de cet appoint. De 1883 à 1892, la production annuelle française a été en moyenne 105 848 782 hectolitres; pendant la même période, la moyenne de l'importation des blés étrangers s'est élevée au chiffre de 19 124 253 hectolitres, c'est-à-dire qu'elle représente le cinquième de la production nationale. Du reste, si le droit sert pour ainsi dire de moyen d'intimidation à l'égard des importateurs, il n'entrave pas complètement leurs opérations. Les Américains, notamment, grâce à la supériorité de leur outillage, au rendement élevé de leurs terres et à la diminution constante du prix du fret, continuent à pénétrer sur notre marché et à s'y maintenir. Il en sera ainsi tant que nos rivaux s'appliqueront à ne rien négliger pour réduire leurs frais généraux, améliorer et multiplier leur production, tant que le prix de revient des blés français demeurera élevé et constant.

Cette considération n'a pas échappé à nombre de partisans du régime protecteur; elle a contribué à les arrêter sur la pente du relèvement des droits, relèvement dont ils reconnaissent eux-mêmes l'inutilité. Ils craignent aussi qu'on les accuse de sacrifier le consommateur au producteur, et ils se doutent bien que la

moindre aggravation de la situation actuelle donnerait à ce grief une force singulière. Si, en effet, le prix du pain n'a pas suivi la progression que l'on redoutait, cela tient à ce que, entre le blé et le pain, prennent place le négociant en farines et le boulanger. Les transactions auxquelles se livrent ces intermédiaires amortissent, pour ainsi parler, les variations du cours. Et puis, la situation du boulanger vis-à-vis de sa clientèle est toute particulière. Guetté par une concurrence que chacun sait très âpre, il ménage ses acheteurs et ne leur impose une élévation de prix qu'à la dernière extrémité, se réservant de profiter des bas cours à venir pour réaliser les bénéfices que les cours élevés ont pu lui faire perdre temporairement. Mais il est certain que le jour où une majoration notable des droits amènera la cherté des farines, il sentira sa responsabilité dégagée vis-à-vis du public, et entrera, à son tour, hardiment dans la voie des augmentations de prix. Alors, le phénomène latent qui se prépare éclatera au grand jour; les plaintes viendront, peut-être aussi les troubles, et nous retournerons aux plus mauvais temps de notre histoire.

En présence de l'impuissance bien constatée des efforts qui pourraient être tentés pour compenser les effets du change et arrêter l'importation au moyen d'un relèvement des droits; en présence du danger que présenterait d'ailleurs le succès d'une pareille entreprise, on a recherché une combinaison qui permît de donner satisfaction à l'agriculteur sans trop sacrifier le consommateur, et l'on n'a trouvé rien de mieux que de proposer le rétablissement, sous une autre forme, de l'échelle mobile. Sans doute, les auteurs de la proposition protestent contre toute assimilation de cette nature : ils affirment que la nouvelle institution diffère profondément de l'ancienne et qu'il serait erroné de préjuger les résultats de la seconde d'après les effets de la première. Malheureusement, il n'est que trop vrai que toute taxe variable ou tout droit compensateur, — quels qu'en puissent être le nom et l'apparence — participent absolument des mêmes principes que l'échelle mobile. Ils ne s'en distinguent que par l'absence des anciennes divisions en classes et sections, — divisions que l'unification du marché intérieur, la multiplication des transactions ont du reste rendues complètement inutiles aujourd'hui, — comme aussi par le changement du degré limite qui consistait autrefois en une prohibition absolue, et qui actuellement ne serait autre chose qu'une taxe prohibitive! A cette mise au point et à cette nuance près, les deux systèmes sont identiques et les résultats ne pourraient manquer d'être analogues.

Du reste, les objections pratiques formulées par M. Develle, alors ministre de l'agriculture, contre une proposition de ce genre

discutée en 1885, conservent toute leur force; et l'honorable M. Viger lui-même ne pourra manquer de s'associer à ces réflexions si sincères de son prédécesseur, et de repousser le présent qu'on lui offre. « Le droit variable, disait M. Develle, c'est un système ingénieux, séduisant; en théorie, c'est presque la perfection, mais l'application en est difficile, et vous ne devez pas oublier que c'est le gouvernement qui est chargé d'en assurer le fonctionnement.

« En effet, si votre loi était votée, dès demain je serais dans l'obligation de prendre un règlement d'administration publique, d'organiser en France 200 marchés, d'assurer la surveillance de ces marchés et le contrôle exact des cours, de prévenir et de déjouer les manœuvres qui pourraient fausser ces cours, surtout lorsqu'ils seraient autour des prix limites.

« Voilà quelle mission me serait imposée, et, si quelque retard se produisait, si quelque difficulté se rencontrait, il serait impossible de faire évaluer dans le délai de trois mois, d'une façon exacte et sincère, le cours moyen du blé en France; et alors ce serait par mon fait, par la faute involontaire du ministre de l'agriculture, que des spéculations pourraient être encouragées, et que des milliers de citoyens seraient conduits à la ruine!

« Il n'est personne parmi vous, Messieurs, qui accepterait une pareille responsabilité. Votre loi doit être précédée de mesures préparatoires. Ces mesures, je crois, en effet, qu'il est bon de les prendre. J'ai constaté, quant à moi, à la suite du projet que vous aviez déposé et qui m'a amené à un examen sérieux de l'état des choses, que nous ne pouvons pas déterminer en France d'une façon suffisamment exacte le prix de vente des blés. Même à Paris, il y a des écarts qui varient de 10 à 50 centimes entre les évaluations de la préfecture de police et le *Bulletin des Halles*.

« Dans un grand nombre de villes, dans les bourgs de province, nous n'avons aucun moyen de contrôle. Nos mœurs sont quelque peu changées. Les cultivateurs ne vont plus au marché, ils n'apportent plus leurs grains sous la halle, c'est le plus souvent à l'auberge, au café, qu'ils se rencontrent et ils ont dans leur poche de petits sacs d'échantillons avec lesquels ils peuvent traiter leurs affaires.

« Voilà dans quelles conditions, grâce au zèle des employés subalternes, nous pouvons réunir des indications qui ne s'éloignent pas trop de la vérité, mais cependant ne sont pas suffisamment rigoureuses. Cet état de choses doit être modifié...

« En tout cas, je ne puis pas faire proposer à la Chambre de faire ce qu'a fait le parlement anglais : en 1883, en face d'une situation analogue, il a décidé que tous les commissionnaires, les marchands, les malteurs, les brasseurs seraient obligés de déclarer à un agent

spécial de la reine, la quantité, le poids, le prix des grains qu'ils auraient achetés dans la semaine. Cette déclaration est faite sous peine d'amende, et les fausses déclarations sont assimilées à un délit. Je n'ai pas osé présenter une loi analogue; c'est une mesure trop rigoureuse, presque draconienne, qui n'est pas en harmonie avec nos habitudes et avec nos mœurs. Je parviendrai, je l'espère, avec le concours des municipalités, à établir une organisation qui offrira de sérieuses garanties. »

Douce illusion et pur effet oratoire! En réalité, rien n'a été tenté parce que semblable entreprise serait vaine.

La seule conséquence assurée de l'établissement d'un droit variable serait de favoriser cette malfaisante spéculation que les agriculteurs poursuivent à bon droit de leurs récriminations et de leur haine. Il est certain que parmi les spéculations il y en a qui, pour être tolérées par les lois, n'en sont pas moins blâmables. Ce sont celles qui permettent de réaliser des bénéfices grâce à des manœuvres déloyales. Mais ces excès auxquels la spéculation peut prêter et qui sont plus limités qu'on ne serait tenté de le croire, ces excès ne sont point spéciaux au commerce des blés; tout genre de commerce les comporte nécessairement, et l'on n'a jamais songé, par exemple, à supprimer la Bourse des valeurs parce que les spéculateurs y avaient leur entrée. A côté de ce *baccara*, suivant l'expression que nous avons déjà citée, il y a le commerce honnête, auquel l'établissement d'un droit variable rendrait toute transaction impossible; et, par suite, l'incertitude dans laquelle vivrait fatalement le marché ne profiterait qu'aux seuls spéculateurs. Plus on multiplie les combinaisons, plus on rend le jeu facile et rémunérateur.

Au surplus, il serait vraiment peu logique de rendre les changemens de tarifs si fréquens après avoir reproché dans les termes les plus amers à la spéculation d'avoir abusé des modifications relativement rares que notre législation douanière sur les blés a subies depuis un demi-siècle, et d'en avoir profité cyniquement pour contre-balancer l'effet des droits.

Cette dernière allégation mérite elle-même d'être contrôlée, car d'excellens esprits vont jusqu'à prétendre que l'inconcevable et inexplicable faiblesse des cours doit être attribuée à qui? aux agriculteurs eux-mêmes. Que fait le cultivateur quand l'année s'annonce comme devant être mauvaise? Il paraît prouvé, — et M. Méline lui-même l'assure, — que le paysan, dont le crédit est fort limité, se trouve obligé d'acheter tout au comptant et, pour obtenir un peu d'argent, s'empresse d'apporter son blé sur le marché, dépréciant ainsi les cours par sa propre concurrence, dès l'ouverture de la campagne. Dans le cas contraire, si la récolte est

abondante, il en conserve dans ses greniers une forte portion en attendant le relèvement des mercuriales, et il se passe ce fait curieux : l'agriculteur spécule lui-même en détenant ces fameux stocks qui le ruinent et écrasent les cours!

A l'appui de cette thèse qui rend très clair dorénavant ce qui paraissait jusqu'alors incompréhensible, il suffit de citer l'extrait d'une étude de M. Grandeau, l'éminent agronome, le publiciste bien connu. Après avoir comparé la production de la France en céréales alimentaires, les importations annuelles de froment et la consommation annuelle du pays, il est amené à constater la surabondance du blé et l'existence d'un stock considérable, et il conclut ainsi :

« Si, après examen attentif, la situation que me paraît révéler l'ensemble des données que je soumets à la vérification et à la discussion des hommes compétens était reconnue exacte, n'y aurait-il pas lieu pour le groupe agricole du Parlement de demander une enquête sérieuse sur le stock invisible de blé existant actuellement dans les exploitations rurales ou ailleurs? La question est si grave, les conclusions à adopter pour y porter remède semblent si étroitement liées à cette constatation que les agriculteurs jugeaient, sans doute, qu'ils seraient les premiers intéressés à fournir tous les renseignemens nécessaires pour établir l'importance du stock et les moyens d'éviter le retour de la situation actuelle. Si l'enquête ne confirmait pas les prévisions auxquelles j'ai été conduit, si la France n'a pas la réserve en froment qui résulterait de l'exactitude des calculs précédens, on devrait alors chercher ailleurs que dans la surabondance du blé dans nos greniers l'explication de la baisse absolument anormale et si désastreuse du prix du blé; *mais je serais bien surpris du résultat négatif de l'enquête.* »

Qu'est-ce à dire, sinon que la victime est elle-même coupable du mal dont elle souffre ? Elle n'en demande pas moins le sacrifice d'un innocent, la mort du grand commerce. L'entrepôt et l'admission temporaire sont l'objet des propositions les plus menaçantes pour leur existence; on méconnaît systématiquement les services qu'elles rendent et les dangers que ferait naître leur suppression.

III

Ainsi que le fait si justement observer M. Augustin Féraud, président de la Chambre de commerce de Marseille, dans une lettre qu'il vient d'adresser à M. le ministre du commerce, les facultés d'entrepôt et d'admission temporaire ont été, dans l'ori-

gine, substituées aux ports francs dont la disparition était imposée par le besoin d'uniformiser notre législation ; mais, dès leur création, on s'est préoccupé de leur assurer les mêmes privilèges ; et les modifications que leur régime a subies ont eu, toutes, pour objet de rendre ces privilèges plus complets.

Considérons les avantages inappréciables qu'ils procurent :

La marchandise étrangère entre dans nos ports pour y être mise en magasin, sous le régime de l'entrepôt. Le navire qui l'importe va recevoir le fret convenu, et, quel que soit son pavillon, on peut être assuré qu'il dépensera le tiers au moins de son fret au lieu d'importation. C'est un premier produit fort intéressant pour les industries qui s'exercent dans ce lieu, et aussi pour l'État, qui perçoit de ces industries des taxes sous diverses formes. En outre, la marchandise est manutentionnée sur le quai et transportée en magasin par la main-d'œuvre nationale. Enfin, pendant son séjour en magasin, elle acquittera un loyer et des assurances au profit du revenu national, sans compter les soins en magasin que vont lui donner des ouvriers français. Déposée sur notre territoire, elle est à la disposition du marché français, qui peut y trouver, soit pour son industrie, soit pour ses consommateurs, des ressources souvent précieuses. Si le marché français n'a pas à y recourir, la marchandise, ainsi déposée en entrepôt, en sortira après un séjour plus ou moins prolongé, pour être réexportée par voie de mer ou expédiée en transit. Dans ces deux cas, c'est encore la main-d'œuvre française qui va déplacer la marchandise. C'est un nouveau fret perçu le plus souvent au profit du pavillon national, ou une expédition par nos compagnies de chemins de fer, et à leur profit, jusqu'à la frontière étrangère.

Qui peut contester les avantages de tous genres que ces multiples opérations constituent? L'esprit le plus ombrageux, le plus défiant, peut-il être amené à découvrir, dans aucune de ces opérations, une atteinte, si minime qu'elle soit, portée aux principes qui empêchent le contact entre la marchandise étrangère et le marché français?

En ce qui concerne l'admission temporaire, la question est bien plus importante encore, car la réglementation actuelle a pour objet d'assurer non seulement le transport et la manutention de la marchandise étrangère par le travail français, mais son élaboration par la main-d'œuvre nationale et au profit de l'industrie française, sans que le marché intérieur subisse le moindre dommage. Aux avantages qui résultent de la faculté d'entrepôt, tels qu'ils ont été décrits, vient donc s'ajouter la transformation en produit fabriqué de la denrée que l'étranger nous a livrée à l'état brut.

Est-il besoin d'énumérer les profits qui en résultent : salaires importans pour nos ouvriers, utilisation des usines déjà construites, nécessité d'en élever d'autres, si ces opérations peuvent se multiplier et s'étendre; d'où revenus assurés pour l'État, accroissement de la fortune publique dans toute la proportion de la plus-value donnée à ce produit brut par le travail incorporé, par la marque dont il a été revêtu; plus-value qui est, dans l'ensemble, de 50 p. 100 sur le prix du produit brut importé?

C'est dans ces conditions que, pour la première fois depuis soixante ans, le régime de l'entrepôt et celui de l'admission temporaire sont mis en question, non pour qu'il y soit apporté les améliorations dont ils sont certainement toujours susceptibles, mais au contraire pour qu'ils soient arrêtés dans leur développement, paralysés dans leur fonctionnement, ou pour mieux dire supprimés sur le territoire français, au seul avantage de nos concurrens étrangers.

La question est d'autant plus grave, que ces opérations d'entrepôt et de transformation de la marchandise étrangère sur notre territoire nous sont plus âprement disputées par nos rivaux qui les recherchent ardemment, et qui sont favorisés dans leurs efforts par les progrès constans, apportés par la législation des pays voisins.

On propose aujourd'hui de frapper d'une surtaxe de 3 fr. 60 par 100 kilos — dite surtaxe d'entrepôt — toute importation de blé et de farine par la frontière de terre et toute importation de ces mêmes denrées par voie de mer qui n'aura pas été faite en droiture des lieux d'origine. Rendre le fait de l'expédition du navire à ordre sur un port quelconque interruptif de l'importation en droiture, c'est mettre le marché français en dehors des conditions qui régissent aujourd'hui tous les marchés du monde entier. Les neuf dixièmes des navires expédiés des lieux d'origine, le sont sur les ports d'ordre, d'où le navire est dirigé soit sur le point où la cargaison a été vendue, soit sur celui où son propriétaire en espère le meilleur placement. Obliger désormais le négociant français à opérer en dehors de ces conditions générales, c'est le mettre dans un état d'infériorité tellement écrasante à l'égard de ses concurrens des autres pays, qu'il n'a plus qu'à renoncer à son commerce. Le négociant d'une autre nationalité pourra acheter ses denrées dans l'Inde, dans le Levant, dans tous les pays producteurs, pour les importer, sur un point déterminé, et il aura la faculté de modifier ses dispositions premières jusqu'au jour de l'arrivée du navire au port d'ordre suivant la convenance que lui offrira tel ou tel marché. Le négociant français, au contraire, sera dans l'impossibilité d'aviser suivant l'événement; il devra expédier son

navire en droiture et, au cours du voyage, quelles que soient les circonstances qui se produiront, quels que soient les avantages qu'il puisse réaliser ou les pertes qu'il puisse éviter en modifiant ses décisions premières, il n'aura plus à compter que sur le marché français.

La surtaxe d'entrepôt, telle qu'elle est actuellement perçue, est imposée aux marchandises importées, non des lieux d'origine, mais des entrepôts d'Europe. Elle a pour objet de favoriser notre marine marchande, en lui réservant les longs voyages, plus rémunérateurs pour elle, et d'obliger notre commerce à ne pas rechercher l'aliment de ses opérations dans des conditions plus faciles peut-être, mais qui ne favorisent pas les intérêts généraux comme peut le faire la recherche des denrées dans les lieux de production. Le législateur n'a pas voulu que notre commerce maritime se traînât à la remorque de celui d'autres nations plus entreprenantes; il a voulu que le pavillon français fût déployé dans toutes les mers, que nos négocians étendissent au loin leurs relations pour se procurer les denrées dont ils ont le débouché dans les lieux mêmes où elles sont produites. Ce sont là des dispositions inspirées par un patriotisme éclairé.

En ce qui concerne le régime de l'entrepôt, on demande notamment, l'application d'un droit progressif, variant d'après la durée du dépôt de la marchandise étrangère en magasin. C'est la méconnaissance d'un principe de droit public absolu. La marchandise placée sous le régime de l'entrepôt est considérée comme encore déposée sur le territoire étranger; elle ne saurait être soumise à aucune taxe, puisqu'elle ne jouit d'aucun avantage autre que celui d'un séjour plus ou moins prolongé dont elle acquitte les frais au profit des intérêts nationaux. La moindre taxe aurait d'ailleurs pour effet de supprimer l'entrepôt, car ce qui fait rechercher la marchandise placée dans ces conditions, c'est précisément qu'elle est exempte de tous droits.

Pourquoi cette suppression? Au profit de qui? Nous le cherchons en vain; mais nous savons bien le préjudice qui en résulterait pour notre commerce maritime déjà si durement éprouvé, quelles graves conséquences pourrait avoir, à un moment donné, une mesure aussi déplorable, en bouleversant les conditions dans lesquelles est aujourd'hui assuré l'approvisionnement du pays.

Si l'on considère les conséquences que pourrait entraîner, pour notre commerce maritime, l'application simultanée des dispositions que nous venons de décrire, on reste frappé de leur gravité. Notre commerce paralysé dans son initiative, dans la libre direction de ses aspirations, devra restreindre ses entreprises

aux seules quantités dont la vente aura été, par avance, assurée. Ces quantités seront des plus réduites, car l'industrie ne pourra plus désormais faire aucun approvisionnement, privée qu'elle sera de la faculté d'entrepôt. Dans quelles conditions le commerce pourra-t-il opérer sur des quantités invendues? S'il veut se réserver le marché français, il lui faudra vendre en cours de voyage, car il ne trouvera plus d'entrepôt sur le territoire français. Or, on sait que la durée des voyages est aujourd'hui de quelques jours. Il devra limiter ses opérations, à l'aventure, aux seuls marchés étrangers, sur lesquels il est moins bien placé que ses concurrens; il ne lui restera donc qu'à s'abstenir.

Ainsi, l'industrie sans approvisionnemens, le commerce sans entreprises, vivant l'un et l'autre au jour le jour, sans sécurité pour le lendemain qu'ils ne pourront ni prévenir, ni assurer, végéteront quelque temps peut-être pour disparaître bientôt.

Quant à l'admission temporaire, les dispositions proposées sont aussi sommairement énoncées que redoutables pour nos industries. On ne recevrait plus les blés, sous ce régime, qu'à charge de réexportation à l'identique. C'est supprimer l'admission temporaire des blés étrangers. Nos minoteries puisent leurs approvisionnemens à la fois sur le marché national et sur tous les marchés à l'étranger. Le mérite des farines qu'elles produisent, les qualités qui les distinguent, résultent de cette diversité dans la matière première qu'elles emploient, des mélanges qu'elle comporte. Elles associent, dans des proportions diverses, des blés des plus diverses provenances pour donner à leurs farines les qualités que leurs consommateurs recherchent. Elles ne peuvent donc produire l'identique du blé dont elles auront pris charge. Le pourraient-elles, le service des douanes, quelque éclairé qu'il soit, peut bien apprécier le degré de blutage d'une farine, mais il sera toujours dans l'impossibilité de distinguer l'espèce du blé mis en œuvre, dans la farine qui lui sera présentée.

Quelle peut être, d'ailleurs, la préoccupation des auteurs de la proposition? Évidemment ils cherchent à empêcher l'introduction en franchise de droit, sur le marché intérieur, de parties de blés prises en charge sous le régime de l'admission temporaire. On attribue à ce blé étranger l'abaissement des prix sur le marché intérieur; mais qu'on se rassure, ce n'est pas l'admission temporaire qui en permettra l'introduction. Le règlement qui la régit a été arrêté après les épreuves les plus nombreuses et les plus complètes, et le soumissionnaire devra bien exporter l'entier équivalent des quantités prises en charge ou acquitter le droit sur ce qu'il n'aura pas réexpédié en temps utile. Sur ce point, le marché intérieur est sûrement préservé de toute introduction de

la marchandise étrangère. On peut remettre à l'étude le règlement actuel, on arrivera à constater sa rigueur, mais on ne pourra reconnaître aucune lacune dans les dispositions minutieuses qu'il prescrit. Nous n'avons aucune objection à faire à une enquête, si elle paraît nécessaire. Cette enquête ou l'étude, sous toute autre forme, de notre régime de l'admission temporaire des blés étrangers démontrera que la seule critique qu'il puisse justifier est d'être conçu et appliqué dans des conditions qui n'en étendent pas les avantages à d'autres régions que celles sur le territoire desquelles se réalise l'opération qu'il réglemente. Le décret du 19 octobre 1873 qui nous régit aujourd'hui a prescrit que la « réexportation des farines ne pourra s'effectuer que par les bureaux de douanes de la *direction* par laquelle l'importation des fromens aura lieu ». C'est là une disposition restrictive qui porte préjudice, non pas, comme on avait pu le croire, à l'industrie des ports, mais bien à l'industrie de l'intérieur, qui ne peut plus exporter les produits de sa fabrication, dont les blés indigènes constituent presque exclusivement la matière première. Le décret de 1861, au contraire, ne distinguait pas entre les diverses parties du territoire ; il les plaçait toutes sur un pied d'égalité parfaite et leur assurait, à toutes, des avantages analogues, ce qui est d'autant plus essentiel pour notre pays, que les diverses régions qu'il comprend ont des besoins divers ; que le Nord a à rechercher des débouchés pour une production excédant sa consommation, et le Midi, des approvisionnemens pour une consommation supérieure à sa production.

Loin donc de porter un nouveau coup au régime de l'admission temporaire, on devrait plutôt supprimer les entraves qui lui ont été imposées en 1873 et revenir au système plus libéral de 1861.

Cette institution ne mérite d'ailleurs aucun des reproches qui lui sont adressés, et il suffit, pour se convaincre de leur injustice, d'examiner à la lumière des faits les accusations que l'on porte contre le commerce des blés. Ces accusations sont de deux sortes.

Les premières ont trait au commerce d'exportation. On prétend qu'au lieu de payer 5 francs sur les blés, les importateurs font entrer en France des grains concassés qui paient le droit du son et qu'ils évitent le droit sur les farines en les important mélangées soit aux phosphates d'os, soit au son.

Ces deux fraudes seraient si grossières qu'évidemment le plus inexpérimenté des agens de la douane ne s'y laisserait pas prendre. Pour que de pareilles pratiques fussent possibles, il faudrait que la Douane fût de connivence avec les fraudeurs. Et

nous n'avons pas à dire avec quelle scrupuleuse probité cette administration s'acquitte de son mandat.

Quant aux griefs qui visent plus spécialement la minoterie et la semoulerie, ils ne sont pas plus sérieux, s'il faut en croire le ministre de l'agriculture. « Il y a un petit abus, disait M. Viger dans la séance du 14 décembre 1893, mais cet abus n'est pas considérable ; je m'explique.

« Sur 800 000 quintaux environ de farines importées cette année, au titre de l'admission temporaire, qui ont été présentés au taux moyen de blutage de 33 pour 100, le résidu représentait 33 kilos pour 100 kilos de blé, soit 264 000 quintaux en totalité qui ont supporté le droit de 60 centimes par 100 kilos imposé au son.

« En admettant que cette quantité ait contenu 13 à 14 pour 100 de farine qui aurait dû payer le droit du blé, vous voyez tout de suite, par un calcul très simple, que le blé introduit en franchise par cette porte n'est pas suffisant pour influencer le marché.

« Cependant, nous tenons à ce que toute espèce, non pas de fraude, — car il n'y a pas de fraude, puisque cette pratique est permise par la loi, — mais de fissure, par laquelle une partie des droits se perdrait et ne serait pas perçue au profit du Trésor, soit fermée.

« Aussi prendrons-nous toutes les mesures nécessaires pour que le résidu paye le droit suivant la quantité de son et suivant la proportion de farine qu'il contient. »

Eh bien ! l'honorable ministre a pris là un engagement dangereux, qui aurait des effets plus funestes encore pour le pays et le Trésor que pour la minoterie et la semoulerie.

Il devrait se souvenir cependant que lorsqu'en 1890, pour complaire à des exigences par trop fiscales, on a modifié le régime de la raffinerie de sucre en lui imposant l'exercice, cette industrie s'est trouvée directement lésée dans son exportation, et qu'elle s'est soustraite aux mesures prises contre elle en émigrant à l'étranger. Ce départ constitue pour nous une double perte, à laquelle l'agriculture ne saurait être insensible, et prouve que le commerce d'exportation ne doit point être traité avec une excessive sévérité. Les risques de non-paiement ou d'insuccès qu'il court en envoyant sa marchandise au delà des frontières nécessitent une certaine marge sans laquelle toutes chances de bénéfice disparaissent, les transactions s'arrêtent, et une source de revenus et de richesse se trouve tarie du même coup.

Reste enfin la question des tarifs de pénétration. Il s'agissait en réalité d'un tarif réduit applicable aux marchandises allant de Dunkerque à Nancy, tarif que l'on avait établi pour éviter que la région de l'Est ne fût approvisionnée directement par Anvers.

La raison était plausible et se rattachait à l'une des questions les plus graves que comporte notre avenir commercial. Il a suffi que ces tarifs aient été l'objet d'une plainte de la part des agriculteurs pour que M. le ministre des travaux publics ait manifesté l'intention de les abandonner ; mais nous espérons qu'en étudiant la situation de plus près, il modifiera sa première appréciation.

IV

L'agriculture est donc omnipotente, et la crise qu'elle traverse lui donne le désir de tout sacrifier pour essayer d'assurer sa prépondérance. Le consommateur, l'industriel, le marin et le commerçant sont, d'après elle, ses ennemis, et le moment viendra bientôt où elle transformera ses caprices en lois et s'entourera de ruines.

C'est là une tentation que nous ne pouvons entrevoir d'un cœur léger, et il serait à souhaiter que la ligue agricole qui nous gouverne revînt sans plus tarder à une plus saine appréciation des choses. La culture du sol a cessé d'être une opération d'une nature spéciale ; elle a maintenant un caractère industriel bien déterminé. Il faut donc qu'elle se plie aux exigences de cette transformation, qu'elle fasse ce qu'ont fait toutes les industries, qu'elle se décide à réduire ses frais généraux, à améliorer son exploitation, accroître son rendement et diminuer son prix de revient. La solution du problème agricole n'est pas dans la douane ; elle est dans la science. C'est M. Paul Deschanel, un protectionniste, qui l'a dit, et il nous permettra d'ajouter que cette solution si désirable réside également dans l'amélioration des voies de communication et des tarifs de transports, dans l'organisation de moyens pratiques pour fournir à l'agriculture l'argent nécessaire à l'application des méthodes nouvelles, dans la facile mobilisation de son capital terrien. Sinon, sa situation s'aggravera de plus en plus et la disparition complète du commerce, de tout ce qui peut porter ombrage au cultivateur, ne lui serait d'aucun secours. Nous ne sommes plus au temps des physiocrates, ni au temps où la production générale du blé dans le monde n'atteignait pas la moitié de ce qu'elle représente aujourd'hui.

En France, dans le Midi, les blés récoltés, mis en meules, étaient foulés par les chevaux quand les autres travaux de la ferme le permettaient, et les foulaisons se poursuivaient pendant de longs mois, même pour les plus diligens. Dans le Nord, les blés récoltés étaient mis en grenier et battus au fléau pendant les jours d'hiver où les travaux des champs étaient abandonnés. A l'étranger, il était procédé de la même manière, et, les blés battus, on les

chargeait sur chariots pour les acheminer sur les marchés d'exportation par des trajets qui se comptaient par semaines et par mois, dans les principaux pays d'exportation. Arrivés sur ces marchés, les blés étaient mis à bord des navires à voiles, qui n'atteignaient les lieux de destination, où ils étaient lentement débarqués, qu'après de longs mois de navigation.

Calculez le stock flottant que ce mode d'opérer laissait aux mains de la culture ou des intermédiaires!

Aujourd'hui, au Nord comme au Midi, en France comme à l'étranger, les blés, aussitôt récoltés, sont battus à la machine et aussitôt transportés de la ferme sur le marché de vente par les voies les plus rapides. Dans les pays d'exportation, ils sont mis à bord des steamers qui, en quelques jours, les portent aux lieux de destination, où ils sont débarqués, de nuit et de jour, par les moyens les plus rapides.

Enfin, les communications entre tous les pays du monde étant constantes et faciles, la période des récoltes est, en quelque sorte indéfinie; elle s'ouvre dans un hémisphère, en Australie, dans l'Amérique du Sud, etc., quand elle est terminée dans l'autre, et toujours des produits nouveaux viennent s'ajouter aux produits anciens offerts à la consommation.

Dans ces conditions, n'est-ce pas une utopie que de prétendre maintenir le niveau des anciens prix sur une partie du monde, quelle qu'elle soit?

C'est cependant à quoi visent les agriculteurs. Ce qu'ils demandent, c'est qu'on leur garantisse un minimum de bénéfice et de revenu, c'est qu'on les mette à l'abri de l'évolution économique qui tend fatalement à faire baisser le prix de toute chose, c'est qu'on les dispense de tout effort. Sans s'en douter, ou plutôt sans l'avouer, ils vont vers le collectivisme, mais vers un genre de collectivisme tout spécial qui bénéficie aux seuls propriétaires à l'exclusion des ouvriers agricoles eux-mêmes, et des ouvriers de l'industrie.

Comment se fait-il donc qu'ils disposent aujourd'hui d'une majorité si compacte? C'est qu'ils ont su persuader au paysan qu'il était de son intérêt que les droits fussent relevés. Ils ont fait naître, entretenu et surchauffé cette agitation qui aboutit aux excès les plus démoralisans, à la menace de la grève des corps constitués et des contribuables. Parti de la droite du Parlement, le mouvement a gagné le centre, puis la gauche, et il se propage en ce moment avec une véritable virulence jusque parmi les socialistes. Il n'y a pas longtemps cependant que M. Jules Guesde lançait contre le régime protecteur et le nouveau tarif des douanes cette imprécation : « C'est au cri de « A

« bas le pacte de famine! » que s'est poursuivie la Révolution du siècle dernier. Qui peut dire que le nouveau pacte de famine actuellement sur le chantier législatif n'est pas appelé à avoir des conséquences aussi révolutionnaires! » Cependant la question posée par M. Leygues au ministre de l'agriculture sur les mesures que compte prendre le gouvernement pour remédier à la crise actuelle et la réponse de M. Viger ont été frénétiquement applaudies par les socialistes. Ce parti extrême est ravi d'avoir été devancé par les grands propriétaires et de les voir préparer l'avènement du jour tant souhaité où l'État sera le grand meunier et l'unique acheteur du blé.

En tout cas, cette majorité parlementaire, aussi docile qu'hétérogène, a rendu largement la main à l'agriculture; elle est même allée au-devant de ses désirs. Mais si légitime que soit la sollicitude que les intérêts agricoles peuvent inspirer, elle ne saurait justifier le sacrifice, l'anéantissement du commerce, de la marine et de l'industrie. Ces trois facteurs de la richesse nationale ont trop d'importance et le nouveau tarif douanier les a déjà trop compromis pour qu'il soit admissible qu'on leur porte encore la moindre atteinte.

Ce que nous combattons, c'est donc non seulement ces propositions de lois qui menacent le commerce du blé et l'industrie de la minoterie et des pâtes alimentaires, c'est l'ensemble du système qu'on semble vouloir imposer au commerce français. Aujourd'hui on attaque le blé, demain ce sera un autre produit et la plus grande partie de nos industries passeront tour à tour sur ce lit de Procuste. On ruinera ainsi l'industrie nationale et la richesse nationale, au nom du *Travail national*, non seulement sans profit pour lui, mais à son grand détriment; on rendra encore plus intense la crise sociale; et nous serons comme ce personnage d'un roman célèbre que son médecin privait de nourriture et faisait mourir de faim pour lui conserver une bonne santé.

J.-Charles Roux.

REVUE LITTÉRAIRE

LITTÉRATURE ET DÉGÉNÉRESCENCE [1]

Entre plusieurs manières qu'il y a d'obscurcir les questions de littérature, celle qu'on peut citer d'abord comme étant en possession d'y accumuler le plus de nuages, c'est l'introduction dans la critique littéraire des dernières modes médicales. Le livre que M. Max Nordau, écrivain allemand et docteur de la Faculté de médecine de Paris, a publié sous ce titre : *Dégénérescence*, — et qui vient d'être très habilement traduit par M. Auguste Dietrich, — en est un frappant exemple.

Depuis longtemps, M. Nordau se montre préoccupé du malaise dont souffre l'esprit moderne. Dans son volume : *les Mensonges conventionnels de notre civilisation*, paru à Leipsig en 1883, il assignait pour cause à ce malaise le désaccord qu'il y aurait entre le genre de vie que nous continuons de mener et la conception scientifique du monde qui s'impose aujourd'hui à tout homme instruit. Il utilise cette fois la théorie de la « dégénérescence » introduite dans la médecine par les aliénistes français, transportée par Lombroso dans les études de criminalité, et que lui-même, à son tour, il applique à la littérature. Il étudie à la lumière de l'expérience clinique les tendances artistiques et littéraires les plus récemment parues en Europe. Elles témoignent à ses yeux de troubles cérébraux, bien connus des aliénistes, décrits et classés par eux. Il en conclut que nous assistons au phénomène d'une sorte de « crépuscule

1) Max Nordau, *Dégénérescence*, traduit par M. Aug. Dietrich, 1 vol. in-8°, Alcan.

des peuples » qui ne saurait être comparé qu'à l'agonie du monde antique, mais qui est singulièrement plus inquiétant.

Voici comment M. Nordau établit sa thèse. Il constate que le romantisme allemand a engendré le romantisme français, qui a engendré en Angleterre le préraphaélisme, en France le symbolisme. De Russie nous est venu le culte de Tolstoï, des pays germaniques le culte de Wagner. Toutes ces tendances ont, d'après M. Nordau, un caractère pathologique; elles présentent les symptômes dans lesquels on a coutume de voir les « stigmates intellectuels » de la dégénérescence; c'est à savoir : la folie morale, ou absence du sentiment moral, l'émotivité, l'aboulie ou impuissance de vouloir, l'amour de la rêverie creuse, enfin et surtout le mysticisme. C'est donc que ceux qui ont inventé ces modes nouvelles sont des malades, et précisément de l'espèce de ceux que Magnan appelle « dégénérés supérieurs », que Lombroso appelle « mattoïdes » et encore « graphomanes », c'est-à-dire demi-fous ressentant le besoin d'écrire. Mais si elles ont réussi, c'est qu'elles se trouvaient être en accord avec l'état des nerfs du public. A la dégénérescence des écrivains répond l'hystérie des lecteurs. Que si on demande pourquoi ces phénomènes ont apparu dans notre temps plutôt que dans tout autre, la réponse est très simple : ils sont le résultat des conditions de vie nouvelles faites en ce siècle à l'humanité. A la suite des récentes découvertes de la science et de leur application dans l'industrie, la révolution économique a été si générale et si brusque que tout d'un coup toutes les habitudes ont été bouleversées. On a afflué des campagnes aux villes. On s'est soumis à un travail sans mesure, à une trop grande dépense de forces. L'humanité n'a pas eu le temps de s'adapter à ces conditions pour lesquelles elle n'était pas préparée. De là une immense fatigue et un soudain épuisement.

A entendre M. Nordau, c'est en France surtout que le mal a fait ses ravages. C'est chez nous de préférence que l'auteur allemand en étudie le développement. C'est à notre société et à nos mœurs, comme à nos livres et à nos tableaux, qu'il emprunte le plus d'exemples. Il incrimine jusqu'à la façon dont nous meublons nos appartemens; et il n'est pas jusqu'à la coiffure de nos femmes et à la taille de notre barbe qui ne lui apparaissent comme autant de signes révélateurs. C'est en tant qu'elle s'applique à nous que l'expression de « fin de siècle » ou celle plutôt de « fin de race » a tout son sens. Paris est l'endroit désigné pour observer les manifestations variées de cet état morbide. C'est en fait le centre d'observation où s'établit M. Nordau... Néanmoins, et quels que soient ses efforts pour ramener sans cesse l'attention sur le procès qu'il nous fait, il n'hésite pas à reconnaître que « l'humanité civilisée tout entière semble convertie à l'esthétique du crépuscule des

peuples (1) ». Toutes les nationalités sont convoquées à ces grandes assises de l'hystérie. L'Angleterre et l'Allemagne y sont citées, comme la Belgique et la Russie. Et ils y passent tous, venus d'origines différentes, hommes de génie, hommes de talent, ceux qui portent des noms glorieux et ceux dont la gloire est ridicule. Ils défilent en une procession burlesque de maniaques et d'agités. Cette énumération arrive, à la longue, à produire un effet de comique d'une espèce particulière. On est arrêté à chaque instant par des phrases délicieuses : « Swinburne est un dégénéré supérieur dans le sens de Magnan, tandis que Rossetti doit être rangé parmi les imbéciles de Sollier (2). » (O merveilles de la classification!) « Ruskin met au service d'idées complètement délirantes le sauvage acharnement du fanatique dérangé d'esprit... (3). » — « Le dialogue de Mœterlinck donne un tableau clinique des plus fidèles d'un incurable crétinisme... (4). » — « Un autre graphomane, l'auteur du livre imbécile *Rembrandt éducateur*, radote à peu près de la même façon... Dans un petit écrit qui est devenu une sorte d'évangile des imbéciles et des idiots, l'auteur, M. Paul Desjardins... (5) » etc., etc.

C'est ainsi. Un vent de folie a soufflé sur les races épuisées. Cette vieille Europe, semblable à une vaste maison d'aliénés, n'abrite plus que le radotage sénile, le balbutiement de l'idiot et le délire, efforts suprêmes et vains de sa pensée débilitée. Le poète Lucrèce, voilà deux mille ans, se lamentait sur les souffrances de la terre fatiguée d'avoir tant produit, affaissée et lasse comme une aïeule. Et de même sur l'humanité d'aujourd'hui s'épaississent les ténèbres de la dégénérescence et les signes s'amoncellent avant-coureurs du final anéantissement...

Telle est la démonstration où se complaît M. Nordau. Elle est pathétique et dramatique, si fort que cela puisse surprendre, venant d'un écrivain positiviste. Elle est oratoire et même déclamatoire. Par bonheur ce dont elle manque le plus, c'est des caractères d'une véritable démonstration scientifique.

Sans doute ce livre se donne pour être un livre de science. L'appareil déployé au début est des plus imposans. Les premiers chapitres, comme dans un traité de médecine, s'y intitulent : *Symptômes, Diagnostic, Étiologie*. Cela est pour faire tout de suite impression sur l'esprit du lecteur. Dans la suite et par tout le cours de l'ouvrage abondent les termes du langage spécial. Mais qu'on y regarde d'un peu près, et

(1) *Dégénérescence*, p. 14.
(2) *Ibid.*, p. 168.
(3) *Ibid.*, p. 141.
(4) *Ibid.*, p. 424.
(5) *Ibid.*, p. 189.

qu'on écarte cette fantasmagorie des mots; on sera étonné de voir combien les procédés employés diffèrent de ces procédés rigoureux qui en matière de science peuvent seuls être reçus. « Il y aurait un moyen sûr, dit quelque part M. Nordau, de prouver que les auteurs de tous les mouvemens « fin de siècle » en art et en littérature sont des dégénérés : ce serait d'examiner soigneusement leur personne physique et leur arbre généalogique. On *rencontrerait indubitablement* chez presque tous des proches parens dégénérés et un ou plusieurs stigmates qui mettent hors de doute le diagnostic dégénérescence... (1) » Quelle est cette façon de raisonner qui raisonne au conditionnel sans admettre toutefois de doute possible ? Quelle est cette analyse médicale qui remplace les constatations par des suppositions ? A-t-on le droit de transformer ainsi des probabilités en certitudes ? Et que valent des conclusions étayées sur cet appui fragile ? Mais ce n'est pas seulement par des remarques de détail que se traduit l'esprit aventureux de l'auteur; l'ensemble lui-même de sa démonstration offre le même caractère de fantaisie systématique. C'est l'idée même sur laquelle tout repose qu'il importe d'interroger, afin de vérifier si par hasard elle ne serait pas une pure hypothèse.

Car il faudrait d'abord définir les mots dont on se sert, et il ne serait pas mauvais de savoir sur quoi on discute. Ce mot de dégénérescence, par l'abus qu'on en a fait et parce qu'on l'a employé à tort et à travers, est devenu un de ces mots vagues dont on ne sait plus ce qu'ils signifient. En lui donnant une extension démesurée, on l'a vidé de tout sens précis. Primitivement, le phénomène qu'il désigne s'applique à une famille et implique l'idée de descendance. Les enfans issus de parens malades descendent en quelques générations et par degrés jusqu'à l'idiotie, après quoi la race disparaît. On assiste ainsi, pendant une période relativement courte, au développement d'une maladie mortelle dans une race, comme il y a des maladies mortelles pour un individu. Ce cas, du reste, par l'effet du croisement des races, ne se produit que rarement. Par la suite on a appliqué le mot de dégénérescence non plus à des familles, mais à tous les individus qui présentaient certains symptômes. Or ces symptômes, — outre qu'il en est dans le nombre de peu importans, comme ceux qu'on tire de la forme des oreilles ou de la bouche, — peuvent être accidentels, relatifs à l'individu et ne rien prouver par rapport à la race. On n'est pas autorisé, parce qu'on a rencontré chez plusieurs individus des symptômes de dégénérescence, à conclure qu'on se trouve en présence d'une race dégénérée. — Vient ensuite la question de l'interprétation. Elle est capitale et peut changer toute la face du problème. Ici non seulement l'interprétation de M. Nor-

(1) *Dégénérescence*, p. 34.

dau n'est pas la seule qu'on puisse donner, mais il est permis d'en adopter une qui serait précisément inverse. Où il ne voit que symptômes d'anéantissement, il est permis de voir des symptômes d'évolution. L'être peut se transformer en montant aussi bien qu'en descendant : c'est une transformation pénible autant que l'autre et qui s'accompagne des mêmes troubles morbides. Ces troubles accompagnent la puberté. On les rencontre chez l'homme de génie : c'est que l'homme de génie avance sur son temps, et c'est qu'il accomplit rapidement, en payant de ces souffrances un tel privilège, ce que les autres hommes ne font que lentement et progressivement. En sorte que les phénomènes de dégénérescence peuvent s'interpréter, non comme des signes de décadence, mais au contraire comme des signes de transformation ascendante, d'effort et de progrès. — Ces symptômes au surplus sont-ils plus fréquens aujourd'hui qu'ils ne l'ont jamais été? Cela même n'est pas au-dessus de toute contestation. Ce que nous appelons hystérie a sous d'autres noms existé de tout temps. Qu'était-ce en effet que démoniaques, possédés et extatiques? Et croit-on que nous ayons inventé les craintes superstitieuses et les doutes? Que si les problèmes de ce genre s'imposent à nous avec plus d'âpreté, peut-être est-ce surtout parce que les maladies nous sont mieux connues, que nous en discernons mieux les symptômes, et que les statistiques sont mieux faites. Ce qu'on peut dire seulement, c'est que ces troubles se sont multipliés aux époques de bouleversement moral, dans le temps des révolutions, autour des religions naissantes. Mais ne voit-on pas qu'ils étaient des signes de vitalité? De ces époques troublées toutes les grandes choses sont sorties. Au prix de ces élaborations douloureuses un idéal se formait sur lequel allait vivre l'humanité pendant un grand espace de temps.

Pour notre part, nous ne prétendons pas substituer à la théorie de M. Nordau une autre théorie. Ce que nous avons voulu montrer seulement, c'est que, dans l'état actuel de la science, il est permis sur tous les points de penser autrement que M. Nordau. Il étend ou modifie arbitrairement le sens des mots et l'incline vers une conclusion établie d'avance. Il simplifie à son gré un problème des plus complexes. Il prend pour démontré ce qui ne l'est pas. Il bâtit sur des conjectures. La question reste entière. Nous avons le droit de repousser le prétendu secours qu'on nous offre. Ou plutôt c'est notre devoir de revenir à la littérature pour revenir à quelque chose de précis, et d'écarter les hypothèses pour nous mettre directement en présence des faits.

Certes nous n'ignorons pas qu'il y a dans nos récentes modes esthétiques matière aux railleries d'un écrivain satirique ou simplement aux réclamations d'un observateur impartial. L'époque de l'engouement scientifique ayant passé, quelques-uns l'ont remplacé par un dédain

des choses de la science qui est pour le moins aussi déplaisant. On était, voilà dix ans, positiviste et réaliste. On se vantait d'avoir exorcisé le mystère. On tenait pour un étroit déterminisme. On ne connaissait que les lois de la nécessité. On était brutal et sans pitié. Nous feignons d'être simples de cœur et nous affectons la naïveté. Notre âme se dissout en de vains attendrissemens et dans la religiosité la plus vague. — Une école surtout pendant ces années dernières a occupé le devant de la scène : c'est l'école symboliste, qui s'appelle encore instrumentiste, et d'autres fois décadente ou romane. Les productions de cette école, pour le cas où toutes ne refléteraient pas les mêmes tendances, se reconnaissent à un signe commun : l'obscurité. Et cette obscurité vient de plusieurs causes; mais elle vient d'abord de ce que les auteurs ne savent pas clairement ce qu'ils veulent dire; et elle vient ensuite de ce qu'ils ne savent pas leur langue. Ils se sont proposé de réformer notre versification ou tout au moins d'en modifier le mécanisme; et en cela ils n'ont point tort. Mais le principe d'où ils partent est un principe faux. Leur théorie repose sur la méconnaissance de la nature propre à chaque art. Comme l'école de Gautier et celle des Parnassiens qui en est issue s'étaient proposé d'appliquer à la poésie les procédés des arts plastiques, ils essaient d'y introduire les procédés de la musique. Ils dépouillent les mots de leur sens et les vident de leur contenu intellectuel pour ne s'attacher qu'à la sonorité des syllabes. On ne gagne rien à vouloir ainsi transposer les modes d'expression de chaque art, et à leur demander des effets qu'il n'est pas de leur essence de produire. Parmi les écrivains de ce groupe il est de simples mystificateurs; ce ne sont apparemment pas les plus intéressans. Il en est de convaincus et qui sont donc le plus à plaindre. Il en est de ridicules, comme ce Stéphane Mallarmé, parvenu à la notoriété pour n'avoir rien écrit et dont la critique dut respecter le mystérieux génie tant qu'il n'était que l'auteur de quelques plaquettes introuvables; mais depuis, il a commis l'imprudence de publier un recueil où tout le monde peut lire l'*Après-midi d'un faune*, si personne n'y peut rien débrouiller. Et il y a parmi eux un vrai poète : c'est Paul Verlaine. Il ne saurait être question d'étudier ici les poésies de Verlaine et d'indiquer quelle en est exactement la valeur. Mais au surplus ce n'est pas la valeur de l'œuvre qui a déterminé le courant de l'enthousiasme chez la plupart des admirateurs de Verlaine : c'est la physionomie de l'homme et c'est le genre de sa vie. On a pris plaisir à voir en lui un irrégulier au milieu de notre société régulière et de notre monde bourgeois. On s'est hâté de saluer un autre Villon. On a trouvé du charme au cynisme de ses mœurs. On lui a su plus de gré de ses hôpitaux et de sa prison que de ses vers, et plus des tares de son existence que des qualités de son esprit. — Cependant notre littérature était envahie par toutes sortes

d'importations venues de l'étranger. Pour les romans comme pour les pièces de théâtre, une teinte d'exotisme était une recommandation suffisante. — A ces fantaisies littéraires d'autres s'ajoutaient qui avaient leurs origines dans les préoccupations morales et sociales de ce temps. Depuis que les problèmes relatifs à l'organisation de la société ont atteint le degré d'acuïté que l'on sait, le socialisme et l'anarchie elle-même ont eu leurs dilettantes. Ils comparent allégrement l'époque que nous traversons à celle qui vit l'aurore du christianisme. Ils assimilent sans scrupules les compagnons et les théoriciens de la propagande par le fait aux premiers martyrs; et ils ne font pas attention que ceux-ci, au lieu de tuer, se faisaient tuer, et qu'au lieu d'aspirer aux jouissances d'ici-bas ils plaçaient leur idéal dans une autre vie. — Que si d'ailleurs ces sophismes et ces affectations trouvent crédit auprès du public, la faute en est évidemment au public; mais elle incombe en outre à ceux qui, ayant charge d'éclairer l'opinion publique, ne se soucient guère des devoirs de leur charge. M. Nordau n'est pas tendre pour les critiques complaisans. Il gourmande vertement ceux qui, pour s'attirer une clientèle, ou pour s'acquérir le renom d'avoir une remarquable largeur d'idées et une extraordinaire ouverture d'esprit, font profession de tout comprendre et de louer tout. Et quoiqu'il s'exprime sur ce sujet avec une extrême brutalité, il faut bien convenir qu'il a raison.

Nous connaissons ces modes et nous les déplorons. Mais ce que nous ne pouvons accorder, c'est que l'état d'esprit qu'elles dénotent atteigne en France à une intensité particulière. M. Nordau l'affirme gratuitement. Ou plutôt, il est obligé de se contredire en maints endroits. En fait, Tolstoï, Ibsen, Wagner et d'autres à qui s'attaque la verve morose de l'écrivain allemand étaient célèbres en Europe devant qu'ils ne fussent seulement connus à Paris. Et où donc M. Nordau a-t-il vu que le symbolisme eût en France et qu'il eût à nos yeux l'importance considérable qu'il lui prête? Car il semblerait à l'entendre que toute la France fût attentive aux vaticinations des « esthètes » et qu'on ne fût occupé à rien autre, dans la capitale et dans les provinces, qu'à rechercher si vraiment, aux termes du sonnet souvent cité, A est noir, E est blanc, et si les cuivres correspondent au rouge comme les violons au bleu. Absorbé dans la contemplation des bizarreries d'une petite école, il n'aperçoit rien en dehors. Comme M. Zola jadis ne reconnaissait d'autres romanciers que les romanciers édités par la maison Charpentier, à son tour il fait tenir toute notre littérature dans la boutique de l'éditeur Vanier. Il rapporte avec gravité que M. René Ghil nomme le *Pèlerin passionné* des vers de mirliton, et que M. Gustave Kahn prononce ce jugement : « Moréas n'a pas de talent... » Mais qui s'inquiète de savoir ce que pense M. René Ghil du *Pèlerin passionné* et si M. Gustave Kahn est d'avis que Moréas n'a pas de talent? M. Nordau se

demande : « M. Péladan croit-il à la réalité de ses représentations illusoires? Autrement dit, se prend-il au sérieux?... » Mais puisque nous ne le prenons pas au sérieux, que nous importe qu'il soit dupe de lui-même? Il peut bien, s'il le veut, et sans que cela nous chagrine, croire à la réalité de ses représentations illusoires. Quelle est encore, au regard de notre histoire littéraire, cette date de 1880 où il paraît que M. Émile Goudeau fonda le groupe des Hydropathes? Et quelle est cette « haute célébrité » que se serait acquise le café François Ier? Ce n'est que hors de chez nous qu'on traite nos symbolistes avec tant de déférence; cela, dans une intention d'hostilité à notre égard. Parmi nous, et auprès de ceux-là mêmes qui pensent qu'il faut tenir compte de leurs vagues aspirations, ils n'ont recueilli que des railleries. Aussi bien, voilà du temps déjà qu'ils n'ont fait parler d'eux, soit que, persuadés que leur œuvre est terminée, ils se reposent comme de bons ouvriers leur tâche étant finie, ou soit qu'ils se reconnaissent impuissans à la continuer.

Enfin et surtout le spectacle auquel nous assistons dans la période actuelle n'est pas tellement nouveau et inouï qu'on n'en puisse trouver d'analogues dans un passé même rapproché, et qu'il faille recourir, afin d'en rendre compte, à un genre d'explication encore inédit. Mais la méthode consiste à rechercher dans notre histoire littéraire des exemples de crises analogues, pour inférer du passé à l'avenir.

Qu'on se reporte aux premières années du XVIIe siècle; qu'on suive cette période qui se prolonge jusqu'au temps de la Fronde; on y trouvera en abondance les mêmes signes de malaise, les mêmes désordres et les mêmes tares que quelque contemporain, pessimiste et médecin, aurait pu, s'il lui en avait pris fantaisie, interpréter dans le sens de la sénilité et de l'épuisement. Pétrarchisme, gongorisme et marinisme, ce n'étaient qu'autant de noms de l'obscurité et de l'affectation. L'*Adone* était pour le moins aussi délirant que *Pelléas et Mélisande*. Et si l'Espagne et l'Italie nous servaient de modèles au lieu de la Russie et des pays scandinaves, les snobs d'alors n'en trouvaient pas moins à satisfaire leur manie d'exotisme. Le mauvais goût triomphait au théâtre, où chaque pièce de Hardy était comme une sorte de monstre. Cet auteur fécond aurait apparemment des droits au titre de graphomane; et de même on ne fait point tort à la réputation de ce pauvre Georges de Scudéry en insinuant qu'il n'était pas parfaitement sain d'esprit. La préciosité avait passé des salons et des ruelles dans les livres : que d'exemples elle fournirait, cette littérature précieuse, de jeux de mots, d'assonances, de vains bavardages, et de tout ce que les aliénistes appellent l' « écholalie » et la « verbigération »! Le calembour, auquel ils reconnaissent la débilité d'esprit, sévissait sous le nom de turlupinade. L'explosion du burlesque pouvait être considérée comme le

plus incontestable triomphe de la démence elle-même. Pour ce qui est de la bohème de l'art, on en voyait foisonner les exemplaires débraillés et cyniques, et les cabarets littéraires regorgeaient de poètes parmi lesquels on en cite qui ne manquaient ni d'esprit, ni de verve trouble, ni au besoin de véritable élan lyrique. Ils étaient obscènes à plaisir, et on pourrait étudier chez eux toutes les formes de l'« érotomanie ». Cela d'ailleurs, quoique beaucoup d'entre eux fussent impies, ne les empêchait pas d'avoir leurs heures de rêverie pieuse, et tantôt de collaborer au *Parnasse satyrique*, tantôt de célébrer la religion et leur mère Marie au gré des phases de leur « folie circulaire ». Les médecins auraient-ils beaucoup de peine à retrouver chez Théophile ou chez Saint-Amant, chez Faret ou chez Des Barreaux « la forte asymétrie du crâne et la physionomie mongoloïde »? Il ne faudrait pas les en mettre au défi. Mais surtout quel admirable parti ils pourraient tirer du « cas » de Scarron et de la maladie mal définie de ce poète contrefait d'esprit comme de corps !... On pourrait multiplier les points de rapprochement, et accumuler les traits significatifs d'un état de décomposition. Or de cette littérature la plus folle qui soit, ce qui est sorti c'est la littérature la plus raisonnable ; comme si, pour retrouver toute sa vigueur, notre esprit avait eu besoin de rejeter d'abord tous ces élémens malsains, et comme si la raison avait dû se débarrasser de ces scories pour briller ensuite de tout son éclat.

Que l'on examine au même point de vue les dernières années du XVIIIe siècle ! Ceux qui alors influèrent le plus sur les esprits ce sont Jean-Jacques Rousseau et Bernardin de Saint-Pierre, dont le premier était fou et l'autre fut pour le moins bizarre. Les états d'âme les plus répandus sont la sensiblerie, qui est un nom plus élégant de l'« émotivité », la mélancolie, le doute, l'inquiétude ; et ce sont autant de stigmates de dégénérescence. Survient la secousse terrible de la Révolution. Après les luttes civiles, les terreurs et les exécutions, ce sont pendant quinze années les guerres du Consulat et de l'Empire ; après les enivremens du triomphe, ce sont les hontes de la défaite et de l'invasion. Tour à tour, toutes les causes se sont succédé qui devaient détraquer les nerfs et appauvrir le sang. Pour ce qui est de la littérature qui a suivi, on peut bien, si l'on veut, l'appeler une littérature de dégénérés. Les mots ne sont que des mots. Le fait est qu'elle a, par l'abondance et la richesse de la production, montré qu'elle était pleine de sève et donné les preuves d'une admirable vitalité.

C'est donc que dans les lettres comme ailleurs une transformation ne va pas sans accidens, que tout changement s'annonce par un bouleversement, et qu'on ne bâtit que sur des ruines. Un courant littéraire se continue jusqu'au jour où l'idéal qui l'avait déterminé se trouve épuisé ; à partir de ce jour-là et jusqu'à ce qu'un autre idéal se

soit imposé, il y a forcément une période où la littérature, comme affolée, va en tous les sens et le plus souvent à rebours du bon sens. Il convient alors de ne pas s'étonner outre mesure des bizarreries auxquelles on assiste. Mais plutôt il faut tâcher de discerner quels élémens sont en présence, afin d'aider, autant que possible, au travail de leur combinaison dans une forme nouvelle.

M. Nordau nous entretient de prétendues lois physio-psychologiques qui, fussent-elles même établies solidement, auraient encore ce défaut, de ne pas nous renseigner sur la marche des littératures. Mais l'évolution littéraire a ses lois qui sont justement les lois elles-mêmes de l'esprit humain. S'il se produit en littérature des mouvemens de « réaction », ce n'est pas que les écrivains trouvent une satisfaction puérile à faire le contraire de ce qu'avaient fait leurs devanciers : c'est qu'il y a entre les différentes tendances de l'esprit une sorte d'équilibre instable, et que celles qui ont été pour un temps comprimées font effort pour reparaître au jour et s'y développer librement. C'est ce que M. Nordau méconnaît ; et cette méconnaissance vient de l'extraordinaire étroitesse de la conception qu'il se fait de la nature de notre esprit. Il n'admet comme étant normales que les facultés qui nous mènent à la connaissance positive de la réalité. Tout ce qui excède les qualités requises pour faire une expérience exacte ou un raisonnement juste est pour lui non avenu. Hors de l'activité logique de l'entendement, il ne voit rien qui ne soit déréglé et malsain. Il faut entendre de quoi il sait gré à la science : « C'est, dit-il, qu'elle ne raconte rien d'une vie après la mort, de concerts, de harpes dans le paradis et de la transformation de cancres et de bécasses hystériques en anges vêtus de blanc aux ailes irisées (1). » On devine ce que ce peut être pour lui que théologie et métaphysique, et tout ce qui répond dans l'âme humaine à l'instinct de religion et à la catégorie de l'absolu. De même il n'admet d'autre association d'idées que celle qui est dirigée par la volonté, ni d'autre expression des idées que celle qui procède par l'emploi de termes précis aux contours arrêtés. Et peut-être voit-on à quoi il faudrait renoncer si l'on adoptait un point de vue aussi restreint. Car ce que M. Nordau appelle « l'association d'idées déréglée » c'est celle même à laquelle nous devons les plus belles trouvailles poétiques ; j'ajoute : scientifiques aussi, car l'imagination a sa place elle aussi dans la science, et les grands savans sont d'abord de grands poètes. Ce que M. Nordau exclut sous prétexte de « rêvasseries », c'est aussi bien la rêverie et le rêve, c'est la fantaisie et l'imprévu et cette faculté d'apercevoir entre les idées, les sentimens et les objets des rapports dont toute analyse est impuissante à rendre

(1) *Dégénérescence*, p. 195.

compte. Il avoue lui-même que c'est une particularité de la poésie d'employer des mots qui, à côté des représentations nettes qu'ils renferment, doivent aussi éveiller des émotions et les faire résonner dans le lointain de la conscience. Mais en effet, et quoiqu'il s'en défende, c'est la poésie elle-même qu'il irait jusqu'à nier. Une appellation vague, celle de mysticisme, lui est d'un grand secours. Sous cette rubrique mal définie et d'autant plus commode, il fait rentrer tout ce qui lui est suspect : effusions du sentiment, mouvemens de l'âme, aspiration de notre nature à la pleine possession de soi. Ce sont toutes ces tendances qu'il ne comprend et qu'il n'admet pas ; mais elles existent tout de même, et surtout elles ont droit à exister. Partant elles ont le droit de trouver leur traduction littéraire. C'est ce droit qu'elles réclament aujourd'hui.

Aussi bien M. Nordau procède suivant la manière habituelle des positivistes. Il prétend nous interdire toutes les questions auxquelles la science positive ne peut répondre. Il va plus loin. Et si ces questions se posent à nous malgré nous, il ne nous permet pas d'en souffrir. Pour lui, s'il les rencontre sur son passage, il les aborde avec un calme qu'au surplus nous ne lui envions pas, et c'est merveille de voir comme sur ces sujets il se satisfait à bon compte. La science explorera-t-elle quelque jour ce que Spencer appelle le domaine de l'inconnaissable ? On peut en douter. En tout cas, ce jour ne viendra pas avant qu'il soit longtemps. Espère-t-on que les générations qui se succéderont jusque-là se résigneront à ne tenter sur l'inconnaissable aucune prise, et qu'elles porteront patiemment le malheur d'une destinée qui les aura fait naître avant que la science n'ait achevé son œuvre ? Il est des questions qu'on ne peut écarter, et qui appellent, vaille que vaille, une réponse immédiate. Mais la science est muette sur ces questions. C'est tout ce qu'on veut dire quand on parle aujourd'hui, — en termes d'ailleurs fort impropres, — d'une banqueroute de la science. Et telle est dans ce qu'elle a de plus profond la cause de cette sorte de renaissance du mysticisme à laquelle nous assistons. Il ne faut pas que certaines parodies et fâcheuses contrefaçons nous en fassent contester la légitimité. Ou plutôt, c'est quand on voit ce que serait la littérature telle que la conçoit M. Nordau, c'est alors qu'on s'applaudit d'y voir rentrer tout ce que, sous prétexte de dégénérescence morbide, il en voudrait bannir.

Que sera d'ailleurs cette littérature qu'on nous prépare ? Comment ce qu'il y a encore de vivant dans les anciennes tendances se mêlera-t-il aux élémens qu'apportent les tendances nouvelles ? Et puisque à tous les points de vue nous traversons une époque critique, quel retentissement auront dans la littérature les questions qui se posent aujourd'hui de façon si pressante à notre société ? De cela nul ne sait rien.

En ces matières les prophéties sont vaines. Tout ce que peuvent faire les augures les mieux informés, c'est de prophétiser l'avènement de leur propre idéal et la réalisation de leurs souhaits. Les tendances mystiques seront-elles assez fortes pour inspirer de grandes œuvres et nous rendre par exemple une poésie? Ou le goût de l'observation exacte et de l'étude minutieuse des faits va-t-il, après un discrédit passager, triompher de nouveau? Ce que nous souhaiterions pour notre part, c'est que, sans renoncer aux habitudes de précision que nous a léguées la période écoulée, la littérature se fît intelligente de plus d'idées, compréhensive de plus de sentimens et d'émotions, et que, s'interdisant de mutiler l'âme humaine, elle mît tout l'homme en face de toute la nature. Verrons-nous toutes ces belles choses? Il est encore permis, après la publication de *Dégénérescence*, de le souhaiter et peut-être de l'espérer. M. Nordau n'a nullement établi que l'Europe ou même la France fût à la veille de sombrer dans le radotage sénile et dans l'idiotie. Son livre est de ceux qui embrouillent l'examen des questions littéraires; mais il ne contribuera pas à réconcilier avec la médecine les esprits chagrins et d'ailleurs injustes qui seraient disposés à contester la prétention qu'elle a d'être une science.

René Doumic.

REVUE MUSICALE

THÉATRE DE L'OPÉRA : *Gwendoline*, opéra en 3 actes; paroles de M. Catulle Mendès, musique de M. Emmanuel Chabrier. — Mme Rose Caron dans *Faust*.

De *Gwendoline*, jouée successivement à Bruxelles, à Carlsruhe, à Munich et à Lyon, le bruit était venu jusqu'ici. Il n'y a pas à s'en étonner : cette musique s'entendrait d'encore plus loin. Sur la foi de la renommée et d'après une lecture sommaire, nous espérions beaucoup en *Gwendoline;* c'était un peu trop espérer.

« *Gwendoline*, l'éternelle histoire de l'homme puissant, héroïque, brutal, — Samson, Hercule, Antoine, — vaincu par la femme-enfant, ingénue et perverse séductrice, — Dalila, Omphale, Cléopâtre; — de la femme prise à son tour dans le piège d'amour qu'elle a tendu; et des Amans triomphant de toutes les haines, de toutes les fatalités, par l'Hymen, ou mieux encore, — Roméo et Juliette, — par la Mort, qui est l'hymen plus définitif, le seul qui ne soit point sujet aux trahisons ni aux divorces. » — Tel est, suivant M. Catulle Mendès lui-même, le sujet de *Gwendoline;* le poème d'après le poète. Il serait superflu d'en signaler, car les majuscules que notre citation a respectées y suffiront, le sens profond, la portée générale et les intentions hautement symboliques. Le vieux symbole a seulement été adapté par M. Catulle Mendès, wagnérien, au milieu wagnérien par excellence. Les choses se passent, comme elles le devaient, d'abord dans des temps très anciens, et puis dans la région la plus favorable au drame lyrique, laquelle comprend, chacun le sait, la Grande-Bretagne, l'Allemagne du Nord, ainsi que le Danemark et la Péninsule scandinave. Ce poème, qui ne manque d'ailleurs ni de poésie, ni de simplicité, ni de grandeur, arrive chez nous à son heure. Il y a dix ans, peut-être eût-il ennuyé; il nous trouve préparés aujourd'hui : il flatte la passion ou l'engouement, que nous affichons, à moins que nous ne l'affections, pour les sujets barbares et polaires, anglo-saxons ou germaniques, pour les opéras où les héros sont vêtus de peaux de bêtes, où de grands gaillards aux cheveux roux, aux bras nus cerclés de fer, célèbrent en des transports farouches l'hy-

dromel, les combats et les Walkyries, tout ce qu'on appelait autrefois « le vin, le jeu, les belles ». Et le Walhalla, que j'allais oublier! Vous n'imaginez pas l'effet de ce mot sur les abonnés de l'Opéra, depuis qu'ils se sont familiarisés avec Brunnhilde et Wotan. Les loges, l'amphithéâtre, ne rêvent plus aujourd'hui d'autre paradis que le paradis d'Odin. — Combien de temps cela durera-t-il? « Qui m'emportera, comme soupirait sur les terrasses de Carthage, Salammbô, lasse elle aussi d'être barbare, qui m'emportera vers des dieux plus doux, des cieux plus clémens? » Celui-là, que nous attendons, ne paraît pas encore.

A propos de *Gwendoline*, on a, comme à propos de tout, parlé de Wagner. On a dit que par Wagner nous avions été initiés à M. Chabrier, par le maître au disciple, et que la *Walkyrie* éclairait *Gwendoline*. J'aurais plutôt peur qu'elle ne l'offusquât, si on établissait entre l'une et l'autre un parallèle qui serait un paradoxe.

Les œuvres wagnériennes et *Gwendoline* ne se ressemblent que par l'extérieur du sujet, par des analogies de poème, non de musique; du librettiste et du compositeur, le premier seulement s'est ici souvenu de *Tristan* et du *Vaisseau Fantôme*. Quant aux quatre ou cinq pages qui dominent la partition, il sied, et nous n'y manquons pas, de les estimer, de les admirer même, mais pour ce qu'elles sont en réalité et non pour telles qu'on nous les donne.

La ballade du premier acte, chantée par Gwendoline, est belle. Elle l'est par l'idée mélodique, qui ne manque pas de couleur; elle l'est encore et surtout par le rythme, dont l'éclat, la crânerie, l'entrain farouche et communicatif, rappellent un peu le chef-d'œuvre de M. Chabrier, *España*. Mais tout cela, malgré l'identité des situations, n'a pas le moindre rapport avec la ballade de Senta dans le *Vaisseau Fantôme*, et, pour exprimer deux rêveries au fond pareilles, faites toutes les deux de pitié féminine, d'amour et d'épouvante, il est difficile d'imaginer des formes musicales, des sonorités et des mouvemens plus divers.

Le long duo de la séduction ne doit rien non plus à Wagner, si ce n'est cette longueur même; on y surprendrait plutôt, et sans peine, l'influence de Gounod, au moins dans l'épisode musical qui prime tous les autres : la cantilène d'Harald. Peut-être, soupire le barbare, à demi dompté déjà par les grâces coquettes de Gwendoline, et lui confessant qu'un jour, dans la mêlée sanglante, il a rêvé d'amour :

Peut-être l'heure était venue
De prendre vers le beau Walhalla mon essor,
Et sur un cheval blanc m'apparut, dans la nue,
La Walkyrie au casque d'or.

En voyant sa beauté vermeille
Luire dans le soleil, tout mon cœur se troubla.
Et j'ai rêvé longtemps d'une femme pareille
A la vierge du Walhalla.

C'est l'accompagnement ici, qui porte la marque de Gounod; c'est la

batterie lente des instrumens à vent en triolets, formule chère au maître disparu. Le reste n'est qu'à M. Chabrier, et ce reste a beaucoup de prix. La période chantante est d'un mouvement à la fois large et doux. Il faut louer la réunion des deux strophes poétiques en une strophe musicale coulée d'un seul jet, et la fusion pour ainsi dire d'une force double en force unique ; louer également, avec l'ampleur étalée de la phrase, certaines coupes rythmiques, par exemple, à la fin du troisième vers, les trois petits mots : *dans la nue*, rattachés au courant général et comme rattrapés par la voix avec une aisance charmante. Puis la mélodie s'épanche avec plus d'abondance encore, avec une ampleur presque italienne, témoin la note arrondie et portée sur le mot *vermeille*. Enfin la conclusion en notes graves est délicieuse ; tout cela est élégant et mâle, tout cela est tendre, tout cela est noble, tout cela est beau.

Pour apprivoiser Harald, tout est bon à Gwendoline : son rouet, quelques fleurs cueillies et tressées en couronne légère. Elle chante, la blonde bouquetière ; la blonde fileuse chante également, et des deux chansons, ou des deux *lieder*, pour employer un mot aujourd'hui plus honorable, on ne sait lequel a le plus de grâce ; peut-être le second, parce qu'il a le plus de franchise et de simplicité : « File, file, la belle blonde, » dit en souriant Gwendoline. « File, file, » redit, lentement charmé, le barbare, s'essayant d'une main et d'un pied inhabile à faire tourner le rouet ; les deux voix s'unissent alors et se marient, comme on disait au bon vieux temps des romances. Les compagnons d'Harald, furtivement revenus, surprennent l'étrange attitude du guerrier et sa défaite ; ils s'en étonnent en chœur, et jamais dans un drame lyrique de Wagner le rideau ne se ferma sur un chœur semblable, sur un tel refrain ni sur un pareil tableau.

Qu'aurait-il dit encore, Wagner, j'entends le Wagner authentique, celui d'après *Lohengrin*, qu'aurait-il dit de l'épithalame, de cette halte musicale, de cet arrêt, en quelque sorte, dans la circulation dramatique de l'œuvre ! Que les disciples de Wagner y applaudissent, fort bien ; mais du moins que ce ne soit pas au nom de leur maître. Voilà le plus beau, peut-être le seul morceau d'architecture musicale que renferme la partition de M. Chabrier, et nous ajouterons, au risque de nous faire honnir, que c'est un morceau d'architecture italienne. Ne vous récriez pas ; écoutez plutôt. La situation est celle-ci : Gwendoline et son époux Harald sont introduits dans la chambre nuptiale ; le père de la jeune fille, Armel, et le peuple les accompagnent. Alors commence, — et le fait seul de commencer nettement, en un point précis, sans attache avec ce qui précède, a déjà quelque chose de classique et de latin, — alors commence, avec une solennité douce, un chœur de félicitations, de vœux et d'affectueux hommages. Partagé d'abord entre deux groupes alternés de voix, il se déroule ; ample en est la mélodie, et les harmonies en sont pleines. La phrase une fois développée jusqu'au bout,

et cela sans hâte et sans étranglement, une autre lui succède, développée largement aussi par le vieil Armel, en hymne de paternelle bénédiction. Les triolets à la Gounod reparaissent pour soutenir le chant, et celui-ci, montant jusqu'aux notes hautes de la voix de ténor, et redescendant ensuite, décrit une courbe véritablement belle. Puis viennent quelques mesures de remplissage, un vague soupçon, d'ailleurs assez heureux, de style liturgique, et tout le monde alors, le père de famille en tête, reprend le cantique; trémolos à l'orchestre, crescendo général, deux ou trois de ces redites faciles, que le langage ou l'argot de l'école appelle des *rosalies*, mais en somme du mouvement, de la chaleur, des sonorités puissantes, et, comme en tout finale de ce genre, aussitôt après l'éclat suprême, l'apaisement et le silence. Telle est la meilleure page d'écriture musicale que renferme la partition. Elle est tracée d'après les grands modèles : ceux d'Italie, nous le disions plus haut, et parfois ceux de France aussi. Mais d'en citer ne fût-ce qu'un seul : le septuor de *Lucie*, ou bien, à propos de la bénédiction d'Armel, la bénédiction d'Éléazar, M. Chabrier sans doute ne nous pardonnerait pas. Et cependant, ce ne serait point pour l'en écraser, lui, que nous rappellerions ces fragmens admirables, mais pour leur rendre seulement, à eux, l'honneur qu'on leur refuse aujourd'hui.

Voilà pour les parties intéressantes de l'œuvre. Et le reste? Ce n'est pas le cas de dire avec Hamlet : « Le reste, c'est le silence. » Au contraire, c'est le bruit. Et quel bruit! L'ouverture, à cet égard, est véritablement pénible; rien de plus désagréable à l'oreille que la coda : les trombones hurlant le thème du Walhalla, tandis qu'au-dessous l'orchestre fait rage. Oh! la grosse, grosse musique, pour ne pas dire grossière! Musique taillée, équarrie à coups de serpe ou de hache, travail de praticien qui ébauche plutôt que d'artiste qui achève. Quelqu'un a dit : Musique avant tout de musicien. Non pas, car si c'est un métier, et c'en est un, de faire une partition comme de faire un livre, il semble que l'auteur de *Gwendoline* ne le possède qu'à demi, ou l'ait appris trop tard; qu'il ne mette au service d'un tempérament robuste, de sensations vives et d'idées parfois originales et fortes, qu'une technique incomplète, une plume lourde et un style embarrassé. Ouvrez seulement la partition de *Gwendoline* : à première vue elle se hérisse; à l'audition, elle ne s'aplanit guère. Presque partout et presque en tout elle atteste l'effort, elle trahit la peine, que l'art doit toujours cacher. On dirait que l'auteur, en composant, n'était le maître ni des instrumens ni des harmonies, que des notes insoumises il a fait ce qu'il a pu, non ce qu'il a voulu, et que dans sa lutte avec les rebelles, après avoir porté de rudes coups et combattu vaillamment, il a fini pourtant par succomber. *Materiem* non *superabat opus*. L'ouvrier, si vigoureux qu'il soit, n'a pu vaincre la matière, ou les matériaux de son art. Il est vrai que cette matière, chaque jour

étendue, que ces matériaux, multipliés chaque jour par le progrès de la musique, écrasent trop souvent ceux qui ne savent pas se les asservir. La musique est à cet égard un art dangereux. L'architecte, le sculpteur, se sentent protégés dans une certaine mesure, et comme garantis par la simplicité, par l'unité de la matière, pierre ou marbre, sur laquelle ils travaillent, et par le petit nombre des moyens qu'avec elle, ou contre elle, ils peuvent employer. Mais les musiciens, les pauvres musiciens d'aujourd'hui! Pour commander à des élémens toujours plus complexes, à des harmonies, à des timbres dont le nombre et la variété s'accroissent indéfiniment, il leur faut une main et plus ferme et plus souple que jamais, une maîtrise plus que jamais souveraine; plus de génie pour suffire à plus de procédés, pour se servir de tous et ne pas laisser voir qu'ils s'en servent. Le malheur de M. Chabrier, c'est que pour s'en servir il s'enfle, se travaille, hélas! et que cela se voit. Non moins que l'harmonie, l'instrumentation de *Gwendoline* est continuellement poussée à l'outrance, à la frénésie. Tous les instrumens y donnent à la fois; les cuivres n'y connaissent pas le repos, ni les harpes, en sorte que l'orchestre, allant des sonorités mystiques aux sonorités foraines, fait, comme eût dit Pascal, l'ange et la bête tour à tour. De ce tumulte pourtant, on peut, on doit même, et nous l'avons essayé, dégager certains élémens de beauté : la grandeur farouche, la vie, la grâce parfois et le style même. Pourquoi faut-il que jusque dans le souvenir qu'on emporte de l'œuvre, le bruit couvre tout, et qu'à se rappeler seulement *Gwendoline*, on en ait encore les oreilles meurtries! En notre temps de sujets barbares, que deviennent, hélas! l'esprit de finesse, la facilité, l'aisance et le sourire? Nous faisons comme Carmosine, qui s'était laissé prendre au son des clairons, au bruit des épées. Dame Pâque, sa mère, s'en félicitait : « Ah! quand j'avais son âge... » s'écriait-elle avec ravissement. Et maître Bernard, plus calme, lui répondait : « Quand vous aviez son âge, dame Pâque, il me semble que vous m'avez épousé, et il n'y avait point là de trompettes. » Il est vrai. Jadis on se mettait moins en dépense, et ni la musique, ni l'amour, n'est-ce pas, maître Bernard, ne s'en trouvaient plus mal. Quand Beethoven écrivait les neuf symphonies, il n'y avait pas là de harpes; quand Mozart écrivait les *Noces*, y avait-il tant de trompettes? Oh! que nous le bénirons, le premier opéra où ces deux instrumens nous seront épargnés!

Le rôle de Gwendoline est honorablement tenu, bien qu'avec un peu d'aigreur quelquefois, par Mlle Berthet. M. Renaud, au contraire, déploie dans le rôle d'Harald l'étoffe douce et ferme de sa voix de velours. Et pas plus qu'à la voix, la douceur ni la fermeté ne manquent au style de ce très sympathique chanteur.

Mme Rose Caron a donné dernièrement de la Marguerite de *Faust* une interprétation très originale, étrange même, fort différente de l'inter-

prétation traditionnelle, et par certains côtés supérieure. La discuter serait facile : il est impossible de ne la point admirer. Que la tragédienne lyrique ait dignement rendu les scènes tragiques de l'œuvre : l'église, la mort de Valentin, la prison, on ne s'en est pas étonné. On attendait de Mme Caron cette large et morne façon de laisser tomber la phrase : « *Seigneur, daignez permettre à votre humble servante;* » et ces mains égarées cherchant le prie-Dieu, tantôt pour s'y appuyer, tantôt pour s'y blottir. On croyait bien la grande artiste capable, après la mort de Valentin, de remonter le théâtre, comme elle seule sait le remonter, et d'imprimer sur la tête fraternelle, étreinte follement, un profond et douloureux baiser. Mais dans les parties tendres, qui sont les parties essentielles, le cœur et l'âme du drame musical, Mme Caron nous a surpris. Sans rien abdiquer ni contraindre de sa propre nature, sans presque rien, peut-être, nous donner de Marguerite, elle nous a donné quelque chose de profond et de beau. Noble, à son ordinaire, comme une vierge d'épopée, elle répand sur le rôle une couleur générale de fierté, de fatalité, de passion profonde et dès le début presque douloureuse. Oui, dès la première phrase, que jamais encore on n'avait dite ainsi. Jamais aux mots fameux : *Je ne suis demoiselle ni belle,* on ne donna cet accent d'incrédulité, de mélancolie, presque d'amertume, comme si dès le premier abord de Faust, Marguerite se sentait menacée et perdue; comme si dès cette première rencontre elle entrevoyait tout l'avenir de son péché et de sa misère. Dans le rôle entier l'artiste apporte le même sentiment, la même conscience et la même souffrance de la faute. Avec quelle gravité, quel désenchantement de la vie, quelle expérience de la douleur, elle a rappelé sa jeunesse orpheline et sa petite sœur perdue ! Mais ce qu'elle a dit le plus singulièrement, c'est le duo, c'est la grande phrase d'amour : « *J'écoute et je comprends cette voix solitaire qui chante dans mon cœur.* » Elle a murmuré cela tout bas, épouvantée et non ravie d'entendre, et de comprendre, hélas ! cette voix élevée en son cœur pour sa joie moins que pour sa honte et sa perdition. Encore une fois, est-ce là Marguerite ? On peut en douter. Il semble que l'artiste ait dépersonnalisé le rôle; mais elle ne l'a pas défiguré. Elle l'a plutôt agrandi. Si ce n'est plus un personnage, c'est un état d'âme; plus d'un peut-être, car c'est l'angoisse, la tristesse, et c'est cela dégagé de toute figure et de toute représentation individuelle; c'est le sentiment dans son abstraction et dans sa pureté. A cette interprétation, *Faust* est loin de rien perdre. Le propre des grands artistes est de manifester dans les grandes œuvres les forces ou les principes cachés qu'ils y découvrent. Il semble que Mme Caron ait ainsi ajouté quelque chose à la figure de Marguerite, et qu'en la faisant moins particulière, elle l'ait faite encore plus belle.

CAMILLE BELLAIGUE.

LES

REVUES ÉTRANGÈRES

REVUES ANGLAISES

SOUVENIRS LITTÉRAIRES : BYRON ET SHELLEY, JOHN KEATS, THOMAS CARLYLE.

J'aurais aimé à rendre compte aujourd'hui d'une longue série d'études sur la *Vie des marins anglais au* XVIe *siècle,* que vient de publier dans le *Longman's Magazine* M. Froude, l'apologiste de Henri VIII, le biographe de Carlyle, et l'un des écrivains les plus parfaits de l'Angleterre. Ces peintures familières des mœurs et des usages d'autrefois ont toujours un grand charme, sans compter que, pour la variété des traits, et pour le relief des images, et pour l'agrément du style, je ne vois aucun historien, sauf notre cher Michelet, qui égale M. Froude. Mais j'apprends que ces belles études vont être réunies en volume, précédées sans doute d'une introduction et augmentées de documens nouveaux. J'imagine qu'il se trouvera bientôt quelqu'un pour en rendre compte, avec plus de compétence et d'autorité que je n'aurais su le faire. Et voici, en attendant, un certain nombre de souvenirs littéraires assez curieux ; ils se rapportent tous à des écrivains anglais, mais à de grands

écrivains, et à ceux précisément dont l'esprit et le caractère peuvent le mieux être appréciés du public français.

I

Ce sont d'abord (1), sur Byron et Shelley, les souvenirs de M. William Graham, ou plus justement de Jane Clermont, qui fut l'amie de ces deux poètes, et qui, avant sa mort, a raconté à M. Graham ce qu'elle se rappelait de ses relations avec eux. Cette Jane Clermont a joué un rôle si important dans la vie de Byron et dans celle de Shelley que tous leurs biographes ont fait mention d'elle; mais la plupart en ont parlé à mots couverts, peut-être par discrétion, peut-être encore par ignorance : car son vrai caractère et sa véritable histoire étaient toujours restés fort énigmatiques.

On savait seulement que, née en 1798, elle était fille de lady Clermont, la seconde femme du fameux Godwin; qu'elle avait été en 1815 la maîtresse de Byron, de qui elle avait eu une fille, Allegra; qu'elle avait accompagné Mary Godwin, la fille de son beau-père, lorsque celle-ci s'était enfuie de la maison paternelle pour devenir la maîtresse de Shelley; que, s'étant brouillée avec Byron, qui lui avait enlevé son enfant, elle avait vécu jusqu'en 1822 en compagnie de Shelley et de Mary Godwin; et que Shelley, par testament, lui avait légué douze mille livres, legs en effet assez étrange, et qui a donné lieu à toute sorte d'imaginations. Mais pourquoi elle s'était brouillée avec Byron, pourquoi Byron lui avait enlevé sa fille, pourquoi Mary Godwin, après avoir exigé son départ de la maison de Shelley, l'avait elle-même rappelée auprès de son amant, c'est ce que personne ne savait au juste, si bien qu'en fin de compte on ne savait rien d'elle, et que les uns la considéraient comme une innocente victime de la frivolité de Byron et de la jalousie de la Guiccioli, tandis que pour d'autres elle était une aventurière, qui avait tour à tour cherché à séduire, par ambition ou par calcul, Byron et Shelley.

Lorsque M. Graham l'a rencontrée, en 1877, elle avait tout près de quatre-vingts ans, et ses deux amis étaient morts depuis plus d'un demi-siècle. Elle avait gardé entière sa présence d'esprit; elle était en outre devenue très pieuse, ou plutôt très dévote, ce qui devait lui rendre plus facile une franche confession. Et sur tous les points sur lesquels M. Graham l'a interrogée elle a répondu avec beaucoup de détails: elle a seulement fait promettre à son interlocuteur de ne publier ses réponses qu'en deux fois, les unes dix ans, les autres trente ans après sa mort. Cette seconde partie de ses réponses, si nous l'avions eue, nous

(1) *Nineteenth Century*, novembre 1893 et janvier 1894.

aurait peut-être enfin éclairés sur son véritable caractère, et sur l'histoire de ses relations avec Byron et Shelley; mais nous aurons encore à l'attendre vingt ans; et en attendant, nous devons avouer que, malgré les deux longs articles de M. Graham, Jane Clermont continue à demeurer pour nous un personnage assez mystérieux. Il semblerait même que ses confidences à M. Graham ne servent qu'à nous mettre davantage en méfiance contre elle, tant elles sont pleines à la fois d'expansion et de réserve, et tant, sous son apparente bonhomie, la vieille dame s'y montre disposée surtout à se moquer de son interlocuteur.

N'importe, telles qu'elles sont, ces confidences de Jane Clermont constituent pour la biographie de Byron et de Shelley un document très précieux. Lorsqu'elle parle d'eux sans se préoccuper d'elle-même, Jane Clermont paraît assez impartiale pour que nous puissions la croire; et personne, en tout cas, n'a eu plus d'occasions de les bien connaître.

M. Graham avait vingt ans, et tout son jeune cœur n'était plein que de Shelley et de Byron lorsqu'il se rendit de Paris à Florence, sans autre but que de voir et d'interroger l'amie octogénaire de ses deux maîtres bien-aimés. Il la trouva agréablement installée dans un faubourg de la ville, avec des prêtres dans toutes les antichambres, et sur tous les murs des images de piété. On voyait qu'elle avait dû être fort belle : elle gardait encore des yeux vifs et brillans, une taille fine, et le teint frais d'une jeune femme. Mais elle avait surtout un singulier sourire, malicieux et naïf, un sourire d'enfant coquette, et c'est ce sourire qui perce sous chacun des mots que M. Graham nous a rapportés d'elle.

« — Ah! dit-elle d'abord, je vous plains, mon jeune ami, qui sans doute êtes venu ici l'esprit tout rempli des visions de Shelley et de Mary et de leur pauvre Jane, qui était (je puis bien le dire désormais sans vanité) une très belle femme dans son temps! Et voici que vous trouvez une malheureuse créature fanée et flétrie, sur le seuil du grand mystère! »

Puis elle parla de sa foi catholique, et ce fut pour M. Graham une nouvelle surprise. « Voyez-vous, lui dit-elle, il vient un âge où l'on est heureux d'être enfin dispensé de raisonner et de réfléchir, et de pouvoir s'endormir dans une religion. Et le catholicisme est une religion si commode : et l'amitié de ces chers *padre* est pour moi si consolante! »

Et comme M. Graham lui demandait ce qu'aurait pensé Shelley s'il l'avait vue ainsi revenir à cette foi chrétienne, qu'il avait haïe plus que tout :

« — Oh! il m'aurait tout pardonné, répondit la dame. D'ailleurs c'est le souvenir de Shelley qui m'a conduite au Christ. Tout de même,

comme c'est bizarre de penser que le voici maintenant devenu le plus grand des poètes anglais, et que je lui ai si souvent tiré les oreilles et jeté des coussins sur le nez! Combien il aurait aimé cette chaude et claire matinée de printemps! Il courait au soleil, gambadait la tête nue, c'était un vrai enfant. Il adorait le printemps! »

Plusieurs jours de suite M. Graham obtint la permission de voir Jane Clermont et de la questionner. La première fois qu'il lui parla de Byron, elle fronça les sourcils et parut fâchée. « Il m'est très pénible, dit-elle, d'entendre prononcer le nom de cet homme. » Mais bientôt elle ne se fit pas faute de le prononcer elle-même. Et voici ce qu'elle raconta de ses relations avec lui.

« En 1815, j'avais dix-sept ans, et Byron était le dieu du jour. Je ne crois pas qu'aucun autre homme ait eu une célébrité aussi bruyante, aussi obsédante. Tout le monde, à Londres, parlait de lui : on en parlait plus encore que de Wellington. Les jeunes poètes imitaient ses manières et s'habillaient comme lui, les jeunes filles pleuraient sur son portrait. J'avais la tête pleine de rêves et d'ambitions folles ; et le milieu où je vivais n'était point pour me rendre plus sage. Godwin, ma sœur Mary (car je l'ai toujours regardée comme une sœur), Shelley, qui passait toutes ses journées chez nous, tous ils entretenaient en moi les chimères les plus romanesques. Et comme Byron venait de prendre la direction du théâtre de Drury Lane, je résolus d'aller le trouver pour lui demander un rôle dans une de ses pièces. C'est Shelley, je crois, qui me donna le premier ce conseil : il raffolait de Byron, qu'il a toujours passionnément admiré. Je vis Byron : la suite, vous la savez. J'étais jeune, pauvre, frivole. Lui était plus qu'un homme : on m'avait accoutumée à le considérer comme un dieu. Sa beauté aussi était toute-puissante. Et puis vous savez que dans notre maison on tenait le mariage pour un reste criminel de la barbarie. Peu de temps après, la fortune de Byron changea, tout Londres se retourna contre lui ; il resta plusieurs mois sans voir personne, il ne voyait que moi, et moi seule lui demeurais fidèle.

« Je le revis l'année suivante à Genève, où j'étais allée en compagnie de Shelley et de Mary. On a fait à ce propos mille contes absurdes, qu'il faudra que vous démentiez. On m'a accusée d'avoir entraîné Shelley et Mary à Genève simplement parce que je voulais y rejoindre Byron, et de leur avoir caché jusque-là mon intimité avec lui. C'est insensé! Shelley savait tout de mes relations avec Byron, et c'est moi-même qui, en avril 1816, les ai présentés l'un à l'autre.

« Shelley demeurait alors à Marlow, sur la Tamise. J'allais souvent le voir, et comme un jour il m'avait annoncé son projet d'aller à Genève, je lui amenai Byron, qui se proposait aussi de quitter l'Angleterre. Nous partîmes de Londres de très bonne heure, chose tout à fait excep-

tionnelle pour Byron qui avait l'habitude de se coucher à une heure où Shelley était déjà levé. Nous arrivâmes à Marlow vers midi; Shelley et Mary étaient sortis, mais nous avaient priés de les attendre à l'auberge de la *Couronne*. Byron absorba une énorme pinte de bière, et se mit à clopiner par les rues de Marlow ; mais son pied bot lui rendait la marche presque impossible, et nous ne tardâmes pas à rentrer. Shelley et Mary arrivèrent enfin : nous déjeunâmes ensemble ; ce fut une joyeuse partie. Byron avait un bonheur d'enfant à l'idée de son prochain départ, et Shelley était ravi de voir enfin son poète aimé, qui était venu de Londres dans le seul dessein de faire connaissance avec lui. La conversation passa des sujets les plus frivoles aux plus graves problèmes de la philosophie; et Shelley s'indigna avec éloquence du contraste qu'il voyait entre la simple beauté de la nature et l'état de dégradation des paysans anglais de son temps. « Imaginez, nous disait-il, des paysages tels que celui-ci, mais peuplés d'êtres qui puissent les apprécier : et il suffirait pour cela de déraciner quelques coutumes tyranniques et quelques basses superstitions. — Bah ! répondait Byron, vos vers, mon cher monsieur Shelley, sont charmans, mais vos idées sont de pures chimères. Vous pouvez traiter l'humanité comme il vous plaira, vous ne l'empêcherez pas de rester toujours un fâcheux mélange de fripons et de dupes. L'homme est un être inférieur au singe et au tigre. C'est là seule bête qui tue sans profit, par simple bestialité. »

« Byron ne quitta Marlow que le lendemain matin. Mais il faut encore que je vous raconte un autre de mes souvenirs de cette mémorable journée.

« Sachez donc qu'il y avait à cette époque à Marlow un assez grand nombre de prisonniers français, des soldats de Waterloo. On les avait internés dans les maisons du village, et notamment à l'auberge de *la Couronne*, où les étables leur servaient de prison. Byron et Shelley allèrent les voir, et j'y allai avec eux. Byron, comme vous savez, était un admirateur passionné de Napoléon; et Shelley détestait si fort le gouvernement tory qu'il était plein d'indulgence pour tous ses adversaires. Les malheureux prisonniers ne nous accueillirent pas d'un très bon œil : l'opinion du pays était alors fort excitée contre eux, et souvent déjà ils avaient eu à se plaindre de l'hostilité qu'on leur témoignait. Mais la familiarité de Byron les mit vite à l'aise. « Eh bien, mon brave, demanda-t-il à l'un d'eux, est ce que c'était un beau combat? — Si c'était à refaire je le referais! grogna le vieux grenadier; » et, entraîné par ses souvenirs, il hurla dans la cour de l'auberge un formidable « Vive l'Empereur! » La contagion nous prit à notre tour : Mary et moi, Byron et Shelley, nous voici tous criant de toutes nos forces : « Vive l'empereur ! » Il y avait de quoi nous faire assommer. Le propriétaire de l'auberge accourut vers nous, pâle comme un mort : « Pour l'amour

de Dieu, mylord, dit-il à Byron, taisez-vous avec ce maudit cri ! » Et pour conjurer le mauvais sort, il se mit à crier : « Hourrah pour Wellington ! — Allons, vieille canaille, lui dit alors Byron, mal embouché à son ordinaire, allons, va nous chercher quatre pots d'ale, et un pour chacun de ces messieurs les Français, et nous allons boire à la santé de Napoléon. Et si tu n'es pas revenu dans trois minutes, j'irai te chercher, et ces messieurs s'engageront à te casser les reins ! » Sur quoi les prisonniers, ayant appris le nom de leur visiteur, se mirent à crier : « Vive le lord Byron, vive le lord Byron ! Vive l'Empereur ! » Nous bûmes tous à la santé de Napoléon ; Shelley lui-même, qui ne buvait jamais ni bière ni eau-de-vie, fut contraint de vider son pot d'ale. — « Allons, Shelley, lui cria Byron, jetez, pour cette fois, votre infernale limonade, et avalez-moi ça ! » Puis nous rentrâmes à l'auberge : Byron avait repris l'expression calme et dédaigneuse qui lui était habituelle. Et les échos de la rivière continuaient à répéter : « Vive le lord Byron, vive l'empereur ! »

Voilà comment Jane Clermont racontait à M. Graham « toute la vérité sur ses relations avec Byron ». Et M. Graham avait beau essayer de la pousser à des confidences plus intimes : elle se dérobait par une plaisanterie ou par un sourire.

— Mais enfin, lui dit-il un jour, est-ce que Shelley et Mary approuvaient votre liaison ?

— Ne savez-vous pas ce qu'ils pensaient du mariage ? répondit Jane Clermont. Shelley ne pouvait qu'être heureux et fier de voir sa belle-sœur dans les mêmes termes avec Byron que Mary était avec lui. Hélas, ni lui ni moi ne savions alors quel homme était ce Byron !

— Quel homme était-ce donc ? Un grand homme à coup sûr ; et vous avez l'âme trop généreuse pour lui garder de la haine.

— Je ne lui garde point de haine, mais une grande indifférence et un grand mépris. La haine est une suite ordinaire de l'amour ; mais jamais je n'ai aimé Byron. J'ai été éblouie, fascinée, mais ce n'était point de l'amour.

— Et n'avez vous jamais connu l'amour ?

Jane Clermont rougit et refusa de répondre. Mais M. Graham insista :

— Shelley ? murmura-t-il.

— Oui, je l'ai aimé de tout mon cœur et de toute mon âme !

— Mais peut-être est-ce là une des raisons de la conduite de Byron envers vous ?

Jane Clermont regrettait sans doute d'en avoir déjà trop dit. Elle parla d'autre chose.

Il est cependant aisé de voir, d'après ces entretiens, qu'elle avait gardé contre Byron une véritable haine. Elle ne manquait pas une

occasion de lui attribuer tous les vices. « C'est vrai qu'il donnait aux pauvres le tiers de sa fortune, mais avec tout cela il était d'un égoïsme féroce, faux et déloyal, affolé de vanité. Jamais il n'a cessé de jouer pour la galerie. On admire beaucoup sa campagne en Grèce : je n'y vois rien de si admirable. Il était mortellement fatigué de la Guiccioli, qu'il traitait d'ailleurs comme aucune autre femme n'aurait supporté d'être traitée ; il s'ennuyait, et il est allé en Grèce avec l'intention très arrêtée de s'y faire nommer roi, en dépit de ses opinions ultra-républicaines. »

Sur Shelley, au contraire, elle ne tarissait pas en éloges. Mais il faut avouer que les renseignemens qu'elle nous donne sur lui sont tout à fait insignifians, et quelques-uns même risqueraient de rabaisser la haute idée qu'on s'est faite du noble et éthéré poète d'*Adonaïs* et de l'*Epipsychidion*. Sans doute Jane Clermont aura réservé ses confidences sur Shelley pour la seconde série, celle que M. Graham nous promet de nous livrer dans vingt ans. Mais dès maintenant M. Graham nous prévient que rien dans ces confidences ne porte une atteinte bien grave au caractère de Byron. Et nous en sommes heureux, et cette assurance ne manquera pas de réjouir tous les admirateurs du poète. Avec ses ridicules et ses vices, Byron était un autre homme que Shelley : il soignait moins son style et se souciait moins de l'harmonie de ses strophes, mais il avait le cœur plus chaud, et il a mis dans son œuvre une plus grosse part de son âme.

C'est ce que paraissent enfin sentir les lettrés anglais, qui depuis tant d'années s'obstinaient à mépriser Byron. Ils l'appelaient « un poète pour les Français » et affirmaient volontiers que ses poèmes, pour être appréciés, devaient être d'abord traduits dans une prose étrangère. Aujourd'hui une réaction se fait en sa faveur, et jusque dans les cercles les plus esthétiques. On recommence à le traiter en poète, à le citer, à s'occuper de sa vie et de ses idées. Bientôt il sera de bon ton de le préférer à Shelley. L'amour des poètes ne va point sans quelque injustice ; et le temps est bien éloigné encore où d'admirer l'un d'eux n'aura pas pour suite nécessaire d'en détester un autre.

Jane Clermont, du moins, avait d'autres motifs que des motifs littéraires pour détester Byron et pour aimer Shelley. Elle avait eu l'espoir — c'est elle qui l'a dit à M. Graham, — de devenir un jour lady Byron, et elle n'a pu pardonner à son amant de l'avoir détrompée, ni de s'être ensuite laissé prendre à d'autres amours. Shelley au contraire paraît s'être attaché à elle toujours davantage. Il a tout fait pour obtenir de Byron que sa fille lui fût rendue ; il l'a jusqu'au bout gardée près de lui et tendrement aimée ; et c'est à lui qu'elle a dû de pouvoir vivre de si longues années dans cette aimable villa de Florence, où elle partageait son temps entre les souvenirs du passé et la dévotion. Elle

est morte à Florence en 1879. Elle avait demandé par testament à être enterrée près de sa fille Allegra, morte soixante ans avant elle; mais ce vœu suprême n'a pu être satisfait. Et maintenant durant vingt ans encore elle va rester pour les biographes de Byron et de Shelley une inquiétante énigme. Seul M. Graham connaîtra le secret de ses fautes et de ses malheurs. Pourvu que la malicieuse vieille dame, avec ses sourires, ne se soit pas amusée à le mystifier!

II

Dans la *Fortnightly Review* de décembre, M. A. Forbes Sieveking publie quatre lettres inédites de John Keats, le contemporain de Shelley et de Byron, mort, comme l'on sait, à vingt-cinq ans, en 1820. Keats lui aussi était un grand poète : il n'avait point l'élan passionné de Byron ni l'intelligence philosophique de Shelley, mais personne n'a écrit d'aussi beaux vers, joignant une forme aussi pure à des émotions aussi délicates. Avec Wordsworth, il est le préféré de ceux qui mettent au-dessus des plus fortes pensées la tendresse, la douceur et la simplicité. Beaucoup de ses compatriotes lui reprochent d'avoir été un *cockney*, entendant par là qu'il était né de petite race, et n'avait point les manières ni la tenue d'un *gentleman;* mais sa naissance ni ses manières ne l'ont empêché d'exprimer dans ses vers toute sorte de nuances de sentimens élégantes et discrètes ; et ce que l'on sait de sa vie n'est point non plus le fait d'une âme vulgaire. Orphelin de très bonne heure, Keats s'était passionnément attaché à ses frères ; jusqu'à la fin il n'a pas eu d'autre souci que celui de leur bonheur. La mort de son frère Thomas, en 1818, le plongea dans un désespoir si profond que l'on craignit pour sa raison. Et voici la lettre qu'il écrivait, cinq mois après, à une dame de ses amies :

« Chère madame, je me suis occupé, il y a un ou deux jours, à brûler toutes mes lettres et tous mes vieux papiers : tout cela n'a plus désormais aucun intérêt pour moi. J'ai fait cependant, comme le barbier inquisiteur de don Quichotte, quelques exceptions ; j'ai conservé vos lettres et celles de votre sœur. Je vous assure que je ne vous ai pas oubliée ; mais j'ai été si loin de toutes choses qu'il m'a fallu la vue de vos lettres pour vous ramener bien réelles dans mon esprit. Pourquoi ne vous ai-je pas répondu plus tôt ? C'est que je n'avais à vous donner aucune bonne nouvelle de *nous* : hélas, je ne puis plus dire de *nous*, et pourtant je ne saurais dire autrement ! Mon frère George est en Amérique et mon autre frère... je n'en ai plus d'autre. Je n'ai pu me résigner à vous apprendre cela. Et maintenant encore je ne m'y résignerais pas, si je n'avais une faveur à vous demander. Je voudrais que vous vous informiez s'il n'y a pas à louer aux environs de Teignmouth un petit loge-

ment pas trop cher. J'ai le choix entre deux poisons : entre aller passer quelques années aux Indes ou vivre seul dans un trou, en tête à tête avec la poésie. Je préfère ce dernier parti. Oui, je voudrais vaincre mon indolence et contraindre mes nerfs à quelque grand poème. Je vous en prie, que personne à Teignmouth ne soit prévenu de mon projet. Fanny doit avoir maintenant changé de nom, vous aussi peut-être ? Êtes-vous encore en vie? J'ai toujours jusqu'à présent vécu indifférent au monde: toutes mes souffrances ne me sont venues que de l'imagination. Mais maintenant il faut que je lutte, il faut que je choisisse entre le désespoir et l'énergie. Je vais devenir énergique et lutter, malgré que le monde me soit devenu plus étranger que jamais. « Rien ne saurait ramener l'heure de la splendeur dans l'herbe et de la gloire dans la fleur ! » Et moi qui ai pris ces vers, autrefois, pour le rêve d'un mélancolique ! Mais pourquoi vous parlé-je sur ce ton? Écrivez-moi vite; votre ami sincère, JOHN KEATS. »

III

Avec une âme tout autre, et qui n'avait rien de cette douce et charmante tendresse, Thomas Carlyle, lui aussi, a su aimer ceux qu'il a aimés. Voici une lettre qu'il écrivait à M. Strachey, le fils de cette Mrs Strachey qui avait été « sa plus ancienne et sa chère amie » :

« Chelsea, le 10 mai 1847. Le mélancolique message qui m'est arrivé l'hiver passé n'a pas encore achevé de produire son effet sur moi. Les nouvelles journées et les nouveaux événemens ne font qu'apporter toujours de nouveaux souvenirs, tristes et sacrés. Jamais je n'ai eu, et je ne puis songer à avoir jamais, une autre amie telle qu'a été votre mère. Sa vie était une noble lutte : elle a cessé, et nous a laissés en présence de nouvelles luttes, encore pour un petit peu de temps. Le temps inexorable passe, dévorant à mesure tout ce qu'il produit : et ceux qui sont partis ne reviennent plus près de nous. Mais je sens que le souvenir de votre noble mère ne me quittera point, aussi longtemps que je séjournerai dans ce triste monde. »

M. Strachey publie encore plusieurs autres lettres qu'il a reçues de Carlyle (1), celle-ci, notamment, où Carlyle s'excuse de ne rien pouvoir pour obliger une dame qui cherchait à faire des traductions : « La traduction, en vérité, est un métier très fâcheux, comme d'ailleurs toute littérature, sauf dans le cas d'une vocation ou d'une nécessité absolues; et pour une jeune dame surtout, je ne sais rien qui soit davantage à déconseiller. Moi-même, c'est par force que je suis entré dans ce métier, qui n'a été pour moi qu'une série de tracas et de peines. »

(1) *The New Review*, juillet 1893.

Carlyle, en effet, le plus fécond des écrivains anglais, a passé toute sa vie à maudire son métier. A mesure qu'il entreprenait un ouvrage, il se mettait à le détester. Il écrivait par exemple, à propos de son histoire de Cromwell : « Je fais là une besogne infiniment vile : personne n'est plus profondément dégoûté que moi de la sottise et de la grossièreté ; mais on dirait vraiment qu'une fatalité me condamne à y patauger toute ma vie. Je me dis : « Cromwell a lutté, mais toi, ton misérable trafic est seulement de parler ; eh bien ! donc, va, parle pour lui ! » Par bonheur ma besogne d'à présent est presque achevée ; j'en essaierai d'autres qui, sans être plus faciles, m'inspireront peut-être davantage. D'ailleurs je commence à prendre en horreur toute l'industrie des livres. »

Pendant tout le temps qu'il travaillait à son histoire de Frédéric le Grand, ses lettres et ses conversations n'étaient qu'une plainte monotone sur le mauvais destin qui l'avait amené à se choisir un héros dans « ce charnier de chiens, le XVIIIe siècle ». Il appelait Frédéric « le roi-cauchemar », et son livre « une corvée de forçat ». Il avait ainsi pour désigner toutes choses des images fortes et saillantes, qu'il ne se faisait pas faute de répéter en toute occasion. « Un jour que je l'avais interrogé sur Grillparzer et la poésie allemande, raconte M. Strachey, il me récita des pages entières qu'il avait écrites vingt ans auparavant : sa grande mémoire le dispensait d'improviser ses réponses. »

Il avait aussi un goût naturel pour le paradoxe. Il soutint un jour devant M. Strachey qu'un vulgaire assassin, dont s'occupaient alors tous les journaux, aurait mérité de figurer dans son livre sur le *Culte des Héros* : c'était du moins un « homme fort, supérieur en cela au lâche troupeau des Anglais de son temps ». M. Strachey répéta cette singulière affirmation : Carlyle reçut de divers côtés des lettres indignées, et peu s'en fallut qu'il ne se fâchât avec son indiscret ami.

Peut-être est-ce seulement à ce goût du paradoxe qu'il convient d'attribuer les continuelles saillies de Carlyle contre l'Angleterre. Les victoires anglaises en Crimée l'exaspéraient : il disait que de Shakespeare venait à l'Angleterre infiniment plus de gloire que de la conquête des Indes, et que les Anglais étaient en train de devenir le peuple le plus stupide du monde. Il parlait avec plus d'éloge des Allemands : encore finissait-il par reconnaître que c'était « une nation de pédans et de brutes ».

Il détestait les arts, la peinture et la musique en particulier. Il appelait la musique « un casse-tête absurde », ce qui ne l'empêche pas de passer aujourd'hui pour une autorité en matière de critique musicale. Il ne connaissait guère la littérature ancienne, mais il la détestait. Il n'admettait qu'Hérodote, et à cause de « son scepticisme ». Pour ce qui est des historiens anglais de son temps, aucun ne trouvait grâce devant

lui. Macaulay était « un charlatan », le « Sangrado de la littérature anglaise ». Freeman « était exact, mais se bornait à répéter d'une façon ennuyeuse ce que tout le monde savait ». Il disait qu'il n'avait jamais beaucoup lu l'*Histoire grecque* de Grote, mais il l'avait assez lue pour être écrasé de son poids. Il définissait l'histoire, telle que l'entendaient les historiens allemands, « un modèle de platitude inorganique ». C'était un homme terrible. On se rappelle avec quel mépris il parlait de Michelet, qu'il avait rencontré durant son séjour à Paris. Il paraît avoir toujours éprouvé le besoin puéril de grossir sa voix pour étonner son auditoire. Et, de fait, son œuvre a provoqué en Europe un étonnement qui dure encore. M. Strachey lui-même, après nous l'avoir montré si violent, si capricieux, si parfaitement insupportable, ne finit-il point par s'indigner de ce que l'Angleterre n'ait point racheté et transformé en musée sa petite maison de Chelsea?

Il y a encore, dans la *Century*, de longues et charmantes lettres de Walt Whitman à sa mère; le poète américain les écrivait de Washington, où il était venu sur la nouvelle, heureusement fausse, de la mort de son frère, et où il était resté près de dix ans, occupé jour et nuit à soigner, à nourrir et à égayer les soldats blessés. Comme Carlyle, Whitman a été, toute sa vie, un enfant; mais c'était un enfant d'une autre race, un bel enfant, élevé en plein air, avide de mouvement et de liberté. Avec les négligences de leur style, ses vers sont de vrais poèmes; son âme naïve et douce, son âme de poète s'y laisse voir plus à l'aise que dans aucun de ses livres.

Dans le *Scot's Magazine*, des souvenirs sur Thomas de Quincey; dans le *Temple Bar*, des souvenirs sur Thackeray : dans le *Mac Clure's Magazine*, de New-York, une série d'articles sur les origines irlandaises de la famille des Brontë. Mais rien de tout cela, à vrai dire, n'est bien important. Et que l'on ne croie pas que les revues anglaises de ces derniers mois aient été uniquement remplies de souvenirs littéraires : il s'y trouve aussi, suivant l'usage, des articles intéressans sur la géographie et sur la politique, et sur la religion. Mais de ceux-là je me réserve de parler une autre fois. A vouloir d'un seul coup aborder tous les sujets, je risquerais de n'en traiter aucun avec le développement qui convient.

T. DE WYZEWA.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 Janvier.

L'année 1893, commencée en plein procès du Panama, clôturée par le criminel attentat du Palais-Bourbon, dont l'auteur vient, avec justice, d'être condamné à mort, aura néanmoins été pour la France une année heureuse. Deux faits dominent ces douze mois : à l'extérieur la confirmation solennelle de l'alliance franco-russe ; à l'intérieur la réconciliation des hommes d'ordre sous le drapeau d'une république modérée, définitivement acceptée par l'ancienne opposition conservatrice. C'est la paix au dehors, c'est la paix au dedans. Ces deux événemens, devant lesquels tout disparaît, ont fortifié notre pays vis-à-vis de lui-même et vis-à-vis de l'Europe ; les vrais patriotes doivent donc s'en réjouir.

Les vieux cadres des partis, qui nous affaiblissaient en nous divisant, sont définitivement brisés. Tandis que chacun se demandait qui tendrait le premier la main à l'autre, tandis que les gens de droite hésitaient autant à entrer que les gens de gauche hésitaient à ouvrir la porte, la logique des choses s'est chargée d'aplanir ces difficultés. Il n'y a eu, ni de « vile réaction » à gauche, ni de « sinistre trahison » à droite, comme voudraient le faire croire les prôneurs démodés de la « guerre à outrance », dont la foule raisonnable se détourne aujourd'hui. Aucun de ceux qui forment les élémens de la nouvelle majorité gouvernementale n'a à rougir des luttes passées, pas plus que de l'union présente.

La République n'ayant pas la prétention de se réclamer du droit divin, les partisans des régimes antérieurs, dont on ne doit pas plus oublier les jours de gloire que les jours d'erreur, avaient le droit le plus évident, dans un pays de libre discussion, de travailler au succès de la monarchie ou de l'empire qui leur étaient chers. Pendant vingt-trois ans ils l'ont fait avec courage, et beaucoup d'entre eux avec abnégation. Ils

avaient également le droit, devant la persistance mise par le suffrage universel à se prononcer en faveur de la République, d'adhérer enfin à cette forme de gouvernement, sans même avoir besoin d'y être incités par le conseil d'un pontife qui, pour ne jouir en cette matière que d'une autorité humaine, n'en a pas moins quelque titre à être écouté des catholiques. Les conservateurs n'étaient pas forcés de combattre toujours par ce seul fait qu'ils avaient combattu longtemps, et notre histoire est pleine d'hommes qui ont servi avec dévouement, voire avec éclat, des princes ou des politiques dont ils avaient commencé par être les adversaires.

Quant aux républicains, de plus ou moins vieille date, ils ne sont coupables d'aucune réaction, parce qu'ils refusent, tout en se maintenant avec fermeté sur le terrain qu'ils ont conquis, de suivre d'anciens alliés ou de dangereux novateurs dans une campagne qui leur semble funeste, à juste titre, pour la prospérité matérielle et pour la tranquillité morale de la nation. Cette alliance entre les modérés de toute origine, qu'une succession d'événemens anciens pouvait faire prévoir, des événemens nouveaux se sont chargés d'en précipiter la signature. La séparation s'est faite d'elle-même, entre les hommes qui aiment la République, pour vivre d'elle en l'épuisant, et ceux qui l'aiment pour la faire vivre; entre ceux qui entendent l'exploiter et ceux qui se contentent de la servir et qui ont reconnu les périls qui la menaçaient.

Le ton agressif des revendications du parti socialiste, les antiques chimères qu'il propose à notre vénération, sa mainmise impérieuse sur la direction de la nouvelle minorité de gauche, où les radicaux sont à la fois les plus nombreux et les moins forts, tout cela, suivi de l'attentat du 9 décembre, a dessillé les yeux les plus réfractaires, en dévoilant les liens intimes qui unissent certaines théories aux crimes les plus odieux. Tout cela aussi a fait fusionner, derrière un gouvernement capable de sang-froid et de décision, les membres d'une majorité que l'on peut désormais croire durable, et qui s'appuie elle-même sur ces foules moyennes de la démocratie, semblables aux vagues de la mer, fortes pour engloutir, mais aussi pour porter.

Non pas que cette majorité doive avoir pour unique programme la répression implacable des horreurs anarchistes, la résistance aux utopies anti-sociales. Il est des nouveautés utiles, et le Parlement a pour mission de les discerner. Il ne doit pas redouter le nouveau, par principe; le conservatisme qui ne voudrait jamais s'aventurer ne serait que pourriture. Bien des illusions renferment quelque part de vérité, et l'humanité a déjà réalisé quelques rêves. Un grand courant de fraternité et de justice porte en ce moment tous les honnêtes gens au secours des déshérités. Ce vent de tendresse qui souffle sur les classes bourgeoises, et dont les âmes les plus pratiques de cette fin du siècle se

sentent frôlées, aura peut-être quelque influence sur la distribution de l'or, qui passe de main en main en calmant les appétits des hommes.

Ce qui serait aussi impardonnable que de ne pas voir la grandeur du péril, ce serait de se laisser aller à la colère et, sous prétexte qu'il y a des brigands parmi les socialistes, de refuser les réformes quand elles sont justes et de ne plus voir la misère quand elle est réelle. Il est navrant de penser que, dans une ville comme Paris, où il n'y a pas une bête de somme qui n'ait son écurie ou sa ration de fourrage, il y ait des hommes qui meurent de faim et même de froid, ainsi qu'on en a signalé plusieurs exemples durant les jours rigoureux de cette quinzaine. Cependant lorsqu'on jette un coup d'œil sur le budget de la misère, on se demande si c'est bien l'argent qui fait défaut ou si, plutôt, ce n'est pas l'organisation de la charité, publique et privée, qui est défectueuse.

Les dernières discussions du conseil municipal semblent de nature à nous convaincre que les indigens seraient presque à leur aise, si les sommes qui leur sont destinées étaient plus intelligemment répàrties. L'Assistance publique, à elle seule, dispose à Paris, en 1894, d'un chiffre de près de 50 millions de francs, provenant tant de ses revenus propres, du droit des pauvres dans les théâtres et des fondations définitives qu'elle a mission de gérer, que des subventions ordinaires et extraordinaires de la ville. On calcule qu'à côté de ces 50 millions une somme au moins égale est obtenue par les 1 200 œuvres, religieuses ou laïques, qui fonctionnent dans la capitale, par les allocations de l'État, par les quêtes dans les églises et par les charités individuelles.

Ce serait donc un budget total de 100 millions de francs que se partageraient annuellement les pauvres de Paris, et puisque ces pauvres, ceux du moins que l'administration connaît et assiste, atteignent un effectif de 110 000 têtes environ, ce serait une subvention de 900 à 1 000 francs que chacun d'eux pourrait recevoir. A ce compte les pauvres seraient autant ou plus riches que les trois quarts de la population parisienne, qui ne disposent pas de 900 à 1 000 francs par tête et par an. Comment se fait-il que la misère soit aussi grande encore? N'y a-t-il pas beaucoup d'inégalités, et peut-être d'iniquités, dans la répartition de ces aumônes, officielles et privées?

Bien des organisations ne sont-elles pas vicieuses? Entre ce qui est donné par l'État, par la ville et par les particuliers, et ce qui est reçu par les pauvres, n'y a-t-il pas un formidable écart? N'a-t-on pas à déplorer, dans la gestion des finances de la charité, ce que l'on déplore dans les États dont les finances sont mal administrées, ce que l'on déplorait jadis dans les finances françaises, lorsqu'on disait qu'un sou qui entrait dans les coffres du roi en coûtait trois ou quatre au peuple? Pourtant la comptabilité et les écritures étaient d'aussi belle apparence, en ce temps-là qu'elles peuvent être aujourd'hui.

Il est vraisemblable que beaucoup d'efforts, faits dans les intentions les plus nobles, sont perdus. Pour la province, cela ressort clairement de la comparaison souvent faite des ressources et des besoins de l'administration hospitalière. Il y a des hospices constamment vides à moitié, et d'autres qui refusent toujours du monde. Il y a de terribles abus, dans le matériel et le personnel. Comme il s'agit souvent de fondations privées, ou que les générosités du donateur sont restreintes à des localités déterminées et imposent des règles parfois bizarres, on ne peut, ni remédier à certains coulages, ni décréter une centralisation, à quelques égards désirable, des fonds de la charité nationale.

Moins encore l'État peut-il songer à s'immiscer dans l'existence intérieure des œuvres philanthropiques, dues à l'initiative individuelle. C'est à ces œuvres elles-mêmes qu'il appartient de se concerter, de se surveiller, de s'appuyer les unes les autres. Un publiciste de talent, qui est en même temps un homme de bien, M. Léon Lefébure, s'est consacré à cette tâche de groupement. Il a fondé aussi une œuvre nouvelle, qui doit être l'œuvre de l'avenir : l'assistance par le travail ; tentative qui mérite d'être particulièrement encouragée. Les philosophes du siècle dernier reprochaient aux couvens d'entretenir la fainéantise autour d'eux par leurs aumônes régulières ; les subventions gratuites du socialisme d'aujourd'hui auraient un résultat bien plus certain en ce genre. On peut dire que l'assistance mal faite encourage la mendicité et que l'assistance bien faite la supprime ou plutôt la réduit.

Car il restera toujours des invalides, des vieillards et des malades : c'est de ces derniers que la charité officielle s'occupe principalement à Paris. C'est à eux que vont la plus grande partie de ses ressources. Au sujet du compte des hôpitaux on a produit, au conseil municipal, des documens qui montrent que des gaspillages coupables, signalés par les contrôleurs de l'administration eux-mêmes, sont commis dans ces établissemens.

Les fonctionnaires pris à partie n'ont fourni que des explications insuffisantes ; ils ont fait valoir que l'accroissement des dépenses de l'Assistance publique provenait de « la crise agricole, qui a jeté sur le pavé de la capitale un grand nombre d'individus sans argent et sans profession » ; que les lois en vigueur favorisaient l'exode des malades de province vers les hospices parisiens. Ils ont rejeté les fautes sur les élèves externes qui tiennent mal les cahiers de visite, sur les médecins qui suralimentent les malades, etc.

Il n'en demeure pas moins que le nombre des employés de nos hôpitaux s'est accru dans des proportions excessives, qu'il s'élève aujourd'hui à 30 et 40 pour 100 du nombre des malades ; que, dans certains services, le personnel hospitalier est égal ou supérieur au chiffre des individus qu'il doit soigner. La consommation des denrées alimentaires a progressé aussi d'une façon tout à fait anormale. On a dépensé,

par exemple, 15000 litres de lait, en 1893, dans un établissement où 8000 litres avaient suffi en 1892, pendant que, d'une année à l'autre, les journées de malades avaient à peine varié. On ne s'étonnera donc pas que le lait, qui coûtait à l'Assistance publique 410000 francs en 1888, lui ait coûté 623000 francs en 1892. Et ce qui prouve qu'on est en présence d'un véritable gâchage, c'est qu'une simple observation, faite à un directeur, a suffi pour faire tomber la proportion, d'un trimestre à l'autre, de 69 litres à 52. Des inspecteurs se sont demandé comment les malades avaient pu absorber les énormes quantités d'alimens qui leur étaient attribuées sur les livres; ils ont découvert que, pour masquer des dépenses non autorisées par l'administration, on faisait figurer au tableau des alimens fictifs qui n'avaient jamais été servis.

Ces faits, et bien d'autres que l'on pourrait citer, confirment ce dont on se doutait un peu d'ailleurs : que, non content d'augmenter sensiblement les charges de nos hospices, par les laïcisations regrettables auxquelles il a procédé, — le seul fait du renvoi des sœurs de l'hôpital créé à Berck-sur-Mer, par la Ville de Paris, pour les enfans débiles, exige au budget de 1894 l'ouverture d'un crédit de 30000 francs, — le Conseil municipal n'exerce qu'une surveillance imparfaite sur cette branche, pourtant si intéressante, de son domaine; que les « deniers des pauvres », comme on disait autrefois, sont mal gérés; et que nos démagogues parisiens, si jaloux de leurs droits, si ardens à les étendre, ne s'appliquent pas à user de ceux qui leur appartiennent dans l'intérêt de la portion la plus malheureuse de leur clientèle.

Aujourd'hui que la situation des partis, à l'Hôtel de Ville, s'est un peu modifiée depuis les élections dernières, que le groupe le plus avancé, dit « de l'autonomie communale », puis, plus modestement, « des droits de Paris », ne forme plus dans l'ensemble qu'une minorité, il est fort à souhaiter que la fraction modérée, celle des « républicains municipaux », reprenne quelque influence sur les délibérations et sur les votes et soutienne un programme de travail plus fécond. Le conseil s'est enfin résigné, il y a quelques jours, malgré les socialistes, à discuter et à voter le budget de la préfecture de police, c'est-à-dire à exercer, pour la première fois depuis dix ans, un droit de contrôle dont il avait cru devoir se dessaisir par dignité, et qui pourtant est aussi utile à l'administration qui le subit, qu'aux mandataires du suffrage universel qui en sont chargés. Malgré les gros mots des intransigeans, dont l'un a traité les gardiens de la paix d'« êtres ignobles », tandis qu'un autre demandait pour eux « une muselière », la majorité de nos édiles a paru comprendre enfin que la préfecture de police n'était pas, suivant l'expression de M. Caumeau, « un véritable danger pour la République ».

Si le bon sens, longtemps banni des délibérations municipales, vient à y retrouver ses droits, la besogne ne manquera pas aux repré-

sentans de la population parisienne : malgré l'augmentation perpétuelle depuis nombre d'années des produits de l'octroi, qui s'élèvent aujourd'hui à 150 millions, tout ce que le Conseil a pu faire a été de régler son budget ordinaire en équilibre. Pour les travaux neufs, il a continué d'avoir exclusivement recours à l'emprunt, et l'intérêt de sa dette exige 110 millions par an. C'est à peu près 40 pour 100 des recettes ordinaires de la Ville, qui montent à 283 millions de francs en 1894 ; et comme les conseillers augmentent sans cesse les dépenses, qu'ils ont notamment voté d'un seul coup, en 1893, à la veille des élections municipales, une somme de 3600000 francs pour relever le salaire des petits employés, ils se sont trouvés en présence d'un déficit de 7 millions qu'ils n'ont que très superficiellement comblé. Puisque les plus optimistes d'entre eux reconnaissent que les ressources de la Ville ne semblent pas, de longtemps, pouvoir s'accroître, peut-être se décideront-ils enfin à mettre un terme à leurs prodigalités.

Ce mouvement politique qui, d'un côté, pousse quelques violens à exaspérer leur violence, et, de l'autre, amène les gros bataillons électoraux à se préoccuper de leur opposer des digues ; ce mouvement, dans lequel se résument les élections législatives de l'an dernier, et qui même s'est dessiné lors des dernières élections municipales de Paris, a pu être une fois de plus constaté, le 7 janvier, à l'occasion du renouvellement triennal du tiers du Sénat. Trente-six départemens avaient à procéder à des élections : trente et un par suite du roulement ordinaire, cinq en raison de vacances survenues dans leur représentation. Les sénateurs sortans, au point de vue des opinions, se décomposaient ainsi : 76 républicains, 4 radicaux, 14 conservateurs.

Les radicaux avaient, pour cette fois, désarmé devant le Sénat ; ils ont consenti à briguer les faveurs du suffrage restreint. Quelques socialistes avaient fait de même ; décidés à pénétrer au Luxembourg pour mieux travailler à la ruine de la maison, une fois qu'ils y seraient entrés. Tel, à Paris, M. Longuet, ancien membre de la Commune. Le succès n'a pas couronné cette tactique. Un seul candidat socialiste a été nommé, à Alger, et cinq radicaux seulement l'ont emporté dans la Corrèze, le Gard, l'Aisne et les Bouches-du-Rhône, sur leurs concurrens républicains.

En revanche, les républicains ont gagné sur les conservateurs ; soit que ceux-ci n'aient pas cru devoir se représenter, soit qu'ils aient été battus, soit qu'ils aient, comme M. Martell dans la Charente, formellement adhéré à la République. Les cinq sénateurs de droite qui ont été réélus appartiennent tous au département des Côtes-du-Nord. La perte de huit ou neuf sièges ne pouvait être très sensible au parti conservateur, qui ne dispose plus à la Chambre haute que d'une très faible minorité et qui, du reste, ne se faisait aucune illusion sur le résultat d'un scrutin auquel il s'est abstenu en général de présenter des candidats.

Au contraire la victoire, sur le radicalisme, du républicanisme modéré, qui conserve un nombre de voix égal, à peu de chose près, à celui qu'il possédait précédemment, constitue un symptôme rassurant de l'opinion actuelle des électeurs du second degré.

Ce dont on a lieu de s'attrister, c'est l'abaissement du niveau de cette première Chambre du Parlement, qui tend à ne plus être haute que de nom. Je ne sais dans quelle pièce du Palais-Royal un beau-père s'exprimait ainsi : « Mon gendre n'est pas un aigle... mais qui me dit que ma fille eût été heureuse avec un aigle? » Une Chambre des députés, dont la mission est surtout de refléter l'état d'esprit des masses populaires, n'a pas absolument besoin, pour être heureuse, et pour que nous soyons heureux par elle, de contenir un très grand nombre d' « aigles ». Nous avons ici même, cet été, pris la défense de l'honnête médiocrité qui signale une bonne part d'entre eux, et relevé, sur les bancs du Corps législatif, les noms d'un assez grand nombre de notabilités de genres divers.

Il semble que le prestige et, à défaut de prestige, la valeur personnelle de ses membres serait plus nécessaire à la première assemblée politique. Personne ne demande que le Sénat soit une annexe de l'Institut, ni que le Luxembourg devienne l'antichambre du Panthéon, mais il est impossible de n'être pas saisi d'une certaine mélancolie en lisant la liste des sénateurs, anciens et nouveaux, élus ou réélus il y a quelques jours. Le groupe des illustrations ou des personnalités de marque, de la gauche ou de la droite, va, comme la peau de chagrin du roman, se rétrécissant davantage à chaque renouvellement. Il suffira de citer cette fois les noms du maréchal Canrobert, de MM. Waddington, Bocher et Léon Renault, qui quittent ou perdent leurs sièges, pour remarquer que la nouvelle fournée ne nous donne pas leur équivalent.

Les personnes avisées, qui ont enlevé aux sénateurs la nomination de leurs 75 collègues inamovibles, lorsque cette cooptation avait précisément donné les meilleurs résultats pendant les années qu'elle a fonctionné, ne se sont pas aperçues qu'en fermant l'accès de la vie publique à une certaine élite de citoyens que le hasard n'avait pas dotés du groupe d'électeurs dévoués, indispensable pour y entrer, elles découronnaient le Sénat lui-même.

Aussi ce corps respectable devient-il de plus en plus l'asile des députés fatigués, ou la récompense des vertus crépusculaires du vétéran de conseil général. De malicieux détracteurs de nos pères conscrits font remarquer qu'ils ne travaillent pas beaucoup, que, dans la session extraordinaire de 1893, ils n'ont siégé que dix-neuf fois, et ont tenu plus d'une fois des séances de dix minutes, de sorte que cette session ne représente pas, en bloc, plus de trente-neuf heures de travail parlementaire. Mais c'est par l'autorité de ses décisions, plus que

par la grosseur de ses comptes rendus que le Sénat est appelé à jouer un rôle dans la République. Les assemblées qui fournissent la plus grande somme d'efforts ne sont pas toujours celles dont le travail est le plus productif.

L'Angleterre en est un exemple; l'Angleterre qui, après avoir appris au monde la manière de se servir, dans l'intérêt de la liberté, des parlemens les plus rudimentaires, est en train de nous montrer comment on peut rendre impuissans les parlemens les plus perfectionnés. M. Gladstone, qui entrait l'autre semaine dans sa quatre-vingt-cinquième année, et qui fut ministre pour la première fois, il y a soixante ans, dans le cabinet de sir Robert Peel, a vu se dérouler une partie de cette glorieuse histoire. Sa vieillesse va-t-elle coïncider avec, — on n'oserait dire la dépravation, — mais tout au moins l'abaissement des mœurs politiques de la Grande-Bretagne?

Après la discussion du *home rule*, où l'art de mettre des bâtons dans les roues avait paru porté à son plus haut point de perfection, on a vu cet automne, à la Chambre des communes, la même manœuvre recommencer vis-à-vis de la loi sur les conseils de Comté et sur la responsabilité patronale dans les accidens, que l'on supposait tout d'abord, à entendre le langage des deux partis, devoir passer avec aisance. Il a fallu, pour voter 19 articles sur 70 dont se compose le premier de ces projets, plus de temps qu'on n'en a mis à voter les 130 articles du projet de M. Ritchie, sur la réforme du gouvernement local, lequel posait cependant les principes des innovations que la loi actuelle se borne à développer. Chaque article était l'occasion de nuées d'amendemens, discutés à satiété; chaque vote était prolongé autant que possible à l'aide de procédés puérils. Une transaction est enfin intervenue, et la loi passera sans doute dans le courant de janvier, avec une modification demandée par les conservateurs et acceptée par le ministère, relativement au morceau du sol agricole mis à la disposition des laboureurs.

Ce ne sont pas d'ailleurs les questions les plus longuement débattues par les Chambres qui passionnent davantage la nation : celle de l'augmentation de la marine anglaise, bien qu'elle n'ait occupé qu'une séance aux Communes, à la fin du mois dernier, a eu le don d'empoigner l'imagination de tout bon patriote britannique, au point de lui faire voir double pendant quelques jours tous les navires de l'Europe, à l'exception de ceux de Sa Gracieuse Majesté. L'agitation a commencé à l'occasion de la présence d'une escadre russe dans la Méditerranée; le ministère avait été questionné sur le passage des Dardanelles par un navire moscovite et sur un port que le tsar se proposerait d'obtenir du côté de la Grèce.

Rien n'était venu confirmer cette dernière nouvelle, qui n'avait pas au reste de quoi beaucoup inquiéter l'Angleterre, puisque celle-ci a trouvé moyen, peu à peu, d'acquérir dans la Méditerranée, non pas un

port, mais huit ou dix. Peu après, à la suite des appréciations trop bien veillantes d'un correspondant anglais, sur notre arsenal de Toulon qu'il avait visité, la presse de Londres entama la publication d'une série d'articles, destinés à démontrer que la marine britannique était insuffisante pour la défense du commerce et des colonies de la nation, en raison des progrès accomplis par certaines marines étrangères.

Le principe qui doit guider l'amirauté anglaise, disait il y a cinq ans lord George Hamilton, en demandant à la Chambre de voter le *Naval Defence Act*, qui expire à la fin du mois de mars prochain et a comporté une dépense de 537 millions de francs, c'est que « les forces navales du Royaume-Uni doivent être équivalentes à celles des deux plus puissantes flottes étrangères réunies ». Cette proportion du double, M. Charles Beresford la jugeait récemment insuffisante. L'Angleterre, disait-il, doit avoir une flotte « plus forte d'un tiers » que celles de la Russie et de la France combinées. D'autres enchérissaient encore, et déclaraient que la Grande-Bretagne « devait être non seulement puissante, mais toute-puissante sur mer ». Ils faisaient remarquer qu'en cas de guerre avec une grande nation, une défaite navale, qui pour cette nation serait un malheur, deviendrait pour l'Angleterre la destruction finale. Ils concluaient que, dût-on sacrifier 100 millions de livres sterling pour assurer l'efficacité absolue de la marine britannique, on ne devait pas regarder à la dépense.

De fait, ce chiffre prodigieux de 2 milliards 500 millions de francs n'était là, heureusement pour les sujets de la reine Victoria, que comme une formule oratoire. C'est de 500 à 600 millions de francs que les plus larges calculateurs disent avoir besoin pour atteindre leur but. Ainsi, ce printemps, c'était l'Allemagne qui luttait d'émulation avec nous, pour les effectifs de l'armée de terre ; cet hiver, c'est l'Angleterre qui a peur de perdre son écrasante supériorité sous le rapport des effectifs maritimes.

Quelle est donc l'importance des flottes russe et française, de la nôtre en particulier, puisque c'est elle qui doit servir d'étiage à nos voisins, pour mesurer ce qu'ils jugent nécessaire à leur sécurité ? La méthode appliquée pour ces sortes de campagnes est bien connue ; elle est usitée partout. On prend les listes des flottes, on enrichit l'adversaire, on compte à son actif les navires démodés, sans valeur militaire et ceux qui sont encore en chantiers ; on les ajoute aux flottes armées et en réserve et l'on obtient ainsi un total imposant. Pour soi, l'on fait le contraire ; l'on ne compte que les navires en plein et parfait service, et, par un calcul élémentaire, on prouve ainsi que le rival est très fort et qu'on est soi-même absolument désarmé.

Par exemple l'escadre russe de la Méditerranée se compose bien de cinq navires ; mais ces cinq navires ne possèdent ensemble que 26 000 tonnes de déplacement, c'est-à-dire moins que deux cuirassés

anglais du type *Royal-Sovereign*. La motion de lord G. Hamilton a été finalement repoussée par 36 voix, chiffre ordinaire de la majorité politique de M. Gladstone, qui avait posé à la Chambre la question de confiance. Elle a été repoussée à Westminster, mais elle a obtenu gain de cause dans le pays, dans l'opinion publique. Par conséquent on doit s'attendre à ce que d'une façon ou d'une autre, soit par le vote d'une somme fixe à répartir sur plusieurs exercices, soit par la présentation d'un programme renforcé de constructions navales, il y sera donné satisfaction dans le courant de 1894.

Ce débat, où sir William Harcourt s'appliquait à amoindrir nos forces maritimes, tandis que M. Balfour et les chefs de l'opposition se faisaient un devoir de les exagérer, nous amène à nous demander ce qu'il y a de vrai dans ces déclarations intéressées de nos détracteurs ou de nos panégyristes. Que dirons-nous de nous-mêmes? Nous reconnaîtrons tout d'abord que le gouvernement français, et en particulier M. Cavaignac, alors ministre de la marine, qui paya très énergiquement de sa personne en cette circonstance, n'ont pas eu tort d'arracher au Parlement, il y a deux ans, le vote d'une réfection de notre flotte. Notre programme n'a rien d'ambitieux; il ne nous donnera pas plus de cuirassés et de croiseurs qu'il n'en figure actuellement sur la liste de la marine. Seulement, en 1900, nous aurons une flotte composée de navires modernes, remplissant les conditions qu'on exige des bâtimens de combat, à savoir : protection et vitesse; tandis que nous possédons encore aujourd'hui un tas de vieilles coques en bois qui ne sauraient supporter le choc d'un projectile sans être coulées à fond presque du premier coup.

Cette dépense était d'autant plus utile, non pas pour égaler la flotte anglaise, — nous n'aurons jamais cette prétention, pas plus que l'armée anglaise n'a l'ambition d'égaler la nôtre, — mais pour n'être pas inférieurs à nos autres voisins du Nord et du Sud, que l'Italie a construit, durant ces dernières années, des bâtimens puissans et splendides, auxquels il ne manque peut-être qu'un nombre suffisant d'hommes de mer expérimentés; et que l'Allemagne, poussée par l'empereur Guillaume, dont la prédilection pour la marine est bien connue, sera bientôt mise en demeure de voter des crédits qui en assurent le développement. Elle mettra du reste en ligne, dans un avenir très prochain, un nouveau groupe de quatre cuirassés de 10 000 tonneaux, auquel elle travaille activement.

L'ardeur de nos rivaux à nous devancer nous oblige à de nouveaux sacrifices. Nous avons, pendant quelque temps, commis la faute de ne pas nous préoccuper assez des projets de l'empire allemand, même quand ils ont été connus et approuvés par le Reichstag, et nous nous sommes ensuite trouvés aux prises avec l'impossibilité de regagner rapidement le temps perdu. Quant à notre marine, objet de critiques

parfois injustes à la tribune et dans la presse, sans exiger, à propos des négligences signalées dans certains services, l'institution de conseils d'enquête qui n'aboutissent jamais à rien, le public est fondé à se demander si les bâtimens en catégorie de réserve sont l'objet des soins constans auxquels ils ont droit.

On peut croire que les règlemens qui prescrivent aux commandans de ces navires des sorties périodiques et surtout une inspection minutieuse sont médiocrement observés, lorsqu'on voit que ces bâtimens, sur lesquels la France doit compter dans les délais prévus pour la mobilisation, sont souvent hors d'état de partir lorsque l'ordre leur est donné de prendre la mer. Il suffit de citer le *Du Petit-Thouars*, l'*Annamite*, le *Météore* et le *Pluvier*, pour montrer que le cas s'est produit depuis trois ans avec une fréquence inquiétante.

Il est une autre marine qui mériterait aussi qu'on en parlât : celle des États-Unis. Elle existait à peine, il y a quinze ans, et a pris un essor très rapide. Les frais qu'il a fallu faire, à New-York, pour obtenir ce résultat n'étaient pas, à la vérité, bien urgens, étant donnée la politique pacifique, seule conforme aux intérêts de la grande république américaine, dont M. Cleveland vient de donner une nouvelle preuve en revenant sur l'annexion des îles Hawaï.

Mais les grosses dépenses militaires rentraient dans le programme du parti républicain. Non qu'il fût spécialement belliqueux ; le problème consistait alors à trouver moyen de détruire ces odieux excédens de recettes qui rendaient plus qu'inutile, au point de vue fiscal, l'augmentation des droits de douane. Le but était de transformer, très radicalement et très vite, une situation trop florissante en une situation un peu gênée. Ce but a été atteint, dépassé même, et ceux qui le poursuivaient, sous la précédente administration, peuvent triompher en disant, non pas précisément : « Enfin, nous avons fait faillite ! » — on en fût arrivé là, avec le temps, si l'on n'avait pas rapporté le *Sherman bill*, — mais : « Enfin, nous avons créé le déficit ! »

Le déficit n'est pas énorme, puisqu'il n'atteindra guère que 165 millions de francs ; ce qui vraiment est peu de chose pour un pays où la population atteint 65 millions d'habitans et où la dette publique ne s'élève guère qu'à 4 milliards. Pour en arriver là cependant il a fallu porter les pensions militaires à 800 millions de francs ; ces fameuses pensions aux vétérans de la guerre de Sécession, que l'on a fini par concéder à des combattans dont l'un prétendait « avoir perdu la mémoire » sous le feu de l'ennemi, et dont l'autre faisait valoir « qu'il ne pouvait lire beaucoup sans lunettes » ; quoiqu'il semblât même difficile à celui-là de lire d'aucune manière, n'ayant jamais reçu d'instruction quelconque. On a suspendu le paiement de 6 500 de ces pensions à leurs fantaisistes titulaires, jusqu'à ce qu'ils aient fourni la preuve de leur incapacité d'accomplir un travail manuel.

C'est un grand bonheur, pour les États-Unis, que d'avoir mis la main sur un président tel que M. Cleveland, dont l'intégrité, l'intelligence et surtout l'indomptable énergie étaient grandement nécessaires pour réparer les fautes de ses prédécesseurs. Pour obtenir l'abrogation de la loi Sherman, qui paraissait imminente à la fin du mois d'août, et qui a traîné jusqu'au milieu d'octobre grâce à l'obstruction épique des partisans de l'argent, au Sénat, où l'un des *silvermen* prononça un discours de quinze heures ; pour obtenir enfin un vote conforme à la volonté du peuple, M. Cleveland a dû fréquemment intervenir par tous les moyens dont la Constitution lui permettait de disposer.

Aujourd'hui le président ne doit pas déployer une moindre ténacité pour arriver à reviser le tarif actuel des douanes. « Nous voulons, disait-il dans son dernier message, venir en aide à la nation par la réforme du tarif, afin de réduire le prix des objets nécessaires à l'existence. » La Chambre des représentans ou, pour mieux dire, son comité des « voies et moyens », attelé à cette tâche, écoute les observations de chacun. Les intérêts atteints sont si nombreux et si complexes que, si l'on voulait tenir compte de tous, jamais le nouveau tarif, nécessaire au bien du plus grand nombre, de la multitude muette qui n'a point d'avocats, ne pourrait passer dans la législation.

Les succès remportés par le parti républicain, aux élections d'automne, dans des États comme le Massachusetts, l'Iowa, le New-Jersey, le dernier démocrate de tradition, les deux premiers récemment arrachés au républicanisme qui paraît les recouvrer aujourd'hui, le succès même de M. Mac-Kinley, réélu gouverneur dans l'Ohio, à la majorité de 80 000 voix, enfin la déroute du parti démocrate dans l'État de New-York, où il était jusqu'ici tout-puissant, tout cela n'a pu altérer la sérénité avec laquelle le président des États-Unis poursuit l'exécution de son programme.

Tout prouve, à y regarder de près, qu'il aurait tort de s'alarmer. Ce n'est pas le triomphe égoïste d'un parti que M. Cleveland a en vue ; il n'a même emporté des votes notables à la Chambre que grâce à ses adversaires, qui l'ont appuyé contre ses amis d'origine. C'est un fait nouveau et peut-être le prélude d'une évolution future dans les mœurs politiques auxquelles on était jusqu'ici habitué de l'autre côté de l'Atlantique.

Vte G. D'AVENEL.

Le Directeur gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LA PAIX ARMÉE

ET

SES CONSÉQUENCES

Le vieux monde s'agite; qui donc le mène et où le conduit-on? Il n'est que temps de s'en préoccuper. A quelle époque de son histoire a-t-il conçu de plus sinistres visions, a-t-il entrevu un lendemain plus chargé de douloureuses appréhensions? Il travaille pourtant; le travail, sous toutes ses formes, ne se rebute pas. Il s'alarme néanmoins devant un appareil guerrier qui l'épuise, et il se demande, avec raison, de quelles nouvelles catastrophes son avenir est prochainement menacé. Les temps sont passés où les peuples demeuraient étrangers aux actes comme aux entreprises de leurs gouvernans. De nos jours, ils savent et ils jugent. Les nombreux moyens d'investigation, mis à la disposition de toutes les classes sociales, les pénètrent et les éclairent; si elles n'en ont pas la notion exacte, elles ont le sentiment des périls et des maux éventuels, sinon prochains, qui peuvent soudain fondre sur elles. Le service militaire, universel et obligatoire, a lui-même initié, plus ou moins, les plus humbles d'entre nous à tous les secrets, à tous les moyens de destruction que la science perfectionne incessamment, et chacun pressent des désastres inconnus jusqu'à notre époque. Nul n'a besoin aujourd'hui d'interroger un commandant d'armée de terre ou de mer pour apprendre que des corps de troupe ou des flottes entières peuvent disparaître dans un conflit au premier choc et que les vainqueurs pourraient être aussi bien décimés que les vaincus. La préparation de ces redoutables calamités est elle-même un premier malheur qui pèse cruellement sur tout le continent. Dans la voie des armemens progressifs où ils

sont entrés, une loi fatale contraint les gouvernemens à puiser, outre mesure, aux sources de la fortune publique, au risque de les tarir. En peu d'années, les impôts ont atteint partout des proportions qui excèdent la puissance économique de chaque pays. Ces nécessités engendrent la misère qui, déjà, se glisse, impitoyable, dans plus d'une contrée. Cette détresse provoque à son tour, avec des troubles d'un autre ordre et non moins alarmans, des émigrations qui rappellent un âge reculé et le nouveau monde ne leur fait pas toujours un accueil sympathique. Nous n'assistons que trop souvent, en effet, au spectacle affligeant de foules nombreuses qui passent et repassent l'Atlantique, lamentable odyssée, sans rencontrer une terre hospitalière. Nées manifestement de l'abus des impôts, ces difficultés financières et sociales sont-elles et devront-elles rester le lot des nations les moins favorisées? Pendant que l'Italie en est si sérieusement menacée, verrons-nous d'autres États s'en accommoder aisément? Le croire, ce serait se bercer de coupables illusions. Aucune puissance ne possède des ressources inépuisables; de façon qu'on ne sait plus si l'Europe est destinée à devenir la proie de la guerre ou bien celle de la misère. Cette inquiétante alternative mérite d'être envisagée sous tous ses aspects, et, après en avoir déterminé les causes, nous voudrions en calculer les effets.

I

L'Europe vivait dans une paix profonde et rien ne menaçait son repos, quand un prince, déjà mûri par l'âge, monta sur le trône de ses ancêtres. Nourrissant, depuis longtemps, des vues ambitieuses, le roi Guillaume Ier de Prusse n'eut, à son avènement, qu'une pensée : elle fut pour l'armée, pour sa réorganisation, pour son développement. Que se proposait-il? L'établissement de l'hégémonie de la Prusse en Allemagne. M. de Bismarck l'avait pressenti et annoncé pendant qu'il n'était encore qu'un agent diplomatique à Berlin. Le roi s'assura son concours en lui accordant, avec le pouvoir, toute sa confiance. C'est ainsi que le futur empereur et le futur chancelier, désormais étroitement unis, entreprirent résolument la tâche qu'ils ont remplie si glorieusement pour eux, si malheureusement pour l'Europe.

Leur première victime fut un agneau. L'agneau toutefois fit une ferme résistance; il y mit tout son cœur; mais le loup avait un compère, et les deux complices contraignirent le Danemark à leur faire abandon de ses deux plus belles provinces : le Schleswig et le Holstein lui avaient été pourtant garantis par un acte solennel engageant toutes les grandes puissances à lui en assurer la paisible

possession. Malheureusement une garantie collective, fondée sur un intérêt général, a, le plus souvent, échoué devant un acte de vigueur ou de témérité. Aucun des contractans ne consentit à conformer sa conduite à ses obligations. Quand on étudie les documens diplomatiques de cette époque, on demeure confondu devant l'empressement avec lequel les grands cabinets accueillaient les fallacieuses assurances que M. de Bismarck leur prodiguait sans cesse, malgré le démenti des événemens qui s'accomplissaient dans les duchés. Il sut apaiser les alarmes des uns, prévenir les susceptibilités des autres, invoquant tantôt l'honneur des armes engagées sur l'Elbe, tantôt les devoirs que la Prusse remplissait, à son grand regret, en sa qualité de puissance féodale et *conservatrice*, promettant, garantissant que rien ne s'accomplirait, à titre définitif, sans l'assentiment des autres cours. Jamais, à aucune autre époque de sa longue carrière, il n'a déployé une plus merveilleuse dextérité. Nous insistons, en passant, sur ce point, parce que son succès, en cette première rencontre diplomatique, a certainement raffermi, dans son esprit, la solidité de ses convictions et qu'il y a puisé la certitude de mener à bonne fin chacune de ses entreprises ultérieures. Ses patriotiques convoitises avaient désormais, pour soutien, une inébranlable confiance. Le souverain et le conseiller se persuadèrent que, grâce aux services rendus à la Russie durant l'insurrection de Pologne, les temps si désirés étaient enfin venus de revendiquer, pour la Prusse, l'autorité et la prépondérance qu'elle avait conquises sous le règne du grand Frédéric et que ses successeurs avaient si gravement compromises.

Cette fois, l'obstacle était à Vienne. La Prusse en effet ne pouvait prendre, en Allemagne, une position dominante que si elle en expulsait l'Autriche; ce résultat ne pouvait être obtenu que par la force des armes; ils résolurent d'y recourir. Pendant que le souverain répudiait, en toute occasion, une pareille extrémité, le ministre n'en faisait pas mystère; l'un rassurait, de sa voix la plus douce, la cour impériale de Vienne, l'autre préparait l'opinion publique aux prochains événemens. Les rôles ainsi partagés, ils employèrent deux ans à remplir chacun sa tâche et, à la date qu'ils avaient fixée, le général de Moltke put conduire à la victoire les armées prussiennes. La caduque Confédération germanique fut dissoute, l'Autriche renfermée dans ses domaines héréditaires, et la Prusse agrandie mit sa lourde main sur toute l'Allemagne du Nord. Cette fois encore, l'Europe assista, inconsciente, aux succès militaires et diplomatiques de la maison des Hohenzollern.

On a prétendu que l'unité italienne devait fatalement engendrer l'unité germanique. Nous n'y contredirons pas absolument;

mais ce qui est autrement irréfutable, c'est que la prépondérance de la Prusse en Allemagne est due à une sorte d'assentiment tacite des autres grandes puissances, et que, sans l'inaction dans laquelle elles se sont renfermées en 1866, le royaume d'Italie aurait été fondé sans donner naissance à l'empire allemand. Comment toutes ces choses ont-elles pu s'accomplir? Pas plus à Londres qu'à Paris ou à Pétersbourg, on ne sut prévoir le coup de foudre de Sadowa qui, en une seule journée, devait terrasser l'Autriche et assurer le triomphe de la Prusse. C'est ainsi que les puissances ne firent aucune tentative pour se rapprocher et s'entendre ; elles en étaient empêchées par leurs rivalités. Nous venons de dire avec quelle astucieuse habileté M. de Bismarck s'employait à entretenir leurs dissentimens, parlant partout un langage approprié au milieu où il le tenait. Voilà comment la Prusse a pu entreprendre une guerre que rien n'avait provoqué, si ce n'est sa ferme volonté de prendre le premier rang en Allemagne ; voilà comment elle a tiré, de ses victoires, les prodigieux avantages qui lui sont restés acquis sans qu'elle ait consenti à se préoccuper de la façon dont l'Europe les envisagerait.

La paix vint et fut signée à Nikolsbourg. Quelle situation créait-elle aux puissances qui n'étaient pas intervenues dans la guerre? La France ne pouvait se dissimuler qu'elle aurait, à l'avenir, sur sa frontière de l'Est, un État ambitieux et entreprenant. La Russie qui, depuis longtemps, ne connaissait plus de rivale dans la Baltique, se trouvait atteinte au centre même de son action. Maîtresse des duchés de l'Elbe et toute-puissante en Allemagne, la Prusse, naguère sa vassale, pourrait avant longtemps lui disputer le passage dans la mer du Nord et l'isoler, sur le continent, de l'Europe occidentale. L'Angleterre elle-même, toujours jalouse de toute prépondérance, voyait s'élever au cœur du continent un État dont la puissance dérangeait l'équilibre si savamment aménagé par sa politique séculaire, État qui déjà construisait des flottes et revendiquerait, un jour, sa part dans la domination des mers. La France, la Russie et l'Angleterre ont-elles cependant retenu les enseignemens qui ressortaient des événemens récemment accomplis? La France voulut pourvoir à sa sécurité ; on sait les entraves que rencontrèrent les tentatives du gouvernement impérial ; la Russie resta sympathique à la Prusse ; l'Angleterre se renferma dans son rôle d'observation.

Il se préparait pourtant un nouveau conflit ; la force des choses le rendait inévitable et, de toutes parts, on le pressentait. Dans la vie publique comme dans la vie privée, on résiste difficilement au charme entraînant, à la séduction prestigieuse du succès. Tout avait souri à la Prusse ; sur le champ de bataille comme sur le

terrain diplomatique, la fortune avait exaucé tous ses vœux, couronné tous ses efforts. Sous l'influence de ces merveilleux résultats, l'ambition du roi Guillaume, entretenue, surexcitée par les soins de M. de Bismarck, prit un nouvel essor. Il ne leur suffisait plus d'avoir reculé les frontières du royaume, d'avoir réuni, par l'annexion du Hanovre et de la Hesse électorale, les deux grandes fractions du territoire national, si longtemps séparées, de tenir, dans leur main, par l'autorité de la force plus encore que par celle des traités, l'Allemagne entière ; à cet état de fait mal défini ils résolurent d'ajouter la consécration du droit, de reconstituer, en somme, l'empire germanique au profit de la maison de Hohenzollern. Depuis que M. de Bismarck ne se croit plus tenu à aucune discrétion, depuis qu'il lui est loisible de raconter les belles journées de sa vie, il a, dans plus d'un entretien, avoué que telle avait été sa pensée dès le lendemain de Sadowa, qu'il a été le premier et le dernier ouvrier qui a forgé la couronne impériale ; il en revendique même trop souvent l'honneur et le bénéfice. Et il dit vrai. Il n'avait pas encore échangé les ratifications du traité de Prague que déjà, en effet, il prenait ses dispositions pour n'en tenir aucun compte. Ce traité stipulait, pour les États du Sud, une sorte d'indépendance leur garantissant une entière autonomie ; l'autorité de la Prusse s'arrêtait au Mein. Il renversa cette barrière en imposant à ces États des clauses nouvelles qui, dérogeant aux arrangemens conclus avec l'Autriche, les subordonnait à la Prusse dans une prétendue alliance à la fois défensive et offensive.

Mais si, dès ce moment, la Prusse pouvait disposer de toutes les forces de l'Allemagne en s'abritant sous l'autorité d'accords conventionnels, ces accords eux-mêmes blessaient le droit public européen ; ils ne pouvaient dès lors servir de base au couronnement de la domination prussienne. Si l'Allemagne était vaincue, prosternée aux pieds du roi Guillaume, l'Europe n'avait abdiqué aucun de ses avantages internationaux. Des traités généraux, ceux de Vienne notamment, lui conféraient le droit de n'admettre d'autres altérations à l'état de choses créé en 1815 que celles qu'elle aurait ratifiées. C'est ainsi que la Belgique put se séparer de la Hollande, et la Prusse elle-même n'a que trop vivement invoqué ces stipulations toutes les fois que la France a témoigné l'intention de s'y dérober. Il est vrai qu'à cette époque M. de Bismarck n'avait pas encore paru sur la scène du monde, et qu'il n'avait pu, par ses violences, troubler le respect du droit public dont les règles salutaires formaient jadis la base des relations internationales et la meilleure garantie du maintien de la paix.

Mais au point où nous sommes arrivés de ce rapide exposé, le roi Guillaume et M. de Bismarck n'en étaient plus à s'enquérir

des procédés propres à les conduire au but désiré, ceux qu'ils avaient employés pour démembrer le Danemark, pour expulser l'Autriche de l'Allemagne, leur avaient merveilleusement réussi; ils décidèrent d'y recourir de nouveau pour briser l'obstacle qui les retenait sur le Mein et arrêtait l'union de l'Allemagne des Alpes à la Baltique. Quelle puissance pouvait avoir l'audace d'entraver ce dessein? Nulle autre que la France. Il fallait la réduire par la guerre à la résignation, et la guerre à la France devint, dès ce moment, l'unique préoccupation du souverain et de ses conseillers. Ils se mirent à l'œuvre avec l'ardeur d'hommes habitués à triompher. M. de Moltke employa tous ses soins à retremper l'arme qu'il avait forgée et qui devait assurer la victoire; M. de Bismarck se mit en quête du meilleur piège qu'il conviendrait de tendre à la France à l'heure opportune (1).

Pendant de longues années, on a soutenu à Berlin que la Prusse n'a provoqué aucun des conflits où a elle été engagée, qu'en toutes ces occasions elle a aiguisé ses armes uniquement pour sa défense; si M. de Bismarck était moins affirmatif, le roi ne négligeait aucune occasion pour rejeter, sur d'autres, la responsabilité des hécatombes qui ont marqué son règne. Ces affirmations sans cesse réitérées, que les discours du trône ont plusieurs fois rééditées, ont égaré la crédulité publique jusque de nos jours; l'opinion de personnes généralement bien informées, soit dans la presse, soit dans les régions officielles, en a souffert une influence durable. En dépit de tous les efforts, de démonstrations documentées, malgré les indiscrétions des familiers du maître de Friedrichsruhe, malgré ses propres confidences, la conviction que la France, en 1870, avait voulu et provoqué la guerre, était restée inébranlable. Elle a prévalu contre l'avis et les travaux d'écrivains consciencieux, contre le Dangeau du chancelier, M. Maurice Busch, qui a mis tout au clair dans un livre publié en 1884 (2); contre M. de Bismarck lui-même qui, pour plaire à ses amis, dans de rares momens d'humeur joyeuse, avait confessé la vérité. Le mot de Mme de Sévigné est toujours vrai : « On a tout rapsodé, mais ce qui est dit est dit, ce qui est pensé est pensé, ce qui est cru est cru. » La légende, ce parasite de l'histoire, soigneusement entretenue par une presse stipendiée, avait poussé de si vigoureuses racines, s'était si solidement emparée des esprits, qu'elle triomphait de toutes les tentatives faites pour la redresser. Pour la détruire, il a fallu une révolution de palais, il a fallu que le nouvel empereur, fatigué du joug d'un ministre impérieux, prît le parti de le secouer, qu'il

(1) On sait que la candidature du prince de Hohenzollern au trône d'Espagne a été conçue et préparée bien longtemps avant le moment où elle a été posée.

(2) *Unser Reichskanzler*, t. II, p. 65.

imposât à son conseiller une retraite que certainement celui-ci ne désirait pas; il a fallu en outre que, dans un jour de colère, M. de Bismarck revendiquât hautement tous ses titres à la reconnaissance de la dynastie des Hohenzollern, sans omettre la responsabilité qu'il a assumée en prenant l'initiative d'une manœuvre déloyale dans la sinistre pensée de rendre une guerre inévitable, sans craindre de démentir ainsi toutes ses affirmations antérieures, toutes les assurances contraires qu'il avait servies à l'Europe dont il avait fait sa dupe. On sait le bruyant retentissement qu'eut cet éclat inattendu; on sait comment la vérité s'est échappée, par un retour de justice, de la bouche de celui qui l'avait offensée en la reniant. Rien n'a manqué, cette fois, ni la franchise, ni les détails, de façon qu'il a été permis de reconstituer, dans toute sa sincérité, une journée à jamais célèbre. Il convient de la retenir, de l'évoquer, d'en mettre toutes les circonstances dans leur vrai jour. Si elle confond les coupables, elle réconforte la conscience publique : elle sera, pour des temps prochains, un précieux enseignement.

C'était le 13 juillet 1870. Les généraux de Moltke et de Roon dînaient chez M. de Bismarck. Tous trois se désolaient de l'issue pacifique à laquelle semblaient devoir aboutir les négociations à Ems. Survint un fonctionnaire porteur d'une dépêche du cabinet du roi (1). Elle relatait les circonstances du jour pour l'information des ministres présens à Berlin; elle ne laissait nullement pressentir de complications imminentes, ni la prochaine mobilisation de l'armée. M. de Bismarck en donna lecture à ses convives. « Roon et Moltke, a dit depuis le chancelier dans un récit qui lui est attribué et qu'il n'a pas démenti, laissèrent tomber, d'un même mouvement, leur couteau et leur fourchette. Nous étions tous profondément abattus. Nous avions tous trois le sentiment que l'affaire *se perdait dans le sable*. Je m'adressai alors à Moltke et lui posai cette question : L'instrument dont nous avons besoin pour la guerre, notre armée, est-elle réellement assez bonne pour que nous puissions commencer la guerre en comptant, avec la plus grande probabilité, sur le succès? — Nous n'avons jamais eu de meilleur instrument qu'en ce moment, fit-il. — Roon, en qui j'avais, il est vrai, moins de confiance, confirma pleinement ce qu'avait dit Moltke.

« — Eh bien, alors, continuez tranquillement à manger, dis-je

(1) On a longtemps confondu cette dépêche avec un rapport de l'aide de camp du roi, le prince de Radziwill. La dépêche reçue par M. de Bismarck lui avait été adressée par M. Abeken, conseiller au ministère des affaires étrangères, qui avait suivi le souverain à Ems, pour l'instruction du chancelier. Dans un discours au Reichstag du mois de novembre 1892, M. de Caprivi a relevé cette erreur et parfaitement élucidé ce point de fait.

à mes deux commensaux. Je m'assis à une table ronde en marbre qui était placée à côté de la table où l'on mangeait; je relus attentivement la dépêche, je pris mon crayon et je rayai délibérément tout le passage où il était dit que Benedetti avait demandé une nouvelle audience. Je ne laissai subsister que la tête et la queue. Maintenant la dépêche avait un *tout autre air*. Je la lus à Moltke et à Roon dans la nouvelle rédaction *que je lui avais donnée*. Ils s'écrièrent tous deux : « Magnifique! cela produira son effet. » Nous continuâmes à manger avec le meilleur appétit. La suite des choses, vous la connaissez. »

On ne sait que penser et on demeure confondu devant ces trois Germains s'exaltant mutuellement, dans un festin, à la pensée d'écraser des Gaulois, tour à tour ravis ou consternés selon que la guerre leur paraissait imminente ou « se perdait dans le sable. » Mais il ne suffisait pas d'avoir mutilé la dépêche de façon à en retourner le sens exact. Restait l'usage qu'il convenait d'en faire pour que *cela produisît son effet*. L'effet qu'on en attendait, rapide et décisif, était un coup double. Il devait soulever, en Allemagne, l'indignation du sentiment national offensé et y provoquer, en quelque sorte, l'acclamation de la guerre de façon à entraîner, au besoin, la volonté du roi. Il devait éclater à Paris comme une injure sanglante et déterminer la France à prendre l'initiative des hostilités, par conséquent à en assumer la responsabilité devant l'Europe. « Il n'y a eu à Ems, a écrit, dès les premiers jours, l'un des principaux acteurs, ni insulteur ni insulté. » M. de Bismarck calcula sa rédaction de manière qu'il y eût, à la fois, deux insulteurs et deux insultés. Pour quiconque, en effet, lisait la dépêche remaniée par lui, l'ambassadeur avait manqué au respect qu'il devait au roi, et le roi avait méconnu d'une façon blessante les prérogatives du représentant de la France en lui interdisant l'accès de sa demeure. Ils devenaient donc à la fois, l'un et l'autre, insulteurs et insultés. Pour que l'effet se produisît avec cette double conséquence, M. de Bismarck, avant même que le repas des trois conspirateurs ne fût achevé et pendant qu'ils continuaient « à manger avec le meilleur appétit », donna l'ordre de faire paraître la dépêche dans les journaux du soir en recommandant aux reptiles de sonner la *fanfare*, c'est-à-dire la prise d'armes, suivant un mot que le général de Roon prête, dans sa correspondance, au général de Moltke. Avant la fin de la soirée, il l'adressait par le télégraphe à plusieurs agens diplomatiques de la Prusse avec invitation d'en donner communication aux cabinets auprès desquels ils étaient accrédités. Il prévoyait que leurs collègues français en seraient de la sorte rapidement instruits et que le coup porterait à Paris d'autant mieux qu'il y arriverait par

l'intermédiaire de divers gouvernemens étrangers. Il faut l'avouer, M. de Bismarck, en cette solennelle occasion, ne s'est pas trompé de l'épaisseur d'une ligne. Tout s'est accompli selon son programme. L'exaltation se propagea en Allemagne avec la rapidité d'une traînée de poudre. Revenant d'Ems, deux jours après, le roi avait été accueilli, sur tout son chemin, par d'enthousiastes acclamations; il débarqua à Potsdam, et, après un rapide conseil tenu dans la gare, il donna l'ordre de mobiliser l'armée. En France, l'injure fut sentie aussi profondément que M. de Bismarck l'avait prévu, et le 15 juillet le ministère apportait aux Chambres la déclaration de guerre.

Mais il n'est pas moins avéré maintenant que cette guerre avait été, de longue main, préméditée par la Prusse et qu'elle est née de la duplicité de son chancelier. *Habemus confitentem reum.* Il avoue son méfait maintenant et sans détours; il estime qu'il constitue son plus précieux titre à la reconnaissance de son pays et de son souverain. Un journal qu'il inspire, et qui est son organe avoué, écrivait naguère : « M. de Bismarck, en modifiant la fameuse dépêche d'Ems, en contraignant la France à prendre l'initiative de la guerre et à en endosser la responsabilité, a bien mérité de la patrie. » Il n'a pas cependant tenu toujours ce fier langage. Il en a changé selon les circonstances et suivant son état d'âme. Peu après le rétablissement de la paix, M. Liebknecht dénonçait, dans son journal, la forfaiture dont le chancelier s'était rendu coupable et que déjà l'on se murmurait à l'oreille; M. de Bismarck fit traduire en justice l'écrivain socialiste, qui fut condamné à l'amende. Aujourd'hui les rôles sont renversés, et ce qu'il a contredit pendant plus de vingt ans, à l'aide des dénégations les plus solennelles, est une vérité éclatante de son propre fait. Cette vérité permet de penser que, si M. de Bismarck a droit au bénéfice de sa conduite, il ne saurait décliner le blâme qu'elle mérite, et l'histoire dira certainement autre chose : elle conclura, de ce fait maintenant bien établi, que les vaincus de 1863 et de 1866, que les Danois et les Autrichiens n'ont pas plus recherché la guerre que les Français, et que le gouvernement prussien a été, chaque fois, l'agresseur sans cause légitime, uniquement dans une pensée de convoitise. La réprobation de cette sanglante politique a devancé le jugement de la postérité. Les aveux de M. de Bismarck ont en effet soulevé un cri général d'indignation en Europe; les Anglais, si longtemps dupes de son jeu, ont été blessés dans leur orgueil et ne lui ont pas dissimulé leur ressentiment; des Allemands eux-mêmes ont senti « le rouge leur monter au front » en apprenant que la nation avait été indignement abusée.

Au surplus, de tous les événemens que nous venons d'évo-

quer nous n'entendons retenir ici qu'un point essentiel, c'est que l'Europe aurait vécu en paix et dans une parfaite sécurité, si la Prusse s'était renfermée dans les limites de ses droits, si elle avait rempli tous ses devoirs de puissance continentale, celui notamment qui lui commandait le respect des traités; qu'en se livrant à son ambition, elle s'est agrandie, mais en substituant à l'ancien état de choses, consacré par le temps et par le consentement conventionnel de tous les intéressés, un état nouveau dépourvu de stabilité, n'offrant aucune des garanties nécessaires au maintien de la paix générale.

II

Le roi Guillaume et M. de Bismarck ont-ils jamais eu le sentiment de cette situation si profondément troublée? Ont-ils employé leurs soins à en corriger les saillies aiguës et brutales? Rien ne l'indique. La paix conclue avec l'étranger, M. de Bismarck, toujours dominé par la passion de la combativité, engage à l'intérieur, avec une puissante fraction du pays, la lutte du *Kulturkampf*. Il n'avait aucun grief sérieux à reprocher aux catholiques du royaume; ils avaient, comme sujets du roi, vaillamment combattu et donné leur sang; mais ils constituaient un parti avec lequel il fallait compter; le chancelier voulut le soumettre, sinon le briser. On sait toutes les rigueurs qu'il infligea à leur conscience de chrétiens. Ils se défendirent avec toute l'énergie de leur foi, et, si au bout de ce conflit le chancelier n'a pas connu le chemin de Canossa, il ne dut pas moins, comme l'empereur Frédéric, faire pénitence en rapportant, l'une après l'autre, les lois draconiennes qu'il avait fait voter par le Parlement. Dans sa ferveur autoritaire, il s'engagea en d'autres voies. Il avait, jusque-là, professé des opinions libre-échangistes; il se constitua le caudataire du protectionnisme, et, poussant ses nouvelles doctrines jusqu'aux dernières limites, il tenta d'inaugurer, dans le nouvel empire germanique, le socialisme d'État.

C'est ainsi que nous le verrons désormais s'égarer, de plus en plus, dans des conceptions erronées.

Parmi toutes les préoccupations de M. de Bismarck, la France ne cessait de conserver le premier rang; son regard défiant ne s'en détournait jamais, si intenses que fussent les hostilités qu'il rencontrait, disons mieux : qu'il avait lui-même soulevées en Allemagne. Un moment il avait cru pouvoir se reposer sur les institutions que notre pays s'était données, il les considérait comme un puissant obstacle à son relèvement. En quittant Versailles, il s'était persuadé que la France ne pourrait réparer ses désastres

de longtemps, et que l'énorme contribution de guerre qu'il lui avait infligée, jointe à l'obligation de renouveler son armement et de construire de nouvelles lignes de défense, la rendrait incapable de reprendre, parmi les grands États, le rang qu'elle avait perdu. En passant à Francfort pour retourner à Berlin, il avait assuré que la paix était garantie pour un demi-siècle : le mot fut recueilli et répété par tous les échos germaniques. Heureusement la France est un pays plus riche qu'il ne l'avait supposé; le sol est fécond, l'habitant est laborieux; celui-ci travaille, celui-là produit. Si léger qu'on l'accuse de l'être, le Français aime l'épargne et il économise; quand son gouvernement émet un emprunt, il lui apporte son argent, convaincu, par patriotisme autant que par intérêt, qu'il n'existe pas de meilleur placement. Aussi les prévisions de M. de Bismarck ne tardèrent pas à être démenties. La France lui paya les cinq milliards, non sans difficulté, mais plus promptement qu'il ne l'avait présumé. L'ordre régnait sans apparence qu'il dût être troublé; le travail avait repris activement dans les usines et dans les champs; et le gouvernement poursuivait avec succès la réorganisation de nos forces militaires. En 1875, quand il voulut former les quatrièmes bataillons, on prit l'alarme à Berlin, et la guerre hanta de nouveau l'esprit des conseillers du roi, si ce n'est celui du souverain lui-même. Ils s'imaginèrent qu'ils n'avaient pas suffisamment écrasé la France et ils résolurent de reprendre l'œuvre de 1870, jugeant qu'elle n'avait pas été poussée assez loin. La presse soldée ouvrit la campagne. Un article publié dans un journal officieux, la *Post* de Berlin, dénonça à l'Allemagne les projets que l'on prêtait au gouvernement de la République, l'ardent désir du peuple français de prendre sa revanche, l'impérieuse nécessité qui s'imposait, à l'empire germanique, de prévenir ces sinistres desseins. En même temps, on interdisait l'exportation des chevaux. Ce thème devint bientôt celui de tout organe accrédité en Allemagne, et les appréhensions d'une lutte imminente envahirent les esprits les moins timorés.

Avant de précipiter l'événement, on voulut s'assurer la neutralité de la Russie. M. de Bismarck et M. de Moltke ne pouvaient se dissimuler qu'il leur serait impossible d'entraîner l'empereur Guillaume avant d'avoir obtenu cette précieuse garantie. On envoya, à Pétersbourg, M. de Radowitz; ce diplomate, fort habile cependant, échoua dans sa mission. Il a été plus tard désavoué dans un intérêt facile à comprendre. « M. de Radowitz, a dit récemment l'ermite intempérant de Friedrichsruhe, n'a jamais été mon confident, car s'il a hérité, de son père, bien des qualités, il a hérité aussi l'habitude, bien funeste chez un diplomate, de trop par-

ler et de tout dire après le troisième verre; » appréciation aussi dépourvue de raison que de justice. La vérité c'est que la Russie s'alarmait, à son tour, du rôle prépondérant que le nouvel empire ou plutôt son impétueux chancelier s'arrogeait en Europe, et qu'elle avait pu se convaincre qu'il ne lui tiendrait aucun compte des services qu'elle avait rendus; c'est que, dès ce moment, elle avait le juste pressentiment de l'ingratitude qu'on lui témoignerait à Berlin à la première occasion. Devant ces dispositions, M. de Radowitz avait d'avance perdu la cause qu'on l'avait chargé de défendre. L'empereur Alexandre II avait le cœur magnanime; dès qu'il fut instruit des vues agressives du gouvernement allemand, il en fit part à notre ambassadeur, le général Le Flô, en lui donnant l'assurance qu'il ne tolérerait pas que la France fût de nouveau envahie sans cause légitime et dans un sentiment de brutale ambition. Il eut bientôt l'occasion de traverser Berlin, et, après avoir conféré avec l'empereur son oncle, il put télégraphier que tout danger était conjuré.

M. de Bismarck a, depuis lors, hautement, obstinément répudié les calculs qui lui ont été attribués. Il a cependant reconnu que l'état-major les avait conçus et qu'il conseillait instamment de reprendre les armes sans plus tarder. L'homme de fer ne s'est pas borné à repousser les accusations dont il a été personnellement l'objet, il a, en outre, rejeté toute la responsabilité de cet incident sur le chef de l'armée : « Moltke, a-t-il dit à M. Blum dans des entretiens destinés à la publicité, a été, en cette occasion, le *malfaiteur*. » Mais ce langage, quand l'a-t-il tenu? Après la mort de l'illustre maréchal, M. de Bismarck ne mérite-il pas davantage ce qualificatif que nous lui empruntons quand il se fait gloire d'avoir contraint deux grandes nations à vider, par les armes, un conflit qu'on aurait écarté pacifiquement sans son astucieuse intervention?

Les dénégations intéressés de M. de Bismarck, au surplus, sont chaque jour démenties par des informations documentées qui jettent une vive lumière sur la crise que nous venons de rappeler. On a publié récemment (1) des notes laissées par M. Gavard, notre chargé d'affaires à Londres, durant cette période. Ces pages sont d'un intérêt émouvant; elles démontrent clairement que le gouvernement anglais, d'abord hésitant et même incrédule, se persuada bientôt de l'imminence du danger qui menaçait la paix et qu'il se hâta, dès lors, de s'unir à la Russie pour le conjurer. Nous ne pouvons que nous y référer. Nous citerons néanmoins l'extrait d'un entretien de notre représentant avec l'ambassadeur de

(1) Voir le *Correspondant* du 25 novembre dernier.

Russie revenant de Pétersbourg et ayant passé à Berlin, parce qu'il résume, en quelques lignes, l'histoire de cette vive alerte. « Le danger, a dit le comte Schouvalof à M. Gavard, c'est l'idée fixe de Bismarck que la France se dispose à attaquer l'Allemagne, et, malheureusement, ce qui est plus grave, elle est partagée par de Moltke. Celui-ci croit que vous serez prêts en 1876, et que le moment vous sera d'autant plus favorable que vous aurez encore une classe de vieux soldats ayant fait la guerre; le chancelier croit que vous voudrez attendre 1877, mais ils sont d'accord pour penser qu'il faut vous prévenir. Ils prétendent que vous êtes les agresseurs d'après cette théorie, nouvelle dans leur bouche, que le véritable agresseur est non celui qui attaque, mais celui qui rend la guerre nécessaire, et ils se proposent, pour résultat d'une nouvelle campagne, une accablante indemnité avec une occupation prolongée. Vous savez ce que notre empereur a dit au général Le Flô. J'étais chargé de le répéter à Berlin. J'ai vu le vieil empereur qui a paru d'abord fort étonné de nos inquiétudes : il ne pensait vraiment pas que la guerre fût imminente, mais il était le seul aussi mal informé à Berlin. Il n'a donc pas été difficile de l'amener où nous voulions, après qu'il a été averti. Quant à Bismarck, il sait qu'il ne peut attaquer la Russie à cause de vous, ni vous si la Russie s'y oppose. Je tiens donc la paix pour assurée. » Cette page d'histoire contemporaine a été écrite d'ailleurs, à l'aide de documens officiels puisés aux archives du ministère des affaires étrangères et publiés récemment par M. Flourens. On y trouve les regrets qu'avait laissés au prince Gortchakof la conduite tenue par la Russie en 1870, les conditions du marché proposé par M. de Radowitz, les déclarations de l'empereur Alexandre II qui terminait un entretien avec le général Le Flô en lui disant : « Je ne permettrai pas que toutes les lois du monde civilisé soient violées et l'Europe rejetée dans les horreurs de la guerre (1). » Voilà le langage, voilà le sentiment de l'ambassadeur du tsar à Londres, organe de son souverain. Voici celui que lord Derby tenait, dans une dernière entrevue, à notre chargé d'affaires et qui résume tous leurs entretiens : « Le vieil empereur, lui disait-il, ne veut, plus de guerre, mais nous avons vu qu'il n'était plus au courant de ce qui se tramait autour de lui. Le prince de Bismarck la veut, et il est pressé de la faire du vivant de l'empereur Guillaume. » Toutes les dénégations du premier chancelier du nouvel empire ne prévaudront pas contre les déclarations de deux grands gouvernemens comme l'Angleterre et la Russie.

Pris au piège que lui-même avait tendu, déçu dans sa tenta-

(1) *Alexandre III, sa vie, son œuvre*, Paris, Dentu, éditeur, p. 292 et suivantes.

tive, M. de Bismarck en conçut un ressentiment qui l'a depuis lors constamment égaré, et qui devait, avant longtemps, l'entraîner, comme nous le verrons tantôt, à commettre une faute irréparable. Dans un discours mémorable qu'il a prononcé au Reichstag, voulant justifier sa conduite : « Je ne me suis jamais, a-t-il dit, détourné de la Russie, c'est elle qui me repoussait et me plaçait, parfois, dans une position telle que j'étais forcé de modifier mon attitude pour sauvegarder ma dignité. Cela commença en 1875, quand le prince Gortchakof me fit comprendre combien son amour-propre était froissé par la situation que j'avais acquise dans le monde politique. » Donc, de son propre aveu, son dissentiment avec la Russie date bien de l'année dont nous venons de rappeler les graves incidens et cette déclaration suffit à établir qu'à cette époque le gouvernement du tsar n'a pu conserver aucun doute sur les ténébreux desseins formés à Berlin. Il a plu à M. de Bismarck de chercher la cause de cette nouvelle orientation de la politique russe dans une puérile rivalité. L'argument n'est pas sérieux ; il est même indigne d'un grand esprit comme lui. Personne n'admettra en effet que la Russie s'est uniquement inspirée, en cette occasion, de l'amour-propre de son chancelier, jaloux des lauriers cueillis par son collègue prussien. Tout concourt donc à démontrer que le désaccord des deux cours a pris sa source dans les projets conçus à Berlin en 1875, et que M. de Bismarck lui-même a attribué à ce dissentiment un caractère personnel. Il n'est que juste, dès lors, de lui en laisser la responsabilité et quant à son origine et quant à ses conséquences. Sur ce terrain, comme sur bien d'autres, sa nature impétueuse et hautaine devait fatalement l'entraîner à de plus compromettantes résolutions.

III

Avant la fin de cette même année qui vit se dénouer l'intimité des rapports de la Prusse avec la Russie, une insurrection éclata en Herzégovine ; bientôt elle envahissait toutes les provinces de la presqu'île balkanique. On a prétendu que M. de Bismarck y avait prêté la main ; cette accusation n'a jamais été démontrée ; elle témoigne toutefois combien l'opinion publique inclinait alors à lui attribuer le désir de créer au gouvernement du tsar des difficultés Orient où il serait aux prises avec l'Angleterre. Si telle fut jamais sa pensée, elle eut tout le succès qu'il pouvait en espérer. Après de vaines négociations, soit avec la Porte, soit avec les autres puissances, la Russie ne pouvant répudier des traditions séculaires, obligée de tenir compte du sentiment religieux si intense

dans tous les rangs de la population, dut prendre les armes et marcher au secours de ses coreligionnaires de l'empire ottoman. Elle déclara la guerre à la Turquie. On sait les sanglantes épreuves et les immenses sacrifices que cette lutte lui imposa. Ses armées franchirent cependant les Balkans et arrivèrent en vue de Constantinople. La Turquie vaincue signa, à San Stefano, un traité qui était surtout avantageux aux populations chrétiennes, les unes totalement affranchies de la domination ottomane, les autres dotées d'une autonomie qui leur garantissait des avantages analogues. Par une clause spéciale, cet acte stipulait, en faveur de la Russie, le droit d'exercer son contrôle dans l'exécution et pour le maintien de ces arrangemens. L'Angleterre y vit une violation des engagemens que le gouvernement du tsar avait contractés au congrès de Paris, en 1856, après la guerre de Crimée, ce qui ne lui permettait pas, disait-il, de considérer les stipulations de San Stefano comme faisant partie du droit public européen, à moins qu'elles ne fussent soumises à l'agrément de toutes les puissances intéressées.

Quels furent, en cette solennelle occasion, le sentiment et la conduite de M. de Bismarck? Le moment était propice pour dissiper les préventions qu'il avait inspirées à l'empereur Alexandre et à son gouvernement. Si le chancelier s'y était prêté, la Russie unie à l'Allemagne, n'ayant rien à redouter ni de l'Autriche ni de la France occupées à panser leurs plaies, eût pu braver la colère du cabinet britannique et décliner son intervention, comme la Prusse avait osé le faire après les campagnes de 1866 et de 1870. Dans l'une et l'autre occasion le gouvernement du roi Guillaume ou plutôt son premier ministre avait hautement repoussé toute immixtion des puissances dans les arrangemens qu'il avait résolu d'imposer aux vaincus. M. de Bismarck serait resté fidèle à sa propre doctrine en appuyant la Russie contre les prétentions de l'Angleterre et il aurait pu aisément renouer la cordiale entente qui avait si longtemps lié le cabinet de Pétersbourg à celui de Berlin. Oubliant les services reçus, la bienveillante neutralité de la Russie sans laquelle l'armée prussienne ne compterait à son actif ni Sadowa, ni Sedan, sans laquelle il n'eût pu ni expulser l'Autriche de l'Allemagne, ni envahir la France, le prince de Bismarck, sous l'empire d'un sentiment qui ne fut un mystère pour personne, se rangea à l'avis du cabinet de Londres, et d'accord avec lui il contraignit la Russie à donner son assentiment à la réunion d'un congrès qui se réunit à Berlin sur la proposition de l'Angleterre, désireuse de témoigner sa gratitude.

On s'assembla donc dans la capitale du nouvel empire, à laquelle pareil honneur n'était jamais échu, sous la présidence de

M. de Bismarck. Le chancelier s'acquitta de sa tâche en *honnête courtier*, suivant sa propre expression qui réfléchit bien toute sa pensée. Que se passa-t-il en effet? Les stipulations de San Stefano furent revisées, notamment en ce qui concernait les rapports des deux contractans. Au contrôle que la Russie s'était réservé, on substitua celui de tous les cabinets réunis; on lui ravissait ainsi la situation qu'elle croyait avoir reconquise en Orient. Et pendant que l'Angleterre se faisait abandonner, par la Porte, la possession de l'île de Chypre, on décidait à Berlin que l'Autriche occuperait l'Herzégovine et la Bosnie qu'elle détient encore et qu'elle se dispose à s'annexer définitivement. Si bien que le vainqueur et le vaincu furent également sacrifiés aux passions et aux convoitises qui dominaient dans cet aréopage. Le traité de San Stefano était ainsi mis en lambeaux; la Russie ne conservait aucun des avantages essentiels qu'elle avait exigés pour prix du sang versé; et la Turquie, convaincue cependant qu'elle n'avait que des défenseurs à Berlin, y perdait une île et deux provinces. Tel fut le résultat de l'accord concerté entre l'Allemagne et l'Angleterre, auquel se rallia l'Autriche, accord qui a dû toute sa solidité et son influence à la participation de M. de Bismarck. Le chancelier se vengeait de son échec de 1875; son orgueil était satisfait; il avait humilié, en face de l'Europe assemblée, son rival, le prince Gortchakof, le premier plénipotentiaire de la Russie au congrès de Berlin. Mais, dira-t-on, quelle fut l'attitude de l'empereur Guillaume en cette circonstance? n'était-il pas redevable, dans une grande mesure, de sa couronne impériale, à l'affectueuse condescendance de son neveu, l'empereur Alexandre? Ne lui avait-il pas mandé, à la veille de quitter Versailles : « La Prusse n'oubliera jamais qu'elle vous doit d'avoir empêché la guerre de prendre des proportions plus grandes? » L'empereur Guillaume, pendant la première période de son règne, a constamment contrôlé, quand il ne les a pas inspirés, tous les actes de son gouvernement. L'histoire dira la part qu'il y a prise, l'action souveraine qu'il a exercée, bien qu'elle ait été rejetée dans l'ombre par la bruyante activité de son premier ministre; mais, à l'époque qui nous occupe, la fatigue et le nombre des années avaient émoussé sa volonté; il ne l'imposait plus guère, et le chancelier en triomphait aisément (1). Il demeure acquis, par conséquent, que le chancelier, soit en 1875, soit en 1878, au congrès de

(1) Nous avons vu, dans les notes laissées par M. Gavard, que déjà en 1875 M. de Bismarck prenait sur lui de diriger la politique de l'Allemagne sans soumettre ses résolutions à l'assentiment du souverain. Il est donc permis de présumer que trois ans plus tard, abusant de l'âge de l'empereur Guillaume, il a procédé avec une plus entière indépendance.

Berlin, a obéi à des vues personnelles, qu'il doit compte dès lors, à son pays, des difficultés qu'il lui a créées, aujourd'hui bien apparentes à tous les yeux. Il en a certainement la conscience, et depuis qu'il a été éloigné du pouvoir il a pris à tâche d'en décliner la responsabilité, et de la rejeter sur son successeur dans les nombreux entretiens auxquels il s'est complaisamment prêté. Vains efforts qui n'ont convaincu personne et n'ont servi qu'à mettre ses torts en plus vive lumière en affligeant ses plus fervens admirateurs. Cette opinion a cours en Allemagne. Dans une brochure parue à Leipzig et qu'on a attribuée à de hautes influences, M. de Bismarck est dénoncé comme « l'unique auteur de la rupture irrémédiable survenue entre la Russie et l'Empire germanique ».

Pendant qu'il était encore le maître des destinées de l'Allemagne, il s'est au surplus alarmé lui-même de cette situation, fruit de sa politique personnelle, et il a jugé urgent d'y aviser à l'aide d'une combinaison diplomatique. Dès l'année qui suivit le congrès, en 1879, il offrit à l'Autriche un traité d'alliance. Ne pouvant plus s'appuyer sur l'empire des tsars, il sollicita l'assistance de l'empire des Habsbourg. Mis en demeure d'agréer cet accord, le cabinet de Vienne, complice et bénéficiaire du chancelier allemand, dut y prêter les mains; et le pacte fut conclu. De là est né le traité de la Triple Alliance. M. de Bismarck s'est plu, pendant longtemps, à égarer l'opinion publique sur les origines de cet arrangement. Elles ne sont plus aujourd'hui un mystère pour personne, et il a contribué lui-même, avant et depuis sa retraite, à nous édifier sur ce point important de l'histoire contemporaine. Signé à Vienne le 7 octobre 1879, le traité resta enveloppé d'un profond secret. Il lui suffisait qu'on en connût l'objet et que l'on fût bien persuadé à Pétersbourg qu'il s'était pourvu ailleurs. Le rapprochement de l'Autriche et de l'Allemagne fut, à son origine, envisagé sans inquiétude; mais il devint un sujet d'alarme au sein même du Reichstag quand, en 1888, le gouvernement demanda un nouveau crédit extraordinaire pour les besoins de l'armée. C'est donc, se dit-on au parlement, la guerre prévue par les arrangemens pris à Vienne? — Non, répondit M. de Bismarck, c'est la paix que vise le traité d'alliance, mais, pour la mettre à l'abri de toute atteinte, nous devons être en état de l'imposer. — Il pressentait cependant de vives résistances, et pour les vaincre il prit le parti de livrer à la publicité l'acte qui unissait les deux empires (1).

(1) Le traité signé en 1879 avait été renouvelé en 1883 et en 1887; il avait reçu l'accession de l'Italie; mais M. de Bismarck ne fit connaître que le premier en date, celui de 1879, où ne figurait pas la signature du gouvernement italien. A l'heure pré-

Dans un ouvrage qui est en cours de publication au moment où nous écrivons, *l'Empire allemand du temps de Bismarck*, par M. Hans Blum, que nous avons déjà cité, l'auteur, s'autorisant des confidences qui lui ont été copieusement octroyées à Friedrichsruhe, entreprend de nous donner une version nouvelle des causes qui ont éloigné la Russie de l'Allemagne, et provoqué l'entente de l'empire germanique avec l'Autriche. Aux termes du traité de Berlin, raconte-t-il, une commission internationale devait se réunir à Novi-Bazar pour délimiter les frontières de la Turquie et des provinces émancipées. Par trois lettres successives, le tsar demanda à l'empereur Guillaume que le délégué de l'Allemagne fût autorisé à se concerter avec celui de la Russie. « L'assentiment de Berlin, aurait écrit l'empereur Alexandre, est la condition du maintien de la paix entre les deux peuples. » Mis au courant de ces démarches, M. de Bismarck représenta à son souverain que si *ces mots* s'étaient trouvés dans une pièce officielle il se serait cru obligé de conseiller la mobilisation de l'armée allemande. Ne pouvant se permettre cet avis, il quitta Gastein, où il se trouvait, pour se rendre à Vienne et donner connaissance, au cabinet autrichien, des communications adressées par le tsar à l'empereur Guillaume. Sous quel aspect les présenta-t-il et comment les a-t-il envisagées? Comme le prélude ou la révélation d'un accord imminent ou concerté entre la France et la Russie. « A l'alliance franco-russe, aurait répondu le comte Andrassy, ministre des affaires étrangères de l'empereur François-Joseph, il n'y a qu'un contrepoids, c'est l'alliance austro-allemande. »

Ainsi, au dire du nouvel apologiste de M. de Bismarck, écrivant, en quelque sorte, sous sa dictée, il faudrait attribuer à l'initiative du ministre autrichien la paternité du premier traité, devenu, depuis, celui de la Triple Alliance. Mais les hommes d'État qui veulent écrire l'histoire de leur temps, si habiles qu'ils soient, s'exposent souvent à redresser eux-mêmes les erreurs qu'ils veulent accréditer. *Habent sua fata libelli.* « Le comte Andrassy, dit encore M. Hans Blum, se déclara prêt à signer l'alliance, se portant fort de l'assentiment de son souverain. M. de Bismarck n'était pas aussi certain de celui de l'empereur Guillaume; on rédigea néanmoins un projet et le chancelier allemand retourna à Berlin le 24 septembre. Le traité ne put être signé que le 7 octobre. La conclusion tardive de cet acte s'explique par le fait que le nouvel empereur ne voulut pas d'abord entendre parler de

sente, rien ne nous a encore appris à quelles conditions l'accord à deux a été converti en un accord à trois.

cette alliance... Ce ne fut qu'après de longues représentations que le prince de Bismarck réussit à obtenir son adhésion. »

En se rendant de sa personne à Vienne, que se proposait donc M. de Bismarck, lui qui n'admettait plus, depuis que la fortune l'avait comblé de ses faveurs, d'autre terrain de négociations que celui de Berlin? Il y arrivait avec l'intention de se concerter avec le cabinet autrichien, il en avait annoncé, par le télégraphe, le désir au comte Andrassy. En admettant que le ministre de l'empereur François-Joseph ait été l'initiateur de la proposition, qui la lui a suggérée, qui d'ailleurs l'a imposée à l'empereur d'Allemagne? N'est-ce pas son chancelier, de l'aveu de M. Blum, c'est-à-dire de M. de Bismarck même? Faut-il attribuer, comme son historien semble l'insinuer, l'état d'esprit du chancelier en cette occasion « à l'*excitation nerveuse considérable* que produit toujours l'usage des eaux de Gastein »? C'est faire dépendre de grandes choses d'une bien misérable circonstance. On comprend que M. de Bismarck ne néglige rien pour se dégager d'une compromission qui nuira certainement à sa gloire, mais comment ne serait-on pas surpris en le voyant recourir, dans ce dessein, à de si petits moyens? Il est accouru à Vienne pour y négocier l'union de l'Allemagne et de l'Autriche, et de cette initiative est née l'alliance des deux empires; il en est donc l'auteur. Autrefois il aurait eu l'audace de l'avouer sans détours; aujourd'hui, sentant chaque jour davantage le poids de la responsabilité qu'il a assumée, il essaye de se dérober. Un pareil effort n'est pas digne de lui. Quel était au surplus, à ce moment, le principal objet de ses préoccupations? Contre quel adversaire voulait-il armer et couvrir l'empire germanique? Contre la Russie autant que contre la France. Il avait mortellement blessé la première de ces deux puissances au congrès de Berlin; il ne pouvait se déguiser à lui-même que le mal resterait incurable, à moins de reconnaître ses torts, ce qui répugnait invinciblement à son excessif amour-propre. Aussi quel est, des deux agresseurs, celui qu'il se propose de maîtriser avant l'autre? Est-ce la France? Son nom n'est pas prononcé dans le traité d'alliance. La Russie, au contraire, y est nommée comme l'ennemi probable des deux contractans. « Si l'un des deux empires, stipule l'article premier, est attaqué par la Russie, ils se devront réciproquement le secours de la totalité de leurs forces militaires. »

Qu'avait cependant demandé l'empereur Alexandre à son oncle et à son obligé, l'empereur Guillaume? Une entente entre leurs agens chargés en Turquie de l'exécution de certaines clauses du traité de Berlin, de façon que celui de la Russie, secondé par son collègue allemand, pût obtenir, sur les lieux,

l'atténuation de quelques-unes des dispositions prises au congrès contre les intérêts ou les traditions de l'empire des tsars en Orient. Quelle précieuse occasion s'offrait encore cette fois à M. de Bismarck de complaire à la Russie et de renouer les relations qu'il avait si gravement détendues! S'empressa-t-il de la saisir? Il préféra aggraver une situation déjà si compromise; il courut à Vienne pour y forger de nouvelles armes contre l'empire qui avait rendu à l'Allemagne, aux jours du péril, des services éclatans. Le tempérament de M. de Bismarck a évidemment troublé, en ces circonstances, sa haute et lumineuse intelligence. Comme la justice, la morale reprend, tôt ou tard, tous ses droits, et le président du congrès de Berlin, le signataire du traité de Vienne ne parviendra pas à se soustraire aux reproches qu'il a encourus. Après avoir été l'instigateur passionné de trois guerres, après avoir mutilé le Danemark et la France, aveuglé par l'orgueil, par son esprit de domination, il a creusé, de ses mains, un fossé infranchissable entre l'Allemagne et la Russie, il a allumé, entre ces deux grandes nations, des haines implacables. En s'égarant dans cette fausse voie, il n'a pas seulement nui lui-même à sa propre renommée, il a légué à l'Europe une situation pleine des plus grands dangers. C'est ce que nous allons tâcher de démontrer.

IV

La marque saillante et visible du caractère de M. de Bismarck comme de sa politique, c'est la constante disposition de son tempérament de tout mener à outrance, et d'y employer la violence, hautain ou dédaigneux selon l'occasion, selon la position ou l'autorité de l'adversaire qu'il a devant lui. Ses lettres, datées de Francfort, quand il n'était encore qu'un agent diplomatique, sont semées d'amers sarcasmes dirigés contre tous les États confédérés, sans en excepter l'Autriche. Il mesurait la valeur de ses collègues, à la Diète, au prix des galons de leurs uniformes. « Il y en avait, écrit-il, pour vingt mille thalers » à un dîner de gala. Quand il engagea sa première lutte, après avoir pris possession du pouvoir, il affecta d'envisager, avec un égal mépris, les droits du roi de Danemark à la possession des duchés, et les titres des prétendans dont la Diète de Francfort avait pris la défense. Il n'a jamais pardonné au comte de Beust d'avoir pris, contre lui, au sein de cette assemblée, la défense des prérogatives souveraines des États confédérés; il recommanda au commandant du corps d'armée, désigné pour envahir la Saxe en 1866, de s'assurer de sa personne soit à Dresde, soit à Leipzig. Après la paix, M. de Beust dut se réfugier

en Autriche. Le ressentiment de M. de Bismarck avait survécu à la défaite de son adversaire politique. Qui ne se souvient des persécutions qu'il a si brutalement exercées contre M. d'Arnim? Le chancelier pensait que la république, en France, serait une source permanente de troubles et de déchiremens; l'ambassadeur, malgré les remontrances de son chef, restait persuadé qu'elle serait un danger sérieux pour le principe monarchique en Europe; il n'a commis aucune autre faute, et aujourd'hui encore, M. de Bismarck accable sa mémoire en refusant, au fils de sa victime, de la relever d'une calomnie née dans les entretiens de Friedrichsruhe. En recueillant, matin et soir, les épanchemens auxquels le chancelier se livrait dans l'intimité de son entourage pendant la campagne de France, M. Maurice Busch nous le montre constamment obsédé du besoin de nuire aux provinces envahies. M. de Bismarck reproche aux militaires de trop ménager les personnes et les choses. On fait trop de prisonniers, dit-il, et il en est, comme les francs-tireurs et les turcos, qu'on aurait dû fusiller impitoyablement. La misère des paysans, se réfugiant dans les bois, ne le touche nullement : « si les fuyards eux-mêmes tombaient entre mes mains, ajoute-t-il, je leur prendrais leurs vaches et tout ce qu'ils ont en les accusant de l'avoir volé. » Étrange doctrine dans la bouche d'un homme d'État! Nous pourrions citer un mot cruel, impitoyable, qui met à nu l'âme du chancelier de fer. Nous nous en abstenons parce qu'il le place sur les lèvres de la princesse de Bismarck. Nous préférons renvoyer le lecteur curieux au livre de M. Busch (1).

La paix conclue, rien ne modifie ses dispositions. Il surveille anxieusement la France dont il n'avait pas, à son gré, consommé la ruine. Nous avons vu de quel élan il a voulu se jeter de nouveau sur elle dès qu'il a pu redouter son prochain relèvement. La Russie entrave ses projets, elle ose le braver, c'est aussitôt contre elle qu'il dirige son ressentiment et sa colère. Il l'humilie à Berlin, il conclut à Vienne un traité qui vise surtout l'empire du Nord.

C'est une erreur, dit M. de Bismarck, que d'envisager ainsi l'alliance de l'Allemagne et de l'Autriche, d'y voir exclusivement une arme de guerre; elle n'a qu'un but, le maintien de la paix; c'est pour l'assurer à l'Europe que cette union a été conclue et signée. La guerre, ajoute-t-il dans des entretiens dont les échos retentissent à son gré, nous a donné tout ce que nous pourrions en attendre; elle ne pourrait que compromettre les avantages qui nous sont acquis et qui ne peuvent être consolidés que par la paix. — Mais si le repos du monde, lui a-t-on répondu, était

(1) *Le comte de Bismarck et sa suite pendant la guerre de France*, p. 195. Dentu, éditeur.

l'unique souci du chancelier, que n'a-t-il employé tous ses efforts à resserrer des relations, déjà fort anciennes, et dont il avait tiré un si merveilleux parti? La Russie satisfaite, après la guerre avec la Turquie, l'Allemagne toute-puissante au centre du continent, quels dangers pouvaient menacer la paix générale? L'entente de ces deux puissances n'était-elle pas la meilleure et la plus solide garantie de sa conservation? M. de Bismarck a préféré la rupture, qui n'était certes pas dans les intentions de son souverain; il en est donc l'auteur responsable, nous ne saurions trop le répéter. Mais il en a calculé les suites et il s'est hâté de pourvoir aux obligations qu'elle imposait à l'Allemagne. Telle est l'unique cause du rapprochement qu'il a imposé à l'empereur Guillaume autant qu'à l'empereur François-Joseph. Ce n'est donc pas le repos de l'Europe qui l'a préoccupé et conduit à Vienne, c'est la propre sécurité de l'empire germanique.

En réalité, il prenait position pour des conflits rendus éventuels sinon prochains dans le nord de l'Europe par l'attitude que lui-même a prise à l'égard de la Russie, par les devoirs qu'il a imposés à cette puissance en la dépossédant de son influence sur le Danube, des avantages qu'elle avait conquis, durant une guerre meurtrière, au prix des plus grands sacrifices. C'est ainsi qu'il a semé les germes d'un désaccord permanent qui ont grandi plus vite qu'il ne l'a présumé, et dont il peut, du fond de sa retraite, juger déjà les fruits. Judicieux appréciateur en pareille matière, il s'est bientôt rendu compte des difficultés qu'il avait suscitées à son pays, et il a voulu témoigner à la Russie d'autres sentimens. « J'ai pu me convaincre, a-t-il dit au Reichstag, dans un discours dont nous avons déjà cité quelques paroles, que l'empereur Alexandre n'avait ni tendances belliqueuses contre nous, ni l'intention de nous attaquer, ni le penchant de guerres agressives en général... Je me confie, je crois à la parole du Tsar... Nous nous efforcerons de respecter les droits que la Russie tire des traités... et si elle nous demande de soutenir ses démarches auprès du sultan pour ramener les Bulgares à la situation créée par l'entente des puissances, je n'hésiterai pas à accorder notre appui. » Il parlait ainsi en 1888, sans craindre, en tenant ce langage, de donner lui-même un éclatant démenti à tous ses actes récens, notamment à sa conduite au congrès de Berlin et à la précipitation avec laquelle il avait conclu le traité qui unit encore l'Allemagne à l'Autriche. C'est qu'il avait compris et mesuré l'étendue de la double faute qu'il avait commise et qu'il sentait tout le poids de la responsabilité qu'il avait assumée. Il n'en a plus, depuis lors, perdu le sentiment; et, dans sa retraite, il n'a cessé de prétendre qu'il avait laissé les relations de l'Allemagne avec la Russie dans

un état satisfaisant qui permettait de leur rendre leur ancienne cordialité. Mais des incidens nouveaux et éclatans se sont produits qui ont démontré combien cette assurance et cette prévision étaient dénuées de fondement. La Russie s'est rapprochée de la France, et M. de Bismarck, loin de s'accuser, s'en est pris à son successeur. Aux flatteurs qui le visitent il a fait entendre, pour qu'ils les répètent, les reproches qu'il adresse au général de Caprivi.

M. de Bismarck n'a convaincu personne, et le jugement de ses contemporains restera celui de la postérité. Qu'est-ce, en effet, que le traité d'alliance qu'il a conclu à Vienne? Est-ce un gage de paix? Nul ne saurait le prétendre, car il est, au contraire, un acte de préparation à la guerre. Que prévoit-il? De nouvelles hostilités, et les deux parties contractantes y stipulent le concours mutuel qu'elles seront tenues de se prêter le jour où elles éclateront. On aurait pu justifier, dans une certaine mesure, de pareilles clauses si elles avaient été libellées uniquement en vue d'une agression de la France. La paix de Francfort a laissé des plaies béantes, et on pouvait présumer qu'elles ne se cicatriseraient que par la revanche. Mais la Russie n'avait encore, en 1879, pris aucune initiative, fait aucune démarche révélant des dispositions malveillantes ou un ressentiment invincible. M. de Bismarck, nous l'avons dit, a pu, dans plus d'un moment, se rapprocher du gouvernement russe en lui sacrifiant ses rancunes, et certainement l'empereur Guillaume n'y aurait pas mis obstacle; il a préféré au contraire s'en éloigner définitivement en cherchant, à Vienne, le concours qu'il avait, si longtemps, obtenu de Pétersbourg. La rupture entre les deux empires du Nord est donc son œuvre personnelle. C'est ce que nous avons voulu démontrer.

Mais comment l'Autriche s'est-elle prêtée à des engagemens qui élevaient plus haut encore la barrière qui déjà la séparait de la Russie? L'Autriche a, sur le Danube, des intérêts de premier ordre. Expulsée de l'Allemagne où elle avait exercé une influence séculaire, elle avait subi une déchéance qui avait porté un coup sensible à son crédit sur les populations de la presqu'île balkanique. Si fâcheuse qu'elle fût déjà, cette situation s'était encore aggravée, après le traité de San Stefano, par la prépondérance que cet acte garantissait à la Russie en Orient. Le cabinet de Vienne ne pouvait donc hésiter à entrer dans les vues de ceux de Berlin et de Londres, à se constituer leur complice. On lui offrait la Bosnie et l'Herzégovine pour prix de sa participation. Ces acquisitions dédommageaient l'Autriche des sacrifices qui lui avaient été imposés en 1866, en donnant une base nouvelle, et plus large, à son action sur ses frontières de l'est. En possession de ces deux provinces, elle voyait s'ouvrir, devant elle, le chemin de

Salonique dont elle compte hériter au prochain partage des territoires que la Turquie possède encore en Europe, et acquérir ainsi un accès direct sur la mer Égée. L'appât était séduisant; nous avons déjà dit qu'elle l'agréa. Mais elle devenait, dès ce moment, le principal instrument de la nouvelle politique de M. de Bismarck, et elle ne pouvait se dissimuler qu'elle serait dans la nécessité de le suivre aussi loin qu'il lui plairait de l'entraîner. Le traité d'alliance était en germe dans les arrangemens pris à Berlin, et le cabinet de Vienne était certainement résigné d'avance à le signer le jour où le chancelier allemand jugerait opportun de le conclure. On savait d'ailleurs à Vienne avec quelle facilité M. de Bismarck évoluait sur le terrain diplomatique comme sur le terrain parlementaire, et on ne doutait pas que, rebuté par l'Autriche, il ne se retournât du côté de la Russie. M. Andrassy devait d'autant plus le présumer que le chancelier allemand, en l'abordant, put lui faire part des communications adressées par l'empereur Alexandre à l'empereur Guillaume et dont on pouvait tirer parti pour renouer les relations rompues. Le ministre de l'empereur François-Joseph n'ignorait pas davantage que l'empereur Guillaume regrettait les dissentimens existant entre son gouvernement et celui de son impérial neveu, qu'il voulait « mourir en soleil qui se couche » après avoir brûlé d'un splendide éclat. Nous avons entendu M. de Bismarck raconter les efforts qu'il a dû déployer pour déterminer son souverain à ratifier le traité de 1879. Solidaire, avec l'Allemagne, de l'injure faite à la Russie, l'Autriche devait fatalement en accepter toutes les conséquences; elle s'était placée dans la nécessité d'acquiescer à un traité qui affectait cependant tous les caractères d'un acte de défiance et même d'hostilité contre un puissant empire qui n'avait donné, soit à l'un, soit à l'autre des deux contractans, aucun sujet d'alarme. Ce fut une première expiation du crime qu'elle a commis en consentant à recevoir les dépouilles de la Turquie démembrée par les puissances qui auraient dû la défendre. C'est le sort de tous les accapareurs de territoires quand leurs acquisitions ne reposent ni sur le droit ni sur la justice, et depuis quinze ans bientôt qu'elle a aliéné, de la sorte, sa liberté d'action, elle porte le poids, chaque jour plus lourd, des charges qu'elle a dû assumer. Mais, encore une fois, l'Autriche n'avait plus, en 1879, le choix de ses déterminations; en s'unissant à l'Allemagne, elle subissait une contrainte à laquelle elle était préparée.

V

L'homme d'État chargé des intérêts d'un grand pays, s'en montre d'autant plus soucieux qu'il sait les avoir mal servis. C'était l'état d'esprit de M. de Bismarck après le congrès de Berlin. Sa pénétrante perspicacité, sa ferme prévoyance surtout qui ne l'avait jamais trompé avant 1870, ne lui permettait pas de se méprendre sur les dangers du nouveau terrain où l'avaient entraîné les égaremens de son amour-propre. Il n'eut, dès lors, d'autre pensée que d'y pourvoir. Il s'était assuré l'alliance de l'Autriche; il la jugea insuffisante; il rechercha celle de l'Italie; il l'obtint en éveillant ses craintes et en flattant ses passions. Il s'est appliqué à faire surgir, de notre occupation de la Tunisie, un sujet de conflit qu'il avait préparé de longue main et qu'il eut soin d'entretenir. Après avoir encouragé notre entreprise, il la signala à Rome comme un péril permanent pour le nouveau royaume. Que M. de Bismarck ait ainsi compris les intérêts de l'Allemagne, personne ne s'en étonnera; mais que l'Italie, État nouveau, en pleine reconstitution, ait consenti à se dessaisir de sa liberté en assumant des obligations que rien ne l'obligeait à contracter, c'est ce que nul n'a pu concevoir, quelque soin que le gouvernement italien ait pris pour justifier une si grave résolution. A vrai dire, pour bien apprécier sa conduite, il faudrait connaître les termes de l'acte qu'il a signé, c'est-à-dire l'étendue et la nature des devoirs qu'il lui impose. Bien qu'on y eût stipulé une entente directement dirigée contre la Russie, bien qu'elle y fût explicitement nommée, l'Autriche et l'Allemagne ont livré à la connaissance de toute l'Europe le traité qui les a liées. Celui qui a consacré l'entrée de l'Italie dans leur alliance est et demeure un secret qu'on cache obstinément. Notons, en passant, que, par une dérogation à tous les vrais principes du régime parlementaire, il n'en a jamais été donné connaissance aux Chambres italiennes, bien que, par son objet même, il engage toutes les forces et toutes les ressources du pays. Tous les efforts de certaines fractions du parlement n'ont jamais pu avoir raison de ce mutisme obstiné; la constitution, imparfaite sur ce point important, couvre la couronne et le gouvernement. Chose non moins digne de remarque, des membres de la Chambre qui s'étaient vivement élevés contre cette anomalie constitutionnelle, arrivés au pouvoir, M. Crispi notamment, se sont renfermés dans le silence de leurs prédécesseurs. Le secret, sur ce point, paraît avoir été la condition de leur avènement. Qui la leur a imposée? Le souverain évidemment. Qui l'a exigée? Est-ce l'Allemagne, ou bien a-

t-on reculé devant le caractère et l'importance des clauses qui lient l'Italie aux deux empires?

Il serait téméraire de chercher à pénétrer la portée de ces stipulations; on s'exposerait à former des conjectures qui seraient, dans tous les cas, dépourvues d'autorité. Mais il est bien permis de croire que l'entrée de l'Italie dans la Triple Alliance a conduit les contractans à se concerter sur toutes les éventualités qui peuvent contraindre la France à entrer en scène; qu'ils se sont, tout au moins, garanti mutuellement leur état territorial, et qu'il a été, à cet effet, élaboré des arrangemens militaires. Si l'Autriche a donc prêté la main à l'Allemagne contre la Russie, l'Italie, qui ne leur serait que d'un secours relatif dans un conflit avec l'empire du Nord, est intervenue, de son côté, pour s'unir à ses deux alliées contre la France. On ne peut attribuer un autre objet à l'entente des trois cours.

Quelles considérations, quelles nécessités ont pu déterminer l'Italie à s'engager dans une voie si nouvelle, si contraire à toutes ses traditions? Qu'est-ce en effet que la Triple Alliance? Une sorte de Sainte Alliance renouvelée, avec la Russie en moins et l'Italie en plus, conclue pour tenir en servage les Alsaciens-Lorrains d'un côté, de l'autre les Italiens qui subissent encore la domination de l'Autriche. Le roi Victor-Emmanuel n'aurait jamais prêté la main à une pareille combinaison imitée de celle qui a si longtemps pesé sur la péninsule et dont il a eu la gloire de s'affranchir avec l'aide de la France. M. de Cavour, dans sa tombe, doit tressaillir d'indignation. Il faut le dire, bien avant la date à laquelle remontent les engagemens contractés par l'Italie, une déviation notable s'était produite dans la politique du cabinet de Rome. La contagion des institutions démocratiques avait alarmé les conservateurs qui détenaient alors le pouvoir. Les hommes le plus en évidence parmi eux, qui n'avaient, jusque-là, connu que le chemin de Paris, prirent, l'un après l'autre, celui de Berlin; il ne leur suffisait pas de s'éloigner d'une république qui avait des adhérens au delà des Alpes, il leur fallait l'appui des monarchies puissantes, et c'est dans leur esprit qu'a germé le principe d'une alliance hostile à la France. Il fallait justifier ces tendances répudiées, à cette époque, par tous les hommes qui avaient combattu pour l'indépendance, qui avaient souffert l'exil et la prison. On nous prêta la ferme volonté d'exercer en Italie une influence attentatoire à sa dignité et au rang qu'elle avait désormais le droit de revendiquer parmi les grandes puissances. Par des discours, par la presse soudoyée en partie par le fonds des reptiles, — Minghetti l'a reconnu dans une de ses lettres, — par des insinuations persistantes, on irrita le sentiment public. Survint l'affaire de Tunisie, incident pré-

médité, dont on fit grand bruit pour aigrir les esprits, accusant le gouvernement français d'un grand nombre de méfaits dont il n'avait jamais eu la pensée, celui notamment d'entretenir des rapports trop intimes avec le Vatican et d'encourager ses espérances. On provoqua ainsi un mouvement d'opinion qui, de proche en proche, gagna toutes les provinces de la péninsule. En même temps, un diplomate italien, le comte de Robilant, le coryphée des conservateurs, préparait le terrain à Vienne où il était accrédité en qualité d'ambassadeur. Il y était encouragé par ses amis de Rome et efficacement soutenu par M. de Bismarck.

Avec son esprit avisé, avec sa lucide prévoyance, Victor-Emmanuel sut, à l'origine de ces agitations, en tempérer les écarts et les vivacités. Il sut contenir le zèle et l'impatience de ceux de ses conseillers qui prêtaient l'oreille aux fallacieuses insinuations de M. de Bismarck. Sans oublier les services reçus, sans répudier ceux qu'on promettait de lui rendre, il ne blessa ni ses amis de la veille, ni ceux du lendemain ; il attendait les événemens, résolu à ne prendre conseil que des circonstances. Il mourut en 1878, laissant les choses en cet état, sans avoir contracté aucun engagement, sans avoir mécontenté ni la France ni l'Allemagne. Bientôt l'Italie accédait au traité austro-allemand ; ce fut le premier acte important du nouveau règne, révélant une politique nouvelle et bien définie. Que le roi Humbert Ier soit un fervent apôtre de cette orientation de l'Italie, nul ne saurait en douter, et nous ne croyons pas énoncer ici une allégation faite pour lui déplaire. Rien d'ailleurs n'est plus loin de notre pensée que le dessein d'articuler une affirmation quelconque propre à blesser le souverain d'un pays auquel nous avons été, auquel nous serons avant longtemps, nous en avons la confiance, étroitement unis. Mais quand on envisage de si graves événemens, le premier devoir qui s'impose est de chercher à pénétrer, à définir le sentiment des hommes qui y ont participé, princes ou ministres. Nous l'avons vu, la constitution italienne fait au souverain une large part dans la direction et le contrôle des rapports du royaume avec les autres puissances. Il peut, avons-nous dit, conclure, avec elles, des traités en vue d'une guerre sans être tenu de faire ratifier ses engagemens par les Chambres, sans être même obligé de leur en donner connaissance. Si bien que le pays est engagé éventuellement à tirer l'épée sans avoir été instruit des causes ou des nécessités qui ont déterminé ou contraint le roi et son gouvernement à prendre une si solennelle détermination, ni de l'étendue des sacrifices qu'il peut avoir à s'imposer.

C'est le régime parlementaire tel qu'on l'entend en Allemagne et nullement tel qu'on le pratique dans les pays dotés d'une con-

stitution fondée sur les vrais principes comme en Angleterre. Si irresponsable qu'il soit, le prince assume évidemment, en pareil cas, une responsabilité personnelle soit envers ses propres sujets, soit envers les nations qui ont à bénéficier ou à souffrir des obligations qu'il a contractées. Mais les ministres, dira-t-on, répondent des actes du souverain dans ce cas comme en tout autre. C'est la théorie; la réalité en diffère dans la conjoncture présente. Les ministres passent, le roi reste; et le traité est renouvelé, toujours enveloppé d'un mystérieux secret. Ce qui démontre d'ailleurs que la volonté du roi se révèle ici avec une autorité exceptionnelle et dominante, qu'on ne saurait le couvrir par une pure fiction c'est qu'on a vu, au parlement italien, des hommes, d'une grande situation politique, qui, après avoir protesté violemment contre les engagemens pris avec les deux empires, les ont, devenus ministres, chaudement approuvés et s'en sont constitués les ardens défenseurs; reniant l'opinion qu'ils avaient manifestée sur les bancs de l'opposition, ils ont adopté celle du roi dès qu'ils ont pris place parmi ses conseillers. « Vous vous êtes constitués, a dit M. Crispi, simple député, à Depretis et à ses collègues, les gendarmes de l'Allemagne », leur reprochant la signature de l'Italie si criminellement compromise. Nommé premier ministre, il s'est montré le champion passionné des actes de ses prédécesseurs. Quand un démocrate, un irrédentiste comme lui, évolue d'une si étrange façon, on est bien autorisé à penser, sans blesser la dignité de personne, que le roi Humbert n'accorde sa confiance et n'admet dans ses conseils que les hommes qui se résignent à partager son opinion sur la convenance de continuer les relations nouées avec l'Allemagne et l'Autriche. M. de Rudini a succédé à M. Crispi, témoignant de dispositions plus circonspectes; peu de mois après son avènement à la présidence du conseil, il renouvelait le traité près de deux ans avant le terme de son échéance.

En montant sur le trône, le successeur du roi *galantuomo* a-t-il jugé opportun, dans l'intérêt de son pays, de dévier de la voie tracée par son père, et, s'inspirant des traditions de sa race, a-t-il préféré prendre, pour modèle et pour guide de sa conduite, l'un des plus illustres parmi ses ancêtres, le roi Victor-Amédée II? La politique de la maison de Savoie a toujours eu deux pôles, le roi et l'empereur, celui-là à Paris, celui-ci à Vienne. L'habileté de cette dynastie a consisté à abandonner l'un pour courir à l'autre sans compromission et avec bénéfice. Dès l'origine de la guerre de 1688, au début de son règne, Victor-Amédée avait déclaré à Louis XIV qu'il pouvait « en cette rencontre faire un fond solide sur lui ». Il n'était point sincère. Il était résolu au contraire à prendre parti contre la France, « se

réservant de choisir son moment avant d'entrer en action ». Il écrivit en effet au prince d'Orange et il lui ouvrit son cœur; il entra en négociations avec l'empereur en attendant de faire son accession à la ligue d'Augsbourg. Informé de ces menées, le roi de France demanda des sûretés; il obtint l'entrée de ses troupes en Piémont. Ce gage ne lui paraissant plus suffisant, il exigea, plus tard, la remise de la citadelle de Turin. Victor-Amédée sut retarder cette concession à l'aide de négociations dilatoires, et en écrivant au roi une lettre autographe par laquelle il s'abandonnait tout à fait entre ses mains, s'engageant à lui remettre la citadelle demandée. Mais quand il eut mis la place en état de défense, il l'ouvrit aux Espagnols venus de Milan où il avait signé la veille, avec l'empereur et l'Espagne, un traité d'alliance offensive et défensive, accomplissant ainsi ses premiers desseins et son évolution. Mais tel était ce prince, « si plein de finesse, de dissimulation et d'artifice (1) », qu'étant à peine entré dans la coalition, il se ménageait déjà les moyens d'en sortir. Il en sortit en effet, après de longs pourparlers et en signant avec la France de nouveaux traités qui firent de lui, naguère le généralissime des troupes de la ligue en Italie, le généralissime des troupes franco-piémontaises. Ses premiers alliés lui avaient promis la Provence et le Dauphiné; il jugea prudent, en se réconciliant avec Louis XIV, de se contenter de la restitution de Pignerol, de quelques territoires dans le Milanais et du titre de roi, des honneurs des têtes couronnées, comme on disait alors (2).

Nous ne continuerons pas cette page d'histoire, si instructive qu'elle soit, et bien qu'elle soit illustrée, à une date postérieure, des mêmes menées et des mêmes artifices. Nous nous y sommes arrêté un moment, estimant que le passé sert toujours à éclairer le présent. Nous n'avons entendu faire toutefois qu'un rapprochement entre des circonstances et des faits qui ne sont pas sans analogie, bien qu'ils diffèrent par les temps et les situations. A notre sens ils diffèrent surtout par les intérêts. Victor-Amédée redoutait, non sans raison, l'ambition de Louis XIV. Par la possession de Pignerol, la France avait déjà un pied en Italie, et le roi, victorieux de la ligue, pouvait mettre en avant d'autres prétentions. Quels dangers menaçaient l'Italie en 1882, et que pouvait-elle craindre de la France vaincue et mutilée? La France à cette date, au moment où la péninsule s'associait aux deux empires, se relevait à peine de l'écrasante situation où l'avait mise une guerre malheureuse; elle avait un besoin absolu de paix pour re-

(1) Lettre de Catinat à Louvois.

(2) Nous avons tiré ce rapide résumé de l'*Histoire de Louvois*, par Camille Rousset. Voir les chapitres XI et suivans.

constituer son armement, pour équilibrer ses finances. Qu'avait-elle à revendiquer de l'Italie, quel territoire, quelle concession? Elle lui demandait uniquement de resserrer les rapports économiques entre les deux pays, également profitables au commerce et à l'industrie de l'un et de l'autre. On n'a jamais prétendu sérieusement à Rome que la République prémédità la restauration du pouvoir temporel de la papauté. Une pareille accusation eût été dérisoire et eût soulevé la conscience publique en Europe. Par une apostrophe qui a peut-être excédé sa pensée, Gambetta avait donné un gage qui ne permettait pas de soupçonner les intentions des hommes qui avaient pris, avec lui, le gouvernement du pays. Grâce à cette fortune, qui l'avait si prodigieusement servie, l'Italie se trouvait, en ce moment, en possession de toutes les garanties qu'elle pouvait désirer pour sa sécurité. Leur propre intérêt commandait à la France et à l'Allemagne de veiller à l'indépendance de la péninsule; le gouvernement du roi Humbert était assuré de l'appui et du concours de l'une ou l'autre puissance dans toutes les éventualités qui pouvaient se produire. On n'aurait su imaginer pour un État naissant, tenu de pourvoir à sa prospérité intérieure, au développement de toutes ses ressources, une situation internationale plus avantageuse.

On n'avait donc, à Rome, aucune raison de renoncer à cette heureuse neutralité qu'offrait à l'Italie la position respective que la paix imposait aux belligérans de 1870. On s'en détourna cependant, et il fallut justifier cette résolution. Que prétendit-on? Que le royaume italien, de création récente, devait contracter des alliances pour la défense de ses frontières. L'argument n'était par sérieux; M. Crispi pourtant, comme ses prédécesseurs, n'en a jamais opposé aucun autre à ses contradicteurs, aux patriotes restés fidèles aux convictions qu'il partageait autrefois avec eux. Mais, lui a-t-on répondu, qui menace nos frontières, où est le péril? Vains efforts; pas plus que Depretis, il n'a consenti à éclairer les membres du parlement alarmés par les nouvelles amitiés de l'Italie. M. Crispi, en prenant le pouvoir, avait reçu communication du traité d'alliance; cet acte mystérieux l'a-t-il, contre son gré, voué au silence comme l'ont été ceux qui l'ont conclu? Il contient donc des dispositions propres à opérer les conversions les plus invraisemblables. C'est qu'en effet, s'il a pour objet ostensible de garantir à l'Autriche la possession des provinces d'origine italienne, à l'Allemagne celle de l'Alsace et de la Lorraine, il doit promettre à l'Italie des avantages compensateurs. On n'imaginerait pas que M. Crispi ait pu, à son tour, se constituer le gendarme des anciens dominateurs de son pays sans aucune rémunération éventuelle. Il a toujours eu et il a certaine-

ment encore de plus hautes ambitions. Quelles sont donc les espérances nouvelles qu'il nourrit; celles qu'il a conçues dès qu'il a eu connaissance des clauses du traité? Faut-il croire qu'elles sont inavouables puisqu'on les cache? Et au préjudice de quel voisin doivent-elles se réaliser? Ce ne peut être de l'Autriche, l'ennemie d'hier, l'alliée d'aujourd'hui, c'est donc de la France, et, renonçant à satisfaire l'ambition de l'Italie dans les Alpes ou dans l'Adriatique, on se propose d'en assurer le triomphe dans la Méditerranée. S'il en est ainsi, nous ne nous serions pas trompé en évoquant les insidieux procédés du roi Victor-Amédée, et en rappelant l'usage qu'il en a fait. On conçoit que M. de Bismarck, se séparant hostilement de la Russie, ait recherché l'alliance de l'Autriche; on conçoit mieux encore que l'Autriche, redoutant un rapprochement toujours possible entre les deux empires du Nord, se soit unie à l'Allemagne. A Berlin comme à Vienne, au surplus, on n'a usé d'aucun déguisement. Si étrange que ce fût d'apprendre à une grande puissance qu'on s'est entendu pour la combattre au besoin, on a eu le courage de l'avouer et on a livré à la publicité les engagemens qu'on a contractés. Pourquoi l'Italie ne suit-elle pas cet exemple qui ne manque ni de fierté ni de grandeur? C'est donc qu'elle ne peut tout confesser sans mettre à jour des vues perfides et ambitieuses qui justifieraient tous les soupçons ?

VI

Mais ce n'est pas la guerre, ne cesse-t-on de répéter, que recherche la triple Alliance, c'est la paix qu'elle se propose de maintenir en la mettant à l'abri de toute atteinte. M. Crispi lui-même l'a affirmé; sa conduite, durant son premier ministère, n'a été qu'un long démenti donné à ses paroles. Tous ses actes ont été des provocations, et il n'a pas dépendu de lui, dans plus d'une occasion, que les dissentimens qu'il provoquait, n'aient dégénéré en une rupture, en un conflit armé. La conduite prudente et digne du gouvernement de la République a déjoué tous les calculs du ministre italien. M. Crispi, il faut bien le reconnaître, ne fut ni soutenu ni peut-être encouragé par les cabinets de Vienne et de Berlin, et il est aisé de comprendre et d'expliquer ce premier dissentiment entre les trois cours alliées. Esprit avisé, M. Crispi se rendait exactement compte des conséquences qu'auraient fatalement pour son pays, à courte échéance, les charges que fait peser sur lui son accord avec ses alliés; il comprenait l'urgence des solutions promptes, immédiates. A la honte d'une déconfiture financière et de ses conséquences, il préférait la guerre qui,

seule, pouvait donner à l'Italie les avantages qu'elle espérait des sacrifices qu'elle était tenue de s'imposer. Mais si l'Italie s'était engagée dans la Triple Alliance pour des bénéfices futurs et éventuels, les deux empires avaient, au contraire, réalisé les leurs, et la paix leur en assurait la possession. C'est ce que n'ont pas compris les premiers négociateurs du roi Humbert, ni le souverain lui-même quand ils ont contracté les engagemens pris à Vienne. C'est ainsi que tous les efforts de M. Crispi ont échoué devant le calme de la France, et plus clairement encore devant les intérêts particuliers et bien entendus des deux autres alliés dont l'Italie s'est constituée et demeure le satellite.

Mettons donc que, avec ou sans l'agrément de l'Italie, la paix est l'unique, le véritable objet qu'ont eu en vue, dès l'origine, les premiers négociateurs de la Triple Alliance, et voyons si cette conception diplomatique offre les garanties exigées par le repos de l'Europe. Des publicistes de tout ordre et de tout pays l'ont envisagée sous tous ses aspects; les uns l'ont blâmée, les autres y ont applaudi; ceux-là l'ont dénoncée comme un danger permanent, ceux-ci y ont vu un gage de haut prix. Il n'en est plus un seul aujourd'hui, voulant être de bonne foi, qui ne convienne que la paix de la Triple Alliance c'est la paix armée, c'est l'Europe sous les armes, toujours prête à en venir aux mains, et que cette catastrophe peut naître, soudain, d'incidens indépendans de la volonté des gouvernemens. Ce péril devient tous les jours plus évident, et personne ne s'y méprend plus. De toutes parts on s'y prépare, et il n'est nul sacrifice devant lequel on ose reculer. On ne réunit plus un parlement sans lui demander de nouveaux crédits militaires, de nouvelles aggravations des impôts déjà si lourds pour les contribuables de tous les pays. Devenu partout obligatoire, le service dans l'armée nous est imposé, à tous, jusqu'à l'âge de 45 ans; il en est, parmi nous, qui sont déjà grands-pères. L'Allemagne, qui possédait le plus formidable armement qu'on eût encore connu, vient, cette année même, d'augmenter ses effectifs dans une notable proportion, serrant les mailles de son organisation, de façon que nul ne puisse se soustraire au devoir de prendre son rang sous les drapeaux.

Que pense-t-on en Allemagne de la paix que M. de Bismarck, en descendant du pouvoir, a léguée à l'Europe? Comment l'envisage le gouvernement impérial lui-même? Il estime qu'elle est une trêve et qu'il n'est que temps de tout disposer pour la prochaine guerre qui sera, suivant une parole du nouveau chancelier, « un combat pour la vie ». Il suffit, pour s'en convaincre, de lire le discours que le général de Caprivi a prononcé pour défendre et justifier son dernier projet de loi tendant à augmenter les effec-

tifs et allouant au gouvernement les crédits nécessaires à cet effet. Il a dû s'expliquer, pour convaincre le parlement des nécessités auxquelles il était urgent de pourvoir, et il l'a fait avec une entière franchise. Son discours est, en quelque sorte, un plan de campagne. « Lorsque nous avons franchi la frontière française en 1870, a-t-il dit, nous l'avons franchie avec dix-sept corps d'armée... tandis que huit corps d'armée français seulement nous étaient opposés... Dans la future guerre, a ajouté M. de Caprivi raisonnant comme si elle devait éclater demain, nous trouverons, devant nous, des corps d'armée français au moins aussi nombreux que ceux avec lesquels nous entrerons en ligne. Nous trouverons en outre une armée de réserve qui vaudra, à peu près, l'armée de première ligne. Mais admettons que nous franchissions la frontière, que nous remportions des victoires, que trouverons-nous en France? Une ligne de forts d'arrêt... situés sur la Meuse et sur la Moselle... puis en arrière nous trouverons la série des grandes forteresses françaises, Verdun, Toul, Épinal. Nous avançons cependant et nous battons l'armée de réserve française; nous nous dirigeons sur Paris, mais nous ne trouvons plus le Paris de 1870; nous trouvons, au contraire, une forteresse comme le monde n'en a pas encore vu, entourée de 56 forts. » A vrai dire, en parlant ainsi, M. de Caprivi ne se proposait pas seulement de mettre en relief les obstacles qu'il faudra surmonter dans la nouvelle campagne, obstacles qui exigent de nouveaux et de plus puissans moyens que ceux dont on disposait en 1870, il répondait en même temps à une opinion assez répandue en Allemagne pour qu'il ait jugé nécessaire de la combattre à la tribune du Reichstag. Que veut cette opinion? Elle conseille une guerre *préventive*, c'est-à-dire un conflit immédiat pour réduire la France à une impuissance durable avant qu'elle ait donné, à ses forces militaires, tout le développement qu'elles comportent encore, la guerre, en somme, voulue par M. de Bismarck et le maréchal de Moltke en 1875. Le fait mérite d'être noté, et il est indéniable, puisque le chancelier de l'empire l'a, lui-même, reconnu et constaté. Il n'était pas superflu de le retenir parce qu'il démontre que de l'autre côté de la frontière, dans l'armée allemande surtout, on incline à voir dans une guerre, à courte échéance, l'unique solution des difficultés présentes pendant qu'on accuse hautement la France de guetter, avec passion, l'occasion de la revanche.

Qu'a fait la France pour provoquer une si belliqueuse impatience, quelle a été son attitude, quelle conduite a-t-elle tenue? Le chancelier l'a indiqué lui-même dans les paroles que nous venons de citer; la France a consacré tous ses soins à se mettre sur un pied de défense respectable. Mais la défense, à moins de mécon-

naître la valeur des mots et la vérité des faits, n'a jamais constitué une offense et moins encore un acte d'agression. Qu'a fait parallèlement l'Allemagne, comment ont procédé ses alliés, quelles mesures ont prises tous les États de l'Europe, grands et petits? Ils ont armé, donné tous les jours une plus grande extension à leur état militaire. Avant M. de Caprivi, M. de Bismarck a exigé, du Reichstag, des contributions de guerre plusieurs fois renouvelées; l'un et l'autre ont eu recours, pour les obtenir, à la dissolution du parlement; l'expédient était assurément constitutionnel, mais il témoigne de l'importance des sacrifices imposés au pays et de la pression que le gouvernement impérial a dû exercer sur la représentation nationale pour les faire agréer. L'Angleterre elle-même, cette terre d'esprits pondérés, n'échappe pas à la fièvre commune. Il y a peu d'années, en 1889, le parlement a voté un crédit extraordinaire de 500 millions de francs devant être exclusivement consacré à de nouvelles constructions maritimes, en dehors des allocations budgétaires. Cette ressource n'est pas encore totalement employée et déjà l'opinion s'alarme de l'autre côté de la Manche parce qu'une escadre russe a pénétré dans la Méditerranée, et elle exige du gouvernement qu'il demande aux Chambres un nouveau crédit d'une égale importance. Est-ce la France qui a provoqué tous ces armemens? Pouvait-on exiger qu'elle laissât toutes ses portes ouvertes et sans défense? Ce qu'on était en droit d'en attendre, c'est d'éviter tout point de conflit, de se prêter à tout accommodement pour conjurer de redoutables complications; elle s'y est adonnée avec cette modération qui n'exclut pas la dignité; elle l'a montré dans des occasions diverses, notamment dans ses rapports avec l'Italie sous le premier ministère de M. Crispi. Elle s'est uniquement employée à mettre son territoire à l'abri de toute injure, elle y a procédé en se renfermant dans une sage circonspection qui ne s'est jamais démentie et au prix d'une dette publique qui excède celle de toute autre puissance, la plus lourde qu'un peuple ait encore supportée. Elle n'a bravé personne; elle s'est recueillie et elle n'a reculé devant aucun des sacrifices que lui commandaient sa propre dignité et la sécurité de la patrie. Est-ce à dire qu'elle ne souffre plus de la mutilation qu'elle a subie, qu'elle a tout oublié? Ce serait l'offenser que de le croire. Mais, comme toutes les autres nations, elle sent le poids des charges auxquelles elle a dû se résigner pour se couvrir, et elle estime que la paix est encore, pour elle, le meilleur de tous les remèdes; elle désire ardemment la conserver, laissant au temps et à la sagesse des gouvernemens le soin de corriger un mal dont toute l'Europe est atteinte avec elle.

Avons-nous besoin de dire que la Triple Alliance, initiatrice

de cette déplorable situation, a été, pour les puissances qui l'ont constituée, la source de difficultés qu'elles n'avaient jamais connues? L'acquisition de Metz, aurait prétendu M. de Moltke, vaut à l'Allemagne une armée de cent mille hommes, et c'est l'argument qui aurait décidé du sort de cette place. Il est bien démontré aujourd'hui que ses agrandissemens sur la rive gauche du Rhin coûtent plus à l'empire germanique qu'ils ne rapportent à ses finances et à sa sécurité. Ils l'obligent à un développement continu de ses forces militaires et à une progression proportionnelle de ses dépenses. La prédiction du célèbre maréchal s'est retournée contre lui. Un membre du Reichstag affirmait naguère, sans être contredit, qu'en 1879 on payait de 5 à 6 marks par tête de contributions indirectes; par suite de l'élévation des taxes, cet impôt atteint aujourd'hui 14 marks, c'est-à-dire qu'il a doublé en douze ans. La dernière loi militaire, venant après tant d'autres, élèvera le contingent de paix de 63000 hommes, mais elle fera peser, sur le pays, une nouvelle charge de 60 millions de marks. Disons encore que, pour l'exercice en cours, le budget militaire de la France a été fixé à 633 millions de francs : celui de l'Allemagne s'élèvera à 879 millions, si les calculs qu'on a établis à cet égard, et que nous n'avons pas pu contrôler, sont parfaitement exacts (1). Le budget de l'Empire comprend, en recettes, des revenus divers, comme le produit des douanes, des chemins de fer et des télégraphes. Mais prévoyant que ces ressources ne seraient pas toujours suffisantes, M. de Bismarck a introduit, dans la Constitution, une clause ingénieuse, grâce à laquelle le budget impérial ne peut jamais tomber en déficit. Elle porte en effet qu'au cas d'un découvert, il sera comblé par tous les États confédérés proportionnellement à leur population respective. Il n'est mis aucune limite à cette contribution dite matriculaire, et elle est ainsi d'une élasticité sans fin. Elle a été fixée, en 1879-1880, à 90 millions de marks, elle s'est élevée, dix ans après, en 1889-1890, à 228; elle est pour l'exercice courant, 1893-1894, de 386 millions de marks. En 14 ans, elle a donc quadruplé, et cette augmentation est due presque exclusivement à la progression des dépenses militaires. Nous pourrions multiplier les chiffres à cet égard; ceux que nous donnons ne sont que trop suffisans pour permettre d'apprécier les résultats de la politique imposée par M. de Bismarck à l'Allemagne.

(1) Voir un travail comparatif fait par M. Jules Roche, ancien ministre, et publié dans le journal *le Matin*. Il est à remarquer qu'en 1886 notre budget militaire excédait celui de l'Allemagne de 100 millions. Ces chiffres donnent la mesure des sacrifices qu'on ne cesse de s'imposer de l'autre côté du Rhin. Selon M. Roche il faudrait déduire, du budget français, plusieurs services annexes, comme la gendarmerie, qui, en Allemagne, figurent au budget du ministère de l'intérieur.

Avec une circonspection digne d'éloge, l'Autriche s'est appliquée à remplir tous ses devoirs, mais elle y a procédé en tenant compte de l'étendue de sa puissance financière. Elle a suivi l'Allemagne, mais d'un pas plus lent, sans avoir l'ambition de faire aussi grand et aussi bien qu'elle. Elle ne se dissimule pas toutefois qu'elle a atteint les dernières limites de ses ressources, et on a, à Vienne, le sentiment des embarras inévitables que créeront, au gouvernement de l'empereur François-Joseph, de pareils efforts s'il faut les continuer pendant longtemps encore. A ces légitimes préoccupations viennent s'ajouter les dissidences qui divisent les nationalités diverses dont l'empire austro-hongrois se compose, dissidences exaspérées par l'exagération des impôts et du service militaire. Mais pendant qu'elle remplissait strictement ses devoirs d'alliée de l'Allemagne, l'Autriche mettait un soin particulier à entretenir, avec toutes les puissances indistinctement, avec la Russie notamment, des relations qu'elle s'appliquait à rendre faciles et même cordiales. Aussi supporte-t-elle, sans fléchir visiblement, les charges qu'elle a dû s'imposer, et aucun dissentiment aigu ne la sépare des autres États.

Que ne pouvons-nous en dire autant de l'Italie! Ce noble pays, berceau de notre civilisation, avait trouvé une nation sœur qui, lui tendant une main amie, l'avait aidé à mettre fin à un douloureux fractionnement plusieurs fois séculaire, à secouer toute domination étrangère. Sous la direction d'un prince habile et clairvoyant, assisté de conseillers éclairés et patriotes, l'Italie avait achevé son relèvement dans des conditions inespérées. Le problème était résolu. Pour conduire son affranchissement à une fin glorieuse, elle avait dû, à l'origine, contracter des emprunts, escompter, en quelque sorte, l'avenir; elle avait dû recourir au papier-monnaie et au cours forcé. Ses budgets se sont soldés par des découverts pendant les premières années. La sagesse du souverain et l'habileté des ministres étaient parvenues à surmonter toutes ces difficultés, à libérer le pays de ces expédiens onéreux; et la liquidation de la loi financière accusait enfin un excédent de recettes quand des hommes nouveaux, ayant pris les rênes du pouvoir, ont lancé le pays dans l'aventure de la Triple Alliance. Nous n'avons pas besoin de dire ce qui est advenu. Personne au surplus ne saurait méconnaître l'affligeant spectacle que l'Italie donne aujourd'hui à l'Europe étonnée. Que pourrions-nous ajouter aux aveux faits par M. Crispi en remontant au pouvoir? « La situation est grave pour l'Italie, a-t-il dit, plus grave qu'elle ne le fut jamais. » Ce qui démontre qu'il est bien sincère, cette fois, c'est la proposition ou plutôt la prière *ad misericordiam* qu'il a adressée à la représentation na-

tionale d'abdiquer toute autorité, tout contrôle, entre ses mains. « Les difficultés que nous devons surmonter, a-t-il ajouté, sont grandes et, pour relever notre crédit, réorganiser les finances, affermir l'autorité de la loi, et donner *de nouveau* au pays confiance, nous avons besoin du concours de la Chambre sans distinction de partis. A cette fin nous vous demandons la trêve de Dieu ; » c'est-à-dire le vote, sans examen et sans discussion, des dispositions qu'il jugera lui-même les plus salutaires. A aucune époque et nulle part on n'a entendu le premier ministre d'un pays en possession d'un régime constitutionnel, tenir un si étrange langage. C'est que non seulement le déficit grandit et qu'on n'est pas assuré à Rome de pourvoir à tous les services ; c'est que le pays, en outre, s'agite et se trouble. L'association des *fasci* en Sicile s'attaque violemment au fisc obligé de pressurer les contribuables, et ce mouvement se répercute dans les provinces napolitaines et dans les Romagnes également accablées d'impôts exorbitans. On conçoit que M. Crispi ait recours à des expédiens extraordinaires et inconstitutionnels.

A qui ou à quoi l'Italie est-elle redevable de ce douloureux état de choses ? Évidemment à la Triple Alliance, à l'œuvre de M. de Bismarck, également funeste à tout le continent européen, aux générations présentes et futures. Car ce n'est pas tout que d'armer ; qui dit armemens dit dépenses ; qui lève de plus gros contingens, qui fabrique de nouveaux canons ou construit des cuirassés d'un plus grand modèle, doit les payer ; et cette constante progression, avec les découvertes de la science moderne qui se joue des sécurités acquises, ne connaît plus de limite. Cette progression entraîne celle des budgets qui, déjà à l'heure présente, excèdent les ressources normales de tous les États. Et non seulement ces exigences épuisent les revenus, mais elles entravent le travail national, le développement de l'industrie, de l'agriculture et paralysent le commerce ; elles engendrent la misère et le mécontentement ; elles troublent ainsi la paix intérieure et menacent la paix internationale. Il serait puéril de se le dissimuler : le service militaire, obligatoire pour tous, imposant aux gouvernemens le devoir de détourner une grosse part des revenus publics pour créer de nouveaux bataillons et de nouvelles flottes au lieu de les employer au bien et au soulagement des peuples, a, d'autre part, fait surgir ou facilité la propagation de doctrines subversives de tout ordre social. Et cette calamité d'un nouveau genre s'aggrave et se répand en tout pays. On ne connaissait naguère que les socialistes ; nous sommes aujourd'hui en présence des anarchistes, et on nous annonce les sans-patrie. Ces doctrines n'avaient, il n'y a pas

longtemps, que de rares adeptes; elles ont maintenant des représentans dans les assemblées, et le nombre en augmente à chaque renouvellement de la représentation nationale. C'est un fait constant en Allemagne; il vient de s'affirmer en France. Ainsi le flot monte sans cesse, celui des charges publiques comme celui des idées destructives de toute société.

Voilà la paix telle que M. de Bismarck a voulu la garantir à l'Europe; en voilà les fruits amers. Elle met le vieux monde en présence de deux alternatives: la misère ou la guerre; à moins qu'elle ne le conduise à une troisième catastrophe non moins redoutable: la guerre sociale. En présence des faits dont nous sommes tous témoins, nul n'est autorisé à se bercer de l'illusion que chaque nation, en Europe, peut indéfiniment élever ses impôts; telle est cependant l'obligation dans laquelle les a tous enfermés l'ermite involontaire de Friedrichsruhe. C'est la ruine forcée à date plus ou moins éloignée. Le sort de l'Italie en est un témoignage irrécusable, et c'est celui qui est réservé à tous les autres pays fatalement. Chacun en reculera l'échéance dans la mesure de sa richesse nationale, mais aucun n'est assuré de s'y dérober indéfiniment. « C'est, a dit M. de Bismarck avec cet esprit humoristique qui le distingue, la guerre à coups de louis. » Mais quand la provision en sera épuisée, avec quelles réserves fabriquera-t-on ces projectiles d'un nouveau genre? Soyons sérieux et ne nous dissimulons pas que la science, par une dérision du sort, stérilise, en quelque sorte elle-même, tous les sacrifices faits pour mettre et entretenir les forces militaires sur un bon pied, en obligeant sans cesse, par ses découvertes, à les renouveler. En ajoutant tantôt à la résistance des cuirasses, tantôt à la puissance de pénétration des boulets, ou bien à la portée du fusil ou du canon de campagne, elle rend vaines, le lendemain, les dépenses faites la veille sur ses indications (1). Nul ne saurait donc prétendre qu'il viendra un jour ou l'on pourra s'arrêter sur cette pente glissante et sans fin. L'Europe est condamnée à s'y traîner jusqu'à l'épuisement, jusqu'à la révolte de la conscience publique qui préférera, à la ruine et à la misère, la lutte suprême, la lutte pour la vie, comme l'a dit le général de Caprivi. Voilà la paix armée, en voilà les conséquences, voilà où la politique personnelle de M. de Bis-

(1) Autrefois la construction d'un grand vaisseau de ligne, armé de 120 canons, n'exigeait pas une dépense de 3 millions. Les derniers cuirassés, mis à la mer, ont coûté 27 millions. Il en est sur chantier qui en coûteront 30. Autrefois il nous fallait entretenir, dans nos arsenaux, un armement pour une armée de cinq cent mille hommes; il nous faut entretenir aujourd'hui un armement pour une armée de quatre millions d'hommes.

marck a conduit l'Europe entière, peuples et gouvernemens!

Cette redoutable calamité n'est heureusement pas imminente. Un fait nouveau et providentiel y met obstacle, l'entente de la France et de la Russie, l'unique bienfait dont nous soyons redevables à M. de Bismarck. Ces deux puissances, que visait la Triple Alliance, étroitement unies, garantissent à l'Europe une paix honorable. Personne ne suspecte les sentimens de l'empereur Alexandre III. Dans un de ses récens discours, le nouveau chancelier de l'empire allemand rendait un éclatant hommage à leur sincérité. Avec moins de chaleur, mais avec une égale bonne foi, croyons-nous, il reconnaissait que la République nourrit les mêmes dispositions. Les télégrammes que le tsar et M. Carnot ont échangés, au moment du départ de la flotte russe de Toulon, ont porté la même conviction dans tous les esprits. Aucune agression n'est donc à redouter de part ou d'autre. Hâtons-nous de l'ajouter, on ne désire pas plus la guerre à Berlin ou à Vienne qu'à Pétersbourg ou à Paris. Nous ne vivons plus à l'époque où le maréchal de Moltke envisageait la guerre comme une nécessité sociale, comme un bienfait, poursuivant son maître de ses obsessions pour l'entreprendre. Nous n'en sommes pas davantage à ces jours dangereux où l'on croyait devoir profiter de la détresse de la France pour l'écraser à tout jamais. Le jeune empereur d'Allemagne tient quelquefois, à ses troupes un langage qui n'est certainement pas en harmonie avec l'esprit de notre temps. Il leur dit : « Vous ne devez avoir qu'une volonté, la mienne ; qu'une loi, ma loi. » Il s'est montré moins tempéré encore, quand, s'adressant au 4e corps à Erfurt, il prononçait ces paroles toujours regrettables dans la bouche d'un souverain : « C'est ici que *le parvenu corse* nous humilia si profondément ; mais d'ici qu'en 1813 partit l'éclair de la *revanche* qui devait le terrasser. » Évocation imprudente, et qu'on nous reprocherait amèrement s'il en retentissait d'analogues en France! Ces écarts peuvent être mis au compte d'une ardeur juvénile comme d'un sentiment traditionnel dans la maison des Hohenzollern. Car il n'est que juste de reconnaître que l'empereur Guillaume a donné des gages de son ferme désir de maintenir la paix, et nous ne serions pas surpris si nous apprenions qu'il a pris soin de maîtriser, autour de lui, des velléités belliqueuses. Nous avons cité quelques paroles de son chancelier qui autorisent à croire qu'il a toujours répudié toute guerre *préventive*.

Malheureusement, outre les fatales et inévitables éventualités que nous signalions tantôt, reste le mystérieux chapitre de l'imprévu, ce maître du monde, surtout depuis que l'Europe est

divisée en deux camps, aussi prêts à s'entre-choquer que si l'on était à la veille d'en venir aux mains. « Je ne puis aimer, a écrit M. Gladstone, ni les triples, ni les doubles alliances; car, en définitive, le but suprême de ces alliances n'est pas pacifique. La force d'une nation consiste, en dernier ressort, dans l'économie de ses forces. L'avenir de l'Europe, je le crains, est très sombre, bien que, avec la grâce de Dieu, la situation pacifique actuelle puisse durer quelque temps encore (1). » Paroles dictées par une longue expérience à un esprit mûri dans la politique, et qu'on ne saurait trop retenir et méditer.

En effet, dans l'état où est l'Europe, hérissée de canons, de places fortes, bondée d'hommes armés, quelle somme incalculable de sagesse et de prudence ne faudra-t-il pas pour conjurer tout conflit? En 1866, pendant que l'Autriche et la Prusse mobilisaient leurs armées, on demandait à M. de Bismarck comment les hostilités pouvaient être ouvertes puisqu'il n'existait aucune raison légitime d'entreprendre la guerre : « Ah bah! répondit-il, les canons partiront tout seuls. » Voilà l'inconnu redoutable, l'épée de Damoclès suspendue sur la paix du monde. Il ne se trouvera pas, nous voulons le croire, un cœur suffisamment cuirassé, une âme assez peu chrétienne pour hâter l'épouvantable conflagration qui peut sortir de cette situation; mais qui peut prévoir les incidens, rapides, impérieux, ne laissant à personne le temps de la réflexion? Pendant le demi-siècle qui a suivi les guerres du premier Empire, chaque État possédait son budget de paix qui était, en quelque sorte, immuable ; chacun avait son armée avec des effectifs modérés et invariables ; aucun n'inquiétait son voisin. Toute guerre nouvelle exigeait une longue préparation ; on avait ainsi le temps de s'expliquer, les médiateurs pouvaient interposer leurs bons offices.

Les Germains de nos jours nous ont reportés aux premiers temps de leurs ancêtres qui étaient toujours sous les armes, toujours prêts à envahir les territoires limitrophes de leurs possessions. Il a plu au roi Guillaume Ier de Prusse d'augmenter son état militaire, à M. de Bismarck de conseiller à son maître, fort enclin d'ailleurs à l'écouter, de partir en guerre; et le régime pacifique, sous lequel l'Europe avait vécu jusqu'à eux, a été si bien ruiné qu'il n'en reste plus trace. Après avoir remanié, à leur fantaisie et à leur avantage, la carte de l'Europe, ils sont rentrés à Berlin victorieux et chargés de lauriers ; mais ont-ils rapporté à l'Allemagne le repos et la prospérité, le paysan souabe et mieux encore

(1) Lettre adressée à M. Schilizi, directeur du *Corriere di Napoli*.

le paysan poméranien émigrent pour se soustraire aux bienfaits de la politique de M. de Bismarck. Les lourds impôts, la nécessité de conclure des alliances, de rester sous les armes, soit sur la frontière de l'ouest, soit sur la frontière du nord, démontrent au contraire, que le conseiller, d'accord avec le souverain, a inauguré la période des pesans fardeaux et des longues inquiétudes; qu'ils ont jeté le pays sur le chemin de la ruine ou des luttes gigantesques; à moins, comme nous le disions, que la menace d'un autre fléau, la guerre sociale, n'impose à tous les cabinets une entente garantissant aux peuples une ère nouvelle d'apaisement et de concorde.

Avons-nous besoin de dire les désastreuses calamités dont une nouvelle guerre accablerait l'Europe? Chacun de nous les prévoit et en a le sentiment torturant. On ne détruit pas, en une campagne, des armées de plusieurs millions d'hommes; on ne réduit pas des places fortes, semées, en grand nombre, sur toutes les lignes de défense et pourvues de tous les perfectionnemens de la technique moderne. La lutte serait donc longue, meurtrière, dévastatrice pour tous les pays qui en seraient le théâtre, sur le Rhin, sur les Alpes, sur la Vistule. On en a une si angoissante conviction que, souverains et hommes d'État, prenant la parole, tous, avec une égale ferveur, recommandent la paix, et par des professions de foi sans cesse renouvelées, en répudiant toute intention agressive, témoignent de leur ardent désir de la conserver. Mais sont-ils fidèles à ce programme en employant leurs veilles et leurs efforts à préparer la guerre, en maintenant un état de choses qui doit nécessairement l'engendrer? On chercherait vainement, dans l'histoire, un précédent qui autoriserait à le croire. On n'arme pas pour la paix, on arme pour la guerre, surtout quand on y procède à outrance; quand on arme avec cette passion, il arrive toujours un moment où l'on en vient aux prises. M. de Bismarck le savait bien quand il aidait le roi Guillaume à développer l'armée prussienne en luttant contre la représentation nationale, en gouvernant sans budget, en consacrant, sans crédits régulièrement votés, toutes les ressources disponibles au service des forces militaires du royaume durant la première et la plus laborieuse période de son long ministère.

Ils doivent donc orienter autrement leur sollicitude et leurs soins, les souverains et les gouvernemens qui veulent sincèrement dissiper les points noirs qui s'accumulent aux quatre coins de l'horizon. Nous l'avons dit, et nul ne saurait nous contredire, avec le maintien de la situation actuelle, une puissance plus impérieuse que toutes les volontés réunies, la force des choses, ce que les anciens

appelaient la fatalité, nous mènera directement, inévitablement à la guerre ou à la ruine; elle fournit en outre amplement, aux plus détestables doctrines, de puissans moyens de propagande. Avant qu'il soit longtemps, toutes les causes d'un trouble profond, d'une irrémédiable perturbation se trouveront donc réunies : la misère, l'anarchie, une conflagration imminente. Il faudra pourvoir à ces dangers, et, dans cette nécessité, un gouvernement, formidablement armé, tire l'épée, convaincu de tout purifier par le fer et le feu, n'ayant d'ailleurs, devant lui, nulle autre issue pour sortir de l'impasse où il est renfermé. N'est-il pas du devoir de chacun de conjurer, en temps opportun, de pareilles éventualités? Nous nous abusons peut-être, mais nous inclinons à croire que le temps, qui dans de semblables circonstances ne profite à personne, est encore moins préjudiciable, en s'écoulant, à la France qu'aux autres puissances continentales. Le mal qu'il développe est, pour chaque pays, en raison inverse de sa richesse nationale, et nous ne croyons pas émettre une opinion présomptueuse en nous imaginant que nos ressources nous permettent de supporter, plus longtemps que la plupart de nos voisins, la situation internationale qui pèse si lourdement sur eux comme sur nous. Nous pensons néanmoins interpréter fidèlement le sentiment public en France en conjurant quiconque peut y contribuer à rechercher les moyens de résoudre le redoutable problème qui s'impose à la sollicitude comme à la religion des gouvernans de tout ordre; d'éviter au monde des hécatombes qui ne sauraient, quoi qu'il advienne, profiter à la civilisation, et seraient une honte mortelle pour la génération actuelle et un légitime sujet de malédiction pour les générations futures.

Nous avons accompli un devoir en signalant le mal et, pour le remplir en toute sincérité, nous n'avons rien déguisé. Il ne saurait nous appartenir, à un aucun degré, d'indiquer le remède. Il est dans la conscience des puissans de la terre; qu'ils y descendent et ils y trouveront les élémens des solutions pacifiantes. La Triple Alliance est un instrument de défiance et de haine; les faits le démontrent surabondamment aujourd'hui. Elle produira ce qu'elle contient en germe depuis son origine : la ruine ou la guerre, peut-être les deux fléaux ensemble. Si ceux qui l'ont constituée ou qui en sont devenus les gardiens n'en sont pas convaincus, c'est que Jupiter les rend démens pour les mieux châtier. La morale serait un vain mot si cette vérité, que nous a léguée la sagesse des siècles, ne devait pas triompher de notre temps.

Mais la morale, dans l'histoire, a eu raison de tous les abus de la force, et elle ne se démentira pas. Sous l'empire d'un louable

sentiment, des publicistes ont voulu devancer les gouvernemens dans l'œuvre de conciliation que les peuples appellent de tous leurs vœux. Ils ont imaginé des transactions fondées tantôt sur des échanges, tantôt sur des compensations, sans jamais avoir pu se dissimuler que la difficulté capitale est en Alsace-Lorraine. Nous ne saurions les suivre sur ce terrain où les combinaisons le mieux justifiées, celles même qui semblent le mieux démontrées, sont dépourvues d'autorité autant que de sanction. Si la question est du domaine de l'opinion publique à certains égards, elle relève exclusivement, quant aux solutions, de l'initiative et de l'accord des gouvernemens. C'est à eux d'y pourvoir; ils y sont préposés par la plus précieuse des missions entre toutes : celle d'assurer aux nations, dont les destinées leur sont confiées, la paix et la prospérité. C'est la tâche dévolue à la diplomatie. Si on veut lui en laisser le soin, elle doublera ce cap des tempêtes. Que de conflits n'a-t-elle pas conjurés, que de guerres n'a-t-elle pas arrêtées? Fût-elle en présence d'un nœud gordien, elle le dénouerait; notre état de civilisation le comporte et l'exige; ou bien il faudra le trancher, recourir au sabre, et le premier coup porté sera le prélude de désastres qu'aucun siècle n'aura connus. L'œuvre de M. de Bismarck se trouvera consommée par le fer et par le feu bien au delà des limites que son orgueil lui avait assignées. La responsabilité de l'initiateur sera partagée par ses continuateurs. S'ils ne veulent pas l'encourir, qu'ils se hâtent, le temps presse; qu'ils songent qu'une guerre mettra aux prises plusieurs millions d'hommes formidablement armés. « La paix, aurait dit l'empereur Guillaume en apprenant l'accueil fait à notre flotte devant Cronstadt, n'est plus entre mes mains. » C'est une erreur. De tous les souverains de l'Europe, il est celui qui peut plus et mieux lui donner les bases qui lui sont nécessaires pour être durable. Peu de princes, avant lui, ont eu l'heureuse fortune de rencontrer une tâche à la fois plus noble et plus glorieuse.

***

LE MASQUE

CONTE MILÉSIEN

DEUXIÈME PARTIE

Ici, l'étrange narration de M. Raoul d'Hérival est brusquement interrompue; dans le manuscrit communiqué se trouve une subite et profonde lacune. Mais peut-être, l'ingénu récit de M. Evariste Monteil et surtout le curieux journal de son confrère le docteur Labastide nous serviront à la combler.

RÉCIT DE M. EVARISTE MONTEIL

Chroniqueur médical au journal parisien *le Molière*,
Consultations, le mardi, de 2 à 6 heures.

179, rue de Babylone.

Le 12 janvier 1890, à 7 heures du matin, on sonna bruyamment à ma porte. Rédacteur scientifique d'une importante gazette, et moi-même quelque peu répandu dans le monde, je m'étais, la veille, couché assez tard. Je dormais donc encore, me reposant sous l'édredon :

Sex horas dormire sat est juvenique senique;
Da septem pigro...

Or, sans avoir jamais ressenti les fâcheuses atteintes de la vieillesse, — *importuna senectus*, — je ne suis plus très jeune et

j'ai toujours été l'un de ces paresseux réprouvés par Salerne.

Le coup de sonnette m'avait réveillé, et ce fut en maugréant que je vis entrer Martine, ma laborieuse et si dévouée Normande. Elle venait m'annoncer, en termes ancillaires, que M. Baptiste, le valet de chambre du vicomte d'Hérival, réclamait, tout effaré, mon assistance et implorait les secours d'Esculape : les miens. Son maître, affirmait cet homme, était en danger de mort.

Bien que je ne sois plus d'âge ni de situation personnelle à courir le client sous les froidures de l'aube, connaissant les devoirs du médecin, je n'hésitai pas. M. d'Hérival appartient à une famille estimée du Cotentin, mon pays d'origine; il possède une jolie fortune et, figurant alors parmi mes relations mondaines, il me consultait parfois en ami. J'aurais voulu interroger le porteur du message, mais il était déjà parti. Je m'habillai donc à la hâte, dépêchai une collation sommaire (*prandere adversus morbos scutum*) et me rendis prestement à la rue Vaneau.

Dès l'entrée, je constatai un inquiétant désarroi dans la maison. Un crime, assurait la valetaille, venait d'y être commis : on avait assassiné M. le vicomte. Grosse affaire. Sur le palier de son appartement, un fort élégant entresol, m'attendaient plusieurs gens de service : le monsieur Baptiste qui m'était venu quérir, la cuisinière, le concierge, d'autres encore... Quatre ou cinq domestiques pour un seul maître : client d'importance.

— Nous avons soigneusement laissé le corps tel que nous l'avons trouvé, me déclarèrent ces imbéciles... ; peut-être faudrait-il aviser le commissaire de police.

— Oui, mais plus tard. A la science de parler la première : procédons avec méthode... Que s'est-il passé?

— Voici, docteur, me raconta l'orateur de la bande, le parlant beau M. Baptiste. Ce matin, quand je suis descendu prendre mon ouvrage, je fus très surpris de trouver grande ouverte la porte de l'appartement. Bien plus, la chambre de Monsieur était éclairée : sa veilleuse y brûlait encore. Je me suis alors doucement approché (M. le vicomte n'aime pas qu'on le réveille avant 9 heures), et dame! je reculai saisi d'effroi. Le pauvre homme était étendu, sur le parquet, aussi blême qu'un linge, tout pareil à un mort. Il ne respirait plus, ses deux mains étaient repliées contre son cœur; même, sur les doigts, je crus voir — je vis — plusieurs taches de sang. Un cadavre, docteur, un véritable cadavre! A côté, sur le tapis, un couteau dont la pointe...

— C'est la femme! interrompit le concierge.

— Quelle femme?

Ce personnage, façon de *janitor Cerberus* important et solennel, prit de nobles airs de pudeur outragée :

— Quelle femme? Oh! pas grand'chose : une demoiselle de nuit que hier soir, « on » avait eu l'imprudence de « nous » amener. Quel scandale! Une maison où nous logeons un conseiller d'appel! Mais qu'y puis-je? M. le vicomte est propriétaire de notre immeuble et nous n'avons pas à veiller sur sa moralité... Allez, j'en suis certain, c'est elle; c'est la femme! Entrée à deux heures du matin, presque aussitôt sortie.

Cette première enquête ainsi terminée (elle m'était indispensable pour éclairer ma religion médicale, *naturam morborum ostendunt inquisitiones*), je me dirigeai vers la chambre à coucher.

— Voyons cela.

Cela me parut, au premier coup d'œil, un galant par trop bien troussé et n'ayant plus besoin de la rhubarbe ou de l'émétique. Son corps gisait inerte, barrant dans toute sa largeur le seuil de la porte : l'assassin avait dû l'enjamber pour sortir. M. d'Hérival était vêtu de son costume de ville, enveloppé d'une ample fourrure, et, par l'effondrement de la chute, son chapeau avait roulé dans le corridor. Fort exactes, du reste, étaient les déclarations de M. Baptiste : la veilleuse grésillait encore, prête à s'éteindre, et les mains du cadavre étaient repliées contre son cœur. Tout d'abord, j'y constatai quelques éraflures, preuves de lutte évidente, mais, traumatisme négligeable, simples égratignures ayant à peine effleuré l'épiderme. Sur le tapis, j'aperçus un couteau ouvert que je ramassai... oh! misérable « jambette » à la pointe depuis longtemps émoussée, l'un de ces eustaches populaires que l'on vend pour quelques sous dans les bazars. Non, ce ne pouvait être l' « instrument du crime » ; mais, en vérité, me trouvais-je en présence d'un crime?

Ma première impression commençait à se modifier. Aucune trace de sang, ni sur le parquet du couloir, ni sur les habits de M. d'Hérival. Donc, point d'assassinat probable, mais plutôt une vulgaire hémorragie cérébrale, résultat à prévoir de l'existence libertine que menait l'infortunée victime. Pourtant, nul des signes trop connus de l'apoplexie ; point de déviation des muscles faciaux, de hideuse grimace contractile, de mucosités aux lèvres. Toute vie animale me semblait anéantie ; la figure, d'une pâleur de cire, était immobile, le globe de l'œil effroyablement dilaté, la bouche sèche et close ; je n'entendais le bruit d'aucun souffle expirateur. Je voulus interroger le pouls : les deux mains repliées contre la poitrine résistèrent à mes efforts (hum! déjà la raideur cadavérique); je me courbai pour écouter le cœur : les fourrures de la pelisse m'empêchèrent de percevoir la diastole. Enfin je demandai un miroir, et presque aussitôt il se ternit d'une légère buée : l'homme vivait encore.

A tout hasard, j'avais apporté ma lancette. Admirateur convaincu des anciens maîtres, je suis l'un des fidèles croyans en la théorie philosophique des *Inflammations;* j'ai toujours combattu les hérésiarques et défendu *mordicus* notre vieille orthodoxie : la saignée et les purges. J'ordonnai donc aux domestiques de déshabiller M. d'Hérival et de le déposer sur son lit. Ils se mirent à la besogne; mais, à ma vive surprise, les bras du malade refusèrent tout mouvement. Leur contracture ne se pouvait détendre : on les eût dit cloués contre le thorax... Fort étrange, en vérité, un curieux cas pathologique.

— Eh bien, coupez les vêtemens.

On alla chercher des ciseaux, et, durant une demi-heure, on trancha, on dépeça. Pareil à un mannequin le corps se laissait manier, insensible et rigide; enfin il fut mis à nu, puis lourdement porté dans son alcôve. Le jour douteux d'une matinée hivernale éclairait trop peu cette chambre d'entresol; j'avais besoin de plus vive lumière.

— Soulevez les rideaux, commandai-je, et même ouvrez la fenêtre.

J'espérais ainsi qu'une très courte sensation de froid pourrait amener une réaction salutaire : je ne fus point déçu dans mon attente. Un courant d'air traversa la pièce, et, tout aussitôt, j'observai un léger mouvement : les doigts contractés se desserrèrent. Je parvins à les écarter et déchirai alors les derniers lambeaux d'étoffe plaqués contre la poitrine... Eh, eh, qu'était cela? Une ecchymose?

Sur la région précordiale, je venais d'apercevoir une rougeur sanguinolente, aussi bizarre d'aspect que de caractère. On eût dit d'un profond stigmate imprimé dans les blancheurs de la peau par quelque large pointe, tranchet ou coupoir de boucher; blessure toute récente et vermeille encore. La plaie néanmoins n'était qu'apparente; l'épiderme n'avait même pas été entamé. Je repris le couteau ramassé sur le tapis : il ne s'adaptait point au stigmate. Au surplus, sur les vêtemens du sujet, aucune déchirure; leur épaisseur devait écarter jusqu'à l'hypothèse d'une contusion possible... Quoi donc alors? Un effet de la peur? L'action réflexe et mystérieuse du moral sur le physique? Peut-être!... De nombreux exemples me revenaient à la mémoire, et, je vis en l'espèce un admirable sujet d'article : je tenais ma prochaine chronique du dimanche.

En attendant, ma lancette entre les doigts, je demeurais fort perplexe. Le cas était insolite et, du reste, deux illustres professeurs se combattaient en ma pensée. Certes, l'aventureux Broussais n'aurait point eu d'hésitation; mais, plus avisé, Trousseau se

fût abstenu : sa prudence condamnait les solutions hâtives. Il fut, ce jour-là, mon guide, et la dangereuse lancette rentra dans son étui. Pour l'instant, selon nos classiques méthodes, j'ordonnai les révulsifs : sinapismes aux extrémités, sur le front des compresses d'eau froide, et par tout le corps des frictions continues.

— Le vicomte d'Hérival a-t-il un médecin habituel? demandai-je au discoureur M. Baptiste.

— Je ne lui en connais pas. Il n'est jamais malade.

— Tant pis : absence de maladie, abstention du médecin.

— Souvent il parlait de vous, docteur; il vantait...

— Un esprit d'élite, votre maître... Mes soins ne lui feront pas défaut; mais l'état général me paraît grave. Il faudrait avertir la famille.

— Monsieur n'a plus de parens, sauf un cousin éloigné, capitaine de cuirassiers à Sainte-Menehould, un grand chauve que parfois il invite à ses chasses.

— De mieux en mieux; nous allons lui écrire, à ce grand chauve.

Onze heures sonnèrent. Or, ce jour même, à onze heures et demie, j'avais à déjeuner chez moi l'un de mes confrères, l'éminent névrologue Marius Labastide. Tous deux nous avions formé le projet d'élucider *inter pocula* diverses questions physiologiques, et je me sentais en furieux appétit d'aussi doctes agapes. Labastide habite au bout du monde, là-bas dans le parc de Neuilly; il devait s'être déjà mis en route, et mon savant ami a parfois le défaut de se montrer formaliste. Impossible de lui fausser compagnie; il me fallait courir pour le recevoir.

— Observez bien mes prescriptions, répétai-je aux domestiques. Je suis obligé de partir, mais avant ce soir je serai de retour.

Et je sortis.

Ayant un peu d'avance, mon confrère attendait depuis cinq minutes, le *Molière* à la main, absorbé par la lecture de ma dernière « Causerie médicale ». C'est, — et l'on peut me croire, — le premier de nos aliénistes contemporains, mon bien cher camarade Marius Labastide. Demeuré très vert, en dépit de son âge, encore brûlé d'une juvénile ardeur, il me représente ce généreux vieillard qu'a célébré Virgile; mais le jardin qu'il cultive (ici je réclame indulgence pour cette métaphore) a toujours été l'inépuisable champ de la Science. Ancien interne à la Salpêtrière, jadis élève préféré de Lélut, dont il a su reproduire et la prose élégante et les doctes badinages, Labastide publie, chaque année, divers

opuscules d'une incontestable valeur. La « folie géniale » n'a plus de secrets pour lui. Mieux que psychologue ou que moraliste, il a pénétré les cérébrales profondeurs d'un Tasse ou d'un Pascal, d'un Gœthe ou d'un Jean-Jacques Rousseau. L'auteur des *Confessions* est devenu son favori ; il en a démontré la sublime démence, et toute bibliothèque médicale devrait posséder son excellente brochure : *Génie et Lubricité*.

Du génie... il en a su découvrir chez tous les érotiques : les Catulle et les Ovide, les Pétrone et les Apulée, les Boccace et les Arétin, dans le *Satyricon*, le *Décaméron* ou les *Sonnets luxurieux*, en l'œuvre entière d'un Restif de la Bretonne, — que dis-je? — voire chez ce répugnant marquis de Sade, un génie, paraît-il, qu'on n'a pas su « féconder » à Bicêtre... Que peut bien vouloir sous-entendre Labastide avec son verbe « féconder »? Je l'ignore et ne cherche point à le savoir. Trop inventives, selon moi, — peut-être même un peu systématiques, les théories de mon audacieux confrère.

Mais si le philosophe montre parfois quelque témérité, le praticien, en revanche, agit en habile homme. Depuis vingt années ce cher Marius dirige à Neuilly une « maison de retraite » qu'il a rendue fameuse. C'est là, dans l'hygiénique repos d'une banlieue parisienne, parmi les fleurs, sous de frais ombrages, qu'il sait donner à ses cliens le calme ou l'excitation de l'esprit, et sur eux essayer de peu banales expériences. Cette maison, la *Villa Riante*, réussit à souhait ; volontiers la sagesse de certains parens y prolonge le séjour de certains malades, car vraiment, suivant l'antique adage, on y traite le fou selon sa folie. Fondation bienfaisante, mais aussi société commerciale, notre *Villa* distribue de fort beaux dividendes, — sept ou huit pour cent, à chaque exercice : un vrai placement de père de famille. J'ai le bonheur d'en être actionnaire.

Oui, j'ai toujours vénéré ce philanthrope, cet osé chercheur du problème humain, ce disquisiteur si convaincu ; j'applaudis, — non, toutefois, sans réserves, — à l'ingéniosité de ses méthodes, et ma vieille amitié pour lui fera sans doute excuser une digression beaucoup trop longue.

Le repas fut joyeux, mais savant. Mis en discours par certain romanée, présent d'un généreux malade, je parlai de M. d'Hérival ; je décrivis son cas, et Labastide, intrigué, déclara le vouloir connaître. Une heure plus tard, nous étions dans l'entresol de la rue Vaneau.

— Aucun changement, nous annonça M. Baptiste.

Parfait!... Alors, de moi précédé, mon éminent ami pénétra

dans la chambre; il regarda, tourna le corps, le retourna, et, de ses lèvres frémissantes, ne s'échappa qu'un mot :

— *Aïdéisme!*

Aïdéisme : une variété de la *neurypnose* de Braid. Je l'aurais deviné; mais quelle assurance de diagnostic!... Puis, Labastide ajouta, pensif :

— Très curieux sujet... Notre *Villa Riante* le réclame.

Évidemment... Je rédigeai en hâte un télégramme que j'adressai au cousin de Sainte-Menehould, le capitaine de cuirassiers : je m'y faisais pressant et réclamais des instructions. La réponse ne se fit guère attendre, et je la dois transcrire, en son laconisme tout militaire :

« Paris de Sainte-Menehould 540, 27, 1, 12, 4, 15. Plaignons « infortuné parent. Remettons bons soins docteur Labastide. Re- « cueillez. Absolue confiance. Pleins pouvoirs. Cas décès avertir. « Nous héritiers. — Capitaine d'Hérival-Noireterre. »

« Absolue confiance... Recueillez » : l'ordre de la famille était formel.

Le soir de ce même jour, M. Raoul d'Hérival, toujours *aïdéique*, était transporté à la *Villa Riante*... Quant à moi, j'avais accompli ma tâche.

JOURNAL DES OBSERVATIONS CRITIQUES

DE

M. le Dr Marius Labastide

Officier d'Académie, chevalier du Nicham et du Soleil-Levant,
Membre correspondant de la « Phocéenne », de la « Dracénoise » et autres sociétés savantes,
Auteur de nombreux mémoires couronnés,
Directeur de la *Villa Riante*.

VILLA RIANTE

MAISON DE RETRAITE POUR NÉVROPATHES DES DEUX SEXES

Parc de Neuilly, 155, avenue Malakoff, 155.

Établissement sans pareil, confié aux soins d'une illustration médicale, honoré par le séjour de diverses célébrités politiques, artistiques ou littéraires.
Réveil assuré du cerveau; application de la méthode philosophique dite « Labastidienne ».

MENTEM AGITAT MOLES
Labastide, *Spiritualisme réfuté*, p. 3.

CRIS DE L'ORGANISME; CRI DE L'AME...
QU'EST-CE QUE L'AME?
Labastide, *Génie et Lubricité, passim.*

. . . . . .

. . . . . .

Observation DCXLVII. — M. R. d'H. (Raoul d'Hérival), 40 à 45 ans. Anesthésie, apsychie, aphasie, cataplexie et catalepsie; braidisme et aïdéisme.

Entré à la *Villa Riante*, le 12 janvier 1890, 9 heures du soir. Logé dans la *chambre Paracelse, quartier Averroës, département Hippocrate*. Mise en observation continue; soins incessans; médication expectante.

*
* *

DCXLVII (*Suite*). — Ce matin 13 janvier, l'infirmier Galien est venu m'avertir que M. Raoul d'Hérival avait brusquement recouvré l'usage de la parole. Aussitôt, je suis accouru étudier l'intéressant cataleptique. L'anesthésie subsistait toujours, mais l'aphasie avait disparu. Les paroles sortaient, lentement balbutiées, incohérentes, mais toutes pleines d'une poésie trop imagée, quelque peu parnassienne. Certains mots revenaient en ce murmure, que le malade répétait avec amour, les modulant, les susurrant, et comme ravi en extase :

« Là-bas, disait-il... sous le soleil aux javelots d'or, près de la mer aux chansons bleues... Quelle souvenance! »

Homme de loisir, habitué des plages à la mode, M. d'Hérival revoyait-il ses casinos d'hiver, Biarritz ou Monte-Carlo? Évoquait-il ainsi l'image de contrées parcourues en touriste, Naples, Sorrente, Venise et ce divin Marseille, mon cher pays? Je ne pus être édifié ce jour-là... « Le soleil aux javelots d'or; la mer aux chansons bleues. » Expressions outrées, emphatiques, redondantes; mais quelle bizarre envolée de lyrisme chez un oisif, un inutile, un libertin, coureur de trop faciles Vénus! *Cacothymie*, assurément; inexacte perception de sensations réelles. Le soleil ne darde point de javelots, et pourtant un aède y croyait voir l'archer olympique, l'*argyrotox*. La mer ne fredonne aucun *leit-motiv* : un wagnérien cependant la voudrait accompagner sur le piano. Tout poète, tout musicien est, au demeurant, un *cacothyme* : la vésanie les habite, à l'état latent. Plusieurs de nos anciens aliénistes, Moreau (de Tours), Brière de Boismont, avaient déjà noté cette curieuse aberration de l'évidence, — selon moi, le premier symptôme du génie. Peut-être en déboîtant le sensorium de M. d'Hérival y pourrait-on trouver sous le pôle spurzheimien quelque développement excessif de l'organe *surnatu-*

ralité. (*Vide* Spurzheim, *Loi naturelle de l'homme;* j'ai d'ailleurs commenté cet ouvrage, Germer Baillière, 1878.) Il nous faut attendre l'autopsie.

Pour le moment, médication anodine : la méthode expectante.

*
* *

DCXLVII (*Suite*). — Quel cas vraiment insolite et rare en son espèce! J'en demeure presque étonné moi-même.

Aujourd'hui 14 janvier, négligeant mes autres pensionnaires, je m'étais installé au chevet de M. d'Hérival. Tout d'abord, l'état du sujet m'avait sensiblement paru le même. Mon dormeur gisait immobile, enchaîné par une ankylose générale; sa bouche continuait à parler, bégayante et pâteuse : le cerveau sécrétait encore du délire, — mais quel délire! Le malade se croyait un personnage de la comédie antique; il se disait esclave, *famulus*, dans la maison d'une courtisane, et s'affublait du nom servile de Parménon... Réminiscences classiques; souvenirs de collège? Hypothèse assez peu plausible chez un futile clubman, assurément un illettré. Il me fallait vérifier, cependant. Possesseur d'une intéressante bibliothèque, je me fis apporter les deux comiques latins et commençai de feuilleter leurs scurriles bouffonneries... Oui, rechercher d'abord en sa causalité toute cause première et deviner la logique des illogismes apparens fut et sera toujours l'habituel procédé de ma méthode.

« Parménon », *id est :* « serviteur attaché à son maître », disait mon édition *Variorum* — Elzévier, 1644... Attaché à son maître : une rareté paléontologique, ma foi! espèce mal domestiquée, disparue sans retour... Chez Plaute, aucun personnage de ce nom; en revanche, trois Parménon dans l'œuvre de Térence. Mais qui d'entre eux choisir, et lequel de ces trois gaillards travaillait la mémoire de M. d'Hérival?

Tout à coup, sur le cataleptique je remarque un tressaillement. Le corps remue;... il s'agite;... la tête se relève;... un cri sort de sa bouche, et le bras s'allonge, indiquant la fenêtre. Que se passe-t-il donc? Je cours à cette fenêtre... Rien. L'avenue Malakoff s'étendait, solitaire; pas un visage humain sous les platanes dénudés... Si! toutefois. Sur un banc et dans le givre une femme était assise, vulgaire souillon qui regardait la *Villa Riante.* Je revins à M. d'Hérival... L'agitation allait en s'augmentant. L'œil brillait, la poitrine se soulevait anhélante; les bras serrés contre le thorax semblaient enlacer quelque invisible maîtresse. Et bientôt, câline, veloutée, harmonieuse, nous soupirant des sons

d'une infinie douceur, la voix en longs sanglots se fit entendre :

« Hélas! ma Callista... mon adorée, hélas! A mes jeunes étreintes peux-tu préférer de séniles caresses! O misérable moi! — ô toi, plus misérable encore! Une rage douloureuse fait bouillonner mes veines; des larmes ont gonflé mes paupières... Tombez, mes pleurs, coulez, sang de mon âme; et puissiez-vous éteindre le feu qui me dévore! »

Mais soudain, un nouveau cri. Derechef, la main s'allongea, suppliante; un lamentable soupir, puis, la tête s'affaissant en arrière, le corps reprit sa rigidité cadavérique... Fort intrigué, je retournai à la fenêtre : la femme avait disparu.

Je demeurai ébahi. A qui donc s'adressaient la flamme de ces regards, la désespérance de tels sanglots? A l'humble créature assise devant la maison, cette mendiante du coin des rues? Telle une bête en ardeur, à travers clôtures et murailles, le mâle avait-il flairé la femelle? Peut-être... Mais alors le DCXLVII était un de mes chers érotiques, un précieux sujet d'étude : j'allais pouvoir en faire un collaborateur!

Rentré dans mon cabinet, je me pris à méditer. Tout, chez ce bizarre client de mon ami Monteil, me semblait digne d'un passionnant examen. Vulgaire boulevardier, mondain étranger à la Muse, et si brusquemment poète! — poète en progression continue : hier simple moderniste, aujourd'hui antique à la manière d'Horace. Oh! oh! c'était le génie, cela; mais le génie ayant besoin d'être fécondé...

Et que personne, en me lisant, ne se méprenne sur la portée de ce mot « fécondation »! Certes, je n'ai jamais nourri le sot projet de transformer la *Villa Riante* en usine productrice de Sophocles ou de Molières, de Platons ou d'Aristotes. Cet ambitieux dessein serait par trop risible, et, médecin des fous, on me devrait loger moi-même aux Petites-Maisons. Non; mais pareil à ces hardis chercheurs du moyen âge qui, dans les ladreries ou les chartres royales pratiquant leur *experimentum*, découvraient les attaches de certains muscles, apprenaient à connaître l'ossature du squelette, je voudrais saisir sur le vif tout le jeu du cerveau lorsqu'il sécrète la pensée. Je puis efficacement manier tant et tant de ces *animæ viles!* Me condamne qui voudra, — peu m'importe. Ma vie, mon honneur même, à la Science transcendantale!... « Je le pansai, aimait à dire Ambroise Paré, Dieu l'a guari. » Donc, à Dieu, — si « l'hypothèse non négligeable » est d'aventure une réalité, — à Dieu seul de guérir : moi, j'étudie. Eh morbleu, les physiologues de la jeune Amérique en ont osé bien d'autres! *Go*

ahead! Comme eux, je prétends marcher; je veux courir, et nul n'aura le pouvoir d'arrêter mon élan.

Or, de toutes les inflammations cérébrales, la céphalite du métaphysicien, celle du littérateur, m'ont toujours paru les plus intéressantes à étudier. Comment se forme et se développe le sensorium d'un Socrate ou d'un Pascal? Deux fous bien avérés (Lélut l'a doctement établi), le philosophe au démon conseilleur et le janséniste à l'amulette; deux génies cependant. Quoique ou parce que? Exaspérant problème qu'il faudrait enfin élucider : je cherche... « Génie, atome incoercible, » a dit ce grand Diderot; j'ajouterai : atome fécondable. Un de mes émules, Moreau (de Tours), nous raconte qu'à une jeune hystérique il sut faire procréer un style plus pénétré de mystique magie que la prose des Fénelon ou des François de Sales. Pourquoi n'obtiendrais-je pas de semblables produits?

Oui, mon devoir est à présent tracé : demain, au cas DCXLVII, la méthode labastidienne.

*
* *

DCXLVII (*Suite*). — La méthode Labastidienne!... Dans une de mes brochures devenue populaire (oserai-je ici parler sans fausse modestie?), portant un audacieux cartel à la sainte routine, je me suis écrié : « Qui donne au rossignol ses trilles, son rugissement au lion? L'altruisme sexuel. Qui met au cœur de l'homme ardeur, audace, énergie, talent? L'attraction féminine. Que dis-je? De l'éros exacerbé jaillit parfois l'étincelle du génie. Béatrix meurt, et Dante conçoit l'idée de la *Divine Comédie;* Mme d'Houdetot coquette et se refuse : du sensualisme excité d'un Jean-Jacques naît aussitôt *la Nouvelle Héloïse*. Inspiration du poète, presque toujours enfant de l'éréthisme... Ah! si l'on pouvait provoquer, contraindre même au génie le cerveau supposé « génial », — quelle innovation thérapeutique et quel bienfait pour notre humanité! » Ces conclusions, je le sais, firent jadis quelque bruit dans le monde, et ma nouvelle méthode est résumée en ces dix lignes. Rationnelle, originale, si philosophique! Pourtant l'Académie des sciences morales refusa de couronner mon mémoire, et, lors de ma récente candidature, l'Académie de médecine m'a dénié ses voix. « Homme à systèmes, » ont dit, de moi, certains jaloux. Oui, Messieurs; mais tous gens à système, les novateurs, les hardis ouvriers de nos révolutions! Au surplus, en dépit de vos critiques, je m'acharne à mes expériences. *Etiamsi omnes, ego non.*

Ce jour-là, cependant, 15 janvier 1890, — date mémorable en l'histoire de ma vie, — je m'étais levé perplexe. Un doute me tourmentait. J'étais bien résolu de tenter sur le DCXLVII la

méthode Labastidienne; mais elle est d'une application délicate, expérimentale plutôt que curative. Je prends certain sujet et l'enveloppe d'effluves passionnels, ou, pour m'exprimer en un français banal, je m'efforce à le rendre amoureux; puis, supprimant tout d'un coup le courant altruique, c'est-à-dire la présence de la bien-aimée, j'isole mon patient et lui procure ainsi le choc d'une fécondante souffrance.

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître.

Soigneusement je note alors chacun des mots, des cris, des gestes, des soupirs de mon désespéré et les compare avec les créations des génies les plus authentiques : Eschyle, Shakspeare, Corneille, Racine même; Kean ou bien Frédérick. Hélas! combien les fureurs d'Oreste, la jalousie d'Othello, les ardeurs adultères d'une Phèdre et d'une Roxane, m'ont souvent paru inférieurs aux formidables rugissemens de la bête humaine! J'ai de nombreux cahiers remplis de stupéfiantes observations. Mais, trop souvent aussi, plus de brutales convulsions que de divine poésie.

Avec M. d'Hérival, j'avais bonne espérance... Et pourtant, ce matin-là, oui, je m'étais levé perplexe. Où trouver « l'enveloppant effluve », me procurer l'Elvire de qui la mort fait soupirer à Raphaël les stances du *Crucifix?* l'infidèle amante qui fait hurler à son amant les blasphèmes de la *Nuit d'Octobre?*... Au quartier *Hypatia*, — celui du sexe féminin, — la matière expérimentale était, en ce moment, absente : pas une de mes habituelles pensionnaires, femmes compositeurs, peintres, statuaires, poètes ou romanciers. J'y gardais bien une économiste, candidate à la députation; mais si vieille, si prétentieuse, si personnelle, si peu excitante. Oh! la triste muse inspiratrice!... et d'ailleurs, se fût-elle prêtée à l'expérience, j'aurais, pour ma part, ressenti d'insurmontables scrupules à l'employer. J'ai toujours conservé intact le préjugé du décorum.

Deux coups frappés à ma porte m'arrachèrent de ces méditations. Balbutiant et timide (je lui fais toujours peur), le concierge de la *Villa Riante* entra dans mon cabinet.

— Salut, monsieur Fagon. Vous avez à me parler?

Un maroufle accompli, ce concierge Fagon : ivrogne et colérique, un franc animal; mais le nom de cet homme avait naguère déterminé mon choix. Oh! ce n'est pas chez ce butor que jamais sommeilla le génie. Fort peu intéressant, l'ancien gendarme; toutefois, vers le pôle antérieur il porte au front de curieuses protubérances : l'organe des *localités*, j'imagine. Nous palperons cela.

— Monsieur le directeur, me dit-il,... c'est la femme.

— Quelle femme?

— Une particulière qui, depuis quelques jours, moucharde autour de l'établissement. J'ai voulu l'expulser hier; elle n'a obtempéré qu'avec rébellion. La gueuse est de retour.

— Eh bien! chassez-la de nouveau.

— Nonobstant ma consigne, elle refuse de partir.

— Que désire-t-elle?

— Voir M. d'Hérival.

— Le DCXLVII!... Mais c'est Dieu, s'il existe, qui nous l'envoie!

Je venais de sursauter; un éclair avait soudain illuminé ma nuit. Cette « gueuse » devait être le gibier, l'excitant altruiste qu'en dépit des obstacles, hier, avait éventé mon œstromane... Et ils se connaissaient!

— Amenez-la, monsieur Fagon, vite et vite!

— J'obtempère, monsieur le directeur.

Quelques instans plus tard, la « particulière » était introduite.

En la voyant entrer, je poussai un cri d'admiration. La merveilleuse horreur! Prognathisme maxillaire digne du Muséum; dolichocéphalie d'un Canaque; crétinisme apparent d'un Valaisien : toute la bestialité faciale de l'anthropoïde primigène! Vraiment superbe, le spécimen de ce dérivé simiesque. Ah! si mon illustre ami Broca avait pu vivre assez pour mensurer ce crâne!... A grand'-peine je parvins à dominer mon émotion.

Modeste et pourtant assuré, le monstre se tenait devant moi, attendant mes paroles. Sa toilette, pour la saison, était au moins bizarre. Entièrement habillé de blanc, il portait une robe de méchante cotonnade, et un long voile de mousseline, guimpe ou béguin, lui cachait les cheveux. La malheureuse devait geler dans cet accoutrement burlesque; ses yeux, — des yeux noirs très brillans, — larmoyaient; des marbrures de froid lui décomposaient le visage; ses dents, — très jolies, ses dents, — claquaient grelottantes... Et, plus j'étudiais sa figure, plus me revenait un souvenir assez récent. Où donc avais-je aperçu déjà le museau de ce chimpanzé?... Dans quelle baraque de la foire? à la vitrine de quel préparateur anatomique?... Ah! oui, je me rappelais : certain soir, chez Sylvius, un vendredi de bouillabaisse nationale. Cette fille s'était impudemment glissée dans la salle du restaurant; elle y avait débité vingt sornettes, et les garçons l'avaient jetée dehors. Sans doute un caporal en délire de l'Armée du Salut.

Après quelques minutes d'émerveillement muet, je procédai à l'interrogatoire :

— Depuis trois jours on vous signale rôdant autour de notre maison...

Elle m'interrompit :

— Et depuis trois jours je regarde, j'écoute, j'attends.

— J'ignorais ce détail... Que désirez-vous?

— Le revoir.

— Le revoir?... De qui parlez-vous donc?

— Vous le savez très bien.

— De M. d'Hérival?

— Oui, puisque tel est son nom en notre vie seconde.

— Vie seconde?... de l'hébreu pour moi! Soyez plus claire : je ne comprends pas.

— Qu'avez-vous besoin de comprendre?

— Réponse impertinente!... Enfin, qui êtes-vous, que faites-vous?

— J'expie.

— Singulier métier... Comment vous nommez-vous?

— Rédemption.

— Nom espagnol?

— Nom de tout pays.

La colère commençait à me gagner; se moquait-on de ma patience?

— Bagasse! trêve de facéties... je vous connais, la belle.

— Alors, priez pour moi.

— Vous êtes une salutiste.

— Non, mais une humble servante de l'Éternel-Maintenant.

— L'Éternel-Maintenant? Qui cela?... le nommé Dieu? Hypothèse.

— Certitude.

— Très forte, ma révérende!... qu'en savez-vous?

— Il m'a parlé.

Je sursautai de joie... Parbleu, encore une autre : la démence religieuse... Ah! Pascal a raison: « Les hommes sont si nécessairement fous, que ce serait être fou, par un autre tour de folie, que de ne pas être fou. » Oui, tous des fous. Et moi-même... Oh! moi, c'est différent.

La sœur prêcheuse m'amusait; je crus pouvoir risquer ma plaisanterie voltairienne.

— Bah! il vous a parlé? Lui? l'Éternel-Maintenant? Au son des rebecs ou des ardavalis?... Parlé de sa bouche d'ombre ou de sa voix d'abîme? Et vous avez contemplé l'auguste face?

Suivant un vieux précepte, je « follais avec le fol ». Mlle Rédemption ne parut pas même s'en douter :

— Non, mes yeux s'ouvrent à peine aux éblouissemens du Jour, et à l'enfant nouveau-né on doit ménager la Lumière. Mais la Pitié Suprême a daigné m'envoyer l'un de nos protecteurs, de ses divins Éons : la douce et bonne Isis.

— Isis! la tête à cornes du musée égyptien? Vous adorez Isis!

J'étais abasourdi... Quel vent d'insanité passe donc sur mes contemporains! Armée du Salut, spirites, swedenborgiens, bouddhistes, druides, roses-croix, satanistes, sârs chaldéens, kabbalistes, mages envoûteurs! .. et j'avais devant moi une prosélyte au culte d'Isis!... Renversant!

Je demeurai, pour un instant, pensif. La visiteuse, d'ailleurs, commençait à m'intéresser; sa bizarre dévotion allait me pouvoir fournir un chapitre à certain volume que je prépare : tout un long ouvrage documenté sur les *Visionnaires contemporains*, genre Mélanie Mathieu et Bernadette Soubirous.

— Comment converse-t-on avec Isis? lui demandai-je.

Elle sembla quelque peu hésitante; mais bientôt les cavités de ses yeux s'allumèrent, sur les hideurs de son visage un faible incarnat se répandit, et mon illuminée parut obéir à une irrésistible impulsion... Peut-être espérait-elle me convertir.

— Pour entendre la Voix, fit-elle avec solennité, l'âme doit traverser d'abord les âcres délices de l'*énôse*...

— Un moment!... *Enôse?* voulez-vous dire : extase?

— Oui : l'absorption passagère des innumérables créatures en l'Unité créatrice. Les âmes rudimentaires elles-mêmes, l'animal et jusqu'à la plante peuvent connaître l'énôse.

— Un jargon renouvelé des Grecs, soit!... Comment donc traversez-vous ces « délices » de l'extase?

— Durant l'adoration nocturne, en la vigile obsécratoire. Suivant nos anciens rits, il faut avoir jeûné longtemps, veillé et veillé pendant trois, sept et douze nuits, sans relâche, sans faiblesse, afin de mieux anéantir notre ennemi : la « bête ».

— Le corps? le tout soi-même?

— Non, la mauvaise partie du nous-même... Puis, il faut être affranchi des liens charnels, avoir refréné l'ignoble concupiscence. « Je suis pur, je suis pur! » doit-on, sans mentir, pouvoir murmurer à Dieu.

— Un affreux tyran, votre Dieu! Il exige l'impossible.

Je haussai les épaules, car j'ai toujours condamné ces dangereux apôtres de la continence absolue, ces charlatans mystiques dont la doctrine a pour infaillible résultat le transport au cerveau, l'aberration des sens et de honteux délires. Mais, bah! la prédicante ne m'écoutait guère; joignant les mains et gonflant la voix, elle poursuivit, en s'exaltant :

— Dans le silence, en les demi-ténèbres du sacraire, à la flamme des neuf trépieds toujours brûlans et d'où s'exhalent de symboliques senteurs, l'âme s'alanguit, plus ardemment aspire, aime de plus d'amour. Au fond de la chapelle, sous l'ombre peuplée de

religieuses terreurs, se dresse un édicule d'albâtre; et c'est là qu'habite en sa terrestre gloire l'image d'Isis, l'Éon puissant et secourable. Durant la nuit entière, et sans défaillance, la suppliante qui espère et qui attend ne doit pas quitter du regard le radieux visage de la Bonne-Mère. Elle est si belle; elle est si douce à contempler! Une épaisse chevelure ondule, bleutée, sur les célestes épaules; des roses aux capiteux parfums lui couronnent la tête; un disque brillant lui surmonte le front, qui bientôt devient une splendeur, un éblouissement de lumière. Sa robe, neigeux tissu de lin, peu à peu chatoie irisée; elle revêt tout l'éclat du jour, tandis que, pareil à la nuit, au long de l'adorable corps tombe un manteau où scintillent des étoiles. De sa main gauche Isis tient un sistre d'airain, et de sa droite levée elle bénit le monde... Or voici que mollement le sistre s'agite; une croissante vibration traverse le silence, et, plus douce encore que le chant de nos prêtres, une ineffable harmonie pénètre au cœur de l'agenouillée. O délice! ô ravissement! Son corps chancelle, étreint par une ivresse inconnue; il frissonne, il se pâme, avec volupté il agonise, et soudain il tombe sur la dalle ainsi que tombe un mort... Aussitôt, là... oui, là... devant l'âme exaucée, Isis descend de l'autel; avec lenteur elle avance; elle approche en souriant; telle une mère caressante, elle enlace de ses bras l'enfant qui l'implore; des blancheurs de ses mains elle essuie les yeux mouillés de pleurs... « Clémente! c'est donc toi, Clémente! » Alors, émue de nos misères, propice et favorable...

— La déesse vous parle, m'écriai-je en interrompant. L'halluciné est parvenu au neuvième degré de l'amour séraphique : il peut entendre Dieu... Je connais mes auteurs.

— Bien qu'étant une humble ignorante, je connais également, répliqua la discoureuse.

Et, pareille à un écolier qui m'eût récité son catéchisme, elle se mit à énumérer les neuf formules ascendantes inventées par les mystagogues :

— La *solitude*, le *silence*, la *suspension*, l'*inséparabilité*, l'*insatiabilité*, l'*infatigabilité*, le *ravissement*, la *suprême langueur*, l'*enôse*.

— Parfait!... Eh bien, un simple cas pathologique, ma pauvre amie. Certains de mes pensionnaires, — de drôles de saints, je vous jure, — ont aussi vu le nommé Dieu... Venez donc habiter chez nous, à la *Villa Riante*.

L'adoratrice d'Isis réprima un frisson indigné; cette fois ma plaisanterie lui avait déplu.

— Conduisez-moi à M. d'Hérival, fit-elle sèchement... La Voix m'a dit : « Va-t'en vers le réincarné. » J'obéis.

D'Hérival, un réincarné! De mieux en mieux : la folie des spirites à présent.

— Et que lui voulez-vous, ma révérende, à ce réincarné?

— Son cruel souvenir est devenu ma torture. Autrefois criminel, il expie, — expie autant que moi. Je viens lui révéler l'histoire de sa vie première, dessiller ses yeux, le ramener à nous, et, selon nos saints rits, accorder mon pardon.

Du sacro-saint galimatias. J'y désirais un éclaircissement :

— Ainsi, chère demoiselle, vous adorez Isis?

— Filiale vénération; culte de gratitude à la Sœur, à l'Épouse et à la Mère : à la Femme. Isis personnifie l'Amour.

— Pur symbole, j'imagine.

— Un attribut de Dieu, émanation divine : la Pitié suprême adoucissant la suprême Justice... Symbole, oui; mais entité personnelle et vivante.

— Enfin, un autre manitou!... On adore donc Isis, maintenant, à Paris?

— Nos temples abattus sortent de leurs décombres : ils remontent vers les cieux.

— Où logez-vous votre déesse? A Bicêtre ou à Charenton?

Un dédaigneux silence; je poursuivis :

— Paroisse de Sainte-Isis, peut-on la visiter?

— Nos portes vous sont ouvertes; mais ouvrez d'abord votre cœur.

— Sublime!... Parlons un peu de Raoul d'Hérival. Ce monsieur aurait déjà vécu?... C'est un réincarné?

— Comme toute poussière humaine. La mort n'existe pas; elle n'est qu'un renouveau de la vie. Éternité de Dieu : pérennité de ses créations.

— En ce cas, j'ai dû me nommer Épicure... Vraiment, ma pauvre fille, vous croyez à ces absurdes contes?

— Qui ose dire « absurde » dit simplement : « plus haut que ma raison. »

— Et combien de fidèles en vos sanctuaires?

— Mais vous-même, demain, si la Voix vous appelle.

— La Voix?... peuh! pour me convertir, il faudrait tant de discours de l'Éternel-Maintenant!

Elle me toisa, méprisante :

— Des blasphèmes! soyez donc plus modeste, infime atome englouti dans les immensités!

Tudieu, quelle fanatique... Dois-je l'avouer? je me tenais à quatre pour ne pas sonner une infirmière qui m'aurait coffré cette Marie Alacoque en la chambre *Helvétius*. Mais non; pas d'actes

illégaux, je les réprouve : même à la *Villa Riante*, la loi est toujours la loi.

L'heure cependant pressait (l'après-midi déjà) : on perd un temps précieux à bavarder de la sorte. Je fis appeler le surveillant Galien; il m'arriva tout doucereux :

— Heureuse nouvelle, monsieur le directeur; notre malade est guéri.

— Des bêtises!

— Absolument guéri, et il demande à partir.

Je haussai les épaules. Demander à partir : incontestable indice d'épimanie prochaine. Je les connais si bien, mes gaillards et mes gaillardes! A les en croire, ils seraient tous guéris, et mon laboratoire n'aurait plus qu'à fermer ses portes.

L'infirmier continua :

— M. d'Hérival a toute sa raison. Ce matin, il s'est réveillé fort surpris de se trouver parmi nous. La crise a disparu. Il voudrait vous parler.

— Sans l'écouter, nous saurons l'entendre.

— Il s'irrite, il s'indigne; même il menace d'écrire au procureur de la République.

— S'adresser au parquet?... Comment, vous, Galien, un ancien clerc d'huissier, pouvez-vous avoir peur de pareilles sornettes?

— Sornettes tant qu'il vous plaira, monsieur Labastide, mais je crains...

Il ne put achever. La porte fut ouverte, et d'Hérival entra dans mon cabinet. Ce sournois de Galien n'avait pas clôturé la chambre Paracelse : un coup monté, sans aucun doute. J'aurais dû me défier plus tôt de ce résidu de la basoche parisienne.

Très calme, hautain, presque impertinent, mon pensionnaire marcha vers moi :

— Je vous admire, Monsieur. Ainsi, me voilà dans une maison de fous! Vraiment, vous ne manquez pas d'audace! De quel droit m'avoir...

Je lui coupai la parole.

— Regardez donc un peu de ce côté... Là, oui, là, s'il vous plaît.

Et, du doigt, je désignai la femme renfoncée dans un coin de la pièce. Il tourna la tête, aperçut, et soudain jetant une vibrante clameur :

— Toi! s'écria-t-il.

Alors commença une scène, — la plus merveilleuse des scènes de vésanie. La figure du sujet reprit sa rigidité de la veille; ses

yeux parurent sortir de leurs orbites; puis ils se dilatèrent, hagards, aveuglés, effrayans, et d'Hérival se mit à réciter, tantôt parlant, mimant tantôt, un fantastique monologue... Derechef, il se croyait l'esclave Parménon.

Moi, j'avais pris la plume et j'écrivais.

*
* *

Immobile d'abord, puis par degrés s'exaltant, il parut écouter avec attention; l'homme était furieux, grinçait des dents, trépignait, crispait les poings. Courant ensuite à la fenêtre, longuement il examina le ciel. Et il poussait de bruyans soupirs, sanglotait avec de lamentables gestes. Sa voix bientôt se fit entendre, — murmurante au début et trop confuse :

« ... Leurs baisers... les infâmes... mourir... ah! mourir... Amenti, l'abîme et sa moisson; le sceptre qui protège, le fouet qui châtie... N'importe; tuer, mourir après... Les morts... on ne doit plus aimer chez les morts. »

Mais ces paroles ne m'arrivaient qu'à grand'peine; je n'osais les transcrire. Le sens de certains mots m'échappait : « Amenti?... la moisson de l'abîme?... le sceptre qui protège, le fouet qui châtie?... » J'avais mal entendu. Enfin, la voix s'accentua, plus distincte, et je parvins à comprendre.

« ...Dissipant l'ombre mauvaise, le soleil, aux yeux des vivans, va bientôt reparaître; déjà l'étoile du matin pâlit à l'horizon. C'est l'heure attendue!... le moment que j'épie où l'augustal Valerius Afer s'arrache aux étreintes de Callista... Je l'entends :

— Esclave, entr'ouvre-moi la porte donnant sur la ruelle; je ne veux pas sortir par le forum : les veilleurs de nuit pourraient me reconnaître.

« Vil et pusillanime, ce vieillard. J'obéis. Il se dandine, rajuste sa toge, et, se frappant la cuisse :

— Par Hercule! bel enfant, César est dieu, mais Callista plus divine encore! Tous les plaisirs que Mars goûta près de Vénus m'ont été prodigués dans cette couche d'ambroisie.

« Obscène imbécile, avec ton jargon latin!.. Ah çà, ne va-t-il point partir? Non; de son œil de bête luxurieuse, il me dévisage et, toujours ricanant :

— Sais-tu, l'ami, ce qu'en mai fleuronnant, à Carthage, fredonnent nos éphèbes? un fort joli refrain : « Aime aujourd'hui, toi qui n'aimas jamais; et toi qui aimais hier, aime encore aujourd'hui... » J'obéis au conseil; avertis Callista : je reviendrai ce soir.

« Oh, ce soir, ce soir, crapuleux priape, tu ne la verras pas!.. Il s'évade, s'enfuit comme un larron furtif; il se hâte vers son toit

conjugal. Tout à l'heure, endossant le laticlave, cet homme, cet époux s'assoira dans son prétoire; il condamnera les adultères, exaltera la sainte pudicité, invoquera les chastes cieux. Un magistrat de Rome!... Je referme la porte... Dans la maison, chacun repose encore : à nous deux, Callista!...

« ...Callista? non, Ahmès la prêtresse d'Isis renégate, l'échappée du sanctuaire, la vierge devenue courtisane. Ces Grecs l'ont appelée Kallistè — très belle — et le Romain Valerius en a romanisé le nom. N'est-elle point l'infâme appartenance de ce vieillard, de cet ignoble entreteneur?... Oh! oui, trop belle!... Moi, pour tous ces gens-là je suis « Parménon »; Pakrour sonnait trop mal à leurs oreilles délicates... Immondes étrangers! Ah! si par le fer et par le feu l'on pouvait extirper cette plaie de notre Égypte! Mais non, Isis ne veille plus sur la terre de Kem; elle se complaît beaucoup trop parmi les morts... Callista! sur toi j'aurais voulu venger nos dieux, châtier un sacrilège, te... je n'ai pu. Cœur de valet qui ne sait que pleurer!...

« ... Pourquoi donc, m'enlevant tout petit, des marchands éthiopiens ont-ils osé me vendre comme esclave? Là-bas, dans l'île de Philœ, sous l'ombre sanctifiante des portiques, une pauvre femme se désespère, qui m'appelle. Et pourquoi les magistrats latins n'ont-ils pas condamné le rapt d'un enfant libre? Des bandits, ces gens de la toge! Avec les voleurs ils partagent le produit des vols. Leur paix romaine!... Et c'est pour l'un de ces hommes, le plus taré de tous, que Callista, trafiquant de sa chair, anéantit son âme et prostitue nos dieux. Son corps par sept fois consacré, — un prostibule! Nos prêtres, je le sais, ont pris le deuil; de nos temples a monté un cri de honte. Mais les prêtres ne sauraient frapper, ils ne peuvent encourir l'impureté inexpiable... Et puis, Hermès doit en secret aimer...

«... Hermès! quel étrange, quel effrayant personnage! Prêtre de l'Innominable, hiérophante de l'Indivisible. Un superbe; mais si magnifique lorsque vêtu de lin il célèbre nos mystères! La pâleur de son visage m'a toujours épouvanté. Cet homme a pénétré, sans doute, les insondables abîmes d'où l'être humain ne revient qu'avec une blancheur de tombeau; il connaît le secret formidable, — le secret de la Vie et de la Mort : il a vu Dieu. Oui, car son œil a gardé quelques parcelles de l'incréée Lumière; étincelle éblouissante, il fascine, il ordonne, il contraint... Hier, Hermès m'a regardé, et j'ai compris... C'est moi qui dois punir; moi qui dois tuer; moi qui par le sang laverai la souillure... Voyons : le couteau! Il est là, caché sous ma tunique. L'autre jour, Johannès, le boucher nazaréen, me l'a cédé pour quelques sesterces. Un brave garçon, le Nazaréen; chaste et très dévot à

son idole. Comment peut-il adorer le museau d'un âne? Je le convertirai... Bon couteau! son large manche emplit la main; lame syrienne... Montons...

« ... Attends encore, Pakrour; et surtout pas d'hypocrisie... Est-ce vraiment nos dieux que tu prétends venger? Ose le dire, malheureux; sois franc avec toi-même. La renégate, l'indigne Callista, tu l'aimes et tu en es jaloux. Jaloux! Depuis ce jour maudit où, par caprice de sens blasés, elle te prit dans ses bras, tu l'aimes et tu souffres; tu souffres et tu supplies; elle t'excite et s'amuse... En vérité il faut qu'elle meure... Oui, mais ensuite? Les licteurs me flagelleront; de leurs fers brûlans ils fouilleront mon corps; les soldats me cloueront sur une croix... *Veh!* torture passagère, moindre souffrance que mon amour. Je veux la tuer, mourir après... Mourir? mais, l'Amenti, la sentence de nos dieux?... Lâche, lâche! tu le sais bien, ces dieux t'acquitteront : tu travailles pour leur gloire. D'ailleurs, on ne doit plus aimer chez les morts... Entrons...

«... La voici. Épuisée, elle sommeille; à pas très doux, je m'approche... Qu'elle est ainsi charmante, en le manteau de ses noirs cheveux épandus, avec ses longs yeux clos qu'azure une auréole, la transparente et lascive pâleur de son visage, sa bouche purpurine qui s'entr'ouvre encore, ayant à tous donné l'aumône d'un sourire!... Oh! rage impuissante! ces cheveux, ce front, ces yeux, cette bouche, — éperdument des lèvres s'y sont posées, qui ne sont pas les miennes!...

« ...Avec langueur pend une main mignonne, tout abandonnée. Je m'agenouille; chastement je l'effleure d'un baiser... Tiens, qu'est cela? Sur la main, au doigt paramèse, une bague! Je ne la connaissais pas :... une bague d'orfèvrerie latine, telle qu'en portent les illustres chevaliers de Rome. Sous les rayons discrets de la lampe vigilaire que de feux m'a jetés ce bijou!... Quelque nouveau présent de ton Valerius, vendeuse d'amour... Je repousse la main. L'endormie se réveille; elle regarde, m'aperçoit, sourit, me tend les bras :

— Est-ce toi, mon Adonis; toi, bel Endymion, ô le plus élancé des éphèbes, mon seigneur bien que mon esclave? Viens, gentil passereau, viens : offre-toi à mes caresses. Près de moi, giton chéri, doux catamite, passe-temps de mes ennuis!

« Blandices dorées de courtisane! A combien de naïfs les a-t-elle déjà prodiguées!

— Ne parle pas ainsi, Callista. Renonce à ce langage : il me fait mal. Ces mots rappellent trop les impurs Akaïoushas... Ahmès, l'heure est solennelle et les dieux nous écoutent...

« ... Fronçant les sourcils, elle m'a contemplé, stupéfaite. Mais

son œil a suivi mon regard; il me voit fasciné par le joyau romain :

— O Cythérée, Parménon jaloux!... Tu voudrais cet anneau, ma palombe? pour l'offrir à Eros qui t'est si favorable ou bien le vendre aux juifs, égorgeurs de petits enfans? Mais il n'est pas pour toi, beau mignon. Valerius me l'a donné, et je chéris mon Valerius.

— Je te félicite, Callista. Un vieux cinæde, tes délices! Il est divin, l'amant. Sa peau mauritanienne a toutes les blancheurs de la suie.

— Envieux! noires sont les violettes et noire la scabieuse.

— Son crâne est chauve, ses rares cheveux très gris.

— Tout chenu, aux jours de l'hiver, nous apparaît l'Olympe; et l'Olympe est l'habitacle des dieux.

— Fourbu par l'âge, il marche en claudicant.

— Zeus, lui aussi, titube quand Ganymède a versé le nectar.

— Donne-moi cet anneau, Callista.

— Qu'en veux-tu faire?

— Le jeter aux flots hurleurs, aux vagues déferlant sous le Pharos.

— Imprudent, tu empoisonnerais Poseïdon!... Admire, doux Parménon, ce délicat bijou. Regarde. Le chaton s'ouvre et la bague recèle un très subtil venin, une poudre maléfique, chef-d'œuvre de la Thessalie. Valerius l'obtint jadis de Meröe, la redoutable saga de Larisse. Ces femmes thessaliennes possèdent de merveilleux secrets. Elles déterrent les morts et de leurs os brûlés préparent...

— Pour qui destines-tu ce poison, Callista? A quel vieillard, à quel adolescent dont tu convoites l'héritage?

« Cette fois, elle s'est redressée, blême de colère :

— Chien mauvais! Je devrais te faire passer par les verges, marquer au feu, puis enchaîner dans l'ergastule. Mais j'ai pitié, l'amour t'a rendu fou, et j'en connais la frénésie. Sache-le donc : ce poison est pour moi... Maintenant, sors d'ici, aboyeur; tu m'as déplu. Va-t'en.

« De nouveau, je courbe le front; avec humilité, je me prosterne :

— Quel ennemi te menace, maîtresse trop clémente, ô ma déité? Commande : qui faut-il que je tue?

« Elle s'est radoucie, et, de ses doigts rosés, me flattant le visage :

— Méchant, méchant! Hélas, l'ennemi qui menace n'est point de ceux que tu saurais atteindre : c'est la vieillesse. Hier, aux deux coins de ma bouche, le miroir m'a dénoncé des rides. Encore un

peu de temps et les fards chaldéens ne les pourront cacher. Je refuse de vieillir, et crains le hideux Chronos. J'ai peur des lourds dédains, de l'abandon, de la misère; peur des carrefours où vaguent à la nuit les Vénus trop publiques... Oui, ce poison est pour moi, — plus tard, beaucoup plus tard; mais bien pour moi. Aimée, j'ai voulu vivre; je veux mourir pleurée.

— Es-tu donc si oublieuse des dieux, pauvre âme près de s'éteindre, que tu ne connaisses plus le cri des morts : « Je suis pur, je suis pur! » Écoute, mon Ahmès; je t'en supplie, écoute-moi : reviens à nos dieux. Là-bas, dans l'île de Philœ, parmi les huit sanctuaires, s'élève un temple d'Isis, — d'Isis qui pardonne, et qui te pardonnera. Veux-tu que je t'y conduise? Si grand que fût ton crime, plus grande encore est la douceur de la Bonne-Mère. Viens. Sept fois purifiée dans le fleuve, au bruit des sistres d'or, au chant des psaltérions, sous la myrrhe et l'encens, par les sentiers semés de fleurs, tu...

— Je connais tout cela, éloquent Parménon : cithares et guitares, les eaux lustrales et la jonchée des roses, Isis et le clément sourire, même l'extase et sa stupide ivresse. Oui, je connais cela, mon cher, et cela ne m'a jamais charmée... Je m'ennuie : je voudrais des sensations nouvelles... Moi, revenir à vos dieux? Les dieux n'existent pas.

« L'indignation me fait tressaillir : la renégate a blasphémé. Malgré moi, je tâte le couteau et je pense à Hermès. Pourtant, je reste prosterné; ma voix supplie encore :

— Eh bien! soit, abandonnons les dieux, mais pars avec moi. Avec moi dans une solitude que remplira notre amour! En mes bras toujours belle, sous mes baisers jeune toujours, tu ne verras point venir cette vieillesse qui t'affole. En vain, soleils après soleils s'éteindront pour renaître, ne regardant que nous-mêmes, nous cueillerons les jours, nous goûterons les heures. Oui, la lumière est brève; trop tôt l'inexorable nuit...

« Elle interrompt par un éclat de rire, — un rire moqueur, insultante risée :

— Tu n'es guère inventif, mon pauvre garçon. Fastidieux discoureur plus banal encore que les autres! Vingt fois, à mes genoux, ils m'en disent autant, les amoureux aux drachmes rares. Quel supplice! L'autre soir, c'était Ménélas, le poète bucolique; il roucoulait autant qu'un Théocrite et m'offrait la chaumière, le pain noir, le fromage blanc : je l'ai mis à la porte. Hier, c'était au tour de Phocion... tu sais bien, Phocion, le philosophe barbu, un cynique. Il me proposait la moitié de sa besace : je saurai bien lui prendre la besace tout entière... Je m'ennuie, je m'ennuie, ah! combien je m'ennuie!... Par Hécate, quel sot re-

frain soupirent tous les hommes! En voici un, Parménon, mon dernier achat : dix statères de bel or. Je l'ai choisi vigoureux, bien découplé; il devrait me divertir, et je n'en puis tirer que de larmoyantes homélies... Allons, debout, fainéant qui m'exaspères. Fais préparer mon bain; tu m'as réveillée, je n'ai plus sommeil... Ah çà, n'as-tu pas compris? Debout!

« Je ne bouge pas, toujours humblement prosterné; mais pour la seconde fois j'ai palpé le couteau. Brutalement, elle me pousse du pied :

— Par Iacchos! il est ivre. Douze coups d'étrivières, tout à l'heure, outre pleine! Hors d'ici, va dans la rue cuver ton vin... Un ordre cependant : Séleucus, le riche Syrien, doit aujourd'hui venir. Cours avertir les mimes et les joueurs de flûte. Séleucus est lignée de roi; royalement je veux le recevoir.

« Je me relève enfin, et je ris à mon tour. Alors, croisant les bras, à voix très calme, à mots très lents :

— Séleucus n'entrera pas, triple infâme! Et quant à l'augustal, tu ne le verras plus.

« Sur moi, elle s'est ruée, furieuse :

— Tu dis, face à soufflets?... tu dis?

— Je dis que tes sacrilèges ont enfin réveillé les dieux; que tes prostitutions font la honte de l'Égypte. Je dis,... je dis que tu vas mourir.

« Et je saisis le couteau...

«... Affolée, elle s'élance vers la porte : je lui barre le chemin. Elle crie, — elle clame, — elle hurle :

— Au meurtre! au meurtre!

« Je l'étreins à la gorge et la rejette sur son lit.

— Au meurtre!

« Oh! mais tu vas te taire!... et à pleins doigts je lui ferme la bouche. Elle se débat et mord; ses ongles me déchirent; ses dents ont lacéré ma chair... Oserai-je la tuer? J'hésite; mes bras sont devenus de plomb... Il est donc si difficile de tuer!... La maison se remplit de rumeurs; les autres ont entendu : ils vont venir... Allons, Pakrour, allons, vengeur des dieux, vite et vite! Nos dieux l'exigent...

«... Le couteau s'abat; il se fiche en pleine poitrine... Un peu de sang... un gros soupir... plus rien... Pourquoi donc le froid de l'acier a-t-il soudain traversé mon cœur?...

— Apostate! blasphématrice! opprobre de nos temples! louve sans âme! chienne immonde!

« Je lève le poing pour lui broyer la face. Non, cette fois je n'ose... Comme elle regarde étrangement, de ses grands yeux ouverts, menaçans, indignés!... Callista, ma Callista!... Oh! oh!

Pakrour, qu'as-tu fait, misérable! Je l'aimais;... je l'aime encore!...

« ... J'ai fui!... Caché dans la maison du Nazaréen, haletant et le cœur traversé par le froid du couteau, j'ai vu défiler devant moi le long et lent cortège des funérailles. Quelle magnificence! le fastueux apparat, toute l'apothéose d'une impériale majesté s'en allant retrouver un Olympe dérisoire. Des pleureuses, des psaltéristes, les chanteurs des hymnes orphiques, nos prêtres même, — car la pitié du prêtre a bien voulu descendre sur un cercueil!... Pompeusement tu es entrée dans l'Amenti, pauvre Callista; moi, bientôt traîné sur la claie, j'irai t'y rejoindre. Oh! puissent les épines de l'âpre chemin que parcourent les morts ne point ensanglanter tes pas! et puisse de son étreinte le farouche conducteur des âmes n'oser meurtrir ma tant aimée!... Misérable, misérable, je ne lui ai pas laissé l'instant du repentir!... Quoi! sans moi, mon Ahmès, sauras-tu traverser les étapes d'épouvante; seras-tu condamnée sans moi? Sans moi vas-tu renaître pour revivre la vie et souffrir l'expiation sans moi?...

« ... Je veux mourir; je veux, me livrant à l'augustal, me tordre sous les gènes et rendre mon dernier souffle en prononçant ton nom. Allons, Pakrour, vite au prétoire, vite à la croix! la bien-aimée t'appelle : me voici!... Non, pas encore ; — qu'une dernière fois je contemple au moins le cher visage!... Demain, j'abandonne mon refuge ; à la tombée du soir, demain, rampant dans la nécropole je me glisserai vers le sépulcre; demain, demain, soulevant le suaire et m'emparant du masque, je... »

A cet endroit, la voix du sinistre comédien se fit, de nouveau, bégayante et confuse :

... « Les licteurs!... frappez, frappez plus fort; brûlez et tenaillez mes os : punissez plus vite!... La croix!! ah!!... J'aime, j'aime! On aime donc toujours chez les morts! »

Brusquement, M. d'Hérival s'effondra sur le plancher... Aussitôt, je me courbai vers lui; son pouls ne battait plus; les bras étaient rigides : le sommeil cataleptique avait repris cet homme.

Et, durant l'effroyable scène, debout dans un recoin de mon cabinet, la femme avait regardé, avait écouté, impassible. Pas un mot; pas un geste. J'interpellai enfin la bizarre créature; sa présence m'était désormais inutile.

— Assez pour aujourd'hui, ma chère. Allez-vous-en, mais revenez demain.

Sans me répondre, elle marcha vers le corps étendu, s'agenouilla, lui souleva la tête, et y déposant un baiser :

— Va, ton crime à mes yeux ne t'a point rendu criminel; et puisque ton forfait ne fut que la folie de ton amour, pauvre âme expiatrice, sois pardonnée.

***

DCXLVII (*Suite* — même jour). — La prédicante vient de partir. Je m'étais ravisé et l'aurais voulu retenir plus longtemps : elle a refusé de prolonger sa visite. Si bavarde au premier abord, la dame était devenue étrangement muette, ou plutôt monologuait à son tour :

— Ils m'ont trompée! soupirait-elle, ils ont menti : le malheureux aimait.

Se croirait-elle, d'aventure, la ci-devant Callista? Oh! mais alors, quel déchet dans les enfers! Triste métamorphose.

— Vous reviendrez demain, lui ai-je dit, demain à pareille heure. Il le faut; je l'exige.

A pas de procession, sans souffler mot, elle est sortie, et j'ai fait reporter d'Hérival dans la chambre Paracelse. En voilà un que la *Villa Riante* doit encager comme un merle blanc.

Je me sens fort intrigué. Quel mystérieux lien unit donc ces deux êtres? Secret de l'organisme, admirable matière à prochaines découvertes! Feu Puységur ou défunt du Potet m'auraient jadis prétendu dévoiler cette énigme, et leurs bruyans imitateurs me répondraient sans doute : « Suggestion passive et simple télépathie. Votre somnambule a dû entrevoir, déchiffrer, lire couramment, déclamer en acteur les plus arcanes pensées de la crédule dévote qui, à son insu, l'hypnotisait. » Téméraires conjectures, messieurs, prétextes à d'incessantes réclames pour vos livres et pour vos personnes : laissez donc le charlatanisme littéraire aux charlatans des lettres... Quant à moi, — télépathie ou non, — j'ai lieu d'être satisfait. Mon journal peut insérer le cas d'une visanie nouvelle : Isis a des adorateurs en plein Paris.

Qu'il s'annonce tristement plaisantin, le siècle qui approche, avec son mysticisme, son renouveau des plus dégradantes superstitions!... Dors-tu content, Voltaire?

***

DCXLVII (*Suite*). — 14 janvier. — Satisfait, le suis-je sincèrement? En étudiant les pages griffonnées hier, j'ai senti un doute m'envahir. Est-ce vraiment une œuvre *géniale*, ce mélodrame égyptien à sentimens modernes, parsemé de locutions antiques? Je ne sais. Génial! un bien grand mot, barbarisme, d'ailleurs... Et puis, rendu à soi-même, quel piètre genre, le sujet d'Hérival!

Ce matin, il s'est réveillé, dispos derechef, derechef insolent. J'étais auprès de lui; il m'a reconnu, et alors :

— *De quel droit m'avoir* séquestré ici? Prenez garde, Monsieur, prenez garde!

Il terminait enfin son apostrophe interrompue la veille.

Je me suis retiré, dédaignant les colloques inutiles. La journée a été mauvaise. Monsieur discute; monsieur ergote; monsieur s'indigne; monsieur parle des lois; monsieur connaît un substitut; monsieur menace du parquet. Demain, si le calme n'est pas rétabli chez cet agité, je prendrai d'efficaces mesures. La cellule Esquirol (elle est capitonnée, spacieuse et très confortable) lui apprendra peut-être qu'un fou est un fou, la douche un argument sans réplique, et la *Villa Riante* une maison sérieuse. Attendons.

La femme n'est pas revenue. Elle m'est pourtant nécessaire : à tout prix il faut la retrouver.

*
* *

DCXLVII (*Suite* — même jour). — Tout à l'heure je viens de relire le délirant verbiage; hélas, aucune trace d'un génie latent! Mais qu'a pu vouloir dire l'érotomane en cette abominable phrase qu'il n'a point achevée :

« A la tombée du soir, demain, rampant dans la nécropole je me glisserai vers le sépulcre; demain, soulevant le suaire et m'emparant du masque, je... »

Toute bestialité, nous a démontré Darwin, habite encore la bête humaine, et maintes fois démens ou criminels ne sont que ressouvenirs d'une brute antérieure au transformé humain. De monstrueux instincts doivent donc sommeiller en ce d'Hérival... Lesquels? Je le saurai bientôt.

*
* *

DCXLVII (*Suite*). — 15 janvier. — Malédiction! La chambre Paracelse est vide; le misérable fou s'est évadé!

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

(La dernière partie au prochain numéro.)

EN ALLEMAGNE

1842

I. — DE PARIS A METZ. — LE BORDER.

Lundi 20 juin. — Parti de très bonne heure de Paris, j'ai arrêté ma première étape à Sainte-Menehould. Rien de saillant sur la route ; de petits vignobles mesquins couvrent un pays qui semble avoir eu une tout autre importance, si l'on en juge par les nombreux bourgs, les petites villes dont quelques-unes ont gardé de grandes églises, de larges boulevards serpentant sur les vieilles murailles qui furent jadis des fortifications. La France, de ce côté, a visiblement porté en avant ses frontières.

Nous montons ; et peu à peu le plateau s'étend en grandes plaines qui mènent à Châlons. Je ne puis qu'entrevoir la vaste, l'admirable cathédrale, sombre de ses vitraux de tous les siècles. Plus loin, la belle église de Notre-Dame de l'Épine, avec ses grotesques : un monde de sculptures dans un désert.

Sainte-Menehould a toujours son *Hôtel des Princes* dont a parlé Victor Hugo. Je retrouve la légendaire cuisine, le petit oiseau dans sa cage, la jeune fille, mais, en plus, une belle-mère criarde, acariâtre, vulgaire. Le logis en est tout changé. L'enfant est devenue femme, s'est mariée sans rencontrer le bonheur. Triste, déjà fanée, la bouche amère, même dans le rire. Elle ne redevient belle que sérieuse et silencieuse.

Après Sainte-Menehould, une longue montée donne le temps de tout voir à loisir. Pays pauvre, un peu plus boisé que le précédent. C'est Clermont-en-Argonne, « les Thermopyles de la France », disait Dumouriez. J'ai moi-même quelque peine à les

passer. Il a fallu fortifier notre attelage. Verdun, où je m'arrête pour déjeuner, formait, avec Toul et Metz, un terrain inviolable. Ville de garnison, tout enfermée en soi, elle n'égaye guère le passant. Les intérieurs y sont sérieux, les hommes réservés, les femmes dignes et presque tristes. Tendres pour leurs enfans, elles les serrent dans leurs bras sans paroles. Peut-être, si près de la frontière, songent-elles pour eux à l'avenir, aux calamités de la guerre!

Vainement j'ai cherché une histoire du pays. « La ville n'en vaut pas la peine, » me répond le libraire auquel je m'adresse. Ce mépris pour une cité, déjà antique à la venue des Romains dans les Gaules, m'a profondément blessé!

Ah! France insouciante de ton histoire, que de forces vives perdues par ton ignorance!...

*
* *

Toute l'après-midi nous roulons par la pluie et l'orage, sur un plateau élevé. La végétation s'améliore; la terre devient rouge; elle nourrit de beaux arbres d'une verdure intense. Ils nous couvrent de leur ombre sur le long ruban de la belle côte qui, de rampe en rampe, nous approche de Metz. A huit heures du soir, nous entrons dans la capitale du royaume d'Austrasie. Quoique très fatigué, j'ai voulu reconnaître la ville, envisager l'énorme cathédrale. Elle apparaît d'autant plus monstrueuse, qu'elle a monté sur une place exhaussée elle-même comme un piédestal.

A l'intérieur, la hauteur de la nef, des fenêtres, la profondeur des vitraux, en font, à cette heure surtout, un ensemble solennel, sublime. J'y reste longtemps assis, rêveur... La nuit est venue, mais la lune éclaire l'immense vaisseau d'un rayonnement mystérieux, et je crois voir se promener les ombres impériales des Charles IV, des Sigismond, de Frédéric III, de Charles-Quint.

Mercredi 22. — Avant que la ville ne s'éveille, je suis l'esplanade, puis le beau quai qui passe devant le Palais de Justice. En face, sur l'autre rive de la Moselle, celle-ci sans quai, s'échelonnent des palais charmans, bizarres. Non pas demi-mauresques, comme on en voit à Venise! Ce n'est pas non plus l'architecture pansue, grasse, des maisons de Flandre. C'est un genre tout spécial, tout caprice : élégantes et vieilles balustrades, grilles antiques et délicates, fenêtres romantiques dont les stores, à demi relevés, donnent au passant l'envie de regarder l'intérieur.

Où sont les familles patriciennes qui ont habité ces aristocratiques demeures? Sur un grand balcon de pierre richement ou-

vragé, parmi les fleurs et les lauriers-roses, un vieux cordonnier épluche ses légumes débonnairement, entre ses chats et ses serins.

Plus loin, la grande porte noire d'un noble et sombre hôtel laisse voir sous les voûtes une blanchisseuse matinale occupée à laver son linge, pendant que son fils, tout petit, suivi du chien, se hasarde sur la passerelle branlante qui mène au bateau. Chaque maison a le sien, il la complète, si l'on en juge par les belles fleurs, les arbustes qui le parent. Charmante poésie de la femme sédentaire.

La vénérable église de Saint-Martin, bâtie au XIIIe siècle, m'arrête au passage. Pour paroissiens, des moineaux par centaines qui mènent grand bruit, vont, viennent et piaillent comme gens qui se sentent tout à fait chez eux.

...A midi, mon élève, l'excellent Huguenin, malgré les huit classes par semaine dont il est accablé depuis le ministère Cousin, vient et veut être mon cicerone. Pour l'épargner, je lui dis tout de suite ce qu'il me faut, ce que je veux savoir, la destinée même de Metz, sa formation organique. Alors le mélancolique jeune homme me conduit à la cathédrale, laquelle, pour s'étendre dans son indépendance, s'est mise hors la ville. Nous montons sur les combles, il me place au pied de la flèche, et de là me montre le croisement des routes. A lui seul ce croisement explique pourquoi Metz, abritée derrière le rideau des montagnes, a pu être plus ménagée que le reste du pays, se garder libre et neutre. Les invasions se faisaient plus haut ou plus bas. Ce qui n'empêchait pas la ville d'être vigilante; elle a réalisé de bonne heure des perfectionnemens ingénieux dans le matériel de la guerre. La flèche elle-même est tout un art de défense savante.

Trèves, Metz, Rome, se valent pour leurs bonnes et solides constructions. A Sainte-Ségoline, dont le curé m'a montré la petite église, Guise n'hésita pas à établir ses batteries sur le toit du chœur pour tirer de là sur Charles-Quint qui voulait passer la Moselle.

Bataille éternelle avec la pauvreté lorraine, avec les damoiseaux de Commercy, de Sarrebruck, de Lamarck, qui souvent engageaient leur épée, leur habit aux Lombards de Metz, puis déclaraient la guerre. La pauvreté de la Lorraine allemande est sensible surtout dans la zone qui s'étend jusqu'à Phalsbourg. Terre vaste et vide, population laide, femmes trapues. Elles prennent leur part des plus rudes travaux. Leur bonnet se matelasse pour porter sur la tête des fardeaux souvent d'un poids énorme. Sous la compression, les traits du visage grossissent, la taille s'équarrit;

la plupart des femmes, dans leur corselet de velours vert, ressemblent à de petits hussards.

Et pourtant, si vous y regardez de près, vous retrouvez quelque chose de la finesse du type primitif et, dans les yeux, des éclairs de vivacité qui sont bien de notre race. Tout en cheminant, je lis, dans Ruckert, son beau dialogue entre l'*Arbre et le Passant*. Rien de mieux à propos ; tout le jour des bois, des bois...

Voilà la porte mélancolique par laquelle j'entre en Allemagne, dans l'inconnu, dans l'infini ; dirai-je le renouvellement?... Sur cette frontière où la terre celtique expire, la veine de la France semble épuisée après tant de variations, d'efforts divers. Adieu le dernier esprit, les vins pétillans de Moselle...

II. — STRASBOURG. — PREMIÈRE VISION DE L'ALLEMAGNE. — FRIBOURG.

Vendredi 24. — Pénible journée, lourde d'orage. Nos chevaux ont une peine infinie à avancer. Aussi mettons-nous tout le jour à franchir les dix lieues qui séparent Phalsbourg de Strasbourg.

A cinq heures seulement, nous atteignons la belle et forte flèche qui, de si loin, nous a salués. Forte et pleine, en même temps qu'élancée ; digne de la grandeur de cette plaine, et digne aussi de l'ampleur du Rhin.

J'ai toujours aimé à visiter les églises le soir. Elles disent alors tant de choses! J'entre, et je me trouve en face des statues pensives, durement politiques, des princes-évêques du xve siècle. Ce qui les commente terriblement, ce sont les deux statues plus anciennes au portail du midi : d'un côté la *Loi nouvelle*, fièrement drapée d'un manteau, couronnée, tenant le sceptre de la gauche, la croix de la droite, une haute et formidable croix. Elle regarde d'un œil plein de reproche, disons mieux, d'un œil meurtrier, la malheureuse *Loi Juive* qui est de l'autre côté, en simple tunique, sans manteau, sans couronne, les cheveux épars, la lance brisée, un bandeau sur les yeux, la pauvre aveugle!... mais de sa main gauche elle tient un livre renversé ; elle le tiendra toujours, car c'est toujours le livre de Dieu !

Sabina de Steinbach, au ciseau passionné de laquelle on attribue les deux statues, a vécu, est morte sous les murs de la cathédrale, dans son ombre battue d'un vent éternel. Ses chefs-d'œuvre sont placés au portail du midi, dans le lieu où viennent sans cesse frapper les orages. Sa tombe est à l'opposé, tout près du portail du nord, dans une petite cour humide, glaciale. En creusant là

pour faire aboutir le paratonnerre, on a trouvé son cercueil. Les décharges de la foudre, maîtrisées par le génie moderne, viennent frapper ainsi le tombeau de ce génie du moyen âge.

Grande et complète église : le fabliau local de Strasbourg dans la chaire de Narrenschiff et le groupe des vierges folles. La tragédie politique, ecclésiastique, l'Église armée, meurtrière, dans les statues des princes-évêques, et le dialogue en pierre de l'Ancienne et de la Nouvelle loi. Et, par-dessus tout, l'infini gothique des nefs, la gravité du chœur, unissant, dans une même église, l'esprit byzantin, allemand, le génie des deux empires.

Qu'un coup de soleil s'ajoute, au même instant les vitraux s'allument, et toutes les petites figures du midi vibrent et se réveillent, leurs petites voix s'harmonisent, par les grandes voix des grandes figures des vitraux du nord. Alors toute l'église chante; les anges des piliers sonnent de la trompe; l'unanime unisson se réalisant, toute parole de Dieu est réalité; la voix se gonfle, crève la voûte, s'enfle majestueuse et puissante, va toujours s'harmonisant vers le ciel. Musique architecturale, régulière et prismatique : œuvre de Dieu passant par l'*homme*, Dieu à la seconde puissance, création de création.

De la cathédrale, je vais à la bibliothèque, autre église. Les livres, le musée, sont mêlés de France et d'Allemagne. Il y a vraiment, ici, mariage entre les deux nations. Rien de plus touchant. Je m'enferme là des heures, lisant, interrogeant le passé. Sous mes yeux, une relique, la vieille petite bannière de la ville, et le tableau daté de 1388, qui servait de modèle aux bannières des corporations strasbourgeoises. Vierge byzantine, mais douce figure allemande, point belle, un peu souffrante, les bras étendus, frémissans...

Le conservateur, dont la personne et la parole traduisent à merveille un côté du génie local, M. Jung, me conduit au Temple neuf où l'on voit la *Danse des morts*. Cette danse faisait partie des fresques plus ou moins hardies dont les moines paraient leurs églises. Ces danses ne sont pas volontaires. La mort appareille de force les danseurs, tous jeunes, de vie exubérante. Types allemands, aimables et forts. En contraste, la pâle figure; elle est derrière, et regarde ceux qu'elle va marquer, entre autres une belle jeune fille qui s'arrête les yeux rêveurs. Il y a aussi un beau jouvenceau; celui-ci se sent visé et se retient à une colonne. Le dernier tableau est atroce. La mort, ici, les veut tous. Elle n'attend pas, frappant du regard, elle agit. Épaules courbées, contractées; d'autre part, elle attire, accroche et griffe, devant et derrière, un

évêque qui la sent bien et qui va... il va ferme et mélancolique. sous la griffe même, il ne craint que Dieu.

Dimanche 26. — C'en est donc fait, me voici hors de France. A cela il y a toujours quelque peine, quelque arrachement. Mes pensées de la veille, en faisant mes adieux au Rhin, me reviennent en suivant les hauteurs boisées du pays de Bade. « Montagnes, forêts de la terre étrangère, laissez-moi perdre en vous quelque chose de ce qui me pèse tant! » Je vais le long du Rhin, le long des collines de la Forêt-Noire, en vue de l'Allemagne et de la France. Sauf les momens où les ondulations du sol, en se rapprochant, bornent l'horizon, les montagnes grises de la Patrie me regardent... Terre des forts, des vaillans, que j'en retienne en moi quelque chose!

La saison est faite pour favoriser l'élan; joli temps clair, le ciel bleu ouaté de blancs nuages, et, sous mes yeux, cette aimable image de vie, l'eau courante. Elles viennent de partout, ces eaux limpides. Un souffle frais les accompagne et réjouit la vallée. Paysage doux et médiocre. De ce côté, toute chose diminue. Cela frappe en quittant la forte nature d'Alsace. Pays ni grand, ni petit, ni très fertile, ni très stérile. Les hommes à l'avenant. L'esprit militaire aussi a diminué. Près de l'infini naturel des Alpes, de l'infini politique de la France, que reste-t-il à ceux-ci? Une aimable médiocrité.

Je la retrouve à Fribourg-en-Brisgau. En un quart d'heure on a parcouru la promenade qui entoure la capitale de la Forêt-Noire; capitale de charbonniers, de scieurs de planches... on devine que la médiocrité extérieure, qui est en toute chose, doit être aussi dans la race.

Cependant, au plus profond de la montagne, au plus sombre du paysage, je rencontre deux enfans, douces petites figures allemandes, point belles, mais si attendrissantes!... Plus loin, j'en vois deux encore, cette fois le frère et la sœur : elle, petite mère de dix ans, raisonnable, sérieuse; lui, délicat comme le lait maternel dont il semble une fleur. Tous les deux les pieds nus d'un blanc rosé si frais! La petite porte son frère et le baise. J'ai le tort d'admirer tout haut; elle rougit, se détourne, s'éloigne un peu, mais le baise de nouveau. Évidemment elle a compris, sinon mes paroles, du moins ma pensée.

Enfin, sur les hauteurs, je croise une grande jeune fille du peuple, celle-ci bronzée à souhait pour les peintres, tout ce qu'on peut voir de noble et de fier. Dans une attitude impériale, sans en avoir conscience, elle porte sur sa tête une énorme cruche

d'eau qu'elle vient de remplir à la fontaine. Des nattes épaisses font couronne sous le fardeau; il en reste encore sur ses épaules deux tresses magnifiques, qui, défaites, la couvriraient tout entière.

*
* *

On attribue à Erwin de Steinbach la flèche de la cathédrale de Fribourg. Je le croirais volontiers. Seule sur le porche, elle a un élan juvénile, un jet héroïque. L'église, jadis abbaye, *munster*, est petite, mais complète d'architecture romane et gothique. Sous le portail, point de statues en pierre comme à Strasbourg, mais seulement des peintures. Toujours la Loi ancienne et la Loi nouvelle en regard. A l'intérieur, des tableaux, plusieurs d'un grand intérêt moral. Aux murailles, des boiseries délicates. Le bois joue un grand rôle dans l'art allemand, surtout au voisinage des grandes forêts où tous les hommes le taillent habilement. D'Holbein, une petite *Nativité* traitée dans la joie naïve et douce des vieux Noëls. Mais la merveille des merveilles, ce sont ses trois grands volets : au premier, Marie, par un chemin de rochers, descend chez sainte Anne; elle arrive, lui tend la main les yeux baissés, modeste. Elles sont toutes deux dans un état de grossesse avancée, la plus âgée doublement mère : à son regard de douce intelligence, on voit qu'elle est aussi la mère de la jeune mère. Les enfans à naître s'aiment déjà, vont au-devant l'un de l'autre, car il y a élan; mais saint Jean, au sein de sainte Anne, se tient déjà plus bas que Jésus.

La Vierge est celle de la Renaissance; elle rayonne d'une plénitude de jeune vie, d'une telle puissance créatrice, que l'herbe pousse sous ses pas, que les fleurs s'épanouissent, les animaux multiplient à son approche; la nature commence déjà son Noël. Sur terre la fécondité; au-dessus, un ciel d'azur, comme il le faut pour éclairer d'une virginale lumière la jeune tête de la mère de Dieu.

Au second volet, la nuit tombe... Il est né!... Marie n'est plus la même, moins divine, puisqu'elle ne contient plus Dieu. Mais femme candide, toujours vierge et charmante, priant avec ardeur, de toute son âme, devant son enfant. Derrière, la figure bronzée de Joseph; au fond, la bonne tête du bœuf qui prend sa part de la joie universelle; son souffle doux réchauffe la crèche. Nul autre témoin; la famille et la nature suffisent. Jésus malheureusement, par un mauvais allégorisme, laisse beaucoup à désirer. Il est excessivement petit et tout blanc, pour ressembler à l'hostie. Autour, les anges sont de petits singes ridicules.

Le troisième tableau donne le drame, la fuite en Égypte. Joseph tout en rouge, sous un ciel ardent, ouvre la marche. La Vierge suit, rêveuse, un peu pâle, plus anglaise qu'allemande. Peut-être Holbein l'a-t-il faite à son retour de Londres. Elle va, enveloppant son fils d'un geste passionné. Sur le désert de sable, aride, rien qu'un élégant palmier que courbent, dans un gracieux effort, de petits anges, pour amener sur la tête de la mère et de l'enfant un peu d'ombre.

Dans ce beau poème en trois actes, le sentiment moral augmente dans un admirable *crescendo*. Au premier acte, la Vierge est belle d'élévation, belle comme grâce de Dieu dans la nature. Au deuxième, belle de foi : elle s'est détachée de son fils physiquement, mais pour se rattacher à lui aussitôt par la prière. Au troisième acte, belle de sa volonté : elle est devenue la Providence de son enfant; elle couve en pensée l'avenir. C'est le dernier degré, le plus humain, mais le plus sublime; partant, plus divin même que le premier, où Dieu apparaît sans volonté.

III. — LA FORÊT NOIRE. — ENTRÉE EN SOUABE. — LE DANUBE. — ROTTWEIL. — TUBINGUE. — LES ÉMIGRANS. — SAINT-GEORGE. — LE PALAIS DUCAL.

Lundi 27. — Dès le premier relai après Fribourg, la route s'engage dans la Forêt-Noire, par l'étroit défilé que, très improprement, nous avons nommé : l'Enfer. En allemand, *die Hœlle* signifie *creux, profondeur*. Je revois en souvenir ma montée du Simplon, mon terrible torrent, et ces pics isolés, hardis, que l'aigle seul semble pouvoir atteindre, et que les pacifiques sapins ont escaladés, dont ils ont pris possession. Ils se penchent sur la profonde vallée, sur la route poudreuse, sur le pauvre passant... Mais lui aussi, en 1830, il atteignait ces hauteurs à sa manière, il y suspendait ses rêves, ses chimériques ermitages, son nid d'amour ou d'amitié, et tout ce que le vent a emporté depuis, sans s'informer si ce n'était pas fait de plumes sanglantes...

Le Simplon a le grandiose, mais il n'a pas les doux jeux de la lumière tamisée avec ces ménagemens délicats et tendres que je vois ici : la tendresse de l'âme allemande. De temps à autre, des arbres suspendus au ravin, déracinés à demi par quelque coup de vent d'orage, me montrent leurs racines échevelées, et me disent : « Nous aussi... »

A Hœllsteig, au plus profond du défilé, je m'arrête dans une froide et triste chambre d'auberge, toute tapissée d'Amérique, d'émigration. Je déjeune au bruit des cascades, peu im-

portantes, mais rapides, continues, sans repos, répétant distinctement le seul mot qu'elles sachent : *Toujours, toujours.*

Autour d'elles, à cette heure bénie de l'année, la nature semble ne pas entendre cette note mélancolique. Partout des fleurs, elles enveloppent une petite chapelle ouverte dont les six bancs me rappellent mon voyage de 1838 : le refuge du Saint-Gothard où je passai la nuit. Ici, je commence la montée de mon petit Saint-Gothard souabe. En bas, des bois, et, dans ces bois, de belles routes qui témoignent du soin intelligent avec lequel on les exploite. La France devrait bien prendre exemple.

Au-dessus des bois, des prairies blanches et bleues, bluets et marguerites. Tout au fond du paysage, des faneurs et des faneuses; ce joli travail avive, égaye la contrée habituellement austère.

A Donaueschingen, tout près de la frontière du Wurtemberg, en pleine Forêt-Noire, on me montre cette poétique fiction, la source du Danube. Ce fleuve guerrier, si fier, qui fera tant parler de lui, naît humblement dans au baquet de pierre; on vous dit que tout de suite il court à la rivière voisine, la Brège, mais je croirais bien plutôt que c'est la rivière qui lui est sacrifiée, qui se laisse médiatiser comme l'ont fait les Furstenberg, peut-être en punition d'avoir, au profit de leur ruisseau, médiatisé le grand, le farouche fleuve de l'Europe méridionale.

Ces princes dépossédés ont mis dignement ce qui leur reste de leur ancienne souveraineté, je veux dire leur maison, en commun avec ceux qui furent leurs sujets, en sorte qu'elle soit toujours sinon le palais de l'État, au moins la maison publique. Dans le beau jardin ouvert à tous, où on les voit se promener démocratiquement, mêlés à la foule, on organise en ce moment une fête agricole. Le dépôt des *Minnesinger* qui est ici, et ce berceau du Danube, attirent, dans la belle saison, de nombreux touristes.

Aujourd'hui, fête de Saint-Pierre et de Saint-Paul, tout le peuple est dehors, endimanché. Je suis frappé de l'originalité des costumes : grandes redingotes tombantes à brandebourgs, culottes courtes, gilets rouges, voilà pour les hommes. Les femmes, bas rouges que découvrent des jupes bouffantes dont les plis s'écartent, rayonnent, s'arrondissent dans le bas comme une cloche. Peu de femmes sont assez sveltes pour bien porter ce costume qui, depuis la ceinture, exagère les formes.

Grand mouvement à la fois religieux et rustique. Sur des chars parés de fougère, de jeunes faneuses rient, folâtrent, chantent...

Cette animation matinale réveille en moi un vif élan vers l'action, la production. Je reprends volontiers, pour mon prochain

livre, la devise du duc de Bourgogne : « J'ai hâte. » Dans un meilleur sens, c'est la mienne aussi depuis douze ans.

*
* *

La plupart des bourgs de Souabe, que je traverse, s'étagent en amphithéâtre, les fossés, les contrescarpes, parés de charmantes cultures. Rien de remarquable à Rottweil, petite ville murée du Wurtemberg, C'est l'heure des vêpres, j'en profite pour voir le peuple. L'église est antique, mais rajeunie par des fresques italiennes dans le goût de celles des églises du Tyrol. Improvisations d'un barbouilleur spirituel; gesticulations excessives, bouffonneries peu admissibles dans un tel lieu. En contraste le grand respect de l'assemblée. Beaux chants allemands entonnés par tout le peuple, soutenus par les voix mâles, juvéniles, bien timbrées de nombreux jeunes gens, appartenant à l'école du gymnase. Je sors profondément touché.

Tout finit, même les maux. Après une journée longue et laborieuse, où, malgré l'extrême chaleur, je monte toutes les côtes à pied, nous entrons dans l'ombre et la fraîcheur du soir. Par une avenue déjà obscure, au bout de laquelle brillent quelques réverbères, nous voici enfin dans Tubingue.

Mercredi 29. — Levé de bon matin, je vois s'ouvrir les boutiques. Partout aux vitrines, les portraits de Schelling et d'Hegel dont les deux têtes apparaissent comme affirmation et distinction ; affirmation forte, vivante, léonine, distinction haute et pleine d'un génie superbe et subtil qui ne serait sympathique qu'aux idées. La tête de Schelling conviendrait à toute grande force, celle d'Hegel ne convient qu'au grand penseur. Tous deux, comme Strauss, sont sortis du séminaire protestant de Tubingue.

A neuf heures, je vais voir une autre grande force de l'Allemagne, Uhland, le Minnesinger souabe. Il m'apparaît comme le vieux Gœrres, un Allemand primitif : cheveux et barbe incultes et rudes comme les *rohe alpen* du Schwartz-Wald, narines pleines d'aspiration, soufflantes comme seraient celles du vieux Danube; épais sourcils blonds, les yeux d'un bleu gris, fort sauvages; tête en avant, avec un mouvement de sanglier, la face rouge et sanguine, l'élan colérique du lyrisme. Peu familiarisé avec notre langue, Mme Uhland, qui a été belle et reste gracieuse, nous sert souvent d'interprète. Le français est ici langue de femme, j'en ai déjà fait plusieurs fois l'expérience, Je m'adresse pourtant à mon sanglier pour savoir ce qu'il pense de la France : « Avez-vous vu Paris? — Du temps de Napoléon. » Rien de plus. Ce laconisme contient un monde.

*
* *

Beaucoup d'émigration en Souabe. Ce matin, j'ai été témoin d'une scène émouvante, le départ de toute une famille. La voiture pleine, comble d'effets misérables, et, derrière le grand chariot, traîné par lui, un autre tout petit, qui était le berceau du dernier enfant, gardé par sa petite sœur. La voyant s'écarter au moment d'une descente rapide, il était pris de peur et pleurait. Un garçon de treize ans, vigoureusement, essayait d'enrayer. Des femmes, arrêtées comme moi, reprochaient aux parens de laisser ainsi ce pauvre petit seul. Le père, qui marchait en avant, appela la mère qui était sur la voiture. Elle descendit tragique, peu sensible à force de malheur. Je voyais bien que tous les deux étaient finis, brisés : misère, et peut-être aussi l'accablante pensée de tout ce qu'ils laissaient derrière. Le père, abattu, semblait avoir perdu toute initiative ; elle, visiblement, avait baissé d'intelligence.

Le jeune garçon qui conduisait, enrayait, était au contraire plein de force morale, d'ardeur ; il paraissait pénétré de sa mission et sentir qu'il était ou serait bientôt le chef de la famille. La mère manquant, la sœur aussi suppléait.

Et le nouveau-né dans son berceau, qu'était-il?... Ah! je vais vous le dire par la touchante formule : « Quelle est la mesure de la plus petite propriété? » Réponse : « La place du berceau du petit enfant, et de la petite sœur qui le berce. »

Pour le moment, c'était toute leur fortune, ils n'avaient pas autre chose. Mais ce rien vagissant, c'était l'unité de la famille, le nourrisson du frère et de la sœur ; son berceau était le foyer, la patrie... Là, devait toujours, jusqu'au Havre, jusqu'en Amérique, dans les forêts d'arbres inconnus, dans les savanes solitaires, se retrouver la Souabe, la bonne terre d'Allemagne, et tous les souvenirs.

Mais combien de temps la frêle petite voiture liée à la grande devait-elle durer dans ce rude voyage? Je n'osais me le demander. Faire, avec ce jouet d'enfant, les deux cents lieues de Tubingue au Havre, cela semblait bien difficile, sinon impossible. D'autre part, on hésitait à mettre le petit chariot dans le grand, encombré, débordant. L'enfant eût pu être étouffé ou culbuté. Comment donc faire?...

Le difficile, c'est qu'ils ne demandaient pas l'aumône. Je hasardai pourtant, et, le cœur plein de tristesse, serrant la main du père, je les recommandai tous à la Providence.

Le jeune conducteur ne se recommandait qu'à lui-même. Ce garçon intelligent, avec sa belle tête noire, ses yeux plus vifs

qu'on ne les a communément ici, paraissait propre à tout faire, à tout souffrir. Quel rêve l'occupait? J'aurais voulu le savoir. Peut-être, pour se donner du courage, pensait-il aux anciennes migrations souabes si glorieuses en Italie, en Prusse... Pourquoi pas? Ici, la première chose qu'on enseigne à l'enfant des écoles, c'est l'histoire de son pays. Elle arrive au même rang que la Bible.

*
* *

Il y a deux choses à voir à Tubingue : le vieux château ducal qui fut la résidence des comtes palatins de Souabe, et Saint-George, qui est leur Westminster. Moins honoré toutefois que celui d'Angleterre. Ils sont là, ces pauvres grands-ducs, relégués dans un chœur mal dallé, mal tenu, en un mot, oubliés. Beaucoup de portraits en marbre, d'autres peints dans les vitraux. Au bas de chaque croisée, un prince à genoux. Sous chaque pierre funéraire, des cerfs, des chiens bizarres, terribles, toute la terreur poétique des forêts de l'Allemagne.

Une de ces tombes, fort touchante, est celle d'une jeune fille morte à 17 ans, enlevée à temps, dit l'épitaphe. C'est un vrai portrait, tout à la fois colossal et délicat; des plans d'une finesse extrême sur cette jeune et puissante figure si virginale malgré la sévérité de la mort et la dignité princière. Tout dit que la jeune morte dut être enjouée, que son sourire dut être bien gracieux, à en juger par les fossettes qu'il creusait aux joues d'une façon bien charmante. Des longues manches plissées sortent à peine deux petites mains, trop petites pour ce corps majestueux. Sous la couronne virginale, elle porte ses longs cheveux tombans à la mode souabe. A ses pieds, son chien, non pas un épagneul de manchon insignifiant, mais un gros bon chien fort et lourd qui hurle, les yeux noyés de larmes.

Sœur de l'un des princes qui reposent ici, elle a été mise dans ce tombeau par son frère qui mourut la même année! Des étrangers sont aussi enterrés dans ce même chœur. Ces princes du Nord sont venus mourir en Souabe :

. . . . . *Domus alta sub Idâ,*
Lyrnessi domus alta, solo Laurente sepulcrum.

Pendant que je regarde, un essaim bruyant de petites filles fait irruption jouant de tout leur cœur avec leurs ardoises d'école. Elles m'aperçoivent, s'arrêtent; je souris, elles s'enfuient, mais pour revenir bientôt. Le souvenir des moineaux familiers, hardis, de Saint-Martin de Metz me revient. Seulement ces petites figures

allemandes ont une bonhomie que je ne trouve pas à nos moineaux français.

Le château ducal (Pfalz) domine sur une hauteur. La porte d'entrée, laide dans le détail, est belle dans son ensemble. De chaque côté, deux soldats de pierre montent la garde. L'un pose son arquebuse pour tirer. Point de concierge, personne non plus dans la vaste cour, si ce n'est, à la fenêtre grillée d'un petit bâtiment, une tête d'homme immobile, sans doute un prisonnier. Au-dessous de la porte un écriteau : « Entrée interdite. »

Au milieu de la cour, un grand vieux tilleul qui semble là pour qu'on y rende les jugemens. Maître du lieu, je m'assois sous son ombre. Autour, tout un champ d'herbes folles. Toujours même silence ; on pourrait se croire dans la demeure des esprits.

A travers la mer ondoyante des graminées, j'arrive au pied d'un escalier qui tourne et s'arrête derrière le château. Il faut descendre pour pénétrer sous la voûte d'un passage sombre... au bout, une seconde cour.

A petit bruit, coule au milieu une fontaine, mariant à merveille son gazouillement uniforme à de faibles modulations lointaines, qu'on dirait d'une harpe éolienne et qui est, en réalité, le son d'un orgue touché doucement, mollement, par une invisible main de femme.

Rien de plus délicieux, qu'une telle harmonie dans cette solitude profonde, en vue de ce paysage grave et doux, grand sans être grandiose, juste à la mesure des pensées habituelles... Mais voici le gardien ; il me voit, accourt et rompt le charme. A regret je le suis. La ville a mis, de ce côté du château, qui donne sur les jardins, son musée et toutes ses collections.

IV. — CE QU'EST POUR L'ALLEMAGNE LA SOUABE. — LE PAYS DE LA VIGNE, STUTTGARD. — ULM, LA SCULPTURE EN BOIS.

Vendredi 1er juillet. — Je quitte Tubingue à sept heures du matin, par un ciel d'orage sous lequel s'étend un petit paysage doux et calme : des pins, des chênes, des sapins dont le feuillage austère s'assombrit encore dans la lumière éteinte, et tourne au noir.

Elle est très belle, la longue rampe qui conduit à Stuttgard. Quelque chose de la descente de Metz. Moins de gaieté, point de fleurs, mais, en revanche, point de fortifications. La Moselle, la France, la guerre de moins.

Je ne suis point de l'avis des gens du Rhin qui méprisent les Souabes. Ce peuple, qui a prouvé sa valeur, est toujours plein

d'animation, de mouvement. Nul n'émigre plus volontiers. Misère? Inquiétude d'esprit? Poésie de l'inconnu?... *Arva, beata, petamus arva.* Peut-être les trois à la fois. Il faut ajouter que les familles sont ici très nombreuses.

La Souabe est placée au tournant du Rhin, au coin de l'Allemagne, au point précis où se sont partagées les anciennes migrations. Tandis que l'armée de Rodogaste envahit l'Italie, le reste s'en va fonder les royaumes d'Arles et de Châlons, de Toulouse, d'Espagne, d'Afrique. Il semble que ceux-ci aient conservé quelque chose de cet esprit d'aventure.

La noblesse souabe, plus encore que les paysans, en a été possédée : émigration d'Italie, de Jérusalem... Tous voulaient partir.

En avant dans les migrations, ce pays est en avant aussi dans la Révolution. Il y a émigration philosophique dans l'esprit du Nord, le kantisme : Schelling, Hegel. — Schelling, la réclamation de la nature dans la scolastique elle-même. La poésie reste au logis et célèbre les vieux souvenirs. En réalité, elle ne pousse pas moins aux idées nouvelles. La Souabe a toujours été l'avant-garde de l'Allemagne. Les paysans, me dit M. Schwab, poète agréable et facile en même temps que prédicateur, lisent Strauss; les hégéliens terroristes veulent signer leur abjuration de toute religion. Il est très effrayé de ce mouvement.

Stuttgard, où réside M. Schwab, est trop enveloppée de ses collines; on y étouffe. Partout des vignes; la ville s'en est fait une verte ceinture. « Si l'on ne cueillait le raisin, dit le proverbe, Stuttgard serait noyée par le vin. »

Au total, pays heureux, paisible; c'est le trop-plein qui oblige à émigrer. Ils vont mourir en Amérique. La guerre est, ici, celle des idées, allumée entre les partisans de Kant et ceux de Leibniz; de Gœthe et de Schiller. Le père de M. Schwab, qui a cinquante ans de plus que son fils, lui a fait jurer haine éternelle à Kant, sur un volume de la *Raison pure*. Le terrible critique de Gœthe, l'historien de la littérature allemande, Wolfgang Menzel, que je vais voir, homme fin, spirituel, réservé, — peu ami de la France, — essaie de la caractériser par des formules tranchantes : « Germanique jusqu'à Louis XIV, romaine depuis. » Sans autre réponse qu'un demi-sourire, je le ramène à ses travaux.

La statue de Schiller, cause de tant de querelles entre lettrés, est de Thorwaldsen. Elle a été fondue à Munich. Tête sérieuse, souffrante, tragique, peut-être italianisée, au total fort belle. Le corps se voit à peine, accablé qu'il est par le lourd manteau qui lui tombe jusqu'aux pieds.

Pour me reposer de mes courses, je lis Uhland. Ma première

impression ne m'a pas trompé, c'est bien le véritable minnesinger. Rien de moins, rien de plus. Il appartient au moyen âge dont il n'a ni le mysticisme, ni l'esprit symbolique.

Je vibre tout autrement avec Rückert. Ceci est si allemand, que ce n'est plus allemand; c'est par-dessus l'Allemagne, dans la région élevée où elle se lie à l'Orient. Philosophie, poésie, érudition orientale, toutes les harmonies mêlées dans une mélodie puissante : concentration du monde même...

*
* *

Aujourd'hui dimanche, les paysans ont endossé leur habit de fêtes : culotte noire, veste de velours noir à boutons d'argent, gilet rouge. Ceux-ci me semblent plus pesans que de l'autre côté de la ville. Je roule le long du Neckar juqu'à Gœppingen où l'on relaye, où je déjeune. Tout ici est lourd : l'église bâtie par la princesse Sophia *Barbara*, le palais, aujourd'hui résidence du tribunal.

A Geislingen dont la belle tour couronne son pic si fièrement, nous entrons dans la région de la sculpture en bois. Le marbre aux Italiens, le bois aux Allemands; l'art dans la forêt. Ce bois, qui a vécu, n'a perdu des feuilles et des fleurs passagères que pour en prendre d'éternelles.

Ulm, la seconde ville du Wurtemberg, dans sa noble église du XIIe et du XIIIe siècle, c'est-à-dire de Frédéric Barberousse et de Frédéric II, est riche de ses sculptures d'une légèreté admirable. La première épitaphe que je lis sur un tombeau est précisément ma pensée du moment : *Quamdiù vixit, mortuus est.*

Cette église, ce grand poème en bois de Syrlin, est un sanctuaire de la Renaissance.

En entrant dans l'église, trop à la portée du regard, les Sibylles de l'Ancien Testament : la *Delphica* fine et jolie qui regarde et jouit de ce qu'elle voit. La *Libyca*, grandiose, au niveau de Michel-Ange, a un caractère d'animation, de mâle passion contenue. Elle ne regarde pas, ayant mieux en elle, que tout ce qu'elle pourrait regarder.

La vieille et noble sibylle de Cumes, et en face, l'*Hellespontica*, belle, jeune et fraîche en turban, très allemande. La *Cumæa*, jeune aussi et naïve, montre tout simplement son livre, et, dans ce livre, la ligne expresse que vous pouvez lire vous-même : *Deum de virgine nasciturum.*

Enfin toute seule, plus haut, à l'autel, décidément chrétienne, est la *Phrygia.*

Au-dessus des sibylles, les saintes, les vierges chrétiennes.

Toute cette suite mêlée de nature et d'idéal, de portraits et de poésie; par exemple, au-dessus d'une porte voisine de l'autel, une céleste figure échevelée, toute dantesque, entre deux jolies jeunes filles qui ont été, visiblement, des demoiselles de la ville d'Ulm; l'une, en Sainte Ursule, tient une flèche, et, malgré la candeur de son doux regard, vous croiriez que la flèche est pour vous.

De l'autre côté, en regard, les docteurs chrétiens; plus bas, les Prophètes et Juges. Isaïe... un Job chrétien résigné; Samson, ouvrant, avec une douceur grandiose, la gueule du lion pour en tirer le *miel du fort*. Toutes figures qui visiblement veulent, désirent, aspirent... Les femmes souffrent moins; les unes, originales, spirituelles comme Rébecca, avec son regard perçant; d'autres barbares et jolies, comme la reine de Saba, comme Abigaïl, comme Ruth et sa gerbe d'or; l'artiste a donné place même à la laide, à Lia, douce compensation d'un grand cœur!

Plus bas que les Prophètes et Juges, par conséquent au niveau des Sibylles, les témoins païens du christianisme.

Le choix était délicat, difficile. Syrlin ne semble pas avoir été embarrassé. Mais quel est celui qui répond à la *Libyca* qui est de l'autre côté?... Pline? Je ne le crois pas. Il ressemble un peu à Syrlin que je vois au coin, suscitant, fécondant, de son mâle regard, tous ces fils de sa pensée. Ce *Secundus* semble être sa seconde âme, celle qui le rêva. Il regarde comme lui le chœur. Syrlin est la pensée créatrice, féconde; son *secundus*, la haute intelligence, la philosophie tacite de cette création.

En face du silencieux, le parleur Quintilien; son livre est fermé. — Puis le fin, l'aigre, le ridé Sénèque; mille concetti dans les plis de son visage. En regard, tête nue, les yeux à demi fermés, Ptolémée tenant son petit globe comme une marotte de fol.

Cicéron, noble, fort, tête large à contenir toute science, honorablement coiffé, comme Quintilien et Sénèque, de la barrette de docteur.

Vis-à-vis, le buste pathétique du pauvre esclave africain Térence, cheveux épars, sous ses lauriers, maigre, épuisé. Au bas : *Nihil homine imperito injustius.*

Enfin, tout seul, la souffrante et rêveuse figure de Pythagore « inventeur de la musique ». Il est devant l'autel, mais ne le voit pas, étant trop absorbé en lui.

Ainsi, dans cette noble suite, l'art ouvre et ferme; au milieu : Philosophie, Sciences et Lettres. Aux deux bouts l'Art; celui du dessin, Syrlin, qui regarde au dehors; — l'art de la Musique, Pythagore, qui regarde au dedans.

Voilà l'ensemble des pensées nettes et hautes des enfans légitimes de Syrlin. Pensée, à la fois, chrétienne et païenne! Impartial comme Michel-Ange, entre le passé et le présent. Ses avortons, ses mauvais songes, je les vois sculptés autour des stalles d'en bas. Je dis ses songes, car, dans ces grotesques, je ne sens pas la satire, mais bien plus le cauchemar.

V. — ENTRÉE EN BAVIÈRE. — GÜNZBOURG. — AUGSBOURG.

Mardi 4. — Je sors de la Souabe pour entrer en Bavière. Le type change, les visages sont plus ronds. A Günzbourg, nous sommes en plein catholicisme. Vêpres bruyantes, je ne sais en l'honneur de quel saint; chants nasillards, écrasés par tout le cortège des trompettes. Les autels sont étranges; les saints, de jeunes et jolis imberbes, en carton peint, offrent, en gambadant, des cœurs à la Vierge.

Leste et jolie, elle descend des nuages d'un pas de danseuse pour les recevoir. Il y a dans tout cela de l'Italie, une Italie lourde et barbare, violente et gesticulante : une grâce d'ours.

Dans les rues, même étrangeté : un bénitier à la porte d'un cabaret, et les paysans qui entrent et qui sortent, prenant l'eau bénite et se signant. Dans un billard, un grand crucifix à chaque instant heurté par les joueurs. Sur la route, à chaque pas, des ex-voto cloués aux arbres; de mauvaises petites images grossièrement encadrées; enfin, en nombre infini, des saint-François langoureux qui font au passant les yeux doux.

J'apprends que c'est aujourd'hui la fête du saint; la foule endimanchée se porte aux églises, les femmes avec des bonnets d'or et d'argent sur la tête, les hommes en noir, tous armés de leurs parapluies rouges. Les figures sont moins douces et moins intelligentes qu'en Souabe.

La route circule entre des seigles hauts et mûrs, le froment est en train de mûrir. C'est le beau moment de l'année : température chaude, un peu lourde d'orage à la fin de la journée. Le soleil, déclinant, traverse de ses rayons obliques une forêt d'arbres verts et dore le tapis des mousses des plus chaudes, des plus riches teintes.

*
* *

Me voici dans Augsbourg. Mon vieil hôtel des *Trois Maures* est tout près d'une église, de Saint-Maurice. De ma fenêtre je vois la foule se diriger de ce côté, un livre d'heures à la main. Je descends, je la suis, j'entre avec elle, j'interroge, on me répond :

« C'est la clôture de la neuvaine de saint Ulrich, patron de la ville, pour qu'il obtienne la fin de la sécheresse. » Les prières achevées, l'officiant donne la bénédiction. Au moment où le prêtre élève l'ostensoir, des flots d'encens l'obscurcissent. Jamais jusque-là je n'avais compris cette fantasmagorie de lueurs métalliques, de fumée ondoyante, où l'objet sacré n'apparaît plus que transfiguré.

La côte de saint Ulrich est à la cathédrale. Le sacristain papelard, espérant une gratification, descend le reliquaire familièrement, et, sans façon, en tire l'os qu'il veut me faire toucher pour me gagner, dit-il, une indulgence. Nous sommes dans le chœur réservé, richement tendu de cuir repoussé et doré. Le second chœur, beaucoup plus ancien, possède une vieille petite chapelle romane qui est un sombre et froid tombeau. Celle-ci faisait partie d'un couvent, qui a précédé la cathédrale actuelle. On voit encore, au-dessus, la tribune dans laquelle les religieuses venaient entendre la messe.

C'est là, dans ce chœur poudreux, abandonné, qu'on a relégué, près du siège carlovingien de saint Ulrich, les antiques bannières des corporations de métier. Antiques pour le fond de l'étoffe, car, hélas! les figures naïves du temps, qu'il serait si intéressant de retrouver, ont toutes été renouvelées. On voit seulement que les tailleurs avaient adopté le cramoisi, les boulangers le bleu, les jardiniers le vert, etc.

Les vénérables bannières, qui ont toutes abdiqué leur rôle civique, ne servent plus pour les assemblées, ni pour le combat; elles ne sortent aujourd'hui que dans les processions.

Ces débris d'un passé qui eut tant d'importance, ce siège carlovingien, taillé jadis, rogné, emporté en détail par l'avidité des dévots, tout cela fait bien songer...

Attenant à la cathédrale, le beau cloître des chanoines, rempli de tombeaux avec portraits, vivans, pleins de force, de naturel, inoubliables. Le plus frappant est celui du réformateur qui, le premier, prêcha le luthéranisme à Augsbourg.

Il est resté là, dans ce cloître catholique; ses mains croisées tiennent encore la Bible; sa tête penche, chargée plus que soutenue par le dur coussin de pierre. Son visage exprime l'abattenant, et toute sa personne l'abdication de la liberté.

De là, où aller, si ce n'est près de Mélanchthon, je veux dire, voir la salle où il lut la confession d'Augsbourg qu'il avait rédigée. Ce lieu vénérable a été rajeuni, défiguré par des ornemens profanes. Et comme si ce n'était pas assez pour effacer ce grand souvenir religieux, ils y ont ajouté tous les ducs de Bavière ainsi que le portrait du roi actuel, étudiant plus que roi, artiste catholique,

teutonique, chef de parti qui a voulu concilier l'inconciliable. Il se présente dans un costume théâtral et semble prêt à entrer en scène.

*
* *

Les églises d'Augsbourg sont riches d'ornemens et remarquables par leurs grilles à la fois délicates et fortes. Art perdu, si l'on en juge par la mauvaise serrurerie des maisons particulières.

Mais la véritable église d'Augsbourg, sa vraie cathédrale, c'est son Hôtel de ville en face de la Bourse. Moins vaste, mais non moins majestueux que celui d'Amsterdam, ses belles proportions trompent sur son étendue réelle. Noble vestibule dont chaque porte est surmontée d'un beau buste en bronze d'empereur romain. Au fond, l'oiseau symbolique, l'aigle colossal de l'Empire qui tient le globe comme il peut. Si puissantes que soient ses serres, elles glissent sur la vaste surface, et le monde échappe à l'Empire.

Plus haut que le premier étage où siègent les tribunaux, sous les combles auxquels aboutit un majestueux escalier, par-dessus la ville et toute la campagne environnante, la *Salle d'or*, c'est-à-dire le triomphe de la ville elle-même. La ville-dieu triomphant dans les nuages.

Elle triomphe avec une insolence de femme et de ville, curieuse à observer. Tout autour, un cortège d'empereurs romains allemands, avec des inscriptions honorifiques, morales, épigrammatiques. Au-dessus des empereurs, au-dessus des fenêtres qui les dominent, planent, dans les fresques de la voûte, les portraits variés, symboliques, de la ville elle-même. Au centre, insolemment elle trône sur un char attelé de nobles, de cardinaux... Dans les médaillons des coins, plus humble, elle triomphe mieux encore. Ici, travailleuse; là, doctoresse, entourée de médicamens; plus loin, elle montre une ruche : *Cives propagantur*. Enfin, la voilà dans son rôle naturel, femme d'intérieur à son ménage, entourée de tous les ustensiles de la vie domestique: faïences, casseroles de cuivre bouillant sur le fourneau, baquet, etc.

Elle, belle et forte, tient les clefs et dit : *Omnia et ubique*. C'est que de ces clefs elle ouvrait toute chose, les magasins des deux mondes et les conseils des princes. Et sur les fourneaux, que fait-elle bouillir, distiller? Est-ce une confédération des villes de Souabe et du Danube? Est-ce la confession d'Augsbourg?

Dans les grisailles du bas, le côté positif du ménage réel est exprimé d'une façon assez bouffonne; on y voit l'enfant qui dort dans son maillot. Il peut dormir, tout est prêt pour son réveil.

Un cochon de lait, cuit à point, est suspendu ; le chat fait autour bonne garde. Une souris fureteuse a passé, il l'a saisie et la croque. Au-dessus du petit cochon tout rose, voici le boudin tout noir, déjà préparé.

Revenons à la ménagère. Si vous cherchez les portraits des magistrats de la ville, vous n'en trouverez qu'un, celui de la femme du bourgmestre. La femme du magistrat est restée seule dans la maison du magistrat. Ici, elle n'est point jeune, a l'air sérieux, et visiblement elle est prudente, économe; l'*aurea mediocritas*. Nul doute qu'elle n'ait influé sur son mari et ne lui ait fait porter dans la politique, dans la banque, l'humble et sage esprit du ménage. La dame est fort bourgeoise, nullement ambitieuse. Elle tient des gants, mais ne les met pas, sans doute pour les épargner.

Ce ne sont point là remarques subtiles. Il est certain que l'esprit de famille, de ménage, appliqué aux affaires de banque, de politique, est ce qui a fait la grandeur de la vieille Allemagne. On sait l'histoire des Fugger, leur point de départ. Simples ouvriers tisserands, on les voit, à la fin de leur vie, arrivés aux destinées les plus hautes.

Charles-Quint leur conféra la noblesse pour avoir, dit-on, brûlé leurs créances dans un feu de cannelle. Ils n'avaient pas besoin de cela pour être anoblis. Ils se sont grandis d'eux-mêmes, par le bon emploi de leurs richesses. Ils ont ajouté à la ville un petit faubourg, en faisant bâtir trois cents maisons d'ouvriers auxquels il n'était demandé qu'un florin par an pour tout loyer. L'Allemagne moderne a oublié leurs bienfaits. Le domestique de place du premier hôtel de la ville ne peut m'indiquer leur tombeau. Je le trouve à Saint-Ulrich. Point de monument, rien que d'humbles dalles rougeâtres en grand contraste avec la somptueuse chapelle, la vaste et bizarre voûte. Cela est à la fois modeste et grand. Est-ce une couronne de comte que rappellent vaguement les fleurons des balustrades circulaires?

Mon hôtel des *Trois Maures* où le monde entier a passé, les empereurs, les rois, les hommes de génie, — autre royauté, — était la maison des Fugger. Les banquiers allemands de nos jours ne se contentent plus de demeures si modestes. L'un d'eux s'est bâti, tout près d'ici, un palais bien autrement vaste, un véritable Louvre.

*
* *

Les Holbein sont d'Augsbourg; mais le fils y a peu vécu. Sauf son admirable portrait du duc Ulric de Souabe, ses meilleures toiles sont ailleurs.

Ce qui me frappe au musée, ce sont quelques portraits, de

vieux maîtres inconnus d'une vérité naïve qui semble s'être perdue avec eux. Il y a là un Christ recevant sa mère au ciel, tout ce qu'on peut imaginer de plus humain et de plus divin à la fois. — Enfin elle arrive!... heureuse, visiblement. Mais lui, quel bonheur immense il couve intérieurement! Il est assis, je ne sais s'il la regarde ; peut-être que, s'il la regardait, il oublierait qu'il est Dieu, se souviendrait trop qu'il est homme, s'élancerait dans les bras maternels...

VI. — MUNICH. — LES RUBENS.

Jeudi 6. — Par un bel orage qui réjouit tout le monde, — saint Ulrich vient enfin de donner la pluie, — je prends le chemin de fer pour Munich. Il est heureux qu'il existe. Jamais je n'ai vu pays si mélancolique. La pluie, la lumière décroissante, — il est sept heures du soir, — y contribuent sans doute ; il n'est pas moins vrai que sur ce vaste plateau, tout est réellement médiocre : nul accident de terrain, nul intérêt de culture, et dans plusieurs endroits, singulièrement pauvre. Des tourbières, plusieurs en feu. On arrive à la grande ville par un désert.

Il y a un pénible contraste entre le luxe récent de Munich, son Versailles impuissant, abandonné : Schleissheim, et cette pauvre campagne, ces orges maigres, ces pins jetés au hasard, ces paysans sans bas ni souliers, sous ce rude climat.

Depuis le Maximilien de la guerre de Trente ans, il y a ici un dur et cruel orgueil, une prétention ambitieuse exagérée, qu'exprime bien son buste en bronze : un politique, un penseur, un guerrier, oui ; mais ni cœur, ni âme, comme les généraux de cette époque. Dans un autre portrait qui est à la Pinacothèque, celui-ci peint, il est sec, fin et dur, à effrayer.

Pour s'en tenir au présent, je ne rencontre pas ici les bonnes physionomies qui m'ont frappé, touché. Dans le monde des professeurs, peu de bienveillance. Avec cela, une prétention à l'indépendance qui n'est nullement justifiée. Gœrres, Thiersch et d'autres, nous souhaitent leurs universités allemandes ; ils déplorent la servilité des nôtres, surtout pour la philosophie. Il m'est facile de leur prouver qu'ils se trompent lorsqu'ils croient que, pour renouveler les études en France, il suffirait d'envoyer les élèves de notre École Normale en Allemagne. La chose était arrangée avec M. de Vatimesnil, elle se fût faite si le ministère Martignac eût duré. A la servilité dont ils nous accusent, je leur oppose la liberté absolue, chez nous, dans le haut enseignement.

Hélas! qu'est devenu le beau Gœrres, *a guisa de leone quando*

si posa? Je le retrouve maigri, vieilli, mystique au delà du possible. Nous n'avons plus guère de langue commune. Je m'entends mieux avec un grand beau prêtre qui se dit son disciple. Intelligent et doux, si fin qu'il n'a plus l'air d'être fin, il suit le mouvement, le progrès, lit tout et témoigne un véritable bonheur de pouvoir causer avec moi des *Templiers* dont il s'occupe aussi.

Un professeur de Munich dont je tairai le nom, qui nous a écoutés silencieux, en sortant, me dit : « Monsieur, vous avez eu pleinement raison; nous sommes ridicules de vanter notre indépendance universitaire. Pourquoi donc Schelling nous a-t-il quittés? C'est qu'ayant parlé tout haut du peu de faveur que trouve la philosophie en Bavière, il a été mandé secrètement par le ministre, et vertement tancé. En quittant son cabinet, il a accepté les offres que lui faisait la Prusse. « Ceux-ci, Monsieur, sont gens d'esprit, mais peu avisés pour leurs véritables intérêts. Ils ont laissé partir Oken, Cornélius, Rückert, Schelling... Ont-ils eu quelqu'un pour les remplacer? Personne. De là, un ressentiment sourd dans l'Université contre les étroitesses gouvernementales. »

*
* *

Munich, en retard pour la libéralité des opinions, est en avant pour l'art. Je viens de visiter, avec M. d'Eichtal, son exposition de quinzaine. Rien de saillant, mais on y voit que la moyenne est très haute. Hess et Kaulbach sont fort en vogue. Le premier, imitateur de Vernet. Kaulbach, connu par les lithographies de sa Maison des fols, promettait un peintre énergique. En cherchant la couleur, il a tourné au mol, au féminin. Il y a eu haine sans doute des exagérations de Cornélius, mais le tempérament aussi s'est révélé. J'ai été frappé de sa figure douce et suave qu'il reproduit complaisamment dans toutes ses toiles.

Ce Cornélius, souvent plein d'emphase, bizarre, d'un coloris étrange, est pourtant le grand peintre de l'Allemagne au XIXe siècle. L'église Saint-Louis a de lui quatre fresques vraiment imposantes. Au reste, il est partout ici, à la Pinacothèque, au musée des sculptures, la Glyptothèque... on comprend qu'il y ait eu rivalité. Berlin l'a appelé; il est aujourd'hui directeur de son Académie.

Un autre, encore, remplit tout ici : Rubens. Je vais droit à lui. Il suffirait d'entrevoir les quatre-vingt-quinze toiles que possède le musée de Munich, pour sentir, dans la seconde moitié surtout, une œuvre unique. C'est le temps où cet empereur de la peinture semblait si grand, si heureux, et où il souffrit le plus ; — le temps où les désappointemens du bourgeois anobli, de l'ambassadeur artiste, de l'homme sorti de sa carrière, se combinèrent avec les tris-

tesses, les impuissances peut-être, d'un vieux mari amoureux, avec les contradictions d'une force décroissante et d'une sensibilité croissante...

Cette grande vie ne pourrait-elle se diviser en trois parts? La première, où il avait encore sa mère qui, comme on sait, fut tout pour lui; — la seconde, où il avait encore sa première femme, Isabelle Brandt, celle avec laquelle il s'est peint dans son âge de force et déjà de maturité, assis dans un bosquet, mettant sa mâle main dans la main qu'il sait honnête et sûre, se reposant en cette femme aimée, — parce qu'elle fut bonne, — des travaux, des orages intérieurs (n° 261).

La troisième époque est celle où l'artiste au comble de la gloire, mais ayant perdu les douceurs de la famille, de la vie intime, voulut jouir au moins, et prendre possession pour son compte de cette nature que, jusque-là, il n'avait guère vue que pour l'imiter.

Le choix de la seconde femme indique ce moment de sensualité tardive qui suit les grands efforts d'esprit. C'est la beauté physique, la richesse des carnations, des chairs, le luxe de la vie qui plaît à celui en qui la vie va décroître. Plus on en a perdu en soi, et plus on en veut dans l'objet aimé... Aimé?... Non, désiré plutôt. Voyez le portrait d'Hélène Fourment (n° 281) qu'il a peint sans doute dans la première année de son mariage : Plumet blanc au chapeau, — Madame l'ambassadrice!... La robe est en velours noir, afin de mieux mettre en relief l'opulente, la blanche, l'élastique gorge. Qu'elle jouisse de sa parure, du luxe de la richesse, de tous ces fruits du génie, c'est ce qu'il veut. La voilà, ici, qui siège triomphante sous un portique (265). Plus belle encore elle apparaît dans le *Massacre des Innocens*, par le développement de la taille, les beaux bras blancs (276).

L'artiste complet alors, en tous sens (il a atteint sa plus haute harmonie de coloriste), est sans réserve à elle, il savoure son bonheur superficiel, extérieur... C'est à ce moment qu'il fait son grand *Jugement dernier*, si beau comme gamme de couleurs, comme guirlande de figures suaves, doucement enlacées, s'aidant à monter au ciel, mais si voluptueusement pressées l'une contre l'autre, qu'elles pourraient bien oublier le ciel en chemin. A droite, parmi les *bienheureuses*, Hélène Fourment, les mains croisées sur sa poitrine, un peu humiliée de se trouver là, mais enfin sauvée par la grâce du génie; à gauche, comme avertissement, instruction, je ne dirai pas menace, c'est encore trop tôt, un diable horrible qui traîne et tord deux belles femmes. Hélène, prends garde à toi!...

La douce et voluptueuse montée vers le ciel, l'aide amicale, amoureuse que se prêtent les âmes, sont peintes avec un détail, une délicatesse adorable, dans l'esquisse toute rose qui, visiblement, fut faite pour charmer une femme (325, cabinet XII).

Cependant l'âge avance, et le désir subsiste, il augmente même, pouvant moins se satisfaire. La passion tyrannique, qui n'a d'obstacle qu'en soi, en la nature affaiblie, aime à se figurer que l'obstacle est dans l'objet désiré ; elle met durement la main dessus, elle lui dit : « Tu es à moi. » C'est ce qu'exprime d'une manière assez crue le berger déjà vieux, fatigué, qui passe familièrement la jambe sur le genou de la bergère qui refuse. Celle-ci est encore Hélène Fourment. Je crains que le vieux berger ne soit Rubens (298).

Elle refuse, c'est donc qu'elle aime ailleurs; c'est qu'elle trahit... ô femme perfide!

Puis, elle se plaint qu'on se plaigne. Pauvre Rubens, pauvre Job! (309 des cabinets).

Et Samson s'élançant du lit de Dalila; Samson vieux, contre la Bible... Donc Samson est encore Rubens.

Eh bien! vieux ou non, malheureux ou non, pendant qu'on verse son sang, il continuera d'enseigner son art, d'éclairer le monde. On peut lui ouvrir les veines, comme à Sénèque, il y a en lui de la vie pour tous (262).

Vieux d'années, soit... Mais il est jeune de sève et toujours fort! Quel est, de tous ces beaux damoiseaux, celui qui pourrait comme lui combattre le lion, ou, comme ce sanglier terrible, défier la meute dévorante, la meute d'envieux, d'ennemis?...

Vous ferez justice, Seigneur... Ces envieux, ces superbes qui méconnaissent le génie, cette tourbe d'hommes charnels qui n'ont jamais pu le comprendre, vous les précipiterez...

Et l'amour trahi!... Ah! s'il y avait vraiment trahison, quelle torture serait assez atroce pour la coupable?

Dans son petit *Jugement dernier* (272, cabinet XII), il en a imaginé une qui dépasse Dante de bien loin.

Mais si cela n'effraie pas assez un cœur corrompu, l'artiste en saura inventer d'autres : des chutes effroyables; il creusera des abîmes de feu, des perspectives infinies dans les flammes éternelles. Les uns vont tomber sur les reins, les autres, juste dans la gueule du dragon. Deux sont chevauchés par un diable; deux autres traînés ensemble par des chevaux, comme ils étaient au moment où la mort les surprit dans leur péché. Au bas, des animaux hideux, informes, s'acharnent sur des cadavres d'animaux;

un chat-tigre aux yeux flamboyans, sur une carcasse de cheval. Ceux-ci sont des damnés transformés en bêtes. Enfer sur enfer, où les coupables sont torturés par des agens plus coupables encore; où les ministres de la justice dépravent les damnés en les torturant.

Au centre de ces horreurs, une femme énorme, qui est visiblement la caricature d'Hélène Fourment, subit, suspendue, un supplice atroce.

On ne peut s'y tromper, lorsqu'on a sous les yeux la suite des portraits authentiques d'Hélène :

1° Belle, jeune, grasse, sans pensée; 2° riche et magnifique, jouissant de l'opulence de son mari ; 3° coquette, agaçante, sous un chapeau noir; 4° après dix ans de mariage, mère, l'air fin et doux, déjà une femme de Van Dyck (328, cabinet XII). Était-elle ainsi, ou bien a-t-il voulu lui plaire, la flatter en l'ennoblissant, l'affinant?...

Quoi qu'il en soit, nul doute que celle-ci n'ait bien tourmenté Rubens.

N'est-ce pas à elle que le Christ pardonne, comme Milton à sa femme, sous le nom d'Adam, dans le *Paradis perdu?* La Madeleine, dans ce beau tableau où elle est réunie à trois grands pécheurs, saint Pierre, David et le bon larron, n'a pas les traits d'Hélène, non plus que Dalila, c'eût été trop révéler, mais elle a sa chevelure, sa carnation... Le Christ est d'un bon sens sublime, admirablement simple et judicieux, selon les idées modernes. Il semble dire : « Insensés, était-ce la peine? Vous n'avez pas même eu le bonheur d'un moment dans votre péché. »

Vous la retrouverez encore à notre musée du Louvre, cette Hélène. L'ange d'Élie en est une traduction masculine et colossale. Ici, bienfaisante, elle donne au solitaire desséché par la chaleur du jour, par le travail et la lutte, le pain, le vin de la vie.

Moins vieux que cet Élie, mais bien fatigué, bien jaune et souffrant, est l'homme qui dans le grand *Jugement dernier* de Munich (263) se trouve tout au bas, un pied dans la terre... Ah! qu'il a du chemin à faire pour arriver en haut dans la gloire, où l'homme sera l'homme-Dieu!

Au-dessus, vous voyez accroupie, la jeune rose rouge, Hélène, si vivante et si bien portante, près de cet homme si malade! « Telle vous êtes, Madame, et tel je suis; au moins un peu de compassion! »

La jeune femme devait aussi moins apprécier l'artiste, à mesure que s'accentuait, avec Van Dyck, le mouvement de la grâce après celui de la force. C'est peut-être pour lui montrer que la

grâce ne lui était pas interdite, que le fort des forts fit le quatrième portrait, si gracieux, où elle tient son fils sur ses genoux.

N'est-ce pas encore pour répondre aux peintres en petit, qui à ce moment faisaient fureur : les Téniers, les Gérard Dow, qu'il a peint les *Amazones*, la *Déroute de Sennachérib*, qui sont à Munich ; la petite *kermesse* que nous possédons au Louvre?

VII. — MUNICH ENCORE. — VAN DYCK. — RATISBONNE. — LE WALHALLA.

L'école flamande, dont Rubens est le roi, occupe au premier étage le milieu de la Pinacothèque. Elle éclipse tout. Il y a pourtant des Van Dyck admirables : entre autres, une *Sainte Famille*, d'une telle suavité qu'on s'explique très bien pourquoi le monde dut passer, dans la peinture, des tyrannies de la force aux douceurs de la grâce.

Dans la disposition d'esprit où je me trouve en quittant Rubens, un de ces Van Dyck, qui n'est pas le meilleur peut-être, mais le plus touchant, m'arrête longtemps et me fait bien songer. C'est un portrait, celui de sa femme qui était la fille de milord Ruthen. La grande dame qui voulut se donner au grand peintre, n'est pas à s'en repentir. Il a bien fallu prendre le costume, la coiffure serrée d'une bourgeoise flamande... La femme anglaise, toute changée qu'elle est, et domptée à sa condition, jette de côté la tête... Qui sait si elle ne sortirait pas de ce fauteuil où elle est assise, de cette maison où elle est entrée il y a quelques années, si elle n'y était liée, rivée par une chaîne de diamant, par une force plus forte que toutes les forces du monde ; et quelle? Le bras de son enfant, une fillette de cinq ans qui a tant besoin de sa mère, et qui, se mettant obliquement sur son passage, enlace de son petit bras, le bras maternel, et par-dessous prend le fauteuil, de sorte que la mère ne pourrait se lever sans casser le bras de l'enfant. Elle restera, soyez-en sûr.

Celle-ci, à l'inverse de la femme de Rubens, a descendu de condition. L'amour l'a placée dans cette maison, dans cet atelier de peintre, dans ce fauteuil si simple. A peine son costume sec et noir de bourgeoise a-t-il devant quelques lacets d'or, comme pour rappeler le luxe de la maison paternelle. Eh bien, avec tout cela, elle pourrait être plus malheureuse.

Voyez sous ce rideau de pourpre, près d'une colonne, cette grande et belle femme pâle, dont la joue est si creuse! Celle-ci a monté tandis que la fille du lord descendait. Mais qu'elle a payé cher ces colonnes, cette pourpre, cette robe de brocart d'or... Elle les a payées de son bonheur, de sa santé, de sa vie bientôt. On

voit bien que le souffle va s'éteindre. Ce qui est plus triste encore, c'est que dans la lutte ingrate qu'elle a soutenue, son intelligence a faibli à la longue ; son esprit, visiblement, a baissé. Elle est maintenant au-dessous de ce que promettaient le noble front, les formes grandioses de cette tête pâlie, effacée.

*
* *

Les peintures de Schnorr, au Palais-Royal, sont d'un tout autre caractère ; elles reproduisent toutes les scènes des *Niebelungen* que j'ai lues tant de fois dans ma jeunesse, qui m'ont tant passionné pour chacun des acteurs de ce drame héroïque et barbare.

La collection particulière du prince de Leuchtenberg mérite d'être vue. Il y a là un portrait solennel et tragique de Masaccio. Il est jeune encore, mais déjà très sévère, figure longue, jaune, les yeux pleins d'une gravité passionnée, gravité italienne, demi-monastique, l'inspiration du Campo-Santo.

C'est ici encore qu'est la *Madeleine* de Murillo. Non pas imaginaire ; celle-ci a vécu, aimé, souffert, pleuré... On ne peut dire qu'elle soit précisément belle. A part la superbe et soyeuse chevelure, rien de remarquable ; aucun trait pris à part n'est beau, mais l'ensemble est si doux, si bon, si humain ! Oui, c'est bien là un portrait vivant, car tout de suite, sans réflexion, on se demande comment on a pu la faire souffrir, cesser de l'aimer, l'abandonner ?... Les yeux, quoi qu'on fasse, ne peuvent s'en détacher. Quelque part qu'on se tourne, dans la galerie, toujours, toujours, le regard lui revient, et le cœur à la fin échappe dans un cri de pitié !...

Comment se fait-il que cette grande ville de Munich où il y a tant à voir, tant à apprendre, soit malgré tout cela si triste ? Trop de maisons sans doute, pour le nombre des habitans. Quelque chose du désert qui l'entoure, commence déjà dans ses rues larges et vides.

Aussi, une fois mes notes prises, j'échappe avec plaisir. L'ennuyeux Schleissheim, comme pour me punir de ma fuite, me poursuit pendant les trois lieues où je cours sur le plateau aride. Son souffle stérilisant finit avec lui à Freising. Je retrouve enfin les eaux courantes, les arbres, les fleurs. En haut, en arrière, les arbres du nord ; en avant, en bas, l'aimable et sérieuse vallée, les prairies, les moissons. Je m'achemine vers Ratisbonne, ayant en vue les collines demi-boisées, demi-moissonnées qui dominent le Danube. Et tout le long de la route, j'essaye de recueillir,

d'amasser en moi ces forêts, ces champs qui fuient, coulent devant moi comme leur fleuve, comme ma vie...

*
* *

Ratisbonne est au milieu d'un pays peu varié, médiocre. Dès mon arrivée, je cours à la salle basse, obscure, où la ville eut l'honneur de tenir la diète de l'Empire de 1667 à 1806. J'y trouve la table de bois blanc devant laquelle Charles-Quint but en 1532; le fauteuil de cuir dans lequel se sont assis les empereurs. Les grands pots qui contenaient le vin qu'on servait à la ronde, y sont encore, et les costumes de la vieille Allemagne, et le livre de justice pour l'Autriche, la Bohême, etc.

En bas, les cachots, la chambre des tortures, la grille derrière laquelle le juge, caché, écoutait, surprenait les aveux vrais ou faux, arrachés aux patiens par la douleur. Tout est en place, et prêt à recommencer, s'il le fallait. Ceci n'est point particulier à Ratisbonne, vous retrouvez partout le témoignage de la rude justice par laquelle les villes d'empire rassuraient leurs sujets, leurs marchands, contre les violences des brigands. Le squelette du dernier exécuté pend encore à la voûte. Mais étaient-ce seulement les malfaiteurs qu'on traitait ainsi sans miséricorde?...

La curiosité de Ratisbonne, le Panthéon, le Westminster que le roi de Bavière a bâti pour les grands hommes de l'Allemagne, et qu'on vient d'inaugurer, est sur une élévation en vue du Danube, ici d'une gravité, d'une ampleur superbe, lorsque, l'hiver, il couvre de ses débordemens la belle plaine qui s'étend à sa droite, pendant qu'à sa gauche des roches austères, boisées à demi de sapins, le dominent et resserrent devant elles son rivage. Quelques accidens de ce paysage d'Albert Durer, entre autres une petite vallée enfoncée brusquement entre deux hauteurs, semblent des coups de burin sévère, inspiré.

Avant le *Walhalla*, c'est le nom de ce temple de la gloire, se dresse le château en ruines, percé à souhait des balles de Gustave-Adolphe. En arrière, les graves montagnes continuent, et encadrent à merveille le monument.

Vue immense dans son ensemble, mais sérieuse... non pas de ces vues du Midi ou d'Orient devant lesquelles le poète resterait muet, ou crierait avec Rückert : « O soleil, ô mer, ô rose!... »

Ceci est à la fois l'austérité du Rhin vers Bingen, et son grandiose dans les plaines de l'Alsace.

Moralement, vue vaste, noble, héroïque, un paysage vertueux, pour ainsi parler, comme il convient à un tel monument.

La montée à travers les rocs, les bois sombres, prépare admi-

rablement l'apothéose. Rude et sombre aussi fut la route des héros pour arriver à la gloire.

Mais si le lieu est bien choisi, l'édifice a été mal conçu, mal exécuté.

Il eût fallu, ici, quelque chose de simple, de grand, de fruste; des assises de granit, un portique sauvage qui laissât douter si la montagne ne faisait pas partie du monument. Au fond, j'aurais mis l'Allemagne elle-même, sous les traits de la Vierge, entourée d'animaux, de fleurs, l'enfant dans les bras. Touchante trinité : *l'enfant, la femme, la rose*, c'est-à-dire la nature. Tout cela n'est pas si exclusivement chrétien qu'Hermann lui-même et tous les héros païens de l'Allemagne ne fussent tombés à genoux.

On n'a tenu compte ni du paysage, ni du génie allemand, qui est juste le contraire de l'esprit gréco-romain. Il n'est pas non plus scandinave. Ni le nom de Walhalla, ni l'imitation du Parthénon ne convenaient ici.

Il eût fallu encore, qu'au-dessus du portique, les arbres venus d'eux-mêmes étendissent leurs branches et pleurassent... que toute la nature semblât compatir.... qu'elle accueillît maternellement ceux qui, après la rude journée de la vie héroïque, viendraient chercher dans ce grand asile, non la gloire, mais le repos, le souvenir, la reconnaissance des peuples qu'ils ont servis. Ce n'est point cet éclat olympique qu'ils veulent, ni ce temple éblouissant dans le soleil du midi, mais plutôt, fatigués qu'ils sont, une source et de fraîches ombres.

VIII. — L'ALLEMAGNE DU CENTRE. — MELANCHOLIA. — NUREMBERG. L'OUVRIER ALLEMAND.

14 juillet, jeudi. — De cinq heures du matin à quatre heures du soir, de Ratisbonne à Neumarkt, monté, descendu, tourné sur soi. Ainsi j'ai appris le pays d'Albert Durer, l'ennui de l'Allemagne centrale, sa gravité monotone.

Il faut goûter, user cet ennui, pour bien savoir comment l'âme allemande, se tournant sur soi, se cherchant soi-même, atteignit dans ce grand artiste, dans tant d'autres génies, ce caractère austère, un peu sec et dur, mais parfois sublime de mélancolie passionnée... Les grandes ailes de la Chauve-Souris sont partout ouvertes; partout vous lirez sur ces rochers, sous ses sapins où elle vole dans un crépuscule éternel : *Melancholia*...

Disons, pour être juste, que la terre allemande, médiocre à la surface, est riche en vertus cachées, si l'on en juge par les eaux thermales qui jaillissent en tant d'endroits de son territoire, et

mieux encore par l'indéfinissable esprit de vie morale qui circule parmi ses arbres chétifs et ses monts stériles.

Ceux-ci n'ayant pas, comme Venise, les rives de la Brenta, les belles campagnes de la Vénétie pour y bâtir leurs palais; n'ayant que « l'ennuyeux Pegnitz qui ne coule qu'à regret et parce que c'est l'usage », dit Schiller, ont dû dépenser au dedans. De là cette accumulation singulière de monumens, d'objets d'art.

*
* *

Sauf une petite banlieue cultivée sous les murs de Nuremberg, la plaine qui l'environne est stérile et mélancolique. La ville apparaît de loin, une île au milieu de la mer des sables, comme Venise dans la mer des eaux.

Le transit des denrées orientales que lui transmettait Venise, l'avait enrichie. Mais Venise ayant perdu son commerce, Nuremberg dut, fatalement, diminuer de vie, d'importance, de fortune. Ajoutez les guerres du xve et du xvie siècle contre ses anciens burgraves, les rudes Hohenzollern de Brandebourg, qui sans cesse ameutaient contre elle la noblesse avide et pauvre du Nord. La croisade teutonique ayant cessé, les chevaliers en cherchaient une contre les marchands qui allaient ou résidaient à Nuremberg.

Voilà surtout ce qui explique ces énormes tours, de formes variées, ces fortifications colossales, indestructibles, éternelles, du milieu du xvie siècle, lorsqu'on craignait tout, les Turcs, l'empereur, les princes catholiques; lorsqu'on avait à défendre, non seulement les biens terrestres, mais un bien nouveau : la *Foi*, le *Credo* de Mélanchthon dont on a mis ici la statue. Dès 1517, Hans Sachs disait : « Le rossignol de Wittenberg qu'on entend aujourd'hui partout. »

Outre ces fortifications générales, il y avait les fortifications particulières. Chaque maison bâtie en bonne pierre, sans crainte d'incendie, bien et solidement voûtée, fort peu ouverte par en bas, hasardait au second étage une jolie tourelle qui surveillait la rue et voyait venir... Enfin, au plus haut, la maison, décidément rassurée, se parait gracieusement d'un riche et fantasque pavillon, — comme une femme, vêtue simplement quant à la robe, veut être au moins coquettement coiffée.

C'est dans ce dernier étage, orné de sculptures, de peintures, de fleurs, que le soucieux marchand, que la femme craintive et pâle, que les enfans sérieux, sans espace pour jouer, s'égayaient un peu le soir... Cette disposition défensive se retrouve aussi aux fortifications de la ville, dans la promenade couverte qui les couronne, dans le long corridor qui servait tout à la fois à respirer

sans sortir, et à surveiller la campagne. Ce corridor est, pour la ville entière, ce que la tourelle supérieure est pour la maison du particulier.

Partout l'art, mais l'art sérieux, le goût du grave, du simple, du durable.

Au cimetière, on est frappé de voir toutes ces tombes humbles et basses, pour échapper aux projectiles ennemis, richement incrustées de bronze, d'un bronze souvent admirable. Combien coûteux, combien aristocratique dans la simplicité apparente!

En revenant de ce cimetière Saint-Jean, où dort Albert Dürer le grand ouvrier, sur son dur oreiller de pierre, en sortant de Saint-Laurent, où Adam Kraft s'est mis sous son monument, a scellé l'ouvrier sous son œuvre; de Saint-Sébald, où Vischer, en tablier de travail, ciseau à la main, s'est placé au point culminant du tombeau qu'il a sculpté, fondu avec ses cinq fils, — je rêve tout naturellement à cette grande légende, l'histoire de l'ouvrier allemand. Elle s'impose à l'esprit dans une ville qui a donné au monde, par les arts industriels, dans un même siècle, un si riche tribut.

Sur les murs de Nuremberg, si bien drapés de lierre, et fleuris de toutes plantes, s'accrochent aussi des plantes d'une espèce particulière, des lierres animés, des lichens vivans. Dans ces magnifiques tours du XVIe siècle, et dans l'épaisseur des murailles, dans les petites maisons si humbles qu'elles semblent avoir poussé là comme des mousses, habitent de pauvres créatures qu'on ne voit jamais circuler dans les rues, qui jamais ne sortent qu'un moment, le samedi, pour rendre l'ouvrage.

Ce sont ces prisonniers volontaires qui font, pour l'Europe, ces veilleuses, 365 pour trois liards; ces trompettes de bois dans lesquelles nos fils, en bas âge, sonnent déjà leurs futures victoires; ces arches de Noé remplies de tous les animaux de la création; et les ménages au grand complet, avec tous les ustensiles de cuisine en bois de sapin, qu'alignent gravement les petites filles, et qui font encore aujourd'hui leur bonheur, en même temps que leur première éducation de ménagères. A côté, des jouets d'un prix plus élevé, sculptés au couteau, ne manquent ni d'adresse ni du sentiment des proportions. On sait que les bottiers, les tailleurs allemands, ont à un haut degré l'instinct de la forme vivante, mobile.

Lorsque l'apprenti a été longuement, durement élevé, *raboté* par son maître, lorsqu'il est devenu compagnon, il fait son tour d'Allemagne, travaillant quand il peut, ou mendiant. Plusieurs

fois j'en ai vu s'arrêter volontiers à songer sur la grande route. Assis sur la lisière d'une forêt, ils ne tardaient pas à couper une branche, à façonner avec leur couteau, — instrument ingrat, — une figure d'animal ou d'homme... Voilà le commencement de la sculpture sur bois, le véritable art allemand.

S'il réussit son petit homme, arrivé à la ville voisine, il le barbouille de couleurs voyantes : dès lors il vit. Une bonne femme l'achète pour son enfant ou pour elle; dans ce dernier cas c'est un saint.

Mais un jour notre apprenti s'avise que le chêne laissé à sa couleur naturelle est d'un bel effet. Alors, ne pouvant plus compter sur le secours de la couleur, il faut bien qu'il s'attache à perfectionner la forme; il y arrive d'autant mieux que la matière est relativement malléable, et la sculpture en bois fait son chef-d'œuvre dans la cathédrale d'Ulm.

Syrlin et le bois; Adam Kraft et la pierre; Peter Vischer et le bronze... La matière devient de plus en plus difficile à travailler, l'artiste de plus en plus ouvrier.

L'art ne s'arrêtant pas, il va se continuer dans les formes distinctes, plus libres, plus légères pour ainsi parler, de la peinture, de la gravure sur bois : Veit Stoss; sur cuivre : Albert Dürer. Le cuivre, mais à peine effleuré, autant de matière tout juste que le demande le service de l'esprit.

Ce passage d'un métier à l'autre, d'une matière à l'autre, depuis la forme du bottier jusqu'à la *Melancholia*, était chose simple en Allemagne.

Nulle limite entre l'ouvrier et l'artiste. C'est bien plus tard qu'on a remarqué, comme une singularité, que le forgeron d'Anvers, — Quentin Metsys, — fût devenu peintre. La serrurerie du moyen âge était peut-être alors le premier art, égal à tous les autres pour la beauté des formes. Il avait de plus le mérite de la difficulté vaincue, celui de dompter, de rendre agréable et souple à l'œil la matière la plus rebelle.

Grands ouvriers libres! fiers et humbles. Rien d'amer dans leurs ouvrages, rien de haineux. Grandes natures se mettant à la dernière place de leur œuvre, — exemple Syrlin, — mais la contemplant incessamment de leur regard. Adam Kraft, lui, est à genoux, et porte sur son épaule toute la pyramide du tabernacle qu'il a élevé. A genoux, mais si noble dans son profil busqué, la tête si fièrement relevée, ayant dans les yeux plus d'aspiration qu'il n'y en a dans sa svelte flèche de cent pieds.

Peter Vischer, qui n'a rien à porter, dans sa niche, en vue de son œuvre, a gardé son plus humble costume, son grand tablier

qu'il n'a pas voulu quitter, comme pour dire : « Qu'importe la forme à l'esprit? » A l'opposé, le pèlerin saint Sébald emportant son église dans l'éternel pèlerinage, c'est encore l'artiste. Ici, son âme; l'autre figure est son corps, c'est son sublime *férouer*, tel qu'il voulait l'être, tel qu'il se voyait en pensée.

Conscience, patience, voilà le grand ouvrier allemand de la vieille Allemagne. Ajoutez ce qui ne se traduit pas, le *Gemüth*. Il y a tout cela dans le solennel Albert Dürer de la Pinacothèque, 28 ans; tout cela, et de plus le fier géomètre, dans l'Albert Dürer en pied, sous le portique, 40 ans. Tout cela encore, et de plus le vieux lion, 50 ou 60 ans. Mais combien il a souffert! et comme on lui a tout arraché, ongle par ongle, dent par dent; tout arraché, la famille, la foi, hélas! et la vie bientôt... son dur oreiller de pierre est déjà tout taillé au cimetière Saint-Jean.

Si Albert Dürer ne fut pas comme Michel-Ange le titan de l'art, il en fut un christ; il en eut la passion. Le grand penseur dut à cette torture d'échapper à toute condition du temps, de trouver ces figures éternelles : la *Melancholia*, la *Madeleine* que l'on voit ici, d'une idéalité solitaire. Il l'a faite sans modèle, sous les combles de sa maison qu'on a eu le tort de détruire. *Melancholia* encore, mais cette fois résignée, harmonisée. La nature, à gauche, crie de ce qu'elle voit; à droite, la sauvage destinée porte l'urne; mais au milieu, dans le lointain, la rivière n'en coule pas moins, la terre n'en verdoie pas moins; la ville et la vie vont leur train. Au milieu aussi, debout, la Madeleine pensive apporte des parfums pour embaumer la mort du monde... embaumer?... ressusciter?...

On se trompe, lorsqu'on croit que la plupart des métiers entravent l'intelligence ou la prosaïsent. Les femmes du monde vous diront que leur imagination n'est jamais plus active que lorsqu'elles tiennent à la main un ouvrage de couture, de tapisserie, ou même le modeste tricot.

Ce qu'il y a à redire ici, c'est qu'il arrive souvent que les habitudes de l'ouvrier se retrouvent dans l'artiste, et que même les bonnes habitudes de l'un, sont parfois les défauts de l'autre. Les ouvriers artistes de l'Allemagne ont ce caractère; ils ont martelé les vers, forgé des peintures, pioché des gravures, etc.

D'où vient cela? De causes multiples : de ce que l'ouvrier n'a pas eu une enfance relevée par les élégances de l'art; elles ont manqué autour de lui; — de ce qu'il a été sans contact avec les expositions permanentes que notre ouvrier voit en passant, qui lui restent dans les yeux. L'Allemagne, comme l'Angleterre, ignore l'art séducteur de l'*étalage* qui est une culture quotidienne pour

les yeux. Il y a encore la fatalité qui se mêle à l'activité, je veux dire la nécessité de produire chaque jour même sans inspiration, ce qui ôte le charme du spontané, de l'imprévu, et souvent le réussi.

Ce qui est plein d'intérêt, c'est de suivre le progrès de l'ouvrier allemand. A Nuremberg, j'ai compris comment le bottier, le tailleur, en sculptant leurs formes, leurs mannequins, ont pu devenir des artistes. Il en est de même du faiseur de jouets d'enfans qui, de ce modeste point de départ, arrive insensiblement à atteindre, en son plus haut développement, ce qui est l'art véritable de l'Allemagne, l'art de la sculpture en bois.

IX. — FRANCFORT. — JE ME RÉSUME AU TERME DU VOYAGE. M. ANSELME DE ROTHSCHILD.

C'est ici, à Kissingen, dans une halte de quelques heures, et non à Nuremberg, où j'avais tant à voir, que je viens de noter mes impressions. Et pendant que j'écris, la France est en deuil. Le journal qu'on m'apporte m'apprend la mort tragique du duc d'Orléans (17 juillet 1842). Si à plaindre que soit la veuve, c'est à la mère d'abord que l'on pense, à la reine! après une longue vie de bonheur par la famille, subir si tard cette amputation cruelle, contre nature, cela est horrible.

Il faut rentrer, reprendre mes leçons aux Princesses. Si elle continue d'y venir, peut-être que l'histoire de tant de martyrs du passé me donnera l'occasion, sinon de consoler, du moins d'incliner cette âme religieuse vers les voies de la résignation.

*
* *

Me voici dans Francfort, dans cette ville que je n'ai pas revue depuis 1828. Que de choses changées en moins de quinze ans! A quelle distance je suis déjà de cette Allemagne centrale où, pour tromper l'ennui des longs jours, au fond d'une diligence, dans l'immobilité, je me nourrissais de poésie allemande et latine... Francfort où j'ai remué tant de livres, d'idées, me semble être uniquement, aujourd'hui, le grand marché de l'argent pour toute l'Europe. Les vieux souvenirs historiques s'effacent. Ainsi, je retrouve la salle des Électeurs complètement transformée.

Pour faire revivre quelque chose du passé, je m'enferme à la bibliothèque où le conservateur M. Bœhmer, très obligeant, d'une bonhomie sardonique, me rappelle M. Jung de Strasbourg. Ces figures ironiques des villes impériales font mieux comprendre l'enfant de Francfort, le grand Méphistophélès : Gœthe.

Ma séance achevée, je fais une rapide visite au musée de la ville, fondé par un particulier, encore petit. Quelques portraits de

patriciens et patriciennes de Francfort, instructifs. Fins, secs visages mercantiles, intelligens et négatifs. Sur ces limites de deux mondes, la fécondité n'est pas doublée comme on pourrait le croire. Les nations se comprennent peu par le bord. Gœthe, même, n'a pas compris la France.

Collection Bethmann, il y a une bien jolie chose, l'*Ariane* de Dannecker, très coquettement éclairée, la tête trop petite, peu agréable, l'ensemble peu sévèrement étudié, mais comme il l'a bien lancée sur son tigre, la jambe lestement repliée sous elle, ce qui fait que de ce côté elle ne pose pas. Les reins, cette partie de la femme un peu lourde, en se détachant ainsi, devient gracieuse, ce qui ajoute singulièrement à l'élégance. La tête, vive et fière, semble dire : « Thésée s'est rendu justice, j'étais faite pour les dieux. » Tout le mouvement de la statue exprime bien l'élan de la femme qui passe d'un amour terrestre à un amour supérieur. Le premier n'a été qu'un degré pour monter plus haut.

*
* *

Je ne manque guère, lorsque je passe dans une ville, d'aller voir le cimetière. Les morts m'instruisent sur les vivans. Que le cimetière de Francfort soit à une demi-lieue, cela déjà me déplaît. Au moment où j'arrive, il entre un cercueil tout nu, tout seul, ni parens ni amis ne l'accompagnent... Pourquoi ? « C'est, me répond le gardien, qu'il y a ici une chambre pour les morts des familles qui ne peuvent les garder jusqu'à l'heure de l'enterrement. Elles nous les envoient dès le décès et viennent le lendemain pour l'inhumation. — Alors qui les veille? — Mais des gens payés pour cela. » Ce qui veut dire que, tout chauds encore, ils sont laissés à l'abandon. Affreux égoïsme!

Heureusement pour ces pauvres morts, le lieu est beau, en vue du roi des montagnes, du Taunus, admirablement sombre et majestueux, dans l'orage imminent que le ciel suspend sur sa tête.

*
* *

A part le temps que je donne à mes recherches, que ferais-je de mieux dans cette ville toute renouvelée, cette auberge des nations où tout m'est étranger, sinon de regarder en moi, de me résumer au terme de ce rapide voyage?

En un mois, j'ai coupé un coin dans l'Allemagne; j'ai touché toutes les électricités du Sud-Ouest : Rhin, Souabe, Bavière, Franconie. Mais combien plus, au contact, j'ai développé la mienne, et voyagé en moi.

D'abord, sur la route poudreuse, je me suis nourri de l'im-

passible passé; ces regrets ont fini avant Ratisbonne. Il est temps que je ressaisisse le calme, et que s'opère l'ancien partage pour ma vie et pour le monde. *Trop tard*, *trop loin*, ces deux mots que j'ai pu m'appliquer, qui comprennent la tragédie du monde, je les retourne aux nations. Il y a là une source immense de passion historique dont profiteront mes livres.

Tantôt une jeune nation en épouse une vieille; tantôt c'est l'inverse; tantôt encore, c'est un mariage d'intérêt entre deux peuples de tempérament durement opposé. Il sera bon d'étudier ce qui doit s'ensuivre.

En ce qui me concerne, ce voyage m'aura aidé à me comprendre.

Grands artistes avec qui j'ai vécu quelques jours : Adam Kraft, Syrlin, Vischer, et toi, grand Albert Dürer qui les résumes tous, ne suis-je pas, moi aussi travailleur, un ouvrier laborieux, tous les jours levé à l'aube, sculptant moins la forme peut-être, dans mes œuvres, que la pensée qui les anime... Agrandi par vous d'idées nouvelles, je vais reprendre ma rude tâche d'historien où je me verrai souvent, comme la *Madeleine* d'Albert Dürer, portant l'urne, mais non les parfums, car il n'y a plus de fleurs en moi. Je ne remue que des cendres, et je vais comme Électre, qui portait devant elle l'urne de son fils.

*
* *

Ce matin j'ai vu M. de Rothschild que j'ai trouvé seul, sans secrétaire, faisant lui-même sa besogne, les pieds démocratiquement appuyés sur un rustique banc de bois blanc. Même simplicité dans la mort. Au cimetière, chaque Rothschild a une dalle de pierre, rien de plus. M. Anselme, le fondateur de la banque allemande, habite un pavillon qui domine trois rues, comme la maison de Jacques Cœur à Bourges. La vieille mère, âgée de quatre-vingt-treize ans, continue à vivre dans la noire maison de la rue des Juifs, où son fils a commencé sa fortune. C'est chez eux une sorte de superstition touchante : le père et la mère doivent rester au foyer primitif; cette fidélité porte bonheur à la famille. Tout serait perdu s'ils changaient de domicile. On me dit encore que le grand souci de M. de Rothschild, c'est qu'après lui ses fils ne se partagent point la fortune qu'il leur a faite, mais qu'ils continuent ensemble à la faire prospérer.

La maison du grand financier grouille d'hommes et d'écus, et cependant nul bruit, nul embarras, grâce à l'admirable précision, la simplicité des moyens. Le sombre médiateur des nations, qui parle la langue commune à tous, l'or, les force par là de s'entendre entre elles, mieux qu'elles ne s'entendraient elles-mêmes.

Son accueil a été simple et cordial. Nous causons de Paris, du funèbre événement, de mille choses, et je cherche à comprendre ce prodigieux cerveau. Les yeux, la face, ont quelque chose de la mobilité du bimane, mais cette mobilité n'est ici qu'activité; rien sans but. Passion âpre évidemment. Pour l'argent?... Je n'en sais rien, mais certainement pour l'action. A la longue, l'habitude d'aller au but est plus forte que le but même.

M. de Rothschild, dans un éclair d'expansion, me dit, non sans une nuance d'orgueil : « Je sais l'Europe prince par prince, et la Bourse, courtier par courtier. » Il eût pu ajouter : « J'ai leurs comptes à tous dans la tête. » Rien de plus certain. Lorsqu'ils se présentent, courtiers ou rois, il leur dit de suite, sans consulter ses livres, où en est leur compte, et ce qu'il augure de l'avenir.

A celui-ci il dit : « Votre position se réglera mal, si vous prenez tel ministère; par exemple, le ministère Bassano. »

Il n'est qu'une chose que ces grands calculateurs ne prévoient pas toujours, la puissance du sacrifice. Ils ne devinent pas qu'il y a en tous temps, à Paris, dix mille, vingt mille hommes tout prêts à mourir pour une idée. M. Anselme m'avoue qu'il a été surpris par la révolution de Juillet.

N'importe, j'ai été saisi par cette grande image du mouvement moderne; je pourrai presque dire que j'ai vu un vrai grand homme. En sortant, j'étais plein, débordant moi-même d'un besoin d'action.

Une heure plus tard, sa rapide voiture croisant la mienne, cette fois je n'ai vu que son profil. J'en reste frappé : une ébauche de Rembrandt, un simple coup de crayon qui dit tout.

X. — MAYENCE. — LE MONDE ROMAIN. — LA CATHÉDRALE.

Le train se ralentit, la machine stoppe, les portières s'ouvrent : Mayence! C'est comme si je retrouvais déjà un peu de la Patrie.

Sur la route, j'avais déjà revu la nature variée, aimable, à laquelle mes yeux sont habitués: des bois, des vignes, des blés, partout les moissons jaunissantes, et puis aussi, je retrouve le Rhin, fleuve romain, fleuve du monde ainsi que le Danube, autant et plus que fleuve allemand. Ces grandes artères du globe, par lesquelles l'humanité coule aussi, ne devraient connaître aucune servitude politique.

Mais ce n'est pas seulement le fleuve qui, ici, est romain; tous les monumens gothiques qu'a bâtis le moyen âge, sur quoi reposent-ils? Sur des substructions romaines.

Les châteaux sur des *castra*, les églises et couvens sur d'anciens temples.

La tradition, non plus, ne s'était pas effacée. Qu'ont été les grands archevêques de Mayence, de Trèves, Cologne, Strasbourg, sinon les continuateurs du droit romain au sein de la barbarie germanique? Ce saint empire, dont ils étaient chanceliers, avait par eux une chancellerie imitée de celle de l'ancien empire romain.

Et la terre, elle aussi, est restée romaine, faite de la poussière des Légions. Gravissez la montagne, à côté de la tour de Drusus, — le fondateur de Mayence, — vous trouverez partout des dalles funéraires. Descendez aux fortifications, là c'est tout un cimetière romain. En creusant, on a mis à jour des caveaux, on a trouvé les urnes renfermant les cendres recueillies dans les *columbaria*. Beaucoup de ces tombeaux appartiennent à ceux qui ont fait les grands travaux dans Mayence ou sa banlieue : la tour, l'aqueduc, le vieux pont. Morts loin de leur pays, en vue des barbares, ces grands travailleurs sont restés là à côté de leur travail.

Comme chaque soldat ne pouvait avoir à lui une tombe séparée, qu'ils devaient rester, ces braves, unis dans la mort comme ils l'avaient été dans la vie, on a trouvé le moyen de les conduire aussi ensemble à l'immortalité.

Le nom de la légion était inscrit à la surface et dans l'épaisseur même du monument qu'elle avait bâti, récompense enviée de tous.

Ainsi au bout de trois mille ans, elle vit, l'héroïque XIVe légion, dans chaque pile de l'aqueduc de Mayence. Dans l'épaisseur du pont on retrouve la glorification des faits d'armes, on y voit, représentée sur des dalles, la cavalerie barbare alliée de Rome, foulant aux pieds des barbares barbus, chevelus.

Sur d'autres pierres on lit gravé : à la *Thracum*, à la *Noricorum*, à la *Hispanorum*. Ainsi l'armée de Rome était celle du monde. Les camps romains sur le Rhin étaient l'avant-garde du monde civilisé.

Ce n'a point été seulement un passage; on sait qu'outre les légions mobiles des soldats célibataires, nombre de vétérans restaient et recevaient le long du Rhin, du Mein, des terres à cultiver. Dès lors, ils devenaient colons, se mariaient; ainsi a dû se fonder, à la longue, par le mélange des deux races, une population demi-romaine.

*
* *

La tour de Drusus, en face du confluent du Mein, était visiblement une vigie pour le surveiller. Tout près, l'autre tour solide,

indestructible, le réservoir auquel les eaux conduites par l'aqueduc venaient aboutir. Cette précaution d'avoir une abondante provision d'eau dans la ville même, indique que le fleuve et ses approches étaient peu sûrs pour les Romains. Les piles ont résisté, se sont parées de verdure; mais les canaux, peu surveillés sans doute au moyen âge, ont crevé, miné le ciment, et les arcades ont cédé, se sont affaissées.

Quant à la tour de Drusus, très grossièrement façonnée, n'a-t-elle point été refaite? Nulle régularité, de grosses pierres de taille mêlées à de petits matériaux informes; le tout semble avoir été jeté précipitamment. Si c'est là un travail des Romains, il date de la décadence dernière. Je croirais plutôt qu'il est des temps carlovingiens.

*
* *

Le vent très fort, qui souffle sur cette hauteur, ne permet pas toujours de profiter de l'incomparable vue. J'ai dû descendre au Jardin de la Favorite. Moins élevé, il donne peut-être un ensemble plus harmonique.

Le couvent et le palais de Constantin ont été détruits; ce qui reste, c'est le splendide panorama. De là vous dominez, à la fois, la jonction du Rhin et du Mein, et Mayence et les montagnes. Dans le lointain, Darmstadt et la Bergstrasse. En face, le Mein venant à vous; mais sa barre, arrêtée par la force du Rhin, est forcée de tourner, de se mettre en flèche pour accompagner le grand fleuve.

Le Rhin, vers Mayence qu'il semble porter, bien éclairé, tout d'argent. Au-dessus de la ville, l'or des moissons rendu plus chaud à l'œil par la pénétration des rayons d'un ardent soleil d'été. Plus haut encore, la longue ligne des montagnes ombreuses, doucement ondulée jusqu'au noble roi, le Taunus; au pied, Mayence, demi-sombre, entre la lumière, et la lumière entre l'argent et l'or, se détache d'un si charmant profil, qu'on aurait envie de l'enlever sur la main. Ce serait dommage: toutes les parties de ce grand tout sont si bien faites l'une pour l'autre! De loin les montagnes vous regardent avec leur majesté douce, avec leurs vignes, leurs bois, leurs moissons, non pas solitaires, mais peuplées des rians villages qui ont eu l'esprit de se nicher entre leurs mamelles.

*
* *

L'énorme et byzantine cathédrale, avec ses deux chœurs, ses tours, ses coupoles, vaste à contenir un monde, a été commencée au xe siècle. On se demande sur quelles substructions romaines?

Au portail, se voit encore inscrit le privilège qu'avait la ville de ne point payer de contributions de guerre. Privilège accordé par Henri V qui retenait pris le Saint-Père (1), et lui-même était enfermé dans Mayence.

Une multitude de tombeaux, de statues ont été élevés dans cette nef immense : Fastrade, femme de Charlemagne; un prélat est montré exerçant le droit réservé aux seuls archevêques de Mayence, celui de sacrer les empereurs.

Il couronne l'anti-César, le roi des prêtres, Henri Raspon, landgrave de Thuringe et rival de Frédéric II. Peter Aichspalt est de même occupé à couronner Louis II de Bavière, Henri VII de Luxembourg, et son fils Jean de Bohême. Belle suite de statues donnant l'histoire de l'art et indiquant aussi que tous ces archevêques électeurs de Mayence devaient être de fortes têtes politiques. Plusieurs singulièrement fines et spirituelles.

Au XIIIe et au XIVe siècle, ils ont pu, comme Aichspalt, sortir encore du peuple. Mais à mesure qu'on s'éloigne de l'époque féodale, les statues de prélats s'entourent de blasons, ce qui veut dire que les évêques appartiennent désormais, exclusivement, à de grandes familles.

Alors l'église et le peuple cessent d'être en étroite communion. Celui qui a bâti les cathédrales en sort, et le prêtre noble y règne seul; seul il monte à l'autel.

On se rend compte de l'orgueil de ces princes-évêques, en voyant là, parmi leurs tombeaux, celui d'un évêque de Worms, mort en 1595. Rien de plus fastueux que ce monument mêlé de tout marbre, d'or, de bronze, de statues, de bas-reliefs, de hauts reliefs... toutes les richesses et les vanités mondaines, accumulées sur quelques onces de poussière, close à jamais dans un étroit cercueil.

XI. — DE MAYENCE A TRÈVES. — ENCORE LE MONDE ROMAIN. — RENTRÉE EN FRANCE, LE LUXEMBOURG. — CE QUE J'AI PENSÉ SUR LA FRONTIÈRE.

23 juillet, samedi. — Des lettres de Paris, l'une de Mme Angelet (2), me rappellent. Je m'achemine donc vers le devoir, vers la France, en suivant la route naturelle, le Rhin et les collines qui l'accompagnent. D'abord, par de larges embrasures, il se laisse voir, immense, superbe, chargé de villes. Puis, on n'aperçoit plus à sa place que les montagnes qui le dominent, et qui semblent couler avec lui.

A Bingen, le fleuve devient rouge, rougi du sang d'Adonis?

(1) Pascal II.
(2) Dame d'honneur de la princesse Clémentine d'Orléans.

comme celui de Syrie ; on le traverse, et de Hesse-Darmstadt on se trouve être passé en Prusse. Le postillon, du haut de son siège, vous montre trois royaumes à votre choix. Sur la rive gauche, Hesse et Prusse, sur la droite, Nassau. Cette vue triple est étrange. Ce n'est pas seulement le monde du Rhin, comme on le voit d'en bas, c'est, en cet endroit, un coude qui masque et découvre, à la fois, un tout autre paysage, immense, d'un caractère essentiellement différent.

Ici, la route quitte le Rhin et s'enfonce dans un dédale de rochers, dans des bois où le mélèze, tige inclinée, léger et fantastique feuillage, apparaît parmi les noires verdures, comme un gai sourire d'éternel printemps. Hauts fourneaux, fonderies, vastes ateliers qui étonnent sur un si pauvre pays. Chênes graves, peu élevés, mais visiblement âgés. Sans doute trop peu de terre nourricière pour leurs robustes racines. Au relais, l'auberge la plus dépourvue que nous ayons rencontrée. Puis, à l'approche du soir, de vastes bruyères rousses, dans la mélancolie de leurs fleurs desséchées.

Ces vingt lieues que j'ai faites dans ma journée ne sont autre chose que le sommet d'un mur énorme qui sépare la Moselle du Rhin. Nous descendons enfin, et, de rampe en rampe, plongeant de l'œil dans une étroite et sinistre vallée, nous roulons au galop jusqu'au niveau du fleuve que nous ne pouvons voir, offusqués que nous sommes du fantôme d'une montagne et d'un château en ruines. Celui-ci dépassé, deux autres manoirs nous barrent encore la vue. Puis, brusquement, la route tourne et tombe dans la Moselle qui se démasque tout à coup.

Rude poste prussienne, rapide et chère, routes fortement caillautées, sonnantes.

24, dimanche. — Après avoir passé deux fois encore le fleuve, je cours sur ses rives, en vue d'un pays joli, pauvre, sauf la vigne, le petit vin blanc de Moselle qui n'est qu'esprit.

A midi, Trèves, c'est-à-dire Rome encore. Le vieux palais césarien en briques, avec piles énormes, les Thermes admirablement conservés, l'amphithéâtre, la *Porta Mora*, qui semble avoir été un *prætorium* inachevé pour le Préfet des Gaules, tout cet ensemble réveille fortement le souvenir de la Ville éternelle.

Le *Prætorium* est petit, mais sans doute d'autres bâtimens, aujourd'hui détruits, s'y rattachaient. Cette porte et les bains font ressortir la supériorité du style roman sur le gothique. Les grandes et fortes arcades de la *Porta Mora*, les massives et pourtant si nobles assises des Thermes, porteraient des montagnes; nul contrefort, nul travail d'esprit pour le spectateur, une étonnante simplicité de moyens.

Les savans archéologues croient, en effet, que devant la *Porta Mora* il y avait *Prætorium* et Champ-de-Mars. Je me figure l'imposant aspect du Préfet des Gaules dans sa toge blanche et rouge, siégeant devant ce monument triomphal et faisant comparaître les nations...

Vu des collines, l'admirable panorama de Trèves, de la Moselle, n'est pas sans quelque rapport avec celui de Wurtzbourg et du Mein. Mais ici, la vue est tout à la fois plus gaie et plus sévère; plus gaie, parce que la végétation y est plus abondante, la vigne plus verte, ce semble, plus feuillue; — plus sévère, parce que les rocs rouges qui bordent le fleuve se dressent, souvent taillés à pic et dénudés.

*
* *

La cathédrale de Trèves, très antique, — peut-être la première en date de l'empire germanique, — par les retouches nombreuses qu'elle a subies, semble mêlée de tous les siècles. Notre-Dame, à la fois ronde et carrée. Derrière l'autel, deux escaliers de marbre et colonnade avec grille par où le clergé entre, sort, circule, tantôt caché, tantôt apparaissant dans la majesté, la pompe magnifique des habits sacerdotaux. Ajoutez à cela les sons voilés de l'orgue, les fumées ondoyantes de l'encens... le culte des anciens dieux a repris ici ses mystères.

25, lundi. — Allemagne, adieu!... Me voici en Luxembourg, notre ancien département *Des forêts*. La ville capitale, malgré sa position pittoresque, semble d'abord une ennuyeuse citadelle. Disons-le bien bas, car les habitans en sont épris. « Un petit Paris, en comparaison de Trèves. »

Aujourd'hui, pays neutre partagé entre la Belgique et la Hollande par le traité de Londres (1839), le Luxembourg est propriété personnelle du Roi, mais non de l'État. Ce qui me touche, c'est qu'au moment même où il consomme sa séparation d'avec la France, il inclinerait à quitter les formes de l'enseignement allemand, pour retourner à nos formes françaises. Si cela est vrai, voilà, sans bataille, une conquête des plus glorieuses et des plus enviables.

Le Luxembourgeois, si fier de sa capitale, semble pourtant indifférent à sa réelle beauté : cet entassement piranésique, ce mur immense jeté sur ce pont qui n'est autre chose que la montagne elle-même, et qui porte la moitié de la ville. A cent pieds au-dessous, l'autre moitié, la ville basse, avec son jardin fleuri, son escalier de marbre qui, du point où je suis, descend et monte on ne sait où; avec son ruisseau torrent, l'Alzette, qui, à la longue,

s'est creusé, entre les rochers, un lit étroit, profond, une *Via mala* en miniature.

Vue étrange, fantastique aux dernières lueurs du soir. Autour, pour cadre, partout des forêts. C'est la plus sublime des Ardennes.

*
* *

De Luxembourg à Longwy, nulle frontière visible entre les deux pays. Je me sens pourtant rentré en France, j'en cherche le nom, et je vois seulement, écrit sur un maigre poteau : *Département de la Moselle*. Si pauvre que soit la région que je traverse, elle m'apparaît tout aimable notre France, aimable et conciliante. Pourquoi donc le Luxembourg ferme-t-il ses portes à neuf heures du soir de notre côté, tandis qu'il les laisse ouvertes jusqu'à dix, du côté de l'Allemagne?

Ce qui me charme, c'est la vivacité de nos soldats, leurs mouvemens lestes, malgré l'affreuse capote grise qui les fait ressembler à des malades d'hôpital. La manière preste, originale, pleine d'alacrité guerrière dont ils sonnent la retraite, entraînant après eux toute la population, les femmes, les enfans, ceux-ci de petits soldats avant d'avoir rien appris, emboîtant le pas à merveille, tout cela, c'est bien notre race.

A Stenay, je rencontre un escadron de lanciers qui ramène ses chevaux de l'abreuvoir. Scène toute simple, il semble, et qui pourtant inspirerait un de nos grands peintres.

L'allure martiale, et, en même temps, de la grâce dans l'attitude, de la grâce dans le mouvement. Don naturel, qui est l'art véritable de la France.

En voyant ces physionomies mâles, intelligentes, on déplore que les 400 000 hommes qu'elle nourrit n'aient rien à faire, à partir du jour où ils sont enrôlés, et qu'ils se meurent d'ennui.

N'y a-t-il donc pas de quoi les occuper? N'avons-nous pas sur nos frontières à compléter ou entretenir nos moyens de défense? Je viens de voir combien ils sont négligés, en face du Luxembourg, à deux pas de la Prusse rhénane.

Ailleurs, n'avons-nous pas les reboisemens, les travaux d'irrigation, de canalisation pour porter l'eau à distance, en pourvoir les régions qui en manquent? L'eau est la condition essentielle de la vie. Dans un pays comme la France, si disposé à produire, la moindre de nos petites communes devrait en être abondamment pourvue.

Les travaux que j'indique, en servant l'intérêt général, profiteraient aussi directement aux populations rurales. Que ne suivons-nous l'exemple des Romains qui ont élevé en tous lieux, avec leurs soldats, tant de monumens utiles à l'humanité, qui, avec leurs

seules légions, ont été des bienfaiteurs des nations qu'ils soumettaient...

Tenir cinq ans, sept ans, 400 000 hommes, jeunes, braves, pleins de sève, habitués, pour les deux tiers au moins, aux plus rudes travaux, dans une complète inaction, c'est créer incessamment une pépinière de paresseux, c'est préparer la dégénérescence d'une population née énergique, attestant à son début la vitalité puissante du pays indépendamment des circonstances locales.

Que faudrait-il au contraire pour la conserver, la développer? Garder, autant que possible, au paysan-soldat, qui importe tant pour la France, ses occupations habituelles. Rien ne serait plus facile, par exemple en Afrique.

On préviendrait ainsi la désertion des campagnes; on ne verrait plus le conscrit qui revient, qui doit reprendre la charrue, après tant d'années d'oisiveté, on ne le verrait plus trouver le soc trop dur et la terre ingrate, se hâtant de la quitter, de la vendre, s'il le peut, pour rentrer dans la ville où il fera toujours, d'ailleurs, un mauvais ouvrier.

Que de bons instructeurs, bien choisis, sachant leur affaire, nous fassent de bons soldats, je l'approuve fermement. L'armée est l'ancre sur laquelle s'appuie et prend force l'autre armée, celle des travailleurs.

Mais pour cette instruction est-il besoin de toutes les années du service?

L'art militaire ne consiste pas seulement à faire de bons ouvriers de guerre, routiniers, n'ayant de préoccupation que celle du côté mécanique, automatique. Il faut tenir compte aussi des surprises que peuvent nous garder les guerres de l'avenir. Voyez ce qui est advenu lorsqu'un homme est apparu armé d'un art nouveau, d'une tactique imprévue : un Gustave-Adolphe, un Frédéric, un Napoléon? La routine a manqué et tout avec elle; il n'est plus resté rien.

Je me résume : une armée telle que je la comprends, loin de grever le budget de l'État d'une lourde charge, l'allégerait, l'enrichirait même, ce qui lui permettrait de créer, au besoin, des caisses de secours, de retraite pour ces bons travailleurs de la Patrie.

Je voudrais encore que la caserne continuât l'éducation, mais dans un sens large, donnant à chacun l'alimentation qu'il peut digérer.

Que de fois j'ai rêvé pour nos soldats aux bibliothèques de

régiment, plus faciles à composer qu'on ne le pense. Parlez-leur de ce qu'ils connaissent. Le tout nouveau ne prendrait pas. Donnez-leur de nombreux manuels pratiques, variés, répondant aux carrières que le soldat vient de quitter, qu'il devra reprendre. Voilà des livres qui profiteront. Puis, des récits amusans, à la fois récréation et culture; enfin de l'héroïsme en action sous toutes les formes.

On m'a toujours objecté que « le soldat ayant de l'instruction deviendrait exigeant ». Qu'en sait-on? Il faut avoir essayé. Proscrivez l'enseignement purement intellectuel, j'applaudis. Mais l'enseignement qui est un moyen de culture morale, qui relève l'âme... je veux dire les livres où la part du devoir, qu'on rencontre partout dans la vie, prime la part du droit?...

Enseignement sans pédantisme, il faut que la morale, en gardant son austérité, ait quelque chose d'attrayant pour ces natures primitives. Si on leur parle de la nécessité du travail, qu'on le leur montre honoré chez les nations qui ont fait les plus grandes choses, celles dont nous vivons encore.

Pour cet enseignement, une main de femme ne me déplairait pas. Mères, sœurs, épouses même du soldat, du marin, elles auraient plus de chances d'être écoutées. Leur cœur ne part-il pas avec eux? Le conscrit ne sent-il pas près du sien sa chaleur réconfortante, dans les heures de tristesse et de délaissement?...

Pourquoi nos femmes, nos princesses, comme ces Romaines de l'antiquité, comme Marie-Thérèse, plus près de nous, ne reprendraient-elles pas le même rôle? *Mater legionum.*

Non pour suivre le soldat dans les camps, mais pour influer à distance. Ne craignez pas, si vous leur donnez mission, qu'elles l'amollissent, au contraire. Il y a dans telle parole de femme, lorsqu'elle échappe soudainement à ses entrailles, une seconde fois déchirées, une puissance électrique, propre à faire non pas un, mais cent mille héros.

J. Michelet.

LES CASTES DANS L'INDE

I

LE PRÉSENT

Nous parlons souvent de « caste ». Si la chose est mal vue, le mot a fait une belle fortune. Il est pourtant d'origine étrangère et d'importation assez récente. Il nous vient du portugais *casta* et signifie proprement « race ». Quand ils entrèrent en relations avec les populations hindoues de la côte de Malabar, les Portugais ne tardèrent pas à remarquer qu'elles étaient divisées en un grand nombre de sections héréditaires, fermées, se distinguant par la spécialité de leurs occupations. Elles se superposaient en une sorte de hiérarchie, les groupes plus élevés se gardant avec un soin superstitieux de tout rapprochement avec les groupes réputés plus humbles. C'est à ces sections qu'ils donnèrent le nom de *castes*. Dix-huit siècles auparavant, les premiers Grecs qui eussent entretenu avec l'Inde des rapports un peu étroits avaient été frappés déjà de cette singularité. Mégasthène, l'ambassadeur de Séleucus, apprit à ses compatriotes que les Hindous étaient partagés en « fractions » (μέρη) où les individus étaient, en quelque sorte, confinés, ne pouvant ni passer personnellement ni se marier dans une section autre que celle où ils étaient nés, ni choisir d'autre profession que celle qui leur était dévolue héréditairement.

Le fait est donc assez apparent; le détail, les conditions particulières en sont beaucoup plus obscures. A l'égard de tous, mais surtout de l'étranger, la vie privée de l'Hindou se ferme, s'enveloppe avec une sorte de timidité digne; il n'est point aisé d'y pénétrer. L'organisme social de l'Inde, le eu de ses ressorts, est

d'ailleurs réglé infiniment plus par la coutume, variable suivant les lieux, insaisissable dans sa complexité, que par des règles légales fixées en des textes authentiques, aisément accessibles. Les livres que l'on est accoutumé à considérer comme des recueils de lois, ne représentent pas des prescriptions rigoureusement obligatoires dans le domaine civil. Ce sont des œuvres sacerdotales. Elles laissent dans le vague une foule de points intéressans. A bien des égards, elles expriment plutôt un certain idéal théologique que des définitions strictes adaptées à la réalité. Embrouillée déjà par la diversité et par l'entre-croisement des faits, l'étude est donc plus embarrassée que servie par une théorie légale dont la précision est décevante. L'autorité en est placée si haut que cette barrière doctrinale laisse libre passage à une pratique très différente et à une variété extrême de combinaisons imprévues. Les effets en ont de tout temps paru flottans et incertains. S'étonnera-t-on que, égarés par des informations si imparfaites, les notions courantes aient, en un sujet si délicat, si éloigné de leurs prises directes, abouti à des simplifications qui leur sont aussi familières qu'elles sont en général contraires à la vérité? La physionomie des faits en a été gravement déformée.

On se représente volontiers les castes hindoues comme un système politique d'une stabilité inviolable, qui emprisonne les individus dans d'inflexibles entraves, dans des occupations immuables de père en fils, qui coupe, qui a coupé de tout temps aux initiatives particulières toute perspective d'ascension sociale. Des brâhmanes qui ne peuvent se consacrer qu'à la vie religieuse et aux occupations rituelles; des soldats qui ne se peuvent recruter que dans la classe des guerriers; des chefs qui ne peuvent sortir que de la caste royale et militaire, sans que rien ait jamais dérangé ni puisse troubler jamais un ordre sévèrement protégé de temps immémorial : c'est ainsi, je pense, que l'on envisage communément la société hindoue.

Dès le siècle dernier, on a abondamment spéculé sur cette organisation ainsi comprise. Le préjugé s'est perpétué jusque de nos jours. Des hommes éclairés, que leurs fonctions ont mis en contact durable avec les faits, qui ont écrit récemment, depuis les modernes progrès du droit comparatif, traitent encore l'institution des castes et l'interprètent sous ce jour; ils y dénoncent le calcul réfléchi et perfide d'une classe ambitieuse. On voit ainsi d'habiles gens reprendre en quelque manière sur ce terrain la notion décidément vieillie d'un pacte conscient appliqué à l'origine des institutions sociales. Faut-il s'en étonner? Ce serait oublier combien est tenace l'empire des conceptions toutes faites, monnayées en propositions courantes. Cela prouve au moins que la question est

difficile. Elle est d'autant plus intéressante qu'il s'agit d'un phénomène unique, d'un régime que l'Inde seule a connu. La solution en mérite donc quelque effort.

Cette solution a pris aujourd'hui plus de prix que jamais; elle est devenue aussi moins malaisée. La parenté constatée entre les langues indo-européennes a singulièrement rapproché de nous et recommandé à notre curiosité les conquérans âryens de l'Inde. L'affinité qui s'est révélée peu à peu, non seulement dans les traditions religieuses, mais dans les élémens de l'organisation sociale, a resserré ces liens. N'a-t-on point parfois, de cette communauté de langue et de coutumes, tiré trop aisément sur la communauté du sang des conclusions trop absolues? A coup sûr, l'origine commune des institutions qui, après avoir dominé le passé de nos ancêtres lointains, retentissent encore dans notre présent, prête pour nous aux évolutions qu'elles ont traversées, dans des circonstances et dans des milieux très différens, un intérêt singulier et, si j'ose ainsi dire, une saveur assez rare.

On a d'abord comparé les institutions chez des races dont leurs idiomes attestaient la parenté. La curiosité a vite débordé ce cercle, pour embrasser sans choix toutes les variétés des constitutions primitives. Je ne décide pas si l'étude n'a point perdu parfois en sûreté ce qu'elle gagnait en étendue. Même téméraires, ces reconnaissances un peu aventureuses dans l'illimité n'ont point été sans fruit. L'observation s'y est formée, le regard s'y est affiné, au grand profit des recherches plus timides ou, si l'on veut, plus prudentes. Pendant ce temps les documens s'accumulaient; nous avons pris de l'état des choses dans l'Inde une connaissance plus complète et plus précise. Les publications officielles du gouvernement viceroyal jouissent d'une juste renommée. Nombre de rapports fondés sur les derniers recensemens joignent à des données statistiques qui sont fort précieuses, des remarques, de véritables mémoires qui ne le sont pas moins. Nous recevons plus de lumière à l'heure où nous devenons plus capables d'en profiter.

Les habiles travaux de MM. Nesfield et Ibbetson sur *les Provinces du nord-ouest et le Penjab* se sont complétés récemment par les recherches de M. Risley sur *les Tribus et les Castes du Bengale*. Poursuivies avec tout le luxe des procédés propres à l'anthropologie, elles ont abouti en dernier lieu à un vaste *Glossaire ethnographique*. Avec un nombre infini de faits, l'auteur y a condensé ses vues d'ensemble. On peut juger avec quelles précautions, au prix de quels efforts combinés, ses élémens d'information ont été réunis et contrôlés. S'inspirant d'une foi légitime dans son vaste labeur, il a fait à la critique technique un appel pressant. Je ne me flatte nullement d'y répondre ici. Je voudrais

simplement faire mon profit de quelques-uns de ses aperçus ou de ses renseignemens. Ils s'inspirent surtout des faits actuels. Il y a peut-être intérêt à les considérer du point de vue de l'archéologie et de l'histoire qui est proprement le mien.

I

Nous sommes enclins à considérer, hors de chez nous et de notre civilisation, les faits sociaux sous le même jour où ils nous apparaissent dans notre civilisation et parmi nous. C'est une habitude dont il faut se défaire, en se transportant dans l'Inde. Notre monde occidental est enfermé dans un réseau d'institutions, de lois fixes, qui laissent le moins de marge possible à l'imprévu, à la variété, aux conflits. L'Inde est essentiellement gouvernée par la coutume, autorité tenace à la fois et capricieuse, soumise à des influences locales infiniment variables, très puissante dans son action prochaine, fort insoucieuse des vues lointaines et de l'ordonnance des ensembles. C'est le règne de la complexité opposé au goût de la simplification, l'enchevêtrement hasardeux des organismes indépendans en face de la structure, plus ou moins heureuse, mais réfléchie et coordonnée, d'organes soigneusement distingués et contenus chacun dans une action définie. C'est que la société hindoue, en dépit de son long passé, a, jusqu'à nos jours, conservé un type très primitif. Il ne s'y est point développé un état politique, comparable, je ne dis pas à notre état moderne, mais même au régime plus étroit des cités antiques. En l'absence de toute loi politique proprement dite, l'influence à la fois religieuse et sociale des brâhmanes a bien pu, par son impulsion séculaire et incessante, mais lente, successive, imprimer à l'ensemble une physionomie commune, réduire sous un certain niveau les antinomies les plus choquantes; elle n'a pas fait l'unité, moins encore l'uniformité. Elle n'a même pas pu faire l'unité nationale; lacune capitale et significative.

La pénétration âryenne s'est produite dans l'Inde peu à peu, inégalement. Il est douteux que, même dans le nord-ouest, l'afflux de la race envahissante ait été assez abondant pour refouler ou pour absorber complètement les populations antérieures, d'autre origine. Dans le sud, l'infiltration a été plus restreinte et plus tardive. En sorte que, dans l'Inde entière, les races non âryennes forment partout un contingent notable, quand ce n'est pas la majeure partie, de la population. Malgré le vernis uniforme passé sur l'ensemble par la civilisation conquérante, des usages, des traditions, des penchans ont donc survécu qui lui sont étrangers ou contraires. Aujourd'hui encore des groupes plus ou moins

larges de ces populations anciennes entrent, sous nos yeux, dans le cadre général de la vaste communauté brâhmanique. On prévoit ce qu'un pareil mélange, si actif et si instable, doit entraîner de complications et d'incohérences, et à quel point il en faut tenir compte si l'on veut se faire de l'état des choses une image vivante. Les faits même les plus généraux supportent des exceptions infinies. Une exposition méthodique serait immense, tant le terrain est vaste; tout résumé est nécessairement imparfait, et trompeur en un sens, tant les espèces sont variées. Je n'ai à tenter ici ni l'un ni l'autre. Au moins faut-il essayer de bien poser le problème.

Faisons abstraction de quelques populations décidément inférieures par la race, isolées par les circonstances géographiques et par l'histoire, secondaires par l'importance numérique : l'Inde tout entière nous apparaît, non pas comme une simple collection d'individus, mais comme une agglomération d'unités corporatives. Le nombre, le nom, les caractères, la fonction en varient à l'infini; partout elles forment le cadre invariable et, semble-t-il, nécessaire de la population. La communauté de famille s'est, dans de vastes régions, maintenue ou restaurée; la communauté de village doit une autonomie très large soit à l'usage traditionnel, soit surtout à l'impuissance du pouvoir central; car, avant la domination anglaise, son héritière, il ne disposait guère de rouages savans; il limitait volontiers à la levée de l'impôt son action normale. Mais ce sont des groupes moins restreints que j'ai ici en vue. Ils ne sont de leur nature liés à aucune répartition géographique limitée; ils embrassent beaucoup de villages ou s'enchevêtrent sur un même domaine avec une multitude de groupes analogues. Inégaux par le nombre, opposés par les usages, ils ont pourtant des traits communs qui les coordonnent en une même catégorie. Ils se distinguent par des dénominations particulières, se réunissent en assemblées pour connaître de certaines affaires; ils s'isolent par un soin jaloux à ne se point marier entre eux et par la règle qui leur interdit des uns aux autres tout contact et toute communauté de repas; ils se différencient par leurs occupations, qui sont pour chacun spéciales et héréditaires; ils possèdent une juridiction qui veille à l'observation stricte des règles que sanctionne leur tradition. Ce sont autant de *castes;* il faut ajouter : ou de *quasi-castes.*

En effet, malgré la ressemblance générale de tous ces groupes, malgré l'analogie des pratiques qu'ils maintiennent et du fonctionnement par lequel ils les maintiennent, les diversités sont profondes. Beaucoup ont une existence toute locale; plusieurs, des lois très exceptionnelles. L'aristocratie militaire des Naïrs, confinée sur la côte du Malabar, est fondée sur la polyandrie. Dans le Penjab

où la conquête musulmane et l'infiltration constante d'élémens étrangers a sensiblement agi sur la constitution sociale du pays, des classes nombreuses, celles par exemple des Pathans, des Beloochis, dont le nom atteste l'origine géographique plus ou moins pure, sont affranchies de plusieurs lois qui caractérisent essentiellement la caste proprement dite. A un autre bout de l'Inde, dans le Bengale, nombre d'unités corporatives, tout en se rapprochant le plus qu'elles peuvent de la constitution consacrée pour la caste par les préceptes brâhmaniques, sont dénoncées soit par leur nom, soit par l'autorité concordante de tous les témoins, comme des groupes anâryens imparfaitement assimilés ; elles ne sont enveloppées qu'assez arbitrairement dans les cadres de l'organisation hindoue. De même partout. En sorte que, partout, la notion de tribu ou de clan et la notion de caste se côtoient ou se pénètrent à des degrés divers. Il nous faut pourtant déterminer avec une approximation suffisante les traits les plus généraux qui caractérisent la caste, en tant qu'il est possible d'en ramener les dégradations à un type commun.

On a souvent, — particulièrement les Hindous élevés à l'anglaise, très jaloux au fond de rapprocher le plus qu'ils le peuvent leur race des nôtres et d'abaisser les barrières qui séparent l'Inde de l'Europe, — comparé les castes aux distinctions sociales qui existent parmi nous. La hiérarchie, assez instable suivant les régions, mais nettement établie dans chacune par le sentiment public entre les diverses castes, y fournissait un prétexte naturel. La caste pourtant ne correspond que de très loin à nos classes sociales. La constitution en est autrement forte, la portée autrement précise. C'est une institution, et une institution essentielle. Elle n'embrasse pas seulement la très grande majorité de la population de l'Inde ; elle y est si bien le cadre normal de la société, elle est si intimement liée à sa vie religieuse, que l'on a pu, non sans apparence, la considérer comme l'âme même de ce corps assez indéterminé, assez fluide, de coutumes et de croyances que l'on appelle l'hindouisme. Bien des doctrines plus ou moins hétérodoxes se sont élevées qui, — soit théoriquement et en termes exprès, soit indirectement et par la logique de leurs dogmes, — en attaquaient l'institution ou en minaient les fondemens ; ces doctrines ont disparu ou végété obscurément ; la caste a survécu indestructible. L'islamisme a de vive force pénétré dans l'Inde, il y a conquis une large place ; peu à peu la caste a triomphé de son opposition native, de ses répugnances ; presque toujours elle l'a enveloppé et retenu dans son invincible réseau. C'est en adoptant le type officiel de la caste que, de nos jours encore, les populations aborigènes qui sont demeurées le plus longtemps en dehors de la

civilisation hindoue en forcent l'entrée et réclament une place au foyer commun.

Malgré les confusions que pourraient accréditer des inexactitudes de langage, il n'y a pas, à proprement parler, d'*outcasts* dans l'Inde. Les individus mêmes que des causes diverses chassent de leur caste native forment bien vite le noyau de nouveaux groupemens. Deux ressources seulement s'offrent à eux : ou de se faire incorporer dans des castes inférieures, ou de s'unir à des compagnons d'infortune pour constituer des castes nouvelles. Et de fait, on comprend que, dans le jeu normal de tous ces corps fermés, il n'y ait pas pour l'individu isolé de vie possible. Le Paria sur lequel, depuis Bernardin de Saint-Pierre, les âmes sensibles se sont attendries, n'est pas l'être esseulé et proscrit que l'on se figure. Le groupe auquel il appartient peut être très misérable, très méprisé; il appartient lui aussi à un groupe. Il y a des castes de Parias qui, malgré tout le dédain des brâhmanes, ne se font pas faute d'avoir leurs prétentions : elles trouvent des voisines à dédaigner.

C'est dire combien fourmillent ces groupes de populations, castes ou tribus analogues à la caste. C'est par centaines qu'ils se comptent dans une province. J'en relève plus de cent vingt dans le seul district de Poona qui compte environ 900000 habitans. Encore ce chiffre ne donne-t-il qu'une idée imparfaite du morcellement réel. Il représente le nombre des castes proprement dites; mais la plupart se partagent en subdivisions qui, malgré la communauté de nom générique, malgré l'analogie des usages et des coutumes, forment à plusieurs égards, notamment au point de vue du mariage, autant de castes distinctes. Dans ce même district de Poona, les Brâhmanes, que, de loin et sur la foi des théories, nous sommes habitués à considérer comme une caste unique pour l'Inde entière, sont réellement fractionnés en quinze castes; quelques-unes, et non des plus étendues, se scindent à leur tour en plusieurs subdivisions qui ne se marient point entre elles. Ainsi partout. Des tableaux d'ensemble, dressés sur les recensemens de 1881, ne consignent pas moins de 855 castes différentes, comptant au moins mille membres ou réparties dans plus d'une province ou d'un État natif. En ajoutant celles qui sont moins nombreuses ou qui n'existent que dans une seule province ou un seul État, on arrive au chiffre de 1929. Combien encore ce calcul ne reste-t-il pas au-dessous de la vérité! Il enregistre sous un seul article près de 14 millions de Brâhmanes, 12 millions de Kounbis, 11 millions de Chamârs, etc. Or les uns et les autres, encore qu'ils revendiquent une dénomination identique, dans le fait, se résolvent en une multitude de castes secondaires qui con-

stituent autant de corporations autonomes, qui se méprisent le plus souvent les unes les autres, et n'acceptent d'ordinaire ni de se marier entre elles, ni de manger en commun. C'est en effet chez toutes les castes une tendance caractéristique de se morceler en groupes de plus en plus multipliés : autant de coteries dans un milieu social commun.

Les noms que portent castes et sous-castes ne sont pas toujours transparens. A part deux ou trois titres, — comme celui de Brâhmanes, de Râjpouts, qui sont génériques et d'emploi traditionnel, — la plupart de ceux dont la signification se laisse démêler remontent par leur origine à l'une ou à l'autre de ces quatre catégories : noms géographiques, empruntés suivant les cas soit à une simple localité, soit à une province; noms professionnels, rappelant soit une occupation propre au groupe, soit, pour des castes brâhmaniques, une spécialité dans leurs attributions sacerdotales; noms d'objets ou d'animaux avec lesquels la corporation se reconnaît, en vertu de contes traditionnels ou de pratiques religieuses, des attaches particulières; noms patronymiques, qui se rapportent à un ancêtre supposé, soit directement, soit par le détour d'un sobriquet. On pense bien que, pour la plupart des noms qui semblent appeler un commentaire, les castes qui les portent restent rarement à court de légendes, — d'ordinaire fort invraisemblables, — destinées à en expliquer l'origine. Il faudrait le plus souvent renverser la relation : le nom a inspiré le conte plus souvent que le fait incorporé dans le conte n'a suscité le nom.

De ces récits, ceux qui méritent le plus de crédit sont sans doute les traditions qui se réfèrent à des migrations plus ou moins lointaines dont le nom de la caste perpétue le souvenir ou la prétention. Elles nous montrent ces migrations, surtout parmi les castes supérieures, singulièrement fréquentes. Elles ne sont pas moins significatives. Le sentiment national n'existe guère. La vie se concentre dans un foyer plus étroit. Par les liens qu'elle noue, par la solidarité qu'elle crée, par les pratiques qu'elle consacre, la communauté de la caste ou de la tribu suffit à satisfaire les affections, à protéger les intérêts, à rassurer les préjugés. C'est ce cercle qui constitue la vraie patrie ; sous sa sauvegarde, l'instabilité est et surtout a été grande : les individus emportaient avec eux les attaches auxquelles ils mettent le plus de prix ; les groupemens qui essaimaient se reconstituaient sans peine, dans des milieux nouveaux, sous l'action permanente des mêmes instincts. Plus que jamais l'Inde nous apparaît ainsi comme un complexe immense d'organismes mobiles. Ils sont unifiés par des facteurs très divers. Il est d'abord certain que les variétés d'origine et de race y tiennent leur bonne place.

Est-ce à la persistance des souvenirs, des inimitiés qu'elles éveillent que se doivent ramener les dissensions qui en maints endroits se perpétuent entre castes diverses? Elles frappent d'autant plus que la population est naturellement plus pacifique. L'hostilité la plus durable, la plus fameuse, est celle qui, dans le sud de l'Inde, partage ce qu'on appelle la « main droite » et la « main gauche ». Les deux catégories correspondent, semble-t-il, au moins en gros, à une répartition en castes d'artisans et castes agricoles. L'origine et l'histoire n'en ont jamais pu être éclaircies. Ce qui est sûr, c'est que leur rivalité a été et est encore la source de conflits violens qui divisent la population en camps ennemis. Certains privilèges que revendique l'une ou l'autre « main », au moindre empiétement, allument la lutte. Elle a souvent provoqué des soulèvemens qui, « se communiquant de proche en proche, semaient le trouble sur une grande étendue de pays, donnaient occasion à des excès de tout genre et se terminaient souvent par des batailles sanglantes ». Des faits pareils, quoique plus circonscrits, sont signalés en bien des régions. Souvent ce sont des prétentions rivales à des avantages honorifiques qui, cause ou prétexte, donnent naissance à ces conflits. Elles sont à nos yeux assez futiles. Elles passionnent singulièrement les intéressés. C'est que, partout, l'organisation des castes est devenue le cadre d'une véritable hiérarchie; chacune y a son rang marqué par la tradition ou par l'opinion; chacune le maintient à tout prix ou s'efforce de s'élever dans l'échelle.

Il y a là un trait tout à fait caractéristique pour la physionomie générale de l'institution. Le pivot de cette hiérarchie c'est la supériorité reconnue de la caste brâhmanique et de ses nombreuses ramifications. On a pu dire que la place attribuée à chaque caste dépendait essentiellement de sa relation avec la caste brâhmanique, des marques de ménagemens ou de dédain qu'elle en recevait. En dépit de la déconsidération relative qui a frappé nombre de leurs castes, les brâhmanes tiennent presque partout la tête; leur ascendant religieux a assuré une puissante autorité à des classifications qui, dans une large mesure, se fondent sur des préceptes et des préjugés religieux. Il est très rare que leur supériorité ait été contestée. Mais souvent, pour se rapprocher d'eux, la lutte a été, entre les classes moins favorisées, obstinée et ardente. Toutes les castes, même les plus déshéritées, sont animées d'un amour-propre, d'une passion d'exclusivisme qui a étrangement envenimé ces querelles. Tous les moyens, depuis la corruption et la ruse, jusqu'à la force ouverte, sont mis en œuvre par des groupes divers pour affirmer ou pour conquérir telles prérogatives qui les relèvent dans la considération publique.

Les territoires sont immenses, des races diverses d'origine et d'aptitudes s'y coudoient et s'y mêlent, des groupes s'enchevêtrent inégalement développés, fractionnés à l'infini, faciles aux déplacemens, parfois engagés entre eux dans des luttes acharnées. Faut-il donc renoncer à présenter de l'institution un tableau d'ensemble? Il ne peut manquer d'être incomplet; il ne sera pas nécessairement décevant et faux. Quelques discordances qu'enveloppe l'unité apparente du système, il s'appuie en vérité sur beaucoup d'analogies fondamentales. Il suffira de se souvenir qu'aucune affirmation ne doit être considérée comme absolue, que la parenté des faits laisse place à une foule de nuances, que seuls les traits les plus généraux embrassent tout le domaine.

II

Figurons-nous un groupe corporatif fermé, et, en théorie du moins, rigoureusement héréditaire, muni d'une certaine organisation traditionnelle et indépendante, d'un chef, d'un conseil; se réunissant à l'occasion en assemblées plus ou moins plénières; uni souvent par la célébration de certaines fêtes; relié par une profession commune, pratiquant des usages communs qui portent plus spécialement sur le mariage, sur la nourriture, sur des cas divers d'impureté; armé enfin, pour en assurer l'empire, d'une juridiction de compétence plus ou moins étendue, mais capable, sous la sanction de certaines pénalités, surtout de l'exclusion soit définitive soit révocable, de faire sentir efficacement l'autorité de la communauté. Telle au résumé nous apparaît la caste.

Nous sommes en présence d'une organisation héréditaire; les règles du mariage doivent donc tenir, elles tiennent dans son mécanisme le premier rôle. Il est si frappant qu'on a pu présenter les règles et les restrictions qui le concernent comme l'essence même de la caste. C'est une exagération; encore est-elle significative.

La polygamie est actuellement, — et quelle qu'ait pu être la règle à des époques antérieures, — le régime autorisé, reconnu, du mariage dans l'Inde. Ce n'est pas à dire qu'elle soit, je ne dis pas universellement, mais même ordinairement pratiquée. La pauvreté y met bon ordre, et aussi, dans un cercle restreint, une lente infiltration des idées de l'Occident. Mais enfin elle existe en droit absolument et souvent en fait. Cependant, sauf des cas particuliers, on en peut sans inconvénient faire abstraction en esquissant l'image de la caste; d'autant mieux qu'une sainteté particulière paraît avoir toujours été attribuée au premier mariage, une autorité et une dignité supérieures réservées à la première femme.

Ceci posé, il est permis de résumer dans une vue très com-

préhensive l'essentiel de la loi que la caste impose au mariage. Cette loi a un double aspect : elle est à la fois impérative et limitative. Elle détermine un double cercle; l'un plus large, dans lequel il faut se marier, l'autre plus étroit, inscrit dans le premier, où il est interdit de se marier. Nos degrés prohibés nous donnent une idée, quoique insuffisante, du second; les restrictions imposées par le premier nous sont, légalement au moins, étrangères. On peut formuler la double règle en disant : qu'il est obligatoire de se marier dans sa caste, et interdit de se marier dans sa famille. Encore ces termes, si généraux qu'ils soient, exigent-ils, pour demeurer exacts, une foule de commentaires, de limitations. Les sciences anthropologiques ont, dans ces dernières années, créé certains termes techniques passablement barbares, mais trop commodes, trop répandus déjà, pour que je ne demande pas la permission de les introduire ici à mon tour. Ils nous épargneront des périphrases moins élégantes que confuses. On a appelé *endogamie* la coutume qui impose le mariage dans un cercle déterminé; *exogamie* la règle qui commande le mariage hors d'un cercle déterminé. C'est ainsi que, pour nous, il n'existe qu'une loi d'exogamie, celle qui interdit le mariage dans le rayon des degrés de consanguinité proches. La loi de la caste, au contraire, est une loi d'endogamie par rapport à la caste, d'exogamie par rapport à la famille. Dans ces termes vagues, elle est absolue. Mais il la faut voir à l'œuvre.

La première règle est très générale; elle se présente pourtant avec des nuances marquées dans la caste proprement dite et dans la tribu. Elle est beaucoup plus stricte dans la première, plus stricte au moins que dans les tribus ou « quasi-castes » musulmanes. Ordinairement endogames, elles ne le sont pas strictement; les Beloochis, les Pathans, exigent seulement que la première femme d'un chef soit prise dans la tribu. Les Gakkhars du Penjab s'allient à d'autres tribus, tandis que les Awâns ne s'unissent guère qu'à des femmes de leur race. Mais nous sommes ici sur la frontière, parmi des populations où survit le souvenir d'une origine étrangère. Plus avant dans l'Inde, et probablement à l'imitation des castes véritables, les musulmans sont d'ordinaire plus rigoureux; ils ne se marient guère hors du *kuff*, c'est-à-dire d'un certain groupe de villages habités par des musulmans de leur caste. Les tribus demeurées plus ou moins barbares, qui, de l'avis général, sont en masse aborigènes, se rapprochent en somme de l'usage des castes. Les unes et les autres se fractionnent presque invariablement en un nombre quelquefois considérable de divisions; bien qu'enveloppées dans une dénomination commune, elles constituent au fond autant de castes

entre lesquelles le mariage n'est point permis. Comme le remarque lui-même un Hindou, « les brâhmanes du Bengale ne se marient pas avec des brâhmanes d'autres régions, ni les Kâyasthas (*scribes*) ou autres castes du Bengale avec leurs castes respectives dans d'autres parties de l'Inde. De plus, parmi les brâhmanes du Bengale, les brâhmanes Rahris ne se marient pas avec les brâhmanes Varendras ou Vaidikas ou Dakkhinatwas. Les Vaidyas (*médecins*) Ballalsenis, qui vivent dans le Bengale oriental, ne se marient pas avec les Vaidyas Lakmansenis qui habitent l'ouest du pays, et les quatre classes des Kâyasthas Bengalais ne se marient point entre elles. Dans l'Inde supérieure le mariage est interdit entre les sections des Kâyasthas, dont le chiffre ici s'élève à douze. » Ceci n'est qu'un exemple. L'avocat le plus résolu de l'origine purement professionnelle des castes, M. Nesfield, constate lui-même que toutes les castes nominales se résolvent ainsi en nombre de sections qui sont les castes réelles. Il en compte, pour les Provinces du nord-ouest, sept parmi les Barhais ou charpentiers, dix parmi les Kâyasthas ou scribes, trente parmi les Chattris, cultivateurs ou propriétaires fonciers, quarante parmi les brâhmanes. Il n'en est pas autrement ailleurs. Il serait aussi superflu que fastidieux d'accumuler des noms.

Spontanée ou imitée de l'organisation brâhmanique, la même tendance règne dans les populations que leur type, leurs usages ou leur barbarie font considérer comme aborigènes. C'est sous la forme de groupes endogames plus ou moins étendus qu'on les voit faire leur entrée dans le giron commun de l'hindouisme. M. Risley en répartit les fractionnemens en plusieurs catégories : ethniques, linguistiques, locales, professionnelles, sectaires, sociales, suivant le mobile qui semble avoir dans chaque cas cimenté le groupement. L'usage est en tout cas si universel et, pour ainsi dire, forcé, que nous le voyons parfois appliquer suivant un nombre conventionnel ; le morcellement en sept castes semble, si j'ose ainsi parler, être de style dans le Penjab.

Le principe est très répandu ; il n'est point absolu. Telle caste, comme celle des Khatris au Penjab, est réglée à cet égard par des combinaisons compliquées qui autorisent le mariage entre certaines sections de la caste, non entre d'autres. Chez diverses populations Râjpoutes, plusieurs clans se marient entre eux, tandis qu'ils en excluent d'autres de ce privilège. Bien des anomalies traversent et déconcertent la règle. Et l'on voit, par exemple, les brâhmanes Gaurs accepter à Dehli avec les brâhmanes Tagas des unions que leurs congénères repoussent dans le Doab et le Rohilkhand. Ceci entre cent bizarreries pareilles. Malgré le prix qu'une opinion unanime attache à l'égalité de caste entre

époux, plus d'une, non des plus méprisables, observe dans la pratique d'assez larges accommodemens; elle accepte des fiancés de caste inférieure. C'est un esprit de transaction qu'imposent des circonstances spéciales. Il renouvelle un état de choses qui a dû être anciennement considéré d'un œil moins sévère que depuis.

Ces exceptions n'entament pas le principe; l'endogamie de la caste ou de la tribu est au contraire une des règles les plus constantes. Elle a sa contre-partie non moins essentielle dans l'exogamie de la famille ou du clan.

Le nom de ce petit cercle exogame, enveloppé dans la périphérie plus large de la caste, n'est point aisé à choisir. Les limites, la définition, la dénomination en varient à l'extrême. En revanche, il existe invariablement, ou à peu près; ses effets se font sentir partout. La confusion est si grande que les casuistes hindous ont dû renoncer à établir une réglementation systématique; ils ont accepté comme faisant loi l'usage reconnu dans chaque famille ou dans chaque groupe. Malgré tout, la règle générale se détache en un relief très saillant. Elle se résume d'un mot : il est interdit de se marier dans le *gotra* auquel on appartient. Telle est au moins la loi traditionnelle consacrée par les brâhmanes. Le *gotra* désigne un groupe éponyme qui est réputé descendre tout entier d'un ancêtre commun, en bonne règle, d'un *rishi*, prêtre ou saint légendaire. Le nombre en est limité, en sorte que les mêmes *gotras* se retrouvent parmi des gens que la caste sépare absolument, si peu logique que l'arrangement nous puisse paraître. Le *gotra* est essentiellement propre à la caste brâhmanique. Il est vrai que la législation religieuse l'étend aux autres hautes castes, Kshatriyas et Vaïçyas. C'est au prix d'artifices qui se jugent d'eux-mêmes. Des rishis brâhmaniques n'ont guère, en bonne logique, pu faire souche que de Brâhmanes. Il n'est pas plus sérieux d'attribuer à des familles le *gotra* de leurs prêtres, de leurs précepteurs religieux, nécessairement variables, que de comprendre toutes les familles qui ignorent leur *gotra* dans celui qui reconnaît Jamadagni pour auteur. En fait, les brâhmanes sont seuls à posséder un peu généralement des *gotras*. Mais une imitation plus ou moins fidèle de l'institution et son nom même ont été transportés à une infinité de castes, surtout parmi les classes mercantiles qui se piquent de se conformer à la règle brâhmanique. Le nom a pénétré si avant qu'il a fini, dans bien des cas, par s'éloigner fort de son acception primitive; plus d'une confusion en est même résultée dans les relevés des recensemens.

Le groupe exogame existe jusque dans les tribus musulmanes de la zone frontière qui ne rentrent qu'à peine dans le cadre de l'hindouisme. Parfois il y est très restreint; il ne manque nulle

part, malgré la tendance des populations musulmanes à se marier dans un rayon limité. Les exceptions, s'il en existe, sont si rares et expliquées par des nécessités si particulières qu'on les peut négliger.

A plus forte raison en est-il de même en pays hindou. M. Risley a étudié avec soin cet ordre de faits. Il a distingué les moules très divers où semblent, suivant les cas, s'être coulées les sections exogames aux différens étages de la société hindoue, en particulier dans les castes très basses qui sont sorties des couches de population aborigènes : voisinage, descendance commune, authentique ou supposée, communauté de surnom, considérée comme signe de parenté, communauté de culte envers cette catégorie d'objets ou d'animaux que l'ethnographie désigne du nom de *totem*, et qui sont rattachés au clan par quelque légende superstitieuse. Plusieurs de ces principes de sectionnement, le dernier surtout, ont un aspect archaïque, incivilisé, qui nous reporte à une période lointaine, antérieure à toute influence àryenne. Ce n'est pas le moment de sonder la délicate question des origines. L'action brâhmanique est en jeu depuis de longs siècles. On le reconnaît à certaines méprises. Le zèle d'imitation est moins éclairé qu'il n'est ardent. Telle caste basse, prétendant suivre les prescriptions brâhmaniques, se résout en fractions exogames, tout en constituant un seul groupe éponyme, et même en se rattachant expressément à un *gotra* unique!

Si divers que soient les noms que, suivant les circonstances et suivant les lieux, prennent ces groupes, il est commode d'avoir pour les désigner dans leur ensemble un terme simple. *Gotra* peut être conservé à cet effet, puisque, aussi bien, le mot est consacré et par la langue technique, et par une adoption très habituelle, sinon toujours clairvoyante. L'empire en a pénétré partout; il n'est point partout également étendu.

On peut dire que partout il est interdit de se marier dans le *gotra* dont on porte le nom, dans le *gotra* paternel par conséquent. Mais cette interdiction n'épuise pas les empêchemens légaux. La règle ordinaire est qu'un homme ne peut se marier davantage dans le *gotra* de sa mère, ni souvent dans celui de la mère de son père, ni quelquefois dans le clan de la mère de sa mère. L'exogamie du côté maternel est d'une portée très variable. On cite des castes ou tribus qui, à côté des *gotras* et au-dessous d'eux, connaissent des groupemens plus petits institués, semble-t-il, pour servir de cadre à l'exogamie du côté maternel. En tous cas, les empêchemens résultant du *gotra* se compliquent d'une échelle de degrés prohibés. Elle-même varie suivant les castes, les lieux et les temps; elle est, à tout prendre, bien plus

compréhensive que celle où se résument parmi nous les restes survivans des réserves exogamiques. Le mariage est interdit entre fiancés qui sont dans la relation que désigne en sanscrit le mot *sapinda*. Cette parenté s'étend à six degrés quand l'ancêtre commun est un homme; si c'est une femme, les opinions diffèrent; la prohibition comprend, suivant les uns, six degrés, suivant d'autres, quatre seulement. Les commentateurs ont calculé que, tout compte fait, cette règle exclut le mariage pour 2121 parentés possibles. Il y a dans les usages, dans les variantes, les incertitudes, les exceptions qu'ils supportent, un beau nid à distinctions et à discussions scolastiques; on pense s'il a tenté les spécialistes hindous! Il n'est pas fait pour nous séduire; il n'intéresse qu'indirectement la question qui nous préoccupe.

Du point de vue de la caste, le fait général, curieux, qu'il importe de garder en mémoire, c'est la règle double que nous avons énoncée d'abord; l'interdiction de se marier hors de la caste, l'obligation de se marier hors du *gotra*. La parenté qui empêche le mariage est surtout la parenté agnatique, la parenté par les hommes. Les effets de la parenté par les femmes sont toujours beaucoup moins prohibitifs. Dans certains cas, les empêchemens qu'elle fonde sont étroitement limités. On cite des castes où une certaine parenté, encore qu'éloignée, par les femmes, est considérée comme désirable, sinon nécessaire, entre les fiancés.

III

Une théorie récente, soutenue par un juge fort délié et fort expert, a prétendu faire de la communauté des occupations le fondement même et le principe de la caste. C'est peut-être l'idée qui surnage dans les esprits qui se contentent sur le sujet d'une certaine moyenne de notions approximatives. Il y aurait cependant une singulière exagération à se représenter la société hindoue, enfermée, d'après l'occupation de chacun, dans un échiquier de cases immuables, infranchissables. Beaucoup de castes sont, il est vrai, désignées par le nom d'une profession que généralement elles exercent: potiers, forgerons, pêcheurs, jardiniers, etc. C'est le cas de se souvenir que les noms de métiers qui nous sont présentés comme noms de castes enveloppent en réalité une aire plus large; et que la vraie caste, caractérisée et limitée par les règles du mariage, est beaucoup plus restreinte. C'est ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, que les Banyas ou marchands, au Penjab, se résolvent en sections, comme les Aggarwals, les Oswals, etc., à noms géographiques, qui, étant endogames, forment bien autant de castes distinctes. Une caste professionnelle n'em-

brasse donc pas dans un cadre unique tous les gens qui vivent de la profession à laquelle son nom est emprunté. On voit même souvent, confondus sous une seule dénomination de métier, des gens qui relèvent très consciemment de castes et de tribus distinctes.

Inversement, les membres d'une même caste peuvent s'adonner à des occupations très diverses. Ce sont d'abord les castes basses et méprisées, réputées d'origine anâryenne. Vouées à toutes les tâches serviles, elles se livrent, suivant les circonstances, un peu à tous les genres d'occupations inférieures. Les Bâris, dans les Provinces du nord-ouest, fabriquent des torches et font la barbe; les Banjâras comprennent des marchands, des bardes, des pasteurs, des agriculteurs. Ailleurs des batteurs de coton, des presseurs d'huile et des bouchers se coudoient dans une caste unique. Les exemples seraient infinis. Ils ne sont pas confinés aux castes les plus humbles. M. Nesfield explique lui-même que, parmi les marchands, la distinction professionnelle est pratiquement nulle, que toutes leurs castes peuvent se livrer au négoce, sans qu'il y ait privilège pour aucun commerce. Il constate que nombre de gens changent d'occupations sans se séparer de leur caste. C'est l'évidence.

Il est non moins certain que le nombre énorme de castes vouées à la culture ne correspond pas à autant de distinctions professionnelles, ni actuelles ni anciennes. Les castes de cette catégorie ont sans cesse tendu à gagner du terrain. Au fur et à mesure que des tribus anâryennes se sont rapprochées de la civilisation hindoue, elles sont surtout devenues agricoles; au fur et à mesure que la paix maintenue par la domination britannique a découragé le métier des armes, c'est l'agriculture qui a gagné des bras.

Ce n'est là qu'un des élémens qui, du point de vue des attributions, concourent à troubler la stabilité. Élevons-nous d'abord au plus haut degré de l'échelle. C'est peut-être parmi les brâhmanes que le mélange des emplois, la confusion des métiers est plus enchevêtrée. Si nous en étions à l'idée vieillie d'une caste de brâhmanes uniquement appliquée à l'étude sacrée, aux pratiques religieuses, à une vie de méditation ou d'austérité, il y aurait de quoi nous déconcerter. Ceux qui ont vu des brâhmanes, ceints du cordon sacré, offrir de l'eau aux voyageurs dans les gares de l'Inde, qui les ont vus faire l'exercice parmi les cipayes de l'armée anglo-indienne, sont préparés à cet ordre de surprises. En fait, on trouve occupés à presque toutes les tâches des gens qui portent fièrement le titre de brâhmanes, et auxquels ce titre assure partout de grandes

démonstrations de respect : prêtres et ascètes, savans et mendians religieux, mais aussi cuisiniers et soldats, scribes et marchands, cultivateurs et bergers, voire maçons ou porteurs de chaise. Il y a mieux : les brâhmanes Sanauriyas du Bandelkhand ont pour profession héréditaire le vol. Il est vrai qu'ils n'exercent que le jour. Et le respect des Hindous pour des brâhmanes va si loin que, à en croire un proverbe, peut-être ironique, être volé par eux doit être considéré comme une faveur du ciel. Il ne manque pas du reste d'autres castes de voleurs, quoique de moins haut parage.

Cette diversité d'occupations dans la caste brâhmanique n'est pas une nouveauté. Un état de choses très pareil est déjà sanctionné par les lois de Manou et par d'autres autorités également vénérables. Je m'empresse d'ajouter que, dans beaucoup de cas, ces distinctions engendrent de ces nouvelles sous-castes qui sont pour moi les castes véritables ; mais la conséquence est loin d'être constante.

L'intrusion de ces populations nombreuses qui, inférieures au niveau moyen des castes âryennes, apportent dans le système du trouble et du flottement, a pu contribuer aussi à entamer la rigueur du principe. C'est à merveille. Je reconnais volontiers que la spécialité et l'hérédité de l'occupation n'ont pas été seulement un lien puissant pour la caste, mais ont souvent été le centre d'attraction autour duquel ont essaimé de nouveaux groupes. Malgré tout, il est visible que la communauté héréditaire de la profession souffre bien des atteintes dans l'ordonnance des castes.

IV

A ceux pour qui la caste est affaire de métier, répond le proverbe au dire duquel « la caste n'est qu'une affaire de repas ». Il prouve au moins que l'habitude n'a pu émousser, même pour les Hindous, la surprise que nous inspire le soin scrupuleux avec lequel ils observent deux lois très compliquées et très gênantes : la première est de n'accepter aucune nourriture qui ait été préparée ou seulement touchée par des gens d'une caste qu'ils considèrent comme inférieure; la seconde, de ne jamais prendre leur repas avec des gens de caste plus basse, ce qui, en vertu d'une réciprocité toute naturelle, revient à ne jamais prendre leur repas qu'avec des congénères. Voilà une règle qui troublerait étrangement nos mœurs démocratiques. Même pour l'Inde, elle n'est pas sans inconvéniens. Les scrupules qu'elle entretient

ont beaucoup contribué à rendre plus rares et plus difficiles les communications entre Européens et indigènes, à empêcher les Hindous de puiser, en voyageant, aux sources de la civilisation occidentale. Les Hindous se montrent en toute circonstance grands amis des fêtes; les repas communs reviennent dans toutes les occasions solennelles. Ces restrictions en sont plus significatives. L'autorité en est si absolue qu'on a vu les Santals — une caste très basse du Bengale — se laisser, en temps de disette, mourir de faim plutôt que de toucher à des alimens préparés même par des brâhmanes. Cette réserve s'appliquant à la caste réputée la plus haute et entourée de respects si prosternés, montre combien le scrupule est ici ingénieux et fécond, ce qu'il sait, à l'ordinaire, broder de variantes sur le canevas primitif.

On peut considérer que, en termes généraux, les gens seuls peuvent manger ensemble qui pourraient se marier ensemble. Donc, ici encore, il faut entendre la caste dans le sens étroit. Les douze sections des Kâyasthas du Bengale ne peuvent pas plus manger de compagnie qu'elles n'acceptent entre elles d'alliances. Cependant, à tout prendre, la prohibition est ici moins stricte; bien des sections de castes entre lesquelles le mariage est illicite ne laissent pas de partager le même repas. D'ailleurs, plus encore que pour les règles du mariage, les habitudes varient à cet égard, d'une région à l'autre, et jusque dans la même caste, suivant les districts où elle est cantonnée. La loi n'en subsiste pas moins partout. Mais partout elle se complique de distinctions bizarres en apparence, pour nous fort curieuses.

« D'une façon générale, dit un rapport cité par M. Ibbetson, aucune tribu n'accepte à manger ou à boire des mains d'une tribu inférieure. Mais l'action purifiante attribuée au feu, spécialement quand elle s'exerce sur le beurre et le sucre, la pureté supérieure supposée au métal par comparaison avec les récipiens de terre, servent de fondement à une large distinction. Toute nourriture est divisée en *pakkî rôtî*, frite au sel avec du beurre, et *kacchî rôtî*, qui est traitée autrement. Un brâhmane Goujarâtî mangera du *pakkî rôtî*, mais non du *kacchî rôtî*, d'un brâhmane Gaur, un Gaur d'un Taga, un brâhmane ou un Taga d'un Râjpout, un brâhmane, un Taga ou un Râjpout d'un Jat, d'un Goûjar ou d'un Ror. A l'exception des brâhmanes et des Tagas, toutes les castes, dans un vase de métal préalablement écuré avec de la terre, accepteront l'eau des mêmes gens avec lesquels ils mangeraient du *pakkî rôtî;* mais ils ne boiront dans un vase de terre qu'avec ceux dont ils pourraient manger le *kacchî rôtî*. Jats, Goûjars, Rors, Rahbâris, Ahîrs, mangent en commun sans aucun

scrupule. Ils accepteront le pain *pakkî* d'un orfèvre, mais pas dans sa maison... Un musulman mangera et boira de la main d'un Hindou, mais un Hindou ne touchera ni *pakkî* ni *kacchî* d'un musulman, et souvent il jettera sa nourriture si seulement l'ombre d'un musulman vient à s'y projeter... Le sucre et presque tous les gâteaux peuvent s'accepter à peu près de toutes les mains, fût-ce d'un homme qui travaille le cuir, ou d'un balayeur; mais, dans ce cas, il faut qu'ils soient entiers et non divisés. » Ce détail suffira, je pense, à titre d'exemple; on m'excusera, on me bénira, de ne pas aspirer à être complet. Un seul trait, pour montrer en quelles bizarreries se peut égarer ce point d'honneur de délicatesse. On cite deux castes très méprisées du Penjab, les Choûhras et les Dhânaks, qui refusent de manger réciproquement leurs restes, quoiqu'ils acceptent ceux de toutes les autres castes, à l'exception de la classe très basse des Sânsis! Nous n'en finirions pas s'il fallait distinguer, même dans la mesure assez limitée de ce qui nous est connu, entre les règles qui régissent le riz cuit et les autres alimens; entre le Bengale, où toutes les castes, ou peu s'en faut, acceptent la nourriture préparée par des brâhmanes, et la coutume plus stricte qui, dans plusieurs castes du reste de l'Inde septentrionale, exclut la cuisine des brâhmanes et ne tolère que la cuisine d'un membre de la caste même. Il suffit de donner une impression de cette fatigante variété.

Il reste au moins une distinction très caractéristique et très générale à signaler; c'est celle qui, dans la plus grande partie de l'Inde, — dans l'Inde entière, dit-on, excepté Madras, — sépare les castes en deux catégories : celles de qui on peut accepter de l'eau, celles dont le contact la souille. Les catégories sont très variables; car, au dire de Guru Proshad Sen, tous les Bengalis, y compris les brâhmanes, sont à cet égard, et sauf de rares exceptions, mis à l'index par le reste des Hindous. La division n'est que plus remarquable. Elle s'inspire visiblement d'une importance particulière qui s'attache à l'eau. N'est-ce pas la même préoccupation qui inspire d'autres différences singulières que fait la superstition entre le grain préparé à sec ou mélangé de liquide? Autre exemple significatif. Au Penjab, les Hindous acceptent bien du lait pur de la tribu musulmane des Ghosis ; ils le repousseraient avec horreur s'ils avaient quelque raison de craindre qu'il eût été mélangé d'eau. Il est vrai que des mobiles plus ou moins obscurs, peut-être de simples nécessités pratiques, ont dans plus d'un cas détendu la règle. Tout le monde accepte de l'eau au Penjab des mains de la caste très basse des Jhimvars; mais c'est une tribu qui fournit surtout

des serviteurs domestiques. Dans beaucoup de villages le potier peut distribuer de l'eau à tout le monde; c'est du moins à la condition qu'un vase spécial soit réservé à chaque caste. Dans des repas communs de villages, toutes les castes se retrouvent; encore chacune mange-t-elle séparément. Ces accommodemens mêmes prouvent la vitalité du principe. Il se rattache étroitement à des préoccupations de pureté extérieure.

C'est en vertu de scrupules similaires que les castes supérieures sont tenues d'éviter soigneusement le contact des castes inférieures. La profession de certaines castes est si méprisée qu'on ne leur permet même pas d'habiter l'intérieur des villages; elles sont reléguées hors des agglomérations, en dépit de tous les services qu'elles leur rendent, soit comme gens de service, soit comme gens de métier. A plus forte raison sont-elles éliminées rigoureusement des repas communs où le village se rassemble. Il y a même des villages de brâhmanes d'où toutes les autres castes sont rigoureusement consignées. Inutile d'ajouter que cette préoccupation n'est pas égale dans toutes les castes; elle se manifeste diversement; elle ne manque nulle part. Un proverbe panjabî déclare que, si un Bishnoï est monté sur un chameau suivi de vingt autres, et qu'un homme d'autre caste touche le dernier, il jettera aussitôt sa nourriture. On attendrait moins de façons chez des gens plus humbles. Et cependant M. Hunter raconte assez plaisamment une aventure qui lui fut personnelle. C'était en Orissa; il avait recruté, pour porter son palanquin, des hommes de plusieurs castes. Non seulement les représentans de deux castes refusaient de s'associer pour opérer de compagnie, mais chaque fois qu'une caste relevait l'autre, il fallait que le palanquin eût été dûment posé sur le sol, avant que le nouveau relais y mît la main. Il n'est guère de famille hindoue qui, si elle le peut, ne consulte pas, dans les circonstances graves, les prédictions et les avis de l'astrologue; eh bien! malgré l'importance de son rôle, s'il doit entrer dans une maison, on a grand soin d'en enlever les nattes de crainte qu'elles ne soient polluées par son attouchement. L'impureté ne s'attache pas au seul contact de la personne, elle se communique par l'intermédiaire des objets.

De nouvelles distinctions viennent aggraver le cas. Un seul témoignage. Nous sommes dans un intérieur de brâhmane Chitpâvan, à Poona : « Les règles très strictes en vertu desquelles certains objets peuvent être touchés, d'autres non, par un serviteur de classe moyenne ou çoûdra, compliquent tous les arrangemens. Un serviteur kounbi ne peut entrer dans l'oratoire, la cuisine, ni la salle à manger. Il peut toucher la literie et les vêtemens de

laine, mais non des vêtemens de coton fraîchement lavés. Il peut toucher du grain humide. Même des serviteurs de caste brâhmanique sont encombrés de règles. Quand ils se sont baignés et qu'ils ont endossé des vêtemens de laine, de chanvre ou de lin, ils sont purs, ils peuvent tout toucher. Ils deviennent impurs, s'ils touchent un objet impur tel qu'un matelas ou quelque partie d'habillement, un manteau ou un turban. S'ils touchent un soulier ou un morceau de cuir, il faut qu'ils se baignent. Un écolier, une fois son bain pris, est obligé de faire appel à un domestique, à un frère ou à une sœur plus jeune, pour tourner les pages de son livre relié en cuir. »

V

Nous confinons ici à une autre catégorie de faits. A côté des lois les plus générales qui gouvernent la caste, qui lui sont pour ainsi dire essentielles, en caractérisent et en maintiennent l'organisation, — les lois qui fixent les limites ouvertes et les barrières imposées au mariage, qui protègent l'hérédité de la profession, qui, en prévenant les mélanges trop aisés, sauvegardent chaque classe dans son isolement, dans son individualité, — règnent encore, dans chaque caste particulière, certaines prohibitions, certains usages, quelques-uns fort étendus, aucun universel. De leur nature, ils se rattachent, directement ou indirectement, à l'un ou l'autre de ces points de vue principaux. L'ensemble en constitue un petit code coutumier, dont la stricte observation est, dans le cercle où il prévaut, maintenu avec une rigueur intransigeante. Moins uniformes dans leur application, moins graves par leurs conséquences, ces règles n'en ont pas moins d'autorité. Elles concourent à marquer les diverses castes d'un trait individuel. Il convient d'en prendre au moins quelque notion.

Il est assez naturel, étant interdit de manger en commun, qu'il l'ait été de fumer ensemble au même *houkha*. Il est naturel aussi que cette prohibition ne soit pas mise sur le même plan que la première. Ainsi arrive-t-il, d'une part, que le mélange est, dans les deux cas, évité à l'égard des mêmes castes ou sous-castes, d'autre part que la tolérance est, dans le second cas, beaucoup plus ordinaire que dans le premier. Il suffira par exemple que le tuyau ne soit pas commun pour que l'usage du même fourneau paraisse acceptable, s'il est en métal. Cependant la crainte de cette souillure est bien vivante : dans certaines régions, pour éviter toute confusion fâcheuse, les pipes, étant souvent laissées dans les champs ou dans les lieux de réunion, sont munies au tuyau de

quelque signe de reconnaissance, un lambeau bleu pour un musulman, rouge pour un Hindou, un morceau de cuir pour un Chamàr, une corde pour un balayeur, etc. On voit que le souci pénètre avant; il se maintient même entre des castes qui pourraient y échapper par leur commune abjection.

Pareillement, les précautions prises contre une nourriture qu'auraient souillée d'impurs contacts se complètent par des restrictions qui portent sur les alimens eux-mêmes. Tout le monde sait de quelle vénération les Hindous entourent la vache, quelle horreur ils ressentent à en voir manger la chair. Le respect de toute vie animale est un trait qui traverse le passé entier de l'Inde; le bouddhisme et le jaïnisme l'ont poussé aux dernières limites. Sans être aussi catégorique, le brâhmanisme en est aussi très pénétré. Chez les bouddhistes comme chez les Hindous, les liqueurs spiritueuses sont de même sévèrement réprouvées; l'usage en est considéré comme une faute des plus graves. Il est visible aussi, il ressort et de coutumes persistantes et de textes autorisés, que certains alimens sont, quoique la raison en échappe, l'objet d'une particulière réprobation : les oignons, l'ail, les champignons. Et pourtant le conflit est si fréquent entre les usages locaux, la mêlée si obscure entre les passages d'un même livre, les pratiques anciennes ont reçu et reçoivent chaque jour, sous l'action des exemples étrangers, de si sensibles atteintes, qu'un rapporteur prudent hésite devant toute affirmation générale. Qui oserait dire que, aujourd'hui, les brâhmanes, fussent-ils de haute caste, s'abstiennent de viande, même avec l'exception qu'autorise l'usage en faveur des viandes provenant des sacrifices ou servies aux repas funèbres? On nous assure que, maintenant encore, l'usage des boissons fermentées marque une ligne de démarcation entre les hautes et les basses castes. Comment savoir exactement où se fait le partage dans chaque région? La vérité est que chaque caste, c'est-à-dire chaque groupe endogame, observe à cet égard des règles qui, sans être absolument immuables, font partie de l'héritage commun et qui, tant qu'elles demeurent généralement en vigueur, sont strictement observées. Elles sont parfois très particulières, comme dans cette caste très infime des Halalkhors, à Poona, qui, malgré un genre de vie fort peu délicat, refuse la chair du lièvre; elle en donne pour motif que son patron, Lal Beg, aurait été allaité par une hase.

Que certains brâhmanes mangent de la viande tandis que d'autres s'en abstiennent, que certaines classes admettent sur leur table ou en repoussent le porc ou le poulet, ce détail, à vrai dire, nous intéresse ici assez peu. Ce qu'il nous importe de con-

stater, c'est que partout la caste, comme telle, accepte, en ce qui touche la nourriture, une série de prescriptions ou plutôt d'interdictions auxquelles, malgré la bizarrerie qu'elles accusent souvent à nos yeux, elle attache une haute autorité, parfois une sanction très sévère. Et, qu'on le note bien, il ne s'agit pas seulement d'une casuistique un peu mince, réservée à des classes raffinées. Dans telle tribu d'aspect fort grossier et passablement primitif, qui se nourrit sans scrupule des animaux morts qu'elle rencontre à l'occasion, il suffira de l'exclusion de ces charognes, de certains animaux sauvages ou particulièrement répugnans, pour jeter les bases d'une section de caste nouvelle qui s'estimera supérieure à ses congénères et bientôt leur refusera fièrement le *connubium*. Voilà pour nous le genre de faits instructifs : ce sont ceux qui nous montrent la caste liée, pour ce qui touche la nourriture, à des coutumes qui sont une partie de sa constitution traditionnelle, un des élémens sur lesquels s'exercent, par lesquels se manifestent légitimement son pouvoir et son unité.

Il n'en est pas autrement de pratiques diverses qui se rattachent au domaine si important du mariage, et qui, dans nombre de cas, s'ajoutent aux règles essentielles d'endogamie et d'exogamie. Plus que jamais il devient impossible ici d'entrer dans le monde de détails qu'exigerait la description de cérémonies et d'usages prodigieusement compliqués.

Diverses castes, je l'ai indiqué déjà, à côté des règles d'exogamie très sévères dans la ligne paternelle, manifestent une tendance singulière, favorable aux unions qui associent le fiancé à une parente relativement rapprochée dans la ligne maternelle. Un cas plus rare est celui où la polygamie est punie de l'exclusion. La coutume du lévirat autorisait, en l'absence d'enfant mâle, le frère du mari ou, à son défaut, un parent très proche, à se substituer à lui après sa mort, ou même de son vivant, auprès de sa femme pour lui donner un héritier. Elle est très curieuse par sa large diffusion, elle est très caractéristique pour le prix extrême qu'attachait l'antique constitution familiale à la continuité de mâle en mâle du culte de la famille. Très ancienne dans l'Inde, elle y survit atténuée, et détournée de sa signification première, là où est pratiqué le mariage de la veuve avec le frère cadet de son mari défunt. Beaucoup de castes la connaissent sous cette forme. Mais ce qui est parmi elles beaucoup plus ordinaire, c'est l'interdiction absolue du second mariage pour les veuves.

On sait combien l'hindouisme est rigoureux à l'égard des veuves. On se souvient de la peine qu'a eue l'administration anglaise à supprimer l'usage barbare qui condamnait la femme sur-

vivante à suivre son mari sur le bûcher. La coutume qui encourageait par tous les moyens, si elle ne l'exigeait pas expressément, un pareil sacrifice, ne pouvait pas être tendre aux secondes noces des veuves. Si la condamnation n'en remonte pas aux périodes primitives, elle est à coup sûr fort ancienne : la tradition littéraire en fait foi. Elle a pris une singulière autorité dans l'Inde tout entière. Il s'en faut et de beaucoup que la prohibition soit universelle; elle est générale dans les hautes castes. Propagée, semble-t-il, avec ardeur par l'exemple et le conseil des brâhmanes, elle est devenue comme une pierre de touche pour le niveau social des castes; celles qui la mettent en pratique sont seules estimées. L'abandon en est une cause de déchéance pour des castes plus élevées d'origine; l'adoption en est pour les plus basses un moyen de s'élever, d'affirmer leur rang dans l'organisation brâhmanique. Au sentiment des meilleurs juges, cette règle, si elle n'est point védique, est d'origine brâhmanique et s'est étendue de proche en proche. Quoi qu'il en puisse être, c'est encore une loi de caste, relativement à laquelle chacun suit la coutume héréditaire, réputée immémoriale, du groupe auquel il appartient par sa naissance.

D'autres particularités se lient à celle-là. Et, par exemple, le divorce, qui n'existe pas légalement pour l'Hindou fidèle à la loi, se pratique, à côté du second mariage des veuves, dans nombre de castes inférieures. Inversement, la coutume qui exige que les filles soient mariées enfans, plusieurs années souvent avant que la vie commune devienne possible, est considérée comme un signe de supériorité sociale. Là encore, la tradition de la caste exerce une pression souveraine. Un Hindou a ingénieusement tenté d'expliquer cette coutume comme un moyen d'assurer l'intégrité de la caste. En attendant l'âge où le désir s'éveille, on risquait que le goût des intéressés parlât plus haut que le scrupule familial et religieux. L'intérêt de la caste joue un rôle plus certain dans un cas qui mérite d'être signalé en passant, moins encore pour son extension que pour la tendance qu'il révèle.

Un homme n'est, en bonne règle, autorisé à chercher une fiancée que dans sa caste. Il est certain pourtant que la pratique, tempérée par les facilités que donne la polygamie, a toujours supporté bien des exceptions. Il subsiste en fait beaucoup du sentiment primitif en vertu duquel l'homme, élevant à lui, par le fait qu'il l'associe à son culte domestique, la femme qu'il épouse, peut jouir dans son choix d'une liberté plus large. De l'aveu même de la théorie brâhmanique, l'union d'une femme de haute caste avec un homme de caste basse entraîne pour leur postérité une déchéance beaucoup plus profonde que l'association inverse. La préoccupa-

tion de ne point marier leurs filles au-dessous d'eux, et, mieux encore, de les marier dans une classe plus haute, est devenue chez beaucoup de castes un penchant assez caractérisé, assez dominant, pour mériter un nom spécial. On l'a appelé *hypergamie*. Signalé sur bien des points, c'est parmi les brâhmanes dits *Koulînas* du Bengale qu'il a, jusqu'à ces derniers temps, produit les conséquences les plus frappantes, à telles enseignes, que, pour cette caste au moins, le cas est devenu caractéristique. Le désir passionné chez des brâhmanes moins bien nés d'unir leurs filles à des Koulînas, joint à l'impossibilité pour ceux-ci de marier les leurs dans un rang plus humble, à la facilité qui leur est laissée de prendre, sans déchéance sensible, des femmes dans des castes de brâhmanes moins relevées, a eu pour effet de produire chez les Koulînas un développement absolument anormal de la polygamie. Il en est résulté une situation morale et sociale qui a provoqué des plaintes trop justifiées. Mais, en somme, il s'agit ici d'une conséquence extrême, non d'une de ces règles positives dont je m'efforce de dégager les principales pour donner au lecteur une idée vivante d'un système si éloigné de nos habitudes.

On pourra s'étonner que je n'aie point encore envisagé l'aspect religieux de la caste. Dans une société de type en somme très primitif comme la société hindoue, l'idée religieuse n'est étrangère à aucun fait, à aucun rouage. C'est justement un des caractères les plus saillans de la civilisation brâhmanique que l'inspiration religieuse est partout présente, qu'elle règle tous les ressorts. Notre analyse n'en a pas moins le droit de distinguer entre les élémens spécialement religieux et ceux qui, encore que sous des influences religieuses plus ou moins lointaines, relèvent de ce que nous considérons couramment comme l'organisation sociale. En elle-même la caste ne se présente guère sous un jour religieux. Les croyances diverses s'y coudoient souvent sans hostilité et sans gêne apparente. La conversion religieuse ne change rien par elle-même à la condition de l'individu dans la caste. Telles castes mixtes sont composées de Jaïnas et d'Hindous. La variété des opinions n'y fait point obstacle au *connubium*. L'influence même que l'islamisme a pu exercer sur le régime a été lente et surtout indirecte. C'est en vertu de certaines règles de pureté violées ou minées par des pratiques contraires, non pas au nom d'un dogme nouveau, que s'est faite la dissolution, là où elle s'est produite. Le système de la caste est pratiqué régulièrement par des tribus anâryennes dont les croyances particulières sont en médiocre harmonie avec les théories des brâhmanes dégradés qui leur servent

de prêtres. On a, je pense, été trop loin en refusant aux évolutions, aux actions religieuses toute influence sur le groupement des castes; encore est-il visible qu'une influence de cette sorte ne s'exerce plus en somme qu'assez rarement et dans une mesure assez faible.

Les diverses castes observent dans des circonstances qui relèvent de la vie religieuse, mariages, funérailles, etc., une foule de pratiques souvent très particulières; ce sont des usages chers à ceux parmi lesquels ils sont de tradition; ils n'engagent en rien la croyance et n'intéressent la conscience religieuse que fort indirectement. Ces usages pourraient être piquans à décrire; l'institution de la caste n'en recevrait pas de lumière nouvelle. Tout au plus serviraient-ils, par leur originalité et par leur diversité, à faire apparaître la caste une fois de plus, telle que tant d'autres indices nous la montrent, comme un organisme assez indépendant dans son isolement, s'enveloppant de tout un réseau de menues institutions qui, dans tous les genres, contribuent à marquer et à fortifier son individualité. Toutes, sous une forme ou sous une autre, avec un cérémonial plus ou moins méticuleux, célèbrent chacune à sa façon ces rites qui par tous pays scandent la carrière humaine à ses différentes étapes. Il est cependant une cérémonie qui n'appartient qu'à certaines castes, pour laquelle les autres ne possèdent aucun équivalent, et dont la signification religieuse primitive est certaine. Elle mérite d'être relevée; la suite nous y ramènera en nous mettant en présence de l'enseignement brâhmanique. Je veux parler de « l'initiation », l'*oupanayana* du sanscrit.

La théorie distingue tous les Hindous en deux grandes catégories, çoûdras et dvijas. Les *dvijas*, c'est-à-dire « deux fois nés », comprennent tous les membres des trois hautes castes, — sur lesquelles nous allons revenir tout à l'heure, — tous ceux qui ont reçu une sorte de naissance religieuse par cette initiation dont le point essentiel est l'investiture du cordon sacré. Les trois hautes castes n'existent plus, — si elles ont jamais existé, — dans leur condition théorique; mais on continue de rencontrer dans l'Inde une multitude de gens qui portent en bandoulière, passant sur l'épaule gauche et descendant jusque sur la hanche droite, un mince cordon formé de neuf fils de coton tressés trois par trois. Ils considèrent cet insigne comme la plus précieuse de leurs prérogatives. Il marque en effet qu'ils ont été dûment introduits dans la vie religieuse, qu'une cérémonie essentielle leur a ouvert l'accès du Véda et des saintes études, leur a donné le droit de participer aux actes du culte, a fait d'eux enfin, si je puis dire, des Hindous

de plein exercice, un peu à la façon dont le baptême fait des chrétiens. C'est vers sept, huit ou neuf ans que l'investiture est ordinairement pratiquée. Elle ne s'applique qu'aux hommes. La femme, toujours plus ou moins mineure dans l'organisation archaïque de la famille, n'appartient à la communauté sacrale que par son père avant son mariage; après le mariage par son mari qui l'associe à son caractère semi-religieux de père de famille. Cette investiture est donc chose grave. Elle est entourée de rites et de fêtes qui remplissent plusieurs journées. Ce qui nous intéresse surtout, c'est l'extension qu'a prise la coutume. Quelle qu'elle ait pu être jadis, la situation a certainement bien changé. L'investiture devrait aujourd'hui en bonne justice être réservée tout au plus à quelques castes de brâhmanes. Il va sans dire que bien d'autres se la sont appropriée, comme la consécration souveraine de leurs prétentions sociales. Non seulement tous les brâhmanes, même les plus déchus, les moins fondés à se prévaloir d'une imaginaire pureté de race, non seulement les Râjpouts de tout acabit, non seulement les classes mercantiles qui affectent d'être les héritières des Vaïçyas de la tradition, mais plus bas encore, les Kâyasthas du Bengale ont revêtu le cordon sacré. Il a été usurpé même par des classes très humbles, comme les Soûds du Penjab, que cette prétention n'empêche ni de manger de la viande ni de boire des liqueurs ni d'autoriser le mariage des veuves. En général, il y a incompatibilité entre cet extrême relâchement et le port du cordon. Mais il faut ici encore s'attendre à toutes les irrégularités. Je relève, par exemple, au Penjab, la caste des Kanets, caste assez basse, dont une division porte le cordon, tandis que l'autre ne s'en revêt pas. Partout où l'usage s'en est propagé, il est sévèrement maintenu, il forme un des traits importans, une des règles le plus exactement surveillées.

C'est l'ensemble de ces règles, souvent si minutieuses, qui constitue la physionomie propre de chaque caste. Chacune en effet a un sentiment de sa cohésion qui fait sa durée et sa force. Il se personnifie quelquefois dans un culte spécial rendu à quelque patron divin ou légendaire : Citragoupta, le greffier infernal, pour les scribes; Lal Gourou ou Lal Beg pour les balayeurs, pour les forgerons; Râja Kidar pour certains pêcheurs, etc. On pourrait ailleurs citer, à défaut de protecteurs aussi spéciaux, des divinités qui, quoique appartenant au Panthéon commun, reçoivent de telle ou telle classe un culte de prédilection. Les traces d'un culte ancestral proprement dit paraissent rares. On a pu justement le faire remarquer. On a eu tort d'édifier sur ce fait des conclusions positives. Car, là où nous avons des renseignemens un peu circon-

stanciés, nous trouvons que presque toutes les castes possèdent, sur leur origine, sur leurs migrations, des souvenirs ou des légendes qui supposent, de sa cohésion généalogique, un sentiment aussi net que pourrait le révéler l'invention de quelque éponyme commun. Cet éponyme même ne fait pas toujours défaut.

VI

Si fort que soit le lien du sang dans la caste, c'est son organisation corporative, sa juridiction reconnue, qui manifeste et garantit sa perpétuité.

M. Beames nous a conté une aventure dont il fut témoin et qui nous met en contact immédiat avec cette organisation, ses attributions, son mécanisme. Elle mérite d'être rapportée en raccourci. C'était à Purneah; un homme de basse caste, un *dhobi* ou blanchisseur, était suspecté d'entretenir avec une sienne tante un commerce coupable. Il niait, mais refusait d'éloigner de sa maison sa complice présumée. Il finit par l'épouser ouvertement. Personne de sa caste ne consentit à assister au mariage; le sentiment public était très monté contre le couple. Finalement tous les membres de la caste habitant le district, — plusieurs centaines, — se réunirent et élurent un nombreux jury qui, après un examen attentif des faits, reconnut les accusés coupables et prononça leur exclusion. Une circulaire dûment signée par les juges, transmise de main en main, avertit, dans tous les districts voisins tous les gens de la caste qu'un tel, ayant été convaincu de conduite immorale et contraire aux pratiques héréditaires, avait été privé de tous ses droits, que personne ne pouvait par conséquent, sous peine de partager son sort, manger, boire ni fumer avec lui. Le malheureux condamné, après avoir supporté pendant quelques semaines les effets de la sentence, trouva vite intolérable la vie qui lui était faite. Peu après il se soumettait, se séparait de sa femme. Il dut, à titre d'expiation et d'amende, donner un grand repas; toute la confrérie y mangea avec lui, et il fut dès lors réintégré dans ses droits.

Cette organisation n'est, bien entendu, réglée que par la coutume; elle est donc soumise à toutes les incertitudes, à tout le décousu des institutions que le temps, les circonstances, voire des fantaisies accidentelles, peuvent modifier, sans être contenues par aucun frein strictement légal. Les éléments essentiels n'en varient guère. Ce sont les mêmes qui président de tous temps à l'organisation de la famille élargie, du clan. Dans l'Inde, ils se retrouvent ailleurs encore que dans la caste, dans la constitution

du village avec ou sans propriété commune, dont les rouages, fonctionnant côte à côte, peuvent même pour nous, observateurs trop lointains, prêter à plus d'une confusion avec ceux de la caste.

Les deux organes constans sont le Chef et le Conseil ou *panchâyet*. Il y a bien certaines castes dont on nous dit qu'elles n'ont pas de chef, comme les Kâchis à Poona. C'est à coup sûr une exception peu fréquente. Elle confirmerait, ce qui est d'ailleurs apparent, que c'est au Conseil représentatif de la caste qu'appartient l'autorité principale. A vrai dire, c'est dans la caste tout entière qu'elle repose, et cette constitution rudimentaire est singulièrement démocratique. S'il est question d'une juridiction directement exercée et d'amendes prononcées *proprio motu* par un chef ou son représentant, c'est dans une caste de Jaïnas, essentiellement ecclésiastique, dont le chef est un véritable Gourou, un supérieur de confrérie religieuse, plus qu'un chef de caste. J'ai, pour ma part, peine à croire que, comme Elliot le répète, sans rien affirmer du reste, à propos des chefs de la caste des Banjâras, l'autorité de leurs décisions personnelles ait jamais pu aller jusqu'à infliger la peine capitale.

Ces chefs reçoivent, suivant les classes et suivant les régions, des titres très variés : Mihtar, Choudry, Naïk, Patel, Parganait, Sardar, etc. L'emploi est généralement héréditaire et, à moins de forfaiture qui justifie une déposition et un choix nouveau, se transmet dans la même famille. La caste n'intervient guère par l'élection qu'à défaut d'héritier. L'aire sur laquelle s'exerce son autorité est variable. Ce pouvoir ne peut d'ordinaire, à cause de la dispersion de la plupart des castes, s'étendre qu'à une fraction plus ou moins large de chacune d'elles; il n'exclut naturellement pas, dans les circonstances graves, les assemblées plénières. Le chef jouit de privilèges honorifiques auxquels sa femme est associée, et d'avantages matériels, tels que présens, participation à certains revenus, exemption de certaines charges.

Dans son ressort il préside à toutes les fêtes, à celles qui accompagnent les mariages ou suivent les funérailles, à celles qui intéressent le temple du village. Les profits afférens à la fonction font que, dans quelques castes au moins, elle se peut vendre ou engager. Son rôle a quelque chose de patriarcal : il réunit et préside la caste, arrange les mariages, règle en arbitre les cas litigieux. On le voit, chez certaines classes mercantiles, servir d'intermédiaire et de garant dans les marchés. Aussi sa dignité est-elle protégée contre toute désobéissance, tout manque d'égards, par le Panchâyet qui l'assiste.

Il est en effet toujours entouré d'un Conseil d'anciens où les

représentans les plus considérés de la caste prennent place. Ce conseil n'est pas nécessairement permanent; il peut, suivant les circonstances, être désigné spécialement en vue de telle ou telle affaire. Quelle que soit la part d'action qui lui appartient et qui lui est spécialement attribuée dans certains cas de mariage et de divorce, il semble que son autorité soit rarement décisive. C'est aux assemblées de la caste qu'appartient le dernier mot.

Elles sont plus ou moins étendues suivant les cas; mais elles paraissent en général fonctionner comme représentant la caste entière et revêtues de la plénitude de son autorité. Convoquées par le chef, spontanément ou sur l'invitation de quelques membres, elles ont seules qualité pour trancher, de concert avec lui, dans les cas graves, tels que l'exclusion provisoire ou définitive, des points controversés du droit coutumier. Tous les hommes en âge de mener par eux-mêmes leurs affaires, y sont appelés. Le droit de se faire représenter dans la discussion et dans le vote n'est pas partout admis. Les questions se décident en somme à la majorité des votans; mais, faute d'un pouvoir effectif de coercition, il arrive que des partis à peu près égaux, restant en présence ou opposant assemblée à assemblée, tiennent en suspens le point contesté. On imagine, sans que j'y insiste, combien tout ce petit droit parlementaire est indécis. Il suffit qu'on en entrevoie les lignes maîtresses. On y reconnaît les principaux traits qui reparaissent un peu partout dans la vie des tribus qui ne se sont point élevées encore à une véritable organisation politique. Et nous ne nous étonnerons pas que des assemblées et des usages analogues règnent parmi les populations nomades anâryennes aussi bien que chez les castes qui sont encadrées dans l'organisation brâhmanique.

Le point intéressant, c'est la compétence de la caste; c'est de ce côté que nous pouvons attendre les indications les plus instructives sur le vrai caractère de l'institution. Elle est à la fois civile, familiale, judiciaire. La caste intervient dans la plupart des circonstances solennelles qui intéressent uniquement à nos yeux la vie de famille. Je n'entends pas parler seulement des solennités qui réunissent la caste, ou au moins ses représentans principaux, à l'occasion des naissances, — quelquefois même à une certaine période de la grossesse, — des noces, des funérailles. Le cas n'est pourtant pas si futile qu'il pourrait paraître; ces réunions n'ont pas le caractère de simples divertissemens facultatifs. Dans certaines classes, on nous assure que leur omission entraîne jusqu'à l'exclusion de la caste. Mais je pense surtout à l'intervention de la caste dans les mariages; son autorité en cette ma-

tière n'est guère contestée. Elle se manifeste dans plusieurs coutumes singulières, comme chez les Ghisàdis, où le père d'un fils à marier réunit pour lui chercher un parti ses compagnons de caste, comme chez les brâhmanes Kânojis de Poona, où une assemblée de la caste propose les mariages à faire dans son sein. Là où le divorce est admis, ainsi que les secondes noces, c'est avec le concours, l'approbation et sous la responsabilité de la caste, quelle que puisse être aujourd'hui la tendance des juges anglais à limiter de ce chef son pouvoir. Son rôle dans la procédure de l'adoption est donc parfaitement naturel; il est logiquement indiqué. Et, en effet, le consentement de la caste à l'adoption est ordinairement jugé nécessaire. Non seulement elle intervient à l'occasion pour la faciliter; mais une adoption dont elle n'a pas dûment reçu connaissance est généralement estimée nulle. A plus forte raison, faut-il son agrément pour qu'une veuve sans enfans puisse adopter. En tout ceci la caste est assimilée aux parens dont la présence est requise, en signe d'acquiescement; et, sous ce jour, elle apparaît rigoureusement comme un prolongement de la famille; elle en figure le grand conseil commun. C'est encore à ce titre que, au besoin, elle procède aux arrangemens nécessaires pour assurer la tutelle des orphelins; à défaut de parens, cette tutelle est dévolue à son chef.

Elle est aussi un véritable tribunal. On cite des cas où elle a prononcé la peine capitale. Ils sont déjà anciens, et aujourd'hui, sous la domination anglaise, pareille chose ne serait plus possible. Mais, en théorie, sa juridiction s'étend à de véritables crimes; le meurtre d'un brâhmane, d'une femme, d'un enfant sont parmi les péchés graves dont la caste aurait le droit de connaître. En fait, son pouvoir s'exerce beaucoup moins sur des crimes ou des délits de droit commun que sur les règles particulières à la caste. Ces règles nous paraissent et bien minutieuses et bien frivoles, mais le maintien strict en importe à la caste autant qu'il préoccupe les consciences enfermées de tout temps dans ce réseau d'observances tyranniques. C'est une juridiction des mœurs et des usages. Elle veille à ce que les coutumes soient fidèlement observées; elle punit les infractions qui s'ébruitent. Dans son domaine elle est souveraine; les décisions favorables ou contraires des magistrats civils l'inquiètent peu.

Il serait malaisé de dresser une liste même approximative des fautes contre lesquelles s'exerce l'autorité judiciaire de la caste. Celles mêmes qui sont communes à toutes, l'inobservance de l'interdiction de certains alimens estimés impurs, de rapports avec des castes dont le contact imprime une souillure, surtout de toute

communauté de repas avec elles, sont susceptibles, suivant les cas, d'une foule de nuances qui ne sont point indifférentes. L'usage des liqueurs fermentées n'est pas également proscrit ni puni partout. L'adultère est poursuivi; il est d'ailleurs, chez la femme, envisagé d'un œil fort différent, suivant que le complice est un homme de haute caste ou de caste inférieure. D'autres cas sont plus spéciaux à certains groupes. Il y en a où la prostitution, n'étant pas reconnue comme la profession normale de la caste, entraîne des châtimens. Négliger les funérailles d'un parent ou tuer une vache sont au contraire des fautes si graves qu'elles doivent presque partout appeler la vindicte de la loi. En revanche, un certain nombre seulement parmi les castes sont assez strictes pour punir l'homme qui a eu le tort de ne pas marier une fille avant l'âge de la puberté, de négliger, au delà d'une certaine date, l'initiation de son fils et l'investiture du cordon sacré.

Une juridiction de cette nature, uniquement assise sur la coutume, nécessairement contrariée par l'action rivale de la justice qu'applique pour sa part le pouvoir territorial, si faible qu'il puisse être, fractionnée entre une foule de corporations inégales, indépendantes, hostiles même, — une pareille juridiction ne peut manquer d'être capricieuse. Et puis de notre temps, sous la forte main de l'administration britannique, ces justices particulières se détendent, comme s'alanguissent plusieurs des notions ou des préjugés d'où dérivait leur autorité. Ce n'est pourtant pas un portrait après décès que nous esquissons. L'institution incline vers sa décadence; les ressorts ne sont pas immobilisés; ils ont des irrégularités et des lenteurs. Ajoutez que nous sommes, sur le détail, renseignés vaguement. Le maniement direct, personnel, de la charrue, la culture des légumes, sont, par exemple, partout dans les hautes castes, réputés des causes de déchéance; sont-ce des délits qui puissent, dans certains groupes, faire l'objet d'une condamnation en forme? Je le pense, mais n'oserais l'affirmer. Ce qui est clair, c'est que la vindicte de la caste s'attaque essentiellement aux irrégularités qui, portant soit sur les questions de mariage et d'hérédité, soit sur des observances de pureté, soit sur des coutumes propres au groupe, intéressent directement son intégrité.

Dans cette tâche, la justice de la caste use de moyens de répression gradués. Elle prononce des amendes, en général peu élevées, comme il convient en un pays assez pauvre, et mesurées aux ressources des coupables. Le produit en est appliqué, soit à quelques charités, soit à des fêtes communes. Ses armes propres et caractéristiques sont des pénitences purificatoires, des repas où

le condamné doit convier la caste, enfin et surtout l'exclusion ou absolue ou temporaire. La peine, bien entendu, varie non pas seulement suivant la faute, mais, pour la même faute, suivant les usages, suivant la gravité de la décadence qu'ils ont pu subir. La fantaisie des juges, certaines considérations personnelles plus ou moins avouées, plus ou moins avouables, y jouent aussi leur rôle. Tel cas entraînera ici l'exclusion perpétuelle qui, là, paraîtra suffisamment châtié par une expiation bénigne, Les informations ne sont pas concordantes.

L'exclusion irrévocable se fait, je pense, de plus en plus rare. Même pour des fautes très graves, elle ne doit guère être maintenue contre des gens qui disposent de quelque influence sur leurs compagnons ou de ressources suffisantes pour désarmer leur sévérité. On en parle surtout là où il s'agit de punir des relations et une communauté prolongées avec des classes méprisées et impures, ou encore des crimes véritables. C'est, à vrai dire, un châtiment beaucoup plus redoutable qu'il ne nous paraît à première vue. Comme le disait l'abbé Dubois, « cette exclusion de la caste qui a lieu pour la violation des usages ou pour quelque délit public qui déshonorerait toute la caste s'il restait impuni, est une espèce d'excommunication civile, qui prive celui qui a le malheur de l'encourir de tout commerce avec ses semblables. Elle le rend, pour ainsi dire, mort au monde... En perdant sa caste, il perd non seulement ses parens et ses amis, mais même quelquefois sa femme et ses enfans, qui aiment mieux l'abandonner tout à fait que de partager sa mauvaise fortune. Personne n'ose manger avec lui ni même lui verser une goutte d'eau... Il doit s'attendre que, partout où on le reconnaîtra, il sera évité, montré au doigt et regardé comme un réprouvé... Un simple Çoûdra, pour peu qu'il ait d'honneur et de délicatesse, ne voudra jamais s'allier ni communiquer même avec un brahme ainsi dégradé. » Le cérémonial est significatif : on célèbre proprement les funérailles du coupable exclu de la caste ; c'est bien la mort civile avec tous ses effets. Si l'exclu est un homme, sa femme et ses enfans ne peuvent rester purs et garder leur place dans la caste qu'en abandonnant le maudit. Il devient inhabile à hériter, à adopter. Ce qui est fort naturel, puisque les enfans mêmes qui lui naîtraient après son éviction, partagent son sort ; ils ne peuvent être réintégrés que s'ils délaissent leur père, s'ils se soumettent à une pénitence.

Les pénitences sont variées : ce sera un pèlerinage à quelque temple renommé, un bain dans le Gange, ou simplement un jeûne. Le coupable pourra être condamné à avoir les moustaches

rasées, à être marqué au fer, à subir une brûlure sur la langue ; ou bien il devra absorber le breuvage réputé purificatoire, à coup sûr très répugnant pour nous, du *panchagavya*, mixture des cinq produits de la vache : lait, petit-lait, beurre... et le reste. Dans tous les cas, il devra s'humilier devant la caste assemblée, donner des témoignages publics de sa docilité et de son repentir. Par-dessus tout, il offrira à sa caste un repas dont les frais seront à sa charge.

On ferait tort aux Hindous, d'attribuer à leurs seuls instincts de sociabilité le prix qu'ils mettent à cette sorte de banquets. Leur inclination, la propension qu'on a souvent constatée pour les réjouissances collectives et bruyantes chez les populations les plus sevrées par la vie quotidienne d'aisance et de plaisirs, ont bien pu contribuer à en exagérer le déploiement. L'origine même en est sûrement plus grave et mieux justifiée. Si l'exclusion du repas commun est un des effets les plus apparens, les plus inévitables, de la déchéance, l'admission du coupable réhabilité à la table de ses congénères doit être la consécration publique de sa réintégration. Les deux cas sont inverses, mais solidaires ; les deux découlent d'une même source que la suite va nous découvrir, et, pour le dire tout de suite, d'un ordre de préoccupations plus nobles qu'un jugement frivole ne serait tenté de le croire d'abord.

J'ai parlé jusqu'ici comme si cette justice particulière était exercée uniquement par la caste elle-même ou par ses représentans autorisés, au nom de ses usages traditionnels. C'est bien ainsi que se présentent les faits. Mais ces usages ont été incorporés dans le code religieux du brâhmanisme, ils sont appliqués au nom d'une autorité religieuse qui se retrempe, si elle n'y prend pas sa source, dans la tradition écrite. Souvent c'est un brâhmane qui dirige la procédure, c'est avec l'aide de ses lumières que décide la caste ou son conseil. Quelquefois même, le brâhmane semble agir seul. C'est le fait d'une délégation plus ou moins tacite.

VII

Dès le début j'ai mis le lecteur en garde contre l'illusion commune qui fait concevoir l'organisation des castes comme un cadre immuable, coupé de cloisons infranchissables, comme un système où l'autorité d'une construction harmonique et réfléchie serait soutenue par le prestige d'une identité toujours intacte. Il faut que j'y revienne. L'esquisse des traits fixes risquerait d'égarer les impressions, si l'on ne voyait en action quelques-uns au moins des agens qui portent la variété, la mobilité, la vie, dans ce

vaste organisme. Des fermens de rénovation l'agitent, le modifient incessamment; le principe hiérarchique qui le pénètre tend à la conservation et à la stabilité. Ce sont deux grands courans qui le traversent en sens contraire.

Tous les hommes qui ont observé de près la société hindoue sont unanimes à y constater un actif va-et-vient dans la composition, le rang, les occupations des castes. Un des plus perspicaces va jusqu'à déclarer que, si la descendance constitue une présomption en faveur des prétentions de la génération présente, c'est une simple présomption, que modifient ou infirment un nombre infini de circonstances. On ne peut ouvrir aucun des documens qui nous sont accessibles sans se heurter à une foule de témoignages ou de faits, d'indices ou d'affirmations, qui présentent ce monde de corporations juxtaposées et enchevêtrées, dans un mouvement continuel et double, de désintégration, de reconstitution. Les grandes castes à nom générique, — les Brâhmanes, les Râjpouts, les Jats, — ne sont, à vrai dire, que des collections de castes; l'unité réelle est dans les subdivisions, sous-castes, clans, ou comme on voudra les appeler. Je l'ai dit; il importe de s'en souvenir. Le nom de Râjpouts n'est qu'un titre honorifique dont l'unité embrasse une foule de tribus, de castes, différentes d'origine, de profession, de coutume. Les Jats du Penjab sont, à n'en pas douter, un mélange de populations fort diverses. Et le Jat n'a pas si tort, quand on le questionne sur sa caste, de répondre par le nom d'un clan, qui est sa vraie patrie corporative. Ces sections mêmes se morcellent. Les noms se diversifient, le penchant sécessionniste continue son œuvre. C'est ainsi que, parmi les castes de Brâhmanes, de Vaidyas, de Kâyasthas, au Bengale, se constituent de petits groupes appelés *dals*, *samâjas*, quelquefois *melas*, qui ne tardent pas à fermer, pour ceux qui en font partie, l'horizon de la caste, soit que le voisinage seul les rapproche d'abord, soit qu'ils se distinguent par quelque usage qu'un homme d'autorité exceptionnelle a su leur faire adopter. C'est même là, dans ces petits groupes, que réside l'élément novateur par l'intermédiaire duquel peut, de proche en proche, grâce à l'infusion discrète de pratiques nouvelles, se propager un déplacement plus général d'idées et d'habitudes. En attendant, le premier résultat est de multiplier les fractionnemens et les castes. Des sections se constituent, numériquement très faibles; la porte s'ouvre d'autant plus large aux modifications de tout ordre que l'entente d'un petit groupe est suffisante pour les fonder. D'un usage particulier une caste nouvelle peut naître. Il y a d'autres facteurs. La répartition géographique d'abord. C'est en raison de leur dispersion que les Jaïnas de l'Inde du Nord ont

formé six castes que ne distingue aucune particularité professionnelle. Les migrations constituent invariablement en une caste spéciale la branche qui s'est détachée du tronc principal. Nulle part le fait n'est plus apparent que parmi les castes de brâhmanes, qui ont conservé des souvenirs généralement plus précis de leurs origines; mais il se vérifie à tous les degrés de l'échelle.

La religion intervient aussi. Bien que la caste ait su résister à l'action contraire de l'islamisme, qu'elle se soit imposée souvent aux sectateurs d'une croyance qui théoriquement ne lui est guère sympathique, il est certain que l'islamisme a, en envahissant l'Inde, porté à cet égard quelque perturbation dans les régions où il s'est le plus solidement assis. Beaucoup de classes professionnelles, dans l'ouest, se divisent en tribus hindoues et tribus musulmanes qui se font pendant. A elle seule la différence des idées sur la pureté extérieure est de nature, sinon à supprimer les dénominations communes, du moins à relâcher le faisceau, à créer des schismes réels. Et il semble bien que la conquête musulmane ait, en détendant les liens de la caste, ramené, en certains cas, à la situation de simples tribus les castes guerrières qu'elles ont pénétrées. La propagation de la doctrine des Sikhs a, elle aussi, contribué à l'évolution de certaines castes. En adhérant à la secte, elles trouvaient un moyen de relever leur niveau social. Le calcul est d'autant plus naturel que le Sikhisme élimine théoriquement la notion de caste. Il est du reste sensible que cette ascension est toujours accompagnée, et sans doute justifiée en partie, par l'abandon de certaines occupations réputées dégradantes. Les superstitions mêmes des tribus anâryennes ont pu agir pour leur part, s'il est vrai, comme l'estiment de bons juges, que des sections entières de prêtres sorciers aient été incorporées, à titre de brâhmanes, que, par exemple, les brâhmanes Ojhas des Provinces nord-ouest, d'autres encore, n'aient pas une origine plus brillante.

Dans le sein de l'hindouisme proprement dit, plusieurs castes ou sous-castes doivent leur individualité à des sécessions religieuses. Les Lingayets du Dekhan forment bien une classe spéciale fondée sur leur attachement au culte çivaïte du Linga. Et quelles que soient les raisons particulières qui les ont morcelés en cinq castes, c'est encore en vertu d'une considération religieuse, en vertu du rôle sacerdotal qui lui est dévolu, que la première, celle des Jângamas, s'est séparée et a assuré sa prépondérance.

De tous temps, les sectes ont pullulé dans l'Inde; cette végétation est loin d'être arrêtée. Il en naît presque d'année en année.

Il est vrai que c'est d'ordinaire pour s'absorber bien vite dans la marée montante de l'hindouisme qui, malgré son caractère composite, est réputé orthodoxe. En général ces mouvemens religieux, très circonscrits, donnent naissance seulement à des groupes d'ascètes qui, étant voués à la pénitence et au célibat, excluent la condition première de la caste, l'hérédité. Ils se recrutent par les affiliations volontaires ou s'adjoignent des enfans empruntés à d'autres castes. Cependant, nombre de ces confréries, étant composées d'associés des deux sexes, tournent plus ou moins en castes héréditaires, quelquefois très restreintes, tels que les Arâdis et les Bharâdis de Poona. Les Vaïrâgis sont autrement nombreux; subdivisés en plusieurs sections, à l'exemple des vraies castes, ils ne forment pas encore une caste strictement héréditaire. L'évolution est plus avancée chez les Gosaïns, qui, ayant admis le mariage, constituent maintenant des castes de plein exercice. Certaines sectes, comme celle des Bishnoïs, au Penjab, fondée au xve siècle par un Râjpout de Bikanir, n'ont jamais eu l'aspect ni la règle d'un ordre religieux; elles fournissent un exemple tout à fait net de gens abandonnant, sous l'empire d'une commune hérésie, leur groupe primitif, pour se former en corporation autonome.

Les mouvemens qui se produisent ainsi dans les castes et en modifient incessamment l'assiette, sont individuels ou sont collectifs. Certaines gens trouvent moyen, grâce à des protections puissantes ou à des subterfuges, à des fictions ou à la corruption, de s'introduire isolément dans des castes diverses; le fait est fréquent surtout dans les pays frontières, d'une observance moins stricte. On a vu des hommes de toute caste créés brâhmanes par le caprice d'un chef. Telle caste peu sévère, sous certaines conditions, ouvre aisément ses rangs à tout venant. Telles tribus nomades et criminelles, moyennant paiement, s'adjoignent volontiers des compagnons. C'est par masses plus ou moins compactes que se font les changemens caractéristiques.

Ainsi qu'on le peut prévoir, ils obéissent à deux courans opposés. Certaines castes ou sections se constituent en s'élevant dans l'échelle sociale; d'autres, plus nombreuses, se résignent à une déchéance que les circonstances leur imposent. C'est dans les règles qui, d'après le système brâhmanique, dominent la vie de la caste, règles de pureté, lois familiales ou croyances religieuses, qu'est le pivot autour duquel se prononcent ces mouvemens. Des populations aborigènes, peu civilisées, se brâhmanisent graduellement. Elles entrent peu à peu dans le cercle de l'hindouisme par une procédure qu'a ingénieusement mise en lumière sir A. Lyall. M. Risley, analysant à son tour cette évo-

lution, en distingue quatre types. Un certain nombre de chefs, ayant acquis quelque propriété foncière et la considération qui s'y attache, s'entourent de brâhmanes qui leur fabriquent une généalogie et une origine légendaire; ou bien, des aborigènes se jettent dans les bras de quelque secte hindoue en abandonnant leur nom primitif; ou encore, une tribu entière s'enrôle sous la bannière de l'hindouisme en créant une caste nouvelle; ou enfin, l'évolution se produit lentement et se manifeste par le changement de nom. Dans tous les cas c'est l'adoption des fêtes, des usages religieux hindous, l'adoption des pratiques de purification et des lois qui règlent le mariage, surtout le respect prodigué aux brâhmanes reconnus comme prêtres et maîtres religieux de la tribu, qui marquent et autorisent cette ascension. De tous côtés les exemples affluent : Mînas de l'Inde Centrale, Bâgrî des Provinces nord-ouest, Khands et Santias de l'Orissa, que sais-je encore? Le mécanisme est toujours le même. Ainsi s'explique que plusieurs clans râjpouts portent le nom de tribus anâryennes; c'est sans doute qu'ils en sont nés. Il ne serait pas plus surprenant que beaucoup de Râjpouts du Penjab se fussent constitués des débris de plusieurs clans ou castes, au fur et à mesure que leur accession à la propriété du sol leur conférait une importance sociale grandissante et colorait leurs ambitions.

Il en arrive de même, bien entendu, pour des castes constituées dès longtemps dans les milieux hindous. Tel clan d'Ahîrs se forme en caste spéciale, dédaigneuse de ses anciens congénères, au prix de quelques réformes, en condamnant les femmes à la réclusion réglementaire, en supprimant les secondes noces pour les veuves; les Chamârs qui abandonnent la manipulation déshonorante du cuir pour le tissage deviennent des Chamârs Joulâhas, en attendant qu'ils soient réputés Joulâhas de plein droit; des Choûhras, qui renoncent au métier de vidangeurs, se transforment en Mourallis. Les cas ne se comptent plus.

Plus fréquente encore est la marche inverse. Les enfans illégitimes de la caste des Karanas, en Orissa, se sont formés en un groupe spécial. Dans la même province, une caste de Chattarkhaïs s'est recrutée des gens de toute origine qui ont perdu leur respectabilité pour s'être nourris aux « cuisines de secours » pendant la dernière famine. Elle s'est même rapidement subdivisée en deux sections, suivant le rang antérieur des nouveaux venus. Tout en conservant leur titre et l'usage du cordon sacré, les brâhmanes qui prêtent leur office à des classes méprisées tombent eux-mêmes dans un discrédit qui les met vis-à-vis de leurs congénères dans un état de rigoureuse quarantaine. Le maniement

de la charrue ne leur est pas moins fatal. On en voit, parmi les Thâvìs, les Dhoûnsars, les Dharoûkras, qui, par ces infractions ou par d'autres, ont aliéné, dans un passé récent, jusqu'au titre qui leur assurait naguère un reste de supériorité et de respect. Quoiqu'ils prétendent à une origine brâhmanique, qu'ils enferment leurs femmes et portent le cordon, les Tagas ne sont plus au Penjab qu'une caste criminelle de voleurs. On peut imaginer que la même déchéance frappe plus facilement encore des castes plus modestes, Râjpouts, Banyas et autres. Il serait sans profit de grossir la liste.

Par les facteurs qui modifient la condition des groupes, on peut juger des considérations principales qui en règlent la hiérarchie. Elle est très pointilleuse; elle n'est pas invariable, il s'en faut. Des circonstances spéciales, surtout les hasards historiques qui, à un moment donné, ont porté au pouvoir dans une province le représentant de telle classe qui, d'origine, n'y paraissait pas destinée, peuvent altérer l'harmonie des lignes générales. La race agricole des Kounbis à Poona va jusqu'à se parer de la qualité de Kshatriyas; le grand rôle qu'a joué au XVIIe siècle un de ses membres, Çivajì, comme fondateur de la puissance mahratte, n'est pas étranger à la prétention. Mais, à tout prendre, ce qui règle la préséance, c'est le degré de fidélité avec lequel chaque caste se conforme, ou fait profession de se conformer, aux enseignemens brâhmaniques, soit pour le mariage ou la pureté extérieure, soit pour les occupations ou les coutumes accessoires dont j'ai tenté de donner quelque idée. C'est avant tout l'impureté supposée de leurs métiers ou de leur nourriture qui fait l'abjection des castes les plus basses, celles pour lesquelles prévaut la dénomination impropre d'*outcasts*. On conçoit que les scrupules de chacun soient ici en éveil, puisque la prescription essentielle revient à ne jamais frayer avec des individus inférieurs et souillés. Chose caractéristique, la vanité généralement très exaltée des divers groupes s'attache surtout à revendiquer des liens parfaitement chimériques avec des castes comme les Kshatriyas, les Vaïçyas, du système brâhmanique, qui n'ont aucune réalité au moins actuelle. Elle ne se peut donc autoriser d'aucune tradition sincère. Elle est tardive et s'inspire, comme le système hiérarchique tout entier, de la théorie sacerdotale.

Il n'est pas étonnant que le couronnement de toute l'ordonnance soit la primauté qu'elle assure aux brâhmanes. Les privilèges de toutes sortes dont ils bénéficient, les respects souvent extravagans qu'ils obtiennent ont été plus d'une fois décrits. La domination et le prestige de la caste brâhmanique, on le peut affirmer

sans exagération, sont la caractéristique la plus certaine de l'hindouisme. Cette disposition est si forte que telle caste contre laquelle s'élèvent bien des préjugés, des rancunes et des mépris, est, malgré tout, entourée d'une considération durable, par la seule raison qu'elle se montre plus fidèle aux pratiques des brâhmanes. Si bas que soient certains groupes, quelque tache qu'imprime leur fréquentation aux brâhmanes qui consentent à officier pour eux, le concours que prêtent des brâhmanes à leurs cérémonies religieuses suffit à assurer à ceux qui l'obtiennent une supériorité manifeste sur ceux qui le négligent. Le seul nom de brâhmane est un titre très éminent. Les sections mêmes que les brâhmanes de bonne souche méprisent le plus, comme les Joshis des Provinces du nord-ouest, sont, pour ce seul nom, profondément révérées par la grande masse de la population. Ce respect pour les « dieux de terre » ne se lie pas uniquement à leur caractère religieux; il s'étend aux représentans de la classe auxquels ni leurs occupations, ni leur rôle ordinaire ne donneraient de ce chef aucun titre. Le respect proprement religieux se prodigue à toutes sortes d'ascètes et de docteurs dont un très grand nombre ne sont pas brâhmanes. Inversement, des sectes que leur croyance hétérodoxe devrait détacher aisément des brâhmanes et des préjugés de caste, comme les Jaïnas, des musulmans même, continuent de témoigner aux brâhmanes une déférence prosternée; elles veulent des brâhmanes pour prêtres de leur culte. A plus forte raison la prérogative brâhmanique plane-t-elle au-dessus des conflits sectaires de l'hindouisme proprement dit, entre Vishnouïtes et Çivaïtes. Les brâhmanes affectent volontiers de s'en montrer dédaigneux.

Parmi tant de complications confuses, il n'est pas aisé d'orienter rapidement et de haut les yeux qu'une expérience continue n'a pas préparés à ces rectifications spontanées telles qu'en comporte toute vue perspective. Cette esquisse est destinée à vieillir rapidement; peut-être la situation qu'elle résume a-t-elle, dans les derniers temps, subi plus d'une atteinte. Si puissante que soit la force de conservation et d'inertie propre à l'Orient, l'organisation traditionnelle est attaquée par l'influence occidentale, par les notions, par les habitudes qu'elle patronne. Dans le choix de ses auxiliaires de tout genre, le gouvernement anglo-indien ne tient aucun compte de la caste ni de ses préjugés; il ne s'inspire que des titres personnels. Armée et administration rapprochent des gens de toutes classes dans une intimité qui eût paru naguère intolérable. La coutume est battue en brèche et par les idées et par les faits. Malgré leur superbe dédain pour les barbares, les

Mlecchas, qu'ils considèrent théoriquement comme de véritables *outcasts*, il est difficile aux Hindous de se soustraire, pour leurs puissans maîtres, à une admiration craintive qui prête à ces soi-disans parias un singulier prestige. Les relations de tout genre avec ces barbares si supérieurs en civilisation, ne sont pas seulement fréquentes; elles apparaissent, au fond, comme honorables et flatteuses. La vanité de l'imitation mine incessamment l'instinct traditionnel et ses scrupules. La viande envahit la table de bien des brâhmanes; la souillure contractée par un voyage au delà des mers et par les infractions qu'il entraîne n'est plus guère prise au tragique. Sur tous les points la règle s'énerve, la coutume désarme, et de proche en proche, de petit groupe en petit groupe, l'évolution s'ébranle. En face de l'administration régulière et forte de l'Angleterre, la juridiction de la caste nécessairement s'atrophie; elle perd à la fois en étendue, en précision, en autorité. Cette décadence est attestée de toutes parts. Il ne faut pas exagérer les effets acquis; la tendance et les conséquences prochaines ne s'en peuvent méconnaître. Il est temps d'étudier la caste, si on la veut saisir bien vivante et sur le fait. Sans doute cette infiltration des idées et de l'imitation européennes est fort extérieure; sans doute elle ne pénètre pas encore bien avant dans les couches profondes de cette population immense et tenace. Mais c'est justement l'ébranlement des hautes castes qui pourra entraîner rapidement tout le système. Le prestige de la classe brâhmanique est pour toute l'organisation la pierre angulaire. C'est par là que la complexité aboutit à quelque unité. Ce fouillis qui déconcerte est ramené à une sorte de consistance et d'harmonie par les observances brâhmaniques qu'il accepte, par la domination brâhmanique qu'il consacre.

Qu'est-ce à dire? cette unité est-elle primitive? L'organisation brâhmanique des castes est-elle à la racine même du régime ou n'en marque-t-elle que la forme dernière? La question est capitale. Les longs détails qui précèdent ont pour but, — et c'est leur excuse, — d'en préparer l'examen (1).

ÉMILE SENART.

(1) Cette étude était achevée et le présent travail déjà imprimé quand me sont parvenus les rapports généraux de M. J.-A. Baines, sur le dernier recensement de l'Inde, en 1891. Ce vaste travail, œuvre d'un esprit ingénieux et pénétrant, couronne dignement la série des documens de même genre auxquels je me suis référé. Je suis heureux de le signaler ici. On me permettra d'ajouter que, destiné surtout à résumer et à mettre à jour les données statistiques, il ne pouvait être de nature à modifier ni l'esquisse générale ni les vues historiques que je me suis proposé de présenter ici.

POÉSIE

PREMIERS VERS

I

LE FIL DE LA VIERGE

Jésus rit au soleil d'avril;
La Vierge file sa quenouille,
De-ci, de-là, tirant le fil.

Le sommeil vient, le fil se brouille
Aux doigts qu'a lassés le fuseau.
La Vierge a filé sa quenouille.

Mais voici qu'un petit oiseau
Entre par la fenêtre ouverte;
Vite, il prend du fil au fuseau.

A travers la campagne verte,
Il s'envole tout triomphant,
Sortant par la fenêtre ouverte.

Quand aux cris du petit enfant
S'éveilla la blonde fileuse,
L'oiseau partait tout triomphant.

Vers sa couvée encor frileuse
Il fuit, laissant flotter dans l'air
Le fil soyeux de la fileuse.

Il vole jusqu'au ruisseau clair
Où son nid chante sur la berge;
Et, depuis lors, on voit dans l'air

Frissonner les fils de la Vierge.

II

SUR L'ÉTANG BLEU

Sur l'étang bleu passait la verte libellule,
Effleurant l'eau parfois de son aile de tulle.

Quand je revins un soir rêver au bord de l'eau,
La libellule était morte sur un roseau.

L'eau n'eut plus le baiser de son aile de tulle,
Et j'ai pleuré tout bas la verte libellule.

Sur un grand saule vert gazouillait un oiseau;
Un soir, je l'ai trouvé mort au pied du roseau.

L'eau n'eut plus la chanson de sa voix cristalline,
Ni le doux frôlement d'une aile verte et fine.

Un bleu myosotis s'ouvrait au bord de l'eau;
Un soir, je l'ai trouvé fané sous le roseau.

L'eau ne refléta plus sa corolle bénie...
Le roseau lui contait ses heures d'agonie.

Et j'ai pleuré la fleur et l'insecte et l'oiseau;
Hélas! bientôt après j'ai pleuré le roseau.

Et l'étang bleu mourut à l'ombre des grands charmes,
Hélas! après avoir pleuré toutes ses larmes.

III

LE BENGALI

La Mort, ô bengali, chanteur du bord de l'eau,
A brisé dans son vol ton aile si soyeuse;
Elle te fit un nid dans ses bras, l'envieuse,
Ne pouvant épargner un seul petit oiseau.

Ton esprit qui volait bien plus loin que ton aile
T'ouvrait le grand ciel pur qui fuyait devant toi :
— Est-ce vrai, disais-tu, qu'un oiseau comme moi
Respire le parfum de la fleur éternelle?

Aux hommes comme à nous, petits chanteurs des bois,
Le Seigneur a donné la divine pensée;
Avec elle revoir l'heure heureuse passée,
Je crois que c'est revivre une seconde fois. —

Tu mourus, philosophe, aux premiers froids d'automne.
Nous ne te verrons plus, ô petit bengali;
Et, tristes, nous t'avons un soir enseveli
Dans le calice bleu d'une pâle anémone.

IV

LE ROUET DE KERDANET

Celui qui t'a créé dans tes formes légères
Est depuis bien longtemps couché dans son linceul,
Et souvent tu passas par des mains étrangères
Avant de rester là, noir, vénérable et seul!

L'araignée a garni ta bobine immobile
Du léger fil soyeux qui remplace le lin;
L'aïeule au doigt tremblant devenu malhabile
S'est endormie aussi du long sommeil sans fin;

Et celle qui filait par ta chanson bercée
Les langes de l'enfant qu'elle avait espéré,
Toi qui charmas son rêve et sa douce pensée,
Tu la vis s'en aller et tu n'as pas pleuré.

Et si tu vois, le soir, sur cette galerie,
Balcon frêle et léger, courant le long du mur,
Parmi le grand silence empli de rêverie
Quelque fantôme blanc glisser dans l'air obscur;

Tu ne le diras pas, et les salles mal closes
Ne te trahiront pas non plus, ô vieux rouet
Qu'entoure le prestige exquis des vieilles choses,
Rouet mystérieux, solitaire, et muet!

Toi qui vis s'écouler des jours lointains sans nombre,
Rêve triste ou joyeux à jamais effacé,
Lorsque nous serons morts, tu resteras dans l'ombre,
Cher témoin d'un présent devenu le passé.

V

LE SOMMEIL DE LA VIERGE

Les lunaires lueurs entre les piliers blancs
Du cloître où tu t'endors, ô Pure entre les pures,
Viennent auréoler de leurs rayons tremblans
De tes cheveux épars les blondes annelures
Dont la longue caresse enveloppe tes flancs.

Dors! La lune répand ses rayons dans l'air sombre
Où les anges, berçant tes chastes voluptés,
Du vol harmonieux de leurs ailes sans nombre
Frôlent furtivement les vibrantes clartés,
Ces cordes d'argent clair de la harpe de l'ombre.

Ils ont, en lumineux arpèges, célébré,
Au cloître en fleur où tu rêvais, blanche et voilée,
Le mystère d'amour à jamais ignoré
De cette nuit mystique où, Vierge immaculée,
Tu conçus l'infini dans ton sommeil sacré.

Dors! Ce n'est pas encor l'heure révélatrice,
Le matin désiré n'a pas blanchi le ciel;
Mais attendant que l'ombre antique enfin pâlisse,
Du fond de l'Orient, voici que Gabriel
Ouvre son vol, où luit l'Aube annonciatrice!

***

1889-1892.

TOCQUEVILLE

Un patricien libéral, qui aime passionnément la liberté et sait assez précisément en quoi elle consiste, qui, d'autre part, est tellement convaincu de la fatalité de la démocratie dans les temps modernes qu'il l'accepte absolument, et ne cherche qu'à la concilier avec ce qu'elle peut supporter de liberté; très intelligent du reste; consciencieux dans sa tâche au delà de tout ce qu'on peut dire; bon historien, bon observateur, assez près d'être un grand écrivain; c'est un personnage fort intéressant, dont il convient de fixer les principaux traits avant que le progrès de cette démocratie qu'il aimait presque et de ces mœurs démocratiques qu'il aimait peu aient tout à fait déshabitué de le lire.

I

Patricien, il l'était bien. Ce petit-fils de Malesherbes, fils d'un préfet de la Restauration, bien qu'il n'ait jamais voulu prendre son joli titre de vicomte, et ait toujours signé simplement : Alexis de Tocqueville, était un des hommes les plus dédaigneux des autres qui aient existé. Il avait très fortement les qualités et les défauts de l'orgueil. Dévoué avec une tendresse exaltée, féminine, à ceux qu'il avait une fois choisis, mis dans sa caste, qu'ils fussent nobles ou prolétaires du reste, consacrés ses pairs, il avait un mépris souverain pour les autres. Ses *Souvenirs*, qu'il faut lire d'ailleurs en se souvenant qu'il était non seulement aigri, mais malade quand il les écrivit, sont pleins d'une amertume

hautaine et véritablement blessante, même pour le lecteur, à l'égard d'une foule d'hommes qui n'étaient pas tous des aigles, mais qui étaient presque tous de fort braves gens. Il était timide, signe certain de l'orgueil, comme la modestie l'est du mérite. Tocqueville était modeste; mais il était timide aussi. Nommé membre de la Commission de constitution de 1848, poste de confiance, d'importance capitale, où il devait féliciter ses collègues d'avoir eu la haute raison de le placer, on pourrait résumer dans le dialogue suivant, d'après ses propres aveux, le rôle qu'il y a joué : « Vous n'y avez rien fait du tout? — Rien. — Ni rien dit? — Presque. — Pourquoi? — Malaise insupportable. Il y avait un bavard et un rusé. — Comme dans toutes les commissions. — Le bavard m'empêchait de placer une idée. Le rusé profitait de la fatigue où le bavard nous plongeait tous pour faire passer une à une, à chaque fin de séance, ses petites propositions combinées à l'avance. Il aurait fallu déjouer le rusé et dompter le bavard. J'ai laissé aller les choses. — Au fond vous manquez de fermeté. — En présence des sots. — C'est n'être pas fait pour la vie publique. » Il l'était peu. Il était ardent et concentré, fait pour la méditation et le travail solitaire, perdant ses moyens devant la foule, ou plutôt n'ayant pas ceux qu'il faut là. Il le savait, et savait le dire très joliment. Ce qui suit est un piquant portrait, probablement de Thiers, et sûrement de ce que Tocqueville n'était pas du tout : « Le fond du métier, chez un chef de parti, consiste à se mêler continuellement parmi les siens et même parmi ses adversaires, à se produire, à se répandre tous les jours, à se baisser et à se relever à chaque instant, pour atteindre le niveau de toutes les intelligences, à discuter, à argumenter sans repos, *à redire mille fois les mêmes choses sous des formes différentes et à s'animer éternellement en face des mêmes objets.* » — Et continuant, en se peignant décidément lui-même : « De tout ceci je suis profondément incapable. La discussion sur les points qui m'intéressent peu m'est incommode, et sur ceux qui m'intéressent vivement douloureuse. La vérité est pour moi une lumière que je crains d'éteindre en l'agitant. Quant à pratiquer les hommes, je ne saurais le faire d'une manière habituelle et générale parce que je n'en connais jamais qu'un très petit nombre. *Toutes les fois qu'une personne ne me frappe point par quelque chose de rare dans l'esprit ou les sentimens, je ne la vois pour ainsi dire pas.* J'ai toujours pensé que les gens médiocres aussi bien que les gens de mérite, avaient un nez, une bouche et des yeux, mais je n'ai jamais pu fixer dans ma mémoire la forme particulière qu'avaient ces traits chez chacun d'eux. Je demande sans cesse le nom de ces inconnus

que je vois tous les jours, et je l'oublie sans cesse. Je ne les méprise point pourtant, je les traite comme des lieux communs. J'honore ceux-ci, car ils mènent le monde: mais ils m'ennuient profondément. » Cet état d'esprit le ramenait invinciblement à se renfermer en lui-même ou dans ce cercle de vrais amis, autres nous-mêmes, que seuls les concentrés connaissent, et que seuls, les expansifs ignorent : « Il y a en moi un instinct qui me porte à me renfermer en moi, alors même que j'y dois rencontrer une pensée triste. Il pourrait bien y avoir de l'orgueil au fond de cela... Mes efforts journaliers tendent à me garantir de l'invasion d'un mépris universel pour mes semblables. » Quand il rentrait ainsi en lui-même, ce qu'il y trouvait, — et c'est ce qui le distingue des purs adorateurs de leur *moi*, — c'était un être assez faible, très facilement mécontent de lui, sentant ses lacunes, passionné pour son propre mieux, et désespérant de tirer de lui tout ce qu'il voudrait en espérer : « Agité... soucieux... troublé... Cela tient au mécontentement de moi-même. J'ai un orgueil inquiet, non envieux, mais mélancolique et noir. Il me montre à chaque instant toutes les qualités qui me manquent et me désespère à l'idée de leur absence. » C'était une âme pure, ardente et frêle, toujours facilement repliée, comme celles qui se sentent blessées d'avance, tant elles sont sûres de l'être dès qu'elles se déploient, mais ardente cependant, et d'autant plus comme se rapprochant sans cesse de son foyer. L'activité intellectuelle était pour lui un besoin intime, très impérieux, une réclamation incessante de sa nature. On sourit un peu quand on le voit s'indigner de ce qu'un de ses amis, intelligent, riche, de loisir, n'écrive pas un livre : « Il y a quelque chose de tout à fait phénoménal pour moi à voir qu'un homme qui a autant d'idées que toi, et souvent des idées aussi neuves et aussi profondes, n'ait jamais tenté de faire un grand ouvrage qui le classe et fixe son nom dans la mémoire de ses contemporains et de la postérité. » La nécessité d'écrire un livre parce qu'on est intelligent n'apparaît nullement à M. de Kergorlay, et il ne voit pas le devoir qu'il y a, parce qu'on a des idées, à les exposer à ceux qui ne les comprennent pas. Pour Tocqueville ce devoir existe, et c'est bien un pur devoir ; car il ne croit pas beaucoup à l'influence des idées sur les destinées de l'humanité, surtout de nos jours : « Nous avons cessé entièrement d'être une nation littéraire, ce que nous avions été éminemment pendant deux siècles... Les classes influentes ne sont plus celles qui lisent. Un livre n'ébranle donc point l'esprit public et ne saurait même attirer longtemps l'attention sur son auteur. » Cependant il faut penser et il faut écrire. C'est « hono-

rable » et c'est « agréable ». — « Je ne vois pas d'emploi plus honorable et plus agréable de la vie que d'écrire des choses vraies et honnêtes qui peuvent signaler le nom de l'écrivain a l'attention du monde civilisé, et servir, *quoique dans une petite mesure*, la bonne cause. » Et surtout, ce qu'il ne dit que vers la fin de sa vie, c'est une nécessité, de nature pour certains esprits, pour ceux qui, timides dans l'action, et surtout intimidés dans la discussion, ont besoin pourtant d'agir, ont besoin de cette action suivie, tenace, extrêmement énergique, mais non troublée, non interrompue, non rendue incohérente par l'objection inintelligente ou passionnée, qui s'exerce le front dans la main, le doigt et l'ongle dans les documens, ou la plume en main dans le silence encourageant et fortifiant du cabinet. Cet effort continu était pour Tocqueville la santé de l'âme : « Le principe le plus arrêté de mon esprit est qu'il n'y a jamais d'époque dans la vie où l'on puisse se reposer. L'effort est aussi nécessaire et même bien plus nécessaire à mesure qu'on vieillit que dans la jeunesse. *La grande maladie de l'âme, c'est le froid.* »

Il n'a pas eu trop à se plaindre dans sa vie trop courte; car il l'a menée assez conforme à ces principes, c'est-à-dire à sa nature. Magistrat quelques années, voyageur en Amérique et en rapportant un très beau livre, député très considéré une douzaine d'années, ministre sous la présidence Louis-Napoléon, après avoir combattu la candidature Louis-Napoléon, rentré dans la vie privée après le coup d'État et publiant son admirable travail sur l'*Ancien régime*, saisi, sur le tard, d'une maladie de poitrine, il s'en alla s'éteindre à Cannes à l'âge de 54 ans, très peu de temps après avoir cité quelque part cette parole d'un philosophe antique : « Supporte patiemment la mort en songeant que tu n'as pas à te séparer d'hommes qui pensent comme toi. » C'était ce que nos écrivains classiques appelaient un « généreux », une âme loyale, pure, dévouée aux grandes causes, très courageuse, très désintéressée, capable des sentimens de famille dans toute leur délicatesse, d'amitiés pour des amis obscurs, c'est-à-dire d'amitiés véritables, très dédaigneuse, mais par suite non pas de l'estime de soi, mais de cet étonnement que les médiocrités de l'esprit et du cœur inspirent aux natures élevées; et dans ce cas le dédain n'est pas précisément de la répulsion, mais une sorte de désorientation et de gaucherie en pays inconnu. Une certaine solennité qu'il avait dans ses ouvrages et qu'on ne retrouve nullement dans ses lettres, lui a fait un peu de tort. C'était un reste des habitudes du magistrat, et un reste de timidité, et une marque de politesse envers le public, dont d'autres s'affranchissent trop. Il est resté en horreur

aux purs imbéciles et aux imbéciles qui se croient de l'esprit : c'est un double succès qui n'eût pas laissé de le flatter.

II

Sa méthode était loyale et scrupuleuse comme son âme. Il avait l'horreur du travail facile, et, par suite, de ce qui permet le travail facile, c'est à savoir les ouvrages de seconde main et les idées générales. Du document de seconde main il avait non seulement la crainte, mais la haine, et, du reste, les deux à la fois : « Quand j'ai un sujet quelconque à traiter, il m'est quasi impossible de lire aucun des livres qui ont été composés sur la même matière. Le contact des idées des autres m'agite et me trouble au point de me rendre douloureuse la lecture de ces ouvrages. » On retrouve ici le juge d'instruction consciencieux, qui, ayant à étudier la question de la Démocratie, a été vivre aux États-Unis ; on y retrouve aussi l'homme que, toute sa vie, la discussion a troublé et un peu paralysé. Certains écrivains aiment les livres des autres sur les sujets qu'ils traitent eux-mêmes, parce qu'ils discutent avec ces livres et que la discussion leur donne des idées. Elle gêne Tocqueville dans les siennes ; elle les traverse, sans les exciter. C'est l'homme des réflexions personnelles et des déductions patientes. Il faut dire qu'il ne laisse pas d'avoir tort. La froideur relative de ses livres vient un peu de là. Dans un ouvrage de Voltaire, de Diderot, de Montesquieu même, l'auteur est au milieu d'un groupe de penseurs ou de gens qui croient penser, avec lesquels il argumente, discute, concède, réplique, parlemente et combat : « Si, à vous, on peut accorder ceci, comment veut-on que je vous permette, à vous, de dire, et à vous, qui allez plus loin encore, de hasarder... » Le livre devient ainsi une mêlée, bien réglée par celui qui l'écrit, ce qui veut dire que, sans laisser d'être bien composé, il est vivant. Tenir compte des idées des autres, c'est une courtoisie, si l'on veut, et si l'on veut c'est un sacrifice ; mais surtout c'est une ressource et un art ; c'est un des moyens d'éviter qu'un livre ne soit un monologue. — Pour les idées générales, elles sont si inévitables et si dangereuses, si nécessaires et si redoutables, et c'est si évidemment pour arriver à en avoir qu'on travaille, et c'est si évidemment pour se dispenser de travailler plus longtemps qu'on s'y arrête, et c'est si clairement marque de médiocrité que de n'en avoir point, et marque de paresse d'esprit que de s'en contenter trop vite, qu'on n'a jamais su s'il fallait plus s'en louer que s'en plaindre, ni plus s'en enquérir que s'en préserver. Tocqueville, comme tout le monde, les a

accueillies à la fin de ses recherches, et ne s'est pas fait un crime d'en établir quelques-unes très honorablement dans le monde; mais, et c'est à sa louange qu'on doit le dire, ce fut après s'en être défié extrêmement. Ce n'est pas trop dire qu'affirmer qu'il en était épouvanté. Aussi bien il vivait en un temps où tant en France qu'en Allemagne on en faisait un terrible abus. Elles étaient pour lui des *idola intelligentiæ* fascinateurs et décevans. Il y voyait surtout des tentations trop aimables de la paresse : « Elles n'attestent point la force de l'intelligence humaine, mais plutôt son insuffisance ; car il n'y a point d'êtres exactement semblables dans la nature ; point de faits identiques ; point de règles applicables indistinctement et de la même manière à plusieurs objets à la fois. » — « M. de La Fayette a dit quelque part dans ses Mémoires que le système exagéré des causes générales procurait de merveilleuses consolations aux hommes publics médiocres. J'ajoute qu'il en donne d'admirables aux historiens médiocres. Il leur fournit toujours quelques grandes raisons qui les tirent promptement d'affaire à l'endroit le plus difficile de leur livre et favorisent la faiblesse ou la paresse de leur esprit, tout en faisant honneur à sa profondeur. » C'est ainsi qu'il déteste, et vraiment trop, comme nous le verrons, les considérations sur le climat, sur la marche générale de la civilisation, sur la race. Sur la race surtout il est si défiant qu'il devient épigrammatique et si épigrammatique qu'il devient amer : « D'autres diraient que cela tient à la différence des races ; mais c'est un argument que je n'admettrai jamais qu'à la dernière extrémité et quand il ne me restera plus absolument rien à dire. » Ce qu'il voit tout au bout de ce jeu périlleux des idées, c'est le fatalisme historique, où sont tombés plus ou moins tous les historiens à idées, depuis Polybe et sa « mécanique » historique, dont se moquait doucement Fénelon. Tocqueville ne croit nullement à cette *anankè*, et analyse très finement le tour d'esprit qui conduit à l'admettre. Il suffit, pense-t-il, pour l'accueillir, de n'avoir jamais été mêlé aux affaires publiques : « J'ai vécu avec des gens de lettres qui ont écrit l'histoire sans se mêler aux affaires, et avec des hommes politiques qui ne se sont jamais occupés qu'à produire les événemens sans songer à les décrire. J'ai toujours remarqué que les premiers voyaient partout des causes générales, tandis que les autres, vivant au milieu du décousu des faits journaliers, se figuraient volontiers que tout devait être attribué à des incidens particuliers. Il est à croire que les uns et les autres se trompent. Je hais pour ma part ces systèmes absolus qui font dépendre tous les événemens de l'histoire de grandes causes premières se liant les unes aux autres par une

chaîne fatale et qui *suppriment pour ainsi dire les hommes de l'histoire du genre humain*... Je crois, n'en déplaise aux écrivains qui ont inventé ces sublimes théories pour nourrir leur vanité et faciliter leur travail, que beaucoup de faits historiques importans ne sauraient être expliqués que par des circonstances accidentelles et que beaucoup d'autres restent inexplicables, qu'enfin le hasard... entre pour beaucoup dans ce que nous voyons dans le théâtre du monde. Mais je crois fermement aussi que le hasard n'y fait rien qui n'ait été préparé d'avance. Les faits antérieurs, la nature des institutions, le tour des esprits, l'état des mœurs sont les matériaux avec lesquels il compose ces impromptus qui nous étonnent et nous effraient. » — En d'autres termes Tocqueville n'a pas et ne veut pas avoir de philosophie de l'histoire. Il voit des causes générales, il en voit de particulières, il voit des accidens, c'est-à-dire des faits qui, à cause des circonstances au milieu desquelles ils se produisent, du moment où ils se présentent, portent des conséquences beaucoup plus grandes qu'eux ; il voit d'autres accidens qui s'appellent des hommes, qui auraient pu ne pas être, qui ont été, qui sont devenus, de par leur génie, des causes immenses à conséquences inouïes, et qui, par conséquent, ont produit des séries d'événemens qui pouvaient ne pas être et n'ont tenu qu'au hasard, incontestable celui-là, d'une naissance ; en un mot il voit dans l'histoire du nécessaire, du probable, de l'imprévu, de l'imprévisible et de l'accidentel, choses avec quoi construire une philosophie de l'histoire est aventureux ; et il s'est toujours refusé à cette aventure. Que restait-il qu'il fût ? Un sociologue très circonspect, beaucoup plus sociologue qu'historien, et presque un homme qui, tout en sachant très bien l'histoire, éliminait de sa sociologie l'élément purement historique. J'entends par là que l'accidentel ou le demi-accidentel, le contingent dans les faits humains, ce qu'on ne peut guère prévoir et ce qu'on ne peut pas du tout mesurer à l'avance, était précisément ce qu'il appelait l'histoire, et c'est de cela qu'il ne voulait point rechercher les lois ni croire que les lois existassent ou pussent être rédigées. Mais au-dessous de l'histoire, contrarié sans doute ou favorisé par elle, plus fixe pourtant et stable, n'existe-t-il point quelque chose de permanent, mœurs d'un peuple, institutions (celles des institutions qui sont modelées sur ces mœurs), mœurs à leur tour qui ont subi l'influence d'institutions très longtemps en vigueur ; et ce fond permanent, c'est-à-dire à évolution très lente, n'a-t-il pas, lui aussi, son histoire, qui, sous l'histoire proprement dite, variable et multicolore, suit son cours plus tranquille, plus uni, plus assuré, plus susceptible par conséquent d'être prévu et un peu écrit

d'avance? Voilà ce qui a paru probable à Tocqueville, et c'est à démêler, sous l'histoire accidentelle, l'histoire solide, ou, sous l'histoire, la physiologie des peuples, qu'il s'est appliqué. Il a donc été un historien d'institutions et un historien démologique. Cela était fort nouveau à l'époque où il l'a entrepris, c'est-à-dire dès 1833. Entre l'histoire trop encombrée de considérations philosophiques et l'histoire purement épique, et encore l'histoire qui n'était guère qu'un pamphlet et une œuvre de polémique, il y avait place en effet pour une étude patiente à la fois et passionnée de ces dessous, de ces régions profondes, de ces fonds de mer sur lesquels passent les courans, les flux et reflux et les agitations tempêtueuses des flots. Ce fut son application. Remarquez comme il y était bien porté par sa nature : méditatif, concentré, aussi peu homme du monde qu'homme de forum, il était bien fait pour tenir peu de compte des surfaces, pour se pencher sur les profondeurs, et pour écouter les silences, et pour entendre mieux qu'autre chose ce qui fait le moins de bruit. Examinons ce qu'il a entendu ou cru entendre.

III

Un seul grand fait sociologique a frappé Tocqueville : l'établissement de la démocratie dans tout le monde civilisé. De ce fait il a étudié les caractères, cherché les causes, prévu les conséquences. Nous le suivrons dans ces trois enquêtes.

La démocratie pour Tocqueville, qui, du reste, ne l'a jamais définie, mais qui laisse voir partout ce qu'il entend par là, c'est le besoin pour l'homme, non pas de supprimer le Gouvernement, et loin de là, mais de supprimer la hiérarchie. Ce qui gêne l'homme, ce n'est pas d'être gouverné, c'est d'être dominé, surplombé pour ainsi dire; ce n'est pas d'obéir, c'est de respecter; ce n'est pas d'être comprimé, c'est de s'incliner; et ce n'est pas d'être esclave, c'est d'être inférieur. Ce sentiment n'est ni mauvais, ni bon : il est naturel, et il est éternel. Jamais la société humaine ne s'y conforme entièrement, mais, et précisément pour cela, l'homme l'éprouve toujours. Les institutions ont tant de puissance qu'elles créent des sentimens, et les sociétés étant toujours hiérarchisées, il est arrivé, quand elles l'étaient vigoureusement, que l'idée hiérarchique est devenue un sentiment chez les hommes, faisant contrepoids à l'autre, et dans ce cas jamais la hiérarchie sociale, ayant pour elle sa nécessité d'abord et ensuite un sentiment factice, mais traditionnel, hérité, solide, n'a été aussi forte. Mais le sentiment anti-hiérarchique n'en a pas moins

toujours existé, et la principale antinomie sociale est justement l'opposition de la nécessité de la hiérarchie et du sentiment égalitaire. Les hommes donc ont le besoin, non pas de détruire le gouvernement, et l'homme est un animal *archique* naturellement, mais de détruire ou d'affaiblir, dans la mesure où ils le peuvent, tous les sous-gouvernemens, toutes les puissances, castes, classes, corporations qui s'étagent entre eux et le gouvernement central. Ce qu'ils appellent communément liberté n'est même pas autre chose. Le sujet d'un empire oriental se croit libre ; le peuple romain a très bien vu en César un libérateur. Il est à remarquer que les peuples entourent d'un respect religieux, non jamais, ou très faiblement, une caste, très souvent et très facilement un maître unique, despote oriental, César romain, Napoléon français. Celui-là représente pour eux la force populaire incarnée dans un homme. Et en quoi donc la représente-t-il? En cela qu'il supprime la hiérarchie que la force populaire veut toujours supprimer. En cela il représente bien, non, certes, le peuple lui-même, mais un des instincts du peuple, et le plus vif, et à l'état victorieux. Le peuple ne se trompe donc pas entièrement en se voyant représenté par lui. Le despotisme est fort véritablement démocratique. Il y a des formes moins grossières, à la vérité, de la démocratie ; il y a la démocratie sans despote. Celle-ci est despotique elle-même et par elle-même. Il ne faut nullement se le dissimuler. Même aux États-Unis, que Tocqueville, pour des raisons que nous verrons plus tard, aime profondément, sur certains points un despotisme existe, qui est très pénible : « Lorsqu'un homme ou un parti souffre d'une injustice aux États-Unis, à qui voulez-vous qu'il s'adresse ? A l'opinion publique ? C'est elle qui forme la majorité au Corps législatif. Il représente la majorité et lui obéit aveuglément. Au pouvoir exécutif? Il est nommé par la majorité et lui sert d'instrument passif. A la force publique? La force publique n'est autre chose que la majorité sous les armes. Au jury? Le jury c'est la majorité revêtue du droit de prononcer des arrêts : les juges eux-mêmes, dans certains États, sont élus par la majorité. Quelque inique et déraisonnable que soit la mesure qui vous frappe, il faut donc vous y soumettre. » — Les hommes, s'ils avaient, mais ils ne l'ont pas, en établissant la démocratie, l'intention de fonder la liberté, se tromperaient donc fort. L'essence de la démocratie n'est point d'abolir le despotisme ; mais elle a, à ce point de vue, une grande séduction. Elle n'établit pas la liberté, mais, comme le dit Tocqueville dans une admirable formule, « elle immatérialise le despotisme ». Le despotisme, chez elle, est partout, mais n'est sensible nulle part.

Il n'est pas dans cet homme, il n'est pas dans ce temple, il n'est pas dans ce Sénat, il n'est pas dans cette caste, il est dans le corps même de la nation tout entière. C'est elle, représentée par sa majorité, qui vous lie et vous emprisonne dans sa volonté. La démocratie n'est pas l'air de briser les chaînes, mais l'art de s'enchaîner mutuellement. Le despotisme démocratique est subtil et répandu dans tout l'air que respire une nation. Il ne tombe pas de haut, il ne monte pas précisément d'en bas, il nous entoure, nous circonvient et nous enlace de tous les côtés. Je suis garrotté par tous mes voisins. C'est une grande consolation, il faut le dire sans aucune raillerie; car le despotisme gagne, à être impersonnel, au moins d'être anonyme. Être opprimé, c'est être opprimé; mais se sentir opprimé c'est surtout pouvoir nommer son oppresseur. C'est ce nom prononcé qui fait sentir la douleur en la précisant. Ce n'est pas la souffrance diffuse qui est rude, c'est la souffrance localisée. En supprimant la hiérarchie, les démocraties renforcent le gouvernement et diminuent la douleur d'être gouvernés.

Elles ont d'autres avantages. En général elles sont très conservatrices. Nées d'une égalité relative dans les fortunes, elles maintiennent et augmentent cette égalité qui leur plaît par tous les moyens qui sont en leurs pouvoirs : l'impôt progressif, c'est-à-dire l'impôt sur les riches, les entraves au droit de tester, les droits de l'épouse sur sa fortune patrimoniale, les droits des enfans sur leur fortune à venir sont parmi les principes qui sont chers aux démocraties. Elles créent ainsi une classe moyenne qui va jusqu'à former la moitié de la nation. Elles diminuent la classe riche et la classe pauvre. C'est une classe fortement conservatrice qu'elles créent ainsi, une classe qui a horreur de toute révolution et même de tout changement, ce qui, par parenthèse, est une force de plus pour le despotisme, mais ce qui est une force de moins pour l'armée révolutionnaire que toute nation renferme. La démocratie sera toujours conservatrice jusqu'à conserver assez patiemment les choses mêmes, débris des anciens régimes, qui sont contre son principe. Cette vue, qui a reçu depuis l'établissement du suffrage universel en France une confirmation si éclatante qu'elle a la gloire d'être devenue banale, était aussi originale que possible au temps où Tocqueville l'exprimait. A cette époque on croyait le suffrage universel révolutionnaire. C'est le suffrage étendu sans être universel, c'est l'adjonction des capacités qui l'eût été. Le coup de génie pour un Guizot eût été de sauter du suffrage aristocratique au suffrage universel, en franchissant l'étape des capacités; il se serait trouvé

dans la même situation qu'avant et plutôt moins agitée. Mais qui pouvait le savoir? Tocqueville, au moins, l'avait prévu et l'avait dit.

Les démocraties sont aussi, et pour les mêmes raisons, très pacifiques. D'abord elles n'aiment pas les changemens, et une grande guerre est un changement profond dans tout l'état social; ensuite elles n'aiment pas la guerre parce qu'elles n'aiment ni la victoire ni la défaite. La défaite est funeste à leurs intérêts et la victoire à leurs préjugés. La défaite est ruineuse, perturbatrice de tous les intérêts de la classe moyenne pour une ou deux générations. La victoire crée non seulement un chef, ce dont la démocratie s'accommode, mais une hiérarchie, ce qui est son contraire. Elle militarise une nation et la dispose, du haut en bas, selon la hiérarchie militaire; elle crée même, pour un temps, qui peut être long, une caste, la caste des guerriers, qui est une chose insupportable à une nation démocratique. La démocratie est donc aussi pacifique que conservatrice. Elle admettra, à la rigueur, des guerres de commerce, des guerres lointaines, faites avec des vaisseaux, comme Carthage; des guerres d'extension territoriale, non; celles-là, ce sont les monarques ou les aristocraties puissantes qui les font. Tocqueville n'a pas développé ces idées, et je mets ici du mien; mais il les a indiquées. — Enfin les démocraties comportent, selon Tocqueville, une certaine douceur de mœurs et la développent. Les classes, en divisant une nation, développent la solidarité de chacune dans son sein, et l'empêchent de naître dans la nation tout entière. Elles font dans le pays comme un certain nombre de camps qui se regardent les uns les autres avec colère, ou tout au moins animosité. La suppression des classes, l'égalité relative des conditions rend l'homme sympathique à son semblable, parce que celui-ci devient son semblable. La sympathie pour autrui étant d'abord un retour que je fais sur moi-même, puis cette réflexion que cet autre est un être comme moi, elle ne peut exister que si les autres sont visiblement de la même nature que moi-même. Cette parité est précisément ce que la division d'un peuple en classes fait disparaître ou oublier. La démocratie est donc favorable à la douceur de l'homme envers l'homme. La Révolution française a eu comme l'intuition de cela lorsque, détruisant les classes, elle a inscrit dans sa devise : Fraternité.

Ici Tocqueville me semble tout simplement se tromper, par un oubli singulier. Il songe aux classes, et il ne songe pas aux partis. Quand on passe de l'aristocratie à l'état démocratique, ceux-ci remplacent celles-là, et la haine n'est pas moins vive entre les uns qu'entre les autres. Elle l'est plus. Les classes se méprisent ou s'en-

vient; elles ne luttent pas précisément; en tout cas, elles ne luttent pas constamment. Les partis, eux, luttent constamment pour le pouvoir. La haine est endémique dans les États démocratiques. Cela est si vrai que, d'une part, la politique y devient, dans les classes moyennes et populaires, l'art de se haïr, d'autre part l'abstention politique, au moins simulée, y devient signe de bonté. D'une part se tournent naturellement vers la politique les hommes à tempérament combatif, d'autre part se tiennent à l'écart ou du moins affectent de s'y tenir, disant : « Je ne m'occupe pas de politique, » ceux qui veulent faire entendre qu'ils sont gens paisibles, tolérans et inoffensifs. La vérité, tout état ayant ses mauvais côtés, est que les citoyens sont beaucoup moins désunis dans l'état despotique que dans l'état populaire, et que la démocratie est une petite guerre civile, adoucie, anodine, préférable aux autres, mais enfin une petite guerre civile, assez vive, en permanence. La monarchie autoritaire, c'est : « Obéissons et aidons-nous les uns les autres sous le joug »; la guerre civile, c'est : « Battons-nous »; la démocratie c'est : « Comptons-nous au lieu de nous battre », ce qui est très raisonnable; mais avant de se compter, en se comptant et après s'être comptés, on ne laisse pas de s'en vouloir.

Cette partie flatteuse de la peinture de la démocratie par Tocqueville n'en est pas moins très intéressante, et dans son ensemble assez vraie. Surtout elle avait, quand elle paraissait, le piquant du paradoxe appuyé sur des faits. Venir dire : la démocratie est pacifique, la démocratie est conservatrice, la démocratie est douce en ses mœurs, à des hommes à qui le mot démocratie rappelait invinciblement la Révolution française et qui ne pouvaient guère se représenter la démocratie sous une autre forme que celle de la Révolution, c'était, en excitant la contradiction, exciter l'intérêt. Il y fallait un certain courage. Le paradoxe n'est qu'un jeu pour les simples hommes de lettres; mais, dans le monde dont M. de Tocqueville était, il est fort mal porté et disqualifié. C'est ici qu'il faut reconnaître la principale vertu de Tocqueville, qui était d'avoir le courage de ses idées. Il revenait d'Amérique; il y avait vu la démocratie avec certains caractères qu'elle n'avait jamais eus en France; au risque d'être accusé de dire des énormités pour attirer l'attention, il rapportait tout franc ce qu'il avait vu, et n'hésitait pas à ajouter que la démocratie aurait ces mêmes caractères partout où elle s'établirait d'une façon solide. Sauf quelques points secondaires, il avait raison, jusqu'à être, même pour la France, très bon prophète. Voici un demi-siècle que la démocratie est établie en France, soit

sous sa forme césarienne, soit sous sa forme républicaine. Pendant ces quarante-six ans elle a été conservatrice : elle n'a pas fait une révolution, pas une, l'Empire s'étant écroulé de lui-même sans coup subir à l'intérieur ; elle a étouffé les révolutions que les minorités ont voulu faire, avec une décision, une volonté et une force coercitive inattendues ; elle est même trop rebelle peut-être aux progrès, aux tentatives un peu pénibles de changement : il n'y a pas d'instrument conservateur plus solide et plus formidable que le suffrage universel. Elle a été pacifique extrêmement, et on ne l'a rendue belliqueuse qu'en la trompant, ou plutôt on a été belliqueux pour son compte sans qu'elle le voulût, et quand elle disait qu'elle ne le voulait point être, et en profitant pour la guerre de l'approbation qu'elle donnait à son gouvernement en vue de la paix. Après un autocrate pacifique il n'y a pas de gouvernement plus naturellement pacifique qu'un gouvernement démocratique.

Tocqueville ne dissimulait pas plus les inconvéniens qu'il avait cru découvrir dans la démocratie que ses avantages. Il est bien, je crois, le premier qui ait dit que la démocratie abaisse le niveau intellectuel des gouvernans. Très répandue de nos jours, cette idée l'était infiniment peu à cette époque. Montesquieu, peu démocrate, à tout prendre, avait dit : « Le peuple est admirable pour choisir ses magistrats » ; et il était assez naturel qu'on fût de son avis. L'intérêt d'une coterie à choisir seulement des serviteurs dévoués est évident, et si évident aussi l'intérêt de tout un peuple à ne choisir que les hommes les plus intelligens, qu'il semblait qu'il tombât sous le sens que la démocratie ne dût porter au pouvoir que l'élite intellectuelle du pays. Ce n'est pas du tout cela, mais à peu près le contraire, que Tocqueville avait vu en Amérique : « Je fus frappé de surprise en découvrant à quel point le mérite était commun parmi les gouvernés et combien il l'était peu chez les gouvernans. » Les raisons qu'il en a trouvées sont diverses, toutes assez justes, à mon gré, toutes très originales et prophétiques, elles aussi, au temps où elles furent émises. D'abord la démocratie est jalouse de la supériorité intellectuelle et surtout de l'affectation de cette supériorité. Comme a très joliment dit Stendhal, « différence engendre haine ». Ce n'est pas tout à fait vrai. Différence engendre respect étonné et quasi religieux, *ou* engendre haine. Or l'avènement démocratique supprime le respect, et laisse place au reste. N'oubliez jamais que les classes à proprement parler ne disparaissent pas. Les castes disparaissent, les classes demeurent. Une classe, en l'état démocratique, c'est une caste désarmée, ayant perdu tout ce qui la faisait respecter, gardé tout ce qui la faisait différente, partant tout ce qui la fait

haïr. Il y a donc au moins un premier mouvement de répulsion que l'homme cultivé rencontre chez les électeurs qui ne le sont pas. Il est, relativement à eux, d'un autre ordre et pour ainsi dire d'une autre nature. A la vérité si l'électeur populaire a peu de goût pour le candidat cultivé, il n'en a presque aucun pour le candidat appartenant à sa propre classe. L'électeur populaire ne nomme presque jamais ses pairs. Le : « pourquoi lui plutôt que moi » intervient alors, et est d'un poids énorme. Mais il reste alors, et c'est le plus grave, qu'entre le désir de ne pas nommer les hommes d'une classe supérieure et le désir de ne pas nommer les hommes de la classe obscure, l'électeur des démocraties nomme des déclassés. Il nomme très volontiers l'homme de classe supérieure repoussé par sa classe, ou qui n'a pas trouvé à se frayer sa voie chez elle. Il l'aime un peu pour l'aversion que cette classe suspecte lui a témoignée. Cette sorte de *métis* est la plaie des démocraties. Il est pauvre sans avoir la fierté très fréquente chez le plébéien, par conséquent toujours ambitieux, souvent vénal. Il est intrigant, impudent et charlatan. Il est beaucoup moins conservateur que ceux qui le nomment, novateur très volontiers, n'ayant rien à perdre, exclusivement homme de parti, n'ayant point d'idées personnelles ni de principes fixes, très dangereux, rarement utile, et quelquefois, car tout arrive, homme de génie momentanément dévoyé, capable de s'élever très haut et de devenir, tant il est hors classe, un grand homme d'État inattendu. Mais il est essentiellement aléatoire. C'est lui qui donne aux démocraties, extérieurement et superficiellement, le caractère agité et tumultuaire qu'elles n'ont nullement en leur fond. De ces masses tranquilles et pacifiques s'élève ainsi, sous le nom de représentation nationale, un pays politique fiévreux, batailleur, traversé de mille intrigues, convulsé de mille passions, changeant de ministère tous les six mois, qui ne représente nullement le pays vrai, et dans lequel le pays vrai est stupéfait de ne point se reconnaître. La jalousie démocratique est le vice le plus grave dont les démocraties aient à se garantir. — Ajoutez à cela qu'il ne faut guère en vouloir aux démocraties de leur prétendu goût pour les médiocrités. Ce n'est pas tant qu'elles aiment la médiocrité que ce n'est qu'il leur est assez difficile de reconnaître le mérite vrai. Montesquieu a tort : le peuple n'est pas admirable pour connaître les hommes, parce que connaître les hommes est la chose du monde la plus malaisée. Ce sont des qualités de psychologue et de moraliste que vous demandez là, ou que vous supposez à la multitude : « Quelle longue étude, que de notions diverses sont nécessaires pour se faire une idée exacte du caractère d'un seul homme! Les

plus grands génies s'y égarent, et la multitude y réussirait! Le peuple ne trouve jamais le temps ni les moyens de se livrer à ce travail. Il lui faut toujours juger à la hâte et s'attacher au plus saillant des objets. De là vient que les charlatans de tout genre savent si bien le secret de lui plaire, tandis que le plus souvent ses véritables amis y échouent. » C'est même, ajouterai-je, c'est même ici que cesse cette similitude si amusante, cent fois observée, entre la démocratie et la monarchie absolue. Comme le despotisme, la démocratie est despotique; comme le despotisme elle est capricieuse (non, comme lui, dans ses idées, mais, comme lui, dans ses choix); comme le despotisme, la démocratie est injuste, orgueilleuse et ingrate; comme le despotisme, elle n'aime que ses flatteurs; mais elle a ce désavantage d'aimer ses flatteurs sans les connaître. Le despote est un, la démocratie est composée de quelques millions de têtes; donc le despote connaît son favori et a le loisir de l'étudier; la démocratie a des favoris qu'elle choisit avant de les juger, garde sans les étudier, et abandonne avant de les avoir connus. Il n'en faut pas conclure que cela fasse une grande différence; car si le despotisme et la démocratie ont un goût égal pour les incapables, et le despotisme cet avantage apparent de se rendre compte de l'incapacité du favori, il faut observer que le prince, pour avoir percé la médiocrité de son favori, ne l'en garde pas moins, tandis que la démocratie, sans avoir eu le loisir de s'apercevoir de la médiocrité du sien, ne l'en garde pas davantage, et rejette l'insuffisant pour en prendre un autre.

Enfin Tocqueville n'a pas manqué d'observer qu'une des causes de l'invasion des gouvernemens démocratiques par les médiocrités est que les gens de mérite ont une répugnance extrême (et excessive et parfaitement blâmable) à solliciter la démocratie. Ils connaissent et s'exagèrent ses défauts. Ils perdent contact avec elle fort volontiers. Ils s'habituent très bien à être gouvernés par elle comme par la température, en consultant le thermomètre, le baromètre et la girouette, sans avoir la prétention d'exercer une influence sur ces instrumens. « C'est cette pensée qui est fort naïvement exprimée par le chevalier Kent. L'auteur célèbre dont je parle, après avoir donné de grands éloges à cette portion de la constitution qui accorde au pouvoir exécutif la nomination des juges, ajoute : « Il est probable en effet que les hommes les plus propres à remplir ces places auraient trop de réserves dans les manières et trop de sévérité dans les principes pour pouvoir jamais réunir la majorité des suffrages à une élection qui reposerait sur le vote universel. » Voilà ce qu'on imprimait sans contradiction en Amérique en 1830. »

Telles sont les principales idées sur la démocratie que Tocqueville, sous le Gouvernement de Juillet, exposait dans son bel ouvrage de la *Démocratie en Amérique* avec une véritable et profonde impartialité. Ce livre, qui fit beaucoup penser et qui est très digne de sa réputation, n'a que le défaut d'être trop touffu et trop compréhensif. Tocqueville est tellement occupé et comme obsédé de l'idée de la démocratie qu'il y fait rentrer tout ce qu'il a observé aux États-Unis, et attribue à l'existence de la démocratie sur le sol américain tout ce qui existe de caractéristique et de saillant et même d'ordinaire de Boston à la Nouvelle-Orléans. Le tour d'esprit, le tour d'éloquence, l'éducation, les mœurs de famille, les caractères, les goûts artistiques, bien d'autres choses moins importantes, tout cela est donné par Tocqueville comme autant d'effets du gouvernement démocratique et comme phénomènes devant se reproduire, ou de peu s'en faudrait, partout où le gouvernement démocratique s'établira. Il n'a tenu compte que d'une cause, et y a rattaché comme effet tout ce qu'il avait vu. Il aurait dû s'affranchir un peu de son horreur pour les théories sur la race et le climat, surtout tenir compte du caractère national indépendamment des institutions, et des habitudes et traditions antérieures à la constitution démocratique, étrangers à elle, sans du reste y être hostiles, et subsistant à côté d'elle sans qu'il soit nécessaire qu'elles lui doivent la vie. On s'étonne et l'on sourit un peu de trouver dans un livre destiné à montrer ce que la démocratie fait d'un peuple des chapitres sur « les idées générales et pourquoi les Américains y montrent plus d'aptitudes que les Anglais » ; — « la susceptibilité des Américains petite dans leur pays et grande dans le nôtre » ; — « la démocratie modifiant les rapports du serviteur et du maître » ; — « les institutions démocratiques tendant à raccourcir la durée des baux », etc. En vérité le lien est faible entre le gouvernement démocratique et ces différentes choses. Tocqueville avait beaucoup de notes, et il a voulu les faire rentrer toutes dans le cadre d'une étude sur la démocratie. Il avait deux ouvrages dans ses notes, l'un sur la vie américaine, l'autre sur la démocratie en Amérique. Il aurait dû écrire l'un et l'autre séparément. Je me suis précisément appliqué ci-dessus à démêler de son œuvre le livre purement politique et à l'exposer sommairement. Il reste très fort, très pénétrant, plein de vues jusqu'alors nouvelles, depuis presque toutes vérifiées avec une exactitude qui fait réfléchir.

IV

L'*Ancien Régime* est la contre-partie et comme la contre-épreuve de la *Démocratie en Amérique*. La *Démocratie* est une analyse de l'état démocratique, l'*Ancien Régime* est une enquête sur la manière dont les Français ont passé de l'état monarchique à la démocratie. Ce second livre, Tocqueville l'a fait comme le premier, par observation directe. Il avait voyagé en Amérique; il voyagea dans l'ancien régime. Il ne lut uniquement que des archives. Il se mit en face de la Normandie, de la Touraine, du Languedoc *vivans*, au cours du XVIIIe siècle, et il les regarda vivre. Il fut surpris. On part toujours d'une idée préconçue; seulement, quand on est un faible esprit, on s'y tient toujours; quand on est un esprit à la fois vigoureux et probe, ou l'on s'y tient ou on y renonce, selon ce qu'on découvre. Il était parti de cette idée, très répandue, je ne dis pas dans son parti, car il ne fut jamais d'aucun parti, mais dans sa classe, vers 1830, que c'était la Révolution française qui avait centralisé la France, et par conséquent fondé ou rendu facile le despotisme dans ce pays, qu'avant la Révolution il y avait sur la surface du pays une foule de libertés tant locales que corporatives qui étaient à la volonté centrale des limites et des digues, et que l'œuvre de la Révolution n'avait été que de détruire toutes ces franchises. Il ne tarda pas, en présence des faits bien étudiés, à rectifier ces notions où il y avait beaucoup de vrai et beaucoup de faux, et il a donné de l'œuvre révolutionnaire en ses grandes lignes le tableau le plus vrai et le plus précis que je sache, encore qu'il n'ait pas eu le temps d'entrer dans l'histoire proprement dite de la Révolution. Avant la Révolution il y avait en France trois gouvernemens : 1° un gouvernement central, le roi et son conseil, menant la France par les ministres et les intendans, l'administrant jusque dans le plus petit détail, la réglementant, la faisant servir et la faisant payer, bref un gouvernement moderne, centralisant, attractif et absorbant; — 2° un gouvernement féodal, s'exerçant plus ou moins fortement ici ou là, imposant des servitudes locales, des taxes ou des obligations particulières, des gênes et des humiliations plutôt que des sujétions, très peu fort, mais embarrassant, encombrant et irritant ; — 3° des institutions provinciales libres, survivant sur un certain nombre de points, d'une façon étendue seulement en Bretagne et en Languedoc. Ces trois gouvernemens, l'un produit à la fois et agent de la centralisation moderne, les deux autres débris du passé, se gênaient et s'entravaient les uns les autres; mais le premier était incompa-

rablement le plus puissant. La centralisation française existait depuis deux siècles, plus solide qu'en aucun pays du monde, quand la Révolution, qu'on accuse de l'avoir faite, est survenue. Seulement elle était, elle peut être encore, comme voilée aux yeux par ces restes et de gouvernement féodal et d'institutions provinciales libres qui y étaient comme engagés et entrelacés; et selon le point de vue où l'on se place et le parti dont on est, on a pu dire et même croire ou que la France de 1780 était encore affreusement féodale, ou que la France de 1780 était décentralisée, autonome, fortement retranchée dans ses libertés provinciales, et que c'est chez nous la liberté qui est ancienne et le despotisme qui est nouveau. La vérité est qu'avant 1789 il y a déjà en France un Napoléon, qui rencontre, sans être beaucoup entravé par eux, soit des droits seigneuriaux de peu d'étendue, soit des libertés provinciales de peu de force; un gouvernement qui rencontre sur son passage les débris de deux gouvernemens qui s'écroulent et qu'il achève de ruiner. Il n'en est pas moins vrai qu'on peut encore en compter trois. — La Révolution arrive, qui des trois gouvernemens en présence s'applique à détruire les deux qui n'avaient aucune force et à renforcer celui qui était déjà presque tout-puissant. Elle mit ses soins à renverser le gouvernement féodal et les institutions provinciales, à constituer un gouvernement central décidément sans entraves et sans limites. Ses tendances furent si bien celles-ci que son premier rêve fut la « démocratie royale », son second le gouvernement d'une Chambre unique, son troisième l'Empire. Sa conception de la liberté n'alla pas plus loin qu'à placer auprès du pouvoir central omnipotent une Chambre élue qui le surveille et le contrôle, précaution excellente au point de vue de l'administration des finances, — garantie de la liberté des citoyens; mais de l'initiative personnelle, municipale, provinciale, non pas; garantie des droits et des intérêts des minorités, ce qui est précisément la liberté, non pas, et presque au contraire, la majorité parlementaire, seul représentant du pays, donnant aux violences du pouvoir contre les minorités une sanction légale et l'apparence du droit. La Révolution n'a pas fait autre chose dans l'ordre purement politique. De trois gouvernemens, dont l'un seulement était oppresseur, elle a abattu les deux qui ne l'étaient pas.

Pour expliquer ce singulier libéralisme, Tocqueville a inventé une théorie ingénieuse, spécieuse, où il y a du vrai, peut-être un peu trop spirituelle, qui est celle-ci : un joug paraît toujours d'autant plus insupportable qu'il est plus léger; ce n'est pas ce qui écrase qui irrite, c'est ce qui gêne; ce n'est pas une oppression qui révolte, c'est une humiliation. Les Français de 1789 étaient exas-

pérés contre les nobles parce qu'ils étaient *presque* les égaux des nobles; c'est la différence légère qui se mesure, et c'est ce qui se mesure qui compte. La bourgeoisie du XVIIIe siècle était riche, *presque* en passe de tous les emplois, *presque* aussi puissante que la noblesse. C'est ce « presque » qui l'irritait, la proximité du but qui l'aiguillonnait; c'est le dernier pas à faire qui échauffe toutes les impatiences. — Sans mépriser ce point de vue, il faut dire surtout que la Révolution n'a pas été libérale parce qu'il est plus facile de descendre une pente que de la remonter, et d'aggraver un état que de le guérir. La France était de plus en plus centralisée depuis deux siècles, il y avait toutes les chances du monde que toute secousse la fît entrer davantage dans l'état où elle tendait. Continuer l'œuvre de la royauté était plus facile que d'essayer de la réparer. La Révolution a été plus égalitaire que libérale parce que le travail égalitaire était fait aux trois quarts et que le travail libéral était tout à faire. Ajoutez que le travail libéral ne se fait jamais que de bas en haut, et que la Révolution, centralisée elle-même en son assemblée et en sa capitale, tressaillait de haut en bas; et enfin que le travail libéral se fait par progrès insensible et lent, et jamais par révolution. — Quoi qu'il en soit, la Révolution a été purement égalitaire. Sa vraie devise a été : régularité, uniformité; plus de douanes intérieures, plus de législations différentes, plus de pays d'État d'un côté et pays d'élection de l'autre, plus de justices particulières, plus de droits particuliers ou locaux. Tout cela revient à : égalité. L'uniformité, la régularité, l'unité de procédés et d'administration, c'est l'égalité parfaite entre les citoyens. Cela n'empêche point le despotisme, et même peut le favoriser; mais cela permet à chaque homme dans un pays de dire : « Personne au moins n'est plus libre que moi », ce qu'il ne faut pas considérer comme une consolation misérable; c'est peut-être la plus réelle que les hommes aient trouvée dans leur misère éternelle.

Remarquez de plus, car les choses ne sont jamais aussi tranchées qu'elles paraissent à première vue, que la Révolution a pu avoir, quand elle travaillait pour l'égalité, l'illusion qu'elle faisait quelque chose pour la liberté. Ce que l'égalité, la régularité, l'uniformité, et en un mot la centralisation assurent dans un pays, c'est une espèce de liberté individuelle, au fond un peu illusoire, mais réelle encore, et dont, du reste, l'illusion est douce. Le citoyen, dans un pays centralisé, rencontre partout les mêmes lois, dures peut-être, mais les mêmes, les mêmes règlemens, vexatoires peut-être, mais les mêmes, la même administration, oppressive peut-être, mais la même; cela rend la vie plus aisée, « l'aller et le venir » plus commodes, met dans l'existence une plus grande facilité, un moindre

souci, une sorte de sécurité et de tranquillité. Cela encore est de la liberté d'une certaine espèce. Ce n'est pas la vraie; la vraie consiste à être propriétaire; oui, à avoir à soi certains droits tellement consacrés, tellement défendus par la classe, corporation, ville, province, groupe humain quelconque auquel on appartient, que nul pouvoir central, nulle loi votée par la majorité d'une assemblée centrale ne vous les peuvent arracher; mais enfin cette liberté, assurée par l'égalité et la centralisation, ne laisse pas d'avoir dans la pratique, et jusqu'à accident, une réalité assez savoureuse.

Comptez que le citoyen romain de Marseille ou de Carthagène qui traverse tout l'empire en trouvant partout le même code, et les mêmes formes de procédure, et des agens administratifs obéissant au même esprit, peut passer toute sa vie en se croyant un citoyen suffisamment libre. Le genre de liberté que l'uniformité assure, la Révolution française l'a fondée, et c'était un bienfait, et le besoin qu'on en sentait en 1788 était tel qu'elle a pu croire que c'était la liberté véritable qu'elle avait établie. Au vrai, ce qu'elle a établi, c'est l'ancien régime. L'ancien régime c'était le roi-État, contenu quand il était faible, laissé omnipotent quand il était fort, par des chambres de surveillance qu'on appelait les Parlemens; le nouveau régime, c'est l'État-roi, contenu quand il est faible, laissé omnipotent quand il est fort, par des chambres de surveillance et de contrôle qu'on appelle législatives; l'ancien régime c'est le roi-État, tantôt subissant les parlemens, tantôt faisant contre eux des coups d'État; le nouveau régime c'est l'État-roi, tantôt subissant les Chambres, tantôt faisant des coups d'État contre elles. La Révolution a établi l'ancien régime régularisé, concentré et rendu plus uniforme, ce qui du reste est une amélioration matérielle.

Le peuple français, qui n'a jamais souhaité la liberté, mais qui s'est passionné pour l'égalité et pour l'unité, l'a parfaitement compris. On s'est étonné qu'en 1799, ne tenant plus à la liberté, il tînt encore à la Révolution, que, demandant un maître, et aussi despotique que possible, il ne demandât pas l'ancien, et le repoussât même avec vigueur. C'est précisément, comme l'a très fortement démontré Tocqueville dans son fragment sur le 18 Brumaire, que la Révolution est une chose et la liberté en est une autre. La Révolution avait donné aux Français, sans compter les biens du clergé et des émigrés, l'égalité civile et l'uniformité administrative; les Français tenaient à conserver ces avantages, sans tenir à conserver la liberté qu'ils n'avaient pas et n'avaient jamais eue. A l'Empire ils ne perdaient que les *Cinq Cents*. On ne peut imaginer à quel point un peuple tient peu à ses *Cinq*

Cents et les considère peu comme une source ou une garantie de liberté nationale, encore que dans une certaine mesure ils le soient. Ils sont trop loin ; ils sont trop, eux-mêmes, puissance centrale ; ils sont trop incapables d'assurer aux citoyens des droits particuliers et des franchises qui soient des propriétés ; ils sont trop, eux-mêmes, gouvernement centralisateur, attractif à soi et absorbant. Quand une révolution n'assure à un peuple que l'unité nationale, l'égalité et l'uniformité administrative, elle n'est pas mauvaise et l'on y tient ; seulement un homme peut la remplacer ; à maintenir ces avantages il suffit tout aussi bien qu'elle.

L'œuvre de la Révolution, la voilà donc. Elle a achevé la centralisation, poussée déjà très loin par l'ancien régime ; elle a amené l'ancien régime à sa perfection ; elle a créé une démocratie centralisée, qui peut être, sans perdre son caractère, une démocratie royale, une démocratie impériale, ou une démocratie républicaine. Quel que soit le tour qu'elle prenne, dans tous les cas c'est la liberté qu'elle n'assure pas, et que, presque, elle n'admet point. Et si cette démocratie avait été fondée, comme le croient quelques-uns, par la Révolution, il y aurait quelque chance qu'une œuvre si récente fût caduque ; mais puisqu'il est prouvé que la Révolution n'a été en cela que l'héritière et l'exécutrice testamentaire de la Monarchie française, ne nous y trompons point, c'est deux siècles et tout à l'heure trois de notre histoire dont nous avons l'œuvre sous nos yeux, et c'est quelque chose qu'il faut accepter, où il faut entrer résolument pour y rester, et qu'il ne faut songer qu'à corriger.

Avant d'examiner comment Tocqueville a pensé à corriger cet état de choses, voyons à quelles causes il l'attribue et à quelles origines il le fait remonter ; car ce n'est que sur l'idée qu'on se fait des causes qu'on imagine les remèdes, et ce n'est qu'en sachant l'idée que quelqu'un se fait des causes qu'on peut juger si les remèdes qu'il propose sont bien imaginés.

V

Tocqueville a trop peu porté ses regards sur les causes qui ont engagé les peuples modernes dans l'état démocratique, et c'est le principal défaut de l'un et de l'autre de ses deux ouvrages. Il considère, en général, la démocratie comme une grande force *en soi* et par elle-même qui pousse et entraîne les peuples modernes vers un but inconnu ou obscur, et il ne remonte guère plus haut. Il sait dire, sans doute, que le développement de la richesse immobilière, produit par la facilité des communications, a créé chez les peuples européens une classe bourgeoise qui s'est trouvée un

jour l'égale de la noblesse, étant donné du reste que, surtout en France, la noblesse ne s'appliquait qu'à s'appauvrir et à se diminuer. Il sait dire qu'en Amérique il s'est trouvé, récemment implantée sur un sol vierge, une race d'égaux, ne contenant en elle aucun germe d'aristocratie, et du reste, maintenue par sa religion dans des sentimens d'égalité fraternelle. Mais je ne vois pas qu'il aille beaucoup plus loin dans son étiologie. En général du reste l'étiologie de Tocqueville, non seulement est prudente, dont il faut le louer, mais est assez bornée. Il est curieux, par exemple, que voulant expliquer, en passant, l'anticléricalisme français du XIXe siècle, il le rattache uniquement à la philosophie du XVIIIe, sans songer que cette philosophie n'a pas été tout entière antireligieuse, n'a pas eu sur la Révolution française une influence très grande; car, si elle l'avait eue la Révolution eût été très différente de ce qu'elle a été; et surtout a relativement peu pénétré l'esprit public et particulièrement l'esprit populaire au XIXe siècle. Il ne songe pas à dire que le clergé était populaire au XVIIIe siècle, que les cahiers du clergé (il le sait pourtant) sont les plus libéraux des cahiers de 1789, que jusqu'au commencement de la Révolution, bourgeoisie et clergé marchent ensemble; mais que, dans son cours, la Révolution ayant voulu réformer l'Église et en étant venue à la persécuter, de ce jour le clergé s'est rattaché à l'ancien régime, qu'il a été à la fois son auxiliaire et son protégé sous la Restauration, et que c'est de l'époque de la restauration que date l'animadversion populaire en France contre le clergé, laquelle s'est tournée peu à peu en sentiment antireligieux.

Ce sont là des causes historiques, et ce sont celles que Tocqueville considère naturellement moins que les autres. Il est beaucoup plus observateur sociologue qu'historien et envisage plutôt l'état d'un temps que la suite des temps. Pour ce qui est de la démocratie en Europe, il aurait pu, ce me semble, lui qui la confond sans cesse, non sans raison, avec la centralisation, se dire qu'elle a été produite surtout par le besoin que les peuples ont eu de se centraliser de plus en plus dans la lutte qu'ils ont eu à soutenir les uns contre les autres. L'Europe est en guerre continuelle depuis trois cents ans. Il n'est pas de peuple, en cet état de choses, qui n'ait eu besoin de la dictature, besoin par conséquent de détruire ces pouvoirs particuliers et ces libertés locales, chers à Tocqueville, qui au dedans sont des libertés, et, relativement à l'action extérieure, des faiblesses. C'est pour eux-mêmes, certes, mais c'est pour la France aussi que Richelieu, Mazarin, Louis XIV, Louis XV et Napoléon font en leurs mains la concentration des forces françaises. C'est pour la défense nationale que les petites patries se sont, à regret, con-

fondues dans les grandes agglomérations nationales; par un phénomène pareil, c'est pour la défense nationale que les libertés locales, dans chaque pays, ont abdiqué entre les mains de la patrie commune. Dans une Europe en guerre, il ne peut y avoir que des despotismes purs et simples ou des démocraties centralisées, et autoritaires, et si ceci ressemble à cela, les considérations précédentes montrent que rien n'est plus naturel. L'Europe marche vers le despotisme organisé autocratiquement ou démocratiquement; tout ce qui ressemble au fédéralisme doit attendre la paix pour essayer de se faire place. Et ne voit-on pas que la nation européenne chère à Tocqueville, restée la plus décentralisée et la plus aristocratique, et qui peut se permettre même un demi-essai, très honorable, de fédéralisme libéral, c'est la nation qui, à l'ancre au milieu des mers, a moins à craindre qu'une autre de la guerre perpétuelle qui pèse, ou en acte, ou menaçante, sur l'Europe entière? L'histoire moderne, c'est l'histoire des grandes agglomérations et des fortes concentrations pour la défense, et aussi pour la conquête, qui elle-même est une défense, puisqu'il faut être forts pour être maîtres chez soi. Dans cette évolution, la liberté a reçu de rudes atteintes et elle en recevra encore. La cause principale en est simplement qu'il y a dans certain coin du monde trop de grandes nations tassées en un petit espace. Et maintenant que l'acte, comme il arrive en toutes choses, ne soit pas toujours proportionné au besoin, et dépasse ce qui est nécessaire; que la concentration, par suite du mouvement général, atteigne des choses où il n'est pas nécessaire, pour la défense et l'intégralité du pays, qu'elle s'applique, c'est ce qui arrive, c'est ce qui s'est produit souvent en France et ailleurs, et c'est ce que nous aurons à considérer quand nous examinerons les remèdes que Tocqueville propose d'apporter au mal.

VI

Le dessein continuel de Tocqueville a été de sauver la démocratie de la centralisation. Il avait vu en Amérique la démocratie pure dans un gouvernement non centralisé. Il lui avait semblé que dans un tel état tout était sauvé, et tout concilié, la démocratie et la liberté. Il a poursuivi en Europe le but qui lui paraissait atteint en Amérique: « Tout ce que tu me dis, écrivait-il à un ami, sur la tendance centralisante, réglementaire de la démocratie européenne, me semble parfait. Mais après avoir développé tout cela très bien, tu ajoutes que nous sommes à peu près d'accord. Ce n'est pas assez dire. Les pensées que tu exprimes là sont

les plus vitales de toutes mes pensées. *Indiquer aux hommes ce qu'il faut faire pour échapper à la tyrannie et à l'abâtardissement en demeurant démocratiques*, telle est l'idée générale dans laquelle peut se résumer mon livre (*la Démocratie*) et qui apparaîtra à toutes les pages de celui que j'écris en ce moment (*l'Ancien régime*). Travailler dans ce sens, c'est à mes yeux une occupation sainte, et pour laquelle il ne faut épargner ni son argent, ni son temps, ni sa vie. » Pour décentraliser la démocratie, il a cherché plusieurs moyens de différentes sortes. Il a d'abord inventé la distinction, si souvent exposée depuis lui, de la centralisation politique et de la centralisation administrative. A l'État tout ce qui lui est nécessaire pour exister et pour se défendre; à la province, à la commune tout le reste, son administration financière, son exploitation de ses ressources, sa police, sans contrôle et sans « tutelle » de l'État. L'État légifère, arme, juge et reçoit des citoyens ce qui lui faut pour cela; la province, le canton, la commune, chacun pour lui, chacun chez lui, s'administre, s'aménage, se maintient dans l'ordre, s'instruit, se canalise, se boise et se déboise, vit d'une vie autonome et par conséquent active.

Cette distinction, très séduisante au premier regard, est à peu près illusoire. Administration et politique se touchent par tant de points et s'entrelacent par tant de liens qu'il n'est pas si facile de les séparer. Je n'insisterai pas beaucoup sur la disparité singulière qu'un pareil système établirait, rétablirait dans un pays comme la France et sur les différences d'éducations, de mœurs locales et d'esprit public qu'on trouverait, avec lui, en passant d'une province à l'autre. Après tout, cette disparité n'aurait rien de très dangereux, et pourvu que le système judiciaire fût unique et que le citoyen fût jugé partout par les mêmes lois, il n'aurait pas à se plaindre de trouver quand il voyage des états d'esprit différens. Mais la province ou le canton s'administrant eux-mêmes, c'est la province ou le canton dépensant pour lui, s'endettant pour lui sans songer aux autres, sans songer à la patrie. C'est un pays pauvre, dépensant peu, et un pays riche dépensant trop; c'est la vie nationale dispensée inégalement, — elle l'est toujours, — disons dispensée avec de trop grandes inégalités, et par conséquent souffrante et languissante en son ensemble.

Aucun péril à cela dans un pays comme l'Amérique, qui n'a pas à faire de guerre extérieure, qui n'a pas, par conséquent, *besoin d'une vie nationale intense;* immense danger dans un pays dont, quoi qu'il veuille, l'objectif perpétuel est et doit être la guerre possible; et tous les peuples d'Europe en sont là. L'argent

des communes, l'argent des provinces, c'est le trésor de guerre, qu'il ne faut pas qu'elles épuisent, ou dissipent, ou compromettent. — Mais pourquoi les supposer prodigues? — Elles ne le sont pas; elles dépensent dans la mesure de leurs ressources; mais elles ne songent et ne peuvent songer qu'à leurs ressources et à leurs besoins. L'État seul est l'État, et peut songer aux besoins généraux, aux périls futurs, aux complications internationales, et, dans cette considération, obliger les provinces à être économes, non dans la mesure de leur utilité, mais de la sienne.

C'est ainsi que l'administration la plus locale est déjà de la politique, et de la politique la plus grave, la plus mêlée à l'intérêt général, et que la distinction entre centralisation administrative et centralisation politique est vaine dans les pays européens. Tocqueville, qui connaît l'objection, ou la prévoit, ou est capable de la faire lui-même, nous répond par l'exemple du Languedoc, pays d'État, c'est-à-dire administrativement autonome sous l'ancien régime. Il dépensait beaucoup pour lui, étant très riche, et le pouvoir central, le conseil du roi, s'en effrayait, faisait des représentations. Dans ses réponses, le Languedoc prouvait que la grande majorité de ses dépenses, et les plus grosses, avaient été faites autant et plus dans un intérêt général, dans un intérêt français, que dans un intérêt languedocien. C'était vrai; mais cela prouve peu. Cela prouve pour une grande province, qui, dans ce cas, est comme une alliée intime de la France, comme une Hongrie dans un empire d'Autriche. Dans ce cas, — et encore ne faudrait-il pas s'y fier trop, — le sentiment national et le sentiment provincial peuvent s'unir. Mais la petite province, le canton, la commune, sont incapables de cette généralité et de cette compréhension dans leurs desseins. Si la Révolution, en créant les 86 départemens, a voulu rendre nécessaire la centralisation qu'elle chérissait, elle en a pris le très bon moyen. — Dira-t-on qu'alors c'est la France divisée en cinq ou six grandes provinces administrativement autonomes qu'il faut rêver, et arriver à faire? Si elle était faite ainsi, il faudrait la garder telle; mais les provinces, toutes sauf deux, ayant déjà en 1789 perdu depuis près de deux siècles ce caractère d'États administrativement autonomes, ce serait une œuvre tout à fait factice que d'essayer de le leur rendre, et pour en revenir au département, au canton, à la commune, tels qu'ils sont maintenant, ce sont des agglomérations trop petites pour qu'elles aient, dans leur *administration*, l'esprit *politique* nécessaire à la bien mener sans tutelle.

Remarquez, d'ailleurs, un fait curieux. Démocraties et centralisation sont tellement connexes que la démocratie rend néces-

saire la centralisation par cela seul qu'elle est. Une ville administrée par ses notables pourrait, à la rigueur, s'administrer non seulement sagement, mais *politiquement*, c'est-à-dire en considération des intérêts généraux de la nation; mais, comme l'a très bien reconnu Tocqueville, la démocratie n'a aucun goût pour les notabilités, et dans la ville que je suppose ce ne sont pas les notables que le suffrage universel chargera d'administrer. Force est donc bien que cette ville soit pourvue du droit d'initiative et de première délibération, mais que ses résolutions soient soumises au pouvoir central, et que la décision et le dernier mot appartiennent à celui-ci. La démocratie, en général, aime l'état autoritaire; mais elle va plus loin qu'à l'aimer : elle le nécessite.

Il faut donc tenir pour plus ingénieuse que solide cette distinction entre la centralisation politique et la centralisation administrative dont on a fait beaucoup d'état. Quoi qu'on fasse, et plus on étudie cette question plus on s'en persuade, une décentralisation, quelle qu'elle soit, est toujours un fédéralisme et à elle s'appliquent comme à lui ces paroles si justes de Tocqueville : « Le peuple qui, en présence des grandes monarchies militaires de l'Europe, viendrait à fractionner sa souveraineté me semblerait abdiquer par ce seul fait son pouvoir, et peut-être son existence et son nom. »

Y a-t-il d'autres moyens d'obvier aux défauts de la démocratie? A la vérité il n'y en a pas d'autres que ceux qui consistent à conserver dans la démocratie les élémens aristocratiques à peu près conciliables avec elle, et dès que Tocqueville cesse d'être décentralisateur, il devient plus ou moins aristocrate. D'abord il est parlementaire, ce qui est commun à tous les libéraux, mais ce qui est, sans qu'ils s'en doutent toujours, tandis que la démocratie ne s'y trompe pas, une dernière forme d'aristocratisme. La vraie démocratie c'est le gouvernement direct. L'élection et la représentation drainent, — car il serait impertinent de dire : épurent, — la pensée, le sentiment ou le vœu populaire avant de les convertir en lois. La représentation nationale est une aristocratie, non seulement ouverte, mais mobile, mais c'est une aristocratie encore. Une fois constituée, elle seule délibère régulièrement dans le pays, et elle seule gouverne. Elle est un pays légal établi pour quatre ou cinq ans au centre du pays. Aussi, quoiqu'elle n'ait aucun des caractères ordinaires des aristocraties, hérédité, traditions, perpétuité, reste-t-elle encore comme entachée de la note aristocratique aux yeux de la foule. Celle-ci cherche, par différens moyens, mandat impératif, comptes à rendre périodiquement, *referendum*, à diminuer son autorité, et la lutte du plé-

béianisme contre l'aristocratie va se continuer désormais entre la démocratie et le parlementarisme.

Tout naturellement Tocqueville est donc parlementaire. Il l'est avec cette aggravation, si l'on veut, qu'il souhaite le suffrage universel à deux degrés. Très opposé au suffrage restreint qui crée « une petite oligarchie bourgeoise préoccupée de ses seuls intérêts et totalement séparée du peuple », il ne craint pas de faire passer la volonté populaire à travers une première sélection, avant qu'elle arrive à se personnifier dans l'Assemblée nationale. Il ne s'est pas expliqué, ce me semble, sur ses raisons. Il est probable que, s'il opine ainsi, c'est qu'il a prévu ce que l'on tient d'expérience aujourd'hui, à savoir que toute élection est une élection à deux degrés. L'élection directe est à deux degrés. Les électeurs sont trop nombreux pour s'entendre entre eux tous sur les choix à faire. En conséquence, de deux choses l'une, et l'une se pratique à côté de l'autre dans les mêmes départemens, d'arrondissement à arrondissement, sur toute la surface du territoire : ou, sur un appel central, des délégués sont nommés qui choisissent un candidat du parti, et l'imposent, à peu près, à leurs coreligionnaires politiques; ou des comités à peu près permanens, là où le parti est fortement organisé, sans se préoccuper de convoquer des délégués, choisissent un candidat, le consacrent et l'imposent comme ferait une délégation. Dans les deux cas, délégation ou comité est le véritable électeur ; l'élection est à deux degrés. Ne vaudrait-il pas mieux régulariser l'institution des délégués, supprimer l'institution des comités, lesquels, n'étant pas même désignés par les électeurs, sont de purs usurpateurs, et faire nommer par tout le monde des gens chargés de s'entendre sur le choix à faire? L'élection à deux degrés n'est que *ce qui se passe*, se passant plus régulièrement, et par conséquent donnant des résultats meilleurs, supprimant les surprises, écartant les cartes forcées et évitant les escamotages. Dans un pays où il y aurait une Chambre nommée par le suffrage direct et une autre par le suffrage à deux degrés, on pourrait affirmer à coup sûr que c'est la Chambre issue du suffrage à deux degrés régulièrement organisé qui représenterait le plus précisément le pays.

Tocqueville voudrait également sauver de l'omnipotence démocratique l'indépendance du pouvoir judiciaire. Il n'a pas eu de peine à s'apercevoir que l'indépendance du juge est la clef de voûte d'un système libéral, plus que le parlement lui-même, et que peu s'en faut qu'il ne soit la liberté elle-même.

La démocratie étant l'État-roi, comment l'individu pourra-t-il se défendre contre un empiétement injuste de l'État et soutenir contre lui un de ses droits lésé par lui? Uniquement par une jus-

tice absolument indépendante de l'État, absolument décidée à lui donner tort, s'il a tort, et assez forte pour lui donner tort en effet. — C'est assez dire que le problème est insoluble. Il avait été résolu sous l'ancienne monarchie d'une façon accidentelle et par un accident honteux, qui, comme il arrive en notre pauvre monde, avait eu d'excellens résultats. En un temps où la propriété était chose très respectée, la magistrature était devenue une propriété. L'État, par besoin d'argent, avait vendu le droit de juger. Les acquéreurs de ce droit étaient devenus une classe, à peu près héréditaire, très indépendante par sa fortune, possédant hérédité, traditions, perpétuité, esprit de corps : bref, une aristocratie. Elle formait, entre l'État et l'individu, un pouvoir intermédiaire, qui était une garantie, insuffisante, bien entendu, mais très réelle, de liberté. Rien ne prouve mieux que la liberté n'est garantie que par des pouvoirs intermédiaires, c'est-à-dire par des aristocraties. Dans l'état démocratique pur, le problème se présente sans solution. Si la magistrature est nommée par l'État, elle lui appartient; si elle est élective, elle appartient aux électeurs, c'est-à-dire à un parti. Dans les deux cas, elle est incapable de protéger les minorités ou les individualités; elle a le caractère ou d'un tribunal administratif ou d'un comité politique; ni tribunal administratif, ni comité politique ne peuvent passer pour des sanctuaires d'impartialité. Ce n'en est pas fait de la magistrature éclairée, prudente, respectueuse de soi-même et de la loi, bien intentionnée; mais c'en est fait de la magistrature absolument indépendante. Une magistrature n'est indépendante que dans deux cas : si elle a un caractère sacré dans un pays très religieux, si elle est assez forte par sa richesse pour n'avoir rien ni à espérer ni à craindre de personne ; dans les deux cas, si elle est indépendante, c'est qu'elle est ou une caste ou une classe, c'est-à-dire un pouvoir, dans le sens précis du mot, une force autonome. — Une démocratie soucieuse de ses intérêts plus que de ses passions pourrait peut-être faire dans son propre sein de la magistrature une sorte de classe factice. Il suffirait que la magistrature ne fût nommée ni par le pouvoir ni par les électeurs, mais par elle-même, tous les magistrats, par exemple, nommant la Cour de cassation, et la Cour de cassation tous les magistrats, et les choses continuant ainsi indéfiniment. Voilà une classe constituée. Elle ne demande rien ni au pouvoir central ni au suffrage universel ; elle vit par elle-même, elle est assez nombreuse pour n'être pas une coterie; elle a ses traditions et sa perpétuité, elle doit être indépendante, impartiale et ferme. Je n'ai pas besoin de dire que cette organisation n'a aucune chance d'être essayée chez un peuple qui trouve corps trop aristocratiques et détonnant dans l'ensemble des institu-

tions démocratiques l'Institut et l'Ordre des avocats. Le mieux que l'on puisse espérer, c'est que la magistrature continue à être nommée par le pouvoir central. Le pouvoir central est un parti, mais c'est un parti un peu moins animé qu'un autre; cela suffit pour que la magistrature soit un peu moins dépendante nommée par le pouvoir que nommée par les électeurs. A vrai dire, il n'y a de remèdes aux dangers de la démocratie que la démocratie se modérant elle-même, s'imposant des freins, et ces freins ne peuvent être que des corps ayant plus ou moins un caractère aristocratique, et ce sont ceux-là qu'elle ne s'imposera point, et nous voilà au rouet, comme dit Montaigne. — Cependant, de l'état démocratique lui-même ne peut-il point sortir des organismes aristocratiques qui seront les classes et les castes de l'avenir? Assurément, et il ne peut même pas en être autrement. Les anciennes classes, les anciens corps aristocratiques, ne sont pas sortis des mains de Dieu et n'ont pas figuré dans la création. Ils se sont faits eux-mêmes, ils se sont dégagés de la multitude et peu à peu organisés et constitués. Est corps aristocratique dans la nation, tout ce qui de force diffuse est devenu force concentrée, unie et articulée; en un mot, est corps aristocratique dans la nation tout ce qui y fait corps. Des agrégations de ce genre sont-elles en voie de formation, des corps aristocratiques ou destinés à le devenir sont-ils en train de s'organiser au sein de l'État démocratique? Tocqueville en a vu deux, et les a indiqués. Il est regrettable qu'il n'ait fait presque que les mentionner, et n'ait pas poussé loin son étude sur ces points. C'eût été la partie la plus intéressante de son ouvrage.

La première de ces aristocraties nouvelles, c'est, tout le monde y a songé, la ploutocratie. La seule manière que les hommes aient de se distinguer les uns des autres dans les sociétés modernes, c'est la fortune. Déjà, au commencement du XVIIIe siècle, Voltaire disait qu'il y a une telle différence entre l'homme qui peut vivre de ses rentes et celui qui ne le peut pas, qu'ils semblent n'être pas de la même nature. La haine sourde ou déclarée de la démocratie contre tous ceux qui possèdent est une forme encore de la lutte du plébéianisme contre l'aristocratie, et celle, probablement, qui sera la plus obstinée et la plus violente. Il faut pourtant remarquer, — et Tocqueville l'a fait, quoique trop sommairement, — que la ploutocratie n'a de l'aristocratie que quelques caractères superficiels, et presque que l'apparence. — Elle est très peu héréditaire, les fortunes ne s'augmentant, et même ne se conservant, que par le travail, et toutes choses, bravoure militaire, mœurs traditionnelles, dignité et austérité magistrales, étant plus facilement héréditaires que le travail continu; les for-

tunes, par conséquent, se faisant et se défaisant avec une extrême facilité d'une génération à l'autre. — Elle n'a pas, non plus, une grande prise sur le peuple, parce qu'elle n'est pas ou n'est que très peu territoriale. Les grandes fortunes modernes sont surtout immobilières : à ce titre elles sont personnelles; elles assurent à ceux qui les possèdent certaines jouissances et une certaine indépendance; de puissance, non pas. Le riche n'est pas le noble. Il a des domestiques, des protégés, des solliciteurs, non point des vassaux ni même des cliens. Il ne tient pas le pauvre par le fait de l'avoir chez lui, sur sa terre, de père en fils. Il n'a avec lui que des rapports d'acheteur à vendeur, et d'employeur à employé, rapports intermittens, changeans et rapides. Les sociétés modernes n'ont pas supprimé l'aristocratie, que rien ne supprime, elles l'ont mobilisée, et par suite désarmée, à très peu près. — Enfin l'aristocratie de l'argent n'a aucune raison de s'entendre, de se concentrer, de s'organiser, et de devenir ainsi une véritable classe. Elle n'a ni sentimens communs, ni but commun, et à peine des manières communes. Le riche, tantôt riche d'hier, tantôt riche héréditaire, tantôt bien élevé, tantôt moins bien, tantôt terrien, tantôt urbain, n'est d'intelligence avec le riche que pour prendre les mêmes places au théâtre, et il n'est de la même classe qu'en chemin de fer. Cela ne constitue pas une caste, ni même ne la prépare. La richesse n'est pas une classe, ce n'est qu'une catégorie sociale. En cela elle est démocratique elle-même, étant individuelle et individualiste. Il y a des riches, comme il y avait des nobles; mais il y avait des nobles et une noblesse; il y a des riches, et il n'y a pas une... le mot manque; rien ne prouve mieux que les riches ne forment pas une collectivité. — C'est peut-être même ce qui les sauvera. La richesse est de toutes les aristocraties la plus ouverte, la plus mobile et aussi la moins liée; pour ces raisons, quoique peu aimée, elle est la moins lourde; le peuple espère y entrer, la voit rentrer dans son sein; distingue malaisément ses limites, qui, de fait, n'existent pas, ne saura jamais très exactement, quand il voudra la détruire, où frapper. En tout cas, qu'elle survive ou qu'elle périsse, elle n'aura jamais ni les vrais caractères, ni la puissance, ni la suite, ni les effets ordinaires, bons ou mauvais, d'une aristocratie véritable.

Il en est une autre, qui se forme, qui croît, qui s'augmente en nombre et en puissance tous les jours, à laquelle on ne pense pas très souvent, et que Tocqueville a signalée en passant, c'est l'administration. « En France, dit-il, l'administration forme dans l'État et en quelque sorte en dehors du souverain un corps particulier qui a ses habitudes spéciales, ses règles propres,

ses agens qui n'appartiennent qu'à elle, de telle façon qu'elle peut pendant un certain temps présenter le phénomène d'un corps qui marche après que la tête s'en est séparée. » Rien de plus vrai et rien de plus considérable comme conséquences. L'administration, en effet, en France et dans la plupart des pays européens, est un corps à peu près autonome et que les habitudes démocratiques rendront autonome de plus en plus. Il n'est pas électif, il se recrute lui-même, il ne laisse pas d'être un peu héréditaire, du moins il se tire toujours de la même classe sociale, qui est la bourgeoisie moyenne; il a des traditions, des habitudes, des mœurs spéciales, un esprit de corps, un certain esprit général qui ne change jamais; des vertus professionnelles assez fortes, une grande estime de soi, de la tenue, de la dignité; il tient le secret du maniement des affaires, et l'on ne peut pas se passer de lui : il a de grandes analogies avec l'ancienne magistrature. Il augmente sans cesse en nombre et en importance, parce que, dans les sociétés centralisées, tout devient gouvernemental, et tout ce qui devient gouvernemental tombe dans le domaine de l'administration. C'est l'aristocratie moderne. A la vérité son autonomie n'est nullement constitutionnelle et légale. Elle n'est qu'une collection d'agens entre les mains du pouvoir central. Mais la démocratie, en renforçant le pouvoir central, et en le rendant très mobile, ne fait que renforcer l'administration qu'elle ne nomme pas. La démocratie ne veut pas de roi, c'est-à-dire de chef éternel des fonctionnaires; d'autre part, par l'intermédiaire de son parlement, elle nomme des ministres qui ne font que passer aux affaires, c'est-à-dire qui ont le temps de prendre en main l'administration, mais n'ont pas celui d'agir sur elle, de la faire agir ou de la modifier. Il s'ensuit qu'elle reste seule stable, seule traditionnelle, en vérité seule constituée, et seule indépendante et seule forte. La démocratie, sans le vouloir, par le jeu seul de son mécanisme, crée ici une aristocratie et la conserve.

Comme toute aristocratie, l'administration est conservatrice, et maintient l'ordre de choses existant à travers les variations de la politique. Comme Tocqueville le dit très bien, « elle rend les révolutions tout à la fois plus faciles à faire et moins destructives ». En France, par exemple, il est assez facile de s'emparer du pouvoir central, mais comme il est plus difficile de créer de pied en cap une administration nouvelle, on garde à peu près l'ancienne, et l'on s'aperçoit que ce qu'on a pris, en s'emparant du pouvoir central, n'est presque rien. C'est bien là le caractère même et le rôle d'une aristocratie, pouvoir intermédiaire, et au fond pouvoir réel, qui permet que le général change sans que les cadres de l'armée soient ébranlés et sans que l'armée, par conséquent, se

désagrège. Cette aristocratie se maintiendra sans doute très longtemps, et, comme les parlemens d'autrefois, sera forte sous les gouvernemens faibles, réservée et timide sous les gouvernemens accidentellement forts, toujours prépondérante dans la nation, jusqu'au jour où la démocratie, sentant que c'est là encore une aristocratie, c'est-à-dire un pouvoir qui ne dépend de rien, exigera le fonctionnaire électif. Que ce temps soit proche ou lointain, d'ici à lui, les seules aristocraties qu'on voie se former et vivre sont la richesse et l'administration, l'une d'action assez faible, l'autre d'influence et de prise assez puissantes. Elles fourniront l'évolution que toutes les aristocraties fournissent, sans qu'on puisse savoir ni combien de temps elles dureront, ni encore moins quel est l'état social qui succédera à leur disparition.

VII

Telles sont les idées que Tocqueville a répandues dans le public avec une grande lucidité, beaucoup de bonne grâce d'exposition, une probité intellectuelle absolue, un peu de longueurs et de digressions. Ce fut un bon observateur; ce fut surtout un *analyste* très pénétrant et très délié. Quoique très bon logicien, ce n'est pas au point de vue dialectique qu'il se place et de l'instrument logique qu'il aime à user. Une institution pour lui est un être vivant, qu'il observe dans ses allures, dans ses démarches, pour ainsi dire dans sa physionomie, et dont il découvre ainsi l'esprit et l'humeur. Il a raison; car les institutions ne sont que des hommes qui se sont disposés dans tel ou tel état pour s'être rencontrés dans tels sentimens qui étaient communs au plus grand nombre d'entre eux. Tocqueville s'est rendu par une application très énergique assez familier à ces êtres collectifs qu'on appelle les nations, et assez habile à démêler les sentimens principaux qui les mènent. Il a eu, plus que personne, l'intuition du monde moderne, de ce qu'il était et de ce qu'il allait devenir, et il est un des hommes dont les prévisions ont été le moins démenties par les faits. C'était une très belle intelligence, non pas très vaste, mais très vive et qui portait loin dans le sens où elle s'était une fois pour toutes dirigée, surtout aussi à l'abri que possible d'être obscurcie ou détournée par les passions. Il a donné quelques leçons excellentes sur l'avènement de la démocratie dans les temps modernes, et quelques bons conseils sur les précautions à prendre au cours de ce grand changement. C'est un professeur de politique très exact, très lumineux, très bien renseigné et de grande allure.

ÉMILE FAGUET.

PROFANATION

— Le fossoyeur est là dans le jardin, qui vient avertir le commandant que les trous sont faits!

Avec l'alerte accent gascon, cette sinistre phrase m'est dite, un matin de printemps, par un marin tout jeune, à la voix fraîche et gaie.

Un matin de printemps, un beau matin de mai rayonne sur le pays basque. Et il y a tant de vie neuve épandue partout, tant de joie dans l'air, tant de sève montante dans les plantes vertes, que la mort semble un noir rêve improbable... Cependant, à la porte de mon jardin plein de roses, se tient le vieux homme annoncé, le fossoyeur aux mains souillées de terre...

Il s'agit de pauvres petits matelots bretons, enfans d'une vingtaine d'années, noyés il y a quatre ans dans les brisans de la Bidassoa, et que l'on exhume aujourd'hui. Le cimetière où ils dormaient est devenu trop étroit, trop plein de morts; il faut les réveiller et les déplacer. L'équipage de leur navire, que je commande en ce moment, vient d'acheter pour eux, à perpétuité, un terrain où pieusement on va les coucher tous ensemble. Et, comme leur famille est loin, c'est à moi que revient le soin de surveiller ce changement de demeure.

Les trous sont faits. Donc, il est temps que je me rende. Et je prends, à la suite du vieux déménageur de morts, le sentier bordé de marguerites, de véroniques, de germandrées, de graminées folles, qui mène à l'enclos des suprêmes paix.

Du haut d'une colline, au bord de la Bidassoa, le cimetière regarde de grandes profondeurs lumineuses, de grands déploiemens de mer et de montagnes qui sont, à cette heure, de tous les bleus connus, depuis les plus pâles et les plus diaphanes jusqu'aux indigos les plus intenses. L'air, étonnamment suave à respirer, est plein de senteurs d'aubépine, de senteurs de lis. Et le

cimetière est tout en fleurs; on dirait d'un jardin privilégié où les choses pousseraient à profusion; des lis blancs, fleurs d'autrefois, déjà un peu archaïques, montent çà et là leurs longues tiges au-dessus des tombes; des œillets s'étendent en bordures et en tapis; des pâquerettes de pleine terre forment de grands bouquets réguliers; il y a surtout des rosiers du Bengale fleuris avec une surprenante abondance : ils sont des gerbes roses, des masses roses qui se détachent délicieusement sur le bleu des lointains. Le mois de mai méridional a jeté sur ce lieu une exquise parure éphémère, et il fait aujourd'hui un temps rare, même dans le Midi; un temps limpide parmi les plus limpides, et calme, tiède sans accablement, presque immobile avec de légers souffles tout imprégnés de vie, qui passent... Et on a beau avoir éprouvé tant de fois combien sont trompeurs ces mirages des printemps, on s'y laisse prendre encore, comme on s'y laissera prendre toujours, jusqu'à l'heure de la vieillesse sombre. On s'abandonne à une sorte de bien-être, d'intime ivresse de vivre, qui semble ne jamais devoir finir, pas plus que cette fête de lumière et de jeunesse qui est ce matin partout, immense, rayonnante et douce...

Les trous sont creusés jusqu'à découvrir les planches pourries des cercueils; mais on s'est arrêté là, suivant l'ordre que j'avais donné; on m'attend pour soulever ces couvercles d'épouvantes.

Allons, commençons par *Yvon Gaëlo, 22 ans, gabier*, dont le nom se lit en lettres blanches sur une pauvre petite croix de bois noir renversée parmi des œillets et des marguerites.

Le vieux fossoyeur descend, s'enfonce jusqu'à disparaître entre les parois de la fosse fraîchement ouverte; un autre homme, son aide, reste en haut, près du bord, attentif à ce qui va se passer...

Un premier coup de pioche, du côté des pieds, dans les planches qui cèdent et s'émiettent; alors, au milieu d'une terre grasse, plus noire que celle d'ailleurs, des débris informes apparaissent. Le fossoyeur tire sur quelque chose de long et de noirâtre : une jambe, qui se casse au genou et lui reste dans la main : « Allons, dit-il à l'homme d'en haut, ils sont trop avancés, il faudra les avoir par morceaux; va-t'en vite chez nous chercher *la corbeille!* » Et tout courbé sur sa besogne, il gratte là dedans avec ses ongles, ramassant un à un des doigts de pied qu'il range en petit tas, comme un jeu d'osselets. « Je ne les croyais pas si avancés que ça, continue-t-il; c'est vrai que, de ce côté du cimetière, ils finissent toujours plus vite... »

En effet, il n'y a plus guère que des ossemens, qui se tiennent à peine entre eux.

Le soleil de mai plonge au fond de cette fosse; aussi gaiement

que sur les fleurs voisines, il descend sur ces choses longtemps enfouies, qu'on s'imaginerait faites pour s'agiter dans les ténèbres, dans les confuses pénombres des nuits, et qu'on est presque surpris de voir si nettement éclairées et si définitivement inertes. L'horreur qu'on attendait en est déjà moindre : elles diffèrent si peu, ces pauvres choses, de la terre d'à côté où les roses puisent la vie.

Voici la corbeille d'osier arrivée, et les débris s'y entassent. Le déterreur procède par méthode, en remontant peu à peu vers la tête du mort ; les jambes, retrouvées ; tous les doigts des pieds, comptés avec soin, il découvre à présent les os plus larges du bassin, que de vivaces racines traversent, enlacent d'une infinité de filamens blancs...

En remontant toujours, voici le plus horrible, la poitrine : entre les cercles encore rougeâtres qui sont les côtes, apparaissent des tas de pourriture noire, des amas de vers. Alors, malgré le souriant soleil, malgré toutes les fleurs trompeuses, un frisson de révolte et d'effroi passe en nous, et le vieil homme lui-même se redresse hésitant.

Il prend son parti toutefois, réunit ses deux mains, les doigts joints, et puise dans ce thorax comme avec une cuillère... Il a raison, en somme ; tout cela n'est que de la matière inoffensive, fécondante pour les racines profondes, déjà presque de l'humus, qui passera dans les branches des rosiers à la pousse prochaine.

Et, de nouveau, mais définitivement cette fois, l'horreur s'en va ; la révolte, le dégoût, font place à je ne sais quelle résignation grave, et il me semble que, moi-même, s'il le fallait pour quelque pieux devoir ou pour quelque agreste besogne de culture, j'oserais toucher à de tels débris. C'est presque une impression apaisante que de surprendre ainsi, à la lueur du grand soleil, le mystère des transformations souterraines ; de voir que *ce n'est que cela*, un cadavre, qu'au bout de trois ou quatre années c'est déjà si peu humain, si proche du terreau et des pierres. Et on comprend mieux les dernières volontés de certains penseurs, d'Alphonse Karr entre autres : être enfoui entre des planches très minces, à peine solides, pour pouvoir retourner plus vite à la terre...

La corbeille s'emplit toujours ; on y a jeté aussi des fragmens encore reconnaissables de la chemise du matelot et sa cravate presque intacte.

Voici que l'homme y jette même un morceau du cercueil ; alors je lui demande : « Pourquoi, ce bout de bois ? » — « Oh ! répond-il, c'est pour *ce qui tient après ;* tenez, voyez, ça vient de lui, *c'est de ses vers,* » et il retourne la planche pour me montrer, en dessous, un amas de larves qui s'y tient collé.

Le soleil monte, monte radieux dans le ciel tout bleu. L'heure de midi s'avance avec une tranquille splendeur. Du sol, s'exhale une odeur de menthes, d'herbes surchauffées, qui va, jusqu'à l'heure plus fraîche du soir, dominer le parfum de toutes les fleurs d'ici, roses, œillets, giroflées ou chèvrefeuilles. Il y a comme une joie infinie dans l'air; la vie épand ses mille puissances, le renouveau sourit délicieusement partout. Là-bas, très loin, les nappes étincelantes de la mer viennent de se couvrir d'innombrables petites voiles blanches; toute la flottille des pêcheurs de Fontarabie qui prend gaiement le large, emportée par la brise légère. Sur le mur de l'enclos, des enfans frais et rieurs se sont perchés, pour voir ce que nous faisons, et, près de moi, deux belles filles, coiffées du foulard basque, regardent tranquillement la corbeille si remplie.

Le vieux fossoyeur continue de fouiller avec ses doigts : « Oh! s'écrie-t-il, voyez si on a raison de dire qu'ils tombent tous du même côté, la tête sur la gauche! La voilà, la tête, et regardez un peu de quel bord elle est tournée!... Oh! ces dents, c'est-il blanc! c'est comme du lait! » Il prend la tête dans sa main, l'élève hors du trou, toute suintante et rougeâtre, au plein soleil : « Mais, regardez-moi ces dents! c'est-il joli!... Dame, aussi, des tout jeunes, des enfans comme ça, et des si beaux enfans qu'ils étaient! » Puis, s'adressant aux deux belles filles qui sont là, curieuses et nullement recueillies : « Le jour de leur mort, j'en connais plus d'une au pays qui a pleuré, allez!... A leur enterrement, tenez, je m'en souviens comme si c'était d'hier, je parie qu'il y avait plus de trois cents personnes!... Ah! les cheveux à présent; tenez, voilà les cheveux! » Et il met, sur le tas des débris, des choses légères qui ressemblent à de l'étoupe blonde...

Cependant, elle est trop pleine, la corbeille, posée tout au bord de la fosse ; il s'en détache un amas de pourriture noire qui retombe sur le vieux déterreur, sur son cou, dans sa chemise ouverte... « Oh! » fait-il, un peu décontenancé tout de même, et il se secoue : « Je l'aurais préféré de son vivant pour me tomber dessus, bien sûr!... Enfin, ça ne me tuera pas, je pense bien! »

La besogne pénible s'avance.

Les trois premiers sont déjà partis par morceaux. Nous en sommes au quatrième, Jean Kergos, timonier. Près de sa jambe, à la hauteur où la poche de son pantalon pouvait être, le fossoyeur trouve une petite chose noire, qu'il dépose à mes pieds : une bourse de cuir, avec un fermoir en métal... Ah! c'est que celui-ci, rapporté à la plage par une lame au bout de huit jours seulement, n'avait sans doute pas été déshabillé avant sa mise au cercueil.

Je fais ouvrir cette bourse. Elle contient des pièces d'argent, des sous espagnols, puis des boutons de marine, avec des aiguilles pour les recoudre. Pauvre garçon, il était un soigneux probablement, un qui aimait avoir sa tenue de matelot bien en ordre... Allons, qu'on lui rende sa bourse et ses bibelots de couture; dans le panier tout cela, avec ses os et les débris de sa chair. Gardons seulement ses pièces d'argent : il a peut-être, qui sait, quelque vieille mère indigente, à qui ce legs suprême fournira du pain.

Quand la corbeille a été remplie une dernière fois, je quitte ces fosses vides pour la suivre, tandis qu'on l'emporte, par les petites allées paisibles si envahies de graminées folles, si fleuries de roses. L'air très suave est à la fois chaud et léger. Des oiseaux chantent et des abeilles bourdonnent. Vraiment je n'ai jamais vu journée plus charmante, temps plus enchanteur, ciel de renouveau plus rempli de mensongères promesses douces. Et les apaisemens inattendus continuent de se faire en moi-même, apaisement de l'effroi physique d'après la mort, apaisement de l'horreur des cimetières, résignation aux pourritures promptes, dans cette terre où descendent les racines amies, transformeuses de tout...

Voici le trou préparé pour les réunir. Au fond, dans une grande caisse en bois blanc, où sont déjà les débris mêlés des autres, on jette le contenu de cette quatrième corbeille. Alors tout mon calme d'esprit s'en va, à contempler cet amas d'os rouges, de lambeaux de drap de marine, de pourriture noire et de vers, qui a été quatre jeunes hommes, quatre beaux matelots... Des boules rougeâtres, — les crânes, — se détachent sur ce fouillis sans nom, la tête de l'un entre les tibias de l'autre, dans une promiscuité atroce, dans un désordre ridicule et pitoyable...

Anxieusement je me demande si nous ne venons pas de commettre, dans un dessein pieux, la plus odieuse des profanations... Oh! laisser les corps en paix, là où ils sont couchés, ne pas rouvrir les tombes, ne pas porter la main sur les ossemens!...

Les Orientaux encombrent leurs villes de cimetières, plutôt que de violer une sépulture; ils détournent un chemin plutôt que de déranger le plus humble des morts... Mais, comme nous sommes loin, nous, de leurs respects exquis!...

P. Loti.

LA CRISE HAVAÏENNE

En faisant ici, il y a près d'un an (1), le récit du coup d'État qui, renversant la monarchie havaïenne, lui substituait un gouvernement provisoire chargé de négocier l'annexion de l'archipel aux États-Unis, — demande favorablement accueillie par le président Harrison — nous exprimions l'espoir que, mieux inspiré que son prédécesseur, M. Cleveland, récemment élu, refuserait de s'engager dans la voie que M. Harrison lui traçait. Nos prévisions n'ont pas été déçues.

Certes, à première vue, les embarras que créait l'incident havaïen, même aggravé par l'initiative imprudente et impatiente de M. Harrison, semblaient peu de chose comparés aux questions dont la solution s'imposait au nouveau président. Les agissemens, dans un petit royaume polynésien, de quelques milliers d'Américains enrichis et désireux de s'enrichir encore davantage, préoccupaient moins l'opinion publique que les gigantesques fraudes du Bureau des pensions, que les onéreuses obligations de la loi Sherman, et que le malaise général causé par le bill Mac Kinley et le régime protectionniste. A tout prendre, de quoi s'agissait-il? D'une reine kanaque détrônée, d'un archipel florissant sur lequel des colons américains avaient fait main basse et qu'ils venaient offrir à la grande république, lui apportant du même coup les clefs de l'océan Pacifique du Nord, l'unique escale entre l'Amérique et l'Asie, et cela, sans bourse délier. L'offre était séduisante; on s'expliquait le désir de M. Harrison d'attacher son nom et celui de son parti à une pareille extension territoriale et d'apposer à un traité aussi avantageux sa dernière signature présidentielle. Tout l'y incitait : les encouragemens de ses conseillers, les sollicitations du parti républicain, l'opinion publique dévoyée, et aussi, peut-être, la tentation de faire pièce à son successeur en le mettant dans

(1) Voyez la *Revue* du 1er mars 1893.

l'alternative de marcher à sa remorque ou de débuter par un acte de désintéressement que l'on se réservait de représenter comme un acte de pusillanimité, comme une concession à l'Europe, comme une occasion perdue et qui ne reviendrait pas.

Il fallait en effet plus de courage moral à M. Cleveland pour répudier la prise de possession du royaume havaïen par ses compatriotes que pour réformer les abus de l'administration précédente et pour inaugurer un nouveau système économique et financier. En repoussant l'annexion des îles Havaï, il risquait de froisser l'orgueil national; il semblait, tout en obéissant à un sentiment d'équité, céder aux injonctions de l'Angleterre; il donnait à ses adversaires des armes contre lui. En inaugurant l'ère des réformes, il marchait d'accord avec son parti, il s'acquittait des engagemens pris au cours de sa campagne présidentielle. A les tenir, il ne faisait pas seulement preuve de loyauté, mais aussi d'abnégation. Qu'était-ce en effet que ce Bureau des pensions, qui en arrivait à absorber par année 800 millions des deniers publics et à rémunérer 676 000 soi-disant victimes de la guerre de Sécession vingt-cinq ans après que la guerre avait pris fin? La plus colossale machine électorale qu'eût encore inventée le génie des politiciens, un bureau d'achat de votes, un nid de sinécures grassement payées, un foyer de corruption, de concussions et de fraudes cyniquement étalées. Mais aussi quelle arme redoutable entre les mains de qui la savait manier! Et, parmi les démocrates victorieux, bon nombre estimaient qu'il y avait avantage à maintenir l'institution et à s'en servir, à l'épurer en apparence, à en chasser les républicains vaincus, à s'y installer pour en user comme leurs adversaires l'avaient fait contre eux. Il est tant de façons diverses pour un parti politique arrivé au pouvoir d'esquiver les engagemens pris dans l'opposition, surtout lorsqu'il s'agit de mesures d'une réalisation difficile, telle que cette réforme du Bureau des pensions, et aussi que le rappel de la loi Sherman, que le parti démocrate avait inscrit dans son programme. On le vit bien, pour ce dernier surtout, lors de l'homérique bataille dont le Sénat fut le théâtre et dont l'issue eût été tout autre sans l'énergie de Cleveland. Ni les démocrates découragés par la résistance de leurs adversaires, ni l'Europe attentive à un conflit où ses propres intérêts étaient en cause, ne croyaient au succès. Les plus convaincus de la nécessité du rappel de la loi, des dangers de ces achats mensuels d'un métal déprécié qui s'entassait inutilement dans les caves de la Trésorerie, inclinaient à une transaction que l'obstruction des *silveristes* et la crainte d'aliéner au parti démocrate le vote des États miniers semblaient rendre inévitable. Seul, le Président ne céda

pas, et sa persévérance eut raison des manœuvres parlementaires et des coalitions d'intérêts. C'est avec la même résolution qu'il aborda la redoutable question du protectionnisme; ce fut avec la même droiture qu'il aborda celle de l'annexion des îles Havaï.

Rappelons succinctement les faits. Enrichis par la culture de la canne à sucre, les planteurs américains constituaient dans l'archipel Havaïen un groupe compact d'environ 2 000 colons que la communauté d'origine et d'intérêts, de capitaux accumulés et de possession territoriale, reliait fortement les uns aux autres. Ils formaient une aristocratie locale; ils personnifiaient la richesse, l'intelligence, le travail, le progrès. Le pays leur était redevable de sa prospérité : ils l'avaient fait ce qu'il était. Bon nombre de ces colons, fils et petit-fils des missionnaires protestans des États de l'Est qui, les premiers, avaient évangélisé ces îles, portaient des noms connus, respectés. Nés dans le pays, ils s'y étaient fixés; naturalisés Havaïens, ils joignaient au prestige de la fortune le souvenir des services rendus par leurs ancêtres. Leur industrie enrichissait l'archipel; ils employaient de nombreux *coolies* importés du Japon et de la Chine, les Kanaques étant trop indépendans et trop fiers pour le travail servile des plantations, mais ne jalousant pas ces nouveaux venus, consommateurs des produits de leurs rizières et de leurs champs. Autour des planteurs se groupaient les « petits blancs, » artisans spéciaux, menuisiers et forgerons, surveillans, mécaniciens, maçons, bien rétribués, Américains eux aussi, puis des Portugais, cultivateurs, fermiers, éleveurs de bétail. Autour d'eux, enfin, gravitaient les maisons de banque et de commerce, les importateurs et les détaillans, puis le trafic maritime et local avec tous les intérêts qui s'y rattachent et en dépendent.

A ces titres divers, ils exerçaient une influence politique considérable. C'était parmi eux que le souverain recrutait d'ordinaire ses conseillers et ses ministres, que le suffrage universel choisissait ses représentans. S'ils n'étaient pas le nombre, ils étaient l'élite; et la confiance du roi, des chefs et des indigènes leur remettait en mains la gestion des affaires. Ils eussent été plus et mieux que des hommes s'ils n'en avaient usé en vue de leurs intérêts, qui, à leurs yeux, faisaient corps avec ceux du pays.

Mais tout Havaïens qu'ils fussent, ils étaient surtout et avant tout Américains, imbus des idées et des traditions américaines constamment avivées par le voisinage. Le temps n'était plus où il fallait de vingt à trente jours de navigation pour gagner San Francisco, autant, si ce n'était plus, pour se rendre de là à New-York. Huit jours de mer et sept en chemin de fer séparaient Honolulu de la métropole de l'Est. Par la force des choses, les États-Unis

étaient devenus le débouché naturel des produits havaïens, et San Francisco leur marché principal, pour ne pas dire unique. Les lois économiques attiraient de ce côté le mouvement maritime et le trafic commercial; un traité de réciprocité avait consacré cet état de choses et fait virtuellement de l'archipel une dépendance de la grande république. Il y avait là un danger : ce traité enrichissait les planteurs, mais sa dénonciation pouvait les ruiner, et une annexion qui eût converti les îles en un État de l'Union américaine apparaissait comme l'unique moyen de conjurer ce danger.

L'idée n'était pas nouvelle. Bien avant l'orientation des îles dans le sens agricole, elle avait eu des partisans. Les premiers missionnaires avaient caressé le rêve d'une annexion qui consacrerait leur conquête religieuse. Pour les marins, ces îles étaient le seul point de relâche entre les États-Unis et l'Asie; pour les habitans de San-Francisco, Honolulu était une Nice tropicale, un *sanatorium* unissant aux charmes d'un climat tropical les sites les plus rians et les plus grandioses. Mais ces rêves étaient venus se heurter contre les résistances du roi, des chefs et des indigènes, qui n'entendaient à aucun prix abdiquer leur autonomie. Ils s'irritaient de ces convoitises et, conscients de leurs droits, accusaient les Américains d'en vouloir faire litière.

Ils voyaient bien ce que les étrangers gagneraient à une annexion, mais aussi ce qu'il en résulterait pour eux. Au contact des blancs leur race décroissait : que serait-ce donc quand elle serait noyée dans un afflux d'immigration? S'ils reconnaissaient les services rendus, ils les estimaient largement payés, car enfin ces Américains, aujourd'hui riches et puissans, avaient débarqué sur leurs plages pauvres et en quête de fortune. Cette fortune, ils la possédaient; ils la devaient à leur travail, mais aussi et surtout à la libéralité des chefs qui leur avaient concédé des terres, reconnu le droit de posséder et d'exploiter, qui les avaient admis aux bénéfices de leur nationalité et appelés même aux plus hauts emplois. Et maintenant les fils de ces mêmes hommes prétendaient disposer de leur territoire, aliéner leur indépendance, et payer par l'ingratitude la généreuse hospitalité qu'ils avaient reçue en les annexant à une république où subsistait l'ostracisme mal déguisé des races de couleur.

Maintes fois, dans les réunions publiques comme dans les Chambres, dans les conversations particulières comme dans la presse, nous avons vu ces récriminations se faire jour. Elles s'accentuaient à mesure que grandissaient l'impatience des planteurs et les méfiances des indigènes. Ce conflit latent aboutit à un coup de force, le 14 février 1893, jour où les Américains, assurés de la connivence du ministre des États-Unis, du concours du

navire de guerre le *Boston*, mouillé dans le port de Honolulu, décrétèrent la déchéance de la reine, son remplacement par un gouvernement provisoire et l'annexion des îles aux États-Unis. A la même heure les compagnies de débarquement du *Boston* occupaient la ville, paralysant la résistance des défenseurs de Liliuokalani, laquelle, reculant devant l'effusion du sang, déclarait céder à la force et en appeler au président et au Congrès des actes de leurs propres agens.

Il était difficile en effet de pousser plus loin que ne le faisaient les résidens américains, le ministre plénipotentiaire G.-L. Stevens et le commandant du *Boston*, le mépris du droit des gens et l'abus de la force. Ni les griefs articulés contre la reine, ni les actes de son gouvernement ne justifiaient de pareilles mesures. On accusait Liliuokalani de désirer le retour à la Constitution de 1866 et sa substitution à celle de 1887, imposée par les planteurs à Kalakaua, son prédécesseur. Elle n'était en cela que l'interprète des vœux des indigènes. Cette Constitution de 1866, en partie mon œuvre et celle de Kaméhaméha V, longuement discutée en Convention nationale, avait, aux yeux des Américains, le tort impardonnable de déclarer inconstitutionnelle toute tentative d'aliénation du royaume. Celle de 1887, par laquelle on l'avait remplacée, prévoyait l'annexion, la légitimait d'avance en la faisant dépendre du vote de la majorité dans les Chambres. Elle autorisait donc les complots et les intrigues et portait en elle-même des germes de sédition. Quant à l'allégation des annexionnistes, que la reine n'était pas de descendance royale, qu'elle tenait ses droits de l'élection et non du sang, elle était au moins singulière dans la bouche d'hommes qui, répudiant tous droits héréditaires, ne tenaient pour valides que ceux que conférait le libre choix des électeurs.

Liliuokalani ne descendait pas en effet de la race des Kaméhaméha : cette race était éteinte depuis la mort de Kaméhaméha, cinquième du nom, mais elle était de la race des *Aliis* ou grands-chefs, parmi lesquels la constitution prescrivait, en cas de vacance du trône sans héritier direct, de choisir le nouveau souverain. Elle était, en outre, sœur du roi Kalakaua, auquel elle avait succédé suivant l'ordre établi lors de l'avènement de la nouvelle dynastie. Je l'avais connue jeune fille, avant son mariage avec J.-O. Dominis, qui était, lui, de descendance américaine, né aux îles, et qui fut, pendant mon ministère, gouverneur de Honolulu. Lydia Liliuokalani, élevée à l'école spéciale des jeunes nobles, dirigée par les missionnaires américains, y avait reçu une excellente éducation. Elle parlait également bien le kanaque et l'anglais ; elle était bonne musicienne et composait à ses heures ; sans être jolie, elle avait du charme et de la grâce, l'usage du monde, beaucoup de gaîté et un

excellent caractère. Rien alors ne faisait prévoir qu'elle pût être appelée un jour à régner : l'ambition du frère n'allait pas au delà d'un rôle politique, non plus que celle de la sœur au delà d'un rôle secondaire à la Cour.

Elle avait tous droits d'y prétendre, de par sa naissance et sa fortune et, subséquemment, de par la position officielle de son mari. Beaucoup de gens se font encore, en Europe, une idée très fausse de cet archipel océanien. Les souvenirs que son nom réveille, et qui, pour bon nombre, remontent encore à la mort du capitaine Cook, les noms, singuliers à nos oreilles, des localités et des personnages, évoquent un monde grotesque de sauvages à demi nus gouvernés par un Soulouque polynésien avec ses princes, ducs, comtes et barons pieds-nus et culottes rapiécées, ou par un Dessalines haïtien armé d'une trique et escorté par son maître à danser. Il n'en est rien ; et, sans vouloir forcer la note, on peut dire que le palais du roi à Honolulu vaut ceux de nombre de petits princes allemands, que l'étiquette y est la même, que les réceptions y sont luxueuses, et que la société de Honolulu ressemble à s'y méprendre à celle d'Europe. Si elle en diffère quelque peu, ce n'est pas, comme on pourrait le croire, par le laisser aller des manières non plus que par la simplicité de la vie, et cela se comprendra si l'on tient compte de ce fait que l'aisance est générale, que nombre de fortunes se chiffrent par 200 000 et 300 000 francs de revenus ; qu'il en est qui dépassent de beaucoup ce chiffre ; que la vie matérielle est bon marché ; que, pour la même somme, on vit mieux à Honolulu qu'en France ; que les femmes sont aussi élégantes, les hommes aussi corrects ; enfin que le cadre seul est autre, et que ce cadre tropical se prête mieux aux manifestations extérieures de la vie sociale.

Elles y sont nombreuses et variées, et si des nuances, imperceptibles pour l'étranger, assignent ici, comme en tout milieu, à chacun sa place et son rang, ces nuances n'ont pas pour origine, ainsi que dans les pays autrefois à esclaves, la différence de couleur, ou, comme ailleurs, la fortune. L'un des traits caractéristiques de cet archipel, où l'influence américaine semble prédominer, est précisément l'absence de ces préjugés que l'on retrouve partout aux États-Unis et qui, aujourd'hui encore, frappent les noirs d'ostracisme et font de la richesse le critérium de l'honorabilité. Ici la race indigène n'a jamais été conquise ni soumise ; elle ne rappelle en rien la race nègre. Belle de formes et fière d'allures, cette race cuivrée, sans obséquiosité comme sans dédain vis-à-vis du blanc, est par lui traitée en égale, avec lui courtoise et polie. Les femmes kanaques de haut rang ont leur place réservée dans le milieu social, et celles qui à l'honorabilité personnelle joignent l'é-

ducation et l'usage du monde n'ont rien à envier aux femmes des plus riches planteurs.

Lydia Liliuokalani était de celles-là. Estimée des blancs, aimée des indigènes, sa popularité ne contribua pas peu, en 1874, à désigner son frère aux suffrages des deux Chambres appelées, après la mort de Lunalilo, à nommer le nouveau souverain. Il lui en témoigna sa gratitude en la faisant reconnaître pour son héritière présomptive au cas où il viendrait à décéder sans enfans. Rapprochée du trône, visiblement destinée à l'occuper, elle resta la confidente et l'amie du roi, plus âgé qu'elle de deux ans seulement et sur qui elle avait exercé une heureuse influence. C'était à cette influence discrète, aux sages conseils de sa sœur, que Kalakaua devait d'avoir évité l'écueil sur lequel Lunalilo, avant lui, et nombre d'autres jeunes nobles havaïens étaient venus échouer : les plaisirs faciles, la vie large et indolente entre les flatteurs et les favorites. Du passé et des traditions de sa famille, elle avait, ainsi que son frère, gardé la fierté de sa race, et, bien que mariée à un fils d'Américain, un sentiment instinctif de défiance contre les tendances annexionnistes. Ce fut elle qui, lorsque j'arrivai au ministère, décida son frère, alors membre de la Chambre des nobles, à se ranger de mon côté dans la lutte que je soutenais alors contre le parti américain et à me rallier les voix de ses amis.

Si cette attitude intransigeante vis-à vis de l'annexion était pour aliéner les Américains, elle était aussi pour concilier au frère et à la sœur les sympathies des indigènes. Ils furent fidèles à Kalakaua et le firent roi; ils sont restés fidèles à Liliuokalani, qui lui succéda, et dont l'influence personnelle, lors du coup d'État qui l'a dépossédée, avait seule conjuré un conflit sanglant.

Au lendemain de ce coup d'État qui faisait passer le pouvoir aux mains du parti américain et qui substituait un gouvernement provisoire au gouvernement légal, et une Constitution républicaine à une Constitution monarchique, le gouvernement provisoire, conscient de sa faiblesse et incertain de sa durée, n'avait qu'un objectif, de même qu'il n'avait qu'une raison d'être : l'annexion de l'archipel aux États-Unis. Son premier acte fut de nommer une délégation chargée d'aller la solliciter à Washington, et le même navire qui apportait en Amérique la nouvelle de la déchéance de la reine y débarquait les négociateurs accrédités auprès de M. Harrison.

Il était encore président en exercice, mais pour quelques semaines seulement : le 4 mars 1893, ses pouvoirs prenaient fin. Grover Cleveland son compétiteur et son successeur, avait été élu par une majorité considérable; les démocrates l'emportaient et

les républicains allaient leur céder la place. Il n'y avait donc pas un jour à perdre, car, s'il était douteux que le nouveau président se montrât sympathique au mouvement insurrectionnel et que le nouveau Congrès ratifiât l'annexion, il n'était pas douteux que M. Harrison n'en fût partisan et que le Congrès d'alors n'y fût favorable. Le mouvement insurrectionnel était l'œuvre de G.-L. Stevens, son ministre résident à Honolulu; c'était lui qui, en donnant l'ordre au capitaine du *Boston* de mettre à la disposition du gouvernement provisoire ses compagnies de débarquement, avait décidé de l'abdication de la reine; c'était lui qui, le premier, avait, au nom des États-Unis, ratifié les faits accomplis en reconnaissant le nouvel ordre de choses et insisté sur l'envoi immédiat d'une délégation à Washington. Ses dépêches d'ailleurs ne laissaient aucun doute sur la part active qu'il avait prise à ce qui s'était passé; elles n'étaient qu'un plaidoyer pressant en faveur d'une annexion précipitée, un résumé des argumens que les négociateurs avaient mission de faire prévaloir.

Tout paraissait louche dans cette affaire, et l'empressement que l'on mettait à la terminer n'était pas pour désarmer les soupçons. A l'improviste, sans discussion préalable, on venait demander au Sénat de ratifier un traité qui n'était rien moins que le désaveu implicite de la politique extérieure des États-Unis, de la *doctrine Monroë*, qui, limitant au continent toute extension territoriale, déclarait que l'Amérique du Nord devait, un jour ou l'autre, appartenir à l'Union et répudiait toute tentative d'annexion en dehors de ces limites. Sourds à toutes les propositions, inaccessibles à toutes les tentations, les partis et les présidens qui s'étaient jusqu'ici succédé au pouvoir avaient, sur ce point tout au moins, invariablement suivi la même ligne de conduite, refusant Cuba, qui s'offrait, le Nicaragua, que Walker les pressait d'accepter, Saint-Domingue, prêt à se vendre. L'expérience avait justifié les sages préceptes des fondateurs de la république, dont les frontières s'étendaient déjà d'un océan à l'autre et dont la superficie comme la population avaient plus que décuplé en un siècle.

Y renoncer? Et pourquoi? Pour s'annexer un groupe d'îles que sept cents lieues de mer séparaient de la côte américaine la plus proche, dont la population n'était ni de même race ni de même couleur, dont les traditions étaient monarchiques et qui répugnait à cette annexion. Et cela, pour enrichir plus encore deux mille Américains, alors que, par la force des choses, par l'immigration, par les capitaux et le commerce, ce groupe d'îles gravitait dans l'orbite des États-Unis, dont l'influence y était prépondérante, librement acceptée et reconnue. On avait les profits de l'annexion sans en avoir les charges, les avantages sans les

responsabilités; et l'on proposait de modifier un tel état de choses pour substituer une occupation coûteuse, une prise de possession inique, une politique d'aventures à celle que l'expérience consacrait et que le succès justifiait.

Puis, à l'examen, les difficultés surgissaient à chaque pas: difficultés pratiques, complications de politique intérieure et de politique extérieure. Comment justifier cette annexion? Par le vote de la population? Il n'y fallait pas songer : on aurait trente *non* pour un *oui*. Écarterait-on le vote des indigènes et n'admettrait-on que celui des blancs? Que vaudrait ce scrutin? qui y présiderait et en accepterait la responsabilité? Puis, l'annexion faite, quelle organisation intérieure prévaudrait? On suggérait de faire de l'archipel une annexe territoriale de la Californie; mais l'application des lois de la Californie, aussi bien d'ailleurs que des lois fédérales, y était impossible sous peine de ruiner ces mêmes planteurs qui demandaient l'admission dans l'Union. La prospérité des îles était due aux plantations et celle des plantations à la main-d'œuvre asiatique. Sans les 30000 *coolies* chinois et japonais importés en vertu des *labor contracts*, des contrats de louage, qui les liaient pour trois ans au prix de 65 et 70 francs par mois, les champs de canne à sucre et de riz resteraient en friche: or les lois fondamentales de l'Union non seulement ne reconnaissent pas, mais interdisent les *labor contracts*, qu'elles tiennent pour une forme déguisée du servage, et ce n'était pas avec des ouvriers blancs payés de 15 à 25 francs par jour que l'on pourrait conduire une plantation.

A défaut des ouvriers asiatiques, disait-on, on transporterait aux îles des noirs du Sud. Mais ils sont libres et citoyens, et on ne les déciderait à émigrer que par l'appât du gain; puis, pour qui connaît l'antipathie des Kanaques pour les nègres, une pareille mesure n'aurait d'autre résultat que de provoquer à bref délai une guerre de race. Modifierait-on, pour ces îles, les lois fondamentales de l'Union? Mais qui ne voyait où pouvait conduire un pareil régime d'exception et à quelles inconséquences il entraînait? Pourrait-on refuser aux planteurs des États du Sud ce que l'on accorderait à ceux de Havaï, et les contraindrait-on à lutter contre les nouveaux venus qui, dans des conditions plus favorables de climat et de sol, produiraient les mêmes articles de première nécessité, défiant toute concurrence grâce à l'importation des Chinois interdite sur le continent?

Quant à constituer l'archipel en État fédéral faisant partie de l'Union et, à ce titre, ayant les mêmes droits et les mêmes privilèges que l'Illinois, la Californie ou l'Ohio, on n'y pouvait songer: ni le chiffre des électeurs ne justifiait cette admission, ni le Sénat

ne l'eût recommandée. Les débats récens au sujet de l'admission de l'Arizona, du Nouveau-Mexique et de l'Utah constataient la répugnance du Congrès à élargir le cadre des États nouveaux, à conférer à des territoires encore peu peuplés, bien que peuplés exclusivement de citoyens américains, le droit de représentation au Congrès, de suffrage pour l'élection présidentielle, et la part du droit de veto à l'adoption d'un amendement constitutionnel qui appartient à chacun des États de l'Union. De pareils privilèges, susceptibles, à un moment donné, de déplacer l'équilibre des partis, ne pouvaient être concédés à un archipel où les Américains n'étaient encore qu'une minorité. Les mêmes objections militaient contre son admission à titre de territoire, que repoussait d'ailleurs le gouvernement provisoire, et qui n'eût fait, en tout cas, qu'ajourner la solution.

Devant ces difficultés, le Sénat hésitait à ratifier le traité que lui soumettait M. Harrison. A Washington, les délégués du gouvernement provisoire multipliaient leurs démarches, mais les partisans de la reine ne restaient pas inactifs.

A leur instigation, la presse américaine entrait en ligne. Si le *New-York Sun*, le *Philadelphia Ledger*, le *San-Francisco Bulletin*, le *Boston Journal* se déclaraient partisans de l'annexion, le *New-York Herald* et le *Chicago Herald*, pour ne citer que les plus importans organes de l'opinion publique, combattaient la mesure proposée. « Jamais, disait le *New-York Herald*, acte aussi inique n'a été commis au nom des États-Unis. On n'avait pas encore vu nos forces navales débarquer en armes sur le sol d'un pays ami et, sur l'ordre de notre représentant officiel, renverser le gouvernement national et lui substituer un gouvernement provisoire de son choix. » Faisant allusion à l'article paru ici-même, le *Herald* ajoutait : « L'article que publie la *Revue des Deux Mondes*, sous le titre de « la Crise havaïenne » dans son numéro du 1er mars 1893, confirme pleinement ce que nous disions nous-mêmes le 24 février et soumet de nouveaux argumens à l'appui de la thèse que nous soutenons. Nous y trouvons en effet le texte authentique de la convention conclue le 28 novembre 1843 entre la France et l'Angleterre, relatant l'engagement pris par ces deux puissances de « ne jamais s'emparer, directement ou indirectement, à titre de « protectorat ou autre, de tout ou partie du royaume havaïen ». Il importe d'appeler sur cette convention, à dessein tenue dans l'ombre afin de laisser planer des doutes sur les intentions des deux grandes puissances maritimes européennes, la sérieuse attention du Sénat. Nous ne pouvons d'ailleurs que nous rallier aux conclusions de la *Revue des Deux Mondes*, et nous espérons avec elle que M. Cleveland se refusera à s'engager dans la voie que

lui trace M. Harrison et détournera le Congrès d'un acte de spoliation que rien n'excuse dans le passé, que rien ne justifie dans le présent. »

Ces protestations ne restaient pas sans écho. Plus hésitant à mesure qu'il était mieux renseigné, le Sénat retardait le vote du traité d'annexion. Inauguré le 4 mars 1893, M. Grover Cleveland, usant de ses prérogatives, retirait le projet, ordonnait une enquête, en confiait la direction à l'Hon. James H. Blount, représentant de la Georgie, et, le 4 décembre dernier, en communiquait le résultat au Congrès.

Le document est aussi curieux qu'instructif. Il ne laisse aucun doute sur les agissemens du ministre des États-Unis à Honolulu, sur sa participation au complot ourdi en vue de renverser la reine, de substituer au gouvernement légal celui d'une poignée de factieux et de précipiter l'annexion. Les dépositions y relatées émanent presque toutes d'adhérens au mouvement, la plupart de gens que nous avons connus et dont le témoignage est digne de foi. Nul souci d'atténuer les fautes commises et les responsabilités encourues, de donner le change sur les actes et les intentions de l'agent américain, de plaider en sa faveur les circonstances atténuantes, mais un souci constant de faire la lumière, de dégager la vérité et de la dire, d'éclairer l'opinion publique et de ne rien laisser dans l'ombre. Et ce n'est pas là, comme on pourrait le croire, un acte d'accusation complaisamment dressé par un parti politique contre l'un des agens du parti adverse, mais bien l'exposé fidèle et détaillé d'une intrigue menée par un représentant diplomatique impatient de notoriété et comptant, pour justifier sa conduite, sur l'éclat du résultat obtenu et l'importance des services rendus.

La publicité donnée au rapport de M. Blount indiquait la volonté bien arrêtée du président et de son cabinet de ne pas laisser l'opinion publique s'égarer, et de couper court aux allégations des délégués du gouvernement provisoire. Le coup était rude pour eux; ils ne s'attendaient pas à un pareil réquisitoire, et si le silence prudent gardé par M. Blount pendant son séjour de six mois à Honolulu n'encourageait guère les espérances caressées par les chefs du mouvement, ils attribuaient ce silence à la réserve diplomatique du représentant de la Georgie, qui, dans ses relations sociales, faisait montre, en toutes circonstances, d'une courtoisie parfaite. A défaut d'une annexion, que le retrait, par M. Cleveland, du traité soumis à l'approbation du Sénat rendait peu vraisemblable, le parti américain se rabattait sur l'espoir d'un protectorat, lequel ne serait lui-même qu'une étape préliminaire à la prise de possession définitive.

Le message annuel du président, communiqué au Congrès le 4 décembre 1893, dissipa cette dernière illusion. La déclaration relative aux affaires havaïennes y était, avec celle concernant les modifications du tarif, l'objet de l'attente générale : aussi fut-elle écoutée au milieu d'un silence profond. Déjà le paragraphe sur les incidens de Samoa et l'insistance du président à signaler le danger qu'il y avait pour la république à conclure des conventions avec les puissances étrangères en vue de régler, même avec les intentions les plus désintéressées, les questions d'administration des archipels océaniens, révélait sa volonté de se tenir à l'écart de toutes complications extérieures. Plus explicite encore au sujet des îles Havaï, il répudia nettement toute tentative d'immixtion dans le gouvernement de ces îles, toute velléité d'annexion ou de protectorat. « Il est, dit-il, superflu d'insister sur les sérieux embarras (*embarrassments*) qu'ont fait naître les troubles dont l'archipel havaïen a été le théâtre. Antérieurement à l'inauguration de l'administration actuelle, le gouvernement havaïen était brusquement renversé; un traité d'annexion était négocié entre le gouvernement provisoire de ces îles et les États-Unis et soumis à l'approbation du Sénat. Ce traité, je le retirai, jusqu'à plus ample informé, et je déléguai l'Hon. James H. Blount, représentant de la Georgie, à Honolulu, pour y procéder à une enquête sérieuse. Du rapport de M. Blount il résulte, sans doute possible, que le gouvernement légal du royaume havaïen a été renversé avec l'aide et la coopération actives de notre représentant diplomatique auprès de ce gouvernement; que M. Stevens s'est autorisé de la présence d'un bâtiment de guerre américain dans les eaux de Honolulu pour paralyser toute résistance à un mouvement insurrectionnel, et qu'il a secondé ce mouvement en donnant l'ordre de faire débarquer des troupes en armes.

« En présence de pareils faits, la ligne de conduite à suivre est tout indiquée. Elle consiste à réparer le tort causé par ceux qui nous représentaient et à rétablir, autant que faire se pourra, l'état de choses antérieur à ces actes. Désireux d'atteindre ce résultat, agissant dans la limite des attributions du pouvoir exécutif, et reconnaissant pleinement les obligations et les responsabilités que fait peser sur nous notre inqualifiable intervention, j'ai donné à notre nouveau ministre résident à Honolulu des instructions sur la marche à suivre. J'attends ses dépêches, que je vous communiquerai par un message spécial relatant les mesures prises et vous donnant l'historique complet et détaillé de la question. »

Pareil langage est digne du chef d'une grande nation, et s'il suffisait de reconnaître les fautes commises, d'en désavouer les auteurs, de rappeler un ministre compromettant, de remplacer

M. Stevens par M. Willis et l'amiral Skerrett par l'amiral Irwin, d'amener le pavillon américain indûment hissé à Honolulu et de saluer le pavillon national, la question havaïenne serait résolue; mais il n'en va pas ainsi. On se trouve en présence d'un gouvernement de fait, provisoire il est vrai, mais en possession du pouvoir, et qui n'y renoncera que contraint et forcé, appuyé qu'il est sur un parti riche et influent. On se trouve en présence d'une reine illégalement dépossédée, mais à qui l'on ne peut rendre son trône et sur lequel on ne peut la maintenir que par la force. Cette force, les États-Unis la possèdent et au delà, mais il leur faut en user contre leurs propres concitoyens, en faveur d'une étrangère et d'un principe antagoniste au leur. D'où : intervention dans les affaires intérieures d'un pays neutre; d'où : intervention prolongée peut-être, car que servirait de restaurer la monarchie et de rétablir la reine si, le fait accompli, on laissait la monarchie et son représentant aux prises avec les mêmes difficultés, en butte aux mêmes complots?

Ce n'est là qu'une hypothèse, mais une hypothèse admissible. Il se peut que la décision du président se heurte aux résistances du gouvernement provisoire. Le contraindre à céder, c'est user de force; l'abandonner à ses seules ressources, c'est courir les risques d'une guerre civile. Du jour où les Kanaques verraient que le gouvernement provisoire et ses adhérens sont l'unique obstacle au rétablissement de la monarchie, que le cabinet de Washington se refuse à reconnaître ce gouvernement, le désavoue et les laisse libres d'agir, ce ne sera plus qu'une question de nombre. Ils sont trente contre un, et, cette fois, le gouvernement américain se trouverait mis en demeure d'intervenir pour protéger la vie et les biens de ses nationaux. Les déclarations si nettes, si loyales, du président sont bien de nature à satisfaire les indigènes, mais à la condition que leur indépendance reconnue soit désormais à l'abri de toute atteinte. En l'état actuel des esprits, cette certitude fait défaut, et une intervention permanente des États-Unis en vue de la leur donner équivaudrait à un protectorat déguisé.

C'est qu'entre les méfiances justifiées de Liliuokalani et les rancunes du parti qui, l'ayant renversée, se la voit imposer, un rapprochement est difficile et un accord précaire. Ils le sont d'autant plus que le président Cleveland et le parti démocrate ne détiennent le pouvoir que pour un temps limité; que l'avènement des républicains en 1896 donnerait le signal d'un nouveau soulèvement, et que les espérances des annexionnistes ne sont, en fait, qu'ajournées. Le rétablissement de Liliuokalani s'impose en tant qu'acte de justice; mais on ne saurait se dissimuler qu'en tant que

solution définitive et pratique, il laisse la porte ouverte à bien des éventualités. Les probabilités nous paraissent être que Liliuokalani, rétablie sur son trône, aura peine à désarmer l'hostilité des colons américains, peine aussi à se maintenir en dépit de leurs intrigues, et que, sous des formes diverses, des conflits se produiront, lesquels amèneront tôt ou tard son abdication forcée.

En dehors donc de cette solution que nous envisageons comme un expédient temporaire, il importe de rechercher s'il n'existerait pas une autre combinaison à laquelle on pourrait recourir, l'heure venue, et qui, donnant au parti américain et aux indigènes une suffisante satisfaction, permettrait de ramener le calme dans les esprits et la bonne entente entre les colons et les Kanaques. Cette combinaison consisterait dans l'abdication volontaire de la reine, sagement conseillée, et dans son remplacement par l'héritière présomptive, nièce de la souveraine, la princesse Kaiulani.

Agée de 18 ans, élevée avec soin en Angleterre, demi-blanche, jolie femme, élégante et imbue des idées européennes, la jeune princesse, noble par sa mère, la princesse Likelike, cheffesse de haut rang, Anglaise par son père, l'Hon. Archibald Cleghorn, membre du Conseil privé et de la Chambre des nobles, est aimée des Kanaques et estimée des blancs. Tenue par son absence et les soins de son éducation en dehors des conflits actuels, elle semble appelée, par sa double origine, à devenir le trait d'union entre le passé qui s'efface et l'avenir qui s'annonce, entre la race des *Alii* qui s'éteint et celle des demi-blancs qui la remplace. Son âge, son sexe et sa grâce désarmeraient vraisemblablement les animosités et permettraient d'espérer que, pour elle, les leçons de l'expérience ne seraient pas perdues et qu'avec elle le royaume havaïen recouvrerait la paix intérieure, à laquelle il est redevable de sa prospérité et de son indépendance, qui importe à toutes les grandes puissances maritimes. Car, nous ne saurions trop le répéter, par sa situation géographique, cet archipel est et restera la clef de l'océan Pacifique septentrional, le point de croisement des grandes voies commerciales et des grandes lignes télégraphiques, l'escale obligée entre l'Amérique du Nord et l'Asie. A ce titre, la France ne saurait se désintéresser de la question ni voir avec indifférence un pavillon autre que le pavillon havaïen flotter sur les batteries de Honolulu.

C. de Varigny.

M. HANS BLUM

ET

SON HISTOIRE DE L'EMPIRE ALLEMAND DE 1871 A 1890

Il est presque impossible de parler de M. de Bismarck comme il désire qu'on en parle ; ses plus zélés panégyristes réussissent difficilement à le contenter. M. Hans Blum vient d'en faire l'expérience. Il avait entrepris de raconter l'histoire du nouvel empire allemand depuis sa fondation ou, pour mieux dire, l'histoire de M. de Bismarck, de 1871 jusqu'au jour où le chancelier fut rendu malgré lui à la vie privée (1). Sa préface nous apprend que M. de Bismarck daigna s'intéresser à son travail et lui vint en aide en l'honorant de ses précieuses confidences. « L'auteur de ce livre, nous dit-il, a eu le rare bonheur d'être assisté dans son entreprise par le héros du siècle, dont il a tenté de retracer l'image et la glorieuse carrière, et qu'il propose à l'admiration reconnaissante des contemporains et de la postérité. Le prince de Bismarck nous autorisa à lui adresser des questions auxquelles il répondit lui-même. Ces communications orales, faites en 1892 et 1893, sont d'une importance inappréciable, aussi bien pour l'exposition des faits que pour le jugement à porter sur maint événement. » Quoique aucun sténographe n'eût été chargé de reproduire textuellement les réponses du prince, on a pensé que l'incontestable sincérité de M. Blum était une garantie suffisante. Mais soit qu'il ait été parfois mal servi par sa mémoire ou qu'il n'ait pas été toujours assez discret, l'ermite de Friedrichsruhe a jugé à propos, sinon de lui infliger un désaveu, du moins de lui imputer des

(1) *Das deutsche Reich zur Zeit Bismarcks, politische Geschichte von 1871 bis 1890*, von Dr Hans Blum. Leipzig und Wien, 1893.

inexactitudes. Il a tiré son épingle du jeu, il a décliné toute responsabilité dans cette affaire.

Selon toute apparence, M. le docteur Blum ne se serait pas attiré ce désagrément, s'il n'avait porté contre le feu comte d'Arnim des accusations téméraires ou calomnieuses. On sait que pendant qu'il était ambassadeur d'Allemagne à Paris, M. d'Arnim avait donné au chancelier plus d'un sujet de mécontentement. Il n'avait pas la souplesse que M. de Bismarck exigeait de ses subordonnés, il se permettait d'avoir ses opinions personnelles sur la politique générale et en particulier sur la conduite à tenir avec le gouvernement français. Ce qui était plus grave, il s'adressait directement à l'empereur Guillaume pour le gagner à ses idées, et, ce qui était plus grave encore, la plupart de ses amis étaient des ennemis du chancelier.

Le 7 février 1873, il envoyait un rapport à M. de Bismarck touchant les propositions que lui avait faites M. Thiers au sujet du paiement anticipé de l'indemnité de guerre. Ces propositions furent agréées de M. de Bismarck, qui ordonna à l'ambassadeur de négocier sur-le-champ avec M. Thiers. Du 5 au 12 mars la négociation ayant paru languir, il soupçonna qu'il y avait anguille sous roche, et, s'il en faut croire M. Blum, il découvrit que M. d'Arnim tripotait avec le baron Hirsch et que, pour assurer le succès de leurs communes opérations, il était nécessaire que, conformément au traité du 29 juin 1872, le paiement du dernier milliard ne fût pas effectué avant le 1er mars 1875; le nouveau traité eût tout gâté. M. de Bismarck transporta aussitôt à Berlin le siège de la négociation, il traita personnellement avec l'ambassadeur de France, le vicomte de Gontaut-Biron. Le 15 mars, tout était terminé, et M. d'Arnim en fut averti par une dépêche télégraphique.

Un peu plus loin, M. Blum est revenu à la charge. Selon lui, lorsque le comte d'Arnim, rappelé de Paris, témoigna le désir d'être envoyé comme ambassadeur sur les rives du Bosphore, M. de Bismarck fut d'abord surpris de cette demande que rien ne justifiait, mais il cessa de s'étonner en apprenant que le baron Hirsch projetait, lui aussi, d'émigrer à Constantinople. Le fils du défunt a pris vertement à partie le diffamateur qui flétrissait la mémoire de son père, et il a exigé du prince de Bismarck une rétractation formelle, qui ne lui a point été accordée. Le prince s'est servi du journal que dirige M. Maximilien Harden pour faire savoir au public qu'il n'avait rien à voir dans cette querelle, que non seulement il avait refusé de lire les bonnes feuilles du livre incriminé, qu'il avait défendu qu'on lui en parlât, qu'au surplus les récits de M. Blum n'étaient pas toujours exacts, ni suffisamment documentés. Cette hautaine et cruelle déclaration a dû causer quelque déplaisir à M. Blum; mais il peut se rassurer. Quiconque lira son livre avec quelque attention conviendra que ses entretiens avec le

prince ne lui ont pas été inutiles, que sur plus d'un point on lui avait fait sa leçon et qu'il l'a fidèlement répétée. Il suffit de prêter l'oreille, on reconnaît la voix du souffleur.

L'auteur de l'article où M. Blum est si durement gourmandé confesse toutefois « que son ouvrage est bien fait dans certaines parties, et qu'il a toujours eu les meilleures intentions ». C'est la moindre justice qu'on pût lui rendre. Le docteur Blum professe pour le prince de Bismarck une admiration sans bornes et sans réserve.

Qu'il s'agisse de politique étrangère, d'administration intérieure, de questions d'impôts ou de douanes, il l'approuve en tout et partout et lui pardonne d'avoir souvent froissé ses opinions. Il a quant à lui toutes les passions, tous les préjugés d'un libéral-national endurci et de ces intransigeans farouches pour qui la papauté est la grande ennemie, la femme de Babylone qui prend les rois et les peuples dans ses filets, et peu s'en faut qu'il ne voie la main des jésuites dans tout ce qui peut arriver de fâcheux à son pays. Aussi parle-t-il avec enthousiasme du *Kulturkampf* et des fameuses lois de mai ; mais son admiration pour son héros prévalant sur l'esprit de parti, il parle aussi avec éloge des démarches que fit M. de Bismarck pour se réconcilier avec le Saint-Siège. Le grand homme d'État est à ses yeux un juge omniscient et infaillible des choses humaines, dont les prévisions ont toujours été justifiées par l'événement. Il n'a jamais hésité, jamais tâtonné ; dans les circonstances les plus difficiles, conduit par un instinct miraculeux, il a su trouver avec une certitude surhumaine le mot de l'énigme à résoudre.

Cependant, si sûr que soit l'instinct, il se fourvoie quelquefois et les fourmis, les abeilles ont leurs incertitudes et leurs repentirs. Comme elles, les grands politiques ont tous fait leurs écoles, et c'est cela même qui les rend plus intéressans. M. de Bismarck, quoi qu'en dise le docteur Blum, attendait de sa campagne contre le Vatican des satisfactions d'orgueil qu'il n'y a point trouvées ; ce qui est admirable, c'est qu'après avoir caressé une illusion, averti de sa méprise, il ne s'est point obstiné. Aucun homme d'État n'a été plus attentif à réparer ses fautes, et il n'en est point non plus qui ait mieux su profiter des fautes de ses adversaires. Je lisais ces jours-ci, dans l'élégante traduction de M. de Heredia, la *Véridique histoire de la conquête du Mexique*, par un des compagnons de Fernand Cortès, Bernal Diaz del Castillo. On y voit que, comme M. de Bismarck, Cortès, qui passa pour téméraire et qui avait pour principe que qui entreprend triomphe, était prompt à reconnaître ses erreurs et à les réparer par d'ingénieux artifices. On y voit aussi qu'il fut redevable de ses plus grands succès à l'heureux parti qu'il sut tirer de l'imprudence, de l'impéritie ou de la désunion de ses ennemis. « Ayant vu la discorde et la dissension qu'il y avait entre les

uns et les autres, écrivait-il à l'empereur Charles-Quint, je n'en eus pas peu de plaisir, parce qu'il me sembla que cela venait fort à mon propos et que j'y pourrais trouver la manière de les plus vitement subjuguer, suivant le dicton qui veut qu'on tire de la forêt de quoi la brûler. » Comme Fernand Cortès, M. de Bismarck a trouvé toujours dans la forêt le bois dont il s'est servi pour la brûler, et cela suffit à sa gloire.

M. Blum ne s'est pas contenté d'attribuer à M. de Bismarck un don d'infaillible lucidité ; il le représente comme un sage au-dessus de toutes les misères, de toutes les faiblesses humaines, et qui n'eut jamais d'autre passion que l'amour du bien public. S'il arrivait que la postérité ne connût le prince que par le livre de son dernier biographe, elle tiendrait pour certain que le glorieux fondateur de l'empire allemand possédait toutes les vertus apostoliques, qu'il appartenait à la race des débonnaires, des esprits doux et concilians, et que s'il eut souvent à se défendre contre les gens malintentionnés qui l'attaquaient, il n'attaqua jamais personne. Plutarque s'y prenait autrement pour nous intéresser à ses héros ; il savait que les défauts font valoir les qualités, et il mêlait les ombres aux lumières. Quoi qu'en ait dit le journal de M. Harden, le docteur Blum a apporté dans l'exposition des faits une consciencieuse exactitude ; mais il n'a pas su peindre le grand homme qu'il admire. Personne ne reconnaîtra dans ce pastel aux couleurs effacées le fauve qui tour à tour épouvantait les forêts par ses rugissemens ou subjuguait par ses grâces félines les innocentes gazelles et les daims crédules.

Il y a cependant un trait de ce caractère puissant et compliqué que M. Blum a su rendre. Contre son dessein peut-être, M. de Bismarck nous apparaît dans son livre comme le plus défiant des hommes ; il le montre occupé sans cesse à tenir ses ennemis en échec, à déjouer leurs intrigues, à traverser leurs manœuvres, et travaillant sans relâche à sa conservation personnelle, qu'il jugeait avec raison nécessaire au bien de l'État. Si je ne me trompe, c'est sur le compte de ses ennemis que M. de Bismarck a dû s'exprimer le plus librement dans ses entretiens avec M. Blum, car dans sa retraite comme lorsqu'il était au pouvoir, il ne les oublie jamais. S'il est implacable pour certains personnages politiques qui ont pu contribuer à sa disgrâce, il en veut encore, comme au premier jour, à quiconque osa jadis lui résister. Les vieilles offenses sont demeurées à jamais gravées dans sa tenace mémoire, et l'injure reçue il y a vingt ans fait encore bouillonner son sang ; ses haines toujours fraîches étonnent l'univers par leur éternelle jeunesse.

Sans doute, M. de Bismarck a eu beaucoup d'ennemis secrets ou déclarés ; mais le docteur Blum a eu tort de prendre au sérieux certains griefs plus ou moins imaginaires dont il a pu l'entretenir. Il a servi trois

empereurs; tant que vécut Guillaume Ier, il n'eut rien à craindre pour son omnipotence, et cependant il craignait tout. Quiconque passait pour avoir quelque influence ou pour être agréable en haut lieu, se rendait aussitôt suspect à son ombrageux orgueil. Toute démarche de l'impératrice Augusta, ses amitiés, ses moindres propos lui donnaient du souci. Plus d'une fois il a fait attaquer par les journaux à sa solde « cette auguste dame, *diese hohe Dame*, » qu'il accusait de combattre sa politique auprès de l'empereur, de comploter contre lui avec ses confidens ou avec le marquis d'Abzac, et de vouloir lui donner un successeur dans la personne du ministre de la maison du roi, M. de Schleinitz. Le comte d'Arnim le comparait à un éléphant qui se sert de sa trompe tantôt pour déraciner un arbre, tantôt pour ramasser une aiguille. Cette image lui a paru blessante; mais, sans le comparer à un éléphant, il est bien permis de lui appliquer ce que Retz disait du cardinal de Richelieu, « qu'il était un très grand homme, mais qu'il avait au souverain degré le faible de ne point mépriser les petites choses ».

Si M. de Bismarck s'était fait beaucoup d'ennemis, il est juste de remarquer qu'il s'attira leur haine autant par la supériorité de son génie politique que par son despotisme, ses hauteurs et l'âpreté de ses exigences. Pour mener sa grande œuvre à bien, il devait conserver la liberté de choix, et cet éclectique ne pouvait être le prisonnier d'aucun parti. Aussi, l'un après l'autre, tous les partis se plaignirent de lui. L'opposition de gauche l'inquiétait peu, il avait appris depuis longtemps comment on mate les tribuns, et en Prusse, ce ne sont pas les votes d'une majorité hostile qui décident de la destinée des ministres. Les éloquens réquisitoires de M. Eugène Richter ont plus d'une fois ému sa bile, ils n'ont jamais troublé la tranquillité de son sommeil.

Ce qui le préoccupait davantage, c'était l'hostilité croissante du parti conservateur, dont il avait été jadis le coryphée, le paladin. Après avoir combattu ensemble victorieusement les ennemis de Dieu et du roi, on ne s'entendait plus. Ses anciens amis ne se plaignaient pas seulement qu'il leur manquât d'égards, qu'il les traitât de haut en bas; ils ne pouvaient lui pardonner ses infidélités à leurs communs principes, ses transactions avec les libéraux; ils le tenaient pour un renégat. Ils l'accusaient d'avoir sacrifié la vieille Prusse à la nouvelle Allemagne et de leur avoir imposé une constitution dont on a pu dire qu'elle avait été faite par un homme et pour un homme. Après 1871 leur mécontentement redoubla, et quelques-uns d'entre eux rêvèrent peut-être de renverser le maître superbe qui tenait tout dans ses mains et ne voulait rien lâcher. Ils se plaisaient à croire qu'il avait achevé sa tâche, qu'il n'était plus nécessaire, que naviguant désormais dans des eaux tranquilles, on pouvait reprendre le gouvernail au pilote qui avait sauvé la barque des récifs et des tempêtes.

On trouve à ce sujet de curieux renseignemens dans les papiers récemment publiés de l'ancien feld-maréchal et ministre de la guerre, le comte de Roon, et particulièrement dans sa correspondance avec son neveu Moritz de Blanckenburg, un des chefs du parti conservateur et autrefois ami intime de M. de Bismarck. M. de Blanckenburg déclarait que son ambition et ses allures autoritaires le rendaient insupportable, et le traitait de grand Zarastro, qui jouait des airs de sa façon sur une flûte empruntée aux libéraux. Comme le neveu, l'oncle nourrissait des rancunes contre « l'ermite de Varzin, qui voulait tout faire lui-même et qui défendait qu'on le dérangeât ». De jour en jour les doléances étaient plus amères, les reproches étaient plus acerbes, et M. de Bismarck écrivait au comte : « A mesure que le temps s'écoule, la solitude se fait autour de moi ; les vieux amis disparaissent ou se changent en ennemis, et on ne s'en fait pas de nouveaux. A la grâce de Dieu ! »

Les étourdis, les téméraires avaient hâte d'en finir avec lui ; mais les conservateurs circonspects et réfléchis étaient forcés de reconnaître qu'il était bien difficile de le remplacer. Après le vote du septennat, M. de Roon écrivait de Rome : « A présent que la défense de l'Allemagne est assurée pour sept ans, nos amis sont disposés à croire qu'on pourrait se débarrasser de Bismarck. Sans doute il ne tiendrait qu'à nous de le rendre impossible ou tout au moins de lui créer des difficultés, si nous avions quelque chose de mieux à mettre à la place. Mais qui le remplacera? De Moltke? il y consentirait difficilement; Manteuffel? je le tiens pour impossible. Qui donc? je n'en sais absolument rien. Quoi qu'on puisse dire contre Bismarck et contre sa politique, ce serait à mes yeux un grand malheur que la maladie ou les cabales le contraignissent à se retirer. Je le crois indispensable, jusqu'à ce que je lui aie trouvé un successeur, et je n'en connais point. Les casse-cou qui voudraient le renverser ne savent pas ce qu'ils souhaitent. Ce qui succéderait serait le chaos, tout remplaçant ferait des fautes, et les fautes commises par incapacité sont pires que les autres. »

Si difficile qu'il soit de remplacer un homme, ce n'est jamais impossible, et tel comédien en renom, qui se croyait nécessaire au succès d'une pièce, a eu le déplaisir de voir jouer le rôle par une doublure qui se faisait applaudir. Ce qui rassurait davantage M. de Bismarck, ce qui le garantissait de tout accident fâcheux, c'était le caractère de l'empereur Guillaume Ier et sa ferme résolution de ne jamais se séparer de son ministre. Et cependant, s'il se fût laissé aller à ses inclinations naturelles, il eût épousé la cause de ces conservateurs chagrins, qui s'étaient brouillés avec le chancelier. Toutes ses sympathies étaient pour eux. Il avait les mêmes opinions, la même foi, les mêmes goûts et les mêmes dégoûts ; il partageait leurs inquiétudes, et leurs griefs lui semblaient justes. Souvent même, à l'insu de M. de Bismarck, il corres-

pondait avec eux, il leur disait : « J'ai passé de lourdes journées. Malgré mon état de faiblesse, j'ai écrit deux fois pour combattre cette nouvelle loi sur le mariage, que je juge comme vous. Il m'a été impossible de la faire rejeter, puisque le prince de Bismarck lui-même s'est prononcé en sa faveur. » Dans le fond, s'il entretenait avec ces mécontens un commerce secret, c'était dans l'espérance de les contenir, de les adoucir, de les aider à prendre leur mal en patience. Il leur disait à mots couverts : « Vous avez raison, mais il faut se plier aux circonstances. Consolez-vous en pensant que je souffre autant que vous, et résignez-vous comme moi. Il croit savoir mieux que nous ce qui nous convient ; je le supporte, supportez-le. »

M. de Bismarck n'a jamais pu douter de l'obstinée fidélité de Guillaume Ier. M. Blum attribue sa constance à la gratitude qu'il ressentait pour quiconque lui avait rendu de grands services. Il y a plus, et je crois qu'à ce sentiment fort respectable se joignait une confiance fataliste dans l'homme qui était devenu son ministre lorsqu'il se débattait avec une situation désespérée et qu'il songeait à abdiquer. Par son audace et sa ruse, ce ministre, que les badauds traitaient de fou, l'avait conduit de triomphe en triomphe et lui avait fait un sort qui dépassait tout ce qu'il avait pu rêver. Il avait pour cet homme prédestiné un superstitieux attachement, comparable à celui d'un joueur pour son fétiche, et quand le chancelier, pour le mettre à l'épreuve, affectait de lui offrir sa démission, il répondait : Jamais ! Aussi est-il permis de croire que les craintes qu'inspirait le comte d'Arnim à M. de Bismarck n'avaient rien de sérieux. Peut-être quelques conservateurs crurent-ils trouver dans l'ex-ambassadeur d'Allemagne à Paris ce remplaçant que le comte de Roon déclarait introuvable. Ce qui est plus sûr, c'est que M. d'Arnim avait toutes les grandes ambitions et qu'infatué de lui-même, aucune tâche ne lui semblait au-dessus de ses forces. C'était, comme l'ont prouvé ses fameuses brochures, un homme de beaucoup d'esprit ; mais s'il avait quelquefois l'esprit qui sert, il avait plus souvent l'esprit qui nuit, et le plaisir qu'il prenait à décocher des épigrammes à son formidable rival lui a coûté cher. Il s'est perdu par sa légèreté, par son indiscrétion, par son étourderie. Il n'avait jamais été dangereux ; mais il avait tenté de l'être, et c'en était assez pour lui attirer l'irréconciliable aversion du grand politique qui n'a jamais rien pardonné ni rien oublié.

On ne peut nier qu'à la mort de Guillaume Ier, M. de Bismarck n'ait couru des dangers plus sérieux. Depuis longtemps les prophètes avaient prédit qu'il ne serait pas le chancelier de l'empereur Frédéric III. Il avait toujours traité le prince royal en suspect, il avait eu de mauvais procédés ; d'accord avec Guillaume Ier, il s'était arrangé pour le tenir à l'écart des affaires, pour ne le consulter sur rien, pour ne lui confier

que des missions sans importance. On savait aussi qu'il y avait entre eux des dissentimens profonds sur toutes les questions à régler en Prusse et en Allemagne. Ce prince, tenu obstinément dans l'ombre, alliait à la douceur du caractère la fierté d'un soldat qui a fait ses preuves, et parmi ses amis, qui mal vus du chancelier, avaient, eux aussi, des griefs, plusieurs paraissaient des hommes de gouvernement, dignes d'occuper les grandes places ; tout semblait annoncer que le nouvel empereur avait une revanche à prendre et qu'il la prendrait. La destinée en avait disposé autrement; une cruelle maladie devait l'emporter à bref délai, il était condamné à ne régner que quatre-vingt-dix-neuf jours. Cet héroïque patient, qui ne se faisait aucune illusion sur son état, savait que ses heures étaient comptées, et renonçant à tous ses projets, il ne pensait qu'à mourir en paix. Dès le 9 mars 1888, il envoyait de San Remo une dépêche au chancelier pour le remercier du dévoûment avec lequel il avait servi son père et pour lui déclarer qu'il comptait sur son assistance. Le 11, il arrivait à Leipzick, où M. de Bismarck était venu l'attendre. Il le fit monter dans son wagon-salon, l'embrassa à plusieurs reprises, et ils arrivèrent ensemble à Charlottenbourg, sans avoir dit un mot qui pût faire croire qu'ils ne s'aimaient pas.

Si M. de Bismarck avait éprouvé quelques inquiétudes, il n'avait plus sujet d'en avoir, et il ne craignit pas de s'opposer ouvertement à un projet de famille longtemps caressé, qu'il déclarait inconciliable avec sa politique. Depuis plusieurs mois, il était question de donner la fille aînée de l'empereur Frédéric III, la princesse Victoria, au prince Alexandre de Battenberg, si mal récompensé par les Bulgares des éclatans services qu'il leur avait rendus. La nouvelle impératrice désirait ardemment ce mariage, auquel s'intéressait aussi sa mère, la reine d'Angleterre. M. de Bismarck n'avait point été consulté; le projet lui fut communiqué le 23 mars, et du même coup on lui annonça la prochaine arrivée à Berlin de l'ex-prince de Bulgarie. Il répondit qu'il ne prêterait jamais les mains à ce mariage, qui indisposerait sûrement la cour de Russie, et que, si on passait outre, il s'en irait. L'Allemagne s'émut de cet incident, mais elle ne tarda pas à se rassurer. L'empereur, qui tenait, paraît-il, cette union pour une mésalliance, pria le chancelier de lui exposer ses objections dans un mémoire. Ce mémoire portait que du jour où les Bulgares apprendraient que leur premier prince venait d'épouser une fille de l'empereur d'Allemagne, ils s'empresseraient de le rappeler, que jusque-là l'Allemagne n'avait eu aucun intérêt particulier en Bulgarie, ce qui lui avait permis de tenir la balance égale entre les deux puissances intéressées, l'Autriche-Hongrie et la Russie : que désormais elle se ferait un devoir de prendre parti pour le gendre de son souverain : « Quand on jette un bâton de maréchal par-

dessus les murailles d'une forteresse ennemie, il faut l'y aller reprendre, quoi qu'il advienne et quoi qu'il en coûte. »

L'impératrice jugea sans doute que c'était prévoir les malheurs de bien loin et combattre un mariage d'inclination par des raisons bien subtiles. Toutefois, l'empereur les ayant trouvées décisives, elle se résigna et continua de faire bon visage au chancelier. Mais les sourires d'une femme offensée sont bien trompeurs, et ce fut peut-être à son instigation que le 8 juin, sans en avoir avisé le prince, l'empereur mit brusquement à pied le ministre de l'intérieur, M. de Puttkamer. Cette exécution, qui réjouit les libéraux, fut moins agréable à M. de Bismarck. Avec le temps, selon toute apparence, on lui aurait donné d'autres dégoûts, et il n'est pas impossible qu'on l'eût amené à offrir de nouveau sa démission, qui cette fois eût été acceptée. Mais huit jours après la destitution de M. de Puttkamer, l'empereur Frédéric III n'était plus.

La fortune est si capricieuse qu'on ne sait dans ce monde ce qu'il faut craindre ou désirer. « Je ne désire plus rien, me disait une femme d'esprit ; les bonheurs que j'avais souhaités et obtenus m'ont souvent été amers, et j'ai quelquefois trouvé mon compte dans les malheurs que j'avais le plus redoutés. » M. de Bismarck n'avait pas vu sans appréhension monter sur le trône un prince royal qui n'avait jamais eu à se louer de lui. L'avènement de Guillaume II le délivrait de tout souci et semblait lui promettre de longs jours de félicité et de puissance. Il savait que le nouveau roi-empereur avait un vif sentiment de sa dignité personnelle ; mais les jeunes gens les plus fiers d'eux-mêmes ne s'abaissent point en déférant aux conseils d'un vieillard expérimenté, qui gouverne l'Europe depuis vingt-cinq ans. Télémaque écoutait dévotement Nestor sans se plaindre que ses récits fussent trop longs. A la vérité, Guillaume II avait éprouvé dans sa première jeunesse de vives antipathies pour le chancelier de son père. Comme nous l'apprend M. Blum, il avait reçu ses premières leçons d'histoire allemande de la comtesse Reventlow, originaire du Schleswig-Holstein, irréconciliable ennemie de la Prusse, qui considérait comme des actes de brigandage les annexions de 1866. Mais lorsqu'en 1877 le prince fut envoyé à Bonn pour y achever ses études, il y trouva un professeur, le docteur Maurenbrecher, qui se chargea de rectifier ses idées. « Lorsqu'il quitta l'université, disait plus tard ce persuasif docteur, il était devenu, grâce à moi, un fervent admirateur du prince de Bismarck. Je suis fier d'avoir obtenu ce résultat, et quand je n'aurais pas écrit mes livres, je pourrais encore me rendre le témoignage que j'ai glorieusement employé ma vie. »

La conversion opérée par M. Maurenbrecher avait été aussi durable que complète. Dès son avènement le jeune empereur profita de toutes les occasions pour témoigner à M. de Bismarck son respect et son

admiration. Lorsqu'il eut prononcé devant le Reichstag son premier discours du trône, il affecta, contre l'usage, de tendre la main au prince, et le 31 décembre 1888, il lui adressait un compliment de nouvelle année ainsi conçu : « Cher prince, l'année qui nous a apporté de si dures épreuves et des deuils irréparables est sur le point de finir. Ce qui me remplit de joie et de consolation, c'est la pensée que vous restez fidèlement à mes côtés et que vous êtes fort et robuste. C'est de tout mon cœur que j'appelle sur vous la bénédiction du ciel, et que je demande à Dieu qu'il me soit donné de travailler longtemps avec vous à la prospérité et à la grandeur de notre pays. » En vain la *Gazette de la Croix*, principal organe du parti féodal, s'étudia à brouiller les cartes, à jeter la zizanie entre le souverain et son conseiller, et représenta M. de Bismarck comme un homme qui ne pensait qu'à lui, qui voulait être le maître, qui entendait gouverner et régner, qui imposait à l'empereur toutes ses combinaisons politiques et l'avait forcé de transiger avec les partis du *cartel*, c'est-à-dire avec une majorité formée par la coalition des libéraux et des conservateurs modérés. Le *Moniteur de l'Empire* déclara, le 2 octobre 1889, « que Sa Majesté l'empereur et roi avait pris connaissance de certains articles récemment parus et les avait formellement désapprouvés, qu'elle ne permettait à aucun parti de se donner l'air d'avoir l'oreille de l'empereur. » L'incorrigible journal ayant renouvelé ses attaques, Guillaume II témoigna hautement le déplaisir qu'il en ressentait, et fit savoir qu'il avait donné l'ordre de bannir la *Gazette de la Croix* de tous les châteaux royaux.

Une seule chose, remarque justement M. Blum, pouvait donner à penser à M. de Bismarck. Si son jeune souverain se gouvernait par ses conseils et semblait ne vouloir rien changer à sa politique, il faisait d'autre part beaucoup de changemens dans le personnel. C'était comme une satisfaction donnée à son goût pour les nouveautés, à l'inquiétude de son esprit. A la cour comme dans la diplomatie, dans les ministères, dans l'armée, les anciens titulaires se voyaient supplanter par de nouveaux venus. En 1888, 65 généraux et 156 officiers d'état-major avaient été mis à la retraite ; sur les quatorze corps d'armée, huit reçurent de nouveaux commandans. Il semblait que Guillaume II voulût répandre un peu de sa jeunesse autour de lui, et les barbes grises qu'on éconduisait demandaient en vain des explications : on se contentait de leur alléguer la volonté souveraine du maître.

Le 14 août 1888, le maréchal de Moltke avait cessé d'être le chef de l'état-major général ; le comte Waldersee prit sa place, et, peu de temps après sa nomination, le bruit courut à Berlin qu'il était en désaccord avec M. de Bismarck sur des questions concernant la politique étrangère. Des journaux qu'on croyait inspirés par le général reprochèrent au chancelier de faire à la paix de l'Europe de trop grands sacrifices.

On vit paraître dans cette terrible *Gazette de la Croix*, qui lui avait déjà donné tant d'ennuis, des articles qui poussaient à la guerre contre la Russie. L'empereur prit de nouveau parti pour le chancelier, il blâma les articles et le comte Waldersee fut mis en demeure de les désavouer. Cependant Guillaume II ne lui avait point retiré sa confiance. On savait que presque tous les jours il conférait avec lui, qu'ils se promenaient souvent ensemble au Thiergarten. En revanche, le 30 décembre 1889, il adressait à M. de Bismarck, une fois encore, ses complimens de nouvelle année : « Je prie Dieu, lui écrivait-il, que dans ma charge de souverain, si lourde et si pleine de responsabilités, il me conserve durant de longues années vos fidèles et éprouvés conseils. » M. de Bismarck ne ressentait aucune inquiétude, et cependant il avait reçu dans le mois d'octobre un avertissement imprévu dont il se souvint plus tard. Le 23 juin 1892, il disait à un reporter de la *Nouvelle Presse libre* de Vienne : « Dans le dernier entretien que j'eus avec l'empereur de Russie, qui avait passé quelques jours à Berlin, je lui exposai mes vues politiques, et il me répondit : « Je vous crois et je me fie à vous; « mais êtes-vous bien sûr de rester en place ? » Je le regardai avec étonnement. « Mais vraiment oui, Majesté, lui repartis-je, je suis cer- « tain de rester ministre jusqu'à ma mort. » Je n'avais, en effet, aucun pressentiment du coup qui se préparait ; le tsar en savait plus long que moi. »

Il était vraiment fort difficile que Guillaume II et son chancelier vécussent longtemps en bonne harmonie. M. Blum explique leur mésintelligence, qui devait aboutir à une éclatante rupture, par l'irrésistible désir qu'éprouvait Guillaume II d'agir par lui-même et d'être seul à répondre de ses actions. Il aurait dû ajouter que ce roi-empereur, dont son gouverneur, M. Hinzpeter, avait dit qu'il joignait à l'amour de l'indépendance une certaine idéalité naturelle, se faisait de ses fonctions une idée qui s'accordait mal avec celles de M. de Bismarck. Ce souverain de trente ans se regardait, il l'a dit lui-même, comme le père d'une très grande famille, et les pères de famille ont le droit comme le goût de tout régler, de se mêler de tout, de prêcher, de censurer, de moraliser leurs enfans. Il s'occupait tour à tour de protéger les ouvriers contre les patrons et les patrons contre les ouvriers, de combattre le paupérisme, de réprimer l'immoralité publique et l'ivrognerie, de réformer les écoles et les gymnases. Il pensait avoir charge d'âmes, et ces questions qui le passionnaient n'intéressaient le chancelier que dans le rapport qu'elles pouvaient avoir à la politique. C'était en effet à la politique que cet homme de fer rapportait et ramenait tout; hors de là, il n'y avait place à ses yeux que pour une idéologie sentimentale, qui lui inspirait une superbe indifférence. N'était-il pas naturel que Guillaume II se sentît attiré vers des hommes plus sympathiques à ses

idées, plus courtois, plus complaisans pour ses rêves, plus disposés à s'associer à ses projets? De jour en jour M. de Bismarck faisait une guerre plus acharnée à ces courtisans qu'il appelait des conseillers irresponsables; de jour en jour, il se méfiait davantage de quelques-uns de ses collègues qui passaient pour être en faveur et pour s'entretenir souvent tête à tête avec le souverain.

Ce fut l'origine de la crise. M. de Bismarck exigea que les ministres prussiens, aussi bien que les secrétaires d'État de l'empire allemand, n'eussent, sans son assentiment, aucune communication directe avec le roi de Prusse et l'empereur d'Allemagne. Guillaume II paraît n'avoir cédé qu'à moitié sur ce point; il demanda à réfléchir et qu'un mémoire lui fût présenté. Mais un incident survint qui envenima le conflit. Les élections du 20 février 1890 avaient mis fin au régime du cartel; les libéraux-nationaux venaient d'essuyer une cruelle défaite, et il n'y avait plus désormais de majorité possible dans le Reichstag que par la conclusion d'un traité entre les conservateurs et les catholiques. M. de Bismarck avait toujours fait preuve d'une singulière facilité à passer d'une combinaison à une autre; il lui en coûtait peu de négocier un marché avec ses adversaires de la veille pour se procurer les secours qu'il ne pouvait plus trouver dans ses amis. Il lui tardait sans doute de se ménager une entente avec les grands partis du nouveau Reichstag. Le 1er mars 1890, M. Windthorst fut reçu par lui et ils eurent une longue conférence. On a prétendu que c'était M. de Bismarck qui avait invité le chef du parti du centre à s'aboucher avec lui; il paraît certain au contraire que ce fut M. Windthorst qui sollicita une audience par l'entremise de M. Bleichrœder. Quoi qu'il en soit, cette entrevue amena ou hâta le tragique dénoûment de la pièce.

On s'est demandé pourquoi l'empereur avait attaché à cet incident tant d'importance. Un mot de M. Blum, rapporté sans doute de Friedrichsruhe et qu'il a eu l'imprudence de répéter, fait bien comprendre ce qui se passa dans l'esprit de Guillaume II. « Il n'est pas invraisemblable, dit-il, que le rusé chef du parti ultramontain offrît à M. de Bismarck, en retour de certaines concessions déterminées, son appui résolu, même dans les questions où le chancelier était en désaccord avec son impérial maître. » L'empereur, qui avait l'art de s'informer, s'avisa qu'il était pour quelque chose dans cette affaire, qu'on était en train d'ourdir un complot contre lui. On s'explique dès lors son émotion, sa colère, sa résolution d'en finir, cette visite du 15 mars aussi orageuse qu'inattendue qui ressemblait à un coup de théâtre ou à une descente de justice. On conçoit aussi que M. de Bismarck, pris au saut du lit et assailli d'objurgations passionnées, ait eu quelque peine à recouvrer son sang-froid. On le somma de révéler ce qui s'était passé entre M. Windthorst et lui; il répondit qu'ils s'étaient entretenus d'affaires particulières.

Une telle défaite ne pouvait être acceptée. — « J'entends que mon chancelier ne confère jamais avec les chefs de partis sans que j'en sois prévenu. — J'entends de mon côté ne soumettre à aucun contrôle les conversations que je puis avoir avec les députés, et rester maître chez moi. — Et que feriez-vous si votre souverain vous signifiait son expresse volonté? — Je lui représenterais que son pouvoir expire sur le seuil du salon de ma femme. » Il y a des paroles inoubliables et des plaies profondes que tout pansement irrite. On venait de se brouiller sans aucun espoir prochain de raccommodement. Quelques jours après, M. de Bismarck, qui n'était plus chancelier, déposait trois roses sur le cercueil de l'empereur Guillaume Ier, ce souverain magnanime et patient à qui il avait dit plus d'une fois : Je m'en vais, — et qui lui avait répondu : Jamais!

On assure qu'en demandant une audience au chancelier, M. Windthorst lui avait tendu un piège, où le grand séducteur s'était laissé tomber. Cette aventure, qui étonna toute l'Europe, prouve que les hommes trop défians ont dans l'occasion d'aveugles confiances qui les perdent; qu'après s'être défendus contre des périls imaginaires, ils ne savent pas toujours discerner les dangers réels. On se garde à carreau contre un comte d'Arnim, on se laisse prendre par un Windthorst. Dans le premier volume de cette *Véridique histoire* dont j'ai parlé plus haut, Bernal Diaz raconte le combat de Champoton, où les Espagnols ne mirent les Indiens en déroute qu'après avoir eu de nombreux blessés et quelques morts. Il termine sa narration par ce curieux détail : « Il me souvient que nous étions à batailler dans des champs quelque peu pierreux, où il y avait force sauterelles, qui, dans le combat, sautaient et venaient en volant nous donner par le visage. Et les archers étaient en si grand nombre et lançaient tant de flèches comme grêlons, qu'il semblait que ce fussent sauterelles. On ne se mettait pas à couvert des rondaches, et la flèche blessait. D'autres fois on croyait que c'étaient des flèches, et c'étaient des sauterelles. Ce nous fut un grand embarras. » Si avisés que soient les grands politiques, ils prennent quelquefois des sauterelles pour des flèches et quelquefois aussi des flèches pour des sauterelles, et ils arrivent trop tard à la parade.

G. Valbert.

REVUE MUSICALE

Théâtre de l'Opéra-Comique : *le Flibustier*, comédie lyrique en 3 actes; paroles de M. Jean Richepin, musique de M. César Cui.

On a été correct et froid, poli seulement, pour l'œuvre de M. César Cui. La musique de ce général méritait mieux pourtant que le salut militaire. Il y a quelque chose là; quelques choses même, au pluriel; beaucoup de choses, et fort charmantes : peu d'éclat sans doute, de puissance et de variété, mais une sensibilité fine, une rare discrétion et la plus mélancolique douceur.

Il est à peine besoin de rappeler la donnée du *Flibustier*. La comédie maritime et bretonne de M. Richepin date de six ans au plus et se joue quelquefois encore au Théâtre-Français. M. Cui, s'en étant épris, l'a mise en musique avec autant de respect que d'amour, c'est-à-dire sans rien changer, ou presque rien, non seulement au sujet, mais au texte même. Il s'agit, on s'en souvient, d'un gars de Saint-Malo, d'un flibustier parti depuis quinze ans, et qui depuis huit ans n'a pas donné de ses nouvelles. Son grand-père Legoëz, un vieux marin, sa tante Marie-Anne et Janik, sa cousine, l'attendent encore; ou plutôt le vieillard seul continue d'attendre, car les deux femmes n'espèrent plus. Un jour que Marie-Anne était seule au logis, un étranger se présente et se nomme. Il s'appelle Jacquemin ; il fut le camarade de Pierre, dont il s'est vu séparé dans un combat contre les Espagnols, de Pierre qu'il croyait retrouver au pays, mais qui bien sûr est mort, puisqu'il n'est pasici.

Sur ces entrefaites rentrent le grand-père et Janik. Ils prennent d'emblée cet inconnu pour leur petit-fils et cousin, et cela si vivement, avec une telle joie aussi, que le temps d'abord, puis le courage, manquent à Marie-Anne, de prévenir, puis de dissiper l'invraisemblable et

bienfaisante erreur. On sait le reste : les amours de Janik et du faux cousin, le retour du cousin véritable, l'aveu de la supercherie et le dénouement. Jacquemin étant resté flibustier dans l'âme; Pierre, au contraire ayant pris là-bas, en Amérique, le goût de la terre ferme, Janik, fille et petite-fille de gens de mer, épousera le marin. Et dans la rivalité des deux hommes, dans l'opposition des deux élémens qu'ils représentent, la terre et l'océan, il est possible de trouver une certaine grandeur naturaliste et symbolique.

Le *Flibustier* est la première œuvre dramatique de l'école russe représentée en France. Or voici comment, dans un excellent petit volume, notre très distingué confrère M. Albert Soubies caractérisait récemment l'école en question : « Si l'on voulait, dit-il, déterminer ce qui constitue la note tout à fait spéciale de la musique russe, il faudrait, selon nous, observer que l'on est en présence, pour la première fois peut-être, d'un art très jeune, dont l'inspiration est fraîche et populaire, et qui en même temps, par un concours singulier de circonstances, a à sa disposition un luxe scientifique, une souplesse technique, qui, ailleurs, n'ont été le fruit que d'une élaboration très lente. Une abondance et une franchise mélodiques toutes juvéniles, la fleur d'un tempérament vigoureux, non encore usé par un excès de civilisation, et participant même, si l'on nous permet cette expression à peine exagérée, à la rude et vivace énergie barbare, se trouvent avoir à leur service les secrets les plus profonds, les formules les plus savantes, la doctrine la plus raffinée. Il y a dans ce contraste même quelque chose de piquant, d'imprévu, qui sûrement explique en partie la séduction, tout-à fait *sui generis*, qu'exerce sur notre goût cette musique étrange et puissante (1). »

Autant de mots, autant de vérités, hormis toutefois certaines expressions : vigueur, rudesse, puissance, qui ne sauraient convenir à l'œuvre particulière que nous étudions. Mais le reste est l'exactitude même, et l'un des charmes du *Flibustier*, en ses pages charmantes, tient en effet au contraste, ou mieux à la conciliation d'une inspiration jeune avec une vieille expérience.

Il y a plus, et l'école russe a d'autres principes encore. Elle estime, par exemple, que la musique de théâtre doit posséder, indépendamment de la valeur expressive, une valeur intrinsèque et absolue. Or cette valeur spécifique, cette beauté propre, cette musicalité, pour ainsi dire, de la musique dramatique, est un mérite rare aujourd'hui. J'ai cru le trouver dans le *Flibustier*, et j'aimerais à montrer qu'en effet il s'y trouve. Pas d'équivoque pourtant. Il est entendu que nous sommes en présence d'une partition moderne, c'est-à-dire d'une œuvre

(1) *Précis de l'histoire de la musique russe*, par M. Albert Soubies · Paris, librairie Fischbacher, 1893.

lyrique où tout, presque tout au moins, se passe en conversation. Ainsi le veut la forme ou la formule actuelle, qu'on peut aimer ou non, mais qu'il faut accepter, en attendant qu'elle passe. C'est de cette forme que le compositeur russe a tiré un parti excellent, et dans le dialogue musical, où nous regrettions dernièrement que l'auteur de l'*Attaque du moulin*, par exemple, eût échoué, l'auteur du *Flibustier* nous semble passé maître. A cet égard, tout le premier acte, le second en partie (laissons le troisième, qui ne vaut rien), sont véritablement des plus remarquables, et de tout ce qui constitue la musique, la vraie, la bonne, je ne vois pas que rien manque ici.

La mélodie? — Elle y abonde, un peu mince à coup sûr, un peu courte; hélas! en connaît-on d'autre aujourd'hui? mais claire, mais fine, et jamais ou presque jamais banale. N'est-ce pas une mélodie, et charmante, que la première chanson de Janik? Mélodie également la noble, l'auguste phrase du vieux Legoëz, défendant, contre les reproches et les malédictions de sa belle-fille, l'Océan pour lui respectable et sacré jusque dans ses fureurs. Mélodie encore, et d'une saveur originale, le motif souriant qui tant de fois, trop de fois peut-être, s'échappe des lèvres de Janik. Et le duo enfin entre Marie-Anne et Jacquemin, par quelle fraîche, claire, exquise mélodie il commence! Écoutez-en tout le début. Encore une conversation, j'en conviens, mais délicieusement musicale. Fidèle sans contrainte à l'idée littéraire, l'idée mélodique se déduit avec autant de suite que d'aisance, avec non moins de logique que de liberté. Conversation, il sied de répéter le mot. Oui, simple causerie, banale question d'un passant, d'un visiteur, que vous ou moi nous pouvons adresser aujourd'hui, demain, au gardien de la première porte où nous irons frapper. Mais à cette interrogation familière, à ce détail sans importance, la musique a su donner de l'intérêt, de la poésie même, et c'est le propre des talens délicats de faire ainsi quelque chose pour l'art avec les riens de la vie. Pas une tache en ce duo, sauf, au cours du récit de Jacquemin racontant ses combats et la disparition de Pierre, un peu d'embarras peut-être dans le développement de l'idée: faute légère d'ailleurs, que rachètent çà et là des touches exquises : la mélancolie d'une modulation mineure, le tour heureux d'une cadence et, pour finir, la reprise de la première mélodie, qu'une ou deux notes altérées à peine suffisent à rendre plus aimable et plus touchante encore.

Le second acte est presque aussi riche que le premier; oh! j'en conviens, riche avec modestie et sans faste, cachant son bien plutôt que d'en faire étalage. Mais cherchez avec soin, et vous trouverez là d'intimes attraits, des grâces discrètes. Vous aimerez, dès le lever du rideau, la veillée bretonne autour de la table, le ton martial et dégagé du flibustier contant ses aventures; vous noterez avec quelle franchise

il attaque son histoire, avec quelle adresse il la renoue quand on l'interrompt, avec quelle assurance il l'impose tantôt à l'admiration, tantôt à l'incrédulité de ses auditeurs. Un peu plus loin, le petit chœur : *Laissons à nos amoureux tout le temps d'être heureux*, vous séduira sûrement par sa couleur et par l'originalité de sa mesure à neuf temps ; presque autant que le duo de Jacquemin et de Marie-Anne au premier acte, et, par des qualités analogues, le duo de Jacquemin et de Janik vous enchantera. La mélodie encore y circule, sans grand éclat comme toujours, sans beaucoup d'apparence même, vive et fraîche pourtant, ainsi qu'un ruisseau courant sous l'herbe. Coquet et spirituel est le premier motif, et jusqu'à la fin le musicien le traite avec ingéniosité. Le second est délicieux. — Dites-moi, demande Janik,

Dites-moi, mon cousin, pendant les nuits désertes...

C'est une chose deux fois charmante, en poésie et en musique, que cet interrogatoire. La voix de Janik monte, accentuant de plus en plus ses tendres reproches, et sur la progression mélodique un accompagnement en batterie régulière et douce semble étendre de nouveau la brume des soirs passés et des ciels lointains, où la jeune fille souhaite de s'entendre dire que son image autrefois a flotté.

Délicat mélodiste, l'auteur du *Flibustier* est aussi un harmoniste distingué. Il sait le secret des combinaisons heureuses et des accords qui chantent ou qui parlent, qui disent quelque chose enfin. Il ne les complique pas à plaisir et jamais il ne les surcharge. Il revêt la mélodie d'un vêtement aisé, qui l'étoffe au lieu de l'étouffer. Certaines pages du premier acte : les deux beaux monologues de Marie-Anne, la petite oraison funèbre de Pierre par Jacquemin, se déroulent sur des séries d'accords, les uns tristes, les autres funèbres, tous expressifs aussi profondément qu'ils sont simplement composés. M. Cui écrit bien, très bien. On ne dira pas de lui comme de quelques autres : « Il a de la patte, » ou, si on le dit, on aura tort. Non, ce gros mot ne lui convient pas. M. Cui n'écrit pas avec une patte, mais avec une main, et cette main est souple, elle est habile, elle effleure et n'écrase pas.

L'instrumentation du musicien russe, comme son harmonie, est sobre. Il y règne un parti pris, fort appréciable aujourd'hui, de sagesse et de modération. L'orchestre de ce général n'a rien de militaire ; il ne fait jamais de bruit, ce qui ne signifie pas qu'il manque toujours de puissance. A vrai dire, il en manque parfois. Au premier acte, par exemple, tandis que Jacquemin raconte à Marie-Anne son amitié pour Pierre, et la fraternité d'armes que le hasard d'une bataille a brisée, l'orchestre coupe de trois notes périodiques le trémolo qui accompagne le récit. Ces trois notes, c'est un cor qui les donne. Il faudrait que ce fût un violoncelle, tous les violoncelles plutôt ; il faudrait ici l'âpre

morsure des cordes, un accent d'énergie douloureuse plutôt que de plaintive douceur. A part cette faiblesse et quelques autres du même genre, l'orchestre du *Flibustier* a plus d'un mérite : clarté, discrétion, finesse, autant de modestes, mais précieuses vertus. C'est encore un des principes de l'école russe, que, dans le drame ou la comédie musicale, quel que soit le rôle des instrumens, la voix garde néanmoins le premier rôle. M. Cui, comme ses compatriotes, professe cette doctrine et la pratique. On chante dans le *Flibustier*, et si l'orchestre y prête au chant son concours, il ne lui fait pas concurrence. « Tout à l'orchestre » n'est pas le mot d'ordre de la musique slave. Wagner peut être dieu, même en Russie ; il n'y est pas le dieu unique, et les compositeurs nationaux n'y sont pas ses prophètes ou ses apôtres, encore moins ses esclaves.

Enfin il convient de rendre au musicien étranger une dernière justice : plus que beaucoup de musiciens français, il a respecté notre langue. Dans toute sa partition on ne relèverait peut-être pas une erreur de prosodie, pas une faute de déclamation. Et cette pureté de la diction lyrique est d'autant plus méritoire, que M. Cui s'est imposé vis-à-vis du texte de M. Richepin une déférence à peu près absolue. Il n'a pris que de rares et presque insignifiantes libertés avec ce mètre uniforme de l'alexandrin, dont il a su, grâce à la diversité des mouvements et des rythmes, alléger le poids et varier la monotonie.

Harmonie, mélodie, instrumentation, justesse d'accent, voilà bien des qualités. Et pourtant cette œuvre, à notre grand regret, n'a qu'à demi réussi. Les uns l'ont trouvée pauvre, les autres vague. Elle n'a plu ni aux corrompus de la musique, ni aux innocens. Douce, elle ne paraît pas devoir posséder la terre, au moins la terre de France. Il est trop vrai que la beauté (car elle a des parties véritablement belles) n'y éclate pas assez au dehors ; elle y est latente et comme retirée ou recueillie. Nous l'avons sentie néanmoins, et si nous n'avons pas su la dégager et la mettre en lumière, c'est peut-être parce qu'elle est subtile et parce qu'elle est profonde.

L'interprétation masculine du *Flibustier* est bonne. M. Fugère (Legoëz) est un artiste accompli, et M. Clément (Jacquemin) joint à une voix délicieuse le goût le meilleur et la plus fine sensibilité. L'interprétation féminine est médiocre et détestable. Mme Landouzy possède une voix sûre, au double sens du mot. Elle sait chanter, mais ne sait que cela, et cela ne suffit pas. Quant à la dame qui porte le nom royal et romain de Tarquini d'Or, comment lui a-t-on livré le beau rôle de Marie-Anne ? On assure qu'elle chante aussi *Carmen*. Cela est affreux à penser.

CAMILLE BELLAIGUE.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

31 janvier.

Le principal fait politique de ces derniers jours est un fait financier: la conversion en 3 1/2 pour 100 des 7 milliards de francs de notre dette nationale qui rapportent annuellement 4 1/2. A partir du 16 février prochain, l'État français, au lieu de 305 millions de francs qu'il paie aujourd'hui, ne paiera plus, pour ce capital, que 237 millions d'intérêts annuels; d'où une économie de 68 millions pour le budget.

Cette opération, colossale par le chiffre sur lequel elle porte, simplement conçue de manière à être facilement comprise, a été acceptée par les porteurs de ce titre, depuis longtemps préparés à cette éventualité, sans enthousiasme, — cela va sans dire, — mais non pas avec cet esprit morose et ce « pâle visage » des rentiers classiques,

A l'aspect d'un arrêt qui retranche un quartier

de leurs arrérages, puisqu'il leur était loisible de se faire rembourser à 100 francs une valeur émise, il y a vingt ans, aux environs de 83 francs. Aucun d'eux d'ailleurs ne pouvait songer à user de cette faculté du remboursement au pair, par les guichets de l'État, lorsqu'il lui était loisible de vendre le même titre à la Bourse, avec une prime de 4 ou 5 francs. Les gazettes du XVIIe siècle plaignaient, en semblable occurrence, les rentiers du Trésor qui, faute de toucher leurs coupons, étaient menacés « d'aller de l'Hôtel de Ville à l'Hôtel-Dieu »; nos rentiers contemporains, inscrits au grand-livre de la nouvelle dette 3 1/2, sont en quelque manière des privilégiés, puisque le 3 pour 100 lui-même se cote fort près du pair et qu'ils sont garantis, pendant huit années, contre toute conversion nouvelle.

La loi, votée sur la proposition du ministre des finances, s'est sagement gardée des deux écueils redoutables en semblable matière : d'une part, de donner un trop grand avantage aux porteurs des rentes 4 1/2 pour 100, et de provoquer ainsi la baisse des rentes 3 pour 100; d'autre part, de mécontenter ces porteurs, en présumant trop du crédit

actuel de l'État, de les inciter par suite à des demandes de remboursement. C'est là ce qui fût arrivé par exemple si l'on eût, pour obtenir 34 millions de plus d'économies annuelles sur le service de la dette, converti radicalement le 4 1/2 en 3 pour 100.

C'est peut-être aussi ce que l'on eût dû craindre si, imitant le procédé qui a réussi à M. Goschen en Angleterre, on avait stipulé que le 4 1/2 actuel, transformé immédiatement en 3 1/2, se changerait de lui-même en 3 pour 100 dans une période déterminée, sans qu'il fût besoin de conversion nouvelle. Les partisans de ce système du 3 pour 100 *différé* faisaient valoir que le public aurait attaché peu d'importance à ce que la conversion future fût dès à présent opérée, dans un avenir défini, par le contrat même que les créanciers de l'État eussent passé avec lui, au lieu de demeurer facultative, et partant incertaine, au bout du délai stipulé de huit ans. Il nous semble en effet qu'il eût été préférable, au point de vue de l'État, soit d'allonger ce délai, soit de servir pendant les huit ans intermédiaires un intérêt un peu supérieur à 3 1/2 pour obtenir l'unification totale de la dette.

Pendant la durée de ces huit années, bien des événemens, heureux ou malheureux, peuvent survenir en Europe et dans le monde. Les premiers comme les seconds seraient de nature à arrêter ou à ralentir cette baisse du taux de l'intérêt, qui se poursuit, depuis un quart de siècle, avec une rapidité qui n'a rien de définitif ni de fatal, comme beaucoup de personnes seraient portées à le croire. C'est une coutume de tous les temps, lorsqu'il se produit un phénomène économique, de ne pas se borner à en rechercher, à en expliquer les causes, mais de croire et de démontrer que ce phénomène devait nécessairement se produire, et qu'il s'accentuera de plus en plus d'une façon inéluctable. On entend dire aujourd'hui que le monde va manquer d'or et que l'argent va tomber à rien : on entendait dire il y a quarante ans que le prix de l'or allait s'avilir et que l'argent ne cesserait de monter. Ces exagérations sont connues de ceux à qui l'histoire des métaux précieux est familière : elles ne le sont pas moins de ceux qui ont étudié les variations du taux de l'intérêt.

Ce taux ne va pas nécessairement en s'affaiblissant ; il était plus bas sous Louis XV que sous Napoléon Ier, plus bas sous Louis-Philippe que sous Napoléon III. S'il est aujourd'hui beaucoup plus faible qu'il y a vingt ans pour les biens meubles, il est au contraire beaucoup plus élevé pour les immeubles ruraux, par rapport à leur valeur vénale. Une grande guerre européenne, que l'on peut toujours redouter, le ferait remonter demain pour un tiers de siècle. Le rétablissement des finances et de la prospérité, dans les républiques de l'Amérique du Sud, qui aurait pour conséquence de nouveaux appels de capitaux; la colonisation de l'Afrique et l'introduction de la civilisation occidentale en Asie, avec les vastes entreprises industrielles, les énormes travaux

qu'elles comporteraient, sont de nature à faire remonter un jour le taux de l'intérêt en Europe.

Il est par conséquent d'une bonne administration de profiter de la baisse du loyer de l'argent, puisqu'elle se manifeste à l'heure actuelle, sans se croire assuré que cette baisse ira en augmentant, ni même qu'elle se maintiendra toujours. Quoi qu'il en soit, comme l'a très bien dit M. Rouvier en 1883, après avoir soutenu un projet différent de celui de M. Tirard, « du jour où un ministre des finances a décidé une conversion, il faut s'y rallier ». Le crédit de l'État et le succès de l'opération l'exigent. La majorité de la Chambre. en subordonnant quelques préférences particulières à cet intérêt supérieur, n'a pas montré moins de désintéressement. C'est un acte d'énergie dont le pays lui tiendra compte.

Mais si les députés ont été unanimes sur le fait même de la conversion, une bonne partie d'entre eux a fait preuve d'une singulière faiblesse ou d'un coupable aveuglement, lorsqu'ils ont prétendu obliger le ministère à affecter au dégrèvement de l'impôt foncier l'économie de 68 millions dont nous parlons plus haut. Deux cent soixante-six représentans, parmi lesquels, à côté des socialistes, des radicaux et de quelques intransigeans de droite, nous avons eu le regret de compter une cinquantaine de membres de la majorité, qui se croyaient liés par des promesses électorales, n'ont pas hésité à risquer sur cette question, par souci d'une mauvaise popularité, l'existence d'un cabinet sur lequel la France a droit de fonder de sérieuses espérances. Il est vrai qu'ils n'ont pas mis trop de mauvaise grâce à se déjuger quelques instans après, en laissant au président du conseil le soin de concilier, comme il le demandait, les satisfactions à accorder à l'agriculture avec le maintien de notre bonne situation financière.

Depuis longtemps, et notamment pendant tout le cours des sessions de 1893, chacun a semblé s'ingénier pour trouver un utile emploi du boni que l'État devait retirer de la conversion. Qu'en ferait-on? Et d'avance on en faisait une foule de choses. On créait des institutions philanthropiques, on fondait des caisses de secours, de retraites, d'assurances. On supprimait, qui une taxe, qui une autre, celles naturellement dont la disparition serait la mieux accueillie par son collège électoral. Il n'y avait qu'un emploi dont personne ne se fût avisé, c'était de payer nos dettes.

Un gouvernement digne de ce nom, fait pour voir ce que personne ne voit, ou ne veut voir, tenu d'accomplir ce que personne en particulier ne désire, mais ce que l'intérêt général commande, ne pouvait oublier l'engagement formel qu'il a pris à cet égard dans son programme. On a entendu avec plaisir M. Casimir-Perier dire à la tribune avec une honorable fierté : « Nous avons, pour remédier aux souffrances des agriculteurs, des projets à étudier, — ceux que nous avons annoncés, — et

je vous prie de croire que, lorsque le gouvernement que je représente a annoncé des projets, il a l'intention de les déposer. » On conte que dans l'un des derniers conseils tenus à l'Élysée, lorsque chacun des ministres eut fait part à ses collègues des réformes qu'il se proposait de présenter aux Chambres, réduites en projets de loi, l'on demanda à l'un des membres du cabinet, qui se taisait, quelles étaient ses intentions sur cette matière. Ainsi interpellé, le ministre silencieux, — nommerai-je M. Spuller, — répondit avec une spirituelle brusquerie : « Des réformes! Est-ce que vous vous figurez que le pays veut vraiment des réformes? Mais il n'en veut pas du tout! »

Prise dans le sens que son auteur évidemment lui donnait, la boutade du ministre de l'instruction publique signifie que le pays veut avant tout le bon ordre et la gestion prudente de ses affaires. Il a raison; la première de toutes les réformes, c'est de mettre fin au déficit chronique, c'est d'abord de rembourser la partie de la dette flottante qui n'est gagée par aucune ressource normale, et ensuite de créer un fonds sérieux pour l'amortissement. L'État doit songer à réduire les engagemens qu'il a, dès à présent, contractés et qui l'accablent, par exemple vis-à-vis des chemins de fer, comme on le verra par le budget de 1895, plutôt qu'il ne peut en prendre de nouveaux. Dans ces conditions, il ne saurait admettre aucune nouvelle dépense, ni supprimer ou réduire aucun impôt, à moins de le remplacer par un autre plus équitable, qui par suite semblera moins lourd.

Les impôts qui subsistent en effet peuvent être mieux répartis; ainsi l'impôt foncier est très inégal; il frappe beaucoup plus durement certains départemens que certains autres. En aucun cas on ne devrait dégrever proportionnellement partout d'une manière uniforme, puisque ainsi l'on perpétuerait des injustices choquantes; mais atténuer seulement, par la revision du cadastre, la charge des régions qui paient plus que leur quote-part dans l'ensemble.

Cet ensemble, qui forme un total de 340 millions, n'entre que pour moitié dans les caisses de l'État. Le principal de l'impôt foncier ne dépasse pas 170 millions; le reste appartient aux départemens et aux communes. Si l'on défalque de ces 170 millions la portion afférente à la propriété bâtie, on s'aperçoit qu'en faisant cadeau aux détenteurs du sol rural des 68 millions de boni de la conversion, on eût dégrevé des deux tiers peut-être de ce qu'ils paient à l'État des propriétaires souvent fort à leur aise. Car, s'il y a des départemens où les impôts, en vertu du bail, sont à la charge du fermier, il y en a encore bien davantage où les taxes de toute nature incombent directement au maître. Dans un cas comme dans l'autre, ce seraient toujours les propriétaires qui, par une augmentation des baux en cours, au fur et à mesure de leur expiration, profiteraient du dégrèvement. Nous n'ignorons pas que les propriétaires fonciers traversent une crise pénible; il en est plu-

sieurs auxquels j'ai entendu déclarer qu'ils affermeraient volontiers leurs terres pour le simple montant de l'impôt; je dois ajouter du reste que, lorsqu'on les a pris au mot, aucun d'eux n'a paru disposé à donner suite à cette offre. Cependant, la propriété urbaine étant en progrès, rien ne serait plus juste que de mettre à sa charge un certain nombre des millions qui frappent les propriétés rurales les plus grevées.

En fait de réformes, il en est de gratuites, qui ne sont pas pour cela moins intéressantes : de ce nombre a été, la semaine dernière, l'adoption en première lecture, par le Sénat, d'une proposition, vieille bientôt de onze années, conférant aux femmes commerçantes le droit électoral pour les tribunaux de commerce. Aux termes de la loi de 1867 le droit d'élire les juges consulaires était attribué à une série de commerçans, dits notables, qui se recommandaient « par leur probité, leur esprit d'ordre et d'économie ». Il eût été facile de leur adjoindre les commerçantes en qui l'on n'eût pas eu de peine à retrouver ces trois qualités. Mais il n'en fut pas question, et aucune réclamation ne se produisit.

En 1883 le droit de vote ayant été attribué, par une nouvelle loi, à l'universalité des patentables, les commerçantes le réclamèrent à leur tour. Elles vont bientôt le posséder. Assimilées complètement aux hommes pour tous les actes de la vie commerciale, soumises aux mêmes charges, n'était-il pas juste qu'elles jouissent en retour des mêmes avantages, y compris celui d'élire les juges chargés de statuer sur leurs litiges? L'avantage, à dire vrai, n'est pas énorme; la preuve c'est le grand nombre des abstentions que l'on constate en province, sauf dans la localité même où siègent les tribunaux, de la part de ceux qui ont le droit de prendre part à ce genre de scrutin. Mais le préjugé contre les droits des femmes est si grand chez certains hommes politiques qui se disent, qui se croient libéraux, que le rapporteur, M. Jean Macé, en plaidant avec chaleur la cause de ses clientes, a cru nécessaire au succès de bien spécifier qu'à son avis la loi proposée ne saurait constituer un précédent pour le jour où l'on réclamerait, en faveur des femmes, l'électorat politique. Et pourquoi pas?

Pourquoi donc les femmes demeureraient-elles à jamais inférieures aux hommes, privées de la plupart de leurs droits civils et politiques, lorsqu'elles sont soumises à tous leurs devoirs, à la seule exception du service militaire personnel, et lorsqu'elles possèdent, sauf les aptitudes spéciales des coltineurs et des hercules forains, tout l'ensemble des qualités du sexe fort? En vertu de quel archaïque principe des sociétés qui nous ont précédés, cet état de choses, que la saine raison n'approuve pas, est-il destiné à se perpétuer toujours? Le monde ancien ne concevait pas l'humanité sans l'esclavage; pourtant l'esclavage a disparu, au plus grand honneur du monde moderne: je suis convaincu, pour ma part, que le xxe siècle verra la transformation du rôle de la femme, dans les mœurs et dans les lois.

Interrogé sur la mesure récemment adoptée par les sénateurs, un président de tribunal de commerce estime que « c'est faire un premier pas dans une voie très dangereuse; pourquoi faire voter les femmes ici et pas là? » Nombreux sont encore les gens qui tiennent pour la théorie du bonhomme Chrysale, pour la femme fileuse de laine et gardienne de maison; ce qui, en français de 1894, veut dire que, selon leur position sociale, le rôle des épouses dans le ménage doit être exclusivement d'éplucher les légumes ou de faire de la tapisserie.

Autre, et non moins étroite, est la conception galante et sentimentale de la « dame » chevaleresque des châteaux forts, du « sexe aimable » et tout à l'ambre des époques poudrées. Ce sont là des types de femmes-fleurs, de femmes-joujoux, sucre ou parfum de l'existence masculine. Sauf qu'elles ne sont pas tenues sous triple serrure, la condition des femmes de nos jours se ressent encore, socialement et politiquement, des harems de l'Orient païen, des reproches faits par l'Église aux filles d'Ève, pour leur part de responsabilité héréditaire dans l'initiative pécheresse de leur grand'mère, de l'organisation despotique de la famille par le droit romain, duquel procède notre code civil, et des souvenirs du droit féodal, qui n'était pas moins dur aux femmes que le droit romain. « Femme est en garde », disaient les coutumiers du moyen âge, pour exprimer la perpétuelle minorité à laquelle était vouée la moitié du genre humain sous la tutelle de l'autre moitié.

On trouverait un motif suffisant à cette sujétion éternelle dans ce fait que, jusqu'à ce siècle, la force physique et le courage qui la met en valeur, furent le ciment avec lequel les sociétés ont été, non seulement construites, mais aussi conservées. Dans nos contrées, où les amazones du Dahomey sont inconnues, l'homme seul, étant ou pouvant être soldat, avait des privilèges en rapport avec ses obligations. En ce siècle-ci, quoique le militarisme pacifique nous absorbe et nous dévore, on s'aligne rarement, Dieu merci, et pendant peu de temps. Dans deux ans tout officier subalterne jouira de la retraite, à laquelle lui donneront droit ses vingt-cinq ans de service, sans avoir peut-être une seule fois tiré l'épée contre un ennemi quelconque; quant au séjour à la caserne de la généralité des mâles adultes, il n'est pas tellement dangereux, ni tellement long, qu'il justifie toutes les prérogatives que nous nous sommes réservées.

Sauf ce service pourtant, les citoyennes, nos mères, nos femmes, nos sœurs et nos filles sont astreintes, comme nous, à toutes les charges de l'État. En Europe, dans plusieurs pays, les femmes jouissent de l'électorat municipal. En Angleterre, la Chambre des communes adopta, en 1886, une loi accordant aux femmes le droit de vote dans les élections politiques. Le triomphe définitif de cette motion était certain, et la dissolution du Parlement empêcha seule la Chambre des lords de statuer sur le bill. Un autre bill, en ce moment soumis aux

Chambres anglaises, a pour objet de conférer aux filles majeures orphelines et aux femmes veuves, non plus l'électorat seulement, mais l'éligibilité aux conseils de comté.

On se rappelle qu'il y a cinq ans trois femmes furent élues dans diverses circonscriptions de Londres : miss Cons, lady Sandhurst et miss Cobden, la fille du célèbre homme d'État. Elles siégèrent très honorablement à côté d'hommes tels que lord Roseberry, sir John Lubbock et le comte de Meath ; elles prirent même dans le conseil une situation éminente et firent partie de nombreuses commissions, jusqu'au jour où les tribunaux, sur la plainte de leurs concurrens évincés, les forcèrent à se démettre. La Chambre des communes, au mois de novembre dernier, vient de nouveau d'accorder aux femmes le droit de voter dans les questions d'intérêt local.

Il est certain que, sur ce terrain du mouvement *féministe*, nous ne marchons plus en France du même pas que les autres nations. Est-ce un vestige de la loi salique, qui nous fit jadis interdire le trône aux femmes, tandis qu'elles étaient admises à régner chez tous les peuples de la chrétienté ? Demeureront-elles encore écartées de la souveraineté, maintenant que le pouvoir suprême réside dans le suffrage universel? Dira-t-on que les femmes déserteraient leurs foyers, parce qu'elles iraient, tous les deux ou trois ans, déposer un bulletin dans une urne? Nous ne demanderions pas du reste que l'on adoptât d'emblée, dans notre vieux pays, le système de la Nouvelle-Zélande où le Parlement a voté, il y a quelques mois, avec l'approbation du gouverneur, lord Glascow, l'affranchissement complet des femmes, les rendant à la fois électeurs et éligibles.

Mais il est clair que le mouvement démocratique, d'une part, qui nous fait priser très vivement l'égalité des êtres humains, et, d'autre part, les efforts couronnés de succès que l'État lui-même a déployés en vue des progrès de l'instruction féminine, doivent nous conduire, dans un délai plus ou moins éloigné, au développement des droits d'un sexe qui n'est faible que pour soulever des poids de cent kilos, faiblesse qu'il partage du reste avec beaucoup d'hommes.

Il va par exemple devenir singulier, maintenant que les femmes sont électeurs aux tribunaux de commerce, qu'elles ne le soient pas au conseil des prud'hommes, et même qu'elles n'y soient pas éligibles, si l'on songe, comme l'a fait très bien remarquer Mme Vincent, déléguée au récent congrès de l'industrie textile qui s'est tenu à Roubaix, que sur une moyenne de 4 000 affaires environ, jugées annuellement par le conseil des tissus, près de la moitié (47 pour 100) intéressent exclusivement les femmes couturières, brodeuses, modistes, etc.

Il paraît vraiment oiseux de se demander, comme M. le professeur Lombroso, pour savoir si les femmes jouiront ou non de certains droits, si « le cerveau féminin est capable ou non de synthèse ».

Comme a fort bien répondu au criminaliste italien l'une des *leaders* raisonnables de la campagne féministe : « Vous arguez contre nous de ce que la femme de génie est l'exception ! Et le député de génie, est-ce la règle ? » Je parle de *leaders* raisonnables ; c'est qu'en effet il en est qui ne le sont pas du tout. Le groupe des avocates fougueuses, passionnées, qui réclame d'une manière burlesque, a beaucoup nui au droit des femmes. Il suffirait à jeter le discrédit sur une cause très digne d'avenir. Il n'en est pas de même en Angleterre où la *Women's liberal federation* a pour présidente Mme Gladstone, ni aux États-Unis, où le congrès international des femmes, qui a délibéré à Chicago, l'été dernier, comptait 5 000 déléguées des associations féminines de tous les pays, recrutées dans tous les rangs de la société. La présidente du comité américain d'organisation avait en outre recueilli des adhésions précieuses, parmi lesquelles celle de l'impératrice Frédéric d'Allemagne.

C'est en procédant sagement et modérément que les femmes françaises pourront se faire écouter des pouvoirs publics. Avant de revendiquer les droits politiques, elles devront se confiner longtemps dans le domaine de l'électorat municipal ; elles feront bien même de s'occuper surtout d'accroître leurs droits civils. Un avocat général d'Amiens prenait pour sujet de son discours, à la rentrée de novembre : « La femme et sa condition dans la société d'après notre législation. » La largeur de vues avec laquelle il a traité de l'autorité maritale et du devoir d'obéissance imposé aux femmes, par le code, aurait à coup sûr fortement scandalisé la magistrature d'il y a un demi-siècle. Ces jours derniers, Mlle Jeanne Chauvin, « docteur en droit », développait, dans l'organe des doléances féminines, une double réclamation ayant pour but de faire reconnaître aux femmes la capacité d'être témoin dans les actes publics ou privés et aux épouses mariées sous le régime de la communauté légale, — comme le sont les 99 centièmes des ménages populaires, — la capacité de disposer du produit de leur travail personnel. D'après les lois en vigueur, le mari, même indigne, peut s'emparer légitimement de l'argent gagné par sa femme. La femme, en cas d'opposition de son mari, ne peut pas seulement retirer de la caisse d'épargne les économies qu'elle y a placées en son propre nom.

Il faudrait être vraiment ennemi par principe de tout progrès social pour se refuser à améliorer un état de choses qui n'a pour lui que d'être vieux. Comment pourrions-nous continuer à chérir les ornières de notre passé quand le monde se transforme jusqu'à ses antipodes, quand les tenans les plus acharnés de l'immobilité, comme la Chine et le Japon, sont, ou déjà ébranlés, ou en plein mouvement de rénovation ? Le Japon a, comme l'Europe, aujourd'hui, des ministres en train de méditer des réformes et *sur le point* de réaliser des économies par

des suppressions d'emplois et des réductions de traitement. Il a des députés auxquels leurs électeurs s'adressent, comme en France, pour peser sur les ministres, et un code dont on demande la revision avant même qu'il n'ait fonctionné.

Comme les États les plus civilisés, le Japon a maintenant sa dette nationale, qui atteint 1100 millions de francs; mais, au contraire de beaucoup de grandes puissances qui nous avoisinent, son budget, de 325 millions de francs environ, voté dans la session de 1893, se solde par un excédent de recettes de 25 millions. Enfin, par un dernier trait de ressemblance le Parlement japonais se rattache à ses aînés : il n'a pas eu à expulser l'équivalent de la blouse du citoyen Thivrier, mais il s'est donné à la fin du mois dernier le luxe de séances orageuses où l'on a échangé des gros mots, et à la suite desquelles la Chambre des représentans, d'abord prorogée au 11 janvier par un décret impérial, comme une simple chambre italienne, vient, il y a quelques jours, d'être dissoute.

Le gouvernement du mikado n'est pas constitutionnel dans le sens que nous donnons chez nous à ce mot, mais seulement représentatif; le président de la Chambre est nommé tous les quatre ans par le pouvoir exécutif. C'est ce président, M. Hoshi-Toru, contre lequel la majorité de ses collègues, faisant valoir des griefs d'ailleurs douteux, tels qu'un concours intéressé prêté par lui à des sociétés financières et une participation aux menées politiques de certains négocians, a protesté par un vote de méfiance, tout en réclamant son renvoi par une adresse à l'empereur.

Au point de vue européen et international, qui nous intéresse spécialement, il faut considérer que le président ainsi visé, le ministère du comte Ito qui le soutient, et la minorité de la Chambre japonaise actuelle, sont favorables aux rapports cordiaux avec les puissances étrangères, dont leur pays a tant profité jusqu'ici et peut se promettre beaucoup encore. Au contraire, les libéraux que dirige le comte Itagaki et les progressistes qui ont pour chef le comte Okuma, ancien ministre, appuient différens projets dirigés contre nous, et vont jusqu'à frapper de prison ou d'amende les Japonais qui serviraient d'intermédiaires aux Européens, pour des acquisitions de terrains situés en dehors des concessions. Si les élections nouvelles, qui doivent avoir lieu dans un délai de cinq mois, ne donnent pas de majorité au mikado et à ses ministres, le régime parlementaire se trouvera, presque dès l'origine, frappé d'impuissance, et les patriotes japonais, qui rêvent de soustraire au plus tôt leur pays à l'influence de l'Occident, prouveraient au contraire que l'empire du Soleil-Levant n'est pas tout à fait mûr pour les institutions dont on l'a gratifié.

Quoique bien éloigné encore du jour où l'on votera à Pékin, l'empire du Milieu, dans lequel les classes élevées, — les seules dont il faille

présentement tenir compte, — continuent de professer la haine traditionnelle pour les « barbares » et les « diables étrangers », se voit néanmoins dans la nécessité de nous emprunter quelques-unes de nos inventions, ne fût-ce que pour mieux nous combattre. Tandis que l'assassinat de deux missionnaires suédois, massacrés à Sungpou, l'été dernier, d'une façon particulièrement atroce, témoigne en effet d'une haine toujours aussi vivace contre l'européanisme, chez les mandarins qui ont conseillé le crime ou l'ont laissé impuni, — on ne peut en effet considérer comme une satisfaction suffisante l'indemnité pécuniaire dont le gouvernement suédois a dû se contenter, — le commerce de la Chine avec l'étranger se développe pourtant d'année en année. En 1892, le montant total des importations et des exportations, par les différens points ouverts aux échanges internationaux, s'est élevé à plus de 1 300 millions de francs, et le mouvement de la navigation étrangère a atteint plus de 7 millions de tonnes.

Le conservatisme rigoureux, qui subsiste dans les opinions des Célestes, tend à s'atténuer dans une multitude de faits, tels que le développement du goût pour les articles du dehors, l'adoption par le gouvernement de méthodes importées, les études poursuivies par les lettrés sur les sciences et les arts de l'Occident. L'empereur, qui possède à fond la langue anglaise, a maintenant deux professeurs de français attachés à sa personne; on a fondé depuis dix ans des écoles de langues étrangères, de médecine, de télégraphie. Les Chinois d'esprit ouvert, — il y en a, — sont forcés de reconnaître que le prosélytisme catholique, dont les recrues sont aujourd'hui au nombre de 1 100 000, dans l'ensemble du pays, a eu pour effet indirect de détruire une foule de préjugés qui empêchaient l'exploitation des mines et l'établissement des chemins de fer.

Or les chemins de fer, avec l'armée et la marine, dont ils sont destinés, en cas de conflit extérieur, à être les précieux auxiliaires, préoccupent les principaux hommes d'État chinois, notamment les deux vice-rois les plus en vue, Tchang-Tche-Toung et Li-Hung-Tchang. Le premier, qui pratique trop exactement le principe de « la Chine aux Chinois », a voulu établir la ligne de Pékin à Han-Kéou, sur le Yangtse, sans avoir recours à un seul produit étranger, c'est-à-dire en se servant de rails fabriqués en Chine, avec du fer chinois, tiré de mines nationales. Comme il n'y a dans la province de Hou-Pé, qu'il administre, ni fer, ni mines, ni fonderies, le chemin projeté attendra longtemps ses premiers wagons.

Au contraire, le vice-roi du Tcheli, Li-Hung-Tchang, pour construire la ligne de Tien-Sin à Kirin, a commandé ses ponts métalliques en France, ses rails en Allemagne et en Angleterre. Cette voie, commencée sur les conseils des Anglais, pour faciliter le transport des troupes chinoises, dans l'éventualité d'une action des Russes en Mandchourie et en

Corée, est aujourd'hui achevée sur une longueur de 470 kilomètres, dont près de la moitié est déjà en exploitation. Doit-on s'affliger ou se réjouir de cette pénétration par l'Europe d'un monde si longtemps fermé, auquel nous apportons d'abord les moyens de nous nuire et qui ne se laisse envahir ainsi par nous que parce qu'il nous déteste? Nos arrière-neveux pourront seuls le dire. Les peuples ne font le plus souvent connaissance qu'à coups de fusil, et, comme disait Voltaire, nos aïeux, pour se procurer du poivre, ont dû jadis répandre du sang.

En qualité de voisins immédiats des Célestes, dans notre colonie du Tonkin, nous avons intérêt à entretenir avec eux de bons rapports. Notre diplomatie vient d'obtenir qu'un fonctionnaire des douanes chinoises, mandarin d'un rang élevé, soit placé à Song-Phong, au confluent du fleuve Rouge et du Nam-Chi. Cette mesure contribuera à la disparition des bandes de pirates, qui tiraient leur sécurité et leurs profits de la tolérance des petits chefs locaux. On a beaucoup discuté ces derniers temps sur la situation exacte du Tonkin, que les uns représentaient comme complètement prospère, sous la direction bienfaisante de M. de Lanessan, que les autres nous donnaient comme désolé sans cesse par le banditisme. Les déclarations de M. Le Myre de Vilers, à son retour de sa mission au Siam, ont fait la part des exagérations en divers sens auxquelles notre colonie d'Indo-Chine a servi de thème.

M. de Lanessan, en sa qualité d'homme du Midi, — et même du Midi et demi, si j'osais risquer ce mauvais jeu de mots, — est doué d'une imagination dont il n'est pas toujours maître, et, avec un grain de tartarinisme, transformant une espérance vague en projet précis, il s'est fait ou laissé couvrir de trop de fleurs peut-être par les corps élus du Tonkin et par la presse locale. Cependant les alarmistes se trompent et nous trompent en affirmant que tout va mal. La sécurité du colon est aussi complète que possible dans le Delta; la moindre échauffourée aux confins d'un territoire militaire est prise bien à tort à Paris pour une insurrection continentale. Il a été beaucoup fait depuis quelques années au point de vue industriel, et surtout au point de vue agricole. Bref, si la pacification complète doit être, pour le Tonkin, comme elle a été pour l'Algérie, l'affaire d'une trentaine d'années d'occupation, la colonie est néanmoins dans la voie d'un progrès incontestable.

Vte G. D'AVENEL.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

LE MASQUE

CONTE MILÉSIEN

DERNIÈRE PARTIE

Ici reprend le manuscrit de M. Raoul d'Hérival.

XI

. . . . . .

— Minuit, Monsieur, me dit le surveillant Galien... Du courage, et hâtons-nous.

Du courage? Parbleu, j'en voulais bien avoir; mais mon sauveur m'était suspect, sa mine patibulaire m'inquiétait.

— Devant Dieu, Galien, vous répondez de la réussite?

— Foi d'ancien huissier... Devant Dieu... et pour ce que c'est justice.

Et aussi, maltôtier, « pour ce que » je t'avais signé jusqu'à cinq mille francs de traites.

— En route!

Il me chaussa d'espadrilles, puis m'affubla d'une calotte, de lunettes, d'un ample tablier. Travesti de la sorte, je ressemblais à quelque matassin de Molière. « *Piglialo su, piglialo su, signor*

monsu.»... Doucement Galien entre-bâilla la porte, et nous voilà partis.

Attention!... Désert et sinistre, le corridor *Averroës* s'allongeait sans fin. A pas de loup, nous marchions dans ses ténèbres; parfois le plancher craquait sous nos pieds : halte aussitôt.

— Pourvu, murmura mon guide, que le fou des fous, le seul, l'unique, le véritable, soit déjà couché!

O désastre! il n'était pas couché, le fou des fous, ce détestable Labastide. A l'extrémité du couloir, sa porte était ouverte, et un rayon de lumière se répandait sur l'escalier.

— Qui va là? cria le vieux coquin. On rôde encore à pareille heure!

Hardiment, mon compagnon pénétra dans le cabinet; je me renfonçai dans l'ombre.

— C'est moi, monsieur le directeur,... moi, Galien. Vous m'avez appelé?

Penché sur ses paperasses, l'odieux maniaque écrivassait. Il tourna la tête de mon côté; mon costume le rassura.

— Et l'autre infirmier, qui est-il?

— Pelletier, monsieur le directeur, un camarade engagé ce matin. Il ne connaît pas les êtres de la maison, et je le conduisais dans sa chambre.

— Ta, ta, ta, je n'avale point cette pilule. Le camarade et toi vous couriez le guilledou... Galien, je vous avais défendu de quitter le DCXLVII. Je te prends en faute, mon garçon : dix francs d'amende.

— Oh! mon bon monsieur Labastide!

— Et vingt francs si l'on raisonne... Comment se comporte d'Hérival?

— En ce moment il a peur et s'agite.

— Terreur salutaire. Pense-t-il toujours à s'en aller?

— Plus que jamais.

— Nous le calmerons. A-t-on fait disposer la cellule Esquirol?

— Tout est prêt.

— Camisole de force et appareil de douches?... Bien, retournez à votre malade et ne dormez que d'un œil.

Sans répliquer, Galien salua, et, en sortant, le matois compère ferma la porte.

— A présent, Monsieur, brûlons la politesse.

Toujours le suivant, je m'engageai dans l'escalier; mais, dès la troisième marche, mon libérateur s'arrêtait :

— Cher monsieur, j'ai réfléchi. C'est huit mille francs la clef de la rue.

— Nous avions stipulé cinq mille.

— Appel *a minima :* huit mille francs ou, demain, la camisole; choisissez.

Canaille!... Je souris néanmoins :

— Accordé!... Vous êtes ma providence, cher ami, et je m'abandonne à votre honneur.

— Autre supplique. Le concierge Fagon est averti; il fera semblant de dormir. A lui, n'est-ce pas, cinq petites vignettes bleues? Un père de famille!

Gredin!... De ma botte j'aurais voulu caresser l'ex-officier ministériel; mais je réprimai cette envie.

— Vous avez un cœur d'or, mon bon Galien. Soit! cinq cents francs pour le père de famille.

— Parole de gentilhomme, Monsieur? Vos traites, fin du mois; le nouveau supplément dans une heure. Au surplus, je vous accompagne.

Nous voici dans la loge. Il dort à poings fermés, cet intéressant Fagon. Quel sommeil du juste! même il a ronflé : un consciencieux. Galien tire le cordon... Libre, je suis libre! Adieu donc, *Villa Riante* où le rire est un grincement de dents, adieu!

Je dépouille et rejette au loin mon costume de M. Fleurant, puis m'élance vers Paris. C'est à l'autre maintenant de trottiner derrière mes grègues. Il souffle et doit être en nage... A la porte des Ternes stationnait une voiture : « Cocher! »

— Cocher, 91, rue Vaneau... Non, Galien, pas à mes côtés, sur le siège.

Le drôle obéit, en maugréant. Il va gagner son influenza, peut-être sa bronchite, et « ce sera justice ». La voiture s'ébranle; nous roulons : enfin, chez moi!

Dans ma chambre à présent, mons Galien se tenait obséquieux, attendant ses écus. Sans discussion, — un d'Hérival sait garder sa parole, — je lui comptai le supplément qu'il venait d'extorquer, puis l'interrogeant :

— Où, désormais, allez-vous exercer vos talens, monsieur l'honnête homme?

— Dans mon pays, à Romagnat, Puy-de-Dôme; j'y veux fonder un cabinet d'affaires. Vive l'Auvergne! C'est là que le paysan chicane et qu'il procédure!

— Parfait, maître fripon : vous y récolterez, j'espère, votre Maison centrale.

— Tiens, tiens, je ne suis donc plus le « sauveur », la « providence », le « doux ami », Galien au joli cœur d'or? Toujours

des ingrats! Mais rien ne m'étonne; j'ai de la philosophie... Un bon conseil toutefois, cher bienfaiteur. La nuit s'avance : croyez-moi, avant le jour, soyez au large.

— Partir d'ici, pourquoi?

— Parce qu'ils viendront ici, pour vous reprendre.

— Me reprendre?

— Oh! je sais : loi de 1838; prescriptions tutélaires, paperasseries préalables. Ne vous y fiez pas. Relisez plutôt certain article 19, sur les internemens immédiats. On coffre d'abord, on s'explique ensuite. Et, soit dit entre nous, vous êtes de ceux qu'on peut chambrer sans crainte. Donc déguerpissez au plus vite... Ah, ah! monsieur le vicomte et ancien ami, vous allez traverser de palpitantes émotions : tous les effaremens du lapin dans sa garenne. Mais courage! bon pied, bon œil! faites-les bredouilles. Hélas! j'ai grand'peur pour nos échéances.

La colère m'étouffait : l'escroc voulait-il railler?

— Insolent, c'est moi qui ferai coffrer Labastide, et, quant à sa *Villa Riante*...

— Oh! mon pauvre monsieur! Un ministre parmi les actionnaires!

Empochant alors ses billets de banque, le coquin me salua platement, en recors dont on a graissé la patte, et il sortit.

XII

Je m'allongeai sur un canapé, et, frissonnant encore de tant d'émotions diverses, me pris à réfléchir. Que d'aventures depuis hier! Un mauvais rêve, un cauchemar! « Si je rassemblais mes souvenirs »... J'étais allé, — pourquoi ce niais caprice? — au Moulin-Rouge; là une fille m'avait accosté, suivi, pourchassé, puis s'était introduite jusque dans ma chambre. Sur la cheminée, apercevant la peinture égyptienne, le masque... A propos, où donc était le masque? Je ne le voyais plus. Me l'avait-on volé? Quoi! volé, un objet de si haut prix?... Ah! oui, je me rappelais maintenant. La femme s'en était emparée, j'avais cherché à le reprendre, mais elle m'avait poussé pour sortir, et, patatras, mon réveil dans la *Villa Riante*. Comment, comment? Je n'y concevais rien; ma cervelle bouillonnait, confuse, et ma raison déraisonnait. Je me sentais d'ailleurs si fatigué : une courbature par tout le corps; dans la tête des élancemens... « Couchons-nous », et je commençai à me dévêtir. Non, mieux valait dormir habillé, se tenir prêt à la moindre alerte. Lourd de sommeil, je fermai les paupières... Aussitôt, la femme!

« Moi! » avait-elle dit en saisissant le portrait... Toi? malheureuse, toi, ressembler à ma céleste Callista? L'inepte plaisanterie!... Après tout, pourquoi pas? J'ai parfois découvert d'admirables beautés en d'effroyables laideurs. Du reste, bien qu'assez peu jolie, ma voleuse était attrayante. Quels yeux! de luisantes escarboucles, deux diamans noirs... « Moi!... » Va, va, je te saurais bien rattraper, toi et ton masque. On fouillerait ville et faubourg; la police... Qu'était cela? Du bruit dans l'escalier... Debout!

Je me levai d'un bond et soufflai ma bougie... Dans les ténèbres, maintenant... Quel odieux mystificateur, cet ignoble Galien. Lugubres, ses plaisanteries: « C'est ici, Monsieur, qu'ils viendront vous reprendre. » Ici? Et la loi de 1838? Elle doit protéger les citoyens, puisque c'est la loi. Ses prescriptions sont tutélaires; elle exige des paperasseries préalables. Oui, mais l'article 19! Menaçant, cet article 19. Comment ose-t-on édicter des articles 19?... Ma résolution était prise. Dès le matin, je me rendrais au Palais de justice : ennuyeuse visite. J'y connais un substitut, bon garçon, membre de mon cercle et qui joue très bien le poker. Il m'a souvent gagné; c'est donc un ami. Gens d'importance, messieurs les substituts : tous fils, neveux, gendres, cousins de sénateurs ou de députés. Je lui conterais mon affaire; à nous deux, nous pourrions châtier Labastide, on fermerait la *Villa Riante*, et... Ouais, un ministre parmi les actionnaires! En vérité beaucoup trop de ministres actionnaires... Le jour!

Il s'était glissé, blafard et sournois par l'entre-bâillement de mes rideaux. Je les entr'ouvris un peu davantage. Dans la rue stationnaient des fournisseurs, porteuses de pain, charbonniers, laitières qui jacassaient avec des gestes : ils devaient causer de moi. L'un d'eux regarda la maison; oui, ces gens-là parlaient de moi. Encore quelques instans, et Labastide, les infirmiers, le commissaire... « On chambre d'abord », m'avait dit Galien, « on s'explique ensuite. » Pardieu, son conseil était sage : il fallait déguerpir. Je pris un peu d'argent dans mon secrétaire et m'élançai sur l'escalier. A l'entrée de sa loge mon concierge salua en souriant : mauvais sourire.

— Monsieur est de retour?

— Oui, d'un petit voyage d'agrément.

— Hier est venue pour monsieur une lettre chargée. Le facteur...

— Qu'il repasse tantôt.

Et je m'éloignai lentement, posément, d'un pas de propriétaire. Au tournant de la rue, je pressai la marche; à toutes jambes je pris ma course, et...

Brusquement, je me retrouvai sur le pont Caulaincourt. Combien de temps avais-je ainsi erré, à l'aventure? je ne l'ai jamais su; mais durant des heures et des heures, car il me sembla que le jour commençait à baisser. J'étais calme à présent, — calme, très calme. D'ailleurs, pendant mon furibond vagabondage, puissamment j'avais raisonné et m'étais tracé tout un plan de conduite. Oui, pour moi le plus sage parti était de prendre, à la gare Saint-Lazare, un express du soir et de me réfugier au plus vite en mon château du Cotentin. Là, rien à craindre, des fermiers qui m'adorent, des gendarmes qui trinquent dans mes cuisines, un juge de paix, — trop radical, celui-là, — que je laisse braconner sur mes terres; au tribunal, un président d'avant les décrets à qui j'envoie les meilleures carpes de ma rivière : tous, tous des amis. Au surplus, pour me défendre, trois gardes-chasse avec trois bons fusils. Donc, rien à craindre, et en route pour la Normandie!

Le direct de Cherbourg ne partant qu'à huit heures du soir, j'avais tout loisir de flâner encore. Bien rassuré, presque joyeux, je me mis à remonter les pentes de l'avenue Caulaincourt. Je ressentais cependant un féroce appétit, — à jeun depuis la veille! — mais dans ces parages pas un seul restaurant où m'asseoir. Décemment pouvais-je m'attabler chez ce traiteur, cette hôtellerie-gargote dont j'apercevais l'enseigne... là-bas, blottie sous les murs du cimetière :

A la Consolation des familles. On loge à la nuit.

Bah! Raoul, tu n'en déjeunerais que mieux demain, dans ta gentilhommière. J'entrai pourtant chez un boulanger, puis, tout en grignotant je ne sais quelle moisissure, continuai de marcher devant moi. J'allais et je reconnaissais... A droite, à gauche, toujours me provoquant, les flamboyantes affiches d'Hermès l'Égyptien... Pourquoi les avait-on lacérées, ignoblement salies, agrémentées d'immondes inscriptions? Elles étaient à peu près intactes l'autre soir : quels dégâts en moins d'une journée! Presque partout on avait crevé les yeux de maritorne Isis; à mon tour j'allongeai un coup de canne sur la sinistre figure :

— Tiens, tiens, déesse! En souvenir de ton pontife et de ses menaces. Quel insolent!

Enfin, las de frapper, je poursuivis ma route... Ah! ah! l'échoppe du brocanteur, la baraque du juif, — celui qui m'avait vendu Callista.

XIII

La misérable boutique paraissait au pillage. La porte en était grande ouverte, et sur le trottoir s'étalaient par monceaux friperies, haillons, oripeaux, ferraille. Malgré le froid piquant, des gens du peuple, ouvriers ou leurs ménagères, circulaient autour de cette pouillerie, maniant la guenille, soupesant casseroles et marmites : on aurait pu se croire dans un village, à l'une de ces expositions qui précèdent la criée... Eh quoi! vendait-il son fonds, mon Levantin au caftan, le juif talmudiste? Je m'approchai de l'étalage, espérant y découvrir quelque bibelot.

Sur le seuil du poudreux taudis se tenait une horrible vieille, fossile carabosse au nez sémitique, et dont le regard attentif suivait tous les chalands.

— Votre patron est-il ici? lui demandai-je.

D'un œil soupçonneux elle m'examina; puis, à voix larmoyante :

— Mon mari?... Il est mort.

Que disait-elle?... Un bien prompt décès !... je ressentis une forte commotion :

— Mort, l'israélite maître de ce magasin!

Ces deux mots, israélite et magasin, parurent charmer la penailleuse.

— Vous l'avez connu, Monsieur?

— Oui certes, le bon vieillard. Jeudi dernier il était encore plein de vie.

La méfiance reparut sur le visage de la juive :

— Jeudi?... Nous l'avons enterré ce jour-là.

— Allons donc, ce jour-là, il m'a vendu un masque égyptien, et...

— Le masque!

Je crus qu'elle allait se ruer sur moi, furieuse.

— Ah! c'est vous! vous qui nous avez roulés de la sorte. Infamie, quatre-vingts francs, ce trésor qui en valait deux mille!

— Votre mari me l'a cédé pour s'en défaire.

— Je sais, je sais; je connais l'histoire et toute sa flouerie... Un niais, mon défunt époux, qui m'a légué l'hôpital! Oui, un niais; chômant durant tout le Kippour, faisant fondre sa graisse au lieu d'attirer la pratique; toujours dans ses grimoires, jamais à nos affaires; voulant être inhumé dans la vallée de Josaphat, pauvre poulet! et même, à chaque orage, ouvrant sa fenêtre pour voir tomber le Messie... Le Messie! Le meilleur des Messies, c'est l'argent du chrétien... Oui, oui, un niais, un cohen, un rabbi :

pas un vrai commerçant. Il exécrait Archibald; l'idolâtre l'a tué.

— Archibald, le métis, ce charlatan?...

— Il l'a tué, vous dis-je; il lui a jeté un sort. C'était prévu.

Folle apparemment, cette veuve si bien consolée; ou plutôt rusée comédienne. Son patriarche n'était pas mort. En un jour, on ne peut mourir et être inhumé : la loi est la loi. Non, mais l'époux devait au loin tirer ses chausses, en faillite frauduleuse; et la plaintive épouse mentait impudemment. Je voulus m'en aller; elle s'accrocha à moi :

— Ainsi, pour quatre-vingts francs, vous croyez avoir dûment acquis un objet inestimable? Le juge de paix...

— Lâchez-moi, je n'ai plus votre masque.

— Père Abraham!... il l'a revendu.

— On me l'a volé.

— Volé?... Eh bien, c'est Archibald.

— Non, une femme, une façon de salutiste...

— C'est Archibald! Coûte que coûte, Hermès voulait ce masque; il doit l'avoir maintenant. Ah! vous ne connaissez pas Archibald. Il emploie à son service un tas de femelles, ses vampires... Tenez, en voici une qui rôde par ici... Eh! là-bas, va-t'en, la goule, tourne les talons ou tu reçois une pierre.

La « goule » était une fillette d'environ seize ans. Chétive, maigriote, vêtue d'un fourreau gris et d'un chapeau de quakeresse, elle distribuait des prospectus. En même temps, sa voix nasillarde annonçait un journal :

« Demandez l'*Isis*, la *Triple Isis*, l'*Isis terrestre*, l'*Isis Perséphone*, l'*Isis Uranie :* la *Trismégiste*. Cinq centimes, un sou. »

Les ouvriers, amateurs de défroques, prenaient ces prospectus et gouaillaient le boniment; Rachel ou Rébecca hurlait en jetant des cailloux; la petite crieuse ne s'intimidait guère :

— Achetez l'*Isis*, purifiez vos cœurs, régénérez vos âmes; cinq centimes, un sou.

A bon compte, la rénovation humaine... Eh! mais, je reconnaissais encore : le trottin, l'apprentie chlorotique de l'Avenue de l'Opéra... Escorté de mon abjecte vieille, je m'approchai de la marchande :

— Bonjour, Mademoiselle : que vendez-vous à ces messieurs?

Elle me dévisagea effrontément; puis, à moitié sérieuse :

— Une œuvre de rédemption. Lisez et venez à nous.

« Venez à nous! » Je commentai : « Venez à moi. »

— Vous avez donc quitté l'atelier, capricieuse?

D'un geste de gamine elle haussa les épaules :

— Je travaille pour mon Dieu.

« Pour mon Dieu, » édifiante parole; mais Judith ou Déborah se mit à ricaner :

— Besogne moins fatigante que de manier l'aiguille... Et tes parens, vermine?

— Ma mère vit dans le péché; le vice m'enveloppait : Hermès m'a recueillie.

— Hermès?... Combien entretient-il de cotillons de ton espèce, le padichah?

La maigrelette fit mine de s'éloigner; l'autre la retint par son jupon.

— Demandez-lui donc, Monsieur, des nouvelles de votre masque!

Au fait, pourquoi pas?

— Madame affirme, chère enfant, que depuis avant-hier votre prophète Hermès possède un masque funéraire, peinture égyptienne qu'il m'a dérobée.

— Je ne vous comprends pas, Monsieur.

— Mensonge! s'écria la juive; regardez : elle a rougi.

Elle avait en vérité rougi, et faisait des efforts pour s'échapper. Un cercle de badauds nous entourait; lazzis, brocards, calembredaines marchaient leur train, et moi, rapidement, j'avais tout deviné, — l'histoire entière de ma triste aventure. L'Anglais m'avait dû filer jusqu'à la rue Vaneau, puis, renseigné sur mon compte, pas à pas, fait suivre par l'un de ses « vampires », la dame du Moulin-Rouge. Bien joué; mais je voulais ma revanche. Offrant alors deux louis à l'épouse du pseudo-trépassé :

— Voici, chère madame, un premier acompte; maintenant, laissez-moi seul avec cette enfant.

Agar ou bien Esther fit la grimace, mais empocha l'argent, et je m'élançai sur les pas de la menteuse.

XIV

Prestement, à toutes jambes, elle détalait; je l'eus bientôt rejointe, et posant la main sur son épaule :

— Où courez-vous ainsi, petite?

Sans paraître indignée de mon audace, la fillette me reluqua du coin de l'œil :

— Je vais, mon grand, jusqu'à Belleville pour tâcher d'y placer mes « canards ».

Un véritable friquet parisien. Rieuse, elle secouait et secouait

la lourde liasse de journaux qui, tel un manipule, pendait à son bras gauche.

— Irrévérencieux, mignonne, ce mot « canard »... Le saint apostolat ne paraît point vous enthousiasmer.

— De la blague, le saint apostolat. Ah! celles d'entre nous qui distribuent sur les boulevards ont de la chance; elles peuvent y rencontrer de beaux messieurs comme vous, tandis que pour moi, dans ces fichus quartiers, toujours des pochards ou des furies.

— Alors je répète ma question : Pourquoi avez-vous déserté votre magasin?

— Une fière bêtise; mais en apprentissage on gagne si peu, quatre ou cinq francs par semaine, et encore! Mal nourrie, de la sèche. Et puis maman vit avec un cabotin; il m'insultait, m'appelait la *gosse* et me prenait tout mon argent.

— De là votre vocation.

— Oh! vocation!..... Hermès m'a d'abord fascinée; j'ai ressenti un fort *béguin* pour ses yeux noirs et sa barbe frisée... Allez, j'en suis bien revenue.

— Un prompt revirement... Que fait donc cet homme?

— Il régénère le monde. Avec son saint frusquin le vieux grime bâtit des temples d'Isis et des asiles pour les expiateurs : un bon toqué.

— Quels expiateurs?

— Les réincarnés repentans.

— Qui ça, les réincarnés?

— Nous tous, pardieu; vous et moi.

— Je ne me savais pas un réincarné.

— On apprend tous les jours.

— Nombreuses, les âmes que l'apôtre purifie?

— Vingt cellules occupées pour le moment.

— Par des femmes?

— Oui, mais pas du chenu : des traînées du boulevard extérieur.

— Des madeleines auxquelles il refait une virginité? Dure entreprise!... Et mon masque?

L'effrontée s'éclata de rire :

— Aussi, pourquoi ramener chez vous des inconnues?

— On me l'a donc volé?

— Volé, non; le prêtre vous paiera sans doute : Hermès ne regarde pas à la dépense.

Elle m'expliquait ainsi la phrase de mon concierge : « Hier, est venue pour monsieur une lettre chargée. » Pris de scrupule, le

sacro-saint cambrioleur m'adressait un cadeau : tudieu, il serait bien reçu!

— Un renseignement, fillette..... Le nom de la voleuse?

— Callista.

Bon, une autre plaisanterie! Je comprenais maintenant le mot prononcé par ma dévaliseuse, ce « Moi » mystérieux qui m'intriguait si âprement.

— Callista! Délicieux nom de guerre; mais le véritable, celui de l'état civil?

— Celui de papa ou de maman?... je l'ignore.

— Callista, parfait pour dépister la police. Parlons donc de Callista.

— Oh! c'est la bien-aimée, la favorite du moment. Une chipie, mais de la vocation : Madame a ses vapeurs, a ses extases. Aussi, en moins de six mois, postulante, diaconesse, prédicatrice, et dans quelques instans...

— Elle est assez affriolante pour mériter sa faveur.

— Drôle de goût : un mufle de singe.

— Bah! mon caprice; je voudrais la revoir.

— Impossible. Aujourd'hui, tout à l'heure, on va de nouveau la consacrer prêtresse.

— De nouveau... Pourquoi de nouveau?

— Je ne sais : une façon de parler sans doute. Hermès nous a dit : « De nouveau. »

— Prêtresse, ma voleuse? Eh bien! je désire assister à la cérémonie.

— Plus souvent!... Seuls nos grands initiés seront admis dans la chapelle.

Tout en bavardant, l'ancien trottin trottinait menu, et nous avions dévalé les hauteurs de Montmartre.

— A présent, quittons-nous, Monsieur..... Ils m'ont déjà punie ce matin et j'en ai assez de leurs pénitences.

La quitter? Non, certes. Une âpre et furieuse convoitise derechef s'était emparée de moi : je voulais Callista. Elle m'apparaissait excitante, monstrueusement jolie, désirable. Quoi, avant la nuit consacrée prêtresse? Mais alors, un capiteux sacrilège à commettre! Quelle délirante aventure si je pouvais la ravir à son pontife, l'arracher de l'autel, pour la lancer ensuite dans la galanterie parisienne. Et quel triomphe sur les vulgaires lovelaces de mon cercle! Voudrait-elle me suivre? Sans aucun doute : une famélique dont la vocation était le seul gagne-pain. Hermès avait dérobé mon masque; je lui prendrais sa vestale : nous serions quittes..... Seulement, il fallait me glisser jusqu'à la cloî-

trière; ma peu farouche compagne allait servir à mes desseins.

Galamment je lui enlaçai la taille :

— Moyennant une offrande ne pourrait-on parvenir jusqu'à la sœur professe?

— Professe? Un gentil mot, vous devez être auteur... Non, Monsieur : nos curés sont incorruptibles.

— Vos hiérophantes, peut-être;... mais vous, Mademoiselle?

— Laissez-moi; je ne suis pas à vendre.

Toutefois, elle s'était arrêtée rougissante et ses yeux s'allumaient de concupiscence.

— Voyons, mignonnette, deux pièces d'or, de bel or bien sonnant... trois... quatre même.

Ah j'en usais gaillardement avec mes pauvres écus; il me revenait cher, le masque!

Sans répondre, la vendeuse de rénovation humaine avait rebroussé chemin; elle regrimpait les escarpemens de la Butte, hésitante, mais très agitée. Moi, toujours la regardant, je faisais sautiller dans ma main les louis convoités et suborneurs, alléchant, amorçant ainsi la luronne. Et taciturne, mademoiselle Tortillon louchait de ce côté, soupirait, puis précipitait sa marche. Enfin, rompant le silence :

— Quatre jaunets? dit-elle... Ce n'est pas encore une dot de rosière... n'importe, j'accepte. Suivez-moi donc et soyons malins.

XV

Le soir était à présent tombé. Sous les basses et flottantes vapeurs exhalées par la Ville déjà brillaient quelques réverbères, et les rougeâtres traînées du gaz, une à une, s'allongeaient vers Saint-Denis. Dans la plaine, peu à peu s'éclairait la nuit commençante; mais au revers de Montmartre, en ces venelles étranglées sous l'ombre des hautes terrasses, tout demeurait encore brume douteuse, croissante obscurité, bientôt épaisseur de ténèbres.

Sans parler, nous suivions un chemin ardu, boueuse cavée dont le pavage et l'unique ruisseau semblaient un dernier legs des plus anciennes banlieues. De chaque côté montaient, montaient des murailles moussues, et derrière ces clôtures s'apercevaient les cimes tourmentées de quelques ormes centenaires. Le nom de la mystérieuse ruelle, — je l'ai toujours ignoré. Suintantes et décrépites, les pierres de ses bordures s'effritaient par maints endroits; à gauche surtout, le délabrement était lamentable... Et, silencieux, m'abandonnant à des songeries, je m'enfonçais dans les noirceurs de la sente inconnue.

Que se passait-il en moi? Jamais je n'ai pu le comprendre. Aux temps, hélas! lointains de mon enfance, lorsqu'on me refusait quelque friandise désirée, je tombais en convulsions. Ce que je veux, il me le faut : et il me fallait Callista...

Si nettement, je me souvenais tout à coup! Nantie de son larcin, elle s'était élancée pour fuir; je lui avais barré la route : « Tu ne sortiras pas! Tu me plais : tu seras à moi. » Alors, devant mes yeux, l'éclair projeté d'une lame; en plein cœur, le froid de son couteau. Blessure imaginaire; mais quelle énergie à défendre son triste honneur de fille repentie... « Moi!! » Certes, ce matin encore, je ne songeais qu'avec terreur à ma sinistre équipée; pourquoi donc l'inattendue souffrance d'un torturant désir me faisait-elle courir vers une autre aventure?

Un désir? Non, et je devenais honteux de l'ignominie de mes pensées... « Oh, Raoul, — toi gentilhomme, enfant de mère chrétienne, oserais-tu accomplir une absurde et cruelle infamie? Laisse-la, cette malheureuse; laisse-la donc à l'absorbante folie de son dieu. Un dieu ridicule?... Qu'importe : son Dieu! Le temple dérisoire valait vraiment un temple, puisqu'il avait pitié; il était tout divin, lui qui était tout pardon. Ames souillées de fange, pourritures de nos corruptions sociales, les misérables qu'il recueillait; oui, mais des âmes! Quel crime alors de vouloir troubler la repentie, de l'arracher aux mystiques douceurs de sa conscience recouvrée, à la quiétude, au sacré sommeil du grand oubli. Heureux qui peut dormir, anéanti de tout son être. Ah si tu pouvais dormir toi-même! »... Ainsi disaient les révoltes de ma raison; et cependant je marchais, marchais éperdument : je « la » voulais revoir. Une invincible force me chassait vers elle, et je sentais, posée sur mon épaule, une main, une brutale main qui m'aiguillonnait. M'arrêter? Je ne pouvais déjà plus. Pareil à ce vaisseau des vieux conteurs arabes, j'étais tiré, traîné vers l'aimant, l'écueil et son abîme, — irrésistiblement. J'ai beaucoup médité depuis lors, sans parvenir à m'expliquer ma démence... La revoir! pourquoi, pourquoi?

Un mouvement de ma conductrice m'arracha de ces rêvasseries :

— C'est ici, Monsieur; nous sommes arrivés.

Elle indiquait une brèche pratiquée au bas de la muraille, étroite fissure qu'on ne pouvait traverser qu'en rampant.

— La porte est assez peu commode, poursuivit la fillette, mais elle n'a pas de portier. Nous la prenons chaque soir, moi et d'autres expiatrices, pour nous désennuyer de l'expiation.

Ces quelques mots de ma vicieuse gamine m'avaient rendu à

la réalité. Un mauvais lieu, leur Parthénon;... et prestement je repoussai les derniers retours de mes scrupules.

— Bien surveillé, ma mie, le sacré collège des vierges réparatrices! Hermès connaît-il vos escapades?...

— Dépêchons-nous... Ici on paie d'avance.

Avec une impudeur de garçonnière l'effrontée petite créature me tendait la main; j'y déposai les quatre louis tant convoités. Aussitôt, maigre et fluette, elle se glissa par la chatière; péniblement, je la suivis. Ouf, que de ronces, quelles déchirures! mais j'étais dans la place.

Je me trouvais à l'orée d'une profonde pelouse enveloppée de massifs, prairie qui s'ondulait suivant les déclivités du coteau. Dominant la colline, s'étendait en largeur une antique bâtisse, lugubre et silencieuse maison verdissant sous un manteau de lierre. Point de lumière encore à ses mornes fenêtres; mais on devait épier du fond de leurs volontaires ténèbres. Un ancien couvent, selon toute apparence. Sa principale façade s'ouvrait, j'imagine, sur quelque palier du haut Montmartre, — peut-être cette rue des Rosiers, de criminelle mémoire, — sur quelque autre chemin peut-être. En vérité, je n'ai jamais pu savoir où je m'étais introduit.

Presque au bas du fuyant préau se dressait un bâtiment neuf, temple ou plutôt chapelle, à juger de ses formes exiguës. Il s'élevait solitaire, parmi les herbes poudrées de givre, et, dans la mélancolie du soir, en l'ombre enveloppante des brouées, ressemblait à un bizarre catafalque de pierre. Surhaussé de plusieurs marches, un portique le précédait. La porte en était close, mais par d'étroites ouvertures, sur les neigeuses blancheurs recouvrant les gazons sortaient et s'épandaient au loin les rougeurs symboliques d'une mystérieuse lumière. Et, devant moi, non loin du taciturne monument s'espaçaient une vingtaine de logettes, des cellules.

— Là-haut, le collège des Initiés, murmura mon guide; en bas, leur nouveau sacraire; devant vous le chenil où nous logeons, nous autres les repenties, la canaille.

La vue de cet amusant phalanstère poussé en plein Paris m'intriguait vivement. Il me rappelait à certains égards la falote maison saint-simonienne de Ménilmontant, dont nous avons tous entendu de si étonnantes descriptions. J'ai même connu, en ma jeunesse, un vieux médecin qui avait débuté dans la vie par être petit choral au service du *Verbe Suprême*, ce manitou décrété par le Père Enfantin. De sa voix sopranisante, il avait jadis chanté

les hymnes composés par Félicien David tandis qu'à tour de rôle Duveyrier, Talabot, Mony-Flachat, Lachambaudie et autres « praticiens-adjectifs », Cécile Fournel et Aglaé Saint-Hilaire, ces deux « femmes messianiques », ciraient les bottes, balayaient la chambre ou préparaient l'auguste couche du Père, — « le théoricien-subjonctif », le « prêtre-verbe », trois fois saint. Un prêtre-verbe, quel sacerdoce! Autant et mieux qu'Hermès, il avait été, celui-là, un néo-Christ, toute une « Loi-Vivante », le serviteur élu de l' « Infinitésimal » : au demeurant, un fou... Rien n'est nouveau sous le soleil; hélas, jusque dans la folie!

— Quel est l'emploi de vos journées? demandai-je à ma néophyte.

— Peu divertissant. A six heures du matin, réveil. On se lève, et l'on se rend au parloir où trône le pontife. Hermès interroge et confesse : « Quels progrès accomplis vers le bien? Vous sentez-vous la vocation, ma fille? » Très finaud, le curieux bonhomme; mais nous sommes tout aussi malignes. Ce qu'on lui ment; et avec bonheur! Ensuite, à la chapelle; nous y chantons l'office : une messe de leur façon. Là, des heures et des heures de recueillement; plusieurs de nous tombent en extase. A onze heures, déjeuner en commun au réfectoire. Le grand prêtre y assiste, mais ne touche pas à nos alimens : le bon toqué s'interdit toute nourriture animale; c'est un végétarien. Pas trop mauvaises leurs ratatouilles, malgré l'insuffisance de vin. La crécelle annonce midi; aussitôt commence le travail. A chacune, un prêtre confie des journaux imprimés dans la maison, — vous savez bien, l'*Isis*, le petit canard, — qu'il faut distribuer. Prédicantes et diaconesses s'en vont prêcher dans les endroits publics; on prétend même qu'avant de les envoyer à la « blague » Hermès les hypnotise. Nous autres, les simples repenties, nous vaguons par la ville. C'est le meilleur moment; sur le trottoir on peut faire de si jolies rencontres. Le produit de sa vente appartient à la vendeuse; mais chaque soir elle doit déposer l'argent entre les mains du trésorier. Hermès capitalise nos gains pour nous former une dot et nous marier plus tard. Un filou, paraît-il, et qui nous vole. Toutes, rentrées à la boîte avant neuf heures, et l'on soupe. Alors, un autre interminable office; nouveau sermon, extase nouvelle. Enfin, ron-ron de la claquette, vite à la niche et bonsoir. Voilà... oui, voilà, Monsieur, comment on se purifie.

— Admirables résultats. Mais que dit le pontife lorsqu'il vous prend en faute?

— D'abord il réprimande, puis il punit la rechute; à la longue il renvoie les *endurcies*. Ainsi, moi, je suis une « impénitente

révoltée» : on m'empêche d'assister aux « cérémonies d'allégresse », celle de tout à l'heure, par exemple, — et l'on me fait trop souvent jeûner. La belle affaire! Cette nuit encore je m'évade et m'en irai souper avec des amis, deux figurans de l'Ambigu : j'aime les artistes... Maintenant assez jasé, et tâchons d'attraper ma chambre : j'ai l'honneur d'y recevoir Votre Seigneurie.

J'aurais voulu lui adresser beaucoup d'autres questions. Archibald était-il en règle avec la police? Sceptique et soupçonneuse, la dame de la Cité approuvait-elle une aussi mirifique entreprise? Que pouvaient penser MM. les commissaires de l'asile purificateur et de ses tenanciers? Mais la fillette s'agitait avec inquiétude.

— Silence, on nous moucharde là-haut.

De la tête, elle désignait le sommeillant édifice qui semblait vouloir se réveiller. Plusieurs fenêtres venaient de s'éclairer soudain, et pareilles à des yeux scrutateurs luisaient dans le crépuscule.

— Suivez-moi, Monsieur.

Avec précaution, ma rusée compagne se mit à longer la muraille du jardin; nous allions parfaire le tour de l'enclos, sous l'abri des massifs en bordure. Parvenu à la hauteur de la chapelle, je regardai... Oui, un catafalque de pierre, au style oriental; la curieuse réduction d'un temple égyptien. Murs construits en biseau et bariolés de criardes peintures; devant le funèbre édicule des marches, puis un péristyle formé par deux colonnes, et, derrière, un escalier descendant à une crypte.

— « L'hypogée », la cave du vieux farceur, ricana ma conductrice... Point de barriques, mais des momies! J'en ai compté jusqu'à dix-huit. De puantes horreurs!... Voyons, Monsieur, assez reluqué. Un coup de jarret : le temps nous presse.

Dévalant et remontant, nous atteignîmes enfin les cellules des repenties.

— Palais n° 15, le mien... Salut, demeure chaste et pure! Entrons.

Ce palais de ma folâtrante expiatrice était une modeste chambrette, mais plaisante et bien tenue. Un rayon de lune qui s'infiltra par l'unique croisée me permit bientôt d'en relever tout le détail. Sur les parois crépies à la chaux, courait, maintes fois répété, un rébus égyptien, — hiéroglyphe avec traduction française : *Je suis pure! je suis pure!* et, au chevet de l'étroite couchette on avait placé l'image enluminée d'Isis. D'une main la déesse bénissait les peuples, ses enfans de la terre; de l'autre elle portait le symbolique vaisseau, ce navire sauveteur où se doivent accrocher les âmes en détresse. Telle fut du moins l'ex-

plication de ma catéchiste. Dans la cellule encore, deux chaises et une table avec plusieurs volumes.

— Vos pieuses lectures, ma jolie sainte?

— Oh là là! tristes romans : la *Fleur mystique*, un tas de balivernes; des hymnes auxquels je ne comprends rien, et le *Rituel* de nos offices. Je préfère lire mes rocamboles.

— Irrésistible vocation..... A présent, parlons peu, mais bien. Quand pourrai-je voir Callista?

— Tout à l'heure, je suppose. Depuis sept jours, à la tombée du soir, on la conduit en chapelle, et on l'y abandonne jusqu'au matin.

— En ce cas, je me glisserai jusqu'à elle.

— A votre guise. Aujourd'hui, pourtant, nous devons avoir du nouveau : nos curés font un tas de mystères, de simagrées et de momeries. Quels cachotiers!... La grande Bérénice prétend qu'on va enterrer Callista toute vivante. Nous allons rire.

Et elle ajouta, moqueuse :

— Singulier goût, monsieur : un masque de singe, votre adorée.

Je voulais protester, mais l'envieuse pécore me saisit le bras :

— Taisons-nous..... les voici.

Je me postai derrière les rideaux et, m'effaçant, je regardai.

XVI

Toutes les fenêtres de la maison conventuelle s'étaient brusquement illuminées, et sa morne façade brillait dans la nuit. Bientôt la porte en fut ouverte à deux battans : une fantastique mascarade sortit avec lenteur... Étais-je sous le mirage d'un songe, et mes yeux abusés n'ont-ils perçu qu'une illusion de mon cerveau? Non, je dis non. J'ai vu; en vérité, j'ai vu...

Et le cortège approcha, baroque, funambulesque, solennel.

En tête, marchaient plusieurs femmes habillées de blanc, mais si ridicules dans leurs tuniques et leurs péplums de tragédienne. Les unes agitaient et faisaient vibrer de longs sistres d'airain, les autres tenaient des flambeaux ou sur le sol répandaient une jonchée de fleurs. Celles-là, au dire de ma voisine, appartenaient à la classe des infimes repenties; c'étaient les expiatrices ramassées sur le trottoir, de simples réincarnées rachetant leurs vies antérieures d'épouses adultères ou de courtisanes. Une à une, la gamine les reconnaissait et me soufflait leurs noms : toutes d'anciennes Cléopâtres ou de ci-devant Phrynés, — ignobles d'apparence aujourd'hui, atroces et lamentables rédemptions.

Venait ensuite une discordante musique dont les croque-notes, apprentis Orphées et novices Linus, faisaient grincer la flûte ou geindre le psaltérion. Par momens, l'infâme cacophonie s'arrêtait, et la voix des femmes lui répondait, plaintive, psalmodiante :

J'avais en vain cherché, voyageur de la terre,
L'Isis où j'aspirais, et son temple et son cœur.
Tu m'appelais, dis-tu;.... non, tu fuyais, ma mère :
Je ne t'ai pu trouver qu'au fond de la douleur.

Hélas, ils disaient vrai. Oui, douleur, douleur, — plus profond est ton abîme et plus l'homme a besoin d'y rencontrer un Dieu.

Après les tibicens et les citharistes, défilaient d'autres femmes, mais plus haut montées en grade, prédicantes ou diaconesses : les purifiées de l'impureté première. Engoncées dans les plis tombans de leurs stoles hiératiques, de roses couronnées, ayant des palmes à la main, elles s'avançaient raides, sans grâce aucune, pareilles à des automates... Un intervalle; puis, sur un même rang trois pastophores, eux aussi vêtus de lin, nu-tête, et le crâne absolument rasé (brrr, par cette froidure hivernale!); ils secouaient les flammes de leurs lampes égyptiennes, élégans luminaires en forme de trirèmes, et me semblèrent stupidement fanatisés... Enfin, parmi les torches et parmi les cierges, dans un orbe de lumière, apparaissait Hermès.

Paré tel qu'un prêtre du vieux Memphis, le front ceint de la tiare, il se pavanait superbement, et, sur les neigeux gazons, laissait traîner les flottantes ampleurs de son aube symbolique. Pour si belle nuit de fête, cet homme s'était outrageusement fardé, et les noirceurs de sa barbe teinte se détachaient, contrastantes, sur les blancheurs de la tunique et du pectoral. Pas un muscle de son visage ne remuait; on eût dit, à le voir, d'un Osiris allant juger les morts. De ses bras levés, l'impudent sectaire portait un simulacre d'Isis, enguirlandé de roses; et il dressait pompeusement l'idole, — tout comme s'il eût présenté sa déesse aux adorations agenouillées des peuples de l'univers. Non, un pape traversant Saint-Pierre, exalté dans la chaise gestatoire, ne se fût montré ni plus impassible, ni plus convaincu. Exhilarant fantoche!

Mais ce qui suivait l'amusant hiérophante me parut spectacle beaucoup moins jovial. Pliant sous le fardeau, six hommes drapés de noir soutenaient de leurs épaules un large et funèbre coffre... évidemment quelque cercueil. Et, derrière eux, le vide, — le silence, — la nuit.

Les hymnes continuaient :

> Enfant, tu n'as encor levé qu'un des trois voiles
> Dérobant aux regards ma sublime clarté.
> Quel est ton nom sur terre, ô reine des étoiles?
> La résignation active et la bonté.

Sous les pâleurs épandues par la lune, aux mouvantes clartés des flambeaux, la bizarre théorie descendait ou remontait, se dirigeant vers la chapelle : tout entière elle se déroula devant mes yeux. A ce moment, j'entr'ouvris les rideaux. Dans le cercueil, parmi les mousselines et parmi les bandelettes, deux corps étaient couchés côte à côte ; l'un d'eux devait être Callista..... Ils passèrent..., et toujours gémissait le dissonant charivari, toujours lui succédaient les leçons soupirées par les pleureuses :

> Isis, j'ai peur, j'ai peur : pardonne si je tremble.
> — Enfant, dans le tombeau nous descendrons ensemble.
> — J'ai peur, mère, j'ai peur...

« J'ai peur! » Sur ce cri d'effroi, la strophe sanglotante fut coupée net. La fantasque procession était arrivée devant le temple : une extravagante cérémonie allait donc commencer.

— Sortons, murmurai-je à ma compagne, et approchons.

Mais elle recula, effarée :

— Non, non, pas moi!... Ces gens-là me terrifient... Vont-ils vraiment enterrer vivante la pauvre Callista?... Oh! demain, je serai loin d'ici.

Sa gouailleuse assurance d'éhontée Parisienne l'avait abandonnée; elle tremblait. Quant à moi, fort ébahi par l'imprévu d'un pareil spectacle, j'étais résolu à tout voir, à tout risquer. Je trouvais néanmoins que leur « fête d'allégresse » devenait étrangement lugubre, et j'aurais presque souhaité une subite intervention de la police.

Doucement, je sortis de ma cachette. Un massif d'arbustes allongeait des branchages protecteurs; je m'y coulai sans bruit, et, de charmille en charmille, je parvins à gagner les abords de la chapelle. Aucun des sinistres farceurs ne m'avait aperçu.

La macabre parodie égyptienne présentait, à cet instant, une mise en scène curieusement réglée. Rangées en double haie, diaconesses et prédicantes s'échelonnaient sur les degrés du temple; le surplus du cortège débordait dans la prairie. En arrière s'étaient arrêtés les six nécrophores; ils se tenaient à distance de plusieurs mètres, debout dans l'ombre et sous leur cercueil. La musique, à présent, faisait trève : anxieux ou recueilli,

chacun se taisait. Alors, au milieu d'un émouvant silence, accompagné de ses trois acolytes, l'hiérophante monta vers le portique :

— Je suis pur, je suis pur, je suis pur! cria-t-il d'une voix éclatante.

A cet appel, largement la porte fut ouverte; l'intérieur du sacraire apparut aux regards. Décoré de plantes tropicales et semé de fleurs, il resplendissait de lumières. D'un pas majestueux, Hermès y pénétra, mais seul... Au centre de l'édicule, dans les reflets des trépieds à flammes vertes, s'élevait une cella d'albâtre que surmontait un cartouche de porphyre. Le célébrant y déposa l'idole, et soudain, de toute sa hauteur, tomba sur la dalle, en adoration. Aussitôt les sistres, mollement, s'agitèrent, et, murmures assourdis, une oraison passa de bouche en bouche. L'un des prêtres demeurés sur le seuil récitait une prière que, par intervalles, coupaient et scandaient quelques répons :

« Isis! Isis!! Isis!!! O Trismégiste, trois fois très grande; Éleusine, Perséphone, Ourania, sois propice...

— Sois propice.

«... Sois propice, ô Toi premier des Êtres émanés de l'Éternel-Maintenant, créature Créatrice de l'homme, Cause de nos causalités, Nature fécondante, Maîtresse des élémens, Principe initial de nos siècles, Type uniforme des protecteurs de notre terre; Isis toute divine et pourtant tout humaine; Isis qui fus la sœur, Isis qui fus l'épouse, Isis qui fus la mère, — Isis qui es la femme; Isis l'amour humain; Isis l'humaine souffrance; Isis le divin pardon, aujourd'hui pardonne...

— Aujourd'hui pardonne.

... « Écoute. Une pécheresse, renégate autrefois de tes sublimes vérités, va de nouveau comparaître au Jugement. Réincarnée, elle a souffert suivant les lois imposées de la souffrance, et souffrant elle s'est purifiée. Sois donc son avocate, sa protectrice, daigne accompagner sa faiblesse parmi les épouvantemens de l'Au-delà; écarte de son chemin le chacal et les démons hurleurs; tiens-toi derrière le trône où siège ton Époux, Celui qui prononce au nom de l'Innominable; étends les bras, parle pour elle. En vérité, Isis, elle a souffert : elle est purifiée...

— Elle est purifiée.

... « Elle est pure à présent, elle est pure. Misérable durant sa vie seconde, elle n'a jamais refusé son propre pain aux misérables; orpheline, n'a pas tourmenté l'orphelin, et pleurant soi-même elle n'a point fait pleurer les autres. Jamais un blasphème contre la rigueur de tes lois n'est sorti de ses lèvres. Revenue à

nos temples, elle a pratiqué le Bien ; et qui pratique le Bien, Isis, est comme s'il n'avait accompli le Mal. Pure, pure, elle est pure!...

— Elle est pure!

... « Accepte-la pour fille, ô puissante Mère, et qu'au sortir de la nuit elle entre en ta Clarté, — prêtresse pour ta gloire, servante élue de l'Éternel-Maintenant... Isis, Isis, Isis, ô Trismégiste, trois fois très grande; Éleusine, Perséphone, Ourania, sois propice!

— Sois propice! »

Et, pendant l'interminable obsécration, devant l'idole se prolongeait la muette immobilité de l'officiant Hermès. Enfin, un frisson parut agiter son corps; les acolytes s'approchèrent et l'aidèrent à se relever. Soutenu par leurs mains, il se traîna péniblement hors du sanctuaire; mais il titubait, comme terrassé par l'ivresse; des gouttes de sueur découlaient sur le fard de ses joues.

— Il a vu Dieu! cria l'une des diaconesses.

— Oui, répliqua l'audacieux fanatique... j'ai vu Dieu!

S'arrêtant alors sous le péristyle, et contemplant son peuple incliné devant sa face, pareil à un Moïse du haut d'un Sinaï, il allongea la main vers le cercueil :

— Ahmès! Callista! dit-il, j'ai supplié pour toi; pour toi j'ai obtenu le grand pardon. Tu sais maintenant, âme expiatrice, que la mort n'est qu'un renouveau de la vie : entre donc sans crainte dans la vie du tombeau. Isis va guider tes pas, et, te voyant, le Juge n'aura qu'un clément sourire. O ma fille, chère enfant de mes larmes, la bien-aimée de mes prières, descends, joyeuse, vers les joies de ton sépulcre! il est comme le berceau où tes yeux vont s'ouvrir à la Lumière. Subis avec bonheur le pacifiant sommeil de ta mort symbolique, et demain, rejetant le linceul, — tes langes de nouveau-né, — relève-toi triomphante en toute la victoire, toutes les splendeurs de ta rédemption.

Il dit : aussitôt, les hommes vêtus de noir se rapprochèrent. Par trois fois, suivis de murmures effarés, ils firent le circuit de la chapelle; et quand, au quatrième tour, ils reparurent, ces porteurs de cercueil étaient sans leur fardeau. La procession, alors, se reforma. Cithares et psaltérions recommencèrent à gémir; les lamentations des pleureuses répondaient :

> L'Invisible a parlé sa langue formidable;
> Les âmes du futur et celles du passé
> M'entourent, et je sens mon péché qui m'accable (1).

(1) M. Jules Bois, *L'hymnaire d'Isis*, I, II, III. Cet étrange recueil est tout un ri-

Ainsi chantant leur liturgie, ils remontèrent la colline et atteignirent la maison conventuelle. Tous, en l'ordre primitif, y pénétrèrent : repenties, prédicantes, pastophores, Hermès enfin. Sur eux, la porte fut refermée : leur « fête d'allégresse » était accomplie.

XVII

L'aspect du vaste préau rentré dans le sommeil était, à ce moment, étrange et vraiment religieux. Dans le ciel une subite opacité de nuages venait de voiler les blancheurs de la lune; plus un rayon ne descendait d'en haut. Mais les portes de la chapelle étaient restées ouvertes; le sanctuaire étincelait de feux, et ses clartés se répandaient au loin, pénétrant et fouillant d'interminables profondeurs.

Je regardai Isis. Enveloppée de torchères, dans le miroitement de la cella d'albâtre, l'image bariolée se détachait, éclatante. On eût dit (était-ce un autre symbole?) d'un fanal secourable, brillant dans les ténèbres, et vers le refuge invitant les âmes en tourmente, les naufragés de la vie... Isis l'épouse! Isis la mère! Isis la femme!.. Je dus réagir contre mes nerfs pour ne pas fléchir le genou.

Là-bas, à l'église de Montmartre, neuf heures sonnèrent. La perçante vibration de l'horloge me fit tressaillir et rentrer en moi-même. Une vague inquiétude commençait à m'angoisser; la terreur m'envahissait : j'avais renoncé à mon dessein... Que faire? Au plus tôt regagner Paris. Oui certes; mais comment sans mon guide, en cette aveuglante obscurité, découvrir l'étroite issue, ce trou de bête rampante par lequel je m'étais introduit? A pas furtifs je remontai vers les cellules. Personne! La chambre n° 15 était fermée à clef : ma conductrice avait fui... J'allai de

tuel de ce culte d'Isis que certains « occultistes » contemporains tentent de rétablir en ce moment, à Paris. L'entreprise d'ailleurs n'est pas nouvelle. Une amusante estampe datant du Directoire, de l'an VII, nous représente une cérémonie isiaque projetée par des « citoyens amis et zélateurs de la Bonne Déesse ». La mise en scène en est tout entière imitée de la fameuse description qui se trouve au Livre XI des *Métamorphoses* d'Apulée. C'est également au récit du conteur africain, l'un des initiés et des révélateurs du sacré mystère, que nos modernes apôtres de la Trismégiste prétendent emprunter les rites de leur cérémonial.

N'est-il pas curieux de voir le mysticisme des néo-catholiques et ce bizarre symbolisme néo-alexandrin se rencontrer en un résultat final : la déification de la Femme? Bien plus, les orthodoxes positivistes, — les seuls qu'ait jamais voulu reconnaître Auguste Comte, — obéissent à la même impulsion, et le modeste appartement de la rue Monsieur-le-Prince où le fondateur du Culte de l'Humanité avait érigé un autel à cette bien-aimée qui fut la compagne de ses derniers jours est un lieu de pèlerinage, un sanctuaire de recueillement pour de nombreux et dévots athées.

loge en loge, heurtant à main discrète, appelant à voix étouffée : toutes également closes... Alarmante aventure!... Je me renfonçai sous la charmille.

Une heure s'écoula dans ces transes. Les yeux braqués sur le couvent, j'observais : fenêtres toujours éclairées, bruit incertain de musique et de chants; Hermès devait y continuer ses démentes cérémonies... Quel froid!... Et la neige qui commençait à tomber! Lente, lourde, elle traversait les branchages dénudés, me brûlait au visage, me glaçait jusqu'aux moelles... Une demi-heure encore... En vérité, je ne pouvais demeurer sous cette avalanche. Un abri, un abri!... De nouveau, mon regard se tourna vers la chapelle; mais au premier coup d'œil je reculai tout saisi. Dans sa niche flamboyante, sous le porphyre du cartouche, Isis venait de remuer. Le bras qui bénissait tout à l'heure vers moi s'allongeait avec menace; l'autre, par saccades retombant, ouvrait les doigts, comme pour protéger la crypte, pour défendre le dépôt commis à son mystère... Callista! et cette Callista qu'ils avaient enterrée vivante!

Soudain, au sommet de la tête, je sentis un élancement aigu. C'était la main, l'invisible main, qui me piquait le crâne, acérée, lancinante. Elle m'avait laissé un instant de répit; maintenant elle reprenait sa torture... « Vite, vite, va donc plus vite. » Atroce douleur. Et cependant je me débattais. Non, je n'irais pas. Que m'importait cette femme! Je ne la connaissais pas; je ne l'aimais pas; je... « Vite, vite, plus vite! » — Non, non, je ne voulais plus! Une chair purifiée, ensevelie : presque une morte!... « Vite, vite, plus vite! » — Non, non, non, je... je...

Douze marches : l'escalier descendant sous la nef comptait douze marches. La crypte était barrée par une porte de bronze qui devait être close : grâce à Dieu je ne pourrais entrer. Je m'arrêtai; la main aiguillonna, plus puissante. Je me rejetai en arrière... « Vite, vite, allons vite! »... Et malgré moi il me fallut pousser. J'éprouvai de la résistance, mais j'appuyai fortement. Alors, grinçant et crissant, la porte roula sur ses gonds : j'entrai.

A ce moment, une stridente clameur passa dans le silence : un cri de femme indignée et suppliante. La voix avait retenti, là-haut, dans le sacraire. Elle se prolongea au dehors, répercutée de proche en proche, éveillant les échos assoupis du jardin. Qui donc appelait ainsi, — désespérément? Le temple, je m'en croyais certain, était désert; pas une adoratrice n'avait été laissée devant l'idole. En vérité, qui donc avait jeté cet appel?... Effaré, je revins sur mes pas, bien résolu de fuir. Malédiction! la porte, repoussée par un ressort, s'était fermée d'elle-même; comme une bête mal-

faisante j'étais pris dans un piège... Et longtemps, je tâtai, je palpai les parois du bronze : rien; on ne pouvait ouvrir que par une poussée extérieure. Profanateur de la tombe, la tombe s'était rabattue sur moi.

C'était une vaste chambre funéraire, un second temple souterrain ayant les mêmes dimensions que le sanctuaire supérieur. De sa voûte descendait une lampe à la courbure antique, dont les mèches crépitantes ne projetaient que lueurs indécises, trop vacillantes clartés. Bientôt pourtant mes yeux s'accoutumèrent à ces demi-ténèbres, et je pus entrevoir, distinguer, reconnaître, lire nettement.

Les murailles étaient ornées de peintures égyptiennes, fresques représentant le jugement des morts, et une légende française, traduisant leurs hiéroglyphes, expliquait les péripéties de ce drame d'outre-tombe. Puissante tragédie, palpitant mystère assombri par les terreurs, mais illuminé par de divins espoirs!

S'échappant de son hypogée, on voyait une jeune femme, — âme impalpable, mais visible, — emportée vers les formidables immensités qui se développent, s'allongent, se prolongent « là-bas ». De ses bras basanés, Anubi, le daïmôn à face de chacal, enlaçait la forme frissonnante et l'entraînait à travers les épouvantemens de l'Amenti. A chaque pas, des monstres infernaux, singes cynocéphales, les Élémentaux de la matière, cherchaient à barrer sa route à la voyageuse : « Je suis pure, » leur disait-elle; et sur ce cri magique, les malveillans génies s'écartaient, respectueux. Lors, d'effroi en effroi, la trépassée parvenait à cette contrée sereine où dans sa gloire attristée siège Osiris, le justicier de la vie, le sentencier de la mort.

Assis dans le trône trois fois très haut, ayant en main le fouet flagellateur du mal, son front ceint de la tiare, ses jambes emprisonnées par le maillot-linceul, l'Éon martyr écoutait impassible la tremblante confession. Et, debout, derrière ce tant aimé, Isis la suppliante étendait les bras; elle plaidait pour la faiblesse humaine; elle implorait l'exorable équité. « Je suis pure, je suis pure! » affirmait l'âme comparante. Aussitôt commençait le symbolique pèsement, cette *psychostasie* où l'esclave est moins lourd que son maître, le mendiant plus léger que le roi. Sur un plateau de l'exacte balance, Horus-Aréori, l'enfant des célestes baisers, le fils de la Nuit et du Jour, du Châtiment et de la Clémence, d'Osiris qui punit et d'Isis qui pardonne, — Horus plaçait l'urne canopéenne contenant les actes de cette vie défunte. Dans l'autre il ne déposait qu'une plume. La balance oscillait; tour à tour

l'espérance et la crainte angoissaient la comparante : serait-elle condamnée à la réincarnation? O bonheur, la plume s'abaissait plus pesante que les actions mauvaises; une larme de repentir avait suffi peut-être à laver bien des souillures... Joyeuse alors, alors libérée, l'âme s'envolait vers les splendeurs solaires; elle allait s'abîmer au rayonnant Abîme, en la lumière incréée de Dieu. Son pèlerinage terrestre à jamais était accompli.

Voilà ce qu'enseignaient les fresques égyptiennes; plusieurs de leurs tableaux cependant restaient cachés à mon regard.

Çà et là, au long du mur, on avait dressé des cercueils, dérobés sans doute à la terre de Kem, et dans ces gaînes enluminées se tordaient de grimaçantes momies. Presque toutes étaient débarrassées de leurs bandelettes, et s'affaissant sur elles-mêmes, la tête ballante, entr'ouvrant leurs mâchoires, noires de bitume ou de natron, elles semblaient danser quelque macabre sarabande. C'était hideux, — hideux, — hideux. Des pancartes donnaient les noms et qualités de ces divers personnages : des guerriers ou des artisans, des scribes, plusieurs prêtres, deux pharaons... Seule, une de ces boîtes était vide, mais son écriteau portait une stupéfiante mention :

« *La courtisane Callista...* Hermès a découvert sa réincarnée. »

Elle n'était pas loin, cette réincarnée; là, devant moi, étendue dans un cercueil ouvert, côte à côte avec la momie, son corps primitif, l'enveloppe initiale de son âme. Aux rougeâtres lueurs qui tombaient de la veilleuse, je distinguais un amas de mousselines abritant le double visage : l'un à l'autre, les deux corps avaient été réunis par les mêmes bandelettes. Je me penchai, désireux de mieux voir. Les bandes étaient couvertes d'une écriture cursive, de mots en ligatures où je reconnus des lettres de l'alphabet grec. Largement découpé, ce papyrus devait être le manuscrit, cette « confession d'outre-tombe » dont l'insolent Hermès avait parlé à Blumenthal. Oui, j'avais deviné, car parmi les alphas et les omégas, les μεν, les δε, les και, je lisais maintes fois répété un nom :

ΚΑΛΛΙΣΤΑ

Je sondai, je fouillai encore... Une peinture! un portrait — le Masque, mon masque!... Et voilà donc pourquoi Archibald Williamson avait sur moi jeté la néophyte. Ce masque était nécessaire à ses abominables rits, à sa blasphématoire parodie d'une résurrection.

Je n'éprouvais plus aucune crainte, et la main aiguillonnante

me laissait en repos. Mais un curieux désir de comparer les deux visages m'excitait vivement. Il me semblait impossible que la nature se recopiant soi-même eût par deux fois employé le moule créateur qu'elle brise à chaque création. Glissant à nouveau mes doigts sous le flottant suaire, je soulevai une de ces têtes... Pouah! la première Kallista, la momie. Froid, très froid, répugnant! Je laissai retomber cette chose et dégageai l'autre figure... Tout à coup, dans le sacraire supérieur, plus douloureux, plus exaspéré encore, un appel nouveau retentit. Il ébranla les voûtes et traversa l'espace. Quoi donc? Isis qui gémissait? Insolemment je me pris à rire.

Eh bien! oui, elle souriait, toute pareille au merveilleux portrait, la seconde Callista. Ce « Moi » qu'elle avait murmuré n'était nullement l'effet d'une illusion subjective : le masque reproduisait son image. Trait par trait, lignes à lignes, sauf les yeux pour le moment fermés, je comparais, et je la retrouvais, — toute. Comment avais-je pu hésiter chez Sylvius? Pourquoi au Moulin-Rouge et lors de la nocturne poursuite n'avoir pas reconnu si fantastique ressemblance? Stupide aveuglement... Les bras repliés contre son cœur, alanguie, séduisante, la jeune femme semblait reposer chastement, chastement traverser les rêves d'un berceau. Avec respect je détachai l'une des mains mignonnes et je m'agenouillai... « Qu'elle est ainsi charmante en le manteau de ses noirs cheveux épandus, avec ses longs yeux clos qu'azure une auréole, la transparente et lascive pâleur de son visage, sa bouche purpurine qui s'entr'ouvre, moqueuse, pour faire à tous l'aumône d'un sourire! Callista, ma Callista... » Et, tout en prononçant ces paroles, confus ressouvenir d'une lecture oubliée, j'étreignais la main pendante et y posais mes lèvres... Callista, ma Callista, que je vous aime!

Une âpre sensation de froid me fit, tout à coup, sursauter. La porte venait de crier sur ses gonds : vers nous Hermès avançait menaçant.

XVIII

Nu-tête, ayant au logis déposé la mitre osirienne, il était encore vêtu de l'aube, du pectoral et de ses autres oripeaux. On eût dit que l'appel réitéré d'Isis (était-ce vraiment Isis qui avait appelé?) l'ayant surpris en pleine cérémonie, hâtivement le pontife était accouru. A tout autre moment, je n'aurais pu réprimer un accès de fou rire. Ce crâne rasé et miroitant, ces joues ver-

millonnées d'un fard hiératique, cette gigantesque corpulence en toilette de mariée, — tout chez le personnage me semblait absurdement bouffon. Et cependant, tel était l'éclat indigné de ses yeux que, sur-le-champ, je me mis en défense. D'un bond je me redressai pour marcher à sa rencontre. Lui, s'arrêta, hautain, théâtral; et alors, croisant les bras :

— Monsieur, me dit-il, en notre antique et religieuse Égypte les violateurs de la tombe étaient cloués à la croix : vous devez en savoir quelque chose.

Le plaisant animal! Pour quel « réincarné » me prenait-il?

— Monsieur, lui répliquai-je, en notre France moderne, sceptique et raisonneuse, les imposteurs de votre espèce sont verrouillés à Mazas : vous devriez en savoir quelque chose.

Toujours fort arrogant, mons Archibald haussa les épaules :

— Trêve de fanfaronnades, s'il vous plaît! Je vous tiens en ma puissance. D'un seul coup je pourrais terminer ici notre querelle, et cruellement châtier un infâme attentat. Mes mains, — regardez-les, ces mains, — n'auraient qu'à vous étreindre pour vous jeter râlant contre la dalle. Sur votre agonie je refermerais le sépulcre... Qui viendrait vous y découvrir?

Et le métis montrait ses doigts de colosse, ses formidables poignets de gorille.

— Mais non, reprit-il, se faisant débonnaire,... vous n'avez rien à craindre. Prêtre de la Toute-Clémente, je n'ai pas le droit d'accomplir l'œuvre de sang : Hermès, au nom de la Bonté Suprême, ne doit que prier et ne peut que convaincre... En vérité ne vous écartez pas ainsi, Monsieur. Causons plutôt en amis; expliquons-nous avec franchise.

Un banc de pierre courait au long des murs; il alla y prendre place, puis me désignant le corps de l'ensevelie :

— Pourquoi vous êtes-vous glissé dans notre asile, près du cercueil de cette diaconesse?

L'inattendue douceur d'un tel langage me déconcerta. Je m'étais préparé à quelque violence; non : bénin, câlin, patelin, mon charlatan s'exprimait avec l'aménité attendrie d'un confesseur à la mode, d'un aimable Père jésuite dictant de pieux codicilles aux repentirs d'un moribond. Interdit, je ne pus que balbutier d'incohérentes réponses : « Mon Dieu, oui, j'aimais cette femme, et l'avais souhaité revoir. L'imaginant en sérieux danger, j'étais descendu pour la secourir. Bien plus, je prétendais rester jusqu'au moment où elle sortirait du funèbre caveau »... Et tandis que je m'excusais assez piteusement, le prêtre de la « Toute-Clémente » m'observait avec compassion :

— Ainsi, vous avez assisté à nos mystères, et pas une fibre n'a tressailli en vous; aucune souvenance n'a secoué la torpeur de votre mémoire! Pauvre, pauvre âme aveuglée et tâtonnante!... Mais cette femme que vous dites aimer, ne l'ayant entrevue qu'une fois, pourquoi l'aimez-vous? Le coup de foudre? l'affinité élective? ou bien l'altruisme bestial? Des mots, avouez-le, des mots!.. Eh quoi! dans ces ténèbres où se consume votre vie actuelle, jamais un éclair vous dévoilant une existence passée n'illumina votre cœur? Jamais?... Que je vous plains, monsieur : votre cécité est navrante. Oui, oui, je vous plains, âme dévoyée se cherchant en vain dans sa nuit.

Tout en parlant, le bon apôtre m'avait saisi les mains, et doucement, près de lui, contraint à m'asseoir :

— O mon frère, me disait-il, mon frère en torturantes épreuves, entendez-moi, repentez-vous! Pareil à notre symbolique vaisseau, esquif désemparé, vous allez périr; gouvernez vers le port : Isis vous recueillera. Elle vous révélera qui vous êtes, vous enseignera le Grand Mystère. Elle vous dira pourquoi l'agitation sans trêve de notre vie, ces poignantes tristesses au milieu d'un bonheur apparent, ce besoin d'aimer toujours inassouvi, ces passions qui s'allument, soudain, à de soudaines rencontres, cette aspiration vers l'idéal sans cesse déçue, jamais découragée, ce perpétuel sanglot par nous poussé sur tout nous-même. Voyageur, voyageur, en le chemin de ta vie tu crois parcourir une route inconnue; regarde : chacun de tes pas se heurte à quelque souvenir. Ici, tu fus heureux, et là tu as souffert. Ces vallons, ces grèves, ces montagnes, tout ce pays, qui devant ta marche semblent s'ouvrir ignorés, pareils à de vieux amis te donnent la bienvenue. Tu les connaissais donc, puisque à leur aspect ton être a palpité, que tes yeux se sont mouillés de larmes. Regarde encore. Ces passans que parfois tu suis d'un long regard, tu les as rencontrés déjà. Déjà tu...

Brusquement il arrêta son homélie, et vers les profondeurs de l'hypogée tourna la tête, avec inquiétude. Pendant tout ce verbiage, moi je n'avais cessé de ricaner :

— Cher monsieur, vous répandez en vain les torrens de votre éloquence; Isis et sa « Bonté Suprême » n'auront ni ma personne ni mon argent.

— Une insolence? fit-il avec dédain... C'est mal récompenser ma mansuétude... A présent, je vous engage à sortir.

En même temps il s'était levé et m'indiquait la porte qu'en pénétrant dans la crypte il avait fixée par un ressort. Je ne bougeai pas.

— Hermès! murmura tout à coup une voix dolente... j'ai deviné ta présence; par pitié! délivre-moi.

La plainte partait du cercueil où, gisante, j'avais contemplé Callista; elle était si remplie de tristesses que je me rapprochai, très ému.

— Hermès! Hermès! reprit la suppliante, délivre-moi!... L'homme, l'esclave tant aimé est ici : je le sais... J'ai soif de le revoir : délivre-moi.

Archibald avait tressailli; il me regardait, à présent, d'un œil mauvais, et son geste d'acteur me montrait impérieusement la porte :

— M'avez-vous entendu, Monsieur? Il faut sortir... L'initiée a trop tôt rompu les liens du sommeil mortuaire... Vous n'êtes qu'un profane : retirez-vous!

— Non, Hermès! gémit à nouveau la voix... Qu'il reste!... Pakrour aimait, il s'est repenti, et moi j'ai pardonné.

A chacun de ces incompréhensibles propos l'agitation du théosophe augmentait :

— Partez, mais partez donc! Faut-il employer la violence?

— Non, non! répétait la voix larmoyante... Qu'il reste!... qu'il reste!... Je le veux!

Quelque rude combat dut se livrer alors en la conscience de l'hiérophante. Vers la voûte il leva les mains, obsécrant et implorant : « Isis, le péril est proche... A mon secours, Isis! » Enfin sa résolution parut prise :

— Soit! me dit-il... Demeurez... Aussi bien, vous expulser aujourd'hui serait précaution superflue. Demain, sous l'aiguillon de l'incessant Karma, telle une bête en amour, vous reviendriez rôder autour de ce refuge; j'ai charge d'âmes, et je redoute un ignoble scandale. Restez donc... Isis, d'ailleurs, exige une suprême épreuve. J'obéis.

Mais sa parole était mal assurée; l'ordre des cieux le trouvait hésitant :

— C'est le dernier assaut du Mal, soupira-t-il... O Clémente, daigne parler à notre enfant.

Qu'allait-il advenir? Une ardente et nouvelle curiosité s'était emparée de moi.

Avec effort, pareil à un homme qu'on pousse et qui résiste, Archibald se rapprocha de l'ensevelie; il s'agenouilla et, sur la main pendante, lui aussi posa passionnément les lèvres. Durant quelques secondes il demeura comme en prière, muet, humblement prosterné, ayant peut-être oublié ma présence... Un baiser Eh quoi, s'avisait-il d'aimer, le burlesque vieillard? et l'image de

sa déesse ne suffisait-elle pas à lui remplir le cœur?... Quand il se releva, je vis qu'Hermès avait pleuré. Émotion passagère, car presque aussitôt, reprenant pouvoir sur soi-même, le comédien reparut, poseur et mélodramatique :

— Ahmès!... Callista! prononça-t-il, d'une voix solennelle... au nom de la Résurrection et de la Vie, de la Mort, semence de l'Immortalité, abandonne le séjour de l'extase, de l'énôse éblouissante : redescends ici-bas.

Et, à trois reprises, la main de l'incantateur se promena sur les muscles de l'immobile visage; par trois fois il souffla sur les paupières sillées par le sommeil :

— Ouvre les yeux, Callista, regarde et reconnais.

Les yeux aussitôt s'entr'ouvrirent; par saccades, la femme conjurée redressa la taille et regarda. Elle regarda, puis hors de son linceul dégageant la tête :

— Lui!... lui!... le bien-aimé d'autrefois! balbutia-t-elle, en souriant.

— Oui, « l'homme! » répliqua le thaumaturge... le réincarné, expiateur comme toi-même; jadis, l'un des péchés de ta vie première : l'obstacle, en ce moment, à ta rédemption! Apprends au sacrilège que ton corps ne t'appartient plus; ordonne au tentateur de laisser le repos à ton âme; elle n'est plus à lui : tu l'as reconquise.

Pas de réponse; déjà, pourtant, délivrée des linges qui l'enveloppaient, Callista s'était levée. Avidement je l'examinai... Svelte, élancée, de taille gracieuse, la postulante portait le costume plaisant à sa déesse : la tunique blanche, symbole de chasteté; la couronne de roses purpurales, emblème de ferveur. Elle vint à nous, en chancelant.

— Ne m'as-tu pas compris? enjoignit le sectaire... Commande à cet homme de finir ses poursuites; repousse au loin l'impur. Tout entière à ta rédemption, tu as rejeté sa mémoire, vomi son souvenir. Dis-lui...

— Hermès, interrompit timidement la jeune femme, crois-tu vraiment à ce que tu nous enseignes?

XIX

Ces quelques mots, prononcés à voix très basse, me parurent avoir abasourdi l'illuminé; il regarda, stupéfait, la questionneuse :

— Si je ne croyais à ma doctrine, dit-il avec hauteur, lui aurais-je sacrifié ma vie?

Entre eux se fit un assez long silence. Par la porte, mainte-

nant ouverte, les rafales chassaient dans la crypte des flocons de neige, et le froid devenait piquant. Dans un lointain sonore, l'horloge de Montmartre annonça minuit.

— A pareille heure, demain, s'écria l'hiérophante, les derniers voiles d'Isis auront été déchirés pour ma fille.

Nouveau silence. Archibald sur le banc de pierre avait repris sa place, et, croisant les bras, semblait attendre quelque pieuse réponse.

— Hermès, demanda la postulante, pourquoi donc Isis m'a-t-elle menti?

— Quel langage!... Non, le mensonge ne peut souiller la bouche d'où découle toute vérité.

— Elle a pourtant menti, ta déesse! Isis a osé me dire que l'esclave meurtrier n'avait jamais aimé Callista. Regarde : il est ici!

Et vers moi tournant la tête, elle me désigna. Je commençais à comprendre... « L'homme, le réincarné, Pakrour l'esclave assassin », c'était moi. Vrai Dieu, quel brillant état civil m'avait fabriqué dans le passé des mondes l'impudent conteur de sornettes!... Eh bien, l'avouerai-je? mon personnage ne me déplaisait pas, car la sotte invention devait tourner à l'opprobre de l'inventeur. Pour l'instant, j'étais résolu à me taire, à observer en simple curieux la scène qui se préparait, sauf à intervenir au moment favorable. Je m'étais, d'ailleurs, tracé un nouveau plan de conduite. Non, plus de honteuse retraite en mon château du Cotentin, mais, loin de Paris, un amusant voyage. J'enlevais la révérende, mon amoureuse des jours accomplis; elle était peu banale et ses histoires me divertiraient. Nous partirions ensemble; même, nous irions en Égypte, et pousserions jusqu'à l'île de Philœ. Là, au dire des géographes, des ruines magnifiques : huit sanctuaires, autrefois vibrans d'oraisons et de cantiques, silencieux aujourd'hui dans le grand murmure des cataractes... Intéressante excursion; agréable maîtresse. *Quid magis?* se fût écrié le docte Blumenthal.

— Hermès, interrogea d'un ton plus ferme la diaconesse... pourquoi donc m'as-tu commandé un acte criminel, ordonné, imposé le vol?

La demande aurait interloqué un autre; tout au contraire Archibald redressa l'échine :

— Prêtre, exigeant du prêtre le martyre de soi-même, j'avais le droit d'éprouver ta vocation.

— Ma vocation!... Ainsi, le vol hier; demain, peut-être, le meurtre.

— Est indigne de mon Dieu, qui n'ose pour lui risquer et la vie et l'honneur.

— Imprudent, ne parle pas d'honneur!

— Va, j'étais sûr de toi! Chacun de tes actes n'a toujours été qu'une suggestion de mon vouloir; toutes ici, prédicantes ou diaconesses, vous ne parlez, ne prêchez, n'agissez qu'en état de veille hypnotique, et cette nuit-là, mon invisible présence t'accompagnait, chère enfant.

— Vraiment! Merci pour ta sollicitude... Sais-tu bien que ma conscience t'a condamné, Hermès? Aussi...

Elle s'arrêta, hésitante; puis, élevant la voix, accentuant et détaillant ses mots :

— Maître, laisse-moi partir : je n'ai plus la foi.

Partir?... Il recula, comme frappé par un choc. Sous le fard qu'elle mouillait de sueur, sa figure s'était décomposée, et d'un geste douloureux il étendit la main sur sa poitrine. Se contenant toutefois, même s'efforçant à sourire :

— Impossible! Depuis hier tes vœux sont prononcés.

— N'importe! laisse-moi partir... Ici, tout m'épouvante : les mensonges de vos dieux, ce vent d'insanité qui souffle sur votre maison, ton criminel abus de nos cœurs crédules, tes odieuses pratiques, tes rits abominables, — tout, jusqu'à cette infâme comédie de la mort à laquelle j'ai dû me prêter ce soir. Je ne crois plus, je ne crois plus : je veux partir!

La subite apostrophe parut exaspérer le doucereux, mais altier personnage :

— Tu mens, car tu crois plus et mieux que tu n'as jamais cru!... Qui donc me révéla l'existence du réincarné, sinon toi-même? Tu l'avais deviné chez Sylvius; à Neuilly, tu voulus te convaincre, et tu me revins convaincue. Oui, tu crois; mais l'aiguillon de ton Karma, le honteux prurit de tes anciens péchés, te sollicitent, et tu chancelles. Lâche! lâche! Va, tu es bien Ahmès la renégate, la courtisane Callista!

Le débonnaire sourire avait disparu de ces lèvres maquillées, et malgré soi le fanatique lâchait toute bride à ses fureurs dévotes. Par instans, une démente colère faisait trembler ses joues ou lui plissait le front; et par instans, il adressait à la révoltée de supplians regards.

— Croyante ou non, je veux partir! déclara la femme, s'exaltant... Écoute-moi, et après mon aveu tu ne me retiendras plus... Connais-tu bien l'histoire de l'âme que tu prétends consacrer à ton Dieu? Elle est lamentable, en sa triviale vulgarité; mais c'est notre histoire à toutes, nous autres, tes néophytes. Mon père est

mort dans une Maison centrale. Ma mère... Oh! ne parlons pas de celle-là!... Sur ses conseils, d'après son ordre, dès l'âge de seize ans je dus me livrer aux plus abjectes aventures, et longtemps, longtemps, je vécus vile entre les plus viles. Mais quoi! pas d'éducation, aucun apprentissage; me présentant partout, de partout repoussée; et la faim, la faim qui n'a cure des révoltes de l'âme et ne veut connaître que le corps!... Vint le jour où je te rencontrai, où, selon ton usage, tu montas en mon taudis avec l'espoir d'y recruter une adepte. Tu me parlas, et moi qui ne comprenais rien au martyre de ma vie, je t'écoutai. Tu m'enseignas que, souffrant aujourd'hui, je devais expier quelque crime d'autrefois. Ton dogme, Hermès, me relevait; sa doctrine providentielle excusait la Providence et m'expliquait ses cruautés; il arrêtait le blasphème sur mes lèvres, il me réhabilitait Dieu. Je te suivis; et je crus, je crus, je crus. Tu sais avec quelle frénésie de foi volontaire je me fis alors l'apôtre de tes doctrines. Pendant des mois et des mois rien ne me rebuta. Prêchant dans les tavernes, dans les bals publics, en tous les mauvais lieux, parlant au riche, m'asseyant au grabat du pauvre, raillée de tous, et souvent outragée, — je voulais te récolter une abondante moisson d'âmes. Pour moi, Hermès était un Messie révélateur; je le vénérais à l'égal d'un Dieu... Hélas, que mon illusion fut de courte durée! L'idole était pétrie d'argile; mon Dieu n'était qu'un homme, enclin à faillir comme les autres hommes, et le Messie révélateur ne me révéla que sa faiblesse et son inanité...

— Callista!

— ... Pas un rayon de charité divine n'éclairait sa conduite; il ne savait pas être humble avec nous autres, les humbles; sa prétendue pitié sociale n'était que le contentement de soi-même. Combien ai-je vu de mes compagnes aller vers lui, espérant la parole qui relève, le mot qui purifie, et s'en revenir, le découragement au cœur, des larmes plein les yeux... Non, tu n'as pu fonder un culte, et ton église va s'effondrer sur toi. Hermès, Hermès, ce n'est point Dieu qui remplit tes sanctuaires, mais l'immensité de ton orgueil!

— Mon orgueil? riposta sèchement le pontife... Oui, j'ai l'orgueil de l'œuvre accomplie : beaucoup d'autres prophètes, — des saints pourtant, bénis par l'Éternel, — ont ressenti de semblables fiertés. Orgueilleux, je le suis... Mais le bien que je répands sur vous, malheureuses, pourquoi ne m'en parles-tu pas? Sans moi, qui vous accueillerait, rebut de nos pourritures sociales? Toutes les religions vous repoussent; toutes, même celle de Jésus-Christ.

— La parole de Jésus nous fut pitoyable.

— Allons donc! De vous ses prêtres ne font que des recluses, de honteuses madeleines. Leurs refuges sont d'inflexibles prisons; flétries vous y entrez, pour en sortir toujours flétries. Moi, je lave à jamais vos souillures. Que dis-je! Entre mes mains, vous relevant consacrées, vous pouvez devenir divines, les gloires vivantes de mon Dieu!

— Les prêtres de Jésus ont raison, répliqua la diaconesse... De la pénitence ne doit naître que l'humilité. Pécher, et faire parade ensuite de son expiation, c'est prendre Dieu pour sa dupe. Ostentation du repentir : tout un blasphème.

Confondu par une telle audace, le théosophe se leva. Jamais, sans doute, au séminaire des repenties, il n'avait entendu pareil langage. Il crispait les poings, comme pour écraser la rébellion, et roulait des yeux qu'il voulait rendre terribles; mais les doigts s'entr'ouvraient, inertes : dans les yeux indignés je crus apercevoir une larme.

— Des phrases! dit-il enfin... De grands mots récoltés dans tes livres!... C'est ma faute. Chez toi j'ai trop développé l'intelligence au détriment du cœur.

— Erreur nouvelle, mon maître! Je ne suis toujours qu'une ignorante; mais la gueuse par toi recueillie, le « rebut des pourritures sociales » est aujourd'hui une âme.

Exaltée et provocante, elle voulait porter un nouveau défi; Hermès évita de relever la bravade.

— Pardon, dit-il en se faisant très humble, pardon pour ces paroles de ma colère. Oui, tu es une âme, une âme généreuse et belle. En mon apostolat si plein, hélas! de désillusions, jamais je n'ai rencontré plus vive intelligence, cœur plus digne de mon Dieu.

— Non. Le Karma est plus fort que ma vocation.

— Moins puissant, je l'affirme, que la céleste Miséricorde.

— Il est et sera toujours le plus fort... J'ai besoin d'aimer.

— Aimer... aimer!... s'écria douloureusement Archibald.

Ce mot : aimer, avait fait tressaillir le vieil homme; l'émotion que j'avais constatée reparut, intense et navrante... Sous la morsure de ses désirs il souffrait donc, tout comme un autre, l'insolent prêcheur de la continence; et, médecin des âmes, ignorait-il le bienheureux secret de se guérir soi-même?... D'un mouvement éperdu, ses mains voulurent saisir les mains de la révoltée : elle se dégagea pour se rejeter en arrière. Mais lui, avec des frissons plein la voix :

— Aimer? Tu demandes à aimer, quand l'amour, enfant,

t'environne? Ici l'amour te convie et te sollicite... Ah! si tu voulais entendre!

— J'ai donc ton aveu, ricana la jeune femme... Eh bien, ce qui me chasse de ton asile, c'est toi, toi surtout! Interroge ta conscience; rappelle à ta mémoire certains de tes regards, de tes conseils, de ces propos, murmurés à mon oreille, et que j'ai trop entendus. Oui, je veux aimer; mais trompée par tes mensonges, moi je refuse d'être le jouet de tes passions. Un prêtre suborneur de ses pénitentes, — quelle ignominie! Ne proteste pas; je ne suis point dupe de tes indignations... Oh! quel crime tu as commis, Hermès, de m'avoir enlevé la foi! Je croyais si ardemment, et me sentais si heureuse de croire! Voilà pourquoi je te hais, à présent, et te méprise... Non, non, je ne serai pas ta maîtresse : as-tu compris, enfin?

Certes, il avait compris, car un soupir pareil à un sanglot lui souleva la poitrine :

— Misérable créature! gémit-il en courbant la tête... Encore sous l'obsession de la chair! Toujours et toujours Callista!

A ce moment, arriva jusqu'à nous une confuse rumeur de voix humaines. Des cantiques se faisaient derechef entendre; le cortège des sectateurs d'Isis avait dû se reformer pour revenir vers la chapelle.

Au rythme encore éloigné des oraisons liturgiques, l'hiérophante parut sortir de son abattement. Il redressa la taille; la noirceur de ses yeux s'alluma; sous les ampleurs de l'aube je le voyais secoué par un tremblement convulsif. On l'eût dit agité de ces divins frissons du quaker, alors que dans le grand silence des « frères » extasiés descend le souffle de l'Esprit, et qu'il vient glacer les corps pour enflammer les âmes.

— Les voici! les voici! clama-t-il... L'office du dernier jour est commencé. Prions, ma Callista : Dieu te pardonne.

Sans répondre à cette objurgation, la diaconesse effeuilla les roses de sa coiffure et déchira le voile qui embéguinait ses cheveux... Mais lui, follement remué par son étrange ivresse :

— Écoute, amie, écoute ce qu'ils te disent :

Espoir ou bien désespérance,
L'amour doit être une souffrance,
La souffrance, une volupté.

Saisis-tu? Comprends-tu? Souffrance et volupté!... Oui, je t'aime, je t'aime, mais d'un amour que ne saurait t'offrir la bestialité des

autres hommes, d'un amour non sensuel, immaculé, purificateur, idéal. Je t'aime. Regarde : par toi vaincu, le superbe humilie son orgueil, il a fléchi le genou. Accueille sans dédain un tel aveu de sa faiblesse, prends en pitié son désespoir. Je t'aime... A tout Messie révélateur il faut une compagne; veux-tu devenir cette inséparable de ma vie? Oh! Callista, ma Callista, si tu daignais m'entendre, quels transports chez tous deux et quel ravissement! Rien n'égale, crois-moi, l'ineffable bonheur de la possession mystique. Unis l'un à l'autre, mais sans faillir aux devoirs de notre chasteté, méprisant les ignominies de la chair comme une dégradation de l'âme, ensemble nous franchirions les neuf degrés qui mènent à l'anéantissement du corps, et nous saurions ensemble atteindre cette volupté suprême : l'insatiable langueur d'amour. Alors, aimant ainsi que Dieu, par le cœur nous serions semblables à Dieu...

Il fit une courte pause, prêtant l'oreille aux hymnes qui se cadençaient plus distincts.

— ... Et puis, continua-t-il, je me sens devenir bien vieux. Sous la moisson d'Isis, chaque jour, je fléchis plus lassé; j'ai besoin d'une sœur, d'un autre moi-même qui glanerait après moi. Quelle consolation, si je pouvais savoir mon œuvre non caduque! Sois ma compagne; je t'associerai à mon apostolat : toi aussi, tu ceindras la tiare pour marcher mon égale. Aussitôt, les plus profonds arcanes se découvriront à ton regard. Je t'enseignerai ces grands mystères que l'Inde, avant l'Égypte, m'avait dévoilés; tu comprendras comment l'ascète acquiert le don de dédoubler son corps et d'obtenir l'ubiquité d'un dieu. Sais-tu bien que, même après la mort, le corps astral du pieux brâhmane peut toujours apparaître et se dresser devant la face d'un vivant bien-aimé? Ah! si demain ton ingrat abandon m'avait tué, de quel vol rapide je prendrais mon essor vers toi! Ni l'espace, ni l'éblouissement de la Lumière, ni même, hélas! ton oubli, ne m'empêcheraient de venir me pencher sur ton visage, m'enivrer de ton haleine, t'emporter dans mes bras et soupirer à ton oreille : « Je t'aimais, je t'aimais : je t'aime encore! »...

— Il me fait peur! interrompit l'abjuratrice... Emmenez-moi, Monsieur.

Hermès était tombé à genoux, violemment il se releva. Son regard luisait, à présent, sinistre; sa bouche était haineuse, sa parole sifflante.

— Assez d'affronts! s'écria-t-il... Maintenant, je châtie... Jadis, dans les cloîtres catholiques, un sacrilège pareil au tien aurait été puni par l'*in pace* jusqu'à la mort... Je te serai plus

cruel, renégate : je te livre à cet homme, et c'est lui, lui qui sans pitié te suppliciera.

XX

Le cortège, cependant, approchait. Aux lamentations luctuaires avaient succédé de joyeuses cantates, d'enthousiastes hilaries : « Victoire, victoire ! la vie a triomphé ! » Sur le rythme des galops, des polkas ou des gigues irlandaises, elles célébraient la défaite du péché ; on bafouait la Mort. En même temps des voix de femmes demandaient Hermès, réclamaient leur pontife. Mais, indifférent à ces appels, il s'était dirigé vers le cercueil où, parmi les mousselines, se dressait le masque égyptien, le portrait dérobé de la première Callista.

Ahuri par tant d'insanités, moi, depuis quelques minutes j'avais tourné les yeux vers la fascinante image. Debout, sur les blafardes ondulations du suaire, elle me regardait, si languissamment. Ses lèvres carminées souriaient, lascives et moqueuses ; parfois même elle m'adressait de provocantes œillades. Ah ! courtisane, courtisane au muet parler, aux caresses clandestines, voulant encore et sachant enjôler jusque dans son tombeau !... Tout à coup Hermès étendit le bras sur elle ; il saisit la charmante, puis un craquement, un bruit sec, et, brisé, le magique panneau, en gémissant, tomba sur les dalles.

Un cri d'atroce douleur répondit à la sauvage brutalité ; défaillante, la diaconesse vint s'appuyer sur mon épaule... Quelle surprise ! Était-ce une illusion produite par les obscures clartés de la veilleuse funéraire, mais la figure de ma nouvelle amie me parut effroyablement altérée. Elle était beaucoup plus belle, alors qu'elle sommeillait tranquille, en son lit sépulcral, sous mon regard émerveillé. Ses yeux s'étaient renfoncés dans leurs orbites, et sa bouche, tout à l'heure si mignonne, s'avançait maintenant bestiale et grimaçante. Ne comprenant rien à la rapide métamorphose, je dissimulai mon étonnement.

Tout près de l'hypogée, le sacro-saint charivari, en notes sautillantes, faisait rage. La procession était parvenue devant la chapelle ; un des pastophores accourut à l'entrée de la crypte :

— Hermès ! l'office va commencer ; on n'attend plus que toi.

— Rentrez à la maison conventuelle et prenez tous le deuil, répondit tristement le vieil homme... Plus de chants, de joyeux cantiques, mais la stupeur des funérailles. La Mort est victorieuse : votre prêtresse vient d'abjurer son Dieu.

L'autre se retira consterné ; et bientôt on entendit d'incer-

taines rumeurs, des cris d'indignation, des pas enfin qui s'éloignèrent, lourdement cadencés. Le bruit décrut, il s'assourdit, il s'étouffa : plus rien.

Immobile, comme en paralysie, l'abjuratrice demeurait appuyée sur mon épaule, et moi, d'un geste conquérant, je lui avais enlacé la taille.

— Ils sont rentrés, lui dis-je,... à présent, partons.

Mais Archibald nous barra le chemin :

— Emporte au moins, en ton apostasie, un dernier souvenir de nos croyances et de ta foi.

— Quel souvenir? demanda-t-elle, étonnée.

— La bague de Callista.

— La... la bague de la momie?

— Oui. Trouvée sur le corps de ton incarnation première, elle t'appartient.

L'amoureux personnage était redevenu très calme, et les grondantes menaces de sa douleur me parurent bien rapidement assoupies. Son regard toutefois étincelait farouche; sur nous il se fixait, inquiétant.

— La bague? Pourquoi la bague? répéta la jeune femme, indécise et troublée.

Sans lui répondre, Hermès se pencha sur la bière, en arracha le dernier linceul et mit à découvert les rigides blancheurs de la momie.

La momie!... Callista la merveilleuse, ma dictériade au palais de porphyre, la volupté d'un peuple, quand adorée de tous, à tous elle prodiguait son étreinte,... là-bas, sous le brûlant soleil, près de la mer « aux chansons bleues ». Horreur! Chétive, recroquevillée, pareille au plus immonde fœtus, exhalant les répugnantes odeurs de l'embaumement : une abominable chose. La face était encore emmaillotée de bandelettes, et je ne pouvais reconnaître ces lèvres donneuses de tant de baisers, par tant de baisers couvertes. Mais les bras repliés contre la poitrine exhibaient leur hideuse nudité, et sur un doigt de la main gauche on apercevait une bague : la bague.

C'était un anneau d'or, au large chaton de cornaline orientale, une de ces chevalières qu'aux jours de la paix romaine avaient portées les *equites aurati*, procurateurs de César et intendans du prince. La forme de ce bijou ne m'était point inconnue; naguère encore, — mais où? dans quel musée d'Europe? — j'avais remarqué un sigille absolument pareil. Le bizarre ornement, et qu'il avait dû meurtrir la menotte de la belle amou-

reuse! Sur-le-champ, j'imaginai (amusante hypothèse) voir en ce camée le présent de quelque galantin... Et la bague brillait; les rougeurs polies de son agate scintillaient, miroitaient dans la pénombre.

D'un élan éperdu, la femme se rua vers l'Égyptienne.

— Le cadeau de Valerius Afer, lui dit le prêtre d'Isis..., évoque tes souvenirs : rappelle-toi.

— Oui, oui, je me rappelle... « J'ai peur des lourds dédains, de l'abandon, de la misère; peur des carrefours où vaguent, à la nuit, les... »

— Bien, tes propres paroles, Callista : elles étaient sages; tu as bonne mémoire.

— Hermès, demanda-t-elle, à voix très basse,... quand le Karma est plus fort que le repentir, l'aiguillon de la chair plus puissant que notre volonté, — le suicide est-il vraiment un crime?

— Non, car il est un appel à Dieu.

— Donne, mon père, donne-moi cette bague!

Et l'arrachant de la momie, elle passa l'anneau à l'un de ses doigts :

— Merci, Hermès, merci de ce témoignage de ton amour.

— Dis encore, pauvre fille, de ma pitié pour toi.

A présent, rien ne dénonçait plus chez cet homme l'orageuse fureur qui l'avait agité. Redevenu très maître de soi-même, il avait la parole affectueuse, le sourire compatissant.

Quatre heures sonnèrent.

— La nuit va finir, dit placidement l'hiérophante;... votre présence ici prolongée devient une souillure : il faut vous retirer.

Nous précédant alors, lui-même nous guida sur les obscures déclivités du mystérieux enclos. La tourmente neigeuse avait cessé; un ciel bas et lourd pesait sur la colline; le sacraire d'Isis s'était depuis longtemps éteint, — et silencieux, sur des glaces craquetantes, nous marchions dans les ténèbres. Mais, tout en cheminant j'observais Archibald. Pourquoi donc les blancheurs de sa robe brillaient-elles de la sorte, et pourquoi tout son corps traînait-il de lumineuses vapeurs? J'avais remarqué déjà ce phénomène, l'autre soir, tandis qu'il se tenait au seuil de la maison du juif, dans l'opacité des brouillards. Étrange, étrange en vérité!

Parvenu au bas du jardin, Hermès ouvrit une porte et s'effaça pour nous livrer passage. Nous allions sortir : brusquement il abattit ses mains sur les épaules de l'ex-diaconesse :

— Un dernier mot! dit-il,... un ordre, le dernier de mes ordres!

Écoute et comprends bien... Le jour, avant peu, va renaître; tout à l'heure, en quelque lit impur où t'aura poussée ton Karma, tourne les yeux vers les premières pâleurs de l'aube. Regarde, — et si tu sais voir encore, malheureuse : tu verras.

J'entraînai ma compagne : sur nous, l'extravagant vieillard referma la porte. Désormais, sa prêtresse était à moi, — rien qu'à moi... oui, mais qu'allais-je faire de cette fugitive?

XXI

... Et le jour se leva. Ses blafardes lueurs se répandirent, incertaines, en la chambre de l'infâme garni, — le seul qui eût daigné s'ouvrir pour abriter nos amours... Oh! cette course à travers Montmartre ensommeillé, — par les escarpemens encombrés de neiges, les ruelles se tordant et s'entre-croisant dans le silence, dans les épouvantes du silence : quel souvenir! Et, durant notre marche, les insanités que débitait la camarade! Elle s'était accrochée à mon bras, et bavardait, discourait, sermonnait; loquace, étourdissante :

— Qui donc êtes-vous aujourd'hui sur terre, et quelle est, pauvre ami, votre *vie seconde?* Fortunée ou malheureuse? Malheureuse, j'en ai peur; car vous aussi, Monsieur, vous avez à expier, à souffrir... Comment avez-vous pu découvrir ma retraite, arriver jusqu'à moi? Je l'ignore; mais qu'importe. Se rappelant, votre cœur a eu pitié. Pitié! soyez béni : jamais personne encore n'avait eu pitié de moi!.. Voyez, je m'abandonne à votre honneur; je serai votre servante, votre esclave, votre chose; mais vous respecterez — oh, je vous en conjure! — vous respecterez la chair douloureuse de la réincarnée.

Réincarnée?... Ah çà, elle croyait donc aux abstruses folies qu'enseignait Archibald; malgré son désaveu, elle avait la foi!... Mais alors, quel triomphe pour ma vanité de séducteur! et je me sentais stupidement glorieux. Pourtant, je ne chantais pas victoire; l'exaltation de mon amoureuse et ses grands mots m'ahurissaient :

— Bien, bien! Calmez-vous, ma mie. Nous causerons plus tard : trouvons d'abord un gîte.

A quatre ou cinq hôtels nous avions sonné : partout, visages de bois, portes inexorables. Enfin, dans le pourtour du cimetière, j'étais venu heurter à cette gargote dont j'avais entrevu l'enseigne :

A la Consolation des familles. On loge à la nuit.

Un repaire; mais à cinq heures du matin, on se réfugie où

l'on peut... Aussitôt, coups de poing contre la devanture, et judas qui s'entre-bâille :

— Je voudrais une chambre.

— Toutes occupées, sauf au sixième.

— Va pour ce paradis!

Là, dans une vermineuse soupente, sermon nouveau, nouvelles supplications :

— A genoux, je vous implore : épargnez-moi, Monsieur. Au nom de l'Éternel-Maintenant n'avilissez pas mon âme!

— Bah! ma chère. L'Éternel-Maintenant se voilera la face.

— Grâce! grâce pour mon misérable honneur, pour ma dignité de femme, enfin recouvrée!

Non...

...Et le jour se levait; pénétrant par la haute mansarde, il étalait ses premières pâleurs sur le carrelage de notre galetas. Je m'accoudai contre l'oreiller pour mieux voir dormir ma pudibonde victime. Un rayon de lumière tomba crûment sur son visage... Justice divine! Qu'était cela? — ce monstre, cette abominable hideur, couchée à côté de moi. Blême, étiolée, cadavéreuse. Un front qui s'évasait, ridicule. Un nez trop court, populacier, camard, avec deux narines bestiales. Une bouche avançante et des lèvres qui grimaçaient, me voulant sourire. Le facies d'un squelette, le masque d'une morte échappée de son ossuaire!

Effaré, je sautai hors du lit et me rhabillai, à la hâte... Si je pouvais déguerpir, sournoisement m'épargner toutes les homélies à l'usage de la trop éloquente demoiselle! je réglerais la note, — toute la note au bureau de l'hôtel... Mais non; elle s'était assise dans l'ignoble grabat, et me regardait, avec égarement :

— Monsieur!.. Par pitié, Monsieur,... au nom de la Bonté Suprême, ne m'abandonnez pas!

— Encore un discours! Nous ne sommes plus au prêche, ma révérende... je m'en vais : adieu.

D'un geste désespéré, elle étendit les mains vers moi; puis avec les hoquets d'un lamentable rire :

— L'autre fut moins cruel : il tua.

L'autre? Qui ça « l'autre »? Une ancienne connaissance de la compagnonne? Absolument ignoré, cet « autre »... Ah oui, Pakrour! la bonne histoire!...

Sa désolation éclatait si navrée que j'aurais dû me sentir attendri : bien au contraire. Horrible, tout à l'heure, son rictus éploré la rendait grotesque : le masque de la Mort était devenu un mufle de singe. Pouah!... Sans doute, elle devina le dégoût,

le répugnant dégoût que m'inspirait sa monstruosité, car elle courba le front et se tut.

J'avais honte cependant à m'enfuir de la sorte, et, ne sachant que faire, je piétinais sur place... Tout à coup, redressant la tête, la femme poussa une stridente clameur :

— Hermès! criait-elle... je l'ai tué! J'ai tué mon unique ami, mon sauveur, mon saint refuge, mon père!... Hermès! Hermès!... Oh! oh! pardonne.

Et vers le jour naissant elle allongeait les mains, les joignait suppliantes, les tordait, en une crise d'insensé désespoir... Je tournai les yeux de ce côté.

Par la fenêtre, pourtant close, un épais brouillard venait de pénétrer dans la chambre. Un brouillard? Non :... de flottantes draperies, toutes maculées de sang, et dans ce brumeux suaire une forme humaine, un livide visage de trépassé, — apparition, fantôme : Hermès... Hermès menaçant...

Comment donc avait-il pu entrer, l'audacieux thaumaturge?...

D'un furieux élan, je me ruai sur lui... Rien : un amas de vapeurs, car je les traversai de part en part. Je me retournai... Mais si! mais si!! Un spectre! Hermès, Hermès lui-même! Il s'était rapproché du lit, se penchait vers sa diaconesse, paraissait lui parler : elle répondait...

De nouveau, je me précipitai sur le faiseur de sortilèges : tout se dissipa.

. . . . . .

Et maintenant mes souvenirs sont confus, ma mémoire trop incertaine... Dans l'immonde couchette la jeune femme se tordait, secouée par d'atroces convulsions. La bague de la momie avait roulé sur le carreau, et quelques grains d'une poudre jaunâtre y adhéraient encore. Du poison! La malheureuse s'était empoisonnée... « J'ai peur des lourds dédains, de l'abandon, de la misère; peur des carrefours où vaguent, à la nuit, les... »

Je courus ouvrir la porte :

— Au secours! au secours!... Un médecin!

Rien ne bougea dans la maison : je revins au lit de l'agonisante... O surprise! La répulsive laideur avait disparu, et je reconnaissais Callista, — ma Callista aux grands yeux de velours, au capiteux sourire, à l'immarcescible beauté. Tombant à deux genoux, je lui saisis les mains déjà glacées; passionnément j'y appuyai mon front, et longtemps, longtemps, je demeurai ainsi, ne voyant rien, n'entendant rien, ne comprenant plus rien.

Une brutale apostrophe m'arracha de mon anéantissement.

La chambre était pleine de monde; des gens de police m'interrogeaient : on s'empara de moi.

DERNIÈRES OBSERVATIONS

DE M. LE DOCTEUR MARIUS LABASTIDE, ETC., ETC.

Février 1890. — Le sujet Raoul d'Hérival a été, non sans efforts, réintégré dans la *Villa Riante*. Le juge d'instruction voulait le retenir; j'ai eu grand'peine à l'arracher de ses mains. Qu'ils ont la griffe tenace, messieurs les juges d'instruction!

Désormais, pour cet agité la cellule Esquirol, une chartreuse d'où l'on ne s'évade jamais.

*
* *

Août 1890. — Très calme depuis six mois et absolument incurable. Il consacre toutes ses journées à écrire d'extravagantes élucubrations, prétendues aventures parsemées de fantastiques personnages. Aucun symptôme de génie... Voici, d'ailleurs, une page de sa façon, ramassée hier dans la cellule qu'il habite; je l'adresse avec divers autres fragmens aux rédacteurs de l'*Old and Modern Sphinx*. Mieux qu'un traité philosophique, ce peu de lignes leur montrera quelle intime corrélation existe entre l'éréthisme de certains malades et les transports de certains mystiques :

« *De la prison expiatoire où ils ont enchaîné mon corps, — espérant et attendant la prochaine délivrance.* — « Rien ne meurt, nous disais-tu, dans le perpétuel renouveau des mondes. La mort n'est qu'une évolution de la vie; la vie, un affinage épurant de l'âme par la douleur et par l'amour, une progressive ascension, de terres en terres et d'étoiles en étoiles, vers l'attirante Lumière où tout s'abîme, où tout s'absorbe. » Adorable logique; loi de la pérennité humaine, émanation divine de la divine Éternité! Je veux, je veux y croire... Ah! si le dogme, Hermès, que nous enseigna ta folie était, pourtant, toute une révélation!

GILBERT AUGUSTIN-THIERRY.

L'AFRIQUE ROMAINE

PROMENADES ARCHÉOLOGIQUES EN ALGÉRIE ET EN TUNISIE

II

CARTHAGE

I

Les Berbères, nous l'avons vu, formaient la population la plus nombreuse et la plus ancienne de l'Afrique du Nord. Mais de bonne heure, sur ce fond d'indigènes, des étrangers, des Phéniciens, étaient venus s'établir. D'où sortaient-ils, et quelle raison les avait poussés à émigrer? C'est ce qu'il faut essayer de savoir avant de chercher quelle y fut leur fortune.

Je ne veux pas m'égarer trop avant dans ces questions d'origine, qui sont si obscures. Évitons autant que possible les hypothèses et tenons-nous aux données certaines. Ce qu'on sait avec assurance des Phéniciens, c'est qu'ils parlaient une langue qui est très proche parente de celle des Hébreux; ils étaient donc, comme eux, des Sémites, et ils avaient beaucoup de leurs qualités, beaucoup aussi de leurs défauts. Prudens et avisés de nature, mais entreprenans et audacieux quand ils voyaient quelque profit à faire, légers de scrupules, indifférens à l'opinion, fermes ou souples selon les circonstances, habiles à profiter de tous les hasards,

ils furent, avant les Grecs, la grande race commerçante de l'ancien monde. Il semble bien que ce soit par eux qu'aient commencé ces échanges des nations entre elles, qui sont le début et la première aurore de la civilisation (1).

Ils ont fait de grandes choses, mais il importe de remarquer qu'ils ne les ont pas toujours faites par une sorte d'instinct et de génie naturel; la nécessité les y a souvent forcés. Comme ils n'occupaient qu'une bande de terre fort étroite, entre le Liban et la mer, leur population s'étant bientôt accrue, la vie leur devint difficile sur ce territoire resserré. Il ne fallait pas songer à s'étendre vers les montagnes, qui sont âpres et rocheuses; mais la mer leur était ouverte, et ils prirent leur élan de ce côté; c'est donc leur situation même qui a fait d'eux des navigateurs. Sages comme ils étaient, ils ne durent s'enhardir que par degrés. Il est probable qu'ils commencèrent par courir les côtes voisines; de là il leur fut facile de s'aventurer dans l'archipel semé d'îles, en passant d'une grève à l'autre; enfin, l'expérience les ayant rendus plus habiles et plus hardis, ils se confièrent aux flots sans rivages.

En osant un peu, ils étaient sûrs de gagner beaucoup, et c'est ce qui les rendit entreprenans. A une époque où les nations ne se connaissaient guère et ne communiquaient pas ensemble, le métier de ceux qui servaient d'intermédiaires entre elles devait être très profitable; on faisait de beaux bénéfices à porter ainsi les produits d'un peuple à un autre. Mais voici ce que le commerce des Phéniciens présente pour nous d'intéressant : ils ne se bornèrent pas à pourvoir aux nécessités réelles, qu'il faut à tout prix satisfaire, comme la nourriture et le vêtement, ou à fournir les métaux utiles, l'argent, l'étain, le fer, à ceux qui en étaient privés; ils spéculèrent sur d'autres besoins, qui ne sont guère moins impérieux, ceux qui naissent de la curiosité et de la coquetterie. Ils devinèrent ce désir ardent, qui se trouve même chez les barbares, de parer leur personne et d'embellir leur demeure, de posséder des objets que la rareté de la matière et la difficulté du travail rendent précieux, et ils essayèrent de le contenter. Ils avaient précisément dans leur voisinage les deux pays les plus anciennement civilisés du monde, l'Égypte et l'Assyrie, rien ne leur fut plus facile que d'aller y chercher les objets d'art qu'ils pensaient devoir plaire et de les colporter dans le monde entier. Au bout de quelque temps, ils

(1) Dans tout ce que je vais dire des Phéniciens je ne ferai guère que résumer le troisième volume de l'*Histoire de l'art dans l'antiquité* de MM. Perrot et Chipiez. On ne saurait suivre un meilleur guide. Les étrangers eux-mêmes proclament que cet excellent ouvrage est à la fois le plus savant et le plus intéressant qui existe en Europe sur cette matière. M. Perrot entre cette année dans le cœur de son sujet; il entame l'histoire de l'art grec.

trouvèrent plus simple, et probablement aussi plus avantageux, au lieu de les prendre chez leurs voisins, de les fabriquer eux-mêmes. Le plus souvent ils se contentaient de les copier exactement; quelquefois ils se permirent de mêler ensemble les procédés des deux peuples dont ils imitaient les produits. Ce fut leur plus grande audace et ils n'arrivèrent pas à créer de tout point une œuvre d'art originale. Ce n'étaient pas des artistes, c'étaient des industriels, des commerçans, et pour eux l'art ne fut jamais qu'un revenu. Cependant ils possédaient une remarquable habileté de main qui les rendait très propres à certains ouvrages. Nous avons d'eux, par exemple, des patères en métal, avec des figures gravées à la pointe ou repoussées au marteau, qu'on a trouvées au fond de sépultures italiennes ; la place qu'elles y occupent montre l'estime qu'on en faisait, car on n'enterrait avec le mort que ce qu'il avait de plus précieux. Et vraiment elles méritaient d'être ainsi religieusement conservées. Si, après tant de siècles, nous ne pouvons nous empêcher d'être frappés en les étudiant de la sûreté du dessin et de la finesse de certains détails, qu'on juge de l'admiration qu'elles devaient exciter chez ces peuples primitifs, qui n'étaient pas habitués aux élégances de la vie. Elles ont éveillé chez eux le sentiment confus de la beauté et leur ont procuré les premières jouissances des arts.

Les Grecs eux-mêmes, qui allaient bientôt rivaliser avec les Phéniciens, et qui devaient leur enlever la clientèle du monde, furent d'abord, comme les autres peuples, tributaires de leur industrie. Quand les héros homériques veulent faire un cadeau d'importance, ils donnent « un cratère d'argent que les artistes sidoniens ont exécuté avec soin », et pour laisser entendre qu'il n'y a rien de plus précieux, ils disent que c'est « un ouvrage d'Héphaïstos ». Ces Phéniciens sont des marchands fort habiles et très prévoyans. Ils ne cherchent pas seulement à plaire aux guerriers, ils ont aussi, dans leur pacotille, de ces petites merveilles qui font la joie des femmes, des flacons de verre coloré, des bijoux d'or et d'argent, fibules, anneaux et bracelets, colliers de perles ou de pierres fines, des étoffes brodées par les esclaves tyriennes, « qui savent faire de si beaux ouvrages », et ces teintures en pourpre, qu'ils tirent des coquillages de leur pays, et dont ils ont gardé si longtemps le monopole. Il est naturel que des gens qui viennent de si loin, à de si longs intervalles, et qui apportent de si belles choses, soient fort impatiemment attendus. Nous pouvons aisément nous figurer l'accueil qu'ils reçoivent; et même quand les écrivains anciens ne nous en auraient rien dit, il nous suffirait pour l'imaginer de voir comment les choses se passent de nos jours : dans ce vieil Orient, où rien ne change, le présent fait

comprendre le passé. Représentons-nous les marchands de Tyr qui arrivent, vêtus de ces longs caftans, couverts de ces bonnets pointus, que les Arméniens et les Syriens portent encore aujourd'hui (1); à peine sont-ils débarqués que la foule des curieux les entoure; eux commencent par exposer tranquillement leurs marchandises sur le port. Surtout ils n'ont pas l'air pressé : on nous dit qu'ils restent parfois plus d'une saison au même endroit; ils attendent patiemment le client, comme on le fait encore dans les souks de Tunis et du Caire, et le laissent peu à peu s'enflammer à la vue des objets qu'ils lui mettent devant les yeux. Ce qui est remarquable, ce qui les fait ressembler au juif de nos jours, c'est qu'il sont à la fois indispensables et détestés, qu'on les souhaite et qu'on les craint, qu'on les appelle et qu'on les fuit. Non seulement, dans les affaires qu'ils font, ils cherchent à gagner le plus qu'ils peuvent, ce qui, après tout, est leur métier, mais ils n'hésitent pas de commerçans à devenir pirates, pour ajouter à leurs bénéfices. Au moment de partir, quand la vaste mer va les dérober à toutes les vengeances, si par hasard un jeune garçon ou une belle fille, retenus par leur curiosité, s'attardent trop longtemps à regarder ces merveilles qu'on embarque, ils se jettent sur eux et les enlèvent pour les aller vendre dans quelque port voisin.

Comme ils n'ignoraient pas la haine qu'ils inspiraient, on comprend qu'ils aient songé à prendre des précautions pour leur sûreté. Quand leur commerce s'étendit aux pays lointains, ils éprouvèrent le besoin de fonder quelques établissemens solides, où ils pouvaient se reposer sans crainte, remiser leurs marchandises et attendre la bonne saison pour se remettre en route. Ces lieux de refuge, ils les ont choisis d'ordinaire dans des conditions si favorables qu'ils sont devenus presque toujours des villes importantes. Naturellement, c'est dans les contrées les plus sauvages, et qui offrent le moins de sécurité au voyageur, qu'ils sont le plus nombreux. On n'en trouve guère de traces en Grèce et en Italie; au contraire, il y en avait en Sicile, en Sardaigne, le long des rivages de la Gaule, de l'Espagne et de l'Afrique. L'Afrique surtout tenta de bonne heure l'avidité des Phéniciens; il y avait là de bons coups à faire, mais en même temps de grands dangers à courir, à cause de la barbarie des habitans; aussi toutes les fois qu'ils y trouvèrent une plage qui offrait à leurs vaisseaux un abri naturel, ou qu'on pouvait rendre sûre à peu de frais, ils ne manquèrent pas d'y établir un de leurs comptoirs et de le fortifier. C'est ainsi que fut fondée Carthage.

(1) C'est le costume qu'ils portent sur certaines stèles, notamment sur celle de Lilybée (voyez Perrot, p. 309). Les détails qui suivent sont pris dans les écrivains antiques.

Carthage n'était pas la première en date des colonies phéniciennes en Afrique, quoiqu'elle soit devenue la plus célèbre : Utique passait pour être plus ancienne. Le nom qu'elle portait (*Carthada*, la ville neuve) semble prouver ou qu'il y en avait de plus vieilles le long du littoral, et qu'on voulait l'en distinguer, ou bien que, sur l'emplacement même qu'elle occupait, elle succédait à d'autres établissemens qui existaient avant elle. Quoi qu'il en soit, elle ne tarda pas à devenir très puissante et très riche. Ce qui lui donna surtout une situation particulière et prépondérante, c'est qu'elle entra dans des voies nouvelles, et que, pour affermir sa domination, elle osa rompre avec la politique ordinaire des marchands de Tyr. Quand ils fondaient un comptoir au bord de la mer, ils se contentaient en général d'un très petit territoire. Ils ne cherchaient pas à s'étendre à l'intérieur du pays. Loin de faire des conquêtes sur leurs voisins, ils désiraient se les attacher par leur condescendance. Comme ils n'avaient guère de préjugés, ils n'éprouvaient aucune répugnance à payer un tribut à ceux dont ils redoutaient les attaques. C'est ce que les Carthaginois ont fait dans les premiers temps. Il doit y avoir un grand fond de vérité dans la légende qui rapporte la façon dont ils achetèrent le sol sur lequel leur ville était bâtie et comment, en vrais Phéniciens, ils trouvèrent moyen de duper ceux qui traitaient avec eux. Un moment vint pourtant où ils furent amenés à changer de système. Ici encore la nécessité fit violence à leur caractère. Il est probable qu'ils n'auraient pas mieux demandé que de rester en paix avec les indigènes, mais ceux-ci, guerriers et pillards comme ils l'ont toujours été, ne leur laissaient pas de repos. Ne pouvant les assujettir au respect des traités, il leur fallut les soumettre par les armes, et c'est ainsi qu'ils sont devenus conquérans malgré eux. Au moins le furent-ils aussi peu qu'il leur était possible. D'abord ils n'étendirent pas leurs possessions au delà de ce qui était nécessaire pour protéger leurs établissemens de la côte ; ensuite ils s'exposèrent eux-mêmes aux combats le moins qu'ils pouvaient et levèrent des troupes mercenaires qui se battaient pour eux. Mais une fois réduits à faire la guerre, ils la firent résolument et avec succès. Comme ils étaient très riches, ils purent se procurer d'excellens soldats ; il leur vint des pays étrangers de bons officiers, et même quelques familles carthaginoises, qui s'habituèrent à ce nouveau métier, leur fournirent d'habiles généraux. Aussi le goût des conquêtes leur étant venu avec le temps et le succès, ils s'emparèrent de presque toute l'Espagne, de la Sardaigne, d'une partie de la Sicile. Puis leurs vaisseaux, passant le détroit d'Hercule, firent d'un côté le tour de l'Afrique et de l'autre poussèrent, dit-on, jusqu'en Bretagne. C'est ainsi que solidement établis sur tous les

rivages, possédant les flottes les plus nombreuses et les mieux armées qu'on eût jamais vues, ils furent pendant quelque temps les maîtres de la mer. Voilà certainement une grande destinée, et il y a bien peu de peuples qui aient laissé un nom aussi glorieux dans l'histoire. — De cette grandeur, de cette puissance, de cette gloire, voyons ce qui reste.

II

Entre le lac de Tunis et celui de Soukara, le long de la mer, à peu de distance du rivage, une petite colline s'élève de 65 mètres environ. Elle est, depuis plus de cinquante ans, une terre presque française, le bey Ahmed en ayant cédé une partie au roi Louis-Philippe, qui fit construire sur le plateau la chapelle de Saint-Louis. Derrière la chapelle, en face de Tunis, le cardinal Lavigerie a bâti son immense cathédrale, qui domine tout le pays. Cette colline, qui n'est plus occupée que par des églises, et qu'habitent seuls quelques moines, porte un nom illustre : elle s'appelle Byrsa ; c'était l'Acropole, c'est-à-dire le centre et le cœur, de la vieille Carthage.

La vue dont on jouit de Byrsa est merveilleuse ; elle a fait de tout temps l'admiration des voyageurs. Chateaubriand l'a décrite dans une des pages les plus brillantes de son *Itinéraire*. Beulé déclare que « ni Rome, ni Athènes, ni Constantinople, n'ont rien qui la surpasse et qu'il n'a vu nulle part un horizon aussi grandiose ». Pour s'arracher à cette contemplation, il faut faire un effort sur soi-même ; ce n'est pas sans peine qu'on oublie ce qu'on a sous les yeux et qu'on revient au passé.

Soyons sûrs que les Phéniciens se sont fort peu préoccupés de la beauté du site en se fixant sur cette plage ; — ces marchands n'étaient pas des poètes ; — il leur fallait, pour s'établir quelque part, y trouver des avantages plus solides. Polybe, qui les connaissait bien, nous laisse entendre les motifs qui les ont décidés. Je relis, du haut de Byrsa, la description qu'il a faite de Carthage et je prends plaisir à en vérifier sur les lieux l'exactitude. Il nous parle d'abord du golfe au fond duquel la ville est située. Ce golfe, que forment d'un côté l'ancien promontoire d'Apollon et de l'autre de hautes montagnes, dont les dentelures élégantes se découpent dans le ciel, va peu à peu en s'élargissant, comme pour conduire par degrés les navigateurs des eaux tranquilles du lac jusqu'à la haute mer. Dans ce cadre admirable, la Méditerranée me paraît plus belle, surtout plus attirante que je ne l'ai vue nulle part ; jamais je n'ai mieux compris que devant cette nappe bleue, qui vient caresser le rivage, ce qu'un poète latin appelle « les provo-

cations perfides de la mer tranquille ». Il me semble qu'ayant ce spectacle tentateur sous les yeux, les Carthaginois devaient être sollicités sans cesse à entreprendre des expéditions nouvelles. Mais si leur attention était tournée surtout vers la mer, qui était leur domaine et comme leur élément naturel, ils n'avaient pas laissé de prendre des sûretés du côté de la terre. « Carthage, dit Polybe, forme une sorte de presqu'île et n'est rattachée à la Libye que par un isthme d'environ 25 stades (un kilomètre) de largeur; cet isthme est fermé par des collines difficiles à franchir, dans lesquelles la main de l'homme a pratiqué des passages. » Aujourd'hui l'aspect des lieux a changé, et lorsque, tournant le dos à la mer, nous regardons en face de nous, nous avons d'abord quelque peine à retrouver la presqu'île dont parle Polybe. C'est que la Medjerda (l'ancien Bragrada), qui va se jeter dans la Méditerranée un peu plus haut que Carthage, a bouleversé tout ce terrain; comme elle entraîne avec elle beaucoup de limon et de sable, elle a comblé peu à peu le golfe d'Utique, et reculé le rivage de quatre ou cinq kilomètres; mais les traces de l'ancien littoral sont visibles encore et nous permettent de nous reporter à l'époque où le flot venait baigner le pied des collines; elles servaient alors de rempart à Carthage, qu'elles mettaient à l'abri d'un coup de main du côté de la terre, et Polybe avait raison de dire que l'espace qui s'étend entre la mer, le lac et la montagne formait véritablement une presqu'île.

Protégée par ces défenses naturelles, devenue, grâce à sa situation en face de l'Italie, de la Gaule et de l'Espagne, l'entrepôt du commerce de l'Occident, Carthage fut bientôt une des plus grandes villes du monde. De Byrsa, je puis m'en figurer la forme et l'étendue. Tous les quartiers se groupaient autour de la colline, les uns regardant la mer, les autres tournés vers la plaine. La ville, dans sa longueur, allait du lac de Tunis jusqu'aux environs de Bou-Saïd. Là commençait l'immense faubourg de Mégara, sorte de ville nouvelle, qui longeait la côte jusqu'à Kamart. Du côté opposé à la mer, entre l'enceinte de Carthage et cette ligne de collines qui la séparent du continent, le pays était occupé par des jardins et des villas dont on nous vante la beauté. Cette partie de la presqu'île ne doit pas avoir beaucoup changé, et je m'imagine que je la vois à peu près comme elle était du temps d'Hannibal. La terre n'a pas cessé d'y être fertile et riante. « C'est, dit Beulé, la richesse du sol africain unie à la poésie de la nature grecque et sicilienne. » Au milieu de champs d'orge et de blé, de petits villages, de belles maisons de campagne s'abritent sous des touffes de figuiers et d'oliviers, et forment des îlots de verdure. C'est là que les riches Tunisiens viennent passer la saison chaude, comme

autrefois les marchands de Carthage. Mais voilà tout ce qui reste du passé, la nature seule est la même; quant à la ville, il n'en subsiste plus rien. J'ai beau me tourner de tous les côtés, je n'aperçois rien qui attire et retienne mes regards; c'est à peine si, de temps en temps, je vois scintiller à mes pieds cette poussière de marbre que laissent les grands monumens détruits. On me montre, çà et là, quelques pans de murailles, d'anciennes citernes réparées, des lambeaux d'aquedues, des trous béans, aux endroits où l'on a tenté de faire des fouilles, mais rien, ou presque rien, qui fixe mon attention, rien qui ressemble à ces amas de décombres qu'ont laissés dans toute l'Afrique les villes disparues.

Encore s'il ne s'agissait que d'une seule ville; mais rappelons-nous que, sur le même sol, il y en a eu deux, bâties l'une sur l'autre; et quelles villes! la Carthage punique comptait, dit-on, 700 000 habitans; l'autre ne devait pas être beaucoup moins peuplée, puisqu'on la regardait comme la troisième ville de l'Empire. On comprend, à la rigueur, qu'il reste peu de traces de la plus ancienne des deux : les Romains, qui en ont toujours eu peur, s'étaient bien promis de la démolir, quand ils en seraient les maîtres, et ils l'ont fait en conscience. D'ailleurs celle qui l'a remplacée s'est servie des débris de la première, comme il arrive toujours, et n'en a rien laissé; mais comment la Carthage romaine a-t-elle pu si complètement disparaître? c'est ce qu'on a peine à s'imaginer. D'ordinaire les Arabes ne détruisent pas les villes qu'ils ont prises; ils se contentent de les laisser mourir peu à peu, et de cette lente agonie il reste toujours quelque chose. Ici, selon le mot du poète, « les ruines mêmes ont péri ». On nous dit, pour expliquer cette dévastation, que les gens du pays et des pays voisins ont pris de bonne heure l'habitude de se servir de la ville abandonnée comme d'une carrière. Il est sûr qu'à Tunis on trouve à chaque pas, encastrés dans des maisons mauresques, des fragmens de marbre ou des colonnes, qui ne peuvent venir que de là. Aujourd'hui encore la déprédation continue, et toutes les fois qu'un hasard met au jour une pierre antique elle est aussitôt enlevée par ceux qui font construire quelque bâtisse dans le voisinage (1). Que cette cause de destruction soit la seule ou qu'il y en ait d'autres, ce qui est malheureusement trop certain, c'est qu'il ne reste rien ou presque rien des deux Carthages.

(1) Le Père Delattre rapporte qu'il a eu grand'peine à défendre les pierres des tombes puniques, qu'il avait découvertes, contre l'avidité des Arabes, qui venaient les prendre pour les utiliser ou les vendre. Dès le XIIIe siècle, l'historien Edrisi remarque cette exploitation des matériaux de Carthage et dit qu'elle durait depuis longtemps.

Le voyageur, que ce grand nom avait attiré, éprouve, on le comprend, quelque mécompte à ne voir devant lui qu'une plaine nue, que la charrue retourne, et presque aucune ruine apparente. Peut-être prendrait-il son parti de n'y plus trouver la Carthage romaine, qui probablement n'aurait pas eu grand'chose de nouveau à lui apprendre ; mais de ville punique, il n'y en a plus nulle part ; c'est ici qu'il pouvait espérer d'en retrouver une, et il lui est pénible de voir son attente trompée. Voilà pourquoi le monde savant a pris tant d'intérêt aux fouilles qui ont été faites sur l'emplacement de Carthage. Jusqu'ici elles n'ont pas été très heureuses, et peu de débris sont sortis du sol dont l'origine soit bien authentiquement punique. Cependant on est sûr d'avoir découvert, dans ces dernières années, quelques traces de la vieille Carthage qui ne manquent pas d'importance.

Ce sont des tombes d'abord. — Dans toutes les sociétés humaines, les tombes, auxquelles s'attache toujours un certain respect, ont plus de chance de durée que le reste. — On doit la découverte de celles de Carthage aux explorations intelligentes du chapelain de Saint-Louis, le Père Delattre. Il les a trouvées profondément enfouies dans la terre, à quelques mètres au-dessous de la couche de cendres qu'a laissée l'incendie allumé par Scipion. Elles sont en général composées de grands blocs de pierres, sans mortier ni ciment. Au-dessus de chacune d'elles, des dalles inclinées l'une sur l'autre forment une sorte de triangle, soit pour protéger le tombeau contre la poussée des terres, soit pour le garantir de l'humidité. Tantôt on posait les corps directement sur la pierre nue, tantôt ils étaient enfermés dans une bière en bois de cèdre. On les a retrouvés à leur place, après deux mille ans ; mais au toucher ils tombaient en poussière. Quelques-uns ont résisté davantage ; on les a enlevés avec précaution, et l'on peut voir ce qui reste de ces vieux Carthaginois dans des caisses de verre, au musée Saint-Louis. On y trouve aussi, ce qui est bien plus important, la collection de tout ce que contenaient ces tombes. Il y avait peu d'armes, — les Phéniciens de nature n'étaient pas guerriers, — mais un certain nombre d'objets de parure, des bagues, des colliers, des pendans d'oreilles, quelques masques en terre cuite, des lampes à deux becs d'une forme particulière, dont les Arabes se servent encore aujourd'hui ; surtout des vases de toute espèce et de toute grandeur. On sait qu'il n'y a guère de tombe antique qui n'en renferme quelques-uns ; ceux de Carthage ont paru destinés à contenir des provisions, et l'on croit y trouver encore quelques traces du lait ou des fruits qu'on y avait déposés. C'était la nourriture du mort qu'on plaçait ainsi à ses côtés. Comme on ne pouvait pas croire que tout sentiment eût disparu

chez lui, on l'ensevelissait avec une lampe allumée, on mettait à sa portée des alimens, des objets de toilette ou de plaisir, tout ce qui pouvait entretenir ou charmer ce reste de vie qu'on lui supposait.

Les tombes du Père Delattre doivent être fort anciennes; on a conjecturé qu'elles remontent aux premiers établissemens des Phéniciens, à l'époque où ils n'occupaient encore qu'une bande de terre autour du port, et où Byrsa ne contenait ni palais, ni temples et n'était qu'une nécropole. Une autre découverte, qu'on a faite dans ces dernières années, nous ramène à des temps plus rapprochés de nous : il s'agit des stèles de Tanit. On les a trouvées entre ce qu'on appelle la colline de Junon et Byrsa, le long d'une route creuse, qui va de la mer aux grandes citernes et qui paraît suivre le tracé d'une voie antique. Ce sont de petites dalles de pierre, d'environ 50 centimètres, qui se terminent par une sorte de fronton en pointe, avec un acrotère de chaque côté. Comme elles ressemblent aux petits monumens qui surmontent les tombes dans les cimetières musulmans, on a cru d'abord qu'elles étaient employées au même usage; mais les inscriptions qu'elles portent et les lieux où on les a trouvées montrent bien qu'elles devaient avoir une autre destination. Il est sûr que c'étaient des *ex-voto* et très vraisemblable qu'elles étaient placées dans quelque temple phénicien. Ces temples, M. Perrot l'a très bien montré, ne ressemblaient guère à ceux de la Grèce et de Rome. Tandis que les Grecs attachent la plus grande importance à la *cella*, c'est-à-dire à la demeure même du Dieu, à la chambre qui contient son image, et lui subordonnent le reste de l'édifice, l'architecte phénicien songe surtout à bâtir une vaste cour, ou, si l'on veut, une grande salle découverte, entourée de portiques, dans un coin de laquelle il loge tant bien que mal le petit édicule où l'idole est enfermée (1). C'est dans ces cours, en face de l'autel, que devaient se trouver nos stèles, les unes placardées contre le mur, les autres plantées en terre. Toutes se ressemblent; elles contiennent à peu près les mêmes symboles, une main levée vers le ciel, image de l'invocation et de la prière, la représentation grossière et au trait d'une forme humaine, où le corps est figuré par une sorte de triangle, les bras par une ligne droite, la tête par une boule. Un peu plus bas on lit une inscription, en caractères puniques, où la formule est toujours la même. En voici une, qui

(1) Encore aujourd'hui, la grande mosquée de la Mecque nous montre que les Sémites de tous les temps sont restés fidèles à ce type de temple que leur avaient laissé leurs pères. On peut en voir une reproduction fort intéressante dans le livre de M. Perrot auquel j'ai déjà fait tant d'emprunts. C'est une très grande cour encadrée dans un portique, et qui contient la tour carrée appelée *Caaba*, où se trouve la fameuse pierre noire, objet de la vénération des musulmans.

donnera l'idée de toutes les autres : « A la dame Tanit, face de Baal, et au seigneur Baal-Hammon, vœu fait par Asdrubal, fils d'Hannon, parce qu'il a entendu la voix de la déesse. Bénédiction sur lui! » Cette Tanit était la grande divinité de Carthage. Virgile l'appelle Junon, d'autres l'identifiaient avec Diane; le plus souvent, pour ne pas se compromettre, on l'invoquait sous le nom de *Virgo cælestis*. C'était une déesse lunaire, et voilà pourquoi on dit qu'elle est la face ou l'image de Baal, qui est le soleil. Ceux qui ont élevé ces stèles appartenaient à toutes les classes de la société carthaginoise; il se trouve parmi eux des suffètes, c'est-à-dire les premiers magistrats de la ville, et les plus humbles ouvriers, des menuisiers, des serruriers, des tisserands. Le bourreau lui-même a tenu à exprimer sa reconnaissance à la déesse, « qui a daigné lui faire entendre sa voix », comme à tous les autres. Il est probable que la cour du temple de Tanit contenait tout une forêt de ces petits monumens. M. de Sainte-Marie, à lui seul, en a recueilli plus de quatre mille, et la moisson n'est pas finie. Ils doivent être d'époque assez différente, mais tous sont antérieurs à la prise de la ville par Scipion, puisqu'ils sont écrits en punique. Quand on en parcourt l'interminable série dans le *Corpus* des inscriptions sémitiques, on peut trouver qu'ils ont bien peu d'importance et qu'ils sont d'une monotonie fastidieuse. Cependant, comme nous sommes sûrs qu'ils viennent directement de la vieille Carthage, ils nous remettent en communication avec elle; s'ils ne nous font pas pénétrer profondément dans cette civilisation inconnue, ils nous aident au moins à l'entrevoir, ce qui est un grand avantage.

III

M. Perrot fait remarquer que les Phéniciens, qui ont inventé l'écriture, en ont fait bien peu d'usage pour leur compte. Carthage n'a pas produit de grands écrivains, comme la Grèce ou Rome, pour raconter son histoire; aussi la connaissons-nous très mal. De sa longue existence, qui dut être fort agitée et mêlée de fortunes très diverses, c'est à peine si l'on a retenu quelques incidens; par exemple on sait, — ou plutôt on croit savoir, — comment elle est née et comment elle a péri (1).

La fondation de Carthage par Didon n'est qu'une légende, dont on ne s'occuperait guère, si elle ne nous avait été transmise par Virgile. La popularité que l'*Enéide* lui a donnée montre à quel

(1) J'y pourrais joindre la guerre des mercenaires, que Polybe nous a racontée et qui fait le sujet du roman de Flaubert. Quant aux guerres puniques, ce que nous en savons le mieux c'est la part que les Romains y ont prise, et par là elles se rattachent plus directement à l'histoire romaine qu'à celle des Carthaginois.

point les récits d'un grand poète s'imposent à la mémoire. Grâce à Virgile, on cherche Didon à Carthage presque autant qu'Hannibal. Ceux même qui affectent de se tenir le plus en garde contre les illusions de la poésie, les savans, les archéologues, n'ont pas échappé plus que les autres à ce souvenir. Sur un plan de Carthage que j'ai sous les yeux, et qui est tracé d'après les travaux de deux érudits sérieux, Falbe et Dureau de la Malle, ne vois-je pas indiqué, vers un angle de Byrsa, l'emplacement de la maison de Didon?

On ne me croirait pas si je disais que la visite que j'ai faite à Carthage n'a pas réveillé dans mon esprit les souvenirs de l'*Énéide*. A chaque pas, en la parcourant, je me rappelais, sans le vouloir, quelques vers de Virgile. Il a donné tant de vie aux scènes qu'il a décrites, il les présente avec tant de naturel et de vérité, que j'oubliais, en les retrouvant dans ma mémoire, que ce sont des créations de sa fantaisie. Je les traitais comme les récits d'un historien véridique, et je ne pouvais m'empêcher de chercher le lieu où elles devaient s'être passées. Sur cette colline, où l'on dit que s'élevait le temple de Junon, je vois la reine, « aussi belle que Diane, assise sur un siège élevé, entourée de ses soldats », comme elle était quand on traîna devant elle les Troyens naufragés. Un peu plus loin, vers l'endroit où la presqu'île touche au continent, le long des rampes du Djebel-Ahmor, plus boisées alors qu'aujourd'hui, les cavaliers carthaginois et phrygiens se livraient aux plaisirs de cette chasse que le poète a si magnifiquement décrite, et poursuivaient les biches qui bondissaient sur les rochers. Il me semble que je n'aurais pas de peine à trouver la grotte perfide où Énée et Didon, s'isolant de leur suite, se réfugient pour se mettre à l'abri de l'orage :

> Speluncam Dido dux et Trojanus eamdem
> Deveniunt.

Quant au bûcher sur lequel Didon s'étend pour mourir, je ne doute pas qu'il ne fût placé sur les hauteurs de Byrsa. Elle voulait qu'on pût en voir la flamme de la haute mer et que cette lumière funèbre fût un présage de malheur pour l'ingrat qui la quittait.

Les lecteurs de la *Revue* n'ont peut-être pas oublié que j'ai pris plaisir autrefois à suivre Énée en Sicile et sur les côtes du Latium (1). Je voudrais bien qu'il me fût possible de l'accompagner aussi à Carthage. Ce voyage aurait un grand charme, avec un guide comme Virgile; mais ce serait vraiment trop m'éloigner de

(1) Voyez la *Revue* du 1er et du 15 décembre 1884 et du 1er novembre 1885.

mon sujet. Qu'il me soit permis seulement, puisque l'occasion s'en présente, que nous sommes dans le pays de Didon, et que nous ne pouvons nous dispenser d'y relire le quatrième chant de l'*Énéide;* qu'il nous soit permis de résumer, en quelques mots l'impression que nous laisse cette merveilleuse poésie et l'idée que le poète a voulu nous donner de la fondatrice de Carthage.

Lamartine raconte que, dans son voyage d'Orient, il passa devant la côte d'Afrique, et qu'il salua Carthage de loin. Lui aussi ne put s'empêcher de songer à Didon, comme tout le monde; mais, le croira-t-on? ce fut pour la plaindre et la venger de l'injure qu'elle avait reçue de Virgile. « Virgile, dit-il, comme tous les poètes qui veulent faire mieux que la vérité, l'histoire et la nature, a bien plutôt gâté qu'embelli l'histoire de Didon. La Didon historique, veuve de Sichée et fidèle aux mânes de son premier époux, fait dresser son bûcher sur le cap de Carthage, et y monte, sublime et volontaire victime d'un amour pur et d'une fidélité même à la mort! Cela est un peu plus beau, un peu plus saint, un peu plus pathétique que les froides galanteries que le poète lui prête avec son ridicule et pieux Énée et son désespoir amoureux, auquel le lecteur ne peut sympathiser. » Il est plaisant d'entendre parler avec ce sérieux de la vérité historique d'une légende, et c'est une erreur de goût singulière de traiter de « froide galanterie » une peinture de l'amour si vraie, si simple, si profonde. Cependant la boutade de Lamartine soulève une question intéressante : pourquoi Virgile a-t-il représenté Didon amoureuse?

Nous pouvons être sûrs qu'il doit être le premier, ou l'un des premiers, qui se soit avisé de le faire. On sait que l'amour n'avait d'abord, dans la littérature des Grecs, qu'une très petite place, et qu'il n'y a pris qu'assez tard l'importance qu'il a gardée. Cette innovation dut soulever de vives colères parmi les partisans des vieilles maximes. Aristophane reproche très durement à Euripide le goût qu'il a « pour les Phèdres impudiques », tandis qu'il félicite Eschyle « de n'avoir jamais chanté les amours d'une femme ». Mais ces protestations durent être fort peu écoutées. Outre le plaisir que le public prenait à la peinture de ce sentiment, il n'y en avait pas qui fournît une matière plus riche, plus variée, plus flexible, à l'art du poète. Sur cet attrait d'un sexe vers l'autre, qui est un instinct simple et à peu près semblable chez tout le monde, l'homme greffe tant de choses qu'il lui donne à chaque fois un caractère nouveau et personnel. Cette passion, qui paraît la plus naturelle de toutes, est celle peut-être où il entre le plus de convention et de mode, car, si le fond ne change guère, elle est susceptible de prendre les aspects les plus différens selon les temps

et les personnes. On comprend qu'avec cette facilité à se renouveler sans cesse, elle soit vite devenue l'âme de la littérature. Elle avait toujours régné dans l'élégie; Euripide lui donna, dans le théâtre tragique, une place importante; les alexandrins l'introduisirent dans l'épopée. C'est elle qui a fait le succès des *Argonautiques* d'Apollonius de Rhodes, et il est probable que, sans les amours de Jason et de Médée, ce poème serait aujourd'hui bien oublié.

Virgile faisait profession d'imiter Homère, mais il lui était difficile de n'imiter que lui. Comme il voulait écrire une œuvre vivante, qui n'intéressât pas seulement les lettrés, mais le public entier, il devait tenir compte de ce qui s'était fait depuis les poèmes homériques, de ce qui était entré dans les habitudes et le goût de tout le monde. On s'était tellement accoutumé à la peinture de l'amour, et l'on y trouvait tant de plaisir, qu'il lui devenait difficile de priver son poème de cet agrément. Mais c'était introduire un élément étranger dans l'œuvre de son grand prédécesseur, et il fallait habilement accommoder cette nouveauté avec le reste, pour qu'elle ne pût pas choquer par le contraste.

L'effort de Virgile a surtout consisté à rendre l'amour plus grave, plus sérieux, plus digne de l'épopée. Il avait sous les yeux deux chefs-d'œuvre de l'art alexandrin, les *Argonautiques* d'Apollonius et les *Noces de Thétis* de Catulle; il en profita, mais en les rapprochant de l'art homérique (1). D'abord il a changé l'âge de la femme dont il devait peindre l'amour : ce n'est plus une jeune fille, comme Médée, encore moins une enfant, comme Ariane, « qui grandissait sous les baisers de sa mère, dans ce petit lit tout parfumé de suaves odeurs ». C'est une femme qui a connu les rigueurs de la vie, et qui a été mûrie par l'infortune. Son mari, qu'elle aimait tendrement, a été tué par son frère; pour le venger, elle s'est mise à la tête des mécontens, elle a équipé des vaisseaux, elle a quitté son pays, elle a conduit ses compagnons jusqu'en Afrique où elle est occupée à leur bâtir une ville : voilà une véritable héroïne d'épopée. Mais de là même naît un embarras pour

(1) Il y a, dans le IVe livre de l'*Énéide*, un passage où ce travail de Virgile pour donner un peu plus de gravité à l'art alexandrin est surtout visible. Chez Apollonius, Vénus, qui a besoin de l'aide de l'Amour, le va chercher et le trouve avec Ganymède, qui joue aux dés et qui triche. La scène est fort adoucie chez Virgile. Assurément l'Amour y garde un peu de sa gaminerie. Il est heureux de ce déguisement qui le fait ressembler au jeune Ascagne et s'amuse à imiter sa démarche; mais c'est tout de même un grand dieu : Virgile nous le rappelle au moment où l'imprudente Didon le prend sur ses genoux et le serre sans façon sur son cœur :

Interdum gremio fovet inscia Dido
Insidat quantus miseræ deus.

de cette façon la dignité divine est à peu près sauvée.

le poète. Comment cette femme énergique, qui est toute livrée aux soucis du gouvernement et du commandement, pourra-t-elle descendre aux faiblesses de l'amour? Virgile a mis dans son cœur un sentiment qui fait la transition : elle est humaine, généreuse; elle traite bien les étrangers; comme elle a connu le malheur, elle est pleine de pitié pour les malheureux. C'est ce qui montre que dans cette âme virile il y a place pour des émotions plus douces et ce qui nous prépare à voir sans trop de surprise Didon amoureuse.

La manière dont l'amour naît chez elle convient à son âge et à son caractère. Ce n'est pas tout à fait une de ces impressions subites et irrésistibles que la beauté d'un homme produit sur un jeune cœur. Cependant Vénus a pris soin de mettre sur le visage d'Énée une couche nouvelle de jeunesse, et, comme elle sait l'importance des premières rencontres, elle le fait apparaître dans une sorte de coup de théâtre; elle déchire brusquement la nuée qui le cache, et le place à l'improviste devant la reine tout éclatant d'une beauté divine. Cette apparition imprévue ne laisse pas Didon insensible; elle est femme, elle a remarqué la belle mine d'Énée (*quem sese ore ferens!*) et le poète nous dit que ses traits sont restés gravés au fond de son âme. Mais ce qui l'a véritablement séduite, c'est sa vaillance et son malheur. Quand elle lui entend raconter la dernière nuit de Troie et les aventures extraordinaires qui l'ont conduit de la Phrygie en Afrique, elle ne peut plus résister :

. . . . . Heu! quibus ille
Jactatus fatis, quæ bella exhausta canebat!

elle veut toujours qu'il recommence, elle s'enivre de ce récit qui l'enchante et, à chaque fois, « le trait empoisonné s'enfonce davantage dans ses flancs ».

Sa passion est violente. Virgile dit qu'elle est atteinte d'une blessure secrète, qu'une flamme la dévore jusqu'aux os; toutes ces expressions, en passant dans le langage de la galanterie, ont perdu leur force, et sont devenues des métaphores; ici, il faut les prendre à la lettre; et pourtant elle hésite, elle se défend contre elle-même, et il ne faut pas moins que l'intervention de deux déesses pour qu'elle soit vaincue. Pourquoi donc fait-elle une si belle résistance? Elle n'a pas les mêmes raisons que Médée et qu'Ariane, qui en écoutant le bel étranger trahissent leur père et leur pays. Elle ne dépend de personne; elle est maîtresse d'elle-même; elle ne craint pas de nuire à sa ville naissante, puisque au contraire sa sœur, Anna, vient de lui prouver que l'aide des Troyens lui donnera la sécurité et la gloire. Ce qui la retient, ce qui cause les inquiétudes et les remords qui la troublent, c'est le souvenir

de son premier époux, auquel elle veut rester fidèle. « Que la terre, dit-elle, s'entr'ouvre jusqu'au fond, que Jupiter, d'un coup de sa foudre, me précipite chez les ombres, les pâles ombres de l'Érèbe, et dans la nuit infernale, avant que j'oublie la pudeur, et que je manque à mes devoirs. Celui à qui j'ai donné mon premier amour l'a emporté avec lui ; qu'il le garde à jamais : je veux l'enterrer dans sa tombe. » Est-ce à dire que son affection pour Sichée soit restée aussi vive que le premier jour? Le temps sans doute a dû faire son œuvre. Le poète nous le laisse entendre quand il parle « de cette première flamme éteinte dont il ne reste que des débris », quand il dit « que l'âme de Didon est devenue plus calme et qu'elle se repose d'aimer ». L'heure est favorable pour une passion nouvelle lorsqu'il ne reste de l'ancienne que tout juste ce qu'il faut pour nous donner le désir de la remplacer. Didon le sent d'une manière confuse et se révolte. A cette première heure de la douleur, où il semble qu'elle ne doive jamais se calmer, elle s'est promis à elle-même de ne pas donner de successeur à Sychée, et elle est décidée à tenir sa promesse. Une résolution pareille surprend beaucoup sa sœur, qui trouve étrange « qu'on résiste à un amour qui plaît, et qu'on soit assez rigoureux pour se priver soi-même des plaisirs de Vénus et des joies de la maternité ». La société au milieu de laquelle vivait Virgile était aussi de cette opinion. Elle ne connaissait guère ce respect de l'hymen qui survit à la mort, car il était rare que l'hymen y durât autant que la vie. Vers la fin de la République, le divorce était tellement entré dans les habitudes que les plus sages et les plus graves n'y pouvaient pas échapper. Caton lui-même a divorcé ; Cicéron a répudié deux de ses femmes, et la seconde à soixante ans. Le mariage, si souvent rompu et renouvelé, n'était plus alors, selon le mot d'un poète, qu'un adultère légal. Mais, comme il arrive toujours, de l'excès du mal naquit le remède. Protestant contre cette immorale facilité du divorce, l'opinion publique, vers le temps d'Auguste, affecte d'accorder une estime particulière aux femmes qui n'ont eu qu'un mari. Elles-mêmes s'en vantent dans leurs épitaphes et prennent avec orgueil le titre d'*univira*, *uniciba*, *unijuga*. Au moment même où Virgile écrivait son *Énéide*, son ami, le poète Properce, composa une élégie pour un grand seigneur, Æmilius Paulus, qui venait de perdre sa femme, une descendante des *Cornelii*. L'amant de Cynthia et de beaucoup d'autres était avec le temps devenu sage ; il s'était laissé persuader par Mécène, un autre débauché converti, de consacrer sa muse à des chants sérieux et patriotiques. Lui, qui n'avait jamais voulu se marier, fut cette fois bien inspiré par le mariage. La pièce de vers où il fait parler la jeune morte qui console son époux est assu-

rément la plus belle de son recueil. Il la montre moins fière de sa naissance et de sa fortune que de pouvoir inscrire sur sa tombe qu'elle n'a eu qu'un mari et ne donnant d'autre conseil à sa fille que celui de mériter un jour le même éloge :

Fac teneas unum, nos imitata, virum.

Didon aurait bien voulu qu'on pût aussi le dire d'elle. Mais, si elle n'a pas su résister à la passion qui l'entraînait, elle ne s'en accorde pas le pardon. Elle s'accuse comme d'un crime d'avoir manqué à sa promesse, elle est décidée à s'en punir elle-même, et trouve que sa faute ne peut être expiée que par sa mort :

Quin morere, ut merita es!

Un siècle plus tard la question des secondes noces se posera dans l'Église naissante ; il y aura des docteurs rigides qui les interdiront sans pitié, et ils ne manqueront pas de rappeler à ceux qui veulent les autoriser, pour leur faire honte de leur complaisance, qu'il y a eu des païens plus sévères qu'eux. Ici encore, comme en beaucoup d'autres occasions, Virgile s'est trouvé être un des précurseurs du christianisme !

En somme, le caractère de Didon, quand on l'analyse de près, paraît composé d'élémens contraires. Nous avons vu que l'art homérique et l'art alexandrin s'y combinent ensemble. Tantôt c'est une héroïne qui conduit énergiquement une grande entreprise, *dux fœmina facti*, et tantôt c'est une femme comme les autres, qu'attriste la solitude de sa maison, et qui regrette avec une tendresse charmante de n'avoir pas chez elle un enfant, « un petit Énée », qui lui rappellerait son père ; ici elle commande en souveraine, là elle s'humilie devant celui qu'elle aime, elle serait prête à lui demander de le suivre, à quelque titre que ce fût, compagne ou esclave, si elle n'était sûre qu'il n'y consentira pas (1). Par beaucoup de côtés elle appartient aux temps antiques ; mais il y a chez elle aussi bien des sentimens qui semblent modernes ; cette conception élevée de la pudeur, ces luttes de la passion et du devoir, ces délicatesses, ces scrupules, qui semblent inspirés du

(1) On a paru surpris que Virgile n'ait pas profité des sentimens touchans d'Ariane, quand elle demande, avec une humilité si résignée, à suivre Thésée comme servante, s'il ne veut pas d'elle comme épouse :

Attamen in vestras potuisti ducere sedes
Quæ tibi jucundo famularer serva labore
Candida permulcens liquidis vestigia lymphis.
Purpureave tuum consternens veste cubile.

Il est clair que Virgile n'a pas cru que la dignité de l'épopée lui permît d'aller jusque-là ; mais il indique que Didon y avait songé, quand il lui fait dire :

Iliacas igitur classes atque ultima Teucrum
Jussa sequar?

et qu'elle ajoute qu'on ne l'y aurait pas reçue.

christianisme, la rapprochent de nous. Voilà bien des nuances différentes dans une même personne; mais elle est femme, et chez les femmes les contraires ne se combattent pas toujours. De toutes ces diversités se compose un des caractères les plus larges et les plus vrais qu'ait tracés un écrivain antique, et, comme chaque époque et presque chaque personne y démêle le trait qui lui convient, on peut dire qu'il doit à sa complexité même de n'avoir pas vieilli.

Énée, au contraire, au moins dans ce quatrième livre, est tout à fait un personnage d'Homère : il abandonne Didon comme Ulysse quitte Circé et Calypso. Comment donc se fait-il qu'on en veut tant à Énée, tandis qu'on pardonne si aisément à Ulysse? On a répondu que c'est la faute de Didon, et la réponse est parfaitement juste (1). Calypso et Circé ne nous intéressent guère; elles nous sont à peine montrées : nous savons tout juste d'elles « que ce sont des déesses qui n'ont pas de plus grand plaisir que de s'unir d'amour à des mortels, » et qui profitent de l'occasion tant qu'elles peuvent. Mais aussitôt que Jupiter leur ordonne de laisser partir le malheureux qu'elles forcent à partager leur couche, elles obéissent d'assez bonne grâce et l'aident même à fabriquer le vaisseau qui va l'emporter loin d'elles. Puisqu'elles se résignent si vite, nous n'avons pas à les plaindre; tout ce que nous pouvons leur souhaiter, c'est qu'un coup de vent heureux amène bientôt dans leur île un autre mortel à la place de celui qu'elles ont perdu. Il n'en est pas de même de Didon : nous l'aimons trop pour ne pas souffrir de son injure. C'est l'attachement que nous avons pour elle qui nous rend si sévères pour Énée. Peut-être que si Virgile nous avait tout à fait maintenus dans le monde de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*, nous serions moins choqués de le voir se conduire comme Ulysse; mais Didon, qui est de notre sang, nous dépayse de l'épopée homérique; elle nous ramène à notre époque; elle est cause que nous jugeons Énée avec les sentimens et les opinions d'aujourd'hui, et ce jugement lui est très défavorable. Il est assez ordinaire que, dans les aventures d'amour, telles que nous les peignent les romanciers et les poètes, la première place soit donnée à la femme, et que l'homme joue un rôle fort médiocre : c'est le pauvre Énée qui ouvre pour nous la série de ces amoureux ridicules.

Ici ce défaut prend des circonstances une gravité particulière. Il est évident que Virgile n'a rapproché Énée de Didon que pour mettre aux prises, dès le premier jour, et dans la personne même de leurs fondateurs, les deux villes qui se sont disputé l'empire du monde. Il semble donc que le patriotisme lui faisait un devoir

(1) Cette opinion est développée dans la charmante thèse de M. Rébelliau sur les caractères de femmes dans l'*Énéide*.

rigoureux d'attribuer le beau rôle au champion de la race romaine. Soyons sûrs que le vieux poète Nævius n'y avait pas manqué; s'il a traité le même sujet, comme c'est probable, il a dû donner à Énée une plus fière attitude. Mais on était alors au plus vif d'une lutte sans pitié, et les Carthaginois faisaient horreur. Du temps de Virgile les guerres puniques n'étaient qu'un lointain souvenir; Carthage, n'inspirant plus les mêmes alarmes, ne soulevait plus les mêmes haines. On venait précisément de la relever de ses ruines, et le doux poète avait dû applaudir à cette réparation. Il a donc pu se livrer sans scrupule, comme sans danger, à sa tendresse d'âme, qui l'attirait naturellement vers les malheureux et les vaincus. — Il n'en est pas moins étrange que, dans un poème destiné à glorifier les Romains, la personne qui représente la plus grande ennemie de Rome soit précisément celle à qui nous accordons toute notre sympathie.

IV

Quittons ces temps fabuleux où nous ont peut-être trop retenus les beaux vers de Virgile, et passons de la légende à l'histoire. J'ai dit qu'un des événemens que nous connaissons le mieux, dans l'existence de Carthage, c'est sa dernière lutte et sa fin. Appien, qui nous l'a racontée, n'est pas un historien de premier ordre, de beaucoup s'en faut; mais il avait sous les yeux un plus grand que lui, probablement Polybe. Son récit a surtout un avantage précieux pour nous qui visitons Carthage : il est d'une précision merveilleuse, si bien que, lorsqu'on est sur les lieux, on en suit tous les détails et on les remet à leur place.

Quand Scipion, qui demandait à être édile, fut nommé consul par le peuple, et désigné pour commander l'armée d'Afrique, le siège de Carthage traînait depuis deux ans; Rome voulait qu'on en finît. Il semble que le nouveau général, pour répondre au désir de ceux qui venaient de l'élire, ait cherché d'abord à terminer la guerre par un coup de force. Mais par où pouvait-il diriger l'attaque pour qu'elle réussît en quelques jours? Il ne fallait pas songer à donner l'assaut du côté de la plaine : c'était celui où l'on avait le plus accumulé de défenses. « Là, nous dit Appien, la ville était protégée par une triple enceinte. » Il faut évidemment entendre, quoiqu'il semble dire le contraire, que les trois murailles qui l'entouraient n'avaient pas la même importance. La première devait être un simple retranchement, l'autre un rempart un peu plus fort; enfin s'élevait le mur proprement dit qui avait de 15 à 18 mètres de haut et 10 d'épaisseur. Les écrivains anciens en ont parlé avec une grande admiration. Ils racontent qu'on

y avait ménagé, à l'étage inférieur, des logemens pour 300 éléphans, qu'au-dessus étaient bâties des écuries pour 4000 chevaux avec des magasins remplis de fourrage et d'orge et de quoi recevoir 24000 hommes, fantassins et cavaliers (1). C'étaient des défenses formidables, et les généraux romains, qui avaient essayé de les enlever par surprise, n'y avaient pas réussi. Scipion se tourna d'un autre côté. Le faubourg de Mégara était moins défendu que le reste, et un assaut heureux lui permit d'y pénétrer. Mais il s'aperçut vite que ce succès chèrement acheté ne le menait à rien. Mégara était rempli de jardins séparés les uns des autres par des murs en pierre sèche ou des haies vives d'arbustes épineux et coupés par des canaux profonds. Scipion n'osa pas engager davantage son armée dans ce terrain difficile, et il se hâta d'en sortir. Il lui fallut donc renoncer à brusquer l'attaque et se résigner aux lenteurs d'un siège régulier.

Il comprit très bien que, du moment qu'on voulait procéder avec ordre, il fallait d'abord isoler la ville, la priver des secours qu'elle recevait des pays voisins et empêcher qu'elle pût être ravitaillée. En face de la triple enceinte dont je viens de parler, il fit construire un de ces ouvrages de fortification où les Romains étaient maîtres. C'étaient deux fossés parallèles de près de cinq kilomètres de long, fermés aux deux extrémités par deux autres fossés transversaux, de manière à constituer une sorte de place d'armes qu'il garnit de troupes. Du côté qui regarde Carthage il flanqua le fossé de murs et de tours, pour empêcher les habitans de sortir; il se contenta de hérisser l'autre côté de palissades, qui devaient suffire à fermer le passage aux gens du dehors s'ils tentaient d'approcher. Ce travail énorme, à une portée de trait de l'ennemi, qui dut plus d'une fois le gêner par ses attaques, fut achevé en vingt jours. Carthage était donc définitivement coupée de la terre; mais il lui restait la mer. Il fallait rendre ses ports inutiles, et, comme on va le voir, ce n'était pas un petit travail.

Appien nous a laissé une description détaillée et fort curieuse des ports de Carthage. Ils étaient creusés de main d'homme dans le grès argileux, comme ceux de Thapsus, d'Utique, d'Hadrumète (2). Il y en avait deux, un port marchand et un port militaire. Ils n'avaient qu'une entrée, qu'on fermait avec des chaînes de fer, et l'on passait de l'un dans l'autre. Le port marchand, qu'on rencontrait d'abord, était garni de nombreuses amarres pour attacher

(1) Daux a retrouvé la même disposition dans ce qui reste des remparts d'autres villes puniques. On peut voir le résultat de ses recherches dans l'ouvrage de Tissot sur la géographie de la province d'Afrique. J'ai suivi fidèlement Tissot dans tout ce récit de la prise de Carthage.

(2) On nous dit que les ports creusés ainsi de main d'homme avaient reçu le nom de *Cothons*.

les vaisseaux. Autour de l'autre régnaient de grands quais dans lesquels on avait ménagé une série de deux cent vingt cales, dont chacune pouvait contenir un vaisseau de guerre; et au-dessus on avait construit des magasins pour les agrès. L'élégance s'y mêlait à l'utile. « Au-devant de chaque cale s'élevaient deux colonnes d'ordre ionique, qui donnaient à l'ensemble l'aspect d'un portique. » Ce qu'il y avait d'original, c'est qu'au milieu de ce second bassin se trouvait une île ronde qu'un chenal reliait à la terre. Dans cette île on avait construit l'amirauté. C'était un édifice assez élevé pour dominer la terre et les flots; de là on pouvait non seulement surveiller les ports, mais regarder ce qui se passait au large. Au contraire, de la mer les ports restaient invisibles, et même du port marchand, séparé de l'autre par une double muraille, il n'était pas possible d'apercevoir ce qu'on faisait dans le port de guerre.

Tout cela n'a pas entièrement disparu, et il en reste assez pour qu'on puisse encore aujourd'hui vérifier l'exactitude de la description d'Appien. L'entrée des ports devait être du côté du lazaret, un peu plus loin qu'El-Kram, mais les constructions qu'on a faites en cet endroit ne permettent plus d'en trouver les traces. Du port marchand il reste une flaque d'eau qui croupit au milieu d'un champ et que restreint encore une jetée qui conduit à la maison de campagne du bey; mais le contour du bassin est visible et l'on peut s'en figurer l'étendue. Une autre mare indique l'emplacement du port militaire; elle baigne un terrain presque circulaire, où nous reconnaissons du premier coup d'œil l'île sur laquelle était bâtie l'amirauté. Voilà donc les ports de Carthage! Que de souvenirs ces lieux nous rappellent! Mais il faut reconnaître que d'abord ils ne semblent pas tout à fait y répondre. Le spectacle qu'on a sous les yeux, lorsqu'on les regarde, paraît mesquin quand on songe aux grands événemens dont ils ont été le théâtre. Lors même que, par la pensée, nous rendons aux ports leurs anciennes proportions et nous les débarrassons de la vase qui les comble, nous ne pouvons nous empêcher de les trouver petits, et nous nous demandons comment ils ont pu suffire à contenir le commerce du monde. Je retrouve, en les parcourant, l'impression que m'a faite le port de Trajan à Ostie, qui causait une si vive admiration aux anciens; aujourd'hui que la mer s'est retirée et qu'il est abandonné au milieu des terres, il ne semble plus être qu'un étang médiocre. Ceux de Carthage sont pourtant un peu plus grands qu'ils ne paraissent au premier aspect. On a calculé que leur étendue égale à peu près celle de l'ancien port de Marseille et qu'ils pouvaient abriter plus d'un millier de vaisseaux. C'est bien quelque chose. N'oublions pas d'ailleurs que les navires qui venaient aborder ici avaient d'autres mouillages. Sans parler du

lac de Tunis, qui pouvait avoir plus de profondeur qu'aujourd'hui, tout le long du rivage, jusqu'à Bou-Saïd, sur un espace de plusieurs kilomètres, on peut suivre une ligne de quais dont les pierres ont roulé dans la mer. De temps en temps on y distingue des parties rentrantes, comme de petites criques, où les navires pouvaient être déchargés, pour être ensuite tirés sur le rivage. C'est là surtout que le mouvement commercial de Carthage a laissé sa trace. Après tout, quand on se figure ces deux cent vingt vaisseaux de guerre reposant dans leurs cales, au-dessous des arsenaux pleins de tout ce qu'il faut pour les réparer; ces centaines de gros navires amarrés dans le port de commerce; le long des quais, des milliers de caboteurs déchargeant leurs marchandises pour les déposer dans ces magasins dont les ruines sont visibles encore sur le rivage, ou les porter sur les marchés de la ville, tandis que, du milieu de son île invisible, l'amiral, attentif à tout, règle tout par le son de ses trompettes, on comprend que cette activité d'autant plus frappante que l'espace où elle se déploie est plus restreint, que cette rencontre sur quelques lieues carrées des matelots de toutes les nations et des produits de tous les pays ait fait l'admiration de gens qui n'étaient pas accoutumés à la grandeur de nos vaisseaux et à l'immensité de nos bassins.

Au moment du siège de Carthage toute cette prospérité n'existait plus. Les quais étaient déserts, les ports presque vides. On avait enlevé des cales les vaisseaux de guerre, pour les livrer au vainqueur. Il restait cependant aux assiégés quelques embarcations légères qui faisaient beaucoup de mal aux lourdes galères romaines. Quand le vent soufflait de la terre, les petits vaisseaux des Carthaginois sortaient du port, remorquant des barques pleines d'étoupes, de sarmens et d'autres matières inflammables. Arrivés en face de l'ennemi, ils arrosaient les barques de poix ou de soufre, y mettaient le feu et les abandonnaient au vent. Ces brûlots ont failli plus d'une fois incendier toute la flotte des Romains. Pour mettre un terme à ces attaques, et priver Carthage des ressources de toute sorte que la mer lui apportait, Scipion se décida à faire construire une digue qui fermait entièrement l'entrée des ports; on peut encore en voir les lourdes pierres contre le rivage ou au fond de la mer, quand elle est calme.

C'est alors que les Carthaginois donnèrent une de ces preuves d'énergie qui honorent les derniers momens d'un peuple. Ils avaient livré leurs galères aux Romains; mais leurs arsenaux contenaient les matériaux nécessaires pour en construire d'autres. L'accès de la mer leur était fermé; mais ils pouvaient creuser un canal à travers la langue de terre qui séparait les ports du rivage. ils se mirent vaillamment à l'œuvre; hommes, femmes, enfans,

travaillèrent sans relâche. Les assiégeans, de leurs vaisseaux, entendaient des bruits alarmans qui venaient de derrière les murailles; ils interrogeaient avec anxiété les captifs et les transfuges, mais personne ne put leur apprendre ce qui se préparait. Quand tout fut prêt, la communication fut tout d'un coup ouverte, et l'on vit sortir du canal, dont on ne soupçonnait pas l'existence, cinquante trirèmes avec d'autres vaisseaux de moindre importance. La guerre recommençait. — Aujourd'hui encore on montre sur le rivage une dépression du sol que le sable a presque comblée et dans laquelle on croit reconnaître le canal creusé par les Carthaginois.

Pendant l'un des combats que la nouvelle flotte livrait aux galères romaines il se passa un incident qui suggéra peut-être à Scipion son nouveau plan d'attaque. Un jour où l'on s'était rudement battu, quand les vaisseaux des Carthaginois voulurent rentrer dans le port, ils trouvèrent la passe, qui ne devait pas être très large, encombrée par les petits bâtimens. Poursuivis de près par les Romains ils s'embossèrent contre les quais, et, soutenus par les archers qui tiraient du rivage et du rempart, ils tinrent l'ennemi à distance. Est-ce ce combat qui tourna de ce côté l'attention du général romain? Toujours est-il qu'il s'aperçut que cette partie de l'enceinte serait plus facile à enlever que le reste. Carthage, maîtresse de la mer, ne redoutait que les dangers qui pouvaient lui venir de la terre : aussi la muraille était-elle, le long des quais, beaucoup moins forte qu'ailleurs. Scipion y fit débarquer ses machines et ses soldats, battit le mur en brèche, et finit par emporter tout le quartier des ports, jusqu'au Forum qui était proche, poussant devant lui la population éperdue, qui se réfugia dans Byrsa.

Là devait se livrer la dernière et la plus terrible bataille. Trois longues rues montaient du Forum à la citadelle, bordées de maisons serrées à six étages. Les Romains furent forcés de les assiéger l'une après l'autre. On combattait sur les terrasses et dans la rue; les habitans, qui n'avaient pas pu se sauver, étaient jetés par les fenêtres et reçus sur les piques. La maison prise, on y mettait le feu, et, si la destruction n'allait pas assez vite, on la jetait à bas avec des machines. « Il faut lire dans Appien, dit Tissot, le récit tout entier de ces derniers jours de Carthage. Cette narration est certainement celle de Polybe, et le témoin oculaire de cette épouvantable ruine en avait retracé tous les incidens avec son exactitude ordinaire, nous allions dire avec sa froide et impitoyable précision. Ces maisons qui s'écroulent avec leurs défenseurs; les survivans, femmes, enfans, vieillards, traînés par des crocs, entassés pêle-mêle avec les morts, et ensevelis tout vifs sous

les débris que les assiégeans nivellent à la hâte; les membres encore palpitans qui sortent des décombres, et que les cavaliers heurtent du sabot de leurs chevaux; le va-et-vient des cohortes qui se relayent dans cette œuvre de destruction, les sonneries des trompettes, les ordres que portent les aides de camp, les commandemens précipités des tribuns et des centurions, aucun détail n'est oublié, et ce récit est un des tableaux les plus émouvans et les plus vrais que nous ait légués l'antiquité. Nous disons « des plus vrais », car la couche épaisse de cendres, de pierres noircies, de bois carbonisé, de fragmens de métaux tordus ou fondus par le feu, d'ossemens calcinés, qu'on retrouve encore, à cinq ou six mètres de profondeur, sous les décombres de la Carthage romaine, témoigne assez de ce que fut cette horrible destruction. »

La lutte dura six jours; le septième les Carthaginois entassés dans la citadelle demandèrent merci. Scipion leur laissa la vie et leur permit de sortir : ils étaient, dit-on, cinquante mille. Après eux, Asdrubal, qui avait dirigé la résistance, perdit courage à son tour, et se présenta devant Scipion avec des bandelettes de suppliant. Sa femme, plus énergique que lui, n'avait pas voulu le suivre, et, avec neuf cens transfuges, qui savaient bien qu'il n'y avait pas de pardon pour eux, elle s'était réfugiée dans le temple d'Eschmoun.

Ce temple, l'un des plus beaux et des plus célèbres de Carthage, était probablement situé à l'endroit même où l'on a bâti la chapelle de Saint-Louis. Sa vaste terrasse occupait l'angle de Byrsa et regardait la mer et les ports. De là, un superbe escalier de soixante marches descendait sur la place publique. Cet escalier, qui était un des ornemens de la ville pendant les temps calmes, et que les navigateurs apercevaient de loin, en approchant de la terre, pouvait être facilement détruit au premier danger. La colline alors reprenait ses aspérités, et le temple, qui s'élevait sur un abîme à pic, ajoutait aux fortifications de la citadelle. Quand les derniers défenseurs de Carthage, qui s'y étaient retirés, virent que la résistance devenait impossible, ils mirent le feu au temple, et l'on vit alors la femme d'Asdrubal, debout sur le faîte, insulter à la lâcheté de son mari, puis jeter ses enfans dans les flammes et s'y précipiter après eux. Ce fut le dernier acte du drame.

GASTON BOISSIER.

L'IDOLE

PREMIERE PARTIE

Jacques Keller à Ninette Keller.

Que de choses à te dire, mon amie, si nombreuses, si confuses, si nouvelles que je ne sais par où commencer! Avec cela, un grand brisement de cœur, tu n'es plus là! Tout en ce moment aboutit à cette douleur profonde, étonnée, de notre séparation. C'est encore un mystère pour moi que tu aies pu vouloir cela et que j'aie pu y consentir. Est-ce bien vrai que tu n'es pas malheureuse ? Ton courage me fait peur; pour ne pas m'affliger, tu souffrirais mille morts sans rien dire. Comment ta fière indépendance se plie-t-elle à ce joug étranger? Cette maîtresse de pension est-elle bonne? a-t-elle pour toi les égards qu'elle te doit? Quelle tristesse de te voir réduite à engager ta liberté! Si tu étais moins jeune et moins jolie, je ne te l'aurais pas permis; tu serais restée dans notre pauvre nid, maintenant désert, gardienne fidèle des chers souvenirs; ton travail et le mien auraient suffi à assurer ton indépendance. Mais, en vérité, je serais trop inquiet si tu restais seule ainsi, sans protection. Chez Mme Vinclet, je te sais du moins en sûreté, entourée, encadrée, encore que le cadre soit indigne de toi. Dis-moi comment tu te tires de ta classe, de tes élèves, ces affreuses petites perruches roses en robe courte et cheveux flottans que je crois voir insurgées autour de toi, abusant de ta douceur pour te martyriser. Si je pouvais croire que tu as du chagrin, que tu pleures, je lâcherais tout et reviendrais

bien vite. Pourtant la grosse somme dont on m'a tenté, pour me séparer de toi, nous est bien nécessaire. Comment liquider les dettes laissées à ma charge par la mort de notre pauvre père sans ce secours inespéré ? Et puis les heures de liberté que j'ai stipulées et le calme de la campagne me permettront d'achever ce grand ouvrage sur la Poésie mystique dont le projet reste en suspens par l'obligation de gagner au jour le jour quelque misérable argent en des besognes inférieures. Hélas! la dure nécessité a mis sa griffe entre nous, ma pauvre Ninette, et vraiment, je ne puis imaginer quel meilleur parti nous aurions pu prendre dans la détresse où nous nous trouvions; soumettons-nous donc sans lâcheté ni récriminations. Tant d'autres doivent se frayer la voie à travers les épines; tant d'autres la cherchent en vain sans la trouver. Remercions Dieu de ce qu'elle s'est offerte toute droite et aplanie, — étrangement à vrai dire. J'en suis encore à me demander par quel miracle on a pensé à moi, et qui a pu faire connaître mon nom à la comtesse de Maloussie, que je n'ai jamais vue et dont j'ignorais l'existence, il y a quinze jours. Peu importe, du reste, la besogne me plaît, j'aime les livres, et le classement d'une bibliothèque sera pour moi plutôt un plaisir qu'un travail. Je ne suis point à plaindre ; en tout cela c'est toi qui es la victime, pauvre petite.

Je n'ai pensé qu'à cela, depuis que je t'ai quittée, après notre dernière étreinte, nos adieux muets. As-tu senti comme je t'emportais avec moi, si étroitement liée à mon cœur? Toute la nuit, je l'ai passée à me souvenir, à te suivre dans ta nouvelle destinée; j'avais envie de pleurer, et par momens j'étouffais. Il me fallait baisser les glaces pour reprendre haleine et baigner mon front dans le froid de la nuit, jusqu'à ce que mes voisines de route, une dame avec ses trois filles, m'aienta verti assez sèchement que je les empêchais de dormir et risquais de les enrhumer. J'ai dû me contenir, et cette contrainte m'a été salutaire, tant il est vrai que tout effort trouve en soi sa récompense. Je suis devenu plus calme et je l'étais absolument, au moins en apparence, quand le train m'a déposé à la petite station rustique où je suis et d'où je t'écris tandis que l'on attelle. Il y a six lieues d'ici à Maloussie, mais six lieues de montagne rudes à gravir. Nous arriverons pour l'heure du déjeuner. Je suis fort curieux de voir mes hôtes; ne nous avait-on pas dit que la comtesse était veuve? Il y a cependant un comte qui, m'a dit le cocher, a pensé fort judicieusement qu'une voiture légère suffirait pour mon léger bagage et pour moi et a envoyé une jolie victoria de fort bon air : peut-être un fils de la comtesse? Nous verrons bien. Adieu, ma Ninette, ma chère petite sœur. Écris-moi souvent et en toute vérité de cœur.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Me voici arrivé et installé dans une vaste chambre tendue de vieilles tapisseries qui représentent des sujets bibliques, Esther devant Assuérus et, sur l'autre panneau, le triomphe de Mardochée; les personnages de grandeur naturelle sont vêtus de pourpoints et d'habits de cour dans le style de Louis XIII. L'effet est amusant.

Sous ma fenêtre gronde un torrent rageur, dont le mugissement continu me paraît monotone et funèbre. L'aile que j'habite est construite juste au bord du torrent, sur la coupure vive du roc, c'est à donner le vertige. Notre cinquième étage, si haut qu'il soit perché, ne m'a pas familiarisé avec l'effrayante profondeur d'un tel précipice. Au delà de ce ravin, les premiers plans de la montagne écartent lentement leurs pentes gazonnées, qui se redressent peu à peu, s'élèvent jusqu'aux plantations de sapins et de mélèzes au delà desquelles surgit la haute cime dénudée qui ferme mon horizon. Pour moi qui n'avais guère vu d'autres montagnes que la butte Montmartre ou les coteaux de Montmorency, le spectacle est nouveau, je ne puis m'arracher de ma fenêtre. Que n'es-tu là pour jouir avec moi!

Mais je n'oublie pas que je t'ai promis le récit détaillé de mon arrivée. Je retourne donc à la gare où m'attendait la légère victoria, encombrée de châles et de couvertures par la prévoyance du comte de Maloussie. La précaution n'était pas inutile, l'air matinal étant fort vif, nous allions d'un pas rapide, au fond d'une gorge étroite, rafraîchie par de nombreuses et légères cascades, dont l'eau fine remplissait l'atmosphère d'une buée humide; à notre gauche courait un gave tapageur, bondissant à travers des roches éparses. Peu à peu la vallée s'élargit et nous commençâmes à gravir jusqu'au hameau d'Uxelles où la voiture s'arrêta pour prendre un cheval de renfort. Devant moi, très haut, presque dans les airs, accroché, comme suspendu au flanc de la montagne, j'aperçus le château de Maloussie, d'aspect féodal, à ce qu'il me parut à cette distance.

Tandis que le cocher laissait souffler son cheval, je mis pied à terre et descendis sous un couvert d'arbres et de saules jusqu'au bord du gave. Je regardais l'eau blanche tournoyer à mes pieds, emportée avec une rapidité folle vers une petite chute dont le bruit s'entendait au loin. Je m'amusais à jeter des feuilles, des brindilles que le torrent poussait, submergeait, prenait et rejetait comme en un jeu cruel, lorsqu'une voix près de moi me fit tourner la tête. A travers les cépées, j'aperçus deux personnes assises

l'une près de l'autre sur une roche, et engagées dans une intime causerie. Elles ne me voyaient point, et le bruit de la chute avait étouffé celui de mes pas, de même qu'il m'empêchait de distinguer leurs paroles, mais l'attitude disait assez la tendresse. La femme, car il y avait une femme, était jeune et grande, assez jolie ; elle avait le teint coloré, en dépit d'une couche de poudre de riz, des yeux noirs brillans et des cheveux dorés d'une teinte trop vive pour être naturelle, sous un large chapeau à plumes. Je remarquai sa jaquette soutachée d'or et l'ensemble de sa toilette de mauvais goût, trop voyante pour l'heure et pour le lieu ; une femme comme il s'en trouve beaucoup sur les boulevards, aux courses, dans tous les lieux de plaisir, et que je ne m'attendais guère à rencontrer dans un creux de ravin au fond du Grésivaudan. Je ne voyais son compagnon que de profil ; sa figure, un peu pâle, me parut intéressante, il fronçait le sourcil avec une expression soucieuse et irritée. Soit qu'il eût élevé la voix, soit que mon oreille se fût accoutumée au fracas de l'eau, j'entendis à un moment ces mots distinctement accentués : « Je te le dis, cela finira par un malheur. » Je ne sais pourquoi mon cœur se serra, comme si cette prophétie était pour moi un avertissement de la destinée, et je pensai à toi, qui occupes toute ma pensée, pauvre petite solitaire, là-bas, aux prises avec les sévérités du sort...

La voix du cocher au haut du talus m'appela, et le mouvement que je fis me découvrit aux yeux du jeune couple. Ils se levèrent tous deux brusquement, et je sentis leurs regards effrayés, anxieux, croiser les miens au passage.

Sur la route, la voiture attendait, et un jeune paysan tenait les chevaux en bride. Je ne pus me tenir de l'interroger sur la belle dame que je venais de rencontrer : « Ah ! une grande... avec des robes qui traînent et des plumes sur son chapeau ? Eh bien ! c'est Héloïse, une des protégées de Maloussie... Celle qu'a mal tourné...

— Qu'est-ce que ces protégées ?

— Ah ! dame... des gens que la comtesse ramasse chez elle.

— Et le jeune homme ?...

Il ne l'avait pas vu, il ne savait pas. Le cocher avait pris les rênes, et les chevaux partirent au grand trot. Bientôt, il fallut modérer l'allure, la montée devenant trop raide. A un tournant, j'aperçus, assis sur le revers du fossé, le même jeune homme que j'avais rencontré sous le couvert des aulnes ; il avait près de lui une boîte à peinture et, quand il vit la voiture, il se leva et s'avança vers nous. Je découvris alors que le pauvre garçon était infirme et s'appuyait sur deux béquilles ; après avoir placé sa boîte à côté

du cocher et m'avoir fait un léger salut, il prit place près de moi en homme sûr de son droit et qui n'a pas d'excuses à faire. Il ne semblait pas avoir plus de dix-huit ou dix-neuf ans et gardait sur ses traits réguliers et fins l'expression sombre qui m'avait frappé. Il m'observait à la dérobée, et je sentais ses yeux se promener sur mon visage et scruter mes traits, mais il ne semblait pas disposé à rompre un silence qui devenait gênant.

— Vous êtes sans doute de ce pays, dis-je à la fin, et vous ne devez pas être aussi frappé que je le suis de la beauté grandiose de ces montagnes. — Je viens à Maloussie, tous les ans, depuis mon enfance, mais je ne suis blasé sur aucune de ces beautés... Elles sont toujours nouvelles pour moi, toujours imprévues... — Vous êtes artiste ? — Je peins un peu. J'étais descendu ce matin avec la voiture pour prendre quelques croquis...

Je ne pus retenir un sourire ; il s'en aperçut, me regarda d'un air soupçonneux et ne me répondit plus que par secs monosyllabes. Il s'est peut-être figuré que j'allais conter là-haut son équipée avec la belle dame au panache : Dieu merci, je n'ai pas charge d'âmes. Il peut être tranquille.

Il me quitta dans la cour du château, une cour carrée, défendue par un pont-levis entre deux tours pointues, fermée en face par le corps de logis principal, à droite par les communs, à gauche par le torrent dont je t'ai parlé. Le château se compose d'une longue façade régulière assez imposante, qui s'appuie d'un côté à un pavillon carré couronné de mâchicoulis, de l'autre à une grosse tour ronde d'aspect féodal. Un domestique m'a introduit dans une vaste salle, une sorte de hall gigantesque où m'attendait la comtesse. Que te dirai-je ? J'ai été ébloui. Le premier aspect est délicieux. Elle est belle, mais belle à ravir les yeux et les cœurs. Peut-être aide-t-elle à sa beauté par divers arrangemens, je ne sais, je suis peu expert en ces matières. L'effet est saisissant. Je suis resté muet d'admiration. Elle s'en est aperçue et n'a pas paru fâchée. Avec une grâce caressante, une douce voix, presque plaintive, elle m'a parlé de mon article sur les Cantiques bibliques, qui l'a enchantée. Elle m'a dit qu'ayant appris la mort de notre pauvre père, les chagrins de diverses sortes qui se sont abattus sur nous, elle avait pensé à nous donner un témoignage de lointaine sympathie et de haute estime en satisfaisant du même coup le désir qu'elle avait de me connaître. Elle s'est ensuite informée de toi et m'a ainsi touché au plus sensible du cœur; tout cela avec une dignité prévenante et des délicatesses de langage fort séduisantes.

J'ai été ensuite présenté au comte de Maloussie, qui n'est, Dieu merci, point son fils, mais son frère. La comtesse a tout au

plus trente-six ans. Le comte est resté veuf avec deux filles; il y a encore au château une foule d'autres personnes que je n'ai pas réussi à débrouiller et parmi lesquelles mon jeune compagnon de route, Émilio, m'a-t-on dit sans plus d'explications.

Je te ferai connaître peu à peu tout ce monde; pour le moment, c'est comme un défilé d'ombres chinoises qui amuse mes yeux sans occuper mon esprit; toute ma pensée est tournée vers toi, je compte les minutes, en attendant le courrier. Pourvu qu'il m'apporte une longue lettre!

Jacques Keller à Ninette Keller.

Tu te portes bien, tu n'es pas triste! Merci, petite sœur! Si tu savais comme j'ai besoin de te savoir sinon heureuse, du moins sans regret! Il me faut cette certitude pour m'acclimater loin de toi. La vie est amusante, du reste, à Maloussie. Ce monde, si différent de celui où nous avons vécu, ce luxe si large, cette oisiveté élégante, ces habitudes nouvelles, tout est objet de curiosité et d'étude pour moi. Je suis pourtant un peu dépaysé : par momens, je sens comme un grand vide noir et profond sous ces réalités brillantes et, prise de froid, mon âme vole vers toi; elle a besoin de frôler la tienne, de se réchauffer au contact de ta sûre tendresse.

La comtesse est une singulière personne. Tu me demandes pourquoi elle porte le nom de son frère, puisqu'elle est veuve. Cela s'est fait par un petit tour d'adresse assez amusant.

Les de Maloussie sont de vieille race, mais pauvres.

La comtesse Dagmar, — aimes-tu ce nom?... il m'a ravi par sa saveur exotique, — la comtesse Dagmar, à vingt-deux ans, se décida à épouser le fils d'un financier fort riche, d'origine et de nom plébéiens; ce ne fut pas sans chagrin, j'imagine, sans dur sacrifice d'amour-propre qu'elle consentit à s'appeler Mme Duval tout court. On dit ici que la pitié, une compassion généreuse, plus que l'ambition d'être riche, la décida à lier sa vie à celle de ce jeune homme, faible et maladif, dont les jours semblaient comptés. Elle voulut réchauffer au soleil de sa beauté ce pauvre être dolent et triste qui l'adorait. Elle lui fut, en effet, consolation et joie pendant les deux années de leur courte union. Quand le brave garçon vint à décéder sans enfans, il lui laissa son immense fortune. Elle commença alors à ajouter son propre nom à celui de son mari qu'elle écrivit en deux mots, du Val de Maloussie, et la complicité indulgente de ceux qui l'entourent lui rendit peu à peu son titre : Dagmar, comtesse de Maloussie, cela a bon air. J'aime

ce nom, étrange et mystérieux comme elle. Sa mère était Suédoise et a légué à sa fille quelque chose de sa rêverie scandinave en même temps que ses blonds cheveux et ses yeux clairs et froids comme les glaciers polaires. Il y a pourtant des instans où l'on croit voir transparaître au fond de ces glaces une flamme secrète; mais c'est peut-être un effet de mon imagination surprise par sa beauté et la grâce de son accueil. Le comte Geoffroy, son frère, est un homme de quarante-cinq ans, de taille moyenne, un peu gros et d'aspect agréable, sans rien de remarquable. Je cherche en lui vainement le trait par où pourrait se trahir, si on ne le connaissait pas, son aristocratique descendance; il a dans l'abord une sorte de rondeur brusque qui devrait mettre à l'aise et qui tout au contraire cause une gêne; il semble que lui-même soit embarrassé, ne veuille pas le paraître et fasse effort pour mettre de la désinvolture dans son attitude et dans ses paroles : un timide orgueilleux. Voilà comme je le définis à première vue, quitte à redresser plus tard ce jugement s'il est faux. Nous avons causé plus d'une heure ensemble dans la bibliothèque qui sera le principal théâtre de mon existence ici, une immense pièce au premier étage au-dessus de l'ancienne salle des gardes, transformée en salon de réception. Cette bibliothèque est d'une grande richesse, plus de trente mille volumes, mais dans un pêle-mêle, une confusion, un tohu-bohu qui font songer à la tour de Babel, les temps, les langues, les éditions confondus. C'est un travail formidable à accomplir; je m'y mettrai dès demain.

M. de Maloussie est intelligent et sait beaucoup; je crains que sa tête ne soit un peu, comme la bibliothèque, un entassement de choses empilées au hasard. Il m'a confié qu'il prépare un ouvrage de considérations politiques dont le plan m'a semblé grandiose et confus; peut-être ai-je suivi ses explications d'une oreille un peu distraite. Son secrétaire qui travaille avec lui est un drôle de corps; on le nomme frère Ange; il n'est cependant ni prêtre, ni moine, ni d'un ordre quelconque et professe des doctrines d'un effrayant radicalisme en politique et en religion. On le laisse dire et on rit. Il est vieux, il a été le précepteur du comte, qui semble l'aimer beaucoup, bien qu'il ne soit guère aimable et réponde souvent par des bourrades aux avances qu'on lui fait. Les rois autrefois n'avaient-ils pas leurs bouffons dont l'insolence calculée donnait du relief à la flatterie et qui, pour le régal du Maître, mordaient et déchiraient sans merci tout ce qui leur tombait sous la dent. J'ai senti, à peine arrivé, la griffe de frère Ange m'effleurer légèrement à propos de mon étude sur les Cantiques bibliques: il a jugé que cela sentait le jésuite et a mur-

muré je ne sais quoi sur l'érudition « cafarde » des bons Pères. Le comte avec son gros rire m'a prévenu qu'il me faudrait aiguiser mes armes contre ce terrible jacobin. « David a terrassé Goliath, ai-je répondu par allusion au sujet de l'escarmouche. La Bible nous apprend qu'il ne faut pas avoir peur des géans. » Frère Ange a hoché la tête de façon assez ambiguë, le nez dans son assiette où il dépeçait de fins ortolans.

Ce soir la comtesse Dagmar m'a lu une petite pièce de vers assez gracieusement tournés et débordant d'idéal, que mon article, m'a-t-elle dit, lui ainspirés. L'intention valait mieux que les vers, et j'ai remercié comme je le devais. Il y avait bien par-ci par-là quelques rimes faibles, de légères incorrections, que je me suis gardé de faire remarquer; la sincérité, qu'on ne me demandait d'ailleurs pas, eût été une hardiesse un peu forte de la part d'un nouveau venu de condition si modeste. L'avouerai-je? les vers ont rabattu mon enthousiasme, qui s'égarait trop loin de terre : Pégase m'y a ramené. Il a de ces culbutes. Tandis que la voix musicale de la belle Dagmar déclamait ces stances médiocres, je pensais : Qu'a-t-on besoin, quand on est riche et belle, de rimailler des élégies? Frère Ange s'est répandu en éloges enthousiastes, sincères ou non, dont l'excès a rendu plus sensibles la contrainte et la maladresse des miens. Il a eu cependant le courage de signaler une faute de quantité « qui déparait ce chef-d'œuvre »; Mme Dagmar a protesté et m'a appelé en témoignage; j'ai dû, à mon grand regret, confirmer la critique, ce qui l'a visiblement offensée. Elle a jeté ses vers avec humeur et est allée se promener seule sur la terrasse. Je n'en revenais pas de cette susceptibilité d'amour-propre. J'étais furieux contre elle, contre frère Ange et contre moi. Je ne pouvais cependant pas dire que treize pieds n'en font que douze. Qu'en penses-tu, petite sœur, dans ton âme modeste et sincère, si étrangère aux vanités littéraires, si prompte à accepter le conseil?

Je mourais d'envie d'aller rejoindre la comtesse sur la terrasse, mais je n'osais prendre cette liberté. Frère Ange était monté rejoindre dans son appartement le comte, « M. Geoffroy », comme il le nomme avec une affectation comique de lui retirer son titre. L'institutrice avait emmené les jeunes filles; il ne restait dans le salon qu'Émilio et Mlle Lætitia, la demoiselle de compagnie, amie ou sœur de lait de Mme de Maloussie, qui brodait silencieusement. Émilio lisait ou feignait de lire, car je voyais à tout instant ses yeux, tournés vers la porte-fenêtre ouverte, suivre attentivement la robe blanche de Mme Dagmar, quand elle passait et repassait lentement comme un pâle fantôme sous le rayon de la lune. A la fin, je n'ai pu y tenir et je suis sorti sur la terrasse. Le coup d'œil était magique : cette

terrasse très large, qui s'étend devant la façade du château opposée à la cour d'honneur, est encadrée aux extrémités par deux ailes en retour dont l'une s'appuie au pavillon carré et domine le torrent, le Rigollet, comme on l'appelle : c'est l'aile que j'habite; l'autre, adossée à la grosse tour ronde, renferme les appartemens du comte et de frère Ange. De la terrasse la vue plane sur une vaste plaine verdoyante où serpente la noire Isère; à droite, à gauche, les montagnes entre-croisent leurs croupes sombres et les arêtes aiguës de leurs pics déchirés; sous nos pieds une pente gazonnée, semée de bouquets d'arbres parmi lesquels circulent des allées savamment dessinées, mène du château aux grands bois de sapins qui recouvrent partout la nudité des assises rocheuses. En ce moment, la lune brillait sans nuages, dans le ciel mélancolique, et versait sur l'immense étendue le mystère de ses pâles rayons languissans. Accoudée à la balustrade de pierre, la comtesse rêvait dans une pose d'une poétique élégance. Elle ne sembla pas s'apercevoir de ma présence et demeura immobile dans sa contemplation. Je fis quelques pas, le sable craqua sous mes pieds sans qu'elle tournât la tête, et j'allais me retirer lorsqu'elle m'appela : « Êtes-vous donc insensible à tant de splendeur, Monsieur!... Un regard distrait... un coup d'œil et c'est tout; vous prenez congé... Pour un poète, vous avez peu d'enthousiasme. — Je me retirais, Madame, de peur d'importuner le recueillement où je vous voyais plongée. — Il y a place pour deux sur la terrasse... Ne vous gênez pas et admirez à votre aise. » La voix toujours douce avait, je ne m'y trompais pas, un ton d'ironie un peu provocant. « Prenez garde! si l'on me permet d'admirer à mon aise, je vais tourner le dos aux montagnes, je vous en préviens, » dis-je en venant m'accouder non loin d'elle à la balustrade de pierre de façon à voir son visage. Je ne sais quelle audace m'était venue sous l'aiguillon de son ironie, pourtant légère. Elle se redressa, fit un pas en arrière, puis, se ravisant, elle reprit en riant : « Qu'il s'agisse de montagnes ou d'autre chose, je crois que vous êtes un homme sage, circonspect et méthodique, dont l'inspiration suit des voies bien tracées. — Qu'en savez-vous, Madame? — Je vous ai jugé tout à l'heure. — Parce que j'ai reconnu une faute de quantité dans de jolis vers? Convenez que la condamnation est disproportionnée à mon crime... Et veuillez me dire, je vous prie, comment je devais m'y prendre pour ne pas encourir votre disgrâce. Dois-je, pour vous plaire, dire que deux et deux font trois?... Eh bien! c'est fait; j'abjure mes hérésies. A Maloussie, deux et deux font trois, en l'honneur de la comtesse Dagmar. » Elle sourit :

— Il me semble que vous êtes fort railleur, Monsieur,

et de méchant caractère... Nous tâcherons de réformer cela.

— Je me livre à votre bon plaisir. Par où faut-il commencer la réforme?

— Oh! ceci demande quelque réflexion... quand je vous connaîtrai mieux, je dicterai mes ordonnances. Aidez-moi seulement à vous bien connaître.

— Hélas! Madame, j'ignore moi-même quel je suis, et je crains que vous n'ayez la peine de me l'apprendre, si toutefois vous me faites l'honneur de vous occuper de moi...

— Êtes-vous donc si compliqué? Je ne l'aurais pas cru.

— Pourquoi, Madame?

— Pourquoi?... Mon Dieu, je ne saurais le dire... Peut-être parce que j'aime de préférence les âmes simples et que, par charité chrétienne, je préjuge bien de mon prochain...

— Bien? c'est-à-dire selon votre goût, qui vous semble être la règle du bien, n'est-ce pas cela?

— Peut-être... pourquoi pas?... Quand une âme est haute et pure, elle a le droit de se croire en union avec la suprême justice et peut se fier aveuglément à la voix intérieure qui lui parle.

— Oh! Madame, je me prosterne bien vite devant la suprême justice, et ne saurais lutter d'inspiration avec votre âme si haute et si pure! Je me borne à vous supplier de ne pas prononcer un jugement irrévocable qui m'exilerait de vos bonnes grâces... Je vais travailler à devenir simple comme une bergère...

— A la bonne heure! c'est ainsi qu'on peut me plaire!...

Elle s'est dirigée vers le salon, je la suivais; dans l'ombre projetée par la tour, nous nous sommes heurtés à une figure immobile qui semblait s'être mise à dessein sur notre passage : — Émilio! s'est-elle écriée, que fais-tu là, toi?

Il m'a semblé qu'il y avait un peu d'irritation sous le velours de sa voix.

— Je fais comme vous, marraine, j'admire!... vous ne me l'avez pas défendu.

Elle a passé sans répondre, et Émilio est resté à la place où nous l'avions trouvé, suspendu sur ses béquilles. C'est un étrange garçon que cet Émilio, et sa situation dans la maison m'est encore inexpliquée. Je t'en parlerai une autre fois quand je serai mieux au courant des choses. Ce soir, il est tard et je remets à demain la suite de mes aventures. Je t'ai raconté mot pour mot notre conversation sur la terrasse; que penses-tu de la comtesse, d'après cet échantillon de sa belle âme? Oh! les femmes qui se vantent de leur belle âme! Et qui mettent des rimes à la moindre de leurs pensées comme on attache un grelot au cou de sa levrette!

Tout de même, elle est ensorcelante, cette Dagmar; il n'y a pas à dire, j'en ai l'imagination hantée, et, tandis que je t'écris, je me rappelle ses gestes, ses attitudes, sa démarche, le rare sourire de ses belles lèvres sévères et ses yeux, ses grands yeux clairs que je croyais bleus et qui sont verts, noirs, de toutes les couleurs à la fois selon le jour et les momens. Et je les ai sentis se poser sur moi, ses terribles beaux yeux de chimère, à plusieurs reprises j'en ai senti la morsure délicieuse sur mes nerfs, dans ma chair et jusque dans mon âme.

Ah! mon Dieu, voilà que je fais des phrases comme si j'étais amoureux! Le ciel m'en préserve!

Déjà minuit! Bonsoir, Ninette.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Tu trouves que je m'absorbe uniquement dans la comtesse et que je néglige les autres femmes du château. Que veux-tu? près d'elle, les autres disparaissent, s'effacent, comme le doivent faire des comparses insignifians chargés de remplir les vides d'un tableau. A vrai dire, je n'ai guère vu les autres; je vais les observer à ton intention; j'ai déjà commencé ce matin. Il y a d'abord les deux filles du comte Geoffroy, Hélène et Simone de Maloussie, deux fillettes assez gentilles, dont je vais te tracer une esquisse à fleur de regard, telles qu'elles apparaissent quand elles entrent au salon et font la révérence sous la conduite de leur gouvernante. L'aînée, Hélène, a quinze ans environ, elle est encore dans la période ingrate de la croissance, un peu mince et longue, avec des épaules encore grêles et des bras qui paraissent trop longs, parce qu'elle les laisse tomber sans apprêt, comme un accessoire embarrassant, dont elle ne sait trop que faire; les extrémités sont fines, remarquablement distinguées, elle marche bien et se meut avec grâce, si elle ne se croit pas observée; dès qu'on la regarde, sa démarche devient gauche, son attitude contrainte. Le visage d'un ovale un peu étroit manque d'éclat, tout l'ensemble est frêle et donne l'impression d'une fleur lente à s'ouvrir et qui attend un rayon propice. Elle a de beaux yeux foncés un peu allongés et des cheveux châtains à reflets dorés. Sa sœur Simone, plus jeune de quelques années, a une petite figure bohémienne assez drôlette, des yeux perçans, des lèvres fortes et rouges, le teint un peu basané sous des cheveux noirs si frisans que le peigne doit avoir quelque peine à pénétrer dans cette toison. Elle aura de l'attrait peut-être, quand les années auront éclairci toutes ces teintes de bistre. Leur gouvernante est quelconque, courte, grasse, replète, sans aucune distinction extérieure. Elle a de jolis cheveux frisans,

une figure ronde et colorée, et des yeux myopes, qui l'obligent à regarder de près et lui donnent l'air de chercher toujours une épingle sur son interlocuteur. A quelques mots échangés avec elle, j'ai cru remarquer que cet extérieur vulgaire recouvre une âme droite, un esprit élevé et juste. C'est heureux pour ces jeunes filles, qui ont perdu leur mère depuis longtemps déjà et qui ne trouveraient peut-être pas une direction très sûre ni des exemples salutaires parmi les autres personnes de la maison; non pas, Dieu m'en garde, que j'aie le moindre doute sur la moralité de qui que ce soit, mais il y a des personnes de grande vertu et qui sont de mauvais guides pour la jeunesse, par quelque travers de jugement ou quelque absence de mesure. C'est en quoi précisément la direction de leur belle tante Dagmar eût pu être dangereuse à ces enfans. Son intelligence trop ardente, éprise du beau sous toutes ses formes, passe sans reprendre haleine de la philosophie à la musique, de la peinture à la poésie, s'exalte sur la vertu, l'héroïsme, la sainteté, et glorifie toutes ces choses avec un débordement d'enthousiasme qui par momens écrase et anéantit le mien; les mots alors me semblent insuffisans, décolorés, mes sentimens plats, et son éloquence, loin de stimuler la mienne, me donne la pénible sensation d'une incurable médiocrité... Mme Dagmar, du reste, s'intéresse peu à ce que pensent les autres et, pareille en cela à beaucoup de femmes, moins bien douées qu'elle, trouve plus de plaisir à se développer, se décrire, se raconter elle-même, qu'à observer autrui et écouter ce que l'on pourrait avoir à lui dire. Tu vas m'accuser de revenir toujours à la comtesse; c'est seulement pour t'expliquer comment une nature exubérante telle que la sienne pourrait amener une réaction funeste en de jeunes esprits et les rabaisser violemment des sommets de l'idéal, où elle plane, au terre à terre des réalités les plus positives. Mlle Louiset, la gouvernante, me semble avoir justement ce qu'il faut pour les faire voguer paisiblement à égale distance du trop haut et du trop bas.

Quand je t'aurai parlé d'une personne qui a nom Lætitia, tu connaîtras toutes les femmes de la maison, en dehors des filles de service. A vrai dire, je ne sais trop dans quelle catégorie classer Lætitia, sœur de lait, amie, demoiselle de compagnie, femme de confiance, peut-être même femme de chambre, je ne puis réellement me rendre compte de son rôle exact et de ses attributions; elle se tient au salon, elle a sa place à la table des maîtres et porte des ajustemens de femme du monde; mais on lui adresse rarement la parole, sauf pour réclamer d'elle un service, et le ton dont on le lui demande est celui que l'on prend d'ordinaire avec les gens à gages, poli, mais péremptoire. De même, on dispose

d'elle, pour la promenade ou pour le salon, sans consulter son goût : « Lætitia vient avec nous, » ou « Lætitia va rester, » et Lætitia vient ou reste sans risquer un murmure. Et, il y a quelque chose de douloureux et de morne dans son muet acquiescement. Il me semble que cette créature passive porte quelque secrète torture dans le silence de son cœur : sa bouche qui ne s'ouvre guère ni pour la parole ni pour le rire a des plis d'amertume, et ses yeux souvent baissés, presque éteints sous la paupière tombée, se réveillent parfois et deviennent brillans d'une flamme inquiétante, un de ces feux tout à coup démasqués et qui trahissent l'incendie intérieur. Il y a de la souffrance et de sourdes révoltes en cette fille. Le seul être à qui elle sourie, c'est Émilio, pour qui elle a des sollicitudes de mère ou de sœur aînée très tendre. Elle a pu être jolie et le serait peut-être encore, car elle n'a pas plus, je crois, de trente-quatre ou trente-cinq ans, si elle était moins pâle et moins maigre et si elle prenait le moindre souci de plaire. Tout au contraire, elle repousse de parti pris les bonnes volontés, avec une raideur triste qui décourage. Je finirai peut-être par savoir un jour ce qu'il y a au fond de cette âme recluse.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Voici l'emploi de mes journées, bien réglé maintenant. Dès le matin, avant que personne soit éveillé au château, je descends sans bruit, j'ouvre une des portes-fenêtres qui donnent sur la terrasse et, par le parc, je gagne la montagne, où je grimpe au hasard, tantôt à couvert sous les grands sapins, tantôt à travers les buissons et les rochers, c'est délicieux. Il y a des points de vue surprenans de grandeur, des vallons pleins d'ombre, des gorges étroites où pleurent des cascatelles et partout une paix embaumée, une majesté qui courbe les fronts et élève les cœurs. Je passe des heures ainsi à gravir, rompu de fatigue, des pentes raides ou à rêver indolemment étendu sous l'ombre des grands arbres; ne crois pas que ce temps soit perdu; ma santé s'y fortifie, ma pensée aussi. J'avance plus mon travail en une heure de cette méditation que je ne le ferais en quatre, assis devant mon bureau, le nez sur mon papier. Vers neuf heures, je rentre et monte chez moi, où je condense en quelques pages toutes les réflexions de la matinée. Après le déjeuner, et quelques instans consacrés à lire mon courrier, à savourer tes chères lettres, qui sont le viatique de ma journée, je me rends à la bibliothèque où je classe et reclasse et organise à ma fantaisie, non sans jeter de curieux regards sur les trésors que j'exhume de la poussière implacable et de l'infini désordre; j'y reste jusqu'à l'heure du dîner,

à moins que l'on ne vienne m'en arracher pour quelque promenade en voiture, ou tout simplement pour causer, sous prétexte de lunch. Le soir, tout le monde se tient au salon; seul, quelquefois, le comte Geoffroy se retire en sa tour avec ou sans son secrétaire, pour travailler à ce grand ouvrage mystérieux, dont je suis curieux de savoir si c'est un chef-d'œuvre ou une prétentieuse ineptie. Qui vivra verra.

Presque chaque soir, on fait de la musique : la comtesse est admirablement musicienne, elle a tous les talens, comme elle a tous les charmes. Elle s'assied au piano, Émilio joue agréablement du violoncelle, frère Ange du violon; nous avons des concerts exquis. La fille aînée du comte, Hélène, a, dit-on, une jolie voix, mais elle est timide et refuse de se faire entendre. Par les fenêtres ouvertes, nous arrivent les rumeurs apaisées du soir et montent des aromes d'une saveur fine et sauvage, tandis que l'âme harmonieuse des Beethoven, des Mozart, des Mendelssohn, erre immortelle et frémissante au milieu de nous. Joins à cette magie la beauté inspirée, la beauté souveraine de Dagmar. N'est-ce pas un rêve de paradis? Ne te moque pas de mon enthousiasme; je n'ai pas eu beaucoup, jusqu'à cette heure, le loisir d'être jeune, j'ai vécu plutôt d'une sagesse de vieillard, et voilà que, tout à coup, transporté dans une existence de luxueux loisirs, d'élégante poésie, je m'aperçois que j'ai vingt-six ans. Quoi d'étonnant à cela, ô ma Ninette, ô ma chère raison, et qu'y trouves-tu à redire? C'est pour peu de temps; assez tôt me reprendra la vie austère, avec son lourd cortège de prose. Laisse-moi t'avouer que j'ai l'âme ravie de délices, parce que Dagmar m'a souri tantôt, pendant qu'elle jouait un nocturne de Chopin. Je ne puis te dire tout ce que j'ai lu dans ce sourire de mélancolie, et de... eh bien! oui, de tendresse refoulée et souffrante. Oh! je ne me fais pas d'illusion : je n'ai été que le confident passager d'une émotion, rien de plus. Cela a suffi pour nouer un lien secret d'elle à moi; qu'elle le veuille ou non, elle ne m'est plus tout à fait une étrangère.

Ce matin, comme je rentrais de ma promenade montagnarde, j'ai trouvé les deux filles du comte qui faisaient des exercices de manège dans la cour du château sous la direction d'Émilio : ma stupéfaction a été parfaite; ce pauvre infirme donnant des leçons d'équitation m'a paru d'une prodigieuse bizarrerie. Nous sommes assez bien ensemble, Émilio et moi, quoique je le soupçonne de prendre aisément ombrage de ceux qui entourent sa marraine, pour peu qu'elle leur témoigne quelque bienveillance. Mais il me sait gré, je crois, de n'avoir pas parlé de notre rencontre, le premier matin de mon arrivée, ni de la belle dame qui paraissait lui être si intime. « Vous êtes étonné de me voir conseiller aux

autres ce que je ne puis faire? m'a-t-il dit avec un sourire. C'est que j'ai été un bon cavalier, dans mon temps. »

Ce « dans mon temps », de la part d'un garçon de dix-neuf ans, était navrant de tristesse.

— Avant son accident, a dit Simone qui avait entendu, Émilio était le premier cavalier de Paris... et du monde.

— Il a fait quelque imprudence sans doute?

— Pas du tout, ce n'est pas sa faute.

Émilio l'a interrompue : — Oui, j'ai été en effet terriblement imprudent... Je le paie cher... Mais, nous perdons notre temps; mademoiselle Hélène, tenez votre cheval mieux en main.

Je suis resté quelque temps à voir évoluer ces charmantes fillettes, si gracieuses et si souples en leurs mouvemens, et, comme la leçon était finie, j'ai aidé la jeune Hélène à descendre. Elle a sauté légèrement en s'appuyant à peine, et m'a remercié d'un gentil regard timide et doux; elle m'a paru très jolie ainsi animée, avec ses joues délicatement rosées et ses fins cheveux soulevés autour de son visage. J'ai entrevu ce qu'elle sera dans quelques années, quand sa constitution un peu délicate se sera fortifiée, et qu'un sang plus rouge colorera sa pâleur.

L'institutrice m'a raconté l'accident qui a rendu Émilio boiteux; il montait un cheval très vif, cadeau de sa marraine, et escortait sa voiture aux courses de la Marche : le cheval, mal dressé, s'emporta, et le pauvre garçon violemment projeté à terre eut le genou brisé. On craignit même d'être obligé de lui couper la jambe.

J'ai demandé à Mlle Louiset quel lien unit Émilio à la famille de Maloussie. Il paraît qu'il n'y en a aucun; la qualification de marraine que s'est attribuée la comtesse est tout à fait gratuite. C'est un titre affectueux, rien de plus. Émilio est le fils d'un fermier de la comtesse, qui, intéressée par sa jolie figure et ses grâces enfantines, l'a pris tout jeune avec elle et l'a élevé comme son propre fils, un peu imprudemment peut-être, car il se trouverait dans une cruelle et impuissante détresse si quelque malheur le privait de sa protectrice sans qu'elle ait assuré son sort. J'imagine que ce danger n'est pas très à craindre. Notre réunion, ce soir, a été animée par la présence d'un nouveau venu, un voisin de campagne, en ce pays où les voisins sont rares. Aussi a-t-il été chaleureusement fêté. C'est un prince Roustani, Sicilien, si je ne me trompe, d'aspect et de manières fort agréables : trente-cinq ans environ, de taille moyenne, mince, nerveux, visage pâle et fin sous une profusion de cheveux d'un roux doré qui voilent à demi le front et jettent une ombre sur ses yeux d'un bleu très pâle, trop pâle même; il a l'aspect d'un fils du Nord, plutôt que d'un enfant de la brûlante

Sicile : la bouche sinueuse a sous la mince moustache blonde des sourires d'une séduction infinie. Son arrivée a été saluée par une acclamation générale, et la belle Dagmar l'a comblé d'attentions et de grâces. Elle s'est même, en son honneur certainement, mise en frais d'éloquence dans une brillante improvisation sur la poésie de la souffrance; elle a, sur ce thème, brodé pendant un quart d'heure de prestigieuses et sublimes arabesques. Cela m'a agacé, je n'ai pu m'empêcher de dire à demi-voix à Lætitia, qui, selon son habitude, brodait sans lever les yeux, ni manifester un sentiment quelconque : « Je crains, Mademoiselle, que vous n'ayez pas une idée exacte de la beauté poétique de la douleur. » Elle a répondu très bas : « Ceux qui ont connu de près la douleur dans ses détails humilians et cruels sont mal placés pour apprécier suffisamment l'effet grandiose de l'ensemble. » Cependant Dagmar continuait de promener son éblouissante fantaisie à des hauteurs vertigineuses; le prince l'admirait, visiblement charmé, et moi, je pensais que depuis le soir de mon arrivée où elle m'avait fait part de ses élucubrations poétiques, elle ne s'était jamais mise en frais ainsi pour nous éblouir; cette pensée me causait une irritation involontaire; j'ai su gré à frère Ange d'être exaspéré comme moi. Je l'ai parlé déjà de ce frère Ange, qui n'a rien d'ecclésiastique, malgré ce nom de séraphin, il est même au contraire comme un diable déchaîné contre tout ce qui, à ses yeux, est suspect de cléricalisme ou de religion. On le soupçonne d'être affilié à quelque loge maçonnique; il s'en défend, mais c'est une taquinerie assez usitée d'y faire allusion, quand on veut imposer silence à son humeur impérieuse, acariâtre et brouillonne. Grand, maigre, chauve, égoïste, aimant ses aises et à bien vivre, sa vertu consiste, dit-on, dans son attachement aux de Maloussie ; on assure aussi qu'il est fort honnête homme.

Après avoir secoué la tête une ou deux fois, ouvert ses vastes narines et humé l'air comme un cheval de course, il est parti à fond de train : — Poésie! beauté sublime de la douleur! tant qu'il vous plaira, comtesse... C'est facile à dire. La tempête, les naufrages sont assurément d'une haute poésie pour qui les contemple du rivage, bien à l'aise en des chambres capitonnées et de moelleux fauteuils. De près, toute cette poésie se décompose en cris sauvages, en os broyés, en chairs pantelantes qu'arrachent par lambeaux les monstres de la mer, en naufragés féroces ou fous qui s'entre-dévorent, en vêtemens sales et loques pourries, en désespoirs qui blasphèment ou qui lâchement implorent des Dieux auxquels ils ne croient pas.

— Frère Ange, ne parlons pas mal des Dieux! s'est écrié le comte.

Frère Ange secouant sa grosse tête de bouledogue et élevant ses sourcils en accent circonflexe a répondu avec un sourire narquois : — Soit, ne parlons pas des absens! Mais, si les Dieux sont trop loin pour qu'il soit permis de les mettre en cause, les malheureux, au contraire, sont là, tout près, autour de nous, à nos portes, en masses serrées et compactes, avec des besoins inassouvis, des envies, des haines implacables, et si vous croyez les satisfaire en leur déclarant avec une désinvolture pleine de grâce qu'ils sont une admirable matière à poésie et forment un spectacle merveilleux pour vos regards de dilettante, vous vous abusez étrangement. Peut-être commencent-ils à penser que cette poésie du sang et des larmes ne perdrait rien à descendre de la mansarde au salon, à passer de la chaumière au château...

— On les a vus à l'œuvre, a dit le prince.

L'institutrice a pris la parole :

— Personne ne peut dire qu'à Maloussie les pauvres soient oubliés.

— La charité n'est pas la justice, a repris frère Ange qui humait avec volupté un odorant moka.

— Vous déplacez la question, s'est écriée Dagmar; vous parlez comme si la misère et la faim étaient les seuls maux dignes de pitié. Non, la douleur n'est le patrimoine exclusif de personne; elle frappe les riches comme les pauvres.

— D'accord, belle dame; mais que d'adoucissemens aux souffrances des riches, sans parler de ce qu'elles ont souvent d'imaginaire.

— Un mal imaginaire est un mal, ai-je dit à mon tour, aussi cruel et souvent plus inguérissable que les réels.

Dagmar m'a approuvé d'un sourire :

— Qui peut en douter?... Les âmes affinées par la culture intellectuelle, par l'exercice des plus nobles facultés de l'esprit, souffrent de subtiles douleurs incompréhensibles au vulgaire, à quoi ne peuvent être comparées les privations matérielles de la misère qu'un peu d'or apaise et console...

— Bon! bon! a repris frère Ange. Endormez-vous dans vos rêves creux; gémissez sur vos vaines souffrances et traitez de légères incommodités la misère qui flétrit et tenaille, le désir, l'envie qui rongent, tous les vices qu'engendre la faim. Le réveil, je vous en préviens, sera terrible! Nous verrons de quoi vous serviront vos âmes incomprises, vos aristocratiques soupirs, quand arrivera, le fer et le feu à la main, l'armée des misérables, des loqueteux, des meurt-de-faim, des infirmes...

Un cri étouffé, un long gémissement a coupé la tirade et jeté un frisson parmi nous; tous les yeux se sont tournés vers

l'angle reculé du salon où Émilio gisait étendu sur le tapis. En un instant, il a été entouré, relevé, couché sur un sopha. Lætitia, à genoux près de lui, soutenait sa tête pâle et brune, étonnamment belle dans cette rigidité douloureuse qui ressemblait à la mort. « Qu'a-t-il?... Est-il sujet à de pareilles crises?... Qu'est-il arrivé?... » Les questions se croisaient, n'obtenant que des réponses vagues.

— Quelque chose lui a fait de la peine, j'en suis sûre, a dit la petite Simone; il est si sensible!

— Est-ce parce que j'ai prononcé le mot d'infirmes? a demandé frère Ange. Du diable si je pensais à lui...

Dagmar semblait contrariée, un peu impatiente. — Ne cherchez pas, mon cher ami; Émilio est inexplicable, personne ne comprend rien à ses susceptibilités... C'est un être à part, nerveux et difficile à vivre; on le traite le mieux possible, il n'est jamais content.

A la stupéfaction générale, la timide Hélène a pris la parole d'une voix tremblante d'émotion : — C'est peut-être, ma tante, qu'Émilio ressent quelqu'une de ces douleurs subtiles, affinées par la culture intellectuelle, dont vous parliez tout à l'heure, et qu'un peu d'or n'apaise pas...

Un silence a suivi l'audacieuse réplique; Dagmar a rougi et, se tournant vers l'institutrice, elle a dit sèchement : — Il me semble, Mademoiselle, que vos élèves s'émancipent et prennent un peu plus d'aplomb qu'il ne convient... Je crois qu'il est temps de les remmener dans leur appartement.

Le comte est intervenu avec son gros rire dont on ne sait jamais s'il est ironique ou cordial : — Allons! Dagmar, ne sois pas trop sévère pour ma fillette; elle ne pèche pas par excès d'audace, d'ordinaire; elle n'a certainement pas voulu t'offenser en défendant Émilio avec tes propres armes...

Hélène est allée embrasser son père : — Vous êtes bien bon, cher papa; mais, puisque ma tante le désire, permettez que je me retire... Elle nous a fait une timide révérence et s'en est allée, suivie de Simone et de l'institutrice... Au moment où elle sortait, ses yeux ont rencontré les miens, et j'espère qu'elle y aura vu une sympathie voisine de l'admiration; je l'avais trouvée délicieuse dans son rôle de défenseur de l'opprimé, si toutefois Émilio en est un, ce dont je doute encore. En tout cas, l'intention d'Hélène était vaillante et généreuse.

Quand elles ont été parties, Dagmar s'est approchée d'Émilio, qui était assis sur le sopha, très décoloré encore; mais les yeux ouverts : — C'est fini, j'espère? a-t-elle dit d'un ton plus doux.

Lætitia a répondu : — Oui, Madame; le cœur a repris son mouvement.

— Eh bien, Émilio, peux-tu nous dire ce qui t'est arrivé?... Es-tu malade?

Il la regardait avec de grands yeux tristes, sans rien dire; elle a repris : — Voyons! réponds. Qu'est-ce que tu as?

Il a fait un effort pour desserrer ses dents qui semblaient scellées : — Je souffrais, voilà tout! — Et d'une voix sourde, il a ajouté : — Vous devez bien comprendre que je souffre, marraine... Vous le savez bien.

— Ah! non, par exemple, je n'en sais rien et ne m'en doute pas... Et je te serai fort obligée de me dire, une fois pour toutes, où et pourquoi tu souffres, car ces airs d'incompris finissent par me fatiguer.

Et se tournant vers nous, elle a ajouté : — C'est inouï comme il est difficile de rendre les gens heureux... Dieu sait ce que j'ai été pour ce garçon-là, dans son enfance et depuis!

— Vous l'avez trop gâté, comtesse, a dit frère Ange...

— Oui, c'est vrai, je l'ai traité comme s'il avait été mon fils. Mais, c'est fini, maintenant, je suis trop mal récompensée de ma faiblesse, et bien décidée à me montrer sévère...

— Comme pour ma sœur, n'est-ce pas? s'est écrié Émilio d'une voix vibrante en se dressant tout droit, malgré sa jambe mutilée.

Dagmar s'est retournée, les yeux étincelans : — Je t'ai défendu de me parler de cette fille!... tu manques à ta parole!

Le comte est intervenu de nouveau :

— Ne tourmente pas ce garçon, Dagmar, il est malade et excité, ce soir. Il ne sait plus ce qu'il dit. Et toi, Émilio, songe à ce que tu dois à ta marraine...

Il a répondu d'une voix sourde : — J'y songe, — puis s'est levé soutenu par Lætitia, et le bruit de ses béquilles bientôt s'est éteint dans le silence et le malaise de tous.

— Il me semble qu'un peu de musique ferait du bien, a murmuré le prince. Qu'en pensez-vous, comtesse? Il y a de l'orage dans l'air, ce soir.

Sans répondre, elle est allée s'asseoir au piano et, les yeux grands ouverts, la tête un peu renversée en arrière dans une pose de mélancolie inspirée, elle a laissé ses doigts errer sur le clavier, et bientôt nous étions tous sous le charme. Je l'ai retrouvée alors telle que je l'aime, étrangère à tout ce qui est bas et médiocre, planant de haut au-dessus des pitoyables vulgarités humaines, non pas insensible, mais, au contraire, gardant jalousement en son cœur un trésor de tendresses trop pures et trop fières pour trouver aisément leur objet... C'est ainsi, du moins, que je l'imagine. Tout ce qui m'avait déplu en elle pendant cette soirée s'est évanoui comme le songe d'une nuit de fièvre,

et je crois que sur un signe de ses beaux yeux changeans, je me serais jeté joyeusement la tête la première dans le Rigollet lorsqu'elle m'a dit tout bas : — C'est pour vous que j'ai joué ce soir. L'avez-vous compris?

Jacques Keller à Ninette Keller.

J'ai rencontré le prince Roustani, pendant ma promenade du matin, et je n'ai pas été peu surpris de le trouver, à cette heure matinale, si loin de la Pinada, c'est le nom de sa demeure, un élégant chalet en plein bois de sapins, distant au moins de 16 kilomètres par la route serpentine qui descend de Maloussie et remonte sur la croupe voisine : entre les deux coule à grand bruit le Rigollet, sur lequel un seul pont est jeté un peu en amont du hameau d'Uxelles. Taddeo avait un grand épagneul sur les talons, à la main une canne ferrée et, dans toute sa personne, je ne sais quel air d'élégance victorieuse qui m'a frappé. D'où venait-il avec cet éclair conquérant dans les yeux? Il faut te dire que je le soupçonne de faire la cour à la comtesse, avec des vues très positives de mariage, et ce soupçon m'est prodigieusement désagréable. Ne t'alarme pas : je te jure que je ne suis point follement amoureux, et que je n'ai nulle impertinente prétention sur un cœur si haut perché au-dessus de mon atteinte. Mais, il y a entre la comtesse et moi un manège de coquetteries, un commerce d'idéalités insidieuses et de quintessences qui a pour moi un charme de nouveauté incomparable. Cette ensorceleuse me révèle des côtés inconnus de ma nature : je me croyais grave, et ne le suis point; je me fiais à la solidité de ma sagesse et je sens en moi une délicieuse fragilité et je jouis d'avoir, dos à dos avec le travailleur austère et le jeune homme rangé que j'ai toujours été, un être aventureux et romanesque, qui se penche volontiers sur les précipices et ne déteste pas l'*enivrance* du vertige. Pardonne l'audace de ce barbarisme à la folie de mes aveux. Être jeune! être jeune, même un peu fou, quel délice! C'est comme une chape de glace dont j'aurais vécu jusqu'à ce jour enveloppé et qui s'est fondue sous le regard de Dagmar, et le printemps tardif a poussé tout à coup ses mille fleurettes éphémères et diaprées à tort et à travers dans mon imagination et dans mon cœur... C'est une efflorescence passagère, sans racines comme aussi sans danger; un jeu, rien qu'un jeu d'où je sortirai quand je voudrai, crois-le bien, rafraîchi, fortifié, désempoussiéré comme un écolier qui prend des vacances après qu'il a secoué l'étouffante discipline de la maison d'école. Et comme le jeu me plaît, je ne puis souffrir qu'on y mette fin déjà, et le prince

Roustani m'a tout l'air de vouloir prendre ce rôle de gendarme amoureux. Nous nous sommes abordés avec les mêmes mots d'étonnement. « Comment! si tôt en promenade? » Nous avons marché côte à côte en échangeant des exclamations insignifiantes sur la fraîcheur du temps et la beauté du site; puis tout à coup, après un court silence, il m'a demandé ce que je pensais de la comtesse. Je m'attendais à cette question, car je savais qu'à ce même moment, l'un aussi bien que l'autre, nous pensions à elle; pourtant, j'ai été aussi déconcerté que si j'eusse été pris au dépourvu et, pour couper court, j'ai répondu laconiquement que juger mes hôtes ne faisait pas partie de mes fonctions fort modestes. Il a souri : « Prenez garde que votre discrétion peut sembler une réponse, et la moins obligeante de toutes, car on n'hésite pas devant l'éloge. — Vous vous trompez; il y a des situations où l'on hésite, quand l'éloge peut sembler de commande. Je crois, ai-je ajouté en souriant à mon tour, que vous devez être bien mieux fixé que moi sur les qualités ou les défauts de la comtesse Dagmar. »

— Pas le moins du monde : sauf pour l'avoir aperçue quelquefois de loin à Paris dans les salons, je ne la connais guère que depuis l'année dernière.

— Et moi, depuis moins d'un mois...

— Mais vous habitez chez elle, vous la voyez de près, à tout instant, dans le laisser-aller de l'intimité...

— Elle a peu de laisser-aller.

— Oui, n'est-ce pas?... toujours en exposition, si j'ose parler ainsi... sur un trône, ou un autel, ou un nuage... plus haut que terre et planant au-dessus des humbles mortels. N'est-ce pas ainsi qu'elle vous apparaît? Et qu'y a-t-il de réel, de vrai, dans cette supériorité qu'elle impose? Évidemment, elle se croit d'essence plus subtile, plus rare que ceux qui l'entourent, quasi divine. A-t-elle raison? Vaut-elle mieux? Qu'en pensez-vous?

— En vérité, je n'en sais rien, et cela m'est égal. Je la trouve belle à voir, intéressante dans l'expression, parfois exagérée, de sentimens fort nobles; je l'admire, je l'écoute avec plaisir, et c'est tout. Je ne lui en demande pas davantage.

— Est-ce tout vraiment? a-t-il dit en fixant ses yeux sur les miens... Tant mieux, alors. Moi, je ne comprends rien à la comtesse Dagmar, je l'avoue : tantôt elle m'attire, tantôt elle me repousse. Il y a des jours où je suis près d'elle tout enfiévré d'amour, d'autres où je la juge avec ironie et dureté, où ses idées, ses sentimens, sa beauté même, me semblent frelatés et fallacieux...

— Vous êtes injuste alors, mon prince; elle est incontestablement belle, même si elle rehausse sa beauté par quelques lé-

gers artifices, et la noblesse de son âme est attestée par ses actes. Elle est la bienfaitrice de ce pays, et tous les pauvres bénissent son nom.

— Vous avez raison; il ne faut pas oublier cela... Elle donne largement... c'est quelque chose.

Ses confidences m'avaient enhardi : — Il me semble, dis-je, que vous êtes, à l'égard de la comtesse, d'humeur bien sévère aujourd'hui... J'aurais cru tout le contraire, vous trouvant ce matin si près de sa demeure.

Il a rougi et s'est mis à rire. — Vous êtes perspicace, monsieur le savant. Je me suis éveillé ce matin en effet dans une disposition d'enthousiasme aveugle, et cet enthousiasme m'a porté d'un vol optimiste jusqu'à ce bouquet de noyers que vous voyez là, dans ce coin de vallon, où j'espérais rencontrer...

— Oh! oh!... me suis-je écrié, étonné de sa candeur, vous ne vous êtes pas imaginé que cette rêveuse aux étoiles, cette amante des clairs de lune qui se couche à l'aube, serait debout, à cette heure, à travers la rosée...

— C'est idiot, en effet!... J'avais mal compris... quelque plaisanterie, sans doute... ou encore une épreuve pour juger de ma docilité et de ma ferveur... Quand on désire, on est aisément dupe...

— Allons!.. je crois que vous avez le cœur pris... D'ici à peu de temps nous verrons la belle comtesse échanger son titre contre un autre plus digne d'elle encore...

— Oh!... rien ne m'autorise à croire que l'échange fût de son goût... Et puis, mon cher monsieur, amour n'est pas toujours synonyme de mariage. L'amour court à la légère... l'autre prend conseil.

Nous étions arrivés au hameau d'Uxelles et notre étonnement fut parfait en apercevant, assise sur un banc adossé à une chaumière, Simone de Maloussie. — Vous êtes donc descendues de nuit?... Il n'est pas sept heures, dis-je en la saluant.

— Nous sommes sorties après vous, mais nous avons pris le raccourci... le sentier du chamois; vous savez? — elle s'adressait au prince. — C'est raide, mais plus court de moitié. Hélène et Mademoiselle sont là, chez Nasie, la femme du cantonnier, qui va mourir bientôt. Elle a un mal affreux, un cancer à la poitrine. Mademoiselle n'a pas voulu que je reste pendant le pansement, parce que cela me fait mal.

— Elle a eu raison... Je regrette seulement qu'elle ait permis à Mlle Hélène d'assister à ce terrible spectacle.

— C'est qu'il faut être deux... Hélène prépare les linges et la charpie... Du reste, c'est fini, nous pouvons entrer.

Elle nous a précédés dans la cabane où, sur un grabat bien en

ordre et propre, gisait, le visage terreux et livide, la malheureuse que dévore toute vive l'impitoyable monstre attaché à son flanc. L'institutrice près d'elle endormait sur ses bras un pâle baby de douze ou quinze mois, et devant la cheminée, à genoux, la figure tendue vers la flamme, Hélène écumait le pot-au-feu. Elle se leva vivement à notre arrivée, très rouge et déconcertée, et resta devant nous, son écumoire à la main, avec un sourire troublé sur les lèvres. Elle était charmante, dans sa petite robe de toile bien simple avec cette jolie confusion qui la rendait touchante: tu l'aurais aimée ainsi, toi, Ninette, l'amie des pauvres et des malades.

Le prince lui tendit la main : — Nous pardonnez-vous de vous surprendre ainsi dans l'exercice de vos vertus?... C'est, je vous le jure, sans préméditation.

— Oh! mes vertus consistent à apporter ici les secours que Dagmar envoie, voilà tout!

— Nous avons allumé le feu et mis le pot-au-feu, s'écria Simone. C'est moi qui ai épluché tous les légumes. Nous sommes de très bonnes cuisinières, n'est-ce pas, Nasie?

L'enfant dormait; nous sommes sortis tous ensemble, et nous avons repris le chemin de Maloussie. Le prince a proposé d'aller par le raccourci et, malgré quelques représentations de Mademoiselle qui trouvait la pente dure à remonter, cet avis a prévalu, nous nous sommes enfoncés sous les sapins, et nous avons commencé à gravir l'étroit sentier en file indienne, Simone devant, suivie de Taddeo, Hélène venait ensuite, puis Mademoiselle et moi à l'arrière-garde. Mademoiselle, grosse, courte, facilement essoufflée, s'est trouvée bientôt hors d'haleine, et, malgré l'étroitesse du sentier, j'ai dû lui offrir l'appui de mon bras qu'elle a accepté. — N'est-ce pas une promenade un peu longue pour les jeunes filles et pour vous, cette descente de Maloussie à Uxelles? Ne pourriez-vous demander une voiture?

— La distance n'est pas longue, seulement le chemin est rude... Il ne serait pas très facile d'avoir chaque matin une voiture à notre disposition. La question des approvisionnemens n'est pas une petite affaire à la distance où nous sommes des chemins de fer, celle des promenades du soir à cheval ou en voiture a aussi son importance. Nous nous arrangeons de façon à profiter de toutes les occasions qui se présentent pour nous conduire à Uxelles; mais, en ce moment où la pauvre Nasie a besoin d'être soignée tous les jours, il nous faut quelquefois nous contenter de nos jambes... Ce n'est pas un mal, du reste, cela habitue les jeunes filles à se suffire à elles-mêmes et à ne pas compter trop sur les aises que donne la fortune.

— Est-ce que le pessimisme révolutionnaire de frère Ange vous aurait gagnée, Mademoiselle?

— Non... Je tiens pourtant à ne pas laisser mes chères petites élèves oublier qu'elles peuvent d'un jour à l'autre être privées du luxe qui les entoure, et...

— Comment cela?

— Mais, dit-elle en hésitant un peu, je ne crois pas être indiscrète en disant ce que tout le monde sait, que M. Geoffroy de Maloussie n'a pas de fortune, que son château patrimonial a été racheté et réparé par la comtesse Dagmar, qui lui offre ainsi qu'à ses filles une généreuse hospitalité. Mais la comtesse est assez jeune encore pour se remarier, et alors...

— Elle ne manquerait certainement pas de doter magnifiquement ses nièces...

— Qui sait? Hélène, malgré sa douceur, a l'esprit indépendant, Simone est plutôt rebelle... Elles peuvent déplaire, et n'avoir un beau jour à compter que sur elles-mêmes.

— Vous mettez, il me semble, les choses au pire... Peut-être, après tout, est-ce plus prudent.

— Penser aux autres et ne compter que sur soi, c'est ma devise...

— Elle est sage et elle est belle... Pourtant, laissez-moi croire qu'aimant ses nièces comme elle les aime, la comtesse Dagmar ne pourrait de sang-froid les voir tomber dans la gêne...

— Sans doute... C'est par devoir professionnel et sentiment de ma responsabilité que je fais intervenir ces prévisions fâcheuses, Quand on a charge de deux jeunes destinées, il faut pousser le scrupule de la prudence jusqu'à l'excès.

Nous arrivions alors à une petite clairière où nous attendaient assis le prince et les deux sœurs. Quand nous les eûmes rejoints, Taddeo prit congé en annonçant sa visite pour le soir. Je vis par là que sa déception au sujet de Dagmar, motivée ou non, ne lui laissait pas de rancune. Dans la seconde partie de la montée, je pris les devans avec Simone, un peu fatigué, je l'avoue, de la marche lente de l'institutrice. Simone grimpait si lestement que j'avais peine à la suivre. Arrivée à quelques mètres au-dessus de moi, elle s'arrêtait, se retournait, et m'encourageait par des exclamations de compassion ironique.

— C'est beau, la jeunesse! dis-je en la rejoignant.

— Pourquoi beau? c'est commode, et encore la jeunesse ne suffit pas; voyez Émilio! De quoi lui sert-il d'être jeune, pauvre garçon?

— La jeunesse l'aide à supporter son malheur. On a tant de force d'espoir ou d'illusion à son âge!

— Il n'a ni espoir ni illusion, je vous l'assure; il est très malheureux, et sans l'avoir mérité, car il ne voulait pas monter le cheval qui l'a renversé. Dagmar, qui le lui avait donné, a voulu qu'il l'accompagnât à la Marche. Émilio était alors son favori, elle était fière de sa jolie figure, de son élégance, et jouissait de l'admiration qu'excitaient sa hardiesse et sa belle tournure de cavalier. Elle le railla de sa prudence, et lui, par amour-propre, par crainte de paraître poltron, par docilité aussi et par tendresse pour sa marraine, est parti sur Vautour, et le malheur est arrivé.

— Peut-être qu'Émilio, comme tous les artistes, a cédé au désir du succès et de l'applaudissement.

— Il était bien triste cependant quand il est parti... J'étais à la fenêtre, et lui ai crié : « Au revoir! » Il s'est retourné et a répondu : « Non pas au revoir, Simone, adieu... » Et une fois encore il a répété : « Adieu! » Depuis, il m'a confié qu'il était presque sûr de ne pas rentrer vivant.

— Il a eu tort de céder, alors... Il y a des cas où il faut savoir résister avec respect à ceux mêmes qu'on aime le plus. Il aurait épargné à sa marraine un bien grand chagrin... Elle dut être désespérée, quand elle le vit renversé...

— Oh! certainement... seulement, il était trop tard...

— Je crois, mademoiselle Simone, que vous n'êtes pas très juste pour votre tante...

— D'abord, ne la nommez pas ma tante, si vous tenez à lui être agréable... Ce titre majestueux lui déplaît. Elle veut que nous la nommions simplement Dagmar.

— C'est une façon gracieuse, je pense, de rapprocher entre vous les distances.

— Peut-être... N'allez pas vous imaginer surtout que j'aie la moindre envie de me plaindre de Dagmar... Elle a été si bonne pour Hélène et pour moi quand nous étions petites... Vous ne pouvez pas vous figurer comme elle nous a gâtées...

— Cela ne m'étonne nullement... Elle est si bonne...

— Oui... Maintenant pourtant, c'est un peu refroidi...

— Ah! pourquoi?

— Mademoiselle prétend que c'est notre faute... que nous ne sommes pas assez aimables, assez empressées et caressantes... Mais, quand on sent de la distraction, de la froideur, on devient timide, c'est naturel... Au fond, Dagmar nous aimait mieux quand nous étions enfans, qu'elle pouvait disposer de nous à son gré... Elle déteste qu'on pense par soi-même, qu'on ait ses idées à soi...

— Seriez-vous une petite raisonneuse, mademoiselle Simone?

— Peut-être un peu... C'est assez dur de se mettre la tête dans un éteignoir de peur de voir, d'entendre et d'être tentée de juger. D'ailleurs, le silence déplaît parfois autant que les paroles...

— C'est qu'il y a en effet des silences fort désobligeans.

— Oh! oh!... Je vois que votre parti est pris d'approuver en tout Dagmar... Il est difficile pourtant de dire *amen* à toutes choses et de crier : Bravo! parfait! admirable! quand au contraire on pense : Voilà qui n'est pas juste... Que feriez-vous dans ce cas-là, monsieur le directeur des consciences?

— Si j'étais une jeune demoiselle de votre âge, je penserais que ma raison est sans doute moins éclairée que celle de la comtesse Dagmar, et je suspendrais mon jugement.

— Même si c'est le cœur qui juge? a demandé une douce voix derrière nous. — C'était Hélène qui nous avait rejoints et venait nous prier d'attendre l'institutrice avant de rentrer au château.

— Surtout dans ce cas-là, Mademoiselle, ai-je répondu en souriant. Il faut souvent se défier de son cœur.

— A quoi se fier alors?

Simone a haussé les épaules :

— N'essaie pas de discuter avec lui, il est tout à la comtesse Dagmar... il en perd même sa logique...

Sa mauvaise humeur m'a fait rire :

— Prouvez-moi cela, mademoiselle Simone...

— Oh! ce n'est pas difficile... Vous avez dit tout à l'heure à propos d'Émilio qu'il y a des circonstances où il faut savoir résister, vous déclarez maintenant le contraire, qu'il faut se soumettre sans répliquer, se défier de sa raison, de son jugement, de son cœur, de tout enfin... Qu'avez-vous à répondre?

— Rien... Je suis battu...

— A la bonne heure... Votre aveu me désarme... Mais peut-être ne feriez-vous pas mal de vous appliquer à vous-même vos sages préceptes et de vous défier de votre cœur.

— Pourquoi cela, s'il vous plaît? Je voudrais bien savoir ce que vous savez de mon cœur, Mademoiselle, et ce qu'il vous a fait.

— Oh! à moi, pas le plus petit mal, je vous en réponds, mais...

— Simone, tu vas trop loin, s'est écriée Hélène, — ce qui n'a pas empêché l'audacieuse petite fille de continuer imperturbablement :

— Je sais ce que je dis... Émilio est très observateur, et il m'a dit hier, parlant de vous : « En voilà un qui va se brûler à la chandelle comme les autres... grand bien lui fasse! »

Hélène, très rouge, a grondé sa sœur.

— Oh! tant pis, je veux m'amuser... D'ailleurs, je lui rends service, à M. Jacques... je le préviens.

Elle s'est sauvée en riant et bondissant comme un léger chevreau.

— A quel propos, ai-je dit à Hélène, ce jeune Émilio se mêle-t-il de mes affaires ?

Elle a répondu avec embarras :

— Mon Dieu!... Émilio n'est pas méchant, mais il adore sa marraine et se montre facilement jaloux...

— Je ne donne, il me semble, aucun prétexte à sa jalousie.

— Cependant Dagmar vous témoigne une bienveillance marquée. Émilio souffre de n'être plus l'objet d'une prédilection presque exclusive...

— C'est, il me semble, beaucoup de prétention?

— Il est très à plaindre, Monsieur. Il ne se rend pas compte qu'il a grandi, que bien des choses ont dû changer, quand il est devenu un jeune homme... bien des privilèges sans conséquences avec un enfant lui ont été peu à peu retirés, et comme, malheureusement, ce changement a coïncidé avec son accident... il l'attribue, fort injustement, à la répugnance qu'inspire son infirmité... Il s'aigrit... et perd la bonne humeur et la gaîté qui plaisaient tant en lui... Je vous assure qu'il faut le plaindre.

A l'heure du déjeuner, Émilio s'est trouvé absent, et comme c'est la première fois que cela lui arrive, on s'est inquiété. Il est certain qu'un accident est toujours à craindre dans un pays coupé de torrens et de précipices pour un garçon si peu sûr de ses mouvemens. On a envoyé des gens à sa recherche dans plusieurs directions, ils ne sont pas encore revenus. Le concierge l'a vu, dit-il, monter ce matin dans le fourgon aux provisions avec sa boîte à peinture. Peut-être s'est-il attardé près de la dame à falbalas que j'ai rencontrée le jour de mon arrivée et qui n'est autre, bien certainement, que sa sœur, l'Héloïse dont la comtesse ne veut pas que le nom soit prononcé devant elle. Je ne puis m'empêcher de penser à ces mots sinistres qu'il disait d'une voix si sombre : « Je te le dis, il arrivera un malheur! » Mais, je n'ai osé faire part de mes craintes à personne pour ne pas trahir son secret et indisposer contre lui sa marraine.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Émilio est revenu assez tard dans l'après-midi, hier, alors que l'on se disposait à faire appel aux gens du voisinage pour une

battue générale. Il s'est excusé sur ce qu'il avait manqué le retour du fourgon et, ne pouvant rentrer à pied, avait dû se mettre en quête d'une voiture qui le rapatriât. C'est un étranger, dit-il, qui l'a ramené; cela a paru bizarre. Il passe peu d'étrangers en ce hameau perdu d'Uxelles. La comtesse était mécontente. « Que voulez-vous? s'est écrié frère Ange, empressé de tirer parti de tout pour le mal, il s'est gâté au contact de vos amis, égoïstes et fainéans, qui ne songent qu'à satisfaire leurs caprices... Vous-même, Madame, avez encouru une grosse responsabilité dans le changement qui s'est opéré, qui s'opère encore chaque jour en ce garçon. Vos bontés l'ont grisé... c'était un charmant enfant, craintif et docile, quand vous l'avez pris chez le père Galbaut; il promettait de devenir un honnête homme, dont l'ambition se serait haussée tout au plus à se faire instituteur ou curé... Maintenant, monsieur tranche du fils de famille et fait ses cent mille volontés sans le moindre souci de vous déplaire... Sa sœur, de même...

— Ne parlez pas de cette fille, s'est écriée Dagmar. Vous savez que toute allusion à cette créature me fait un mal affreux.

— Et très justement, a ajouté M. de Maloussie. Dagmar peut se tromper, je l'en ai plus d'une fois avertie, en prenant à sa charge de pauvres enfans et les élevant au-dessus de leur classe... C'est une imprudence... une noble imprudence, qui part d'une âme généreuse et mériterait une autre récompense qu'une basse ingratitude.

— Ne parlons pas d'Héloïse, si cela vous déplaît, a repris frère Ange... L'occasion cependant m'en semblait opportune, au moment où cette belle égarée revient au pays...

— Elle revient? Elle a cette audace ?...

— Parfaitement, mais pour peu de temps, je crois... Le cocher, qui est allé à la gare ce matin, a causé avec elle... Elle lui a fait des questions sur le pays, les gens qu'elle a connus autrefois. Je ne doute pas que ce soit près d'elle qu'Émilio a passé son temps, tandis que nous le cherchions, tout prêts déjà à le pleurer.

— Que vient-elle faire ici ?... Ses parens n'oseraient la recevoir, après le scandale de sa conduite.

— Apparemment ils l'ont reçue, au contraire, car elle est revenue depuis quelques semaines déjà. De quoi vous étonnez-vous? Si elle a eu l'habileté ou la sagesse de se montrer généreuse envers eux, ils lui auront de grand cœur pardonné. Le crime irrémissible d'Héloïse à leurs yeux c'était avant tout d'avoir tari, en vous déplaisant, la source de vos libéralités. Si elle se tire d'affaire, si surtout elle leur vient en aide quelque peu, ils ne la

chicaneront pas trop sur ses procédés et sa conduite. Ne vous scandalisez pas. Ils sont pauvres, Madame, et n'est-ce pas après tout la morale du monde, de votre monde et de tous les autres, que le succès fait passer l'infamie?

Elle s'est récriée avec indignation : — C'est moins la conduite d'Héloïse qui me l'a rendue odieuse, que la bassesse de son âme. J'aurais pu lui pardonner le mal qu'elle m'a fait, mais je ne puis supporter la vue d'une laideur morale...

— Ma sœur a l'âme impartiale et sévère d'un justicier, a dit le comte du ton le plus convaincu. Son cœur est trop haut pour obéir jamais à un sentiment de rancune personnelle.

La comtesse a accepté la louange que sans doute elle trouve méritée. Après un silence elle a demandé si quelqu'un avant ce jour avait eu connaissance de l'arrivée d'Héloïse dans le pays.

N'étant pas directement interpellé, je n'ai pas cru devoir répondre. Lætitia, d'une voix basse, mais ferme, a dit : — Je le savais.

— Pourquoi ne me l'as-tu pas dit?

— Parce qu'il vous déplaît d'entendre parler d'elle.

— Et tu savais qu'Émilio l'a revue?

— Oui... il l'a revue.

— Ainsi, vous vous entendez pour me tromper. A qui me fier? Toi aussi... toi aussi!... Je croyais pouvoir compter sur toi, et voilà que tu me trahis... comme les autres.

D'une voix tremblante Lætitia a répondu : — Je ne trahis personne... Je n'ai pas voulu dénoncer Émilio.

— Tu me l'as préféré, soit! Je te croyais mon amie... Je sais à quoi m'en tenir maintenant.

Lætitia a gardé le silence, mais ses lèvres et ses mains tremblaient violemment; au bout d'un instant elle est sortie du salon.

Frère Ange s'est alors adressé à moi à sa façon brusque et gouailleuse : — Croyez-vous à l'amitié, vous, monsieur le Parisien, entre personnes de rang et de condition différens, entre le riche et le pauvre, entre le protecteur et l'obligé? Est-ce possible?

— Oui, à la condition qu'il y ait des deux parts une égale grandeur d'âme.

— Ah! fort bien. Une égale grandeur d'âme... rien que cela? En avez-vous souvent rencontré dans votre vie, de la grandeur d'âme? Chez les pauvres... les vrais pauvres, ceux que le frottement avec les riches n'a pas corrompus, passe encore, cela se

trouve. Il y en a de stoïques, qui deviennent magnanimes par la pitié, par le dévouement. Quant aux riches, aux puissans... n'attendez rien d'eux, que l'égoïsme, un monstrueux, effroyable et criminel égoïsme... J'excepte, bien entendu, les personnes de cette famille, qui est une admirable et rare exception...

— A la bonne heure! dit en riant Geoffroy, il n'était que temps d'introduire cette exception. J'étais prêt déjà à vous demander raison.

— Mes sentimens sont assez connus pour vous épargner cette peine, mon cher Geoffroy. Il est bien entendu que nous sommes tous ici de prodigieuses exceptions... Depuis notre belle souveraine jusqu'à Émilio, dont la reconnaissance a un caractère assez particulier... et exceptionnel, ainsi qu'on en peut juger aujourd'hui à sa conduite...

Cet homme, frère Ange, est un des êtres les plus antipathiques que j'aie connus : il me représente de plus en plus un de ces personnages cyniques que les rois attachaient à leur cour pour s'en divertir et qui mêlaient parfois à leurs bouffonneries d'âpres vérités : comme eux, il amuse par une grosse verve brutale qui n'épargne rien ni personne, et dont la forme inconvenante, souvent grossière, semble piquante par le contraste avec la société polie où elle se produit ; comme eux, il est aigri de jalousie contre tout ce qui le dépasse et ne peut pardonner à l'humanité d'en être resté un spécimen médiocre et raté. Sa nullité l'écrase, sa position dépendante l'humilie, il s'en venge par le dénigrement et l'injure. Fort ignorant à ce qu'il m'a paru, il a des prétentions à la science abstruse et appuie ses prétentions de je ne sais quels documens invraisemblables puisés dans des ouvrages de rebut, justement oubliés ou méprisés par la science moderne. Avec tout cela, il a parfois des vues justes, quand il s'abandonne sans arrière-pensée à une certaine finesse savoyarde, — il est de ce beau pays de Savoie, — qui le guide mieux que ses envies et ses haines; mais il a raison d'une si désagréable manière, si tranchante et insolente, qu'il trouve moyen de ranger contre lui ceux mêmes qui seraient de son avis sur le fond. Avec le comte de Maloussie et sa sœur, il sait envelopper ses conseils ou ses critiques de si prodigieuses flatteries qu'il les fait souvent admettre, et, en cela, il peut leur être parfois utile. C'est un problème pour moi de comprendre comment la fière, l'intelligente Dagmar accepte un encens si vulgaire jeté à mains pleines et si lourdes. L'habitude, sans doute, le lui a rendu naturel.

Frère Ange, de son vrai nom Victor Robinet, a adopté une tactique fort adroite : il s'autorise des doctrines les plus radicales

pour cribler d'épigrammes, souvent même de grossières injures, les classes élevées de la société, les aristocraties de l'intelligence aussi bien que celles de la naissance et de la fortune, et en même temps il a su persuader au comte et à la comtesse de Maloussie qu'ils sont des êtres à part, absolument distincts de la misérable espèce humaine, et qu'ils échappent par suite à son impitoyable verdict : il peut satisfaire ainsi sa malignité naturelle, même à leurs dépens, sans qu'ils s'en doutent. Ses malédictions et ses outrages leur semblent toujours passer bien loin au-dessous de la région privilégiée où planent leurs âmes d'exception. Et lui s'en donne à cœur joie de flageller ses amis de sa cinglante satire, sous couleur de ne s'attaquer qu'à de basses natures inférieures. C'est un spectacle curieux et instructif.

Jacques Keller à Ninette Keller.

Je te trouve sévère pour ma belle comtesse, et je m'accuse de ne savoir pas lui rendre mieux justice, dans mes lettres où j'inscris au jour le jour mes impressions, sans me préoccuper de les mettre d'accord, avec l'unique souci de te faire vivre de ma vie en toute sincérité et simplicité, quitte à me contredire quelquefois et à désavouer le lendemain le jugement de la veille. Connaît-on jamais à fond ceux que l'on connaît le mieux? A plus forte raison, des êtres raffinés et compliqués tels que la comtesse de Maloussie, dont les défauts et l'invincible charme tour à tour choquent ou attirent presque également. « Grande dame ennuyée que tente le rôle de divinité bienfaisante et qui ne réussit qu'à faire des malheureux. »

Tout de même le jugement est un peu dur, encore qu'il y ait une part de vérité. Elle aime à protéger, à faire sentir la supériorité de son âme attestée par ses bienfaits, et ses tentatives ne tournent par toujours pour le mieux. Est-ce sa faute ou celle de ses protégés? C'est ce que je ne saurais dire. Tirer de la misère et de l'ignorance ceux que la destinée condamnait à y végéter, comme Émilio et sa sœur, comme Lætitia, les initier aux plaisirs délicats de l'intelligence et de l'art en même temps qu'aux jouissances du luxe, ce peut être une imprudence; tout de même on ne peut nier que ce soit une inspiration généreuse et noble. Et l'adoption de ses jeunes nièces, y vois-tu quelque chose à reprendre? Et son indulgence envers ce maussade compagnon, frère Ange, le vieux précepteur de son frère, n'est-ce pas charmant de sa part? Et sa grâce souveraine et doucement flatteuse envers ton très humble serviteur et frère, cela ne vaut-il rien à tes yeux? Pour

moi, je suis sous le charme, je l'avoue, et ne crains qu'une chose, c'est que le charme se brise. Ne travaille donc pas contre moi, petite sœur. Laisse-moi être jeune enfin, et me livrer sans calcul à l'illusion de la jeunesse; je ne suis pas amoureux, mais, quand je le serais, où serait le mal? Elle est veuve, indépendante; je suis libre, ma passion n'offenserait personne. Elle serait sans espoir, je le sais, ta clairvoyance sur ce point n'est pas plus grande que la mienne, qu'importe? J'aurais connu des joies que beaucoup ignorent et, plus tard, quand le cercle de la vie aride et obscure se serait refermé sur moi, je me retournerais vers ces beaux jours passés pour en respirer le parfum inoubliable de printemps et d'amour. Y a-t-il là de quoi s'épouvanter? Me prends-tu pour un héros de tragédie? Je ne crois pas, sache-le bien, à ces grandes tourmentes du cœur célébrées par les romans et les poèmes... Mais, je te le répète, il ne s'agit pas d'amour entre nous; au fait, je ne sais pas trop de quoi il s'agit et ne me soucie pas de le savoir. Je subis le charme, et le charme est doux; il y a une magie dans son regard qui fait qu'on n'en peut détacher le sien; il y a une grâce ensorcelante dans ses rares sourires, si rares qu'on les compte comme des joyaux de prix et qu'ils font date dans l'existence. Il y a un vertige qui vous entraîne dans ces belles envolées d'âme vers des hauteurs inaccessibles, dans cette fierté immaculée qui semble planer au-dessus des faiblesses humaines et qui rend plus piquante une sorte de coquetterie enjôleuse et inconsciente, — je la crois inconsciente, — qui vous prend par le côté faible et peu à peu vous réduit en servitude... Le côté faible, chez la plupart des hommes, il faut bien l'avouer, c'est la vanité... Eh bien! oui, ma vanité est flattée, doucement, habilement caressée, non point par de fades louanges ni un enthousiasme démesuré, c'est par la confiance qu'elle me témoigne, par le plaisir qu'elle prend à s'entretenir avec moi... Si tu réfléchis au peu que je suis et à ce qu'elle est, à sa beauté, à son intelligence, tu avoueras qu'il y a, dans la partialité qu'elle me témoigne, de quoi tourner un peu la tête au plus modeste. Mais, la vanité! c'est, si j'ose dire, une passion maigre, de complexion plutôt anémique... Ainsi, ne t'inquiète pas... la chaîne est fragile et peut rompre au premier choc...

P. Caro.

(*La deuxième partie au prochain numéro.*)

LE CARACTÈRE

ET L'INTELLIGENCE

Nous avons un caractère inné et un caractère acquis. Le premier, qui tient à notre tempérament et à notre constitution, n'est guère que notre organisme vu par le dedans. Pourquoi tel homme est-il naturellement actif, l'autre indolent? l'un irritable, l'autre inerte? Pourquoi la pensée du pouvoir, qui enivre un Cromwell, laisse-t-elle froid un Newton? La dernière raison de nos sentimens naturels est la conformation générale de notre corps, jointe à la constitution particulière de ses divers organes, surtout du cerveau. *Mens agitat molem*, a dit le poète; on lui a répondu qu'il est encore plus vrai de dire : *Mens agitatur mole.*

Le fond natif de notre caractère, se trouvant ainsi au delà de notre conscience, ne peut être connu de nous directement. C'est pour cette raison, non pour les raisons mystiques invoquées par Schopenhauer et M. de Hartmann, que notre naturel est inconscient, qu'il est presque impossible de le déterminer, sinon par l'expérience, en se voyant agir comme on verrait agir une autre personne. Il y a des momens où, muets et immobiles, nous le regardons faire, cet autre, cet inconnu, qui est nous cependant, notre moi organique et primitif : c'est d'abord dans la surprise des émotions vives, où le temps de la réflexion ne nous est pas laissé, où la réaction est produite avant même que nous n'en soyons informés; c'est encore dans certains momens de crise où la stupeur morale succède à des émotions trop fortes, où la volonté est comme

anéantie, l'intelligence indifférente, où enfin, n'ayant plus aucun désir, nous sommes tout étonnés de nous voir agir encore : cette fois, on se regarde comme un étranger et, qui plus est, un étranger insoupçonné. Nous finissons cependant, à force de vivre, par nous faire une idée de nous-même; mais le moi ainsi connu n'est encore, le plus souvent, qu'un moi imaginé et construit au moyen de nos souvenirs : c'est un fantôme de notre vie passée. Notre *réflexion* sur nous-même est alors, en réalité, une imagination à la recherche de nous-même. Et cette imagination, à son tour, n'est qu'une renaissance de sensations confuses et d'impressions confuses où vient se résumer notre vie passée, comme en un rêve de nous-même. Le précepte socratique : — Connais-toi, — c'est pour chacun de nous ce qu'il y a de plus difficile à réaliser. La source ne peut jamais se voir elle-même tout entière aux rayons du soleil, qui seuls cependant la rendent visible; elle ne peut apercevoir que le flot du moment qui s'écoule et ne l'épuise pas.

Les fatalistes de toutes sortes, qu'ils fussent métaphysiciens, psychologues ou physiologistes, n'ont vu que ce côté inné et obscur de notre nature, legs de nos ancêtres; ils se sont figuré le caractère tout entier comme quelque chose de donné avec la naissance, qui n'aurait plus ensuite qu'à se développer. Pour Spinoza, le caractère est un théorème dont le milieu extérieur fait sortir les conséquences avec une nécessité mathématique. Schopenhauer, lui aussi, admet un « caractère intelligible », qu'aucune leçon de la morale ou de l'expérience ne peut modifier. Taine attribue à nos facultés maîtresses une action aussi inéluctable que les conséquences logiques d'une définition. Selon M. Ribot aussi, tout vrai caractère étant inné, les Vincent de Paul comme les Bonaparte ne font que développer dans la vie l'espèce de prédestination physiologique apportée en naissant : « Les caractères vrais ne changent pas. »

Sans méconnaître tout ce que ces théories peuvent renfermer d'exact, nous croyons qu'elles ont un tort commun : elles assimilent l'évolution des êtres intelligens à celle des mécanismes régis par l'aveugle géométrie, des organismes régis par l'aveugle physiologie. Or il y a dans le caractère humain un élément d'ordre supérieur, nouveau et original : la conscience. Dans l'étude qu'on va lire, c'est le pouvoir de réaction inhérent à l'intelligence que nous voulons surtout opposer au fatalisme décourageant de Spinoza, de Schopenhauer, de Taine et de leurs successeurs. Nous montrerons d'abord que l'intelligence ne doit pas être exclue des facteurs primordiaux du caractère; qu'elle est au contraire un des élémens qui le distinguent le mieux du tempérament; qu'elle doit, par conséquent, entrer en ligne de compte dans la classifi-

cation des divers types. Nous rechercherons ensuite son influence sur chacun des trois principaux types de caractères : les sensitifs, les intellectuels et les volontaires.

I

Toutes les fatalités héréditaires de constitution et de tempérament, qu'on nous représente comme notre caractère propre, le sont-elles réellement? — Elles constituent bien plutôt en nous la part d'autrui, car elles représentent le caractère de notre famille, de notre nation, de notre race et de notre sexe, la marque reçue par nous du dehors, non celle que nous nous imprimons à nous-mêmes. « Le caractère, a-t-on dit, c'est le moi en tant qu'il réagit. » Sans doute, mais le vrai moi c'est celui qui se connaît et connaît son action : notre vrai caractère est donc dans la prise de conscience et de direction de nos tendances naturelles. Quelque difficile que soit cette conquête de soi, elle n'est pas impossible. Rachel de Varnhagen, par exemple, le docteur Johnson, Henriette Martineau, étaient nés avec un tempérament mélancolique; ils étaient de ces attristés qui voudraient fuir le battement incessant de la vie et dire à leur cœur : Endors-toi! Mais, par leur intelligence et leur volonté, ils firent une noble tentative pour triompher de leur tendance organique au découragement, et ils arrivèrent à vaincre cet ennemi caché de la paix intérieure. A la mélancolie de tempérament ils ont opposé la sérénité de caractère.

Aussi n'est-ce pas à la vie inconsciente que se réfèrent nos jugemens et s'adressent nos affections. Aimons-nous une personne parce qu'elle est vive ou lente, molle ou active, forte ou faible? Non : ce sont là des diversités de tempérament qui ne constituent pas sa vraie individualité. Les aptitudes mêmes apportées en naissant ne font que prédisposer notre affection. Ce qui l'entraîne (quand elle est de nature morale, non une simple inclination physique), c'est le véritable caractère de la personne, sa vie consciente et volontaire, la manière dont elle réagit sur sa nature par son intelligence et sa volonté. Ce n'est pas le mécanisme ou l'organisme inconsciens que nous pouvons aimer, c'est l'être conscient qui pense, sent et veut, en un mot qui aime. Le vrai fond du caractère, pourrait-on dire, c'est surtout notre manière d'aimer.

On objectera qu'il est des intellectuels qui n'aiment pas grand'chose, mais qui comprennent si bien! Ce ne seront pas des poètes, assurément, mais des penseurs parfois, ou des savans.

Ceux-là, nous qui passons à côté d'eux en les regardant et en les écoutant, leur donnerons-nous si peu que ce soit de notre cœur, dont ils n'ont cure? Nous nous contenterons d'admirer leur force intellectuelle, la puissance de leur esprit tourné tout entier vers la tâche, scientifique ou autre, qu'ils ont seule comprise; il y a une sorte d'estime froide, une déférence indifférente qui tient sa place, à côté des sentimens de sympathie et d'affection, dans les rapports des caractères les uns avec les autres, ou, si on aime mieux, des passans et promeneurs qui se coudoient en ce monde.

A cette objection nous répondrons qu'elle nous apporte une preuve nouvelle. Pourquoi n'aimons-nous pas les intelligences froides, tout absorbées dans la vision ou la recherche des vérités purement scientifiques? C'est que nous n'aimons pas leur manière d'aimer. Ce qu'elles aiment — les abstractions de la science ou les faits du monde extérieur — ne saurait nous toucher autant que tout ce qui appartient au monde moral et social. Encore avons-nous tort de ne pas aimer un savant pour son amour de la science, fût-ce la plus abstraite géométrie ou mécanique, et pour son ardeur à chercher la vérité. Dis-moi ce que tu aimes, et je te dirai ce que j'aime en toi. Au fond, l'intellectuel qui semble le plus indifférent ne l'est pas : si rien ne l'intéressait, il ne comprendrait rien.

Dans une étude sur les caractères qui a paru des plus approfondies (1), M. Ribot nous dit que ce qui est fondamental en nous, ce sont les tendances, impulsions, désirs, sentimens, « tout cela et rien que cela. » — Soit, mais les tendances, impulsions, désirs et sentimens supposent des objets auxquels ils s'appliquent et qui ne peuvent être connus que par l'intelligence. Nos impulsions aveugles et nos goûts instinctifs tiennent à notre tempérament; nos amours, à notre caractère.

— Mais, objecte encore le savant et pénétrant psychologue, le caractère exprime l'individu dans ce qu'il a de plus intime : il ne peut donc se composer que d'élémens essentiellement subjectifs; et ce n'est pas dans l'intelligence qu'il faut les chercher, puisque son évolution ascendante des sensations aux perceptions, aux images, aux concepts, tend de plus en plus vers l'impersonnel. — Qu'importe que l'intelligence se représente de plus en plus à elle-même l'impersonnel, si cette représentation est toujours un acte personnel, si même elle est une élévation à un degré toujours plus haut d'une force éminemment personnelle? L'homme est, par nature, un être fait pour monter : sa perfectibilité intellectuelle, avec le pouvoir qu'il a de s'universaliser et

(1) *Revue philosophique*, 1893.

d'aimer l'universel, est précisément un de ses traits les plus caractéristiques. Un Laplace cesse-t-il d'être Laplace parce qu'il se représente dans leur ensemble les mouvemens du monde entier?

En outre, on oublie trop que l'intelligence n'est pas seulement une faculté tout extérieure : ce qui en fait le fond, c'est la conscience, et la conscience est tournée vers le dedans, non plus vers le dehors. Prendre conscience de sa constitution et de son tempérament, c'est déjà les transformer en « caractère », puisque cette conscience est une réduction à l'unité du *moi* de toutes les tendances et impulsions éparses dans l'organisme. Concevoir son moi, c'est déjà le poser et l'affirmer en face du dehors, c'est, du même coup, se « caractériser » soi-même. Enfin, on raisonne toujours dans la vieille hypothèse de la conscience-éclairage, des idées-reflets, et on s'imagine que la réflexion sur soi n'est qu'une lumière surajoutée, sans efficace et sans conséquence pratique. — Auparavant, dit-on, l'organisme ne se voyait pas fonctionner; maintenant il se voit, et c'est tout. — Théorie inexacte, fondée sur une comparaison contestable. Pour l'être qui dit moi, la conscience devient aussitôt un facteur de sa propre évolution : dire *moi*, ce n'est pas simplement « constater », c'est commencer à réagir, c'est se faire centre d'attraction, c'est imprimer une unité de direction à ce qui était d'abord épars et sans lien intime; c'est poser sa personnalité et, dans une inévitable antithèse, poser la personnalité des autres; c'est, mystère inexplicable, par un seul et même acte, entrer en soi et sortir de soi, puisque la pensée ne peut se connaître sans connaître autre chose, ni connaître autre chose sans se connaître elle-même. Si donc vous faites abstraction de la pensée et de la conscience quand il s'agit de l'homme, vous mettez de côté la marque propre de l'homme et du caractère humain.

Selon M. Ribot, du nombre des vrais caractères il faut exclure les naturels sans forme fixe, les hommes « amorphes » et « instables » : leur « plasticité » indique l'absence même de caractère. — Il y a, répondrons-nous, au-dessus des naturels passifs qui prennent indifféremment toutes formes, des naturels actifs dont la perfectibilité n'indique nullement une « absence de caractère ». C'est que, chez eux, la plasticité vient surtout de l'intelligence, qui est faite pour se perfectionner sans cesse. On n'est point amorphe et sans forme propre parce qu'on a le pouvoir de se donner à soi-même des formes toujours supérieures. On n'est point « instable » parce qu'on a assez d'énergie et de vitalité intellectuelle pour s'élever sans cesse à de nouveaux horizons : celui qui gravit les plus hautes montagnes ne prouve pas par là qu'il n'ait ni bon pied ni bon œil. S'il est vrai qu'il existe des intelligences passives

qui ne sont que des miroirs, il en existe aussi d'actives, qui sont des foyers de lumière.

En vain donc on nous répétera que le vrai caractère est tout inné; si précisément, parmi ce qui est inné, se trouve la force intellectuelle nécessaire pour s'élever toujours au-dessus de soi, pour arriver à vivre de la vie des autres et à les faire vivre de sa vie, il en résultera que le caractère acquis, quand il l'a été par l'individu même, quand il est le produit de sa propre conscience, mérite excellemment de s'appeler son caractère. Notre vraie nature n'est pas « invariable et tout d'une pièce ». Le psychologue n'a point affaire à des animaux esclaves de leur immuable instinct, mais à des hommes pourvus d'une conscience toujours en mouvement et en progrès.

Pour opposer l'intelligence au caractère, on a invoqué encore ce fait que le développement de l'une entraîne souvent l'atrophie de l'autre, ce qui, dit M. Ribot, établit clairement « leur indépendance ». Mais ne nous laissons pas abuser par ce mot de caractère, qui tantôt désigne l'énergie particulière de la volonté, tantôt la marque générale de l'individu, quelle qu'elle soit. Un homme intelligent, ou encore un homme sensitif, qui n'a pas de caractère, n'en a pas moins un caractère. Une volonté faible, jointe à une intelligence puissante ou à une sensibilité intense, est typique comme une volonté forte. M. Ribot cite Kant, Newton, Gauss, qui, confinés dans la spéculation pure, réduisaient leur vie à une routine monotone, d'où l'émotion, la passion, l'imprévu dans l'action, étaient exclus autant que possible; mais en quoi est-il indispensable, pour avoir un caractère, d'être agité, passionné, d'agir contre toute prévision? Parce que Kant faisait chaque jour à la même heure sa promenade sous les arbres de Kœnigsberg, manquait-il de sensibilité, lui qui, en apprenant la Révolution française, s'écriait, les larmes aux yeux : « Je puis dire maintenant comme Siméon : *Nunc dimittis servum tuum, Domine?* » Manquait-il de volonté, lui qui passa sa vie à chercher les fondemens de la plus haute morale et qui jamais, ni dans les grandes choses, ni dans les petites, ne s'écarta des règles qu'il s'était imposées? Lui qui, par exemple, unissant au plus profond sens religieux le mépris de toute superstition étroite, et estimant que chaque homme doit être à lui-même son législateur, son juge, son prêtre, ne franchit jamais une seule fois, dans les cérémonies solennelles, la porte du temple où entraient processionnellement ses collègues de l'Université.

Il y a sans doute une direction de l'intelligence qui, sous certaines conditions, peut atrophier en partie le caractère; c'est celle qui nous absorbe dans les objets extérieurs et nous distrait pour

ainsi dire de nous-mêmes; mais il y a aussi une direction de l'intelligence (et c'est la vraie) qui fortifie, qui même produit le caractère : c'est la réflexion de la conscience, c'est l'intelligence intérieure, première condition de toute moralité.

Pour pénétrer plus avant dans cette importante question des élémens primordiaux du caractère, il faut examiner s'il est vrai que l'intelligence ne soit qu'une faculté adventice et surajoutée. A la physiologie et à la psychologie de répondre. Or, au point de vue de ces deux sciences, la théorie de Schopenhauer et de M. Ribot nous semble inexacte. Pour la physiologie, les « fonctions de relation » sont caractéristiques et même dominatrices : on ne peut donc exclure des facteurs primitifs du caractère la fonction intellectuelle, qui nous met en relation avec le monde extérieur et même intérieur. Quand il s'agit de l'homme surtout, la physiologie ne saurait faire abstraction de ce qui constitue avant tout l'homme même, à savoir la supériorité du cerveau; or, si le tempérament est surtout lié à la structure et au fonctionnement général du système nerveux, le caractère proprement dit est lié surtout à la structure et au fonctionnement du cerveau, organe de l'intelligence.

Passons maintenant au point de vue psychologique; nous reconnaîtrons que, même à son état le plus élémentaire, la fonction mentale enveloppe déjà un élément intellectuel, — à savoir la sensation proprement dite, abstraction faite du « ton » agréable ou pénible qui en est inséparable. Dans toute sensation, en effet, il n'y a pas seulement plaisir ou peine, il y a le *discernement* spontané d'un changement intérieur ayant sa qualité propre, sa nuance particulière; voir n'est pas entendre ni toucher, et cela, indépendamment du plaisir ou de la peine que peuvent causer les sensations du tact, de l'ouïe ou de la vue. Même dans le domaine de la jouissance ou de la souffrance, encore faut-il que l'être discerne l'une de l'autre pour pouvoir *préférer* l'une à l'autre. Toute préférence enveloppe donc un discernement, de même que tout discernement aboutit à une préférence; et si la préférence est le germe de la volonté, le discernement est le germe de l'intelligence. Il est très vrai qu'à l'origine c'est le côté affectif, plaisir ou peine, qui l'emporte dans la sensation. Si une amibe éprouve un changement de température, il est probable qu'elle en jouit ou souffre; de même si elle subit une pression extérieure; de même encore si ses fluides internes lui apportent une nourriture suffisante ou insuffisante. Mais les psychologues se sont demandé avec raison si l'amibe elle-même ne discernait pas la pression extérieure de la nutrition intérieure, ou encore le chaud du froid. En tous cas, elle a des préférences visibles pour telle température, tel fluide nutritif, telle

pression ; et ces préférences ne vont pas sans un discernement de différences qualitatives. Or ce discernement est déjà de la *sensation*, non pas seulement une affection agréable ou pénible. Ainsi, chez l'amibe elle-même, il y a un élément d'intelligence fondamental et non surajouté.

Outre le discernement des qualités, on trouve encore, même chez les êtres très primitifs, le discernement de cette relation essentielle qui est l'opposition entre l'intérieur et l'extérieur. Rappelons que le rhizopode ne retire pas son pseudopode si c'est un autre pseudopode de la même colonie qui le touche, mais il le retire aussitôt si c'est un pseudopode étranger. Voilà déjà la distinction vague du dehors et du dedans. Placez une actinie au milieu du jet bouillonnant qui alimente le bec d'un aquarium : elle s'accoutumera vite à être rudement frappée par le courant et y déploiera en paix ses tentacules ; mais si vous la touchez, même délicatement, avec une baguette, elle les retirera aussitôt : elle distingue donc parfaitement le contact du liquide et le contact léger d'un solide, surtout d'un solide étranger à son milieu. M. Romanes (1) a eu raison de dire que c'est là le premier et obscur rudiment de l'intelligence, que le raisonnement le plus élevé est encore un discernement, accompagné d'un choix parallèle, entre des excitations devenues très délicates.

L'intelligence a donc été présente aussitôt qu'il y a eu des rapports vitaux plus ou moins consciens, et elle s'est compliquée dans une proportion exactement correspondante à la complexité de ces rapports vitaux révélés par la sensation. A mesure qu'on monte les degrés de l'échelle, la vie de relation augmente, et avec elle l'intelligence, qui devient de plus en plus consciente de soi. Au reste, comment n'en serait-il pas ainsi ? Point d'animal qui puisse vivre ailleurs que dans un milieu qu'il s'efforce d'adapter à ses besoins, et parmi d'autres animaux qui lui sont utiles ou nuisibles. De là, pour lui, l'absolue nécessité de sensations *instructives* et non pas seulement *affectives;* de là aussi la nécessité d'inductions plus ou moins rudimentaires, en un mot d'un discernement qui, peu à peu, deviendra raisonnement. La théorie des psychologues qui considèrent l'intelligence comme superficielle est donc superficielle elle-même. Que Schopenhauer nous répète : « C'est la volonté qui fait le fond de l'être ; l'intelligence en est la partie tournée vers le dehors, vers les objets, et non pas vers le sujet », il aura raison jusque-là ; mais qu'il est difficile d'exprimer une vérité sans faire un tort apparent à quelque autre vérité ! Nous en avons un exemple dans les diatribes de Scho-

(1) *L'Évolution mentale chez les animaux*, Alcan, 1890.

penhauer contre l'intelligence. Que serait la volonté même sans la « représentation » ? qu'aurait-elle à vouloir de déterminé si elle était toute renfermée en soi au lieu de s'appliquer à tel ou tel objet? On ne peut vouloir à vide; on ne peut agir sans discerner plus ou moins nettement le terme de son action, sans prendre un point d'appui dans ce monde des objets qui est proprement le monde de l'intelligence.

Le darwinisme nous en apporte une dernière preuve. Dans la « lutte pour la vie », l'intelligence est apparue comme une condition de supériorité : aussi la voyons-nous se développer de plus en plus. Inutile, elle fût restée embryonnaire. Comment donc négliger, parmi les caractéristiques d'un être, le degré, la forme, la direction dominante de son intelligence, c'est-à-dire du pouvoir qu'il a de s'adapter sciemment au milieu ou de l'adapter à lui-même? M. Ribot reproche aux philosophes (et plusieurs l'ont mérité) leurs incurables « préjugés intellectualistes », c'est-à-dire « leur effort à tout ramener à l'intelligence, à tout expliquer par elle, à la poser comme le type irréductible de la vie mentale ». Certes, il ne faut pas tout réduire à l'intelligence, même le plaisir et la douleur, même le besoin et l'appétit; mais, d'autre part, ne réduisons pas l'intelligence elle-même à ce qui n'est point elle; ne la supprimons pas, comme dérivée et secondaire, parmi les facteurs du caractère humain, alors qu'elle est le ressort essentiel de l'évolution humaine. M. Ribot a beau dire que la vie végétative précède la vie animale, « qui s'appuie sur elle » ; que la vie affective précède la vie intellectuelle, « qui s'appuie sur elle, » le physiologiste définira-t-il pour cela l'animal par ses fonctions uniquement végétatives? et le psychologue doit-il caractériser les individus par leurs fonctions uniquement affectives? Dans l'arbre, c'est la fleur qui s'épanouit en dernier lieu aux extrémités et aux sommets; elle n'en condense pas moins en elle-même la puissance de la vie. De même, la conscience est la fleur où toute la sève intérieure vient se concentrer, où l'être humain est en raccourci, et cependant en sa plénitude.

II

Ce sont, à notre avis, les manifestations les plus fondamentales de la vie consciente, avec leurs rapports de dépendance et de subordination, avec leurs lois essentielles d'harmonie et leurs lois secondaires d'opposition, qui doivent servir de base à une classification naturelle des caractères. M. Ribot, lui, n'admettant que deux fonctions psychiques essentielles, sentir et agir, n'admet que des *sensitifs* et des *actifs*, auxquels il ajoute les *apathiques*,

c'est-à-dire ceux dont la sensibilité et l'activité sont au-dessous du niveau moyen. Comme on le voit, les grands « genres » de caractère sont constitués, pour M. Ribot, indépendamment de l'intelligence. Sa division n'est admissible que pour les tempéramens, non pour les caractères. Puisque nous avons rétabli la primordialité de l'intelligence, nous arrivons logiquement à distinguer trois grands genres : le sensitif, l'intellectuel et le volontaire. Chacun de nous, dit Platon, est composé d'une hydre, d'un lion et d'un homme : l'hydre aux cent têtes, c'est la passion ; le lion, c'est la volonté ; l'homme, c'est l'intelligence. On peut ajouter que notre forme morale change selon que l'un de ces trois élémens prédomine. Occupons-nous d'abord des sensitifs, qui sont plus près de la nature et de la vie animale. Nous montrerons la part considérable des facultés intellectuelles dans le caractère sensitif lui-même.

Au point de vue physiologique, les sensitifs sont ceux dont le système nerveux, et surtout cérébral, est primitivement constitué de manière à vibrer, à « jouer » presque tout seul, avec une intensité souvent disproportionnée aux excitations extérieures. De même qu'il y a des répugnances pour certains alimens qui ne peuvent s'expliquer par l'état général de l'organisme, de même qu'il y a des douleurs nerveuses sans proportion avec le désordre de l'organe même qui y correspond (1), ainsi il y a des systèmes nerveux et des cerveaux qui s'émeuvent pour la moindre cause, et dont les retentissemens dépassent la mesure ordinaire.

M. Ribot regarde comme incontestable que « les sensations internes, organiques, de la vie végétative, sont la source principale du développement affectif », par conséquent la vraie base du caractère sensible. Par là, il nous semble encore faire trop bon marché du cerveau, organe dominateur, de son autonomie, et du pouvoir qu'il a de vibrer indépendamment des viscères. C'est la réaction *cérébrale*, et non viscérale, qui constitue précisément la plus haute sensibilité ; et celle-ci ne se développe qu'avec l'intelligence. Chez l'enfant, dont les idées sont encore si peu nombreuses et si peu larges, plaisirs et peines sont accompagnés de véritables tempêtes intérieures ; d'un organe à l'autre, tout fait avalanche : de là les cris, les pleurs, les gestes, les mouvemens de la physionomie, le visible envahissement de tout l'organisme ; son chant de triomphe dans la joie, son cri de détresse dans la peine. Mais l'orage viscéral et même nerveux n'est pas l'unique mesure du sentiment ; les douleurs qui font le plus de fracas ne sont pas les plus profondes. C'est dans le cerveau que celles-ci

(1) Voir à ce sujet les remarques de M. Rauh dans la *Revue de métaphysique et de morale*, 1893.

exercent surtout leur action destructive, qui finit par user sympathiquement l'organisme entier.

Aussi importe-t-il de considérer la sensibilité dans ses rapports avec l'intelligence. Ce ne sont pas les sensations brutes, mais les sentimens qui dirigent l'homme, et tout sentiment enveloppe une représentation intellectuelle, image ou idée. L'imagination d'une part, cette première forme de l'intelligence encore voisine de la sensation, et la pensée réfléchie, d'autre part, exercent une influence considérable sur la sensibilité. L'imagination est une des principales conditions du caractère vraiment sensitif. Supposez une vive impressionnabilité nerveuse et viscérale, mais une imagination obtuse, conséquemment une mémoire lente et faible; la sensibilité ne pourra plus s'exercer qu'en présence des objets : une fois ceux-ci disparus du champ de la représentation intellectuelle, tout retombera dans l'ombre et l'indifférence. Un historien de Burke a dit de lui : « Ses passions étaient vives, ce qu'il faut attribuer en grande partie à l'intensité de son imagination. » Bain, là-dessus, se récrie : il soutient que « l'imagination est le résultat des sentimens, non les sentimens celui de l'imagination. » Selon nous, il y a ici effet réciproque, mais l'imagination est absolument nécessaire, comme on l'a vu, pour changer la sensibilité purement nerveuse en sensibilité cérébrale. Les passions n'ont de durée que si on continue de s'en représenter vivement les objets, ce qui suppose une certaine ténacité de la mémoire imaginative. Dugald-Stewart, en ce sens, est allé jusqu'à dire, parlant de la lâcheté : « C'est une maladie de l'imagination. » Au moins peut-on soutenir qu'une vive imagination est nécessaire pour se représenter avec force et soudaineté toutes sortes de maux comme s'ils étaient présens; si, de plus, la volonté est faible, on aura pour résultante la lâcheté.

On sait que l'étude des aphasies, au lieu de s'en tenir à des lois générales sur les troubles du langage, a déterminé certains types particuliers d'imagination, tels que le type auditif, le type visuel, le type moteur, qui emploient pour le langage intérieur des images différentes. M. Pierre Janet a même fait un ingénieux emploi de cette découverte pour l'explication des mémoires alternantes dans le somnambulisme : il a supposé que les sujets passaient d'un type à l'autre et perdaient ainsi ou retrouvaient des systèmes entiers d'images ou souvenirs. Ce qui est certain, c'est que la prédominance de tel mode d'imagination aboutit, par elle-même, à des traits typiques non seulement d'intelligence, mais de sensibilité et, plus généralement, de caractère.

Un malade de Charcot, qui avait une excellente mémoire visuelle, la perdit tout d'un coup, et pour les formes et pour les

couleurs. Il dut y suppléer par d'autres images, principalement auditives : il entendait les mots résonner comme un écho. Du même coup, sa sensibilité, son caractère tout entier changea. « J'étais auparavant impressionnable, facile à l'enthousiasme, je possédais une riche imagination; maintenant je suis tranquille et froid, mon imagination n'emporte plus mes pensées. Je suis bien moins susceptible de joie ou de tristesse. » Quand il perdit sa mère, qu'il aimait beaucoup, il n'éprouva pas le chagrin qu'il eût jadis éprouvé, parce qu'il ne pouvait plus voir, par les yeux de l'esprit, ni la physionomie de sa mère, ni les diverses phases de ses souffrances; de plus, il ne pouvait assister en imagination aux douloureux effets de cette mort prématurée sur les autres membres de la famille. Ainsi la perte d'une très notable partie de l'imagination, de la plus vivante et de la plus intellectuelle, celle qui fait entrer le monde réel par nos yeux dans notre pensée, avait entraîné la perte d'une notable partie de la sensibilité.

Jusque dans ses régions devenues inconscientes, l'intelligence, avec ses idées et souvenirs, ne cesse pas d'agir encore sur la sensibilité. Toutes les personnes, tous les objets, avec lesquels nous avons été mis en relation par cette faculté qui nous fait sortir de nous-même, laissent en nous des traces : pour échapper à notre regard intérieur, elles n'en subsistent pas moins. Nous avons une mémoire inconsciente qui renferme à l'état latent tout un monde et qui, alors même que nous n'y pensons pas, exerce son action sur nos sentimens, sur nos volontés. Les grands chagrins projettent leur ombre sur la vie entière. On ne songe pas sans cesse aux êtres chers qu'on a perdus, et cependant ces absens sont toujours présens au fond de nos cœurs. Un vide immense s'est fait en nous comme autour de nous, une sorte de crépuscule a remplacé la pleine lumière; dans le concert de notre cœur des voix se sont tues, des voix que nous étions habitués à entendre; et dans ce grand silence, comme en un rêve, elles nous parlent encore : nous les entendons sans le savoir, et parfois nous leur obéissons sans nous en douter.

« Ce n'est pas l'art de la mémoire, disait Thémistocle, c'est l'art de l'oubli qui me serait précieux. » Certes, pour goûter un bonheur égoïste, sans regrets comme sans craintes, il faudrait faire disparaître, faire mourir tout notre passé. Mais les souvenirs qui s'amassent en nous sont la condition même et de nos pensées et de nos sentimens; en perdant le souvenir, nous perdrions, avec l'intelligence, cette sensibilité plus élevée et plus délicate qui fait notre supériorité sur l'animal. Mieux vaut se proposer un idéal contraire : ne rien oublier, ou du moins n'oublier personne, ne rien laisser s'effacer ni dans sa pensée ni dans son cœur; et souf-

frir, s'il le faut, en se disant que c'est la condition de notre rang, de notre dignité parmi les êtres.

D'après ce qui précède, le grand « genre » des sensitifs doit se subdiviser en trois « espèces ». Une fois mis à part, au nombre des « équilibrés », les sensitifs doués de beaucoup d'intelligence et de beaucoup de volonté, il nous restera trois groupes : 1° les sensitifs ayant peu d'intelligence et peu de volonté; 2° les sensitifs ayant de l'énergie volontaire, mais peu d'intelligence; 3° les sensitifs ayant peu de volonté, mais beaucoup d'intelligence. Dans le premier groupe, la sensibilité nerveuse est presque seule en évidence; elle prédomine aux dépens de tout le reste. Nous nous rapprochons du type de l'enfant et même du type de l'animal. Le cerveau étant peu développé, les émotions restent plus viscérales que cérébrales. C'est ce qui fait que ces caractères méritent par excellence le nom d' « émotifs », car l'émotion est, selon la remarque de Bichat, en grande partie produite par les contre-coups du plaisir ou de la douleur dans les viscères. Le « trouble de l'âme », *perturbatio animi*, est ici le reflet du trouble organique.

Chez ces caractères dont la sensibilité n'est pas développée par l'intelligence, les souvenirs demeurent simples, peu nombreux, voisins des sensations et des émotions organiques. De là dérivent d'importantes conséquences. En effet, les sentimens simples, qui résultent de l'excitation du cerveau en un seul endroit très limité, tendent à produire aussitôt tous leurs effets sans exciter d'autres sentimens; ils agissent donc comme isolés, sans le contrepoids d'idées et de sentimens simultanément excités par voie d'association. Il en résulte le genre de caractère qu'on nomme impulsif et qui appartient aux émotionnels peu intellectuels. Chez eux, la passion du moment est tout : elle se manifeste exclusivement, avec soudaineté et avec violence, sans opposition de la part des autres sentimens, ni des idées auxquelles ils sont liés. C'est une décharge qui se rapproche de l'action réflexe, ou, comme dit Spencer, une conclusion soudaine exécutée sans retour possible. En outre, la décharge nerveuse étant ainsi immédiate et complète, il en résulte un épuisement rapide. Si donc une nouvelle passion vient à naître chez les hommes de ce genre, elle agira à son tour comme si elle était seule. De là l'inconstance et l'imprévu des démarches chez les émotifs sans intelligence ni volonté. La seule manière dont ils puissent acquérir quelque unité dans le caractère, c'est la prédominance exclusive d'une passion déterminée. Ils sont donc tantôt mobiles et incohérens, tantôt immobilisés et unifiés artificiellement par une sorte d'absorption inté-

rieure, de suggestion constante et maladive, qui rapproche leur passion dominante de la monomanie.

Quant au second groupe de sensitifs, — ceux qui, tout en ayant encore peu d'intelligence, ont assez d'énergie volontaire, — ils vaudront ce que vaudront le petit nombre de sentimens simples et peu réfléchis qui mettront en jeu leur volonté. Ces caractères peuvent être fort dangereux, s'ils ont à la fois la brutalité des émotions et la brutalité de l'énergie à leur service. Beaucoup de criminels rentrent dans ce type, qui a pour dominante la violence.

Au contraire, joignez à la sensibilité l'intelligence, même avec une volonté médiocrement énergique, et vous verrez déjà le tempérament se rapprocher du caractère. A mesure que, sous l'influence des idées, la sensibilité se développera et s'enrichira, les sentimens deviendront de plus en plus complexes et mieux associés à d'autres sentimens. Qu'est-ce, par exemple, qu'une émotion esthétique ou morale? Une savante combinaison de sentimens plus simples, tout un monde de perceptions en raccourci, où viennent se résumer des souvenirs et des inductions sans nombre. Par cela même, les points de contact restent multiples dans le cerveau avec d'autres sentimens plus ou moins voisins. De là des liaisons possibles qui, de proche en proche, s'étendent à des masses entières d'idées. La vibration communiquée se propageant ainsi dans tout le cerveau, le surplus passe seul dans les viscères. Il y aura donc ici beaucoup moins de place à ce que Spencer appelle fort bien « les conflagrations soudaines de l'émotion ». Le réveil spontané d'une ou de plusieurs idées contraires à la passion présente retardera, dans la plupart des cas, ou en corrigera les manifestations extérieures. Au lieu d'émotionnels impulsifs, nous aurons des sensitifs réfléchis et intellectuels.

Il est vrai que le type impulsif peut se trouver aussi chez des hommes de grande intelligence, comme Benvenuto Cellini ou Berlioz. C'est que, chez eux, une grande émotivité viscérale et cérébrale s'allie à une intelligence également développée, surtout à une vive imagination. Sous l'empire de la passion du moment, ils retombent au rang des sensitifs incapables de se contraindre. Amoureux de miss Smithson, « je ne composais plus, écrit Berlioz, mon intelligence semblait diminuer autant que ma sensibilité s'accroître. Je ne faisais absolument rien... que souffrir. » La passion artistique avait chez Berlioz une telle violence, qu'elle envahissait non seulement tout le cerveau, mais le corps entier. Conduisant l'orchestre pour l'exécution de son tableau du Jugement dernier, le terrible *clangor tubarum* lui communiqua un tremblement convulsif, qui le contraignit de s'asseoir et de laisser repo-

ser son orchestre pendant quelques minutes : « Je ne pouvais me tenir debout, et je craignais que le bâton ne s'échappât de mes mains... »

Sous le nom de types où prédomine « l'association par contraste », M. Paulhan décrit, non sans finesse, les caractères chez qui la lutte des tendances n'aboutit pas à l'harmonie, ces hommes toujours « occupés à défaire ce qu'ils ont fait ou ce qu'ont fait les autres, et à vouloir essayer autre chose que ce qu'ils font » (1). Il est des gens chez qui une idée ne peut naître, chez qui un désir ne peut surgir sans qu'une idée opposée, sans qu'un désir contraire viennent arrêter leur développement. Ce n'est plus de la réflexion et de l'examen, « c'est une lutte continuelle avec prépondérance alternative de deux tendances ou de deux groupes de tendances (2) ». L'observation est juste, mais nous ne saurions voir là une « association par contraste ». Il semble que la vraie raison des caractères inquiets, capricieux, mobiles, contrarians, protéiformes (si fréquens parmi les sensitifs, même intelligens), c'est que leur système cérébral et nerveux, toujours en agitation, mais épuisé sur un point par la passion du moment, se met à vibrer sur un autre point non épuisé encore; si bien qu'ils sont ballottés d'un contraire à l'autre. M. Paulhan a marqué lui-même chez Flaubert la disposition au contraste et même à « l'inversion psychique », chose fréquente chez les nerveux et les sensibles, en qui un sentiment est assez vite remplacé par un sentiment contraire, et qui, alors même qu'ils résistent à ce dernier, ne peuvent s'empêcher d'en être obsédés. De là, chez Flaubert, la fascination de ce qu'il hait le plus, la bêtise et la laideur morale; de là le goût du bas, du vicieux et même de l'horrible. « Je suis né avec un tas de vices qui n'ont jamais mis le nez à la fenêtre. J'aime le vin, je ne bois pas. Je suis joueur et n'ai jamais touché une carte. La débauche me plaît et je vis comme un moine. » Bouilhet lui disait souvent : « Il n'y a pas d'homme plus moral, ni qui aime l'immoralité plus que toi. Une sottise te réjouit. »

Chez Musset, nature moins forte que Flaubert, les contrastes et les métamorphoses de la passion deviennent chroniques. « Un quart d'heure après l'avoir insultée, dit Musset, j'étais à ses genoux; dès que je n'accusais plus, je demandais pardon; dès que je ne raillais plus, je pleurais. » — « Il obéissait, dit George Sand, à cet inexorable besoin que certains adolescens éprouvent de tuer ou

(1) F. Paulhan, *Les Caractères*. Alcan, 1894.

(2) En général, les « lois de l'association », sur lesquelles M. Paulhan fonde sa classification des caractères, nous paraissent extérieures et superficielles.

de détruire ce qui leur plaît jusqu'à la passion... L'on eût dit que deux âmes, s'étant disputé le soin d'animer son corps, se livraient une lutte acharnée pour se chasser l'une l'autre. Au milieu de ces souffles contraires, l'infortuné perdait son libre arbitre et tombait épuisé chaque jour par la victoire de l'ange et du démon qui se l'arrachaient. » Il s'endormait le cœur plein de tendresse, il s'éveillait l'esprit avide de combat et de meurtre ; et réciproquement, s'il était parti la veille en maudissant, il accourait le lendemain pour bénir. « Comment se fait-il, dit Musset, qu'il y ait ainsi en nous je ne sais quoi qui aime le malheur? »

On le voit, quand le sensitif intellectuel n'a point assez d'énergie volontaire, et que de plus son intelligence est surtout imaginative, il peut offrir, selon la nature de ses idées et de ses sentimens, des variétés nombreuses ; mais, quoique vivant d'une vie plus complète et plus raffinée que le sensitif inintellectuel, il reste encore ou mobile au gré d'idées et de passions changeantes, ou dominé par une passion unique. Encore celle-ci est-elle obligée de se manifester elle-même par des alternatives, pour ne pas user d'un coup tout le système nerveux.

III

L'intelligence peut être considérée en elle-même ou dans ses objets. Dans sa nature intrinsèque et dans son fonctionnement, elle est prompte ou lente, forte ou faible, tenace ou fugitive. Mais ces qualités ou défauts tiennent surtout au tempérament et à la constitution cérébrale, qui comporte plus ou moins de rapidité, d'intensité et de durée dans les impressions et les réactions. Par l'exercice, l'intelligence peut acquérir un fonctionnement plus rapide, plus énergique et plus durable, mais seulement entre certaines limites, qui tiennent encore à la constitution même du cerveau. Du côté des objets, au contraire, l'intelligence offre une perfectibilité que n'ont point, par elles-mêmes, les autres fonctions de l'esprit et qu'elles sont obligées de lui emprunter. Ce grand fait, — le trait humain par excellence, — tient à ce que l'évolution intellectuelle consiste surtout en un établissement de relations nouvelles entre les objets, toute idée n'étant qu'un ensemble de relations aperçues d'un seul regard. Celles-ci, à leur tour, supposent que des communications nouvelles ont été frayées entre les cellules cérébrales, que des trajets nouveaux ont mis en rapport des parties autrefois séparées. Les cellules cérébrales atteignent environ, d'après Meynert, le chiffre de six cents millions, et les fibres plusieurs milliards ; d'après Beale et d'autres, il faut

admettre des nombres bien plus grands encore. Selon les uns, chaque cellule est capable de plusieurs impressions coexistantes; selon d'autres, d'une seule polarisation, qui sert de base à l'habitude et au souvenir. Ce qui est certain, c'est que chacune peut entrer avec les autres dans les combinaisons les plus nombreuses et les plus variées, comme les lettres de l'alphabet ou les notes d'un piano. S'il y a cent touches et qu'elles soient frappées deux par deux, vous avez déjà quatre mille neuf cent cinquante combinaisons possibles; frappez trois touches à la fois, les combinaisons atteindront le nombre de cent soixante et un mille sept cents; cinq touches ensemble donneront 75287520 combinaisons. Si on va jusqu'aux ensembles de 50 notes, le total demanderait 30 chiffres, c'est-à-dire des milliards de milliards. Il faut remarquer en outre que le piano, après qu'on en a joué, reste le même, tandis que le cerveau a été modifié. On voit par là ce que l'expérience et le raisonnement peuvent produire, dans quelles combinaisons nouvelles ils peuvent faire entrer les élémens de l'esprit et du caractère même.

L'exercice de l'intelligence constitue, pour ceux dont le cerveau y est prédisposé, une satisfaction telle que la tendance à penser devient en eux prédominante. Le désir de connaître, lui aussi, devient une passion. Notre activité n'est pas tout entière extérieure : comme il y a des gens avides d'exercices physiques, il y en a d'autres avides d'exercices intellectuels. « J'aimais à aimer, » disait saint Augustin; d'autres aiment à agir, d'autres aiment à penser. Ce sont les intellectuels.

Pour exclure les intellectuels du nombre des caractères primordiaux, on a fait observer que l'intelligence n'a qu'un développement tardif. Mais, outre qu'elle est présente dès le début de l'évolution humaine, qu'importe que sa domination exige du temps pour s'établir? Cette domination est préparée en tout cerveau fait pour comprendre et pour trouver son plaisir à comprendre. Un Victor Hugo a beau ne pas faire des vers dès le berceau, il n'en est pas moins né poète. Il y a des tendances essentielles à la perpétuité de l'espèce qui ne se manifestent pas immédiatement et qui n'en sont pas moins « caractéristiques ». A vrai dire, chez les intellectuels, l'intelligence montre dès le début sa vitalité et sa force. Elle concourt avec la sensibilité même pour former peu à peu le caractère et pour l'orienter finalement vers l'intellection. S'il y a des esprits chez qui les idées n'ont presque pas de prise, il y en a d'autres qui trouvent tout d'abord dans les idées une suprême jouissance. Un Descartes, un Pascal se montrera, dès l'enfance et l'adolescence, amoureux de toutes les choses de la pensée; chez

ceux-là, on peut bien dire que l'intelligence est une faculté maîtresse. « A quoi sert le monde? » disait Ampère. « A donner des pensées aux esprits. » Voilà l'intellectuel et sa vision de l'univers. Ce même Ampère, peu de temps avant sa mort, discutait philosophie avec un de ses amis, et comme ce dernier lui conseillait de ménager ses forces et sa santé : « Ma santé! s'écria-t-il, il s'agit bien de ma santé! Il ne doit être question entre nous que de ce qui est éternel. »

Les intellectuels exclusifs, d'ailleurs rares, qui naissent avec un cerveau extraordinairement développé dans les centres affectés à l'intelligence, réalisent ces *monstra per excessum* dont parle Schopenhauer. L'excès même du développement cérébral en un sens s'accompagne chez eux d'une sorte d'atrophie dans les autres sens. Il peut aussi coïncider avec un tempérament lymphatique et apathique, comme chez Cuvier ou Gibbon. Mais cette apathie n'est pas toujours, comme semble le croire M. Ribot, la condition du vrai type intellectuel. En d'autres termes, un intellectuel n'est pas nécessairement un insensible : nombreux sont les exemples de grandes intelligences unies à de grands cœurs. Et c'est pourquoi nous admettons comme second groupe l'union d'une intelligence développée avec une sensibilité vive. Chez ceux-là, les idées ne restent pas froides et uniquement lumineuses : elles ont toutes chaleur et vie interne. « La lumière qui éclaire les autres hommes me brûle, » disait Proudhon. Pascal eût pu en dire autant. N'était-il pas à la fois un raisonneur et un passionné? Ne portait-il pas sa flamme et sa fougue jusque dans la géométrie? M. Paulhan cite comme type intellectuel Bordas-Demoulin, qui, ayant donné le peu qu'il avait, dénué de tout, mourant de faim, dépensait dans un cabinet de lecture les quelques sous qui lui restaient; après avoir passé sa vie à faire de la métaphysique dans une mansarde de Paris, il mourut sans avoir trouvé le temps d'aimer. Ce n'était pas pour cela un apathique, mais un passionné exclusif pour les choses de l'esprit. De même Leibniz, qui ne dormait souvent qu'assis sur une chaise, étudiait de suite des mois entiers et pouvait rester tout ce temps-là, dit Fontenelle, « sans quitter le siège. »

Ce qui est vrai, c'est que le grand développement de l'intelligence peut, à la longue, ou émousser ou calmer la sensibilité. Il est clair qu'un Spinosa, par exemple, après que de longues méditations l'ont convaincu du déterminisme des actions humaines, de la nécessité interne qui fait, selon lui, que les uns sont vertueux et les autres vicieux, ne pourra plus éprouver des transports d'indignation ou de colère à la vue du mal. Ce mouvement passionné sera

bientôt réprimé par cette réflexion : il est aussi déraisonnable de haïr un homme parce qu'il vous fait du mal que de haïr le feu parce qu'il vous brûle. La sérénité de Spinoza était-elle une sorte d'apathie native, ou acquise? Là est la question. Ce qui est sûr, c'est que l'élargissement de l'horizon intellectuel produit à la fin sur les passions le même effet calmant que le prolongement de l'expérience chez celui qui a beaucoup vécu. Qui ignore l'influence de la vie sur le caractère? S'il en est qu'elle trouble et qu'elle abaisse, il en est qu'elle élève et auxquels elle donne la sérénité des choses éternelles :

> Orages, passions, taisez-vous dans mon âme!
> Jamais si près de Dieu mon cœur n'a pénétré.
> Le couchant me regarde avec ses yeux de flamme,
> La vaste mer me parle, et je me sens sacré.

Parmi les intellectuels, les uns sont plus aptes à sentir et à imaginer des objets concrets, d'autres à réfléchir et à raisonner sur des relations abstraites. On connaît l'enquête de M. Galton, en 1880, sur les diverses formes que prend l'intelligence selon la puissance variable de l'imagination. Par imagination, entendez le pouvoir de se représenter les objets sous une forme sensible, de les voir, de les entendre, de les toucher alors même qu'ils sont absens. Chez le commun des hommes et surtout des femmes, toute pensée prend une forme concrète, sensorielle et imaginative. C'est le contraire chez les esprits plus portés aux abstractions scientifiques. Je trouvai, non sans étonnement, dit M. Galton, que la grande majorité des hommes de science, auxquels je m'adressai, prétendirent que « l'imagerie mentale » leur était inconnue. C'est seulement, disait l'un d'eux, par une figure de langage que je compare mon souvenir d'un fait à une scène, à une image mentale, visible pour l'œil de mon esprit, etc. En réalité, je ne vois rien. Les membres de l'Institut de France montrèrent, en général, la même absence de représentations imagées dans leur pensée.

Un métaphysicien distingué disait à M. Galton qu'il était très prompt à reconnaître un visage déjà vu autrefois, et que cependant il ne pouvait évoquer avec clarté l'image mentale d'aucun visage. Le pouvoir de reconnaître n'est donc pas identique au pouvoir de « visualiser », comme disent les Anglais. « La conclusion, ajoute M. Galton, c'est qu'une trop prompte perception de peintures mentales est en antagonisme avec l'acquisition de pensées hautement généralisées et abstraites, surtout lorsque les pas successifs du raisonnement sont marqués par les mots comme symboles; et si la faculté de voir des tableaux intérieurs a été jamais possédée par

des hommes de pensée forte, elle est très apte à se perdre par manque d'usage. Les esprits les plus élevés sont probablement ceux chez qui elle n'est pas perdue, mais subordonnée et prête pour les occasions favorables. » Au reste, le pouvoir de représentation visuelle est remplacé et suppléé par d'autres modes de représentation, auditifs ou moteurs; si bien que, selon M. Galton, des hommes qui déclaraient ne rien *voir* avec les yeux de l'esprit, peuvent cependant faire des descriptions bien vivantes de ce qu'ils ont vu. « Ils peuvent même devenir peintres du rang des peintres de l'Académie royale. » — « Je suis bon dessinateur, dit le philosophe W. James, et je prends un vif intérêt aux peintures, statues, etc. Mais je suis un très pauvre visuel, et je me trouve souvent incapable de reproduire devant les yeux de mon esprit des tableaux que j'ai examinés avec un soin extrême. »

Chez l'intellectuel abstrait, les idées s'associent uniquement selon leurs rapports mutuels et leurs affinités logiques; chez la plupart des esprits, elles s'associent encore selon leur rapport à la sensibilité et à la volonté, selon leur affinité avec le caractère tout entier et aussi avec la disposition du moment. Dans les seules qualités intellectuelles de Bacon, dit Bain, il n'y avait rien qui pût faire de lui un misanthrope; mais, étant donné l'état particulier de ses sentimens, son intelligence devait être retenue et absorbée par la misanthropie. M. Paulhan a remarqué que Darwin, qui cependant fut malade toute sa vie, tira une conception optimiste de ses théories sur la concurrence vitale et la sélection naturelle : cet univers où l'on s'entre-dévore lui paraissait organisé pour le mieux. C'est que l'optimisme et le pessimisme sont des croyances invérifiables sur l'ensemble des choses. Mais, plus les vérités sont abstraites et objectives, comme celles des mathématiques, moins elles diffèrent d'un esprit à l'autre. Les esprits, au moment où ils pensent la coïncidence des triangles égaux, coïncident eux-mêmes entre eux.

Gœthe est un des rares exemples de la réunion d'une intelligence abstraite avec une puissante intelligence imaginative. Il avait beau être d'un tempérament trop placide et trop peu affectueux, le développement considérable de son imagination, joint à celui de sa pensée philosophique, en fit cependant un grand poète. C'est qu'en lui l'imagination se passionnait et la passion devenait imaginative. Durant sa vie entière, raconte-t-il, il fut porté « à transformer en figure, en poème, tout ce qui lui causait de la joie où du tourment, tout ce qui l'occupait à un autre titre. » A l'en croire, « la mission du poète est la représentation. » Cette représentation est parfaite lorsqu'elle rivalise avec la réalité. « La

poésie, à son plus haut degré d'élévation, est tout extérieure. Lorsqu'elle se retire au dedans de l'âme, elle est en voie de déclin. » C'est faire un peu trop bon marché du cœur, qui ne fait pas seulement l'homme éloquent, mais encore le vrai poète. Si Gœthe eût été d'une insensibilité aussi olympienne qu'on l'imagine, il n'eût pas écrit *Faust* ni *Wilhelm Meister*.

Un critique allemand, M. Scherer, persuadé que l'œuvre, c'est l'homme, a voulu retrouver dans le caractère de Gœthe la synthèse harmonieuse de tous les grands types qu'il a dépeints : le « sensitif » et le rêveur exalté, tel que Werther, qui vibrent au souffle de toutes choses, n'écoutent que la voix de leur passion et finissent par rendre les autres comme eux victimes de leur propre cœur; les « actifs », comme le comte d'Egmont, les magnanimes qui se vouent à quelque grande cause, à l'amitié, à la patrie, au genre humain; les « négateurs » comme Méphistophélès, dont l'ironie raille tout idéal et, par là, oblige l'idéal à se transformer sans cesse ; enfin les sensitifs devenus actifs, comme Faust et Wilhelm Meister, passant de la science ou du rêve au doute et à la faute, des épreuves de la pensée et du sentiment à l'action, seule capable de raffermir la pensée et de purifier la volonté. Que Gœthe ait tout réuni en lui, parce qu'il a tout dépeint comme Shakspeare ou Balzac, c'est ce qui ne serait certain que si le caractère personnel du poète était adéquat à son imagination créatrice.

Dans certains cas, le développement considérable de l'intelligence peut paralyser la volonté. Cet effet s'explique par diverses causes. L'action de l'intelligence est tout intérieure, concentrée au cerveau : la vie peut donc finir par se retirer en quelque sorte dans la tête, sans éprouver le besoin de se répandre au dehors. De là les méditatifs et contemplatifs, qui ont leur univers en eux-mêmes, n'agissent qu'avec leur pensée, ne voyagent que d'idée en idée et vivent absorbés dans ce panorama intérieur. Ils dépensent trop d'énergie au dedans pour qu'il en reste à déverser au dehors. Une seconde raison fait que le développement de l'intelligence peut produire un effet d'arrêt et « d'inhibition » sur la volonté : c'est que l'intelligence aboutit à trop voir en toute chose le pour et le contre. Agir, se lancer, se risquer, c'est être possédé par une seule idée, et fermer les yeux au reste. Mais il est des intellectuels dont les yeux sont grands ouverts à toutes choses. A force de voir des raisons d'agir, des raisons de ne pas agir, ils s'en tiennent à la vieille maxime : Abstiens-toi. Sous ses diverses formes, le doute objectif comme le doute sur soi peut paralyser tout mouvement et toute activité. Au contraire, la certitude est une des plus grandes forces, et la foi, cette certitude fondée sur

des raisons de sentiment, « transporte les montagnes ». Mais le doute paralysant n'est pas un signe de vraie et définitive supériorité intellectuelle. Si un peu de science éloigne de l'action, beaucoup de science y ramène. Une intelligence supérieure deviendra, il est vrai, indifférente à une foule de petites questions qui passionnent les esprits vulgaires, mais ce sera pour reporter sa passion sur des objets plus dignes. Un grand esprit ne saurait aboutir à voir toutes les idées et toutes les actions sur le même plan : il en saisit nécessairement la valeur relative et la hiérarchie. Il finira donc toujours par voir ce qu'il importe de faire. Les intellectuels ne sont indécis que quand ils ne sont pas encore assez intelligens et que les problèmes pratiques demeurent pour eux sans solution déterminée. En fait, tout problème a une solution ; si vous ne la voyez point, ce n'est pas par excès, mais par manque de science. Là où votre intelligence hésite et s'arrête, une intelligence plus puissante passera outre et prendra parti. Les esprits dilettantes, si fiers de leur supériorité prétendue, sont en réalité des esprits à courte vue et sans pénétration. Ils croient avoir beaucoup d'idées parce qu'ils ont des idées superficielles sur un grand nombre d'objets, dont pas un seul n'a été approfondi. Ils sont riches en idées pauvres.

L'analyse, une des opérations fondamentales de l'intelligence, peut, elle aussi, avoir une action dissolvante et paralysante. Stuart Mill l'avait remarqué sur lui-même. Et aussi Maine de Biran. Ce dernier, si habitué à s'analyser, en vint même un jour à se demander « si la coutume de s'occuper *spéculativement* de ce qui se passe en soi-même, en mal comme en bien, ne serait pas *immorale* », tandis que l'examen de conscience pratique serait au contraire moral. Il compare la scène changeante du théâtre intérieur à celle de l'histoire : le spectacle est si attachant qu'on oublie de juger et qu'on serait bien fâché d'y rien changer. C'est ce que plus tard Renan mettra à la mode. Une curiosité toujours en éveil tourne à l'indulgence du scepticisme, qui finit par tout comprendre et tout absoudre : « L'instruction *spéculative* tirée du vice même, conclut Biran, familiarise avec sa laideur. Il ne faut pas croire que tout soit dit quand l'amour-propre est satisfait d'une observation fine ou d'une découverte profonde dans son intérieur. » La dissection du moi est devenue, de nos jours, le passe-temps malsain des impuissans. Trop de retour sur soi peut produire la stérilité : il n'y a de féconds que ceux qui s'oublient eux-mêmes pour se donner à autrui.

L'impuissance de l'intelligence à mouvoir la volonté n'a pas toujours des raisons purement intellectuelles, tirées de l'opposi-

tion et de la lutte des idées; elle peut provenir aussi d'un défaut natif, soit de la sensibilité, soit de l'énergie volontaire. Les plus hautes idées, si le cœur est froid par nature, perdent leur efficace et demeurent des formules sans fécondité. Que servait à un Fontenelle de pouvoir s'élever à de grandes conceptions du monde et de l'humanité? il était incapable d'aimer ce qu'il concevait. Parfois aussi, c'est l'énergie nécessaire à la réalisation qui manque : on voit le mieux, mais on n'a pas le courage de soutenir l'effort nécessaire pour lui faire prendre vie. On tombe, comme dit Pascal, en regardant le ciel.

IV

La volonté, considérée en elle-même et indépendamment de l'intelligence, peut être énergique, prompte et durable. Mais ces qualités ne sont encore que des effets de la constitution et du tempérament, du bon état des nerfs et des muscles, ainsi que du bon état de la nutrition. Ce qui importe au caractère proprement dit, c'est la direction de la volonté, et ce qui détermine cette direction, ce sont les sentimens. Chez un être intelligent comme l'homme, qui n'agit plus par simple réponse immédiate et réflexe à des sensations brutes, tout sentiment enveloppe quelque idée : il est toujours un état de l'intelligence en même temps que de la sensibilité. Réciproquement, toute idée enveloppe du sentiment à quelque degré, et elle est d'autant plus portée à sa propre réalisation qu'elle en enveloppe davantage. Une idée pure n'entraînera jamais un acte et, comme disait Malebranche, ne soulèvera pas un fétu. Mais, d'autre part, le sentiment peut-il exister sans l'idée? Aurez-vous le patriotisme si vous n'avez pas l'idée de patrie? l'amour de l'honneur ou du devoir, si vous n'avez l'idée ni de l'honneur ni du devoir? Autant de pensées, autant de sentimens possibles et même, pour la plupart, actuels. Dans une forteresse, plus il y a de meurtrières, plus on peut tirer de coups dans les diverses directions. Si on n'a point d'ouvertures sur le dehors, on ne peut apercevoir ni l'adversaire ni l'auxiliaire. Un cerveau sans idées est un cerveau sans fenêtres et sans défenses; toute idée nouvelle est une nouvelle ouverture pour l'action comme pour la pensée. On ne peut donc, en caractérisant la volonté, négliger ni ses moyens d'action sur le dehors, ni ses moyens de recevoir l'influence du dehors, c'est-à-dire la valeur et l'étendue de l'intelligence.

Toutes nos idées, grâce à ces sentimens qu'elles enveloppent,

aspirent à prendre vie ; mais, quand c'est seulement quelque idée-force isolée qui nous pousse à agir par une sorte de fascination ou de suggestion interne, nous n'avons pas encore la volonté digne de ce nom ; c'est plutôt un entraînement qu'une réaction du moi. Au contraire, quand c'est l'idée même de notre moi et de sa puissance qui se subordonne toutes les autres et leur imprime une unité, quand c'est l'idée de notre liberté qui tend à se réaliser ainsi elle-même, nous disons qu'il y a volonté réfléchie et vraiment personnelle. De plus, outre l'idée de notre puissance, nous avons alors celle de l'objet auquel elle s'applique : c'est cette sorte de système astronomique d'idées et d'impulsions corrélatives, gravitant autour d'un centre, qui constitue la volonté vraie, la volonté intelligente.

La volonté a deux fonctions, l'une d'impulsion, l'autre d'arrêt, qui se retrouvent chez les divers individus dans des proportions inégales et qui dépendent encore en grande partie du développement de l'intelligence. L'action « inhibitoire », si essentielle à toute volonté maîtresse de soi, n'est le plus souvent que le résultat d'idées multiples, accompagnées de sentimens multiples, qui produisent des impulsions en sens opposés, par cela même des arrêts. C'est quelque chose d'analogue à l'interférence des rayons lumineux, se neutralisant pour aboutir à l'obscurité. Ceux qui possèdent, soit par nature, soit grâce à l'instruction et à l'éducation, un système cérébral complexe et riche, ont ce pouvoir d'arrêt : ils sont, comme Descartes et Spinosa, aptes à la réflexion, à la suspension du jugement. Ils n'agissent qu'après avoir hésité entre plusieurs motifs, que la complexité de leur organisation cérébrale fait apparaître devant leur conscience. Ce n'est pas tout. Cette facilité à concevoir plusieurs voies possibles d'action, résultant de ce qu'en effet le cerveau offre un grand nombre de voies différentes à l'onde moléculaire, subsiste après que le jugement a été formé et la résolution accomplie : de là un pouvoir persistant de corriger ses jugemens et de rectifier ses manières d'agir.

Au contraire, un cerveau simple, comme le sont nécessairement ceux qui n'ont point été développés par l'expérience ou par la science, réalisera le type de la volonté *explosive*. Il sera tout ensemble irréfléchi avant de juger ou d'agir, et obstiné à garder ensuite, malgré les meilleures raisons, ses opinions ou lignes de conduite. On a souvent opposé le sauvage impulsif, précipité dans ses inductions et entêté dans ses actions, à l'homme civilisé, retenu, qui s'arrête avant de conclure et peut toujours rectifier ses jugemens par des réflexions nouvelles. Et pourquoi

l'esprit simpliste adopte-t-il si vite des croyances et des lignes de conduite? C'est que, dans ce cerveau neuf et vierge, aucune voie n'est encore tracée; rien ne résiste donc à l'impression qui arrive et s'ouvre une voie. Pourquoi encore un esprit simpliste abandonne-t-il si difficilement les croyances une fois adoptées? C'est que, peu riche d'idées, il n'a rien ou presque rien qu'il puisse opposer à ces croyances. Il sera donc routinier; il raisonnera toujours sur des cas particuliers; il concevra peu de vérités générales, il aura peine à détacher les abstractions des cas concrets. On a souvent aussi opposé, sous ce rapport, l'enfant à l'homme, et même la masse des femmes, encore peu éclairée, à la masse des hommes, qui l'est davantage. Si les femmes sont, en général, plus promptes à tirer des conclusions et plus obstinées à garder leurs croyances, c'est que de longs siècles d'une culture inférieure ont laissé, en moyenne et dans l'ensemble, le cerveau féminin à un degré inférieur de complexité et de plasticité. Même contraste entre l'élite des hommes instruits et la foule ignorante, qui généralise précipitamment, puis s'obstine dans les conclusions tirées d'expériences incomplètes.

La constance dans le vouloir, quand elle est fondée sur des raisons, n'est plus entêtement, mais fermeté. C'est que, dans ce cas, la décision est la résultante non plus d'une passion ou idée isolée, mais de la synthèse des sentimens qui sont en rapport plus ou moins éloigné avec la décision à prendre. Dès lors, celle-ci ne peut plus trouver d'obstacle intérieur; son effet se poursuit donc tant que l'expérience ou le raisonnement n'est pas venu apporter dans la question des élémens nouveaux.

On voit que, le degré de complexité cérébrale et le degré d'intelligence étant proportionnels, l'intelligence joue un rôle capital dans l'activité volontaire : ici encore, elle ne peut être reléguée parmi les facteurs de second ordre. Notre volonté et, par là même, notre caractère tient surtout aux rapports réciproques de nos inclinations, qui font que les unes sont plus intenses ou plus durables, les autres moins, et, en conséquence, que le système des forces intérieures aboutit à telle résultante générale; or, l'intelligence modifie nos inclinations, leurs rapports, leur intensité et leur durée relatives : elle contribue ainsi, pour une large part, à l'évolution du caractère.

Ce qui fait ici illusion, c'est qu'on raisonne des inclinations de l'homme d'après celles des animaux, qui sont toutes innées, relativement invariables, et qui enfin demeurent aveugles en grande partie. La vie de l'animal apparaît ainsi comme un simple développement des instincts natifs, par conséquent du caractère con-

génital, et on croit qu'une fatalité analogue règle le caractère humain. Mais d'abord, même chez l'animal, l'instinct n'a ni l'invariabilité ni l'infaillibilité qu'on imagine. Nous n'en sommes plus à ce qu'on a justement appelé la conception mystique de l'instinct, celle de Fénelon par exemple, dans son traité de l'*Existence de Dieu*. Depuis Darwin, on s'est mis à étudier de plus près et dans les menus détails ces fameux instincts implantés chez les animaux dès les premiers âges par le créateur même. Or, plus on poursuit ces études, plus on voit les instincts varier, se former et se déformer, se tromper et se redresser par l'expérience, se plier aux circonstances et au milieu, etc. L'instinct n'est aveugle qu'au début, lorsque ses résultats échappent encore aux animaux qu'il fait agir. Ainsi, l'insecte qui pond ses œufs en un endroit où il ne les verra jamais éclore est condamné, dit M. William James, à agir toujours aveuglément de génération en génération; mais la poule qui a déjà élevé une couvée ne doit pas, la seconde fois, se mettre sur son nid avec la même ignorance : l'idée des poussins se joint à la vue des œufs pour déterminer l'acte. Les fermiers de l'Adirondack ont raconté à M. W. James que, si une vache vêle dans les bois et que l'on mette quelque temps à la trouver, le veau devient aussi sauvage qu'un daim; au contraire, des veaux nés à l'étable ne montrent aucune sauvagerie à l'égard des gens qu'ils ont aperçus dès les premiers jours de leur existence. On voit qu'ici l'hérédité n'impose rien de certain et que tout dépend des impressions premières, qui développent ou l'instinct de sauvagerie ou l'instinct de sociabilité. Ces impressions ont souvent une influence décisive. Après avoir fait son nid sur une branche, l'oiseau retourne à cette même branche, la crevette revient au même creux de rocher; le bœuf revient au même pâturage. L'aire de l'instinct est rétrécie par la première impression et se change ainsi en habitude. Souvent aussi des instincts héréditaires s'atténuent et s'effacent faute d'excitans appropriés qui les mettent en œuvre. D'autres, au contraire, qui auraient sommeillé, s'éveillent par le fait d'une occasion qui les excite. C'est une des raisons qui condamnent l'indulgence des gouvernemens pour toutes les excitations à la débauche et au crime, par quelque voie qu'elles se produisent.

On croit l'homme presque entièrement dépourvu d'instincts. Avec M. W. James, nous pensons qu'il a, au contraire, des instincts beaucoup plus nombreux et plus variés qu'aucun autre animal; il a même, à vrai dire, tous les instincts, bons et mauvais. Et par instincts nous entendons des impulsions d'abord aveugles et irrésistibles, suscitées par les excitans appropriés. M. W. James

a dressé une longue liste des inclinations naturelles à l'homme : depuis les actes réflexes les plus simples, sucer, mordre un objet placé dans la bouche, crier, secouer la tête en guise de négation, etc., jusqu'aux impulsions plus compliquées, imitation, émulation, combativité, résistance, contradiction, ressentiment, antipathie, sympathie, crainte instinctive, instinct d'acquisition et d'appropriation, jeu, sociabilité, honte, pudeur, amours de toute sorte, etc. C'est précisément l'extrême complexité des instincts humains qui les fait méconnaître, parce que l'un apporte obstacle à l'autre. Un cerveau compliqué, se trouvant excité à réagir dans une multitude de directions à la fois, ne répond plus aux excitations, comme l'animal, par des réactions simples, uniformes, faciles à prévoir. De plus, l'homme a la mémoire, la réflexion et le raisonnement. La mémoire fait qu'il se souvient et de l'acte passé et de ses conséquences ; la réflexion fait qu'il se voit agir dans le présent ; le raisonnement lui fait prévoir les conséquences de son acte. Si ces conséquences lui plaisent en vertu de telle tendance, elles lui déplaisent en vertu des tendances opposées, dont elles empêchent la satisfaction. L'idée des conséquences éveillera donc toujours chez lui des images de plaisirs et de déplaisirs, qui elles-mêmes éveilleront des impulsions corrélatives. A mesure que le nombre des idées s'accroît, le nombre des impulsions s'accroît aussi et, en outre, chacune d'elles devient moins aveugle, moins irrésistible, moins voisine de cet état des hypnotisés qu'on appelle le monoïdéisme et qui les met sous la suggestion fatale d'une idée exclusive. Mais aussi, tout dépendra du groupe d'idées qu'on aura fait prédominer et dont chacune sera une porte ouverte à un des innombrables instincts latens dans l'âme humaine. L'idée définit, détermine ce qui, sans elle, serait resté obscur et inactif. Il suffit parfois d'une phrase lue, d'un mot prononcé, pour faire monter à la lumière telle impulsion dangereuse qui dormait dans l'ombre. Toute idée est une suggestion, par cela même qu'elle est une définition.

Ceux en qui la puissance de vouloir domine doivent se subdiviser en trois espèces : 1° volontaires ayant peu de sensibilité et peu d'intelligence : les obstinés, les têtus ; 2° volontaires ayant beaucoup de sensibilité et peu d'intelligence : les emportés, les violens ; 3° volontaires ayant beaucoup d'intelligence et peu de sensibilité : les calculateurs froids et énergiques que rien n'arrête dans l'exécution de leur plan, les Turenne et les de Moltke. Mais c'est surtout d'après les fins poursuivies, conséquemment d'après les objets intellectuels, que les volontés doivent être classées. L'intelligence, en effet, est essentiellement polarisée,

et ses deux pôles sont *moi*, *autrui* ; or cette polarisation se retrouve nécessairement dans la volonté. Mais elle n'aboutit pas, chez tous, à un même équilibre, à une même aimantation de la boussole intérieure. Il y a des volontés orientées surtout dans le sens du moi, d'autres dans le sens du non-moi. Ici encore reparaît l'empire de l'intelligence. Par cela même qu'un être est doué de cette faculté, il sort toujours plus ou moins de son moi, tout au moins en pensée, pour concevoir d'autres êtres et, qui plus est, l'ensemble de tous les êtres. L'impersonnalité ou, comme disent les philosophes, l'objectivité est la caractéristique même de l'intelligence. Dès que nous pensons, nous sommes ouverts au dehors, nous ne sommes plus une monade sans fenêtres : la société et l'univers entrent en nous de toutes parts. Or, à ces idées plus ou moins impersonnelles sont nécessairement attachés des sentimens, à ces sentimens sont attachées des impulsions qui, dans une certaine mesure, nous enlèvent à nous-mêmes. Un être inintelligent ne pourrait être vraiment désintéressé.

De là la grande division, à la fois psychologique et morale, des volontés égoïstes et des volontés « altruistes ». Au reste, ce n'est qu'une question de mesure : de purs égoïstes, comme de purs altruistes, il n'en saurait exister. Un caractère vaut par le degré d'universalité qu'il enveloppe. Napoléon disait un jour à Rœderer : « Moi, je n'ai pas d'ambition, » puis se reprenant, et avec sa lucidité ordinaire : « Ou, si j'en ai, elle m'est si bien naturelle, elle m'est tellement innée, elle est si bien attachée à mon existence qu'elle est comme le sang qui coule dans mes veines, comme l'air que je respire (1). » Ce que Napoléon disait de son ambition, il faudrait que nos âmes, éprises de la vérité et du bien, pussent encore mieux le dire de leur amour désintéressé. Le plus haut développement de la nature humaine est celui où le cœur, s'ouvrant avec la pensée, s'égale à l'infini.

L'intelligence ne met pas seulement la volonté en relation avec le monde des idées, mais encore avec le monde des hommes. Il en résulte un ensemble d'actions et de réactions sociales qui, par l'intermédiaire des pensées, s'étendent aux volontés mêmes. Les grands modificateurs de notre caractère, ce sont les caractères des autres. L'influence du milieu social est plus forte encore que celle du milieu matériel : il y a un air ambiant que l'homme respire parmi ses semblables et en dehors duquel il ne peut pas plus vivre qu'en dehors de l'atmosphère. La société

(1) M. Paulhan, *les Caractères*, p. 152.

étant un organisme dont nous sommes les membres, si le grand corps est plus ou moins vicié ou, au contraire, plus ou moins sain, nous sommes comme les cellules nourries par un sang plus ou moins riche, qui prospèrent ou déclinent avec le corps entier. Il y a cependant, entre la cellule soumise au réflexe et l'homme capable de réflexion, cette capitale différence que la cellule ne peut réagir avec conscience contre les influences délétères, tandis que la volonté intelligente juge autrui, se juge elle-même, et agit en conséquence de ses jugemens.

Dans son intéressante étude sur le caractère de Darwin (1), M. Paulhan a essayé de montrer sur le vif comment se développent ou s'atrophient certaines parties du caractère par l'effet du milieu social, du milieu matériel, de la santé, de l'âge, etc. Il y a là, en effet, un ensemble d' « associations systématiques » et d'« inhibitions systématiques » qui aboutit à fixer enfin chez l'individu tel type d'esprit, non tel autre. Darwin n'est d'abord qu'un écolier ordinaire, qui apprend beaucoup plus lentement que sa sœur. Il manifeste seulement un goût inné des collections, coquilles, timbres-poste, médailles, minéraux : il range tout par ordre. Son imagination, qui était grande, le porte à inventer des mensonges de propos délibéré et toujours pour le plaisir de faire sensation : il se vante à un de ses camarades de produire des primevères de teintes diverses en les arrosant avec des liquides colorés. « Fable monstrueuse, dit-il ; je n'avais jamais expérimenté la chose! » Plus tard, cependant, la pensée scientifique ayant maîtrisé l'imagination, il deviendra tellement sincère et scrupuleux qu'il passera vingt-deux ans de sa vie à développer, à critiquer, à rédiger l'*Origine des espèces*. Son imagination n'en subsistera pas moins, mais, au lieu d'inventer des fables, il inventera des expériences ou des doctrines. Au collège, il apprend difficilement les langues, ne peut arriver à faire des vers latins, s'éprend pourtant d'Horace, éprouve une satisfaction intense aux démonstrations d'Euclide. Amoureux des promenades solitaires, si propices aux réflexions profondes, il se laisse un jour tomber d'une hauteur de sept à huit pieds de long d'un chemin sans parapets. Il continue de collectionner les minéraux, mais sans but scientifique. A dix ans, il s'intéresse beaucoup aux insectes et se décide presque à former une collection de ceux qu'il trouvait morts, car, dit-il, « après avoir consulté ma sœur, j'arrivai à la conclusion qu'il n'était pas bien de tuer des insectes pour l'amour d'une collection. » Il commence des études de médecine : l'anato-

(1) *L'Activité mentale et les élémens de l'esprit*, Alcan, 1887.

mie le dégoûte, deux opérations auxquelles il assiste l'impressionnent au point de le faire renoncer à suivre le service de l'hôpital. Les cours de géologie et de zoologie lui paraissent si « incroyablement ennuyeux » qu'il jure de ne jamais lire un livre de géologie. Beau serment, qu'il devait si peu tenir! Son père lui propose d'entrer dans l'Église. Il ne demande pas mieux, et le voilà qui étudie trois années à Cambridge, mais sans enthousiasme. Ses amis de collège le trouvaient affectueux, généreux, compatissant, ayant la haine de tout ce qui est faux, vil, cruel. Enfin on lui propose un grand voyage à bord du *Beagle* en société de naturalistes non rémunérés : ce voyage décide de sa vocation. Au retour, il se retire à la campagne. Sa santé déplorable l'y obligeait presque : « Pendant quarante ans, dit-il, je n'eus jamais un jour de bonne santé, comme les autres hommes. » La science occupe désormais sa vie entière. Ses seules grandes distractions sont la musique et les romans. « Je les aime tous, dit-il, même s'ils ne sont bons qu'à demi et surtout s'ils finissent bien; une loi devrait les empêcher de mal finir. »

On peut conclure avec M. Paulhan que le milieu social, l'éducation, le développement progressif de l'intelligence, les circonstances même de la vie ont joué un rôle capital chez Darwin, malgré la force native de ses aptitudes individuelles. Mais il convient d'ajouter que ce qui eut une influence décisive, ce fut, comme Darwin l'avoue lui-même, l'énergie et la persévérance de sa volonté.

V

En résumé, l'idée que nous voudrions voir s'introduire dans la science des caractères, c'est celle de l'évolution. Notre caractère est toujours en train de se changer partiellement; la conscience même que nous prenons de notre naturel peut y introduire du changement en mieux ou en pire, selon que nous nous apparaissons plus ou moins laids à nos propres yeux. Le visage moral n'est pas fixé comme le visage physique, que modifie seule la lente accumulation des années. L'idée du mieux est pour nous le moyen de réaliser le mieux. En tant que modifiables, nous sommes libres, au sens rationnel du mot, qui n'implique aucun indéterminisme, mais un déterminisme indéfiniment souple et progressif. Notre caractère présent ne nous épuise pas tout entiers, pas plus que notre volition présente et notre action présente. Nous sommes, en quelque sorte, un « devenir » qui se change lui-même sans cesse par l'idée qu'il a et de soi, et de son point de départ, et de son

but. L'homme n'est pas fait d'avance, il se fait : c'est le propre de sa nature que de pouvoir toujours ajouter à sa nature.

C'est ce qui explique, quoi qu'en disent les fanatiques de l'hérédité, la puissance de l'éducation. Non qu'elle puisse changer le tempérament physique ou même psychique, mais elle peut en tirer, s'il est d'ailleurs normal, tout le bien qu'il est capable de fournir selon sa nature. La goutte d'eau a beau agir faiblement et superficiellement, elle use l'obstacle. L'action de l'intelligence est toujours répétée ; quand elle n'a pas du premier coup l'intensité, elle y supplée par la durée. Les particularités du tempérament et de la constitution ne servent que de matière à la réaction « informatrice » de l'intelligence, qui finit par tout orienter en vue de certaines fins. Et comme la plupart de ces fins, au lieu d'être indifférentes, ont une valeur morale, le caractère apparaît, à ce point de vue supérieur, comme un ordre de finalité, ou, selon le mot d'Emerson, « un ordre moral », introduit dans la nature d'un individu par la réaction de sa volonté intelligente.

La morale n'exige pas que chaque personne soit semblable à toute autre et agisse précisément de la même manière ; elle demande que chacun cultive son caractère propre et l'améliore dans la mesure de ses capacités. Il y a en nous un thème donné, qui est notre constitution physique et mentale ; mais que de variations sur ce thème, les unes harmonieuses, les autres discordantes ! Et nous pouvons modifier le thème lui-même, bien plus, l'instrument. Le violon d'un grand maître acquiert du prix entre ses mains et se façonne à son image : à nous, de faire vibrer notre nature selon les plus hautes harmonies et de la rendre elle-même harmonieuse.

La théorie de Schopenhauer et de ceux qui l'ont suivi n'irait à rien moins qu'à déclarer l'inutilité de la morale, excepté pour les gens médiocres ; ceux qui sont fortement trempés n'en auraient pas besoin : elle ne serait bonne que pour les « amorphes » et les « instables ». Nous pensons, au contraire, qu'elle est nécessaire pour tous et qu'une intelligence des choses morales et sociales très développée, en permettant l'évolution continue du caractère, permet un progrès croissant de la moralité même.

Les partisans de Schopenhauer, niant l'influence des idées sur le monde, rappellent que bien des hommes mettent en désaccord leur activité et leur intelligence. « On pense d'une manière et on agit d'une autre ; on écrit de beaux traités de morale que l'on ne pratique pas. » Certes, ces choses-là se sont vues ; mais, de ce que l'intelligence n'est pas à elle seule omnipotente, de ce que la passion peut contre-balancer son action, il n'en résulte nulle-

ment que ces deux « facteurs », caractère et intelligence, soient « en désaccord ». Une intelligence qui ne trouve pas dans le sentiment et dans la volonté une aide suffisante pour se traduire en action, c'est précisément là une des formes possibles du caractère. Le docteur Le Bon, que Platon eût pu ranger parmi ceux qu'il appelait les « misologues », ne tarit pas quand il s'agit de rabaisser l'intelligence, cette prétendue maîtresse de la vie. Il faut l'entendre commenter l'exemple fameux du chevalier Bacon, ambitieux, égoïste, cupide et lâche, applaudissant dans un écrit public à la décapitation de son bienfaiteur, afin d'obtenir le poste de chancelier; puis condamné pour concussion et essayant d'attendrir ses juges par l'humble aveu de sa culpabilité. Et d'Alembert, plein de bienfaisance, celui-là, de bonté et de désintéressement, mais se faisant l'esclave de Mlle de Lespinasse, allant chercher pour elle à la poste les lettres des amans qu'elle lui donnait ouvertement pour rivaux! — Tout cela peut être vrai, mais qui soutint jamais ou que la connaissance approfondie des règles logiques de l'expérimentation, de l'induction, de l'énumération, rend vertueux, ou que la plus subtile géométrie peut empêcher un savant de tomber amoureux d'une coquette? Bien plus rares sont les vrais moralistes qui n'ont point conformé leur vie à leurs principes. L'exemple de Sénèque, un prédicateur sans vraie originalité, n'est guère probant; les grands innovateurs en morale, eux, ont vécu leurs idées. Pour ne point parler des fondateurs de religion, Socrate n'a-t-il pas conformé sa vie comme sa mort à ses principes, et cela, selon son propre témoignage, malgré certains penchans de son tempérament? N'avoue-t-il pas qu'il était porté à l'excès vers les passions de l'amour, lui qui vécut chaste? Ne reconnaissait-il pas que le physionomiste Zopyre avait raison de lui attribuer bien des inclinations grossières, qu'il avait réprimées par sa volonté? Et Kant, dont nous parlions tout à l'heure, n'a-t-il pas réalisé dans sa vie entière l'impératif catégorique? « Je dormais, dit-il, et je rêvais que la vie est beauté : je me réveillai et je vis qu'elle est devoir. » Comment s'est-il réveillé, sinon par l'action de l'idée? Les exemples abondent de l'empire souverain exercé par les convictions morales et religieuses. Un Augustin, entraîné lui aussi par son tempérament vers tous les plaisirs, n'en devient pas moins, sous l'influence de l'idéal conçu et aimé, un des types de la sainteté.

On croit rabaisser l'action de l'idée en n'y voyant qu'un éclairage, lueur ou lumière. Mais éclairer, c'est rendre possible un mouvement dans telle direction et non dans telle autre; voir, c'est savoir; savoir, c'est pouvoir; pouvoir, c'est le commencement de

faire. Dans la nuit, on va où il y a une lumière; si j'en fais briller une de loin aux yeux du voyageur égaré dans la montagne, je puis ou le sauver en l'appelant vers la vraie route, où le perdre en l'attirant vers le précipice. L'idéal, dit-on, n'est qu'un rayon qui illumine; non, c'est un rayon qui attire, comme celui qui faisait monter Dante vers Béatrice.

D'où vient donc le désaccord qui subsiste parfois entre l'idée morale et l'acte? Il vient le plus souvent de ce que l'idée n'est pas complète ni absolument démonstrative. Vous ne verrez jamais un géomètre enseigner que deux et deux font quatre et régler ses actes comme s'ils faisaient cinq; vous ne verrez jamais un physicien enseigner que les corps sont pesans et se jeter par la fenêtre avec l'espoir de ne pas tomber. C'est qu'ici les idées sont des certitudes. Si un moraliste, au contraire, n'est pas nécessairement moral, c'est que son intelligence, si développée qu'elle soit, ne peut jamais saisir avec certitude l'harmonie du bien universel avec son bien personnel : il peut donc se laisser entraîner à choisir le second. « L'espérance éteinte étouffe le désir, dit Rousseau, mais elle n'anéantit pas le devoir; » par là il montre bien la vitalité d'une idée qui est la plus haute de toutes, et qui, une fois entrée dans l'esprit, n'en peut plus disparaître. Et cependant, pour son compte, il ne conforma guère sa vie à cette idée du devoir. C'est que, sans parler du tempérament maladif de Rousseau, l'étude de la morale aboutit à un doute suprême, que la science positive à elle seule ne peut lever. La science humaine se demandera toujours avec anxiété, comme faisait Ernest Renan, si l'idéal est en accord final avec le réel, si nous ne sommes point dupés par la suprême ironie de la nature, qui sacrifie l'individu aux fins de la société et de l'univers. C'est pourquoi la connaissance abstraite est insuffisante sans l'amour du bien idéal. Mais, d'autre part, comment aimer un idéal que l'intelligence ne se serait pas d'abord efforcée de concevoir et de réaliser d'avance en elle-même? Si donc le fond de notre caractère est surtout, comme nous l'avons montré, notre manière d'aimer, nous n'avons, en définitive, qu'un moyen d'élever toujours plus haut nos amours : c'est d'élever toujours plus haut nos pensées.

ALFRED FOUILLÉE.

TROIS ROMANCIERS SCANDINAVES

II [1]

HERMAN BANG ET ARNE GARBORG

De Copenhague à Wamdrup, sur la frontière prussienne, en regagnant la France à travers Séeland, l'île de Fyen et la Péninsule, c'est un vaste plateau qu'en deux endroits la mer a rompu, et sur qui de longs et réguliers labours tracent comme un damier. Bien que novembre tire à sa fin, il ne fait pas froid, mais il pleut, il pleut sans relâche sur la plaine rase. Le paysage flotte dans une lumière indécise et sans chaleur, dans un jour hésitant qui cependant dessine les contours des choses avec une sécheresse singulière. C'est dimanche, et aux stations la foule envahit les wagons bientôt bondés. Pas de cris, pas de chants; une sérénité grave, austère et sans paroles. Les femmes, les cheveux enfermés dans la blanche résille nationale, qui tombe dans le dos en forme de bourse, ont l'air triste, et entre tous ces gens règne une réserve étrange qui s'harmonise à ce ciel blême, à cette terre morne et sans relief d'où la joie de vivre semble exilée. Leurs membres noueux disent leurs travaux ardens à féconder la glèbe ingrate; et leur prunelle paisible, habituée à refléter cet horizon mélancolique, semble emplie d'infini. La nature les a faits ce qu'ils sont : gros mangeurs et buveurs solides, d'intelligence timide et passive, pénétrés de croyance, car ils sentent confusément peser sur eux la rigueur de lois inconnues, et de croyance

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier.

luthérienne, car ces lois sont farouches, sans grâce ni merci. Quoique vivant dans une sorte de demi-jour obscur, ils ignorent le rêve, car leurs rêves, où les suspendraient-ils? Point de hautes montagnes; point de ces chaos grandioses qui détruisent l'équilibre des esprits et développent outre mesure la faculté de sentir aux dépens de la réflexion. Ils restent attachés, esclaves soumis, au sol, osant à peine regarder le ciel; ils peinent pour vivre, ils peinent pour mourir, employant toutes leurs facultés à triompher des choses. Mais l'espoir? Ils l'ignorent ou le négligent, craignant de le laisser pénétrer dans leurs âmes. Ce sont des résignés.

I

Le talent, disent les psychologues d'une certaine école, est une dégénérescence; il suppose une nervosité morbide qui ne se manifeste que par suite de l'épuisement des races. Les familles, comme les peuples, vigoureuses et bien portantes à l'origine, s'usent à travers les âges; atteintes d'une lésion d'abord insoupçonnée, envahissante et meurtrière ensuite, elles aboutissent souvent à un poète ou à un fou. Les héros de l'action ont fait place aux héros du rêve. Mais ces hommes, les artistes, derniers produits d'une race mourante, sont comme les dernières fleurs, exquises et parfumées, d'une plante condamnée. La race, avant de retomber au néant, se couronne de roses. Et c'est un peu pour cette raison, sans doute, que l'humanité, émue et douée d'instincts maternels, place si haut ces enfans débiles et chargés des coulpes des hommes.

Herman Bang est l'un d'eux. Issus de noblesse antique, ses aïeux, dit la légende, cimentèrent de leur sang le vieux trône de Danemark. Leur rejeton n'a pu être qu'un vigoureux lutteur de la plume et de la pensée. Le père du romancier mourut d'une grave maladie cérébrale, laissant à son fils son nom, un patrimoine presque anéanti, et le dangereux héritage d'une sensibilité étrangement affinée, d'une faculté rare, mais cruelle, de partager la souffrance et de souffrir profondément lui-même. Et par malheur la nature ne fut point pour lui ce qu'elle fut pour Jonas Lie, une maîtresse adorée qui lui apprit l'amour et la beauté; la vie l'instruisit; il connut peu les loisirs du rêve. Pauvre, à dix-neuf ans il était forcé d'entrer dans la lutte pour le pain journalier. Il sut toujours planer au-dessus de la grossièreté des intérêts mercantiles; il se tint à l'écart de la mêlée démocratique. Il se fit d'abord acteur, peut-être dans l'inconscient désir d'oublier, ne fût-ce que quelques heures par jour, sa personnalité douloureuse, et d'ex-

primer, en vivant langage, par le geste et par la parole, toutes les choses obscures qu'il avait dans l'âme. Entré dans les coulisses, lieu de cabotinage et de rivalités mesquines, il sut conserver, sans jamais s'en départir, sa hautaine réserve de gentilhomme déchu. Mais cet oubli qu'il désirait, il ne lui fut pas donné de le connaître. Il s'épuisait à l'atteindre : ses rôles préférés, ceux qui l'attiraient invinciblement, étaient ceux où les poètes ont voulu dire tous les tourmens des dégénérés, Hamlet, Oswald des *Revenans*. Il fit, de ce dernier, une création troublante, qui donna le frisson à toute la salle. Applaudi par les uns, sifflé par les autres, il effraya tout le monde, et personne ne le comprit. Il eut, d'abord, une célébrité d'excentrique. Bientôt, et soudainement, il quitte les planches. Il était trop grand seigneur pour y vivre de son gain, dédaigneux du métal, généreux pour tous ceux qui l'approchaient, menant un train de maison hors de proportion avec sa fortune. — Alors il écrit son premier roman, *Races sans espoir* (*Haablöse Slægter*). C'est la monographie pitoyable de son état psychologique, la notation tragique de toutes les angoisses qu'il avait subies depuis qu'il s'observait lui-même. Un cri d'épouvante lui échappe quand il se voit jeté sur cette terre maràtre, au milieu d'une société qui ne le comprend plus, ayant dans le cœur tous les appétits furieux d'un autre âge, dont il souffre et qu'il lui faut combattre. Il est vaincu d'avance, promis à la mort; il le sait et ne s'en plaint pas. Il est de ceux que l'humanité laisse en arrière sur la route de la vie, au bord du fossé, harassés et meurtris. C'est la fatalité de l'évolution. Le monde est plein de forces et de sève; qu'importe un homme de moins à ce vaste univers? — Résignons-nous!

C'est le dernier mot de son premier roman; ce sera le dernier mot du dernier.

Races sans espoir, aussitôt paru, eut un succès énorme. Le nom du nouveau maître se répandit dans les trois pays; l'Allemagne, elle aussi, fut conquise. Tous les journaux se disputèrent une si précieuse collaboration. La gloire venait, l'argent suivait sans doute. Il ne les attendit pas, son humeur vagabonde l'entraînait vers d'autres destinées. Berlin l'attirait : il y va. Il est forcé d'en partir pour avoir irrévérencieusement, dans une correspondance danoise restée célèbre, comparé le jeune Kaiser et sa famille au directeur d'un cirque forain alors fort connu dans le Nord. Il se sauve à Vienne, puis à Prague, où il reste pendant quelques mois. Cependant la police impériale le traquait; son asile est découvert, on l'en chasse. Il s'échappe tant bien que mal, revient à Copenhague, las, appauvri, irrité. Un impresario

l'attendait, d'esprit rusé, aux mains avides. Nouvel exode : il s'en va en Suède, puis en Finlande et en Norvège, faire des conférences. Les conférences sont très courues dans le Nord, elles conviennent à l'esprit dogmatique de ces peuples. Il n'est point de personnalité un peu connue qui ne tienne à honneur de s'y montrer, et il est de mode, pendant une saison, d'aller applaudir un conférencier comme on fait chez nous un acteur. Bang eut un succès retentissant, on le couvrit d'or. C'était justice. La passion fougueuse de sa parole, l'élan dramatique de son geste, l'aisance de diction qu'il avait acquise au théâtre, séduisirent ses auditrices, enthousiasmèrent ses auditeurs. Jamais, depuis Björnson, on n'avait entendu voix aussi éloquente. Il y eut bien de-ci, de-là, entre le public et son idole, quelques malentendus; il rompait de nonchalantes habitudes! Ce fut pourtant l'époque la plus féconde, sinon la plus heureuse de la vie du romancier. A ce moment, Bang avait vingt-cinq ans. Il venait de se révéler superbe orateur, comme, quelques années auparavant, vigoureux écrivain. Il pouvait satisfaire ses coûteuses fantaisies de grand seigneur, et les femmes s'intéressaient à lui. Il n'était pas beau, mais il avait une sorte de charme frêle et maladif. Petit, mais bien pris, les yeux profonds et profondément enfoncés dans les orbites, les cheveux noirs et plats, la peau olivâtre, les mains délicates, les pieds fins, il sentait son gentilhomme. On savait, quelle âme ardente et passionnée, quelle sensibilité fébrile se cachaient sous cette romantique enveloppe, et la popularité se donna spontanément à lui.

Il s'en montra digne. En quatre ans, après *Sous le joug*, un recueil de nouvelles mélancoliques où sa philosophie est condensée en quelques pages, et dont je parlerai plus loin, il publia coup sur coup trois romans, dont deux au moins sont des œuvres de premier ordre : *Phædra*, *Tine* et *Au bord de la route*.

II

A Copenhague comme à Paris, ce qu'on appelle « le monde » est une collection d'individus de grande naissance, de grande fortune, parfois de grande intelligence, dont la tradition est de vivre pour un certain nombre de sentimens d'essence rare, qui se fondent en un seul : la religion du souvenir. Ce culte du passé, ils savent, heureusement, l'accommoder aux nécessités du présent. Ils travaillent quelquefois; mais la seule fonction sociale qu'ils paraissent vouloir remplir est de distiller en élégance les produits, toujours un peu grossiers, du travail natio-

nal; la seule raison qu'ils paraissent avoir de vivre est de cultiver, dans une atmosphère de politesse et de morbidesse intellectuelles et morales, cette fleur de luxe, fleur exquise d'art et de civilisation, qui pousse sur ce terreau fécond : la fortune publique. Il y a de petits *mondes*, contrefaçons du grand, qui l'imitent, sans l'égaler, même et surtout dans ses vices. M. Jourdain, désespérant de ce qui serait la joie suprême de son existence, se venge en critiquant ce qu'il ne peut atteindre, condamnant surtout cette oisiveté dorée et cette lassitude impertinente des êtres et des choses qu'il croit être l'originalité des hommes de naissance. — Pourtant, une comédie comme le *Prince d'Aurec*, comprise et soulignée par tous à Paris, serait inintelligible pour le public danois. A ce tableau, il manquerait un cadre, à ces figures il manquerait des noms, à ces silhouettes il manquerait la vie. N'est-il point déconcertant pour nos habitudes littéraires de voir qu'aucun des drames du théâtre scandinave n'a pour scène un salon aristocratique, et que tous se dénouent en des milieux bourgeois ou populaires? Et faut-il en conclure que l'esprit d'égalité, si vigoureux dans le Nord, a nivelé tous les sommets? Non. Mais la noblesse danoise, trop peu nombreuse pour résister à l'envahissement démocratique, abandonne la ville. Quand l'étranger s'en va flâner le long des rues silencieuses de Bredgade, il voit des édifices d'aspect monumental, clos par des portes massives en bois sculpté, gardés par des monstres de pierre aux formes héraldiques : ce sont les vieux hôtels où les grandes familles cultivent les souvenirs du passé, dont elles ont fait des temples aux gloires héréditaires. Temples, oui, et respectés, mais ne s'ouvrant guère aux plaisirs et aux idées du siècle, temples vides d'habitans. Jamais ne les agite ce va-et-vient des serviteurs qui, à Paris par exemple, donne une vie si particulière à la somptuosité des façades, à l'ampleur des perrons et des cours. Peu ou pas d'équipages, rien qui ressemble à ce luxe, tapageur à la fois et discret, dont notre aristocratie drape son petit nombre avec une science si consommée du décorum. La noblesse n'est pas là, elle vit à la campagne, dans ses châteaux solitaires, austère et religieuse, dédaignant les frivoles et luxueuses bagatelles, laissant aux bourgeoises et aux artistes le soin de pratiquer ces grands préceptes de l'élégance moderne qui viennent de l'étranger et surtout de Paris.

Voilà pourquoi Ellen de Maag, la Phædra d'Herman Bang, vit dans la solitude d'un château du Jutland, loin du monde et des distractions qu'il apporterait à sa névrose, sans que son historien puisse être accusé d'inconséquence. Névrosée, elle l'est, certes,

comme devait l'être cette admirable Phèdre antique, symbole inoubliable de la volonté écrasée par la fatalité mauvaise, par la Vénus inexorable. Comme sa sœur tragique, elle aussi pourrait dire :

Oh ! que ne suis-je assise à l'ombre des forêts !

en pleine nature vigoureuse et saine, où je me referais un corps, une âme, toute la virginité de mon être ! Mais Ibsen a dit son mot. Ellen est une malade, une malade du corps plus encore qu'une malade de l'âme ; en elle sont accumulées toutes les tares physiologiques qui s'étaient abattues sur sa race, au cours des ans. Elle a grandi seule, aux mains d'une vieille nourrice sotte et superstitieuse, auprès d'un père, ivrogne immonde, au fond d'un castel féodal, dans un pays perdu. Nul ne l'a renseignée, soignée, guidée ; dès sa jeunesse première elle est restée face à face avec elle-même, sentant monter en elle on ne sait quelle angoisse mystérieuse. Parfois, quand cette angoisse est trop forte, quand son père est allé s'enivrer à la ville pour en revenir à demi mort de débauches et soutenu par ses laquais ; dans ses momens d'orgueil aussi, lorsqu'elle veut hausser son cœur à la noblesse de son origine, elle entre dans la galerie où sont réunis les portraits de famille. Un de ces portraits, surtout, l'attire : celui d'Ellen de Maag, morte autrefois d'amour, et qu'on trouva noyée dans les fossés du château. Elle sent revivre en elle cette ancêtre funèbre ; un lien caché les unit l'une à l'autre. Mais, « à vrai dire, elles se ressemblaient toutes, dans ces portraits ; c'était la même bouche rouge, sensuelle et fatiguée, le même regard las, sous les paupières lourdes. » L'hérédité lugubre, apparaissant quand même sous ces masques historiques, l'hérédité du vice invincible et triomphant !

Ellen ressent, à ne pas s'y tromper, la première crise du mal à douze ans, au moment de communier. « Ellen devait faire sa première communion à l'automne. Le pasteur de Norup était un véritable apôtre qui peignait le péché sous les couleurs les plus sombres et parlait sans cesse de la damnation éternelle, il expliquait avec ferveur qu'il ne faut pas se plaindre d'habiter cette vallée de larmes, puisque c'était là l'occasion d'expier et pour nous-mêmes, et pour ceux des nôtres qui nous ont précédés dans la vie, entassant fautes sur fautes. Il apparut bientôt à Ellen comme celui qui chassait les nuages du doute et ouvrait à ses yeux ce ciel si pur, ce ciel si bleu de l'espoir qu'elle n'avait encore jamais vu. » Elle communie avec une ferveur mystique extraordinaire, appelant ce jour-là le Christ à grands cris, l'acceptant comme le douloureux amant dont son âme est assoiffée.

Mais le ciel est trop haut; elle est fille de la terre et s'y brisera les ailes. Son père meurt; restée seule et maîtresse d'elle-même, elle fait un cadre à sa jeunesse, relève les ruines du château, semble tout préparer pour l'arrivée du fiancé dont elle rêve. Il apparaît sous l'uniforme autrichien, sous les traits d'un jeune et bel officier de Croates qui vient occuper le pays après la défaite des troupes danoises à Dannevirk. Il s'appelle Carolat Schœnaich. Ellen, alors, a vingt ans passés, elle est admirablement belle, brune avec de grands yeux las, un teint pâle et une allure nonchalante, allure de reine ennuyée. Elle a vécu loin du monde, loin de tout ce qui atténue les sentimens profonds, et les proscrit comme étant de mauvais goût. Elle est mûre pour l'amour, mûre pour la souffrance. Il arrive ce qui doit arriver : Schœnaich lui fait une cour discrète d'abord, hardie ensuite. Elle tombe dans ses bras, un beau soir, défaillante et pleurante, et comme si, dans un éclair, lui revenait à la mémoire l'histoire lamentable de ses aïeules; au moment où elle se donne au beau cavalier, « tout à coup elle éclate en sanglots, et, dans une plainte si douloureuse qu'elle est presque un cri d'angoisse, elle s'écrie : — O pourquoi, pourquoi m'as-tu aimée? »

Elle en mourra, en effet. Après des jours et des jours de bonheur infini, dans le somptueux décor des jardins et des parcs, un soir, pendant une courte absence de Schœnaich, par l'involontaire indiscrétion d'un de ses camarades, elle apprend qu'il est marié. Marié?... A son retour elle le chasse, bégayant, humilié, lâche.

La fatalité triomphe, Ellen est vaincue. Une passion heureuse l'eût sauvée peut-être; maintenant elle décline. Blessée au cœur, elle se replie sur elle-même, rentre dans une solitude salutaire où elle espère oublier. Elle va demander à ses ombres aimées les leçons de la vie, et comment on guérit; toutes lui crient que le remède, le remède souverain, c'est l'orgueil. Elle croit que, isolée entre ces murs où tant de souvenirs l'aident à supporter sa misère, elle pourra vivre, hautaine et farouche. Quand on est noble, on ne doit pas faillir, et la souffrance est roturière. Dans une discussion qu'elle poursuit avec l'assesseur du pays, elle lui donne les raisons de son orgueil, et déclare qu'entre elle et une femme du peuple, elle voit toute la différence d'une espèce.

« — Et cette différence, comment l'expliquez-vous?

« — Par l'éducation, les impressions, par toute une vie particulière. Moi, c'est ce château qui m'a élevée. Mais vous ne pouvez comprendre cela. Les gens qui ne possèdent pas une terre et ne vivent pas sur elle ne sauront jamais ce que c'est que se sentir

entourée par l'œuvre de toute une race, de vivre au milieu de ces ombres familiales, de les retrouver à chaque pas. Le sentiment de la possession engendre, chez les meilleurs d'entre nous, le sentiment de la responsabilité... Les idées sur lesquelles nous vivons ne sont pas nombreuses, mais grandes. »

Et plus loin :

« — Pensez-vous vraiment, monsieur, que l'on puisse vivre longtemps ici sans acquérir une certaine noblesse d'esprit? Tout, ici, a une influence sur mon être, le château, les grands arbres du parc, les portraits de la salle des chevaliers, tout enfin. Je cherche à comprendre la vie de ceux dont je vois l'image... tous ont servi le roi, ou, si vous aimez mieux, la patrie, car, en nous, l'instinct de la race engendre le patriotisme... Et si vous trouvez encore que notre existence est étroite, n'êtes-vous pas forcé de reconnaître que cette existence rend les sentimens plus nobles, détruit beaucoup de petitesses, beaucoup d'élémens bas qui salissent vos démocraties?... Ce n'est assurément pas un mérite que de n'avoir pas connu les bassesses de la lutte pour l'existence; mais c'est un bonheur, et c'est ce bonheur qui a contribué autant que le reste à créer la race. Il est des choses que je ne pourrais jamais m'abaisser à faire, des actions que je ne comprends même pas, et c'est ce qui ouvre un abîme entre moi et ces gens... Et c'est pourquoi, si je n'avais été soutenue par mes ancêtres, je ne serais assurément pas vivante aujourd'hui. Avec leur aide, j'ai supporté l'existence, et c'est pourquoi je veux mourir aristocrate. »

Elle meurt aristocrate en effet. Lorsque, après avoir demandé au monde sceptique et railleur de panser cette blessure qu'au contraire il avive; après avoir rempli de son nom illustre les échos élégans des journaux, avoir traîné derrière elle un troupeau d'adorateurs et de prétendans, elle a tout vu, tout lu, épuisé jusqu'à la lie la coupe des jouissances humaines, elle se laisse tomber dans les bras meurtriers et doux de cette déesse nouvelle, autrefois inconnue, la morphine; et un jour, comme son aïeule, la dame aux lèvres rouges, aux yeux las et sensuels, elle disparaît, recommençant après des siècles écoulés le même drame émouvant de passion misérable.

Tel est ce roman étrange, à la fois obscur et touffu, que traversent des éclairs de génie. Il est écrit dans une langue singulièrement tourmentée et fébrile, mais vivante et colorée. Moins riche que celui de Lie et moins varié, moins souple, le style de Bang est aussi plus vigoureux et plus serré. Comme Maupassant, Bang est un sensitif démesuré; il donne, jusqu'à la douleur, le

frisson du réel. Ce style n'est pas proprement un style, c'est une suite d'impressions, toujours fortes et tumultueuses, qui se jettent d'elles-mêmes, toutes vives, sur le papier, et s'y fixent dans une perpétuelle vibration. Ce qui lui manque, sans plus, c'est la musculature athlétique, contrepoids nécessaire à une nervosité trop grande, exagérée.

Dirai-je qu'en ce roman de *Phædra* j'aurais voulu une narration plus condensée, moins de hors-d'œuvre et de longueurs? que la thèse est assise sur une contradiction, et qu'elle eût été bien plus saisissante et concluante, si Ellen, aimée d'un homme jeune et beau, et s'étant donnée à lui, n'eût pas été trahie et cependant fût morte, lasse d'amour, et tuée par des désirs inconsciens? Elle est une éternelle ennuyée, sans doute, mais ce n'est pas l'ennui, le dégoût de la vie qui l'empêche de savourer le bonheur; l'ennui ne vient qu'après, il n'est que déterminé, provoqué par un accident. Mais il n'existait donc point avant? Et cette femme qui, un jour, s'est reconnue condamnée à mourir, eût donc pu vivre? Alors, à quoi sert au romancier cette hypothèse de l'hérédité, dont il use? Et quel mal faisait à l'héroïne cette hérédité qui ne l'écrasait plus? Dans les *Revenans*, la théorie, contestable ou non, est poursuivie avec une sévérité inflexible; l'œuvre est un théorème, émaillé de merveilleux incidens. Dans *Phædra*, il y a théorie encore, mais incertaine, mais mal indiquée, mais mal démontrée... Je m'arrête, me bornant à dire que le roman, roman incomplet, illogique même et trop chargé d'incidens et de tendances, est plein de morceaux de haute allure, de haute couleur.

III

Phædra, comme *Races sans espoir*, était une œuvre intime, dans laquelle l'auteur avait versé sa personnalité entière, sentimens, souffrances, opinions. Avec *Tine*, il abandonne le roman d'analyse, il aborde le genre impersonnel et purement plastique. Il peint à la fresque, groupant les événemens dans un décor plus vaste. L'ensemble, ici, domine le détail. C'est de l'art matérialiste.

Il a lu Zola. Comme Zola, il pose, planant au-dessus de la portion d'humanité qu'il étudie, un symbole dominant, la guerre dans *Tine*; il analyse la portion des âmes qui se trouve affectée, transformée par ce symbole. Il ne voit pas un homme, il voit les hommes, ou plutôt, il voit l'action humaine. Les effets qu'il obtient par ce procédé peuvent se comparer aux reflets d'un incendie la nuit, sur le visage de ceux qui sont près du sinistre : une partie est dans l'ombre, une partie éclairée, mais d'une lumière particulière,

d'une lumière crue qui accuse les traits et tranche nettement les silhouettes. Car il est resté l'impressionniste qui rend ce qu'il a ressenti avec une remarquable puissance de vérité. Chaque mot apporte avec soi sa gerbe de sensations, chaque mot a sa vie, chaque mot est riche de matière. Cette faculté absorbe en elle toutes les autres facultés de l'écrivain. Bang connaît très bien l'aller et le venir de ses personnages, leurs yeux, leur bouche, leur physionomie, il les entend même chuchoter, mais leur pensée lui échappe. Non en totalité, — car, en ce cas, il ne serait pas poète, — mais en partie. Cette impuissance est la frontière de son talent. C'est un visuel, dont le regard, charmé, reste à la surface sans aller jusqu'au centre caché, jusqu'au foyer rayonnant dont l'être tout entier tire sa lumière et sa chaleur.

Toutes ces qualités et tous ces défauts apparaissent en pleine clarté, dans *Tine*.

Tine, à certains égards, est la première partie d'une épopée dont *le Dernier Danois* sera la conclusion. Sujet : la disparition d'un peuple vieilli. Le roman s'ouvre en pleine action, à deux pas de la frontière où tonne le canon. La guerre de 1864, qui fut pour le Danemark la guerre terrible, vient de commencer. L'armée est partie pour les retranchemens de Dannevirk. L'inspecteur Berg, du village de Norup, l'a suivie, soldat, le fusil sur l'épaule, et sa femme et son fils se sont réfugiés dans l'intérieur du pays. Tine Bœlling, leur amie, leur sœur presque, est restée au village, avec ses vieux parens. Elle rétablit l'ordre dans la maison des absens, bouleversée par ce départ hâtif. La scène est simple, d'une gravité large. On dirait l'exposition faite par un chœur de vieillards craintifs, dans une tragédie antique :

« Le vieux Bœlling n'entendait pas ce qu'on disait, n'écoutant que ses propres pensées. Il y en avait treize d'appelés parmi les gens de la paroisse. — Que la volonté de Dieu soit faite ! — dit-il ; et il se leva.

« Les vieux voulaient rentrer. Tine... ne les laissa pas partir avant qu'ils ne lui eussent donné un coup de main... Elle alla dans la chambre du fond et détacha du mur le roi Frédéric, — la bataille d'Isted, — et la bataille de Frédéricia...

« Mme Bœlling regardait les héros d'Isted qui, le front bandé, combattaient encore ; elle les contempla longuement et deux petites larmes tombèrent sur le verre. Elle pensait à tous les blessés, à tous les morts qu'on allait recueillir. — Donne, la mère, — dit Bœlling, en lui prenant l'estampe des mains. Mais il la garda si longtemps que Tine dut la lui reprendre (1). »

(1) Traduction de M. le comte Prozor (Grasilier, éditeur).

Rentrée chez elle, elle songe à ses amis absens, à ce qu'ils ont été dans sa vie, à tout ce qu'elle leur doit de joie et de soleil. Elle revoit son enfance et sa jeunesse, si mornes, si tristes, entre ces deux vieillards caducs, ses parens, au fond de ce bourg perdu. Elle ignorait l'amour, et son cœur n'a battu que quand les Berg sont arrivés. Ils ont été pour elle les voyageurs d'un pays lointain, qui ont vu le monde, connaissent l'existence et les hommes. Comme elle écoutait quand, aux veillées, l'inspecteur parlait de Copenhague, émettait des idées générales; comme il lui semblait grand, et supérieur! Mais, austère et froid, sérieux, il l'effrayait un peu, et elle s'est mise spontanément, avec une fraîcheur d'enfant, à adorer sa femme, ne se doutant pas qu'elle ne l'aimait qu'à cause de lui. Le premier mouvement de son cœur, le premier jour qu'elle les vit, si unis tous deux, si heureux d'être l'un à l'autre, fut une jalousie inconsciente, irraisonnée, mais combien douloureuse! « Tine, ce soir-là, n'y voyant plus, s'assit à la fenêtre. La soirée était fraîche et pleine de rosée; un parfum montait des jardins et du cimetière; on entendait chaque éclat de voix, chaque rire qui s'élevait des champs, chaque son qui sortait des taillis... Une chauve-souris, peut-être un hibou, passa. Le soir s'étendait, silencieux, sur les bois et sur la campagne; seuls, les buissons qui bordaient le sentier du Paradis remuaient doucement.

« — Tine! appela Mme Bœlling du bas de l'escalier.

« — Oui, mère!

« Tine tressaillit et tira vivement son mouchoir. Elle avait les yeux humides. En bas, une voix disait :

« — Bonsoir, madame Henriksen!

« — Bonsoir, madame Bœlling!

« Et, de tous les côtés, on entendait un bruit de portes refermées. Le silence régnait sur la place; l'air était embaumé des senteurs du buis, du sureau et des tilleuls. »

Première mélancolie d'amour, si douce et si légère qu'elle voudrait la sentir encore. Mais les jours sont venus; la passion a sourdement, dans l'ombre, tracé son chemin à travers son cœur; la trouée est faite, l'amour peut venir, et la souffrance n'est pas loin.

L'exposition, un peu longuette, est terminée. A ce moment, commence le drame, fleurit l'idylle douloureuse, dans la boue, dans le sang, au bruit du canon et des cris d'agonie.

Il y a orgie à Norup, dans le château du baron manchot. On mange, on boit, l'ivresse monte. On discute les journaux, arrivés à l'instant de la capitale, qui annoncent le triomphe des armes na-

tionales. On hurle des motions enthousiastes... Dans cette salle allumée par les flammes de la débauche patriotique, soudain, terrifiante, effroyable, tombe la nouvelle de la défaite. Le récit est poignant :

« Tine répondit, — elle ne sut comment, car sa voix s'étranglait : « — On dit... on dit qu'ils ont évacué Dannevirk!

« — Comment! quoi? cria le pasteur.

« Tine ne voyait que lui; elle n'apercevait que ce visage, pâle comme un linge, qui la dominait. Tout le reste avait disparu. Mais elle était hors d'état de répondre, et lui montra du doigt son père assis, comme frappé d'apoplexie, sur l'escalier, près de la chandelle abandonnée.

« — Eh! l'homme, que dites-vous là? cria le pasteur. Êtes-vous fou? — Et lui-même tremblait si fort qu'il avait peine à se tenir debout. Mais le sacristain n'entendait pas; il ne savait qu'une phrase qu'il bégaya deux fois, comme un idiot : « partis! partis! » et il essaya de lever sa main, qui tenait une enveloppe, une dépêche que le pasteur prit, lut et laissa tomber. Immobile et droit sur une marche de l'escalier, les mains raidies, il dominait tous les autres qui s'étaient rués vers lui... Il s'écoula peut-être une demi-minute sans qu'un mot fût prononcé. Alors l'intendant de Vollerup, qui tremblait comme une feuille, se jeta contre le mur et se mit à le frapper de ses poings fermés, en sanglotant comme un fou, et on les entendit pleurer tous à la fois, pâles, impuissans, désespérés. Et dehors on entendait pleurer les servantes, et les cochers s'en retournaient silencieusement à leurs attelages.

« Subitement, une commotion sembla traverser le doyen, qui se leva, et, se dressant au milieu de son troupeau, dit : — Cette nuit on a trahi le Danemark! — Et comme s'ils eussent voulu couvrir de ce mot leur honte et leur misère, comme si cette misère impuissante eût trouvé là une consolation, tous, le visage en feu, dans un flux désordonné de paroles se mirent à hurler : « Trahison! trahison! »

Cependant, la nouvelle est trop vraie. Bientôt arrivent les premiers fuyards, puis les blessés, puis l'armée, souillée de boue et de sang, affamée, exténuée, le désespoir au cœur, — troupeau humain échappé du charnier. Les soldats envahissent le village, s'entassent dans les maisons; s'installent, en un mot, pour la campagne. Vollerup se trouve en effet en deuxième ligne; il ne s'agit plus maintenant que de défendre le sol de la patrie; l'isthme et les îles sont barrés par des forts, et pendant qu'une partie des troupes se reposera, l'autre marchera au feu. Garde montante et descendante, comme dans une place forte; si bien que Berg

pourra revenir dans sa maison entre deux batailles, s'y cantonner, y manger, y dormir pendant quelques heures, pour ensuite retourner se battre avec son régiment.

Il ne s'y trouve pas seul. Tine tient la promesse qu'elle a faite à Mme Berg avant son départ, elle s'occupe de créer autour de l'inspecteur tout le bien-être dont on peut jouir en ce temps de désastres. Ces soins la trompent sur la véritable nature du sentiment qu'elle éprouve.

Du reste, la jeune fille se meut, respire dans une sensuelle et charnelle atmosphère. Tous ces jeunes hommes qui demain seront tués peut-être, sacrifient avant de mourir à la grande Vénus éternelle. Sophie, Maren, servantes de Berg, ont des amoureux, écoutent les désirs, versent généreusement la volupté. Tine résiste. Son amour se cache sous une impression vague, purement nerveuse, de bien-être et de tranquillité quand l'homme aimé est là ; d'angoisse et d'épouvante quand son imagination le lui représente blessé, sanglant, meurtri au coin d'un bastion, dans la brume glacée, dans la nuit sans étoiles. — « On éprouvait un si doux sentiment de sécurité quand l'inspecteur était là! Les soirs où il était aux remparts, il arrivait à Tine d'éprouver une peur absurde au milieu de tout ce monde qui dormait et respirait autour d'elle. On eût dit que la maison inerte s'animait, devenait un être vivant. »

Cette heureuse quiétude ne dure pas longtemps. Un matin qu'après une semaine de cette intimité morale où ils se sont complu tous les deux, Berg retourne au devoir, elle a la brusque révélation du mal qui grandit en elle. Du haut d'une colline, elle a suivi le régiment qui s'enfonce dans les brumes du Sud-Ouest. « Tine descendit la colline et rentra. Les chandelles se consumaient derrière les vitres, le vent entrait par toutes les portes; devant les lits défaits, en désordre, brûlaient des lampes, les mèches fumantes. A la cuisine, Sophie sommeillait sur le billot ; à l'office, Maren, la figure boursouflée, dormait aussi, étendue sur un banc. Tine était incapable de dormir. Elle éteignit les chandelles placées sur les fenêtres et voulut continuer sa lettre à Mme Berg, la lettre qu'elle avait commencée la veille au soir, avant l'alerte; mais elle n'écrivit pas et, penchée sous la lampe, ne fit que relire ce qu'elle avait écrit. Oui, tout le temps, dans chaque phrase, du commencement à la fin, elle ne parlait que de l'inspecteur. Tout à coup, elle laissa tomber la lettre, entra dans la chambre du fond qui était plus sombre, et, la tête appuyée sur le marbre glacé de la table, elle éclata en sanglots. »

A partir de ce moment le drame se précipite. Berg, lui aussi,

est troublé du trouble de Tine ; peut-être aussi par tout un passé de désirs inaperçus, mais vivant dans l'ombre, et qui, en ces jours de désarroi moral, de deuil patriotique et de souffrances imméritées, montent à l'assaut de sa volonté. Quand il est revenu sain et sauf, une fois de plus, elle lui a souri : il a compris qu'elle se donnait. Il se hasarde. « Les oreilles ne vous ont-elles pas tinté? dit-il en la regardant. J'ai pensé à vous. » Tine ne répondit rien, mais dit seulement avec un sourire très doux : « Dire que vous êtes de retour! — Berg s'assit près du feu et se mit à causer. Il entendait à peine ses propres paroles et ne pouvait que la regarder. Elle était là, assise devant lui, si saine, si forte, si propre, telle qu'il la voyait sans cesse maintenant, là-bas, dans le froid, dans la nuit, dans la boue, là-bas aux fortifications... On frappa à la porte. Il se leva très vite, comme s'il eût été assis trop près d'elle. » — Elle se débat pourtant, et s'effraie, et veut fuir. Bonne et courageuse, aimante et dévouée, elle songe à s'approcher du danger, que sa robuste nature défie. Elle demande à ses parens, et l'obtient, la permission d'aller à Augustenborg, soigner les blessés que, chaque jour, les chariots bondés ramènent en foule. Mais Berg s'irrite; il la veut, il la veut à tout prix, maintenant que son austérité a disparu, emportée par le flot des passions primitives que l'éducation avait jusqu'ici contenues, que la guerre a déchaînées. Il lui demande, avant de repartir encore, avant qu'elle ne s'en aille aussi, une entrevue, la dernière peut-être. C'est l'épisode capital du roman.

« Ils sortirent, et, tournant le dos à la place, pleine de soldats et de vacarme, se mirent à longer le mur de l'église, où tout était silencieux. Ils n'avaient pas échangé un mot. Soudain, Berg s'arrêta et se mit à parler très vite, d'une façon décousue, comme à lui-même. Il dit une passion qu'il ne désigna pas et dont il suivait la trace depuis sa naissance, au fond de sa pensée. Il se défendait comme il pouvait, accusant les veillées, les gardes montées, cette guerre qui n'était pas une guerre, les journées sans travail, les nuits sans sommeil... Il s'était remis à marcher, et si vite, qu'elle avait peine à le suivre. Puis il s'arrêta, et deux fois murmura son nom : — Pourquoi voulez-vous partir? ajouta-t-il très vite, haletant; j'ai parlé à votre mère, nous n'avons rien à craindre l'un de l'autre, dit-il encore. — Non! fit Tine très bas, en relevant la tête... Ils ne se parlèrent plus et marchèrent en silence, côte à côte. L'air était doux, le soleil s'éteignait, et le ciel avait déjà cette clarté transparente qui annonce l'approche du printemps. Les canons s'étaient tus. Une sourde détonation, seule, roula dans la brise, comme un chariot pesant qui serait

passé près d'eux... Ils avaient les mêmes pensées. Après avoir passé par la petite porte cachée dans la haie de buis, ils se trouvèrent tout près des bâtimens. Dans le salon, on chantait des couplets au piano. Sur la porte entr'ouverte de la buanderie, Sophie badinait avec un sergent, et près de la grille, Maren, sans souci, riait très haut, au milieu d'un groupe de soldats, ayant posé à terre ses deux seaux pleins de lait... Berg et Tine se séparèrent. »

Elle ne part pas, lui n'est pas tué. Et huit jours après, l'armée danoise écrasée, fuyant dans l'épouvante, le soir de la débâcle, après avoir vu tout un jour passer les blessés et les mourans au milieu desquels elle l'a cherché en vain, quand elle le retrouve, vivant, plein de désir, elle lui appartient. « Et ce fut au milieu des ruines de son foyer, sous le portrait de sa femme, que Berg assouvit enfin son douloureux, son torturant désir. » Il ne leur reste plus qu'à mourir, car cette passion, née du sol sanglant de la patrie, grandie durant les jours de deuil, arrosée de larmes, nourrie d'angoisses, ne saurait connaître le bonheur. L'armée recule pas à pas, entêtée et furieuse, brûlant ses dernières cartouches, enclouant ses pièces. Les dernières pages du roman sont couvertes par l'éternel grondement du canon ; Berg est de ceux qui résistent encore ; il ne vient que pour repartir. Jetant à la pauvre amoureuse un baiser hâtif, se doutant à peine qu'il a éveillé des sens qui dormaient, ouvert un cœur jusqu'alors fermé, ne pensant plus qu'à la lutte ardente, à sa femme aussi, dont il n'a plus de nouvelles, à son fils qu'il adore.

Un soir d'armistice, Tine l'a vainement attendu ; elle pleure déjà, dans la nuit, quand elle l'entend soudain. « Elle eut un violent soubresaut ; un pas s'approchait, c'était le sien. Elle jeta son châle et, debout au milieu de la chambre, lui sourit quand il entra. Il la saisit dans ses bras, la serra à lui faire mal ; elle dit seulement : — Vous voilà donc enfin ! — Oui, répondit-il en se penchant sur elle, il n'y a pas moyen de dormir... — Cette fois encore, il resta près d'elle, mais, entre eux, tout était bien fini, tout était froid, mort. Il ne trouvait pas de paroles, rien que des caresses, tandis que, glacée, inerte, elle reposait entre ses bras. Les yeux grands ouverts, comme perdue dans la contemplation de cette souffrance dont elle ne devinait pas la cause, — la souffrance de toutes ces heures, — elle murmura tout bas, comme pour implorer un pardon, elle qui avait tout donné et à qui l'on avait tout pris : — Êtes-vous fâché ? — Pourquoi ? — demanda-t-il sans comprendre. Mais au milieu de son abattement, la voix de Tine réveilla son désir. » — Courte et fragile accalmie ! Le lendemain, heureux d'être chez lui, échappé à tant de dangers, il fait le tour

de sa maison, revivant sa vie d'autrefois, se demandant comment il a pu aimer cette Tine alors qu'il avait, qu'il a une femme si douce, si tendre, dont le familier souvenir surgit à ses yeux dans tous les coins, de tous les meubles. Et parfois, devant la pauvre martyre qui, anéantie, l'écoute, son esprit, oubliant celle qui est là, pour aller vers l'absente, parle tout haut et dit : « Comme Marie aimait cette place! » Marie, Marie toujours, sa femme dont la souveraineté, éclipsée un moment, renaît, se ranime, à mesure que la paix et la tranquillité reviennent au logis. Le passé tue le présent; du cœur de cet homme qui crut un instant à la passion violente et farouche, à la passion idéale, monte comme une vapeur épaisse de réminiscences. L'éducation, vingt ans de vie sociale acceptée, vécue, aimée, l'ont façonné jusqu'à la mort. Et c'est tout cela qu'il crie dans cette lettre à sa femme que Tine l'a vu écrire, et qu'elle dérobe, et qui tue en elle toute illusion. « Tine regarda la date, le 16 avril. Elle tourna la première page, sachant à peine qu'elle continuait à lire. Cette lettre, elle la connaissait, toutes les expressions des lettres d'autrefois s'y retrouvaient, — des lettres que Mme Berg lui lisait jadis. Chaque phrase avait le même accent, à chaque ligne revenaient les mêmes mots tendres, ceux qu'il donnait à sa femme... Et la tête de Tine Bœlling donna lourdement contre la table. Il l'avait prise seulement, prise pour un instant! »

A-t-elle épuisé toute douleur? Pas encore. L'armistice rompu, il a fallu recommencer la lutte. Berg est parti, cette fois, pour ne plus revenir. Des fuyards apprennent à Tine qu'il a été blessé dans la déroute et laissé sur le champ de bataille. Elle veut le revoir, pour lui arracher un mot de passion suprême, pour recevoir un dernier baiser, triompher de l'absente haïe, maintenant. Elle se lance, sombre et résolue, dans le flot humain qui reflue vers Vollerup, raillée par les uns, repoussée, brutalisée par les autres, n'entendant rien, ne sentant rien, marchant toujours à son but, concentrant dans un effort ce qui lui reste de vie. Tine marche à la mort, car, de cette dernière épreuve, elle sortira brisée, vaincue, pantelante. Elle le retrouve chez une vieille femme, dans une maisonnette isolée du grand chemin, au fond des champs. « Tine, assise tout près du lit, ne détournait pas ses yeux. — Il se réveille, — dit-elle. Tout son être s'attachait à ce seul espoir, qu'il la reconnaîtrait. Le moribond ouvrit les yeux, son regard se posa sur elle, aussi inerte que s'il se fût posé sur le mur. — Marie! Marie! appela-t-il faiblement, donne la main à Herbert, il pleure, il pleure. — Il continua à parler très bas. Les chiens se dressèrent au son de sa voix et se mirent à

pousser de sourds gémissemens. — Voyez donc les bêtes! Voyez donc les bêtes! sanglotait la fermière. Le mourant sembla remarquer les chiens; il tourna vers eux, avec un demi-sourire, sa tête blessée. Tine se tenait immobile. Elle resta ainsi une heure, attendant qu'il prononçât son nom, ne fût-ce que pour dévoiler sa honte. Mais il ne se souvenait plus d'elle. Alors elle se leva... et partit seule. Les chiens restèrent près du lit. »

Elle ne rentre pas au logis où son vieux père agonise. Elle se noie; et sur son cercueil, au seuil du temple, en face du cimetière et des taillis où la grâce du printemps se couronne de fleurs timides et déjà parfumées, le doyen de Vollerup, celui qui, chez le baron manchot, avait le premier de tous crié : « Trahison! trahison! » le doyen prie et bénit, la dominant encore de toute sa grande taille, de toute la puissance de la morale un instant ébranlée, mais restituée, et triomphante et qui la tue, pauvre amoureuse à jamais glacée : « Vois, Seigneur, nous ne sommes que tes serviteurs; fais que nous comprenions tout ce qui témoigne de toi! »

Tel est ce roman, célèbre dans tout le Nord de l'Europe, et qui méritait sa célébrité. A son apparition, il souleva en Danemark d'ardentes polémiques. On accusa l'auteur d'avoir manqué au respect qu'il devait à sa patrie vaincue. Mais Bang eut pour lui les philosophes, les écrivains, les artistes, toute la majorité éclairée de la nation. Ibsen, de ce moment, devint pour lui un conseiller paternel et un ami, et Jonas Lie écrivit dans une revue norvégienne, sur *Tine*, un article qui se terminait ainsi : « Je me trouve encore sous l'impression navrante de ce livre qui a, au plus haut degré, le don de rendre vivans les événemens. Au-dessus des tableaux de la guerre, ce malheur humain d'une existence humaine monte comme la plainte d'une flûte qui se lamente et meurt. » Navrant, le livre l'est, en effet. La tristesse, mélancolie d'abord, naît dès les premières pages, puis elle monte, elle monte, elle monte insensiblement. Le cœur se serre : il a senti toute la profonde misère, toute l'inutilité de la vie; la volonté s'affaisse; l'espoir, même faible, disparaît : à quoi bon vivre? Et cependant la conclusion n'est pas désespérante, mais résignée. Toute cette tragique aventure est un drame hautement philosophique dont nous sommes les pitoyables acteurs, mais qu'un grand artiste a conçu et qu'il mène. Toute cette insondable infortune, il l'a voulue, il l'a préparée, il nous y a jetés comme dans le feu qui purifie. L'humanité en sort courbée, tordue, brisée, pétrie, mais meilleure et mûre pour le bonheur. Tine, grand cœur, forte nature généreuse, pourquoi serait-elle venue au monde, sinon

pour dépenser les trésors de cette nature, pour exercer sa bonté, pour souffrir d'autant plus qu'elle serait plus noble? Elle en meurt, Berg disparaît? Eh bien, la raison de ces disparitions est le secret de Dieu. Inclinons-nous! Résignons-nous! Morale toute chrétienne, à qui pourtant manque la foi dans un au-delà de béatitude; pessimiste morale de luthérien terrifié; morale des paysans de Wandrup, mes compagnons de voyage en ce dimanche de novembre, à travers ce terne pays écrasé par le ciel morne!

Ce qui est vrai de la destinée des individus est encore plus vrai de la destinée des peuples. A chacun sa fonction humaine; cette fonction remplie, il disparaît, fatalement. C'est la grande loi qui régit l'histoire et qu'on n'évite pas, la fatalité éternelle que les anciens avaient éprouvée et qui n'a pas désarmé encore. C'est pourquoi le *Dernier Danois* sera le dénouement du drame dont *Tine* est l'exposition, et la sanglante épopée de la disparition d'une nation.

« Quand un garçon part pour Copenhague, dit un proverbe norvégien, sa mère ne doit pas se plaindre s'il lui rapporte sa chemise. » Pour le Norvégien austère, Copenhague est en effet la capitale du plaisir, de la vie théâtrale, de la vie intellectuelle et de l'art. Elle est le terrain neutre où, pour une partie de l'Europe, deux civilisations se rencontrent et se confondent. C'est là que sont éditées la plupart des œuvres d'art des trois pays. Stockholm est une admirable ville, ville d'aristocratie solide et souveraine, antique; la capitale danoise, plus démocratique, est plus accueillante aux idées nouvelles. Elle est le cerveau toujours en éveil de la Scandinavie. Mais elle paye la rançon de cet honneur. Si les habitans ont le don précieux, le don divin de l'insouciance et de la légèreté; si sur eux s'est posé quelques instans ce rayon païen qui dore les hommes et les choses et fait rire l'âme; si leur cordiale exubérance est un défi perpétuel à l'orthodoxe hypocrisie dont ils essaient de s'affranchir; si, enfin, des pavés de cette cité, puritaine en apparence, monte, certains soirs, une chanson d'ivresse et de joie tapageuse, l'étranger rêveur qui passe se croit environné d'une kermesse immense, emporté dans il ne sait quelle ronde ardente, vers un but inconnu qui, peut-être, est la mort. Sur cette ivresse désordonnée plane une tristesse inexorable qu'on ne voit pas, mais qu'on pressent, une mélancolie poignante qui parfois étreint l'âme et double le prix de chaque minute arrachée au Destin. On ne peut échapper à cette sensation douloureuse; elle est la raison cachée des suicides, si nombreux dans cette ville de jouissances, et qui se produisent sans raison apparente, sans autre prétexte qu'une lassitude insurmon-

table et meurtrière. Les malades de la volonté, les cœurs faibles, ont la conscience confuse des périls qui menacent tout le monde et que mieux vaut céder au péril que tenter de le vaincre. Ce danger, quel est-il? Interrogez, pour le savoir, les paysans qui, malgré leur égoïsme, sacrifient leur dernière obole pour fortifier les remparts de la patrie; les désastres de 1864 ont profondément ému, cruellement instruit l'âme de ce petit peuple tranquille, et altéré la confiance qu'il avait en ses destinées; il n'a pas peur, certes, mais il ne peut s'empêcher de tourner vers le Sud, où veille l'ennemi, des regards d'angoisse, songeant que le danger n'est pas loin. Aussi bien, à quoi bon réfléchir? La réflexion serait trop amère, les derniers espoirs trop vite envolés!... Vivre, n'est-ce pas suffisant?

IV

Un romancier danois, mort jeune, Jacobsen, introduisit en Scandinavie le roman plastique, la méthode de Flaubert et des Parnassiens, en même temps que Georges Brandes y faisait connaître les systèmes positivistes et la critique expérimentale. Il mit trois ans à écrire, phrase par phrase, mot par mot, une œuvre qui rappelle étrangement *Madame Bovary : Maria Grubbe*. Maria Grubbe, à vrai dire, c'est en effet Emma Bovary; elle en a le tempérament ardent et maladif, l'âme révoltée, la sensualité passionnée, l'esprit fragile et impressionnable; comme elle, elle se livre à des hommes qui la méconnaissent et l'abandonnent; comme elle, elle erre de douleur en douleur, de misère en misère, tombe de déchéance en déchéance, et comme elle encore, désabusée du monde, écœurée de la vie, elle meurt tragiquement. Et comme l'œuvre de Flaubert, l'œuvre de Jacobsen renferme des pages exquises, de sentiment, d'éloquence discrète, d'ironie émue, des pages superbes, supérieurement écrites et pensées, frissonnantes de réalité. Aussi bien, comme Flaubert encore, Jacobsen a-t-il fait école. Arne Garborg, l'auteur douloureux des *Ames lasses*, est l'un de ses élèves; Herman Bang, dans *Au bord de la route*, en est un autre.

Arne Garborg est un ironiste; il l'est devenu, pour mieux dire, car il était né sentimental et connut les souffrances du cœur. Mais le cerveau finit par triompher, et, la clairvoyance sceptique ayant remplacé la tendresse, Garborg fit taire la passion pour n'écouter plus que sa pensée, pensée subtile et raisonneuse, pensée vivace et toujours en éveil. Pessimiste et psychologue, l'écrivain norvégien a des affinités pénétrantes avec Amiel;

comme Amiel, en même temps qu'il pense, il se regarde penser. Il voit sa raison surchargée d'une foule d'idées qu'on lui imposa et qu'il n'a pas choisies, idées sur la morale et sur la société, idées sur les hommes et sur Dieu, idées qui l'écrasent. Il ne désirait certes pas ce lourd héritage, lui, fils dégénéré d'une race antique et fatiguée, dont les épaules sont faibles, les énergies chancelantes. Cette pensée qui, tout d'abord, faisait sa joie, l'aidait à triompher d'un cœur trop sensible, bientôt il s'en défie. Il a trop lu, trop observé, trop réfléchi. Sa personnalité, émiettée à toutes les influences qui passent et l'entraînent dans le tourbillon où se perdent en fumée les ambitions, les désirs, tous les efforts humains, échappe à l'étreinte dont il veut désespérément la saisir. Et quelle opinion suivre, de toutes les opinions erronées et contradictoires qui viennent frapper son oreille, quel guide choisir, quelle morale pratiquer? La morale religieuse, austère et vigoureuse, simple et droite et tranquille, sans hardiesses dangereuses ni espoirs démesurés, la morale qui s'appuie sur la foi, la morale des paysans, inspiratrice des grandes vertus qui font les grandes nations? Les *Étudians paysans* nous apprennent que leur vertu n'est faite que de sottise et d'ignorance, leur certitude que de bestiale intolérance, leur simplicité que de dédain brutal pour ce qui fait le charme et la douceur, toute la grâce de la vie. Faut-il donc vivre comme ceux qui entourent la jeune fille de *Chez Maman*, vivre en famille dans le respect de ce qui paraît respectable, dans la scrupuleuse observance des préceptes sans éclat, mais méritoires, qui chassent le trouble de l'âme, qui assurent le bien-être et la quiétude de l'existence? Mais cette vertu bourgeoise, elle est la pire, sans héroïsme ni enthousiasme, étroite et monotone, triviale, laide; elle n'enseigne que l'indifférence et un cruel égoïsme. — Que faire?

Le psychologue ne s'irrite pas. Arne Garborg n'a jamais connu la colère; il n'a jamais eu, dans aucune page de ses livres, un cri de révolte ou de fureur contre toutes les ignominies qu'il découvre, qu'il décrit, qu'il analyse avec une impitoyable âpreté. De parti pris, avec une résolution inébranlable, il contient, il fait taire les élans de son cœur. Il raille... Hélas! sa raillerie s'évanouit dans un sanglot. Son cerveau est las et son cœur est meurtri; sa raison est en déroute comme l'est aussi l'amour qui l'avait un moment enflammé pour l'humanité triste. Et il écrit les *Ames lasses* et *Paix*. Je ne crois pas que, depuis Amiel, on soit tombé aussi avant dans le désespoir intellectuel. Toute la lassitude que ressent, sur le point de mourir, ce siècle prodigieux qui gaspilla tant de vies et brisa tant d'idoles, est condensée dans ces pages brûlantes. Toute cette maladie intense et singulière, cette mala-

die moderne de l'impuissance et du rêve illimité, qui semblait guérie vers 1840 et qui, sous des formes nouvelles, réapparaît aujourd'hui, y est notée jour par jour, analysée dans toutes ses phases, dans toutes ses manifestations.

Comme Stendhal, comme Flaubert, comme tant d'autres moins illustres, Arne Garborg subit les conséquences de l'abus qu'il a fait de cet esprit d'analyse. Ayant trop souffert de la vie, il tente de s'enfuir dans le rêve. Son éducation, le milieu qui l'entoure, brisent les ailes de son imagination. Alors il pousse un grand cri d'angoisse et d'anxiété suprêmes ! Il implore la pitié de cet absolu qui règne dans la nuit inconnue, très loin du monde, très loin des hommes, et qu'on soupçonne, mais que nul ne peut connaître.

Les sociétés sont fondées sur des conventions tacites, passées entre ceux qui les fondèrent et ont intérêt à les faire durer ; la vérité morale n'est qu'une vérité obtenue par l'expérience, sans racines dans les profondeurs de la nature humaine, dans les sentimens généreux et forts que nous devrions suivre et que nous laissons proscrire. Il ne faut plus vouloir, car nous sommes dupes ; il ne faut plus penser, car nous ne connaissons rien ; il faut nous laisser entraîner par le courant irrésistible vers le but inconnu, engourdis dans une quiétude humiliante, peut-être, mais certes délicieuse, le seul repos qu'il nous soit donné de goûter. Aussi, mangeons, buvons, faisons l'amour, sans tant épiloguer, sans chercher ni le pourquoi ni le comment. — Telle est la thèse qu'Arne Garborg développe dans *les Hommes* et qu'il a posée, condensée dans une courte nouvelle intitulée : *Jeunesse*, qui répond à bien des questions.

Ane Malene est un petit animal vicieux et gourmand, plein de grâce et de fraîcheur, sans idées dans sa jolie tête, sans passions ergoteuses dans son cœur. Elle ne suit d'autre loi que celle de ses désirs, que la loi de nature, elle n'écoute que ses instincts. Dès l'enfance, elle manifeste clairement ce qu'elle sera, plus grande, une force poussée du sol, dominant tout ce qui l'entoure. « De préférence, elle allait se fourrer avec les garçons, qui ne s'en plaignaient pas, car elle les amusait toujours. Bientôt elle les gouverna. Peu à peu, la bande, à cause d'elle, fut prise de mélancolie (1). » Ignorante avec conviction, paresseuse avec système, elle ensorcelle pourtant le maître d'école et le pasteur. Sitôt confirmée, à la fin d'une orgie, elle boit à ses fiançailles avec un rude bûcheron, son camarade, qui l'adore, qu'elle a rendu fou, qu'elle battait autrefois, qu'elle fait pleurer encore aujourd'hui, qu'elle désespérera plus tard : Per Tjærrend. A peine fiancée, elle le trompe. « Il y avait tant de jeunes gens avec lesquels elle pouvait s'amuser,

(1) Traduction de Jean de Mélhy.

et, pensait-elle, d'autant plus agréablement que tous savaient que ce serait Per qui l'épouserait. » Déjà femme ? Oui, et pleinement ; je vous l'ai dit : un joli animal vicieux.

Elle trompe le pauvre diable avec un « jeune monsieur, aux belles moustaches et au sourire aimable. » Coquette, elle lui plaît, et bien qu'il soit nigaud, rougissant et timide, sans trop d'amour, mais par orgueil et curiosité, dominée aussi par la poussée d'un sang chaud, elle lui appartient, elle se donne toute. Bah ! Qu'est-ce que cet incident dans l'éternelle fornication des choses? Elle n'en est guère troublée, Ane Malene, mais le « jeune monsieur » aux belles moustaches, aux belles manières, imbu d'honnêtes principes, mais Jens Carlstad ? « Il était fiancé, il avait des principes et... bref, il était fiancé. Et il aimait Jenny, il la respectait. C'était une femme supérieure, distinguée, pâle, sentimentale; bonne éducation, du piano, de l'allemand, du français et de l'anglais, le sentiment de la poésie et de la nature, en un mot, telle que devrait être la femme qu'il épouserait. Ane Malene, la pauvre petite, n'était que fraîcheur et santé, — pourtant, il ne savait pourquoi, elle l'égayait, le rendait heureux de vivre... Et Jens Carlstad se sentait très immoralement heureux ! »

Dans ce désarroi de toute ses habitudes sentimentales et intellectuelles, il se traite de misérable. Mais bien vite: « Non ! il n'était pas un misérable ! Il ne l'avait pas séduite. C'était arrivé inopinément, comme un accident, comme un ouragan, elle était si délicieuse ! trop, trop, mille fois trop délicieuse. Et il oubliait ses principes, il oubliait tout, et ne voyait qu'elle, charmante, ensorceleuse, toute femme, avec un sourire si voluptueusement criminel aux lèvres... Il la voyait à travers un brouillard, une ivresse. Il ne savait pas l'amour si puissant. Personne ne le sait. Ils parlent tous d'un amour intellectuel et moral et d'un amour sensuel et immoral. Malédiction de Satan ! Mais personne n'entend rien à l'amour, car l'amour n'est ni moral ni immoral, l'amour est plus fort que la mort ! » Il est fou, fou de passion et de jalousie. Quand le reprennent ses velléités de vertu, sa maîtresse le bat. Il rompt avec Jenny qui lui envoya, l'innocente ! pour le maintenir dans la bonne route, le *Gant* de Björnson. Et il revient toujours à son vice, à l'amoureuse qui boit son sang, tue sa conscience, l'enivre d'une volupté mortelle. Et il trouve mille bonnes raisons, il échafaude mille théories pour se justifier, dans l'épouvante de l'abîme qui vient de s'ouvrir sous ses pas et où il se sent tomber. « Peut-être Ane Malene n'était-elle point coupable, puisqu'elle manquait de conscience ? Saint Paul n'a-t-il point établi que c'est la loi qui rend l'homme coupable ? Et les Livres Saints ne disent-ils point que l'amour efface tous les péchés ?... Que lui importait

la morale? Avait-il aidé à faire les dix commandemens de Dieu? Les avait-il seulement contresignés? Non, il n'était pas un misérable! C'est une bêtise que de se laisser torturer par une mauvaise conscience parce qu'on a fait une fois une chose dont on a eu envie. Pourquoi se priver de faire ce qui plaît et faire toujours ce qui nous ennuie et nous assomme? Qu'est-ce donc que la conscience? L'opinion publique en nous-mêmes, la sainte terreur devant les « on-dit », la morale, vieil héritage démodé, cet instinct de troupeau inné, incarné en nous, qui nous fait distinguer un bien et un mal!... Pourquoi n'aimerait-il pas Ane Malene?... On n'est jeune qu'une pauvre petite fois, et l'on ne profiterait pas de ces cinq ou six courtes années? Mais il vaudrait mieux naître avec des cheveux gris, et déjà goutteux! »

Jens Carlstad, le beau jeune homme aux rigides principes, est devenu un garnement et, comme il le désirait, un libre penseur! La femme l'a affranchi. Il est revenu à la saine et vraie morale, la morale de la terre, la morale des inconsciens et des simples, la morale des êtres que nous méprisons et qui valent mieux que nous. Foin de tous les fatras religieux et philosophiques! foin de l'ennuyeuse et tyrannique pensée! Aimons, vivons, donnons-nous de toutes choses notre contentement. Et ne sacrifions rien à un idéal que nous ignorons, qui n'est qu'un rêve sans doute, et qui nous aveugle sur notre véritable bien. Jens Carlstad épouse quatre-vingt mille couronnes; Ane Malene, après avoir un brin pleuré, se console et se marie avec Per Tjørrend. Ceux-là, du moins, ne se plaindront pas!

V

La Kathinka de Bang répugne à cette cynique et insouciante philosophie, philosophie d'âmes simples, ou revenues, à force de lassitude, à la simplicité primitive. On a trop surchargé l'amour, dit Arne Garborg, on l'a rendu impraticable. Ceux qui aiment vraiment, comme on doit aimer, aiment naturellement avec leur corps, avec leurs sens. Ils savent que l'amour est d'essence animale, et que l'esprit ne s'y doit mêler que juste ce qu'il faut pour en faire un amour humain. L'amour est d'essence idéale, au contraire, dit Bang, il est fait pour les natures rares; on ne le saurait placer trop haut. C'est pourquoi il est si noble et fait tant souffrir, car ceux qui s'élèvent au-dessus de la vulgarité de la matière; qui veulent la passion, mais proscrivent, volontairement ou non, la vie, la reproduction des êtres, dont la passion n'est que l'aveugle instrument; ceux qui placent le désir sur ce trône d'ivoire, dont il n'eût jamais dû descendre et, prosternés dans une pure adora-

tion croiraient commettre un sacrilège en le profanant, ceux-là, le monde est trop petit pour leur rêve, il faut qu'ils en sortent, qu'ils meurent après avoir souffert.

Kathinka, donc, l'ineffable amante, est de ceux-là. Elle a épousé, sans trop le connaître et parce que le mariage est une des nécessités fatales de la vie en société, un employé de chemin de fer, Baï, ni plus intelligent ni plus sot qu'un autre, ni pire ni meilleur, un homme quelconque, comme vous et moi nous en avons rencontré des milliers sur notre chemin. Ils vivent isolés, dans une maisonnette solitaire, au bord de la route par où passe la vie tout entière, la vie triviale, la vie hâtive et fiévreuse, la vie brutalement indifférente. Le sifflet aigu des locomotives, la basse continue des wagons sur les rails accompagnent le récit, sont le thème continu sur qui l'idylle mélancolique brode ses discrètes et plaintives mélodies. Un jour, dans cette existence calme et close où végètent, dans la monotonie des habitudes, ces deux êtres si peu faits l'un pour l'autre, mais qui s'en vont, comme deux forçats liés par la même chaîne, vers un but inévitable, arrive l'Inconnu, celui qui ouvrira l'horizon illimité de la passion. Haüs a voyagé, il a vécu peut-être, mais son cœur est vierge encore. Il vient dans la petite ville comme régisseur d'un château voisin. Comment entra-t-il dans l'intimité des époux? Qu'importe? que valent les menus événemens de la vie pour qu'on s'en occupe, pour qu'on les rapporte et qu'on les analyse?

Donc, il est reçu dans la maison au toit de briques du chef de gare, et l'amour naît, bientôt, entre l'épousée et lui. Ce n'est d'abord qu'une inconsciente similitude de goûts et de désirs; leurs natures sont semblables, au fond de leurs entrailles se cache le même germe, puissant et doux, de large tendresse. Mais rien, dans leurs calmes attitudes, dans leurs gestes tranquilles, qui laisse soupçonner l'héroïsme passionnel dont leurs cœurs sont tout pleins. Elle est une campagnarde du Nord, d'humeur paisible et rêveuse, petite, blonde et pâle. Les ardeurs qui dorment en elle sont contenues, éteintes par les idées bourgeoises d'honnêteté vulgaire et de morale courante. Elle est mariée, mais elle est restée vierge d'esprit, soupçonnant à peine ce que peut être le délire amoureux et ces étreintes haletantes où l'on trouve un bonheur dont on voudrait mourir; l'éducation, le continuel spectacle de vertus placidement pratiquées, l'habitude de la pensée assoupie et de la conscience quiète, la discipline sociale, en un mot, la discipline qu'imposent et les mœurs qu'on subit et tous ceux qui vous entourent, tout cela éloigne d'elle le désir de l'adultère. Elle n'aime pas son mari, sent confusément peut-être qu'elle ne l'aime pas; mais elle ne se doute pas qu'il est un

mal nécessaire qu'elle n'a accepté qu'à force d'accoutumance. Elle ne s'en apercevra que plus tard, quand un nouveau sentiment aura envahi son cœur. Mais même alors, même amoureuse, ouverte au désir et mûre pour la souffrance, elle ne traversera pas cette crise morale, cette fureur de jouissance et de curiosité morbide, cette révolte surhumaine contre les hommes et contre Dieu qui, un soir d'automne, à l'heure voluptueuse du crépuscule, jettent, au bord d'un étang endormi dans la splendeur des bois, Emma Bovary dans les bras tentateurs de Rodolphe. — Vertu? non. Habitude inconsciente de la vie étroite et monotone qu'on lui apprit à vivre.

Haus est ce qu'elle est, bourgeois façonné par l'éducation et l'hérédité. Et comme ils ont les mêmes goûts, qu'ils se plaisent aux mêmes joies, peu bruyantes, mais profondes, — joies d'âmes innocentes et comme enveloppées de brume, — ils commencent une intimité tacitement acceptée, mais purement amicale, ce semble : « Lorsque Haus eut fini sa besogne, les deux hommes, Baï et lui, entrèrent au petit salon, pour y prendre le café. L'air était tiède et les plantes des fenêtres parfumaient la pièce. « Oui, c'est vrai, dit Haus en se frottant les mains, chez Mme Baï on est très bien ! » La volupté d'être ensemble ne fleurissait que quand Haus était là. A ces heures, il régnait entre elle et lui une sérénité tranquille et sans paroles. Ils ne se disaient rien, en effet, mais il faisait si bien partie essentielle de toutes les petites choses de tous les jours qu'on le sentait dès qu'il était là, et qu'on savait qu'il était là. Il arriva un train, Baï quitta la chambre. Mais l'heureuse impression n'avait pas disparu ; elle ne changeait pas, qu'il restât avec eux ou qu'il les laissât seuls. Ils parlèrent peu, bientôt se turent. Elle était debout devant la fenêtre, riant de son mari qui courait sous la pluie. Puis le silence retomba, discret et chaud, les enveloppant d'une langueur mystérieuse qui les oppressait, ils ne savaient pourquoi. » L'amour fleurit dans ce silence, dans cette langueur mystérieuse, dans cette intimité impalpable et voilée. Une angoisse inconnue s'abat sur leurs cœurs, ils souffrent sans se le dire. Le livre ne se raconte pas ; il n'est qu'une suite d'impressions... Et un jour, quand ils sentent que cette réserve où ils se tiennent est décidément au-dessus de leurs forces, ils se séparent, sans clameurs et sans larmes, tacitement, d'un commun accord, après un seul jour de bonheur, où ils ont senti vibrer leurs âmes à l'unisson, et qu'ils ont eu peur de cette harmonie soudaine. La scène est capitale, mais aussi simplement émouvante que le livre tout entier. Accompagnés de Baï, ils sont allés dans une ville de la côte, fêter la Saint-Jean. Et, le soir venu, Baï les entraîne dans le cimetière où, paraît-il, se réunissent les couples,

à la nuit tombante, qui viennent s'aimer dans les cyprès et mêler aux regrets des morts les baisers des vivans. « Kathinka avait pris le bras de Haus, pendant que son mari courait les buissons, comme un chasseur. La nuit avait toute la splendeur des nuits d'été du Nord. A travers les arbres, ils voyaient la vaste plaine et la mer. Le crépuscule s'étendait comme un voile sur les eaux immobiles et rêveuses et le silence était profond, comme si la nature fût morte, dans l'air où flottait l'haleine des tombeaux. Ils marchaient doucement. Kathinka s'arrêta pour lire des inscriptions qui luisaient vaguement dans l'obscurité. Elle les lut tout bas : « Aimée et regrettée » — « Aimée jusqu'à la mort » — « L'amour est l'accomplissement de la loi. » Elle voulut pénétrer dans un enclos, pour déchiffrer les noms, elle écarta les branches; alors on entendit un bruit dans l'arbre. — Ce sont deux hommes, dit tranquillement Haus. — Ah! j'ai eu peur! — dit-elle en mettant les mains sur ses seins qui palpitaient. Elle reprit sa route, près de lui, le cœur battant toujours. Et ils ne parlèrent plus. Ils entendaient toujours aller et venir dans les bosquets; à chaque bruit, Kathinka sursautait : — Mon amie! mon amie! — disait Haus, comme à un enfant. Et la main de Kathinka tressaillit sous la sienne... Baï était debout, au bout de l'allée : — Qui vive! — s'écria-t-il. Il était indigné et, au sortir du cimetière, il prit Haus par le bras et à l'écart : — C'est un scandale, fit-il, que de telles choses existent! On profane le lieu saint! Rieer m'avait prévenu, mais je n'y pouvais croire. Sacrebleu! ne pas avoir de respect pour le Jardin des morts! Le diable m'emporte! on ne peut seulement s'asseoir sur un banc!

« Haus se sentit la tentation soudaine, irrésistible, de le gifler. »

Ils voyagent toute la nuit, pour rentrer au logis. Et le lendemain ils se voient pour la dernière fois : « Ils descendirent de voiture, à demi morts de fatigue. — Voulez-vous déjeuner avec nous? dit le chef de gare dans un bâillement; ils étaient debout sur l'escalier, doré par le matin.

— Merci, dit Haus, il faut que je rentre.

— Comme il vous plaira, répondit l'autre, en bâillant encore. Et il ouvrit la porte de son bureau, les laissa seuls. La bonne était déjà dans la cuisine, avec ses paniers. Kathinka était appuyée au chambranle de la porte, la tête légèrement inclinée sur l'épaule. Ils se taisaient : — Merci pour hier! murmura-t-elle doucement, en hâte, en lui tendant la main. — Ce n'est pas moi qu'il faut remercier! — Ce fut comme une explosion. Il prit la main, la baisa deux, trois fois, frénétiquement, avec des lèvres haletantes. Puis il monta en voiture et disparut.

— Que diable est-il devenu? dit Baï, à la fenêtre.

— Il est parti, répondit-elle, en crispant ses mains à la porte. Et elle rentra, à son tour... Elle fit deux tours à travers la pièce, les yeux perdus, puis elle tomba assise près de la fenêtre ouverte. Le jour était venu, les alouettes montaient sur la plaine, l'air était plein de chansons, de parfums, de lumière; le soleil estival rayonnait dans le ciel infini. »

Ils ne se revoient jamais, jamais plus. Ils se sont compris sans se rien dire; ils veulent rester sans péché et mourir. Oh! oui, mourir. A cette immense douleur, il n'est qu'un remède, infini comme elle. Pour de telles âmes, le monde est trop petit, le monde qui ne connaît que les réalités grossières et les ignominies de la chair. Et pendant qu'il s'en est allé bien loin, bien loin, elle ne sait où, car il ne veut même plus écrire, Kathinka souffre et se meurt. Tout est parti, l'amour envolé, et les jours, les jours, les jours se succèdent, toujours semblables et toujours mornes. Nul ne connaît ses souffrances; elle a des amis, et cependant elle est seule. Toutes les bassesses mesquines, toute la sottise des existences étroites, tous les vices secrets qui se cachent dans l'ombre somnolente des petites villes, l'environnent; et dans ce coin ignoré du monde, fidèle image de l'immense univers, au bruit léger que font, en tombant dans le vaste silence des siècles, les menus incidens de la vie; au milieu de ces êtres vagues, sans nom ni caractère, qui végètent dans une paix matérielle et inconsciente, triomphans d'égoïsme et de cruelle indifférence, et dont quelqu'un, peut-être, dans une autre maison de la bourgade, exhale une douleur ignorée aussi, pleure en secret, dans l'ombre, face à face avec la destinée qui n'entend pas, Kathinka agonise d'amour, solitaire et résignée. Résignée! N'est-ce pas en effet le sort commun, que le sien? Il n'y a rien dans la vie. Des hommes viennent, travaillent pour manger; des femmes viennent, pour planter des générations dans la terre, l'aurore de la délivrance ne luira pour eux que quand les uns et les autres ne pourront plus la voir, quand ils seront étendus immobiles, les yeux clos, le nez en l'air, à tout jamais. Et voilà la fin des choses et la dernière raison du monde.

Pourtant, elle a une révolte, une révolte furieuse contre cette divinité sans oreilles et sans cœur, accroupie sur l'humanité; elle s'emporte dans une aspiration farouche vers des réalités qu'elle ignore, mais qu'elle espère et dont elle rêve, où peuvent fleurir enfin les puissances infinies qu'étouffe en nous la navrante misère de la vie. Elle est revenue dans sa ville natale, elle visite le cimetière où dorment ses parens. « Elle s'assit sur le petit banc, sous les deux arbres; elle regarda longtemps la pierre morte, les lettres mortes, et se dit qu'à présent tout était perdu, même la maison de sa jeunesse. Subitement elle se demanda : « Ceux qui sont là se

sont-ils aimés? ou ont-ils vécu comme les autres, seulement comme les autres? Ma mère n'est pas morte lorsque mon père est mort, et lui, sans doute, eût survécu à sa femme. Et cependant ils ont été heureux, et moi, moi, je meurs d'avoir aimé, moi la fille de ces deux êtres qui ont pu vivre étrangers l'un à l'autre! » Kathinka posa sa tête contre l'arbre funèbre et se sentit envahie par une tristesse immense, qu'elle n'avait jamais ressentie, jamais. » C'est la solitude sans espoir, la solitude infinie! Mais à quoi bon pousser cette importune clameur? Vienne la mort, la mort libératrice! Elle vient, un glacial matin d'hiver. La plaintive amoureuse est partie vers la patrie ineffable où se possèdent infiniment ceux que la terre effraya. Elle disparaît comme elle apparut; au bord de l'existence, au bord de la route inconnue où passe la vie tout entière, la vie triviale, la vie hâtive et fiévreuse, la vie indifférente, emportée vers son plaisir, vers son rêve, vers le néant.

« Le premier train s'arrêta, le mécanicien sauta sur le quai.

« — Alors vous n'avez pas assez dormi? dit-il au jeune employé. Et chez Baï, comment ça va-t-il?

« — Elle est morte, répondit l'employé, en grelottant sous la bise.

« Le mécanicien dit : — Sacrebleu! — Il regarda un moment la maison, tout y était comme d'habitude. Alors, tranquillement, il remonta sur sa machine, et la brume floconneuse cacha le convoi qui s'enfonça dans la plaine. »

...Elle a aimé, elle a souffert, elle a pleuré; bientôt il n'y aura plus trace d'elle. L'oubli se fait, profond, sur la tombe où l'herbe pousse; Haus envoie de Copenhague une couronne qui n'arrive qu'après l'enterrement, et l'amie qui la porte à la défunte ne se doute pas qu'elle porte le symbole de l'existence et de l'amour. Tout n'est que roses fanées. Baï se remarie, Haus se mariera un jour, sans doute. Et la délaissée restera toute seule, toute seule, bercée par le bruit des wagons qui passent, dans le vaste monde rempli de frissons, de rayons, de parfums! Sa mélancolique histoire, ainsi racontée par le poète, est, comme on l'a dit, « d'une discrétion qui sent son gentilhomme; » elle a le charme exquis et simple qu'ont, aux jours diaphanes d'automne, les fleurs d'arrière-saison, à l'odeur ineffable; elle est inoubliable, c'est la vie même. Et la vie désolée, la vie infiniment vide, infiniment blême, infiniment morne, qui naît et s'évanouit dans un doux et navrant sanglot; la vie plus sombre que la mort, qui est le néant des rêves, des désirs et des espoirs, qui est rien!

VI

Dernier venu d'une race d'élite, mais épuisée, trop supérieurement affinée pour respirer au grand air de tout le monde; rè-

vant d'une terre idéale où l'on ne souffrirait plus, Bang est né avec un cœur douloureux. Artiste scrupuleux et fort, il ne connut jamais l'heureuse impassibilité de Jonas Lie, la savoureuse ironie de Garborg. Quand il ouvrit les yeux sur son âme, il eut peur; quand il ouvrit les yeux sur le monde, il fut épouvanté. Partout il vit l'amour, raison suprême de l'Univers, ou banni par la société ou vaincu par le destin. Aristocrate, il dédaigna d'incriminer la société; philosophe, il remonta plus haut, à la source des choses que Schopenhauer avait déclarée empoisonnée. Brandes disait : « Le malheur des sociétés est bâti par la multitude imbécile, mais toute-puissante », et Ibsen : « L'homme le plus fort est celui qui vit isolé. » Björnson, esprit multiple, oreille ouverte à toutes les grandes paroles, ne prenait pas le temps de conclure, et Lie, épris d'idéal et de beauté suprême, espérait encore. Bang n'espère plus. Le mal souverain, c'est la vie; le plus grand péché de l'homme est d'être né. « Des souvenirs, dit-il dans *Sous le joug*, de plus en plus forts dominèrent mon âme, à mesure que je voyais la vie étroite se dépensant journellement en de mesquines batailles. Et je me dis alors : Proscrivons la vie! ne mettons plus au monde des milliers et des millions de misérables qui, comme un long attelage, sont poussés par les jours gris, toujours plus gris, vers le tombeau! » Et cependant il marche, il monte au Calvaire éternel, attendant le néant, le sommeil, le repos! Car, que sert de se révolter! Lucifer est en proie à l'angoisse de son impuissance, et, pourtant, c'était le plus beau des anges! « A Prague, dit-il encore, on pava la rue que j'habitais. Elle était escarpée, et des chevaux, tristes dupes! traînaient des moellons jusqu'en haut. Du matin au soir, j'entendais les cris des charretiers et les coups de fouet sur le dos des pauvres bêtes. Et ça ne cessait pas. Toujours, toujours les voitures grimpaient la montée, mais voici une chose que je ne pouvais comprendre : pourquoi les charretiers fouettaient ces misérables créatures? car elles n'avançaient pas plus vite, et, les coups, elles ne les sentaient pas, j'en suis sûr. Parfois, j'allais au seuil de ma porte et leur tendais un peu de pain : elles ne le prenaient pas. Mais elles montaient encore un peu, vers le sommet, sous le joug. Un jour, à l'heure de midi, un cheval s'abattit sur la place. L'attelage s'arrêta, les charretiers jurèrent. Puis, on alla chercher, on enchaîna une autre victime, — et l'on continua le travail! »

MAURICE BIGEON.

L'ÉDUCATION EN ANGLETERRE

ÉDUCATION PHYSIQUE ET MORALE

I

Exposer le mode anglais d'éducation physique et morale, dans la famille et à l'école, le comparer au mode français, montrer en quoi ces deux modes diffèrent dans les principes et par les effets, enfin rechercher si nous n'avons pas à tirer quelque enseignement de l'expérience anglaise : tel est l'objet qu'on se propose ici.

Prenons l'Anglais au berceau et suivons-le jusqu'au moment où il se jette dans la lutte pour la vie. De l'enfance à l'adolescence, il traverse deux petits mondes, complets en eux-mêmes : la famille et l'école, dont l'influence est presque toujours décisive. La société anglaise comprend, entre autres, mais au premier rang, deux élites très différentes : celle des *self-made men* et celle des *University-men*, l'une qui s'est faite seule à la dure école de la vie, l'autre qui est le produit d'institutions très anciennes et très puissantes. Sur toutes deux l'on retrouve la marque originale de la famille.

Le domaine où la famille anglaise s'épanouit, c'est le *home*. Le *home* est à elle, tout à elle : il est sacré, il est inviolable à tous les étrangers. Sont étrangers tous ceux du dehors, tous ceux qui ne s'asseyent point autour du foyer. Chaque *home*, à la ville comme à la campagne, est matériellement indépendant du

voisin. Chaque famille a sa maison, son foyer, son toit, sa communication directe avec le dehors ; elle est chez elle maîtresse absolue ; nul étranger sur la tête ou sous les pieds. Point de ces grandes casernes divisées en cellules (1), de ces appartemens étroits qui étiolent et restreignent les familles. Elle a toute la place qu'il faut pour s'étendre et s'ébattre à l'aise.

Le *home* a une poésie intime et profonde qu'un Anglais se croit seul capable de sentir et d'exprimer : « C'est le lieu de paix, l'asile qui protège non seulement contre toute injure, mais contre toute terreur, doute et division. Si le foyer n'est point tout cela, ce n'est point le *home ;* si les anxiétés de la vie extérieure y pénètrent, si l'un des époux permet au monde inconnu ou hostile, sans sérieux et sans amour, de franchir le seuil, ce n'est plus le *home ;* ce n'est plus qu'un morceau du monde extérieur que l'on a couvert d'un toit et éclairé au dedans. Si, au contraire, le foyer est un lieu sacré, un temple gardé par les dieux domestiques, où nul n'est admis qui ne puisse être accueilli avec amour, alors c'est bien le *home ;* il en mérite le nom et rayonne de sa gloire (2). »

Le chef de famille, époux et père, règne en souverain absolu sur le *home*. Un Américain a remarqué, non sans quelque étonnement, que, en Angleterre, l'homme est toujours considéré par la femme comme lui étant supérieur. « L'Angleterre est le paradis des hommes, s'écrie-t-il... La volonté du chef de famille est reconnue comme la loi du ménage, et personne ne songe à la contester (3). » Le chef de famille a créé le *home ;* il entretient le ménage ; responsable devant la société et la loi, ayant la peine et la responsabilité, il reçoit en retour obéissance et respect. Père, il tient à se faire respecter d'abord, avant que d'être aimé (4) ; vous ne retrouveriez pas en lui le père-camarade que nous,

(1) Sauf quelques exceptions très spéciales : à Londres, dans certains quartiers où la population est flottante.

(2) *John Ruskin, his life and teaching*, by Marshall Mather. London, 1890, p. 84.

(3) R. G. White. *England without and within*. Boston, 1881, p. 207.

(4) « Vos fils, disais-je à un Français de mes amis, en usent librement avec vous. Ils ne semblent nullement impressionnés par l'autorité paternelle. — Comment, me répondit-il, attendre d'eux du respect et de la considération, quand nous leur avons appris nous-mêmes à mépriser les croyances et les institutions de nos pères?... Le sentiment du respect n'a pas été développé dans leurs âmes. » (P. G. Hamerton, *Français et Anglais*. Paris, 1891. T. I, p. 65.)

Voici le pendant anglais : C..., père de plusieurs enfans, dont l'aîné a dix ans, pratique peu sa religion, mais il est persuadé que la religion est un élément nécessaire de l'éducation. Il recommence d'aller à l'église à mesure que ses enfans grandissent, parce qu'il juge indispensable de donner l'exemple. C... jouait au tennis le dimanche dans son jardin ; il y a renoncé, parce qu'on enseigne à ses enfans que le dimanche est consacré au repos du Seigneur. Il a pris pour règle : « Respecter, si l'on veut être respecté. »

Français, connaissons tous, au moins de vue. Il n'est pas rare que le jeune Anglais, en s'adressant à son père, se serve du mot « Sir » comme le serviteur parlant au maître. Au respect que le père sait inspirer s'ajoute le prestige du pouvoir qu'il tient de la loi : il peut disposer à son gré de ses biens. Le patrimoine foncier de toute famille anglaise, ancienne ou nouvelle, est regardé comme un petit État et s'appelle même ainsi : *'estate* (1). Dans cet État, le père est souverain absolu comme dans le *home*. Il exerce une sorte de « magistrature testamentaire » (2). Il ne se croit point obligé de se priver pour ses enfans pendant sa vie, ni d'amasser afin de leur laisser à sa mort. Tout au plus, est-il lié par la tradition qui l'invite, et quelquefois par la loi qui l'oblige, à transmettre à l'aîné un domaine intact ou un patrimoine. En France, l'autorité du père sur la personne de l'enfant, vieux reste de la *patria potestas*, est presque sans bornes, et le pouvoir de disposer des biens par testament, limité ; en Angleterre le pouvoir du père sur la personne est limité (il ne peut faire enfermer son enfant, et n'a plus sur lui d'autorité d'aucune sorte, après 21 ans) ; mais sa faculté de tester ne souffre aucune restriction (3).

Pour la femme anglaise, les devoirs de l'épouse passent avant ceux de la mère ; chez la Française l'amour maternel prime tout, l'attachement au mari ne vient qu'ensuite. L'Anglaise est épouse plus qu'elle n'est mère ; la Française est mère plus qu'elle n'est épouse. L'Anglaise, en général, courageuse, patiente, d'ailleurs sans grand souci du lendemain, sans peur de l'inconnu que l'avenir ou les pays lointains recèlent, est une épouse résignée, passive plutôt. Elle suit son mari n'importe où ; elle partage cette énergie physique et cette fermeté morale dont il est presque toujours pourvu. En France, la femme, épouse ou mère, préoccupée surtout de bien-être matériel, luxe éclatant ou confort paisible, ambitieuse de briller ou avide de sécurité bourgeoise, ne demande plus guère « aux hommes de grandes choses, des entreprises hardies,

(1) Montalembert, *De l'avenir de la politique de l'Angleterre*. Paris, 6e édition, p. 120.

(2) « La famille anglaise a gardé jusqu'à nos jours le caractère d'une monarchie absolue... Le père n'est pas en présence..., comme en France, de ces parasites légaux qu'on appelle des héritiers inévitables. Il exerce avec une pleine liberté ce que j'appellerais volontiers la magistrature testamentaire... A tout prendre, je ne connais aucun personnage du monde moderne qui, plus que le chef de famille anglais, rappelle l'autorité et le prestige de l'antique *pater familias* romain. C'est un monarque respecté dans son royaume, presque un monarque de droit divin. Comparé à lui, le Français fait penser au président élu d'un parlement raisonneur. L'Anglais ne rencontre chez lui ni opposition, ni résistance. Ses volontés sont indiscutées. Ses fils les respectent ; sa femme s'y associe. » É. Boutmy, *l'État et l'individu en Angleterre. Annales de l'École des sciences politiques*, 15 octobre 1887, p. 497-500.

(3) Sauf, bien entendu, le cas de majorat ou de substitution.

des travaux héroïques, comme une Chevreuse, une Longueville, ou une Princesse Palatine (1). » L'Anglaise est une mère aimante, mais calme. Elle remplit consciencieusement son devoir. Dans toutes les classes, sauf dans l'aristocratie, elle nourrit elle-même ses enfans (2). Elle veille sur eux et les dirige, mais son influence ne se traduit guère autrement que par une saine règle de vie établie et maintenue : rien qui ressemble à une sensibilité outrée ou à une tendresse passionnée.

Le jeune Anglais apprend de bonne heure, dès l'enfance, à connaître par lui-même les dangers du monde extérieur, les difficultés de la vie, le caractère des hommes, tout cela par expérience directe, à ses dépens; le jeune Français est entouré par sa mère de soins incessans, préservé des moindres périls, des plus légers heurts (3). Tandis que le jeune Anglais s'endurcit, s'aguerrit, le jeune Français reste neuf, frêle, timide, ou, s'il se risque, il manque au moment décisif de sang-froid, de coup d'œil. Sa mère était anxieuse de lui adoucir le présent, tandis que son père peinait pour assurer son avenir. Sans doute les mères françaises sont capables d'héroïsme dans les temps de crise, mais elles sont pusillanimes dans le train ordinaire de la vie. Que de carrières brisées, que d'entreprises anéanties, que d'initiatives paralysées par des mères qui « ne veulent pas se séparer de leurs fils » ! Lequel d'entre nous n'en pourrait citer vingt exemples? Milne-Edwards, de passage à Oxford, il y a une vingtaine d'années, se promenait en compagnie d'un des chefs du parti whig et d'un professeur de géologie, célèbre pour sa science et sa franchise un peu rude (4).

(1) E. Renan, *Essais de morale et de critique*, p. 366.

(2) On sait qu'en France, dans la bourgeoisie riche, aisée ou même modeste, la mère abandonne, trop souvent à une nourrice le soin de nourrir son enfant.

Un médecin de quartier, établi à Londres dans un district central, habité par la classe moyenne, me dit : « Dans les familles que je soigne, toutes les mères nourrissent elles-mêmes. » — Un grand médecin de Londres dont la clientèle est exclusivement aristocratique écrit : « Dans les classes élevées, les mères ne nourrissent pas; elles disent toutes que les conditions de leur existence et les devoirs sociaux les en empêchent. »

La *nurse* n'est donc qu'exceptionnellement une nourrice; en général elle fait office de bonne ou de gouvernante. La *nursery* est la chambre des enfans.

(3) Deux mères de famille françaises passent l'été à la campagne, en France, avec leurs enfans âgés de cinq à dix ans. L'une, Mme A., Parisienne, a épousé un Parisien et habite Paris. L'autre, Mme B., a épousé un Français depuis longtemps fixé en Angleterre. Mme B., qui a habité l'Angleterre depuis qu'elle est mariée, a subi l'influence du milieu; elle élève ses enfans à l'anglaise. Toutes deux, pendant leur séjour à la campagne, envoient leurs enfans à l'école primaire du village voisin. Le fils de Mme B., qui a dix ans, fait 4 kilomètres tout seul sur les routes, comme un homme, pour se rendre à l'école, sans que sa mère soit le moins du monde émue; Mme A., la Parisienne, fait conduire par la main ses fils, qui ont 10 et 11 ans, à l'école du village distante de 300 mètres.

(4) C'est l'homme politique qui m'a conté l'anecdote.

Au cours de l'entretien, Milne-Edwards s'avise de demander : « Comment se fait-il que vos jeunes gens, élevés à faire un peu de latin et de grec, et à dépenser beaucoup de temps au cricket et au *boating*, deviennent tout simplement des hommes de premier ordre, de grands hommes d'Etat, des Palmerston, des Gladstone? » Et le géologue de repartir d'un ton bourru : *But they have got english mothers...*, c'est qu'ils ont des mères anglaises. » Les mères françaises, par leur amour trop tendre, exposent leurs fils à des mécomptes, à des dangers cent fois pires; leur tendresse énerve, affaiblit.

« Les enfans sont l'âme de la famille française, nous vivons avec eux, pour eux, en eux (1). » Tout est subordonné à l'enfant : le repos des parens, l'ordre dans la maison, le travail du père, jusqu'à la coquetterie de la mère. Il est le point où convergent toutes les pensées, toutes les inquiétudes, toutes les espérances. Il vit avec ses parens, est admis à table dès qu'il est d'âge à se tenir assis; volontiers on impose ses grâces, ses caprices, ses sourires et ses pleurs aux invités, s'ils ne sont point tout à fait des étrangers. Il fait les délices du père, qui s'en amuse, sa journée finie, et la gloire de la mère, qui le pare, le frise, le pomponne. Trop souvent, il découvre de bonne heure cette toute-puissance : il en use et il en abuse. Il est tantôt le jouet, tantôt le tyran de ses parens. Leur gros souci est d'écarter de lui la plus mince épreuve, de détourner le moindre danger, de ne point l'abandonner à ses seules forces. Prévoir, ne rien livrer au hasard, à la nature et, quand l'enfant est d'âge à distinguer le bien et le mal, le surveiller pour prévenir ses moindres fautes comme on a prévenu ses moindres faux pas, quand il apprenait à marcher : concerté ou non, tel est le mode commun. Et c'est merveille que l'enfant, ainsi préparé à la vie, ne soit pas tout à fait égoïste, irresponsable et lâche.

Les enfans sont nombreux, d'ordinaire, dans les familles anglaises : ils se suivent de près et forment un petit bataillon qu'il est nécessaire de discipliner de bonne heure. L'enfant passe les premières années de sa vie dans la *nursery ;* c'est son domaine, il n'y règne pas en maître absolu, il s'y installe en citoyen libre, sous l'œil vigilant de la mère ou de la *nurse :* « Dans la *nursery*, les trois élémens importans sont la mère, la *nurse* et l'air... Plus les choses y seront simples et même grossières, mieux cela vaudra; pas de dentelles aux berceaux; lits aussi durs, nourriture aussi simple, parquet et murailles aussi propres que possible. » Rus-

(1) O. Gréard. *L'éducation morale et physique. Revue Bleue,* 20 juillet 1889.

kin donnait ainsi, en évoquant les souvenirs de son enfance et les soins d'une mère exemplaire, la définition de la *nursery* modèle. Toutes se rapprochent plus ou moins de ce type : au premier étage de la maison, une grande pièce bien éclairée, bien aérée, très propre, tout unie, où l'on dort, où l'on mange, où l'on peut s'ébattre à l'aise sans danger de briser des objets précieux, de troubler le travail de papa ou d'assourdir maman souffrante. La toilette se fait autour du tub et de la baignoire où tous prennent le bain quotidien à l'eau froide qui tonifie et endurcit. Les vêtemens sont amples, souples, simplifiés ; ils sont destinés, non à la parade, mais à garantir du froid, du vent, de la pluie, tout en laissant les mouvemens libres. L'enfant peut jouer sans crainte de froisser un beau ruban ou de déchirer une précieuse guipure. Les enfans mangent ensemble à part ; les heures sont régulières et le régime frugal. On les mène jouer tous les jours presque par tous les temps de longues heures en plein air, dans les parcs que toute grande ville possède, en pleine campagne si l'on vit hors des villes, et les bambins ont toute liberté de s'ébattre. Ils apprennent de bonne heure, par expérience directe et personnelle, à leurs dépens, ce qu'il en coûte d'être maladroit, imprudent (1).

A ce régime, l'enfant reste enfant longtemps, aussi longtemps qu'il faut, naïf et rose ; il l'est sincèrement, naturellement. Mais l'enfant porte déjà l'homme en puissance. Ce n'est point le petit homme précoce de six ou sept ans que l'on rencontre dans nos rues et nos promenades.

Ce système d'éducation, l'Anglais se l'est formé peu à peu, et aujourd'hui il y croit et il y tient ; qu'il soit appliqué dans la *nursery*, dans la famille, dans la maison ou au dehors, dès que le *baby* peut marcher ou commence à comprendre, il est entièrement fondé sur la confiance. On donne à l'enfant confiance en lui-même en le livrant de bonne heure à ses seules forces, s'il est valide ; on fait naître le sentiment de la responsabilité en lui laissant — une fois prévenu — le choix entre le bien et le mal, sauf pour lui, s'il fait mal, à supporter la peine de sa faute ou les conséquences de son acte. Mais sa faute, comme sa faiblesse, n'est jamais présumée ; on ne le surveille pas pour l'empêcher de tomber ; on ne l'épie pas pour le prendre en faute. On lui inspire l'horreur du mensonge ; on le croit toujours sur parole jusqu'à preuve qu'il a menti. Il devient énergique et franc, *self-*

(1) « Dans la *nursery*, comme dans le monde, la seule discipline salutaire, c'est l'expérience des conséquences bonnes ou mauvaises, agréables ou pénibles, qui découlent naturellement de nos actes. » Herbert Spencer, *Éducation*. Éd. Alcan, p. 31.

reliant et *reliable;* il est confiant en soi et digne de confiance; il est habitué à ne compter que sur soi-même, et l'on peut compter sur lui.

Sauf exception dans les grandes familles et dans les familles riches, et pour les aînés seulement, le père considère qu'il ne doit à ses fils que le vivre et l'instruction (1) jusqu'à 16 ou 17 ans (à moins qu'ils n'aient choisi une profession libérale où le stage est toujours long), après quoi c'est à eux à se tirer d'affaire. Comme le fils sait, en outre, qu'il ne doit point compter sur l'héritage, dont le père entame souvent le capital et qu'en tout cas il est libre de répartir à sa guise, la nécessité l'éperonne rudement. Ainsi toute la vie de l'Anglais se passe à apprendre ou à enseigner la *self-help* : aide-toi. Dès la *nursery*, le jeune Anglais est préparé à l'action : tout est, pour lui, principe d'activité (2).

II

Cette éducation virile donnée dans la famille, l'enfant continue de la recevoir à l'école (3). Quand il arrive à l'école, il y retrouve des règles qu'il connaît ; l'atmosphère est presque identique, mais c'est l'éducation complète de lui-même qui commence alors : éducation physique, morale, intellectuelle. On n'a point fait deux parts, l'une pour l'éducation, l'autre pour l'instruction, de façon que celle-ci puisse dévorer la part de l'autre. Éducation et instruction sont si bien mêlées et confondues qu'on ne les distingue point dans la langue anglaise, et qu'un seul mot suffit à exprimer l'ensemble : éducation. Qu'il s'agisse du physique, du moral ou

(1) Quelquefois même, mais très rarement, le père exige que son fils lui rembourse ses frais d'éducation.

(2) Ce genre d'éducation n'est pas sans avoir une influence sur la famille même. L'individualisme fortifié affaiblit l'esprit de famille fatalement. D'abord la famille telle que nous l'entendons, avec son attirail de cousins, d'oncles et de tantes, ne se rencontre guère chez nos voisins. La famille y existe à peine au delà des limites du *home* paternel : « A quoi bon des cousins, disent les Anglais, ce sont des amis gênans. Les vrais amis sont ceux qu'on peut choisir. » On trouve même des frères qui, sans être brouillés, vivent étrangers les uns aux autres et ne s'écrivent jamais. J'ai connu une famille dont le chef habitait Londres : un des fils dirigeait une exploitation agricole à une heure de Londres; on ne le voyait jamais. Un autre était éleveur au Natal; il écrivait une fois par an à sa mère. De loin en loin leurs sœurs, restées à Londres, parlaient des absens, mais sans jamais exprimer le regret qu'ils donnassent si rarement de leurs nouvelles.

(3) C'est des *public schools* surtout qu'il s'agit ici; c'est à elles surtout que nous emprunterons nos exemples, parce que c'est là que dès longtemps furent élevés les enfans des classes dirigeantes et qu'est né le système tutorial qui est la base de l'éducation anglaise à l'école.

de l'intelligence, c'est toujours même discipline, mêmes principes, car tout se tient et il serait monstrueux de supposer que l'école pût, en distinguant les deux élémens et en donnant la préférence à l'un sur l'autre, produire un homme qui serait instruit et ne serait pas élevé. Cela, une cervelle anglaise, qu'elle soit d'un homme du monde ou d'un homme du métier, ne peut pas plus le concevoir qu'une bouche anglaise l'exprimer (1).

Dans la vie de l'enfant, le physique se développe et le moral s'éveille avant l'intelligence : l'éducation doit suivre la marche de la vie.

« Il faut être un bon animal, c'est la première condition du succès dans la vie; et d'être une nation de bons animaux est la première condition de la prospérité nationale. » En posant il y a trente ans cet axiome dans son traité de l'éducation, Herbert Spencer exprimait l'opinion de la majorité de ses concitoyens, parmi ceux qui pensent; mais il n'avait pas encore le peuple avec lui. Et, après avoir déclaré que « la conservation de la santé est un de nos *devoirs*, que tout préjudice porté volontairement à la santé est un *péché physique*, » il pouvait ajouter alors : « Peu de gens paraissent comprendre qu'il existe une chose dans le monde qu'on pourrait appeler la *moralité physique*. » Mais il a été entendu. Le peuple anglais est aujourd'hui pénétré de cette vérité, et nul ne pratique plus assidûment le respect du corps, dont le commencement est la propreté et dont l'hygiène est le code. L'exemple a été donné par les classes supérieures de la société et suivi par toutes les autres à mesure qu'augmentaient leur instruction et leur bien-être. L'hygiène et même la propreté exigent, surtout sous un climat ennemi, de l'intelligence et de l'argent (2).

Les poètes et les médecins, les philosophes et les hygiénistes

(1) Nous ne parlerons pas ici de l'éducation intellectuelle. Il n'est ni dans notre plan, ni de notre compétence d'exposer et de critiquer les méthodes pédagogiques anglaises. Nous avons fort peu à leur emprunter d'ailleurs, si ce n'est, dans les programmes, la mesure. Nous nous en tiendrons à ce qui concerne l'éducation physique et morale où réside la véritable originalité du système anglais.

(2) Chaque maison anglaise, même modeste, si elle date de moins de vingt ou trente ans, contient une salle de bains. Dans les quartiers ouvriers de toutes les villes industrielles, on trouve des bains publics qui sont des modèles. Partout les water-closets sont tenus parfaitement propres et lavés à grande eau; et cela même dans les hôtelleries des plus petites villes de province. Dans les vingt dernières années, les municipalités de toutes les villes de quelque importance ont travaillé à élever des bibliothèques et des bains publics et gratuits ; les unes et les autres sont, de l'avis général, des institutions de première nécessité.

« Depuis 1870, la mortalité s'est abaissée, en Angleterre, de 22,52 pour 1000 habitans (1861 à 1870), à 18,8 en 1887, 17,8 en 1888, 17,9 en 1889, ce qui représente un gain d'environ 4 p. 1000; si la France avait adopté les mêmes mesures que l'Angle-

sont d'accord pour prêcher le respect du corps, pour recommander qu'on le soumette à l'exercice régulier, à l'entraînement progressif. Tous ont pour mobile : suivre la nature; et pour idéal : faire la nation forte en la constituant d'individus vigoureux : « La vigueur et l'esprit d'entreprise d'une nation, dit un médecin (1), dépendent de la santé et de l'entraînement physique de ses jeunes hommes pendant leur croissance et leur développement. Il n'est donc pas de question plus importante pour un pays que celle de l'éducation et de la santé de ses enfans des deux sexes. Cela est vrai pour toutes les classes, mais surtout pour les enfans qui sont élevés dans nos écoles de premier ordre et qui deviendront les chefs de la nation dans les diverses manifestations de son activité. »

Un poète, et des plus délicats, des plus intellectuels qui soient, tient le même langage : « Le corps doit être fait, en sa jeunesse, aussi beau et parfait qu'il peut l'être, quelles que soient les pensées d'avenir (2). »

Que nous voilà loin du système qui a formé toutes les générations de la bourgeoisie française en ce siècle, dans toutes nos écoles libres ou d'État, laïques ou ecclésiastiques, et dont on a pu dire : « Son principe secret, c'est qu'on doit accorder le moins possible aux exigences du corps si l'on veut développer l'esprit et que l'esprit profite de tout ce que perd la matière, — ce principe singulier, qui a son origine lointaine dans la doctrine mystique de la délivrance de l'âme par l'émaciation du corps... (3) » Les hommes de vingt-cinq à trente ans, élevés dans nos lycées de Paris, se souviennent encore du temps où les maîtres les plus distingués de notre Université employaient les sarcasmes ou l'intimidation pour décourager ceux de leurs élèves qui étaient soupçonnés d'avoir trop de goût pour la gymnastique, l'escrime ou l'équitation.

terre, elle économiserait aujourd'hui la vie de 150000 personnes chaque année. » L. Mangin. *Élémens d'hygiène.* Paris, 1892.

Toutes les écoles anglaises sont pourvues de salles de bains où les enfans font chaque matin leur toilette; à cela comparez les lavabos de nos lycées, même des plus récens, qui débitent par de minces robinets de maigres filets d'eau, et nos mœurs scolaires qui supposent qu'un bain par mois est suffisant. Je ne parle pas de nos grandes villes, ni, à plus forte raison, des petites, où les établissemens de bains sont rares et peu fréquentés; de nos maisons, où un cabinet de bains est un luxe. Enfin il n'y a pas d'apparence que le peuple français réclame bientôt des municipalités l'établissement de bains publics et gratuits.

(1) Clement Dukes. *Health at school.* Londres 1887, p. 5. — M. Cl. Dukes a été longtemps attaché à l'école de Rugby.

(2) J. Ruskin, *Time and tide.* Cité par Marshall Mather, p. 104.

(3) Ém. Montégut : *Mœurs des écoles dans la Grande-Bretagne;* voyez la *Revue* du 15 juillet 1858.

En Angleterre, les exercices du corps sont en honneur, au même titre que la propreté et l'hygiène ; l'enfant à l'école, l'homme adulte dans ses momens de loisir , s'adonnent aux jeux de plein air ; ils y consacrent beaucoup de temps, d'énergie. Il leur faut aussi beaucoup d'espace. Sur toute la surface du pays, vous trouvez de vastes champs réservés aux jeux de *cricket*, de *football*, de *tennis*, de *la crosse;* des bateaux sur les rivières pour les courses à l'aviron, des yachts dans les ports pour les longues croisières; des bicyclettes, en nombre infini, parcourant toutes les routes. Tout cela représente un capital considérable, un patient entraînement, des efforts de longue haleine; c'est le produit de toute une révolution lentement accomplie dans les mœurs de ce peuple qui, il y a une cinquantaine d'années, était, au dire de tous les témoins, épais, bestial, adonné, du haut en bas de l'échelle sociale, aux excès de table ou de cabaret. Le mouvement est parti des *public schools* et des Universités, de l'aristocratie, en un mot ; il a gagné, de proche en proche, la petite classe moyenne vers 1860, au moment où l'Angleterre, effrayée de l'attitude de la France, crut le moment venu de se préparer à la guerre, et où surgirent, sur le sol britannique, ces corps de volontaires qui se sont perpétués. La mode de l'athlétisme est aujourd'hui devenue générale; tout le monde est converti. Tout Anglais veut se faire des muscles; il redoute l'obésité comme une humiliation ; et la combat comme un fléau.

Aux jeux, aux exercices de plein air, l'Anglais applique cette persévérante ténacité qu'il met en tout : il a porté l'entraînement à son point de perfection ; non pas seulement l'entraînement en vue d'un effort extraordinaire et momentané, comme la *University boat-race,* mais l'entraînement de tous les jours, de toute la vie. Il est parvenu de la sorte à modifier certains caractères du type physique, à refaire des tempéramens (1) par les mêmes moyens qu'il a employés pour créer le cheval de pur sang, la race Durham, ou pour transformer en quelques années les champs de céréales en pâturages. Il faut maintenant aller jusque dans les provinces reculées pour trouver encore quelque rare échantillon de l'An-

(1) Ruskin, dans la phrase citée plus haut, dit : « Le corps doit être *fait...* »

Les jeux athlétiques « ne sont pas pour l'Anglais une simple diversion au travail de l'intelligence ni un complément obligé d'une éducation libérale, ils sont une impérieuse nécessité. Ces plantes hâtives, un peu grêles dans leur jeunesse, ont besoin de respirer à l'air libre, d'essuyer le vent et la pluie. Le soleil chaud du midi ne les a pas mûries; leur sève, en apparence si abondante, est trop aqueuse; l'atmosphère d'une serre les étiolerait. »

Oxford, par le P. F. Prat, S. J. dans les *Études religieuses*, revue mensuelle des Peres de la compagnie de Jesus. Mai 1892, p. 92.

glais surnourri, joufflu, obèse, apoplectique, que nous montrent les caricatures du temps de George III. L'Anglais d'aujourd'hui est tout en muscles. Les exercices physiques ont détruit, chez tous ceux qui les pratiquent, le penchant aux excès de nourriture ou de boisson (1).

Les jeux nationaux anglais, — qui sont des jeux de plein air et exigent une grande dépense d'énergie physique, — sont d'excellens moyens d'éliminer les toxiques accumulés dans l'organisme par la vie sédentaire et d'oxyder rapidement le sang appauvri par l'atmosphère viciée des villes. Ce sont aussi d'excellentes écoles de sang-froid et de discipline (2) : tous ces jeux sont des jeux de discipline, et c'est pourquoi les Anglais les ont choisis et y tiennent si fort. Outre qu'ils forment la décision, le coup d'œil, l'esprit d'initiative, ils exigent le respect d'une règle invariable, minutieusement établie, et l'obéissance au chef, au « capitaine ». L'obéissance librement consentie, mais observée sans faiblesse ni murmure, le respect de l'autorité confiée au plus fort, au plus adroit, au plus expérimenté, au plus digne, en un mot : voilà des qualités qui, gagnées à l'école par l'enfant, accompagnent l'homme fait dans la vie (3). L'influence morale exercée par les jeux ainsi pra-

(1) Voici comment Ruskin raconte ses débuts au collège de Christ-Church, à Oxford :

« Il y a trente ans, — vers 1837, — novice alors et très inexpérimenté, j'assistai à à mon premier souper de collège. Au haut bout de la table était assis un grand seigneur admirablement doué et de grand avenir, mort depuis de paralysie. Nous avions au milieu de nous, non pas des seaux, mais des coupes aussi vastes que des seaux, et nous nous servions nous-mêmes avec des louches. C'était le début obligatoire de la vie de collège. Je choisis du punch en place de claret, de façon à pouvoir, sans être vu, le verser dans mon gilet au lieu de l'avaler. Je tins jusqu'à la fin et j'aidai à emporter quatre camarades, la tête la première, en bas de l'escalier, puis au logis; et l'un d'eux était le fils d'un directeur de collège. » Marshall Mather, p. 17.

Ces mœurs ont complètement disparu des Universités anglaises depuis les progrès de l'athlétisme; elles sont au contraire plus florissantes que jamais dans les Universités allemandes, où les étudians ont en horreur les exercices, même la marche, et deviennent obèses à vingt-cinq ans.

(2) « Après sept années passées en Angleterre, j'ai acquis la conviction que les jeux sont, pour les Anglais, un moyen très efficace de tremper leur caractère... J'attribue à l'habitude du cricket, prise dès l'enfance, accrue durant la jeunesse avec une persévérance toute britannique, cette puissance de possession de soi-même que nous pouvons, sans nous décrier, envier aux Anglais... » *France*, par le R. P. du Lac. Paris, 1888, pp. 185-187.

(3) Les Anglais gardent toute la vie ce goût réfléchi pour les exercices physiques; on connaît le délassement préféré de M. Gladstone dans sa verte vieillesse.

« M. Fawcett, après sa cécité, a continué à monter à cheval et à patiner, et on a vu Anthony Trollope, vieilli et alourdi par l'âge, se passionner encore pour la chasse au renard. Les Anglais aiment à se rappeler que lord Palmerston se rendait à cheval aux courses d'Epsom, jusqu'à la fin de sa vie. On avait quelque peine à le hisser sur son cheval, mais, une fois en selle, il oubliait la vieillesse et ne manquait jamais d'arriver. » Hamerton. I. 2, 3.

tiqués est indéniable : elle est reconnue, proclamée par tous les éducateurs anglais sans exception (1). Prenez deux écoles dans la même ville, à Manchester par exemple, toutes deux écoles d'externes s'adressant à la même clientèle. L'une, située dans l'intérieur de la ville, n'a point de champ de cricket ou de foot-ball; l'autre, située hors de la ville, possède tout l'espace nécessaire. Le « ton » est bien meilleur dans la seconde, où l'on joue, que dans la première, où l'on ne peut pas jouer : le fait même que les enfans s'associent, s'organisent, se disciplinent par les jeux et pour les jeux, relève singulièrement le niveau moral, la tenue d'une école.

Nous avons eu, en France, l'amour des jeux de plein air; il paraît même, à certains symptômes rassurans, nous être revenu. Mais il faut en prendre le goût réfléchi : c'est toute une éducation à refaire, si nous voulons tirer des jeux de plein air le merveilleux parti qu'en ont su tirer nos voisins. Il semble même, à les entendre, — et ce sont de bons juges, — que les dispositions ne nous manquent pas pour réussir : « Dans leur première enfance, dit un Anglais, les petits Français ont l'art de savoir s'amuser. C'est un délice de suivre leurs mouvemens dans les jardins publics de Paris, ou bien au bord de la mer. Un bébé français, qui commence à peine à courir et à gambader, est un spectacle incomparable, qui remplit les pères et mères anglais d'admiration et de désespoir (2). » Mais, bien vite, les parens se mettent en travers des jeux : ils craignent que, dans leurs évolutions trop libres et leurs ébats trop joyeux, les enfans ne s'égratignent un peu ou ne fripent leurs beaux vêtemens (3). Le moyen d'inaugurer des jeux, qui ne vont jamais sans quelques risques, quand les mères tremblent au moindre bond de leurs jeunes faons! Les éducateurs français le savent trop bien : ils redoutent les effets des craintes maternelles, les reproches, les scènes, et ils s'abstiennent prudemment (4). « Je n'ai jamais remarqué, a dit un Anglais, que les jeunes Français fussent naturellement timides (sauf dans la con-

(1) Parlant de Charles Kingsley, l'auteur de *Westward-Ho!* et de son « Christianisme musculaire », Émile Montégut dit :

« Ses vrais héros sont tous musculeux et honnêtes, et ils sont honnêtes parce qu'ils sont musculeux. Il pense... que l'éducation physique est la base véritable de l'éducation morale, et que tout ce qui fortifie le corps, fortifie en même temps l'esprit. »

(2) *The Times*. Leading article, 23 avril 1892.

(3) Il n'y a pas longtemps encore que l'on défendait aux enfans de jouer sur les pelouses des jardins publics, des parcs, comme au lycée Michelet; les promenades publiques sont, en France, parées, comme trop souvent les enfans sont habillés pour la montre.

(4) La terreur des mères françaises pénètre jusqu'au régiment; elle paralyse même

versation); ce sont leurs parens et leurs maîtres qui sont timides pour eux (1). » Le R. P. du Lac, recteur de Saint Mary's College, à Cantorbéry (2), décrivant aux jeunes Français, ses élèves, toutes les beautés, tous les avantages du cricket, mais aussi les dangers, les accidens, ajoute : « C'est de la nécessité de veiller attentivement pour éviter la boule ou pour la recevoir à propos, c'est de l'énergie dont il faut faire preuve contre le danger, que naît la force de caractère... — Alors pourquoi défendre le cricket? — Précisément à cause de ce danger; les parens seraient trop inquiets (3). »

Pour que le jeu porte tous ses fruits, il faut savoir jouer; pour que l'exercice physique soit bienfaisant, il faut qu'il soit réglé : discipline et entraînement sont affaire d'expérience; mais pour gagner de l'expérience, il faut de la persévérance, de la ténacité; il faut vouloir. Laissons la nature se développer à l'aise; nos collégiens, nos jeunes gens rapprendront à vouloir, ils rapprendront la discipline librement consentie et l'effort prolongé sans danger de surmenage. Mais ils ont à rapprendre tout cela (4).

III

Assouplir, fortifier, endurcir l'animal : voilà pour l'éducation physique. Dans cet animal vigoureux, mettre un caractère bien trempé, une âme simple et forte, franche, loyale et indépendante :

des officiers de cavalerie. J'ai vu, pendant mon volontariat, un capitaine instructeur qui n'osait pas faire galoper nos précieuses personnes à travers champs, de peur des chutes et des « réclamations des familles » !

(1) Hamerton, II, 42.

(2) On sait que cette maison d'éducation, ouverte en Angleterre après les décrets par les Jésuites français pour leurs élèves français, a été fermée récemment.

(3) *France*, p. 189.

(4) Le R. P. du Lac raconte une excursion en bateau qu'il fit avec ses élèves de Cantorbéry. Il y avait deux bateaux; les élèves ramaient. On arriva au port de Sandwich. La marée baissait : une corde qui traversait le port au ras de l'eau attrape le pilote du premier bateau et le précipite par-dessus bord : « Naturellement tout le monde criait à la fois, de sorte que l'expérience du premier bateau ne put même profiter au second, et notre pilote, pris de même, fut aussi jeté à l'eau. Bonne leçon qui apprend à se taire et à obéir. » Des Anglais de l'âge des élèves du P. du Lac n'auraient plus eu besoin d'une pareille leçon; ils ne se la seraient certainement pas fait donner.

Un amateur assiste à un match de football entre les élèves du lycée Hoche, à Trianon; il se trouve qu'il a une grande expérience de l'Angleterre et de la France; il a « passé, dans l'enseignement public, deux ans en France et trois ans en Angleterre » : « Si j'osais exprimer un vœu pour eux (les élèves du lycée Hoche), écrit-il, ce serait celui de voir, dans les parties, un peu moins de discussions et un peu plus de discipline. Les capitaines manquent un peu d'autorité sur leurs hommes. » Lettre au *Journal des Débats*, 15 avril 1891.

voilà le rôle de l'éducation morale, telle qu'on la comprend en Angleterre. L'éducation physique et l'éducation morale sont étroitement liées; l'une ne saurait marcher sans l'autre; elles s'entr'aident, se soutiennent et, une fois lancées dans la bonne voie, elles vont de pair; chaque pas de l'une invite l'autre à avancer d'autant. Toute l'éducation pourrait alors se résumer d'un trait : créer une personnalité; pétrir l'enfant amorphe, sans consistance, pour modeler l'homme, de corps bien équilibré, de volonté droite. Les deux principaux agens de cette transformation sont l'exercice physique, pratiqué comme on sait, et le système tutorial qui continue et achève, à l'école d'abord, plus tard à l'Université, l'éducation du caractère commencée dans la famille.

A douze ans, l'enfant arrive à l'école; il est déjà par la vie du *home* un peu aguerri au choc du prochain; il va prendre le contact d'un plus grand nombre de petits hommes. Les voilà trente environ, qui sont pour cinq ou six ans, jusqu'au départ de l'école, fils adoptifs d'un même père, leur *tuteur*, qui les loge sous son toit, les nourrit à sa table, dirige leurs esprits et pénètre leurs âmes.

La vie était, au début du siècle, singulièrement grossière et brutale dans les grandes écoles anglaises : abandonnés à eux-mêmes, confondus sans distinction de force ni d'âge, pour les jeux et la vie matérielle, les enfans étaient heurtés et roulés pêle-mêle à l'aventure comme des galets sur une plage (1).

C'étaient généralement les plus brutaux, les plus grossiers qui dominaient alors : on pratiquait sans restriction le *fagging*, l'esclavage domestique; il était admis que de cirer les bottines, de faire le ménage, d'être aux ordres et aux caprices d'un grand garçon de dix-huit ans, quand on n'en a que douze, cela façonne le caractère et élève l'âme. Les abus du *fagging* ont été réprimés; il existe encore aujourd'hui, mais dans des limites qui le rendent acceptable.

La réforme décisive fut accomplie par le docteur Thomas Arnold à Rugby. Il devint *headmaster* de Rugby en 1828 et, de cette époque, date une ère nouvelle dans l'éducation anglaise. Arnold se proposait, avant tout, de faire des *christian gentlemen*, des chrétiens et des hommes bien élevés. Il y réussit par des moyens très simples qui tous se ramènent à l'action personnelle. Clergyman à l'esprit sérieux, austère même, il inspirait d'abord et toujours un respect mêlé de crainte; mais l'entière simplicité, la franchise de son langage et de ses manières, la confiance toute

(1) Voyez le rapport de la commission d'enquête de 1862, principalement ce qui concerne Westminster; voyez aussi l'ouvrage bien connu de Demogeot et Montucci.

paternelle qu'il manifestait aux enfans, ne tardaient pas à faire naître en leurs cœurs la confiance et le dévouement. C'était l'homme qui agissait sur l'enfant, et non pas seulement le maître sur l'élève. D'un tempérament énergique et viril, d'un caractère indépendant, ouvert et gai, Arnold suivait avec autant d'intérêt les jeux dans la campagne que les travaux de l'école, et il savait apprécier chez un enfant toutes les qualités, même les moins intellectuelles. Il faisait lui-même le sermon du dimanche à la chapelle; il s'en servit comme d'un puissant instrument d'influence morale : il a laissé dans ses œuvres des modèles du genre. Avec cela, l'oreille tendue à tous les bruits, à toutes les controverses du dehors, à toutes les préoccupations du siècle; d'une activité d'esprit prodigieuse, écrivant des articles de revue, éditant Thucydide, publiant son *Histoire romaine* et dirigeant son école, il était la vie et répandait la vie. Il avait coutume de dire : « Plus mon esprit est actif, plus il s'exerce sur des points importans de politique et de morale, mieux cela vaut pour l'école. »

Tout dans ce système, si tant est que cela soit un système, tenait à l'homme; mais un chef ne peut suffire à tout; il lui faut des lieutenans : Arnold les chercha dans ses subordonnés, les maîtres assistans, dont le rôle jusqu'alors se bornait presque à enseigner et qu'il mit chacun à la tête d'une maison abritant un certain nombre d'enfans avec mission d'être leurs tuteurs (1).

Arnold était surtout en rapport avec les élèves les plus âgés de l'école, ceux de la sixième classe (*sixth form*). Après les avoir imprégnés de son esprit, pénétrés des traditions, il les institua *moniteurs*, avec mission de faire observer la discipline; il les investit d'une autorité réelle sur tous les élèves des classes inférieures. Ce n'est pas à dire qu'Arnold inventa les moniteurs, mais il transforma une vieille institution barbare en instrument de progrès; du monitorat il fit une école de la vie, où l'on apprit à se conduire en homme réfléchi, à être indépendant et respectueux de la règle, à posséder le sens de la responsabilité. Il ne souffrait pas d'ailleurs que des élèves irréductibles exerçassent une mauvaise influence; il priait simplement les parens de les retirer sans éclat.

Arnold accordait pleinement à ses pupilles sa confiance; il réclamait d'eux, en retour, la franchise la plus entière. Il a donné aux générations qu'il a élevées l'horreur du mensonge. Ce res-

(1) Jusqu'alors les internes étaient en pension dans des maisons choisies par l'autorité scolaire, et dans lesquelles des particuliers entreprenaient de les loger et de les nourrir, en prélevant un bénéfice. Ces établissemens (*Boarding Houses, Dame's Houses*) n'offraient que fort peu de garanties morales et la discipline y était défectueuse. Ce n'étaient pas des maisons d'éducation, mais des entreprises commerciales.

sort a été si puissant, ce simple moyen a été reconnu si merveilleusement efficace qu'il a été universellement adopté en Angleterre, et que partout, dans la famille et dans l'école, on s'applique à inculquer à l'enfant un respect scrupuleux et absolu de la vérité. La plus grosse faute que puisse commettre un écolier anglais est de dire un mensonge; la plus mortelle injure que l'on puisse faire à un Anglais est de le traiter de menteur.

Telles sont, pour l'éducation morale, les principales réformes opérées par Arnold. Elles se sont établies peu à peu, et le système d'éducation des *public schools* est aujourd'hui fondé sur ces deux principes élémentaires : 1° discerner les qualités de chaque enfant et en tirer parti; 2° faire appel à ses bons sentimens.

La *public school* est comme une réduction de l'édifice social anglais. Même ordonnance, mêmes procédés de gouvernement. D'une part un gouvernement décentralisé, ménageant ses interventions, agissant de loin et de haut, par son influence plutôt que par ses actes, représentant l'autorité plutôt que l'imposant : ce sont les moniteurs ou *præpostors*, véritables agens du *headmaster* ou du *tutor*, ayant fait l'apprentissage du commandement réfléchi par l'obéissance consentie dans les classes inférieures, parvenus peu à peu aux postes supérieurs, mais gardant toujours le contact des classes dirigées, leur apprenant, par les exemples et les conseils, à se conduire, tenant compte de l'opinion publique et respectant scrupuleusement l'indépendance de chacun, toutes les fois que l'intérêt général n'exige pas qu'elle lui soit sacrifiée; — en face des moniteurs qui gouvernent, la foule, composée d'individus chez qui l'on a cherché à développer le respect de soi-même et de la liberté d'autrui et, en même temps, le sentiment intime qu'une solidarité puissante doit unir et maintenir unies toutes les volontés dans un même effort et sous une même règle (1).

(1) Les brimades, l'abus de la force, s'ils sont moins fréquens qu'il y a soixante ans, n'ont pas disparu des écoles anglaises — ni des autres. Un auteur qui doit être bien informé répartit les moniteurs entre les catégories suivantes :

« 1° Ceux qui, usant de leur autorité simplement pour leur commodité, ne rendent aucun service et font indirectement beaucoup de mal;

2° Ceux qui, tout en essayant de faire bien, sont déraisonnables et tyranniques dans l'exercice de leur autorité;

3° Ceux qui n'ont d'autre titre au pouvoir que leur force brutale et sont la terreur des élèves moins forts qu'eux;

4° Enfin ceux dont la présence, grâce à leur élévation morale, est une garantie que l'immoralité, le désordre et les brimades seront réprimés, et qui sont pleins de sollicitude pour autrui. »

Le même auteur ajoute plus loin :

« Si le Dr Arnold pouvait voir maintenant ce qu'est devenu ce qu'il avait si heureusement organisé, il serait cruellement déçu; il aurait honte de son système qui,

Il est rarement question de punitions dans l'école anglaise. On fait appel, chez l'enfant, non pas à la crainte du châtiment, mais au sens de la responsabilité, au sentiment de l'honneur. Dans ces conditions les châtimens, s'ils deviennent nécessaires, ne peuvent être que la dernière ressource, un moyen énergique et désespéré. C'est ce qu'ils sont, en effet, depuis les réformes d'Arnold, partout où son esprit a pénétré. Au début du siècle, les verges, le fouet étaient le commencement et la fin de la sagesse pour un maître anglais : c'était le remède à tous les maux. Le maître avait toujours ses verges à la main, prêtes à agir. Le fouet est devenu l'*ultima ratio ;* il n'est plus guère appliqué, là où il l'est encore, que pour un mensonge, une brimade, ou un fait d'immoralité. Reste l'expulsion, éclatante ou clandestine. Il est bien rare que la crainte de l'expulsion n'agisse pas vigoureusement, même sur les enfans rebelles, car il n'en est pas qui ne soient fiers d'appartenir à une grande école.

Pour les mauvais devoirs ou les leçons non sues, on les donne à refaire ou à rapprendre, sans enfermer l'enfant à l'heure des jeux, sans l'astreindre à autre chose qu'à trouver le temps de réparer celui qu'il a mal employé. Il y a quelques exceptions à cette règle, mais la règle est universelle, et la retenue est heureu-

au lieu de se perfectionner à mesure, est aujourd'hui moitié moins efficace que lorsqu'il nous l'a légué. » Cl. Dukes, *op. laud.*, pp. 167 et 170.

M. Cl. Dukes nous permettra de distinguer entre les écoles qui sont restées dans la tradition d'Arnold et celles où les ressorts se sont détendus et l'autorité morale des maîtres relâchée. Un système qui donne lieu à des manifestations du genre de celle que nous allons rapporter ne peut être jugé en bloc aussi sévèrement que fait M. Cl. Dukes. A la fin d'août 1892, mourait sur l'aiguille du Goûter (massif du Mont-Blanc), dans une tempête de neige, M. L. Nettleship, *fellow* de Balliol College, Oxford. C'était un lettré infiniment savant et un éducateur de premier ordre. Cette nouvelle produisit une vive impression en Angleterre, et les journaux furent remplis, pendant quelques jours, d'expressions de regrets fort touchantes. « Nettleship, dit l'auteur d'une lettre au *Times* (3 septembre), fut élevé à Uppingham (l'une des grandes *publics schools*), sous le Rev. E. Thring. Il a été probablement le savant le plus distingué qui soit sorti de cette école. Pendant deux ans, si je me souviens bien, il fut capitaine de l'école (c'est-à-dire moniteur en chef, en quelque sorte); il remplit ces difficiles fonctions avec un tact, une fermeté au-dessus de son âge, avec la plus parfaite modestie, sans un atome de fatuité. L'impression qu'il faisait sur nous par son intelligence n'était égale qu'à l'influence qu'il exerçait par son caractère; la franchise, la délicatesse, le courage étaient comme rendus plus faciles à pratiquer pour les élèves qui connaissaient Nettleship... Thring, Witts, Nettleship, *headmaster, housemaster. pupil,* — c'est un véritable privilège que d'avoir connu de pareils hommes et de les pleurer. »

Les Universités pratiquent aussi le système tutorial, en l'adaptant. Nettleship fut, à Oxford, un *tutor* modèle. Dans une autre lettre au *Times* (30 août 1892), un étudiant de Balliol, après avoir fait de Nettleship un fervent éloge :

« En parlant ainsi de l'un des maîtres (*dons*) de Balliol, je tiens à ajouter que, de mon temps du moins, le *rapprochement* (en français dans le texte) entre les étudians et tous les *dons* était complet et que, aujourd'hui encore, le tuteur que j'eus au collège est resté le meilleur ami que j'aie au monde. »

sement inconnue en Angleterre. La regrettable punition qui consiste à priver l'enfant, après le repas, du peu d'air qu'il peut respirer dans sa journée, parce qu'on n'a pas su l'intéresser à son travail et qu'il l'a fait sans goût, ou parce qu'il n'a pu rester immobile pendant trois heures d'étude, — la retenue reste et restera la honte des éducateurs français qui l'ont inventée et se croient obligés de la maintenir. Les retenues distribuées à la douzaine, pour les moindres peccadilles, et qui cloîtrent l'enfant pour un jour, c'est, de la part des éducateurs, le plus piteux aveu d'impuissance (1).

On a discuté à perte de vue, en Angleterre, depuis plus de vingt ans, sur les peines corporelles à l'école. Les uns ont dit : C'est indigne, infâme, barbare. Les autres : C'est nécessaire, commode, et c'est admis (2). Et cependant l'on fouette toujours. Je ne crois pas que la question mérite une grande dépense d'argumens philosophiques (3).

Pour ce qui est de la dignité de celui qui reçoit le fouet, elle ne nous paraît atteinte que si l'opinion commune la déclare telle ; or tel n'est pas le cas en Angleterre, sauf exceptions. La dignité de celui qui applique les verges pourrait souffrir dans son prestige, n'était la tradition qui sauve tout. Et si les résultats sont bons, si le fouet appliqué une fois par mois à deux ou trois mauvais garnemens sur 5 à 600 élèves doit les délivrer tous des retenues stupides, nous ne nous en indignerons point. Nous constaterons seulement une fois de plus que les Anglais ont manqué de logique et fait preuve de bon sens.

(1) Une circulaire de notre ministre de l'instruction publique, datée de 1890, a décrété la discipline libérale :

« Le Conseil supérieur de l'instruction publique, disait le ministre, M. Bourgeois, dans son discours de clôture de la session de décembre 1891, a rendu la discipline plus souple, plus libérale... Il en a fait un moyen d'éducation, une école du caractère. » Comme s'il dépendait de quelques hommes réunis autour d'un tapis vert d'opérer une révolution morale ! Le fait est que l'on a interdit aux maîtres répétiteurs et aux professeurs des petits lycées d'administrer directement des punitions. Ils les proposent au proviseur, qui doit les ratifier. « Il ne faut pas faire difficulté d'avouer que c'est là une mesure de défiance pénible pour ceux qui la subissent. » H. Marion, *l'Éducation dans l'Université*, p. 275.

Comme, d'ailleurs, un décret du 28 août 1891 menace de neuf peines échelonnées les maîtres répétiteurs, ceux-ci se trouvent dans une situation singulière : menacés d'un côté, désarmés de l'autre. L'administration paraît avoir toujours une somme égale de défiance à dépenser ; cette défiance a seulement changé d'objet : au lieu d'être dirigée contre les élèves, elle vise les maîtres.

(2) Dukes, *loc. cit.*, p. 178, conseille l'usage des verges comme le meilleur moyen de punir certaines fautes, et Dukes est un hygiéniste à l'âme sensible ; mais il réprouve l'usage du bâton en place de verges, le bâton est trop brutal et peut blesser l'enfant.

(3) Voyez de longues dissertations sur ce sujet dans Demogeot et Montucci.

La religion a sa place marquée dans toute école anglaise (1). Son domaine est établi, consacré et scrupuleusement respecté. Le mot d'Arnold est resté la devise des écoles anglaises : former des *christian gentlemen*. Les exercices pieux sont généralement réduits au strict nécessaire, mais pas toujours. Partout la Bible est étudiée et commentée avec soin, et les maîtres veillent à ce que leurs élèves ne sortent pas de leurs mains sans s'être familiarisés avec l'Écriture. Les divers examens que peuvent passer les enfans à la sortie de l'école, les examens d'entrée aux Universités, par exemple, comportent une épreuve sur l'instruction religieuse.

Grâce à sa longue possession d'état, aux privilèges, aux bénéfices de toutes sortes qu'elle a conservés, surtout aussi parce qu'elle est la religion des classes élevées, la religion anglicane a gardé la haute main sur les *public schools*. La plupart des hommes qui sont parvenus à l'épiscopat dans l'Église anglicane au cours de ce siècle avaient commencé par être maîtres assistans, puis *headmasters* dans quelqu'une des grandes écoles. Aujourd'hui même, en vertu d'une loi qui n'est pas écrite, mais qui a presque toujours été observée, les *headmasters* des principales écoles sont choisis parmi les membres ecclésiastiques de l'enseignement, quoique ceux-ci soient en minorité (2). On suppose sans doute que l'austérité du caractère religieux, le droit de parler au nom de la morale divine ajoutent encore à l'autorité que confèrent au *headmaster* ses hautes fonctions. Il y a cependant, depuis quelques années, une légère tendance à s'affranchir de cette tradition.

Tous ces clergymen appartiennent à l'Église établie, et l'on voit, de reste, quel puissant instrument d'influence la *Church of England* a entre les mains. Elle s'en sert : l'enseignement religieux est donné dans les formes habituelles de l'Église anglicane, et la tendance est plutôt favorable à la *High Church*, cette section de l'Église établie qui attache le plus d'importance aux formes extérieures du culte. D'autre part, les maîtres laïques n'osent pas se montrer, dans leur enseignement, aussi libéraux qu'ils seraient si le *headmaster* n'était pas, comme il est, un clergyman imbu des principes anglicans.

(1) Les écoles secondaires qui gardent la neutralité en matière de religion sont extrêmement rares, et ce sont des externats.

(2) En 1886, sur 607 maîtres enseignant dans 21 des principales écoles secondaires, 472 étaient des laïques, 135 des clergymen; et sur les 21 *headmasters* de ces écoles, 19 étaient des clergymen et 2 seulement des laïques.
(Cl. Dukes, *op. laud.*, p. 27-28.)

Sur un point, l'Église a perdu du terrain : on lui a enlevé un privilège exorbitant, dont elle jouissait avant les grandes enquêtes de 1862 et 1865. Ces enquêtes ont révélé que l'Église établie s'était presque partout emparée des écoles dotées, — *public schools* et *grammar schools*, — et qu'elle en excluait tous les dissidens, si bien qu'une fraction importante de la communauté était privée du bénéfice de fondations faites dans l'intérêt public. Les actes de 1868 et 1869, qui ont mis en pratique un certain nombre des recommandations faites par les commissaires de 1862 et 1865, contiennent une clause spéciale, *conscience clause*, en vertu de laquelle les écoles dotées sont ouvertes aux familles de tous les cultes, à moins que le fondateur n'ait prononcé une exclusion formelle.

Telle est à larges traits l'organisation des grandes écoles anglaises.

Sans doute, dira-t-on, il serait à désirer que tous les enfans de la petite bourgeoisie pussent, comme ceux des classes dirigeantes, passer par les mains d'un tuteur. Mais le système tutorial, qui seul admet et établit l'action morale, directe et constante, du maître sur l'élève, du tuteur sur le pupille, n'est applicable et, en fait, n'est appliqué que dans les écoles aristocratiques. Pareille éducation est un luxe qui n'est accessible qu'aux riches. Quelle est donc la portée d'un tel exemple pour notre démocratie? En France, nous tendons à faire participer à l'instruction secondaire tous les enfans de la petite bourgeoisie et les mieux doués parmi les enfans du peuple : en quoi pouvons-nous nous inspirer d'un système qui a pour effet, sinon pour but, de constituer une classe privilégiée? — L'objection est spécieuse; mais il est facile d'y répondre. Le système tutorial, avec son appareil traditionnel et coûteux, n'est en effet mis en pratique que dans les écoles à clientèle riche; mais l'esprit d'où il est né, l'esprit d'Arnold et de ses continuateurs, règne dans toutes les autres écoles anglaises : il les a toutes pénétrées. Il est vrai que l'internat à bon marché n'existe pour ainsi dire pas en Angleterre : les familles de condition modeste placent leurs enfans dans des externats. Le fils de la petite et moyenne bourgeoisie, à moins qu'il n'ait conquis une bourse lui ouvrant l'accès d'une grande école, reste donc le plus souvent sous l'influence directe de la famille. Mais, pendant le temps qu'il passe chaque jour à l'école, il est soumis à une discipline essentiellement comparable à celle des *public schools* et à des maîtres dont la préoccupation dominante est de faire des *hommes*.

IV

On voit dès maintenant ce que, en France, nous perdons, et l'on ne voit guère ce que nous gagnons à ne point donner tous nos soins, comme les Anglais, — à l'éducation physique et morale de la jeunesse. Notre système, car c'est un système rationnel, uniforme et inflexible — est condamné par l'expérience. Il a été dénoncé au cours du siècle par les plus nobles esprits et les plus divers. On connaît l'éloquente philippique de Laprade contre *l'Éducation Homicide;* on sait moins que Sylvestre de Sacy, un fin lettré, y ajouta des commentaires non moins vifs. Parmi ceux qui ont mené l'attaque il faut citer M. Lorrain (1), un ancien recteur; M. Émile Montégut (2); et, plus près de nous, un universitaire qui a quitté l'enseignement pour les affaires et qui observe du dehors en père de famille, en homme pratique et en philosophe : « Il n'existe dans nos établissemens publics ou privés, dit M. Edouard Maneuvrier (3), aucun système d'éducation morale, propre à former des citoyens. Au contraire, tout y paraît combiné en vue de détruire l'initiative, l'énergie et la moralité du vouloir... »

Mais, de tous les témoignages, le dernier en date n'est pas le moins grave : M. Taine, dans les admirables études parues ici même et où il donnait le résultat d'une longue et minutieuse en quête sur l'école dans la France moderne, aboutissait à des conclusions qu'on nous saura gré de rappeler : « Pour recevoir l'instruction secondaire, plus de la moitié de la jeunesse française subit l'internat, ecclésiastique ou laïque, l'internat sous une discipline de caserne ou de couvent. » Or, « il faut que le jeune homme, prenant en main la conduite de sa propre vie, sache vouloir par lui-même et persévérer dans sa volonté. Mais une faculté ne se développe que par l'exercice, et justement l'internat français est l'engin le plus efficace pour empêcher celle-ci de s'exercer. L'effet principal et final est *la disconvenance croissante de l'école et de la vie.* Cet équipement indispensable, cette acquisition plus importante que toutes les autres, cette solidité du bon sens, de la volonté et des nerfs, nos écoles ne le lui procurent pas; bien loin de le

(1) *Mémoire sur l'Université d'Oxford,* par M. Lorrain, ancien recteur, lu à l'Académie des sciences morales et politiques, les 22 et 29 juin 1850.

(2) *Écrivains modernes de l'Angleterre,* p. 243 et 244.

(3) *L'éducation de la bourgeoisie sous la République,* par Édouard Maneuvrier. Paris, 1888.

L'article de Sacy sur le livre de Laprade est reproduit en partie dans cet ouvrage, à la page 62.

qualifier, elles le disqualifient pour sa condition prochaine et définitive (1). »

La France a maintes fois changé de constitution politique en ce siècle; mais, à travers toutes les vicissitudes, sous les gouvernemens les plus divers, le régime fondé par Bonaparte a subsisté, le mode d'éducation est resté le même. Il y a vingt ans, la France a voulu se ressaisir et instaurer la liberté avec la république; elle pense avoir réussi; la liberté, elle croit la posséder. Comment prépare-t-elle les générations nouvelles à en user? Comment ceux qui sont nés depuis 1870 font-ils l'apprentissage de la liberté? Si la monarchie parlementaire de Juillet n'a pas eu le courage, si la République de 1848 n'a pas eu le temps, si le second Empire n'a pu avoir la volonté de répudier le dangereux héritage de Napoléon, la troisième République, qui a le temps et qui devrait avoir le courage et la volonté, a-t-elle entrepris ce que personne n'a pu, voulu ou osé faire avant elle? A-t-elle compris le péril qu'elle court à élever les citoyens pour la liberté précisément par les mêmes moyens qui furent combinés en vue de perpétuer le règne de la volonté despotique d'un seul sur une nation ployée et soumise? M. Taine a démontré ce que l'on soupçonnait bien, à savoir que les préfets et les proviseurs de la République ont aujourd'hui une conception de leur rôle qui diffère fort peu de celle qu'ils devraient avoir si nous vivions encore sous le sabre de Napoléon. Dans nos lycées, même discipline militaire, même entassement de molécules humaines numérotées que l'énorme meule, tournant dans toute la France sous le coup de pédale du ministre, broie et réduit en poussière d'humanité.

Bon nombre de nos maîtres voient le mal, mais ils sont impuissans à le guérir : tout effort trop personnel, toute entreprise originale est contrecarrée par le règlement, va à l'encontre d'une circulaire; toute tentative d'un seul vers le mieux est comme la condamnation de tous les autres qui vivent satisfaits au jour le jour. Comment soulever cette masse pesante? Comment donner la vie et la souplesse à une machine faite de matière inerte et qui ne marche que sous l'impulsion d'un moteur extérieur à elle-même?

« Le lycée, écrivait naguère un jeune maître de l'Université (2), doit être l'école du caractère plus que de l'intelligence. Le but de l'enseignement, c'est l'éducation morale par l'instruction... Au souffle de notre enseignement doivent éclore des sentimens généreux, battre des cœurs, grandir des âmes, pousser des

(1) *Revue des Deux Mondes*, 15 juin et 1er juillet 1892.
(2) Ch. H. Boudhors. *Revue Bleue*. 19 septembre 1891.

hommes. » Il est, sans doute, impossible de mieux penser ni de mieux dire; mais comment remplir ce vaste programme avec les moyens dont le professeur dispose? Le professeur est en contact intermittent avec tous ses élèves à la fois pendant quelques heures par semaine, au cours d'une année scolaire de neuf mois : et c'est tout pour toute la vie. Il en est ainsi dans chaque classe et pour chaque maître pendant toute la durée du séjour de l'enfant au lycée. L'enfant passe de mains en mains, sans qu'aucune puisse devenir vraiment une main amie. « L'éducation morale par l'enseignement », c'est une belle et noble idée, mais suffit-il de l'avoir exprimée? De quel côté penchera l'âme faible, inexpérimentée et versatile de l'enfant? du côté de la parole ou du côté de l'action? Qui fera le plus d'impression sur lui, l'enseignement du maître donné solennellement du haut de la chaire, à tous en commun, sans intimité vraie, sans réelle pénétration de l'homme par l'homme, ou les exemples qu'il aura sous les yeux à tout moment de la vie, dans la cour, au dortoir, à l'étude, au réfectoire, et les amitiés qu'il liera un peu au hasard des rencontres? Peut-il y avoir influence morale bienfaisante, éducation du caractère de la part de ceux qui ont charge de l'enfance, s'il y a divorce entre le professeur qui enseigne et le maître qui surveille, si l'autorité prise sur l'enfant par celui dont il reçoit les leçons et révère la science ne sert point hors de la salle de classe à faire écouter de la même bouche les conseils qui doivent être la règle de vie; bref, si celui qui débrouille les intelligences n'est aussi celui qui a mission de former les caractères? C'est au fond une seule et même tâche qui doit être confiée aux mêmes mains, si l'on veut qu'elle soit accomplie tout entière.

Mais dans nos internats encombrés, comment réaliser pareil programme? Et d'autre part, comment admettre que l'on puisse sans danger et sans injustice, en changeant les conditions de l'internat au prix d'un surcroît de frais, réduire le nombre de ceux qui ont accès à l'instruction secondaire? Car la question de l'internat est double; elle est morale et sociale. — Ne touchez pas à l'internat, dit-on, ce sont les plus méritans que vous léserez; vous fermerez la porte à cette solide réserve de la France qu'est la petite bourgeoisie. — Nous ne proposons rien de semblable; nous reconnaissons volontiers que l'internat ne saurait disparaître, mais nous soutenons qu'il doit être amendé, et que tous les efforts doivent tendre d'abord à mettre fin à l'encombrement qui exclut toute action morale. Et nous souhaitons surtout que les parens français reconnaissent que l'internat dans le lycée-caserne est le pire des pis aller, et qu'ils n'y recourent qu'à la dernière extré-

mité. Ils en viendront là, quand ils auront compris, ce qu'ils ont trop longtemps méconnu, l'importance capitale de l'éducation du caractère, et quand ils se seront mis eux-mêmes à la tâche. Cette tâche est d'autant plus difficile qu'elle est nouvelle, au moins par la valeur et par le tour qu'il lui faut donner.

Il y a là pour la bourgeoisie française une question de salut social et un intérêt vital pour toute la nation. Au risque de perdre en chemin quelques intellectuels qui ne viendront pas s'ajouter à la liste déjà trop longue des hommes de talent, sacrifions tout à la nécessité de former des caractères fermes et droits dans des corps sains (1). L'éducation doit être réformée dans la famille d'abord : il faut qu'à la sollicitude inquiète qui trouble et qui amollit succède le laisser faire qui aguerrit; il faut que la confiance franche et éclairée remplace la surveillance préventive et sournoise. — Il faut aussi que toute la nation se pénètre de l'idée que la liberté ne se décrète ni ne s'improvise, mais qu'elle s'acquiert et s'apprend lentement par l'expérience et l'éducation. C'est toute une évolution qui doit s'accomplir dans l'opinion publique et par elle.

MAX LECLERC.

(1) Voici comment un penseur d'une grande clairvoyance a défini le caractère et les effets de l'éducation anglaise (nous le citons le dernier, parce que c'est lui qui a dit le plus en moins de mots et parce qu'il me semble avoir résumé avec une vigueur singulière tous les argumens que nous avons tenté de faire valoir) : « La force de l'éducation anglo-saxonne consiste à faire de l'homme un splendide sauvage... capable de supporter, de soutenir et de promouvoir toute civilisation. Ce sauvage reçoit un développement corporel parfaitement entendu. » On lui conserve « le besoin sincère des vérités palpables et puissantes, l'honnêteté fondamentale, comprise et voulue, la disposition vitale à se suffire à lui-même, et à utiliser plus qu'à économiser les choses... La formation qu'il acquiert ainsi ne l'adapte pas étroitement à une profession, mais elle lui assure un tempérament physique et moral à l'aide duquel il se rend facilement maître des moyens de toute entreprise. » Il possède une « aptitude radicale à bien se servir de lui-même. » « Ainsi est faite par la simplicité de son éducation, cette splendide nature si maîtresse de la civilisation et si peu atteinte par elle. » Abbé Henri de Tourville, *la Science sociale*, décembre 1893, p. 155.

LA SOCIÉTÉ

DES

ANCIENS TEXTES FRANÇAIS

Depuis 1875, quelques érudits se sont groupés, pour publier nos textes littéraires du moyen âge, français et provençaux. Ils sont une trentaine, soutenus par une clientèle de trois ou quatre cents lettrés. Voilà, semble-t-il, un fait minuscule, vraiment négligeable dans la vie d'une nation. Voulez-vous en mesurer la portée? demandez-vous s'il aurait pu se produire au XVIIe siècle. La vitalité de cette humble petite société et de ses semblables suppose le développement tout moderne de l'esprit historique et critique, où réside l'originalité la plus sûre de notre temps; et, s'il est vrai que « l'histoire, non pas curieuse mais théorique, de l'esprit humain n'est possible que par l'étude immédiate des monumens et par les recherches spéciales des philologues, » ces déchiffreurs de parchemins sont les ouvriers nécessaires d'une grande tâche. A vrai dire, nous admirons plus communément, — et non sans raison, — l'architecte que l'ouvrier qui extrait les blocs de la carrière, et plus volontiers l'*Histoire du Peuple d'Israël* que le *Corpus inscriptionum Semiticarum*. Pourtant, il peut être utile parfois de visiter les chantiers où se fait le gros œuvre de la science, de mesurer ce qu'il s'y dépense de labeur, de désintéressement, de foi. Il est juste et bon de s'arrêter à un groupe de ces travailleurs, associés comme les fourmis et les abeilles, d'examiner quelle œuvre naît de leur effort modeste, multiple et continu. C'est pourquoi je voudrais dire, selon mes forces, le but de la *Société des Anciens Textes français*, ses méthodes, son œuvre, ses lacunes : cela, dans un esprit de parfaite indépendance critique, mais aussi de sympathie non dissimulée, ardente et réfléchie.

I

Quelle est la force qui l'a suscitée? Est-ce la curiosité? est-ce une variété de l'insignifiante maladie des bibliophiles? le goût des livres, pourvu qu'ils soient rares; la passion des textes, pourvu qu'ils soient ignorés?

Ou bien, est-ce enthousiasme sentimental pour le moyen âge? Est-ce une survivance du romantisme? le paradoxe des scolastiques et des féodaux qui se réfugient vers ce lointain passé par dégoût et par inintelligence du présent? l'engoûment béat de ces critiques qui déplorent la Renaissance et qui ne sauraient parler de la *Chanson de Roland* sans la comparer à l'*Iliade*, ni du *Mystère de la Passion* sans dauber sur la tragédie classique?

Serait-ce piété filiale? le culte des pensées de nos ancêtres, enfantines et risibles, vénérées pourtant?

Ou bien encore, serait-ce une mode d'importation germanique? une sorte d'émulation patriotique? le regret de voir nos antiquités nationales restaurées par des étrangers, par des Allemands surtout?

Certes, ce sont bien là, pour une petite part, les fermens de la Société des Anciens Textes : si l'on analysait les sentimens qui ont attiré vers elle tel ou tel de ses membres, on y retrouverait ces divers points de vue dont, à vrai dire, presque aucun n'est tout à fait illégitime. Parmi ses membres actuels, nous connaissons de purs bibliophiles, et l'on ne saurait nier que le goût du curieux et du rare n'ait parfois pu rendre à la science quelques services menus et accidentels. Nous connaissons aussi, dans le nombre, des admirateurs exclusifs du moyen âge, et il est bon qu'il s'en trouve quelques-uns, car rien de grand ne s'accomplit sans amour, voire sans un peu de fanatisme. Nous connaissons encore des érudits que hante la légende du maître d'école vainqueur de Sadowa, et sans doute il était humiliant que les Allemands fussent à peu près les seuls à exhumer, sous nos yeux indifférens, les antiques monumens de la langue et de la pensée françaises : ainsi, dans les bourgades de la Macédoine et de l'Asie Mineure, les indigènes voient des hommes venus de l'Occident fouiller le sol pour en extraire des statues mutilées et déchiffrer, sur des pierres encastrées dans les murs des chaumières, des signes obscurs; ils les regardent sans comprendre, sans même s'étonner : ces statues, ce sont pourtant les anciens dieux du pays; ces inscriptions, ce sont les lois des ancêtres.

Cependant, ni les purs bibliophiles, ni les dévots du moyen âge, ni les philologues germanisans que la *Société* a embrigadés,

ne l'ont suscitée ni ne la guident. Si tant d'hommes consacrent leur effort, et quelques-uns leur vie, à restituer les monumens écrits du moyen âge français, ce n'est ni curiosité frivole, ni superstition littéraire, ni patriotisme d'érudits ; d'aussi médiocres causes n'eussent engendré que des effets mesquins.

Mais l'esprit qui les inspire est le même qui entraîne notre siècle, d'un effort égal de recherche passionnée, aussi bien vers les époques les plus ternes que vers les plus brillantes, vers le byzantinisme comme vers l'âge de Périclès, vers les formes d'art les plus frustes comme vers les plus accomplies, vers les mythes sauvages comme vers les plus nobles cosmogonies, vers les chansons de moujiks, vers la pâle littérature syriaque ou la répugnante littérature mogole aussi ardemment que vers Gœthe ou Pindare. Et ce n'est pas lassitude de blasés, curieux d'exotisme, avides de s'évader hors du cercle classique où nous tournons depuis la Renaissance; ce n'est pas davantage la folie de l'érudition pour l'érudition. Mais c'est la croyance raisonnée que le but dernier, — qui est la science de l'esprit humain, — ne sera pas atteint par la seule introspection psychologique, mais par la recherche historique; et que les formes rudimentaires ou dégénérées de l'humanité peuvent être significatives à l'égal des plus harmonieusement belles. C'est la persuasion que les œuvres littéraires d'une époque quelconque et celles-là même qui répugnent à notre goût, importent également, non parce qu'elles sont belles, mais parce qu'elles sont. Elles sont des faits historiques, les plus complexes de tous, mais aussi les plus caractéristiques; et comme elles sont les matériaux nécessaires de l'histoire de l'homme, il les faut connaître intégralement, non pas en beaux esprits, mais en historiens. Il ne suffit pas de les considérer sous la catégorie du beau, car elles ne valent pas seulement selon qu'elles nous plaisent ou nous déplaisent. Il ne s'agit pas, en les étudiant, de rechercher notre jouissance égoïste et immédiate; de nous livrer à ce jeu, inoffensif et permis sans doute, mais vain, qui mesure les œuvres des âges les plus divers à la toise commune de nos préférences littéraires; qui les juge, soit au gré de nos impressions du jour, mobiles et ondoyantes, soit, plus ambitieusement, au nom de lois esthétiques universelles, par nous décrétées : car, c'est toujours, en dernière analyse, notre goût individuel qui les juge, dont la science n'a que faire. Il ne s'agit pas de s'en tenir à cette critique de rhéteurs ou de rhétoriciens, fruit de notre éducation trop formaliste, héritage des humanistes de la Renaissance, qui se borne à blâmer ce qui diffère de nous, à louer ce qui nous ressemble; qui, si elle était conséquente, n'étudierait jamais que les mêmes chefs-d'œuvre : point de vue excellent dans l'éducation des enfans;

mauvais ailleurs. Il s'agit non pas de rapporter les choses à nous, mais nous à elles; de nous soumettre, en toute humilité et passionnément, aux faits; de poursuivre, par la connaissance érudite de toutes les manifestations de la vie, la pleine intelligence du passé, de nous faire successivement les citoyens de toutes les patries, les fidèles de tous les cultes, les fervens de toutes les hérésies; non pas pour jouir passivement de ces métempsycoses, non pas pour nous abîmer tout entiers dans cette contemplation, dupes de nos sensations, comme cette statue animée de Condillac qui, respirant une rose, devenait elle-même odeur de rose; mais il faut que notre âme, tour à tour antique, païenne, scolastique ou mystique, reste l'âme moderne, critique, maîtresse de sa raison, qui sait et qui comprend. Alors, pour peu qu'on se soit jamais plié à cette discipline d'esprit, on reconnaît l'étroitesse de ses anciens jugemens, portés au nom du bon goût classique; on éprouve la vérité de cette parole de Pascal : « A mesure qu'on a plus d'esprit, on s'aperçoit qu'il y a plus d'hommes originaux »; on s'aperçoit aussi qu'il y a moins d'époques laides et basses que ne l'avait supposé notre ignorant dédain; on convient que l'œuvre belle n'est pas celle qui nous plaît, mais celle qui exprime parfaitement les manières de penser et de sentir des hommes qui l'ont créée; on avoue que l'intelligence historique des choses donne seule le droit d'admirer et de blâmer, et que jouir c'est comprendre. « Les érudits se rendent souvent ridicules, dit Renan, en attribuant une valeur absolue aux littératures qu'ils cultivent : il serait trop pénible d'avoir consacré sa vie à déchiffrer un texte difficile, sans qu'il fût admirable. D'un autre côté, les esprits superficiels se pâment en voyant des hommes sérieux s'amuser à traduire et à commenter des livres informes qui, à nos yeux, ne seraient qu'absurdes et ridicules. Les uns et les autres ont tort. Il ne faut pas dire : Cela est absurde, cela est magnifique; il faut dire : Cela est de l'esprit humain, donc cela a son prix. »

C'est en cet esprit que la *Société* s'est fondée. (Avions-nous tort de dire que cet esprit, s'il avait soufflé sur le XVIIe siècle, en eût changé la face?) — Elle s'applique à restaurer les monumens littéraires du moyen âge français et son dessein est légitime, car « cela est de l'esprit humain ».

Il faut donc publier nos anciens textes; mais, dans le nombre, que convient-il de publier? Tout. — Tout? dira-t-on; n'est-ce pas folie? Ne chancelons-nous pas déjà sous le faix des documens? Des livres, des livres encore! Faut-il que sévisse indéfiniment la manie de l'inédit, et n'a-t-on pas dit fort sagement que le véritable inédit, c'est ce qui est imprimé, et qu'on ne lit pas? Tout particulièrement, le moyen âge français n'est-il pas le siècle

d'or des rapsodies, de la cacographie, du fatras? De bons esprits ne rêvent-ils pas quelque grandiose incendie d'Omar, la venue de barbares qui réduiraient en cendres nos bibliothèques, afin que, de la flamme des paperasses, l'esprit moderne s'évade joyeux, purifié, affranchi?

Il faut tout publier pourtant, même ce qui nous paraît médiocre et plat. C'est un paradoxe, sans doute; mais c'est une vérité. Il importe que tout soit imprimé, mais il n'est pas nécessaire que tout soit lu. Les œuvres inutiles s'annulent d'elles-mêmes; elles retournent spontanément à leur néant et ne sont, à vrai dire, encombrantes qu'aussi longtemps qu'elles existent dans les manuscrits. Nul ne lit plus et, sans doute, nul ne lira plus jamais Pradon, l'abbé Boyer ni Campistron; pourtant, si Pradon était inédit, il serait bon de l'imprimer, car, inédit, il resterait mystérieux et gênant. D'ailleurs, les tragédies de Pradon sont utiles, puisqu'elles permettent de mesurer l'originalité de Racine; les œuvres médiocres sont précieuses, parce qu'elles indiquent la moyenne des goûts et de la culture aux époques diverses; elles forment l'arrière-plan nécessaire de la toile sur laquelle se détachent les œuvres supérieures. Ajoutez que, si l'on considère le moyen âge, il ne suffit pas qu'un auteur soit un sot prouvé pour que son œuvre soit négligeable : car, étant donné que la propriété littéraire était alors chose ignorée, que chaque thème lyrique, épique, romanesque était commun à tous, indéfiniment transmissible, il arrive qu'une légende admirable ne nous soit conservée que par un terne remanieur. Il est rare, à cette époque, qu'une œuvre vaille par elle seule : elle est souvent un anneau de plomb, grossier mais nécessaire, dans une chaîne d'or.

Mais voici la raison qui exige la publication intégrale de nos textes. Sans doute, l'avenir rejettera dans l'éternel oubli l'immense majorité de ces écrits; mais nous sommes, nous, inhabiles à faire ce départ, et le malheur veut qu'il ne soit possible que lorsque tout sera publié. Aussi longtemps que tant d'énormes manuscrits resteront devant nous, clos et mystérieux, ils nous solliciteront, comme s'il recélaient le mot de toutes les énigmes que nous cherchons à deviner; ils entraveront, pour tout esprit sincère, l'essor des inductions. Il convient de les publier, ne serait-ce que pour s'en débarrasser et pour qu'il soit possible à l'avenir d'en faire table rase. Voyez les hommes de la Renaissance lancés comme des limiers, selon le mot de l'un d'eux, à la chasse des manuscrits grecs et latins. Ils ne choisissaient pas dans leur butin et tout leur était bon. Le même Henri Estienne publiait indifféremment les Odes anacréontiques et Sextus Empiricus, Callimaque, Xénophon et Maxime de Tyr. Or, nous sommes,

à l'égard des monumens du moyen âge, comme les humanistes en présence de l'héritage antique. « Œuvre sainte! s'écrie Michelet; ceux qui y mirent les premiers la main furent saisis d'une émotion religieuse et d'une anxiété immense. Imprimeurs, correcteurs, éditeurs, ils ne dormaient plus. Ils demandaient à Dieu de réussir, et leur travail était mêlé de prières. Ils sentaient que ces lettres de plomb, viles et ternes, étaient la Jouvence du monde, le trésor d'immortalité. » — Certes, les savans éditeurs de la Société des Anciens Textes n'ont pas, comme ceux du XVIe siècle, pour les soutenir dans leur tâche, l'applaudissement universel, la complicité de tout un peuple; nos modestes érudits ne rêvent pas, comme Pétrarque, de voies triomphales; ils seraient trop déçus, s'ils enviaient l'enthousiasme qui accueillait Jean Lascaris à son retour d'Orient, lorsqu'il abordait en Italie avec sa cargaison de manuscrits grecs. La fleur pâle du moyen âge, dont ils s'efforcent de raviver le parfum, ne grise pas aussitôt, comme celle de la sagesse antique, ceux qui la respirent un moment. Mais, comme les hommes de la Renaissance, ils se sentent les ouvriers d'une tâche indéfinie et belle; ils savent que leur œuvre est la même que les humanistes poursuivaient; et, comme ils ont sur eux la supériorité du point de vue historique, ils la poursuivent avec une plus claire conscience du but.

Mais notre grand avantage sur les humanistes, c'est d'avoir hérité de leurs méthodes. Les principes de la critique verbale, les fins procédés de l'analyse linguistique, tous ces outils délicats et sûrs, si amusans à manier, ils ne les ont découverts que lentement, au prix d'infinis tâtonnemens. Nous les avons reçus de leurs mains, déjà parfaitement agencés, élégans et efficaces : d'où une inappréciable économie de temps, peut-être de siècles. Il y a vingt ans seulement que M. G. Paris appliquait, le premier, à un poème français du XIe siècle, à la *Vie de saint Alexis*, les mêmes règles qui ont servi à établir le texte de Platon et de Virgile; et déjà l'application des méthodes de la philologie classique à la publication de nos vieux auteurs est d'usage constant. C'est une règle stricte que la Société des Anciens Textes s'est imposée : elle n'admet que des éditions critiques, c'est-à-dire fondées sur l'emploi raisonné de tous les manuscrits conservés. Puisque nous avons le pouvoir de restituer nos anciens auteurs en leur primitive intégrité, à quoi bon ces éditions de fantaisie, ces textes établis par la divination et le caprice, qui ne donnent au critique littéraire, à l'historien des mœurs, aucune sécurité, qui l'exposent à la déconvenue comique de fonder une théorie sur un passage corrompu par un scribe? Qui donc voudrait étudier la philosophie de Pascal, tant qu'il n'aurait sous la main que l'édition

prudemment émondée de Port-Royal? Réunir tous les manuscrits discordans d'un même ouvrage; déterminer, par l'observation des fautes communes aux divers scribes, les rapports de dépendance qui groupent certains d'entre eux en familles; opposer ces familles; reconstituer, par la comparaison des leçons divergentes et selon des procédés presque mécaniques, le manuscrit original perdu; puis, quand on a retouvé cet archétype, rechercher, grâce à l'examen des rimes, de la mesure des vers et des traits linguistiques, en quelle province, à quelle date, l'œuvre a été composée; restituer aux idées le tour qu'elles avaient dans l'esprit de l'auteur, aux mots la forme dialectale qu'ils prenaient sur ses lèvres; établir le texte *ne varietur*, à peu près tel qu'il serait, si le vieil écrivain avait connu l'imprimerie et s'il avait, de sa main, corrigé ses épreuves : c'est une tâche possible, voire facile. Elle requiert moins encore des dons d'esprit supérieurs que des qualités morales, la patience, la probité de l'esprit. Il n'y aura rien à refaire, dans cinquante ans, à une édition critique bien faite, et celles de la *Société* le sont presque toutes.

Mais, dira-t-on, n'est-ce pas faire trop d'honneur à tel méchant poème chevaleresque, que de l'éditer avec le même scrupule que la *Vulgate* ou l'*Odyssée*? Voyez ces listes de variantes qui, dans l'édition d'*Aymeri de Narbonne*, s'accrochent à chaque vers, s'amoncellent au bas de chaque page : il a fallu des mois d'ingénieux labeur pour déterminer la valeur de chaque manuscrit, pour décider que cette leçon devait être admise dans le texte, cette autre rejetée à l'appareil critique. — C'est bien peu de chose, assurément, que ces menues variantes; mais, sans ce travail d'épuration critique, il serait impossible de donner un texte utilisable de la chanson d'*Aymeri de Narbonne*. — C'est peu de chose que la chanson d'*Aymeri* elle-même; c'est une branche débile du grand arbre des légendes narbonnaises, si puissamment ramifié : on ne pourrait pourtant la retrancher, sans appauvrir, du même coup, la souche. — C'est peu de chose que la geste narbonnaise elle-même dans l'ensemble des épopées du moyen âge; mais, sans elle, on se rendrait malaisément compte de l'évolution d'un vaste cycle épique. — C'est peu de chose que l'épopée dans l'ensemble des créations du moyen âge et c'est peu de chose que le moyen âge lui même dans l'histoire de l'esprit humain; mais l'histoire de l'esprit humain a besoin de cette page, et c'est assez pour légitimer les plus subtils classemens de manuscrits, les recherches les plus micrographiques.

Pour cette tâche complexe, il faut des hommes, et la Société des Anciens Textes français est fortement « bâtie en hommes ». Elle a su, sous les auspices de ces noms illustres, Paulin Paris,

Egger, Natalis de Wailly, grouper les vétérans de l'érudition nationale, Siméon Luce, H. Michelant, M. de Montaiglon; des savans comme MM. Longnon et Émile Picot; toute une pléiade d'excellens érudits, MM. Jacques Normand, Ulysse Robert, Bos, Demaison, Bonnardot, Lecoy de la Marche, Couraye du Parc, et au premier rang de ces hommes prêts à toutes les tâches nobles, ingrates et désintéressées, M. Gaston Raynaud; des professeurs de nos Facultés, MM. L. Constans et E. Langlois, et des romanistes étrangers, MM. Hermann Suchier, J. Ulrich, Kœlbing, H. Todd, miss Toulmin Smith; et encore des spécialistes qui ont voué tous leurs loisirs, avec amour, à une œuvre unique, MM. Maurice Roy, de Fréville de Lorme, le marquis de Queux de Saint-Hilaire, le baron James de Rothschild, dont la *Société* déplore la perte : car il ne fut pas seulement l'un de ses fondateurs et de ses Mécènes, mais l'un de ses plus experts ouvriers. Surtout, pour éviter l'éparpillement des forces, l'esprit de coterie ou de curiosité bibliographique, pour mettre toujours l'homme qu'il faut à la place qu'il faut, il fallait à la Société une discipline, des chefs, non officiels, mais universellement reconnus : elle a trouvé MM. Gaston Paris et Paul Meyer, et c'est assez dire. Quand on songe que ces études sont nées d'hier en France et que les Raynouard, les Fauriel, les Paulin Paris n'étaient que d'énergiques coureurs d'avant-garde; qu'il y a trente ans encore la philologie française disposait d'une seule chaire au Collège de France, au même titre que l'assyriologie ou la sinologie, et qu'aujourd'hui elle est dignement enseignée dans nos Universités de Paris, de Lille, de Lyon, de Bordeaux, de Toulouse, de Montpellier; qu'il y a trente ans, nos travaux d'érudition romane devaient demander asile à des recueils d'outre-Rhin et qu'aujourd'hui des revues florissantes, la *Romania*, la *Revue de philologie française et provençale*, la *Revue des langues romanes*, le *Moyen Age*, les *Annales du Midi*, d'autres encore, dirigent les recherches, répriment les écarts et le travail inutile, centralisent les résultats, on s'étonne, en vérité, du chemin parcouru; on doute si les vieilles sciences classiques possèdent en France une aussi robuste organisation; on se prend de reconnaissance pour les hommes qui ont suscité ces forces, et l'on admire en eux le noble instinct qui mène notre siècle. — Qu'ont-ils su faire produire à la Société des Anciens Textes français?

II

Je me figure la surprise — et, sans doute, la déconvenue — d'un lettré qui, sans être spécialiste, mais par simple curiosité sympathique, a porté son adhésion à la *Société*. Il attend des fa-

bliaux, de brillantes légendes sur les chevaliers du Graal, des chansons subtiles de troubadours; il attend, surtout, des introductions claires, qui l'orientent. — Voici qu'il reçoit les quatre volumes que la *Société* distribue annuellement; il les parcourt. C'est tantôt un triste roman, *Brun de la Montagne*, par exemple : est-ce un conte de fées ou une épopée? on dirait un récit de ma mère l'Oye rimé par Chapelain dans le mètre héroïque de *la Pucelle;* ou bien, c'est un recueil compact de *ballades moralizées* d'Eustache Deschamps, et la *Société* veut bien lui promettre qu'il en recevra cinq ou six volumes encore, parfaitement semblables au premier. Les introductions des éditeurs sont abstruses : ce ne sont que classemens de manuscrits, diagrammes, discussions de phonétique et de rythmique. Il se dégage souvent des textes un parfum de médiocrité littéraire, des introductions une impression d'ésotérisme érudit; ce qui le rebute surtout, c'est l'arbitraire et le désordre dans le choix des publications. Il referme, déçu, ces volumes, et quand les suivans lui parviennent, il les relègue, sans les couper, dans un coin de sa bibliothèque. — Les années se sont succédé, pourtant; chacune a porté au dépôt primitif sa modeste alluvion. Un jour, il s'avise de considérer d'ensemble la collection : non sans surprise, il voit ces volumes disparates se grouper ou s'opposer, se répartir en séries. Il observe que chaque genre littéraire du moyen âge s'y trouve plus ou moins exactement représenté, il constate que l'on ne se ferait pas une idée complète de la plupart d'entre eux, si l'on ignorait cette collection. Il s'aperçoit alors que la *Société* a su faire ce que nul savant isolé n'aurait pu tenter : supporter le délai, suivre un long dessein, obscur pour presque tous. Il comprend qu'elle est une image symbolique de la science : *patiens quia æterna.*

La collection s'ouvre par un album de planches exécutées par la photogravure. M. Gaston Paris y a réuni les plus anciens monumens de la langue française, du IXe au XIe siècle; il en a promis un commentaire philologique, dont il n'a donné jusqu'ici qu'un précieux spécimen. C'était faire œuvre pie que de sauver d'une destruction toujours possible ces vénérables feuillets de parchemin. Ces quelques fragmens sauvés comme par miracle, cette formule du serment de Strasbourg que Nithard a insérée, à titre de curiosité, dans sa chronique latine; — cette séquence de sainte Eulalie, que le menu peuple chantait à l'office, vers l'an 880 :

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel avret corps, bellezour anima...

humbles vers, qui sont pourtant les prototypes du glorieux décasyllabe de Ronsard et de La Fontaine; — ce poème de la Passion;

— cette vie de Saint-Léger, transcrite à contre-cœur par un scribe peu habitué à gâcher ainsi le parchemin pour y noter les formes barbares du langage rustique et qui, sa corvée finie, écrivait joyeusement au bas de la page : *Finit, finit, finit! ludendo dicit!* — cette homélie sur Jonas, recueillie au pied de la chaire par quelque clerc de l'an mil, gribouillage hâtif, mi-français, mi-latin; voilà donc les premiers linéamens de la pensée et du langage français, les seuls vestiges des millions de paroles émises par des millions d'hommes.

Pourtant, ces fragmens épars, ces prières balbutiées, est-ce là tout ce qui survit de la pensée de plusieurs siècles? L'unique lueur qui éclaire le haut moyen âge est-elle vraiment celle qui vacille, si pâle, dans les chroniques et les pauvres poèmes latins des monastères? Tant de générations se sont-elles succédé, anonymes et muettes? Non, nous pouvons les rendre à la vie, à la voix, et cette voix est une des plus énergiques qui aient jamais retenti sur le sol de la patrie. Nous pouvons reconstituer les chants de poètes très archaïques et, par plusieurs de ses publications : *Raoul de Cambrai*, *le Couronnement de Louis*, *Aymeri de Narbonne*, la Société des Anciens Textes y aide puissamment.

En vérité, rien ne s'est plus heureusement transformé, — grâce aux travaux de l'érudition la plus spéciale, — que notre façon de considérer nos anciennes épopées. Quand on songe que l'édition princeps de la Chanson de Roland est de 1837, on admire la longue route si vite parcourue. Hier encore, tout notre effort se bornait à critiquer chaque chanson de geste, selon les procédés que La Harpe applique à la *Henriade*. Le poète avait-il satisfait aux « lois du poème épique »? Que fallait-il penser de « l'action, des mœurs, de la peinture des passions de l'amour »? N'avait-il pas fait du « merveilleux chrétien » un indiscret emploi? — Amas de rapsodies, concluaient les uns, jeu monotone et brutal de jongleurs! Et les autres s'extasiaient devant de petites beautés académiques, à grand'peine découvertes; ou bien, en désespoir de cause : « Admirez, s'écriaient-ils, au nom du Patriotisme et de la Foi! »

Aujourd'hui, grâce aux travaux de MM. Gaston Paris et Léon Gautier, grâce au beau livre plus récent de M. Pio Rajna, nous savons que la plupart de nos chansons, sous la forme parvenue jusqu'à nous, ne sont que l'écho affaibli de poèmes primitifs disparus; qu'elles ont été rédigées à des époques basses, où déjà s'était perdu le sens de la création épique. Le jongleur à qui nous devons celle-ci n'était qu'un rimailleur, qu'importe? la chanson n'est pas sienne : des siècles y ont collaboré. La légende qu'il délaye en méchans vers n'est pas née de son humble cerveau, mais au Xe ou au IXe siècle, du chaos sanglant

de la féodalité naissante, œuvre non d'amuseurs publics, mais de guerriers; — ou bien, elle a germé pendant les grandes luttes contre les Saxons ou lorsque frappait le bon marteau de Charles; — ou, plus anciennement encore, pour dire la gloire des Chilpéric et des Chlodoveg; — ou bien, elle plonge par ses racines jusqu'aux premiers temps de notre histoire, alors que, dans les *villas* des chefs francs, la harpe, aux festins, passait de main en main. Car il a existé une épopée mérovingienne, héritière de l'épopée germanique et dont nos chansons de geste ne sont que le dernier remaniement. Des Germains de Tacite à Théroulde et aux plus récens trouvères, nulle solution de continuité; mais une hérédité ininterrompue qui transmet les légendes, une force qui les adapte, les combine, les remanie, transforme Charles-Martel en Charlemagne, Chlodovine en Floovent, Alberich en Obéron. Il en est de nos chansons de geste comme de ces vieilles cathédrales où les styles se superposent, roman, gothique, flamboyant: chaque génération lui a imposé sa pensée et sa forme. Dépouillons donc le diamant brut de sa monture de clinquant; brisons les cycles formés par des jongleurs tard venus; ne prenons pas garde à la misère de ces tirades monorimes; rejetons ces épisodes postiches. Voici que, sous le badigeon, reparaît la fresque primitive. Voici la chanson, telle qu'elle naquit au xe siècle, ou plus anciennement encore, aux jours où les guerriers se sentaient eux-mêmes personnages épiques et « croyaient entendre dans la bataille la chanson insultante ou glorieuse qu'on ferait sur eux », alors que

...les épopées
Tourbillonnaient dans l'air au vent de leurs épées.

Voyez ces œuvres composites, *Raoul de Cambrai*, *Aymeri*, *le Couronnement de Louis :* les jongleurs qui les ont rimées tardivement ne valaient ni plus ni moins que la plupart de leurs confrères. Il est manifeste que celui-ci ne comprend plus clairement les traditions dont il hérite; les données même de son sujet représentent un état de la féodalité devenu inintelligible à son époque. Cet autre résume, à son insu, les chants imaginés, au IXe siècle, par les combattans des guerres sarrasines et répétés par plusieurs lignées de rapsodes. Dans cette autre chanson, le travail des siècles a entremêlé les fils de vingt traditions, si bien que la figure du même héros se compose de traits empruntés à trois ou quatre personnages divers : le faible empereur du *Couronnement*, c'est Louis le Débonnaire, et c'est aussi Louis d'Outremer et Lothaire; son défenseur, Guillaume, c'est Guillaume comte de Toulouse, et c'est aussi Guillaume Tête d'Étoupes, Guillaume Fièrebrace et Guillaume de Montreuil-sur-Mer. Cette courte épopée,

qui n'a que 2500 vers, on a pu la décomposer en cinq chansons primitivement distinctes et chacun de ces poèmes en représentait originairement deux ou trois autres, en sorte que l'œuvre actuelle est comme la substance de dix épopées perdues. Et, dans ces œuvres composites, les parties les plus archaïques sont aussi les plus belles : dans le *Couronnement de Louis*, c'est la scène de la cathédrale d'Aix où Guillaume tue de son poing redoutable l'usurpateur, prend sur l'autel la couronne de France, la place sur la tête de l'enfant royal, débile et prête pour la tonsure, et inaugure ainsi son rôle de protecteur exigeant des rois. — Dans *Raoul de Cambrai*, c'est l'épisode où la mère de Raoul le maudit : à peine a-t-elle prononcé les paroles fatales, elle s'en repent ; mais l'imprécation, une fois lancée, ne revient plus ; elle prend forme et vie, au sortir des lèvres maternelles, comme la malédiction proférée par Œdipe contre ses fils, comme l'Erinnys qui enveloppe de son filet les héros d'Eschyle ; elle devient une sorte de divinité vengeresse qui trouble la raison du fils impie, lui inspire la *desmesure*, le précipite de crime en crime, personnage vraiment tragique, jusqu'à la mort sans repentir. Dans *Aymeri de Narbonne*, c'est le récit que l'Aymerillot de la *Légende des siècles* a rendu célèbre. Telle fut la noblesse de la conception primitive qu'il a suffi à Victor Hugo de lire, non pas même le médiocre poème, alors inédit, de Bertrand de Bar-sur-Aube, mais un remaniement de ce remaniement, une méchante nouvelle romantique du *Musée des Familles*, pour revoir soudain

Charlemagne, debout sur ses grands étriers,

et pour chanter sa colère. Qui sait si les imprécations épiques de l'empereur ne retentissaient pas, plus puissantes encore, dans l'œuvre du trouvère à jamais inconnaissable qui, au IXe siècle, les imagina le premier?

Grâce à ces chansons et par un travail critique qui n'est pas encore achevé, il sera possible de reconstituer la poésie héroïque du IXe au XIe siècle. Elle nous renseignera sur les hommes du haut moyen âge mieux que les chartes et les chroniques monacales. On pourra, par l'étude des élémens anciens du *Couronnement de Louis*, de *Raoul de Cambrai*, des *Aliscans*, de *Fierabras*, des *Lohérains*, reconstruire une quinzaine de chansons de Roland, aussi puissantes. Déjà, en face de ces fragmens archaïques, nous éprouvons la vanité de nos procédés de critique coutumiers et le respect de la grande originalité populaire.

A vrai dire, cette période primitive de l'épopée française ne nous est accessible que par un travail de reconstitution paléontologique. A l'époque où remontent presque toutes les rédactions

conservées, l'épopée n'est plus qu'une *survivance;* les légendes anciennes n'y subsistent qu'à l'état de détritus et comme de la poussière d'astres. Les plus anciennes chansons de geste sont parentes de l'*Iliade*; les plus récentes, de *la Pucelle*. L'intérêt y décroît avec l'ancienneté. Dès le XIIe siècle est accompli le premier période de l'évolution qui devait transformer l'épopée en poème chevaleresque, puis en roman de cape et d'épée, jusqu'au jour où elle finirait par s'encanailler dans la *Bibliothèque bleue*.

Pourtant, la décadence ne fut pas soudaine. Quand, dans une belle chanson publiée par la Société des Anciens Textes, Aiol, presque enfant, beau, fier, pauvre, entre dans Orléans, couvert d'armes enfumées et rouillées, et qu'il traverse, sans daigner y prendre garde, ridicule et superbe, la foule des vilains qui le raillent, on sent que le jongleur du XIIIe siècle n'est pas un fils trop dégénéré des aèdes de la période vraiment épique.

Mais ces hautes inspirations se font rares. Voici l'époque du roman chevaleresque, largement représentée dans la collection de la *Société* par *Élie de Saint-Gille*, par la *Mort Aymeri*, par *Daurel et Beton*, curieuse imitation provençale des chansons en langue d'oïl.

L'épopée n'est plus qu'amusement. Autour du noyau archaïque s'organise un tissu d'imaginations courtoises, fantastiques, aventureuses. La cotte de mailles des vieilles épopées se couvre d'emblèmes galans. Vous plaît-il de savoir comment se poursuit la chanson d'*Aymeri*, commencée par la scène grandiose de la colère de Charlemagne? Quand il eut pris la ville, Aymerillot se mit à chercher femme. Il s'éprit, sans l'avoir jamais vue, de la belle Hermengarde, sœur du roi des Lombards, qui l'aimait, elle aussi, de loin, sur le seul renom de sa vaillance. Il s'en va donc vers elle, en riche arroi, au travers d'aventures dignes du Prince Charmant. Quand il dresse ses tentes devant Pavie, sa suite est si somptueuse et si terrible que le roi se croit attaqué et fait fermer les portes. Il se rassure pourtant et invite les chevaliers à sa table. Ils refusent : ne sont-ils pas assez riches pour payer leurs dépenses? Piqué au jeu, le roi défend à tous marchands et taverniers de rien vendre aux Français, sinon au poids de l'or. Ils achètent pourtant sans compter toutes les denrées qu'on leur apporte, jusqu'à épuiser la ville. Le roi interdit alors qu'on leur vende le bois dont ils ont besoin pour leur cuisine. Mais ils achètent toutes les noix et tous les hanaps de Pavie, les entassent, y mettent le feu, et la flamme monte si haut qu'elle risque d'incendier la ville. Le roi s'avoue vaincu, donne sa sœur au héros magnifique, — et c'est ainsi que la noble geste se prolonge par des incidens de conte de fées.

Pareillement, *Élie de Saint-Gille*, la *Mort Aymeri*, vingt autres chansons varient les mêmes thèmes, amalgament les mêmes

ingrédiens romanesques. Des chevaliers sont tombés entre les mains de païens qui les entraînent dans quelque ville fabuleuse, les jettent dans une horrible prison. Mais une princesse sarrasine s'éprend de l'un d'eux et leur porte secours. Elle reparaît toujours la même, amoureuse et compatissante, plus blanche que neige en février et que fleur d'épine, les yeux vairs comme ceux du faucon, assise dans une salle qui sent l'hysope, le *garingal*, l'encens et où résonnent des orgues merveilleuses. Elle est plus ou moins magicienne, soit qu'elle éteigne le feu grégeois en y versant du lait de chamelle et du vinaigre, soit qu'elle possède une ceinture ou des herbes qui rendent les blessés plus sains que prune de prunier, soit qu'elle précipite sur les ennemis des fantômes, des ours, des lions, des géans qui portent des moines noirs sur leur dos. Le poète varie à son gré les périls des captifs : le courage de la princesse les surmonte successivement, jusqu'au jour où les païens sont finalement déconfits, et tout se termine par le baptême et le mariage de l'héroïne. Dans la *Mort Aymeri*, c'est toute une armée de pucelles sarrasines qui se fait ainsi baptiser. Dans l'épopée française, on le sait, ce sont des trouvères récens qui ont dressé aux héros des généalogies, et les parens y naissent communément après leurs enfans : il en résulte cette conséquence curieuse, qu'à la souche de toutes les grandes familles épiques de France, se trouvent des mères sarrasines : Orable, Galiene, Maugalie, Anseline, Mirabel, Floripas, Rosamonde.

Ces poèmes ne sont pourtant point méprisables. Ils n'ont d'autre objet que l'amusement, mais l'amusement d'une génération brillante. L'esprit chevaleresque du XIIe siècle s'y exprime excellemment. Il ne faut pas oublier que c'est le plus souvent sous cette forme rajeunie que nos chansons de geste ont passé nos frontières et ravi l'Europe féodale. « L'abbé Robert a traduit du français, et le roi Haakon, fils du roi Haakon, a fait faire ce livre en norrain pour votre divertissement... » C'est ce qu'on lit dans une *saga* norvégienne, publiée par la Société des Anciens Textes. Si le roi Haakon V se faisait ainsi traduire, vers 1240, notre *Élie de Saint-Gille*, si un poème néerlandais, un roman italien en *ottava rima*, des romances espagnoles renouvellent la matière d'*Aiol*, si les *minnesinger* chantent par toute l'Allemagne Roland et Guillaume d'Orange, ce n'est pas la puissance des vieilles épopées qui les a charmés. Sous leur forme première, elles eussent été malaisément transportables. Mais elles se répandent, quand elles sont devenues chevaleresques, élégantes; à toute époque, ce qui, dans notre littérature, a séduit les étrangers, c'est d'abord la courtoisie et la politesse françaises.

A ce besoin d'amusement, à ce goût de la merveille romanesque

et galante, les traditions nationales ne suffisent bientôt plus. Le XIIe et le XIIIe siècle empruntent, de toutes mains, des sujets nouveaux : légendes bretonnes, légendes gréco-romaines.

Le cycle breton est celui que la Société des Anciens Textes a le plus négligé jusqu'ici et celui, sans doute, qu'elle aurait dû le moins négliger. Elle n'en a publié que le seul roman de *Merlin :* c'est l'histoire de l'institution de la Table Ronde, qui sert de transition entre la légende de Joseph d'Arimathie, à qui le Seigneur confia le saint Graal, et le roman de *Perceval*, qui raconte comment ce chevalier, ayant trouvé le vase mystérieux, mit fin aux merveilles de Bretagne. Beaucoup d'autres œuvres du même cycle, encore manuscrites ou mal éditées, auraient mérité la sollicitude de la *Société* bien mieux que tant de textes, d'une insignifiance évidente, qu'elle n'a publiés que parce qu'ils permettaient aux éditeurs de manifester leur acribie philologique. Si l'on doit regretter que plusieurs des plus importantes publications des dix dernières années aient été faites en dehors de la *Société*, — je cite, en passant, les poésies de Rutebeuf, le *Roman de Renart*, le *Dialogue de Grégoire le Pape*, — il est surtout déplorable qu'elle ait comme abandonné à des étrangers la « matière de Bretagne » ; il est déplorable que ces deux excellens poètes français, Chrétien de Troyes, Marie de France, aient été publiés, d'ailleurs fort bien, par des Allemands. Il n'est présentement aucun genre littéraire du moyen âge qui appelle plus de recherches que le cycle breton. Les études récentes de M. G. Paris dans l'*Histoire littéraire de la France,* de M. Alfred Nutt en son livre sur le *Saint Graal,* de M. H. Zimmer sur Nennius, posent les questions plus souvent qu'elles ne les résolvent : questions plus obscures et plus enchevêtrées que les forêts où s'égarent les chevaliers errans, et dont les solutions entrevues s'évanouissent soudain, comme la lance sanglante ou le Graal, qui passent un instant dans les airs devant les yeux de Perceval, puis disparaissent. Par quelle série de transmissions des détritus de fables ethnogéniques et de légendes épiques relatives aux luttes des anciens Bretons du Ve siècle contre les envahisseurs germains se sont-elles transformées en ces contes français d'un idéalisme si maniéré, « si vains et si plaisans »? Comment l'obscur héros Arthur, endormi dans l'île d'Avallon, et dont les Bretons espéraient le retour glorieux, est-il devenu le roi galant cher à nos poètes? Ces légendes sont-elles armoricaines ou galloises? Faut-il admettre qu'elles aient passé d'Angleterre en France par l'intermédiaire de conteurs anglo-normands? Quelle est, dans les romans de la Table Ronde, la part de la tradition celtique et celle de l'invention française? Est-il vrai que notre littérature soit redevable au génie celtique de ce sentimentalisme charmant, de ce tour

d'imagination aventureuse et fantastique? ou bien, au contraire, nos vieux romanciers ont-ils été des mystificateurs de génie, qui ont recouvert d'un coloris breton tout superficiel des imaginations purement françaises? Quel est le rapport de nos poèmes à leurs nombreux remaniemens allemands, néerlandais, norrois, et quelle fut, sur les diverses littératures européennes, l'influence de ces romans dont la vogue devait durer jusqu'à la Renaissance, avec les *Amadis?* Ce sont des problèmes, encore à peine posés, que seul saura résoudre un savant également instruit des antiquités celtiques et romanes : il ne semble pas que ce savant soit encore venu.

Tandis que la matière de Bretagne est fort négligée par la *Société*, le Cycle antique, au contraire, est représenté dans notre collection par un de ses plus significatifs poèmes : *le Roman de Thèbes*. Comme Dictys et Darès, témoins prétendus de la guerre de Troie, comme Virgile et comme Lucain, Stace courut aussi cette fortune d'être déguisé en jongleur du XIIe siècle. Ce remaniement courtois de la *Thébaïde* permet de constater une fois de plus la parfaite impuissance du moyen âge à concevoir autre chose que lui-même, sa foi enfantine à l'immutabilité des choses. Il est curieux de retrouver, affublée de hauberts, la lignée sanglante des Labdacides, de voir Étéocle soupirer pour la belle Salemandre selon les règles des codes d'amour, Ismène broder une manche de soie, qu'en l'honneur d'elle son ami portera dans les combats. Il est plaisant de s'arrêter à tant de contresens, mi-naïfs, mi-puérils : Œdipus, après avoir tué Laïus dans une partie de *plomée*, découvre le mot de la « devinaille » que lui a proposée « un diable hideux et grand nommé Spin » ; Ismène, à la nouvelle que son amant a péri, fonde une abbaye où la suivront cent pucelles de grand parage. Voici Adrastus, qui brûle « à feu grégeois » des bourgeois dans un château fort, et voici l'archevêque Amphiaraüs, monté sur un char où sont représentés les Sept Arts, Dialectique, Grammaire, Astronomie portant l'astrolabe... Il est facile d'en plaisanter, tout comme des Grecs de Mme Dacier, voire de Racine ; mais, après avoir joui de ces anachronismes et de notre supériorité critique, il faut reconnaître que, si ce remaniement de la Thébaïde est un roman archéologique tout à fait piètre, il est un excellent roman de mœurs. Tydéus, duc de Calydone, le connétable Méléagrès n'ont rien d'antique : mais ils n'en avaient cure, contens d'exprimer parfaitement les pensées et les sentimens des barons féodaux.

N'importe : on se résigne mal à ce travestissement. On déplore que les hommes du XIIIe siècle aient eu le don de façonner ainsi toutes choses à leur image, de jeter le même manteau de cour, brillant et banal, sur les modèles les plus divers, chansons de

geste primitives, contes bretons, poèmes antiques. Les légendes nationales étaient trop héroïques pour eux, les légendes celtiques trop subtiles, les légendes antiques trop différentes. On se console encore de ce qu'ils aient défiguré Virgile et Stace, dont nous pouvons lire les œuvres originales; mais, à les voir transposer ainsi la *Thébaïde* et l'*Enéide*, on se prend à songer qu'ils ont pareillement affadi, mutilé, gâché les vieilles légendes épiques et les contes bretons : et cela est plus déplorable, car nous ne connaissons ces légendes et ces contes que par leurs travestissemens. Aussi peut-on se demander si le genre qui convenait le mieux au XIIIe siècle ne serait pas le roman d'aventure, dont la *Société* a publié de curieux spécimens : *Guillaume de Palerne, Jehan et Blonde, la Manekine, Brun de la Montagne*. Puisque ces poètes ne se proposaient que d'amuser, puisqu'ils ne voulaient et ne pouvaient peindre qu'eux-mêmes, leur courtoisie, leur esprit chevaleresque; puisqu'ils rimaient pour les tournois et les « chambres des dames », pour la comtesse Marie de Champagne, pour Jeanne de Flandre, pour Yolande de Hainaut, à quoi bon s'embarrasser de traditions antiques ou bretonnes, de toutes ces vieilles légendes incomprises? Mieux leur valait la nouvelle byzantine, le tissu léger du conte populaire, l'histoire anodine de la fille aux mains coupées, les énigmes spirituelles de *Jehan et Blonde*, ou, comme dans *Brun* et *Guillaume de Palerne*, l'intrigue de féerie. Quand les héros se nomment Jehan et Blonde, Guillaume et Melior, on suit avec plaisir le récit de leurs amours aventureuses; on écoute avec charme leurs fines discussions sentimentales ; mais on s'irrite, quand ces couples d'amoureux transis, tous semblables, s'appellen, Achille et Briséis, Charlemagne et Galiene, Tristan et Yseult.

La courtoisie du XIIe et du XIIIe siècle, cette conception chevaleresque et galante de la vie, trouve son expression souveraine dans la poésie lyrique. De multiples genres aimables s'organisentt dont un beau livre de M. Alfred Jeanroy a récemment décrit la germination : chanson d'amour, salut d'amour, lai, pastourelle, débat, jeu parti; les manoirs féodaux retentissent vraiment du son des vielles. Cette gracieuse floraison lyrique est représentée dans la collection des *Anciens Textes* par la reproduction phototypique d'un manuscrit précieux : le Chansonnier de Saint-Germain-des-Prés. Il faut se réjouir que la *Société* ait entrepris cette publication de luxe, si l'on doit y voir une preuve de sa prospérité matérielle. Les paléographes et les philologues y trouveront leur profit. Pourtant, il est une question que la transcription diplomatique de ce manuscrit n'aidera pas suffisamment à résoudre. Nous sommes déjà bien renseignés, en gros, sur l'ensemble de notre poésie lyrique courtoise; nous savons déjà à peu près

tout ce que peuvent nous enseigner, dans leur désordre, ces manuscrits. Nous avons appris à estimer à leur valeur, qui est réelle, ces subtiles théories empruntées aux troubadours : l'amour est une force qui réside dans la libre volonté de l'homme et l'attire vers ce qui est bon et beau; il recèle un pouvoir ennoblissant, accomplit le chevalier, développe les nobles germes des vertus qui sont en lui; nous savons apprécier ce culte de la *dame*, qui n'est pas exaltation conventionnelle de la femme, mais qui s'adresse à celle-là seule que, librement, on a reconnue bonne et loyale. De même, nous connaissons déjà suffisamment les défauts de nos poètes, leur monotonie, leur fadeur : l'amour n'est plus une passion, mais un art, et trop souvent un jeu; art formaliste, soumis aux préceptes des codes d'amour, jeu savant, réglé par l'étiquette mondaine. Nous savons aussi les mérites de cet idéal sentimental, vraiment supérieur à l'épicurisme des élégiaques latins, au sensualisme galant de nos poètes érotiques du XVIIIe siècle, qui a pu, hors de son pays natal, la Provence, susciter notre école lyrique de Conon de Béthune à Thibaut de Champagne et à Adam de la Halle, l'école des *minnesinger*, l'école italienne avec Pétrarque, pour se prolonger jusque dans notre Pléiade et dans les sonnets de Shakespeare. Ces vues d'ensemble sont d'ores et déjà suffisamment claires; mais un problème demeure indécis. L'opinion courante sur nos anciens chansonniers est que tous se ressemblent parfaitement et qu'ils n'ont fait que ressasser avec indifférence les mêmes lieux communs empruntés aux Provençaux. Elle se résume en cette boutade d'un critique spirituel : « Le style, a dit Buffon, c'est l'homme même: prenez dix trouvères lyriques, vous ne trouverez pas dix hommes, mais un seul trouvère. » En sorte que les 152 poètes dont les noms nous sont parvenus, si différens par la naissance, rois de Jérusalem, de Chypre, de Sicile, de Navarre, comtes de Champagne, ducs de Bretagne ou bourgeois d'Arras, hauts barons et pauvres ménestrels errans, n'auraient fait, pendant un siècle et demi, que rimer la même chanson. Or cette impression de monotonie et de banalité provient de causes multiples, mais dont la plus évidente est assurément le désordre même des manuscrits, trop servilement respecté dans nos éditions. Ils sont des recueils factices, qui ont accueilli pêle-mêle des pièces excellentes et les pires rapsodies; ils donnent confusément les pièces des poètes les plus divers, et l'œuvre d'un même trouvère, éparse dans dix recueils, n'est nulle part réunie. Presque toutes nos éditions respectent pieusement cette confusion. Ouvrez le recueil de Maetzner : voici une chanson de Gautier de Dargies; tournez la page : en voici une de Gace Brulé, une troisième du vidame de Chartres, une quatrième de Pierre de

Molaines; puis, une de Conon de Béthune, une du duc de Brabant; poursuivez votre lecture : vous rencontrerez aussitôt Hugues de Berzé, Maurice de Craon, Jacques de Cison, le comte de Soissons. Vous n'avez lu que dix chansons : elles sont de dix poètes différens. En vérité, quelle est l'école lyrique qui, si l'on apprenait ainsi à la connaître, ne produirait pas une insurmontable impression de monotonie? Supposez que nous ne puissions connaître la Pléiade que par une anthologie, qui nous donnerait, à la file, des poèmes de Rémy Belleau, de Ronsard, de Ponthus de Thyard; qui confondrait Délie, Cassandre, Olive, Marie, Francine, Méline, ne diriez-vous pas que ces poètes sont tous identiques? Ils ne se ressemblent pas, pourtant, sinon par l'air de famille général qui, à une époque quelconque, réunit les poètes d'une même école lyrique. De même, pour nos trouvères. Ce qui importe aujourd'hui, c'est moins de reproduire diplomatiquement des manuscrits, que d'extraire de tous les manuscrits conservés les chansons de chaque poète, de les réunir et d'en donner l'édition critique. Lorsque ce travail sera terminé, on pourra renvoyer aux seuls philologues et aux seuls historiens de la musique un très grand nombre de chansons médiocres. Mais on discernera quelques écoles : groupe champenois, groupe artésien; et, dans l'intérieur même de ces écoles, quelques figures individuelles de vrais poètes.

La Société courtoise du XIIIe siècle, férue de ces théories sentimentales et que charment romans de la Table Ronde et chansons d'amour, n'est point tout adonnée au *siècle,* pourtant. La religion l'enveloppe et la domine; les clercs riment pour elle plus de vers que les jongleurs; on lisait au XIIIe siècle moins de romans que de Vies de saints, mérovingiens, celtiques, orientaux. Les diverses formes de cette littérature religieuse — sauf la poésie lyrique — sont représentées dans notre collection : la poésie narrative par des traductions de récits évangéliques et par des légendes hagiographiques; la littérature didactique, par un curieux volume d'*exemples* à l'usage des prédicateurs; la dramaturgie chrétienne, par d'amples recueils de mystères et de miracles.

La poésie cléricale narrative n'a qu'une importance médiocre. Elle n'est qu'une annexe de la littérature latine. Comme il ne s'agit d'ordinaire que de traductions, dont les originaux nous sont parvenus, elle n'intéresse guère que les seuls linguistes. C'est le cas, sans doute, de la *Vie de saint Thomas de Cantorbéry,* publiée par la *Société,* fragment d'une mise en vers exacte et froide du *Quadrilogus.* Pourtant, ces traductions ne sont pas tout à fait négligeables, si l'on songe qu'elles ont agi, plus puissamment que les originaux, sur les imaginations laïques. N'est-il pas curieux que la *Société* ait pu imprimer jusqu'à trois traductions rimées du

seul *Évangile de Nicodème*, composées sensiblement à la même époque et destinées à des cercles chevaleresques? N'est-il pas curieux que ce récit apocryphe de la Passion, né dans quelque communauté gnostique d'Orient et qui pénétra le moyen âge aussi profondément que les livres canoniques, ait suscité, par l'épisode de Joseph d'Arimathie, les fictions du saint Graal, qui devaient ravir le monde féodal?

Mais il est rare que ces poèmes soient de passives traductions. L'inconscience historique du moyen âge est telle que les hagiographes prennent naïvement avec les Vies des Saints les mêmes libertés que les trouvères avec la légende d'Œdipe. Le traducteur fait souvent œuvre de poète et de créateur. Par là, son poème peut intéresser quelque peu l'histoire littéraire, et beaucoup l'histoire des croyances. Une des publications de la *Société*, la *Vie de saint Gilles*, nous en fournira un exemple frappant.

Guillaume de Berneville, qui rima cette biographie, ne songe qu'à « translater », d'un cœur pieux et sincère, une vie latine du xe siècle. Il ne veut qu'exalter « le bon baron saint Gilles », afin que celui-ci, par son intercession précieuse, lui en « rende le guerredon ». Pourtant, avec quelle innocente hardiesse il orne son modèle, l'égaye, l'embellit! Son héros ne lui apparaît pas dans le lointain des temps, fixé en quelque pose hiératique, mais tout près de lui, semblable à lui, bien que meilleur. Il entend les causeries du jeune saint avec ses chevaliers, les rapporte vivement, et ce sont celles d'un *bachelier* du xiie siècle. Il le suit sur la nef qui le porte d'Athènes à Marseille et dont il peut décrire la cargaison : draps d'Alexandrie, *paties* de Russie, cannelle, sinople, azur et vert de Grèce. Il voit, de ses yeux, son ermitage, tapissé d'herbes ; tout auprès fleurissent des églantiers ; une cressonnière s'épand à l'entour. Il dénombre ses miracles, tels que les rapporte la *Vie* latine, non sans supprimer ceux qui le choquent, les histoires d'un démoniaque délivré, d'une sécheresse conjurée, du prince de Nîmes ressuscité ; et de même, il imagine, avec force détails, les circonstances de plusieurs autres, à peine indiqués dans l'original.

Quel chagrin pour Guillaume de Berneville s'il avait pu savoir qu'un jour son pieux poème deviendrait une pierre de scandale! qu'un savant devait venir, qui s'amuserait à démonter la vieille Vie latine pièce à pièce, à décomposer la légende en ses élémens primitifs! Eh quoi! dirait le bon chanoine, les miracles de saint Gilles ne sont pas plus assurés que les prouesses de Perceval, et le prud'homme qui les a jadis racontés en latin peut être comparé à ces jongleurs qui chantent de Roland et de Gauvain? Quoi! il n'est pas sûr qu'un ange ait apporté, sur l'autel où saint Gilles

disait sa messe, une charte céleste, qui faisait rémission à Charlemagne d'un honteux péché? Même la biche qui vécut dans l'ermitage du saint et lui donna son lait, sa « tendre nourrice » qui, blessée, se réfugiait à ses pieds, ne serait qu'un animal fabuleux, et, pareillement, le buffle de saint Calais, le lièvre de saint Martin, le sanglier de saint Émilien? Le « grand ami et serf de Notre-Seigneur » serait un inconnu, dont nul ne peut rien savoir, sauf ceci : « Gilles était, sans doute, un Provençal qui obtint, en 673, du roi visigoth Wamba, la concession de la vallée flavienne, y bâtit un monastère et l'offrit au pape en 685 »? et tout le reste n'est que légende? — Ces affirmations singulières ne troubleraient pas notre trouvère dans sa foi sereine ; il n'y verrait que maléfices de l'Ennemi. Et notre supériorité sur lui est de le comprendre, lui qui ne nous comprendrait pas. Notre avantage, ce n'est pas tant de suivre avec joie la fine discussion où M. Gaston Paris débrouille les fils de ces traditions ; c'est de retirer, de cette dissection rationaliste elle-même, une intelligence plus sympathique des légendes miraculeuses. Après que ces œuvres étranges ont été pour nous objet d'analyse, nous suivons avec plus de charme saint Gilles dans sa vie érémitique, Owen vers le purgatoire mystérieux de saint Patrice, saint Brandan sur la mer fortunée, à la recherche du pays d'éternelle jeunesse ; nous contemplons avec plus de respect la colline de la Wartbourg dont sainte Élisabeth descend les sentiers, tenant de ses deux mains son tablier où les roses fleurissent. Car, à travers le fatras des lieux communs hagiographiques, la critique nous permet de discerner enfin et d'atteindre le spontané, le travail poétique et puissant de l'imagination populaire.

La littérature religieuse didactique est représentée dans notre collection par les *Contes moralizés* du franciscain anglais Nicole Bozon. C'est une collection d'*exemples*, c'est-à-dire d'apologues, de fabliaux, d'historiettes scientifiques, de bons mots, d'anecdotes historiques, destinés à illustrer les sermons. La prédication du XIIIe et du XIVe siècle, surtout la prédication franciscaine, aux allures populaires, fut assurément une chose charmante. On voit s'y développer cette faune et cette flore poétiques, venues de l'Apocalypse et de Pline, qui ont fourni à l'architecture sacrée tant de motifs de décoration semi-hiératiques, semi-fantaisistes. « Interroge, dit le livre de Job, les animaux de la terre et les oiseaux du ciel, et ils t'instruiront ; parle à la terre et elle te répondra et les poissons de la mer t'enseigneront. » C'est pourquoi le prédicateur exploite les *bestiaires*, les *volucraires* et les *lapidaires;* il rapporte les propriétés symboliques du chrysoprase, de la perle, de l'*adamas*, de la mandragore, du jais, de l'hysope ; il connaît la *signifiance* de l'antilope, de l'unicorne, de la sirène, du lévrier, du fau-

con. Il dit comment le cerf, charmé par le son des flûtes, se laisse approcher et tuer par les archers : tels, les hommes qui se plaisent au siècle et ne prennent pas garde aux *engins* du démon. Il raconte comment « un poisson de la mer, qui est appelé conque, vient chaque matin au rivage quand la rosée descend, déclôt son écaille pour recevoir cette douceur, puis se referme, et cette rosée nourrit la gemme nommée marguerite : ainsi devrions-nous chaque matin ouvrir les écailles de notre cœur et recevoir la parole de Dieu, comme une rosée qui forme la gemme de bonne vie. » Il sait aussi des contes à rire, le *Vilain Mire*, la *Chienne qui pleure*, ou l'histoire de la femme obstinée qui tombe à l'eau, et que son mari fait rechercher à la source de la rivière : car, par esprit de contradiction, elle a dû remonter le courant. Il sait encore de belles légendes pieuses, celle de l'Ange et de l'Ermite, illustrée par *Zadig*, celle de Satan veneur, qui chasse les âmes avec sept chiens; et celle du moine qui, s'étant attardé une heure dans la forêt pour écouter un oiseau, ne reconnaît plus, quand il y rentre, les êtres de son couvent : un siècle s'est écoulé, tandis que l'oiseau chantait... Ainsi, ce recueil de *Contes moralizés* n'intéresse pas seulement l'histoire de la chaire, mais aussi celle de la symbolique sacrée et celle de la migration des contes populaires.

Enfin, pour ce qui concerne la forme la plus originale de notre poésie religieuse, la *Société* a consacré au théâtre les six volumes du *Mystère du Vieil Testament* et du *Mystère de saint Bernard de Menthon*, les sept volumes des *Miracles de Nostre Dame*. Elle s'est arrêtée ici avec une complaisance peut-être excessive : il y a vraiment surabondance. Des publications nouvelles de mystères pourront révéler çà et là aux linguistes quelque expression rare ou pittoresque, à l'archéologue quelque détail curieux de mœurs provinciales ; elles n'apprendront plus grand'chose à l'historien de la littérature. Un mystère en vaut un autre ; qui en connaît deux ou trois les connaît tous. Certes, les commencemens de notre vieux théâtre appellent encore bien des recherches passionnantes et l'on doit souhaiter l'achèvement des études de M. Léon Gautier sur les *tropes*. Certes, rien de plus grandiose que la conception première de la dramaturgie chrétienne. Quand la foule des humbles se pressait aux antiques drames, à peine dégagés de leur gangue liturgique ; quand elle entendait les prophètes du Christ, évoqués tour à tour, Isaïe, Balaam, Virgile, la Sibylle libyque, la Sibylle érythrée, annoncer la venue du Sauveur ; quand les Vierges sages, tremblantes d'une terreur mystique, guettaient, leurs lampes à la main, le passage de l'Époux ; quand les saintes femmes s'avançaient vers le tombeau et que l'ange, assis sur la pierre resplendissante, s'écriait : « Il est ressuscité ! » — on peut douter si de

plus puissantes émotions théâtrales ont jamais été ressenties. Les plus antiques mystères, si frustes qu'on les suppose, furent assurément beaux ; mais ils ont disparu sans retour, et nous ne possédons, pour juger du genre, que les pièces, trop souvent grotesques, du xve siècle. Ce n'est pas que nous reprochions aux poètes leur technique rudimentaire, leur soumission naïve à leurs sujets pieux, leur manque d'initiative créatrice. Au contraire, ce qui pouvait faire la grandeur de ces drames, c'était une paraphrase très sincère des textes bibliques, la simplicité grave et digne des humbles qui jouaient Jésus ou Marie, le don de représenter vivement et familièrement les scènes sacrées, de faire parler, pour un peuple de vilains, un Christ populaire. C'est cette simplicité et cette sincérité même que nous admirons dans les beaux Noëls des paysans. Par malheur, les mystères du xve siècle, — les seuls conservés, — ne sont pas des œuvres populaires et ne sont pas non plus des œuvres d'art. Ils furent, pour la plupart, composés en de petites villes, à l'occasion de fêtes régionales, pour quelque confrérie de bourgeois ; ils sont l'œuvre de demi-lettrés, grands poètes de bourgade, chanoines, basochiens ou boutiquiers, capables de rimer, vaille que vaille, de plats octosyllabes ; de là, cette vulgarité, cet abus du comique, ce travestissement ridicule — et parfois involontaire — des personnages divins. Que ces représentations burlesques aient suffi à l'édification, et surtout à l'ébaudissement, d'un public de pauvres d'esprit, étonnamment grossiers, soit ; mais, le plus souvent, l'histoire littéraire n'a point à en connaître.

En considérant les mystères et les miracles, nous avons quitté le xiiie siècle et pénétré dans l'âge suivant ; pour la période qui s'ouvre à l'avènement des Valois, l'œuvre de la *Société* est aussi considérable et plus méritoire encore. Les deux derniers siècles du moyen âge, comme ils sont les plus douloureux de notre vie nationale, sont aussi les plus tristes de notre histoire littéraire ; la langue même traverse alors une crise vraiment pathologique. C'est, en poésie, le règne de l'allégorisme : le *Roman de la Rose* prolonge à l'infini sa détestable influence. Comparez ces deux poèmes, publiés par la *Société* : *le Dit de la Panthère* et *l'Amant rendu cordelier à l'observance d'Amour*. L'un date des premières années du xive siècle, l'autre de l'extrême fin du xve : ne les croirait-on pas tous deux du même auteur? Elle foisonne, elle pullule, la postérité de Nature et de Génius. C'est toujours le même songe allégorique, qui, pendant deux siècles, ne cesse de ravir des centaines de poètes vers des temples d'amour ou des vergers d'amour, où ils engagent avec Dangier, Male-Bouche, Faux-Semblant, Faux-Rapport, des dialogues subtilement puérils. A vrai dire, nous jugeons peut-être mal de cette période qui reste la

moins débrouillée de toutes. Presque tous les romanistes, en effet, plus curieux des origines, arrêtent leurs études à l'avènement des Valois, et, sauf de très honorables exceptions, le XVe siècle n'a guère attiré que des curieux, amateurs de plaquettes gothiques. D'autre part, comme les textes du XVe siècle sont plus faciles à lire, sans préparation spéciale, que ceux du XIIe, c'est par eux que la plupart des lettrés font connaissance avec le moyen âge : ils sont aussitôt déçus, et s'en tiennent là. Ce sont assurément ces lectures, vite abandonnées, d'œuvres du XVe siècle, qui ont valu à toute la littérature du moyen âge sa réputation si bien établie de tristesse et de médiocrité.

Cependant, l'époque de Froissart et de Commynes, de Charles d'Orléans et de Jean Le Maire de Belges ne saurait demeurer, sur notre sol littéraire, une sorte de *terra incognita*. Il faut louer la *Société* d'avoir entrepris de publier l'œuvre touffue d'Eustache Deschamps et de Christine de Pisan. Quelle est la signification de ces 171 rondeaux d'Eustache Deschamps, de ces 89 virelais, de ces 14 lais, de ces 28 complaintes ou traités divers, de ces 17 épîtres, de ces 1175 ballades? Nul ne l'a dit encore; mais ces publications seront précieuses quand on se posera cette question : Le XIVe et le XVe siècle sont-ils un âge de décomposition ou de fermentation féconde? un couchant ou une aube? Elles serviront grandement à celui qui écrira quelque jour ce livre nécessaire : une *Introduction à l'histoire de la Renaissance française*.

Par un singulier contraste, le même temps qui vit se développer la pédantesque école bourguignonne et ses poèmes à forme fixe, aux rimes puérilement savantes, rimes batelées, brisées, enchaînées, couronnées, senées, fratrisées, vit aussi fleurir un aimable renouveau de poésie populaire. Considérez ces deux recueils contemporains, publiés par la *Société* : d'une part, les *Rondeaux et autres poésies du XVe siècle*, amusettes compliquées et quintessenciées de grands seigneurs; d'autre part, les *Chansons du XVe siècle*, simples chants de vilains. « Dans ce XVe siècle, dit M. G. Paris, où fleurit l'*art et science de rhétorique*, qui s'ouvre avec Alain Chartier et se termine avec Guillaume Cretin, où règnent sans partage la fatigante allégorie et la lourde imitation du latin, une veine de poésie toute neuve, abondante, fraîche et savoureuse, vient à sourdre dans quelques provinces et à gazouiller doucement. C'est le vrai courant français qui s'échappe par une fissure. Les *grandes eaux* poétiques de ce temps-là sont, depuis longtemps, taries; mais le léger filet d'eau qui s'est échappé au temps de Jeanne d'Arc court toujours, et l'on a toujours plaisir à boire dans le creux de sa main quelques gouttes de son onde limpide, qui brille gaîment au soleil parmi les herbes et le gravier. »

Ce sont des bucoliques de vrais paysans, tantôt les vieux thèmes de l'aube, de la pastourelle, de la chanson de danse, qui survivent depuis le XIIe siècle, tantôt les plaintes de la mal-mariée ou de la fillette qui trouve bien lent à venir celui qu'elle attend :

Hélas ! mon joli temps se passe !
A qui dir'elle sa pensée
La fille qui n'a point d'ami ?...

Tantôt, c'est un galant qui dit son déconfort « sous une épine fleurie » ou « le long d'une saulaie » ; il prend à témoin le « rossignol du bois plaisant », la « nuitée d'avril » ou les fleurs des sentiers de France, fleurs de deuil, la sauge et le souci, ou fleurs de gaîté, romarin, muguet, marjolaine et giroflée ; il chante la longueur des journées sans amour :

Hélas ! comment passeray donc
Ce moys de may qui est si lonc ?...

Il dépeint très simplement son amie, « douce comme un agnelet, vermeillette comme une rose » ; il imagine pour elle des symboles gracieux :

Vecy la douce nuit de may,
La nuit bien courte trouverai.

Devers ma dame m'en iray,
Et lui porteray le may;

Le may que je lui porteray
Ne sera point un esglantier,

Mais ce sera mon cœur entier
Que par amour lui donneray.

Puis ce sont des Oarystis, et des scènes mutines de jalousie vite apaisée, ou des motifs tristes et incomplets dont l'imprécision même fait le charme indicible. Et, tout auprès de ces chansons d'un sentimentalisme un peu mièvre, on entend aussi sonner le rire gaulois, dur aux jaloux et aux maris :

Lourdault ! lourdault ! lourdault ! garde que tu feras !...
Il fait bon fermer son huys
Quand la nuyt est venue !...

Voici encore des rondes enfantines, des chants mâles d'aventuriers et de routiers, et ces thèmes dramatiques si simples où se complaît la Muse paysanne :

— Gentils gallans de France
Qui en la guerre allez,
Je vous prie qu'il vous plaist
Mon amy saluer.
— Comment e saluroye
Quand point ne le connois ?

— Il est bon à connoistre :
Il est de blanc armé,
Il porte la croix blanche,
Les esperonz dorez,
Et au bout de sa lance,
Un fer d'argent doré.
— Ne plorez plus, la belle,
Car il est trespassé;
Il est mort en Bretagne,
Les Bretons l'ont tué.
J'ai vu faire sa fosse
L'oréë d'un vert pré...

Mais, tandis que nous nous attardons à ce gentil recueil, combien d'œuvres encore, publiées par la *Société*, attendent d'être mentionnées! C'est le *Débat des hérauts d'armes* où, devant Prudence, prise pour arbitre, un héraut, avec la courtoisie professionnelle, revendique la précellence de la France, dit sa *plaisance*, sa vaillance, sa richesse, et quelles raisons, aux jours les plus tristes de son histoire, un Français trouvait pour aimer la patrie; — ce sont les *Deux rédactions en prose du roman des Sept Sages*, si importantes pour étudier l'exode de ce recueil oriental de contes plaisans; — c'est la *Chronique du Mont Saint-Michel* qui, à vrai dire, eût mieux trouvé sa place parmi les publications de la *Société de l'Histoire de France*, de même que le *Saint voyage du seigneur d'Anglure à Jérusalem* ferait meilleure figure parmi celles de la *Société de l'Orient latin*. — C'est encore le court traité des *Quatre Ages de l'homme*, par Philippe de Novare. L'auteur n'est pas un moine qui compile, du fond de son couvent, des lieux communs de morale, mais un vieux chevalier qui a vécu dans le *siècle*, parmi les familles françaises d'outre-mer. Chancelier de Chypre, après avoir rédigé, en bon jurisconsulte, les Assises de Jérusalem, il enseigne en ce petit livre, avec une biendisance naturelle, les vertus de prud'homie, de débonnaireté, de largesse. Nul ne nous instruit mieux de la morale spéciale du XIIIe siècle. C'est une noble forme de vie, « amesurée », sans nulle outrance, et que durent réaliser, en effet, les meilleurs parmi les contemporains de saint Louis, Joinville, Geoffroy de Sargines, Philippe de Beaumanoir. — On aimerait s'arrêter à toutes ces œuvres; mais mieux vaut peut-être nous en taire que d'en parler trop brièvement...

III

A la fin de cette revue hâtive, qui n'en voit l'insuffisance? Certes, il était bon de classer ainsi, par périodes et par genres, ces œuvres qui semblaient d'abord disparates et qui, si aisément, se groupent,

s'ordonnent, s'enchaînent. Pourtant, après ce dénombrement littéraire, après avoir ainsi fait défiler nos vieux auteurs comme des personnages de frise, il conviendrait de montrer que ce classement unilinéaire n'est pas le seul possible, que chacun des volumes de la *Société* pourrait entrer dans vingt autres combinaisons, aussi légitimes; que la plupart n'intéressent pas seulement le lettré, mais, tour à tour, le linguiste, l'historien des institutions et des mœurs, l'historien des traditions populaires, le rythmicien, l'hagiographe.

Par malheur, nul ne saurait présentement déterminer, en toute sûreté, l'importance, grande ou médiocre, de chacun de ces volumes sous chacun de ces aspects. Ces combinaisons, nul ne peut les définir d'avance, en marquer dès aujourd'hui le caractère. Il faut reconnaître les nécessités du temps où nous travaillons, et, pour l'étude du moyen âge, nous n'en sommes aujourd'hui qu'à la période de l'analyse.

C'en est fait du beau et vague syncrétisme de l'époque romantique. Les généralisations, souvent géniales, des Raynouard, des Quinet, des Michelet, sont provisoirement périmées. Nous leur devons la vue générale et incertaine des ensembles; notre tâche est de la contrôler par la vue distincte des parties. Il nous faut, pour préparer la synthèse future, faire tout le gros œuvre du défrichement, du dépouillement, de l'analyse minutieuse. Il y a cent ans, nos origines littéraires nous étaient aussi peu connues que la littérature du Thibet; dans cent ans, plus tôt peut-être, nous en posséderons la connaissance intégrale et synthétique; aujourd'hui, notre science est et doit être fragmentaire : c'est le règne nécessaire des paléographes.

Plusieurs s'en indignent. Ils en veulent aux médiévistes de s'adresser si rarement au grand public, de s'obstiner sur un labeur obscur, qui semble plus vain que l'oisiveté. Ils raillent ces analyses infinitésimales, ces procédés tudesques de critique, le goût des menus détails, ces monographies excellentes où l'on oublie seulement de mettre des idées.

Sans doute, il est impatientant d'attendre. Sans doute, le monde des idées générales est le seul qui vaille qu'on y vive. Mais encore faut-il que ce monde des idées ne soit pas peuplé de chimères. Il doit être une simple émanation du monde des faits, dont la connaissance intégrale est nécessaire. Cette vérité n'est-elle pas admise du plus humble étudiant, dans les laboratoires de chimie? Comment les faits humains, infiniment plus complexes que ceux de la nature physique, pourraient-ils se passer de vérifications aussi précises? On ne saurait pourtant continuer à disserter sur le moyen âge comme le moyen âge lui-même dissertait

sur Aristote. Il y a certes infiniment plus de talent dans une seule leçon de Villemain sur le moyen âge que dans tout l'énorme *Tableau de la philologie romane* qui se publie actuellement en Allemagne; mais la valeur des idées de Villemain serait décuplée, s'il avait pu manier ce puissant instrument de travail. Que reste-t-il de l'œuvre historique des siècles précédens? les ambitieuses études d'ensemble? non, mais les travaux d'analyse. Lequel a survécu, des savans du XVIIe siècle? Le P. Daniel? non; mais Du Cange.

Présentement, il nous faut exercer cette vertu : savoir attendre. Il faut, se sentant parfois soi-même capable de goût, de critique, de philosophie, se dévouer à des besognes matérielles dont ceux qui viendront tireront seuls des inductions philosophiques et critiques. La pensée fortifiante est qu'on travaille pour l'avenir, pour les points de vue où l'avenir se placera et où, peut-être, il ne se placera pas.

Qu'il me soit permis d'en rapporter ici un exemple admirable et touchant. La légende de Tristan et d'Yseult est une des plus nobles créations du génie celtique et, sans doute, le plus beau drame d'amour qui ait jamais charmé l'esprit des hommes. Empruntée par nos trouvères du XIIe siècle aux harpeurs gallois ou bretons, elle leur a inspiré des poèmes de tout point admirables; mais il ne nous en est parvenu que de misérables fragmens. En revanche, nous avons conservé un énorme roman de Tristan, en prose, où les antiques traditions ont été délayées. C'est un inextricable tissu d'événemens sans causes ni effets, où se succèdent, toutes semblables, les aventures sottement merveilleuses du Siège Périlleux, de la Cité Vermeille ou du Castel Félon; où Tristan et Palamède consacrent leur vie à se désarçonner l'un l'autre, sans motif appréciable; où les chevauchées des chevaliers errans sont si nombreuses et si puériles qu'elles dégoûteraient don Quichotte lui-même. Pourtant, dans ce monstrueux roman, survivent des détritus des anciens récits. Ces inintelligens remanieurs connaissaient l'œuvre, aujourd'hui mutilée ou perdue, de Béroul, de Thomas, de Chrétien de Troyes. Il importait donc d'extraire de ce fatras extravagant ces débris précieux; faute de quoi, toutes les recherches sur la vieille légende celtique demeureraient timides, hésitantes. Mais qui trouverait le courage nécessaire? Les manuscrits du roman sont si volumineux qu'il faudrait six mois à un scribe actif pour recopier l'un d'entre eux; imprimé, il remplirait deux mille pages du format de cette revue. Or, on en a conservé six manuscrits à Londres, un à Édimbourg, trois à Vienne, un à Genève, vingt-quatre à la Bibliothèque nationale; il convenait de les consulter presque tous, car la plupart rappor-

tent des récits différens. Un jeune érudit norvégien, M. Eilert Loeseth, élève de notre École des Hautes Études, s'est dévoué. Pendant trois années, chaque jour, il est revenu s'asseoir à la Bibliothèque nationale. Page à page, ligne à ligne, il a lu les vingt-quatre manuscrits; il les a colligés, analysés fidèlement; il a risqué d'y perdre la vue. Ce n'est pas pour nous qu'il travaillait, car nul ne saurait aujourd'hui exploiter son labeur comme il convient. Un jour, dans vingt-cinq ou cinquante ans, un critique viendra qui, mieux armé que nous, étudiera d'ensemble le cycle breton : il lui sera possible peut-être d'extraire de ce gros ouvrage un atome de vérité, utile à la science; et cette espérance a suffi. Quoi qu'il en advienne alors, ce livre apparaîtra aux savans de l'avenir comme un symbole respectable de l'érudition désintéressée de notre siècle.

Assurément, c'est chose pénible de travailler en un âge où il est malaisé de mesurer soi-même la valeur durable de ses efforts. Mais qu'y pouvons-nous? C'est là notre lot; seul l'avenir pourra faire dans la forêt les coupes sombres nécessaires; à chaque siècle suffit sa peine. D'ailleurs, ce désintéressement trouve sa récompense : le plus modeste ouvrier, en même temps qu'il se courbe sur sa tâche, peut goûter la joie supérieure de bâtir en son esprit le monument futur. Il peut rêver le temps où le médiéviste ne sera plus un pur philologue, mais tout ensemble un philosophe, un théologien, un historien des mœurs, un critique littéraire : le tout sans effort, grâce au lent travail accumulé. Il peut imaginer tout fleuri le beau jardin idéologique qu'il défriche ou ensemence aujourd'hui à la sueur de son front. C'est ce qui explique qu'on n'ait jamais étudié les littératures classiques avec plus d'enthousiasme qu'à la Renaissance : la Terre Promise ne fut jamais plus belle qu'entrevue au loin, des hauteurs du mont Nébo.

Il appartient à la Société des Anciens Textes d'abréger notre attente, de faire gagner à la science un temps inappréciable. Notre génération pourrait liquider en vingt ans l'œuvre qui menace de durer des siècles. Songez que le seul Mommsen a disposé, en soixante années, pour le bien de la science, d'un millier d'existences humaines. Ce qu'il a fait, la Société des Anciens Textes français, dirigée comme elle l'est aujourd'hui, mais plus largement organisée, pourrait le faire. Il faut souhaiter le développement puissant d'une entreprise qui sert bien la science et qui honore grandement la patrie.

JOSEPH BÉDIER.

REVUE LITTÉRAIRE

LA THÉORIE DU PARDON DANS LE ROMAN CONTEMPORAIN

La Tourmente, de M. Paul Margueritte. Paris, 1893; Kolb. — *L'Intrus*, de M. Gabriel d'Annunzio. Paris, 1893; Calmann Lévy.

On conteste parfois l'influence du roman sur les mœurs. On ne la conteste pas sérieusement. C'est dans les œuvres d'imagination que s'essaient à naître et que prennent forme les idées; elles iront, par la suite, déterminant des séries de faits, modifiant les lois des peuples, inspirant la conduite des individus; elles feront leur chemin dans la société et dans les âmes. L'histoire de ces dernières années et les spectacles d'aujourd'hui apportent à l'appui de cette vérité les preuves les plus concluantes. Le socialisme a été une utopie de romanciers avant de devenir le programme d'un parti. Il s'est incarné dans les rêveries généreuses de George Sand et dans les déclamations de Balzac; il a reparu sous une autre forme dans les écrits de nos romanciers réalistes, tantôt nuancé de sentimentalité, tantôt haineux et violent, comme dans le *Germinal* de M. Zola. De telles œuvres ont beau ne pas s'adresser directement à la foule et n'être que l'un des facteurs du mouvement qui entraîne les sociétés vers de nouvelles destinées, elles contribuent pour leur part à la direction générale des esprits : elles façonnent les intelligences et préparent le courant de l'opinion. — C'est de même sous l'effort de la prédication des écrivains, sous la poussée du théâtre et du roman, qu'a cédé l'ancienne législation du

mariage et que nous avons vu inscrire à nouveau le divorce dans notre code. — Et comment nier cette influence du roman sur la conduite de chacun de nous? Ce qu'il y a au fond de tout roman, s'il n'est pas seulement l'œuvre frivole d'un amuseur, c'est un cas de conscience débattu devant nous et résolu dans un certain sens: vienne le jour où nous nous trouvons nous-mêmes aux prises avec des circonstances analogues, à notre insu le souvenir du livre agira sur nous. Ces idées issues des livres parviennent jusqu'à ceux-là mêmes qui ne lisent pas : car elles sont partout répandues, flottantes autour de nous, et elles forment l'atmosphère morale d'une époque. C'est pourquoi ceux-là font preuve de beaucoup de légèreté d'esprit qui dédaignent de s'occuper des « modes littéraires », le prennent de haut avec les fictions, et restent inattentifs aux réponses qu'on y propose à quelques-unes de ces questions qui sont toujours pendantes, parce qu'elles sont de tous les temps et qu'elles se renouvellent sans cesse.

C'est de l'amour que traite le roman, de façon à peu près exclusive. On le lui reproche et on s'étonne qu'il revienne sans se lasser sur ce thème unique. Pourquoi? puisqu'il y a tant d'autres affaires dans la vie qui sont plus graves; et puisque tant d'hommes vivent, et vivent bien, sans avoir jamais connu de l'amour autre chose que le nom. Mais il faut ici dépasser les apparences et oublier si l'on peut le point de vue de l'esprit gaulois. Au regard du philosophe comme à celui du naturaliste, l'amour, cet amour qui entretient la vie à travers l'humanité, est la grande affaire pour les hommes. C'est de lui que tout dépend; nous lui devons la constitution de nos corps et l'énergie de nos âmes. Il est à la base de tous nos sentimens, et dans la manière dont nous le concevons toute notre vie morale est engagée. Il peut lui seul nous donner la plénitude du bonheur; mais c'est de lui que, les souffrances sont intolérables. De là viennent ces cris de douleur, de colère, de haine, qui n'emplissent les livres que parce qu'ils sont aussi bien le cri de l'humanité torturée par l'amour. Et de là vient que, depuis qu'il y a des romans et des ouvrages de théâtre, ils semblent n'avoir été inventés que pour étudier de mille manières le problème éternel de l'adultère.

La littérature de ces trente dernières années a été sévère pour la faute de la femme. Elle a travaillé avec application à la dépoétiser. Au développement des rêveries sentimentales elle a substitué l'étude des réalités triviales et basses. Elle a utilisé les données de la physiologie et de la médecine. Dans les grandes amoureuses divinisées par les poètes elle n'a vu que de tristes hystériques. Les femmes incomprises n'ont plus été pour elle que des curieuses. Elle a montré la vanité de tous les prétextes et l'inanité de toutes les excuses. « Il n'y a, dit M. Dumas, aucun enchaînement admissible entre vos douleurs, vos jalousies, vos déceptions, vos désespoirs, et le petit acte spasmodique qui constitue

l'adultère (1). » Tel est le sophisme qu'il s'agissait de dénoncer. Il semble qu'aujourd'hui et pour un temps la démonstration soit faite. Et nul ne songe à alléguer d'excuses en faveur de la femme coupable. Mais on recommence à invoquer pour elle le pardon.

C'est M. Dumas qui a donné le signal; et c'est, ici encore, son nom qu'il faut citer, puisque, aussi bien, dans tout ce qui touche aux rapports des sexes, il n'est guère de question qui ne l'ait inquiété, de difficulté qu'il n'ait aperçue, et de théorie qu'il n'ait pour le moins esquissée. Sous forme paradoxale et sans avoir l'air d'y tenir, il lance dans *Francillon* l'idée qu'il pourrait bien y avoir égalité entre l'homme et la femme dans l'adultère. Et parce qu'il se rend bien compte, comme moraliste, qu'il avance une énormité, et, comme auteur dramatique, qu'il fait violence à l'opinion du public, il se contente d'autoriser de l'exemple du fantaisiste Sire de Pontamafrel la thèse de la réciprocité. — Dans les dernières pages de *Crime d'Amour*, le héros de M. Bourget s'étonne de se trouver sans colère contre la maîtresse dont la trahison l'avait fait souffrir tant. — L'une des nouvelles de Guy de Maupassant, *Allouma* (2), se termine par cet aphorisme qui en résume la signification : « Avec les femmes il faut toujours pardonner... ou ignorer. » — Une nouvelle de M. Paul Margueritte, intitulée : *Après le divorce* (3), nous montre deux époux qui, après avoir demandé et obtenu le divorce, comprennent qu'ils n'ont pas cessé de s'aimer, songent à se reprendre, reculent devant cette solution inattendue. On emprunterait à des livres d'hier bien d'autres exemples encore et qui prouvent que cette théorie du pardon est, comme on dit, dans l'air.

Elle s'est développée en ces derniers temps sous l'influence des romans russes. C'est une des formes multiples de cet évangélisme qui nous est venu du Nord. Cet évangélisme russe ne serait-il pas d'ailleurs tout simplement une réapparition dans la littérature de notre vieux romantisme? Cela est probable; et cette migration des idées littéraires, grâce à une théorie récente, nous est connue. Elles prennent naissance sur un point du globe, puis elles commencent leur voyage sous d'autres cieux; elles se modifient suivant les milieux, se chargent de pensée, se transforment ou se déforment pour revenir à leur pays d'origine, les mêmes toujours et pourtant différentes. C'est ce qui est arrivé pour ce fonds romantique que nous n'avons pas reconnu d'abord et à qui nous avons fait si bon accueil grâce à son déguisement exotique. Quoi qu'il en soit, le point de vue auquel se plaçaient les écrivains s'est trouvé soudain changé. Tandis qu'ils n'avaient, trop longtemps, jeté sur l'humanité qu'un regard dur et hostile, ils se sont repris de sym-

(1) Préface de *la Dame aux Camélias*.
(2) Dans *la Main gauche*.
(3) Dans *le Cuirassier blanc*.

pathie pour les hommes, leurs frères, d'indulgence pour leurs fautes et d'apitoiement devant leurs misères. Ce besoin de tendresse a été partout ressenti. Les Italiens en ont été pénétrés comme les Français. Ç'a été une conquête de l'Europe par l'âme septentrionale... Et donc ce qui provoquait notre colère ou notre dégoût nous a semblé ne mériter que la pitié. Les laideurs morales sont d'ailleurs plus affligeantes que les autres, et le péché est la pire des épreuves qui ait été imposée à l'humanité ; au lieu de haïr le coupable, nous nous sommes mis à le plaindre. Dans le roman de Dostoïewski, Raskolnikoff s'agenouille devant Sonia la fille publique. « Ce n'est pas devant toi, lui dit-il, que je m'agenouille, c'est devant la souffrance humaine. » Cette religion de la souffrance humaine est devenue le *credo* de presque tous les romanciers. Mais le moyen d'être plus sévère pour l'adultère que pour la prostitution ?

Voici à peu près en quels termes on pourrait présenter et sur quels argumens on étaierait cette théorie du pardon. On dirait :

« Cette femme est ta femme. Tu l'as épousée librement. Tu lui as promis, sans conditions et sans réserves, de l'aider et de la protéger. Or depuis le jour où elle t'a appartenu qu'est-il arrivé ? Elle ne savait rien de la vie ; mais apparemment cette vie tu la connaissais et tu te jugeais capable de l'y diriger avec toi. Elle voulait être aimée, attendu que c'est le vœu de tout être vivant. Elle s'est aperçue bientôt que vous n'entendiez pas l'amour de la même façon. Tu avais eu des maîtresses avant le mariage, tu en as eu après. Sans doute on l'avait prévenue que la fidélité est rare chez les hommes. Mais elle t'aimait. Les raisonnemens ne tiennent pas contre l'amour. Dès qu'elle a connu ton infidélité, un grand effondrement s'est fait en elle, un renversement de toutes les notions ; elle a été en proie à une infinie détresse. Elle s'est trouvée tout d'un coup sans appui et sans guide. Cependant un de tes amis était là, qui épiait son heure... Ou peut-être n'as-tu pas été coupable. Tu n'as été que maladroit. Ce n'est guère moins grave. Ta femme s'attendait à trouver en toi un maître ; tu t'es fait son esclave. Tu t'es soumis à ses caprices. Tu l'as ornée de toute sorte de défauts. Tu as comme à plaisir multiplié les dangers autour d'elle... Dans les deux cas, n'es-tu pas en grande partie responsable de ce qui est arrivé ? Comment t'y prendras-tu pour la punir d'une faute qui est d'abord ta faute ?

« J'admets, ce qui n'est guère vraisemblable, que tu sois au-dessus de tout reproche. Tu as été fidèle autant que vigilant. Ta tendresse a été délicate et ferme. Cependant, en dépit de toi et peut-être en dépit d'elle-même, cette femme a failli. Mais ne sais-tu pas que la créature est faible ? En vérité il n'y aurait pas lieu de se plaindre si le mal n'était jamais commis que par les méchans. C'est la faute des honnêtes gens qui est un problème douloureux. Pour nous mener au bien nous n'avons

que notre volonté ; contre cette volonté toutes sortes de puissances se liguent qui nous induisent au péché. A de certaines heures, du fond obscur de nous-mêmes un être se lève dont nous ne soupçonnions pas l'existence et qu'ensuite nous avons peine à reconnaître. C'est lui qui a déjoué notre surveillance. Ç'a été une faiblesse d'un instant. Maintenant la coupable a honte d'elle-même, elle se repent et elle te supplie. Elle te demande, à toi qui es une créature d'instinct, de ne pas être impitoyable pour ces surprises des sens auxquelles nul ne peut assurer que lui-même ne soit pas exposé, à toi qui es une créature d'un jour de ne pas prononcer ce mot : Jamais. Que si au surplus cette femme n'était pas la tienne, sa faute t'apparaîtrait sous un aspect tout à fait différent. Ne peux-tu donc sortir de toi-même et t'élever au-dessus des mesquines considérations de l'amour-propre ? N'oublieras-tu pas tes propres souffrances, ou plutôt n'y trouveras-tu pas un conseil de compatir à la souffrance d'autrui ? Dieu seul peut condamner. Use du droit qui appartient à la créature : pardonne !

« D'ailleurs, ce pardon auquel on t'exhorte, ce n'est pas un demi-pardon, une absolution louche et honteuse. Pardonne absolument et sans arrière-pensée. Pardonne de tout ton cœur, comme tu voudrais qu'il te fût pardonné, suivant les mots que tu prononces dans l'oraison dominicale. Que le passé soit aboli. Que la vie recommence entre vous telle qu'autrefois. Ainsi tu auras accompli ton devoir. Tu auras véritablement relevé celle qui était déchue ; tu l'auras fait rentrer dans l'ordre, tu l'auras restituée dans son rôle d'épouse et de mère. Toi-même tu te seras haussé à un degré de vertu qui n'est si rare que parce que les hommes font rarement le bien. Tu te seras montré dans l'épreuve généreux, charitable et grand... »

Tel est le langage qu'on pourrait tenir afin d'évangéliser les maris trompés.

Or, ce zèle serait-il profitable ou ne serait-ce pas un zèle qui s'égare ? Cette argumentation est-elle solide et résisterait-elle au contrôle des faits ? Qu'adviendrait-il dans la vie réelle de deux créatures de chair et de sang, s'il leur prenait fantaisie de s'appliquer les bienfaits d'une pareille théorie ? Le pardon, dans le drame de l'adultère, est-il possible ? S'impose-t-il comme un devoir ? Ou, sous les apparences du pardon, ce qui se cache ne serait-ce pas une des pires suggestions de la lâcheté ? — C'est ce que se sont demandé presque à la même heure deux écrivains d'origines et de tendances très différentes. L'*Intrus* de M. Gabriel d'Annunzio, et ce roman de M. Paul Margueritte, *la Tourmente*, que nos lecteurs n'ont pas oublié, ce ne sont que deux « cas » d'un même problème, et ce n'est que le même sujet présenté sous d'autres aspects.

M. Gabriel d'Annunzio est célèbre en Italie. Il a trente ans. Il débuta

très jeune par un volume de poésies bientôt suivi d'autres recueils de prose et de vers. Le succès fut rapide. M. d'Annunzio nous confie lui-même avec une entière franchise quelles en furent pour lui les conséquences (1). « Tout le monde me recherchait, m'encensait, me divinisait. Les femmes surtout s'émurent. Et alors je connus un péril extrême. La louange m'enivra. Je me jetai dans la vie éperdument, avide de plaisirs, avec toute l'ardeur de ma jeunesse... Et je commis faute sur faute, je longeai mille précipices. Une sorte de démence aphrodisiaque s'était emparée de moi. Je publiai un petit livre de vers intitulé : *Intermezzo di Rime*, où je chantais en grands vers plastiques, d'une impeccable prosodie, toutes les voluptés de la chair, avec une impudeur que je n'avais rencontrée que chez les poètes les plus lascifs du XVIe et du XVIIe siècle. » Le scandale fut grand. Cependant l'homme faisait l'apprentissage de la douleur, l'écrivain en recevait les enseignemens. « Comme il était juste, je commençai à payer mes erreurs, mes désordres, mes excès ! Je commençai à souffrir avec la même intensité que j'avais mise à jouir. La douleur a fait de moi un homme nouveau. Les livres de Léon Tolstoï et de Dostoïewski concoururent à développer en moi ce nouveau sentiment. Et puisque maintenant mon art était mûr, je réussis tout de suite à exprimer mon nouveau concept de la vie dans un livre complet et organique. Ce livre est *l'Intrus* (2). » Ces indications sont d'un écrivain qui est un clairvoyant critique de soi-même. Ajoutez que M. d'Annunzio possède deux facultés qui ne sont pas incompatibles, mais qu'on n'a pas coutume de trouver réunies. Il a un très vif sentiment de l'extérieur. Il associe la nature au drame de ses personnages. Ses descriptions sont à la fois riches de couleur et toutes pénétrées d'émotion. D'autre part il a le goût de la vie intérieure. Il se regarde vivre et penser. Il est un intellectuel en même temps qu'un passionné. Et ici nous aimerions à lui voir citer parmi les maîtres dont il a profondément subi l'influence le nom de l'écrivain qui chez nous a renouvelé le roman de psychologie. Il n'est que juste de saluer en M. Paul Bourget un des esprits les plus vigoureux de ce temps et l'un des initiateurs dont l'action s'est le plus sûrement exercée sur les romanciers de l'étranger aussi bien que sur les nôtres. C'est lui qui leur a remis en main cet instrument de l'analyse dont lui-même avait usé avec tant de subtilité et de pénétration. M. d'Annunzio a profité, comme c'était son droit, de ses exemples et de ses leçons. Analyste et poète, mystique et sensuel, tel est cet écrivain d'une très séduisante et troublante originalité.

Pour ce qui est de M. Paul Margueritte, celui-là est au premier rang parmi nos jeunes romanciers d'aujourd'hui. Son talent est délicat et

(1) Voir dans la *Revue hebdomadaire* du 24 juin 1893 une lettre de M. G. d'Annunzio adressée à M. G. Hérelle et reproduite par M. Amédée Pigeon.

(2) Le titre italien est *l'Innocente*.

son goût est sûr. Enrégimenté d'abord, comme tous les écrivains de sa génération, dans l'école naturaliste, il ne s'y est pas attardé. Mais en quittant l'école, il a su en emporter ce que contenaient de meilleur les principes qu'on y enseignait. Il a le respect de l'observation exacte. Nullement romanesque, il se tient très près de la réalité. Ce qui le frappe surtout dans le train de la vie c'est ce qu'il y découvre d'incomplet et de médiocre. Il voit comme toutes nos aspirations sont contrariées et nos désirs trompés. Il excelle à traduire ces perpétuels malentendus dont nous sommes les victimes plus que les auteurs. De là vient la teinte de mélancolie répandue sur toute son œuvre. Elle n'est, cette œuvre, dans son ensemble, que l'histoire de nos renoncemens à un idéal inaccessible.

C'est avec le tour d'esprit qui leur est particulier que l'un et l'autre écrivain abordent la question qui nous occupe. Mais tous deux l'ont traitée avec une égale franchise. Ils ont poussé les choses à bout. Ils ont choisi le cas le plus grave, celui où la faute a eu des conséquences matérielles. Ils ont rejeté tout appareil mélodramatique. Point de grands cris et point de grands mots. Le mari offensé ne lève pas le bras sur sa femme, et ses cheveux ne blanchissent pas en une nuit. La vie n'est pas suspendue, mais elle continue, bourgeoise et simple, après la tragique révélation. De même ils ont écarté du débat tout élément étranger, intervention du scandale, souci de l'opinion du monde. Ils ont laissé en présence la coupable et son juge. Ils ont éloigné l'amant afin de ne pas détourner sur lui la colère du mari et de ne pas donner à l'offensé la satisfaction de la vengeance. Rien ne trouble l'intensité du drame. L'affaire se passe sans témoins, dans le secret des cœurs... Et, par des voies différentes, la conclusion à laquelle les deux œuvres aboutissent est en somme identique.

Le héros de *l'Intrus*, Tullio Hermil, nous est donné pour un homme profondément corrompu. Avide de plaisir il n'a demandé à la vie que de lui procurer la plus grande somme de jouissances possible. Son caprice est devenu sa loi unique. Comme il arrive, son esprit lui a fourni de subtiles théories par où il légitime son égoïsme. Convaincu qu'il est une nature exceptionnelle et une intelligence d'élite, il en conclut que tout lui est permis et qu'il est placé en dehors et au-dessus des conventions ordinaires de la morale. Cela le mène à des écarts de conduite tout à fait monstrueux. C'est de sang-froid et le plus sérieusement du monde qu'il propose à sa femme de se résigner au rôle de « sœur ». Et il trouve d'admirables sophismes pour faire valoir aux yeux de Juliane tout ce que ce rôle a de noble, d'agréable et d'avantageux. Lui pourtant promène sa curiosité à travers toute sorte d'expériences; de ces expériences chacune est pour lui une déchéance. Son dernier amour pour une courtisane de grande marque lui a fait connaître

« d'atroces agonies, des joies abjectes, des soumissions déshonorantes, toutes les misères, toutes les ignominies de la passion charnelle exaspérée par la jalousie. » C'est alors que, par un retour de fantaisie, il se sent repris de goût pour Juliane. On devine de quelle espèce peut être l'inclination qui le ramène vers la femme longtemps négligée. Lui-même d'ailleurs ne se fait à ce sujet aucune illusion. Afin de surprendre la sensibilité de la jeune femme, il l'a ramenée dans un domaine de campagne, la Badiola, qu'ils avaient habité dans les premiers temps de leur mariage : de tendres souvenirs, une atmosphère amollissante, les enchantemens de la nature lui prêteront leur complicité. Il se représente la scène et sous quelles influences cédera la jeune femme : « C'est après déjeuner. Un petit verre de chablis a suffi pour troubler Juliane qui ne boit presque pas de vin. L'après-midi se fait de plus en plus chaude ; l'odeur des roses, des glaïeuls, des lilas devient violente. Nous sommes seuls, envahis tous deux par un insurmontable tremblement intérieur... » Le plaisir qu'il espère est véritablement un plaisir coupable, et dont il s'efforce par l'imagination d'aiguiser encore la perversité. Car Juliane est souffrante et il se persuade que pour elle la volupté peut être dangereuse. Et il se souvient à propos que longtemps Juliane a été pour lui une sœur. « Afin de rendre plus âpre cette saveur d'inceste qui m'attirait en exaltant ma fantaisie scélérate, je tâchai de me représenter les instans où plus profond avait été en moi le « sentiment fraternel, » où plus sincère m'était apparue Juliane dans son rôle de sœur. » Telle est la comédie qu'il se joue à lui-même, et c'est ainsi qu'il ajoute à son plaisir le ragoût d'un libertinage conscient et réfléchi.

Au lendemain de cette volupté reconquise, il apprend que Juliane est enceinte ; elle s'est donnée à un certain Philippe Arborio ; un enfant naîtra de sa faute. Le désespoir de Tullio est tel qu'on le devine. Que faire pourtant ? Il ne peut s'attaquer à Philippe Arborio qui, atteint d'une maladie de la moelle, est aujourd'hui presque un mourant. Il songe au suicide ; mais l'attachement à la vie est le plus fort. Juliane d'ailleurs proteste qu'elle l'aime et qu'elle n'a jamais cessé de l'aimer. Tel est au surplus l'empire que la jeune femme a repris sur ses sens qu'il n'a pas le courage de renoncer à elle. Qu'est-ce donc qui les empêche d'être désormais heureux l'un par l'autre ? Et que serait-ce sinon la présence de cet enfant qui sera entre eux comme un remords et un reproche et comme le passé lui-même s'étant mis à vivre pour les humilier et pour empoisonner toutes leurs joies ? C'est donc contre cet enfant que va s'acharner la rage de Tullio. Il essaie de le faire périr dans les entrailles mêmes où s'élabore sa vie. L'enfant naît, il respire, il est bien portant. Mais un soir, Tullio, étant resté auprès de lui, ouvre une fenêtre, l'expose à un courant d'air glacé, appelle sur lui

la mort. C'est ce crime dont aujourd'hui Tullio s'accuse, et dont il écrit dans *l'Intrus* le récit et la confession, espérant que par là peut-être il arrivera à soulager sa conscience et à exorciser le fantôme.

On voit assez de quoi il s'agit dans cette histoire. Rien n'y est engagé qui ne vienne des sens. C'est la fièvre des sens qui a ramené Tullio à Juliane, elle qui a fait de lui un meurtrier. Guidé par le désir, Tullio est devenu l'amant de sa femme et il a repris en Juliane celle de ses maîtresses qui, après expérience et vérification faite, peut lui procurer le plus de plaisir. Il n'y a dans tout cela rien autre chose. Il n'y a ni une ombre de générosité, ni un atome de pardon.

Dans *la Tourmente*, il en va tout autrement. Ce dont il est question cette fois, c'est bien de l'effort tenté par deux êtres qui ne sont point vils pour s'élever au-dessus des conditions de l'humanité moyenne. Ce qu'on soumet ici à l'examen et à l'analyse, c'est la possibilité elle-même de l'abnégation dans un cas déterminé, et les chances qu'il y a de faire prédominer la partie élevée de l'être sur les sensations basses. Jacques Halluys n'est pas un débauché. Il a toujours évité de traiter sa femme, Thérèse, en maîtresse : et s'il l'aime, ce n'est pas seulement par un entraînement physique, mais c'est aussi parce qu'il croit avoir deviné chez la jeune femme une véritable noblesse d'âme. En fait, il a la preuve qu'il avait deviné juste, dans le moment même où il apprend la trahison de Thérèse. Car c'est elle qui volontairement lui en fait l'aveu. Elle ne peut plus supporter le poids de la honte. Elle vient, moderne Princesse de Clèves, confesser non pas la crainte où elle est de faillir, mais son remords d'avoir failli. Elle vient vers celui qui est son allié naturel, afin qu'ils cherchent ensemble s'il n'y aurait pas un moyen d'échapper à l'abîme de misère où elle les a jetés tous les deux. Lui donc ne refuse pas l'aide qu'elle est venue lui demander. Il est touché par la générosité de son aveu comme par la sincérité de son repentir. Il espère dans la vertu de la souffrance. Leur commune douleur sera entre eux un lien nouveau. C'est un élan vers l'idéal, une ascension vers un héroïsme surhumain. Et il semble d'abord qu'ils soient récompensés de leur bonne volonté et que l'entier pardon leur ait rendu le bonheur.

Combien ce bonheur est fragile et le peu qu'il faudra pour en dissiper le mensonge, c'est ce que l'auteur a montré dans les dernières pages du livre : ce sont ces pages qui donnent à l'étude toute sa portée morale. Car on s'imagine que l'apaisement peu à peu viendra, qu'on oubliera : on n'oublie pas. Par momens on se fait cette illusion, qu'on a triomphé complètement de la rancune et de la jalousie ; c'est qu'alors l'intensité du désir ne nous laisse plus la liberté de réfléchir : une fois de plus nous sommes tombés dans le piège que la nature tend à l'individu. Mais la possession satisfaite ne laisse après elle

que la tristesse. Alors l'image reparaît, l'odieuse image dont l'obsession se fait avec le temps plus invincible et la hantise plus cruelle. « Ce qu'elle éprouvait de mystérieusement doux, dans l'intimité la plus scellée, elle l'avait éprouvé avec un autre... Un autre l'avait connue dans toute sa faiblesse, dans sa misère de femme... » C'est cette image évoquée qui pour ainsi dire renouvelle le crime, le perpétue, nous en rend spectateurs et, comme en présence de la chose elle-même, éveille en nous l'instinct de destruction. Quoi qu'il puisse faire désormais, Jacques Halluys méprisera celle qui l'a trompé. Il se défie d'elle; cette défiance s'étend à tout le passé et elle l'inquiète dans l'avenir. Toutes les joies qu'il a dû jadis à Thérèse lui deviennent suspectes : il voudrait arracher ce qui d'elle est resté dans sa chair. A mesure que s'installe en lui la souffrance, elle s'accompagne d'un besoin de faire souffrir. Il torture maintenant Thérèse de ces questions qu'ils s'étaient entendus d'abord pour écarter. Il lui parle de la faute et de l'amant. L'a-t-elle aimé? Peut-être l'a-t-elle aimé plus qu'elle ne le dit et plus qu'elle ne le croit. Et peut-être qu'elle l'aime encore. Comment est-elle tombée? Comment, où, dans quelles circonstances a eu lieu la trahison? Il veut savoir. Mais plus il la méprise, plus il se sent lui-même devenir digne de mépris. « Sur la pente où ils roulaient il n'y avait rien au bas qu'abîme fangeux et ténèbres louches. Il avilissait Thérèse par ses soupçons, sa jalousie noire, qui scrutait le passé, viciait le meilleur de leurs anciennes joies; et quand il l'avait avilie par ses reproches, il l'avilissait en outre par son pardon; il l'avilissait encore plus par cet amour fait d'opprobres qui étreint un être méprisé. » — « Le plaisir que je ressens est affreux, reproche Jacques Halluys à sa compagne de misère, car il est fait d'avilissement et d'ignominie. Ah! quelle torture! quel homme as-tu fait de moi? » Tel est le dernier résultat de cet effort tenté imprudemment pour échapper à la nécessité. En voulant s'élever et s'ennoblir, ils n'ont fait tous deux que préparer leur déchéance. Ç'a été une dérision. C'est le démenti donné par les faits à de belles chimères. Jacques est enfin tombé, peu s'en faut, aussi bas que Tullio.

C'est que le pardon ne s'étend pas aux choses de la chair et qu'il ne saurait être question de lui tant que le lien charnel n'est pas rompu. La charité ne pénètre pas pour les illuminer dans les obscures régions de l'instinct. C'est l'esprit qui pardonne, qui s'humilie, qui se sacrifie; mais l'instinct ne connaît que la satisfaction de lui-même. Les sens ne pardonnent pas plus qu'ils n'oublient. C'est ici le domaine de la jalousie, de la violence et de la haine. Ce qu'il y a à la base de l'amour, c'est la lutte des sexes. M. Margueritte l'a justement noté dans le passage où il décrit l'attitude des deux amans au réveil qui suivit pour eux la reprise de possession : « Jacques retourna brusquement la tête, devinant que Thérèse éveillée le regardait depuis quelques secondes. Dans ce regard

à l'affût, il perçut une attention perspicace et rusée. Elle lui souriait, et son sourire, sans aller jusqu'à l'ironie, se nuançait d'une malice de triomphe. » Ç'a été entre eux un épisode de cette lutte du masculin et du féminin, qui ne semble s'apaiser par instans que pour reprendre ensuite avec plus d'âpreté. On n'a pas oublié comment Tolstoï, dans la *Sonate à Kreutzer*, a mis en relief cet élément de haine qui se dégage de la volupté elle-même, et qui met en présence comme deux ennemis ceux qui n'ont cherché dans l'amour que l'assouvissement de leur sensualité. C'est dès les premiers jours de la lune de miel que Posdnicheff a la révélation de l'erreur qui a été la sienne. A sa grande surprise, ce qu'il lit dans les yeux de sa femme, au lieu de la tendresse qu'il s'attendait à y trouver, c'est une expression haineuse. Cette hostilité sera désormais l'état normal des deux époux. Elle ira chaque jour en s'accentuant. Elle développera chez Posdnicheff une jalousie imprécise, sans objet et sans cause, et qui saisira pour éclater le premier prétexte. Elle aboutira au meurtre par une espèce de fatalité. Tel est d'après Tolstoï le sort réservé à tout mariage fondé comme celui-là uniquement sur le plaisir. Car il est dit dans l'Évangile « que celui qui regarde la femme avec volupté commet déjà l'adultère avec elle »; et ces mots ne se rapportent pas seulement à la femme d'autrui, mais notamment et surtout à notre femme... L'esprit chrétien ne s'y trompe pas. Et les écrivains russes n'ont eu garde d'appliquer jusqu'en ces matières leurs propres théories sur la pitié. Tolstoï tue Anna Karénine. L'évangélisme s'arrête au seuil de l'adultère.

Peut-être trouvera-t-on que ce refus du pardon à la femme coupable est pure cruauté; et que l'homme est mal venu à refuser à sa compagne ce pardon qu'il réclame pour lui-même. C'est qu'on a beau dire et faire appel aux idées chevaleresques, il n'y a pas d'égalité dans la faute. Ce n'est pas seulement notre vanité d'homme qui en décide et ce ne sont pas même les raisons tirées des conséquences sociales. Les intérêts engagés sont singulièrement plus graves. C'est la nature qui assigne à la faute de la femme une gravité exceptionnelle. Car elle ne connaît ni les aspirations de nos esprits ni les souffrances de nos cœurs, elle ignore les arrangemens sociaux et aussi bien le respect dû à la foi jurée. Elle ne connaît, pour elle, que l'avenir de l'espèce et la conservation du type. Elle impose la fidélité à celle à qui l'homme confie le dépôt de la race. Cette loi que nous n'avons pas faite est au fond de toutes nos discussions sur l'amour; elles s'égarent quand elles s'en écartent. C'est en vain que nous nous révoltons, que nous parlons de justice et de charité, et que nous tissons nos rêves immatériels et charmans. Derrière tous ces mirages, ce qu'on découvre c'est la nature attentive à son œuvre et qui ne se laisse pas détourner de ses fins.

Et donc, ce à quoi aboutissent les écrivains d'aujourd'hui, dans cette

étude nouvelle du problème de l'adultère, ce n'est pas à contredire, mais ce serait plutôt à confirmer et à compléter l'œuvre de leurs devanciers. Après que ceux-ci avaient montré la faute de la femme sans excuse, ils ajoutent qu'elle est sans pardon. Le commandant de Montaiglin, dans *Monsieur Alphonse*, relève par ces nobles paroles la femme qui lui a menti et qui l'a trompé : « Créature de Dieu, être vivant et pensant qui as failli, qui as souffert, qui te repens, qui aimes et qui implores, où veux-tu que je prenne le droit de te punir? » Mais c'est qu'il ne s'agit pas ici d'un mariage véritable. Celui qui parle est un ami et un père plutôt qu'un mari.

Que fera le mari de qui la femme a failli dans sa chair? Pour toute sorte de raisons et, si on y tient, par pitié, peut-être conservera-t-il à la femme coupable sa place au foyer. Ils vivront séparés sous le toit commun et dans l'association de leurs intérêts pareils. Ou peut-être l'amour sera-t-il le plus fort; et le lien charnel se renouera. Et alors que vaut cette union rétablie sur les ruines de la confiance et de l'estime? A peine est-elle tolérable à ceux qui, dépourvus de vie intérieure, se contentent du plaisir du moment. Pour les autres, pour ceux qui réfléchissent, qui analysent leurs sentimens et jusqu'à leurs sensations, cet amour qu'ils subissent, en proie au désir et à la jalousie, à la passion et au remords, est une atroce souffrance. Et il est une dégradation. Il se peut bien que ceux qui y cèdent, afin de se donner une excuse, parlent de pitié, de miséricorde et d'abnégation. En fait, toutes ces vertus n'ont ici rien à voir et il convient de les réserver pour des cas où elles s'appliquent plus justement. Mais il faut restituer son vrai nom à ce qu'on voudrait décorer du titre de « pardon ». On n'a pas le droit de transformer en un sublime effort de charité ce qui n'est que le vulgaire désir de la jouissance, — et le libertinage.

René Doumic.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 février.

M. Godefroy Cavaignac a récemment prononcé à Lyon un discours qui, par l'autorité justement attachée à sa parole autant que par les idées qu'il s'est plu à développer, a retenu l'attention publique. L'ancien ministre de la marine a été le fidèle interprète des aspirations unanimes du pays conservateur lorsque, dans un tableau éloquent de la situation actuelle, il a montré le besoin impérieux d'un gouvernement énergique, appuyé au Parlement sur une solide majorité. Le nouvel attentat anarchiste, l'explosion d'une bombe qui éclatait il y a quelques jours à l'hôtel Terminus, en faisant de nombreux blessés, montre qu'à cette question s'attache un intérêt de défense sociale.

La multiplicité des cabinets qui se sont succédé un peu au hasard depuis une vingtaine d'années, sans but et sans règle, dont la seule ambition semblait être d'avoir vécu, a beaucoup fait pour restaurer en France le goût du principe d'autorité. Naguère l'abus de l'autorité, l'organisation du silence, l'abdication systématique de la nation entre les mains d'un seul homme qui, après avoir assumé toutes les responsabilités, se trouva incapable d'en supporter le poids, développa, dans l'âme des générations précédentes, le désir d'un pouvoir que l'on ne devait jamais trouver trop mou, d'une vie publique qui ne semblerait jamais trop intense, d'un contrôle que l'on ne jugerait jamais assez minutieux. C'était le « gouvernement du pays par le pays », la panacée universelle.

On commence aujourd'hui à en revenir. Non qu'il s'agisse de préparer le despotisme ; vraiment, nul ne rêve de nous asservir, je pense ; mais la machine gouvernementale que nous avons fabriquée ne donne pas, telle du moins qu'elle fonctionne, les résultats que l'on s'en promettait. Il y faut introduire quelques perfectionnemens ; c'est le cours ordinaire des choses humaines de procéder par actions et réactions. Nous en avons vu, il y a cent ans, un exemple mémorable : au sortir de l'ancien régime, le peuple qui, politiquement, ne faisait rien, voulut

tout faire par lui-même ; il fit tout mal et, au bout de peu de temps, ne voulut plus rien faire ; ce fut pourquoi il acclama l'Empire, dont l'un des mérites, aux yeux de la nation, était de la débarrasser d'un sceptre qu'elle était lasse de porter. La constitution de 1875 n'est pas tombée dans les mêmes erreurs que celles de la première République. Elle organise un pouvoir exécutif suffisamment fort, en théorie, si l'on ne prend pas soin de l'énerver, de le désarmer dans la pratique.

C'est là en effet ce qui s'est produit. Comme le disait il y a quelque temps M. Sébline, le président du centre gauche du Sénat, « nous avons aujourd'hui deux constitutions, celle de 1875, qu'on peut lire dans les recueils de lois et qui est un décor, celle que l'usage nous a faite, qui n'est pas rédigée en articles et qui est la vraie. » D'après la première, le pouvoir exécutif est confié à des ministres qui sont responsables devant les Chambres et auxquels le personnel administratif est subordonné. D'après la seconde, le pouvoir exécutif est exercé dans les bureaux des ministères, à Paris, avec la coopération active des députés et des sénateurs, dans les bureaux des provinces avec le concours et sous les ordres des politiciens, élus ou non. Ce qu'est le ministre tous ses auxiliaires le sont comme lui. Tous sont à la merci d'un caprice de leur chef, qui est à la merci d'un caprice des députés, menés eux-mêmes à la baguette par cette fantasque et redoutable maîtresse qui s'appelle l'opinion publique.

M. Cavaignac a fort bien fait de signaler les inconvéniens d'un pareil état de choses, dont tout le monde se plaint et qui néanmoins persiste, et persiste par la faute même des députés. La Chambre nouvelle n'a encore tenu, depuis sa convocation, qu'une quarantaine de séances, dont quatorze ont été employées, soit à la vérification des pouvoirs, soit à la formation du bureau. Dans les vingt-six séances restantes, on a eu à examiner onze questions et treize interpellations, et deux de celles-ci ont duré plusieurs jours. C'est donc tout au plus quatre ou cinq séances que les représentans ont pu consacrer au travail législatif proprement dit. Il est vrai que le ministère actuel s'efforce de réagir, que le président du Conseil sait poser avec énergie la question de confiance et entend revendiquer la plénitude du rôle qui lui appartient de chef de cette majorité, à laquelle M. Cavaignac, qui en fait partie, donne de profitables conseils.

Il est un point toutefois du discours dont nous parlons sur lequel nous avons le regret d'être en désaccord avec l'honorable député de la Sarthe : c'est le projet de réforme qu'il préconise de notre système d'impôts. M. Cavaignac expose, et nous lui concédons volontiers ces prémisses, que, s'il est une idée juste, c'est que le superflu doit payer à l'État une plus large dîme que le nécessaire : « Si vous imposez, dit-il, à un petit revenu de 2000 francs un impôt de 2 pour 100 et si vous imposez à une fortune de 200 000 francs de rente ce même sacrifice de

2 pour 100, vous faites peut-être une œuvre d'égalité apparente, mais vous ne faites certainement pas aux idées de justice sociale une part assez large. »

Voilà qui n'est pas contestable, et l'orateur en déduit qu'il serait sage à la France républicaine d'introduire « avec prudence, sans doute, et sans troubler dans son ordonnance le système général de nos impôts directs », ce principe de l'impôt progressif qui reçoit depuis plusieurs années son application dans des pays comme l'Angleterre, l'Allemagne ou la Suisse. Nous ne saurions partager à ce propos les espérances de ceux qui croient qu'effectuer cette réforme serait répondre de la meilleure façon aux déclarations utopiques des socialistes. Pour les socialistes, l'impôt personnel et progressif sur le revenu n'est qu'un instrument de transition en vue d'arriver à l'abolition de la propriété individuelle; quant à se flatter que l'établissement de cet impôt entraverait le développement du socialisme, on remarque au contraire qu'en Angleterre et en Allemagne surtout le socialisme fait des progrès immenses et qu'en Suisse, s'il a subi un temps d'arrêt aux dernières élections générales, il a si bien appliqué l'impôt sur le revenu que, dans certains districts, il le fait payer tout entier par un seul propriétaire.

Quelque hostile que l'on soit du reste au principe de la progressivité de l'impôt, chacun sait qu'à Paris l'impôt progressif sur les loyers ne soulève aucune protestation. On objecte que la progressivité de cette taxe n'est qu'apparente parce que les gens riches ou aisés consacrent à leur loyer une portion beaucoup moindre de leur revenu que les personnes d'une situation plus modeste. Ce n'est nullement exact, en ce qui concerne les bases de l'impôt parisien, qui frappe par exemple d'un droit de 6 fr. 50 pour 100 les loyers *réels* de 500 à 750 francs et d'un droit de 12 fr. 30 pour 100 les loyers *réels* supérieurs à 1 370 francs. Personne n'imagine que, dans le budget des individus logés pour 1 370 francs, le loyer représente seulement le dixième ou le huitième du revenu, tandis que les loyers de 700 francs absorberaient le cinquième ou même le quart du revenu des familles qui paient annuellement cette dernière somme.

L'impôt est donc bien réellement progressif et il l'est d'autant plus que les loyers inférieurs à 500 francs, dont le nombre est d'environ 100 000 sur 250 000 logemens que contient la capitale, sont absolument exonérés de toute taxe. Il suit de là qu'à Paris le possesseur d'un revenu de 2 000 francs, pour prendre les chiffres donnés par M. Cavaignac, ne paiera absolument rien comme impôt direct, et que le possesseur de 200 000 francs de rente, auquel on peut supposer un loyer réel de 25 000 francs paiera, de ce chef seulement, 2 460 francs d'impôt mobilier.

Non seulement la progressivité de l'impôt, *en elle-même*, n'a rien qui nous choque, mais, comme M. Cavaignac, nous la trouvons légi-

time. Seulement nous prétendons prouver qu'elle existe déjà dans notre système d'impôts, système que nous avouons trouver très supérieur, tout perfectible qu'il est encore, à celui de la plupart des nations du monde. Si l'on voulait du reste atteindre la progressivité idéale dans la répartition des charges publiques, il faudrait d'abord distinguer la *nature* des recettes privées que l'on frapperait, — feriez-vous payer un droit égal à tout possesseur de 10 000 francs de revenu, que ces 10 000 francs soient le fruit d'un pénible travail, sur lequel il faut épargner le pain de la vieillesse, ou simplement le produit de solides rentes? — Il faudrait aussi tenir compte des *charges de famille*, puisqu'un célibataire qui jouit de 10 000 francs de rente est à son aise, tandis qu'avec la même somme un ménage possesseur de cinq ou six enfans n'est guère fortuné.

Parmi nos impôts directs, il en est un certain nombre, sur les chevaux et voitures, les cercles, les billards privés, qui ne frappent que la richesse; on peut multiplier ce genre d'impôts somptuaires pour donner satisfaction aux aspirations démocratiques ou augmenter la quantité de ceux qui existent: — une taxe de 60 francs par voiture, à Paris, qui va s'abaissant jusqu'à 10 francs dans les communes rurales, n'est pas excessive; — on peut augmenter aussi les contributions indirectes ou les douanes qui frappent ces consommations de luxe que peuvent seuls se permettre les possesseurs d'un certain revenu, afin de dégrever d'autant les consommations populaires. Ce serait une autre forme encore de progressivité dans l'impôt; aucun esprit généreux ne la trouvera mauvaise.

Le point important c'est la *manière* dont l'État doit demander aux riches cette subvention progressive, que déjà il obtient sous vingt formes diverses et qu'il peut encore exiger sous plusieurs autres. Nous ne croyons pas que l'on puisse appliquer l'impôt progressif général sans troubler le système de nos contributions directes. On ne peut l'appliquer ni aux valeurs mobilières, ni même aux biens fonciers, puisque les propriétaires dont les immeubles seraient répartis en plusieurs localités échapperaient aux taxes grossissantes, qui surchargeraient les détenteurs de terres sises dans une seule commune. Pour décréter un impôt directement progressif, il faudrait d'abord établir l'impôt sur le revenu.

Or l'impôt sur le revenu, nous le repoussons de toutes nos forces, non pas comme inapplicable — au contraire, c'est, de tous les impôts, celui qui semble le plus facile à percevoir, le plus simple *en théorie*. Aussi est-ce l'impôt rudimentaire, celui des sociétés primitives; — c'était la « taille personnelle » sous l'ancien régime; — mais, *en pratique*, c'est le plus détestable mode de collecte, dans un temps où l'aisance est presque un délit aux yeux de certaines gens, où la richesse en tous cas est un crime. L'impôt sur le revenu serait cependant le plus aisé à

éluder pour les millionnaires, qui ont ou peuvent avoir des relations de banque au dehors; si bien que les grosses fortunes ne déclareraient que ce qu'elles voudraient, malgré toutes les inquisitions possibles, comme elles font d'ailleurs actuellement à l'étranger.

Il est d'autres moyens d'atteindre la matière imposable, tout en introduisant une dose plus grande d'équité dans les prétentions du fisc, comme se propose de le faire M. le ministre des finances par le projet de loi relatif aux droits de succession et aux ventes d'immeubles, qu'il vient de déposer sur le bureau de la Chambre. Lorsqu'il présidait, l'an dernier, la commission du budget, M. Burdeau eut occasion de faire remarquer, à l'encontre des partisans de l'impôt sur le revenu, que « pour toutes les réformes accomplies sous la République, on n'avait pris d'autre base que *les revenus*. C'est dans cette voie, disait-il, qu'il faut persévérer, en cherchant à saisir de plus en plus les signes exacts et tangibles de la richesse. »

C'est ce qu'il fait lui-même, aujourd'hui qu'il est chargé de la bourse publique. Sa proposition a un double but : déduire le passif dans la perception des droits de succession, dégrever de près de moitié les droits de mutation à titre onéreux qui frappent les immeubles ruraux. Pour compenser la moins-value de 90 millions environ qui en résultera pour le Trésor, le ministre propose une élévation du timbre des quittances pour les sommes importantes, et surtout une élevation des droits de succession, qui seraient désormais de 1,25 à 1,75 pour 100 en ligne directe, et deviendraient sensiblement plus forts en ligne collatérale. On demande à ces derniers un supplément de 40 à 50 millions tandis que les successions entre ascendans et descendans paieraient à l'État une trentaine de millions de plus qu'elles ne font aujourd'hui. Ce projet mérite d'être accueilli avec faveur, parce que l'impôt sur l'héritage, frappant les biens à leur passage d'une main dans une autre, est en somme l'un des moins lourds qu'il y ait, à la condition de ne pas dépasser une certaine quotité, au delà de laquelle il encouragerait trop évidemment la fraude.

S'il n'était oiseux de recommander une extrême prudence dans les remaniemens que l'on projette d'apporter au budget, nous conseillerions à nos représentans de méditer l'exemple de la Hollande, dont la situation financière s'est fort embrouillée depuis quelques années à la suite des expériences trop hâtives auxquelles s'est livré le gouvernement de la Haye.

Le cabinet de M. Tak van Portvliet, que ses ennemis accusent de ne pas se dégager des compromissions avec le socialisme d'État, avait, il faut l'avouer, pris à tâche de le satisfaire lorsque M. Pierson fit voter l'impôt actuel sur le capital, dont nous avons cet été entretenu nos lecteurs. Cet impôt a été appliqué pour la première fois au mois de mai dernier; il était évalué d'avance à la somme de 18 millions de francs

environ, et les amis du ministère déclaraient que l'on dépasserait le chiffre porté au budget. Or il s'en faut d'un cinquième — environ 3 600 000 francs — que la somme prévue ne soit atteinte. Le ministre avait pris en bloc la fortune du pays, et l'expérience montre qu'elle est beaucoup plus morcelée qu'on ne l'avait pensé, et que plusieurs qu'on croyait riches ne possèdent pas le minimum de 13 000 florins assujetti à l'impôt.

De même l'impôt sur les professions, établi à Amsterdam et à Rotterdam par les municipalités, a prouvé que les familles aisées formaient le très petit nombre, et qu'il est difficile, pour ne pas dire impossible, de leur faire supporter toutes les charges. Ce sont là des leçons dont on fera bien de profiter aussi ailleurs qu'en Hollande. D'autres changemens que l'on a fait subir aux impôts directs et indirects ont, eux aussi, donné lieu à des mécomptes; si bien que le gouvernement, qui n'avait pas exactement calculé la portée que devait avoir sur son budget la réduction des droits d'accise, se trouve, tout compensé, en présence d'un déficit de 10 millions et demi.

Les députés de la seconde Chambre, qui se sont réunis à la Haye le 13 février, ont devant eux une situation assez difficile, d'autant que le ministre des finances, nullement découragé par son mauvais succès de cette année, entend poursuivre l'élaboration de ses réformes. Il veut opérer une réduction d'impôts en faveur des habitans de maisons d'un loyer modeste, réduction calculée d'après le nombre des enfans et qui, dans certains cas, pourrait s'élever jusqu'à 60 pour 100. Pour combler le déficit qui en résultera dans les caisses publiques, le gouvernement réclame une augmentation des droits de succession sur les héritages, qui seraient augmentés d'un dixième en ligne directe et d'un quart en ligne collatérale.

L'ensemble des mesures prises jusqu'ici ne semble malheureusement pas produire un bon résultat. Déjà, dans certaines villes ouvrières, des charges écrasantes pèsent sur les contribuables, dont le nombre est de plus en plus restreint. En Frise, beaucoup de propriétés sont tombées à vil prix. Chaque cité étant libre de choisir sa base d'impôts, les fortunes émigrent là où le revenu n'est pas frappé.

L'Allemagne, qui n'a pas diminué ses impôts, mais qui a augmenté ses dépenses, se trouve à son tour occupée à chercher les moyens de créer de nouvelles recettes. C'est à cette besogne rebutante que le Reichstag est demeuré attelé durant ces dernières semaines. On se rappelle qu'au mois de décembre M. de Caprivi avait emporté, non sans peine, malgré les agrariens, le vote des traités de commerce avec l'Espagne, la Serbie et la Roumanie. Son collègue et rival... de gloire, M. Miquel, qui était au mois de janvier sur la sellette pour la réforme fiscale, a été moins heureux. Le système dont il était l'auteur, quoique présenté avec adresse, a été positivement mis en déroute.

Les finances publiques de l'Allemagne reposèrent à l'origine sur cette base très simple : que les douanes et les impôts indirects constitueraient les recettes de l'empire, et que les impôts directs demeureraient la propriété des États particuliers. Seulement à ce principe on a fait depuis vingt-trois ans une double dérogation ; si bien qu'aujourd'hui l'empire reçoit des États confédérés, à titre de « contributions matriculaires », une somme qui varie pour chacun d'eux au prorata de sa population, et qu'il donne de son côté à chacun des États, en vertu de la loi Franckenstein, vieille maintenant de quatorze ans, une « allocation » qu'il prélève sur les revenus impériaux.

Si bien que les États et l'empire sont en compte pour des versemens réciproques qu'ils se font annuellement, et dont les premiers se procurent le montant par l'impôt direct, et le second par les contributions indirectes. Cette singulière complication n'a pu avoir pour cause le déficit chronique et croissant des budgets d'empire, puisque, non seulement l'empire rendait aux États autant qu'il recevait d'eux, mais que même il était entendu qu'il devait leur donner davantage, ce qu'il a fait du reste jusqu'à ces dernières années. Les rôles aujourd'hui sont renversés ; les contributions matriculaires monteront, d'après le projet de budget de 1894, à 500 millions environ ; les États verseront plus qu'ils ne toucheront de la trésorerie impériale. Désireuse de leur continuer ses bienfaits, jusqu'à concurrence de 40 millions environ par an, cette trésorerie, représentée par le comte de Posadowski, sollicitait du Reichstag le vote desdits 40 millions que l'on eût extraits de la poche des contribuables allemands, en même temps que 60 autres millions, destinés à faire face aux dépenses prévues par la nouvelle loi militaire.

Pour se procurer cette somme globale de 100 millions de francs, M. Miquel, qui avait frappé à plusieurs portes et tâté beaucoup de terrains, — la bière, l'alcool, les annonces, les opérations de bourse, la taxe militaire, — tous naturellement aussi réfractaires que possible, avait fini par jeter son dévolu sur le tabac, le timbre et les vins. Le ministre des finances de Prusse a vainement fait observer au Parlement que la nécessité d'augmenter les recettes était reconnue par tout le monde, que les nouveaux traités de commerce causeraient une diminution de 35 millions dans le revenu des douanes ; que, d'autre part, personne n'avait fait de contre-propositions pratiques et que tous les impôts dont on avait parlé paraissaient inopportuns. Vainement le ministre s'est attaché à réfuter la croyance que l'on pourrait, à l'aide d'économies, rétablir l'équilibre du budget. « Dans tous les grands États, a dit M. Miquel, les dépenses croissent plus rapidement que les recettes... »

Et la chose, à l'ouïr, parut claire en effet.

Cependant le Parlement a résisté ; les droits sur le tabac, le timbre

et le vin ont été finalement repoussés, — le dernier grâce surtout à l'intervention du Wurtemberg. — On fera, par courtoisie, enterrer le projet par la commission à laquelle il a été renvoyé, et les « contributions matriculaires », c'est-à-dire l'impôt direct levé par les soins des États, seront sans doute chargées, pour cette année du moins, de pourvoir au déficit.

Tandis que ces discussions financières se poursuivaient dans l'enceinte du Reichstag, l'Allemagne, émue et heureuse, assistait à la réconciliation officielle de l'empereur et du prince de Bismarck. L'échange de dépêches qui avait eu lieu, cet automne, entre Guillaume II et l'ancien chancelier pouvait faire présager quelque détente dans les rapports de ce sujet illustre avec son « maître », suivant l'expression qu'aimait à employer le vieil homme d'État, au temps où il commandait à l'Empire. La détente s'est produite tout entière ; on s'était salué de loin il y a quelques mois : il y a quelques jours on s'est embrassé. Le prince de Bismarck, mandé par l'empereur, a fait à Berlin une visite solennelle, triomphale même, et qu'avec une tristesse légèrement ironique on a pu appeler « le retour des cendres » du fondateur de l'unité germanique. Cette pompeuse accolade, ce séjour de quelques heures fait par Bismarck au palais royal, ces honneurs quasi souverains que Guillaume a pris soin de lui rendre jusqu'à la portière du wagon, où il l'a accompagné lorsque le prince a repris le chemin de Friedrichsruhe, l'enthousiasme des Berlinois, qui ont compris que la consigne, cette fois, était de s'abandonner aux élans de leur cœur et non pas de les comprimer, comme durant ces années précédentes, quand l'ex-chancelier traversait presque furtivement la capitale, tout cela doit-il avoir un lendemain ? M. de Bismarck recueillera-t-il, de ce déplacement, autre chose que le cadeau de la bouteille de vin extra-vieux qui a précédé son voyage et des quelques mètres de drap gris d'ordonnance qui l'ont suivi ? Ce n'est guère probable.

Le bénéfice sera tout entier pour l'empereur, qui, devant l'opinion, continuait, malgré les picoteries agressives de son ancien ministre, à avoir les torts de son côté. Maintenant, au contraire, ou M. de Bismarck se taira, ou, s'il persiste dans ses plaintes amères, le public le trouvera trop exigeant, trop inapaisable. Croire que le vieil homme de fer, — le fer aujourd'hui fût-il rouillé, comme disait l'autre jour de lui-même le châtelain de Friedrichsruhe, — soutiendra volontiers la politique de son successeur auprès des conservateurs prussiens, ce serait mal connaître l'humanité. Les âmes du patron de celle de Bismarck ne perdent le goût du pouvoir qu'avec la vie ; elles le regrettent jusqu'à leur dernier souffle si on les en prive, et ne pardonnent point à qui a osé le leur arracher.

Il est vraisemblable que, dans les questions douanières, où chacun défend un intérêt d'argent, la voix de l'ancien chancelier, même si elle

se faisait entendre, serait peu écoutée. On saura du reste à quoi s'en tenir dans quelques jours, puisque le délai pour la ratification du traité de commerce qui vient d'être enfin conclu avec la Russie expire le 20 mars et qu'il aura dû par conséquent avant cette date être discuté par le Reichstag; on peut considérer comme certain que la convention sera approuvée, avec ou sans l'intervention de l'empereur, qui a déclaré que « son rejet mettrait en péril la sécurité de l'Allemagne. »

Sans aller aussi loin que Guillaume II, on peut estimer que, non seulement le monde industriel a raison de se féliciter au delà du Rhin des résultats obtenus, mais que les cercles politiques doivent l'accueillir de leur côté avec faveur, puisqu'il ne sera pas sans influence sur les bonnes relations des deux empires. Quant à nous Français, nous ne serons pas les derniers à nous réjouir de cette heureuse issue du travail de négociateurs parmi lesquels notre pays compte des amis sincères, tels que M. A. Raffalovich, l'un des trois plénipotentiaires du tsar. Loin de regretter l'accord russo-allemand, la France en recueillera elle-même certains avantages, parce qu'elle profitera, en vertu de la clause de la nation la plus favorisée que lui assure sa convention de juillet 1893 avec la Russie, des nouveaux abaissemens de taxe consentis par cette dernière à l'Allemagne.

Au point de vue politique nous ne sommes, quoi qu'on ait pu dire et imprimer dans quelques capitales, nullement jaloux de cette entente commerciale. Notre affection pour l'empire russe et pour son chef n'a rien d'étroit ni d'égoïste. Ceux-là se trompent qui croient que, non contens d'être bien avec lui, nous souhaiterions aussi qu'il fût mal avec tout le monde, afin que notre appui lui fût plus précieux. Cela pourrait être si la France nourrissait des velléités belliqueuses; pacifique comme elle l'est, elle voit avec plaisir tout ce qui peut en Europe effacer jusqu'à l'ombre des difficultés futures.

L'Autriche, où la politique si évidente, si marquée depuis deux ans, du comte Kalnoky avait pour but de substituer Vienne à Berlin dans la direction de la Triple Alliance, éprouvera-t-elle là-dessus les mêmes sentimens que nous? Il est clair que le procédé de M. de Caprivi a pour but, en cherchant à reprendre avec Pétersbourg les relations de courtoise intimité qui ont uni pendant près d'un siècle les Romanow aux Hohenzollern, de replacer au second rang la monarchie austro-hongroise, contre laquelle subsistent, en Russie, des griefs mal éteints. D'ailleurs le cabinet de Vienne, quoiqu'il ait remporté dernièrement à Belgrade, par le renvoi du ministère radical et par l'arrivée aux affaires du parti libéral-progressiste, un succès qui ne paraît pas pouvoir être de très longue durée, a suffisamment de quoi s'occuper en faisant de la diplomatie à l'intérieur de ses propres frontières.

Entré en fonctions il y a trois mois, le ministère Windischgraetz, — prononcez : de Plener, disait-on malicieusement à ses débuts, — avait

été accueilli par une défiance mal déguisée de tous les partis, à l'exception de la gauche allemande. Il a réussi à vaincre certains scrupules du centre et des Polonais et à fortifier sa position. Son but est la lutte contre le fédéralisme et la démocratie, ou du moins contre ce qui lui paraît être l'excès de l'un et de l'autre. Il a trouvé dans l'héritage du comte Taaffe le projet de loi organisant le suffrage universel, qu'il a répudié, et le décret établissant l'état de siège à Prague, qu'il a maintenu, avec l'approbation du Reichsrath. Sur la question électorale le nouveau cabinet a déposé à son tour un projet, soumis en ce moment à l'examen d'une commission, par lequel les classes ouvrières seront appelées désormais à voter, mais où l'on prend soin, comme l'annonçait la déclaration ministérielle, de sauvegarder « la prépondérance politique de la bourgeoisie et du paysan », et, par le paysan, c'est l'aristocratie qu'il faut entendre.

Sur le terrain fédéraliste, à la « ligue des Slaves », par laquelle les jeunes Tchèques essaient de réunir en faisceau, pour augmenter leur influence, les millions de Slaves dispersés au nord et au sud de la monarchie, séparés par la région allemande et magyare ; à la ligue des Slaves le ministère a opposé, en Bohême, centre de l'agitation, le procès de l'*Omladina*, où étaient compris 77 accusés et où 160 témoins ont été entendus. Il est vrai que, parmi ces accusés, 45 n'avaient pas 20 ans et 13 étaient âgés de moins de 17 ans.

Les poursuites intentées contre cette société secrète, ou prétendue telle, qui paraît compter plus de gamins tapageurs que de révolutionnaires adultes, — effectivement, en langue slave, *omladina* signifie jeunesse, — ont emprunté quelque intérêt à l'assassinat d'un malheureux nommé Mrva, bossu comme Triboulet et auquel son infirmité avait valu le surnom de Rigoletto de Toscane. Ce conspirateur fantaisiste passait pour être au mieux avec la police de Prague; l'un des leaders du parti jeune-tchèque, M. Hérold, l'avait accusé, à la tribune de la Chambre, de jouer le rôle de dénonciateur dans la société, et quelques jours après, deux omladinistes, pour punir sa trahison, lui enfonçaient leur poignard dans le cœur. Ce tragique événement fournit au ministère un argument suffisant pour convaincre les esprits hésitans de la nécessité du maintien des mesures dont la capitale de la Bohême était l'objet. Depuis lors, quoique les interminables audiences du procès de l'*Omladina* n'aient en somme révélé rien de bien grave, quoique la cour de justice suprême ait reconnu aux conseils municipaux, malgré le ministère, le droit de rédiger exclusivement dans la langue du pays les indications des noms de rues, — on se souvient que cette affaire des plaques indicatrices des rues a passionné l'opinion en Bohême et ne fut pas étrangère aux troubles de cet été, — il n'en demeure pas moins, et les dernières émeutes l'ont prouvé, que les élémens anarchistes cherchent à s'emparer, dans le royaume de saint Wenceslas, d'un mouvement qui

fut à l'origine exclusivement national. On a entendu les cris de : *Vive la sociale! vive l'anarchie!* ce qui, on doit en convenir, n'a rien de commun avec l'autonomie tchèque.

Nous savons que les chefs du parti, M. Engel notamment, se sont énergiquement défendus de toute relation avec les fauteurs de troubles et protestent à la fois de leur amour pour la patrie tchèque et de leur fidélité à la monarchie autrichienne. En France, où l'on suit avec sympathie les efforts légaux de la Bohême pour atteindre un but qui n'a rien en soi que de juste et de raisonnable, l'opinion ne saurait encourager les exagérations imprudentes dont le résultat ne saurait être que de retarder le succès de la cause qu'elles espèrent servir.

L'émancipation relative ne peut s'accomplir que par la voie d'un accord entre le souverain et ses sujets; tout ce qui transformerait les revendications des jeunes Tchèques en une campagne d'allure révolutionnaire les frapperait par avance de stérilité. Il est fâcheux d'autre part que les divisions qui se sont produites au sein du parti de la grande propriété foncière de la Diète ne cessent de s'accentuer; la minorité de ce parti, dirigée par les comtes Leonhardi et Kinski, se sépare définitivement de la majorité qui, sous la conduite du prince Charles Schwarzenberg, se confine dans un conservatisme, excessif peut-être à l'heure actuelle.

Il n'en est pas de même en Hongrie, où la majorité de la Chambre des magnats semble dès à présent acquise aux projets libéraux du ministère Weckerlé. Les lois ecclésiastiques, dont la discussion commencera le 19 à la Chambre, seront donc l'occasion d'un échec pour le parti clérical, malgré l'appui que les nationalités non magyares, — Roumains, Slvovaques, Serbes et Ruthènes, — prêteront sans doute aux catholiques intransigeans, parce qu'elles veulent voir dans l'organisation laïque des registres de l'état civil une atteinte déguisée à leur particularisme. Quelque respectables que puissent être les motifs mis en avant par ces divers opposans, la mise en vigueur des lois nouvelles constituera pour la Hongrie un acte de justice et de progrès, puisqu'il ne fait en somme qu'introduire dans cette portion de la monarchie un régime qui fonctionne déjà dans l'autre portion et en général dans toute l'Europe civilisée.

Un deuil nouveau vient de frapper la *Revue*, en la personne d'un de ses plus anciens et plus éminens collaborateurs, dont la perte sera ressentie par nos lecteurs comme elle l'a été dans le monde des lettres, où il était universellement estimé pour son caractère et pour son talent. M. Maxime Du Camp a succombé à Baden-Baden, où il passait chaque été et où la maladie cette fois l'avait retenu. Il est mort le jour même où il atteignait sa soixante-douzième année. Il était né à Paris le 8 février 1822. Quoiqu'il ait beaucoup écrit, presque dans tous les genres,

Maxime Du Camp fut un homme d'action en même temps qu'un littérateur. Il aima posséder la vie sous ses aspects divers et son activité prit des formes multiples.

Après s'être tout d'abord occupé de peinture, il fit en Orient deux grands et longs voyages, le premier en 1844, au cours duquel il visita la Turquie, la Grèce et l'Algérie; le second en 1850, avec Gustave Flaubert, consacré à l'Égypte, à la Nubie, à la Palestine. Les récits qu'il en publia commencèrent sa réputation. Dans l'intervalle, en 1848, officier dans la garde mobile, blessé aux journées de Juin, il avait été décoré par le général Cavaignac. Douze ans plus tard, il se préparait à partir pour une insurrection hongroise que le traité de Villafranca empêcha d'éclater, et, déçu de ce côté, il s'engageait comme volontaire dans le bataillon des Mille, que commandait Garibaldi, dont il raconta la campagne légendaire. Voilà la part du soldat, de l'explorateur, du héros de roman, de roman d'aventures même, qui était en Maxime Du Camp, amoureux des grandes luttes, des choses périlleuses, cherchant une cause rare à qui se donner, une noble raison de vivre. L'homme de lettres qui était au fond de son âme vint la lui fournir. Il se fit l'historiographe de ce *Paris* contemporain, qui n'avait pas encore d'histoire. Il l'écouta vivre et nous dit comment il vivait. La *Revue* a eu la primeur de ces chapitres pleins de charmes, où le document discrètement introduit, après avoir été trituré et exprimé, n'enlevait rien à la saveur du style, piquant, alerte. C'étaient encore là des récits de voyage, à travers la structure intime, parmi les organes les plus ignorés, les moins décrits, de cette capitale si attachante dont M. Du Camp, après François Ier, avec nous tous, disait qu'elle « n'est pas une ville, mais un monde. » Les *Convulsions de Paris*, minutieuse et courageuse anatomie de la Commune, suivirent cette œuvre et valurent à son auteur le fauteuil de M. Saint-René Taillandier, à l'Académie française. Ce fut là qu'il vieillit, prenant part aux travaux d'une compagnie qu'il avait, comme tant d'autres, doucement raillée dans sa jeunesse. Avec les années, la tristesse était venue assombrir le front de Maxime Du Camp; tristesse nullement morose, mais riche de conseils dont nous avons ici reçu la confidence attachante, dans des articles pour ainsi dire testamentaires, que l'auteur réunissait l'an dernier en volume sous ce titre mélancolique : *Crépuscule, propos du soir.*

Vte G. D'AVENEL.

Le Directeur-gérant,

F. BRUNETIÈRE.

TABLE DES MATIÈRES

DU

CENT VINGT ET UNIÈME VOLUME

QUATRIÈME PÉRIODE — LXIIIe ANNÉE

JANVIER — FÉVRIER 1894

Livraison du 1er Janvier.

Les Juifs sous la domination romaine. — Hérode le Grand, par Ernest RENAN. 5

Le Socialisme et la Liberté, par M. Arthur DESJARDINS, de l'Institut de France. 29

Bernadette de Lourdes. — Mystère, dernière partie, par Émile POUVILLON. 63

M. Gladstone et la Chambre des Lords, par M. Augustin FILON. 100

L'Ambassade du Général Junot a Lisbonne, d'après des documens inédits, par M. le comte Charles de MOUY. 124

Poésie, par M. Robert de MONTESQUIOU-FEZENSAC 162

Le Monde antilien. — II. Cuba, Puerto-Rico, par M. C. de VARIGNY. . . 167

Trois Romanciers scandinaves. — I. Jonas Lie, par M. Maurice BIGEON. . 199

Saint François d'Assise et ses derniers biographes, par M. G. VALBERT. 213

Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire. 225

Essais et Notices. — L'Éducation de la volonté. 287

Livraison du 15 Janvier.

Le Masque, conte milésien, — première partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY 241

L'Afrique romaine. — Promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie. — I. Les Indigènes, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française. . . 284

Fragmens des Mémoires inédits du Chancelier Pasquier. — Le Congrès de Vienne. 306

L'Anachronisme dans l'art, par M. R. de La SIZERANNE 341

L'Avenir des Métaux précieux, par M. Raphael-George LÉVY. 374

La Crise italienne et le nouveau ministère Crispi, par M. Charles BENOIST 393
La Question du blé, par M. J.-Charles ROUX, député 418
Revue littéraire. — Littérature et dégénérescence, par M. René DOUMIC. 440
Revue musicale. — *Gwendoline* au théâtre de l'Opéra, par M. Camille BELLAIGUE 452
Les Revues anglaises, par M. T. de WYZEWA 458
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire 469

Livraison du 1er Février.

La Paix armée et ses Conséquences 481
Le Masque, conte milésien, — deuxième partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY 524
En Allemagne — 1842 —, par J. MICHELET 551
Les Castes dans l'Inde. — I. Le Présent, par M. Émile SENART, de l'Institut de France 596
Poésie. — Premiers vers 637
Tocqueville, par M. Émile FAGUET 641
Profanation, par M. Pierre LOTI, de l'Académie française 673
La Crise havaienne, par M. C. de VARIGNY 678
M. Hans Blum et son Histoire de l'Empire allemand de 1871 a 1890, par M. G. VALBERT 692
Revue musicale. — *Le Flibustier* au théâtre de l'Opéra-Comique, par M. Camille BELLAIGUE 705
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire 710

Livraison du 15 Février.

Le Masque, conte milésien, — dernière partie, par M. Gilbert AUGUSTIN-THIERRY 721
L'Afrique romaine. — Promenades archéologiques en Algérie et en Tunisie. — II. Carthage, par M. Gaston BOISSIER, de l'Académie française 764
L'Idole, première partie, par Mme P. CARO 788
Le Caractère et l'Intelligence, par M. Alfred FOUILLÉE, de l'Institut de France 820
Trois Romanciers scandinaves. — II. Herman Bang et Arne Garborg, par M. Maurice BIGEON 853
L'Éducation en Angleterre. — Éducation physique et morale, par M. Max LECLERC 882
La Société des Anciens Textes français, par M. Joseph BÉDIER 906
Revue littéraire. — La Théorie du pardon dans le Roman contemporain, par M. René DOUMIC 935
Chronique de la Quinzaine, Histoire politique et littéraire 947

Paris — Typ. Chamerot et Renouard, 19, rue des Saints-Pères. — 30877.

GETTY CENTER LIBRARY
3 3125 00645 3092